

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material / Comprend du matériel supplémentaire
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image / Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.
- Opposing pages with varying colouration or discolourations are filmed twice to ensure the best possible image / Les pages s'opposant ayant des colorations variables ou des décolorations sont filmées deux fois afin d'obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below / Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10x		14x		18x		22x		26x		30x
							✓			
	12x		16x		20x		24x		28x	32x

APPENDICE N^o. 10,

DU

QUINZIÈME VOLUME.

APPENDICE

DU

QUINZIÈME VOLUME

DES

JOURNAUX

DE

L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

DE LA

PROVINCE DU CANADA.

Depuis le 26 Fevrier jusqu'au 10 Juin 1857, inclusivement,

DANS LA

VINGTIÈME ANNÉE DU RÈGNE DE NOTRE SOUVERAINE DAME LA
REINE VICTORIA.

Etant la 3me Session du 5me Parlement Provincial du Canada.

SESSION 1857.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

Vol. 15.

RAPPORT ANNUEL

Sur l'état des ECOLES NORMALE, MODELES et de GRAMMAIRE et
des ECOLES COMMUNES du Haut-Canada, pour l'année 1856,
avec un appendice par le surintendant en chef de l'édu-
cation.

Departement de l'Instruction Publique, Haut-Canada.

[No. 1601, V.]

BUREAU D'EDUCATION,

TORONTO, 4 Juin 1856.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint, pour le sou-
mettre à Son Excellence le Gouverneur-Général, mon rapport sur l'état
des Ecoles Normale, Modèles et de Grammaire et des Ecoles Com-
munes du Haut-Canada, durant l'année 1856, y compris un Tableau
Statistique sur les autres institutions d'éducation, en autant qu'il a été
en mon pouvoir d'obtenir des renseignements au sujet de ces dernières.
A mon rapport j'ai ajouté un appendice qui renferme des extraits
nombreux des rapports locaux, et divers papiers et documents qui
indiquent les moyens employés pour améliorer et répandre les Ecoles
de Grammaire et les Ecoles Communes, et établir des Bibliothèques
Publiques dans le Haut-Canada.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant Serviteur,

E. RYERSON.

A l'Honorable

T. LEE TERRILL, M.P.,

Secrétaire de la Province,

Toronto.

SOMMAIRE GENERAL.

Lettre au Secrétaire de la Province.

PARTIE I.—RAPPORT GENERAL.

Introduction.

1. TABLEAU A.—Deniers des écoles communes.
2. “ B.—Elèves fréquentant les écoles communes.
3. “ C.—Instituteurs des écoles communes, leur croyance religieuse, salaires, etc.
4. “ D.—Maisons d'école, visites aux écoles, lectures, temps pendant lequel les écoles ont été tenues ouvertes.
5. “ E.—Exercices religieux, livres d'écoles, et instruments en usage dans les écoles communes
6. “ F.—Cartes, Sphères, instruments d'école.
7. “ G. H. I.—Ecoles de grammaire.
8. “ K.—Ecoles normale et modèles.
9. “ M.—Les bibliothèques publiques gratuites.
10. Extraits des rapports de surintendants locaux.
11. Musée d'éducation et école de beaux arts et de dessin.
12. Département de l'instruction publique, H. C.
13. Observations générales.

PARTIE II.—RAPPORT STATISTIQUE.*LES ECOLES COMMUNES DU HAUT-CANADA :*

TABLEAU A.—DENIERS—Sommes reçues et dépensées pour le SOUTIEN DES ECOLES COMMUNES.

TABLEAU B.—ELEVES—Enfants FREQUENTANT LES ECOLES COMMUNES, et dans les différentes BRANCHES DE L'EDUCATION DES ECOLES COMMUNES.

TABLEAU C.—INSTITUTEURS—Leur nombre, CROYANCES RELIGIEUSES, CERTIFICATS ET SALAIRES d'instituteurs d'écoles communes.

TABLEAU D.—MAISONS D'ECOLE ; VISITES D'ECOLE ; LECTURES ; et TEMPS PENDANT LEQUEL LES ECOLES COMMUNES ONT ETE TENUES OUVERTES.

TABLEAU E.—LIVRES, INSTRUMENTS ET INSTRUCTION RELIGIEUSE dans les écoles communes.

TABLEAU F.—LES ECOLES CATHOLIQUES ROMAINES SEPARÉES.

LES ECOLES DE GRAMMAIRE DU HAUT CANADA :

TABLEAU G.—DENIERS—Sommes reçues et dépensées pour le SOUTIEN DES ECOLES DE GRAMMAIRE ; NOMS DES PRINCIPAUX MAITRES.

TABLEAU H.—ELEVES—Nombre d'élèves dans les différentes BRANCHES D'EDUCATION D'ECOLE DE GRAMMAIRE.

TABLEAU I.—LIVRES DE TEXTE, et INSTRUCTION RELIGIEUSE dans les écoles de grammaire

L'ECOLE NORMALE DU HAUT CANADA ;

TABLEAU K.—ETUDIANTS—Leurs certificats, résidences et dénominations religieuses. Les autres institutions d'éducation du Haut Canada.

TABLEAU L.—Colléges, académies et écoles privées, leurs élèves et deniers.

LES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES GRATUITES DU HAUT CANADA :

TABLEAU M.—DENIERS—NOMBRE DE VOLUMES ET INFORMATIONS DIVERSES. AUTRES BIBLIOTHEQUES

LES ECOLES COMMUNES ET DE GRAMMAIRE DU HAUT CANADA :

TABLEAU N.—CARTES ET INSTRUMENTS FOURNIS PAR LE DEPARTEMENT D'EDUCATION.

LES INSTITUTEURS D'ECOLES COMMUNES EN RETRAITE DU HAUT-CANADA.

TABLEAU O.—NOMS DES INSTITUTEURS ; LEURS PENSIONS ET REMARQUES.

OCTROIS LEGISLATIFS AUX ECOLES ET TAXES LOCALES dans le HAUT CANADA :

TABLEAU P.—Distribution des OCTROIS LEGISLATIFS pour les ECOLES, par le DEPARTEMENT DE L'EDUCATION, et rapport des sommes prélevées comme EQUIVALANT, et autres DENIERS prélevés pour les ECOLES DE GRAMMAIRE ET COMMUNES.

RESUME EDUCATIONNEL DU HAUT-CANADA POUR L'ANNEE 1856.

TABLEAU Q.—Nombre total des ECOLES et ELEVES, et DENIERS dépensés pour les fins d'éducation.

DIVERS :

TABLEAU R.—SOMMAIRE STATISTIQUE du PROGRES de L'EDUCATION dans le HAUT CANADA, durant les années 1842 à 1856.

TABLEAU S.—Les ALLOCATIONS AUX ECOLES de GRAMMAIRE, COMMUNES et PAUVRES du Haut Canada.

TABLEAU T.—RESUME des COMPTES du DEPARTEMENT de L'EDUCATION pour l'année.

APPENDICE.

A.—EXTRAITS des RAPPORTS des SURINTENDANTS LOCAUX des ECOLES COMMUNES et des BUREAUX de SYNDICS D'ECOLES relativement à la CONDITION et au PROGRES de L'EDUCATION ELEMENTAIRE dans les townships, cités, villes et villages du Haut-Canada, pour l'année 1856.

Comtés.

Addington.
Brant.
Bruce.
Carleton.
Dundas.
Durham.
Elgin.
Essex.
Frontenac.
Glengary.
Grey.
Grenville.
Haldimand.
Halton.
Hastings.
Huron.
Kent.
Lambton.
Lanark.
Leeds.
Lennox.
Lincoln.
Middlesex.
Norfolk.
Northumberland.
Ontario.
Oxford.
Peel.
Perth.

Comtés.—Continuation.

Peterborough.
Prescott.
Prince Edouard.
Renfrew.
Russell.
Simcoe.
Stormont.
Victoria.
Waterloo.
Welland.
Wellington.
Wentworth.
York.

Cités.

Hamilton.
Ottawa.

Villes.

Brockville.
Paris.
Picton.
Port Hope.
St. Catharines.
Whitby.

Municipalité de ville.

Woodstock.

Villages.

St. Mary's.
Stratford.
Windsor.

B.—RAPPORTS GENERAUX sur l'ETAT des ECOLES DE GRAMMAIRE du HAUT-CANADA, pour 1856 :

No. 1.—Rapport sur les écoles de grammaire de la partie ouest du Haut-Canada, par Thomas Jaffray Robertson, écr. M. A., Inspecteur.

No. 2.—Rapport sur les écoles de grammaire de la partie Est du Haut-Canada, par le Rév. William Ormiston, M. A., Inspecteur,

C.—LES ECOLES NORMALE ET MODELES DU HAUT-CANADA :

No. 1.—Conditions d'admission à l'école normale, Toronto.

No. 2.—Certificats provinciaux accordés par le surintendant en chef aux élèves de l'école normale.

D.—LES ECOLES DE GRAMMAIRE DE COMTE DU HAUT-CANADA :

Programme des études et règles et règlements généraux pour le gouvernement des écoles de grammaire dans le Haut-Canada :

Sec. 1. Qualifications pour l'admission des élèves.

Sec. 2. Programme des études.

Sec. 3. Commencement et clôture des exercices de chaque jour.

Sec. 4. Devoirs du maître-principal et des instituteurs.

Sec. 5. Devoirs des élèves.

Sec. 6. Quartiers, vacances, exercices et jours de congé.

E.—LES ECOLES COMMUNES DU HAUT-CANADA :

No. 1.—Programme pour l'examen des instituteurs d'écoles communes par le bureau de comté :

Qualifications des instituteurs de troisième classe,

Qualifications des instituteurs de seconde classe.

Qualifications des instituteurs de première classe.

No. 2.—Règlements généraux pour l'organisation, le gouvernement et la discipline des écoles communes du Haut-Canada :

1. Heures d'enseignement, congés et vacances.

2. Instruction morale et religieuse,

3. Commencement et clôture des exercices de chaque jour.

4. Devoirs des instituteurs.

5. Devoirs des élèves.

6. Devoirs des syndics.

7. Devoirs des visiteurs.

F.—LES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES GRATUITES DU HAUT-CANADA :

No. 1.—Principes généraux sur lesquels les livres ont été choisis pour les bibliothèques publiques.

No. 2.—Remarques par le surintendant en chef de l'éducation.

No. 3.—Avis du département aux corporations municipales et d'écoles dans le Haut-Canada :

Touchant les bibliothèques publiques.

Touchant les prix décernés dans les écoles.

Touchant les cartes et appareils.

G.—LE MUSEE D'EDUCATION DU HAUT-CANADA :

Règlements et jours d'admission au musée d'éducation.

Liste des principaux échantillons du musée :

I. Sculpture.

II. Peintures.

III. Gravures.

IV. Ouvrages illustrés sur l'histoire de l'art.

V. Autres objets précieux.

H.—APPORTIONNEMENT DE L'OCTROI LEGISLATIF DES ECOLES COMMUNES DU HAUT-CANADA, pour l'année 1857.**I.—LE DEPARTEMENT DE L'EDUCATION DU HAUT-CANADA :**

No. 1.—Communications du département.

No. 2.—Documents fournis chaque année par le département aux officiers scolaires du H.-C.

K.—L'EXPOSITION PROVINCIALE DE 1856, AU POINT DE VUE DE L'EDUCATION.**L.—SURINTENDANTS LOCAUX DES ECOLES COMMUNES DU HAUT-CANADA :**

No. 1.—Les Townships.

No. 2.—Les Cités.

No. 3.—Les Villes.

No. 4.—Les Villages.

RAPPORT ANNUEL
SUR L'ÉTAT DES
ÉCOLES NORMALE, MODÈLES ET DE GRAMMAIRE
ET DES
ÉCOLES COMMUNES
DU
HAUT-CANADA,
POUR L'ANNÉE 1856.

PARTIE I.—RAPPORT GÉNÉRAL

A SON EXCELLENCE, SIR EDMUND WALKER HEAD, BARONNET

GOUVERNEUR GÉNÉRAL DU CANADA, ETC., ETC., ETC.

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE,

En présentant mon Rapport sur l'état des Ecoles Normale, Modèles et de Grammaire, ainsi que sur les Ecoles Communes du Haut Canada, pour l'année 1856, c'est avec bonheur que je puis dire, comme je l'ai fait chaque année précédente, que les informations reçues sur les écoles des divers comtés, townships, cités, villes et villages, font voir un progrès encore sans précédent dans chaque branche du système scolaire—progrès qui démontre bien que le peuple en masse prend un intérêt de jour en jour plus profond dans l'éducation de ses enfants, et qu'il apprécie les pouvoirs qui lui sont dévolus à cet effet, d'autant plus que le système scolaire ne reconnaît pas à la législature le pouvoir de prélever un impôt d'un denier pour les écoles, ni au gouvernement celui d'ériger ou de fonder une seule maison d'école, ou d'employer un seul instituteur—mais seulement le pouvoir aux propriétaires et locataires de chaque municipalité et de chaque arrondissement

d'école de pouvoir à l'éducation scolaire de leurs enfants comme ils veulent bien l'entendre en profitant des conseils, des avantages et de la coopération que le gouvernement peut accorder—ce dernier se donnant bien garde d'essayer à remplacer l'administration locale, se bornant uniquement à encourager les efforts individuels. Les écoles sont emphatiquement les écoles du peuple—tout autant sous le rapport de leur établissement et de leur soutien qu'en ce qui se rapporte aux sujets qui y sont enseignés ; et les progrès que font les écoles retournent à l'honneur et à l'avantage du peuple des diverses divisions et municipalités scolaires.

TABLEAU A.—DENIERS DES ÉCOLES COMMUNES.

L'Octroi Législatif en faveur des écoles est réparti entre chaque municipalité, à la condition qu'elle prélève une somme égale par cotisation pour payer les instituteurs. L'Octroi Législatif réparti entre les municipalités en 1856, se monta à £29,869 ; le montant prélevé par cotisation municipale locale fut de £54,526, £24,657 de plus que la somme requise par la loi, donnant £9,402 de plus que le montant de la cotisation municipale locale de l'année précédente, pour payer les instituteurs et les autres dépenses du ressort de l'éducation.

Le montant de la cotisation des *syndics* d'école pour la même fin fut de £135,354, ce qui donne une augmentation de £25,643 sur celle de l'année précédente.

Le montant des *contributions* fut de £34,966, ce qui donne une augmentation de £4,159 sur celles de l'année précédente.

Le montant payé pour cartes et instruments fut de £2,440, ce qui donne une augmentation de £375.

Le montant déboursé pour des sites d'école et pour l'érection des maisons d'école fut de £42,807, ce qui donne une augmentation de £8,534.

Le montant déboursé en réparations et loyers de maisons d'école, fut de £10,196, ce qui donne une augmentation de £4,275.

Le montant déboursé pour bois de chauffage, papeterie, et autres dépenses imprévues, fut de £19,162, ce qui donne une augmentation de £6,628.

Le montant payé aux instituteurs fut de £194,920, ce qui donne une augmentation de £24,893.

Le montant total des dépenses pour toutes les exigences des écoles communes, pour l'année 1856, fut de £269,527 ; à cette somme on peut ajouter les salaires des surintendants locaux, £5,060, faisant ensemble £274,587, pour une branche du système de l'éducation publique dans le Haut Canada, ce qui donne une augmentation de £44,708 sur l'année précédente.

Lorsque l'on songe que ce sont là les actes volontaires des habitants des diverses municipalités, on ne peut s'empêcher de dire que ce sont des faits d'un bon augure pour l'éducation et le progrès social de notre pays, et qu'un bel avenir nous est réservé en échange de sentiments si pleins du patriotisme le plus pur.

TABLEAU B.—ELEVES FREQUENTANT LES ECOLES COMMUNES.

Les tableaux de la population scolaire âgée de cinq à seize ans, sont trop défectueux pour trouver place ici ; et le nombre d'enfants mentionnés comme ne fréquentant aucune école, et le pourcentage de la population indiqué dans chaque municipalité comme ne sachant pas lire, sont plutôt des estimations faites par les surintendants locaux et par les syndics, que des aperçus exacts. Dans ce tableau on trouvera différentes nouvelles statistiques, qui n'ont pas encore été publiées dans aucun des rapports précédents, indiquant le nombre d'élèves qui ont fréquenté les écoles pendant moins de 20 jours durant l'année—entre 20 et 50 jours—entre 50 et 100 jours—entre 100 et 150—entre 150 et 200 jours—entre 200 et 260 jours. Les rapports d'une autre année sont nécessaires pour constater la présence comparative des élèves aux écoles sous ces différents chefs.

Le nombre des garçons qui ont fréquenté les écoles fut de 137,420, ce qui donne une augmentation de 11,742. Le nombre des filles qui ont fréquenté les écoles fut de 113,725, ce qui donne une augmentation de 11,539.

Le nombre total d'élèves fréquentant les écoles fut de 251,145, ce qui donne une augmentation de 23,281.

Le tableau fait aussi voir dans la classification des élèves, un progrès bien satisfaisant dans les sujets plus élevés de l'éducation des écoles communes.

3. TABLEAU C.—INSTITUTEURS DES ECOLES COMMUNES.—LEURS CROYANCES RELIGIEUSES.—SALAIRES, ETC.

Le nombre total d'instituteurs employés durant l'année fut de 3,689—augmentation, 124 : Instituteurs, 2622—augmentation, 54 ; Institutrices, 1067—augmentation, 70. Membres de l'église d'Angleterre, 684—diminution, 32. Catholiques Romains, 414—augmentation, 18. Presbytériens, 905—diminution, 93. Methodistes, 1102—augmentation, 145. Baptistes, 224—augmentation, 41. Congregationalistes, 92—augmentation, 35. Quant aux instituteurs appartenant à des croyances religieuses moins importantes, voir le tableau.

On verra que les salaires des institutrices varient de £50 à £125—et ceux des instituteurs de £60 à £350.

4. TABLEAU D.—ECOLES—MAISONS D'ECOLE—VISITES—LECTURES—DUREE DES ECOLES.

Les états dans ce tableau, relatifs aux maisons d'école sont si incorrects, et sont si différents de ceux de l'année précédente, qu'ils ne sont guère importants. D'après les états reçus, il y a une diminution dans le nombre des maisons d'école en charpente de 178, et de 128 dans le nombre des maisons d'école en bois rond ; tandis qu'il y a une augmentation de 118 dans le nombre des maisons d'école en brique et une augmentation de 128 dans le nombre des maisons d'école en pierre. Je suis sous l'impression qu'il s'est glissé des erreurs dans les états d'autrefois ou dans ceux de l'an dernier, ou bien dans les deux. Je ne puis me rendre compte

d'un changement si considérable dans la construction des maisons d'école dans une seule année. Mais en faisant la part des erreurs qui se trouvent dans les rapports, il est évident qu'il se fait un progrès rapide et satisfaisant dans la quantité des maisons d'école et de leurs ameublements, ainsi que dans la prospérité des écoles elles-mêmes.

L'état des visites aux écoles est comme suit : Par des surintendants locaux, 7,544—augmentation, 628 ; par des membres du clergé 3,417—augmentation, 82 ; par des conseillers municipaux, 1,838—augmentation, 442 ; par des magistrats, 1,496—augmentation, 97 ; par des juges et des membres du parlement, 352—diminution, 13 ; par des syndics, 16,270—augmentation, 371 ; par d'autres personnes, 13,189—augmentation, 1,795. Nombre total des visites d'école 44,106—augmentation, 3,402. La seule classe d'officiers salariés parmi tous ces visiteurs d'école sont les surintendants locaux. Le nombre important et croissant de ces visites gratuites faites par les personnes les plus intelligentes de la société est un indice certain de l'intérêt qu'elles portent aux écoles publiques.

Le nombre de lectures prononcées par les surintendants locaux est de 1,995—diminution, 87 ; Il s'en manque des deux tiers qu'il y ait autant de lectures qu'il y ait d'écoles. Lectures prononcées par d'autres personnes, 428—augmentation, 165. Mais les surintendants locaux donnent beaucoup d'instructions et de conseils lors de leurs visites aux arrondissements scolaires, qu'ils ne considèrent pas comme des lectures, bien que jusqu'à un certain point elles les remplacent.

Le nombre d'arrondissements scolaires dont il est fait rapport est de 3,634—augmentation, 109 ; le nombre d'écoles dont il est fait rapport est de 3,472—augmentation, 147 ; nombre d'écoles fermées ou dont il n'est pas fait rapport, 162—diminution, 38 ; nombre d'écoles gratuites, 1,263—augmentation, 52 ; nombre d'écoles en partie gratuites, 1,567—diminution, 98 ; nombre d'écoles soutenues par une contribution de 1s 3d par mois (la contribution la plus élevée permise par la loi dans les écoles communes,) 1,149—diminution, 4 ; nombre d'écoles soutenues par une contribution moins élevée que 1s 3d par mois, 543—diminution, 1. Ces aperçus font voir de quel pouvoir discrétionnaire de supporter leurs écoles comme bon leur semble sont revêtus les habitants, tout en indiquant les progrès graduels et fermes des écoles gratuites.

Le temps pendant lequel les écoles ont été tenues ouvertes dans les cités, les villes et les villages, embrasse, presque sans exception, toute la période exigée par la loi, et la moyenne de la durée des écoles dans les townships, les cités, villes et villages, fut de 10 mois et deux jours, douze jours de plus que l'année précédente, et environ deux mois de plus que la durée des écoles dans aucun des Etats d'Amérique.

5. TABLEAU E.—EXERCICES RELIGIEUX—LIVRES DE TEXTE ET INSTRUMENTS EN USAGE DANS DES ECOLES COMMUNES.

Le nombre d'écoles ouvrant et fermant leurs exercices quotidiens par des prières est de 1,001—diminution, 2 ; dans lesquelles on lit les saintes écritures, 1,854—diminution 109.

Il est fait rapport qu'on fait usage des *National Readers* dans 3,054 écoles, et des *National Arithmetics* dans 3,000 écoles ; on fait également usage des livres de texte recommandés par le conseil de l'instruction publique, de sorte qu'on peut considérer qu'on se sert universellement dans toutes les classes des livres de texte autorisés et imprimés dans le pays. Bien que ce soit le maître, et non le livre de texte, qui guide l'école, cependant les hommes voués à la cause de l'éducation dans tous les pays considèrent que l'usage d'une série uniforme de livres de texte est essentiel aux progrès des écoles, et est le complément d'un système d'instruction publique. Cet objet, que l'on a presque atteint dans le Haut-Canada, n'a pas encore été accompli dans les Etats-Unis, si ce n'est dans les cités et dans les villes.

6. TABLEAU F.—CARTES—GLOBES ET INSTRUMENTS D'ÉCOLE.

Le nombre d'écoles munies de tableaux est de 697 ; de globes, etc., 415 ; de planches, 2,480 ; de cartes, 1,924—augmentation satisfaisante dans chacun de ces articles.

Le nombre de cartes, etc., fourni par ce département durant l'année est comme suit : mappes-mondes, 136 ; cartes de l'Europe, 266 ; de l'Asie, 201 ; de l'Afrique, 185, de l'Amérique, 222 ; du Canada, 277 ; des Isles Britanniques, 196 ; des Hémisphères, 267 ; de cartes classiques, 78 ; d'autres cartes, 192 ; de Globes, 103 ; de jeux complets de l'apparatus d'Holbrook, 14 ; de parties de ditto, 146 ; de divers instruments de physique, 141 ; d'histoire naturelle illustrée, 5,046 ; de ditto del'histoire de l'écriture, 1,480 ; d'autres illustrations, 316 ; de tableaux et d'impressions, 6,458, et de divers autres articles, 959.

Le nombre total de cartes envoyées en 1855 fut de 1,304 ; le nombre entier envoyé en 1856 fut de 2,020—augmentation, 716 ; le nombre de Globes envoyés en 1855 fut de 48—en 1856 de 103—augmentation, 55.—Il y a une augmentation semblable à l'égard de chacun des autres articles, et la demande en a été beaucoup plus considérable depuis le commencement de la présente année.

7. TABLEAUX G. H. I.—ÉCOLES DE GRAMMAIRE.

Le nombre total des écoles de grammaire en opération en 1856 fut de 61, dont 26 étaient d'anciennes écoles de grammaire de comté, recevant chacune £100 par année, indépendamment de l'apporportionnement provenant des ventes des terres des écoles de grammaire—Le montant réparti sur le fonds entre les écoles de grammaire fut de £6,661—augmentation, £111—Le montant provenant d'honoraires, £4,990—diminution, £131. Le montant accordé par les municipalités, £3,447—augmentation, £1,817, principalement pour des édifices—Le montant total pour salaires, maîtres et instituteurs, £11,914—augmentation £350—Le montant déboursé pour cartes et instruments, £201—augmentation, £139. Le montant déboursé pour livres et dépenses imprévues, £1,562—augmentation, £1,081—Recettes totales pour les écoles de grammaire, £19,248 —augmentation, £3,761.

A cause de la nécessité de débarrasser les écoles de grammaire des élèves des écoles communes élémentaires en exigeant un examen d'entrée, le nombre total d'élèves dans les écoles de grammaire fut réduit de 3,726 à 3,386, tandis qu'il n'y a qu'une augmentation nominale dans le nombre des élèves étudiant le latin et le grec. Le nombre des élèves étudiant le latin fut de 1051—augmentation 12—Le nombre d'élèves étudiant le grec fut de 257—augmentation 22—Le nombre d'élèves étudiant le français fut de 426—augmentation, 97—Il y a eu en conséquence un peu plus *d'un tiers* des élèves dans les écoles de grammaire étudiant le latin—un peu plus *d'un douzième* étudiant le grec—et un peu plus *d'un septième*—étudiant le français—D'après les tableaux il paraît y avoir une augmentation respectable dans le nombre des élèves qui étudient d'autres sujets plus élevés enseignés dans les écoles de grammaire—La moyenne du nombre des élèves par école, fut, en latin, 17, en grec, 4, en français 7—Mais d'après les tableaux il appert que dans quelques écoles il n'y a pas d'élèves qui étudient le grec, et que dans une demi douzaine il n'y a pas d'élèves qui étudient le latin. Il y a progrès évident dans plusieurs des écoles de grammaire ; les dispositions de la loi et les réglemens pour établir un système, et pour classifier les études, etc, pour avoir des instituteurs capables, ont opéré d'une manière avantageuse, mais considérées comme un tout, les écoles de grammaire, à quelques honorables exceptions près, fonctionnent mal, bien plus mal que toute autre classe d'institutions dans le pays—Les pouvoirs et les moyens des syndics sont tout-à fait insuffisants pour leur permettre d'avoir des maisons d'école décentes, les meubler, ou donner des salaires convenables aux maîtres—Dans plusieurs cas les conseils de comté, de cité ou de ville ont honorablement répondu aux demandes du bureau des syndics des écoles de grammaire, en leur donnant les moyens d'ériger et de meubler des maisons d'école, et de payer les salaires des instituteurs ; mais presque toujours ces demandes ont été infructueuses—Les conseils de comté ont refusé d'imposer une taxe sur le comté, ou d'accorder un octroi à même les fonds du comté en faveur d'une école de grammaire, sur le principe que s'ils en encourageaient une ils seraient obligés d'encourager toutes les écoles de grammaire établies dans le comté ; que la cité, la ville ou le village où il y avait une école de grammaire, devait la soutenir ; que les quelques élèves du comté qui fréquentent une école de grammaire, contribuent au soutien de l'école à l'avantage de la cité, de la ville ou du village où est située l'école, et qu'en conséquence, le comté entier ne devait pas être taxé parce que ces élèves fréquentent cette école.—D'un autre côté, le conseil municipal d'une ville, d'une cité ou d'un village refuse d'imposer des taxes ou de faire un octroi en faveur d'une école de grammaire, sur le principe qu'il n'a pas le pouvoir d'intervenir dans l'administration de cette école, vu que le conseil de comté nomme le bureau des syndics. C'est ainsi que l'école de grammaire qui contribue peu aux intérêts du comté, et qui se trouve séparée de la cité, de la ville ou du village sous le rapport du contrôle, n'obtient pas d'aide de ces conseils. Il est vrai que quand les bureaux de grammaire et des écoles communes s'unissent pour former un seul bureau, ce bureau se trouve revêtu des pouvoirs des deux, et peut par ce moyen supporter les écoles de grammaire et les écoles communes. Mais l'union des écoles de grammaire et des écoles

communes est elle un avantage pour l'une ou pour l'autre des écoles, et presque toujours n'est-elle pas nuisible aux deux ? c'est encore un problème, mais je pense qu'elle est nuisible aux deux. Chacun doit admettre que les écoles de grammaire et leurs bureaux de syndics ne devraient pas être placés dans une position inférieure à celle des écoles communes et de leurs syndics, sous le rapport des moyens—S'il est avantageux, comme tout le monde l'admettra, d'avoir des écoles de grammaire, il est juste aussi de donner les moyens nécessaires pour les rendre efficaces. Je crois que les bureaux de syndics, presque sans exception, ont pris tous les moyens en leur pouvoir pour donner autant d'efficacité que possible aux écoles de grammaire dont ils avaient la surintendance, mais ils n'ont pas le pouvoir de prélever un denier pour l'érection et l'ameublement des maisons d'école, ou pour le paiement des maîtres, si ce n'est au moyen des honoraires des élèves—Il est impossible que les écoles de grammaire puissent prospérer ou fleurir sous de pareilles circonstances, ou qu'elles puissent faire autre chose que de baisser et languir en comparaison des écoles communes.

Je pense qu'il ne s'opérera pas de grands progrès dans les écoles de grammaire, tant qu'elles ne tomberont pas en la possession des municipalités de la cité, de la ville et du village, dans les limites desquelles elles sont établies, et qu'elles ne seront pas placées sous leur contrôle, et que les fonds répartis en leur faveur ne seront pas payés aux mêmes conditions que se fait l'apportionnement de l'octroi législatif en faveur des écoles communes, et tant que les bureaux des syndics des écoles de grammaire ne seront pas mis sur le même pied que les syndics des écoles communes, et revêtus des mêmes pouvoirs.

Je crois aussi que multiplier les écoles de grammaire, faibles et inefficaces, est plutôt un mal qu'un bien ; qu'il vaut beaucoup mieux avoir une ou deux écoles de grammaire de première classe dans un comté, qu'une demi douzaine d'écoles pauvres et chétives et entièrement inefficaces, soit comme écoles de grammaire ou comme écoles communes. Ce ne saurait être rien moins qu'une dépense folle des fonds d'école, un fardeau et une perte, que d'établir ou continuer une école de grammaire, à moins d'avoir des fonds pour la bien supporter, ni à moins qu'il n'y eut en moyenne dix élèves qui étudiassent les langues et les sujets pour l'enseignement, desquels l'école de grammaire a été fondée.

Pour avoir une idée pratique de l'état de ces écoles de grammaire, et pour obtenir des informations importantes à ce sujet, voyez les rapports des inspecteurs, le Rév. William Ormiston, M. A., et T. J. Robertson, écrivain, M. A., dans l'appendice B annexé au présent rapport.

8. TABLEAU K.—ÉCOLES NORMALES ET MODÈLES.

Ces importantes institutions continuent à remplir leur grande mission avec une efficacité et un succès qui ne se ralentissent pas ; leur influence se fait sentir par tout le pays, dans la construction et l'ameublement des maisons d'école, l'organisation et l'administration des écoles, ainsi que dans les méthodes de discipline et d'enseignement. Les écoles modèles—une pour les garçons et l'autre pour les filles—sont limitées à 210 élèves chacune ; elles ont des dépendances avec des cours de récréation et des apprentis, des gymnases, etc., et elles sont

conduites et dirigées de manière à servir de modèles aux écoles communes de la campagne. Dans ces écoles, les étudiants, ou les instituteurs qui se forment à l'école normale, sont instruits d'abord comme observateurs, ensuite comme instituteurs pendant quelques heures chaque semaine—mettant ainsi en pratique (par l'enseignement) les sujets de leurs lectures et de leurs exercices dans l'école normale.

Les objets que l'école normale avait en vue dès son origine sont inflexiblement suivis—instruire les étudiants-instituteurs, aussi profondément que la période de leurs études peut le permettre, dans les sujets de l'instruction des écoles communes,—les exercer à enseigner ces sujets d'après les meilleures méthodes—leur apprendre à organiser et conduire leurs écoles de la manière la plus propre à atteindre les fins de la discipline scolaire—former et développer l'esprit et le caractère des élèves. Ces objets ne sont pas comme de raison atteints dans tous les cas ; mais l'âge et les qualités requises pour l'admission des étudiants-instituteurs à l'école normale sont de nature à les rendre capables d'enseigner dans les écoles communes ; la grande majorité de ceux qui fréquentent l'école normale ont été instituteurs (et quelques uns d'entre eux ont reçu des diplômes comme instituteurs de première classe des bureaux de comté) avant de venir ici, et le nombre de ceux qui y sont actuellement est plus considérable qu'il ne l'a jamais été depuis la fondation de l'école.

La demande croissante d'instituteurs formés à l'école normale—qui surpasse tant le nombre des instituteurs qui y sont instruits—l'augmentation des salaires qui leurs sont offerts, et les témoignages des rapports locaux, font voir l'importance de l'institution, et la valeur que l'expérience attache aux services de ceux qui en sortent. Plus de doute maintenant, s'il y en a eu quelque part, qu'un instituteur qui a étudié la science et l'art d'instruire et de gouverner les enfants, a un grand avantage sur celui qui entreprend cette tâche importante et difficile sans s'être exercé à la remplir. Il y a indubitablement plus d'un excellent instituteur qui ne doit son instruction qu'à lui-même, comme il y a aussi plus d'un excellent écolier qui s'est formé lui-même ; cependant il est évident que les bons instituteurs ne peuvent être instruits et multipliés sans une école et un collège pour les instituteurs, pas plus que les bons écoliers ne peuvent être instruits et multipliés sans les écoles et les collèges ordinaires ; si un avocat ou un médecin, un charpentier ou un maçon, doit faire un apprentissage avant de suivre sa profession ou son métier, pourquoi aussi un instituteur ne ferait-il pas un apprentissage avant d'entreprendre la tâche la plus importante, la plus difficile à remplir avec efficacité, en même temps que par elle-même elle est la plus honorable de toutes celles qui ont pour mission d'agrandir l'esprit et de pousser la société vers le progrès ?

Ces remarques s'appliquent avec autant de force à l'enseignement des écoles de grammaire, qu'à celui des écoles communes. L'inefficacité d'un grand nombre des écoles de grammaire ne provient pas, je pense, presque toujours, tant du manque d'érudition dans le sens ordinaire du mot, que du manque d'une instruction parfaite acquise à l'école normale dans tous les sujets du ressort d'une école de grammaire, ainsi que de l'absence des meilleures méthodes de les ensei-

gner. L'école de grammaire modèle projetée, (dont l'édifice est aujourd'hui bien avancé,) sera une école normale pour les écoles de grammaire, tout en servant de modèle pour leur organisation et leur administration; elle maintiendra les mêmes rapports entre les écoles de grammaire que maintiennent aujourd'hui les écoles normales et modèles avec les écoles communes; elle rendra aux écoles de grammaire les mêmes services que rendent aujourd'hui aux écoles communes, les écoles normale et modèles.

La seule objection qu'on ait faite jusqu'à ce jour, à ma connaissance, à l'instruction des instituteurs, est qu'un grand nombre d'entre eux ne suivent pas leur profession, mais l'abandonnent pour d'autres emplois. Le fait fut-il vrai jusqu'au point où on pourrait l'imaginer, la conclusion serait encore favorable à l'école normale, puisque ses avantages ne sont pas circonscrits aux villages ou aux endroits où les instituteurs sont envoyés, mais qu'ils se répandent vers d'autres endroits et d'autres municipalités. Personne ne peut lire les extraits des rapports des surintendants locaux qui se trouvent dans l'appendice A, annexé au présent, sans demeurer convaincu que l'influence de l'école normale se fait sentir par tout le pays, dans l'exemple et les succès des instituteurs formés dans son sein et qui servent à exciter d'autres instituteurs à faire des progrès et des efforts, et à donner plus de dignité à l'organisation scolaire ainsi qu'à l'enseignement. Plusieurs de ceux qui ont fréquenté l'école plus ou moins longtemps sont morts; un certain nombre par leur travail et leur économie ont pu devenir ministres, avocats, médecins et arpenteurs. Huit (après avoir étudié quelque temps) ont entré à l'université; six d'entre eux ont obtenu des bourses pour des sujets qu'ils avaient étudiés dans les écoles normale et modèles; par ce moyen ils deviendront capables d'entrer dans les départements les plus élevés de l'instruction publique—Un grand nombre ont établi des écoles privées, ou s'y sont engagés; un certain nombre aussi sont employés comme instituteurs dans les écoles de grammaire, un comme professeur, et trois comme instituteurs dans les écoles normales et modèles du Bas-Canada, et un ou plus dans le séminaire de Belleville, etc., etc. Les institutrices formées à l'école normale ne sont pas tenues d'enseigner après leur mariage. Quelques unes d'entre elles ont été employées comme gouvernantes; un grand nombre d'autres enseignent dans les meilleures écoles communes dans toutes les principales cités, dans les villes et les villages du Haut-Canada, et dans un grand nombre des meilleures écoles de la campagne—Bien qu'on puisse présumer que plusieurs d'entre elles soient mariées, cependant il y en a un grand nombre employées à enseigner; quelques unes continuent à le faire après s'être mariées. Après avoir fait toutes ces déductions, et rendu compte de l'emploi des instituteurs instruits à l'école normale à devenir instituteurs dans d'autres écoles que les écoles communes, les rapports très défectueux font voir qu'il y a 430 instituteurs de l'école normale employés dans les écoles communes actuellement, enseignant dans environ au moins un huitième des écoles communes du Haut-Canada, et exerçant une influence salutaire sur le caractère et l'instruction d'une grande partie des autres sept-huitièmes.

Sur ce point on peut encore remarquer :

1o. Que nul candidat n'est admis à l'école normale, avant d'avoir déclaré qu'il se dévouera à l'enseignement, et que son but en fréquentant l'école normale est de se rendre habile à exercer sa profession ; il doit être porteur d'un certificat de bonnes mœurs, signé par un membre du clergé. Cette condition est la même que celle requise dans les écoles de l'Etat de New York et des Etats de l'Est, où le changement d'emploi et de profession, et les déplacements d'un état dans un autre sont plus fréquents qu'en Canada.

2o. Que nul étudiant-instituteur ne reçoit la minime aide pécuniaire de cinq chelins par semaine pour le paiement de sa pension, avant la fin de la session ; et alors pour sa bonne conduite, et après avoir subi un examen par écrit (qui dure plusieurs jours) sur tous les sujets de l'instruction et des exercices de l'école normale et de l'école modèle, il est considéré avoir droit à au moins un certificat de seconde classe.

3. Que la période de l'instruction dans l'école normale n'est que de deux sessions de cinq mois chacune—dix mois en tout ; et que les lectures, l'enseignement et les exercices dans l'école normale, et la pratique dans les écoles modèles, ne sont pas comme dans les écoles ou les collèges ordinaires, mais forment un système d'instruction pratique pour habituer les étudiants à l'art de l'enseignement, et n'offrent pas en conséquence assez d'attraits pour engager à s'y livrer ceux qui n'ont pas l'intention de devenir instituteurs.

4o. Que sur les 165 candidats (91 hommes et 74 femmes) qui ont été admis à l'école normale durant la présente session, 91 d'entre eux (66 hommes et 25 femmes) ont déjà été instituteurs d'écoles communes, ce qui est la preuve la plus forte que leur objet en fréquentant l'école normale pendant quelques mois est de se perfectionner dans l'art d'enseigner.

Dans toutes les professions dans toutes les occupations, il y a changement des unes aux autres. Je ne crois pas qu'il soit juste, ou sage ou même expédient de refuser à l'instituteur de l'école normale (pour la raison qu'il aurait fréquenté l'école normale pendant quelques mois) cette liberté ou cette discrétion s'il se présente des occasions d'améliorer sa position, ou d'utiliser ses talents d'une manière plus avantageuse pour lui—mais ces raisons de lui faire abandonner sa charge d'instituteur diminuent de jour en jour, vu que le salaire et la position des instituteurs sont devenus plus respectables, tandis que la recherche d'autres professions et d'autres emplois présente de plus grandes difficultés, sinon moins de profit. Dans quelque position ou dans quelque cercle de la société que puisse se trouver un instituteur de l'école normale, l'éducation qu'il y aura acquise ne peut manquer de lui être très utile. En Prusse pas un candidat n'est admis sans un certificat attestant qu'il a fait un cours de lectures et d'exercices de six mois sur la "Pédagogie" ou l'enseignement scolaire.

De quelque côté, donc, que l'on puisse envisager les écoles normale et modèles, et plus on en examine soigneusement la nature et les avantages, plus

elles paraîtront importantes comme parties vitales d'un système d'instruction publique, en ce que non seulement elles fournissent de bons instituteurs aux écoles les plus importantes des différents comtés, mais qu'elles exercent une influence puissante sur l'enseignement et la réputation de la plupart des écoles publiques et privées dans tout le pays, aussi bien qu'elles contribuent à l'éducation générale de la partie de la population de cette province qui fréquente cette institution.

9. TABLEAU M.—BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES GRATUITES.

Dans des rapports précédents j'ai expliqué l'origine et la nature de notre système de bibliothèques d'écoles publiques. Durant l'année 1856, 13,701 volumes ont été fournis par ce département ; mais du 1er janvier au 1er juillet de la présente année, il y a eu une demande de 24,765 volumes—presque le double de la demande de toute l'année 1856. Cette augmentation considérable durant les derniers six mois est principalement due à une discussion qui eût lieu au commencement de 1857, au sujet des bibliothèques publiques, et à l'emploi par les municipalités de certaines parties du fonds des réserves du clergé à l'achat de bibliothèques. Le nombre total de volumes expédiés par ce département durant les trois années que le système a été en opération, est de 155,726. Les sujets de ces volumes sont comme suit :—Histoire, 26,935 volumes ; zoologie, 11,313 ; botanique, 2,033 ; phénomènes naturels, 4,517 ; science morale et physique, 3,524 ; géologie et minéralogie, 1,315 ; physique, 2,407 ; chimie, 1,141 ; chimie agricole, 682 ; agriculture, 6,980 ; manufactures, 7,300 ; littérature, 15,378 ; voyages, 11,329 ; biographie, 17,223 ; vie pratique, 41,970 ; bibliothèque de l'instituteur, 1,679. Total, 155,726.

On ne saurait aisément évaluer ce que la circulation d'une aussi grande quantité de livres sur des sujets si divers produit d'occupations utiles, d'instruction, et d'amusement.

Le nombre de bibliothèques établies est de 289—subdivisées en presque 1000 bibliothèques d'arrondissement—Le nombre des bibliothèques établies durant les derniers six mois est de 70—subdivisées en plus de 200 bibliothèques d'arrondissement.

Il n'est pas possible d'espérer que ces bibliothèques soient également appréciées et lues dans chaque endroit où elles sont établies—De même que chez les membres d'une même famille, il y a une vaste différence sous ce rapport comme sous d'autres encore, dans différentes parties du pays, dans différentes municipalités et dans différents endroits de la même municipalité—Dans quelques localités ni les jeunes gens ni les vieillards n'ont beaucoup de goût pour la lecture ; dans d'autres localités les jeunes gens mettent généralement à profit les livres de la bibliothèque d'école publique, ou de la bibliothèque d'arrondissement ; et dans d'autres toutes les classes de tout âge sont bien empressées à se les procurer.

Dans le choix des livres pour quelques bibliothèques, les autorités locales exprimèrent d'abord le désir de se procurer une série d'ouvrages classiques sur différents sujets, mais après en avoir fait l'achat il leur resta peu de moyens de se procurer

des ouvrages moins considérables, plus attrayants et plus populaires, tels que des livres de lecture pour la jeunesse—Je crois que cette circonstance a dans quelques cas eu l'effet de rendre les bibliothèques moins utiles et moins attrayantes qu'elles l'auraient été si l'on eut fait un choix de livres plus varié et plus populaire. Mais comme le catalogue est considérable, et que le choix des livres est entièrement laissé à la discrétion des localités qui établissent des bibliothèques, je n'ai pas cru à propos d'intervenir, à moins qu'on eût désiré expressément que je le fis. Mais en général, le choix des livres pour les bibliothèques a été fait avec beaucoup de discernement.

Il est agréable d'apprendre que la méthode adoptée pour obtenir des bibliothèques, des cartes, des instruments d'école, etc., est hautement approuvée par des visiteurs et des instituteurs intelligents d'autres pays, et est considérée comme un des traits caractéristiques les plus particulièrement favorables au système canadien d'instruction publique.

10. EXTRAIT DES RAPPORTS DES SURINTENDANTS LOCAUX.

Ces extraits sont au nombre de 150—transmis avec les rapports des municipalités de township, de cité, ville et village. Ces extraits sont des témoins du fonctionnement du système scolaire et de l'opération de la loi des écoles; ils font voir le beau et le mauvais côté du tableau, l'insuccès et les déficiences aussi bien que le succès et la supériorité du système—Je ne désire pas cacher les déficiences, mais je veux les découvrir et y remédier; je ne désire pas voiler l'insuccès, mais l'exposer pour en prévenir le retour.

A l'occasion des extraits des rapports locaux que j'insérerai d'une manière impartiale dans mon dernier rapport annuel, on a cherché à prouver que le système scolaire était une affaire manquée—On a choisi des passages de deux ou trois de ces rapports locaux, dans lesquels il était dit, en substance, que la maison d'école s'en allait en ruines, que l'école était peu fréquentée, que l'instituteur n'était pas capable de remplir sa charge, et qu'il existait un sentiment général d'indifférence à l'égard de l'éducation; et ces faits ont été proclamés des preuves de l'état des écoles et du résultat du système scolaire du Haut-Canada.

Chaque lecteur intelligent est en état par lui-même de juger de la justesse de ce raisonnement et de l'honnêteté d'un tel procédé—De la même manière on pourrait prouver que l'agriculture n'est pas prospère dans un comté ou township, parceque dans ce township ou comté il se trouve quelques fermes bien négligées, et que quelques cultivateurs sont indifférents aux améliorations agricoles—De la même manière on pourrait prouver que l'agriculture n'est pas prospère dans le Haut-Canada après tout le bien qu'ont fait les sociétés d'agriculture, parcequ'il y a quelques municipalités où les fermes généralement sont aussi mal cultivées, et les fermiers aussi inactifs qu'ils l'étaient il y a plusieurs années.—De la même manière on pourrait prouver que le Canada diminue en population, en commerce et en richesse, et que son système de gouvernement est vicieux parce qu'il y a des parties du pays où la population est aussi éparsée, et les villages aussi pauvres, et le commerce aussi gêné que dans les années passées. Avec la même justesse et

la même intelligence des voyageurs Européens ont mis le pied sur notre sol, ont passé quelques heures à quelque endroit du Canada où il n'y avait pas de commerce, pas de progrès agricoles, pas d'améliorations, ou bien ils ont vu une partie de nos frontières, et ensuite ils ont écrit et publié que le pays était stationnaire, rétrograde et indigne de faire partie de l'Empire Britannique, tandis que tout le reste de l'Amérique avançait à pas de géant.

Or, pour répondre à toutes ces faussetés, à tous ces mensonges, il suffirait d'en appeler aux statistiques générales sur l'agriculture, le commerce, la population et la propriété. Il en est ainsi pour les écoles et le système scolaire; et quelque puisse être l'état ou la négligence d'une localité ou d'une municipalité, les statistiques font voir un progrès que n'a jamais égalé un autre Etat Américain, et les extraits de neuf sur dix des rapports locaux indiquent des efforts, du progrès et du succès dans la grande majorité des municipalités, de la nature la plus agréable et la plus satisfaisante. Par exemple, s'il est dit dans le rapport sur une municipalité, que la bibliothèque publique n'est pas appréciée—que les livres ne sont ni lus ni demandés—que toutes les classes y sont indifférentes,—devra-t-on en inférer que le système de la bibliothèque est une affaire manquée, et que les lois et les statuts qui régissent les bibliothèques sont mauvais? Au contraire s'il est dit dans le rapport sur une autre municipalité, que la bibliothèque publique est grandement appréciée—que les réglemens sont strictement observés—que les livres sont généralement demandés, et lus avec avidité, ne pourrait-on pas inférer du fonctionnement et du résultat si différents du système dans des municipalités différentes que l'insuccès dans un cas ne pourrait pas être attribué au système, puisque le succès dans l'autre cas fait voir les avantages que le système rapporte au peuple quand il sait en profiter—La même remarque s'applique au fonctionnement des écoles. Si dans un arrondissement scolaire, la maison d'école est bien meublée, si l'école est bonne et bien fréquentée et si c'est le contraire dans un autre arrondissement scolaire, la différence dans les deux cas ne peut pas être attribuée au système, car il est le même dans les deux arrondissements, mais bien à d'autres causes. Dans l'extrait No. 139 des rapports locaux nous trouvons un aperçu du progrès et du fonctionnement du système dans une *city* où tous les instituteurs avaient été instruits à l'école normale, et dans l'extrait 103, on trouvera un autre aperçu du commencement, du progrès et du fonctionnement du système dans un *township*. D'autres extraits font voir un succès semblable dans d'autres municipalités. Ce qui se fait et ce qui se voit dans ces municipalités peut se réaliser dans tout le Haut Canada, si de pareils sentiments prévalent, si de pareils moyens sont adoptés.

Les extraits des rapports locaux satisferont tout lecteur attentif et sincère sur les points suivants :

1. Que l'amélioration et le progrès des écoles dans tout le pays sont très considérables, que les habitants font de nobles et heureux efforts pour l'éducation de leurs enfants, malgré la négligence et l'indifférence de quelques municipalités.

2. Que la loi des écoles place l'éducation des enfants entre les mains du peuple lui-même; qu'elle revêt les habitants de chaque municipalité du pouvoir

de donner l'éducation à tous leurs enfants, et que si ces derniers ne l'acquièrent pas ils en sont responsables.

3. Que tandis que les droits religieux de chaque élève et de ses parents ou gardiens sont également protégés, il est au pouvoir de l'arrondissement scolaire de donner à son ou à ses écoles un caractère religieux aussi prononcé qu'il puisse le désirer.

4. Que dans les municipalités où les écoles fonctionnent mal, ce fait pénible ne saurait pour aucune cause être attribué aux dispositions défectueuses de la loi des écoles ; mais qu'on a fréquemment manifesté le vif désir de voir la législature amender la loi de manière à rendre toutes les écoles gratuites.

11. MUSEE D'EDUCATION—ECOLE D'ART ET DE DESSIN.

L'acte des écoles 13 et 14 Vic., ch. 48, sec. 41, autorisait la dépense " d'une somme n'excédant pas deux cents louis par année, pour obtenir des plans et des publications pour l'avancement de l'architecture d'école et de la science pratique, en rapport avec les écoles communes," et l'acte 16 Vic., ch. 185, sec. 23, autorisait la dépense " d'une somme n'excédant pas cinq cents louis par année, pour l'achat de livres, publications, échantillons, modèles et d'objets adaptés pour une bibliothèque Canadienne et pour un musée, à être conservés dans les bâtiments de l'école normale." Dans l'acte 12 Vic., ch. 83, cinq cents louis furent octroyés pour l'établissement et le soutien d'une école d'art et de dessin pour le Haut-Canada, en rapport avec l'école normale, et sous le contrôle du conseil de l'instruction publique. Deux chambres furent installées à cette fin dans la bâtisse de l'école normale, mais lors de la proposition d'établir une chaire de génie civil dans l'université provinciale, je suggérai la fondation de l'école d'art et de dessin comme un accessoire ou une branche de la chaire de génie civil, et de plus, de ne pas donner effet à la disposition de la loi qui prescrivait qu'elle fut établie en rapport avec l'école normale. Mais l'idée d'établir une chaire de génie civil ayant été abandonnée par l'université provinciale, et le statut à cet effet abrogé, il devint important d'établir l'école d'art et de dessin en rapport avec l'école normale, d'autant plus que le dessin est une des branches d'instruction dans l'école normale et dans les écoles modèles, et qu'il sera enseigné sur une bien plus grande échelle dans l'école modèle de grammaire ; et nous avons les plus grands avantages ici pour fonder une école si utile et la supporter avec économie. En conséquence les mesures nécessaires ont été prises pour accomplir cet objet important.

Par les dispositions des actes ci-dessus mentionnés, j'ai pu introduire des publications et des plans pour l'avancement de l'architecture d'école dans toutes les municipalités du Haut-Canada—obtenir des modèles, des instruments et des appareils pour enseigner et illustrer différentes branches de l'histoire et de la science naturelle dans les écoles—et commencer une collection d'échantillons d'oiseaux et d'animaux Canadiens, de minéralogie et de géologie des différentes provinces de l'Amérique Britannique du Nord, de modèles d'instruments d'agri-

culture, etc., etc., et plusieurs centaines de livres, publications et objets relatifs à l'éducation et à d'autres départements de la science et de la littérature.

J'ai aussi bien vivement désiré commencer et effectuer, si la chose était possible, l'objet que j'avais en vue à l'égard de l'école d'art et de dessin. En Angleterre, les écoles d'art et de dessin occupent une part importante dans l'instruction populaire des principales cités et villes. En rapport avec ces écoles, il y a d'intéressantes collections d'art, composées principalement de peintures, sculptures, de dessins, et d'empreintes en plâtre de statues, des statuettes, et des bustes, des modèles en marbre, en albâtre, en ivoire, en bois, des bronzes, des terra-cotas, des modèles en cire, en plâtre, etc. En rapport avec les Ecoles Royales d'art et de dessin de Londres (tenues dans les maisons Marlborough et Somerset) il y a au-delà de mille de ces échantillons de collectionnés et d'installés. En sus de ces écoles, le comité du conseil privé sur l'éducation a établi un musée d'éducation dans les bâtisses nouvelles, Kensington sud, extrémité ouest de Londres ; les livres et les objets y sont groupés sous les divisions suivantes : 1. Bâtisse d'école et appareils, pupitres, ardoises, plans, modèles, etc. 2. Education générale, y compris la lecture, l'écriture, la grammaire, l'arithmétique, les mathématiques, les langues étrangères et l'histoire. 3. Le dessin et les beaux-arts. 4. La musique. 5. Economie domestique. 6. Géographie et astronomie. 7. Histoire naturelle. 8. Chimie. 9. Physique. 10. La mécanique. 11. Instruments pour instruire les sourds-muets. Un journal anglais de date récente donne le compte-rendu suivant sur le musée d'éducation :

“ Le Musée de Kensington sud est le résultat de l'école de dessin, fondée en 1838, et de la Grande Exposition de 1851. L'école de dessin, sous l'influence du sentiment créé par le Palais de Hyde Park, fut unie au département actuel des sciences et des arts par le comité du conseil privé sur l'éducation, et le noyau d'un musée permanent des arts fut formé à la Maison Marlborough. Le département des sciences et des arts a construit un édifice dans lequel ses projets d'instruction peuvent être réalisés d'une manière systématique, et ses curiosités constamment exposées. Là sont transférés tous les échantillons d'ornementation de la maison Marlborough, la collection entière du musée d'architecture, ainsi que les articles nombreux appartenant aux commissaires de l'Exposition de 1851. Ainsi l'art de la décoration et la science pratique ont un asile permanent, qui est par-dessus tout magnifiquement orné des gravures et des dessins généreusement donnés à la nation par M. Sheepshanks. Les bureaux du département et les écoles sont sous le même toit que le musée, qui tout en étant une source de récréation rationnelle pour le public en général, sera aussi, il faut l'espérer, un agent important pour l'instruction des étudiants. La collection des ouvrages appartenant au département de l'art de l'ornementation attire en premier lieu l'attention du spectateur, vu qu'elle occupe le corridor dans lequel il se trouve, immédiatement après être entré. Une partie seulement de la collection—plus de 4,000 objets—est actuellement exposée, vu qu'environ un quart, y compris toutes les acquisitions de la collection de Bernal, a été envoyé à Manchester. La partie du musée qui se rapporte à l'éducation, occupe le centre d'une grande bâtisse en

fer, qui forme une aile de l'édifice entier. Elle se compose d'échantillons d'instruments scientifiques, d'objets d'histoire naturelle, de modèles de chambres d'école, d'empreintes de statues classiques, et d'une bibliothèque de 5,000 volumes, tous admirablement installés. Le mot "éducation" a une vaste acception, comme c'est évident si l'on songe que la subdivision officielle du département est en "bâtisses d'école et appareils, éducation générale, dessin et beaux-arts, musique, économie domestique, géographie et astronomie, histoire naturelle, chimie, physique, mécanique, instruments pour instruire les sourds-muets, les idiots, etc., et exercices physiques." A cette collection qui probablement sera la plus populaire de toute l'exposition, le "musée des commissaires des patentes" formera une espèce de supplément. Dans ce département, l'histoire de l'engin à vapeur est abondamment illustrée.

"Le noyau d'une collection de sculpture a aussi été formé au moyen de la réunion d'environ cinquante ouvrages donnés par 25 artistes, parmi lesquels se trouvent Messrs. Baily, Bell, Foley, Munro, Calder, Marshall, et feu Sir R. Westmacott. Au moyen de la collection du musée d'architecture qui occupe une grande partie de la galerie et descend dans le corridor en bas, une histoire complète de l'architecture de la France et de l'Angleterre au moyen-âge est représentée par des empreintes de décorations sans nombre.

"La 'collection du commerce' qui se trouve aussi dans la galerie, et qui appartient aux commissaires de l'Exposition de 1851, ne restera pas toujours complète comme elle l'est aujourd'hui—Elle est principalement composée des produits naturels dont on fait usage dans les différents arts, et de ces derniers les produits animaux seuls doivent être conservés, vu que les autres sont trop fragmentaires pour pouvoir être gardés dans un musée distinct—En conséquence, des échantillons de produits minéraux et végétaux seront distribués parmi les divers musées nationaux et provinciaux qui méritent d'être encouragés—Un autre département est le "musée économique" formé par M. Twinning, et présenté par lui au gouvernement."

"Toutes les peines ont été prises pour faire du musée une source d'instruction et d'amusement à toutes les classes également, en tenant compte des exigences du temps ainsi que de celles de la bourse. Les mercredis, jeudis et vendredis, étant les jours des étudiants, le prix d'admission sera de 6d ; les autres jours, l'entrée sera libre.

"Les heures seront de 10 à 4, mais le musée sera aussi ouvert les lundis et jeudis soir de 7 à 10—Les catalogues requis coûtent 1d. chaque.

Ci-suivent les règles adoptées pour l'admission au musée.

1. "Les collections d'objets relatifs à l'éducation, à l'architecture, au commerce—les collections de gravures, de sculpture, d'art ornemental, et de modèles d'inventions patentées, seront ouvertes tous les jours au public, de 10 à 4 pendant le jour, et de 7 à 10 le soir le lundi et le jeudi, excepté pendant les vacances.

2. "Les lundis, mardis et samedis, et tous les jours durant les semaines de Pâques et de Noël, le public sera admis *gratis* : mais ces jours là, on ne pourra prendre les livres, les exemples, les modèles, les empreintes, etc., pour les étudier.

3. " Les mercredis, jeudis et vendredis, le public sera admis, chaque personne payant la somme de 6d. Cette somme pendant le jour permettra à tout individu de consulter les livres, diagrammes, etc., dans les collections d'éducation, et de copier tout article dans les collections d'art, à l'exception des peintures modernes, pour lesquelles il faudra une permission spéciale par écrit—Le soir, il ne sera pas permis de toucher aux ouvrages—un billet annuel d'admission à toutes les collections pour le matin et le soir peut être obtenu sur paiement de la somme de dix chelins.

4. " Les cannes, parapluies etc., doivent être laissés aux portes.

5. " A l'exception des honoraires ci-dessus mentionnés, aucun officier du département n'aura le droit de recevoir des honoraires ou des présents de qui que ce soit.

6. " La bibliothèque des arts est ouverte chaque jour, de 11 a. m. à 9 p. m., excepté le samedi qu'elle est fermée à 4 p. m., et durant les vacances ordinaires.

7. " Tous les étudiants enrégistrés de l'école centrale des arts sont admis gratuitement à la bibliothèque—Les étudiants temporaires sont admis en payant 6d, sur quoi ils y auront accès pendant six jours à compter du jour du paiement de l'honoraire inclusivement—un billet mensuel peut être obtenu pour 1s. 3d., et une admission annuelle pour 10s.

Ce musée est sous la surintendance des Lords du comité du conseil privé sur l'éducation—dont le Très Hon. Comte Granville est le président, et le Très Hon. W. Cowper, le vice-président.

Ce serait trop entreprendre que de fonder en Canada un musée d'éducation sur une si grande échelle ; mais nous avons déjà dans l'école normale et dans les écoles modèles les articles jugés nécessaires dans la première des divisions ci-dessus, et des collections considérables qui retombent dans la catégorie des 2e, 3e, 4e, 6e, 7e, 8e, 9e, et 10e divisions en question—Elles ne sauraient, néanmoins être convenablement classifiées et installées avant l'achèvement de la nouvelle bâtisse de l'école de grammaire modèle ; alors il y aura place pour l'école d'art et de dessin, et pour installer le musée d'éducation d'une manière méthodique et appropriée.—En Angleterre un acte du parlement fut passé il y a quelques années, qui autorisait la corporation de chaque cité et de chaque ville dans le Royaume-Uni, à établir un musée provincial ; et à l'heure qu'il est ces musées locaux vont se multipliant dans toutes les directions, et il sont considérés comme des agents puissants sinon directs pour donner de l'élan à l'éducation populaire, tout en ayant l'utilité d'un agrément pour la société.

Durant mon voyage récent en Europe, l'importance de considérer les objets d'art comme une des bases principales de notre musée d'éducation, et comme un élément essentiel à l'école d'art et de dessin, me fut fortement démontrée tant par ce que je vis que par les opinions et les conseils d'hommes instruits et pratiques. Le Col. Lefroy (mieux connu en Canada comme Capt. Lefroy) m'adressa une lettre très intéressante et très bien écrite à ce sujet : j'en extrais le paragraphe suivant :

“ Lorsque je vous suggérai l’achat d’empreintes de statuaire, et de peintures d’échantillon pour l’école normale, je le fis sur le principe que ce qui est chaque année reconnu en Angleterre comme un élément nouveau de l’éducation populaire, ne saurait être indigne d’éveiller l’attention en Canada—que si nous trouvons que le goût des arts, là où il y a toujours eu tant de facilités de le cultiver, est cependant encore si négligé dans le pays, que nous sommes forcés de faire des efforts systématiques pour le perfectionner, à plus forte raison requiert-il et mérite-t-il l’encouragement public d’une société qui ne possède pas encore de facilités de ce genre. De fait, personne ne peut nier qu’en Amérique il y a universellement absence déplorable de ce goût qui élève l’intelligence et donne de la dignité au peuple et répand sur la vie une source de plaisirs des plus purs. L’école normale occupe aujourd’hui une position qui n’a pas de parallèle sous le rapport des avantages qu’elle possède pour l’introduction d’un meilleur ordre de choses. Non-seulement il y a une classe nombreuse de la société qui subit son influence, et qui reçoit son cachet moral et mental, mais cette classe est par dessus tout celle qui probablement réussit le mieux à former l’esprit des autres. Le clergé même d’un pays est obligé jusqu’à un certain point de céder le pas au maître d’école chaque fois qu’il est question du privilège et de la responsabilité de former le caractère et de guider le jugement du peuple—tant celui des parents que celui des enfants. Pendant plusieurs années au moins, je suppose que les instituteurs fréquenteront votre institution—mais ce n’est pas tout. Située comme elle l’est dans un grand centre, offrant des attraits aux visiteurs, ouverte au public de la manière la plus libérale, —des objets d’arts qui y seraient collectionnés, donneraient évidemment l’idée d’une collection publique, et sans compromettre leur utilité ils auraient indirectement l’effet d’instruire des classes de personnes sur lesquelles l’école normale n’a pas de contrôle. Je pourrais démontrer par les raisonnements les plus convaincants que les dépenses qu’entraînerait le plan que je suggère seraient très modérées.”

Le Comte d’Elgin ne m’a non seulement accordé la faveur de ses conseils, mais plus tard il m’adressa (avec une lettre affectionnée et pleine de suggestions) un pamphlet contenant une copie d’une adresse prononcée à Glasgow, en Janvier, 1855, par C. H. Wilson, écr., “sur la formation de musées provinciaux et de collections d’ouvrages d’art.” M. Wilson dit :

“ Il n’y a pas de difficulté à donner suite à cette idée. Les musées d’Europe en fournissent les moyens ; on peut se procurer des empreintes des grands hommes de presque chaque siècle, à un prix qui permet de former une pareille collection, et la jeunesse en se rendant à ses classes pourrait passer à travers une avenue d’images des grands, des savants et des bienfaiteurs de l’humanité. Les étudiants qui étudient l’histoire, pourraient trouver dans la Dactyliotheque de leur collège, chaque page illustrée par les anciens eux-mêmes—l’histoire Grecque par les Grecs, l’histoire Romaine par les Romains. Les armes, les habillements, les instruments, les ustensiles, en un mot chaque chose dont la lecture est considérée importante dans nos maisons d’éducation pourront devenir aussi familiers

aux yeux des élèves que la description l'est dans leur esprit, et ceci sans difficulté, et à un prix absolument nominal comparé aux avantages qui en découlent. Tandis que les étudiants pourraient se former des idées plus vraies sur tous ces sujets, le goût et cette appréciation des arts qui devraient toujours marcher avec la civilisation, remplaceraient l'absence des deux que nous sommes péniblement obligés d'admettre.

“ Quand il est question de musées, je n'ai pas de doute qu'on se forme de suite l'idée de marbres et de bronzes précieux, de peintures de prix des grands maîtres, et d'autres ouvrages d'art d'une rareté et d'une valeur semblables, et il peut se faire que cette manière d'envisager les musées empêche qu'il ne s'en forme, quand on songe que le prix de semblables collections est si considérable ; mais j'envisage le sujet d'une manière toute différente et au lieu d'y voir des dépenses auxquelles il serait impossible de faire face—je trouve qu'il y aurait moyen de se procurer une collection d'ouvrages d'art de la première qualité avec facilité et économie.

“ Il est désirable de conserver les ouvrages d'art originaux et précieux dans un grand musée central dans la métropole, et il semble raisonnable que le pouvoir et la richesse de la nation se réunissent principalement pour cette collection centrale, cependant les musées provinciaux devraient être munis d'empreintes de sculptures, et de copies de peintures, de modèles des bronzes, et de copies ou imitations d'autres ouvrages d'art qui pourraient être promptement faites par un corps d'artistes envoyés à cette fin dans les établissements du centre.

“ Au moyen des empreintes, toute la beauté de la forme de l'original est rendue avec une fidélité si parfaite qu'on peut bien les appeler sous tous les rapports, excepté sous celui de la matière, des doubles des originaux. Ce système a été suivi à Berlin ; et une suggestion que j'eus le plaisir de soumettre à la Société Royale Ecossaise des arts en 1836 a été complètement réalisée par M. D'Olfers, le directeur de la galerie à Berlin, qui avait eu la même idée, et qui a pu, au moyen de la libéralité de son gouvernement, former la plus parfaite collection d'empreintes au monde, illustrant toute l'histoire de l'art durant une période de trois mille ans. Par un procédé qu'il a eu la bonté de me décrire, ces empreintes sont devenues d'une nature durable, leur apparence a été bien améliorée, et leur ressemblance aux originaux est devenue plus frappante. Conservées dans une série de salles sans pareilles en beauté, elles sont installées par ordre chronologique, et forment certainement la collection la plus parfaite et la plus intéressante qui existe.

“ Le procédé électro-métallurgique au moyen duquel les statues et les autres ouvrages en métal peuvent être copiés pour des musées provinciaux d'une manière parfaitement satisfaisante, et à un prix bien modéré, est une autre méthode commode et économique de fournir des copies fidèles des beaux ouvrages d'art aux musées provinciaux.”

Une collection de semblables objets a une fois plus de valeur en Canada qu'elle n'en possède dans une cité ou dans une ville d'Europe, car là dans chaque

pays, les trésors de l'art abondent dans les palais royaux, dans les musées nationaux, et dans les maisons privées, qui sont tous ouverts au public avec beaucoup de libéralité. Et même là où les facilités de voyager sont si grandes, les musées publics si nombreux, et les différents pays si proches les uns des autres, beaucoup de voyageurs, non contents d'avoir vu et contemplé les originaux eux-mêmes, achètent des copies des plus célèbres peintures, et des empreintes, ou des copies sculptées ou en bronze des statues, des bustes, etc., les plus célèbres, pour satisfaire leurs goûts et orner leurs maisons. Mais en Canada, où il n'existe pas de semblables trésors des arts, où nous en sommes si éloignés, où il n'y a pas de richesses privées suffisantes pour en faire une collection quelconque, une série (quelque limitée qu'elle fût) de copies de ces peintures et de la statuaire, qui sont très intéressantes et très instructives dans les musées Européens, et avec lesquelles les instituteurs de nos écoles peuvent se familiariser et qui seraient accessibles au public, ne pourrait manquer d'être un moyen d'améliorer la société, tout en étant une source d'amusement pour un grand nombre de personnes dans le Haut-Canada.

Les copies des *peintures* que j'ai obtenues sont des échantillons des ouvrages des maîtres les plus célèbres des diverses écoles Italiennes, ainsi que des écoles Flamande, Hollandaise et Allemande. La collection des *gravures* est beaucoup plus considérable ; mais elles ne sont pas encore encadrées ou prêtes à être exposées. La collection de *sculpture* renferme les empreintes des statues les plus célèbres, anciennes et modernes, et les bustes des plus illustres des anciens Grecs et Romains, ainsi que des souverains, des hommes d'état, des philosophes, des littérateurs, des philanthropes, et des héros de la Grande-Bretagne et de la France. Il y a aussi une collection d'*empreintes d'architecture*, illustrant les différents styles d'architecture, et quelques-uns des ornements caractéristiques de l'architecture ancienne et moderne. Mais ces dernières ne sont pas encore exposées vu qu'il n'y aura d'appartement de prêt pour les recevoir que lorsque la bâtisse de l'école de grammaire aura été complétée. Et jusqu'à cette époque le reste de la collection ne saurait être ni installé ni vu avec avantage.

Une liste des principaux instruments, modèles, et objets collectionnés se trouve dans l'appendice annexé au présent rapport.

12. DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DU HAUT-CANADA.

Comme il existe des idées bien imparfaites, et en plusieurs cas, bien erronées sur la nature et les devoirs de ce département, il est bon une fois pour toutes de les indiquer en aussi peu de mots que possible.

Le Département a à s'occuper de l'instruction populaire de la campagne, embrassant les écoles communes ou élémentaires, et les écoles de grammaire ou classiques, mais non les universités ou les collèges, qui ne font des rapports que par courtoisie. Il y a d'inclus dans le département :

1. *Les bureaux d'éducation* à proprement parler, dans lesquels, sous la surintendance du surintendant en chef, les lois des écoles communes et des écoles de

grammaire sont administrées, les actes des écoles, les formules, les règlements, etc., envoyés aux écoles de la campagne (au nombre de 3,500) les informations de tout genre données, les appels décidés :—la correspondance seulement est de six à huit mille lettres par an, ou plus de six cents par mois, à part l'examen de tous les états et rapports locaux des finances, et la préparation du rapport général annuel.

2. *Le conseil de l'instruction publique*, qui fait toutes les nominations à l'école normale ou aux écoles modèles, qui donne et examine toutes les dépenses concernant leur établissement et leur soutien, qui fait tous les règlements pour l'école normale, les écoles de grammaire et les écoles communes, ainsi que pour les bibliothèques d'écoles publiques, et qui approuve les livres de texte pour les écoles et les livres pour les bibliothèques. Le surintendant en chef est chargé de préparer tous ces règlements, d'examiner tous ces livres et d'en faire rapport ; il a aussi la surveillance de l'école normale et des écoles modèles.

3. *L'école normale*, pour l'instruction spéciale des instituteurs, dont environ cent en sortent par année.

4. *L'École Commune Modèle*, limitée à 420 élèves, dans laquelle les étudiants-instituteurs de l'école normale apprennent les meilleures méthodes de l'organisation scolaire, de la classification, de l'enseignement et de la discipline.

5. *L'école de grammaire modèle*, qui sera composée d'élèves également distribués parmi toutes les municipalités du Haut-Canada, et qui est destinée à maintenir les mêmes rapports avec les écoles classiques de grammaire de la campagne que la présente école modèle maintient avec les écoles communes élémentaires, —à servir de règle et de modèle à suivre— et à leur former des instituteurs. La bâtisse pour l'école sera terminée dans quelques mois.

6. *Le dépôt de Cartes Géographiques et d'Instruments pour les Ecoles*, qui approvisionne toutes les écoles publiques de la campagne au prix coûtant. Le surintendant en chef donne aussi 100 pour 100 sur les sommes qui peuvent être transmises par les autorités municipales et scolaires pour en acheter pour leurs écoles. On se procure ici les meilleures cartes publiées dans la Grande Bretagne ou en Amérique, ainsi que des cartes en relief, ou des cartes soulevées, (préférées en France), des globes, des cartes, des collections, des instruments et apparatus, pour illustrer les lectures et les leçons de géographie, histoire naturelle, géologie, et minéralogie, mathématiques, chimie, mécanique, astronomie, et les autres branches de la physique, et de fait pour illustrer tous les sujets enseignés dans les écoles communes, les écoles de grammaire, les écoles modèles et l'école normale. Dans le but d'attirer l'attention publique sur ces facilités d'améliorer les écoles, j'ai cru à propos d'envoyer chacun des choix d'apparatus, de globes, de cartes géographiques à l'exposition provinciale. Le rapport sur l'exposition de l'an dernier se trouve dans l'appendice.

7. *Le Dépôt de Livres pour les Bibliothèques d'Ecoles Publiques* qui contient un choix de plus de 3,000 différents ouvrages, et plusieurs mille volumes.

Ces livres ne sont jamais donnés au prix coûtant à qui que ce soit, excepté aux autorités municipales et scolaires, avec un apportionnement par le surintendant en chef de 100 pour 100, sur toutes les sommes provenant de sources locales. Plus de 150,000 volumes ont déjà été envoyés de ce dépôt,—24,689 durant les derniers six mois. Dans le catalogue officiel pour les bibliothèques publiques, on a fait choix d'ouvrages illustrés, etc., pour servir de prix dans les écoles du Haut Canada. Il est alloué 100 pour 100 sur toutes les sommes au dessus de \$5 transmises au département pour l'achat de ces livres de prix.

8. *Un Musée d'Education*, contenant une grande collection de modèles d'école, d'apparatus, d'appareils, etc.,—environ 150 copies de peintures illustrant les ouvrages des grands maîtres des écoles de peinture italienne, flammande, hollandaise et allemande—des empreintes d'architecture,—et trois ou quatre cents empreintes de la sculpture grecque, romaine et moderne, statues et bustes de personnages et de caractères célèbres dans l'histoire ancienne et moderne. (Pour la liste, voir l'appendice.)

9. *Terrains environnant les Bâtisses* ; ils ne servent pas seulement d'ornement, mais de jardin de botanique ; les fleurs, les plantes et les arbustes sont étiquetés dans le but d'illustrer les lectures des élèves sur la physiologie végétale ainsi que les leçons de botanique ; on en recueille des échantillons, et on en fait usage pour l'analyse et l'illustration dans les écoles.

L'objet de la construction et des arrangements des édifices et des dépendances est de combiner le goût avec la nécessité et la commodité—de ne pas dépenser un denier pour de purs ornements, mais de donner de l'utilité à ces ornements—de convaincre toutes les classes de la société que cet établissement, le modèle de ce que doit être le système des écoles élémentaires et de grammaire de la campagne, le principal moyen de contribuer au bonheur du peuple, la base de notre civilisation nationale, ne devrait être inférieur à aucune autre institution dans le pays, sous le rapport de la précision, de la simplicité, de la perfection de ses détails, et de l'élégance chaste de son apparence, mais au contraire qu'il devrait être tel, qu'en le voyant il plût aux yeux et qu'en le contemplant il fit une bonne impression sur l'esprit. Je pense que l'influence de tout ce qui retombe dans le domaine d'un semblable établissement, identifié comme il l'est généralement avec le pays, et que le peuple peut à proprement parler appeler le sien, est très considérable ; et j'espère que dans un an encore nous serons en état de rendre l'établissement plus efficace et plus complet, et plus digne du pays sous tous les rapports.

13. OBSERVATIONS DIVERSES.

1. Dans mes deux derniers rapports annuels j'ai discuté au long les dispositions de la loi, et la nature de son administration relativement aux écoles séparées, et à l'instruction religieuse de la jeunesse. J'ai démontré que le droit de donner une instruction religieuse spéciale aux enfants et de voir à leur éducation religieuse appartient aux églises et aux parents, et non au gouvernement, ni à

qui que ce soit, payé à même les fonds publics. J'ai démontré que ce qu'ont de nouveau demandé certains défenseurs des écoles séparées, était incompatible avec ce qui a été accordé aux défenseurs des écoles dissidentes dans le Bas Canada, et avec ce qui est requis des syndics des écoles communes dans le Haut Canada, que c'était une violation des droits et des pouvoirs garantis aux municipalités par divers actes du parlement, et que c'était incompatible avec un système national d'instruction publique. Il est digne de remarque que bien que j'aie été personnellement attaqué, et bien que des attaques successives aient été faites contre le système scolaire, on n'a jamais répondu aux faits et aux autorités que je mis de l'avant dans mes rapports en question, qui font voir combien ces attaques sont fausses et sans fondement, et combien il est plus aisé de les répéter *ad nauseum*, que de répliquer à la défense, qui de fait n'était que celle de la justice, de la libéralité et de la nécessité des dispositions existantes de la loi. On me pardonnera donc de ne pas revenir sur ce sujet dans ce présent rapport, vu qu'il n'a pas été fait de nouvelles objections à la loi auxquelles je n'aie pas répondu et répliqué dans mes deux derniers rapports.

2. Quant au caractère chrétien de notre système scolaire, et quant à ses principes et à ses réglemens à l'égard de l'instruction religieuse spéciale, ses effets et son influence sur les mœurs de la jeunesse et sur les crimes, ce que j'en ai dit dans mes précédents rapports n'ayant pas été réfuté, il est inutile pour moi de le répéter. Il y eut néanmoins deux accusations de portées à ce sujet, qu'il est bon de ne pas passer sous silence. La première de ces accusations est qu'un grand nombre d'enfants dans les cités et dans les villes ne fréquentent pas les écoles ouvertes pour eux; mais de ce qu'un nombre de personnes ne profitent pas des avantages qu'elles ont d'envoyer leurs enfants à l'école, s'en suit-il que c'est la faute du système scolaire? Autant vaudrait dire que le climat et le sol de notre pays sont mauvais, parce qu'un grand nombre de personnes n'en retirent rien, mais au contraire ruinent leur santé par négligence et en commettant des excès, et vivent dans la pauvreté à cause de leur indolence et de leurs vices. Autant vaudrait dire que le système des églises et que le culte public sont défectueux, parce qu'un grand nombre de personnes pour qui ils sont établis n'en retirent rien. La négligence des enfants dans les cités et dans les villes, et même dans les campagnes, peut démontrer la nécessité de quelque réglemeut pénal pour les obliger à fréquenter l'école publique ou privée pendant une partie de l'année, mais n'est pas un argument contre le système scolaire, ou contre les écoles publiques, à moins qu'on ne prouve, (ce qu'on ne prétend pas,) qu'elles ne suffisent pas pour l'éducation de tous les enfants de ces municipalités.

3. Maintenant quant au crime, et à sa prétendue augmentation dans nos cités et dans nos villes, et à la responsabilité de nos écoles communes à cet égard, il suffira de répondre qu'on n'en a pas donné la preuve, qu'on n'a même pas essayé de démontrer que si le crime a été en augmentant, la cause en est due à nos écoles communes. Non! il n'a jamais été démontré que les jeunes délinquants de nos cités, de nos villes et de nos campagnes, fréquentaient nos écoles communes; au

contraire, chaque homme intelligent en ville ou à la campagne dans tout le Haut Canada, est témoin que précisément dans la proportion que les parents sont assidus à envoyer leurs enfants aux écoles, et que les enfants sont ponctuels et diligents, ces parents et ces enfants sont industrieux et exemplaires ; et que précisément dans la proportion que les enfants tournent le dos à l'école, et surtout s'il sont encouragés à le faire par leurs parents et par d'autres, ils sont paresseux, débauchés et vicieux. Il y a une augmentation d'églises, d'écoles de catéchisme, tant Protestantes que Catholiques Romaines dans nos cités et dans nos villes, ne pourrait-on pas tout aussi bien attribuer l'augmentation du nombre de jeunes délinquants à l'augmentation du nombre des églises et des instituteurs ? Mais si nous comparons les statistiques des crimes commis par les jeunes délinquants, si nous comparons les statistiques de l'ignorance dans la proportion de la population des cités du Haut-Canada, avec celles d'Angleterre ou de l'Italie, où il n'y a que des écoles de dénomination d'établies, nous ne tarderons pas à découvrir que nous avons fortement raison de nous féliciter plutôt que de nous plaindre de l'existence d'un système d'écoles publiques qui tend la main au pauvre tout en offrant les mêmes privilèges et les mêmes avantages à toutes les classes de la société.

Personne ne peut faire l'analyse des circonstances et de la nature de ces attaques isolées mais répétées contre nos écoles publiques et notre système scolaire, sans voir qu'elles découlent de la même source et qu'elles ont un objet commun : l'esprit de la bigoterie de secte contre le christianisme catholique—l'esprit du despotisme ecclésiastique contre la liberté publique et l'éducation générale—l'esprit d'égoïsme individuel contre le patriotisme public, contre le progrès de la nation.

Tandis que les rapports, généralement parlant, font voir une extension graduelle et un progrès dans notre système scolaire, dans tous ses détails et ses ramifications, qui surpassent tout ce que nous avons vu les années précédentes, ils servent en même temps à prouver la détermination des propriétaires et des locataires de maintenir inviolés leurs droits individuels et municipaux pour eux-mêmes et pour leurs propres enfants,—de propager et perpétuer ce système d'éducation nationale qui élèvera le Haut-Canada à la hauteur de sa mission, de son intelligence et de sa grandeur—et qui rendra les générations futures, orgueilleuses de leurs ancêtres. Avec la bénédiction de Dieu, je ne doute pas de ce résultat, et j'ai l'espoir que chaque lecteur de ce rapport, aussi bien que moi-même, contribuera à en hâter l'avènement.

J'ai l'honneur d'être

De votre Excellence,

Le très humble et obéissant serviteur,

E. RYERSON.

Bureau de l'Éducation,

Toronto, juillet 1857.

PARTIE II.—RAPPORT STATISTIQUE.

Pour l'année 1856.

SOMMAIRE.

LES ECOLES COMMUNES DU HAUT-CANADA.

TABLEAU A.—DENIERS—Sommes reçues et dépensées pour le soutien des ECOLES COMMUNES.

TABLEAU B.—ELEVÉS—Enfants fréquentant les ECOLES COMMUNES, et dans les différentes BRANCHES DE L'EDUCATION DES ECOLES COMMUNES.

TABLEAU C.—INSTITUTEURS—Nombre, CROYANCES RELIGIEUSES, CERTIFICATS et SALAIRES des instituteurs d'écoles communes.

TABLEAU D.—ECOLES—Nombre d'ECOLES COMMUNES, MAISONS D'ECOLE; VISITES D'ECOLE; LECTURES; et TEMPS PENDANT LEQUEL les ECOLES COMMUNES ONT ÉTÉ TENUES OUVERTES.

TABLEAU E.—LIVRES, INSTRUMENTS et INSTRUCTION RELIGIEUSE dans les écoles communes.

TABLEAU F.—LES ECOLES CATHOLIQUES ROMAINES SÉPARÉES.

LES ECOLES DE GRAMMAIRE DU HAUT-CANADA.

TABLEAU G.—DENIERS—Sommes reçues et dépensées pour le soutien des ECOLES DE GRAMMAIRE; NOMS DES PRINCIPAUX MAÎTRES.

TABLEAU H.—ELEVÉS—Nombres d'élèves dans les différentes BRANCHES D'EDUCATION D'ECOLE DE GRAMMAIRE.

TABLEAU I.—LIVRES DE TEXTE, et INSTRUCTION RELIGIEUSE dans les écoles de grammaire.

L'ECOLE NORMALE DU HAUT-CANADA.

TABLEAU K.—ÉTUDIANTS—Leurs certificats, résidences et dénominations religieuses. RECETTES et DÉPENSES pour l'année.

LES AUTRES INSTITUTIONS D'EDUCATION DANS LE HAUT-CANADA.

TABLEAU L.—COLLEGES, ACADEMIES, et ECOLES PRIVÉES; leurs ÉLEVÉS et DENIERS.

LES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES GRATUITES DU HAUT-CANADA.

TABLEAU M.—DENIERS—NOMBRE DE VOLUMES ET INFORMATIONS DIVERSES. AUTRES BIBLIOTHÈQUES.

LES ECOLES DE GRAMMAIRE ET COMMUNES DU HAUT-CANADA;

TABLEAU N.—CARTES ET INSTRUMENTS FOURNIS PAR LE DÉPARTEMENT D'EDUCATION.

LES INSTITUTEURS D'ECOLES COMMUNES EN RETRAITE DU HAUT-CANADA;

TABLEAU O.—NOMS D'INSTITUTEURS; LEURS PENSIONS ET REMARQUES.

OCTROIS LEGISLATIFS POUR LES ECOLES ET TAXE LOCALE DU HAUT-CANADA:

TABLEAU P.—Distribution des OCTROIS LEGISLATIFS pour les ECOLES par le DÉPARTEMENT DE L'EDUCATION, et aperçu des sommes prélevées comme ÉQUIVALENT A ICBUX, et autres DENIERS prélevés pour les ECOLES DE GRAMMAIRE ET COMMUNES.

RESUME EDUCATIONNEL DU HAUT-CANADA, POUR L'ANNÉE 1856:

TABLEAU Q.—Nombre total des ECOLES et des ÉLEVÉS—DENIERS dépensés pour les fins d'éducation.

DIVERS ARTICLES:

TABLEAU R.—SOMMAIRE STATISTIQUE du PROGRÈS de L'EDUCATION dans le HAUT-CANADA, durant les années 1842 à '56.

TABLEAU S.—Les ALLOCATIONS aux ECOLES de GRAMMAIRE, COMMUNES et PAUVRES du Haut-Canada.

TABLEAU T.—RESUME des COMPTES du DÉPARTEMENT DE L'EDUCATION pour l'année.

PARTIE II.—Tableau A.—(Continuation.)

LES ÉCOLES COMMUNES DU

VILLES, MUNICIPALITÉS, DE VILLES, ET VILLAGES.	RECETTES.						Recette totale pour les écoles communes 1856.
	DES OCTROIS LEGISLATIFS.		DE SOURCES LOCALES.				
	Pour salaires des instituteurs	Pour cartes et instruments	Cotisation municipale des écoles,	Cotisation d'écoles des syndics.	Contribu- tion impo- sée sur les enfants par les syndics.	Balances et autres sources.	
<i>Villes.</i>	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.
Bolleville.....	208 1 7	3 15 0	662 10 10	900 19 9	1835 7 2
Brantford.....	132 13 9	5 0 0	501 13 6	298 6 9	374 12 9	1312 6 9
Brockville.....	123 13 0	2 10 0	811 5 0	18 6 4	1053 7 2	2004 1 6
Chatham.....	92 19 6	9 16 8	980 0 0	146 17 6	62 16 7	1292 10 3
Cobourg.....	88 17 10	2 1 8	350 0 0	192 19 3	92 4 5	726 3 2
Cornwall.....	44 0 0	3 0 0	100 0 0	170 0 0	317 0 0
Dundas.....	85 9 5	150 0 0	86 10 0	145 0 0	406 19 5
Goderich.....	64 15 0	61 19 6	553 15 0	2 13 2	109 0 11	792 3 7
Guclph.....	127 1 0	6 19 2	743 6 1	106 13 0	150 10 9	1134 10 0
Niagara.....	107 0 5	214 4 0	83 2 4	40 12 5	453 19 8
Paris.....	64 8 0	643 5 11	62 7 6	770 1 5
Perth.....	55 15 0	522 18 2	101 16 3	811 18 5	1492 7 10
Peterboro'.....	78 9 2	250 0 0	358 2 2	992 3 9	1678 15 1
Pictou.....	51 13 1	180 0 0	80 0 0	40 14 1	352 7 2
Port Hope.....	101 15 0	28 1 2	241 15 7	168 3 10	134 16 4	674 11 11
Prescott.....	105 4 0	3 2 6	100 0 0	138 1 3	415 7 9
St. Catharines.....	123 4 1	769 0 0	155 7 8	23 9 8	1007 1 5
Whitby.....	46 19 9	30 4 4	700 0 0	141 1 7	276 19 6	1195 5 2
Total.....	1707 0 1	156 10 0	8473 14 7	2073 1 1	5510 14 0	17920 19 9
<i>Municipalités de ville.</i>							
Amherstburgh.....	89 18 0	1 5 0	175 0 0	53 8 9	205 17 5	525 9 2
Barrie.....	52 17 8	1 6 7	200 0 0	15 0 0	46 5 10	24 3 7	339 13 8
Simcoe.....	48 2 0	234 0 0	50 0 0	73 4 10	405 6 10
Woodstock.....	66 12 0	460 0 0	166 2 10	543 6 0	1236 1 7
Total.....	257 9 8	2 11 7	1069 0 0	15 0 0	315 17 5	846 12 7	2506 11 3
<i>Villages incorporés.</i>							
Borlin.....	34 0 0	243 19 3	4 19 7	282 19 7
Bowmanville.....	50 17 6	200 0 0	92 10 0	1380 1 4	1723 8 10
Brampton.....	33 12 9	519 3 9	133 10 2	679 6 8
Caledonia.....	24 4 9	285 0 0	77 18 3	2 6 11	389 9 11
Chippewa.....	31 14 7	2 10 0	290 17 11	36 4 2	64 3 9	397 10 5
Galt.....	46 5 0	2 15 0	453 1 4	10 9 7	3888 18 0	4398 2 6
Ingersoll.....	33 17 2	5 0 0	140 18 10	93 7 11	168 18 10	1076 6 9
Napanee.....	24 12 0	150 0 0	55 8 11	41 18 3	280 1 2
Oshawa.....	30 10 9	330 0 0	42 6 7	1688 14 6	1906 12 1
Preston.....	29 10 5	3 19 9	130 0 0	65 16 11	119 19 0	546 5 8
St. Mary's.....	39 17 4	25 0 0	275 0 0	353 13 5	15 3 11	717 15 11	1534 2 11
St. Thomas.....	30 10 7	120 0 0	9 9 5	45 8 9	62 17 8	263 6 0
Smith's Falls.....	30 13 6	15 5 5	80 13 6	21 16 5	271 10 8	497 10 6
Stratford.....	53 15 6	150 0 0	39 10 4	38 5 11	281 11 9
Thorold.....	33 6 0	33 6 0	112 3 0	10 19 6	130 14 6
Trenton.....	29 19 5	270 1 11	367 1 4
Windsor.....	25 1 4	7 0 3	125 0 0	157 1 7
Vienna.....	32 7 6	187 10 0	16 6 0	236 3 6
Yorkville.....
Total.....	631 16 11	85 11 11	4738 12 6	407 2 3	684 16 8	8568 7 6	15256 7 9
Total pour 1856.....	29569 1 0	1067 0 0	54526 15 9	135354 13 11	34906 4 1	33138 7 10	288922 2 7
Total pour 1855.....	24474 11 11	575 7 5	45123 17 2	109711 5 4	30807 1 8	20269 17 9	236952 1 3
Augmentation.....	5094 9 1	491 12 7	9402 18 7	25643 8 7	4159 2 5	6878 10 1	51970 1 4

HAUT-CANADA, 1856.

PARTIE II.—Tableau A.—(Continuation.)

DEPENSES.						
Payé pour salaires des instituteurs.	Payé pour cartes et instruments.	Payé pour sites et construction de maisons-d'école.	Payé pour loyers et réparation des maisons-d'école.	Payé pour livres d'écoles, papeterie, combustible et autres dépenses.	Dépenses totales pour les écoles communes 1856.	Balances.
£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.
837 12 10	7 10 0	43 8 11	371 0 0	1259 11 9	575 15 5
939 9 5	10 0 0	68 8 1	37 1 10	155 12 10	1210 12 2	101 14 7
580 2 0	5 0 0	1238 8 3	84 16 10	1908 7 1	95 14 5
619 17 11	19 13 3	12 10 0	77 10 0	82 4 1	811 15 3	460 15 0
512 1 6	4 3 3	48 0 0	7 13 6	78 7 6	650 5 9	75 17 5
203 1 8	6 0 0	5 11 6	54 5 4	268 18 6	48 2 0
280 0 0	17 17 6	84 1 0	381 18 6	85 0 11
379 16 5	123 18 11	59 15 7	166 12 5	717 3 4	75 0 3
571 10 7	26 12 6	259 5 8	155 0 1	59 13 8	1072 2 6	62 7 6
351 14 2	2 10 0	37 10 0	62 5 6	1453 19 8
413 10 0	200 0 0	62 0 0	724 2 6	424 2 6	45 18 11
659 7 6	7 7 6	654 3 11	24 15 3	146 13 3	492 7 10
620 0 0	73 13 2	37 1 1	730 14 3	948 0 10
289 18 9	15 17 9	46 10 8	352 7 2
483 7 1	56 2 3	15 0 0	46 15 8	25 0 0	626 5 0	48 0 11
205 7 0	6 5 0	19 1 2	15 0 5	335 13 7	79 14 2
691 13 4	25 17 2	55 1 5	126 18 3	899 10 2	107 11 3
424 18 11	60 8 7	353 1 4	107 10 8	247 5 8	1195 5 2
9150 9 1	358 18 5	2871 4 9	912 7 6	1708 0 5	15091 0 2	2820 19 7
335 0 0	2 10 0	187 10 2	525 9 2
183 8 8	2 13 2	29 5 4	6 10 0	31 18 3	253 15 5	85 18 3
225 18 3	20 0 0	8 0 7	50 18 5	304 17 3	100 9 7
515 0 0	43 5 2	340 10 1	923 15 3	307 6 4
1289 6 11	25 3 2	29 5 4	57 15 9	611 5 11	2012 17 1	493 14 2
211 5 0	23 0 0	38 6 5	274 11 5	8 8 2
342 0 0	1290 0 0	22 10 0	23 0 0	1677 10 0	45 18 10
258 5 0	348 11 4	14 18 10	57 11 6	679 6 8	16 4 8
271 17 1	61 19 5	10 19 7	23 9 7	373 5 8
193 15 0	5 0 0	121 10 10	24 15 10	30 3 3	375 2 11	22 7 6
499 13 4	43 3 0	3764 18 11	28 0 9	48 9 9	4394 5 9	3 10 9
380 3 4	5 10 0	6 10 0	2 18 5	681 5 0	1076 6 9
166 10 7	10 0 0	2 17 6	16 15 7	83 17 6	280 1 2
118 15 0	1046 15 3	31 1 0	22 0 0	45 4 9	1263 16 0	641 16 1
303 17 6	5 1 3	109 2 1	16 15 0	27 8 10	462 4 8	87 1 0
162 8 2	7 17 5	8 17 6	179 3 1
346 13 4	50 0 0	1019 13 4	1436 6 8	97 16 8
160 0 0	48 8 9	40 1 3	10 10 0	268 6 0
290 4 1	89 8 0	4 14 0	53 13 5	487 19 6
206 17 10	14 13 7	221 11 5	60 0 4
137 12 4	18 3 8	150 16 0	38 18 8
190 12 6	77 11 3	26 17 7	5 0 0	5 0 0
116 10 0	14 0 5	18 9 5	148 19 10	8 1 9
197 10 0	24 4 1	221 14 1	14 9 6
4574 10 1	277 0 1	6800 11 7	299 10 6	2245 7 8	14206 8 11	1069 18 10
104920 16 9	2440 5 6	42807 9 1	10196 16 6	19162 2 11	269527 10 9	19394 11 10
170027 7 6	2064 7 8	34272 11 7	5020 10 10	12533 7 1	224818 13 3	12133 8 0
24893 9 3	375 18 3	8534 17 6	4275 16 8	6028 15 10	44708 17 6	7261 3 10

PARTIE II.—Tableau B.—(Continuation.)

LES ÉCOLES COMMUNES DU

ELEVES FREQUENTANT LES

VILLES, MUNICIPALITES DE VILLES ET VILLAGES.	Elevés entre 5 et 16 ans.											
	Elevés d'autres ages.	No. total d'enfants fréquentant les écoles.	Garçons.	Filles.	Enfants pauvres.	No. d'enfants fréquentant les écoles moins de 20 jours pendant l'année.	No. d'enfants fréquentant les écoles entre 20 et 50 jours pendant l'année.	No. d'enfants fréquentant les écoles entre 50 et 100 jours pendant l'année.	No. d'enfants fréquentant les écoles entre 100 et 150 jours pendant l'année.	No. d'enfants fréquentant les écoles entre 150 et 200 jours pendant l'année.	No. d'enfants fréquentant les écoles entre 200 et l'année entière.	
<i>Villes.</i>												
Bellefleur.....	1153	45	1108	698	500	25	81	81	233	255	162	386
Brantford.....	1001	51	1052	493	562	91	46	87	124	116	107	485
Brockville.....	801	49	850	447	403	4	4	4	48	100	25	5
Chatham.....	582	8	590	343	247	17	20	67	114	110	120	159
Cobourg.....	524	3	527	323	209	38	20	71	101	87	101	108
Cornwall.....	344	29	373	244	129	34	22	43	91	96	56	65
Dundas.....	230	1	231	170	60	52	1	6	30	35	45	80
Goderich.....	588	1	589	323	266	48	99	141	144	93	64	64
Guelp.....	732	22	754	407	347	14	55	143	148	23	13	13
Niagara.....	407	31	438	268	200	65	24	67	131	84	104	118
Paris.....	641	27	668	378	290	21	32	62	125	118	89	20
Perth.....	802	7	809	448	163	3	27	35	55	76	76	113
Peterboro.....	488	10	498	281	217	21	1	10	20	60	39	106
Pictou.....	310	16	326	183	143	21	1	10	20	60	39	106
Port Hope.....	515	80	595	340	240	24	27	93	171	107	111	86
Prescott.....	370	27	397	232	165	62	14	50	86	81	84	82
St. Catharines.....	627	10	637	271	266	8	30	65	65	50	45	35
Whitby.....	491	30	521	296	225	11	18	32	79	153	127	102
Total.....	10006	454	10460	5849	4701	504	451	1009	1742	1335	1507	2116
<i>Municipalités de villes.</i>												
Amherstburgh.....	321	5	326	162	168	24	16	19	44	63	52	142
Barrie.....	243	132	375	200	173	12	61	83	72	73	49	33
Simcoe.....	302	80	382	198	193	74	98	113	57	37	12	12
Woodstock.....	300	45	345	443	400	72	116	160	160	186	186	182
Total.....	1664	275	1939	1005	934	108	146	316	370	350	324	309
<i>Villages incorporés.</i>												
Berlin.....	376	1	377	205	170	1	93	50	45	62	67	58
Bowmanville.....	437	9	446	250	196	10	44	58	112	65	93	69
Brampton.....	312	2	314	150	164	16	12	23	23	55	77	85
Caledonia.....	353	14	367	218	129	15	50	84	84	39	47	25
Chippewa.....	240	35	275	153	120	13	39	47	63	39	47	38
Galt.....	644	30	674	352	321	10	102	111	95	100	266	266
Ingersoll.....	250	10	260	156	104	10	40	70	60	60	30	30
Napanee.....	293	18	308	183	123	6	62	85	87	71	11	2
Oshawa.....	150	20	170	70	100	12	12	12	12	12	12	12
Preston.....	170	35	205	107	107	1	15	20	20	53	95	95
St. Mary's.....	314	64	378	166	212	45	61	106	124	34	16	16
St. Thomas.....	400	8	408	224	184	46	8	27	87	90	85	111
Smith's Falls.....	150	2	152	92	59	8	9	19	30	32	19	33
Stratford.....	330	30	360	163	197	34	90	119	61	60	35	35
Thorold.....	243	5	248	169	84	10	32	49	87	34	25	22
Trenton.....	243	10	253	154	102	19	7	30	30	30	25	20
Windsor.....	300	3	303	166	137	27	0	107	30	21	16	16
Vienna.....	272	26	298	123	115	25	35	66	68	44	21	4
Yorkville.....	312	1	313	153	151	10	60	61	58	48	48	72
Total.....	5766	331	6097	3487	2310	168	500	966	1374	1137	891	1002
Grand Total.....	22709	2313	25022	13720	11375	4095	27707	49121	61239	45205	21666	24063
Total 1855.....	21129	1623	22752	12578	10218	3050	Not reported	last year	61239	45205	21666	24063
Augmentation.....	1638	691	2270	1142	1157	1036						
Diminution.....												

HAUT-CANADA, 1856.

PARTIE II.—Tableau B.—(Continuation.)

ÉCOLES COMMUNES.

NOMBRE DANS LES DIFFÉRENTES BRANCHES D'ÉDUCATION.	AUTRES RENSEIGNEMENTS.																				
	Lecture.																				
	1ère classe ou classe la plus basse.	2e classe ou la plus basse.	3e classe ou milieu.	4e classe ou plus haute.	5e classe ou la plus haute.	Arithmétique.	Grammaire.	Géographie.	Histoire.	Écriture.	Tenue des livres.	Mesurage.	Algèbre.	Géométrie.	Éléments de physique.	Musique vocale.	Dessin linéaire.	Autres études.	Par cent de population ne sachant ni lire ni écrire.	No. d'enfants fréquentant les écoles.	No. d'enfants dont la présence à l'école n'est pas constatée.
372	257	217	168	155	682	610	848	82	653	34	1	11	5	55	142	142	182	182	N.R.	110	
240	303	321	107	115	640	383	659	402	625	17	17	156	45	127	270	182	182	182	N.R.	400	
200	154	189	178	129	531	435	500	115	548	20	20	22	22	120	182	182	182	182	N.R.	608	
125	111	124	132	172	415	138	234	282	403	41	6	4	4	70	140	160	60	60	N.R.	60	
78	116	120	90	62	243	140	174	101	246	4	5	10	2	48	10	N.R.	10	N.R.		40	
53	97	39	89	62	190	143	166	92	213	80	6	17	30	30	N.R.	N.R.	N.R.	N.R.		84	
15	20	40	60	95	195	215	80	195	30	10	5	5	105	45	15	N.R.	393	34	N.R.	84	
127	153	157	110	48	600	132	309	44	309	0	3	3	62	300	60	125	N.R.	64	N.R.	64	
144	146	194	99	49	417	234	280	82	536	19	11	10	16	15	38	8	12	N.R.	230	188	
158	105	170	86	69	358	228	217	71	363	16	5	15	4	61	123	N.R.	123	N.R.		216	
207	86	154	119	102	363	160	305	32	361	10	14	14	8	84	205	N.R.	06	216	N.R.	06	
108	74	59	45	26	201	127	309	71	201	26	7	6	26	163	45	2	90	198	N.R.	198	
70	97	125	132	45	223	208	352	177	376	4	6	2	8	130	8	130	N.R.		408		
62	36	20	50	63	76	82	44	0	101	0	0	0	0	0	0	0	0	0	N.R.	5	
133	112	108	125	111	406	174	357	220	50	5	7	6	50	10	53	10	53	N.R.		188	
50	68	92	102	85	258	140	172	30	247	18	2	2	2	2	2	2	2	N.R.		247	
120	98	132	135	52	327	170	308	60	202	15	5	1	47	355	N.R.	N.R.	N.R.	N.R.		247	
101	110	92	104	430	171	229	78	430	17	14	5	215	223	335	19	N.R.	63	N.R.		63	
2377	2173	2409	1911	1870	5815	4027	5594	2276	5619	339	108	200	340	1231	1955	623	702	24	2112	1891	
52	74	34	87	20	105	87	92	129	9	4	8	4	4	4	4	4	4	4	N.R.	200	
105	67	93	58	50	153	115	147	248	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N.R.	364	
143	89	72	45	44	160	95	87	100	2	5	3	16	16	16	16	16	16	16	N.R.	60	
230	75	68	102	100	705	420	165	122	420	76	74	28	14	177	800	350	130	8	N.R.	60	
590	302	267	292	224	1123	657	431	150	895	38	78	51	21	103	800	350	134	18	624	47	
111	61	59	80	65	203	97	128	20	240	10	6	7	6	120	214	6	12	9	N.R.	271	
78	78	124	110	98	350	163	302	22	340	10	6	7	6	120	214	6	12	9	N.R.	271	
72	62	73	58	48	225	150	209	43	225	10	6	7	6	120	214	6	12	9	N.R.	16	
77	81	91	71	27	171	52	81	18	168	53	11	5	2	3	279	N.R.	30	20	N.R.	30	
32	59	78	61	124	200	140	21	104	6	14	10	4	3	3	3	N.R.	20	20	N.R.	20	
84	81	61	59	70	218	145	67	104	3	4	14	20	60	674	30	N.R.	300	300	N.R.	300	
40	45	60	60	55	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	N.R.	100	
58	86	46	76	41	378	39	38	10	370	4	8	16	16	16	16	16	16	16	N.R.	488	
30	80	25	40	25	30	40	40	0	25	0	25	0	0	46	25	25	25	25	N.R.	170	

PARTIE II.—Tableau C.

LES ECOLES COMMUNES DU

COMTES.	INSTITUTEURS DES																
	TOTAL.		CROYANCES RELIGIEUSES.														
	Instituteurs des écoles communes.	Hommes.	Femmes.	Eglise d'Angleterre.	Catholiques Romains.	Presbytériens.	Méthodistes.	Baptistes.	Congrégationalistes.	Luthériens.	Quakers.	Chrétiens et Disciples.	Rapports Protestants.	Unitériens.	Universitaires.	Autres croyances.	Non rapportés
<i>Comtés.</i>																	
Glengarry	61	40	24	2	24	34	2	1									1
Stormont	62	30	32	17	10	20	8										5
Dundas	73	36	37	23	7	17	21	1	1								2
Prescott	52	25	27	5	12	18	11	1									2
Russell	18	10	8	6			8	4									
Carlton	81	71	10	18	18	13	9	5				2	2				8
Grenville	82	49	39	20	9	17	33	3									1
Leeds	136	75	61	39	9	23	60	4	1								5
Lanark	103	77	31	21	10	30	19	15	5			2					5
Renfrew	43	23	15	8	8	12	4										5
Frontenac	79	36	43	22	16	2	31	2	1								5
Addington	73	53	25	21	6	9	41					1					
Leimox	42	24	18	10	9	2	12										
Prince Edouard	87	68	10	21	11	6	49										
Hastings	133	77	56	17	23	5	71	5	2		1	1	2	1			3
Northumberland	113	69	44	16	12	23	38	11	1		4	1	2	1			5
Durham	89	82	7	29	1	32	11	6	1		1	1					2
Peterborough	52	43	9	6	5	10	13	3	2	1	1						2
Victoria	55	46	9	13	5	12	9	3	2	1	1	1	2	1			6
Ontario	93	83	10	20	2	33	23	6	3	1	1	1	1	1			3
York	149	115	25	16	14	50	35	10	13	1	1						6
Peel	70	71	5	10	6	21	24	2	3	1	1						6
Simcoe	110	81	29	20	13	17	31	6	3			4	1	1			3
Halton	58	49	10	8	1	24	25	10									
Wentworth	75	55	20	10	2	20	20	2				1					2
Brant	65	62	13	10	1	21	23	2	5	1			1	1			
Lincoln	71	56	15	15		13	35	2			2	2		2			
Wolland	87	56	31	15	1	20	31	8	6					1			2
Haldimand	85	58	27	12	8	23	21	4	5	1	1						3
Norfolk	103	78	30	8	1	16	45	37	1								5
Oxford	110	98	18	11	5	41	45	7	3	1			1	1			1
Waterloo	81	78	3	10	15	26	18	9	2			2					
Wellington	79	66	13	11	13	10	25	8									6
Grey	75	56	19	10	1	13	21	6									
Perrh	54	46	8	11	3	10	20	2	1		1						10
Huron	72	61	11	9	12	10	35		1								
Bruce	19	12	7			5	8		1								3
Middlesex	145	117	28	23	2	47	26	13	2			18					4
Elgin	112	82	30	8	1	33	49	12	6	1							1
Kent	79	63	16	16	15	11	22	5	5								2
Lambton	79	54	25	11		31	16	7	1	1			1	1			5
Essex	52	40	12	8	25	4	9	3	1	1							1
Total	3384	2405	919	628	348	825	1051	214	78	11	9	17	41	8	14	43	97
<i>Cités.</i>																	
Toronto	52	17	35	10	16	7	3		3								12
Hamilton	30	9	21	6	5	14	3		2								
Kingston	18	10	8	6	6		2										4
London	14	7	7	2	2	3	6	1	1								
Ottawa	22	17	5	3	13	4	2										
Total	130	60	76	27	42	28	15	1	6								16

HAUT CANADA, 1856.

PARTIE II.—Tableau C.

ECOLE COMMUNES.	FORMES A														CERTIFICATS.		MOYENNE DES SALAIRES ANNUELS.						
	L'école Normale.		Autres Instituts.		Total ayant des certificats.		Bureau de comté.		Certificats provinciaux.		Non classifiés.		No. d'écoles où l'instituteur a été changé durant l'année.		No. d'écoles ayant plus d'un instituteur.		MOYENNE DES SALAIRES ANNUELS.						
	Total.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Première classe.	Seconde classe.	Troisième classe.	Non classifiés.	Certificats annuels.	Plus haut salaire payé.	Plus bas salaire payé à l'instituteur.	Instituteur avec pension.	Instituteur sans pension.	Instituteur avec pension.	Instituteur sans pension.	Plus haut salaire payé.	Plus bas salaire payé à l'instituteur.	Instituteur avec pension.	Instituteur sans pension.	Instituteur avec pension.	Instituteur sans pension.	
3	1	2	6	64	62	2	8	48	6	2	3	100	0	33	15	34	10	51	0	24	0	26	5
2	2	1	1	63	62	3	21	35	35	1	1	90	0	42	0	40	10	55	0	20	17	30	0
2	1	1	1	53	52	15	16	30	30	2	2	160	0	28	16	41	0	44	10	28	0	44	3
2	3	3	1	52	52	15	6	24	24	1	1	72	0	24	15	37	0	56	5	10	10	32	3
3	2	1	2	75	75	10	3	5	5	3	3	80	0	25	10	31	5	55	0	23	10	40	0
2	2	1	2	17	17	4	7	21	21	1	1	80	0	37	10	29	0	46	18	17	0	36	0
3	2	1	3	33	33	10	40	40	40	2	2	110	0	39	0	41	0	60	0	29	10	42	9
1	7	4	3	134	134	10	45	38	2	2	10	120	0	34	0	40	0	47	12	81	2	32	15
2	2	2	3	106	106	10	30	32	59	2	2	105	0	33	10	42	0	51	3	29	0	34	10
1	1	1	4	41	41	9	3	9	9	1	1	81	5	35	0	30	10	61	0	33	16	34	0
3	1	1	2	71	71	15	44	44	9	0	0	100	0	30	0	40	0	53	7	20	0	32	13
5	4	1	7	73	73	11	15	54	7	6	1	135	0	25	10	35	0	62	8	23	5	39	0
3	1	1	2	47	47	2	1	7	7	1	1	82	0	32	0	39	12	61	0	23	10	38	5
1	1	1	1	87	87	4	7	53	33	3	3	95	0	43	10	45	13	72	10	30	10	40	0
4	3	1	1	130	130	25	52	33	33	2	2	145	10	31	10	40	15	50	0	31	0	47	10
13	11	2	1	111	111	6	70	44	44	2	2	100	0	33	0	30	5	75	0	29	7	45	10
0	6	4	2	79	79	8	45	25	13			93	10	41	0	40	0	65	3	25	0	51	0
0	0	0	3	48	48	3	3	16	16			120	0	37	10	25	0	60	10	16	5	45	0
8	5	3	3	55	55	5	20	20	20			100	0	30	15	23	10	50	10	23	10	50	10
16	9	7	12	111	111	11	31	28	50	2	2	104	0	32	0	35	6	53	0	20	15	48	17
20	10	10	13	121	121	13	31	28	50	2	2	145	6	48	0	53	10	85	0	32	0	56	0
14	7	7	11	75	75	9	9	44	17	1	1	105	0	36	0	43	15	75	10	39	10	56	0
12	8	4	5	36	36	7	36	22	7	24	1	111	2	125	0	50	0	65	0	20	5	50	10
15	6	9	6	69	69	15	33	33	7	6		125	0	38	10	46	5	75	0	39	10	48	0
6	3	2	4	65	65	4	13	41	21			100	0	35	6	72	10	20	15	40	0	40	0
14	9	5	4	71	71	13	35	34	18			120	0	40	10	50	0	78	14	35	10	59	10
11	6	5	4	85	85	6	20	34	13			105	0	43	10	50	0	86	10	35	0	50	0
10	11	8	7	106	106	15	43	48	2			105	0	42	10	45	10	87	0	32	0	48	15
9	6	3	3	112	112	14	6	45	15	13		120	0	41	10	50	0	92	13	39	0	50	10
13	11	2	2	68	68	2	14	77	21	4		120	0	41	10	78	15	87	15	37	3	51	0
10	9	0	3	70	70	6	43	25	13			107	0	30	10	30	10	81	11	39	0	51	11
11	6	5	3	68	68	11	4	33	35			110	0	33	10	42	0	70	10	25	0	48	6
6	6	2	3	75	75	3	12	30	12			98	0	36	0	73	0	75	0	32	0	52	10
8	6	2	3	71	71	10	30	31	1			85	0	25	10								

PARTIE II.—Tableau E.

LES ÉCOLES COMMUNES DU

NOMBRE D'ÉCOLES SE SERVANT

COMTES.	NOMBRE D'ÉCOLES SE SERVANT																
	No. d'écoles dont il est fait rapport.	Écoles ouvertes et fermées avec prières.		Écoles se servant de la Bible et du Testament.		Readers.	ARITHMÉTIQUES.		GRAMMAIRES.			GÉOGRA-					
	Nationaux.	Anglais.	Divers.	Nationales.	Walkingham.	Thomson.	Diverses.	Nationales et de Sullivan.	Lennie.	Kirkham.	Diverses.	Sullivan et Nationales.	Morse.				
<i>Comtés.</i>																	
Glengarry.....	59	25	17	53	4	2	49	6	2	3	30	46	5	46			
Stormont.....	61	18	20	50	2	2	34	6	10	11	11	29	48	30			
Dundas.....	70	23	27	62	5	3	59	6	3	2	15	35	65	32			
Prescott.....	49	18	24	35	4		36	8	3		11	37	1	42			
Russell.....	16	10	12	14	1		13	1		1	11	2	1	8			
Carleton.....	93	25	19	83	11		51	81	2	2	5	3	60	1	53		
Grenville.....	84	33	52	53	3		65	8	9	2	2	9	20	15	32		
Leeds.....	131	30	50	121	2		125	4	1	1	1	9	95	16	72		
Lennox.....	107	40	45	81	3		70	14	3		4	102	51	11	61		
Renfrew.....	43	15	18	35	1		35	2	3	5	2	31	1	1	30		
Frontenac.....	80	23	54	72	0		71	6	1	1	2	72	34	3	34		
Addington.....	63	16	30	52	7		58	8	1	2	45	63	44	7	26		
Lennox.....	45	12	24	36	3		25	8	1	2	12	33	16	1	35		
Prince Edward.....	89	12	26	72	1		25	3	2	2	7	11	1	62	3	82	
Hastings.....	150	28	60	120	0		120	5	2	2	3	20	126	87	10	18	94
Northumberland.....	115	23	56	79	2		106	11	1	3	11	121	3	8	89		
Durham.....	91	21	68	73	3		87	4	3	3	14	82	34	6	16	60	
Peterborough.....	51	10	29	46	2		49	1		1	1	22	1	1	34		
Victoria.....	53	13	30	45	3		43	5	3	1	4	6	23	2	20		
Ontario.....	96	27	59	70	8		93	11	1	2	11	90	2	8	86		
York.....	137	56	72	120	7		131	6		1	3	7	8	22	80		
Peel.....	73	37	65	71	1		70	2	2	5	6	61	18	3	74		
Simcoe.....	106	20	75	100	0		95	13	4	4	9	105	2	3	18	89	
Halton.....	67	25	33	50	3		45	1	1	2	26	8	31	3	4	45	
Wentworth.....	73	16	50	63	0		61	7	2	3	16	37	18	0	19	63	
Brant.....	62	8	30	51	6		57	6	1	1	12	12	32	1	10	67	
Lincoln.....	70	15	39	68	1		68	1	1	11		26	61	4	4	69	
Welland.....	81	26	39	72	1		73	2	3	7	10	2	34	1	7	82	
Haldimand.....	79	12	30	74	1		72	1	4	6	55	1	33	2	7	58	
Norfolk.....	100	15	54	91	1		91	1	1	2	2	4	56	1	57		
Oxford.....	109	31	65	102	5		100	15	3	5	12	80	21	4	10	90	
Waterloo.....	80	24	36	69	2		71	1	4	3	17	1	16	2	60		
Wellington.....	83	23	54	71	5		74	0	1	9	10	3	9	4	0	65	
Gray.....	69	26	42	64	8		68	7	2	4	46	14	4	3	14	69	
Perth.....	58	16	29	48	3		52	2	2	1	35	7	1	2	5	46	
Huron.....	78	23	53	68	1		71	2	5	9	10	14	1	1	7	68	
Bruce.....	24	8	11	22	1		19	1	1	1	18	1	1	1	3	12	
Middlesex.....	137	39	101	135	1		131	1	1	8	8	115	1	4	6	79	
Elgin.....	112	19	45	98	1		109	10	1	2	30	20	1	1	8	88	
Kent.....	74	20	23	66	2		70	1	4	3	50	2	2	6	67		
Lambton.....	76	16	42	69	1		64	1	6	2	42	11	1	1	65		
Essex.....	50	23	20	50	2		57	1	6	2	42	11	1	10	26		
Total.....	3320	928	1768	2924	123	103	2860	228	91	150	728	1600	901	96	305	2400	
<i>Cités.</i>																	
Toronto.....	14	14	14	14			14			14		14		14	14	14	
Hamilton.....	7	7	7	7			7			7		7		7	7	7	
Kingston.....	10	11	11	9		2	8		1	2	5	2		2	3	2	
London.....	2	2	2	2		2	2		0	2	2	2		2	2	2	
Ottawa.....	19	9	9	16		4	15		4	13	2	2		4	3	8	
Total.....	52	34	34	47		6	46		17	20	18	26		31	22	26	

HAUT CANADA, 1856.

PARTIE II.—Tableau E.

DE LIVRES ET INSTRUMENTS.

PHIES.	LIVRES D'APPELLATION.				HISTOIRES.			TENUE des livres.		MESURAGE.	ALGÈBRES.		GÉOMÉTRIQUES.		AUTRES LIVRES.		INSTRUMENTS.							
	Olney.	Diverses.	Mavor.	Canada.	Sullivan et Nationaux.	Divers.	D'Angleterre.	Grecque et Romaine.	Canada.	Diverses.	Nationale.	Diverses.	National.	Divers.	Bridce.	Diverses.	Euclide.	Diverses.	Physique.	Musique.	Autres livres.	Cartes.	Tableaux de démonstration.	Instrument d'Holbrook.
3	11	16	43	19	11	3	8	2	10	5	20	3	7	5	12	19	2	2	31	41	13	41	13	5
10	23	31	60	6	15	7	2	14	6	12	4	3	8	8	1	1	1	1	52	95	14	17	16	17
1	2	3	1	2	5	1	2	3	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1	21	43	11	11	7	7
1	1	2	1	2	3	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	15	15	1	1	1	1
11	5	13	6	44	11	9	2	11	13	0	4	9	9	9	3	8	5	1	41	30	4	4	3	3
6	1	3	8	07	25	1	3	7	2	0	4	9	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
3	5	11	13	46	17	10	1	10	1	6	5	3	4	6	7	7	13	11	1	1	1	1	1	1
2	5	6	9	33	7	5	1	3	2	2	4	6	2	1	1	1	1	1	2	2	2	2	2	2
2	13	0	0	15	3	1	5	2	1	3	8	3	1	4	3	1	1	1	3	1	1	1	1	1
2	1	5	10	41	2	3	2	1	5	2	4	9	1	1	1	1	1	1	11	69	18	18	16	13
21	2	6	11	75	13	5	3	7	4	2	7	1	1	5	6	6	3	2	4	29	32	29	32	10
7	3	14	9	38	24	2	1	8	3	27	28	1	2	2	2	2	2	2	11	69	66	18	16	
1	2	9	11	7	13	16	1	4	3	3	5	5	5	4	4	4	4	4	3	38	65	14	15	
24	3	18	13	16	12	6	4	2	8	31	16	4	6	1	1	1	1	1	13	34	63	119	30	
1	4	4	20	6	1	1	1	1	1	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
3	5	11	7	6	5	21	1	2	3	10	2	10	3	5	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
1	3	7	8	4	13	7	3	3	1	6	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
10	4	5	12	11	31	5	1	7	9	3	6	9	3	1	1	1	1	1	5	5	5	5	5	5
3	5	12	10	6	15	9	4	4	3	9	3	5	3	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
12	11	25	34	11	7	18	2	2	14	15	3	0	0	4	4	4	4	4	12	12	12	12	12	12
1	12	9	14	2	2	2	2	2	4	1	2	4	9	4	9	4	7	12	1	5	5	5	5	5
20	1	10	12	10	18	6	4	1	3	81	8	6	7	7	7	7	7	7	12	1	1	1	1	1
1	1	15	10	8	11	6	2	3	1	28	7	2	4	4	4	4	4	4	1	1	1	1	1	1
1	2	1	22	18	24	21	5	11	16	31	3	6	6	6	6	6	6	6	2	2	2	2	2	2
3	9	13	20	7	15	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
16	1	13	13	9																				

PARTIE II.—Tableau F.

LES ECOLES CATHOLIQUES ROMAINES

MUNICIPALITES.	No. d'écoles séparées.	DENIERS.						
		Montant de l'aide législative.	Montant prélevé de la taxe locale sur les contribuables.	Montant prélevé par la cotisation des contribuables.	Montant souscrit par les contribuables.	Montant total reçu.	Montant payé aux instituteurs.	Montant payé pour d'autres fins.
<i>Arrondissements Scolaires.</i>		£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.
1 Arthur, No. 1.....	2	38 10 0	68 1 5	30 0 5	136 11 10	49 8 4	87 3 6	
2 Arthur, No. 2.....	1	2 4 0		12 1 0	9 0 0	23 5 0	23 5 0	
3 Augusta, No. 15.....	1	9 7 0	N. R.			9 7 0	9 7 0	
4 Camden, East, No. 15.....	1	10 2 6	N. R.			10 2 6	10 2 6	
5 Charlottenburgh, No. 10.....	1	9 8 0	2 16 9	9 8 3	18 7 0	40 0 0	40 0 0	
6 Charlottenburgh, No. 16.....	1	3 18 0			20 0 0	20 0 0	20 0 0	
7 Charlottenburgh, No. 17.....	1	4 14 0	31 3 10		35 17 10	7 16 9	38 1 1	
8 Cumberland, No. 1.....	1	7 4 0		47 2 6	35 0 0	89 6 6	12 2 6	
9 Carrick.....	1	4 7 0	2 13 0	6 0 0	13 15 0	26 15 0	26 15 0	
10 Etobicoke, No. 6.....	1	8 19 3	48 11 5		23 8 5	80 19 1	30 15 0	44 4 1
11 Edwardsburgh, No. 2.....	1	2 10 3	38 3 6	15 6 9	7 0 0	63 0 6	45 0 0	18 0 6
12 Fitzroy, No. 8.....	1	1 4 6	20 0 6		3 15 0	25 0 0	25 0 0	
13 Hawkesbury, Est, No. 7.....	1	6 5 0	17 10 0			23 15 0	23 15 0	
14 Kitley, No. 10.....	1	1 11 6	N. R.			1 11 6	N. R.	1 11 6
15 Kingston, No. 1.....	1	4 7 7		20 0 0	7 0 0	31 7 7	20 0 0	11 7 7
16 Kingston, No. 3.....	1	3 1 6	N. R.			3 1 6		3 1 6
17 Lancaster, No. 12.....	1	5 15 0	4 18 9	26 8 0	4 4 9	41 6 6	35 0 0	6 6 6
18 Lancaster, No. 11.....	1	21 0 0		47 7 7	21 11 2	89 18 9	80 11 3	9 7 6
19 Locheil, No. 10.....	1	2 3 0				2 3 0		2 3 0
20 Malden No. 1.....	1	7 1 10	16 0 0		1 5 0	24 6 10	20 0 0	4 6 10
21 Nottawasaga, No. 2.....	1	4 18 7	N. R.			4 18 7	N. R.	4 18 7
22 Nepan, No. 13.....	1	7 10 0	N. R.			7 10 0	N. R.	7 10 0
23 Nichol, No. 1.....	1	1 2 1	24 0 0	16 10 0		41 12 1	40 0 0	1 12 1
24 Oneida, No. 6.....	1	18 12 6	91 17 6			110 10 0	100 0 0	10 1 0
25 Ops, No. 6.....	1	15 10 6	26 0 0	37 10 0		79 0 6	70 0 0	9 0 6
26 Orillia, No. 1.....	1	5 11 11	32 12 2	5 12 6		43 16 7	25 10 0	18 6 7
27 Raleigh, No. 6.....	1	1 4 9			N. R.	1 4 9		1 4 9
28 Stamford, No. 11.....	1	6 18 0	45 19 7			52 17 7	49 0 0	3 17 7
29 Thurlow, No. 20.....	1	2 13 6			N. R.	2 13 6		2 13 6
30 Tecumseth, No. 5.....	1	0 7 10			N. R.	0 7 10		0 7 10
31 Windham, No. 8.....	1	3 0 0		20 0 0	7 0 0	30 0 0	30 0 0	
32 Williams, No. 11.....	1	2 0 0		17 0 0	13 0 0	32 0 0	30 0 0	2 0 0
33 Westminster, No. 13.....	1	11 4 0	50 0 0	10 5 0	71 5 0	142 14 0	40 0 0	102 14 0
34 Wilmot, No. 15.....	1	8 3 0	15 3 6	28 5 0		51 11 6	40 0 0	11 11 6
35 Wolford, No. 20.....	1	6 8 0	37 0 0	18 0 0		61 8 0	65 0 0	6 8 0
36 Wolfe Island, No. 1.....	1	6 12 0	29 15 0	9 15 0		46 2 0	45 10 0	2 12 0
37 Wellesley, No. 10.....	1	8 0 0	33 10 0	33 8 9		74 18 9	42 15 0	32 3 9
38 Wellesley, No. 11.....	1							
Total.....	38	263 10 7	635 16 11	410 0 9	251 13 4	1561 1 7	1031 3 10	529 17 9

SEPARÉES DU HAUT CANADA, 1856.

PARTIE II.—Tableau F.

ELEVES ET DUREE.	INSTITUTEURS.							EXERCICES RELIGIEUX.	ETUDES.										CARTES, INSTRUMENTS, ETC.							
	No. d'éèves.	No. de mois de durée.	No. d'instituteurs.	Hommes.	Femmes.	Frères de la doctrine chrétienne.	Sœurs de la doctrine chrétienne.		No. d'écoles ouvertes avec prière.	No. d'écoles lisant la Bible.	No. d'écoles enseignant la lecture.	Ecriture.	Arithmétique.	Grammaire.	Géographie.	Histoire.	Tenue des livres.	Algèbre.	Géométrie.	Physique.	Musique.	Cartes.	Instruments.	Planche de démonstration.	Bibliothèque.	Quand établie.
100	12	1	1					1		1	1	1	1	1	1											1854
56	9	1	1							1	1	1			1											1856
										N. R.	1	1	1													1853
											1	1	1													1856
45	12	2	1	1				1		1	1	1	1	1	1	1										1848
61	11	2	1	1				1		1	1	1	1	1	1											1849
36	12	1	1					1		1	1	1	1	1	1											1856
18	9	2	1	1				1		1	1	1	1	1	1											1853
26	9	2	1	1				1		1	1	1	1	1	1											1843
72	12	1	1					1		1	1	1	1	1	1											1856
30	9	1	1					1		1	1	1	1	1	1	1										1856
57	6	1	1					1		1	1	1	1	1	1	1										1862
65	11	1	1					1		1	1	1	1	1	1	1										1844
76	1	1	1					1		1	1	1	1	1	1											1856
44	10	2	1	1				1		1	1	1	1	1	1											1856
44	8	2	1	1				1		1	1	1	1	1	1											1856
165	10	4	2	2				1		1	1	1	1	1	1	1										1854
40	9	1	1					1		1	1	1	1	1	1	1										1854
										N. R.																1856
										N. R.																1854
75	11	2	1	1				1		1	1	1	1	1	1	1										1854
125	12	1	1					1		1	1	1	1	1	1	1										1856
44	12	1	1					1		1	1	1	1	1	1	1										1856
70	6	1	1					1		1	1	1	1	1	1	1										1856
										N. R.																1860
121	10	1	1					1		1	1	1	1	1	1	1										1850
										N. R.																1856
										N. R.																1856
52	6	1	1					1		1	1	1	1	1	1	1										1855
33	6	1	1					1		1	1	1	1	1	1	1										1846
100	9	1	1					1		1	1	1	1	1	1	1										1844
60	11	1	1					1		1	1	1	1	1	1	1										1855
69	9	1	1					1		1	1	1	1	1	1	1										1863
64	4	1	1					1		1	1	1	1	1	1	1										1848
96	6	1	1					1		1	1	1	1	1	1	1										1848
1849	10	36	27	9	2	2	20	9	27	29	29	26	23	20	13	7	1			2	9	1	6			

PARTIE II.—Tableau F.—(Continuation.)

LES ECOLES CATHOLIQUES

CITES, VILLES, MUNICIPALITES DE VILLE ET VILLAGES.	No. d'écoles séparées.	DENIERS.						
		Montant de l'aide législative.	Montant prélevé de la taxe locale sur les contribuables.	Montant prélevé par la cotisation des contribuables.	Montant souscrit par les contribuables.	Montant total reçu.	Montant payé aux instituteurs	Montant payé pour d'autres fins.
<i>Cités.</i>								
1 Kingston	8	178 0 0	N. R.	N. R.	N. R.	178 0 0	N. R.	178 0 0
2 Ottawa	15	243 9 1	428 0 0	11 18 9	683 7 10	337 2 6	846 5 4
3 Toronto.....	6	393 0 0	224 13 6	421 14 4	1039 7 10	550 0 0	489 7 10
Total	29	814 9 1	652 13 6	433 13 1	1900 15 8	887 2 6	1013 13 2
<i>Villes.</i>								
1 Belleville	1	£ 75 5 0	d. 07 0 0	£ 16 15 8	d. 01 11 3	£ 170 15 0	d. 104 12 6	£ 75 2 6
2 Brantford	1	14 15 0	7 7 6	16 15 8	01 11 3	130 9 5	95 11 1	34 18 4
3 Brockville	1	21 18 0	40 0 0	25 0 0	27 5 0	114 3 0	90 0 0	24 3 0
4 Chatham	1	12 10 0	23 2 2	17 0 0	23 4 5	75 16 7	57 8 0	18 8 7
5 Guelph	1	38 5 0	58 14 0	17 7 0	47 0 0	161 6 0	135 18 2	25 7 10
6 Niagara.....	1	31 7 0	2 0 0	10 10 0	52 0 0	95 17 0	78 3 9	17 13 3
7 Perth	1	9 10 0	101 16 3	5 13 8	116 19 11	100 0 0	16 19 11
8 Paris	1	7 13 11	13 10 0	48 17 6	70 1 5	48 10 0	21 11 5
9 Peterborough	1	11 1 3	58 10 0	58 0 0	21 12 6	149 8 9	110 0 0	39 3 9
10 Prescott	1	49 14 0	22 0 0	58 10 0	7 10 0	137 14 0	110 7 0	27 7 0
11 Picton	1	7 18 0	68 0 0	70 8 0	60 18 0	10 0 0
Total	11	279 17 2	380 9 11	216 12 8	425 4 4	1302 4 1	991 8 6	310 15 7
<i>Municipalités de ville.</i>								
1 Amherstburgh	1	17 4 3	50 0 0	46 6 6	150 1 5	263 12 2	95 0 0	168 12 2
2 Barrie	1	7 2 0	15 0 0	20 0 0	42 2 0	32 2 0	10 0 0
Total	2	24 6 3	50 0 0	61 6 6	170 1 5	305 14 2	127 2 0	178 12 2
<i>Villages.</i>								
1 Thorold.....	1	16 10 0	17 11 3	10 0 0	4 5 0	48 6 3	48 6 3
1 Grand Total.....	81	1398 13 1	1736 11 7	607 19 11	1284 17 2	5118 1 9	3065 3 1	2032 18 8
2 Total 1855.....	41	737 10 4	1257 4 9	522 5 6	1034 0 6	3445 6 6	2280 11 4	1047 13 4
1 Augmentation.....	40	661 2 9	479 6 10	175 14 5	250 16 8	1072 15 3	804 11 9	985 5 4
2 Diminution.....

SEPARÉES DU HAUT CANADA, 1856.

PARTIE II.—Tableau F.—(Continuation.)

ELEVÉS ET DUREE.	INSTITUTEURS.		EXERCICES RELIGIEUX		ETUDES.											CARRES INSTRUMENTS, ETC.										
	No. d'élèves.	No. de mois de durée.	No. d'instituteurs.	Hommes.	Femmes.	Frères de la doctrine chrétienne.	Sœurs de la doctrine chrétienne.	No. d'écoles ouvertes avec prière.	No. d'écoles lisant la bible.	No. d'écoles enseignant la lecture.	Ecriture.	Arithmétique.	Grammaire.	Géographie.	Histoire.	Tenue des livres.	Algèbre.	Géométrie.	Physique.	Musique.	Cartes.	Instruments.	Planche de démonstration.	Bibliothèque.	Quant établie.	
605	11	8	4	4	4	4	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	1855
1332	11	15	8	7	8	8	8	6	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	1856
1286	12	10	8	8	8	8	8	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	1843
3313	11	39	20	19	12	12	14	29	29	29	29	29	29	29	21	21	21	6	9	8	24	8	24	
165	12	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1851
110	11	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1853
178	11	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1854
71	12	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1851
168	12	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1843
173	12	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1845
100	12	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1855
136	9	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1856
196	10	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1852
219	12	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1851
100	12	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1850
1642	12	15	10	5	9	2	11	11	11	11	10	9	7	7	5	1	10	8	
167	12	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1850
123	12	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1856
280	12	3	1	2	1	1	1	2	2	2	2	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
126	10	2	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1843
7210	10	95	60	35	14	15	44	41	70	72	72	69	65	51	42	37	14	10	10	44	12	38	
4885	9	57	37	20	13	9	18	12	31	20	32	29	28	17	15	13	10	8	8	15	2	22	
2325	1	38	23	15	1	6	26	29	39	43	40	40	37	34	27	24	4	7	7	29	10	16	

PARTIE II.—Tableau G.

LES ECOLES DE GRAMMAIRE

COMTES.	LES ECOLES DE GRAMMAIRE.	RECETTES.							Recettes totales pour les fins des écoles de grammaire 1856.
		Du fonds des écoles de grammaire.	SOURCES LOCALES.				Balances de l'an dernier.		
			Des honoraires.	Octrois municipaux.	Des autres sources.	Balances de l'an dernier.			
Stormont, Dundas et Glengarry.....	1 Cornwall.....	£ 155 0 0	£ 63 15 0	£ 450 5 1	£ 2 13 0	£ 32 0 0	£ 671 13 1	£ 136 0 0	
	2 Williamstown.....	104 0 0	55 0 0	2 10 0	2 10 0	1 0 0	127 10 0	157 10 0	
	3 Matilda.....	100 0 0	27 17 6	23 18 0	14 4 8	64 15 5	424 0 1	128 17 6	
Prescott et Russell.....	4 L'Original.....	75 0 0	33 18 0	14 4 8	64 15 5	424 0 1	101 7 9½	101 7 9½	
	5 Vunkleekhill.....	200 0 0	145 0 0	20 14 5	302 2 5	44 13 4	353 6 9	216 10 0	
	6 Ottawa.....	200 0 0	145 0 0	20 14 5	302 2 5	44 13 4	353 6 9	216 10 0	
Carleton.....	7 Richmond.....	90 0 0	41 7 9½	20 14 5	302 2 5	44 13 4	353 6 9	216 10 0	
	8 Brockville.....	156 0 0	209 8 0	20 14 5	302 2 5	44 13 4	353 6 9	216 10 0	
	9 Prescott.....	80 0 0	98 13 5	128 0 0	2 0 0	44 13 4	353 6 9	216 10 0	
Leeds et Grenville.....	10 Komptville.....	70 0 0	60 0 0	20 0 0	60 10 0	9 15 0	150 0 0	150 0 0	
	11 Gananoque.....	40 0 0	31 4 4	80 0 0	60 10 0	9 15 0	150 0 0	150 0 0	
	12 Smith's Falls.....	40 0 0	30 0 0	80 0 0	60 10 0	9 15 0	150 0 0	150 0 0	
Lanark et Renfrew.....	13 Perth.....	150 0 0	60 0 0	65 0 0	275 0 0	44 13 4	353 6 9	216 10 0	
	14 Lanark.....	40 0 0	5 0 0	161 1 1½	39 12 9	5 3 2	191 16 3½	305 18 10	
	15 Carleton Place.....	40 0 0	113 8 2½	33 4 11	5 3 2	191 16 3½	305 18 10	305 18 10	
Frontenac, Lennox et Addington.....	16 Kingston.....	150 0 0	168 8 10	57 10 0	305 18 10	10 10 0	316 8 0	316 8 0	
	17 Newburgh.....	90 0 0	15 9 0	50 0 0	9 13 6	105 2 6	128 2 6	128 2 6	
	18 Bath.....	90 0 0	25 5 4½	0 5 0	42 12 1½	128 2 6	128 2 6	128 2 6	
Prince Edouard.....	19 Napanee.....	80 0 0	67 4 9½	54 1 6½	201 6 4	201 6 4	201 6 4	201 6 4	
	20 Pictou.....	100 0 0	42 0 6	20 17 9	20 17 9	20 17 9	20 17 9	20 17 9	
	21 Concession.....	70 0 0	42 0 0	23 16 5	245 10 5	225 0 0	125 0 0	125 0 0	
Hastings.....	22 Belleville.....	200 0 0	36 10 3	408 4 5	250 0 0	981 8 3	10 15 6	1700 5 11	
	23 Port Hope.....	58 0 0	105 0 0	282 10 0	200 0 0	173 18 7	44 10 0	347 16 1	
	24 Cobourg.....	120 0 0	37 10 0	100 0 0	40 0 0	20 0 0	156 5 0	465 0 0	
Northumberland et Durham.....	25 Bowmanville.....	80 0 0	45 0 0	30 0 0	15 0 0	52 10 0	142 10 0	142 10 0	
	26 Colborne.....	37 0 0	18 15 0	55 15 0	55 15 0	55 15 0	55 15 0	55 15 0	
	27 Brighton.....	100 0 0	368 2 2	250 0 0	981 8 3	10 15 6	1700 5 11	1700 5 11	
Peterborough et Victoria.....	28 Peterborough.....	50 0 0	20 7 6	60 0 0	173 18 7	44 10 0	347 16 1	347 16 1	
	29 Norwood.....	160 0 0	118 15 0	20 0 0	156 5 0	465 0 0	465 0 0	465 0 0	
	30 Whitby.....	160 0 0	118 15 0	20 0 0	156 5 0	465 0 0	465 0 0	465 0 0	
Ontario.....	31 Toronto.....	256 0 0	325 1 8	250 0 0	981 8 3	10 15 6	1700 5 11	1700 5 11	
	32 Newmarket.....	125 0 0	125 11 9	37 10 0	9 12 6	20 0 0	323 14 3	323 14 3	
	33 Streetsville.....	104 0 0	34 5 6	37 10 0	9 12 6	20 0 0	323 14 3	323 14 3	
York et Peel.....	34 Richmond Hill.....	104 0 0	48 0 0	37 10 0	9 12 6	20 0 0	323 14 3	323 14 3	
	35 Brampton.....	104 0 0	58 5 0	20 0 0	10 5 0	192 10 0	192 10 0	192 10 0	
	36 Bond Head.....	10 0 0	8 6 3	9 15 3	5 7 7	33 9 1	33 9 1	33 9 1	
Simcoe.....	37 Barrie.....	160 0 0	8 15 0	30 0 0	108 15 0	108 15 0	108 15 0	108 15 0	
	38 Milton.....	50 0 0	16 12 6	30 0 0	108 15 0	108 15 0	108 15 0	108 15 0	
	39 Oakville.....	100 0 0	56 5 0	103 0 7½	259 5 7½	700 0 0	700 0 0	700 0 0	
Halton.....	40 Hamilton.....	100 0 0	3 10 0	18 7 3½	101 17 3¼	101 17 3¼	101 17 3¼	101 17 3¼	
	41 Ancaster.....	100 0 0	148 5 0	75 0 0	25 0 0	113 12 6	461 17 6	461 17 6	
	42 Dundas.....	100 0 0	38 0 0	520 0 0	3 3 9	641 3 9	641 3 9	641 3 9	
Wentworth.....	43 Paris.....	100 0 0	53 2 0	12 13 1	13 8 4	170 3 5	196 10 0	196 10 0	
	44 Brantford.....	100 0 0	38 0 0	520 0 0	3 3 9	641 3 9	641 3 9	641 3 9	
	45 Brant.....	100 0 0	53 2 0	12 13 1	13 8 4	170 3 5	196 10 0	196 10 0	
Lincoln et Welland.....	46 Niagara.....	150 0 0	121 10 0	271 10 0	271 10 0	271 10 0	271 10 0	271 10 0	
	47 St. Catharines.....	100 0 0	483 3 9	12 12 7½	10 14 6	600 10 11	600 10 11	600 10 11	
	48 Beamsville.....	70 0 0	30 8 4	19 17 2	120 5 6	120 5 6	120 5 6	120 5 6	
Norfolk.....	49 Simcoe.....	180 0 0	98 2 6	11 2 10	289 5 4	289 5 4	289 5 4	289 5 4	
	50 Woodstock.....	184 0 0	102 1 3	284 1 3	284 1 3	284 1 3	284 1 3	284 1 3	
	51 Ingersoll.....	60 0 0	28 13 0	27 11 3	2 0 0	118 5 0	118 5 0	118 5 0	
Waterloo.....	52 Berlin.....	50 0 0	12 0 0	20 12 3	1 13 4	84 5 7	84 5 7	84 5 7	
	53 Galt.....	140 0 0	257 13 5	126 16 0	3 5 2½	527 14 7	527 14 7	527 14 7	
	54 Guelph.....	160 0 0	32 13 9	119 16 3	312 10 0	312 10 0	312 10 0	312 10 0	
Wellington.....	55 Elora.....	100 0 0	38 13 9	30 0 0	312 10 0	312 10 0	312 10 0	312 10 0	
	56 Stratford.....	150 0 0	65 12 6	0 0 0	261 7 4½	536 19 10½	536 19 10½	536 19 10½	
	57 Goderich.....	180 0 0	251 3 9	0 5 6	05 12 1	497 1 4	497 1 4	497 1 4	
Huron et Bruce.....	58 London.....	300 0 0	155 18 9	588 16 8	54 14 9	1000 10 2½	1000 10 2½	1000 10 2½	
	59 St. Thomas.....	100 0 0	147 0 5	115 0 0	8 7 9	370 8 2	370 8 2	370 8 2	
	60 Vienna.....	100 0 0	1 12 6	100 0 0	22 10 0	12 1 11	236 4 5	236 4 5	
Elgin.....	61 Chatham.....	180 0 0	129 1 6	50 0 0	50 0 0	359 1 6	359 1 6	359 1 6	
	62 Kent.....	180 0 0	129 1 6	50 0 0	50 0 0	359 1 6	359 1 6	359 1 6	
	63 Lambton.....	150 0 0	46 7 6	31 0 0	227 7 6	227 7 6	227 7 6	227 7 6	
Total.....		6661 0 0	4090 11 9	3447 1 7½	2721 12 8½	1427 15 7½	19248 1 9	19248 1 9	
Total pour 1845.....		6549 16 0	5122 3 5	1630 0 11	1625 10 7	559 4 4	15486 15 3	15486 15 3	
Augmentation.....		111 4 0	187 0 8½	1006 2 1½	868 11 3½	3761 6 6	3761 6 6	3761 6 6	
Diminution.....		131 11 9							

† Ecoles de grammaire plus basses.

DU HAUT CANADA, 1856.

PARTIE II.—Tableau G.

I E R S .	DEPENSES.					Balance.	NOMS DES PRINCIPAUX MAITRES.
	Salaires des maitres.	Pour construction, loyer et réparations.	Pour cartes et instrumens.	Pour dépenses continues et livres.	Dépenses totales pour des écoles de grammaire, 1856.		
1	141 5 0	211 10 3		140 14 0	493 15 3	177 17 10	Wm. Kay, A.M., Queen's College, Kingston.
2	136 0 0				136 0 0		Wm. Fergusson, A.M., St. Andrews, Beosse.
3	106 10 0	2 0 0			108 10 0	49 0 0	Albert Carman, B.A., Victoria College, Cobourg.
4	123 17 6				123 17 6		Alex. McNaughton.
5	70 11 8				70 11 8	38 6 4	Geo. R. Higginson, B.A., Trinity Coll., Toronto.
6	221 10 0	34 10 0	31 5 9	8 10 0	295 15 9	128 4 4	W. A. Ross, A.B., Queen's College, Kingston.
7	89 17 3				91 2 3	10 5 6½	Rev. C. B. Pettit, B.A., McGill Coll., Montréal.
8	350 0 0	38 2 5	0 13 4	27 1 0	370 7 1	21 15 4	John J. Dunlop, A.M., Trinity Coll., Dublin.
9	287 10 0	2 0 7	10 0 0	6 1 5	353 6 9		O. T. Miller, A.M., Glasgow.
10	70 0 0				72 0 0	119 8 0	D. Lennox, A.B., Jefferson College, Etats-Unis.
11	83 6 8				83 6 8	6 12 8	Wm. Bell, A.B., Queen's College, Kingston.
12	150 0 0				150 0 0		Neil Dunbar, A.B., Queen's College, Kingston.
13	200 0 0				200 0 0	75 0 0	John McLean Bell, A.B., Glasgow.
14	100 0 0	101 0 0		44 13 10½	245 13 10½		William Stitt.
15	191 16 3½				191 16 3½		Peter McLaren, A.B., Queen's Coll., Kingst.
16	205 2 7			34 9 1	320 11 8	86 7 2	Wm. J. Irwin, M.A., Cambridge.
17	150 0 0	1 12 6		10 0 0	161 12 6	3 10 0	David Reach, M.A., Victoria College, Cobou
18	128 2 6				128 2 6		Stuart Foster.
19	150 0 0	3 11 6½		10 10 0	164 1 0½	37 4 0½	Robert Phillips.
20	141 0 0	15 0 0	3 0 0	2 6 8	161 6 8	2 1 0	Donald McLennan.
21	240 0 0			5 16 5	245 16 5		Octavius Weld, B.A., Trinity College, Toronto.
22	135 0 0				135 0 0		Alexander Burdon.
23	193 15 0	235 0 0	35 0 0	160 0 0	613 15 0		John Gordon.
24	235 0 0	482 10 0			707 10 0		Stafford Lightburne, M.A., Univ. de Toronto.
25	200 0 0			14 0 0	214 0 0	43 10 0	James Rollo, A.B., Queen's College, Kingston.
26	112 10 0	15 0 0	15 0 0		142 10 0		B. B. Dixon.
27	55 15 0				55 15 0		Brooks P. Lister, B.A., Université de Toronto.
28	930 0 0	73 13 2	4 1 5½	47 12 3	745 6 10½	1014 10 0½	J. W. Kerr.
29	143 0 0	105 5 0		25 8 0	333 13 9	14 2 4	William Daunt.
30	200 15 0	1 15 0	19 15 0	33 10 0	361 15 0	103 5 0	Wm. McCabe.
31	703 8 8	5 0 8		5 3 5	773 10 9	57 10 11	M. C. Howe, A.B., Trinity College, Dublin.
32	248 11 9		21 11 3	53 11 3	323 14 3		S. A. Marling, M.A., Université de Toronto.
33	86 5 6	37 10 0			123 15 6	52 0 0	Rev. John McClure.
34	149 10 9	33 15 3½	3 1 3	5 10 8½	192 16 0	0 9 3	Rev. James Boyd.
35	150 0 0			2 10 0	152 10 0	40 0 0	John Thompson, A.B., Queen's Coll., Kingston.
36	18 8 3			4 7 8½	22 13 1½	10 15 1½	John Day, A.B., Oberlin College, Etats-Unis.
37	113 15 0				113 15 0	85 0 0	Rev. W. F. Checkley, A.B., Trin. Coll., Dublin.
38	65 10 0				65 10 0	1 2 6	Rev. Alex. Dick, A.M., Hamilton College, E. U.
39	182 19 0	19 9 4½	17 7 3	39 0 0	258 15 7½	0 10 0	Robert Matheson, B.A., Université de Toronto.
40	100 0 0				100 0 0		J. Woodroffe, A.B., Trinity College, Dublin.
41	75 0 0	17 14 8½	2 6 3	6 16 4	101 17 3¼		Robt. Campbell, A.B., Queen's Coll., Kingston.
42	250 0 0	82 10					

PARTIE II.—Tableau H.

LES ÉCOLES DE GRAMMAIRE

NOMBRE

Table with columns for 'LES ÉCOLES DE GRAMMAIRE' and 'MATHEMATIQUES' (Arithmétique, Algèbre, Euclide). Rows list schools from Cornwall to Port Sarnia, with a final summary row for 1856 and 1855.

DU HAUT CANADA, 1856.

PARTIE II.—Tableau H.

D'ÉLÈVES EN —

Table with columns for 'HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE' and 'SCIENCE PHYSIQUE'. Rows list schools from Cornwall to Port Sarnia, with a final summary row for 1856 and 1855.

PARTIE II.—Tableau H.

LES ÉCOLES DE GRAMMAIRE

NOMBRE D'ÉLÈVES DANS LES

ANGLAIS.

Table with columns for school names (e.g., Cornwall, Williamstown, Matilda) and various English language classes (Total en anglais, Grammaire anglaise, Composition anglaise, etc.).

DU HAUT CANADA, 1856.

PARTIE II.—Tableau H.—(Continuation.)

DIFFÉRENTES BRANCHES D'ÉDUCATION.

LATIN.

GREC.

FRANÇAIS.

Table with columns for different educational branches: Latin (Total en latin, Grammaire latine, etc.), Grec (Grammaire grecque, etc.), and Français (Total en français, Grammaire française, etc.).

PARTIE II.—Tableau M.

LES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES GRATUITES

COMTES ET NOMS DES BIBLIOTHEQUES D'ECOLES COMMUNES.	DENIERS.					VOL.	
	Montant de l'appropriation locale pour 1856.	Montant de l'appropriation légal pour 1856.	Valeur des livres envoyés en 1856.	Valeur totale des livres envoyés les années pré- cédentes.	Valeur totale des livres envoyés.	Nombre total des volumes dans la bibliothèque.	Histoire.
	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.		
<i>Glenavry</i> :							
Charlottenburgh, No. 12.....	50 0 0	50 0 0	454	40
<i>Stormont</i> :							
Cornwall, No. 15.....	40 0 0	40 0 0	350	43
Osnabruck	100 0 0	100 0 0	794	127
<i>Dundas</i> :							
Matilda	200 0 0	200 0 0	1401	218
<i>Prescott</i> :							
Calverton, No. 1.....	13 0 0	13 0 0	136	27
Hawkesbury, Est, No. 1.....	2 10 0	2 10 0	5 0 0	5 0 0	5 0 0	36	12
Hawkesbury, Ouest	50 0 0	50 0 0	407	84
Longueuil	160 0 0	160 0 0	1140	223
<i>Russell</i> :							
Clarence, No. 1.....	20 0 0	20 0 0	134	56
Cumberland	50 0 0	50 0 0	100 0 0	100 0 0	100 0 0	798	157
<i>Carlton</i> :							
Gloucester, No. 8	6 0 0	6 0 0	38	17
Goulbourn	20 0 0	20 0 0	9 15 1	40 0 0	49 15 1	394	123
Marlborough	100 0 0	100 0 0	846	146
Nepcan	100 0 0	100 0 0	873	213
Osgoode	70 0 0	70 0 0	588	118
<i>Grenville</i> :							
Augusta, No. 4.....	24 0 0	24 0 0	167	50
Edwardsburgh	100 0 0	100 0 0	925	131
Oxford, No. 4	50 0 0	50 0 0	362	53
Oxford, No. 13.....	5 0 0	5 0 0	10 0 0	10 0 0	10 0 0	111	23
<i>Leeds</i> :							
Elizabethtown, div. sections.	18 5 0	18 5 0	36 10 0	36 10 0	310	47
Do. No. 21.....	25 0 0	25 0 0	152	41
Lansdowne F, No. 16	3 2 0	3 2 0	6 4 0	6 4 0	6 4 0	64
Yonge & Escott Rear, No. 6	50 0 0	50 0 0	400	49
Yonge, No. 10.....	5 1 0	5 1 0	59	5
<i>Lanark</i> :							
Darling	10 0 0	10 0 0	20 0 0	20 0 0	229	81
Drummond	100 0 0	100 0 0	761	169
Elmsley	50 0 0	50 0 0	100 0 0	100 0 0	720	127
Lanark et Darling	120 0 0	120 0 0	1113	135
Pakenham	80 0 0	80 0 0	609	127
Ramsay	35 0 0	35 0 0	70 0 0	210 0 0	180 9 0	1995	419
Do. No. 10.....	20 0 0	20 0 0	101	39
<i>Renfrew</i> :							
Bagot, No. 1.....	5 0 0	8 0 0	91	14
Bronley	23 17 5	23 17 5	147	39
Pembroke, No. 2.....	42 10 0	42 10 0	352	107
Ross	17 5 0	17 5 0	34 10 0	30 0 0	66 0 0	507	94
Westmeath	100 0 0	100 0 0	828	164
<i>Frontenac</i> :							
Pittsburgh	60 0 0	60 0 0	572	124
<i>Lennox</i> :							
Fredericksburgh	80 0 0	80 0 0	677	118
Richmond	100 0 0	100 0 0	879	123
<i>Prince Edouard</i> :							
Athol	100 0 0	100 0 0	811	113
Sophiasburgh	200 0 0	200 0 0	1381	232
<i>Hastings</i> :							
Sidney	100 0 0	100 0 0	612	121
Thurlo	200 0 0	200 0 0	1426	287
<i>Northumberland</i> :							
Brighton	150 0 0	150 0 0	1322	160
Haldimand	100 0 0	100 0 0	835	119
Hamilton	120 0 0	120 0 0	907	144
Monaghan, S., No. 4.....	5 10 0	5 10 0	11 0 0	11 0 0	160
Murray	150 0 0	150 0 0	1353	167
Seymour	410 0 0	400 0 0	2927	371
<i>Durham</i> :							
Cavan, No. 7	9 17 10	9 17 10	106	13
Clarke	100 0 0	100 0 0	689	137
Darlinton	100 0 0	100 0 0	331	125

DU HAUT CANADA, 1856.

PARTIE II.—Tableau M.

FOURNIES PAR LE DEPARTEMENT DE L'EDUCATION.

U M E S.	Zoologie.	Botanique.	Phénomènes na- turels.	Science physique.	Géologie et Minéralogie.	Physique.	Chimie.	Chimie agricole.	Agriculture pratique.	Manufactures.	Littérature.	Voyages.	Biographie.	Historiettes.	Bibliothèque de l'Institut.	No. de fois que des volumes ont été créés.	No. d'habitants qui lisent.	BIBLIOTHEQUES D'EC. DU DI.		AUTRES BIBLIOTH.	
																		No. de biblio- thèques.	No. de volumes.	No. de biblio- thèques.	No. de volumes.
																		9	1000		
21	2	1	2	2	2	13	1	33	27	40	22	36	211	1	748	40		9	1050	2	300
42	12	21	3	3	6	1	1	17	23	16	18	32	105	7	200	20					
50	5	28	15	5	7	2	5	22	31	85	30	94	261	7	N.R.	N.R.	18	2568	1	50	
83	17	35	30	12	20	8	7	70	84	187	82	177	361	7	544	97	18	2050	2	1500	
15	4	3	1	3	1	2	13	12	4	4	11	31	1	140	65						
16	4	7	1	3	1	2	13	12	1	2	2	4	1	N.R.	N.R.						
18	6	23	2	3	2	2	5	20	14	2	0	34	223	10	N.R.	N.R.	10				
94	17	37	22	9	14	7	9	62	50	108	65	130	295	4	N.R.	N.R.	10	900	1	800	
22	2	22	2	3	3	1	3	2	13	2	13	9	23	4	132					
42	10	16	19	2	15	15	24	44	88	133	223	10	N.R.	N.R.	27	3478	2	180	
13	5	1	1	1	4	7	1	82	62					
13	5	20	2	5	3	1	3	20	17	28	17	05	51	10	N.R.	N.R.	10				
50	14	37	28	10	27	5	3	41	38	49	71	119	196	6	N.R.	N.R.	6				
57	12	35	12	6	0	4	3	46	63	41	21	04	251	5	147	49					
27	6	8	22	8	3	1	4	14	18	30	37	52	231	9	02	40					
13	3	4	2	22	13	3	1	8	34	4	80	11					
72	19	37	31	6	17	10	4	39	64	62	35	74	306	12	246	84					
21	2	18	3	2	3	8	10	10	7	43	33	55	96	12	1136	140					
7	1	13	2	1	13	5	5	1	8	29	3	N.R.	N.R.	51	5658	1	200	
14	11	2	4	2	1	11	2	19	55	46	8	75					
28	5	3	3	3	3	2	9	6	10	10	9	11	3	N.R.	N.R.	3				
18	7	2	1	1	2	4	4	42	1	N.R.	N.R.	4				
33	2	12	4	5	1	1	2	30	14	10	33	18	166	4	N.R.	485					
10	1	6	1	4	1	56	21					
21	13	13	12	2	6	4	11	6	36	10					
30	1	24	11	5	11	8	1	25	11	83	84	88	206	4	125	120					
40	9	22	19	7	14	1	1	34	11	86	40	104	133	19					
82	20	38	40	4	10	11	5	31	60	81	34	91	450	12	1423	301					
42	4	9	10	7	7	1	1	22	31	84	40	16	218	2294	344					
78	18	48	29	13	10	6	5	100	57	322	183	194	409	4	3230	347					
24	2	5	11	2	1	1	2	7	6	16	3	23	15	4					
10	1	1	9	1	1	3	31	N.R.	N.R.					
4	1	4	3	13	6	22	6	18	61	N.R.	N.R.					
47	3	25	1	5	4	3	1	14	26	25	3	33	61	4	200	80					
23	4	13	15	4	6	2	1	10	15	90	27	29	164	4	N.R.	N.R.					
36	13	27	20	4	21																

PARTIE II.—Tableau M.—(Continuation.)

LES BIBLIOTHEQUES GRATUITES

Table with columns: COMTES ET NOMS DES BIBLIOTHEQUES D'ECOLLES COMMUNES, DENIERS (Montant de l'appropriation locale pour 1856, Montant de l'appropriation législative pour 1856, Valeur des livres envoyés en 1856, Valeur des livres envoyés durant les années précédentes, Valeur totale des livres envoyés), VOL (Nombre total des volumes dans la bibliothèque, Histoire). Rows include Peterboro, Victoria, Ontario, York, Peel, Simcoe, Halton, Wentworth, and Brant.

DU HAUT-CANADA, 1856.

PARTIE II.—Tableau M.—(Continuation.)

FOURNIES PAR LE DEPARTEMENT DE L'EDUCATION.

Table with columns: U M E S. (Zoologie, Botanique, Phénomènes naturels, Science physique, Géologie et minéralogie, Physique, Chimie, Chimie agricole, Agriculture pratique, Manufactures, Littérature, Voyages, Biographie, Fables, Bibliothèque de l'instituteur, No. de fois que les volumes ont circulé, No. d'habitants qui lisent), BIBLIOTH. EC. DU DIM. (Nombre de bibliothèques, No. de Volumes), AUTRES BIBLIOTHEQ. (Nombre de bibliothèques, No. de Volumes). Rows include various subjects and counts.

PARTIE II.—Tableau M.—(Continuation.)

LES BIBLIOTHEQUES GRATUITES

COMPTES ET NOMS DES BIBLIOTHEQUES D'ECOLE COMMUNES.	DENIERS.					VOL.	
	Montant de l'appropriation locale pour 1856.	Montant de l'appropriation législative pour 1856.	Valeur des livres envoyés en 1856.	Valeur des livres envoyés les années précédentes.	Valeur totale des livres envoyés.	Nombre total des volumes dans la bibliothèque.	Histoire.
	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.		
<i>Municipalités de Villes:</i>							
Amherstburgh						206	96
Barrie				50 0 0	50 0 0	701	186
Simcoo	6 5 0	6 5 0	12 10 0	150 0 0	102 10 0		
Woodstock							
<i>Villages incorporés:</i>							
Berlin				40 17 6	40 17 6	325	54
Bowmanville							
Brampton				50 0 0	50 0 0	413	92
Caledonia							
Chippewa							
Galt				50 0 0	50 0 0	280	88
Ingersoll	1 5 0	1 5 0	2 10 0	98 16 6	101 6 6	693	129
Napanee							
Oshawa				100 0 0	100 0 0	327	105
Preston	3 0 0	3 0 0	6 0 0	51 10 0	57 10 0	818	59
St. Mary's							
St. Thomas							
Smith's Falls				50 0 0	50 0 0	394	45
Stratford							
Thorold							
Trouton							
Windsor							
Vienna							
Yorkville							
Instituts				107 1 11	107 1 11	408	130
Total pour 1856	920 5 4	920 5 4	1818 19 1	15437 18 1	17256 17 2	130961	22764
Total pour 1855	1217 12 10	1217 12 10	2486 15 9		15437 18 1	117260	20209
Augmentation					1818 10 1	13701	2465
Diminution	207 7 6	207 7 6					

DU HAUT CANADA, 1856.

PARTIE II.—Tableau M.—(Continuation.)

FOURNIES PAR LE DEPARTEMENT DE L'EDUCATION.

LIVRES.	BIBLIOTHE. EC. DU DIM.														AUTRES BIBLIOTHEQUES.						
	Zoologie.	Botanique.	Phénomènes naturels.	Science physique.	Géologie et minéralogie.	Physique.	Chimie.	Chimie agricole.	Agriculture pratique.	Manufactures.	Littérature.	Voyages.	Biographie.	Fables.	Bibliothèque de l'instituteur.	No. de fois que les volumes ont circulé.	No. d'habitants qui lisent.	No. de bibliothèques.	No. de Volumes.	No. de bibliothèques.	No. de Volumes.
21	8	17	5	2	2	6	6	18	44	3	18	51	7	180	125	4	000	450	1	200	
44	10	24	11	5	8	4	2	17	15	163	92	81	92	7	1275	125	2	050	950	1	200
20	2	12	4	3	4	2	1	30	33	49	15	0	78	4	N.R.	N.R.	2	100	800	1	100
21	2	10	14	6	0	4	2	14	18	57	24	24	137	4	N.R.	N.R.	4	400	400	1	100
24	7	9	7	6	1	9	39	40	18	11	12	1	320	14	6	900	1	1600	800	1	1600
40	8	20	19	5	6	0	2	17	41	101	59	84	134	8	327	4	000	4	000	1	400
43	5	19	19	8	9	14	1	8	23	110	22	60	172	9	N.R.	N.R.	2	1000	1	450	
36	4	10	28	3	0	1	5	8	86	17	11	30	8	00	20	4	2000	1	800		
28	0	20	14	7	25	18	1	5	18	39	33	50	82	10	N.R.	N.R.	3	700	1	820	
1200																		1200	1	600	
1000																		1000	1	300	
100																		100	1	125	
600																		600	1	600	
610																		610	1	650	
9830	1753	4033	2827	1147	2027	1023	620	5912	6161	13342	9436	14235	34366	1476				1463	227295	240	90824
9251	1032	3627	2559	1079	1847	970	592	5513	5971	11805	8413	12343	30422	1228							
588	121	406	208	68	180	44	28	399	490	1537	1023	1892	3044	248							

Nombre de bibliothèques qui ont été établies, 239 subdivisées en à-peu-près 1000 bibliothèques d'arrondissement.

PARTIE II.—Tableau O.

LES INSTITUTEURS D'ÉCOLES

LISTE DÉTAILLÉE DES INSTITUTEURS DES ÉCOLES COMMUNES EN RETRAITE

No.	Nom.	Foi.	Pays natal.	Résidence. (Municipalité.)	Cause de la retraite.	Âge en 1856.	Années d'enseig. H. C.	Subscriptions.	Pension.
								£ s. d.	£ s. d.
1	John McAuley ...	Egl. d'Ecosse.	Irlande	Innisfil	Age et débilité.	74	22	1 0 0	16 10 0
2	Décédé.								
3	Robert Mason ...	Presbytérien.	Ecosse	Lanark	Age et débilité.	76	28	1 0 0	21 0 0
4	Magnus Swanson	Baptiste.....	Ecosse	Markham...	Age et débilité.	73	18	1 0 0	13 10 0
5	Décédé.								
6	Donald Currie ...	Egl. d'Ecosse.	Ecosse	Aldboro' ...	Age et débilité.	68	18	1 0 0	13 10 0
7	*James Baird	Baptiste.....	Ecosse	Lanark	Age et débilité.	84	16	1 0 0	12 0 0
8	John O'Connor ...	Cathol. Rom.	Irlande ...	Charlottenburgh.	Age et débilité.	83	35	1 0 0	26 5 0
9	Anthony Lewars	Baptiste.....	Ecosse	Augusta ...	Age et débilité.	75	32	1 0 0	24 0 0
10	Décédé.								
11	Thos. J. Graffe ...	Universaliste.	Irlande.....	Arthur	V.les remarques	49	18	1 0 0	13 10 0
12	Don'd McDerimid	Egl. d'Ecosse.	Ecosse	Cornwall ...	Age et débilité.	79	26½	1 0 0	19 17 6
13	James Benton ...	Egl. d'Ecosse.	Ecosse	Finch.....	V.les remarques	60	25	1 0 0	13 15 0
14	Henry Gough.....	Egl. d'Anglet.	Irlande	Barton	Age et débilité.	71	30	1 0 0	22 10 0
15	Jas. Breakenridge	W.Méthodiste	H. Canada ..	Rawdon ...	V.les remarques	52	32	1 0 0	24 0 0
16	John Gillon.....	Egl. d'Ecosse.	Ecosse	Ramsay.....	Age et débilité.	74	25½	1 0 0	19 2 6
17	Robert C. Mills ...	Egl. d'Anglet.	Irlande	Pakenham	Age et débilité.	70	23	1 0 0	17 5 0
18	John W. Leonard	Egl. d'Anglet.	Angleterre..	Chatham ...	Age et débilité.	63	22	1 0 0	16 10 0
19	Peter Stewart.....	Egl. d'Ecosse.	Ecosse	Perth.....	Age et débilité.	73	22	1 0 0	16 10 0
20	David Thompson		Ecosse	Niagara....	Age et débilité.	67	38	1 0 0	23 10 0
21	John Price	Egl. d'Anglet.	Irlande	Brockville ..	Age et débilité.	64	24	1 0 0	18 0 0
22	Wm. Gordon	Presbytérien.	Irlande	Hortop	Age et débilité.	69	30	1 0 0	22 10 0
23	Crawford Rainey	W.Méthodiste	Irlande	Ernestown..	V.les remarques	45	17	1 0 0	12 15 0
24	Benjamin Warren	Egl. d'Anglet.	Irlande	Augusta ...	Age et débilité.	72	27	1 0 0	20 5 0
25	Thos. McMaster.	Egl. d'Anglet.	Irlande	Grey	V.les remarques	60	20	1 0 0	15 0 0
26	Ronald Smith.....	Egl. d'Anglet.	Ecosse	Lanark	Age et débilité.	72	20	1 0 0	15 0 0
27	Wm. McEdward.	Egl. d'Ecosse	Ecosse	Lancaster...	Age et débilité.	66	26½	1 0 0	19 17 6
28	Wm. Dowling ...	W.Méthodiste	Irlande ...	Augusta ...	V.les remarques	67	20	1 0 0	15 0 0
29	Geo. Fieldhouse..	Amis	Angleterre..	Murray	Age et débilité.	70	30	1 0 0	22 10 0

* Maintenant mort.

COMMUNES EN RETRAITE.

PARTIE II.—Tableau O.

DANS LE HAUT-CANADA, POUR 1855, AVEC LES PENSIONS PAYÉES.

No.	Pour l'année.	Remarques.	Certificats signés par
1	1850 ...	Il a été instituteur 50 ans. A enseigné à Gwillimbury Ouest, Tecumseth, Essa et Innisfil. A un certificat du comté de Dalhousie, comme instituteur dans la Nouvelle-Ecosse, où il a fait l'école de 1817 à 1830.	Rév. F. L. Osler ; T. S. Stephens. J. P. ; William Strong, J. P. ; H. A. Clifford.
3	1856 ...	A fait la même école dans la ville de Lanark pendant 28 ans.	J. A. Murdoch ; J. Shaw, M. P. ; M. Lock, J. P.
4	1850 ...	A été instituteur 35 ans. Il a enseigné en Ecosse et dans le Bas-Canada, et à Markham pendant 18 ans.	Rév. W. Case ; J. King ; G. Buchanan.
6	1850 ...	A été instituteur 50 ans ; 22 ans en Ecosse et 18 ans à Aldboro', Oxford, Howard, Chatham et Moss, H. C.	Rév. R. Burns, D. D. ; Rév. D. McMillan ; G. Gardiner, J. P. ; G. Duck, junior.
7	1856 ...	A commencé en 1825 et cessé en 1842 pour cause de vieillesse et d'infirmités ; a fait la même école 16 ans.	Rév. M. Harris ; J. Robertson, J. P.
8	1856 ...	A été instituteur 53 ans ; 18 ans en Irlande, et 35 dans les comtés de Glengarry, Stormont et Prescott.	Rév. J. McLaurin ; Rév. H. Urquhart ; J. Grant, M. D. ; A. Chisholm.
9	1856 ...	A enseigné dans le comté de Grenville pendant 32 ans.	Rév. R. Blakely ; H. W. Morton, M. D. ; J. Clapperton ; J. Jessup ; G. Malloch.
11	1856 ...	A commencé en 1832. A fait l'école dans Grenville pendant 18 ans. L'excès de son travail intellectuel a occasionné une prédisposition à l'apoplexie et une maladie dorsale.	B. R. Church, M. D. ; E. H. Whitmarsh ; R. Waugh.
12	1850 ...	A commencé à enseigner en Ecosse en 1794 et a cessé dans le H.-C. en 1843. A enseigné dans les comtés de Stormont et de Glengarry pendant 204 ans.	J. Pringle ; Référence à l'hon. Juge McLean ; R. McDonald, M. D. ; affidavit en présence de H. Cline, J. P.
13	1856 ...	A commencé en 1822 et cessé en 1850. A enseigné pendant 35 dans le township de Lochiel ; a été affligé d'épilepsie et obligé d'abandonner.	Rév. J. R. Meade ; J. Stirling, M. D. D. Cattanach, J. P. ; J. Murray.
14	1856 ...	A été 33 ans instituteur ; 3 ans dans la Nouvelle-Ecosse et 30 dans différentes parties du H.-C.	P. Spaun, J. P. ; B. P. Spohn. Certificats ultérieurs signés par l'évêque Strachan, etc.
15	1856 ...	A commencé en 1815, a enseigné dans les comtés de Dundas, Prescott, Russell, Carleton, Grenville et Leeds 32 ans, sans compter 2 ans dans le B.-C. Est affligé d'une cataracte à l'œil qui l'a obligé d'abandonner.	Rév. W. Smart ; Hon. H. Pinhey ; J. Garvey, M. D. ; J. Mathew, J. P. ; J. A. Stuart, J. P. ; T. Brady ; A. Sherwood ; S. Hart ; J. Keays ; W. Henderson.
16	1856 ...	A commencé l'enseignement à Ramsay en 1821, a ouvert la première école à Carleton Place en 1825. A aussi enseigné à Beckwith et Pakenham.	Rév. J. McMorine ; D. Campbell, J. P. ; Rév. A. Mann ; Rév. M. Harris ; J. Wylie.
17	1856 ...	A commencé à enseigner en 1824. A enseigné à Huntley, Fitzroy, Pakenham, Ross et Brantley.	Rév. J. Thompson ; A. Fowler, M. D. ; Rév. M. Harris ; Rév. A. Mann.
18	1856 ...	A commencé à enseigner dans le H.-C. en 1817. A enseigné dans les comtés de Frontenac, Lennox, Addington, Kent et Lambton, 30 ans, suivant qu'il a déclaré, après que sa demande eût été approuvée. Il a cessé en 1853.	Hon. S. Washburn ; Thos. Cross, M. D. ; A. Lazier, J. P. ; T. McKee, J. P. ; O. Ingalls, J. P. ; E. H. Carratt, J. P. ; C. Pier, J. P.
19	1856 ...	A fait l'école dans le comté de Lanark, de 1831 à 1853. A fait beaucoup de bien en son temps.	Rév. M. Harris ; J. A. Murdoch ; J. Young.
20	1856 ...	A commencé à enseigner en 1815. A enseigné dans les comtés de Frontenac, Lincoln et Welland. Douleurs d'anciennes blessures reçues en 1812. Forcé de résigner.	Rév. T. Creen.
21	1850 ...	A commencé à enseigner en 1827. A enseigné à Leeds et Grenville pendant 24 ans.	Rév. E. Denroche ; Rév. W. Smart ; G. Sherwood, M. P. ; T. Reynolds, M. D. ; T. F. McQueen, M. D. ; A. Sherwood ; W. Buell ; J. Jessup.
22	1850 ...	A commencé à enseigner en 1823, et a enseigné dans Lanark et Renfrew pendant 30 ans.	Rév. G. Thompson ; D. Evans, M. D.
23	1856 ...	A enseigné à Kingston, Ernestown, Camden et Portland. Une maladie de cœur et du foie le rend incapable d'enseigner.	Rév. P. Shirley ; R. McLean, M. D. ; J. Scouten, M. D. ; J. Miller, J. P. ; J. Asseltine, J. P. ; J. J. McDonald ; S. Warner.
24	1856 ...	A commencé à enseigner en 1821, et a enseigné l'école à Leeds et Grenville 27 ans.	Rév. W. Smart ; G. Sherwood, M. P. ; T. Reynolds, M. D. ; J. Brouse ; R. Waugh ; J. Reynolds, J. P. ; W. Horton, J. P. ; R. Ease, J. P.
25	1856 ...	A commencé en 1825, et a enseigné dans différentes parties du H.-C., surdité et autres maladies l'ont empêché de continuer.	Rév. E. Patterson ; Rév. D. McPherson ; D. Waugh, M. D. ; A. Montclair, J. P. ; W. P. McCullough, J. P. ; J. Hyde ; W. Rath ; A. McGrouer ; J. Stewart. Certificats ultérieurs signés par l'évêque Strachan.
26	1856 ...	A commencé en 1812, et a enseigné dans le comté de Lanark 20 ans.	Rév. M. Harris ; A. Munro, M. D. ; J. Robertson, J. P. ; J. McDonald, J. P. ; T. McCallry, J. P. ; E. Byrne.
27	1856 ...	A commencé en 81. Il a été instituteur 33 ans ; 11 ans en Ecosse, 26 ans à Lancaster, et six mois à Williams-town, H.-C.	Rév. J. McKenzie ; Rév. D. McPherson ; Rév. J. McLaurin ; A. Beattie, M. D. ; R. S. McDonald, J. P.
28	1856 ...	A commencé en 1822. A enseigné à Leeds et Grenville pendant 20 ans. Malwaise santé causée par trop d'étude. Il a empêché de continuer.	Rév. W. Smart ; B. R. Church, M. D. ; W. Garvey ; J. Howard, J. P. ; M. Read, J. P.
29	1856 ...	A commencé en 1819, et a enseigné à Prince Edouard et Cumberland nord 30 ans	P. Gross, M. D. ; B. Franklin, J. P. ; J. Bettes, J. P.

PARTIE II.—Tableau O.—(Continuation.)

LES INSTITUTEURS D'ÉCOLES

No.	Nom.	Foi.	Pays natal.	Résidence. (Municipalité.)	Cause de la retraite.	Âge en 1856.	Années d'enseignement. H. C.	Souscription.	Pension.
30	*Olmsted Gates...	Egl. d'Ecosse.	Etats-Unis.	Longueuil.	Age et débilité.	79	11	1 0 0	8 5 0
31	John McKenzie...	Presbytérien.	Ecosse.....	Lancaster...	Age et débilité.	65	17½	1 0 0	13 2 6
32	Patrick Benson...	Cathol. Rom...	Irlande.....	Plantagenet Nord.	Age et débilité.	75	30	1 0 0	22 10 0
33	Francis Sharp.....	Congregation-alist.	Angleterro.	Asphodel...	Age et débilité.	78	18½	1 0 0	14 1 2
34	*John McDonell.	Cathol. Rom...	Ecosse.....	Charlottenburgh.	Age et débilité.	65	30	0 10 0	11 5 0
35	Francis Foster...	Egl. d'Anglet.	Angleterro.	Chingua-cousy.	Age et débilité.	75	18	1 0 0	13 10 0
36	Donald McDonald	Cathol. Rom...	Ecosse.....	Lochiel.....	Age et débilité.	70	13	1 0 0	9 15 0
37	John Ker.....	Egl. d'Anglet.	Irlande.....	Winchester	Age et débilité.	65	14	1 0 0	10 10 0
38	James Brenan...	Cathol. Rom...	Irlande.....	Ennismore.	Age et débilité.	72	35	1 0 0	26 5 0
39	Thos. Hudson.....	Egl. d'Anglet.	Angleterro.	Markham...	V. les remarques	60	10½	1 0 0	14 12 6
40	Wm. M. Hynes...	Presbytérien.	Irlande.....	Brockville.	Age et débilité.	62	34	1 0 0	25 10 0
41	Jane Johnston...	Egl. d'Anglet.	Irlande.....	Thorold.....	V. les remarques	52	21	1 0 0	15 15 0
42	W. R. Thornhill...	Egl. d'Anglet.	Irlande.....	Kitley.....	V. les remarques	53	22	1 0 0	16 10 0
43	Wm. Ireland.....	Egl. d'Anglet.	Irlande.....	Kingston...	Age et débilité.	74	17½	1 0 0	13 2 6
44	Décédé.								
45	John Fletcher...	Presbytérien.	Ecosse.....	Tilbury E.	V. les remarques	48	18	1 0 0	13 10 0
46	John B. Emons...	Egl. d'Anglet.	H. Canada.	Escott.....	V. les remarques	60	27	1 0 0	20 5 0
47	John Nowlan.....	Egl. d'Anglet.	Irlande.....	Montague...	Age et débilité.	65	24	1 0 0	18 0 0
48	W. P. Huston...	Presbytérien.	Irlande.....	Mountain...	Age et débilité.	72	23	1 0 0	17 5 0
49	George Reynolds	Cathol. Rom...	Irlande.....	Camden E.	Age et débilité.	61	28½	1 0 0	21 7 6
50	Décédé.								
51	Wm. Martin.....	Presbytérien.	Irlande.....	Oxford.....	Age et débilité.	65	14	1 0 0	10 10 0
52	John Blek.....		Irlande.....	Ross.....	Age et débilité.	77	15	1 0 0	11 5 0
53	Michael Koen.....	Cathol. Rom...	Irlande.....	Kingston...	Age et débilité.	65	25½	1 0 0	19 2 6
54	Alex. Miller.....	Presbytérien.	Ecosse.....	Walford...	Age et débilité.	70	28½	1 0 0	21 7 6
55	John Donald.....	Presbytérien.	Ecosse.....	Dalhousie...	V. les remarques	57	20½	1 0 0	15 7 6
56	Angus McDonell.	Cathol. Rom...	Ecosse.....	Kenyon.....	Age et débilité.	61	33½	1 0 0	25 2 6
57	James Forde.....	Egl. d'Anglet.	Irlande.....	Elmsley N.	V. les remarques	54	16	1 0 0	12 0 0
58	John Livingston.	Presbytérien.	Ecosse.....	Dalhousie...	Age et débilité.	65	25½	1 0 0	19 2 6
59	Gilbert McAulay.	Egl. d'Ecosse.	Ecosse.....	Sunnidale...	Age et débilité.	76	18	1 0 0	13 10 0

*Décédé.

COMMUNES EN RETRAITE.

PARTIE II.—Tableau O.—(Continuation.)

No.	Pour les années.	Remarques.	Certificats signés par
*30	1856 ...	A commencé aux E.-U., en 1796, dans le Bas Canada en 1810, et à Longueuil en 1816. A enseigné dans le B. C. 4 ans, a été assistant dans une école publique 22 ans et instituteur d'une école commune 11 ans. A cessé en 1849.	Shérif Treadwell; A. Murray, M. D.; J. Higginson, J. P.; Jos. C. Waters.
31	1856 ...	A enseigné 2 ans dans le B.-C., et 17½ ans dans Glengarry.	Rev. J. McKinnon; D. E. McIntyre, M. D.
32	1856 ...	A commencé en 1810 et a continué à enseigner dans Stormont et Prescott pendant 30 ans; a cessé en 1845.	C. Johnson, Junior; G. Presley; J. Bellore.
33	1856 ...	A commencé en 1835, et a continué à enseigner dans le comté de Peterborough pendant 18½ ans.	Rev. T. Scaright; W. Scott, J. P.; H. Fowlds, J. Foley; R. C. Humphries.
34	1856 ...	A commencé en 1810, et a continué à enseigner dans les comtés de Stormont et Glengarry durant 30 ans.	Rev. J. McLaurin; J. Grant, M. D.; D. McDonell, J. P.; A. Fraser, J. P. Premier certificat signé par l'évêque McDonell.
35	1856 ...	A commencé en 1832, et a continué à enseigner dans le Gore de Toronto et à Chingua-cousy pendant 18 ans.	Rev. J. G. Armstrong; T. Deasely, M. D.; J. M. Chafee; R. Wright; J. Price. Premier certificat signé par l'évêque Strachan.
36	1856 ...	A commencé en 1806, et a enseigné dans Stormont, Dundas et Glengarry. N'a pu se procurer des certificats d'enseignement pour plus de 18 ans. A cessé en 1853.	O. Quigly, J. P.; C. McDonald, M. D.; J. Murray; A. McMillan.
37	1856 ...	A commencé en 1835, et a enseigné 14 ans dans les comtés de Stormont et de Dundas.	Rev. J. G. B. Lindsay; Rev. H. E. Plees, Rev. J. Harris; W. H. Brouse, M. D.; J. J. Blacklock, M. D.; J. Baird, M. D.; H. L. Cook, M. D.; J. W. Rose, M. P.; J. & G. et E. Brouse, J. P's; W. Bell, J. P.; P. Carman.
38	1856 ...	A été instituteur 50 ans, 35 ans dans les comtés de Glengarry, Prince Edouard et Victoria.	Rev. J. J. Chisholm, D. D.; Rev. J. Bourke; Rev. J. M. Roger; Rev. R. Harding; W. Cluxton, J. P.; P. S. Sullivan, J. P.; W. T. Boate; B. McDonell; E. Burnham; T. Hay; B. S. Cory, M. D.
39	1856 ...	A commencé en 1832, et a enseigné 19½ ans dans le comté d'York. Une hernie et une débilité générale le forcèrent d'abandonner en 1851.	Rev. J. G. Armstrong; Rev. D. E. Blake; R. Paget, M. D.; G. Pexton.
40	1856 ...	A commencé en 1818, et a enseigné dans le comté de Leeds pendant 34 ans.	Rev. M. Smart; T. Reynolds, M. D.; R. Edmondson, M. D.; G. Sherwood, M. P.; S. Reynolds, J. P.; W. Dowling, J. P.; W. Buell; G. Malloch.
41	1856 ...	A commencé en 1833, et a enseigné à Dundas, Ancaster, Cayuga et Thorold 21 ans. Une maladie de poitrine l'a fait résigner.	Rev. T. B. Fuller, D. D.; G. Keefer, J. P.; R. Ironside, M. D.; Dr. H. Rally; J. Keefer; D. D'Everardo; H. James.
42	1856 ...	A commencé en 1820, et a enseigné à Leeds 22 ans. " Sa vue est si mauvaise qu'il ne peut plus suivre sa profession."	Rev. J. B. Worrell; J. Atchison, M. D.; Rev. F. Tremayne; S. Soper, J. P.; J. O'Neill; H. B. Washburn; R. Johnson, J. P.; W. Webster, J. P.
43	1856 ...	A été instituteur 52 ans; 17½ ans dans le Haut-Canada.	Ven. Archevêque Stuart; Rev. E. C. Bower; J. P. Marks, J. P.; G. Rutledge.
44	1856 ...	A commencé en 1830. A enseigné 6 ans en Ecosse et 18 dans Elgin et Kent. Il est affligé d'une maladie à la hanche, et hors d'état d'enseigner.	Rev. J. Fraser; J. R. Robertson, M. D.; A. McGregor; J. Couets.
45	1856 ...	A commencé en 1827. A enseigné dans les comtés de Frontenac, Glengarry, Prescott et Russell. Il est affligé d'une débilité générale et d'une paralysie partielle.	F. Cadd, M. D.; J. Stewart; J. Keays; J. Conway, J. P.; J. Mattice, J. P.
46	1856 ...	A commencé en 1812. A enseigné 18 ans à Terre-neuve et 24 ans dans Lunark et Arleton.	Rev. J. B. Worrell; G. Nisbet, M. D.; J. Shaw, M. P.; Rev. E. Morris; G. Gilhuly, J. P.
47	1856 ...	A commencé en 1832. A enseigné dans Mountain et Gowersud, 23 ans.	Rev. J. Anderson; D. Brown, M. D.; J. Cleland, P. M.
48	1856 ...	A commencé en 1820, et enseigné 28½ ans à Brockville, Lennox et Addington, etc.	Rev. P. Shirley; F. V. Cory, M. D.; R. McLean, M. D.; D. Roblin, M. P.; J. Stevenson, J. P.; T. Miller, J. P.; D. C. Smith, J. P.; W. Whelan, J. P.; S. Reynolds, J. P.; F. Murray, J. P.; J. P. Hawley, J. P.; C. H. Miller, J. P.
49	1856 ...	A commencé en 1817 à la Nouvelle Ecosse; a enseigné à Grenville 14 ans.	Rev. W. D. McDowell; E. B. Sparham, M. D. Premier certificat autorisant à enseigner dans la Nouvelle-Ecosse, signé par le comte Dalhousie.
50	1856 ...	A commencé en 1806. A enseigné 33 ans en Irlande et 16 ans dans Lunark et Renfrew.	G. Brown; D. M. Evans, M. D.; J. M. Ross; H. Fitzpatrick; M. Mulligan; P. McPeak.
51	1856 ...	A commencé en Irlande en 1814, et a enseigné 25½ ans dans Frontenac.	R. S. Henderson; W. Beamish, M. D.; J. W. Brown, J. P.; Peter McKinn, J. P.; J. Irvine. Former certificate by Archevêque Stuart.
52	1856 ...	A commencé en 1802. A enseigné 24½ ans en Ecosse et 28½ dans Lunark, Leeds et Grenville.	Rev. W. Bell; B. B. Church, M. D.; Rev. E. Morris; E. H. Whitmarsh; G. McEwan, P. M.
53	1856 ...	A enseigné dans Dalhousie. Une inflammation chronique du foie l'a forcé de résigner.	Rev. J. B. Duncan; A. Munro, M. D.; J. S. Nichol, M. D.
54	1856 ...	A commencé en Ecosse en 1814, et a enseigné à Glengarry, H. C., 33½ ans.	D. A. McDonald; J. Simpson, M. D.; A. Chisholm; A. McDonnell.
55	1856 ...	A commencé en 1827, et a cessé en 1850. A enseigné à Lunark et Frontenac 16 ans. Une mauvaise vue l'a forcé de résigner.	Rev. M. Harris; J. A. Neilson, M. D.; J. Young.
56	1856 ...	A commencé en Ecosse en 1810. A enseigné à Pécote No. 6, Dalhousie, 25½ ans.	Rev. M. Harris; J. S. Nichol, M. D.; Rev. J. B. Duncan; J. A. Young; J. A. Murdoch; A. McInnes; H. McLean; A. McDonald.
57	1856 ...	A commencé en Ecosse en 1812, et dans le Haut-Canada 1833. A enseigné dans Peel et Simcoe, 18 ans.	Rev. S. B. Ardagh; Judge Gowan; Rev. J. Gray; H. A. Clifford; G. Lount; A. Pass.

* Maintenant décédé.

PARTIE II.—Tableau O.—(Continuation.)

LES INSTITUTEURS D'ÉCOLES

No.	Nom.	Foi.	Pays natal.	Résidence. (Municipalité.)	Cause de la retraite.	Age en 1856.	Années d'enseigne- H. C.	Souscription.	Pension.
								£ s. d.	£ s. d.
60	Gideon Gibson	Egl. d'Englet.	Irlande	Emily	Age et débilité.	71	19	1 0 0	14 5 0
61	Wm. Begg	Presbytérien.	Ecosse	Goderich	Age et débilité.	62	17	1 0 0	12 15 0
62	John Bradley	Episcopale.	Irlande	Plantagenet	Age et débilité.	77	20	1 0 0	15 0 0
63	Non approuvé. —pas payé.								
64	Henry St. Leger	Egl. d'Englet.	Irlande	Adelaide	Age et débilité.	72	21	1 0 0	15 15 0
65	Robt. Thompson	Egl. d'Ecosse.	Ecosse	Cornwall	V.les remarques	52	20	1 0 0	15 0 0
66	Johnston Neilson	Presbytérien.	Irlande	Drummond	Débilité gén.	59	18	1 0 0	13 10 0
67	Décédé.								
68	Patrick McKee	Cathol. Rom	Irlande	Osnabruck	Age et débilité.	83	17	1 0 0	12 15 0
69	John Brennan	Egl. d'Englet.	Irlande	Wolford	Surdité et débilité.	58	24½	1 0 0	18 7 6
70	Margaret Jessop	Egl. d'Englet.	Irlande	Elmsley	Perte de vue et d'ouï.	68	16	1 0 0	12 0 0
71	Thos. White	Congrégation-nelle.	Angleterre.	Hawkesb'ry West.	Débilité	66	23½	1 0 0	17 18 4
72	Joshua Webster	Methodist	Etats Unis.	Brighton	Age et débilité.	62	22	1 0 0	16 10 0
73	Norman McLeod	Presbyterian.	Ecosse.	Lochiel	Age et débilité.	64	16	1 0 0	12 0 0
74	Samuel P. Stiles	Méthodiste	Etats Unis.	Carradoc	Age et débilité.	72	40	1 0 0	30 0 0
75	M. Kineborough	Egl. d'Englet.	Irlande	Ernestown	Age et débilité.	76	31	1 0 0	23 5 0
76	Décédé.								
77	Arch'd Campbell	Presbytérien.	Ecosse	Charlottenburgh.	Age et débilité	73	7	1 0 0	5 5 0
78	Wm. Foster		Irlande	Elizabethtown.	V.les remarques	56	22	23 10 0	41 5 0
79	Wm. Glasford	W.Méthodiste	Canada	Gloucester	V.les remarques	46	18½	20 0 0	34 13 2
80	John Hoyt	Baptiste	Etats Unis.	Haldimand	Age et débilité.	83	25	26 10 0	46 17 6
81	Wm. Powers	W.Méthodiste	Canada	Camden	V.les remarques	57	30	31 10 0	56 5 0
82	John Vert	Presbytérien.	Ecosse	Albion	V.les remarques	46	21½	22 10 0	32 5 0
83	Wm. Benson	Sec'nd Advent	Ecosse	Dunwich	V.les remarques	59	23	22 0 0	34 10 0
84	Wm. Kearns	Egl. d'Englet.	Irlande	Augusta	Age et débilité.	64	25	1 0 0	18 7 6
85	D. McKenzie	Presbytérien.	Ecosse	Westmins'r	Affection des poulmons.	57	20	1 0 0	15 0 0
86	James Leys	Egl. d'Ecosse.	Ecosse	Goderich	V.les remarques	64	17	16 0 0	25 10 0
87	John Healy	Méthodiste	Ecosse	Harwich	Age et débilité.	67	26	25 0 0	39 0 0
88	Hector McRae	Egl. d'Ecosse.	Ecosse	Charlottenburgh.	V.les remarques	60	20	21 0 0	30 0 0
89	Wm. Campbell	W.Méthodiste	Irlande	Marysburg	Age et débilité.	71	30	31 0 0	45 0 0
90	J. Carruthers	Presbytérien Uni.	Ecosse	Ville d'Hamilton.	Age et débilité.	71	24	25 10 0	45 0 0

COMMUNES EN RETRAITE.

PARTIE II.—Tableau O.—(Continuation.)

No.	Pour les années.	Remarques.	Certificats signés par
60	1856	A commencé en Irlande en 1817, et dans le H.-C. en 1833. A enseigné 19 ans dans Durham et Peterboro'.	Rev. W. Hooper; T. Ray, M. D.; E. Ingram; J. Tate.
61	1856	Commencé en Ecosse en 1813, où il a enseigné pendant 20 ans. A commencé dans le Haut-Canada en 1837, et a fait l'école à Goderich, 17 ans.	Rev. A. McKid; Dr. Cole; G. Elliott, J. P., et autres.
62	1856	A commencé en 1830, et a enseigné 20 ans dans le comté de Prescott.	Col. J. Kearnes, J. P.; D. O'Neill; J. Hagar, J. P.; T. H. Johnson, J. P.
64	1856	A commencé en Irlande en 1828, et dans le H.-C. 1832. Il a enseigné dans Welland, Middlesex, Cornwall, Drummond, et Oakland 21 ans. Affligé de paralysie.	Rev. T. Green; H. Hanson, M. D.; Rev. A. Mortimer; J. B. Strathy; W. Elliot; W. Miller; S. A. Scoon.
65	1856	A commencé en 1831, et a enseigné 20 ans dans Stormont et Glengarry. Une inflammation chronique des yeux l'empêche de remplir ses devoirs.	R. McDonald, M. D.; B. G. French; A. Johnston, J. P.; J. Aitken; W. Foley; A. E. McDonald; S. Sheets.
66	1856	A commencé en Irlande en 1813 et dans le H.-C., 1836. Il a enseigné 18 ans dans Lanark, Leeds et Grenville.	Rev. J. McNorine; Rev. J. Pyne; Rev. J. Padfield; Rev. A. Mann; A. Fowler, M. D.; J. Shaw, M. P., &c. &c.
68	1856	A commencé en 1828, et a enseigné 23 ans dans le comté de Stormont.	Rev. G. A. Hay; W. H. Wagner, M. D.; W. McIntosh, J. P.; D. Chisholm, J. P.; J. Archibald, J. P.; O. Pugh, J. P., &c. &c.
69	1856	A commencé en Irlande en 1823, et dans le H.-C. 1830. Il a enseigné dans le comté de Leeds durant 24½ ans.	Rev. J. H. Andrews; B. R. Church, M. D.; S. Soper, J. P.; R. W. Ferguson; J. A. Brown.
70	1856	A commencé en 1820 et a cessé en 1846. Il a enseigné à Perth, Smith's Falls et Kitley, 16 ans.	Rev. M. Harris; J. A. Ichison, M. D.; Rev. J. Padfield; C. H. Scribe; E. S. Weeks.
71	1856	A commencé en 1821, et a enseigné dans Hawkesbury, 23½ ans.	Rev. W. Abbott; W. Erving, M. D.; Rev. W. Mair; Rev. J. T. Byrne; J. Hamilton, J. P.; H. Lough, J. P., &c.
72	1856	A commencé en 1812 et a cessé en 1847. A enseigné 3 ans aux E.-U., et 22 ans dans P. Édouard et Northumb'nd.	J. W. Cryderman, J. P.; P. Gross, M. D.; J. P. Powers, M. D.; J. A. Keeler, J. P.
73	1856	A commencé en 1807 et a cessé en 1849. A enseigné 40 ans en Ecosse et 16 ans à Glengarry.	Rev. T. McPherson; J. Sterling, A. M. & M. D.; John McLennan, J. P., et autres.
74	1856	A commencé dans le Delaware 1808 et a cessé en 1864. A enseigné 40 ans dans Middlesex.	Rev. R. Flood; G. Rillington, M. D.; Elijah Gregory; E. Handy, &c.
75	1856	A commencé en 1817 et a cessé en 1850. A enseigné dans Frontenac et Addington 31 ans.	Ven. Archdeacon Stuart; H. Yates, M. D.; D. P. Yeoman, M. D.; S. Clark, J. P.; M. Palmer, J. P., &c.
77	1856	A enseigné 57 ans. 50 dans le B.-C., et 7 dans le H.-C. Il fut nommé par Sir J. Craig.	Rev. T. McPherson; J. Grant, M. D.; W. Macrae, J. P.; Col. Marchand; J. Delagrave, Mayor, &c.
78	1856	A enseigné 22 ans dans les comtés de Leeds et Grenville. Une paralysie de la voûte l'empêche de remplir ses devoirs.	R. Edmonson, M. D.; Rev. W. Smart; W. Bluell.
79	1855-56	A été instituteur pendant 24 ans. A enseigné pendant 18½ ans dans les Townships de Charlottenburgh, Cornwall, Gloucester, Nepean et Montague. Epileptique.	J. Grant, M. D.; G. Archibald; Rev. T. Wardrope; J. Pringle.
80	1855-56	A commencé en 1812. A cessé en 1845. A enseigné 25 ans dans les comtés de Northumberland, Prince Édouard et Hastings.	J. O. Powers, M. D.; H. Jones; H. Meade; Rev. J. Webster; J. W. Cryderman, J. P.
81	1855-56	A enseigné dans le township de Marysborough 25 ans, et dans Camden Est, 5 ans. Maladie de la hanche et mauvaise vue.	Allen Batten, M. D.; J. Harrison; J. Lane, J. P.; Rev. G. Miller; S. Hayden.
82	1855-56	A commencé dans Scarborough en 1834, et a enseigné dans York, Ontario et Peel 21½ ans. Mala. de poulmons.	Lord évêque de Toronto; Reverend J. Jennings, D. D.; Rev. J. C. Geikie; H. Warbrick; J. S. Robinson, M. D.
83	1856	A commencé en 1833, et a enseigné 23 ans dans les townships de Dunwich et Southwold. Il est paralytique.	R. W. Cravers, M. D.; Rev. D. Campbell; T. McColl, Surin Local; J. Hidden, syndic; Major Willey, J. P.
84	1856	A commencé en 1822. A enseigné 25 ans dans les comtés de Stormont, Dundas et Glengarry.	Rev. D. Mouro; W. D. Scott, M. D.; J. W. Ridley, Supt.; D. Berging, M. D.; E. Ross, Surin; W. Fraser, Surintendant.
85	1856	A commencé en 1819, et a enseigné 20 ans dans Middlesex, Elgin et Oxford, et 9 ans auparavant en Ecosse.	Rev. M. Burnham; G. Southwick, M. D.; H. W. McIntyre, J. P.; J. Strathy, Surin, et autres.
86	1856	A commencé en 1833, et a enseigné 17 ans dans Saltfleet et Sombra, et dans les comtés de Huron et Bruce. Il a un rhumatisme chronique.	M. Hamilton, M. D.; Rev. B. F. Campbell; J. Nairn; W. Johnston; Jas. Watson.
87	1856	A commencé en 1811, et a enseigné 26 ans dans Grenville, Leeds, Frontenac et Dundas.	W. W. Howard, M. D.; H. P. Washbourn; Thos. Sheffield; B. Green.
88	1856	A commencé en 1829, et a enseigné 20 ans dans les townships de Lancaster et Charlottenburgh. Il a une maladie chronique des intestins.	Chas. Mallory, M. D.; Elders McDonnell, McLennan, Grant, Campbell; Phon. J. Sandfield McDonald, M. P.
89	1856	A commencé en Irlande en 1809, et dans Fredericksburgh, H.-C., en 1822. Il a enseigné 30 ans et a cessé en 1856.	Rev. W. McFaddon; Rev. J. C. Slater; T. Moore, M. D.; P. Gross, M. D.; Capt. D. Hutchinson; J. Ellis, Senior, A. Ham.
90	1855-56	A commencé dans le township d'York en 1824, et a enseigné, à l'exception de 5 années jusqu'en 1853.	Rev. R. Burnett; W. L. Billings, M. D.; A. Wright, M. D.; C. O. Counsell; R. Brown, J. P.; P. Lawrence, J. P.; H. Beasley.

PARTIE II.—Tableau O.—(Continuation.)

LES INSTITUTERS D'ÉCOLES

Nom.	Foi.	Pays natal.	Résidence. (Municipalité.)	Cause de la retraite.	Age en 1857.	Années d'enseignement H. C.	Souscription.	Pension.
91 Alex. Cowan.....	Presbytérien.	Ecosse	Hillier	Age et débilité.	72	27	£ s. d. 28 10 0	£ s. d. 50 12 6
92 Emily Cozens.....	Cathol. Rom.	H. Canada	Ville de Cornwall.	V. les remarques	51	27	28 0 0	40 10 0
93 Wm. Dermott.....	Egl. d'Anglet.	Irlande	Portland	V. les remarques	58	13	14 0 0	19 10 0
94 Jas. E. Durick ...	Egl. d'Anglet.	Irlande	Fenelon	Age et débilité.	67	30	31 10 0	56 5 0
95 Hugh Ilagan	Cathol. Rom.	Irlande	Nepean	Age et débilité.	38	18½	19 10 0	27 15 0
96 Walter Hick	Egl. d'Anglet.	Angleterre	Richmond	Age et perte de la vue	68	25	26 10 0	46 17 6
97 J. Higginbotham	Egl. d'Anglet.	Irlande	Elmsley N.	Age et débilité.	65	22	23 0 0	33 0 0
98 J. B. Hingston ...	Egl. d'Anglet.	Irlande	Trafalgar	Age et débilité.	63	24	25 0 0	36 0 0
99 T. Jones	Egl. d'Anglet.	Angleterre	Sandwich	Age et débilité.	62	24	25 0 0	36 0 0
100 W. H. King.....	Disciple Chrétien.	Irlande	Whitchurch	Age et débilité.	72	19½	21 0 0	36 11 3
101 Wm. Leonard.....	Egl. d'Anglet.	Irlande	Innisfil	Age et débilité.	71	13	14 0 0	19 10 0
102 R. McDonald	Pres. libre.	Ecosse	Charlottenburgh.	V. les remarques	50	17	18 10 0	31 17 6
103 Thos. Mordue.....	Egl. d'Anglet.	Angleterre	Brantford	Age et débilité.	70	19	20 0 0	28 10 0
104 Samuel Peterson	Methodiste Episcopalien.	H. Canada	Elizabeth-town.	V. les remarques	51	17	18 10 0	31 17 6
105 Benj. Spillsbury..	Egl. d'Anglet.	Angleterre	Gosfield	Age et débilité.	68	10½	11 10 0	15 15 0
106 R. Williams.....	Egl. d'Anglet.	Irlande	Lancaster	Age et débilité.	61	14½	15 10 0	21 15 0
107 Daniel Wing	Methodiste W.	H. Canada	Lansdowne	V. les remarques	53	26	27 0 0	39 0 0
108 Wm. Taylor.....	Egl. d'Anglet.	H. Canada	Mariposa	Age et débilité.	70	31	33 0 0	46 10 0
109 Wm. Kane	Egl. d'Anglet.	Irlande	Etobicoke	Age et débilité.	74	36	37 0 0	54 0 0
110 Matt. Devereux ...	Egl. d'Ecosse.	Irlande	Charlottenburgh.	Age et débilité.	59	23	24 0 0	34 10 0
111 Michael O'Kane....	Cathol. Rom.	Irlande	Winchester	Age et débilité.	64	20½	21 10 0	30 15 0
112 T. Q. Clendennan	Egl. d'Anglet.	H. Canada	Louth	Mala. chronique des bronches	53	24	25 0 0	36 0 0
113 Neil McKinnon ...	Pres. libre.	Ecosse	Murray	Age et débilité.	64	21	22 0 0	31 10 0
114 Alex. Jenkins.....	Egl. d'Anglet.	Irlande	Whitby	Age et débilité.	62	18	19 0 0	27 9 0
115 Isab. Kennedy ...	Egl. d'Ecosse.	Ecosse	Charlottenburgh.	V. les remarques	54	22	23 0 0	33 0 0
116 Henry Livesley ...	Protestant	Angleterre	Woodhouse	Age et débilité.	70	22
117 William Millar	B. Canada	Leeds	Age et débilité.	70½	7
118 Robert Beattie ...	Presbytérien	Ecosse	Pelham	Age et débilité.	61	20½
119 John L. Biggar ...	Egl. d'Ecosse.	Ecosse	Brantford	Age et débilité.	64	25
120 William Corry ...	Egl. d'Anglet.	Angleterre	Derby	Age et débilité.	66	17

COMMUNES EN RETRAITE.

PARTIE II.—Tableau O.—(Continuation.)

No.	Pour les années.	Remarques.	Certificats signés par
91	1855-56	A commencé à Adolphustown, H.-C., 1819. A enseigné 27 ans et a cessé en 1850.	O. C. Wood, M. D.; A. McFano, J. P.; J. T. Lane, J. P.; Charles L. Wood.
92	1856	A commencé à Cornwall, H.-C., 1827. A enseigné sans discontinuer jusqu'en août 1855; sa mauvaise vue l'a alors obligé de cesser.	Rev. C. Poole; Rev. G. A. Hay; R. McDonald, M. D.; A. Blackwell, M. D.; A. McLean; J. Pringle; J. McDonald, J. P., &c.
93	1856	A commencé en Irlande, 1814, et dans le H.-C., 1842, et a enseigné jusqu'en novembre 1855. Il a enseigné pendant 43 ans. Surdité et débilité.	Rev. R. Rodgers; H. Yates, M. D.; J. W. Cooper, L. S.; R. V. Henderson; C. C. Johnson, L. S.; J. Strachan, L. S.; G. Rutledge, L. S. &c.
94	1856	A commencé dans le township de Lansdowne en 1824, et a enseigné 30 ans jusqu'en 1854. Il est affligé d'une hernie intraitable.	Rev. R. Carrott; J. Fidler, M. D.; M. Cowen, J. P.; J. Sempter; J. Gibbs; D. Spence; J. Graham; D. Brown, &c.
95	1856	A commencé en Irlande en 1803, dans le H.-C., 1837. Il a enseigné 16 ans en Irlande, 16 ans dans le B.-C., 18 dans le H.-C., et se trouve aujourd'hui parfaitement impotent.	Rev. S. S. Strong, D.D.; Rev. D. Dandmand; J. E. Sewell, M. D.; J. Cox; J. Joynt; A. Workman; Phou. H. Pinhey; J. Egan, M. P.; John Supple, M. P.; and A. Ylolding, M. P.
96	1855-56	A commencé à Fredericksburgh en 1830, et a enseigné dans le H.-C. depuis.	Rev. P. Shirley; T. Chamblain, M. D.; J. Benson, J. P.; R. Esson, J. P., L. Sharp &c.
97	1856	A commencé à Bathurst, H.-C., 1832, et a enseigné 22 ans à Bathurst, Elmsley et Sherbrooke.	Rev. J. B. Worrell; J. S. Nichol, M. D.; M. Harris; J. A. Murdoch; M. McCormick; A. Bain; M. Fisher; J. Bradford, &c.
98	1856	A commencé à Trafalgar en 1831. A enseigné à Trafalgar, Esquimes et Toronto, 24 ans. Il est affligé d'un rhumatisme chronique, et d'une maladie du foie.	Rev. W. Willoughby; C. O. Council; J. Barnhart, M. D.; D. Frazer, L. S., &c.
99	1856	A commencé en Angleterre en 1815, et à Etobicoke, H.C., 1831. Il a cessé en décembre 1855.	Rev. T. Elliott; Rev. E. H. Dewar; A. R. Dewson, M. D.; C. Elliot; D. McArthur; G. Patterson, &c.
100	1855-56	Il a commencé à Chinguacousy 1834, et a enseigné dans les comtés d'York, Peel et Simcoe 19½ ans. Cessa en '53.	Rev. W. Willoughby; W. B. Geikie, M. D.; J. Barnhart, Jr., M. D.; A. Pass, M. D., &c.
101	1856	A commencé en Irlande 1819. A enseigné dans le B.-C., 9 ans et 13 ans dans le H.-C., dans York, Ontario et Simcoe depuis 1843.	Rev. W. S. Darling; A. Pass, M. D.; F. S. Dillon, M.A.; Rev. J. Fletcher, L. S.; T. Drury; A. Gaviler, &c.
102	1855-56	A commencé à Charlottenburgh, 1831. A enseigné 17 ans dans Glengarry et Stormont. A cessé en 1852. Affligé de constipation et boutons.	Rev. H. Urquhart; J. Grant, M.D.; A. Frazer; W.N. Frazer, L.S.; N. Eastman, L. S.; J. Pringle, &c.
102	1856	A commencé en Angleterre, 1813, et en Canada, 1836. A enseigné dans Brantford et Onondaga 19½ ans. Cessa '55.	Rev. A. A. Drummond; A. Dieby, M.D.; W. Westlake; J. Watson; A. Misner; M. Fife, &c.
104	1855-56	Commencé à Kitley, 1829; enseigna 17 ans et cessa 1853. Paralyse.	Rev. F. Tremayne; Rev. J. W. German; Rev. D. Wilson; B. R. Church, M.D.; J. A. Brown, L. S. &c.
105	1856	A commencé dans le B.-C., 1818, et dans le H.-C., 1845. A enseigné jusqu'en '55 dans Gosfield, Raleigh et Tilbury E.	J. King, L. S.; G. Coatesworth, M. D.; T. Marlett; J. Russell; J. P. Hughson; J. Rae; J. Simons, &c.
106	1856	A commencé en Irlande en 1820, et dans le H.-C., 1837. A enseigné 14 ans et cessa en 1856. Il souffre de l'asthme.	Rev. T. McPherson; A. Bealy, M.D.; L. McLennan; G. Cameron; J. Craig; P. Grant, &c.
107	1856	A commencé à Basford, 1819, et a enseigné continuellement jusqu'en 1855. Santé mauvais.	H. P. Washburn, L.S.; T. Sheffield, J.P.; W. W. Howard, M. D.; T. Reynolds, M. D.; P. Schofield, M. D., &c.
108	1856	A commencé dans le township de Sidney, 1824, et cessa le 31 décembre 1855.	James McPherson, J.P.; C. T. Noble, M. D.;
109	1856	A commencé dans le Township de Kingston, 1819, et cessa à Sault-lez, 1855.	Rev. T. Green; W. Gamble, J. P.; J. Thornburn, M. D.; J. G. Stevenson, J. P.; G. Cheyne, L. S.; Rev. J. Porteous, L. S.; D. Lewis, J. P., &c.
110	1856	A commencé à Charlottenburgh, 1832, et cessa en octobre '55, après avoir enseigné pendant 23 ans dans Glengarry.	Rev. P. McVicar; J. Grant, M. D.; Angus McDonnell, Surlint; James Pringle, et al.
111	1856	A enseigné en Irlande, 1820, et dans le H.-C., 1833, et a enseigné dans le comté de Glengarry jusqu'en décembre 1855, excepté pendant 2 ans.	Rev. W. Lechead; Rev. B. Oyle; J. Pringle; J. J. Ker, L. S.; D. E. McDonnell, &c.
112	1856	A commencé à Louth, 1826, et a cessé à Clinton, 1850.	P. Gregory, L. S.; Rev. W. Hewson, L. S.; T. R. Graham, M. D.
113	1856	A commencé dans le township de Charlottenburgh, 1820, et auparavant en Ecosse, 1811, où il enseigna pendant 11 ans. Il a une congestion cérébrale.	Rev. J. A. Thompson; E. W. Meyers, J. P.; S. Cooley, J. P.; W. H. Fox, J. P., &c.
114	1856	A commencé dans le Gore de Toronto, 1838, et a cessé le 31 décembre 1855.	Rev. R. H. Thornton; W. T. Bonte, L. S.; D. Coate, M. D.; G. W. Tempest, M. D.
115	1856	A commencé en Ecosse 1820, et dans le H. C., 1833, et il enseigna au No. 9, Charlottenburgh, 22 ans, et cessa le 9 déc. 1855. Il est affligé de rhumatisme, débilité, etc.	Rev. F. McPherson; Rev. J. McLaurin; Rev. D. Clarke; Phou. J. S. McDonald, M. P., &c.
116	Payable en 1857.	A commencé dans Raleigh, 1834, et a enseigné jusqu'au 22 sept. 1860, et a cessé à Rainham.	Rev. A. Ferrier, D. D.; J. B. Culver, M.D.; Jago Salmon, Shérif Rapelle.
117	Do	A commencé à Québec 1808, et enseigna jusqu'en 1833. Commença à Osnabruk, 1841, et a enseigné 7 ans dans le Haut-Canada, Leeds et Grenville.	Rev. W. Smart; Rev. C. Turner; T. G. Dowsley, M. D.; R. McCrum, M. D.; Jeffrey Hale, &c.
118	Do	A commencé en Ecosse, 1831, et à Queenston, H.-C., 1833, et enseigna dans le district de Niagara 20½ ans.	Rev. J. B. Mowat, Supt.; David Thornburn; D. Deverardo; J. McKinlay.
119	Do	A commencé dans le township de London, H. C., 1825, et enseigna dans les comtés de Middlesex, Elgin, Brant et Haldimand, 25 ans.	Rev. E. R. Stinson; Rev. G. Goodson; Rev. E. Greig; J. Skinner, M. D.; A. Cronk, J. P.; H. Phelps; J. P.; A. R. Smith, J. P.; H. Biggar, J. P., &c.
120	Do	A commencé dans le B.-C., 1817, et dans le H.-C., tp. de Toronto, '35. Enseig. dans York, Ontario et Peel, 17 ans.	Rev. J. Porteous; Allan Cameron, M.D.; C. Ayling, M. D.

PARTIE II.—Tableau O.—(Continuation.)

LES INSTITUTEURS D'ÉCOLES

No.	Nom.	Foi.	Pays natal.	Résidence. (Municipalité.)	Cause de la retraite.	Age en 1856.	Années d'enseigne. H. C.	Souscription.	Pension.
121	Marlano Ed- erlington.	Egl. d'Anglet.	Irlande	Goulbourn.	V. les remarques	45	20	£ s. d.	£ s. d.
122	Peter Fitzpatrick	Cathol. Rom.	Irlande	Douro	Age et débilité.	64	23
123	James Guthrie ...	Presbytérien.	Ecosse	Darling	Age et débilité.	65	14
124	Matt Hancock.	Egl. d'Anglet.	Irlande	Emily	Age et débilité.	60	22
125	Woodus Johnson.	Egl. d'Anglet.	Angleterre.	Nepean	Age et débilité.	63	19
126	James Kehoe	Cathol. Rom.	Irlande	Crosby N...	V. les remarques	54	10
127	William Leahy ...	Cathol. Rom.	Irlande	Douro	Age et débilité.	67	12
128	James McQueen.	Presbytérien.	Ecosse	Nichol	V. les remarques	49	22½
129	John Miskelly.....	Egl. d'Anglet.	Irlande	Wolford ...	Age et débilité.	58	12½
130	Wm. McIver	Cathol. Rom.	Irlande	Whitchurch.	Age et débilité.	67	16
131	Patrick Wood.....	Egl. d'Anglet.	Irlande	Smith	Age et débilité.	65	16
132	Nicholas Fagan ...	Egl. d'Anglet.	Irlande	Maryburgh.	Age et débilité.	62	13
133	James C. Hay.....	Presb. Univ.	Ecosse	Wainfleet...	Age et débilité.	59	16
134	James McCabe ...	Cathol. Rom.	Irlande	Thurlow ...	Age et débilité.	70	33
135	Andrew Power ...	Cathol. Rom.	Irlande	Whitchurch.	V. les remarques	38	17
136	James Ramsay ...	Congrégation- aliste.	H. Canada...	Blenheim...	V. les remarques	51	17
137	Catherine Snyder	Episcopalien.	H. Canada...	Osnabruck	V. les remarques	47	18
								£906 10 0	£2499 0 0

RESUME

COMTES DANS LESQUELS RESIDENT LES INSTITUTEURS EN RETRAITE.

13 dans Glengarry.	2 dans Peel.
7 " Stormont.	3 " Simcoe.
4 " Dundas.	3 " Wentworth.
4 " Prescott.	1 " Halton.
5 " Carleton.	2 " Brant.
9 " Grenville.	2 " Lincoln.
10 " Leeds.	3 " Welland.
13 " Lanark.	1 " Norfolk.
2 " Renfrew.	1 " Oxford.
3 " Frontenac.	3 " Wellington.
3 " Addington.	1 " Grey.
1 " Lennox.	3 " Huron.
3 " Prince Edouard	3 " Middlesex.
2 " Hastings.	2 " Elgin.
4 " Northumberland.	4 " Kent.
5 " Peterboro'.	3 " Essex.
4 " Victoria.	
2 " Ontario.	137
6 " York.	

COMMUNES EN RETRAITE.

PARTIE II.—Tableau O.—(Continuation.)

No.	Pour les années.	Remarques.	Certificats signés par
121	Payable en 1857.	A commencé à Nepean, 1836, et enseigna dans Carleton et Grenville 20 ans, jusqu'au 17 déc. 1856. Une débilité nerveuse, accompagnée de dyspepsie et d'asthme.	Rev. C. P. Pettit, Supt.; Rev. J. Flood; Rev. E. Morris; F. Codd, M. D.; D. Chambers, M.D.; Juge Armstrong; Jos. Hinton, Warden, &c.
122	Do	A commencé en Irlande, 1810, et à Brockville, H.-C. 1822. Enseigna à Brockville, Cavan, Peterborough et Dummer, jusqu'au 30 déc. 1856, et 22 ans en Irlande.	T. Reynolds, M. D.; S. Reynolds, J. P.; W. Eastland, J. P.; M. Lavell, M.D.; T. Bradburn; John Kennedy, J. P.
123	Do	A commencé à Darling, 1843, et enseigna dans 2 écoles dans ce township.	Rev. T. Frazer; A. Munro, M. D.; J. Murdoch, Sur.; D. H. Mann; H. Mair; P. Guthrie, Reeve; W. Scott, J. P.
124	Do	A commencé dans le township d'Emily, 1835, et enseigna à Cavan, Emily et Manvers jusqu'au 31 déc. 1856.	Rev. W. Logan; Rev. R. Harding; Rev. E. Burnham; M. Howes, M. D.; J. Troas, M. D.; W. Cottingham, Warden, &c.
125	Do	A commencé dans le B.-C. 1833, et dans le H.-C. 1837. Ensei. à Nepean, March, Gloucester et Goulbourn, 19 a.	Rev. J. Flood; Rev. J. Godfrey; H. Hill, M. D.; F. W. Richardson, J. P., &c.
126	Do	A commencé en Irlande, 1825, et dans le H. C. en 1836. Enseigna à Leeds, Grenville et Frontenac, 19 ans. Maladie des yeux.	Rev. J. P. Foley; W. W. Howard, M. D.; Benj. Tett, J. P.; W. Whelan, J. P.; Jos. M. Taggart, J. P.; Wm. Taylor.
127	Do	A commencé dans le township d'Huntingdon, 1844, et enseigna dans les comtés d'Hastings et Peterborough, jusqu'au 31 décembre 1856.	Rev. R. McKey; Arnos McCrear, M. D.; W. L. Conger, M. P.; Jas. Hogan, Reeve; T. Short, &c.
128	Do	A commencé à Trafalgar, 1834. Y enseigna pendant 1½ an. et à l'école D. No. 1, Nichol, 21 ans. Maladie du cœur, etc.	Rev. G. Smilie; W. Mutch, M. D.; J. Finlayson, M. D.; J. Cadenhead, Sur.; A. D. Fordyce, Sur.; A. D. Ferrier, J. P.
129	Do	A commencé en Irlande, 1817, et dans le township de Wolford, 1843. Enseigna à Wolford, Elizabethtown et Augusta, 12½ ans.	Rev. R. Brewster; R. Waugh, Sur.; B. R. Church, M. D.
130	Do	A commencé en Irlande, 1800, et dans le comté de Prescott, 1834. Enseigna dans les comtés de Prescott, Grenville et York, 16 ans.	Rev. A. Andrews; Rev. J. Hammett; A. C. Lloyd, M. D.
131	Do	A commencé en 1816, et dans le H.-C., township de Smith 1830, et a enseigné dans ce township 16 ans.	Rev. Mark Burnham; Asa A. Burnham; Walter Sheridan; E. Roberts, Sur.; Dr. Lavell.
132	Do	A commencé en Irlande, 1836, et dans le H.-C., 1839, et ensei. dans le comté de P. Edouard jusq. 6 avril 1852.	D. B. Stevenson, M. P.; H. Vaudusen, J. P.; T. Wellbanks, J. P.; T. Moore, M. D.
133	Do	A commencé en Ecosse, 1815, et dans le township de Clinton, H.-C. 1840. Enseigna 16 ans dans les comtés de Lincoln, Halton, Haldimand et Welland.	G. Robertson, Sur.; W. Dunn, J. P.; J. Frazer, M. D.
134	Do	A commencé en 1812, et dans le H.-C. en 1821. Enseigna dans les comtés d'Hastings, etc., pendant 33 ans.	Rev. J. Grier; Rev. W. Legg; F. McAnnany; H. Hope, M. D.; C. Ridley, M. D.
135	Do	A commencé en Irlande, 1834, et à Whitchurch, H.-C. en 1840. Enseigna jusqu'au 31 déc. 1856, dans le même tp.	Rev. S. F. Ramsey; Jos. Hartman, M. P.; T. Pyne, M. D.
136	Do	A commencé dans le township de Stamford, 1830, et enseigna dans Welland, Oxford et Brant, 17 ans. Constitution entièrement délabrée.	Rev. David Carr; L. McCosh, M. D., &c.
137	Do	A commencé dans le township d'Osnabruck, 1838, y enseigna ainsi qu'à Cornwall jusqu'au 24 décembre 1856. Palpitation du cœur.	Rev. Matthew Ker; W. H. Wagner, M. D.; Henry Shaver, J. P.

GENERAL.

DENOMINATIONS RELIGIEUSES.	NATIFS D'
Eglise d'Angleterre	45
Presbytérien	26
Eglise de Rome	18
Eglise d'Ecosse	16
Méthodiste	12
Baptiste	4
Congrégationaliste	3
Protestant	2
Universaliste	1
Société des amis	1
Disciple Chrétien	1
Second Avenement	1
Non constaté	7
	137
Souscription totale en 1856	£ 906 10 0
Total des pensions payées en 1856	2499 0 0

La moyenne de la durée du service des instituteurs d'écoles communes dans le H.-C., est de 22 ans.
La moyenne de l'âge de chaque pensionnaire est de 65 ans.
Il y a 181 hommes et 6 femmes.

PARTIE II.—Tableau P.

LES ECOLES COMMUNES ET LES ECOLES

DISTRIBUTION DES OCTROIS LEGISLATIFS POUR LES ECOLES, PAR LE DEPARTEMENT DE L'EDUCATION, AVEC LES

MUNICIPALITES DU HAUT CANADA.	MONTANT DE L'AIDE LEGISLATIVE.						
	Pour les fins des écoles communales.*	Pour les écoles de grammaire.	Pour les bi- bliothèques publiques d'écoles.	Pour les écoles pauvres.	Pour les élèves de l'école normale.	Pour les instituteurs devenus vieux.	Total de l'aide legislative 1856.
	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.
<i>Comtés.</i>							
1 Glengarry	573 0 9	104 0 0			5 10 0	164 5 0	846 15 9
2 Stormont	377 2 5				10 10 0	48 7 6	435 19 11
3 Dundas	420 13 9	100 0 0		20 0 0		35 0 0	575 13 9
4 Prescott	338 3 11	175 0 0	2 10 0		5 10 0	59 11 4	580 15 3
5 Russell	120 0 6		50 0 0		27 5 0		197 5 6
6 Carleton	691 7 11	60 0 0	20 0 0	12 0 0		22 18 9	806 6 8
7 Grenville	554 10 3	70 0 0	5 0 0	7 10 0	5 10 0	120 17 6	773 7 9
8 Leeds	789 1 5	49 0 0	21 7 0	8 0 0	14 10 0	88 17 6	970 15 11
9 Lanark	662 11 5	80 0 0	95 0 0	25 0 0	9 5 0	162 7 6	1034 3 11
10 Kennew	275 5 7		17 5 0			31 15 0	366 15 7
11 Frontenac	613 11 7				11 0 0	35 15 0	500 6 7
12 Addington	407 9 4	150 0 0			5 10 0	54 7 6	617 6 10
13 Lennox	179 10 9				16 10 0	20 7 0	216 8 3
14 Prince Edward	456 15 3	70 0 0			15 15 0	36 2 6	578 12 9
15 Hastings	780 0 4			12 10 0	5 5 0	23 0 0	820 15 4
16 Northumberland	755 18 1	37 0 0	5 10 0		5 10 0	66 17 6	870 15 7
17 Durham	758 0 9				21 15 0		779 15 9
18 Peterborough	409 19 1	60 0 0	5 10 10			38 6 2	503 10 1
19 Victoria	382 10 5		17 10 0	12 10 0	16 10 0	51 10 0	480 10 5
20 Ontario	776 16 8		7 3 9	10 0 0	21 0 0	8 0 0	823 3 0
21 York	1428 0 4	229 0 0	56 6 3	10 0 0	67 5 0	58 13 9	1849 5 4
22 Peel	600 6 0	104 0 0			28 10 0	22 5 0	755 1 6
23 Simcoe	808 17 11	10 0 0	30 0 0	17 10 0	5 5 0	33 10 0	905 2 11
24 Halton	474 12 2	150 0 0	11 0 0		10 15 0	11 0 0	637 7 2
25 Wentworth	615 8 1	80 0 0	8 5 0			21 10 0	725 3 1
26 Brant	455 11 3		15 0 0			43 0 0	521 1 3
27 Lincoln	453 14 3	70 0 0			16 10 0	11 0 0	551 4 3
28 Welland	494 9 5		2 0 0		27 5 0	14 15 0	538 9 5
29 Haldimand	504 15 4		127 15 0		11 0 0		643 10 4
30 Norfolk	602 18 6				5 5 0		608 1 6
31 Oxford	844 3 2		40 0 0		10 15 0		894 18 2
32 Waterloo	755 8 8		21 10 0				776 18 8
33 Wellington	785 16 3	100 0 0	8 5 0		27 10 0	12 10 0	934 1 3
34 Grey	403 7 9		50 0 0	42 10 0	11 0 0		506 17 0
35 Perth	584 0 11						584 0 11
36 Huron	707 3 6		20 5 0	25 0 0		35 5 0	787 13 6
37 Bruce	284 10 11						284 10 11
38 Middlesex	683 6 8		68 15 0		35 0 0	57 15 0	1144 16 8
39 Elgin	651 9 5				22 0 0	25 0 0	698 9 5
40 Kent	504 5 8		1 7 0	12 10 0	16 5 0	66 15 0	601 2 5
41 Lambton	433 5 5	150 0 0	77 10 0		16 0 0		676 15 5
42 Essex	454 16 10					15 5 0	470 1 10
Total	24003 5 3	1838 0 0	784 15 4	257 10 0	550 0 0	1462 0 0	28895 10 7

* Y compris les sommes payées aux écoles séparées.

DE GRAMMAIRE DU HAUT CANADA.

PARTIE II.—Tableau P.

SOMMES PRELEVEES COMME EQUIVALENT A IQUEUX, ET AUTRES SOMMES PRELEVEES PAR LES SYNDICS, ETC.

	MONTANT PROVENANT DES SOURCES LOCALES.				TOTAL. Grand total provenant de sources legislative et locales, 1856.
	COMME UN EQUIVALENT.				
	Pour les fins des écoles communales.	Pour les bi- bliothèques publiques d'écoles.	Souscriptions pour les instituteurs devenus vieux.	Total des sources locales comme équivalent.	
	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.
1	500 3 3		5 0 0	505 3 3	1376 5 8
2	362 7 8		7 0 0	369 7 8	1937 4 4
3	407 12 6			407 12 6	1990 6 5
4	445 6 3	2 10 0	3 0 0	470 16 3	1150 19 0
5	128 9 7	50 0 0	1 0 0	179 9 7	301 18 11
6	698 4 3	20 0 0	2 0 0	720 4 3	3167 8 2
7	530 5 6	5 0 0	6 0 0	536 5 6	2183 18 4
8	785 3 9	21 7 0	10 10 0	817 0 9	4156 18 7
9	683 11 3	95 0 0	13 0 0	791 11 3	4057 2 0
10	280 3 0	17 5 0		297 8 0	1509 6 4
11	525 0 0		6 0 0	531 0 0	2296 0 1
12	235 0 0			235 0 0	2200 6 2
13	240 0 0			240 0 0	1190 8 6
14	593 0 0			594 0 0	3542 17 0
15	772 5 6		8 0 0	780 5 6	4427 4 0
16	758 13 8	5 10 0	1 0 0	765 3 8	6032 9 0
17	810 5 6		2 0 0	812 5 6	5641 1 0
18	541 19 11	5 10 10	2 0 0	549 10 9	3912 4 7
19	398 19 10	17 10 0	3 0 0	419 9 10	2604 8 1
20	699 7 7	7 3 9	10 0 0	716 11 4	6680 9 5
21	1511 10 8	56 6 3	6 5 0	1574 1 11	11024 8 4
22	600 6 8		10 0 0	610 6 8	5855 11 3
23	789 9 10	30 6 0	12 0 0	831 9 10	6538 18 2
24	581 2 10	11 0 0	4 0 0	596 2 10	5602 14 0
25	658 2 10	8 5 0	8 0 0	674 7 10	5358 19 8
26	490 6 11	15 0 0	2 0 0	507 6 11	4307 16 8
27	520 8 0			520 8 0	3804 15 4
28	758 13 11			760 13 11	4287 15 9
29	650 3 3	127 15 0	1 0 0	778 18 3	4830 7 11
30	492 16 6			492 16 6	6033 6 2
31	871 19 3		3 0 0	874 19 3	4364 12 4
32	739 8 3	21 10 0	1 0 0	761 18 3	6552 14 8
33	910 0 0	8 5 0	3 0 0	921 5 0	6133 11 6
34	682 14 1	50 0 0	2 0 0	734 14 1	3588 8 5
35	562 0 3		5 0 0	567 0 3	3131 19 5
36	704 3 6	20 5 0	1 0 0	725 8 6	4868 15 5
37	290 13 11		1 0 0	291 13 11	2564 3 0
38	908 12 1	68 15 0	1 0 0	977 7 1	8407 19 2
39	660 9 1			660 9 1	6780 1 2
40	494 12 5	1 7 6	2 0 0	497 19 9	6651 1 1
41	938 10 0	77 10 0	3 0 0	1018 0 0	6746 0 10
42	460 19 1			460 19 1	2463 5 5
Total	25734 2 3	784 15 4	148 15 0	26667 12 7	177141 8 6
					203800 1 1
					232704 11 8

* Les Salaires des Surintendants locaux n'y sont pas compris.

PARTIE II.—Tableau P.—(Continuation.) LES ECOLES COMMUNES ET LES ECOLES

DISTRIBUTION DES OCTROIS LEGISLATIFS POUR LES ECOLES, PAR LE DEPARTEMENT DE L'EDUCATION, AVRE LES

LES MUNICIPALITES DU HAUT-CANADA.		MONTANT DE L'AIDE LEGISLATIVE.						
		Pour les fins des écoles communes.	Pour les écoles de grammaire.	Pour les bibliothèques publiques d'écoles.	Pour les écoles pauvres.	Pour les élèves de l'école normale.	Pour les instituteurs devenus vieux.	Total de l'aide législative 1856.
<i>Cités.</i>		£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.
1	Toronto	1410 10 0	256 0 0			110 10 0		1777 0 0
2	Hamilton	444 0 0	100 0 0			42 10 0	19 10 0	606 0 0
3	Kingston	529 10 0	150 0 0					679 10 0
4	London	333 0 0	500 0 0	100 0 0		15 0 0		748 0 0
5	Ottawa	502 9 1	200 0 0					702 9 1
Total		3219 9 1	1008 0 0	100 0 0		168 0 0	10 10 0	4512 19 1
<i>Villes.</i>								
1	Belleville	208 1 7	200 0 0			3 0 0		411 1 7
2	Brantford	132 13 9	80 0 0			5 10 0		218 3 9
3	Brockville	123 13 0	156 0 0				41 10 0	321 3 0
4	Chatham	92 19 6	180 0 0					272 19 6
5	Cobourg	83 17 10	120 0 0					203 17 10
6	Cornwall	44 0 6	155 0 0			20 10 0		225 10 6
7	Dundas	35 0 5	100 0 0			5 10 0		190 10 5
8	Goderich	64 15 0	180 0 0					244 15 0
9	Guelph	127 1 0	160 0 0					287 1 0
10	Niagara	107 0 5	150 0 0			27 10 0		284 10 5
11	Paris	64 8 0	200 0 0					164 8 0
12	Perth	55 15 0	150 0 0			5 10 0	15 10 0	226 15 0
13	Peterboro'	78 9 2	160 0 0			4 5 0		242 14 2
14	Pictou	51 13 1	100 0 0					151 13 1
15	Port Hope	101 15 0	58 0 0	25 0 0				184 15 0
16	Prescott	105 4 0	80 0 0					185 4 0
17	St. Catharines	123 4 1	100 0 0					223 4 1
18	Whitby	46 19 9	160 0 0					206 19 9
Total		1707 0 1	2339 0 0	25 0 0		23 15 0	111 0 0	4255 15 1
<i>Municipalités de villes.</i>								
1	Amherstburgh	89 18 0						89 18 0
2	Barrie	52 17 8	160 0 0					212 17 8
3	Simcoe	48 2 0	180 0 0	6 5 0				234 7 0
4	Woodstock	66 12 0	184 0 0					250 12 0
Total		257 9 8	524 0 0	6 5 0				787 14 8

DE GRAMMAIRE DU HAUT-CANADA. PARTIE II.—Tableau P.—(Continuation.)

SOMMES PRELEVEES COMME EQUIVALENT A ICEUX, ET AUTRES DENIERS PRELEVES PAR LES SYNDICS, ETC.

MONTANT PROVENANT DE SOURCES LOCALES.						TOTAL.
COMME UN EQUIVALENT.				Autres sommes prélevées par les syndicats pour les écoles de grammaire et les écoles communes.	Total de sources locales 1856.	Grand total provenant de sources législatives et locales, 1856.
Pour les fins des écoles communes.	Pour les bibliothèques publiques d'écoles.	Souscriptions au fonds des instituteurs devenus vieux.	Total des sources locales comme un équivalent.			
£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.
1	5980 0 0			5980 0 0	3815 19 6	9795 19 6
2	4582 16 9			4582 16 9	4066 2 7	9648 19 4
3	900 0 0			900 0 0	674 14 1	1574 14 1
4	2100 12 0	100 0 0		2200 12 0	1334 9 8	3535 1 8
5	947 17 8			947 17 8	1021 17 3	1969 14 11
14511 6 5		100 0 0		14611 6 5	11815 3 1	26426 9 6
1	662 10 10			662 10 10	985 19 0	1648 10 7
2	501 13 6			501 13 6	1234 3 3	1735 16 9
3	811 5 0			811 5 0	1302 15 11	2114 0 11
4	980 0 0			980 0 0	388 15 7	1368 15 7
5	350 0 0		2 0 0	352 0 0	872 13 8	1224 13 8
6	100 0 0		6 0 0	106 0 0	686 13 1	792 13 1
7	150 0 0			150 0 0	593 7 6	743 7 6
8	553 15 0		1 0 0	554 15 0	428 15 5	982 10 5
9	743 6 1			743 6 1	409 13 9	1152 10 10
10	214 4 6			214 4 6	254 4 9	468 0 3
11	643 5 11			643 5 11	141 10 11	784 16 10
12	525 18 2		3 0 0	528 18 2	1038 14 8	1566 12 10
13	250 0 0			250 0 0	2950 11 10	3204 11 10
14	180 0 0			180 0 0	184 1 4	364 1 4
15	241 15 7	25 0 0		266 15 7	868 15 2	1125 10 9
16	160 0 0			160 0 0	411 8 0	580 8 0
17	700 0 0			700 0 0	685 8 4	1385 8 4
18	700 0 0			700 0 0	718 1 1	1418 1 1
8473 14 7		25 0 0	12 0 0	8510 14 7	14140 14 0	22651 8 7
1	175 0 0			175 0 0	259 0 2	434 0 2
2	200 0 0			200 0 0	124 4 5	324 4 5
3	234 0 0	6 5 0		240 5 0	232 10 2	472 15 2
4	460 0 0			460 0 0	811 10 10	1271 10 10
1069 0 0		6 5 0		1075 5 0	1427 11 7	2502 16 7
						3200 11 8

PARTIE II.—Tableau P.—(Continuation.) LES ECOLES COMMUNES ET LES ECOLES

DISTRIBUTION DES OCTROIS LEGISLATIFS POUR LES ECOLES, PAR LE DEPARTEMENT DE L'EDUCATION, AVEC LES

LES MUNICIPALITES DU HAUT-CANADA.	MONTANT DE L'AIDE LEGISLATIVE.						
	Pour les fins des écoles communes.	Pour les écoles de grammaire.	Pour les bibliothèques publiques d'écoles.	Pour les écoles pauvres.	Pour les élèves de l'école normale.	Pour les instituteurs devenus vieux.	Total de l'aide législative 1856.
<i>Villages Incorporés.</i>							
1 Berlin.....	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.
2 Bowmanville.....	34 0 0	50 0 0	84 0 0
3 Brampton.....	50 17 6	80 0 0	10 15 0	141 12 6
4 Calderonia.....	26 12 9	104 0 0	150 12 9
5 Chippewa.....	24 4 9	24 4 9
6 Galt.....	51 14 7	51 14 7
7 Ingersoll.....	64 2 1	140 0 0	204 2 1
8 Injapace.....	48 5 0	80 0 0	1 5 0	129 5 0
9 Oshawa.....	33 17 2	80 0 0	113 17 2
10 Preston.....	24 12 0	24 12 0
11 St. Marys.....	30 19 9	3 0 0	33 19 9
12 St. Thomas.....	29 19 5	29 19 5
13 Smith's Falls.....	39 17 4	100 0 0	139 17 4
14 Stratford.....	30 10 7	40 0 0	70 10 7
15 Thorold.....	39 13 6	150 0 0	189 13 6
16 Trenton.....	53 15 6	53 15 6
17 Windsor.....	33 6 0	33 6 0
18 Vienna.....	29 19 5	29 19 5
19 Yorkville.....	25 1 4	100 0 0	125 1 4
Total.....	681 16 11	904 0 0	4 5 0	10 15 0	1600 16 11
1 Total Comtés.....	24023 5 2	1838 0 0	734 15 4	257 10 0	550 0 0	1492 0 0	28065 10 7
2 " Cités.....	3219 9 1	1006 0 0	100 0 0	168 0 0	19 10 0	4512 19 1
3 " Villes.....	1707 0 1	2339 0 0	25 0 0	23 15 0	111 0 0	4255 15 1
4 " Municipal. de villes.....	257 9 8	524 0 0	6 5 0	787 14 8
5 " Villages.....	681 16 11	904 0 0	4 5 0	10 15 0	1600 16 11
pour salaires et dépenses des écoles modèles et normales. 2305 8 2							
1 Grand Total 1856.....	29840 1 0	6941 0 0	920 5 4	257 10 0	3647 13 2	1592 10 0	42043 4 6
2 Grand Total 1855.....	25030 8 2	6540 16 0	1217 12 10	372 0 0	3083 2 9	1632 17 7	37885 12 4
1 Augmentation.....	4809 12 10	111 4 0	564 15 5	5062 12 2
2 Diminution.....	297 7 6	114 10 0	40 7 7

DE GRAMMAIRES DU HAUT-CANADA. PARTIE II.—Tableau P.—(Continuation.)

SOMMES PRELEVEES COMME EQUIVALENT A ICEUX, ET AUTRES DENIERS PRELEVES PAR LES SYNDIOS, ETC.

	MONTANT PROVENANT DE SOURCES LOCALES.						TOTAL.	
	COMME UN EQUIVALENT.				Autres sommes prélevées par les syndics pour les écoles de grammaire et les écoles communes.	Total des sources locales 1856.		Grand total provenant de sources législative et locales 1856.
	Pour les fins des écoles communes.	Pour les bibliothèques publiques d'écoles.	Souscriptions pour les instituteurs devenus vieux.	Total des sources locales comme équivalent.				
1	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	
2	243 19 3	243 19 3	39 5 2	283 4 5	
3	200 0 0	200 0 0	1650 1 4	1850 1 4	367 5 2	
4	619 3 9	619 3 9	222 0 2	841 3 11	1891 18 10	
5	285 0 0	285 0 0	80 5 2	365 5 2	871 16 8	
6	260 17 11	260 17 11	102 7 11	363 5 10	889 9 11	
7	453 1 4	453 1 4	4237 2 3	4690 3 7	395 0 5	
8	775 0 0	1 5 0	1 0 0	777 5 0	310 11 9	1087 16 9	4894 5 5	
9	140 18 10	140 18 10	221 11 6	362 10 4	479 7 6	
10	150 0 0	150 0 0	1731 0 1	1881 0 1	1905 12 5	
11	330 0 0	8 0 0	338 0 0	185 15 11	523 15 11	532 15 8	
12	130 0 0	130 0 0	15 8 11	145 8 11	175 3 4	
13	275 0 0	275 0 0	1464 13 9	1740 13 9	1880 11 1	
14	120 0 0	1 0 0	120 0 0	227 15 5	347 15 5	418 0 0	
15	89 13 6	89 13 6	630 6 11	720 0 5	859 13 11	
16	150 0 0	150 0 0	77 16 3	227 16 3	281 11 9	
17	93 6 0	93 6 0	123 2 6	216 8 6	260 14 6	
18	270 1 11	270 1 11	270 1 11	300 1 4	
19	125 0 0	125 0 0	136 4 5	261 4 5	386 5 9	
	187 10 0	187 10 0	16 6 0	203 16 0	246 3 6	
	4738 12 6	4 5 0	2 0 0	4744 17 6	11521 10 5	10200 7 11	17867 4 10	
1	23734 2 3	784 15 4	148 15 0	26667 12 7	177141 8 6	208809 1 1	232704 11 8	
2	14511 6 5	100 0 0	14611 6 5	11815 3 1	26420 9 6	30039 3 7	
3	8473 14 7	25 0 0	8500 14 7	14140 14 2	22651 8 7	26907 3 8	
4	1000 0 0	6 5 0	1006 5 0	1427 11 7	2502 16 7	3200 11 3	
5	4738 12 6	4 5 0	4744 17 6	11521 10 5	10200 7 11	17867 4 10	
				deduit des pensions 906 10 0	906 10 0	Honoraires d'École modèle. 602 11 8	1560 1 8	4404 0 10
1	54526 15 9	920 5 4	55447 15 3	216708 10 2	273225 5 8	316173 0 9	
2	45170 14 2	1217 12 10	46387 14 2	176287 10 7	223630 15 1	261292 17 5	
1	9356 1 7	9356 1 7	
2	297 7 6	98 7 6	

PARTIE II.—Tableau Q.

RESUME EDUCATIONNEL

MUNICIPALITES DU HAUT-CANADA.		ECOLEES COMMUNES.		
		No. d'écoles Communes.	No. d'élèves d'écoles communes.	Montant dépen- sé pour les fins d'écoles communes en 1856.
<i>Comtés.</i>				
1	Glenarry.....	60	3275	2353 10 1
2	Stormont.....	65	3936	2492 6 8
3	Dundas.....	70	4238	2091 2 8
4	Prescott.....	51	2416	1334 10 7
5	Russell.....	14	670	616 11 7
6	Carleton.....	89	5445	3755 5 0
7	Grenville.....	90	5176	3171 13 11
8	Leeds.....	130	3734	7375 17 11
9	Lennox.....	107	6407	6463 14 9
10	Renfrew.....	45	1042	2125 10 11
11	Frontenac.....	79	5032	3230 14 10
12	Addington.....	69	3793	2707 16 10
13	Lennox.....	44	2227	1800 17 11
14	Prince Edouard.....	93	5093	4815 0 4
15	Hastings.....	137	8405	7300 10 10
16	Northumberland.....	121	7820	8043 6 3
17	Durham.....	98	3286	9322 15 6
18	Peterborough.....	53	4073	4249 0 1
19	Victoria.....	60	3580	3441 3 10
20	Ontario.....	100	1529	10650 10 3
21	York.....	127	5617	2927 8 3
22	Peel.....	76	5617	7682 19 1
23	Simcoe.....	107	7764	8237 6 6
24	Wentworth.....	72	6143	6771 0 6
25	Halton.....	51	4324	6100 15 3
26	Brant.....	72	5091	7257 3 2
27	Lincoln.....	73	5151	6001 8 6
28	Welland.....	37	5340	6107 3 0
29	Haldimand.....	80	5163	6434 11 5
30	Norfolk.....	104	6773	5283 10 10
31	Oxford.....	115	9714	11460 10 3
32	Waterloo.....	84	8282	12063 19 2
33	Wellington.....	91	7609	8090 15 10
34	Grey.....	68	4165	4619 14 3
35	Perth.....	59	5250	4914 6 5
36	Huron.....	83	6642	6631 12 6
37	Bruce.....	20	1819	2218 2 0
38	Middlesex.....	148	9639	10308 17 11
39	Elgin.....	112	7355	9727 5 5
40	Kent.....	81	5135	7494 11 6
41	Lambton.....	75	4293	5170 7 0
42	Essex.....	56	3696	4053 2 11
<i>Cités.</i>				
1	Toronto.....	14	5324	8360 9 0
2	Hamilton.....	7	3334	6473 14 4
3	Klug-ton.....	10	2114	1498 1 2
4	London.....	2	2320	1800 9 6
5	Ottawa.....	19	1457	1172 7 7
1	Grand Total pour 1856.....	3472	251145	269527 10 9
2	Grand Total pour 1855.....	3325	237364	224818 13 3
1	Augmentation.....	147	23281	44708 17 6
2	Diminution.....

POUR L'ANNEE 1856.

PARTIE II.—Tableau Q.

ECOLEES DE GRAMMAIRE.			AUTRES INSTITUTIONS.			Montant dépensé pour les instituteurs de- venus vieux, les bibliothèques, les élèves de l'école normale et les écoles pauvres.		GRAND TOTAL.		
No. d'écoles de gram- maire.	No. d'élèves d'écoles de grammaire.	Montant dépensé pour les fins d'école de grammaire en 1856.	No. d'autres institu- tions d'éducation.	No. de leurs élèves.	Montant reçu par d'autres institutions d'éducation en 1856.	£ s. d.	£ s. d.	No. total d'institutions d'éducation.	No. total d'élèves qui les fréquentent.	Montant total dépensé pour les fins d'éducation en 1856.
1	1	38	2	40	£ s. d.	£ s. d.	63	3353	2664 14 1	
2	1	24	1	20	160 15 0	85 7 6	71	3960	3041 9 5	
3	1	93	1	20	403 15 3	18 0 0	72	4351	2940 12 8	
4	2	108	1	15	108 10 0	70 1 4	53	2624	2104 10 1	
5	1	108	1	15	100 9 2	127 5 0	15	994	643 16 7	
6	1	38	1	100	01 2 3	74 18 0	90	5483	3921 6 9	
7	2	139	2	100	450 3 9	143 17 6	94	5415	4966 0 2	
8	4	83	7	103	453 13 9	195 11 6	145	9065	7983 13 2	
9	4	102	8	107	787 10 2	890 17 6	119	6796	7730 2 5	
10	1	160	2	34	01 2 3	108 15 0	47	1976	2304 14 11	
11	2	80	1	24	164 1 6	46 15 0	80	5070	3209 9 10	
12	1	173	1	40	307 2 8	50 17 6	70	3067	3147 9 4	
13	2	122	3	55	225 0 0	67 17 6	46	2358	2100 16 11	
14	1	173	3	55	905 15 0	51 17 6	98	5275	5174 0 6	
15	1	173	3	55	827 15 0	43 15 0	147	9013	7805 19 10	
16	3	91	8	387	1079 0 7	83 7 6	132	8367	11398 8 9	
17	2	141	13	119	01 2 3	82 10 0	113	8540	11020 13 0	
18	2	133	8	70	01 2 3	53 12 10	68	4206	5541 13 7	
19	1	133	1	13	01 2 3	115 10 0	51	3593	3576 13 10	
20	1	50	7	177	361 15 0	33 7 6	103	9385	11427 12 9	
21	1	177	7	282	510 10 3	239 11 3	148	11176	14022 19 9	
22	2	70	4	61	270 5 0	50 15 0	52	5743	5114 1 7	
23	2	45	11	183	130 8 11	118 5 0	121	7992	9217 10 5	
24	2	105	11	272	502 18 5	28 0 0	85	5520	7945 7 0	
25	2	108	8	175	324 5 7	43 0 6	61	4607	7002 0 10	
26	3	89	14	250	410 18 8	43 0 0	88	6330	8240 11 10	
27	3	102	18	295	923 6 5	55 0 0	59	5008	7347 9 11	
28	1	122	1	122	149 10 0	46 0 0	94	5471	6302 13 0	
29	1	30	4	30	293 2 0	266 0 0	51	5103	6790 11 5	
30	2	34	100	100	360 17 11	17 15 0	100	6907	6926 17 2	
31	2	64	116	116	471 0 1	150 10 0	125	6883	12452 7 10	
32	2	84	68	68	471 0 1	49 0 0	92	8434	13571 4 3	
33	2	75	11	147	400 8 0	50 10 0	104	7831	8080 17 1	
34	1	70	1	20	507 4 10	153 10 0	69	4198	4803 4 3	
35	1	68	2	37	507 4 10	3 0 0	62	6355	5473 11 3	
36	1	70	3	37	565 18 0	49 0 0	87	6712	7088 5 7	
37	1	70	3	37	565 18 0	100 15 0	87	6712	7088 5 7	
38	1	70	3	37	565 18 0	100 15 0	87	6712	7088 5 7	
39	2	55	4	72	512 5 1	240 5 0	138	9639	10330 2 11	
40	1	50	4	72	304 14 1	47 0 0	118	7482	10444 0 6	
41	1	70	5	145	208 7 6	98 5 0	88	5330	8352 10 7	
42	1	70	5	145	208 7 6	171 0 0	81	4454	5006 14 6	
43	1	70	5	145	208 7 6	15 5 0	61	3844	4484 7 11	
1	1	140	22	1300	773 10 9	120 0 0	37	6773	34412 10 9	
2	1	53	16	630	100 0 0	62 0 0	24	4067	8135 14 4	
3	1	50	18	875	329 11 8	6340 0 0	20	3030	8186 12 10	
4	1	75	5	118	866 15 2	920 0 0	8	2422	3802 4 9	
5	1	64	10	340	295 15 0	000 0 0	30	1801	2068 3 4	
						Pour salaires et dépenses con- tingentes des écoles normale et modèles		Ecoles normale et modèles		3557 19 10
1	61	3386	15755 17 8	270	7555	42007 16 0	8001 0 6	3815	202858	336192 4 11
2	65	3726	13535 1 4	317	8654	42804 15 9	7940 2 11	3710	240817	238908 13 8
1	4	340	2220 16 4	38	1129	103 0 3	160 17 7	105	22041	47103 11 3

PARTIE II.—Tableau R.—SOMMAIRE STATISTIQUE GENERAL indiquant l'état com-académiques, écoles de grammaire, écoles privées, communes, normale et modèles, durant tement de l'éducation.

No.	SUJETS COMPARÉS.	1842.	1843.	1844.	1845.	1846.
1	Population du Haut-Canada durant les années	480,055	*622,670	...
2	Population entre l'âge de cinq et seize ans.....	141,143	...	183,539	202,013	204,580
3	Collèges en opération.....	5	...	5	5	5
4	Ecoles de grammaire de comté et académies.....	*25	...	*25	*30	*31
5	Ecoles privées rapportées.....	*14	...	*60	*65	*80
6	Ecoles normale et modèles du Haut-Canada.....
7	Nombre total des écoles com. en opération tel que rapporté	1,721	...	2,610	2,738	2,559
8	Grand total des établissements d'éducation en opération dans le Haut-Canada.....	1,795	...	2,700	2,836	2,705
9	Ecoles gratuites rapportées comme en opération.....	Pas de rap.	...	Pas de rap.	Pas de rap.	Pas de rap.
10	Nombre total des élèves des collèges et universités.....	do	...	do	do	do
11	Nombre total des élèves des académies et écoles de grammaire de comté.	do	...	do	do	do
12	Nombre total des élèves des écoles privées.....	do	...	do	do	do
13	Nombre total des élèves et écoliers des écoles normale et modèles du Haut-Canada.....	do	...	do	do	do
14	Nombre total des élèves des écoles communes du Haut-Canada.....	65,078	...	96,756	110,002	101,912
15	Grand total des étudiants et élèves des universités, collèges, académies, et écoles de grammaire, privées et communes.....	65,078	...	96,756	110,002	101,912
16	Montant total disponible pour les salaires des instituteurs des écoles communes du Haut-Canada.....	£41,500	...	£51,714	£71,514	£67,006
17	Montant total disponible pour la construction ou réparation de maisons, et pour des bibliothèques et instruments.....	Pas de rap.	...	Pas de rap.	Pas de rap.	Pas de rap.
18	Grand total disponible pour les salaires des instituteurs, la construction et réparation de maisons d'école et pour les bibliothèques et instruments.....	do	...	do	do	do
19	Montant reçu par d'autres institutions d'éducation.....	do	...	do	do	do
20	Grand total disponible pour les fins de l'éducation dans le Haut-Canada.....	do	...	do	do	do
21	Nombre total des instituteurs d'école com. dans le H.-C.	2,860	2,925
	Total, instituteurs do do
	Total, institutrices do do
22	Nombre moyen des mois pendant lesquels chaque école commune a été tenue ouverte par un instituteur qualifié.	7½	8	8½

* Ces chiffres ne sont qu'approximatifs—aucun renseignement spécifique n'ayant été reçu par le département.

† Une diminution—causée par l'introduction d'un examen d'entrée pour les écoles de grammaire.

NOTE.—Les rapports reproduits dans la table qui précède jusqu'en 1847, ne sont pas très complets; mais depuis cette matière d'éducation. Les rapports sont maintenant assez étendus et embrassent toutes les institutions d'éducation d'institutions, ont été plutôt privées qu'officielles, ce qui ne devrait pas être. Le rapport annuel d'un département d'institutions d'éducation—primaire, secondaire et supérieur.

paratif du progrès de l'éducation dans le H.-C. en rapport avec les universités, collèges, 1842 et 1856, inclusivement. Compilé d'après les rapports existant au départ-

No.	1847.	1848.	1849.	1850.	1851.	1852.	1853.	1854.	1855.	1856.
1	...	725,879	...	803,403	950,551	953,239
2	230,975	241,102	253,384	259,258	258,607	202,755	208,967	277,912	207,923	...
3	6	6	7	7	7	8	8	9	10	12
4	32	33	39	57	70	74	79	84	94	89
5	96	117	157	224	159	167	174	180	278	239
6	2	2	2	2	2	3	3	3	3	3
7	2,727	2,800	2,871	3,059	3,001	3,010	3,127	3,244	3,325	3,472
8	2,883	2,958	3,076	3,349	3,230	3,258	3,391	3,615	3,710	3,815
9	Pas de rap.	Pas de rap.	Pas de rap.	252	855	901	1,052	1,177	1,211	1,263
10	700	740	773	684	632	751	750	806	1,100	1,335
11	1,000	1,115	1,120	2,070	2,800	3,194	3,339	5,153	4,770†	4,308†
12	1,831	2,345	3,643	4,603	3,948	5,133	3,822	4,807	6,531	5,218
13	...	256	400	370	356	645	735	622	643	772
14	124,820	130,739	138,465	151,891	168,159	179,587	194,736	204,168	227,804	251,145
15	131,300	135,295	144,406	159,678	175,895	189,310	203,986	217,356	240,917	262,858
16	£77,599	£86,069	£88,478	£88,429	£97,827	£107,237	£122,441	£144,717	£170,027	£194,920
17	Pas de rap.	Pas de rap.	Pas de rap.	£14,189	£19,384	£25,094	£32,018	£43,868	£54,791	£74,607
18	do	do	do	£102,019	£121,384	£139,085	£161,769	£195,624	£224,818	£266,527
19	do	do	do	...	£32,834	£36,989	£37,526	£43,504	£64,180†	£82,221†
20	do	do	do	...	£154,218	£176,074	£199,674	£230,128	£258,998	£336,192
21	3,028	3,177	3,209	3,476	3,277	3,388	3,539	3,539	3,565	3,659
	2,365	2,507	2,505	2,697	2,551	2,541	2,601	2,608	2,568	2,622
	663	670	704	770	726	847	638	1,031	997	1,067
22	8½	9	9½	9½	9½	9½	9½	9½	9½	10

† Comprenant les écoles Normale et de Grammaire, etc.

époque ils le sont suffisamment pour établir des données au moyen desquelles on peut comparer nos progrès annuels en puis l'école commune jusqu'à l'université; mais jusqu'ici les sources de renseignement touchant cette dernière classe truction publique devrait présenter, sous la forme d'un tableau détaillé, l'état actuel et les progrès de toutes nos insti-

PARTIE II.—Tableau S.

OCTROIS EN FAVEUR DES ECOLES DE GRAMMAIRE

ETAT No. 1.—L'APPORTIONNEMENT

MUNICIPALITES.	MONTANT PAYE.	MONTANT NON-PAYE.	MONTANT DE L'APPORTIONNEMENT.		
			Aux Ecoles Communes.	Aux Ecoles séparées.	Total.
<i>Comtés.</i>					
Stormont, Dundas et Glengarry ..	£ s. d. 1372 16 11	£ s. d.	£ s. d. 1819 11 11	£ s. d. 58 5 0	£ s. d. 1872 16 11
Prescott et Russell	458 4 5	1 4 6	447 11 11	11 17 0	459 8 11
Carleton	693 18 2	5 4 11	691 14 3	7 8 10	699 3 1
Leeds et Grenville	1347 13 2	1322 1 11	25 11 8	1347 13 2
Lanark et Renfrew	937 17 0	937 17 0	937 17 0
Frontenac, Lenox et Addington ..	1100 17 9	1 11 6	1079 3 8	23 5 7	1102 9 3
Prince Edouard	456 15 3	456 15 3	456 15 3
Hastings	780 0 4	773 2 4	6 18 0	780 0 4
Northumberland et Durham	1513 18 10	1513 18 10	1513 18 10
Peterboro' et Victoria	792 9 6	773 17 0	18 12 6	792 9 6
Ontario	776 16 3	776 16 3	776 16 3
York et Peel	2028 6 10	2023 19 10	4 7 0	2028 6 10
Simcoe	808 17 11	781 5 1	27 12 10	808 17 11
Halton	474 12 2	31 5 5	505 17 7	505 17 7
Wentworth	615 8 1	615 8 1	615 8 1
Brant	455 11 3	455 11 3	455 11 3
Lincoln	453 14 3	453 14 3	453 14 3
Welland	464 9 5	463 4 8	1 4 9	464 9 5
Haldimand	504 15 4	503 18 3	1 2 1	504 15 4
Norfolk	602 16 6	0 7 10	602 16 6	0 7 10	603 4 4
Oxford	844 3 2	844 3 2	844 3 2
Waterloo	755 8 8	729 12 8	25 16 0	755 8 8
Wellington	793 6 3	789 16 3	53 10 0	793 6 3
Grey	403 7 9	28 19 1	432 6 10	432 6 10
Perth	584 0 11	584 0 11	584 0 11
Huron et Bruce	972 3 5	964 19 5	7 4 0	972 3 5
Middlesex	989 6 8	2 0 0	981 6 8	10 0 0	991 6 8
Elgin	651 9 5	651 9 5	651 9 5
Kent	504 5 3	498 13 5	5 11 11	504 5 3
Lambton	433 5 5	433 5 5	433 5 5
Essex	454 16 10	2 3 0	452 13 10	4 6 0	456 19 10
<i>Cités.</i>					
Toronto	1410 10 0	1017 10 0	393 0 0	1410 10 0
Hamilton	444 0 0	444 0 0	444 0 0
Kingston	529 10 0	351 15 0	178 0 0	529 10 0
London	333 0 0	333 0 0	333 0 0
Ottawa	502 9 1	259 0 0	243 9 1	502 9 1

REMARQUE.—Les paiements faits aux écoles de grammaire se trouvent dans le Tableau T, Etat No. 7, page 122.

ET DES ECOLES COMMUNES DU HAUT-CANADA, 1856.

PARTIE II.—Tableau S.

LEGISLATIF EN FAVRUR DES ECOLES COMMUNES.

MUNICIPALITES.	MONTANT PAYE.	MONTANT NON-PAYE.	MONTANT DE L'APPORTIONNEMENT.		
			Aux écoles communes.	Aux écoles séparées.	Total.
<i>Villes.</i>					
Belleville	£ s. d. 208 1 7	£ s. d.	£ s. d. 182 16 7	£ s. d. 75 5 0	£ s. d. 208 1 7
Brantford	132 13 9	117 18 9	14 15 0	132 13 9
Brockville	123 19 0	101 15 0	21 18 0	123 13 0
Chatham	92 19 6	85 9 6	12 10 0	92 19 6
Cobourg	88 17 10	88 17 10	88 17 10
Cornwall	44 0 6	44 0 6	44 0 6
Dundas	85 9 5	85 9 5	85 9 5
Goderich	64 15 0	64 15 0	64 15 0
Niagara	107 0 5	75 13 5	31 7 0	107 0 5
Perth	55 15 0	40 5 0	9 10 0	55 15 0
Peterborough	78 9 2	56 6 8	22 2 6	78 9 2
Pictou	51 13 1	43 15 1	7 18 0	51 13 1
Port Hope	101 15 0	101 15 0	101 15 0
Prescott	105 4 0	55 10 0	49 14 0	105 4 0
St. Catharines	128 4 1	128 4 1	128 4 1
Whitby	46 19 9	46 19 9	46 19 9
<i>Municipalités de Ville.</i>					
Amherstburgh	89 18 0	55 10 0	34 8 0	89 18 0
Barrie	52 18 8	37 0 0	15 18 8	52 18 8
Guelph	127 1 0	88 16 0	38 5 0	127 1 0
Simcoe	48 2 0	48 2 0	48 2 0
Woodstock	60 12 0	66 12 0	66 12 0
<i>Villages Incorporés.</i>					
Berlin	34 0 9	34 0 9	34 0 9
Bowmanville	50 17 6	50 17 6	50 17 6
Brampton	26 12 9	26 12 9	26 12 9
Caledonia	24 4 9	24 4 9	24 4 9
Chippewa	31 14 7	31 14 7	31 14 7
Galt	64 2 1	64 2 1	64 2 1
Ingersoll	46 5 0	46 5 0	46 5 0
Napanee	33 17 2	33 17 2	33 17 2
Oshawa	24 12 0	24 12 0	24 12 0
Paris	64 8 0	58 14 1	7 13 11	64 8 0
Preston	30 19 9	30 19 9	30 19 9
St. Mary's	29 19 5	29 19 5	29 19 5
St. Thomas	39 17 4	39 17 4	39 17 4
Smith's Falls	30 10 7	30 10 7	30 10 7
Stratford	39 13 6	39 13 6	39 13 6
Thorold	37 5 6	37 5 6	16 10 0	37 5 6
Trenton	33 6 0	33 6 0	33 6 0
Windsor	29 19 5	29 19 5	29 19 5
Vienna	25 1 4	25 1 4	25 1 4
Yorkville	32 7 6	32 7 6	32 7 6
Total	29891 9 10	72 16 3	28604 1 4	1460 4 9	29964 6 1

PARTIE II.—Tableau S.—(Cont'n.) OCTROIS EN FAVEUR DES ECOLES DE GRAMMAIRE

Etat No. 2.—LE FONDS DE L'ECOLE DE GRAMMAIRE DU HAUT-CANADA POUR L'ANNEE 1856.

MUNICIPALITES DE COMTE.	MONTANT PAYE.	MONTANT NON-PAYE.	MONTANT DE L'APPORTIONNEMENT.
	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.
Stormont, Dundas et Glengarry.....	359 0 0	0 0 7	359 0 7
Prescott et Russell.....	175 0 0	0 2 8	175 2 8
Carleton.....	260 0 0	16 12 2	276 12 2
Leeds et Grenville.....	354 0 0	32 17 2	386 17 2
Lanark et Renfrew.....	270 0 0	36 12 4	306 12 4
Frontenac, Lennox et Addington.....	380 0 0	22 18 8	402 18 8
Prince Edouard.....	170 0 0	36 4 9	206 4 9
Hastings.....	200 0 0	79 17 5	279 17 5
Northumberland et Durham.....	295 0 0	153 10 7	448 10 7
Peterborough et Victoria.....	210 0 0	41 5 7	251 5 7
Ontario.....	160 0 0	106 6 9	266 6 9
York et Peel.....	693 0 0	0 13 3	693 13 3
Simcoe.....	170 0 0	82 16 0	252 16 0
Halton.....	150 0 0	53 1 3	203 1 3
Wentworth.....	280 0 0	59 13 3	339 13 3
Brant.....	180 0 0	63 0 6	243 0 6
Lincoln.....	320 0 0	27 11 0	347 11 0
Welland.....	100 0 0	100 0 0
Haldimand.....	205 13 8	205 13 8
Norfolk.....	180 0 0	39 14 1	219 14 1
Oxford.....	244 0 0	39 11 10	283 11 10
Waterloo.....	198 0 0	51 5 5	249 5 5
Wellington.....	260 0 0	260 0 0
Grey.....	174 6 11	174 6 11
Perth.....	150 0 0	37 8 10	187 8 10
Huron et Bruce.....	180 0 0	43 18 11	223 18 11
Middlesex.....	300 0 0	24 8 7	324 8 7
Elgin.....	200 0 0	42 19 7	242 19 7
Kent.....	180 0 0	18 5 4	198 5 4
Lambton.....	150 0 0	17 14 6	167 14 6
Essex.....	194 11 11	194 11 11
	6668 0 0	1803 3 6	8471 3 6

ET DES ECOLES COMMUNES DU HAUT-CANADA, 1856. PARTIE II.—Tableau S.—(Con.)

Etat No. 2.—AIDE SPECIALE EN FAVEUR DES ECOLES COMMUNES DANS LES TOWNSHIPS NOUVEAUX ET PAUVRES DANS LE H.-C. EN 1856.

MUNICIPALITES.	MONTANT.	
	£ s. d.	£ s. d.
<i>Stormont, Dundas et Glengarry :</i>		
Winchester.....	20 0 0
<i>Carleton :</i>		
Gower, Nord.....	12 0 0
<i>Leeds et Grenville :</i>		
Lansdowne, Front.....	4 0 0	
Oxford.....	7 10 0	
Yonge, Front.....	4 0 0	
		15 10 0
<i>Lanark et Renfrew :</i>		
Admaston.....	7 10 0	
Bathurst et Darling.....	25 0 0	
Grattan.....	22 10 0	
Ross.....	12 10 0	
		67 10 0
<i>Hastings :</i>		
Marmora.....	12 10 0
<i>Peterborough et Victoria :</i>		
Fénélon.....	12 10 0
<i>Ontario :</i>		
Reuch.....	10 0 0
<i>York et Peel :</i>		
Scarborough.....	5 0 0	
Whitchurch.....	5 0 0	
		10 0 0
<i>Simcoe :</i>		
Orillia.....	5 0 0	
Oro.....	7 10 0	
Oro et Medonté.....	5 0 0	
		17 10 0
<i>Grey :</i>		
Artemesia.....	
Glenelg.....	
Holland.....	
St. Vincent.....	
		42 10 0
<i>Huron et Bruce :</i>		
Ashfield.....	
Colborne.....	
Goderich.....	
McGillivray.....	
McKilhop.....	
Stanley.....	
Tuckersmith.....	
Turnberry.....	
Usborne.....	
Wawanosh.....	
		25 0 0
<i>Kent :</i>		
Tilbury Est.....	12 10 0
		257 10 0

PARTIE II.—Tableau T.—COMPTES DU DEPARTEMENT DE L'EDUCATION, H.-C., POUR L'ANNEE 1856.

Etat No. 1.—OUTROI LEGISLATIF EN FAVEUR ECOLES COMMUNES, (13 et 14 Vict., ch. 48 Sect. 35, Clause 1.)

1856.	RECETTES.		MONTANT.		1856.	DEPENSES.	MONTANT.	
	Janv. 1. 3 ul.	Jul. 1.	£ s. d.	£ s. d.			£ s. d.	£ s. d.
	Balance en main.....		5735 14 10			Divers paiements des comptes de 1855 et 1856 aux municipalités suivants.		
	Proportion du warrant pour ce service.....		23225 6 4	28951 1 2		<i>Comtés.</i>		
	Balance non-employée.....			172 11 11		Stormont, Dundas et Glengarry.....	1319 11 11	
						Prescott et Russell.....	445 11 11	
						Carleton Place.....	792 5 4	
						Leeds et Grenville.....	1325 17 1	
						Laurie et Bentinck.....	1827 17 8	
						Frontenac, Lennox et Addington.....	1856 17 3	
						Petice Edouard.....	723 19 4	
						Hastings.....	1513 18 10	
						Northumberland et Durham.....	773 17 0	
						Peaseborough et Victoria.....	778 16 8	
						Ontario.....	2023 19 10	
						York et Peel.....	476 3	
						Halton.....	614 12 2	
						Wentworth.....	455 11 3	
						Brant.....	453 14 3	
						Lincoln.....	463 4 8	
						Welland.....	503 13 3	
						Haldimand.....	602 10 6	
						Northfolk.....	834 3 9	
						Oxford.....	729 12 8	
						Waterloo.....	739 10 3	
						Wellington.....	403 7 9	
						Grey.....	554 0 11	
						Perth.....	970 12 0	
						Huron et Bruce.....	381 6 8	
						Madison.....	631 9 5	
						Elgin.....	483 13 4	
						Kent.....	433 5 3	
						Leamington.....	452 13 10	38900 1 9
						Essex.....		
						<i>Cités.</i>		
						Toronto.....	1017 10 0	
						Hamilton.....	434 0 0	
						Kingsston.....	331 10 0	
						London.....	365 0 0	
						Oshawa.....	239 0 0	2405 0 0
						<i>Villes.</i>		
						Belleville.....	138 16 7	
						Brantford.....	117 18 9	

Brookville.....	101 15 0
Chatham.....	80 9 6
Cobourg.....	88 17 10
Oranville.....	44 0 6
Shanidas.....	85 9 5
Goderich.....	64 15 0
Guelph.....	88 16 0
Niagara.....	75 13 5
Paris.....	56 14 1
Perth.....	46 5 0
Peterborough.....	56 6 8
Pictou.....	43 15 1
Port Hope.....	101 15 0
Prescott.....	53 10 0
St. Catharines.....	128 4 1
Whitby.....	46 19 9
<i>Municipalités de Villes.</i>	
Amherstburgh.....	55 10 0
Barrie.....	72 0 0
Woodstock.....	66 12 0
<i>Villages Incorporés.</i>	
Berlin.....	34 0 9
Bowmanville.....	50 17 9
Brampton.....	26 12 6
Caledonia.....	24 4 0
Chippewa.....	61 13 1
Gal.....	64 2 1
Ingersoll.....	46 5 0
Napanee.....	53 17 2
Oshawa.....	24 12 0
Preston.....	30 19 9
St. Marys.....	29 19 5
Smith's Falls.....	54 3 1
Stratford.....	39 13 6
Thorold.....	37 5 0
Trenton.....	33 6 0
Windsor.....	29 19 5
Yeniua.....	25 1 4
Yorkville.....	32 7 6
Montant de divers paiements aux écoles C. R. séparés à compte de 1855, (avant que les comptes fussent tenus séparément.)	
Total.....	29133 13 1

2289 4 3

443 7 1

29133 13 1

PARTIE II.—Tableau T.—(Continuation.)

Etat No. 4.—FONDS DE CONSTRUCTION—ÉCOLES NORMALE ET MODELES.—Estimés de 1854.

1856.	RECETTES.	MONTANT.		1856.	DEPENSES.	MONTANT.	
		£ s. d.	£ s. d.			£ s. d.	£ s. d.
Janv. 1.	Balance en main.....		608 1 5	16 Janv.	Poteaux de gaz en fer.....	49 0 0	144 9 0
				31 Déc.	Egout dans la rue Victoria.....	55 0 0	463 12 5
			608 1 5		Balance non-employée.....		608 1 5

Etat No. 5.—BIBLIOTHEQUES D'ÉCOLES, CARTES ET APPAREILS.—(13 et 14 Vict., ch. 49, sec. 41, et 18 Vict., ch. 132, sec. 1.)

1856.	RECETTES.	MONTANT.		1856.	DEPENSES.	AMOUNT.	
		£ s. d.	£ s. d.			£ s. d.	£ s. d.
1er Jan.	Balance en main.....		548 13 0	1er Jan.	Livres, cartes et appareils achetés à Londres, Edimbourg, Glasgow, Dublin, Paris, New York, Philadelphie, Boston, etc.	4741 5 6	5256 2 8
	Municipalités, etc., pour bibliothèque tel que suivant le tableau N.....	920 5 4		31 Déc.	Payé pour avoir fait monter des cartes à Toronto.	514 17 2	
	Municipalités et arrondissements d'écoles, pour cartes et appareils tel que suivant le tableau N., page 82.....	1165 2 2			Tret, commission d'agent et Quaiare.	473 5 1	
	Ventes au dépôt, de livres de texte, etc., durant l'année.....	1546 5 6			Dépenses encourues pour installer le département de l'éducation de l'exposition provinciale à Kingston, et en avoir la surveillance, p. 253.	40 14 2	
30 Sept.	Écoles normale et modèles, pour papeterie.....	106 6 9			Assurances.....	39 14 5	
	Proportion du warrant pour les commis au dépôt.....		3737 19 9		Impression et autres frais à Toronto.....	479 0 5	
			175 0 0		Salaire des commis au dépôt.....	266 10 0	1031 14 1
			3861 12 9		Balance en voie d'être employée.....	2807 6 0	2807 6 0

Etat No. 6.—INSTITUTEURS EN RETRAITE. (16 Vict., ch. 185, sec. 23, et 18 Vict., ch. 132, sec. 1.)

1856.	RECETTES.	MONTANT.		1856.	DEPENSES.	MONTANT.	
		£ s. d.	£ s. d.			£ s. d.	£ s. d.
1er Jan.	Balance en main.....		416 4 6	31 Mar.	Pensions payées durant le trimestre (à compte de 1855).....	207 19 7	207 19 7
31 Mars.	Souscriptions durant le trimestre.....	41 0 0		30 Juin.	do (à compte de 1856).....	560 5 0	560 5 0
30 Juin.	do.....	41 10 0		do	do	83 7 6	83 7 6
30 Sept.	do.....	42 5 0		do	do	783 2 6	783 2 6
31 Dec.	do.....	38 0 0					
	Proportion du warrant pour ce service.....	600 0 0					
	Excédant des dépenses.....	682 15 0					
		554 15 1					
		1633 14 7					1633 14

Partie II.—Tableau T.—(Continuation.)
 Etat No. 9.—APPORTIONNEMENT EN FAVEUR DES ECOLES CATHOLIQUE ROMAINES SEPARÉES.—(18 Vict. ch. 131, Sects. 13 et 14.)

1856.		1856.		1856.							
RECETTES.		MONTANT.		DEPENSES.		MONTANT.					
£	s. d.	£	s. d.	£	s. d.	£	s. d.				
3 Juillet Proportion du warrant pour ce service.....		1495	18 8	Paiements pour la première partie de 1853 : Ecole C. R. séparée Chatham..... ditto No. 1, Nichol..... ditto No. 20 Thurlow..... ditto Ville de Peterborough..... ditto No. 6, Elmhurst..... ditto Ville de Picton..... ditto Cité de Toronto..... ditto No. 10, Leckie..... ditto No. 1, Wolfe Island..... ditto No. 11, Wellesley..... ditto No. 15, Wilmot..... ditto No. 10, Wellesley..... ditto No. 13, Westminster..... ditto No. 1, Malden..... ditto Cité de Kingston..... ditto Ville d'Amhersburgh..... ditto Ville de Belleville..... ditto Ville de Niagara..... ditto Ville de Brockville..... ditto No. 13, Camden Est..... ditto No. 1, Orillia..... ditto Ville de Brantford..... ditto No. 10, Kitley..... ditto Ville de Guelph..... ditto Ville de Perth..... ditto Ville de Prescott..... ditto No. 14, Lancaster..... ditto No. 1, Kinston..... ditto No. 1, Arthur..... ditto No. 2, do..... ditto Cité d'Ottawa..... ditto No. 6, Ops..... ditto Ville de Paris..... ditto No. 2, Notawasara..... ditto No. 6, Balzigh..... ditto No. 10, Charlottenburgh..... ditto No. 17, do..... ditto No. 16, do..... ditto Ville de Barrie..... ditto No. 12, Lancaster..... ditto No. 2, Edwardsburgh..... ditto Village de Thorold..... ditto No. 7, Hawkesbury Est..... ditto No. 1, Cumberland..... ditto No. 5, Trumseith..... ditto No. 20, Wolford..... c..... ditto No. 15, Augusta.....		12	10 0	7	10 0	195	10 0
						3	4 0				
						4	0 0				
						5	12 0				
						2	0 0				
						5	6 0				
						2	3 0				
						89	0 0				
						37	4 0				
						37	12 6				
						15	13 6				
						10	19 0				
						4	13 6				
						6	10 0				
						7	7 6				
						3	2 6				
						15	2 6				
						24	17 0				
						2	17 6				
						5	16 0				
						7	0 8				
						75	1 6				
						8	2 6				
						3	15 10				
						2	17 6				
						5	6 4				
						8	6 6				
						1	18 0				
						5	0 0				
						7	2 0				
						3	1 6				
						4	4 0				
						8	5 0				
						1	4 0				
						4	4 0				
						2	13 0				
						4	1 6				
						2	4 0				
						3	4 0				
						1	8 0				
						5	0 0				
						7	2 0				
						3	1 6				
						4	4 0				
						8	5 0				
						1	4 0				
						4	4 0				
						2	13 0				
						4	1 6				
						2	4 0				
						3	4 0				
						1	8 0				
						5	0 0				
						7	2 0				
						3	1 6				
						4	4 0				
						8	5 0				
						1	4 0				
						4	4 0				
						2	13 0				
						4	1 6				
						2	4 0				
						3	4 0				
						1	8 0				
						5	0 0				
						7	2 0				
						3	1 6				
						4	4 0				
						8	5 0				
						1	4 0				
						4	4 0				
						2	13 0				
						4	1 6				
						2	4 0				
						3	4 0				
						1	8 0				
						5	0 0				
						7	2 0				
						3	1 6				
						4	4 0				
						8	5 0				
						1	4 0				
						4	4 0				
						2	13 0				
						4	1 6				
						2	4 0				
						3	4 0				
						1	8 0				
						5	0 0				
						7	2 0				
						3	1 6				
						4	4 0				
						8	5 0				
						1	4 0				
						4	4 0				
						2	13 0				
						4	1 6				
						2	4 0				
						3	4 0				
						1	8 0				
						5	0 0				
						7	2 0				
						3	1 6				
						4	4 0				
						8	5 0				
						1	4 0				
						4	4 0				
						2	13 0				
						4	1 6				
						2	4 0				
						3	4 0				
						1	8 0				
						5	0 0				
						7	2 0				
						3	1 6				
						4	4 0				
						8	5 0				
						1	4 0				
						4	4 0				
						2	13 0				
						4	1 6				
						2	4 0				
						3	4 0				
						1	8 0				
						5	0 0				
						7	2 0				
						3	1 6				
						4	4 0				
						8	5 0				
						1	4 0				
						4	4 0				
						2	13 0				
						4	1 6				
						2	4 0				
						3	4 0				
						1	8 0				
						5	0 0				
						7	2 0				
						3	1 6				
						4	4 0				
						8	5 0				
						1	4 0				
						4	4 0				
						2	13 0				
						4	1 6				
						2	4 0				
						3	4 0				
						1	8 0				
						5	0 0				
						7	2 0				
						3	1 6				
						4	4 0				
						8	5 0				
						1	4 0				
						4	4 0				
						2	13 0				
						4	1 6				
						2	4 0				
						3	4 0				
						1	8 0				
						5	0 0				
						7	2 0				
						3	1 6				
						4	4 0				
						8	5 0				
						1	4 0				
						4	4 0				
						2	13 0				
						4	1 6				
						2	4 0				
						3	4 0				
						1	8 0				
						5	0 0				
						7	2 0				
						3	1 6				
						4	4 0				
						8	5 0				
						1	4 0				
						4	4 0				
						2	13 0				
						4	1 6				
						2	4 0				
						3	4 0				
						1	8 0				
						5	0 0				
						7	2 0				
						3	1 6				
						4	4 0				
						8	5 0				
						1	4 0				
						4	4 0				
						2	13 0				
						4	1 6				
						2	4 0				
						3	4 0				
						1	8 0				
						5	0 0				
						7	2 0				
						3	1 6				
						4	4 0				
						8	5 0				
						1	4 0				
						4	4 0				
						2	13 0				
						4	1 6				
						2	4 0				
						3	4 0				
						1	8 0				
						5	0 0				
						7	2 0				
						3	1 6				
						4	4 0				
						8	5 0				
						1	4 0				
						4	4 0				
						2	13 0				
						4	1 6				
						2	4 0				

APPENDICE DU RAPPORT ANNUEL

SUR L'ÉTAT DES

ÉCOLES NORMALE, MODÈLES ET DE GRAMMAIRE

ET DES

ÉCOLES COMMUNES

DU

HAUT-CANADA,

POUR L'ANNÉE 1856.

Appendice A.

EXTRAITS DES RAPPORTS DES SURINTENDANTS LOCAUX DES ÉCOLES COMMUNES ET DES BUREAUX DE SYNDICS D'ÉCOLE DANS LE HAUT-CANADA, RELATIVEMENT À L'ÉTAT ET AU PROGRÈS DE L'ÉDUCATION ÉLÉMENTAIRE DANS LEURS TOWNSHIPS, CITES, VILLES ET VILLAGES RESPECTIFS, POUR L'ANNÉE 1856.

I. COMTÉ DE GLENGARRY.

1. *Hector McRae, écr., Charlottenburgh* : " Je regrette de dire que je ne puis vous faire un rapport plus flatteur sur les progrès de l'éducation dans ce township. Au lieu d'y trouver, comme je m'y attendais, dans mes visites officielles et dans les examens que j'ai fait des élèves, de l'avancement et du progrès, je n'y ai rencontré au contraire qu'une paresse habituelle jointe à l'indifférence et à l'inattention. J'ai cependant rencontré un certain nombre d'élèves qui lisaient correctement et d'une manière distincte, bien que j'en aie trouvé peu qui purent me donner la définition d'un seul mot, ou qui parurent comprendre le sujet de leurs leçons de lecture. Un pareil état de choses dans nos écoles communes est vraiment à déplorer, et l'on se fait naturellement la question : A quelles causes faut-il attribuer cette lenteur et cette espèce de léthargie qui se signalent d'une manière aussi alarmante dans nos écoles ? La réponse se présente d'elle-même et est très facile à résoudre, — D'abord, le manque absolu d'instituteurs compétents ; ensuite, et ce n'est pas la moindre des causes, un défaut de bonne volonté chez les syndics et la population pour se procurer de bons maîtres ; et quand nos écoles sont laissées aux soins d'un si grand nombre de personnes disqualifiées et sans éducation, qui n'ont ni méthode ni connaissances à inculquer, comment

pouvons-nous espérer de les voir prospérer et de voir progresser l'éducation ? et si l'on donne à des syndics illettrés et égoïstes le pouvoir et la liberté d'engager des instituteurs du plus bas étage, et les moins propres à enseigner et à guider la jeunesse, que pouvons-nous attendre autre chose que l'insuccès complet de nos écoles. Et comment peut-il en être autrement, quand nos syndics et le peuple font preuve de tant de parsimonie et de mesquinerie égoïste ? Le cri général et le désir des syndics et de leurs constituants, c'est de se procurer des maîtres à bon marché, et de payer le moins de taxes possible ; et il n'est pas rare de voir qu'on choisit ses syndics dans le but d'engager des maîtres à meilleur marché, sans égard aux talents ou aux capacités, et ce penchant chez les syndics a donné lieu dans ce township, à une augmentation alarmante du nombre des institutrices, que les syndics se procurent pour quelques dollars par mois, et la conséquence de tout cela est que maîtres et disciples sont généralement sur un pied d'égalité sous le rapport des connaissances et des pouvoirs intellectuels. Tel est en général aujourd'hui l'état déplorable de nos écoles dans Charlottenburgh. Il y a bien, à la vérité, quelques exceptions, et si les exceptions faisaient la règle je ne me sentirais pas aussi découragé. Plusieurs de nos écoles sont confiées à des jeunes gens qui ont reçu une éducation libérale et classique, mais comme plusieurs d'entre eux manquent de méthode d'enseignement, chose si essentielle en ces jours de réforme et de progrès ils ne sont pas en mesure de faire comprendre toutes les explications nécessaires à leurs élèves, ni de leur communiquer ces idées systématiques si indispensables à la portée de leur jeunes esprits, et un tel système, vous le savez, est pourtant de toute nécessité pour bien faire. Comme je verrais avec bonheur quelques uns des étudiants de votre école normale venir se charger de quelques unes de nos écoles dans ce township ; leurs services comme instituteurs seraient inappréciables ; la manière dont ils organiseraient nos écoles et formeraient nos enfants viendrait à exciter nos maîtres insoucians à rivaliser d'émulation avec eux, et ils ramèneraient de plus nos négligents et parsimonieux syndics au sentiment du devoir, et leur feraient voir au clair la folie de garder pour instituteurs des personnes incompetentes, pour la mesquine considération qu'ils les ont à bas prix. Je regrette aussi de dire qu'il n'existe pas une seule bibliothèque d'école dans ce grand et populeux township, (à l'exception de celle de l'arrondissement de Martintown. C'est vraiment fâcheux et c'est une nouvelle preuve du peu de prix qu'attachent les hommes à des faveurs et à des grâces si propres à répandre sur leurs enfants des avantages et des bienfaits constants et durables. J'ai été bien tristement désappointé de voir nos conseillers municipaux refuser d'accorder, à même les fonds de réserves du clergé, de l'aide en faveur de l'établissement de bibliothèques publiques. Je le déplore de tout mon cœur, d'autant plus que les gens se sentent peu portés d'eux-mêmes à se cotiser pour un si noble but. Lors de mes visites je fis tout en mon pouvoir pour faire comprendre aux syndics et à leurs constituants les bienfaits que ce serait procurer à leurs enfants, et en général à tout individu sachant lire dans le township, que de former des bibliothèques ; mais malheureusement je n'ai rencontré le plus souvent que des oreilles sourdes ; quelques uns me firent de belles promesses, d'autres rirent de moi en me disant que je ne cherchais en

cela que mes propres intérêts. Il est aussi à regretter que le clergé, les magistrats et les conseillers municipaux se donnent si rarement la peine de visiter les écoles de leurs localités respectives, car s'ils le faisaient, ils pourraient par leurs conseils exercer une grande influence sur les maîtres et les élèves, ainsi que sur les syndics, et je ne doute aucunement qu'ils ne fussent à chaque fois reçus avec empressement et avec respect et courtoisie. J'espère donc les voir dorénavant moins avares de leurs visites. J'ai le plaisir de constater que les syndics de l'école de Martintown se sont procuré l'année dernière, à des frais considérables, une spacieuse maison d'école qu'ils ont fait bâtir en briques; ceux qui appartiennent à cette école sont persuadés du bon vouloir des syndics et les gens méritent des louanges pour leurs efforts; actuellement encore on en est à chercher un maître formé à l'école normale, ou quelque autre instituteur qualifié, pour donner aux enfants de l'arrondissement une éducation plus relevée. Après avoir pris des informations sur leur bibliothèque publique, à Martintown, j'ai constaté avec satisfaction que les avantages qu'on en retire sont inappréciables; je désirerais de tout mon cœur que le reste du township suivit leur exemple, en bâtissant de bonnes maisons d'école et en établissant des bibliothèques publiques. Il est grandement temps de réparer le temps perdu, et rien ne me serait plus de plaisir que de voir cesser nos dissensions de localité ainsi que l'illibéralité de notre législation sectionnelle."

2. *Angus McDonell, écr., Kenyon:* "En vous transmettant mon rapport, j'ai beaucoup de plaisir à vous dire que les parents et les gardiens commencent à remarquer les nombreux avantages qu'ils obtiennent en tenant leurs écoles ouvertes durant toute l'année, vu qu'un nombre suffisant d'enfants les fréquentent. La conséquence est que les syndics semblent mieux disposés à employer des maîtres munis de certificats de seconde classe, avec des salaires plus élevés, attendu que des hommes de première classe ne peuvent être procurés assez facilement. Nos écoles sont conduites d'une manière respectable par des instituteurs, au-dessus de l'âge de vingt-six ans, qui ont généralement à cœur de se perfectionner dans l'art d'enseigner, pour se faire un bon nom autant que pour obtenir de meilleurs salaires. D'un autre côté, les syndics tendent également à augmenter les salaires en proportion des connaissances et des talents des instituteurs. Le conseil du township a formé trois nouveaux arrondissements d'école. En moyenne, l'année dernière, les classes ont été ouvertes onze mois, ce qui est de beaucoup plus que l'année précédente. A tout prendre en considération, j'ai lieu de croire que la cause de l'éducation gagne rapidement et efficacement du terrain. Je regrette pourtant de dire que quelques unes de nos écoles sont encore entièrement dépourvues de cartes de géographie; d'autres n'en possèdent pas autant qu'il serait à désirer. Mais je suis porté à croire que le conseil est sur le point d'accorder une certaine somme d'argent pour en procurer à tous les arrondissements. Veuillez accepter mes remerciements pour les documents officiels que vous avez eu la bonté de m'adresser pour mon information et ma gouverne, ainsi que ceux des syndics; ces documents exposent bien clairement les devoirs que l'acte nous impose."

3. *William McEdward, écr., Lancaster* : “ J’éprouve un grand plaisir, en vous transmettant mon rapport, de pouvoir vous dire que toutes les écoles de ce township ont plus ou moins bien fonctionné dans le cours de l’année dernière, la moyenne de la tenue des classes ayant été de dix mois et douze jours. Le progrès de celles qui ont adopté le système gratuit est très satisfaisant. Celles qui sont régies d’après le système des contributions sont moins bien fréquentées et ne font pas autant de progrès. Les changements fréquents qui ont lieu parmi les maîtres exercent une influence préjudiciable sur les écoles, au moins sur celles qui sont le plus adonnées à la pratique de les changer souvent ; c’est pourtant une chose que l’on pourrait arrêter graduellement en donnant de meilleurs salaires aux instituteurs, qui seraient plus capables, et en leur procurant de bonnes maisons, avec jardin, pour les encourager à continuer, et à persévérer dans leur laborieuse mais noble profession. Je suis heureux de pouvoir dire que cette année on se propose d’accorder de meilleurs salaires que par le passé, et que déjà la plupart des écoles sont pourvues de maîtres compétents. Je regrette d’avoir à dire que pas un des arrondissements de ce township ne s’est encore prévalu du privilège qui leur est offert pour l’établissement de bibliothèques d’école ; cependant j’espère que l’apathie que l’on a montrée jusqu’ici va bientôt cesser, et que les gens sauront apprécier comme il faut les avantages qu’un gouvernement sage et libéral leur offre. Recevez mes remerciements, ainsi que ceux des syndics, pour votre précieux *Journal d’Education*. ”

4. *Owen Quigley, écr., Lochiel* :—“ J’ai beaucoup de plaisir à dire que le système des écoles gratuites prévaut ici ; et bien qu’il soit pénible de remarquer que dans le township un grand nombre d’enfants d’âge compétent ne les fréquentent pas, il ne faut pas en attribuer entièrement la faute à l’indifférence ou à la négligence des parents, mais bien au contraire, dans la plupart des cas, au manque de bons instituteurs ; et tant que nos habitants continueront d’élire des personnes disqualifiées pour syndics, nous ne devons pas espérer d’avoir de bons maîtres, surtout quand on ne leur offre point l’encouragement qu’ils méritent en les rémunérant convenablement pour leurs services. ”

II. COMTÉ DE STORMONT.

5. *Nadab Eastman, écr., Cornwall* :—“ C’est avec plaisir que je puis dire que, bien que la condition des écoles soit loin d’être encore ce que les amis de l’éducation et des améliorations sociales peuvent désirer, cependant elles progressent avec fermeté, et d’une manière uniforme et par conséquent encourageante. Les maîtres engagés, sans une seule exception, se montrent bien diligents dans leur état. Il y a bien encore, à dire vrai, beaucoup à perfectionner chez eux, sous le rapport des connaissances ; mais la bonne volonté, je puis dire l’empressement avec lequel ils écoutent et accueillent les suggestions qui leur sont faites pour l’avantage de leurs écoles, est des plus satisfaisantes, et augure bien pour l’avenir. La meilleure entente, je suis heureux de le dire, a existé entre les syndics, les instituteurs et moi, dans nos rapports officiels pendant l’année. Aujourd’hui le principal empêchement à l’avancement des écoles, mais auquel

il pourrait être remédié facilement, est que les habitants ne sont pas assez soigneux dans le choix de leurs syndics ; malheureusement ils ne choisissent pas les plus instruits d'entre eux, et par conséquent les plus compétents à remplir cette charge. C'est ainsi que, sans le savoir, ils se font à eux-mêmes et à leurs enfants un grand tort. Le nombre des élèves qui ont fréquenté nos écoles l'année dernière, dépasse, je crois, de beaucoup celui de toute autre année précédente. Cette année, sur 21 écoles, nous comptons en moyenne que 102,208 enfants ont fréquenté les écoles tandis qu'il n'y en avait que 91,601 l'année précédente sur 22 écoles, ce qui fait une différence de 10,607 en faveur de 1856. Quant aux bibliothèques d'école, rien n'a été fait, si nous exceptons celles des écoles du dimanche, qui ont été quelque peu augmentées. Le même vide qu'au paravant à l'égard des cartes de géographie et des instruments d'école, se fait encore remarquer."

6. *John Fraser, écr., Roxborough* :—" J'ai beaucoup de plaisir à dire que le progrès de l'éducation, bien que sans remplir encore l'attente de ses amis, est satisfaisant ; autrefois nos instituteurs nous venaient du dehors, aujourd'hui nos écoles les mieux conduites sont celles qui sont sous la direction de jeunes personnes nées et élevées chez nous, et encore en décembre dernier, deux nouveaux candidats ont été qualifiés au bureau du comté, et ils occupent maintenant des situations responsables. Le système d'éducation que l'on a suivi l'année dernière dans ce township, a été partie gratuit et partie par contribution ; le système gratuit rencontre beaucoup d'opposition ; cependant, ceux là même qui l'opposent admettent qu'ils ne connaissent point d'autre système qui soit aussi bien adapté pour l'avantage du pays en général et surtout pour les campagnes ; et la classe pauvre, qui forme la masse de la population, est en faveur de ce système, et j'espère que durant la session actuelle du parlement nos législateurs s'en occuperont, et qu'il sera appelé à faire partie de l'acte des écoles, et cela fait, je ne doute pas que la loi ne fonctionne à la satisfaction générale, et ne fasse disparaître de nos assemblées annuelles l'excitation qu'on y voit d'ordinaire, tout en protégeant le caractère de l'instituteur, et en simplifiant considérablement la besogne des syndics. Acceptez mes remerciements pour le nombre de documents précieux que vous m'avez envoyés pour ma gouverne, ainsi que pour le *Journal d'Education* que j'ai régulièrement reçu."

III. COMTÉ DE DUNDAS.

7. *John G. McLoughlan, écr., Williamsburgh* :—" L'excellent système d'instruction publique que vous avez mûri, mérite beaucoup d'éloges, de la part du gouvernement et du peuple Canadien. Il n'y a pas bien des années encore nos écoles communes n'étaient bonnes qu'à enseigner un peu à lire, à écrire et à compter et à dire le vrai la plupart des gens considéraient alors qu'une connaissance de ces branches d'éducation était tout ce qu'il fallait pour remplir n'importe quels devoirs dans le monde. Dans nos écoles de ce temps-là on songeait rarement aux mathématiques et à la langue ; mais aujourd'hui chaque école qui est tenue par un instituteur de première ou de seconde classe invite les habitants à acquérir une connaissance des mathématiques. Il n'y a pas de pays au monde qui ait en aussi peu de temps, fait des progrès aussi rapides dans la voie des améliorations.

que le Canada. L'enfant du pauvre, comme celui du riche, jouit des moyens de se procurer une éducation saine; partout où le besoin s'en fait sentir, on voit s'élever des maisons d'école; dans nos écoles normale et modèles, des jeunes gens se forment à la noble profession de l'enseignement; le public peut, aux prix les plus raisonnables, se procurer pour ses bibliothèques les ouvrages des plumes les plus distinguées dans la littérature, les sciences et les arts, et avant qu'il soit longtemps l'ignorance devra se cacher la tête en Canada. Je regrette cependant, de remarquer que le besoin de bibliothèques publiques n'est pas assez senti dans cette partie du pays; bien qu'un grand nombre sachent les apprécier et semblent les désirer ardemment, la masse préfère l'acquisition des trésors de *Mammon*, comme gain plus attrayant et plus populaire que tous les trésors des plus volumineuses bibliothèques. J'espère que l'influence de la partie intelligente va enfin faire sentir son poids sur l'esprit public, et engager le peuple en général à profiter des ineffables bienfaits que vos efforts dans la cause de la littérature et des sciences nous ont procurés."

8. *John Irwin Kerr, écr., Winchester*: "L'état général de l'éducation, dans ce township, en ce qui concerne les écoles communes, est, je suis heureux de le dire, plutôt sur la voie du progrès que stagnant; mais je suis fâché d'avoir à faire la remarque qu'en dépit de plusieurs lectures et d'avis réitérés, je n'ai pu réussir à faire décider le conseil du township à approprier la moindre portion du fonds des réserves du clergé pour les fins de l'éducation ou pour l'établissement de bibliothèques."

IV. COMTÉ DE PRESCOTT.

9. *Humphrey Hughes, écr., Alfred*: "En vous transmettant mon rapport je vois avec peine qu'il ne montre pas une assiduité plus régulière de la part des enfants en état de fréquenter les écoles dont les quatre cinquièmes au moins dans ce township, sont canadiens-français. Voilà pourquoi vous devez être moins surpris de l'indifférence qui est manifestée, car comme peuple, ils sont peu soucieux de l'éducation de leurs enfants; cependant, ils commencent à y prendre plus d'intérêt que par le passé. Toutes nos écoles sont sur le système gratuit qui, jusqu'à ces derniers temps, a rencontré beaucoup d'opposition; je voudrais qu'il devint loi sur le livre de statuts."

10. *John McMaster, écr., Caledonia*: "C'est avec plaisir que je constate en toute confiance que les élèves du petit nombre d'écoles qui ont fonctionné pendant toute ou partie de l'année, ont fait des progrès plus satisfaisants que l'année dernière; les syndics et les parents manifestent un plus grand désir d'accorder de meilleurs salaires pour s'assurer les services d'instituteurs plus compétents. Acceptez mes remerciements pour les précieux livres que vous m'avez envoyés pour ma gouverne, ainsi que ceux des syndics pour votre précieux *Journal d'Education*."

11. *James Frith, écr., Plantagenet Sud*: "Il est satisfaisant de voir qu'un bon nombre d'écoles dans quelques-uns des arrondissements, ont fait d'heureux progrès dans la lecture, l'arithmétique, les éléments de la grammaire anglaise, la géographie, etc., et si l'on peut induire les maîtres de ces écoles à en garder

la charge, il est à espérer que ces résultats satisfaisants ne leur feront pas défaut. L'ouverture de nouvelles écoles, ainsi que d'autres circonstances que je pourrais mentionner, sont de nature à réjouir le cœur de ceux qui prennent un intérêt à l'avancement de l'éducation gratuite et universelle. Mais il y a plusieurs choses qui découragent : La première est que les parents et les gardiens n'apprécient pas autant qu'ils devraient le faire, les avantages qui leur sont offerts au profit de leurs enfants ; s'ils le faisaient, ces derniers fréquenteraient les écoles en plus grand nombre et plus assidûment ; une autre chose, c'est que plusieurs instituteurs, qui pourraient subir avec honneur un examen pour obtenir leurs certificats de comté, sont par manque de diligence ou par défaut d'aptitude à enseigner, bien en arrière, quant aux succès, de quelques-uns de leurs confrères, bien quo moins instruits et moins intelligents qu'eux. Il m'est arrivé de faire mes visites d'hiver par un temps excessivement froid, et le peu d'enfants qui assistaient aux écoles dans cette saison en étaient si incommodés, qu'il ne leur était pas possible de s'occuper convenablement de leurs études. Ceci provenait principalement du manque de bonnes maisons d'école, mais j'espère qu'il n'en sera pas ainsi l'hiver prochain. Nous avons des cartes, etc., et une bibliothèque d'école du dimanche dans un arrondissement, et nous en sentons tout l'avantage, mais les autres arrondissements ne se sont pas encore prévalus des excellentes occasions de se procurer ces choses indispensables. J'ai tâché de faire comprendre aux syndics et à d'autres personnes de ces arrondissements combien il était désirable et avantageux d'en posséder, et j'ai la confiance qu'il y sera pris des mesures pour s'en procurer. J'aurais bien aimé de pouvoir faire rapport que le tout ou une grande partie du fonds des réserves du clergé eut été, au moyen de quelque placement permanent, assuré comme fonds d'école pour ce township, mais c'est ce que je ne suis pas appelé à faire encore ; cependant, comme le tout n'est pas encore approprié, en agitant davantage la question, on réussira peut-être à effectuer quelque chose dans ce sens."

V. COMTÉ DE RUSSELL.

12. *Le Rév. Peter Lindsay, A. B., Cumberland* : "Ici le système d'école fonctionne bien, et en autant que je suis en état d'en juger, le peuple en général en est satisfait ; il ne nous manque à présent que de le laisser fonctionner jusqu'à ce qu'il porte son fruit ; ce dont nous avons le plus de besoin, ce sont des écoles supérieures, mais pour cela il faut que l'on forme des instituteurs de première classe. J'aimerais à voir l'instituteur occuper une meilleure position dans la société, de manière que l'enseignement ne fut plus la pierre d'où s'élance le jeune homme pour arriver à une autre occupation, mais bien une profession. Il faudrait que l'instituteur eût une position telle qu'elle pût induire les jeunes gens de grand mérite moral et intellectuel à étudier l'enseignement comme science, et qu'ils y dévouassent leur vie."

13. *Le Rév. John Edwards, Clarence* : "L'éducation n'a pas fait en 1856 les progrès auxquels nous nous attendions. Un grand nombre de canadiens français ont fréquenté une de nos écoles ; ils ont fait d'excellents progrès dans les branches anglaises, et je considère que c'est un grand avantage pour eux

d'être ainsi situés. Nos écoles sont gratuites. On est en frais de faire de nouvelles améliorations en fait de bibliothèques et d'instruments, lesquels j'espère parleront hautement en notre faveur dans le rapport de l'année prochaine. Un des arrondissements a eu l'avantage d'avoir une institutrice qui avait été formée à l'école normale. Mais avant l'expiration de son engagement elle a été appelée à un autre monde, qui j'espère est un meilleur monde pour elle. Je ne saurais exprimer combien je regarde l'école normale comme un bienfait inappréciable pour le pays, mais elle n'est pas encore en état de fournir autant d'instituteurs qu'il en faut. Le public commence à comprendre que l'instituteur le plus habile est celui qui coûte le moins cher après tout; je souhaite que l'opinion s'établisse partout dans le pays, qu'il faut dans chaque école un instituteur formé à l'enseignement. Nous avons les matériaux bruts, les boutiques, les outils, les patrons, etc., mais il nous faut encore des artistes assez habiles pour donner à ces précieux matériaux les belles et utiles formes dont ils sont susceptibles. En d'autres mots, nous avons besoin de bons instituteurs—non pas de ces instituteurs qui ont justement appris ce qu'ils sont appelés à enseigner; mais de ces instituteurs qui, ardemment attachés à leur besogne et à leur état, soient en état d'enseigner aux enfants la manière de s'instruire non-seulement pendant qu'ils sont confiés à leurs soins, mais encore lorsqu'ils seront lancés dans le monde, et non-seulement dans les livres, mais encore en étudiant la matière et les choses animées. Pour conclure, qu'il me soit permis d'espérer que, pour le bien du Canada, le Tout-Puissant voudra bien vous conserver encore longtemps pour remplir l'utile et importante charge que vous occupez si dignement."

14. *James Keays, écr., Cambridge et Russell*: "J'éprouve du plaisir de pouvoir faire rapport que toutes les écoles de ce township sont gratuites, et qu'elles fonctionnent toutes assez bien. Vous verrez de plus par mon rapport qu'elles ont été tenues pendant toute l'année. Un autre fait qui me cause beaucoup de plaisir, c'est que les syndics de chaque arrondissement s'efforcent de persuader les parents d'envoyer leurs enfants aux écoles pour les mettre en mesure de retenir une plus grande proportion de l'octroi législatif et des cotisations municipales, ce qui prouve clairement que l'octroi législatif et les cotisations municipales devraient être en proportion du nombre d'enfants qui fréquentent journellement les écoles durant l'année, en moyenne. Je fais mention de ceci, parce que j'entends souvent les syndics se plaindre de ce que chaque arrondissement ne profite pas de ses propres cotisations (c'est-à-dire, ce qui est prélevé par cotisation dans chaque arrondissement.) J'en viens maintenant à me plaindre d'une chose que je considère comme un grand empêchement au bon fonctionnement du système dans cette province. L'on sait que les écoles gratuites conviennent le mieux à ce pays progressif pour donner l'éducation à nos enfants; cependant, à chaque assemblée annuelle il s'élève quelque difficulté: l'on ne sait jamais si les écoles seront gratuites, ou si les enfants payeront un taux mensuel; une année la grande majorité votera pour qu'elles soient gratuites, et elles le seront cette année-là. Les partisans de ce système croiront qu'il devra en être de même l'année suivante et ils ne s'occuperont point d'assister à l'assemblée annuelle, tandis que leurs opposants s'y rendront en masse, et décideront que le taux des enfants sera payé. Je pense que nos

législateurs devraient passer une loi pour faire instruire la jeunesse du pays au moyen d'une taxe sur toutes les propriétés imposables, et je crois le peuple préparé à recevoir une telle loi. Parlez à ceux qui s'opposent le plus aux écoles gratuites, et vous trouverez que ce sont en général des personnes qui n'ont point d'enfants, ou que leurs enfants sont trop jeunes pour aller à l'école, ou qu'ils les font instruire à l'école de grammaire ou dans les universités aux frais du public, et ils vous diront qu'il est dur d'avoir à payer pour l'éducation des enfants des autres, et que chacun devrait faire instruire les siens, oubliant qu'un grand nombre sont hors d'état de le faire. Mais si la législature passait une loi, les gens auraient-là une garantie qu'il n'y aurait plus de changements, et je suis convaincu que le pays en serait satisfait et content."

VI. COMTE DE CARLETON.

15. *Le Rév. John A. Morris, M. A., Fitzroy*: "Le cours monotone des affaires d'éducation dans ce township durant l'année qui vient de s'écouler n'est point de nature à suggérer aucune remarque particulière à leur endroit; bien que j'aperçoive un grand nombre de défauts, je ne saurais suggérer aucun remède prompt et efficace, puisqu'il faut les attribuer à ce que le système n'est pas encore assez mûri. Je suppose qu'il ne faut espérer les voir disparaître qu'à mesure qu'il se développera davantage. J'éprouve un plaisir tout particulier de pouvoir attirer votre attention sur le fait intéressant que, dans le cours de l'année dernière il a été facile de remarquer une plus grande somme d'intelligence chez les candidats qui se sont présentés devant le bureau d'instruction publique de comté, qui s'assemble en la cité d'Ottawa. J'attribue ce résultat à ce que les examens se font avec plus de rigueur et d'exactitude,—ce que le bureau a été forcé de faire en conséquence des nombreuses demandes venant du dehors pour des instituteurs plus instruits et de plus grandes capacités intellectuelles. Je suis beaucoup enclin à croire que le temps est arrivé de définir le degré de connaissances que doit avoir l'instituteur de troisième classe avant de lui confier la charge d'une école. Je considère qu'on n'en exige pas assez maintenant. C'est même la conclusion à laquelle en viennent les parents et les gardiens intelligents. Je dois avouer que je n'ai pas été peu surpris de lire dans votre dernier rapport annuel, l'opinion d'un grand nombre de surintendants locaux, que l'éducation devrait être rendue compulsive. Tandis que je méprise du plus profond de mon cœur l'idée répandue que l'on a de nos jours de la "libéralité," je ne regarde pas d'un œil plus favorable le despotisme passé ou présent, n'importe sous quelle forme on le présente ou sous quel prétexte on l'émette. Il n'y a aucune raison qu'un individu, s'il peut être forcé à acquérir les connaissances profanes, ne puisse l'être pareillement à acquérir les connaissances sacrées; l'argument que l'on fonde sur le bien général est également fort dans l'un et l'autre cas. L'idée publique de la liberté sociale est, je crois, trop forte et trop éclairée pour tolérer un instant le projet insidieux d'arracher à l'arbre empoisonné de la tyrannie continentale une branche de belle apparence en elle-même, pour en greffer le noble et majestueux arbre de la liberté anglaise. Les intérêts de l'éducation, je l'admets, ont plus à souffrir de l'avarice crasse des parents qui, plutôt

que de payer 6d. ou 1s. par mois pour un enfant, préfèrent entasser cette misérable somme, et ne pas envoyer leurs enfants à l'école. Mais il y a un remède clair et facile. Qu'on amende la loi de manière à forcer les syndics à taxer le père pour chaque enfant d'âge à fréquenter les écoles, et qui n'en est point empêché par aucune infirmité mentale ou corporelle, soit qu'il aille à l'école ou non. Voilà qui serait plus en accord avec le génie de la loi anglaise et avec l'esprit du peuple canadien. Le parent, en envoyant son enfant à l'école, recevra la valeur de son argent en instruction; s'il ne le fait pas, il payera une amende à la société pour le tort qu'il lui fera dans ses intérêts. S'il arrivait qu'il fut trop pauvre pour payer, que l'on donne aux syndics le pouvoir discrétionnaire, soit de lui faire remise entière de sa cotisation ou de la lui réduire, suivant qu'il conviendra d'après les circonstances. Dans ce cas il pourrait être à propos de donner un droit de vote à chaque contribuable, et de cette manière la volonté de la majorité viendrait relever les syndics de la crainte d'être à tort ou à raison accusés de favoritisme. Par un tel changement dans la loi, je conçois qu'on apporterait le remède le plus efficace aux maux qui découlent du dispositif actuel relatif aux contributions, et on parerait également aux objections fondées qui existent contre les écoles gratuites. Celui qui retire quelque avantage direct et réel de l'éducation, il est bien vrai, devrait payer pour cela plus que celui qui n'en profite qu'indirectement et en perspective. Le système des écoles parfaitement gratuites est socialiste dans ses tendances et subversif de cet esprit d'indépendance qui est l'apanage et le trait le plus noble de celui qui a été formé par le génie de la liberté universelle."

16. *Le Rév. Wm. McGill, Gloucester* : " Vous verrez par mon rapport que, dans le cours de l'année dernière, il a été entretenu dans ce township quatorze écoles, dont onze ont été conduites d'après le système gratuit. Elles ont été ouvertes en moyenne pendant onze mois. Pendant le premier semestre la fréquentation journalière des enfants a été de 50,901, et durant le dernier semestre, de 42,585, indiquant une diminution de 8,316 pour le dernier semestre. La moyenne de chaque jour pour toute l'année, a été de 717. Je regrette d'avoir à rapporter qu'il n'y a point de bibliothèque pour Gloucester, et qu'il n'y a que deux arrondissements qui aient des bibliothèques d'école. Il est à déplorer qu'on ne manifeste pas plus d'intérêt relativement aux bibliothèques. En général, les écoles ont été bien tenues, et dans quelques-unes l'enseignement a porté de bons fruits."

17. *Le Rév. C. B. Pettit, B. A., Goulburn, Gower Nord, et Malborough* : " Les rapports font voir une grande augmentation dans le nombre d'enfants qui fréquentent les écoles, une augmentation des salaires des instituteurs, dont le nombre de ceux qui possèdent des certificats de première et de seconde classe est plus grand que l'année dernière, ainsi que l'érection d'un grand nombre de nouvelles et spacieuses maisons d'école. Ce sont là des résultats qui parlent pour eux-mêmes, et tout en m'en réjouissant j'ai appris à gémir sur l'exclusion, de nos écoles, de la parole de Dieu et de l'enseignement de ces solides principes religieux sans lesquels tout savoir est vain. Je ne suis point partisan des écoles gratuites, parce que je ne puis voir pourquoi un homme serait forcé à faire instruire les enfants d'un autre quand celui-ci est en état de le faire lui-même. Le

riche devrait être obligé de payer pour l'éducation des enfants du pauvre, mais non pour celle de ses voisins aussi riches que lui."

18. *Le Rév. James Godfrey, Huntley et March* : "Quant à l'état général de l'éducation dans les deux townships qui sont sous mes charges, je crois qu'il a été à peu près le même en 1856 que l'année précédente. S'il y a eu quelque différence, çà été, j'espère, pour le mieux. Je crois cependant juste de vous faire part de l'opinion à laquelle je me suis arrêté, que tant que nous n'aurons point d'instituteurs formés à l'école normale et tant que ce ne sera pas des personnes qui aient leurs devoirs à cœur, l'état de l'éducation dans cette partie du pays ne sera jamais satisfaisant. Je me rappelle avoir lu, étant bien jeune, une espèce d'épithète sur un pauvre maître d'école Irlandais du dernier étage, dont ce qui suit faisait partie :

"Peace attend his shade,
For many a zealous effort has he made
To rouse the dull, the truuant to reclaim,
And on their interest build an honest fame."

Tout mince que puisse être ce compliment, je crains qu'il n'y a que trop peu de nos instituteurs qui le méritent. Sans le zèle dont il est question dans cette citation, je crois que personne ne peut être bon instituteur : si tous les instituteurs qui possèdent une certaine éducation en étaient doués, les enfants aimeraient assez à fréquenter les écoles qu'on n'aurait plus qu'un bien petit nombre d'absences à imputer à "l'indifférence ou à la négligence des parents." Je n'ai plus qu'à faire observer que les lectures dont il est fait mention dans mes rapports ont été uniquement à l'adresse des enfants. Du moment que j'ai été nommé surintendant local, j'ai fait tout mon possible pour que les parents y assistassent ; mais ce fut en vain, et la raison en est que les gens prennent plus d'intérêt à toute autre chose qu'à encourager l'éducation."

VII. COMTÉ DE GRENVILLE.

19. *William B. Imrie, écr., Edwardsburgh* : "En transmettant mon dernier rapport annuel à votre département je vous exprimais l'intention où j'étais de tâcher de remédier à un grand nombre de maux que j'avais alors à combattre, et de soulever un esprit d'amendement et d'émulation, non seulement parmi les élèves et les maîtres, mais encore chez une classe d'hommes qui en avaient plus besoin, je veux dire les syndics, et bien que je ne puisse dire que j'aie parfaitement réussi, j'ai cependant rencontré assez d'encouragement dans mes premiers efforts pour ne pas perdre espérance de les amener à comprendre la nécessité qu'il y a qu'ils soient en mesure de mettre devant le peuple un état correct de leurs finances ainsi qu'un rapport annuel, duquel on peut sans trop de difficulté recueillir beaucoup de renseignements sûrs, utiles pour eux-mêmes, et absolument nécessaires pour nous dont la tâche est de mettre au clair ce qui, certainement, dans l'état de choses actuel, est loin d'être aisément compris. Voici en partie ce que j'ai fait :—J'ai réussi à leur faire fournir des livres à leurs secrétaires-trésoriers, pour tenir leurs comptes, et dans lesquels ils ont entré ceux de l'année d'après la formule prescrite ; et bien que dans plus d'un cas il fut impossible de faire accorder les balances, en conséquence de la manière incorrecte dont la ma-

jeunesse d'entre eux ont tenu leurs livres, cependant, le système, si heureusement mis en pratique maintenant, devra, j'en suis convaincu, si on y persiste, amener une réforme salubre et durable. Je suis heureux de pouvoir dire qu'en général ces suggestions ont été bien accueillies par le peuple, et même des personnes qui avaient le malheur de ne pas posséder l'éducation nécessaire pour bien remplir les devoirs de leur charge, reconnaissant gaîment leur incapacité, ont de suite donné leur démission, et il faut espérer qu'un meilleur choix a été fait. Sur le tout, je suis satisfait du résultat de nos travaux, non, pour dire vrai, de ce que nous avons accompli en réalité, mais parce qu'il y a beaucoup plus d'espérance pour l'avenir. Il existe partout une unanimité parfaite quant aux détails de la loi des écoles, et l'adoption presque générale du système des écoles gratuites dans le township parle bien haut en faveur de la propagation de l'éducation parmi le peuple, et fait espérer grandement de son intelligence pour l'avenir."

20. *James Clapperton, écr., Augusta* : " Je me suis efforcé de persuader les membres de notre conseil d'approprier une partie des deniers reçus du fonds des réserves du clergé à l'achat de cartes, etc., pour nos écoles, mais ils s'y sont refusés, aimant mieux placer l'argent et en employer l'intérêt aux besoins de l'éducation. Nous n'avons dans notre township qu'une seule bibliothèque d'arrondissement, mais un grand nombre, tant vieux que jeunes, y prennent des livres et semblent profiter avantageusement des renseignements que leur en procure la lecture."

21. *Andrew Holmes, écr., Oxford* : " J'ai beaucoup de plaisir à vous informer que le prix de l'éducation est plus apprécié du peuple que jamais. J'ai reçu copie des délibérations des assemblées d'école pour 1857 ; la plupart des écoles sont gratuites, et les autres le sont en partie. Il n'y a qu'une seule bibliothèque d'arrondissement dans notre township ; les réglemens en sont observés strictement, et les habitants commencent à s'apercevoir de la valeur morale et intellectuelle des bibliothèques, et à comprendre qu'elles sont adaptées à l'accroissement et aux progrès de notre population, et au bonheur et à la prospérité de notre cher pays ; les livres sont très recherchés et sont beaucoup lus."

22. *John Burchill, écr., Wolford* : " En vous soumettant ce rapport je dois vous dire que dans mon opinion un grand nombre d'écoles dans ce township sont dans un état très arriéré quant à ce qui est de l'éducation de la jeunesse. Je crains que les parents, les gardiens, et les syndics, et de fait les visiteurs et les officiers ont grièvement négligé les devoirs importants qui leur sont dévolus pour promouvoir les intérêts et le bien être de la jeune génération sous le rapport de l'éducation. Je regrette de voir qu'on visite si peu les écoles des différentes localités, et je crains que cela soit, jusqu'à un certain point, attribué aux instituteurs qui négligent de faire les examens trimestriels. D'un autre côté, lorsqu'on fait des examens, les syndics, les parents et les gardiens ne prennent pas assez d'intérêt aux affaires d'école pour y assister, ce qui prive les instituteurs, ainsi que les élèves, d'une grande source d'encouragement. Je vais tâcher, dans le cours de mes visites, de faire comprendre aux instituteurs la nécessité qu'il y a de faire, des examens de quartier, et je ferai en sorte que les syndics et les gardiens

d'enfants visitent plus souvent les écoles de leurs arrondissements. Pour conclure, je dois vous dire que je vois avec peine le peu d'attention qu'on porte à l'établissement de bibliothèques, et qu'un petit nombre se prévalent de l'offre libérale de votre département sous ce rapport. J'espère et je me flatte que mon prochain rapport annuel sera plus satisfaisant, et qu'on saura enfin apprécier dans ce township, dûment et pleinement, un système d'éducation qui ne demande qu'à progresser."

VIII. COMTÉ DE LEEDS.

23. *Lewis Chipman, écr., Bastard et Burgess Sud* : " Dans plusieurs des arrondissements de ces townships l'éducation ne paraît pas faire autant de progrès qu'on pourrait le désirer, parcequ'on y emploie des instituteurs incapables ; dans d'autres cependant, on a plusieurs excellents maîtres et les écoles vont bien. Je regrette qu'il n'y en ait qu'une qui soit pourvue de cartes, mais je me propose d'user de mon influence pour que toutes les autres en aient aussi le plus tôt possible."

24. *Jacob A. Brown, écr., Elizabethtown* : " A propos d'instruments et de bibliothèques, j'ai eu le plaisir l'année dernière de vous remettre soixante-et-treize piastres pour acheter des livres pour quelques uns de nos arrondissements, et je crois qu'un des syndics a donné dix piastres pour l'achat de cartes que l'on voit maintenant pendues dans l'école ; elle sont bien arrangées et offrent beaucoup de facilités aux enfants qui veulent acquérir une connaissance pratique de la géographie. Quant aux livres de bibliothèque des divers arrondissements, je n'en puis rien dire, parceque les arrangements préliminaires qu'il y a à prendre pour les mettre en circulation n'étaient pas encore faits l'automne dernier, ce qui fait qu'ils n'ont pas été distribués. Je remarquerai, pour conclure, que les écoles sont dans un état de progrès, et que les enfants en suivent la marche à ma satisfaction."

25. *Robert Wm. Fergusson, écr., Kitley* : " Quant à ce qui est de l'état de l'éducation dans les différents arrondissements de ce township, j'éprouve du plaisir à vous dire qu'il s'améliore considérablement, et qu'on est en frais d'introduire dans toutes nos écoles de nouveaux modes d'enseignement, sur des principes améliorés. Nos instituteurs sont des hommes qualifiés et capables de remplir les devoirs qu'ils ont embrassés, ce que l'on voit aisément par les progrès qu'ont faits les enfants dans plusieurs écoles. L'avancement visible que l'on remarque dans chaque arrondissement fait assurément beaucoup d'honneur aux maîtres et aux élèves ; les parents manifestent aussi beaucoup plus d'intérêt pour l'éducation de leurs enfants. Tout cela peut se prouver en faisant la comparaison entre les salaires qu'on a payés l'année dernière avec ceux de l'année précédente. Il faut aussi en trouver la raison dans ce que le conseil municipal du township a pris sur lui d'approprier le revenu du fonds des réserves du clergé pour l'avancement de l'éducation. J'ai bon espoir d'avoir, dans mon prochain rapport, le plaisir de vous annoncer que toutes les écoles auront été pourvues des instruments nécessaires."

26. *Henry P. Washburn, écr., Leeds et Lansdowne Rear* : “ Sur onze écoles nous en avons huit qui sont tenues d’après le système gratuit, une par souscription volontaire, et deux d’après le système des contributions, 15 sous par mois que paye chaque élève qui les fréquente. Le rapport indique aussi que nous manquons presque entièrement de bibliothèques, de grandes cartes et autres instruments, n’y ayant qu’une école qui soit fournie de cartes et de tableaux. Jusqu’ici nos maisons d’école (un grand nombre d’entre elles) ne convenaient point ; elles étaient vieilles, étroites, rétrécies et désagréables ; mais voici qu’elles disparaissent rapidement, et on les remplace par d’autres meilleures et plus solides. A notre dernière assemblée annuelle du township, l’officier rapporteur a demandé à tous les voteurs comment ils voulaient que le fonds des réserves du clergé fut dépensé ; environ les cinq-septièmes ont été voté pour qu’il fut employé aux fins de l’éducation. La question maintenant est de savoir si nous devons l’employer à payer les maîtres ou à acheter des livres de bibliothèque et des cartes. Je suis d’avis que nous devrions en approprier une partie pour le premier objet, et placer la balance jusqu’à ce que l’intérêt se soit assez accumulé pour former de nouveau la somme primitive, et ensuite nous augmenterions la bibliothèque à mesure que le besoin s’en ferait sentir, en mettant l’argent de côté pour cette fin. De cette manière nous pourrions, en conduisant bien la chose, entretenir notre bibliothèque dans une excellente condition.”

27. *William B. Gowan, écr., Yonge et Escott Front* : “ Vu qu’il y a peu de temps que je suis en connaissance avec les instituteurs et les syndics des arrondissements d’école dans Yonge et Escott Front, je ne puis me former qu’une idée bien imparfaite de l’efficacité des écoles du township. Pour le présent, je bornerai mes remarques aux faits dont les syndics donnent les détails dans leurs derniers rapports annuels. Le township contient 18 écoles, dont 6 sous la direction de maîtres, et 12 sous celle de maîtresses. 10 maîtres et maîtresses ont des certificats de seconde classe, et 8 de troisième. Je crois qu’ils ont été formés aux écoles communes. Ils ont beaucoup de zèle et s’acquittent honorablement de leurs devoirs ; mais je dois dire en même temps, que s’ils allaient seulement à votre école normale une session, ils augmenteraient leur utilité et leurs qualifications de 100 pour cent. Sur les 18 maisons d’école du township 2 sont en briques, et 4 en pierre ; ce sont là de bonnes bâtisses ; 4 sont en charpente, et avec quelques réparations nécessaires elle feraient des maisons passablement bonnes, mais celles qui sont bâties en bois rond, prises dans leur ensemble, en méritent à peine le nom. La maison neuve en briques qu’on a élevée l’été dernier dans l’arrondissement No. 4, fait beaucoup d’honneur aux habitants de cette localité. Je suis fâché de voir que nous ne possédons qu’une bibliothèque publique qui contient 59 volumes ; il y a deux bibliothèques d’écoles du dimanche qui se composent de 240 volumes,—on dit qu’elles ont contribué considérablement à l’avancement intellectuel des habitants de la partie du pays où elles se trouvent. Il est humiliant de penser que 18 écoles ne possèdent que 2 mappes-mondes, 2 cartes du continent, 2 du Canada, et 5 autres, en tout 11,—1 appareil et 10 tableaux ; cependant, cet état de choses ne peut durer longtemps, car nous nous proposons, cette année, de nous procurer des bibliothèques, des cartes et des instruments.”

28. *Arza Parish, écr., Yonge et Escott Rear* : “ La plupart des préjugés qui existent contre le système des écoles disparaissent rapidement, et du moment que nous serons en état de nous procurer de meilleurs maîtres, je pense que nos écoles communes deviendront ce qu’elles doivent être, mais pas avant. Il n’y a dans ce township qu’une seule bibliothèque d’arrondissement, et les règlements en sont, je crois, bien observés ; si j’en puis juger par le nombre de livres qui se lisent, cette bibliothèque doit exercer une grande influence sur les habitants de la localité.”

IX. COMTÉ DE LANARK.

29. *John A. Murdock, écr., Bathurst, Dalhousie, etc* : “ Il y a un bon nombre d’enfants qui ne vont pas à l’école. Quoiqu’on donne généralement pour raison ‘l’indifférence’ des parents, on peut cependant en trouver aussi la cause ailleurs. Dans certains cas les enfants sont retenus chez eux pour travailler, ou ils demeurent trop loin de l’école ; d’autres n’y vont pas parcequ’ils ont à payer un taux mensuel de 1s. 3d. Des parents qui ont des grandes familles, disons 5 ou 6 enfants en âge d’aller à l’école, trouvent de la difficulté à payer ou ne veulent pas payer \$15 ou \$16 par année pour les écoles, et ainsi ils les retiennent à la maison. Les écoles gratuites sont toujours bien fréquentées, et, comparativement parlant, dans ces arrondissements bien peu se privent des moyens de s’instruire. A tout prendre en considération, c’est le système qui convient le mieux à tout le monde, aux contribuables comme aux enfants. Aussi, la classe la plus respectable désire-t-elle que la législature passe une loi pour rendre les écoles gratuites. Dans les cinq municipalités où j’agis depuis plusieurs années comme surintendant local, il n’y a point d’écoles séparées. Elles n’opèreraient pas dans des campagnes où la population consiste d’un mélange complet de toutes sortes de croyances. La seule qui existe dans cette partie du pays est une école catholique romaine dans la ville de Perth. En 1850, il y en avait une dans le township de Drummond, mais elle ne fut pas longtemps sans se fondre avec l’école commune, à la satisfaction de tous, paraît-il. L’agitation que l’on a récemment faite au sujet des écoles séparées ne saurait produire de bien, mais elle peut être la source de beaucoup de mal, en tendant à détruire la bonne harmonie qui a existé jusqu’ici dans les différents arrondissements. Comme le système des écoles communes a été établi, non pour donner une instruction religieuse, quoiqu’il y pourvoie, mais pour enseigner les différentes branches d’une éducation ordinaire, rien n’empêche les enfants de différentes croyances de s’asseoir sur les mêmes bancs et de vivre en paix ; en vérité, ceux qui se laissent amis d’école le sont presque toujours plus tard dans la vie. J’ai déjà dit auparavant qu’il faut les efforts réunis des hommes de toutes les croyances pour maintenir une bonne école dans un arrondissement ; en avoir plusieurs est hors de question. Des gens qui, pendant tant des années, ont vu avec indifférence leurs écoles tenues par une bande de pédagogues, dont la plupart se faisaient remarquer par leur insignifiance et leur ivrognerie, ont peu de grâce à crier partout ‘aux écoles impies, et au danger pour la foi et la moralité des enfants, etc., etc.’ ; ils ne pouvaient pas ignorer que ces mauvais maîtres enseignaient quelquefois jusqu’à trois espèces

différentes de catéchismes dans la même école ; cependant, il n'était pas soufflé un mot " du danger pour la foi et la moralité des enfants." Mais aujourd'hui qu'un corps d'hommes respectables est préposé à l'instruction de la jeune génération, on se fait un plaisir d'attaquer notre admirable système d'écoles communes et on essaye à le frapper dans sa propre racine. Je ne connais pas une seule localité dans cette partie du pays où une école séparée pourrait être établie avec la moindre chance de succès. Puisque les écoles séparées ne sont pas possibles dans nos campagnes, laissons aux membres du clergé le soin de donner l'instruction religieuse aux enfants de leurs propres croyances, et aux maîtres d'école celui de leur fournir l'éducation séculaire. Tel est le point de vue sous lequel le bon sens doit envisager le sujet."

30. *Le Rév. John Bell Worrell, Elmsley Nord* : " A l'égard des deux colonnes auxquelles on demande une réponse sous la tête des remarques générales, je dois dire que le township a acheté dernièrement pour £100 de livres. La bibliothèque n'est pas encore ouverte, et il n'est pas non plus décidé encore de quelle manière elle sera mise à l'usage du public. A l'égard de la colonne qui a rapport aux lectures d'école, on verra qu'il n'en a été fait qu'une, mais cela est dû au mauvais temps qu'il a fait les jours pour lesquels elles étaient annoncées. Sur le tout, je suis persuadé que les écoles sont sur la voie du progrès, mais il serait bien plus rapide si les syndics pouvaient se procurer de meilleurs instituteurs. Je pense qu'il sont disposés à augmenter les salaires, mais la classe actuelle d'individus, qui pour la plupart se livrent à l'enseignement sans avoir l'intention d'en faire une profession, laisse bien peu à espérer. Probablement qu'avec le temps l'influence de l'école normale viendra aussi à se faire sentir avantageusement dans cette partie du pays."

31. *Le Rév. Alexander Mann, A. M., Packenham* : " Les instituteurs de ce township l'année dernière se sont acquittés des devoirs de leur état avec habileté, et où le cas a été contraire, je ne crois pas qu'il faille leur attribuer tout le blâme. Je pense qu'ils ont tous agi au meilleur de leurs capacités ; néanmoins il n'y a pas de doute que, dans plusieurs arrondissements, les enfants eussent bien plus profité, et tous les intéressés éprouvé bien plus de satisfaction, si les maîtres eussent été plus instruits. Les difficultés que causaient ordinairement les instituteurs en abandonnant leur charge avant la fin de l'année, difficultés sur lesquelles votre attention a déjà été appelée si souvent, ont heureusement disparu, ou sont sur le point de disparaître. Là où elles existent encore, j'ai tout lieu de croire qu'on va bientôt prendre des mesures pour y remédier, et toute chose prise en considération, les gens devront être aussi satisfaits qu'ils peuvent l'espérer ; mais tout ce qui dans ce township n'a pas bien été en fait d'écoles, relativement aux instituteurs ou autres, doit être attribué, non pas à aucun défaut de la loi, mais bien à ce qu'on n'adhère pas assez strictement à ses dispositions. Je suis heureux de voir qu'on a introduit les Saintes Ecritures dans toutes nos écoles. Je puis ajouter qu'en dépit des craintes de ceux qui pensaient au contraire, personne ne s'est sérieusement opposé à leur introduction. De fait, s'il a jamais existé quelque part un sentiment hostile à cette démarche, j'ai lieu de croire qu'on s'en est dé-

sabusé. Quant aux bibliothèques d'école, les règlements, autant que je sache, en sont strictement observés ; toutes les personnes qui n'en sont pas trop éloignées paraissent s'en prévaloir. C'est peut-être là une des causes qui font que le goût de la lecture se répand rapidement parmi les habitants de ce township."

32. *Le Rév. John McMorine, Ramsay* : "Quant aux lectures d'école, telles qu'elles sont conduites à présent, si j'en puis décider quelque chose d'après mon expérience, elles sont presque entièrement mises de côté. Peu de parents y assistent, quelquefois point du tout ; en conséquence, maintenant je me contente de faire aux enfants quelques observations générales qu'il serait à peine possible d'honorer du nom de lectures. Je suggérerai humblement que s'il était enjoint à deux ou trois surintendants locaux de se réunir une fois l'année dans quelque endroit central de chaque township et d'y porter conjointement la parole le soir sur des sujets relatifs à l'éducation, après avoir pris tous les moyens d'y rassembler un auditoire des différents arrondissements d'école des environs, la réunion créerait beaucoup plus d'excitation et ferait probablement beaucoup plus de bien. Les livres des bibliothèques sont beaucoup lus, mais il est difficile de dire avec quel effet. Il est plutôt facile d'en inférer l'influence que de la sentir, mais je ne doute point que cette lecture ne vienne à développer graduellement l'intelligence de nos jeunes gens, et probablement aussi à améliorer leurs mœurs. Les entretiens domestiques sont un des meilleurs moyens de se préserver des vices sociaux. Il existe un mal auquel la loi des écoles, telle qu'elle est, ne pourvoit pas ; c'est d'admettre au rang des instituteurs des personnes qui ne sont pas en âge. Dernièrement de vrais enfants se sont présentés à l'examen au bureau du comté ; et comme ils étaient qualifiés sous le rapport des mœurs et de l'intelligence, il n'a pas été en notre pouvoir de leur refuser leurs certificats. Il arrive quelquefois qu'ils obtiennent des écoles, et l'on trouve qu'à cause de leur jeunesse ils sont impuissants à maintenir l'ordre ou à s'attirer le respect des élèves. Vous me permettrez de mentionner encore un autre mal : c'est la pratique de donner aux instituteurs des certificats pour plusieurs années. On se fonde, il est vrai, sur les capacités professionnelles de l'aspirant, mais ce n'est pas là une garantie qu'il ne viendra pas à perdre les qualités morales qu'on exige chez un instituteur. Ne serait-il pas à propos, en conséquence, d'exiger que chaque maître d'école produise annuellement au bureau un certificat de bon caractère. Comme personne n'aime généralement à porter plainte au premier abord, il peut arriver souvent qu'un instituteur muni d'un tel certificat continue d'enseigner longtemps après avoir perdu ses qualifications morales. Nos écoles sont à peu près dans le même état qu'elles étaient lors de mon dernier rapport. Un désir d'économiser porte beaucoup de gens à engager des institutrices. Il est sorti l'année dernière plusieurs jeunes gens bien accomplis de l'école de grammaire de Carleton Place, mais pas un d'eux n'a pris d'école dans ce township. La mesquinerie continue d'éloigner les bons instituteurs, nous en avons pourtant qui ne font pas déshonneur à la profession."

X. COMTÉ DE RENFREW.

33. *George Brown, écr., Admaston, Fraser, etc.* : "Je suis heureux de pouvoir vous rapporter que l'idée de l'importance de donner l'éducation à la jeunesse

de notre commune patrie parait gagner du terrain dans l'esprit des parents et des gardiens de la jeune génération du township dont j'ai l'honneur d'être le surintendant local ; et je me flatte que le temps n'est pas éloigné où l'intelligence de nos jeunes gens, qui sont maintenant à se former dans nos écoles communes aux différentes vocations de la vie, fera à la Province la position honorable à laquelle un peuple instruit et moral doit toujours élever son pays. La prospérité et le succès dont ont à se féliciter nos écoles communes doivent en grande partie être attribués au système anti-sectaire d'éducation qu'on y suit, et à la manière habile et circonspecte avec laquelle vous conduisez le département dont vous avez la surintendance en chef. La prospérité de notre système, j'en suis convaincu, doit dépendre grandement de notre strict attachement à ses principes anti-sectaires, qui sont appelés à renverser le mur de séparation que la bigoterie et les préjugés voudraient élever, pour diviser, et partant affaiblir les efforts des amis de l'éducation qui ont à cœur de doter la jeunesse de notre commune patrie d'un système qui lui apprenne à être d'accord, ou à différer sans s'entre-haïr sur la manière de rendre ses hommages au Père commun de tous. Vous méritez bien, pour la manière habile avec laquelle vous avez avoué ces principes éclairés d'une saine éducation, la reconnaissance de votre pays, et vous êtes sûr de rencontrer l'approbation bien méritée de la postérité."

34. *Felix Devine, écr., Bagot et Blithfield* : " Si je ne suis pas en état de vous dire que nos écoles sont fréquentées comme elles devraient l'être, il faut en attribuer la raison à plusieurs causes, dont deux principales ; la première et la plus générale, est que ce township est arriéré dans sa position et bien peu peuplé ; ce qui fait que pour organiser un arrondissement d'école il faut nécessairement embrasser un grand ci cuit, et conséquemment ceux qui se trouvent les plus éloignés ne peuvent assister à l'école qu'en certaines saisons de l'année, quelque centrale que se trouve la maison d'école. L'autre cause, quoique plus limitée, est que la rivière Madawaska coule à travers deux des arrondissements de ce township, et n'y ayant point de pont pour la traverser, il devient impossible aux enfants du côté opposé de se rendre à l'école en certaines saisons. Ces circonstances malheureuses font que les gens ainsi situés trouvent bien dur pour eux d'avoir à supporter des écoles dont ils ne retirent, comparativement parlant, que si peu de profit."

35. *Le Rév. S. C. Fraser, A. M., McNab* : " Je suis fâché de ne pouvoir vous faire un rapport plus favorable de l'état de nos écoles durant l'année dernière. Dans certains cas un changement d'instituteurs, et dans d'autres un manque de confiance en eux, ont beaucoup contribué à empêcher les enfants de fréquenter les écoles régulièrement et en ont arrêté les progrès. Il s'en trouve cependant sous ma juridiction quelques-unes dont je ne saurais me plaindre. J'ai réussi à avoir d'excellentes cartes pour le No. 5, et j'espère qu'avant la fin de l'année courante, toutes nos écoles auront été pourvues de ces choses indispensables par le département. Le prix en est si raisonnable que la plupart des syndics sont décidés de faire tous leurs efforts pour commander des cartes, et ceux du No. 5 se proposent de commencer à acheter une bibliothèque d'arrondissement et d'en

fournir au moins le noyau. Vous verrez par le rapport que, comparativement parlant, il a été prélevé une bien petite somme par contributions, les cinq-sixièmes ayant été prélevés par la taxe sur la propriété ; il y a apparence qu'avant qu'il soit longtemps tous les deniers se prélèveront de cette dernière manière. La moyenne des contributions dans les arrondissements où elles sont tolérées, est beaucoup moindre que l'année dernière. Le nombre d'enfants qui fréquentent les écoles gratuites est tellement plus grand que dans les autres, que la plus forte partie de l'octroi se distribue entre elles. Vous voyez que l'école séparée qu'on a établie dans l'arrondissement No. 6 est une affaire tout-à-fait manquée. Les choses commencent à prendre un meilleur aspect ; les écoles séparées sont finies ou sont sur le point de mourir, et les écoles communes commencent à donner des signes de vigueur."

36. *Le Rév. Richard M. Hammond, Westmeath* :—" Le grand obstacle qui s'oppose au progrès de l'éducation dans ce township, et qui se fait sentir plus ou moins dans chaque localité est le manque d'instituteurs instruits. Il y a cependant raison de croire que l'accroissement de la population, la construction des chemins de fer, en mettant cet endroit en communication avec d'autres plus anciens, et surtout la dissémination des bons principes par l'entremise de ceux qui sont engagés dans cette œuvre, feront bientôt disparaître cet obstacle et beaucoup d'autres maux. Nous avons déjà quelques arrondissements dans lesquels l'instituteur capable est considéré comme valant mieux que l'instituteur à bon marché, et où des maîtres instruits à l'école normale seraient certains d'être bien rétribués, si on pouvait les engager à venir ici de Toronto. D'après ce que je peux voir, notre bibliothèque de township exerce une influence bienfaisante, et les réglemens touchant les livres sont assez bien observés. Un bon nombre des personnes que j'ai mentionnées dans mon rapport comme ne sachant point lire son *Canadiens Français*, dont plusieurs font de louables efforts pour faire instruire leurs enfants, et s'entendent en cela parfaitement avec leurs voisins protestants, de manière que jusqu'à présent il n'a été fait aucune demande pour obtenir des écoles séparées. Quel bonheur ne serait-ce pas si cet état de choses était universel ! Quant aux lieux d'enseignement il s'est opéré beaucoup d'améliorations durant les cinq dernières années. Il y a aujourd'hui une maison d'école dans chaque arrondissement, et l'année dernière l'on a construit dans l'arrondissement No. 2 une jolie maison en bois, qui a coûté au delà de £120. Je suis fâché d'avoir à dire qu'aucune de nos écoles n'a encore été pourvue de cartes géographiques ou d'apparatus ; mais des mesures ont été récemment prises pour leur en procurer à des conditions très libérales proposées par le département."

37. *Andrew Irving, Ecr., Pembroke et Stratford* : " Tous les arrondissements du township de Pembroke prennent beaucoup d'intérêt à la cause de l'éducation. Ceci doit être attribué uniquement au système admirable d'éducation dont le Canada est doté. Avant que la loi actuelle des écoles fût venue en opération cette question vitale n'était envisagée qu'avec indifférence ; aujourd'hui tout est changé ; nos assemblées sont toujours nombreuses et tout le monde paraît s'occuper de l'éducation. Il est à espérer que les bigots et les éteignoirs de toutes les

classes cesseront bientôt d'opposer des entraves à vos nobles efforts pour donner au Canada ce que son importance croissante exige, un système d'éducation basé sur des principes absolument chrétiens et ne faisant point acception de sectes. J'espère que les amis de l'éducation, tant les membres de la législature que tous autres individus, se feront un devoir non seulement de s'opposer à l'extension du système des écoles séparées, mais encore se mettront de suite à l'œuvre pour demander le rappel de la clause de la loi qui permet l'établissement de telles écoles, de cette clause qui a fait et fait encore tant de mal dans toutes les parties du pays où l'on s'en est prévalu. Un système d'éducation purement séculier est ce que demande le Canada, et ce que, j'en suis convaincu, les Canadiens sont décidés à avoir."

XI. COMTÉ DE FRONTENAC.

38. *John Spring, écr., Storrington* : En transmettant mon rapport pour 1856, en même temps que mes remarques sur le fonctionnement du système des écoles ici, je puis dire que connaissant déjà un peu le fonctionnement de ce système et qu'ayant très peu à faire comme surintendant local, je n'ai commencé mon rapport que le 1er avril dernier. J'ai trouvé qu'il n'y avait pas un seul instituteur capable dans ce township. Quelques uns d'eux avaient d'abord été instituteurs, mais s'étaient fait ensuite cultivateurs, et de cultivateurs étaient retournés à la profession d'instituteur. D'autres étaient venus de comtés éloignés avec des certificats de capacité, mais aucun de ces derniers ne les avaient obtenus de notre bureau, de sorte qu'ils furent tous considérés comme étant disqualifiés jusqu'à ce que le bureau se fût assemblé en mai, alors que cinq obtinrent des certificats de seconde classe, et qu'un autre abandonna l'enseignement ; l'arrondissement auquel appartenait ce dernier en employa un autre de la même trempe, et conséquemment il fut privé de sa part de l'octroi législatif, attendu qu'il n'y a que les arrondissements qui emploient des instituteurs qualifiés qui aient droit d'y participer. Il y a dans ce township des syndics qui ne peuvent ni lire ni écrire. Je mentionne ce fait pour faire voir que le choix de telles personnes empêche le fonctionnement de l'acte des écoles communes ; les nominations sont souvent faites par esprit de parti ou pour favoriser des amis particuliers qui connaissent très peu la manière dont doit être conduite une école. Cette partie de l'acte demande des modifications, et celles que je suggérerais seraient de ne plus nommer de syndics à notre assemblée annuelle, mais d'en choisir un, le 1er janvier de chaque année, pour chaque quartier, dans les townships qui seraient divisés en quartiers, et cinq dans chaque township qui ne serait pas ainsi divisé, pour former un bureau de syndics. Ceci, je crois, empêcherait l'élection d'amis ou de partisans, attendu que les intérêts des diverses localités seraient différents. Mais on pourra dire que nous avons déjà ce privilège ; oui, mais cette pratique ne deviendra jamais générale si la loi n'est pas rendue coercitive. Sur le nombre d'écoles que renferme ce township quatre sont gratuites, une perçoit dix deniers par mois de chaque élève qui la fréquente, et une autre quatre deniers. Les salaires des instituteurs ont, dans quelques cas, plus que doublé ; ceci est dû à la rareté de ces hommes utiles. Ceux qui enseignaient d'abord pour £35 reçoivent aujourd'hui £45 et £60, et il y

en a un qui va recevoir cette année £85. J'ai toujours été d'avis de bien rémunérer les services des instituteurs, et qu'un bon instituteur n'est jamais trop payé ; mais les bureaux de comté auront à apporter quelque changement dans leur examen, autrement il vaudrait mieux nommer un surintendant pour chaque comté, un homme capable qui visiterait chaque école deux fois par année, et examinerait les instituteurs aussi une fois par année, pour accorder des certificats à ceux qui en seraient dignes. J'ai toujours désiré que les écoles fussent gratuites, mais la chose sera impossible tant qu'un si grand nombre d'individus posséderont de si grandes étendues de terre dans le pays. Il y a certainement une grande majorité de la population de cette province qui désire que les écoles publiques soient gratuites. A l'égard des cartes géographiques, apparatus et bibliothèques publiques, j'ai fait tous mes efforts pour engager le conseil de ce township et les syndics de chaque arrondissement à pétitionner le conseil afin d'obtenir une part des fonds provenant des réserves du clergé pour acheter une bibliothèque publique, ou une bibliothèque pour chaque arrondissement, ce qui, je crois serait encore mieux, attendu que l'instituteur pourrait prendre soin de la bibliothèque lui même et distribuer les livres le samedi. Mais de quelle manière ce fonds a-t-il été employé ? Ceux qui étaient le plus en faveur de la sécularisation confessent aujourd'hui qu'ils ont été trompés, et qu'ils croyaient que ce fonds ne serait affecté qu'aux fins de l'éducation seulement, et non à la confection de chemins."

39. *Edward Murray, Ecr., Wolfe Island* : " Il y a maintenant quinze écoles d'ouvertes dans ce township, y comprise l'école séparée. Les habitants dans tous les arrondissements désirent les supporter, mais ils ne paraissent pas encore comprendre la nécessité d'avoir des bibliothèques, des cartes géographiques et des apparatus. Il est à espérer, cependant, que comme ils sont entrés dans la voie du progrès sous d'autres rapports, ils s'apercevront bientôt du manque de ces moyens d'éducation, et qu'ils se les procureront.

XII. COMTE D'ADDINGTON.

40. *Daniel Fowler, écr., Amherst Island* : " Durant l'année 1856, tout a bien été dans ce township ; il n'y a eu aucune de ces difficultés qui ont été éprouvées l'année précédente. Les écoles ont été en opération, en moyenne, pendant au moins neuf mois, mais elles n'ont pas été fréquentées avec autant d'assiduité que je l'aurais désiré ; c'est là un mal que nous avons à subir ; c'est un malheur et pour les maîtres et pour les élèves, et je ne vois pas qu'on puisse y remédier facilement. Ici, au moins, les écoles libres ne paraissent pas produire un résultat bien favorable. J'aimerais que les instituteurs fussent plus capables qu'ils ne le sont généralement. La maison d'école No. 4, qui a été détruite par le feu, est en voie d'être remplacée par une bonne maison en pierre, d'une bonne grandeur, bien éclairée et bien aérée. Cet exemple sera, je l'espère, suivi par d'autres arrondissements.

XIII. COMTE DE LENNOX.

41. *John J. Watson, écr., Adolphustown* : " Le rapport pour 1856 diffère peu de celui de l'année précédente, le montant total de la dépense étant de

£114 3s. 7d.; le nombre d'enfants ayant l'âge d'aller à l'école étant de 204, et le nombre porté sur le registre de 142; de sorte que, je regrette de le dire, plus d'un quart se trouve être totalement privé d'instruction. Le désir de s'enrichir occu. e plus l'esprit du public que celui d'acquérir des connaissances. La loi a fait beaucoup, il est vrai, mais le peuple aurait pu faire davantage. La contribution perçue dans certaines localités peut être assez considérable, bien qu'elle ne soit pas exigée forcément, mais dans certaines autres localités elle est moins que suffisante. Cette libéralité tant désirée ne se rencontre pas toujours, et l'expérience a démontré qu'il était nécessaire d'apporter des améliorations à cet égard, non seulement en ce qui concerne les maisons d'école, mais encore pour obliger les parents à envoyer leurs enfants à l'école. Lorsque je verrai nos habitants apprécier assez l'éducation de la jeunesse pour faire de la maison d'école l'ornement de l'endroit, un objet d'attraction pour les visiteurs, lorsque je les verrai avec un instituteur capable de remplir les devoirs de sa position honorable, et les parents prendre tout l'intérêt qu'il convient au développement de l'intelligence de leurs enfants, alors je croirai que nous faisons notre devoir et que nous faisons réellement des progrès."

42. *Le Rév. John A. Mulock, Fredericksburgh*: "L'éducation, je suis heureux de pouvoir le dire, fait de grand progrès dans ce township, comme on peut le voir par les salaires des instituteurs, et l'absence totale de certificats de 3e classe. Il est à regretter, cependant, que dans la plupart de nos écoles on ne récite pas de prière, le nouveau règlement étant pour ainsi dire une lettre morte. On désire plus que jamais d'avoir des écoles libres, et c'est là, je crois, la preuve la plus forte que l'on progresse dans la vraie voie. Nos vieilles et malsaines maisons sont remplacées aujourd'hui par de bons édifices bien aérés."

XIV. COMTE DE PRINCE EDWARD.

43. *John B. Denton, écr., Ameliasburgh, Athol, etc.*: "Les bibliothèques dans ce comté répandent de plus en plus leur bienfaisante influence; il existe cependant contre elles des préjugés dans certaines localités où les habitants ne savent pas assez ce qui leur convient. Je fais des efforts depuis longtemps pour faire comprendre aux habitants d'autres townships la nécessité qu'il y a pour eux de lire, et je crois que je suis sur le point de voir mes efforts couronnés de succès; mais j'ai été trompé si souvent déjà que je n'ose prédire une conversion véritable. Cependant il y a tout lieu de croire que tous les townships dans le comté de Prince Edward auront des bibliothèques d'école d'ici à deux ans. Depuis quelques années j'ai toujours compté sur un plus grand nombre d'instituteurs; cependant je vois bien que je dois encore attendre avec patience. Mais parmi nos nombreux désappointements il est agréable d'avoir à constater que la loi actuelle des écoles a fait des merveilles en ce qu'elle a établi l'ordre et le système; et j'ose croire que dans peu d'années tous nos vœux seront réalisés. L'établissement d'une école modèle dans ce comté serait suivi des résultats les plus bienfaisants. Je suis convaincu qu'une telle institution serait accueillie par toutes les classes très favorablement, et qu'elle en recevrait le plus grand encouragement. Je dois dire que la plupart de nos instituteurs sont des femmes

qui n'ont presque point d'éducation, et surtout qui connaissent très peu la manière d'enseigner. Plusieurs des jeunes personnes qui voudraient faire de l'enseignement leur profession n'ont pas les moyens d'aller s'instruire; et s'ils les avaient, il n'est pas probable qu'ils le feraient quand ils pourraient avoir des certificats sans cela. Il y a eu plusieurs unions d'écoles durant l'année dernière, lesquelles offriront plusieurs avantages. Le changement fréquent de maîtres et par suite le manque de maîtres dans les écoles, sont des maux auxquels il faudrait remédier; et s'il était possible de procurer à l'instituteur une résidence convenable près de la maison d'école, avec un petit jardin, ce serait un encouragement pour ceux qui ont des familles d'entrer dans la profession de l'enseignement et d'en faire un état permanent. Si on n'adopte quelque plan semblable, ceux qui suivront cette profession ne le feront qu'autant de temps qu'il le faudra pour leur donner les moyens d'embrasser un autre état plus avantageux et plus conforme à leurs goûts. Bien que mes remarques ne soient pas bien flatteuses à l'endroit du progrès de l'éducation dans notre comté, cependant je dois dire en justice pour quelques instituteurs ici qu'il est difficile d'en trouver de meilleurs; et si je puis en juger par la manière dont leurs services sont appréciés, je dois dire qu'il n'y a pas de différence d'opinion parmi nos habitants sur la manière d'envisager la rémunération à accorder aux talents et les avantages qu'on peut retirer de l'emploi de personnes capables."

XV. COMTE DE HASTINGS.

44. *John Johnston, écr., Hungerford*: "J'ai fait ce que j'ai pu pour l'avancement de l'éducation, en tâchant de persuader aux instituteurs et aux habitants les plus riches de faire leurs efforts pour atteindre ce but. Dans quelques cas j'ai réussi, comme vous pouvez en juger par le nombre d'écoles munies de cartes géographiques et d'apparatus. J'avais fait des projets pour cette année qui, je crois, devraient être mis à exécution; savoir, de demander du secours pour quelques uns des arrondissements pauvres. J'avais réussi aussi, après avoir importuné de mes demandes le conseil municipal pendant deux ou trois ans, d'en obtenir un octroi de £25 pour une bibliothèque de township. J'avais choisi avec beaucoup de soin dans votre précieux catalogue les livres qui, suivant moi, auraient convenu à toutes les classes de lecteurs dans notre township. J'avais l'intention de prendre soin moi-même de ces livres, et d'user de mon influence pour engager les habitants à en profiter; mais justement au moment où la lettre allait être scellée du sceau de la corporation, une révolution eût lieu dans notre conseil municipal. Presque tous les anciens membres perdirent leur élection, d'autres s'étant fait élire à leur place en promettant le retranchement et l'économie. Je perdis alors l'espoir de mettre mes plans à exécution et je résignai ma charge. Je repris ma liste de livres, et je me préparai à remettre mes papiers à mon successeur. Dans l'arrondissement No. 18, il y a 40 enfants qu'on a rapportés comme ne fréquentant pas l'école. J'ai noté ce fait dans mes remarques générales. Cela est dû particulièrement à la négligence des habitants, instituteurs, syndics, parents et enfants. A cet abus il ne faut rien moins qu'un remède légal. J'en suis venu à cette conclusion après avoir considéré toutes les peines que vous vous êtes données dans vos circulaires, dans vos rapports, etc.,

et dans vos écrits publiés dans le *Journal d'Education*. Je prendrai encore la liberté de vous faire remarquer que les exhortations verbales ne servent pas à grand' chose, car admettant que mes rapports ne constatent pas un grand nombre de lectures, j'ai néanmoins fait tous les efforts dont j'étais capable en faveur des écoles, en voyageant dans les différents arrondissements pour y régler des difficultés, et pour donner les avis que je croyais nécessaires, et maintenant que je me retire de ma charge, tout ce que j'ai fait paraît avoir été inutile. Mon rapport ne constate pas beaucoup de progrès dans l'arrondissement No. 11, mais j'ai réussi à y annexer une partie de Tyendinaga, ce qui permettra d'avoir une meilleure école cette année dans cette localité. En terminant, je dirai que j'ai désiré ardemment l'avancement de Hungerford, et que j'ai fait des efforts dans ce seul but depuis plus de vingt ans. Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter de vivre encore bien des années, pour que vous puissiez mûrir le système d'éducation dont vous nous avez dotés, et qui est déjà un honneur pour le Canada, et d'un avantage incalculable."

45. *James J. Ryan, écr., Huntingdon* : " Bien que nos écoles dans ce township ne soient pas aussi avancées qu'on pourrait l'espérer, cependant elles commencent à faire des progrès, et il y a lieu d'espérer beaucoup pour l'avenir, attendu que les habitants en général prennent un grand intérêt à l'éducation. Ce township a été divisé en un trop grand nombre d'arrondissements pour sa population; chaque individu a voulu avoir la maison d'école à sa porte, et c'est là certainement un abus qui empêche le bon fonctionnement du système. De petits arrondissements ne pourraient pas garder en opération une école pendant plus de six mois par année, et ne pourraient point rétribuer suffisamment un bon instituteur; de plus, les enfants, sous un pareil système ne peuvent pas faire de progrès; ils oublient à mesure qu'ils apprennent; mais aujourd'hui le peuple commence à ouvrir les yeux, et voit que lorsque l'arrondissement est grand, il y a moins de difficulté à construire une bonne maison et à tenir l'école en opération tout le long de l'année et sous la direction d'un bon maître. La conséquence est que le peuple est décidé à avoir des arrondissements en moindre nombre et plus considérables. La municipalité de ce township a placé cette année à la disposition de chaque arrondissement où il y a une école en opération la somme de six louis pour acheter des cartes géographiques, des livres et apparatus."

46. *George Wiggins, écr., Marmora* : " Les écoles dans notre township s'améliorent de plus en plus; les écoles gratuites augmentent en nombre, et tout le monde paraît être en faveur de ces dernières; je puis ajouter en outre que celles qui sont conduites d'après ce système sont dans un état beaucoup plus florissant que celles maintenues par contribution. A l'égard des bibliothèques, je suis heureux de pouvoir dire que le conseil de township a voté cinquante louis pour en former une, et si l'on considère la rareté des fonds à sa disposition, on verra combien il désire l'instruction de la jeunesse. J'espère que dans mon prochain rapport je serai en état de pouvoir annoncer que toutes nos écoles sont pourvues de cartes géographiques, d'apparatus, etc., attendu que je crois que le conseil votera cette année une plus forte somme. On remarque cette année plus

d'énergie et d'intelligence chez les syndics et les habitants en général que l'année dernière. Somme toute, je suis heureux d'avoir à annoncer que les écoles, généralement parlant, fonctionnent très bien."

47. *Joshua McLean, écr., M.D., Rawdon* : "Je regrette d'avoir à dire que dans cette localité l'éducation ne fait pas autant de progrès que je le désirerais. Les syndics paraissent être nommés particulièrement pour se quereller ensemble, au grand détriment du bon fonctionnement des différentes écoles. Ce n'est donc pas surprenant que l'éducation ne fasse pas de progrès ici. Vous verrez par mon rapport que les écoles n'ont pas été autant fréquentées cette année que les années précédentes ; et je suis convaincu plus que jamais que le système des écoles gratuites est le seul qui puisse apporter remède à cet état de choses, et opérer le bon fonctionnement de la loi. Dans toutes les localités où ce système est suivi tout paraît bien aller, bien que le peuple soit pauvre en comparaison de celui d'autres localités."

48. *Thomas D. Farley, écr., Sidney* : "Nous avons travaillé à agrandir nos arrondissements, et dans la plupart des cas nous avons réussi. Nous avons construit une maison en bois rond, et deux de charpente, dans des endroits où il n'y avait pas encore eu de maison d'école ; mais pour réussir, nous avons essuyé des difficultés. Partout on rencontre des personnes qui sont opposées à la taxation, surtout lorsqu'il s'agit d'éducation. Généralement parlant, les habitants du township ont fait leur devoir lorsqu'il s'est agi de choisir des syndics ; ils ont choisi les personnes les plus capables pour remplir cette charge. Suivant moi, le bon fonctionnement du système dépend principalement des syndics. Durant les quatre années que j'ai été surintendant de ce township, j'ai remarqué que dans neuf cas sur dix les difficultés et les poursuites qui ont eu lieu ont été causées par la conduite injudicieuse des syndics. Quelques unes de nos écoles fonctionnent admirablement bien, tandis que dans d'autres, on ne déploie pas assez d'énergie. La manière d'enseigner généralement en usage est recommandable ; notre bibliothèque publique est décidément en faveur, car le goût de la lecture augmente rapidement chez nos habitants. A notre assemblée annuelle, il a été résolu par une majorité de vingt contre un, qu'il est à propos d'obtenir une part des deniers des réserves du clergé en faveur de l'éducation."

49. *William Sills, écr., Thurlow* : "En transmettant mon rapport annuel, je suis fâché de ne pouvoir vous annoncer que dans cette localité l'éducation ait fait des progrès. Les parents et les syndics ici montrent une indifférence impardonnable quand il s'agit de l'accomplissement de leurs devoirs. Les premiers considèrent qu'ils en ont fait assez lorsqu'ils ont contribué à la construction de la maison d'école et à la fourniture d'apparatus, et les derniers quand ils ont engagé un instituteur. Les syndics et les parents au lieu de visiter l'école et de constater par eux-mêmes les peines que se donne l'instituteur et de l'encourager, lui font trop fréquemment des reproches en présence des élèves. Ceux-ci entendent leurs parents et forment leur opinion d'après ce qu'ils en ont entendu, et alors le maître n'a plus d'autorité sur eux. Quelques arrondissements font bien, tandis

que d'autres où l'on agit comme je viens de le dire font très-mal. Le système des écoles gratuites est le seul, opposé qu'il est à l'esprit sectaire, qui puisse contribuer à l'éducation de la jeunesse de notre pays."

50. *Frederick Warwick, écr., Tyendinaga* : " Je ne puis dire que les écoles de ce township se soient beaucoup améliorées ; et la principale cause de cela provient de l'incapacité des maîtres. Les syndics devraient y voir et n'employer que des personnes capables ; mais on aime trop le bon marché. Je pense que le bureau de l'instruction publique ne devrait pas accorder de certificats de troisième classe. La contribution de vente sous par tête ou moindre ne donne pas la satisfaction à laquelle je m'attendais. Je m'aperçois qu'avec le système des écoles gratuites les écoles sont plus fréquentées. Aux assemblées annuelles, alors que le peuple est appelé à donner son vote sur les moyens de pourvoir aux dépenses se rattachant à l'école, il s'excite à tel point que l'harmonie et la paix finissent par être détruites, et nuisant par là considérablement à la cause de l'éducation. La seule chose qu'ait à faire la législature pour remédier à ce mal est de rendre toutes les écoles gratuites ; le peuple s'y ferait bientôt et paierait d'aussi bonne volonté que pour la taxe municipale. Je m'attends à ce que la bibliothèque qui sera établie prochainement dans ce township produira les meilleurs résultats. Le conseil, en réponse à ma pétition, a accordé £125 sur sa part du fonds des réserves du clergé. C'est-là un acte de générosité rare en vérité. Le *Journal d'Education* est vu bien favorablement par le peuple, et je crois qu'il produira beaucoup de bien.

XVI. COMTE DE NORTHUMBERLAND.

51. *Edward Scarlett, écr., Alnwick, Brighton, etc.* : " Bien que l'éducation progresse chez nous, cependant il est un mal très grand qui existe encore dans nos écoles, malgré tous les efforts que j'ai faits pour l'extirper. Vous observerez par mon rapport qu'on n'enseigne dans nos écoles à peu près que la lecture, l'écriture, l'arithmétique, la géographie et la grammaire, et tout cela si mal qu'il en résulte très peu de bien pour les élèves. Quelque soit le nombre de sujets que les enfants puissent apprendre à l'école, si on ne leur enseigne à bien lire, ils ne sauront jamais bien développer leur intelligence. Mais s'ils savent prononcer les mots clairement et distinctement, observer l'accentuation, les pauses, les intonations, et réfléchir sur le sens de chaque phrase quand ils lisent, se demander s'ils comprennent bien ce qu'a voulu dire l'auteur, ne craignons rien, la jeunesse de notre pays ne restera pas sous l'influence tyrannique de l'ignorance, quand même elle aurait négligé les autres matières. Mais il est malheureusement à regretter que la plupart de nos instituteurs ne soient pas en cela à la hauteur de leur tâche. Peu d'enfants, en effet, même ceux qui ont la réputation d'être avancés, peuvent lire couramment un paragraphe dans un livre quelconque et en répéter la substance quand ils ont fini leur lecture. L'écriture est si mal enseignée par quelques-uns de nos instituteurs qu'il serait mieux pour eux mêmes et pour leurs élèves qu'ils ne l'enseignassent pas du tout. C'est une chose très singulière que quelques-uns de nos meilleurs calligraphes soient incapables d'enseigner cet art à leurs élèves. J'ai remarqué que ceux qui réussissent dans cet enseignement

choisissent un temps exprès pour cela chaque jour, durant lequel temps ils ne permettent pas qu'il se fasse autre chose dans l'école. On les voit tout le temps aller d'un écolier à l'autre, leur parler de la position du corps, de la manière de tenir la plume, de la grosseur et de la régularité des différentes lettres, et leur donner de temps à autre des exemples sur une planche écrits avec de la craie, ou conduire la plume d'un élève et lui faire voir ce qu'on peut parvenir à faire en se donnant de la peine. Quant à l'arithmétique, peu de nos instituteurs savent l'enseigner. Nous en avons la preuve à chaque instant à nos examens. Nous avons eu souvent le chagrin de trouver absolument ignorants dans cette branche des élèves qui passaient pour avoir appris l'arithmétique. S'ils étaient appelés à faire une opération, ils étaient complètement incapables de la faire, ou la faisaient si mal, ou d'après une méthode si stupide, qu'il n'y avait pas de moyen pour un être raisonnable de ne pas en être dégoûté. J'ai remarqué que ceux qui enseignaient l'arithmétique de la sorte chargeaient quelque élève de montrer aux autres; ou bien ils faisaient l'opération eux-mêmes, de manière que l'élève restait absolument passif et ne faisait rien par lui-même. Quelques-uns de nos instituteurs, cependant, réussissent à bien enseigner cette branche de l'éducation. Ils commencent par donner à leurs jeunes élèves des problèmes où il n'est question que de choses avec lesquelles ils sont bien familiers, telles que des pommes, des sous, des marbres ou d'autres objets semblables; et en leur faisant faire avec ces choses des opérations mentales, on ne saurait croire les progrès que les jeunes enfants font dans le calcul. En outre, les maîtres ne permettent pas à leurs élèves de passer aux règles plus difficiles avant qu'ils connaissent parfaitement l'addition, la soustraction, la multiplication et la division; ils les rendent familiers avec les signes et les termes techniques de l'arithmétique, ce qui sert beaucoup à faciliter leurs progrès futurs dans cette science. Lorsque les élèves savent appliquer ces premières règles à la solution des problèmes, alors on les laisse travailler seuls, après quoi on leur demande compte de leurs opérations. Quelquefois il arrivera qu'un calcul sera trop difficile pour de jeunes élèves, et qu'ils ne pourront point le faire comme il faut. Dans ce cas, les élèves après avoir essayé plusieurs fois sans succès, feront part à l'instituteur des difficultés qu'ils éprouvent, et celui-ci au lieu de les décourager leur fera lire le problème et leur posera quelques questions, leur donnant toujours le temps de répondre, et ne répondant jamais lui-même; et s'ils lui font des réponses incorrectes, il cherchera à les convaincre de leur erreur en leur faisant de nouvelles questions auxquelles soient faciles les réponses. Je m'expliquerai mieux par l'exemple qui suit : Un homme a acheté 32 moutons à raison de £1 2s 6d par tête, combien a-t-il à payer pour les 32 moutons ? Très probablement que James, avant de lire le problème et d'essayer à le comprendre, ira trouver son maître, et que celui-ci, s'il n'entend pas la manière d'enseigner, prendra l'ardoise et fera le calcul lui-même; ou bien, le maître et l'élève tiendront le dialogue suivant :— Le maître—Qu'est-ce qu'il y a, James ? L'élève qui connaît son maître gardera le silence. Le maître—Vous voulez trouver le prix de 32 moutons, n'est-ce pas ? L'élève—Oui, monsieur. Le maître—Alors vous devez multiplier par 10 et par 3, et ajouter deux fois la première ligne au produit, n'est-ce pas ? L'élève—Oui, monsieur. James fait de même tout le reste de son cours d'arithmétique, et au

bout de quelques années ses parents le trouvent plus ignorant que quand il l'a commencé, car s'il eût été laissé à lui-même, le sens commun lui en aurait appris davantage. Mais un bon instituteur n'aurait pas agi de la sorte avec James, mais aurait procédé comme suit : Le maître—James, qu'est-ce que vous voulez trouver ? S'il ne lui est pas donné de réponse, il renverra l'élève s'asseoir jusqu'à ce qu'il comprenne mieux, où lui demandera à lire le problème, après quoi il lui demandera : James, qu'est-ce que vous voulez trouver ? James—Le prix de 32 moutons, monsieur. Le maître—Croyez-vous que votre père voudrait vendre 32 moutons pour £1 2s 6d ? James—Oh ! ce n'est que le prix d'un seul mouton, monsieur. Le maître—Vous voulez trouver le prix, James..... ? L'élève—De trente-deux moutons, monsieur. James qui a appris auparavant les nombres composés et la méthode pour les calculer éprouve alors peu de difficulté à résoudre son problème, ou s'il en éprouve, le maître le ramène bientôt dans le bon chemin en raisonnant avec lui. Supposons que James procède comme suit :

£	s.	d.
1	2	6 × 32
1	2	6
		10
11	5	0
		3
33	15	0
		2
67	10	0

James—Je ne puis trouver la réponse, monsieur. Le maître—N'importe les livres, James ; avez-vous opéré d'après ce que vous dictait la raison ? James—J'ai essayé, monsieur. Le maître—Très bien ; voyons maintenant ce qu'est un louis deux chelins et demi ? James—Le prix d'un mouton, monsieur. Le maître—Et les £33 15s. ? James garde le silence. Le maître—Comment les avez-vous obtenus ? James—En multipliant le prix de 10 moutons par 3. Le maître—Ce qui vous donne.... quoi, James ? James—Le prix de 30 moutons, monsieur. Le maître—Que sont les £67 10s. ? James qui commence à raisonner, s'écrie : je vois que je me suis trompé ; après avoir trouvé le prix de 30 moutons, il ne me reste plus qu'à trouver celui de 2, et par conséquent à multiplier £1 2s. 6d. par 2, et ajouter le produit au prix de 30 moutons. La même méthode est suivie pour faire les calculs les plus difficiles, le maître ne permettant jamais à l'élève de faire une règle sans qu'il la comprenne parfaitement bien ; en un mot lui faisant étudier l'arithmétique par principe plutôt qu'en lui faisant apprendre des définitions qu'il ne comprend pas. Je remarquerai ici qu'après quelques leçons données par des maîtres intelligents aux élèves, ceux-ci finissent par ne donner aucun trouble aux premiers et se rendent très capables dans la science de l'arithmétique. Le fait est que c'est un plaisir pour le maître de voir comme ces élèves viennent à bout des plus grandes difficultés. Si j'en avais le temps, et si

je ne craignais pas que mes remarques ne fussent trop longues, je pourrais faire voir un contraste beaucoup plus grand encore entre l'instituteur capable et celui qui ne l'est pas, dans quelques autres branches enseignées dans nos écoles communes, et faire voir la grande différence qui existe entre celui qui comprend parfaitement l'être qu'il a à instruire, et celui qui n'a pas l'intelligence de la charge qui lui est dévolue. Le premier conçoit quelle est sa responsabilité vis-à-vis de Celui qui a voulu que tant d'intelligences fussent confiées à ses soins, et cultivées comme elles doivent l'être; le second n'est qu'un mercenaire paresseux qui n'a jamais réfléchi un instant sur cette responsabilité; il est satisfait quand sa journée est faite et qu'il est délivré de la maison infecte où il est obligé d'enseigner.

"The noisome mansion, where unskilled to rule
A lazy lounging tries to keep a school."

La plupart de nos maisons d'école sont faites de telle manière, ainsi que les sièges et les pupitres qu'elles contiennent, que les écoliers doivent beaucoup en souffrir, sinon contracter de ces maladies qui conduisent prématurément des centaines de jeunes gens au tombeau. Figurez-vous des appartements de 18 pieds sur 34, avec un plafond de 7 à 8 pieds d'élévation, et contenant des pupitres à l'ancienne façon cloués aux murs et faits de manière que les livres ne pouvaient y tenir s'ils n'étaient arrêtés par une tringle posée exprès. Les sièges y sont tous de la même hauteur et sans dossier, comme s'ils étaient faits pour punir de jeunes délinquants. Si ceux qui les font étaient obligés de s'y asseoir six heures par jour pendant seulement une semaine, ils connaîtraient alors par expérience comment il faut faire des sièges pour des enfants. Il y a cependant de nobles exceptions. On rencontre quelques maisons qui font beaucoup d'honneur aux arrondissements où elles sont situées, et j'ai beaucoup de plaisir à vous apprendre qu'il y en a d'autres semblables en voie de construction. J'ai toutefois remarqué un grand défaut dans ces nouveaux édifices, savoir, le manque de ventilation. Ils sont aérés soit au moyen des fenêtres (ce qui est meilleur que rien du tout) ou au moyen d'une ouverture pratiquée dans le toit; mais il est clair que ni l'un ni l'autre de ces moyens ne sont propres à aérer une salle d'école, particulièrement en hiver, où l'on a le plus de besoin de maisons bien aérées, vu la grande consommation de gaz oxygène occasionnée par la combustion du bois et du charbon dans les poêles, et par le rassemblement des enfants durant cette saison. C'est malheureux que les syndics de nos écoles ne se prévalent point des services du shériff Ruttan, de Cobourg, qui entend parfaitement cette matière et qui, je suis informé, a inventé un poêle qui aérerait une salle d'école dans environ dix-huit minutes. Les écoles dans ce pays manquent la plupart de cartes géographiques et d'apparatus, mais c'est encore heureux que plusieurs de nos syndics s'en aperçoivent, et j'ose croire que d'ici à la fin de l'année ils profiteront de la loi qui met à votre disposition une somme de 100 pour cent de plus que de coutume. Ce serait aussi avec beaucoup de satisfaction que nous verrions se manifester la même libéralité pour l'achat de livres. L'irrégularité dans la fréquentation des écoles est encore un mal dont on a à souffrir, et l'on doit en chercher la cause dans la soif ardente qu'ont les parents pour amasser des richesses. Plusieurs de nos habitants sor-

tent d'endroits où l'argent était considéré plus que toute autre chose, et sont venus s'établir ici en emportant avec eux ces préjugés ; de sorte qu'ils font de l'accumulation des richesses leur plus grande occupation, et que les enfants sont retenus à la maison pour contribuer à ce grand objet. Qu'il est pénible pour ceux qui désirent voir le Canada prendre un rang élevé parmi les nations de la terre, de voir un si grand nombre des enfants du sol privés de cette éducation qui contribuerait tant au bien être de la société, et un si grand nombre d'instituteurs montrer tant d'apathie pour les besoins de leurs élèves à cet égard, et ne pas s'occuper si leurs élèves assistent ou non régulièrement à l'école, pourvu qu'ils puissent toucher leur misérable salaire quand il est dû. Il y a des maîtres, cependant, qui ne voient pas sans douleur cet état de choses et qui, lorsqu'ils s'aperçoivent que leurs classes commencent à se vider, implorent les parents, verbalement ou par écrit, de laisser leurs enfants à l'école afin de ne pas perdre le fruit de leur travail. Avant qu'ait été écrite, en 1856, la lettre pastorale de l'évêque catholique romain, on pouvait dire qu'il existait très peu de préjugés religieux parmi nos habitants ; mais je suis convaincu que la lettre en question et les écrits de l'évêque en général contre notre système d'éducation ont provoqué une opposition qui nuira plutôt aux instituteurs catholiques dans ce comté qu'elle ne leur servira ; toutefois on en compte un aussi grand nombre cette année que l'année dernière, et je puis dire que plusieurs réussissent très bien, particulièrement ceux qui ont été formés sous la direction du bureau national irlandais. Je mentionnerai aussi que plusieurs avec qui j'ai conversé ne désirent point les écoles séparées, ayant été témoins des nombreux bienfaits que procure à l'Irlande un système d'éducation qui ne fait point acception de sectes ; ils ont assez de bon sens pour approuver le système des écoles communes dans le Haut-Canada, adapté qu'il est aux besoins d'une société mixte. Nous avons ici, comme dans d'autres comtés, discuté un peu la question de l'instruction religieuse dans les écoles ; mais cette discussion n'a jamais été publique ; cependant elle a jeté beaucoup de lumière sur cette autre question intéressante : "Doit-on faire usage de la bible comme livre de classe ?" D'un côté, sont rangés ceux qui prétendent "Que l'éducation qui n'a pas l'écriture sainte pour base est extrêmement dangereuse pour un peuple civilisé, attendu que l'infidélité doit toujours en être la conséquence ; que par suite on doit enseigner la parole de Dieu dans les écoles." De l'autre côté, se rencontre un corps nombreux qui a un profond respect pour la bible et son Divin Auteur, et qui réplique : "Nous admettons volontiers la majeure de votre proposition, mais nous nions la conséquence que vous en tirez. Nous croyons que les parents ou les tuteurs, les ministres de l'évangile ou les maîtres d'école du dimanche, sont les seuls auxquels ils soit donné d'enseigner les grandes vérités du christianisme et de les graver dans le cœur et l'esprit de la jeunesse. Si les parents conduisaient leurs enfants par la main dans un lieu secret dès que la raison commence à poindre chez ces derniers, et que là ils leur enseignassent à prier, accompagnant toujours cet exercice de la lecture de l'écriture sainte, et implorant Dieu de leur donner à eux mêmes ainsi qu'à leurs enfants le don de la sagesse pour comprendre les grandes vérités de l'évangile ; si les ministres, dans leurs visites pastorales, adressaient des paroles bienveillantes aux jeunes gens de leur trou-

peau, et leur donnaient dans leurs sermons un peu de cette nourriture qui leur convient, et leur prêchaient surtout par le bon exemple les vérités qu'ils ont confiées à leur mémoire; alors on n'aurait point à craindre de voir notre jeunesse tomber dans l'infidélité; mais si l'on fait de la bible un livre de classe et que sa lecture soit accompagnée de punitions pour des fautes de prononciation ou parce que les leçons seraient mal apprises (comme c'est souvent le cas), nous craignons fort que les partisans d'un tel système soient bien trompés dans leurs espérances de former une nation qui ait la crainte de Dieu et dont les actions soient conformes à la justice. Combien de fois n'a-t-on pas vu des parents ou instituteurs injudicieux donner des parties de la bible à apprendre par cœur? Si l'on devait faire usage de ce livre dans les écoles, parce que tel serait le désir des parents pourquoi n'en indiquerait-on pas quelques parties pratiques pour être apprises par cœur, telles que le sermon sur la montagne, les paraboles, le 13e chapitre de la 1ère épître de St. Paul aux Corinthiens, le 8me chapitre de l'épître de St. Paul aux Romains, les proverbes de Salomon, et les psaumes, ne donnant jamais plus de deux ou trois versets à apprendre par jour? Il en résulterait, je crois, un grand bien; mais faire des saintes écritures un livre de classe ordinaire, serait à mon avis les profaner, et répugnerait à la moralité qu'un peuple qui craint Dieu doit montrer dans ses actions, et manifester dans son existence.

XVII. COMTE DE DURHAM.

52. *Le Rév. T. W. Allen, Cavan*: "Il s'est fait quelques progrès dans les écoles de Cavan durant l'année dernière, particulièrement en fait de géographie, ce qui est dû entièrement, je crois, à l'usage que l'on fait plus que de coutume des cartes géographiques fournies par le département de l'éducation. J'espère que d'ici à quelque temps j'aurai réussi à engager chacun des bureaux de syndics sous ma surintendance à s'en procurer un assortiment complet; car partout où j'en vois je trouve une bonne classe de géographie, et dans les écoles où l'on n'en fait point usage une classe de géographie n'existe que de nom. Les écoles gratuites, partout où elles sont introduites, paraissent fonctionner très bien. Je dois mentionner qu'il doit se construire une grande maison en brique l'été prochain dans l'arrondissement No. 11 de Millbrook, laquelle contiendra des appartements séparés pour les élèves des deux sexes. Somme toute, l'éducation fait des progrès dans Cavan."

53. *Le Rév. John Clunie, Darlington*: "Malgré toutes les lectures et tous les avis donnés, il paraît impossible d'obtenir des minutes correctes des procédés se rattachant aux écoles; le fait est que dans quelques arrondissements il n'y a pas de registre du tout; les syndics craignent d'encourir des dépenses et des difficultés. Cependant, l'on prend beaucoup d'intérêt à la cause de l'éducation, et la conséquence en est que nous employons des maîtres très capables. Dans cette partie du pays, les plus grandes sympathies vous sont acquises dans votre défense de l'éducation séculaire contre les tentatives de ceux qui veulent détruire notre système des écoles communes. Les écoles séparées détruiraient bientôt le noble édifice qu'avec la grâce de Dieu vous avez été en état d'élever; fasse le ciel donc que les plans de ceux qui veulent que l'administration de votre

beau département passe aux mains d'un potentat étranger ne se réalisent jamais!"

XVIII. COMTE DE PETERBOROUGH.

54. *Le Rév. Francis Andrews, Otonabee* : " Les écoles dans ce township fonctionnent bien maintenant. L'agitation qui existait l'année dernière par rapport aux écoles séparées a cessé, et le peuple en général paraît satisfait du système. Je suis chagrin de voir que nous sommes dépourvus de bibliothèques, de cartes et d'apparatus ; cependant, il est difficile encore de faire comprendre au peuple l'avantage de ces choses. Nos instituteurs en général sont capables mais pas autant qu'ils le seraient s'ils avaient été formés à l'école normale. Dans quelques arrondissements, il y a des syndics à qui personne ne pourrait plaire ; la on se plaint toujours de l'incapacité des maîtres, peu importe que ce soit vrai ou non. La conséquence en est que les jeunes gens les plus capables d'enseigner, se sentant trop exposés à la calomnie, abandonnent l'enseignement le plus tôt qu'ils peuvent. Pour ma part, j'aimerais à voir nos écoles moins assujetties à l'influence locale, et je crois qu'il en résulterait des avantages pour l'éducation ; cela rendrait la charge d'instituteur plus permanente, et encouragerait les jeunes gens à demeurer dans cet état.

XIX. COMTE DE VICTORIA.

55. *Le rév. Gilbert Tweedie, Fénélon et Mariposa* : " J'ai beaucoup de plaisir à annoncer que les écoles sous ma surintendance sont, à part une ou deux exceptions, dans un état prospère. Peu de temps après être entré en fonction en avril, j'ai visité et examiné chaque école dans les deux townships. Je suis depuis déjà quelque temps occupé à faire ma seconde visite, et à l'examen de chaque école je fais une lecture sur l'éducation. A quelques exceptions près, ces lectures ont attiré beaucoup plus de monde que je ne m'y attendais. En général, tout va bien. Les instituteurs sont généralement des hommes qui ont à cœur de remplir leur devoir ; le peuple de son côté commence à s'apercevoir que l'instituteur capable n'est jamais trop bien payé, de sorte que les instituteurs de première classe sont beaucoup recherchés, particulièrement dans le township de Mariposa. Jusqu'ici peu de nos écoles ont été munies d'apparatus convenables, plusieurs d'entre elles manquaient même d'une planche. Dans peu, Mariposa aura à peu près tout ce qui lui manque, le conseil municipal ayant affecté dix louis du fonds des réserves du clergé en faveur de chacun des arrondissements du township, pour acheter des livres, cartes géographiques et apparatus. Je suis chagrin de voir que le township de Fénélon ne juge pas à propos de suivre cet exemple. Je suis certain cependant que les arrondissements de ce dernier township ne s'en trouveraient pas mal. Il existe à la vérité une bibliothèque dans ce township, mais cela depuis trop peu de temps pour que je puisse juger de son influence sur le peuple. Je suis convaincu, toutefois, qu'elle a fait beaucoup de bien, et que les réglemens sont strictement observés.

XX. COMTE D'ONTARIO.

56. *Alfred Wyatt, écr., Brock* : " J'ai beaucoup de plaisir de pouvoir annoncer que jusqu'à aujourd'hui toutes les écoles dans le township sont en opération.

J'ai éprouvé beaucoup de satisfaction lorsque j'ai visité les différentes écoles ; les enfants étaient attentifs et désiraient se faire examiner. Deux arrondissements se sont procuré cette année (1857) de grandes cartes géographiques de Johnston, et deux autres arrondissements ont obtenu des fonds pour acheter un assortiment complet de ces cartes."

57. *Ebenezer Birrell, écr., Pickering* : " Nous avons eu 23 écoles en opération dans ce township cette année, et toutes étaient bien dirigées par des instituteurs munis de certificats de capacité, au moins de seconde classe. Nos écoles peuvent être divisées en trois classes, le plus grand nombre tombant dans la catégorie de celles de première classe, et elles sont conduites par des hommes qui joignent à leur certificat de capacité le talent pour enseigner. Dans celles-ci, qui sont au nombre de 14 ou 15, tout ce qui s'y enseigne est bien enseigné et bien appris. La seconde classe renferme environ cinq écoles ; dans celles-ci les élèves ne se rendent pas aussi capables dans les choses qu'ils apprennent ; les définitions, les règles et les tables ne sont pas aussi bien enseignées, ou revisées avec autant de soin que dans la première classe. La troisième classe qui heureusement ne compte que très peu d'écoles, se compose de celles où les individus n'ont pas d'égard pour l'instituteur, ou l'on change fréquemment d'instituteurs et où ceux-ci sont absolument incapables d'enseigner ; toutefois, on y rencontre des élèves qui apprennent quelque chose, mais ceci ne paraît dépendre que des talents de l'élève et non de la capacité du maître. Dans tous les cas, l'instituteur capable est le moins cher, et il n'en est pas employé d'autres dans le township de Pickering. Le plus grand sujet de plainte cependant est l'indifférence des parents qui ne prennent aucun intérêt à la cause de l'éducation, n'assistent jamais aux examens pour voir si leurs enfants font des progrès, ou qui ne disent jamais un mot d'encouragement, soit à ces derniers soit à leur maître. Nous avons quelques arrondissements qui sont une exception à cette règle générale, et où le maître est bien payé et engagé pour plusieurs années. Les quelques bibliothèques qui existent exercent, il n'y a pas de doute, une heureuse influence ; cependant, elles sont plutôt le produit de l'intelligence et de la libéralité de quelques individus, qui ont été la principale cause de leur établissement, que de toute autre chose. J'ai visité toutes les écoles dans les mois de l'été, et en outre j'ai fait une visite à chaque école où il y a eu un changement de maître. J'ai aussi fait une lecture dans chacune, excepté dans une ou deux, où les examens se faisaient, de manière que je n'avais point le temps d'en faire. Dans ces cas, je faisais un petit discours."

58. *Le Rév. R. Monteath, Reach et Scugog* : " C'est pour moi une grande satisfaction de voir que toutes les écoles dans Reach et Scugog ont été en opération cette année, l'une d'elles seulement pendant la moitié de l'année. Je puis dire avec vérité que dans plusieurs des arrondissements les leçons du maître et les progrès des élèves m'ont donné beaucoup de satisfaction. Dans d'autres les choses ont été tout autrement, par la faute du maître, quoique pas toujours ; et dans un cas, au moins, je suis à me demander si je ne devrais pas considérer comme nul le certificat donné par le bureau de comté, vu l'incapacité de celui qui l'a obtenu, mais en même temps il semble que je ne devrais pas douter que

sous la surveillance de ce bureau, et par les soins du surintendant local, les choses ne s'améliorent graduellement. Une chose en particulier m'a frappé, savoir, le fait qu'on fait lire les élèves dans des livres beaucoup trop difficiles pour eux ; il n'est pas sage de permettre à l'étudiant l'usage du troisième ou quatrième livre, lorsqu'il pourrait se servir du premier ou du second avec plus d'avantage. J'ai trouvé des classes entières dont les élèves étaient obligés d'épeler leurs mots dans le troisième livre avant de pouvoir le lire. Pourquoi ne pas continuer plus longtemps dans le second livre ? J'ai toujours été opposé à cette pratique, et c'est parce qu'elle est suivie trop généralement que j'en parle ici."

59. *Abraham Bagshaw, écr., Scott et Uxbridge* : " J'ai beaucoup de plaisir à annoncer que les habitants de ce township paraissent désirer plus qu'auparavant d'avoir des hommes instruits pour enseigner dans leurs écoles. Le système des écoles gratuites est généralement adopté. Il paraît aussi y avoir une meilleure entente cette année que l'année dernière entre les parties qui sont opposées aux écoles gratuites et celles qui en sont les partisans. J'espère que cette année les syndics de nos arrondissements profiteront de l'occasion qui leur est offerte pour obtenir des cartes géographiques et des livres."

60. *Le Rév. Robert H. Thornton, Whitby* : " En soumettant ce rapport, je suis heureux de pouvoir dire qu'à plusieurs égards il indique plus de progrès qu'aucun autre que j'aie fait jusqu'à présent. Dans la plupart des arrondissements on fait un grand usage des livres de la bibliothèque, mais je pense qu'on n'observe pas toujours les réglemens ; dans quelques cas on a refusé de s'y conformer, sous le prétexte qu'ils ne sont pas conformes à la loi. Je ne suis pas encore en état de pouvoir dire quelle influence exercent ces bibliothèques. Un arrondissement a négligé jusqu'ici de transporter sa bibliothèque hors de la halle du township, où on la laisse depuis plus de 18 mois. Les maisons d'école récemment construites sont de premier ordre, bien arrangées, et fournies amplement, à quelques exceptions près, de cartes géographiques. Les salaires deviennent de plus en plus élevés, et sont payés régulièrement, de même que la cotisation sur la propriété imposable. Les écoles gratuites deviennent en faveur dans les arrondissements où il y a le plus d'intelligence, et quelques écoles qui étaient maintenues d'après le système de contribution volontaire en 1856, sont remplacées aujourd'hui par des écoles gratuites. La taxe exigée est cependant au dessous de ce qu'elle est fixée par la loi, ayant été réduite à dix deniers et cinq deniers par mois. Il s'est fait toutefois des progrès remarquables dans nos écoles, et aussi dans les sentiments entretenus à l'égard du système d'éducation maintenant en opération. Les catholiques d'Oshawa (qui sont en grand nombre,) sont entièrement opposés aux écoles séparées, et quelques uns d'eux même ne se gênent pas d'exprimer leur opinion sur le mal que font les autorités quelles qu'elles soient qui préchent les écoles séparées."

61. *David Watson, écr., Thorah* : " L'éducation est peu avancée chez nous. Les réglemens sont peu observés. J'aurais aimé à écrire ce rapport d'après ceux des syndics, mais c'était impossible ; cependant, je sais qu'ils ont fait de leur mieux. De meilleurs jours se présenteront, je l'espère."

XXI. COMTE D'YORK.

62. *H. Moore, écr., Georgina et Gwillimbury Nord* : " Dans quelques unes de nos écoles, il se fait évidemment des progrès ; mais dans d'autres, par la faute des parents qui négligent d'envoyer leurs enfants à l'école, les syndics et l'instituteur ne rencontrent pas la sympathie qu'ils devraient rencontrer."

63. *Le Rév. J. Adams, King* : " J'éprouve beaucoup de satisfaction de pouvoir annoncer que les écoles ici font des progrès ; les instituteurs ayant des certificats de première classe sont peu nombreux, il est vrai, mais il se manifeste chez les syndics un désir de plus en plus croissant d'employer de semblables instituteurs quand ils pourront en trouver. Les instituteurs de seconde classe cependant, remplissent leurs devoirs avec beaucoup d'efficacité. On verra par mon rapport que bien qu'il n'y ait que très peu d'écoles qui soient entièrement gratuites, cependant, somme toute, il y a une tendance qui se manifeste en faveur de ces écoles, le montant prélevé par contribution volontaire étant loin d'atteindre celui prélevé par taxe sur la propriété. Les écoles sont aussi plus fréquentées que de coutume dans les différents arrondissements. Le township possède des bibliothèques, et généralement le peuple aime à lire durant ses heures de loisir."

64. *Le Rév. George S. J. Hill, Markham* : " En transmettant ce rapport, je suis heureux de pouvoir annoncer qu'il indique plus d'intérêt de la part de la population de ce township pour la cause de l'éducation. Durant l'année 1856, pas moins de six nouvelles maisons d'école ont été construites, dont deux en brique et les autres en charpente ; celles des arrondissements 8 et 14 sont construites en brique et ont de solides fondations en pierre. La nouvelle maison en charpente dans l'arrondissement No. 13 est un édifice très propre et très commode, bien pourvu de globes, de cartes et autres appareils, et fait beaucoup d'honneur aux syndics et habitants pour leurs nobles efforts pour la construire et la pourvoir. Les autres nouvelles maisons en charpente, bien que coûtant moins cher, sont cependant confortables et faites suivant les moyens des résidents. La construction d'un aussi grand nombre de maisons d'école dans une seule année fait l'éloge des habitants de ce township, particulièrement des habitants et syndics des arrondissements dans lesquels elles sont situées, et une autre chose qui leur fait honneur est la promptitude avec laquelle les fonds ont été levés, ce qui prouve que les syndics ont agi avec assez de jugement pour obtenir la coopération des habitants dans cette grande et importante œuvre. L'agitation en faveur des écoles séparées n'a pas fait grand' chose au milieu de notre population, autant que je puis en juger ; le peuple est unanimement en faveur du système des écoles communes, lequel est également favorable à toutes les classes de la société."

65. *Le Rév. William Bell, B.A., Scarborough* : " J'ai beaucoup réfléchi sur le système en vigueur ici, surtout sur ce qui concerne l'élément religieux, et je crois qu'il laissera peu à désirer, s'il est strictement mis à exécution. Dans nos écoles, ont fait prier les élèves matin et soir, lire chaque jour la bible, et réciter

fréquemment les dix commandements de Dieu et l'oraison dominicale; de plus le catéchisme y est permis avec deux restrictions. J'avoue que je ne vois pas comment un système général national pourrait mieux convenir que le nôtre à toutes les classes et à tous les individus. Le système des écoles séparées est peut-être, *en théorie*, le meilleur; mais il est absolument impossible dans les campagnes, et s'il était adopté ici la majorité de la population se trouverait privée des moyens d'instruction."

66. *Le Rév. J. Gilbert Armstrong, B. A., Vaughan*: "Mon rapport fait voir que cette année l'on a élevé les salaires des instituteurs beaucoup au-dessus de ce qu'ils étaient les années précédentes, et une augmentation dans les sommes levées dans les arrondissements pour les fins scolaires. Les instituteurs sont aussi beaucoup plus instruits que ceux que l'on avait pendant les quatre années précédentes, et je crois que généralement parlant les écoles font des progrès. Les bibliothèques, à part quelques exceptions, sont très appréciées."

67. *Thomas Pyne, écr., M.D., Whitchurch*: "J'ai à faire rapport de progrès quant au fonctionnement de nos écoles, et à dire qu'il se manifeste une tendance de la part des syndics et des parents à employer de meilleurs maîtres que de coutume et à leur payer de meilleurs salaires, et aussi à tenir chaque école ouverte durant la plus grande partie de l'année, ainsi qu'à faire des examens publics fréquents. C'est là, à mon avis, quelque chose d'une grande conséquence et qui tend à réveiller l'attention du public sur l'importance de l'éducation. Je suis en outre d'avis que si l'on voulait appliquer une petite somme d'argent à l'achat de livres utiles et bien choisis, pour être distribués aux examens par les surintendants locaux à ceux qui le méritent le plus, cela donnerait beaucoup d'émulation aux jeunes gens. Pourquoi n'appliquerait-on pas une partie de l'intérêt provenant du fonds des réserves du clergé à cet important objet? Rien ne serait, je crois, plus utile et plus populaire."

68. *Le Rév. Richard Jones, York*: "Les syndics aussi bien que les instituteurs se plaignent beaucoup de ce que les élèves n'assistent pas assez régulièrement à l'école. Dans mes lectures, j'ai appelé l'attention du public sur ce fait et aussi sur le changement fréquent d'instituteurs. Ce sont là deux choses que l'on doit éviter autant que possible. Il s'est opéré dans l'opinion publique un changement pour le mieux relativement aux écoles gratuites, et je crois que ces sortes d'écoles finiront par prévaloir dans ce township, d'ici à quelques années. Somme toute, le système fonctionne mieux qu'auparavant; mais il est triste de voir qu'un si grand nombre d'enfants dans cet ancien et florissant township n'aillent pas du tout à l'école; les parents seuls en sont la cause. Il faudrait, ce me semble, une loi pour contraindre les parents à envoyer leurs enfants à l'école durant au moins une partie de l'année."

XXII. COMTE DE PEEL.

69. *Le Rév. H. B. Osler, Albion*: "Quant aux bibliothèques dans ce township, personne ne s'y intéresse. Bien que les rapports de quelques arrondissements mentionnent que j'ai fait des lectures, je dois dire que je n'en ai point fait,

car adresser quelques paroles au maître et aux élèves ne constitue pas, suivant moi, une lecture telle que le veut la loi. Mes raisons pour m'abstenir d'en faire, sont qu'il n'y a que très peu de personnes qui se donnent la peine d'y assister. Il y a quelque temps j'adressai un mot à un arrondissement pour annoncer l'intention que j'avais d'y aller à un jour indiqué pour examiner les enfants et faire une lecture; et bien, combien croyez-vous qu'il s'y trouvât de personnes? une seule, et c'était un syndic. A certains égards, cependant, il s'est fait des progrès; on emploie maintenant de meilleurs instituteurs, et les écoles sont plus fréquentées que de coutume."

70. *Le Rév. R. Jones Williams, Caledon*: "Toutes les écoles dans ce township ont été ouvertes la plus grande partie de l'année. Durant les neuf derniers mois de 1856, je n'ai pas remarqué que les écoles aient été plus fréquentées que de coutume, mais durant les trois premiers mois de 1857, il s'est opéré un changement pour le mieux sous ce rapport. Nous avons maintenant plusieurs instituteurs de l'école normale, et leurs salaires ont été augmentés, en 1857, de £80, le plus élevé en 1856, à £110, £100, £90, etc. Comme plusieurs de nos maisons d'école sont construites en bois rond, avec des plafonds de peu d'élévation, de mauvais planchers, etc., l'attention du public a été appelée sur cet état de choses, et je suis heureux de pouvoir dire qu'il y a tout lieu d'espérer qu'elles seront remplacées par de meilleures. Les bibliothèques d'arrondissement ou de township sont peu appréciées, je suis chagrin de le dire; peu de personnes y viennent chercher des livres. Les vues du surintendant en chef sur l'éducation sont généralement partagées ici."

71. *Le Rév. Thomas Leach, Toronto*: "Le rapport de la présente année pour le township de Toronto indique que les écoles sont plus fréquentées qu'd'ordinaire par les enfants en âge d'y aller. Le montant prélevé pour les fins des écoles est aussi plus considérable que celui de l'année dernière. Dans chaque arrondissement maintenant en existence ici, il a été tenu une école ouverte durant toute l'année, excepté une qui ne l'a été que durant quelques mois. Mais tandis qu'on a à se féliciter sous certains rapports, sous d'autres ce n'est pas la même chose. Il y a, par exemple, des édifices qu'on appelle maisons d'école, mais qui ne méritent certainement pas ce nom; cependant, on les remplace graduellement par d'autres meilleures. Les bibliothèques sont aussi peu appréciées. Les salaires des instituteurs ont, en général, été un peu augmentés. Je suis heureux de pouvoir dire que la bible est lue dans presque toutes les écoles; on fait aussi une prière au commencement et à la fin de chaque école, à peu d'exceptions près, et je crois que l'année prochaine les exceptions seront encore plus rares."

XXIII. COMTÉ DE SIMCOE.

72. *A. R. Campbell, Ecr., Flos*: "Les écoles sont dans un bien pauvre état, les maisons mal meublées, point d'instruments et bien peu d'intérêt manifesté par le public."

73. *Le Rév. John Campbell, A. M., Nottawasaga*: "En général, dans ce township, on aime le système des écoles gratuites, mais je prendrai la liberté de

suggérer un changement dans la loi pour forcer les enfants à les fréquenter pendant au moins six mois de l'année, et pour prélever une contribution de 1s. 3d., par mois sur les parents de chaque enfant d'âge à aller à l'école qu'on retient à la maison. Les écoles séparées et quatre des écoles communes sont bien tenues; les autres sont médiocres, mais j'ai espérance de pouvoir perfectionner l'enseignement en donnant quelques instructions aux maîtres lors de mes visites officielles et chaque fois que j'en aurai l'occasion."

XXIV. COMTÉ D'HALTON.

74. *Le Rév. John Armour, Esquesing*: "Je suis fâché de voir que ce township n'a encore rien fait pour établir des bibliothèques d'arrondissement. Je suis content cependant de pouvoir ajouter qu'un commencement enfin a été tenté dans cette direction; et comme les habitants en général désirent approprier à l'éducation le revenu du fonds des réserves du clergé et que notre respectable conseil municipal y consent, j'espère qu'on va bien vite nous procurer des instruments et des cartes. Je viens justement de terminer une visite officielle des écoles qui me sont confiées, et je les ai examinées avec beaucoup de soin. La plupart sont bien pourvues de cartes et de tableaux, mais elles manquent de tous autres appareils; à l'exception d'une ou deux, elles sont aussi bien remplies d'élèves vigoureux, gais et rians, qui sont toujours contents de recevoir mes visites. On y enseigne avec succès les différentes branches d'éducation, et il en résulte un progrès sensible dans les sciences. Nous avons à présent un grand nombre d'instituteurs industriels et bien qualifiés, et j'ai toujours trouvé que celui qui est zélé et entreprenant inspire ses idées aux écoliers. Comme citoyen du Canada, je me réjouis de l'excellent système d'éducation que nous avons aujourd'hui, et je hais les écoles séparées comme un des plus grands maux qui puissent arriver à pays prospère. L'objet en est sans doute de détruire nos admirables arrangements actuels, et à défaut de cela, d'en neutraliser les heureux effets. J'espère cependant, qu'avec la grâce de la divine providence, on ne laissera pas ce mal s'étendre davantage, mais qu'on va bientôt venir à bout de réprimer ces machinations des ennemis de toute éducation libérale. J'espère, monsieur, que vous serez encore longtemps conservé au Canada pour conduire et maintenir avec succès ce que vous avez établi avec tant d'honneur, et que vous vivrez pour voir l'heureux résultat de vos pénibles mais nobles travaux pour instruire ce pays, et voir vos derniers jours couronnés du prix de vos mérites, en voyant l'éducation, la piété et l'intelligence universellement répandues parmi la population de ce beau et prospère pays."

75. *Le Rév. A. J. Macaulay, Nassagaweya*: "Toutes les écoles dont j'ai la surintendance ont été en opération, et j'ai beaucoup de plaisir à vous faire rapport de leurs progrès, qui sont des plus satisfaisants. Dans quelques-uns des arrondissements les habitants lisent les livres des bibliothèques avec un intérêt apparent, tandis que dans d'autres, c'est à peine si on y touche; je ne saurais dire si cela est dû à la nature des livres ou aux dispositions des gens. Nous avons encore à nous plaindre des désavantages de nos mauvaises maisons d'école. Les habitants de l'arrondissement No. 3 en ont construit une belle l'automne dernier, en pierre.

J'espère en voir d'autres suivre leur exemple. - On a introduit l'écriture sainte dans toutes nos écoles."

76. *Le Rév. James Nisbet, Trafalgar* : " Bien qu'en comparant ce rapport avec mon dernier, on s'aperçoive d'une certaine dépression, j'ai cependant lieu de croire que notre société prend de plus en plus intérêt à l'éducation en général. Elle est beaucoup plus disposée à faire des dépenses pour l'érection de nouvelles maisons d'école, et à accorder de plus forts salaires que ces années passées. La diminution du nombre d'élèves dépend entièrement de ce qu'un des arrondissements a été sans école, et d'autres aussi en partie pendant qu'on bâtissait de nouvelles maisons d'école."

77. *Le Rév. Thomas Green, L. L. D., Nelson* : " Je suis heureux de pouvoir dire qu'en comparant ce rapport avec celui de l'année précédente, il est facile de s'apercevoir que les écoles ont fait des progrès bien marqués. On les voit ouvertes pendant plus de temps; un plus grand nombre d'enfants les fréquentent, et dans plusieurs arrondissements on prélève de plus fortes sommes pour payer le salaire des maîtres. Le conseil de township a apporté quelques changements à la division des arrondissements et leur a donné plus d'étendue, ce qui, j'espère, va tourner à l'avantage des écoles. Je me flatte que chaque année qui va se succéder sera marquée par un intérêt plus grand et toujours croissant, de la part tant des syndics que des parents, à surveiller les progrès des enfants dans les diverses écoles, et que le cri général de chacun et de tous sera le *progrès de l'éducation*."

XXV. COMTÉ DE WENTWORTH.

78. *Richard H. Cradock, Ecr., Ancaster* : " Il est encourageant de voir que le nombre des enfants qui ont fréquenté les écoles journallement cette année, est d'au moins un huitième plus élevé que l'année précédente. Il paraît aussi y avoir une meilleure disposition chez les habitants à bâtir de bonnes maisons d'école et à donner de plus forts salaires aux instituteurs que par le passé. Je suis fâché de ne pouvoir en dire autant à l'égard des bibliothèques publiques. Les gens continuent toujours à montrer beaucoup d'indifférence à se prévaloir de l'aide libérale que leur offre le gouvernement pour se procurer de bons livres, avec le privilège de faire un choix sur un catalogue aussi étendu que celui qui est publié dans le *Journal de l'Education*, à des prix si modérés, avec l'assurance d'une remise de la moitié de la valeur des ouvrages dont ils feraient l'achat; c'est assurément de la part des habitants de ce township une négligence bien grande et répréhensible, que de ne pas profiter plus qu'ils n'ont fait jusqu'ici d'un si grand avantage. Il existe une petite bibliothèque dans l'arrondissement No. 6, et on y prend bien soin des livres; il y a aussi depuis quelques années dans le village d'Ancaster une bibliothèque qu'on a établie par souscriptions et qui contient d'excellents ouvrages, mais elle ne semble pas soumise à de bons réglemens, ce qui fait qu'on n'en retire pas grand profit. J'espère, pour terminer, que nos gens ne resteront pas longtemps satisfaits de ce peu de littérature, surtout quand ils ont l'avantage, à si peu de frais, de se faire un choix à même une vraiment bonne collection."

79. *Le Rév. William McClure, Barton* : “ C’est avec beaucoup de satisfaction que je puis enfin vous annoncer qu’on a approprié dans Barton les deniers des réserves du clergé uniquement aux fins des écoles, et si l’on sait les employer le peuple devra en retirer de bien grands avantages. Il se fait actuellement dans ce township un grand changement pour le mieux dans l’opinion et les goûts du peuple au sujet de l’éducation. Nous avons aujourd’hui cinq écoles en état parfait d’activité. Deux de ces écoles sont en pierre, bien bâties, bien meublées et bien conduites, et ont des maîtres de première classe et bien payés. Les autres arrondissements devront bientôt visiter leur voisins plus entreprenants, et on leur entend déjà dire : “ nous autres aussi, il nous faut de bonnes maisons d’école et des maîtres de la bonne sorte.” Je suis heureux de voir que nous n’avons point d’écoles séparées, et j’espère que nous n’en aurons jamais ; mais nous avons dans l’arrondissement No. 4 plusieurs familles négligées de noirs dont les enfants ne retirent aucun profit de nos écoles ; on remarque dans cet arrondissement que ceux qui ne savent pas lire sont tous nègres. Ils ne sont pas en assez grand nombre pour leur former une classe pour eux mêmes, et il existe contre eux un préjugé si cruel, si déraisonnable, si peu chrétien, que vraiment ces pauvres gens se trouvent presque entièrement exclus des autres. Le petit nombre de ceux qui vont aux écoles montrent pourtant autant d’aptitude à s’instruire qu’aucun des blancs.”

80. *Le Rév. John Porteous, Beverley* : “ C’est avec plaisir que je remarque que le nombre des grandes cartes augmente dans les maisons d’école, bien qu’il faille admettre cependant qu’il reste encore beaucoup à faire sous ce rapport, ainsi qu’en témoignent les colonnes nues de plusieurs arrondissements. Il n’a été acheté aucune bibliothèque cette année, et le No. 7 est encore le seul en possession de 345 volumes qu’il peut dire à lui. Je crois que les règlements en sont strictement observés, et on ne saurait mettre en doute qu’un grand nombre d’habitants, dans cet arrondissement, ne soient remarquables pour leur érudition. Il est malheureux que les autres ne profitent point des avantages que leur offre le gouvernement canadien de se procurer les moyens de s’instruire et d’acquérir les connaissances qu’on vient pour ainsi dire mettre à leur portée. Cependant, il ne faut pas oublier que depuis deux mois il a été vendu des centaines de volumes à des particuliers dans ce township, et je crois que si les syndics eussent montré plus de diligence, j’aurais à faire un rapport beaucoup plus favorable que je ne le fais. Nos progrès sont plus lents qu’il n’est à désirer, mais je crois qu’il sont sûrs et qu’ils continueront. Le nombre d’écoles gratuites n’augmente pas chez nous ; l’ancien système des contributions tient toujours bon. Bien qu’il semble reconnu que la propriété foncière devrait être taxée un peu pour l’éducation, la voix générale maintient que ceux-là doivent payer le plus qui profitent le plus directement des écoles. Le No. 12 que je croyais avoir adopté le système gratuit, l’a abandonné cette année, et il fait payer la moyenne de la contribution ; et je n’entends point dire qu’il se repente du changement. En vérité, on ne saurait nier que la voix générale en cette affaire n’ait pas toute la raison et l’expérience de son côté. En général nous aimons à tirer le meilleur parti de ce que nous avons acquis à prix d’argent ou par notre travail. Quatre de nos instituteurs ont été

formés à l'école normale, et deux seulement ont des certificats de 2^e classe. Ceux qui ont des certificats de 1^{re} classe du bureau de comté, équivalent à ceux qui en ont de 3^e classe de l'école normale. Il serait à désirer que tous eussent au moins des certificats de 2^e classe, mais quelques-uns de nos vétérans se contentent d'une simple qualification, vu que beaucoup d'endroits n'ont encore que des maisons d'école en bois rond ; mais l'espoir d'une fin se rattache à ces dernières, et on ne les renouvellera pas, tandis que ceux-là pourront durer bien longtemps."

81. *John R. Stewart, écr., Flamborough ouest* : " Bien que sur plus d'un rapport, en matière d'écoles, nous ne soyons pas encore ce que nous devrions être nous sommes cependant mieux que nous n'avons été, et nous sommes plus au fait de ce qui nous manque. Le plus grand obstacle que nous éprouvions dans ce township, obstacle dont l'enlèvement nous soustrairait à bien d'autres, est la rareté des instituteurs dûment qualifiés ; qu'on nous en procure, et la colonne dans nos rapports à votre département, qui a rapport aux cartes, aux instruments, etc., ne restera pas vide d'année en année. Les importunités justifiables de maîtres énergiques et intelligents auprès du peuple, maintenant qu'il est plus disposé que jamais à se taxer pour tout ce qui touche à l'éducation dont il commence à sentir les avantages pour ses enfants, * porteront bientôt leurs fruits. De fait, il me semble ne manquer au peuple sous ce rapport que de lui rappeler en temps opportun la mémoire de ses besoins, et nous en voyons une preuve dans son plus grand empressement à vouloir donner de bons salaires, à bien bâtir quand il bâtit, et à traiter avec plus de candeur et de libéralité les différentes questions qui s'élèvent aux assemblées annuelles des écoles. L'instituteur, de même que l'artisan, sait mieux juger que le peuple des outils dont il a besoin pour travailler avec avantage, et aussi de la manière dont il faut s'en servir ; et si en général les parents se contentent tout simplement d'une chambre d'école, d'un poêle et de quelques bancs, c'est parce que dans la plupart des cas, il ne sont pas au fait qu'il faut quelque chose de plus pour compléter leur équipement d'école. Mettez un maître d'école de la bonne trempe dans le plus arriéré et le plus désespéré de nos townships, et avant qu'il soit longtemps, au lieu de l'insignifiante et stupide routine de l'éternelle ardoise et du crayon, vous aurez de la vie et de l'animation, des figures intéressantes, venant d'être rappelées à la vie, qui vous parcourront vos grandes cartes attachées au mur, qui vous tourneront la sphère de leurs doigts, qui vous débrouilleront, à l'aide d'un Orrery et d'un Tellurian, les mystères de la science des cieux, tandis qu'ailleurs vous les verrez passer leurs soirées à puiser avec bonheur dans les trésors de la littérature et des sciences. Nous ne verrons pourtant point cela tant que nous serons ainsi forcés de choisir misérablement entre un instituteur de 3^e classe, ou quelque personne d'aucune classe quelconqué, ou bien, comme le cas est arrivé plusieurs fois, de fermer nos écoles. Quant aux bibliothèques, je remarque que le conseil semble un peu mieux disposé, et comme l'élément libéral et intelligent vient d'y recevoir un renfort important dans la personne du *reeve*, il est permis d'espérer quelque chose avant qu'il soit longtemps. Les revenus des réserves du clergé ont été appropriés au paiement des instituteurs, non sur le principe du nombre d'enfants qui assistent à telle ou telle école.

comme ç'aurait dû être, mais d'après l'évaluation des propriétés imposables des arrondissements. Sur le tout, nos espérances sont bonnes, et elles sont d'autant plus réjouissantes qu'elles sont fondées sur l'intelligence et la libéralité toujours croissantes du peuple. Avec cela et un nombre convenable d'instituteurs qualifiés, nous prendrions bientôt notre rang parmi les plus avancés. Le système gratuit a été mis en pratique dans les Nos. 4 et 8, et a bien fonctionné ; je ne doute point que le principe ne s'en étende bientôt aux autres arrondissements. Malgré le déplacement continu des maîtres et la perte de temps qui s'en suit, la moyenne de la fréquentation journalière est plus forte qu'auparavant. Le No. 2 s'est signalé par son entreprise et sa libéralité en bâtissant une très grande maison d'école et en la meublant au parfait. Le No. 4 a fait de grandes réparations et améliorations. Tous ont fait quelque chose pour mériter une part de nos louanges."

82. *Le Rev. George A. Bull, Glanford* : "Je suis content de voir que nos fréquentes visites et nos nombreux entretiens avec les syndics et les maîtres ont produit un bien que j'espère voir durer permanemment. Nos instituteurs actuels se font un bon nom, et tous ceux qui s'intéressent à l'éducation leur montrent une attention des plus encourageantes, et on remarque que vieux et jeunes sont plus respectueux et plus disposés que de coutume à employer leur temps avec profit. A l'instigation du conseil d'instruction publique de Toronto, on a fortement insisté sur l'introduction des écritures saintes, de la prière et des dix commandements dans nos écoles, et j'espère que l'usage de préceptes ainsi divins que ceux-là sera bientôt général dans Glanford. Il ne me reste plus qu'à faire l'observation, qu'à une exception près, nous n'avons point de bibliothèques publiques dans nos arrondissements. Nous avons cependant des bibliothèques d'école du dimanche qui sont hautement appréciées et qu'on sait mettre à profit. L'exception dont j'ai parlé est en faveur du No. 3, et sa bibliothèque est admirable."

XXVI. COMTÉ DE BRANT.

83. *Le Rév. William Hay, Burford* : "Les rapports feront voir, qu'à quelques exceptions près, nos écoles sont bien loin en arrière de ce qu'elles devraient être effectivement ; mais ils nous fournissent en même temps la preuve la plus consolante qu'elles ont fait des progrès qui leur font beaucoup d'honneur, depuis l'introduction du système actuel, et tout nous fait espérer pour l'avenir. 1o. Syndics et parents. Jusqu'ici les syndics n'ont pas montré pour les écoles autant d'intérêt qu'on aurait désiré, et les parents ne se sont pas non plus montrés aussi généreux et zélés pour les supporter qu'ils auraient dû l'être ; mais on commence cependant à remarquer de meilleures dispositions et l'effet en est visible dans la condition améliorée de plusieurs de nos écoles, comme encore dans le fait que les habitants de toutes les municipalités ont voté à l'unanimité en faveur de l'appropriation exclusive aux fins des écoles communes de tous les deniers déjà reçus et à recevoir du fonds des réserves du clergé. 2o. Maîtres: Il paraît y avoir un désir graduel et croissant chez la population d'employer de bons maîtres. L'année dernière je ne vous ai rapporté que trois maîtres de première classe, cette année il y en a sept ; dix de troisième classe avaient été employés dans la même période, tandis qu'aujourd'hui il n'y en a plus que cinq. Le mode d'en-

seignement, cependant, dans la plupart des cas, n'est pas aussi intéressant ni aussi instructif qu'il devrait être ; on s'attache plus à communiquer une certaine somme de connaissances, qu'à développer et à cultiver l'esprit. 3o. Maisons d'école : On se sert encore de quelques unes des vieilles maisons d'école, de si triste et repoussante apparence, et si mal disposées à l'intérieur ; mais dans plusieurs arrondissements on en a construit, ou l'on en est à en construire de nouvelles, qui ont une apparence de goût à l'extérieur, et sont convenablement disposées à l'intérieur, et bien qu'elles ne soient point pourvues de cartes, d'instruments, etc., comme il est à désirer, nous espérons qu'une judicieuse appropriation des deniers du fonds des réserves du clergé va bientôt remédier à ce défaut. 4o. Elèves. Le rapport indique pour le township de Burford une augmentation de 400 sur l'année dernière dans la fréquentation journalière des enfants. Un grand nombre d'entre eux montrent une avidité à s'instruire qui leur fait honneur, et il est bien à regretter qu'ils n'aient point l'avantage de bibliothèques d'école dans aucun de ces arrondissements. On a pourtant porté ce sujet devant les syndics en plusieurs occasions, ainsi que devant le maire du township, mais on n'en a encore rien fait."

84. *Le Rév. John Dunbar, Dumfries Sud* : " Il n'y a pas peu de diversité dans les écoles, tant sous le rapport de l'apparence que du progrès, car tandis que quelque part on a beaucoup à se louer et à se réjouir, on n'a que trop ailleurs à gémir et se déplorer. La moitié de nos écoles ont changé de maîtres, et bien que nous n'approuvions point ces changements en eux-mêmes, c'est cependant le moyen d'introduire dans les échanges un élément plus recommandable, qui fait plus que contrebalancer leurs pernicieuses tendances, et nous espérons que ce sera là le seul résultat pour nous. Notre conseil municipal, à même la part qui lui revient du fonds des réserves du clergé, a voté, je crois, à chaque arrondissement £50, qu'il a mis à la disposition des syndics des différentes écoles. Je ne sais si c'en est là la cause ou non, mais cette année les maîtres ont en général des salaires plus élevés qu'auparavant, et nous espérons que les résultats feront voir que ce traitement est bien mérité. Nous n'avons point d'écoles séparées dans le township ; nous avons une fourniture passable d'instruments, mais seulement une bibliothèque. Nous nous flatons cependant qu'une appréciation plus mûrie du prix réel et de l'importance relative de l'éducation, dans le sens le plus élevé, le plus noble et le plus étendu, va bientôt remédier à tout défaut, jusqu'à ce que les fils du Canada, comme son sol, viennent par des productions dignes d'éloges, exciter l'envie et gagner l'admiration du monde."

XXVII. COMTÉ DE LINCOLN.

85. *Le Rév. Wm. Hewson, Clinton* ; " Somme toute, l'éducation semble être dans un état prospère dans notre township ; on n'y prend pas un intérêt bien spécial, mais on y progresse en sûreté et avec discernement, et nous entrevoyons un bon avenir. En sus des renseignements que contient le rapport, je puis vous faire remarquer que la bibliothèque est attachée à la municipalité, et qu'elle est sous son contrôle, chaque arrondissement ayant le privilège d'y prendre de temps à autre 70 ou 80 volumes selon ses besoins. Trois des arrondissements se pré-

valent de ce privilège, mais comme notre township est très petit, la plupart des gens préfèrent venir directement à la bibliothèque principale. Nous avons 1460 volumes, avec couverts, étiquettes, etc., et la moyenne de l'émission hebdomadaire a été d'environ 120 l'année dernière; je crois que sur le tout elle est dans un bien bon état, et qu'elle exerce une influence admirable, surtout sur les jeunes gens de notre township. J'éprouve aussi beaucoup de plaisir d'avoir encore l'honneur de co-opérer avec vous, comme mon chef, dans la noble tâche de former une nation dont l'avenir devra être digne de l'énergie et des talents que l'on met à son bien-être. C'est à vous que nous sommes principalement redevables de notre admirable système national d'éducation; aussi puissiez vous jouir d'une longue vie d'utilité continuelle et de la reconnaissance que vous méritez pour l'énergie et le trouble que vous vous donnez dans cette glorieuse carrière."

86. *Jacob Kennedy, écr., Gainsborough*: "En vous transmettant mon rapport je suis heureux de dire que nos écoles sont dans un état prospère. Le système gratuit semble être le mieux adapté pour accomplir le grand ouvrage de l'éducation. A peu près la moitié de nos écoles sont tenues sur ce principe, et là où la contribution est imposée, elle est si minime qu'il ne vaut guère la peine d'en parler. L'école de Wellandport et quelques deux ou trois autres sont une preuve évidente de ceci, ainsi que de l'avantage d'avoir de bons maîtres et de les garder longtemps. L'habitude qu'ont quelques uns de nos syndics d'employer un maître pendant un quartier ou deux et de le changer alors pour un autre, nous est préjudiciable; mais j'espère qu'on va bientôt en finir avec cette coutume, et je ne doute point qu'on n'aurait pas à s'en plaindre si nous pouvions nous procurer des maîtres compétents. Nous en avons plusieurs qui ont fait leur éducation dans notre township, et ils sont une preuve qu'avec quelques mois de votre école normale et un peu d'expérience ils pourraient faire admirablement bien. Le conseil municipal a, à même sa part du fonds pour l'année dernière, réparti à chacune des écoles la somme de 188 dollars, pour être employée aux fins de l'éducation, de la manière que les habitants croiront la plus avantageuse pour leurs écoles respectives."

87. *C. B. Millner, écr., Grantham*: "Il a été établi cette année une école séparée dans l'arrondissement No. 7, pour les enfants catholiques romains, mais je n'entends pas parler que les protestants aient fait la même chose. Je puis parler avec orgueil des autres arrondissements du township, car tous les syndics se sont montrés à la hauteur de leur mission, bien que dans deux ou trois cas il leur ait été impossible de rien faire faute d'instituteurs. La bibliothèque de 1300 volumes que nous avons reçue en février dernier, est actuellement chez moi, et j'ai entrepris de couvrir chaque volume; nous sommes prêts à en faire la distribution vers le premier du mois prochain; chaque arrondissement est en frais de préparer des tablettes pour recevoir sa part, et si j'en puis juger d'après ce que j'entends dire, les habitants vont se montrer grands amateurs de la lecture aussitôt que l'occasion va leur en être fournie."

88. *John Gibson, écr., Niagara*: "Plusieurs de nos écoles ont été fermées tout un semestre, et en conséquence celles-là n'ont fait que peu de progrès. Je

suis heureux de vous informer que dans les autres nos progrès ont été constants, nos instituteurs fidèles et efficaces dans l'accomplissement de leurs devoirs, et les habitants disposés à les soutenir et à leur payer ce qui est considéré un prix raisonnable pour leurs services."

XXVIII. COMTÉ DE WELLAND.

89. *P. J. Kempson, écr., M.D., Bertie* : "J'ai le plaisir de pouvoir vous informer qu'il s'est fait un grand progrès dans toutes les écoles de ce township. Ceci est dû en grande partie, il n'y a pas de doute, au plus de libéralité que les syndics montrent pour payer les salaires des instituteurs. Les maîtres sont aussi d'une classe plus élevée et d'habileté supérieure, et je remarque aussi chez les syndics et leurs constitués une disposition bien prononcée, que j'essaie de nourrir et de promouvoir chez eux, à mieux apprécier les services des instituteurs, et à lever l'étendard de l'éducation en général dans nos écoles communes. Les maisons d'école, je suis fâché de le dire, ne nous font point honneur, et ne sont point ce qu'elles devraient être, si l'on considère les moyens des habitants ; dans plusieurs cas les bâtisses sont vieilles et décrépies, la plupart pécant sous le rapport des commodités et du logement, rendant presque impossible l'organisation qu'il convient de faire des classes. Il est cependant une chose que vous ne manquerez point de remarquer ; c'est que nous avons eu pour payer nos maîtres cette année une somme de £145 de plus qu'en 1855, £812 0s 2d contre £667 19 10d. Mais nous avons besoin d'argent pour d'autres choses que pour le salaire des maîtres, et tant que l'on tirera en arrière pour le faire rentrer, ou qu'on le distribuera en mesquins, nos écoles ne progresseront pas comme elles le devraient, et qu'elles le feraient, si elles étaient conduites avec plus de libéralité ; et je dois vous faire observer ici, que nos syndics sont singulièrement lents à se prévaloir de l'offre vraiment libérale des 100 pour 100, pour se procurer des cartes et des instruments, quelques uns des arrondissements étant entièrement dépourvus de ces choses si nécessaires. Dans notre principal et premier arrondissement, il paraît qu'on ne peut pas même obtenir 25 pour cent pour l'acquisition de ces articles. Je citerai comme preuve de ceci que dans cet arrondissement les écoliers ont prélevé entre eux une somme de \$20, qu'ils ont fait remettre aux syndics par leur maître, en les priant bien instamment d'avancer une pareille somme pour former \$40, qui, avec les 100 p. c., auraient fait en tout une somme de \$80, pour acheter des cartes et des instruments, mais c'a été en vain ; l'argent des élèves, collecté depuis déjà deux ans, est encore entre les mains du secrétaire trésorier à ne rien faire et sans profiter ; et les enfants, qui ont un excellent maître, souffrent du manque de ces articles indispensables. Je ne puis m'empêcher ici de vous mentionner un autre exemple bien digne d'éloges, de la part d'un instituteur, de ce que l'on fait pour s'instruire en dépit des plus grandes difficultés. Un monsieur qui a tenu jusqu'à ces derniers temps l'école de l'arrondissement No. 2, de Bertie, après avoir à plusieurs reprises, mais en vain, sollicité les syndics de lui procurer des cartes, etc., pour l'usage de son école, m'invita à un examen de ses élèves, et comme il m'avait plusieurs fois fait remarquer le manque de cartes, etc., je n'espérais pas grand chose de la classe de géographie, mais je

fus bien agréablement surpris de voir le contraire ; car le maître avait employé ses heures de loisir à changer le mur de la maison d'école en une grande carte du globe, assez bien faite et décrite pour donner aux élèves une idée correcte de chaque pays du monde. Il avait aussi représenté le système solaire sur le plafond pour ses élèves d'astronomie. De pareils faits parlent pour eux-mêmes, et quoiqu'on puisse penser des causes qui ont nécessité ces substituts, le maître mérite certainement qu'on enregistre sa conduite pour le bon exemple et l'encouragement de ceux qui se trouvent situés dans les mêmes circonstances. Permettez-moi, en terminant, de vous exprimer la haute estime que j'ai pour votre personne comme officier public, et de souhaiter que le Dieu tout puissant vous conserve bien longtemps à la vie pour le bonheur et le bien-être moral de cette noble province, et qu'il bénisse et couronne de succès les efforts que vous faites pour la grande et belle cause à laquelle vous vous êtes dévoué."

90. *Alexander Reed, Ecr., Crowland* : " En vous transmettant mon rapport annuel pour l'année qui vient de finir, je dois dire que les écoles de ce township s'améliorent en général, bien qu'avec lenteur, comme on peut s'en convaincre par la longueur du temps qu'elles ont été ouvertes pendant l'année. Si les parents consultaient mieux leurs intérêts sous le point de vue pécuniaire, ils tâcheraient d'envoyer leurs enfants plus régulièrement à l'école. Nous souffrons d'un grand vide dans ce township ; je veux parler des bibliothèques publiques, dont nous n'avons pas une seule, malgré l'encouragement si libéral que vous y mettez. J'espère que les gens vont changer d'avis à cet égard. D'un autre côté les amis de l'éducation ont à se réjouir de l'appropriation du fonds des réserves du clergé en faveur des écoles, pour laquelle notre conseil mérite certainement beaucoup d'éloges, parce qu'il a montré que ses membres ont les intérêts de l'éducation à cœur. Je souhaite et désire ardemment que vos jours soient longtemps épargnés pour veiller aux intérêts de l'éducation de ce pays."

91. *W. A. Hancy, écr., M.D., Humberstone* : " Quant aux progrès de l'éducation dans Humberstone, je suis convaincu que notre jeunesse en a faits de sensibles cette année dans la plupart des branches d'instruction qui s'enseignent dans les écoles communes. Les parents et les gardiens commencent à s'intéresser davantage à l'éducation de ceux qui, avec d'autres, sont appelés à faire bientôt la grandeur de notre pays, à être la sauve-garde de ses libertés actuelles et à le garantir des incursions de l'ennemi. Il semble que les cotisations locales pour le soutien des écoles ne pèse plus autant sur nos citoyens les plus riches que dans les commencements, et l'on conçoit de plus en plus qu'il faut que l'argent du pays, qu'il soit entre les mains du petit ou du grand nombre, serve à donner l'éducation à notre jeune génération, et l'on croit de plus qu'il serait de l'avantage de tout le monde et de la morale publique de contraindre tous les enfants en âge d'aller à l'école d'y assister, excepté ceux dont les parents ou les gardiens requièrent absolument les services. Il me fait plaisir de voir que cette année nos écoles ont encore un plus grand nombre qu'en 1856 mis de côté le système des contributions pour adopter le système gratuit ; l'idée de les avoir en partie gratuites perd aussi du terrain ; le peuple commence à comprendre, entre autres choses, que les écoles gratuites

sont plus économiques, et que les contributions tendent à retenir les enfants chez eux, sans compter le surcroît de trouble qu'en occasionne la perception ; elles empêchent aussi l'éducation de se répandre chez le plus grand nombre, et à la fin il arrive que les syndics sont obligés d'imposer la taxe sur la propriété de l'arrondissement pour payer les salaires des instituteurs et les autres dépenses. Les maisons d'école du township se sont bien améliorées l'année dernière ; il en a été bâti une bien bonne, et il doit en être commencé deux autres sous peu. Les salaires des maîtres et maîtresses pour l'année, en moyenne, soutiennent avec avantage la comparaison avec ceux des années précédentes ; il en est de même des fonds prélevés des sources locales pour faire face aux exigences. Vous verrez que plusieurs de nos instituteurs ont eu des certificats de première classe du bureau de comté, mais il en est peu, il me fait peine de le dire, qui en aient de votre institution normale. L'argent des réserves du clergé a été divisé entre les arrondissements ; quelques-uns paraissent s'en servir pour leurs dépenses ordinaires, tandis que d'autres le conservent, et j'espère que quelque part au moins on en employera à l'acquisition de cartes et d'instruments. A en juger d'après ce que l'on voit, je ne doute point qu'on s'aperçoive que nous faisons des progrès. Pour conclure, je remarquerai, par rapport aux lectures, que j'ai essayé de faire exécuter la loi, et bien que je n'aie pas pu préparer des discours suivis et systématiques, j'ai cependant donné les meilleures lectures improvisées qu'il m'a été possible, et il en est résulté un grand bien. Je désire sincèrement qu'il soit donné à notre excellent système d'éducation de marcher et de prospérer, comme il l'a fait jusqu'ici, dans la voie de l'amélioration intellectuelle et morale de chaque enfant du Canada, pour former une nation de patriotes et de savants, et tout un peuple que sa religion et sa loyauté distingueront parmi les autres.

92. *Le Rev. S. W. Folger, Pelham* : "Nos écoles ne sont pas dans un état bien prospère ; j'espère qu'elles vont prendre un meilleur aspect avant la fin de l'année."

93. *John Roberts, écr., Stamford* : "Vous verrez qu'il n'y a dans ce township qu'une bibliothèque, qui appartient à une compagnie à fonds social, et qui est ouverte dans le village de Drummondville ; elle est en voie d'être utilisée, et ouverte au public à des termes faciles ; il est beaucoup à regretter cependant que nous n'ayons aucune bibliothèque d'école publique. Il y a aussi quatre écoles du dimanche, en connexion avec différentes églises protestantes, et elles sont dans un état florissant. Je regarde notre système actuel comme un grand bien pour le pays, et lorsqu'il aura reçu plus de perfectionnement et de développement, il est destiné à accomplir pour la jeunesse tout ce que ses amis les plus sincères peuvent désirer, en élevant et en purifiant le caractère et la condition intellectuelle et morale des générations futures. Bien que le système ait fait de grands progrès depuis quelques années, il y a encore des gens qui désirent le voir s'améliorer davantage. Entre autres perfectionnements on voudrait ceux-ci : 1o. Une autre distribution du fonds des écoles ; on se plaint de ce que des arrondissements qui comptent peu d'enfants en âge d'aller à l'école, ne reçoivent point leur juste part des deniers publics. Il en est qui ne croient pas juste de les répartir d'après la

fréquentation journalière des élèves, et ils suggèrent qu'il serait plus équitable d'en faire la distribution suivant le montant de la taxe locale que paie chaque arrondissement,—en d'autres mots, que chaque arrondissement devrait avoir tout le bénéfice des deniers prélevés dans ses propres limites, parceque autrement les petites écoles ont à aider et soutenir les grandes. 2o. L'établissement par la loi du mode de supporter les écoles communes. Aujourd'hui les assemblées annuelles sont une occasion de scènes de grande confusion et de malheureuses querelles, résultat du vote sur cette question. Les gens se conformeraient plutôt à n'importe quelle décision à laquelle en viendrait la législature qu'à celle d'une simple majorité de leurs voisins. 3o. L'élément sectaire contenu dans la loi des écoles donne beaucoup de mécontentement, et il suffit des attaques injustifiables qui sont faites tous les jours contre vous pour prouver que nos écoles ne seront jamais en paix avec les catholiques romains, tant qu'ils ne seront plus ou moins sur un pied d'égalité avec les protestants, ou mis tout-à-fait hors de question, en leur accordant le droit de législater pour eux-mêmes en matière d'éducation. Nous sommes bien satisfaits ici de la noble manière dont vous avez défendu la parité de législation pour les deux parties, et nous espérons que vous réussirez à l'établir bientôt comme loi dans ce township."

94. *John Radcliff, écr., Thorold* : "Depuis que j'ai eu l'honneur de faire mon dernier rapport, le comté de Welland a été séparé de celui de Lincoln ; en conséquence il a été formé un bureau presque entièrement nouveau, et c'est de l'accomplissement rigoureux de ses devoirs que dépend en grande partie la stabilité de notre système d'écoles communes de comté. J'ai assisté à deux examens, et l'habileté des messieurs qui composent le bureau m'est une garantie que pas un aspirant n'a reçu de certificat, qu'il n'y eût parfaitement et honorablement droit. Cependant, il m'a paru que les examinateurs sont d'avis qu'il vaudrait mieux abandonner de donner des certificats de troisième classe, et de n'admettre personne à enseigner à moins qu'il ne puisse répondre aux questions du programme de la seconde classe. L'ancienne histoire des écoles gratuites et des contributions a encore été soulevée aux élections annuelles. L'arrondissement No. 7, dans lequel je réside moi-même, a voté pour la sixième fois en faveur du système gratuit, mais il est difficile de persuader le négociant et l'artisan industriel des villages qu'ils doivent être taxés pour le soutien des enfants du débauché et du prodigue. Les £921 13s. 5d. répartis à ce township sur les réserves du clergé, je suis heureux de le dire, ont été appropriés pour les fins de l'éducation et divisés entre les arrondissements d'après le nombre des contribuables de chacun d'eux. J'avais l'espoir que cette somme serait demeurée intacte et prêtée aux arrondissements qui sont en besoin de maisons d'école, pour créer de cette manière, avec l'intérêt accumulé, le noyau d'un fonds qui avec le temps aurait suffi pour rendre toutes nos écoles gratuites, mais la majorité a été en faveur de la distribution entre les arrondissements et le conseil s'est conformé à cette demande. Je suis parfaitement d'accord avec vous que la politique ne devrait jamais avoir rien à faire avec les affaires d'école et d'éducation, et vous conseillez avec raison à tous ceux qui sont à la tête des écoles de ne point prendre de part aux élections locales ; de fait, d'après l'acte municipal, un surintendant local ne peut être ni *reeve* ni député

reeve, bien qu'il puisse être conseiller de son township ; mais ces élections devraient être elles-mêmes exemptes de politique, et la plupart le sont aussi, autant que je sache par mon expérience ; pour cette raison je devrais dire que les surintendants locaux qui occuperaient de ces situations, seraient plus en état de faire avancer les intérêts des écoles et des bibliothèques, qu'en s'en tenant éloignés ; là ou les voteurs n'y sont point opposés, plusieurs des surintendants de ce comté ont occupé des sièges au conseil avec décidément un grand avantage pour l'éducation. Les écoles ont été bien fréquentées et tenues ouvertes, excepté le nouvel arrondissement No. 8, qui a mis tous ses fonds à l'érection d'une excellente maison de brique, et lorsqu'on en aura bâti cinq autres (ce qui va se faire, j'espère, à l'aide de ce nouveau fonds,) le tout fonctionnera bien et fera honneur au township. Notre bibliothèque existe depuis juin 1855, et le bibliothécaire en chef a beaucoup à faire pour répondre à toutes les demandes de livres qui lui sont faites, mais les arrondissements ne se sont pas encore prévalus des avantages qui leur sont offerts, non pas tant, il faut le dire, par manque de goût pour la lecture, que par la difficulté de trouver des sous-bibliothécaires qui veulent se charger de la responsabilité de l'emploi. Nous sommes parfaitement convaincus que la circulation d'un si grand nombre d'ouvrages, d'un bon choix, ne peut qu'exercer une heureuse influence sur toute la société, et il faut espérer que le conseil votera une nouvelle somme cette année pour en augmenter la quantité."

95. *Sayers S. Hogan, écr., Wainfleet* : "Beaucoup de nos habitants se montrent bien indifférents pour l'éducation, et au commencement la division injuste qu'on a faite du township en arrondissements a créé beaucoup de mécontentement ; aujourd'hui ça va un peu mieux. Le fonds des réserves du clergé a été donné aux écoles."

XXIX. COMTÉ D'HALDIMAND.

96. *William Jones, Ecr., Rainham* : "Quant aux écoles ici, la même tendance progressive a été manifestée depuis quelque temps ; les syndics et les contribuables sont mieux disposés à donner aux enfants plus de confort, et de meilleurs maîtres, bien que ces derniers soient un peu rares ; il en est si peu qui s'intéressent à former l'esprit public. On dirait qu'ils n'ont qu'un objet en vue, — de faire de l'argent, et de le gagner le plus facilement possible. Comme de raison, on compte d'honorables exceptions. Il en est qui enseignent par goût ; le plus grand nombre le font par nécessité ou par convenance, en attendant qu'ils trouvent un emploi plus lucratif. Quant à la bibliothèque, je n'ai que peu de remarques à faire, attendu que ce n'est que tard l'automne dernier que les livres ont été achetés, et comme il nous a fallu attendre l'action du conseil de township et prendre le temps nécessaire pour les numéroter, les étiqueter et les couvrir, et en faire un catalogue, etc., ils n'ont pu être livrés à la circulation qu'au commencement de cette année. Nous les avons distribués entre les différents arrondissements du township, (au nombre de 8,) en donnant à chacun 150 volumes, ce qui fait qu'il en a été distribué de cette manière 1,200 volumes, en laissant 559 pour la bibliothèque centrale sans compter les 150 qui appartiennent à l'arrondissement dans lequel elle est située. Je prévois qu'il devra résulter un grand

bien de la libre circulation d'un si grand nombre de livres au milieu de nous. Malgré les prédictions de ceux qui regardaient l'achat de bibliothèques comme un grand gaspillage d'argent, et tout à fait inutile, on montre beaucoup d'empressement à se procurer des livres de la bibliothèque centrale : du 1er janvier au 1er mars, il a été pris 320 volumes, la plus grande partie par des résidants de l'arrondissement (3,) et pour ajouter à sa première générosité notre conseil a noblement donné le reste du fonds des réserves du clergé pour le soutien de nos écoles communes, devant servir au paiement des instituteurs. J'ai ordre de le répartir aux différents arrondissements suivant le nombre des contribuables de chacun, de la même manière que l'octroi législatif et la cotisation municipale ; ainsi il est assuré à la belle cause de l'éducation, et cet arrangement rencontre l'approbation de tous."

XXX. COMTÉ DE NORFOLK.

97. *James Covernton, Ecr., Charlotteville* : " Je ne saurais me flatter que le progrès de nos écoles a été tant soit peu extraordinaire ; il serait plus qu'oisif de vouloir cacher le fait que la plupart d'entre elles sont susceptibles de grandes améliorations ; il en est beaucoup qui traînent une existence sans vigueur et imparfaitement, parceque les arrondissements sont trop petits pour supporter un bon instituteur, aussi bien que pour procurer les nombreux bienfaits de l'éducation qui nous sont offerts de nos jours, là où un sain jugement est apporté dans les arrangements locaux que l'on fait, et où chacun sait faire les sacrifices nécessaires quand il se trouve un peu éloigné de la maison d'école. Le trait le plus satisfaisant pour nos espérances nous a été donné dernièrement à une assemblée publique du township, que le *reeve* avait convoquée pour connaître l'opinion des habitants sur la manière dont on devait disposer du résidu du fonds des réserves du clergé, et où tout le monde a été d'avis de mettre à intérêt la somme en mains (£800, tout près) ainsi que tous autres deniers qui seraient reçus, pour en diviser le revenu entre les arrondissements du township d'après la population. Je n'ai guère besoin de remarquer que, pour le bien des écoles, toute aide incidente de cette nature devrait servir à augmenter les ressources limitées que l'on a, et non à réduire l'impôt que l'éducation impose actuellement à la propriété et j'espère que vous, ou quelqu'autre personne d'influence, profiterez de quelque occasion publique pour montrer que rien n'est plus vrai que si on laisse diminuer les deniers publics donnés pour le soutien de la cause de l'éducation, dans la même proportion que l'assistance qu'on exige de la propriété, elle n'en sera nullement promue. Il est à désirer que dans les campagnes de cette province, où les églises sont en petit nombre, la grande objection que l'on a à mêler la moindre instruction religieuse à l'enseignement des choses profanes, viendrait à disparaître. Généralement, les objections de cette nature sont fondées sur des raisonnements plausibles mais faux. Je croirais qu'il serait parfaitement possible d'en inculquer les premiers éléments, là où les populations sont presque exclusivement protestantes sans donner à soupçonner qu'on cherche le moins du monde à implanter une doctrine plus qu'une autre. L'influence des écoles du dimanche est peu de chose dans nos campagnes, et la conséquence en est qu'on y ignore malheureusement trop jusqu'aux premiers éléments du christianisme. Je me hasarderai

à suggérer d'ajouter aux autres livres permis, un simple abrégé de l'histoire sainte,* et je crois que cela pourrait se faire sans attirer contre le système les remontrances même des plus scrupuleux à cet endroit.”

98. *Andrew Harvey, Ecr., Houghton* : L'éducation commune, dans la plupart des écoles de ce township, est dans un état arriéré et plutôt en arrière du siècle, mais je suis heureux de pouvoir dire qu'on y fait cependant des progrès visibles. Nous avons quelques unes de nos écoles qui ont de bons maîtres, et elles font un bon effet sur l'esprit des gens. J'ai essayé de persuader les syndics à les visiter, et ils voient maintenant que les meilleurs maîtres sont ceux qui reviennent à meilleur marché après tout. Un instituteur in-lustrieux et habile qui avec la morale enseigne les sciences en les basant sur les principes du christianisme, est une bénédiction pour toute localité où il est employé, et ses ravages ne peuvent être trop appréciés. Mais je ne saurais taire une erreur dans laquelle nos gens ici sont tombés comme partout ailleurs. C'est de trop limiter les arrondissements ; la conséquence en est que la plupart ne peuvent point payer un salaire convenable. Sur le chemin du Bord du Lac, par exemple, il s'en trouve quatre, et leur largeur, pris tous ensemble n'est que de neuf milles et un quart. Maintenant n'eût il pas été mieux de n'en faire que trois ? assurément car les syndics seraient en état de payer beaucoup plus pour s'assurer de bons maîtres, et la plus grande distance qu'auraient à parcourir les enfants ne serait que d'un mille et demi, distance que tout enfant de cinq ans peut marcher sans se faire dommage. Je suis heureux de voir que le conseil municipal a sagement approprié notre part du fonds des réserves du clergé aux besoins de l'éducation, de manière que l'intérêt en soit employé au profit de chaque école pour les pourvoir de bibliothèques, de cartes, etc. Le système gratuit gagne du terrain ici, et je me flatte que le temps n'est pas éloigné où une bonne éducation, basée sur les principes du christianisme, sera mise à la portée de tous les enfants, tant dans ce township que partout ailleurs dans le pays.”

99. *John A. Backhouse, écr., Walsingham* : “ En présentant mon rapport annuel pour 1856, il est à peu près inutile pour moi de faire aucune remarque en faveur de notre excellente loi d'école actuelle, dont la supériorité est, je crois, reconnue généralement ; elle présente dans son fonctionnement les résultats les plus heureux et les plus désirables, et ses résultats se font sentir partout et sont universellement reconnus. Dans ce township, le système devient de plus en plus apprécié, à mesure qu'il se développe. Ici nulle influence sectaire n'a empêché tout le monde de se joindre amicalement pour le même objet commun à tous ;—celui de former moralement et intellectuellement la jeune génération, sans distinction de croyance ou de parti. Tout en faisant nos efforts pour promouvoir cet objet commun, l'instruction religieuse n'a pas été entièrement négligée. Les écoles sont ouvertes à tous les ministres indistinctement, et il leur est permis d'y faire la prière et d'instruire les élèves dans les vérités de la Bible, et d'imprimer dans leurs esprits les faits de l'évangile. Quelques-uns d'eux, je suis heureux de le dire, ont en pratique reconnu leur devoir sous ce rapport, et l'on ne voit point

* Cet abrégé se trouve dans les *National Readers*.

les enfants de parents d'une autre dénomination quitter l'école quand un ministre en fait la visite. Sur dix-huit écoles, il en est huit qui s'ouvrent et se ferment par la prière, et on se sert dans toutes de la Bible ou du Testament. Dans plusieurs les maîtres font la lecture d'un passage de l'écriture soir et matin ; dans d'autres, ce sont les écoliers qui le récitent en présence du maître, et dans quelques-unes le maître et les écoliers lisent alternativement chacun un verset. Les livres que l'on a obtenus du département de la bibliothèque en 1854, ont été distribués sous la direction du conseil entre les divers arrondissements, mettant ainsi à la portée de chaque enfant et de chaque adulte les moyens de s'instruire et d'apprendre à se rendre utile. Je crois qu'on s'est conformé strictement aux règles. Je considère que le département de la bibliothèque de notre système national actuel est destiné à produire les plus heureux résultats. Pendant que de toutes parts dans cette belle province les écoles se multiplient sous des circonstances plus ou moins favorables, il est vrai, mais prenant toutes racine et portant leur fruit en temps opportun, en cultivant et formant l'intelligence de milliers de jeunes gens en même temps, la branche de la bibliothèque remplit activement sa belle mission en répandant partout, de long en large, aux termes les plus libéraux, la plus riche profusion de connaissances, embrassant chaque département de la littérature et des arts anciens, aussi bien que les découvertes et les sciences modernes. C'est par cette ingénieuse et heureuse union des départements de notre système national qu'est garantie la réalisation des espérances de tous, savoir : Que le Canada puisse devenir le pays le plus éclairé et le plus heureux du monde. Ayons foi en cet espoir, et travaillons courageusement à sa réalisation !"

100. *Le Rév. R. Sidney Birch, B. C. L., Woodhouse* : " Je me crois fondé à dire que nos écoles progressent avec fermeté. La somme prélevée et dépensée égale comme il faut celle de l'année passée, et à présent on peut s'attendre à beaucoup plus encore. Le nombre de maîtres de première et de seconde classe a beaucoup augmenté, et je ne crois que leur rendre justice comme corps en disant qu'il se manifeste chez eux un désir général d'améliorer notre condition littéraire. Quelques arrondissements font plus de progrès que les autres, comme mon rapport le fait voir. Il prouve aussi, et je le regrette sincèrement, que nos instituteurs sont continuellement dans un état de transition, toujours à la recherche d'écoles qui les paieront mieux, pour être en état de persévérer honnêtement dans leurs devoirs ardues et se tenir hors de dette. Pendant que nos écoles sont en avant de bien d'autres, nos maîtres sont rémunérés, si je puis me servir de l'expression, le plus mince du monde, et reçoivent même moins que les gages que gagne le bras charnu du piqueur ou du bûcheron. Dans le No. 5, Dover, mon rapport indique une grande augmentation sur l'année dernière. Cet état prospère est principalement dû à la fidélité, à la diligence et à l'habileté du maître, qui avait été formé à l'école normale, mais pendant qu'il enseignait ici il a été appelé au poste difficile de maître du nouvel établissement à Montréal. Sa résignation fut acceptée à contre-cœur et seulement en considération de la plus haute importance de la charge qu'il était si judicieusement appelé à remplir."

XXXI. COMTÉ D'OXFORD.

101. *Isaac Piper, écr., Dereham*: "L'accès aux livres de notre bibliothèque est beaucoup plus libre que l'année dernière, et on en prend beaucoup plus de soins qu'il y a deux ans. Les réglemens sont généralement bien observés; mais les livres ne sont pas rapportés assez vite, les habitants croyant que ce n'est pas nécessaire, vu que nous en avons en grand nombre. Je suis d'opinion que les habitants de ce township prendront encore du temps avant d'acquérir du goût pour la lecture. La jeune génération s'y adonnera avec plus d'empressement. Si bâtir des maisons d'école, etc., les pourvoir de cartes et d'instruments; si chercher de meilleurs instituteurs et leur offrir de meilleurs gages; si faire moins d'objections à la taxe de la propriété en général pour le soutien des écoles; si tout cela est un indice de progrès, Dereham en fournit la preuve. La nécessité d'avoir de bons maîtres s'accroîtra en même temps que les améliorations qu'on fait en embellissemens et en commodités."

102. *Oakes B. F. Hoden, Ecr., Nissouri Est*: "Je ne suis pas en état de faire aucune comparaison avec l'année dernière, mais cependant je suis d'opinion qu'il y a un grand désir, tant chez les syndics que chez les parents, de promouvoir la cause de l'éducation dans les différents arrondissemens. Les plus grandes difficultés que l'on a à combattre sont le mauvais arrangement des pupitres et des sièges, et l'absence totale, à une exception près, de toute espèce d'appareils pour illustrer les leçons dans les différentes branches d'enseignement."

103. *Le Rév. George Murray, Blenheim*: "Depuis 1842, j'ai eu d'une manière ou d'une autre des rapports continuels avec la cause de l'éducation dans le comté; il s'est fait de grands progrès depuis cette époque. Comme ami des connaissances, j'ai du plaisir à regarder dans le passé, et à observer la transition graduelle qui s'est opérée d'un état de choses à peine ébauché et tout à fait grossier au système si étendu et si bien digéré de nos jours. Chaque loi successive est venue donner une nouvelle impulsion à nos affaires d'écoles communes et nous faire faire un pas de l'avant, jusqu'à ce que nous fûmes enfin arrivés à celles de 1852 et de 1853, lesquelles, prises ensemble, peuvent être regardées comme un chef-d'œuvre de la législation *educationnelle*, et un défi à tous les pays du monde; et en parlant ainsi je suis convaincu que j'exprime le sentiment de beaucoup d'autres que moi. Je pense qu'il serait intéressant et instructif d'établir le contraste entre deux époques différentes, 1842 et 1856, en me retenant au township de Blenheim, avec lequel je suis plus en connaissance. En 1842, toutes nos écoles étaient faites en bois rond, quelques unes d'entre elles étaient suffisamment spacieuses, crépies en dedans et confortables, mais mal éclairées; il y a deux ans que la dernière de ces maisons a disparu pour faire place à une autre en charpente, et maintenant, à une ou deux exceptions près, elles sont toutes montées d'après les meilleurs plans d'architecture. Nous avons une belle maison en brique, et à l'heure qu'il est, on est en frais d'en bâtir une en pierre qui va coûter de \$1,500 à \$2,000. On dira peut-être que la prospérité croissante du comté est ce qui explique ces améliorations, mais il doit être évident que si l'éducation n'était pas plus goûtée qu'autrefois, les fonds qu'on employe à

ces constructions seraient appropriés ailleurs. En 1842, nos écoles comptaient 12, 20 et quelquefois 40 élèves, 20 étant considéré comme une bonne école, et 30 était plus qu'un maître ne pouvait conduire ; mais aujourd'hui, que l'art de gouverner est mieux compris, il est aussi facile d'avoir la charge de 70 que de 20. Il est aussi aisé d'enseigner à une classe de 20 qu'à une de 8, et il faut remarquer que c'est au grand nombre d'enfants qui vont aux écoles que nous devons le système gratuit. L'introduction dans nos écoles des livres de texte nationaux irlandais est une autre grande amélioration sur les misérables livres dont on se servait autrefois ; ils contiennent un bon nombre de leçons qui sont toutes d'un genre propre à perfectionner et à fortifier l'esprit des enfants, à qui ils offrent une grande variété de connaissances utiles, et si le maître possède le talent d'en expliquer le sujet à ses élèves d'une manière simple et claire, il leur découvre la source de nombre de choses utiles, dont le goût qu'ils y prennent peut les stimuler à faire des recherches pour eux-mêmes, pour acquérir quantité de renseignements, tout en leur fournissant la base d'un sain caractère moral et intellectuel. On leur fait ainsi contracter l'habitude de bien penser et de juger sainement des choses, habitude qui se fait sentir plus tard dans la vie. Je puis mentionner encore que l'Écriture se lit dans toutes nos écoles, et ainsi l'esprit de nos jeunes gens peut se former de bonne heure à sa haute et salutaire influence ; autrefois on ne voyait pas cela. Les examens des bureaux locaux d'instruction publique et de l'école normale ont doté le pays d'une classe supérieure d'instituteurs. Auparavant les maîtres n'avaient d'autre motif que leur avantage et ils tendaient presque tous vers quelque objet particulier ; on ne faisait point d'efforts pour attirer l'attention des enfants, ou pour les intéresser à leurs leçons ; mais aujourd'hui l'enseignement a pris le caractère d'une vocation distincte dans la société ; on l'étudie comme un art, ainsi que le gouvernement des écoles, et celui qui aime cette occupation et qui se sent tant soit peu cet enthousiasme nécessaire pour réussir dans toute entreprise, s'occupera d'abord de se qualifier parfaitement, ensuite il visera à s'assurer l'attention de ses élèves, et puis viendra alors le travail de l'instruction, ce sera des règles qu'on établira, on les expliquera, on en donnera des exemples ; on surveillera les efforts des enfants, on les aidera à comprendre et on leur montrera à exercer leur intelligence. Voilà ce qui constituera la principale besogne de l'instituteur, et de cette manière, comme conséquence naturelle, il deviendra facile de contenir les enfants, et ils aimeront l'école ainsi que leur maître, et ils seront prêts à tout faire pour lui. La peinture de tout ceci n'est que le simple tableau de ce que j'ai vu fréquemment. Il est des hommes qui sont naturellement doués du talent d'enseigner, d'autres l'acquièrent en allant à quelque bonne institution d'éducation. Depuis que j'ai visité l'école normale de Toronto, j'en suis venu à la conclusion que tous nos instituteurs devraient aller y passer un temps plus ou moins long ; c'est là qu'on voit les principes de l'art confirmés par des exemples, et même l'homme d'expérience y entendra plus d'une chose qui vaut la peine d'être connue, et il y recueillera des idées qui lui seront d'une très grande utilité. Les fruits de notre système se font aussi voir dans les examens publics. J'ai été extrêmement satisfait, souvent étonné même, de voir les longues et minutieuses questions qu'on y adresse aux enfants sur la géographie,

la grammaire, la chimie agricole, et la physique du 5^{me} livre; l'exactitude générale des réponses témoigne de la diligence du maître et de l'attention de écoliers; aussi plus d'un père ou d'une mère sont ils retournés chez eux de ces examens, le cœur content. Les fruits de notre excellent système se montrent encore dans le nombre d'écoles privées par tout le pays, et aussi dans l'établissement d'académies et de séminaires d'un ordre plus élevé. Voici qu'on va encore en commencer une à Woodstock, en rapport avec l'église Baptiste. Il est donc évident que l'opinion publique demande quelque chose de plus que ne peuvent fournir les écoles communes; d'où vient cela, si ce n'est de la parfaite appréciation des bienfaits d'une saine éducation, que le fonctionnement de votre admirable système a inspirée à la société? Pour couronner tout, nous avons une magnifique bibliothèque pour le township, composée de 1779 volumes qui sont partagés entre sept arrondissements d'écoles. Il ne faut pas s'attendre à ce qu'une population agricole trouve beaucoup de temps pour lire, excepté en hiver; cependant j'ai le plaisir de voir que dans plusieurs arrondissements les livres ont été lus plusieurs fois, et on en demande d'autres avec instance. Enfin, l'état de l'éducation dans une société, à toute époque, doit être gouverné par un but quelconque auquel il faut tendre; ceci est vrai pour notre système provincial. Le grand objet qu'il a en vue est d'élever notre population à ce degré d'intelligence et d'activité entreprenante qui seul peut mettre cette province en état de soutenir la concurrence avec les autres pays et de prendre sa place au premier rang des nations. Pour juger de notre système, nous n'avons qu'à considérer s'il est bien adapté à produire ces résultats. Rien n'est plus aisé que d'objecter à tout dans les actes de 1850 et de 1853, de renverser chaque pierre de l'édifice, et d'en élever un autre; mais il s'agit de savoir si une nouvelle loi serait meilleure que celle que nous avons? nous savons que le grand nombre dans la province est prêt à répondre que non. J'ai entendu dire à bien des gens qu'ils ne croient pas qu'ils y ait dans le monde un système d'éducation plus noble et plus équitable que celui dont nous jouissons. Sachons donc apprécier à sa valeur un bienfait dont la providence nous a dotés, et tâchons de conserver notre excellent système dans un parfait état d'efficacité; et alors nous pourrons espérer de voir les vastes ressources de ce pays que nous habitons se développer par une population intelligente, morale et industrielle, et le Canada occuper une position orgueilleuse et distinguée sur ce continent."

104. *Le Rév. Robert Rogers, Norwich, Nord*: "J'ai visité toutes les écoles et le système me paraît bien fonctionner. Le rapport n'est pas bien flatteur, mais les déféctuosités ne doivent pas être attribuées aux arrangements, mais bien aux administrateurs. Le manque d'informations et d'exactitude chez les syndics dans la transaction des affaires est quelquefois un obstacle grave au succès. Mais le plus grand mal est le besoin d'instituteurs habiles; il s'opérerait une réforme subite dans nos écoles si nous avions un certain nombre de maîtres capables et énergiques. A l'heure qu'il est nous n'avons dans le township qu'un seul instituteur de l'école normale. Notre bibliothèque, qui pendant les deux dernières années était installée dans deux salles, a été distribuée aux arrondissements, et maintenant dans chacun il y a environ cent volumes dont le public peut profiter

adoptée par les instituteurs qui ont eu l'avantage d'être instruits à l'école normale prouve bien que les enfants confiés à leurs soins ont beaucoup plus d'avantages que les autres ; mais à part cela j'ai vu avec beaucoup de plaisir ce que dans une école, sous des circonstances défavorables, peut accomplir un instituteur réellement voué à sa profession—et désireux de s'instruire lui-même pour enseigner plus avantagement à ses élèves. Les changements fréquents sont très nuisibles, et deviennent des obstacles sérieux au progrès, mais on peut s'attendre à ce qu'ils continuent encore pendant un temps ; les syndics dans les endroits reculés commencent à voir la nécessité de mieux payer les instituteurs, et recherchent ceux qui sont les plus capables. Un autre grand obstacle a été l'absence jusqu'à ce jour des instruments nécessaires aux écoles. Je suis heureux de voir que plusieurs des écoles y remédient par degrés ; et la disposition libérale faite dans le but de les obtenir plus aisément, est vraiment d'un grand avantage. L'établissement de bibliothèques aura aussi considérablement l'effet de servir la cause. Dans les townships où les chemins sont dans un mauvais état, il est difficile d'espérer qu'on y votera des deniers pour l'achat de livres ; cependant une grande espérance pour le sujet de l'éducation, c'est que sous peu les chemins seront praticables, et qu'en conséquence les maisons d'école seront mieux fréquentées. Le rapport de l'an prochain fera voir un grand changement à l'égard des bibliothèques, et certaines municipalités qui avaient approprié leurs fonds d'une autre manière avant de connaître tous les avantages de l'éducation seront disposées alors à faire une distribution en sa faveur. J'aurais voulu parler plus favorablement des maisons d'école. Quelques bâtisses ne peuvent pas être mieux, mais d'autres sont vieilles et mal ventilées ; la réunion d'un nombre d'enfants dans de pareilles maisons doit être nuisible à la santé ; depuis le commencement de l'année on a pris des mesures pour effectuer des améliorations à cet égard.

110. *Le Rév. Robert Torrance, Ecr., Eramosa, Erin, etc.* : “Durant l'année passée je crois qu'on a manifesté plus d'intérêt pour l'éducation dans tous les arrondissements de la division sud du comté de Wellington. Il paraît y avoir un désir croissant de tenir les écoles ouvertes tout le long de l'année, de payer une taxe plus élevée, plutôt que de priver les enfants de l'occasion de s'instruire. Il y a aussi une détermination de donner des salaires plus élevés, afin de se procurer des instituteurs plus capables. De plus, les arrondissements paraissent plus que jamais manifester de désir de voir les écoles munies d'une série de cartes géographiques, d'autant plus que le bureau de l'éducation à Toronto leur offre de grands avantages à cet égard. Les instituteurs se montrent plus ambitieux d'acquérir des connaissances utiles, et de se faire une réputation d'hommes énergiques dans leur tâche difficile. Indubitablement que l'absence des enfants aux écoles nous retarde considérablement, et tant que ce sujet de plainte existera nous ne ferons que des progrès lents. Nous avons grandement besoin d'aide ici, et les efforts des parents sont si nécessaires que la force de l'obligation morale seule ne saurait contraindre les parents et les gardiens à tenir leurs enfants à l'école. J'ai dernièrement visité les townships sous ma surintendance—j'ai fait les examens et donné des lectures—j'ai eu le plaisir de trouver un grand nombre

d'écoles en opération—et de voir qu'elles étaient bien fréquentées. Dans un grand nombre de cas, cependant, j'ai constaté qu'il y avait plus d'élèves que la maison d'école n'en pouvait contenir; dans quelques unes, il y avait à peine le logement suffisant pour tous les enfants. Le système suivi est généralement bon et calculé de façon à tenir l'attention éveillée, à activer les facultés de la réflexion, et à graver des connaissances utiles dans l'esprit. Vous verrez par les statistiques que je vous transmets qu'il y a plusieurs arrondissements qui ne sont pas munis de cartes, etc., mais des ordres ont été donnés pour se procurer les sceaux nécessaires pour la transmission de ces articles. La plupart des maisons sont bonnes et proprement tenues; il y en a d'autres qui ne sont pas confortables, elles sont trop petites; nos syndics ont formé le projet d'en ériger de nouvelles d'après le goût moderne et les moyens du peuple. Dans le cours de l'an dernier, trois bâtisses propres et confortables en pierre ont été construites dans cette division, et une quatrième allait être commencée lorsque les habitants en vinrent à la conclusion qu'il valait mieux donner une résidence à l'instituteur et ajourner l'érection d'une maison d'école à plus tard. Comparativement parlant, il s'est formé peu de bibliothèques dans ce quartier, mais celles qui l'ont été sont grandement estimées. Les livres sont bien lus, et à en juger par les sujets qu'ils contiennent, ils doivent exercer une grande influence sur les esprits. Les lectures qui ont été données ont attiré une audience plus considérable que l'hiver dernier; le nombre de personnes aux réunions du soir surtout a été respectable, quelquefois considérable; c'était rare qu'il y eut moins de trente personnes et fréquemment il y en avait plus de cent; les lectures étaient adressées aux parents, aux gardiens, aux écoliers, aux instituteurs ainsi qu'aux syndics. Dans ma première je parlai du devoir pour chacun de vivre en paix avec son voisin, de se rendre aux réunions, de visiter les écoles de temps à autre, de voir à ce que les enfants étudient leurs leçons chez eux. Dans la seconde j'ai fait voir le bonheur que rapportaient l'affection réciproque, les habitudes de propreté, la politesse aux étrangers: je leur ai conseillé de prendre de l'intérêt à leurs études, et de tâcher de se surpasser entre eux. Dans mon adresse aux instituteurs, je leur donnai des conseils pratiques sur les différentes parties de leurs travaux, et leur fis des observations sur les mœurs; j'ai exhorté les syndics à se familiariser avec les lois des écoles—à veiller aux propriétés d'école, à voir à ce qu'elles soient bien clôturées, et à ce que les titres soient valides—à tenir un registre des minutes et à transmettre ponctuellement des rapports annuels au surintendant local."

XXXIV. COMTE DE GREY.

111. *Thomas Ryan, écr., Bentinck, Glenelg, etc.*: "Il m'est très agréable de pouvoir constater que l'éducation fait des progrès fermes ici. Il reste encore beaucoup à faire; la nécessité nous oblige d'employer quelques instituteurs incapables d'occuper un poste si important, et nous sommes en lutte avec des syndics ignorants et mesquins. Malgré tout je suis heureux de pouvoir vous dire que nous triomphons! Dans cet arrondissement il se trouve des instituteurs vraiment zélés, qui font tout en leur pouvoir pour arriver à un rang plus élevé dans leur position. La première sur ma liste se présente "l'école de Durham." Les

habitants ont juste droit de s'en enorgueillir; elle fait honneur à leur libéralité et à leur amour de l'éducation. Je désirerais bien sincèrement voir chaque arrondissement dans un état aussi florissant."

112. *Le Rév. J. F. A. J. Fayette, Collingwood, etc.*: "Depuis la date de ma nomination j'ai visité deux fois la plupart des écoles, et j'y ai donné des lectures chaque fois. Il n'y en a que 18 qui fonctionnent bien, et on pourra en compter 7 de plus aussitôt que nous pourrons nous procurer des instituteurs. Lors de ma première visite elles étaient loin d'être prospères. Il y a aujourd'hui progrès évident. Cependant elles sont loin d'être des écoles de première classe. Il y a beaucoup d'ignorance et d'apathie chez ceux qui ont la charge de l'éducation. Il faut envoyer 'lettre sur lettre, ordre sur ordre,' aux syndics et aux parents avant qu'ils consentent à s'occuper de l'affaire. Nous commençons à avoir de meilleurs instituteurs. J'ai l'intention de voir les syndics et de leur faire voir la nécessité qu'il y a de mettre chaque item à sa place dans leur rapport. L'an dernier l'arrondissement No. 1 de St. Vincent fut divisé, et il en fut formé un nouveau appelé No. 1, nord; son école fut ouverte au commencement de l'année; il y avait entre 50 et 60 élèves, ayant pour maître un instituteur de l'école normale. Cette école nous donne beaucoup d'espérance.

113. *William Ferguson, écr., Artemesia, Melancthon, etc.*: "Je prends la liberté de vous informer relativement à l'éducation dans cette partie du township de Grey, que bien qu'il reste encore beaucoup à désirer, cependant dans quelques localités, il paraît y avoir un progrès manifeste. On verra dans le rapport que nous n'avons pas encore d'instituteurs de première classe. Il est à regretter que dans un grand nombre de nos écoles, on n'acquiert rien de plus que la connaissance purement mécanique des sujets enseignés, et qu'on ne s'occupe pas plus à développer l'intelligence. Il n'y a ni cartes ni illustrations, ni rien de ce qui peut contribuer à agrandir les facultés mentales de la jeunesse; on ne peut donc s'attendre à ce que les élèves comprennent parfaitement tout ce qu'on leur enseigne, ou ce qu'ils lisent—

"Sounds, which address the ear, are lost and die
In one short hour; but that which strikes the eye
Lives long upon the mind; the faithful sight
Engraves the knowledge with a beam of light."

Pour suppléer à ce besoin jusqu'à un certain point le conseil municipal d'Artemesia, après avoir donné un sceau à chaque corporation d'école, a, à ma suggestion, consenti à approprier une partie du fonds des réserves du clergé dans le but d'acheter des planches, des globes, des cartes, des illustrations, des tableaux, etc. et de garnir les bibliothèques d'arrondissements de livres moraux, propres à sauvegarder les mœurs des habitants, qui bien qu'ils ne fréquentent pas les écoles séparées, et qu'ils n'ont jamais eu l'idée de les encourager, sont cependant aussi loyaux, moraux et religieux que ceux de toute autre localité que je connaisse. La bibliothèque de ce township est de plus en plus appréciée par la masse du peuple qui demande ardemment que le conseil l'augmente. Il y a aussi une bibliothèque d'école du dimanche dans l'arrondissement No. 1, Melancthon, qui

fait beaucoup d'honneur à l'intelligence et au goût des habitants. Ces choses, outre qu'elles sont un avantage permanent pour le peuple de l'établissement, semblent indiquer un progrès moral, et portent le voyageur qui les aperçoit, même dans le désert, à s'écrier, "Encore ici je me trouve dans un pays civilisé." J'ai l'espoir que ceux qui se trouvent à la tête des municipalités vont faire tout en leur pouvoir pour seconder les gardiens responsables de l'éducation de la jeunesse, et qu'ils leur fourniront tous les moyens qui leur manquent, surtout dans les petits arrondissements. En considérant ce qui a été accompli pendant les dix ou douze dernières années dans le Canada Ouest, à l'égard des écoles, l'ami de l'éducation, le patriote, le chrétien, peuvent à l'unisson remercier Dieu, prendre courage, avoir confiance, espérer, et demander au Seigneur qui nous a favorisé, nous Canadiens, du meilleur gouvernement civil, du système d'école le plus avantageux, de ne pas permettre que des traîtres au milieu de nous, ou que des éléments étrangers nous fassent perdre ces dons inestimables d'une gracieuse providence."

XXXV. COMTÉ DE PERTH.

114. *Le Rév. Thomas Macpherson* : "Je n'ai jamais aussi bien reconnu la force d'une observation faite par mon prédécesseur, à l'égard des changements trop fréquents des surintendants, qu'en préparant ce rapport. Je n'ai pu me former une idée de la masse d'information statistique que vous pouviez exiger, que lorsque j'ai reçu vos formules. Le petit nombre de visites officielles peut être expliqué par la raison que mon prédécesseur n'a pas visité une seule école pendant la dernière moitié de l'année, vu qu'il se proposait de résigner sa charge, sur le principe que le salaire n'était pas assez élevé—circonstance qui, je le crains, entraînera les mêmes résultats dans plus d'un cas. J'ai beaucoup de plaisir à vous dire que notre admirable système progresse dans tout le comté. De fait je ne connais pas d'autres institutions nationales qui concentrent tant d'unanimité et tant d'harmonie jointes à une coopération si libérale. Je n'ai presque jamais remarqué d'hésitation à supporter une lourde taxe pour soutenir les écoles. Le système gratuit a été universellement adopté, et de jour en jour il devient plus populaire. Les instituteurs sont aussi plus capables ; un grand nombre de jeunes gens de talents se consacrent à la profession, et la preuve que leurs services sont bien appréciés se trouve dans l'augmentation de leurs salaires. Cependant j'ai à me plaindre des misérables baraques où se tiennent les écoles, qui détruisent le goût des enfants et souvent compromettent leur santé. J'espère, néanmoins, qu'il y aura amélioration sous ce rapport ; le mal s'est fait sentir, c'est le premier pas vers le remède. Un grand obstacle encore, c'est l'irrégularité des arrondissements et des sites d'école. Ces difficultés disparaîtront graduellement. On manifeste un grand désir de former un nombre égal d'arrondissements, et de centraliser les sites, et je crois que dans quelques cas, les revenus des réserves du clergé seront appropriés à la construction de maisons d'école.

115. *Peter McLellan, écrivain, Easthope Nord* : "Je puis dire que notre bibliothèque d'école se trouve dans un état satisfaisant. Quoique cet arrondissement soit petit, plus de quinze cents personnes ont pris des livres la première année.

XXXVI. COMTÉ DE HURON.

116. *John Nairn, écr., Ashfield, Biddulph, etc.* : "D'après les rapports du township que je vous ai transmis, vous verrez que nous avons maintenant 91 écoles dans Huron, qui toutes sont en opération à l'heure qu'il est. Aucune n'a été fermée à dessein dans aucune partie de l'année dernière, bien que quelques unes aient éprouvé des difficultés pour se procurer de bons maîtres aussi de bonne heure qu'elles l'auraient voulu; mais j'ai toujours remarqué un grand désir chez les syndics de voir leurs écoles conduites par des maîtres capables. Il est consolant de voir que dans toutes les parties du comté, même les plus reculées, il y ait autant d'émulation pour procurer à la jeunesse une éducation solide, et que le nombre d'écoles ait autant augmenté depuis 1854, alors qu'il n'y en avait que cinquante sept. La méthode suivie dans l'école sessionnelle d'Edimbourg de M. Wood, savoir, d'employer les moyens nécessaires pour bien faire comprendre aux élèves ce qu'on leur enseigne, de leur apprendre la racine des mots, etc., est maintenant mise en pratique avec beaucoup de succès dans un grand nombre d'écoles de Huron. Il y a, comme de raison, des instituteurs qui sont moins zélés que d'autres, et qui n'apprécient pas assez ce système, mais la grande majorité méritent beaucoup d'éloges pour les efforts qu'ils font pour l'introduire dans leurs écoles. Les enfants aiment aussi beaucoup qu'on leur enseigne de cette manière. Le changement fréquent des maîtres est quelque chose qui retarde considérablement le progrès des enfants. Durant les six mois qui viennent de s'écouler, trente cinq écoles ont changé de maîtres, et le mal qui en est résulté est réellement considérable. Quelques unes de ces écoles qui étaient conduites l'année dernière par des maîtres capables et entreprenants, et fréquentées par des élèves intelligents, et lesquelles faisaient l'admiration des visiteurs, sont maintenant descendues au dernier rang. Il est surprenant de voir comme une école dégénère vite dans ces circonstances. Pour l'amour de quelques louis qu'on leur demandait d'augmentation de salaire, des arrondissements ont récemment perdu les meilleurs maîtres, et cette conduite injudicieuse des syndics est la cause d'une perte dix fois plus grande. Les syndics devraient réellement faire des efforts pour garder le maître qui remplit fidèlement et efficacement ses devoirs. Notre système est tellement bon qu'il demande peu d'améliorations, mais je me permettrai d'appeler de nouveau votre attention sur le fait que des enfants fréquentent des écoles autres que celles de leur arrondissement, ce qui, à mon avis, ne devrait pas être; les syndics aussi devraient être tenus de payer les salaires des maîtres semi-annuellement, au lieu de les laisser courir presque d'un bout de l'année à l'autre. Aujourd'hui, l'instituteur ne retire rien durant les premiers six mois de son engagement; en août il reçoit un petit paiement sur l'argent du gouvernement, et après cela pas un seul sou jusqu'à ce que les taxes soient perçues. Cela ne devrait certainement pas avoir lieu dans un temps où l'on a tant besoin de crédit. L'ouvrier reçoit ses gages à la fin de chaque semaine ou de chaque mois, mais l'instituteur, lui, qui sacrifie son temps à l'instruction de notre jeunesse, devra pourvoir à ses besoins au moyen d'emprunts à gros intérêts. L'acte devrait être amendé à cet égard."

XXXVII COMTÉ DE BRUCE.

117. *William Gunn, écr., Bruce, Huron, etc.* : " Si l'on jette un coup d'œil sur les rapports annuels, on verra de suite dans quel triste état sont les affaires d'école dans ce township. Je regrette d'avoir à dire qu'il n'a été rien fait pour y établir des bibliothèques, au moins bien peu de chose. Les salaires des maîtres sont à peu près ce qu'ils étaient l'année dernière; l'arrondissement no. 1 de Kin-cardine paie £125 pour un maître, ce qui est un fort salaire si l'on considère les moyens du comté. L'année dernière tous les corps municipaux ont fait faire un recensement de la population entière, distinguant le nombre d'enfants qui vont à l'école dans chaque township. Les chiffres qui se trouvent dans mon rapport pour 1856 sont pris de ce recensement, à part ce que j'ai ajouté pour quelques nouveaux venus dans notre endroit. Vous verrez que la fréquentation des écoles n'est pas la même dans les différents arrondissements. On se rend facilement compte de cela lorsque l'on considère par quelle classe d'individus se trouvent occupés les arrondissements. Pour mieux expliquer la chose, je dois dire que des parties considérables de cette belle contrée sont habitées depuis dix à douze ans par des natiifs des Iles Hébrides et par des montagnards du Cap Breton. Partout où dominent ces sortes de gens l'éducation ne peut progresser; ils élisent généralement quelques uns d'entre eux pour être syndics, peu importe s'il se trouve d'autres personnes plus capables. Plusieurs peuvent à peine signer leurs noms, même machinalement; quant à pouvoir écrire autre chose, il est inutile d'en parler. Quelquefois je me trouve à avoir affaire à un bureau composé entièrement de personnes ne parlant que la langue gaélique. Nécessairement il doit y avoir des causes qui empêchent les enfants d'assister régulièrement à l'école; mais je n'hésite point à dire que la principale est l'indifférence des parents. Par rapport à cela, j'avais dans mes remarques générales en 1854, suggéré l'idée de rendre forcée l'assistance des enfants à l'école au moyen de certains réglemens. Le temps m'a confirmé dans l'opinion que j'exprimai alors quant à la nécessité d'une telle mesure, et j'ai constaté que cette opinion se trouve partagée par plusieurs personnes dignes de respect. Les écoles, à l'exception d'une seule, sont gratuites. Je n'ai pris aucun parti quant à la question des écoles gratuites, n'étant pas encore converti à ce système; mais les quelques objections auxquelles il peut prêter cesseront de valoir, je l'espère, si l'on insiste à ce que les enfants assistent à l'école. Somme toute, prenant en considération l'extrême pauvreté d'un grand nombre d'habitants, l'éducation fait des progrès lentement, il est vrai, mais sûrement. Je regrette d'avoir à dire que dans plusieurs cas des conseillers municipaux et des syndics d'école ont fait tout en leur pouvoir pour entraver les progrès de l'éducation. C'est bien décourageant de se voir appelé chaque semaine et presque chaque jour pour combattre les objections et les préjugés des ignorants; mais quant on voit des personnes comme celles dont je viens de parler user de leur influence pour empêcher l'éducation de faire des progrès c'est cent fois plus décourageant encore. Quant aux bibliothèques publiques, ce sont nos hommes revêtus du pouvoir qui se sont opposés à leur établissement. Dans quelques cas, la circulaire que vous avez adressée aux municipalités relativement à l'appropriation d'une partie des fonds des réserves du clergé à l'achat d'appar-

ratus, etc., a été supprimée par le *reeve*, et bien que dans plusieurs cas, par des *jobs* donnés pour des chemins, payables à même ces fonds, un homme avec sa paire de bœufs pouvait gagner dix à quinze piastres par jour, en novembre ou décembre dernier, cependant pas une seule piastre n'a pu être obtenue pour l'établissement de bibliothèques. On dirait qu'une fatalité s'est attachée à cette partie du pays quant à ce qui regarde la part du fonds des réserves qui est tombée en la possession des municipalités, et cet état de choses ne se borne pas seulement à ce district, mais existe dans tous les nouveaux établissements. Il est beaucoup à regretter que le fonds des réserves n'ait pas été d'abord affecté spécialement aux fins de l'éducation, et placé hors du contrôle des municipalités. La perspective actuelle, en tant qu'il s'agit de bibliothèques, n'est certainement pas encourageante. Je ne désespère pas cependant de voir plus tard des bibliothèques s'établir dans cette partie du pays. J'ai été en état de pouvoir faire beaucoup de bien en ce qui a rapport à l'architecture, et j'espère en faire davantage à l'égard du chauffage et de la ventilation des édifices, choses qui ont jusqu'ici été trop négligées. Le besoin de meilleurs maîtres se fait beaucoup sentir dans tout ce township. Nous nous voyons dans l'impossibilité d'en trouver en assez grand nombre, et, généralement, bien que le degré de capacité exigé d'eux soit celui que prescrit la loi, cependant il est au dessous de ce qu'il devrait être. Des jeunes gens comme il faut qui voudraient suivre la profession d'instituteur et qui désireraient se marier, ou des instituteurs mariés ayant de petites familles, trouveraient beaucoup d'avantage à venir s'établir ici, vu les facilités qu'ils auraient d'acquérir une petite propriété, et la satisfaction qu'ils éprouveraient de se trouver une résidence permanente pour une modique somme. On peut conseiller en toute sûreté à de telles personnes de venir au moins faire une visite dans cette localité.

118. *Le Révd. J. H. McNaughton, Arran, Elderslie, etc.* : " J'ai beaucoup de plaisir de pouvoir annoncer qu'il y a maintenant six écoles en opération dans le township d'Arran, lesquelles ont toutes été ouvertes pour la première fois depuis 1857. J'espère en voir deux ou trois de plus en opération durant la présente année. Elderslie est un de nos townships voisins ; nous n'avions qu'une école dans ce township ; mais une autre a été ouverte en janvier, et une troisième attend un instituteur. Un des conseillers m'a informé l'autre jour qu'il pense qu'il y en aura huit ou dix d'ouvertes dans ce township d'ici au 1er janvier 1858. Je suis chagrin de voir que Saugeen ait fait aussi peu de progrès durant l'année dernière. Mais même dans cette localité, je suis heureux de voir que les habitants commencent à comprendre le bienfait de l'éducation. Il y a une union d'école qui attend un maître, et dans un autre arrondissement on se prépare à bâtir une maison d'école. Nous avons maintenant deux instituteurs de l'école normale, un dans Arran, et l'autre dans Southampton. Il y en a d'autres qui, bien qu'ils n'aient pas été formés à l'école normale, savent cependant enseigner admirablement bien ; mais j'espère voir bientôt tous nos arrondissements pourvus des meilleurs maîtres.

119. *John Eckford, écr., Brant, Carrick, etc.* : " Vous verrez que nous sommes à peu près dépourvus de bibliothèques. J'ai tâché, dans mes lectures publiques et dans toutes les occasions, de faire comprendre aux gens de quelle importance

ce serait pour eux d'avoir des bibliothèques pour chaque école. Plusieurs voient dans la lecture le seul but auquel il doivent tendre, au lieu de la considérer comme un moyen d'acquérir des connaissances utiles. Mais j'espère que les choses changeront pour le mieux et que toute opposition à l'avancement de l'éducation cessera bientôt. Quand je vois que les colons ont dépensé tout leur argent à l'achat et à l'amélioration de terres et au soutien de leurs familles avant que le sol ait pu leur rapporter quelque chose de passable, et qu'ils sont assujettis à de lourdes taxes; quand je les vois sans communications et par conséquent sans marché pour y vendre le surplus de leurs produits, je sens qu'il ne serait pas juste de leur demander de plus grands sacrifices qu'ils n'en ont fait jusqu'ici en faveur de l'éducation. Bien que situés au centre de la vallée de Saugeen, renommée par sa fertilité et sa salubrité et par d'autres avantages, néanmoins, pour les raisons ci-dessus énoncées, plusieurs personnes industrieuses se trouvent dans de mauvaises circonstances. J'aurais été heureux de pouvoir annoncer l'ouverture d'un plus grand nombre d'écoles en 1856; mais j'ai donné dans mon dernier rapport les raisons qui me faisaient croire que cela ne pourrait s'opérer que lentement. Cependant, l'augmentation aurait plus que doublé si on eût pu se procurer des instituteurs capables. J'ai à faire rapport en outre que ces townships sont maintenant divisés en arrondissements, et que tandis que quelques écoles seront prêtes à être ouvertes aussitôt qu'on pourra se procurer de bons instituteurs, d'autres ne tarderont pas à en faire autant. Presque dans chaque arrondissement il s'est fait des progrès. Les syndics font leurs devoirs, à l'exception de quelques-uns qui feraient bien mieux de résigner. Je suis heureux de voir qu'il n'y a qu'une seule de nos écoles qui n'ait pas beaucoup prospéré. Dans toutes les autres les maîtres ont mes sympathies. Plusieurs d'entre eux sont très habiles à enseigner et tous ont à cœur de bien faire. En même temps que nous en avons quelques-uns qui sont exemplaires pour leur moralité, nous en avons d'autres qui sont beaucoup plus instruits que nous avons coutume d'en avoir. L'ordre règne dans tous les arrondissements. Je dirai en passant un mot de l'école séparée catholique de Carrick. L'Allemand seul y est enseigné ou parlé. J'ai insisté sur la nécessité d'y enseigner l'anglais, et mes suggestions ont été bien accueillies. J'ai rarement vu des enfants faire autant de progrès qu'on en fait dans cette école, dirigée qu'elle est par un maître qui a enseigné pendant vingt-cinq ans en Allemagne. Cependant, je regrette presque son existence ici, vu que les habitants de l'arrondissement sont tous allemands et catholiques, et que leur séparation est une charge pour eux-mêmes et qu'elle fait tort aux arrondissements d'écoles communes. Je l'ai cependant visitée plus fréquemment que ne l'exige la loi, et ai fait pour elle tout ce que j'ai pu, et continuerai à agir de la même manière aussi longtemps qu'elle demeurera séparée, pour me conformer aux dispositions de l'acte relatif à ces sortes d'écoles. Le système des écoles gratuites est généralement approuvé ici. Il n'est peut-être pas hors de propos de remarquer ici que les enfants ont une santé robuste; il est rare d'en voir avec une apparence malade. A cette question que j'ai quelquefois posée au maître: Est-il mort quelqu'un de vos élèves? Je ne me rappelle pas avoir jamais eu une réponse affirmative. Je dois aux élèves de dire que dans la plupart des écoles leur bonne conduite m'a toujours été signalée, et que j'en ai été très flatté.

XXXVII. COMTÉ DE MIDDLESEX.

120. *Le Rév. Richard Saul, Adelaide* : “ Je crois qu’on s’intéresse plus que jamais aux écoles communes dans cette localité. On a montré auparavant beaucoup d’apathie à ce sujet, mais aujourd’hui le peuple, je l’espère, comprend mieux les choses. Six écoles sur dix sont gratuites, et je puis dire que c’est le désir général qu’elles le soient. Parmi celles qui ne sont pas gratuites une seule exige le maximum de la contribution prescrite par la loi, et dans les autres la contribution est bien au-dessous du maximum ; je crois donc qu’il serait bien mieux et plus satisfaisant pour tout le monde si la loi exigeait que toutes les écoles fussent gratuites. Il y aurait moins de troubles dans les assemblées au sujet des écoles. Après tout, on a besoin de s’améliorer et on recherche trop les instituteurs à bon marché dans cette localité, lorsque presque toujours il vaudrait bien mieux payer un bon maître deux fois plus cher. J’avais espéré beaucoup de bien des bibliothèques, mais je vois qu’il n’y a que 91 personnes qui y ont été chercher des livres, et supposant que le nombre de celles qui savent lire soit de 1503, il resterait 1412 personnes qui n’auraient pas fait usage des bibliothèques. Je vois aussi que les règlements ne sont pas généralement observés. Je crois que si les surintendants et d’autres personnes donnaient des lectures il en résulterait beaucoup de bien ; mais comment les surintendants pourraient-ils, avec le faible salaire qu’ils ont, assister aux bureaux de comté quatre fois l’année, visiter toutes les écoles deux fois, donner dix à douze lectures, vaquer à toutes les autres affaires du township, et payer encore leurs propres dépenses. Tant que ces officiers ne seront pas mieux rétribués, on ne doit pas s’attendre à ce que leurs devoirs soient bien remplis, quelque soit leur désir de le faire. En outre, le changement fréquent de surintendants ne servira pas à améliorer cet état de choses.”

121. *Archibald Campbell, écr., Carradoc, Delaware, etc.* : “ Je suis heureux de pouvoir faire rapport que plusieurs écoles dans ce township font des progrès, et aussi qu’elles augmentent en nombre. Cette année il a été bâti deux nouvelles maisons, une en charpente, dans l’arrondissement No. 11, construite au milieu de la forêt ; l’autre dans l’arrondissement No. 2, construite en brique. Dans ce dernier arrondissement il n’a jamais été tenu d’école commune, ce qui est dû principalement à l’opposition faite par ceux qui n’ont point d’enfants à envoyer à l’école. Heureusement pour la génération qui pousse, il se fait peu d’opposition aujourd’hui par rapport à la taxe à payer pour le soutien des écoles. Dans quelque écoles je ne remarque aucun progrès. J’en attribue la cause au changement trop fréquent de maîtres, et à l’incapacité de ceux-ci. Là où il y a des maîtres instruits, et qui ont demeuré quelques années dans l’arrondissement, les écoles font invariablement plus de progrès que dans les endroits où l’on change de maîtres plusieurs fois par année. Pour le prouver je citerai un cas. Dans l’arrondissement No. 12, Carradoc, où l’on a conservé le même maître pendant deux ans, les progrès faits par les enfants ont été tels, que plusieurs d’entre eux figurent d’une manière avantageuse dans le *Canadian Almanac* pour 1856 et 1857. Les bibliothèques des écoles communes dans les townships de Delaware et Williams paraissent être bien appréciées par un bon nombre d’habitants, tandis qu’elles sont

loin de l'être par d'autres. Qu'elles soient appréciées par la classe bien pensante, je n'en doute aucunement, et rien ne le prouve mieux que la résolution qui vient d'être passée à une assemblée des habitants de Delaware, par laquelle résolution on approprie la somme de £25 à l'achat de livres, ce qui portera à £50 la valeur des livres de la bibliothèque. Je regrette d'avoir à dire que le conseil municipal de Carradoc n'ait rien fait de semblable, malgré les deniers des réserves du clergé à sa disposition. J'ai, avec d'autres, prié et supplié le conseil pour en obtenir de l'argent pour établir une bibliothèque. Il lui a aussi été présenté des pétitions ; mais tout a été inutile, le conseil est demeuré inexorable, le président du conseil protestant fortement contre un vote d'argent pour un objet, suivant lui, qui aurait été mal apprécié. Ces fonds, au montant de près de £800, ont été distribués par portions égales aux arrondissements, petits ou grands ; les unions recevant ainsi la moitié moins que les autres arrondissements. Je pense que quelques-uns des arrondissements profiteront de l'occasion qui leur est offerte pour se procurer des bibliothèques sans toucher le moins du monde aux sources ordinaires de revenu. Mais je crains que d'autres n'emploient ces fonds à des objets d'une bien moindre importance que l'éducation. Etant sur le point de sortir de charge, je saisis cette occasion pour vous remercier sincèrement pour la prompte attention que vous m'avez invariablement montrée lorsque j'ai eu l'honneur de correspondre avec votre département."

122. *John Cameron, écr., Dorchester Nord* : "J'ai beaucoup de plaisir de vous informer que le système des écoles gratuites gagne de jour en jour du terrain, il y a un plus grand nombre de ces écoles cette année, dans Dorchester nord, que l'année dernière. Je suis convaincu que le temps n'est pas bien éloigné où chaque township dans le Haut-Canada sera en faveur de ce système. On doit admettre que l'éducation basée sur la morale et les principes religieux est la seule qui soit avantageuse à l'humanité : par son moyen les nations se sont distinguées, et les individus se sont rendus honorables. La paix et la prospérité du Canada, dépendent du progrès intellectuel, et cela ne peut s'accomplir sans l'éducation. Je regrette d'avoir à dire que quelques-unes de nos maisons d'école ne sont pas aussi commodes qu'elles devraient l'être, et qu'elles ne sont pas pourvues des choses nécessaires pour faciliter le progrès des enfants et permettre à l'instituteur de remplir ses devoirs plus utilement. Mais on espère que trois ou quatre maisons nouvelles vont être construites cette année, et qu'elles seront mieux pourvues que celles dont je viens de parler. Somme toute, je dois dire, si je puis bien en juger, que nos écoles ont fait des progrès.

123. *Le Rév. William Ames, Mosa* : "Je crois que tout considéré l'on s'intéresse ici plus que jamais à l'avancement intellectuel de notre jeunesse. Dans l'arrondissement No. 11, il a été construit une superbe maison d'école en brique de 36 x 36, ce qui, certainement, fait beaucoup d'honneur à la localité. Dans l'arrondissement No. 4, on se prépare à en construire une autre l'année prochaine. Dans d'autres pareillement les habitants pensent à en finir avec leurs vieilles maisons de bois rond, et à en construire d'autres plus conformes aux idées du temps. Les changements fréquents qu'on apporte dans les limites des arrondis-

sements, à cause de l'établissement de nouveaux villages, etc., font qu'il est difficile souvent de savoir ce que nous aurions de mieux à faire. Conséquemment, plusieurs écoles manquent des appareils nécessaires, et jusqu'ici il n'a pas été établi de bibliothèque dans le township. Cependant, le progrès semble être à l'ordre du jour, et bien qu'il s'opère lentement, cependant nous croyons que bien vite tout ira pour le mieux. Je suis heureux de voir qu'on fait usage de la bible dans tous les arrondissements."

124. *Charles Hardie, écr., Nissouri Ouest* : " Les habitants ont supporté leurs écoles avec plus d'harmonie entre eux l'année dernière que précédemment, comme vous pourrez le voir par l'augmentation dans les recettes et les dépenses, et par le plus grand nombre d'écoles en opération. La maison d'école No. 1, mentionnée dans mon dernier rapport come étant trop petite, est maintenant remplacée par une excellente maison en charpente. La maison No. 14 est complètement réparée. Il ne m'a été adressé aucune demande pour avoir des personnes incapables pour être instituteurs, attendu que les habitants connaissent par expérience que l'instruction à bon marché est la plus mauvaise. Mes craintes de rencontrer des difficultés cette année ont été heureusement dissipées, excepté par rapport à une seule école. Notre bibliothèque n'est pas dans un état aussi florissant que de coutume, vu que le conseil n'a pas fait transporter les livres d'un quartier dans l'autre (les ouvrages dans chacun ayant été lus et relus, les personnes qui lisent n'ayant eu que ceux-là à lire), de sorte que ce déplacement est absolument nécessaire, ou bien il faudra augmenter le nombre des livres, ce qui ne pourrait avoir lieu à présent, vu le cri général qui se fait aujourd'hui entendre contre toute augmentation de taxes pour quelque objet que ce soit, parce que les améliorations publiques dans le comté se sont faites sur une si grande échelle que d'autres demandes seraient mal vues dans le moment ; toutefois on ne doit pas perdre l'espérance d'avoir bientôt une belle bibliothèque. Nous avons aussi à vous remercier pour les peines que vous vous êtes données en faveur de notre bibliothèque, et des choses dont nous avons besoin. Je vous souhaite du succès dans la tâche difficile et honorable que vous avez entreprise, et j'espère qu'il ne sera donné à aucun éteignoir de rendre inutiles les nobles efforts que vous avez déployés dans la cause de l'éducation."

125. *Adam Murray, écr., Westminster* : " Si l'on compare mon rapport actuel avec celui de 1855, on verra que dans l'année qui vient de s'écouler les écoles n'ont pas été plus fréquentées qu'en 1855. Un tel état de choses me porterait à croire que les parents ne connaissent pas quelles sont leurs obligations par rapport à l'éducation de leurs enfants. L'indifférence des premiers pour l'avancement intellectuel des seconds est trop évidente pour qu'on ne s'en aperçoive pas, et quand on réfléchit que c'est dans un pays qui montre la plus grande libéralité pour l'éducation commune et où l'indigent peut comme le riche participer à cette libéralité il y a certes de quoi s'affliger. Il est bon de remarquer, cependant, que notre manque de progrès ne doit pas être entièrement attribué à l'indifférence des parents, mais en partie à l'impossibilité dans laquelle nous nous trouvons de pouvoir nous procurer de bons maîtres pour remplir les vacances qui sont survenues

à la fin du premier semestre de l'année. Je suis heureux de pouvoir appeler votre attention sur l'augmentation des salaires des maîtres, et je puis ajouter que les progrès des élèves sont dans la même proportion que l'augmentation de ces salaires. Quand je considère la lourde taxe qui a été imposée aux habitants pour payer des dettes encourues pour des améliorations publiques, je me persuade que le peuple chez qui l'on remarque un progrès comme celui dont je viens de parler n'est pas disposé à négliger l'instruction de ses enfants. Sous l'impulsion salutaire donnée par le présent système, partout l'opinion se prononce de plus en plus en faveur de l'éducation. Et ce sentiment prévaut tellement aujourd'hui, que l'on peut prédire hardiment que, dans un temps qui n'est pas bien éloigné, le Canada occupera la place élevée qui lui est désignée parmi les nations les plus puissantes et les plus prospères de la terre. Un autre symptôme de progrès qui se manifeste, est le désir croissant de la part du peuple de s'assurer les services des meilleurs maîtres. Par mon rapport vous verrez que le nombre des écoles gratuites n'a pas augmenté. Il est bon de remarquer que ce fait n'est pas un indice certain des sentiments du peuple par rapport au système; les informations que j'ai obtenues à cet égard me permettent de dire qu'en général le peuple est en faveur du système, mais qu'il s'est décidé pour la contribution mensuelle par le désir d'éviter toutes difficultés avec ceux qui ne sont pas en état de juger des avantages des écoles gratuites. Nous avons encore besoin de nous amender, c'est vrai, mais j'éprouve beaucoup de plaisir d'exprimer ma conviction que la cause de l'éducation fait décidément des progrès, et ici je prends la liberté de vous féliciter, monsieur, sur le succès du noble système d'éducation à l'établissement duquel vous avez si largement contribué. Je prends la liberté de vous exprimer de ma part et de celle de tous les autres intéressés, l'expression de notre sincère reconnaissance pour la courtoisie et la bonté avec lesquelles vous avez bien voulu accueillir nos communications, et pour la promptitude avec laquelle vous nous avez donné vos avis sur nos difficultés en matières d'école.

COMTE D'ELGIN.

126. *Archibald McLachlin, écr., Aldborough, Dunwich, etc.* : " Prenant pour la première fois cette année, connaissance de l'état des écoles communes des townships d'Aldborough, Dunwich et Southwold, je ne puis dire quel progrès elles ont fait sur les années dernières; mes remarques se borneront donc exclusivement à l'état qu'elles ont présenté depuis le peu de temps que je suis officiellement attaché à ces écoles. Arrondissements scolaires:—Les maux provenant de petits arrondissements, maisons incommodes et malsaines, mal distribuées à l'intérieur, et d'une apparence repoussante à l'extérieur; instituteurs de capacités inférieures engagés que pendant une partie de l'année; fortes taxes; disputes et querelles à chaque assemblée; la jeunesse, temps le plus propice pour l'acquisition des connaissances, et la formation d'un caractère propre à être utile et à prospérer dans les affaires, se passant sans être cultivée,—tels sont les faits qui se sont présentés à moi dès le commencement de l'année. En adressant des communications à ce sujet aux conseils municipaux, et en y attirant l'attention du peuple dans mes lectures publiques, je suis parvenu à obtenir un nouvel arrangement des limites de tous les arrondissements scolaires dans les townships d'Aldborough et Dunwich.

par lequel chaque arrondissement embrassait 5000 acres dans les anciens établis- sements, et une étendue encore plus grande des parties pauvres et peu habitées du pays. L'on peut voir le résultat de ce changement par la vigueur et l'em- pressement avec lesquels les habitants ont commencé les améliorations. Dans six des nouveaux arrondissements, des contrats sont déjà passés pour la construc- tion de maisons d'école supérieures, et d'autres suivront bientôt ce bon exemple. J'espère poursuivre ces changements dans le township de Southwold durant l'année 1857. Ce n'est que lorsque les contribuables voient que les limites sont définitivement fixées, et qu'ils sont assez forts pour maintenir une bonne école, que l'on peut espérer les voir aller de l'avant, paisiblement et harmonieusement, et les voir employer leur argent à la construction de bonnes maisons d'école, et à tout ce qui s'y rattache. En agrandissant ainsi les arrondissements, la distance à parcourir est parfois considérablement augmentée, mais je suis loin de consi- dérer cela comme un mal. Je crois que l'expérience de la plupart des institu- teurs démontre que les élèves qui ont le plus à marcher sont les plus ponctuels et les plus réguliers à l'école, et qu'ils apprennent plus vite. Les parents devraient aussi moins regarder à la distance et moins plaindre leurs enfants à cause de cela, s'ils savaient qu'une fois dans l'école ils seront confortables, et bien disposés à amé- liorer leur esprit.—choses que l'on peut rarement avoir excepté dans les grands ar- rondissements. Instituteurs et leurs écoles :—Les instituteurs jouissent uniformé- ment d'un caractère moral très élevé, à part trois exceptions ; ils sont ponctuels à l'ac- complissement de leurs devoirs, et ils demandent souvent des avis sur les matières de discipline et les modes d'enseignement. Tous enseignent d'après le système intellectuel, regardant les plus jeunes élèves comme des êtres non seulement doués de mémoire, pour apprendre et retenir des noms, mais encore doués de facultés perceptives pour acquérir des connaissances, d'un jugement pour comparer et raisonner, de passions à restreindre, d'affections à bien diriger, et d'une conscience à fortifier et à élever. Dans le gouvernement des écoles, la réserve magistrale et l'austérité du temps passé font rapidement place à la bonté et à l'affection des maîtres, et en instruisant ils cherchent plutôt à intéresser et à diriger qu'à imposer et pousser, et au moyen d'illustrations convenables et de fréquentes questions, à faire comprendre parfaitement le sujet d'étude, plutôt qu'à insister sur un récit précis, technique, et mot à mot. Tout en observant que ces principes étaient reconnus dans toutes les écoles que j'ai visitées dans le Riding ouest, je dois dire qu'il existe une grande différence entre l'habileté avec laquelle ils sont mis en pratique dans les différentes écoles, et par conséquent la même différence se fait remarquer dans les résultats. En analysant les écoles en opération durant l'année dernière, relativement à la nature de l'enseignement, et tenant comme le meil- leur instituteur celui qui cherche par des exercices vigoureux et actifs, à élever et développer les facultés intellectuelles, je puis dire que deux sont très bonnes, 10 bonnes, 14 moyennes, et le reste inférieures. En mai 1854, j'adressai une circulaire aux instituteurs du comté, qui eut pour résultat la formation de "l'As- sociation des instituteurs du comté d'Elgin." Depuis son organisation elle a tenu ses assemblées à St. Thomas trois et quatre fois par an. Les instituteurs et syn- dics de toutes les parties du pays assistaient à ces assemblées. Le but de l'asso-

ciation est d'élever les instituteurs, par des efforts communs, au rang qu'ils doivent occuper dans la société, de travailler à leur avancement littéraire, d'acquérir des sciences, et de les perfectionner dans l'art d'instruire. Les moyens employés dans ce but sont, 1o. La réunion de l'association, à laquelle il est fait des lectures, et où sont expliqués les meilleurs modes d'enseignement des différentes branches d'instruction dans les écoles communes, avec illustrations au moyen des appareils les plus parfaits. 2. Une bibliothèque de plus de 200 volumes d'ouvrages choisis sur toutes les branches mentionnées dans le programme d'examen pour les "instituteurs de première classe,"—ce qui en fait véritablement une bibliothèque de l'instituteur. 3. Un musée contenant des modèles de l'ameublement d'une école, et des échantillons de diagrammes et d'appareils. Ces derniers servent au double but d'illustrer les modes d'enseignement, etc., pendant que l'association est en séance, faisant ainsi connaître leurs avantages aux instituteurs présents. et leur en démontrant l'importance comme moyen d'inculquer l'instruction aux enfants d'une manière agréable et intéressante; et ils offrent aux instituteurs et aux syndics une excellente occasion de faire un choix raisonné pour leurs écoles. Comme le principal but de cette partie du mécanisme de l'association est la prompte introduction des cartes géographiques, diagrammes et appareils en vente au dépôt d'éducation, ce sont des échantillons de ces articles qui composent principalement la collection. Leur nombre en est encore restreint, mais on se propose de l'augmenter à mesure que les moyens le permettront. J'ai été témoin oculaire des procédés de l'association depuis sa formation. Les exercices ont toujours été bien choisis et presque toujours bien exécutés. Chaque réunion ajoute au nombre des membres et à l'heureuse influence qu'elle exerce sur les écoles communes du comté. Je crois qu'il est à regretter qu'un effort aussi noble et aussi bien soutenu de la part des instituteurs ne puisse pas être secondé en vertu des réglemens actuels du conseil de l'instruction publique, et que l'association, dans ses achats au bureau d'éducation, ne puisse pas être mise sur le même pied que les corporations et les municipalités. Le bureau de l'instruction publique du comté :—Le bureau du comté a rempli les devoirs dont il était chargé, en vertu de l'acte des écoles, avec une fidélité et une diligence des plus recommandables. Il exigeait des candidats des témoignages irrécusables d'habitudes de sobriété, de bon caractère moral, et une connaissance parfaite des branches d'instruction mentionnées dans le programme, avant de leur donner des certificats; et contrairement à l'attente générale, plus les examens étaient sévères, plus le nombre des candidats aux honneurs était grand. A la dernière assemblée du bureau, 48 candidats ont enregistré leurs noms pour l'examen—nombre suffisant pour la moitié des écoles du comté. Les maisons d'école :—L'état de la grande majorité de ces bâties, qui devraient être l'orgueil, l'ornement et la gloire de chaque localité, est une source de réflexions humiliantes pour tous ceux qui sont attachés à l'avancement des intérêts des écoles communes. De celles du Riding Ouest, on peut dire que 12 sont bonnes, étant en charpente, assez bien finies, avec des sièges et des pupitres faits et disposés pour la commodité des élèves; 6 sont à peine confortables; et les autres sont tout à fait inconvenables pour les fins pour lesquelles elles ont été construites. Les

fonds des réserves du clergé :—J'ai, dans mes lectures, attiré l'attention du peuple sur la convenance d'appliquer une partie des produits des réserves du clergé au soutien des écoles communes ; j'ai aussi attiré celle des conseils municipaux d'Aldborough et Dunwich sur le même sujet, dans des lettres adressées aux *reeves*. Le conseil d'Aldborough a donné sur ces fonds cinq louis à chaque corporation de syndics, pour l'achat de cartes et d'appareils pour leurs écoles ; et j'ai raison de croire que le reste sera employé de la même manière. Sur sa part, le conseil de Dunwich a mis cinquante louis de côté pour l'établissement de bibliothèques publiques, et dans des assemblées publiques tenues dans la plus grande partie des arrondissements du township, il a été adopté des résolutions recommandant fortement au conseil d'appliquer tous ces fonds à encourager l'érection de meilleures maisons d'écoles, et à d'autres fins d'éducation. J'ai été informé que l'emploi de ces fonds formait partie du programme aux élections municipales de janvier dernier, et que tous les candidats se sont engagés à employer toutes les sommes provenant au township de cette source, à l'établissement de bibliothèques publiques, et à l'encouragement de l'éducation des écoles communes. La magnifique somme de £1,400—montant reçu par le township de Southwold—a été affectée à la réduction des taxes de la municipalité. Bibliothèques publiques :—Dans toutes les bibliothèques publiques et d'arrondissement d'écoles établies par achats faits au dépôt d'éducation les livres sont couverts, étiquetés et numérotés, mais la partie des réglemens qui a rapport au prêt des livres n'est pas toujours mise en force. Je n'ai pu obtenir d'informations satisfaisantes sur l'étendue de la circulation des livres ; mais dans le voisinage immédiat des bibliothèques, ils sont en assez grande demande, les élèves les plus avancés des écoles communes formant la très grande partie des lecteurs. Lors de leurs examens ils montraient plus de connaissances acquises en dehors des leçons de leurs livres de classe, et ils déployaient en général une plus grande somme d'intelligence que les enfants moins favorablement situés relativement aux bibliothèques. Beaucoup de cette noble influence qu'exerce cette partie de notre système, non seulement sur notre jeune génération, mais sur la société en général échappe à l'observation du plus vigilant inspecteur d'école, et il n'est pas aisé d'en apprécier l'étendue. Le grand nombre de familles dont le foyer devient attrayant, dont les longues soirées d'hiver deviennent amusantes et instructives, dont les goûts sont élevés et épurés, dont le cercle de la pensée est élargi, et dont la connaissance de la littérature et des sciences est augmentée par la lecture des bons livres de nos bibliothèques, sont des choses sur lesquelles un surintendant ne peut que jeter un coup d'œil par hasard. Les générations qui nous suivront pourront seules en voir les résultats et estimer à leur juste valeur l'habileté, le patriotisme et la philanthropie de l'homme aux efforts incessants duquel l'on doit nos bibliothèques publiques reliées au système d'éducation, sous lequel plus de 3,000 écoles canadiennes sont ouvertes chaque année, pour prodiguer les bienfaits d'une bonne éducation élémentaire à plus de 227,000 enfants canadiens. Lectures sur l'éducation :—Je me suis occupé de faire des lectures, et les nombreux auditoires que j'ai rencontrés dans ces occasions ont été pour moi une preuve que le peuple désirait acquérir des informations qu'il pût mettre

à profit dans l'amélioration de ses écoles. Mon expérience sous ce rapport me porte à souscrire le plus cordialement possible à ce que vous disiez dans votre circulaire d'août 1850. "Aucun homme ne devrait aspirer à la position de surintendant local, ou la retenir pendant une semaine, s'il n'a pas le cœur et la capacité de faire des lectures publiques, dans un esprit et d'une manière digne à un haut degré, d'une cause dont dépend la civilisation et le bonheur de notre pays." Je serai très heureux si, d'après ces remarques, et avec le rapport statistique que je vous adresse, vous pouvez recueillir une preuve satisfaisante du progrès et des bons résultats de ce système, à l'établissement et à l'avancement duquel vous avez consacré tant de vos talents, de votre industrie, de votre persévérance et de votre zèle éclairé, et je serai toujours fier d'être votre très humble coopérateur dans une entreprise aussi grande et aussi glorieuse."

127. *Le Révd. Edmund Sheppard, Beyham, Dorchester, etc.* : "Malgré qu'il existe quelques imperfections dans les rapports que je vous transmets maintenant, je les crois cependant plus complets que ceux de l'année dernière. Dans plusieurs arrondissements les syndics comprennent mieux leurs devoirs et les remplissent plus promptement et plus exactement; pourtant il est à regretter que plusieurs sont insoucieux ou incapables. Mes rapports montreront que la profession de l'enseignement devient plus lucrative, et est certainement plus respectable et plus honorable. Beaucoup de ceux qui y sont déjà engagés travaillent activement à leur propre avancement; et d'autres se préparent à l'accomplissement des devoirs de cette occupation pleine de responsabilité. Vous remarquerez aussi, par les sommes dépensées à cette fin, que le public porte plus d'intérêt à la construction de bonnes maisons d'écoles, et à les munir de cartes et d'appareils convenables. J'ai honte d'attirer votre attention sur les sommes employées à l'établissement de bibliothèques; nous avons certainement besoin d'y porter un plus grand intérêt. Nous avons quelques livres, mais en quantité insuffisante pour donner à la jeunesse des moyens de lecture. J'éprouve du plaisir en constatant une augmentation du nombre des écoles dans lesquelles sont lus la bible ou le testament. Dans mes visites j'en ai recommandé l'usage car, malgré que je ne croie pas désirable de se servir des écritures pour enseigner à lire, il me semble de la plus haute importance d'enseigner aux enfants comment ils doivent les étudier et les comprendre. Vous verrez par les rapports qu'il a été fait un plus grand nombre de lectures publiques cette année que les années précédentes. Les auditoires et l'attention portée à ces lectures ont été très encourageants; dans quelques localités on a porté jusqu'à l'enthousiasme le désir d'entendre ces lectures; les parents et les enfants se rendaient à cette fin dans les arrondissements voisins aussi bien que dans les leurs. Je crois qu'il en est résulté beaucoup de bien; les sujets principalement traités furent l'éducation, l'esprit, le bon sens, la mémoire, les connaissances, le progrès, l'homme, la formation du caractère, la société, la lumière, la chaleur, l'air, et l'eau. Vous avez déjà appris par le *Reeve* du township que la portion du fonds des réserves du clergé revenant à Malahide a été consacrée au noble but de l'éducation."

40. COMTÉ DE KENT.

128. *David Mills, Ecr., Camden, Chatham, etc.*, : “ Il y a sous tout rapport des preuves évidentes de progrès en ce qui concerne l'éducation. Durant l'année dernière, les écoles ont été ouvertes plus longtemps, et un plus grand nombre d'élèves les ont fréquentées, que durant toute autre année précédente. Non seulement a-t-on sagement pourvu aux besoins de la jeunesse de cette partie du pays par la fondation d'écoles nationales, mais leur fondation a éveillé un intérêt au progrès de l'éducation qui, si nous considérons le peu de temps que le système actuel est en fonctionnement, est vraiment étonnant. Chaque année le peuple y porte une attention de plus en plus grande, et il devra bientôt en recevoir cette considération que mérite un sujet d'une importance aussi grande pour la grandeur intellectuelle et morale d'un peuple libre. Si nous comparons le sentiment public et les moyens d'éducation qui existaient il y a quelques années avec ceux d'aujourd'hui, on verra facilement les progrès faits par le peuple sous ce rapport. Pendant un temps il y avait une grande répugnance pour le paiement de la taxe des écoles, et sa prétendue injustice était fortement condamnée; aujourd'hui, de telles opinions sont très rarement exprimées. Chaque tentative infructueuse de mettre nos écoles sur un bon pied—qu'elle eût pour cause l'incapacité des instituteurs, l'indifférence des parents ou le manque de moyens,—était attribuée à quelque défec-tuosité de la loi, et l'on croyait que si l'acte était ce qu'il devait être, les écoles ne pourraient qu'être parfaites. Pourtant, l'on faisait si peu attention à ses dispositions que souvent ceux dont les devoirs exigeaient qu'ils les connussent au moins un peu, ne savaient même pas quelles étaient leurs obligations. L'on construisait des maisons d'écoles de la pire espèce, sans égard au soin de la santé, à la culture du goût, ou à l'amélioration des facultés sociales et intellectuelles des enfants. Les quelques pupitres dont elles étaient garnies étaient inclinés de toutes les manières possibles; les sièges étaient sans dossiers, de toutes les grandeurs que permettaient les dimensions de la salle, et de toutes sortes de hauteur. Les plafonds étaient parfois tellement bas qu'il fallait faire les ouvertures transversalement, afin qu'il y pénétrât un jour suffisant,—et l'on ne doit pas s'étonner si beaucoup de parents, se rappelant les souffrances qu'ils avaient endurées, permettent à leurs enfants de ne pas fréquenter les écoles. L'on croyait que si la salle était suffisamment grande pour contenir tous les enfants qui fréquentaient l'école, elle était assez spacieuse. Dans ces écoles les instituteurs avaient le plus de travail et le moins de succès; les enfants étaient abrutis par l'air impur qu'ils respiraient, et ils ne souffraient pas peu corporellement, à cause des sièges mal construits sur lesquels ils étaient obligés de s'asseoir. Les habitudes d'ordre étaient détruites, le bon goût vicié et en quelques heures les extrêmes de la chaleur et du froid se faisaient sentir. Quiconque se devouait alors à l'enseignement, quelques limitées que fussent ses capacités littéraires ou professionnelles—était regardé comme capable d'enseigner tout ce que les enfants devaient apprendre; en conséquence les sujets enseignés étaient peu nombreux et l'étaient mal. Les écoles, où le génie devait éclore au soleil de la science, étaient mal adaptées à cette fin. Tels furent, à une certaine époque, les moyens employés pour faire l'éducation d'un peuple qui marche rapidement aujourd'hui vers sa

grandeur nationale. Bien peu se contenteraient, à présent, de moyens comme ceux-là, et il y en a encore moins qui seraient prêts à dire qu'ils étaient à la hauteur du but en vue. Les habitants du Haut-Canada vous doivent beaucoup pour le zèle que vous avez déployé dans la grande cause de l'éducation, pour vos efforts persévérants à perfectionner le système, pour les facilités offertes et les encouragements donnés pour pourvoir les écoles de cartes et d'appareils, et le peuple de bibliothèques publiques; et aussi pour la manière prompte et habile, avec laquelle ont été remplis les onéreux devoirs du bureau d'éducation,—et tout ami de son pays, tout canadien patriotique doit être fier du succès qui a couronné ces efforts, et des rapides progrès qu'à fait la nation sous le rapport de l'éducation. Le principe de gratuité qui a d'abord rencontré une si forte opposition de la part des contribuables, obtient rapidement l'assentiment public. Le nombre des écoles gratuites dans le comté a été, durant l'année dernière, plus grand qu'à aucune autre époque, et il est encore plus grand cette année. L'un des bons effets qui est résulté d'en laisser l'adoption à la population de chaque arrondissement a été que les différences d'opinion ont conduit à l'étudier, et le peuple en est venu à mieux connaître les principes sur lesquels le système est basé, que s'il eût été obligatoire dès le commencement; et maintenant que la science en a démontré l'efficacité, et que l'étude a prouvé que le système gratuit est le seul qui convienne au caractère national de nos écoles, il devait être établi par la loi. Si on le faisait, ni la parcimonie de l'égoïste, ni les préjugés de l'ignorant, ni les perfides attaques des ennemis de la liberté, ne pourraient mettre sa stabilité en danger ou entraver son utilité. Je crois qu'il ne faudrait pas s'arrêter là; il me semble que si le gouvernement a quelque chose à voir dans les affaires d'éducation, s'il a le droit d'imposer une taxe directe ou indirecte (et ce droit ne lui est presque plus contesté aujourd'hui), il doit aussi avoir le droit d'empêcher que ces moyens ne soient rendus inutiles pour l'éducation du peuple. En adoptant un système d'éducation nationale, nous déclarons que ce n'est pas un devoir individuel ou de famille, mais un devoir d'état, et le gouvernement a incontestablement le même droit d'exiger que les enfants fréquentent les écoles, lorsqu'ils n'y sont pas envoyés par leurs parents ou leurs gardiens, que celui d'exiger le paiement de la taxe des écoles lorsque cela est nécessaire, et les droits des parents ne seraient aucunement violés. Personne ne peut réclamer la distinction peu enviable de tenir des enfants dans l'ignorance, pour les priver des bienfaits de l'instruction donnée par l'état. Tout homme vivant dans une société civilisée jouit de certains avantages comme être social, et la société a le droit d'exiger de lui qu'il puisse rendre l'équivalent de ces avantages. Donc, (au moyen de son agent, le gouvernement,) elle pourvoit à son éducation, non seulement pour le bénéfice de l'individu, mais pour celui du pays dont il est le citoyen. Le père ne peut demander ce qui est mal en soi-même, préjudiciable à son enfant, et opposé aux intérêts du pays. Rendre obligatoire la fréquentation des écoles n'affecterait aucunement ceux qui sont disposés à y envoyer leurs enfants, et cela ne ferait qu'empêcher ceux qui ne le seraient pas de faire tort à leurs enfants et à l'état. Le droit du parent de diriger chaque action de ses enfants n'est pas un droit naturel, et ne devrait pas par conséquent, être légalisé dans cette affaire.

Nous ne reconnaissons pas au premier le droit d'obliger son enfant à voler, et par là de nuire à l'état; alors pourquoi lui reconnaître le droit de le tenir dans l'ignorance? Les droits de l'état sont autant des droits naturels que ceux des parents et ayant la même origine ils ne peuvent être contradictoires. Personne ne peut, non plus, prétendre être exempt de faire ce qui est juste, et dans ce pays il est universellement admis, je crois, que l'ignorance est un mal. Je crois aussi qu'il devrait y avoir une gradation d'études plus systématique, arrangée dans l'ordre du développement intellectuel. A présent l'on fait de l'utilité pratique des connaissances inculquées le but principal de l'éducation, au lieu de chercher le développement des diverses facultés de l'esprit. En visitant les écoles de ce comté, j'ai remarqué une disposition générale de tout rejeter sur l'instituteur. Les parents semblent croire qu'en envoyant leurs enfants à l'école, et en ne les visitant jamais eux mêmes ils font tout ce qu'ils ont à faire. Les instituteurs et les élèves ont besoin de plus de sympathie qu'ils n'en reçoivent. Je ne sais rien qui encourage autant les premiers que les visites fréquentes des parents et autres, surtout aux examens trimestriels. Rien ne peut suppléer à leur zélée coopération et à leurs fréquentes visites. Le défaut de ces visites est très décourageant pour l'instituteur bien qualifié, et voyant qu'il ne peut placer son école sur le pied d'efficacité qu'il désirerait lui voir, il abandonne la profession et s'engage dans une autre où ses services seront mieux reconnus. Cependant, même sous ce rapport, il y a amélioration, il y a plus de visites qu'auparavant et lorsque les parents viendront à comprendre les avantages qu'ils pourront se procurer de cette manière, je n'ai aucun doute qu'ils visiteront les écoles plus souvent et plus volontiers, puisqu'ils auront déjà fourni les moyens de les maintenir. Tandis que les qualifications littéraires de la plupart des instituteurs sont tolérables, leurs capacités professionnelles sont, en somme, inférieures. Cependant il y a beaucoup d'exceptions honorables. L'enseignement est encore trop un exercice de mémoire indépendant du jugement et l'habitude de séparer la pensée de la lecture prévaut jusqu'à un certain point. Il serait peut-être bon de rechercher si cela ne doit pas être en partie attribué aux livres. Les écoles du comté peuvent être classées comme suit: 10 bonnes; 15 olérables; 30 moyennes; 20 mauvaises. Les mauvaises le sont autant à cause de la nouveauté des arrondissements et de l'incapacité des habitants à tenir leurs écoles ouvertes pendant longtemps, qu'à cause des qualifications inférieures des instituteurs. Des nouvelles maisons d'écoles, 11 sont bonnes; en somme elles sont meilleures que toutes celles qui ont été construites auparavant; et les améliorations dans la nature des pupitres, etc., qui, eussent-elles été proposées il y a quelques années, auraient exposé celui qui les auraient suggérées à la critique la plus sévère, sont maintenant adoptées volontiers. On verra par l'état suivant que les dépenses pour les écoles ont été plus fortes l'année dernière qu'en 1855:

	1855.	1856.
Pour salaires des instituteurs	£3926 18 2	£4146 12 2
Pour maisons d'écoles.....	885 1 6	2071 11 7
Autres dépenses.....	255 1 5	463 12 2
Dépenses totales.....	£5067 1 1	£6682 16 3

Un plus grand nombre d'enfants a fréquenté les écoles, et elles ont été ouvertes plus longtemps que l'année précédente, comme le montrera l'état suivant. Nombre d'élèves :

1855.		1856.	
Age d'école.....	3843	Age d'école.....	4109
Autres âges.....	306	Autres âges.....	427

Le nombre total pour 1855 a été de 4149 ; pour 1846 il a été de 4536, ce qui fait une augmentation de 387. La moyenne de 1856, pour toute l'année, a été de 1445 ; pour le temps que les écoles ont été ouvertes, 1927. Il y a dans le comté 1123 enfants en âge d'école, qui ne fréquentaient pas les écoles en 1836, ce qui fait 425 de moins qu'en 1855, et sur ces 1123 je suis porté à croire que la plus grande partie se compose d'enfants au-dessous de sept ans, et d'enfants de couleur qui, à cause de l'opposition aux écoles mixtes, n'y sont pas envoyés. Somme toute, l'avenir de l'éducation est encourageant, et tout s'améliore rapidement."

41. COMTE DE LAMBTON.

129. *Le Rév. Alfred Clute, Bosanquet* : "J'ai remarqué avec regret que les écoles ne sont pas bien munies de cartes, appareils, etc., et j'ai fait sentir aux syndics la nécessité de les pourvoir de toutes les facilités possibles pour l'amélioration de la jeunesse, et pour aider l'instituteur dans l'accomplissement efficace de ses devoirs ; quelques uns m'ont promis de s'en occuper immédiatement et ont déjà, je crois, envoyé leurs ordres au département de l'éducation. J'ai remarqué un désir croissant d'avoir une meilleure classe d'instituteurs. Nous en avons maintenant deux de l'école normale et leur supériorité commence à se manifester. On le voit facilement par les salaires élevés qu'ils reçoivent. Il est consolant de voir les résultats du système gratuit ; vous verrez que tous les enfants de Bosanquet reçoivent une bonne éducation dans nos écoles, tandis que si nous avions l'ancien système, beaucoup de parents et de gardiens ne seraient pas en état de donner l'éducation à leurs enfants. Je souhaite de tout mon cœur le succès des écoles gratuites, et je prie Dieu de paralyser la main qui chercherait à les détruire. Améliorons plutôt le principe, et rendons-le absolu, afin que nous puissions cultiver et ennoblir notre jeune génération."

130. *Wellington Buchan, écr., Enniskillen* : "J'éprouve beaucoup de plaisir à dire que les écoles vont bien. Durant mes visites en différents temps, j'ai remarqué une amélioration générale continue. Les habitants semblent consentir volontiers à faire instruire les enfants quoique parfois ils négligent de leur procurer des livres, du papier, etc., ce qui est un embarras et crée de la confusion. La bibliothèque appartenant à l'arrondissement No. 2 a, me dit-on, une heureuse influence dans le voisinage où les livres circulent."

131. *Le Rév. Alexander Williams, Moore* : "A l'égard des écoles de ce township, je ferai remarquer qu'elles ne sont pas dans une condition aussi florissante que nos progrès sous d'autres rapports porteraient à l'espérer. J'attribue cela en partie à l'indifférence des parents, et en partie aux capacités inférieures des instituteurs, qui sont en conséquence incapables de remplir leurs devoirs de

manière à satisfaire ceux qui les emploient. Il est à espérer, cependant, qu'avant longtemps ces maux disparaîtront, car les parents peuvent être portés, par les lectures du surintendant local, à prendre un plus grand intérêt au progrès intellectuel des élèves; et secondement il a été résolu, à la dernière assemblée du bureau du comté, de n'accorder de certificats qu'à ceux qui pourront subir un examen complet sur les sujets requis, par là les syndics ne seront plus trompés dans l'emploi des instituteurs, comme cela a eu lieu, je regrette de le dire, dans plusieurs cas. Les maisons d'école sont généralement petites et loin d'être confortables. L'arrondissement No. 2 a commencé l'amélioration sous ce rapport, et j'espère que ce bon exemple sera bientôt suivi par les autres. Durant l'année dernière plusieurs changements ont été faits dans les limites des arrondissements, et il en a été formé six nouveaux, en sorte que le township est maintenant divisé en quatorze arrondissements."

132. *Christopher Blunden, écr. Plympton*: "J'éprouve beaucoup de plaisir de pouvoir vous présenter cette année un rapport assez favorable sur l'état des écoles et de la population de ce township. Pour montrer que la cause de l'éducation avance rapidement, je vous dirai qu'en 1853, lors de ma nomination comme surintendant local, il n'y avait que 7 écoles en opération, en 1855 il y en avait 9 et en 1856, 12, et une école privée. La moyenne du temps que ces écoles ont été ouvertes durant l'année a été de neuf mois, durant lesquels le nombre moyen des enfants qui les fréquentent a été de plus de 350, malgré que près de 200 enfants de l'âge requis ne les aient pas fréquentées. Cela est dû, suivant les syndics, à l'indifférence des parents et à l'éloignement des écoles; mais je crois que la cause provient plutôt de motifs pécuniaires et de parcimonie. D'abord les services que rendent les enfants à la maison engagent beaucoup de parents à les empêcher d'aller à l'école; ensuite je crois que si le système d'écoles gratuites était plus généralement adopté, cela aurait l'effet de diminuer le nombre de ceux qui n'y vont pas, car lorsque les habitants verraient qu'ils ont autant à payer en gardant leurs enfants qu'en ne les gardant pas, ils seraient plus portés à les envoyer à l'école. Je ne sais rien qui puisse contribuer aussi efficacement aux progrès de l'éducation que l'adoption générale du système gratuit, et cela ne pourra être fait qu'en le rendant obligatoire pour tous les habitants. Je regrette de dire qu'il ne fait aucun progrès dans ce township. Je ne puis m'expliquer l'apathie des habitants à l'égard des bibliothèques. Ils ne paraissent pas apprécier l'usage des livres autant qu'on s'y attendait; leur but principal semble être de posséder des instituteurs capables et bien qualifiés, car sur les 12 arrondissements dont j'ai parlé il n'y en avait que cinq de troisième classe, et il n'y en aurait pas eu autant si les syndics eussent eu le choix. Les syndics semblent en général désirer que leurs écoles soient ouvertes toute l'année, si c'est possible. Les ayant visitées régulièrement, j'ai examiné avec soin les capacités et les progrès de chaque élève, et je dois dire qu'il y a eu une amélioration évidente durant les douze derniers mois.

ous verrez par mes statistiques que la plupart des écoles s'ouvrent et se ferment par une prière, et que la parole de Dieu est lue chaque jour."

133. *Le Rév. David Walker, Sarnia*: "Il a été prélevé une plus forte somme en 1856, dans ce township, pour les fins de l'éducation, que durant aucune année

précédente. Le taux prélevé sur les propriétés n'a pas été aussi considérable, mais un des arrondissements qui avait tenu une école gratuite l'année précédente, a eu recours aux honoraires en 1856, et par ce moyen il a été prélevé environ £60. Il semblerait que, tandis que dans les arrondissements des campagnes le système d'écoles gratuites augmente en popularité et en efficacité, les tendances des habitants de notre ville sont de retourner au misérable système de contributions. Il a été payé aux instituteurs, cette année, environ £40 de plus, qu'auparavant, tandis que le nombre des élèves, comme vous le verrez par les rapports, a considérablement augmenté. On pourra remarquer le fait que bien peu d'élèves sont portés sur les rapports comme étant engagés dans des études avancées, mais cela est dû en grande partie à ce que l'école commune de la ville de Sarnia (qui a un nombre d'élèves aussi grand que toutes les écoles du township réunies) a été jointe à l'école de grammaire, et de cette manière tous ceux qui sont engagés dans les études avancées sont transférés à celle-ci, et il en est fait rapport dans un aperçu différent. Il n'a pas été construit de nouvelle maison d'école durant l'année, mais le bureau des syndics unis a l'intention de commencer bientôt la construction de bâtisses considérables et commodes, et en même temps il prend des dispositions très libérales pour se procurer un personnel d'instituteurs bien qualifiés pour les occuper."

134. *Absalom Dingman, écr., Sombra* : " Nous avons de graves difficultés à combattre dans l'administration des écoles de ce township : en premier lieu, il est nouveau, et la plus grande partie n'en est pas établie. La conséquence en est que les parties incultes étant sujettes au défrichement, les arrondissements ont à subir des changements, ce qui produit toujours quelque mécontentement à ceux qui jusqu'alors avaient été favorisés du voisinage des écoles, cependant, nous ne faisons que partager ces difficultés avec d'autres, et elles disparaîtront graduellement. L'année dernière il a été fait une division plus équitable des arrondissements, et il y en a cinq ou six qui ont les moyens de tenir continuellement ouvertes des écoles de première classe. Il y a une autre circonstance qui tend à retarder nos progrès. Dans quelques arrondissements on a employé toutes les influences possibles pour faire élire comme syndics des personnes reconnues comme étant tout à fait opposées aux écoles (et dont on peut à peine dire qu'elles soient des " personnes compétentes à remplir l'emploi de syndics,") et je regrette de dire que trop souvent ces personnes ont été choisies. Il en résulte que dans ces malheureuses localités les écoles ne sont ouvertes que le temps exigé par la loi, et même alors, pour les avoir à bon marché, elles ne sont que d'une qualité inférieure. Une autre difficulté à combattre est le manque d'instituteurs qualifiés. Beaucoup d'écoles n'ont pas été tenues ouvertes aussi longtemps qu'elles l'eussent été sans cela, et plusieurs de ceux qui sont employés comme instituteurs sont peu propres à cet emploi. Si nous pouvions avoir un ou deux instituteurs de l'école normale dans ce township, pour tenir une espèce d'école modèle pour servir d'exemple aux autres, cela pourrait stimuler quelques-uns de ces instituteurs *ipse dixit* au sentiment de leur devoir. Mais malgré tous ces découragements nos écoles progressent constamment. Sur les treize arrondissements, onze ont tenu

leurs écoles ouvertes environ huit mois et demi durant l'année, ce qui est un progrès sur les années précédentes, et j'espère que l'époque n'est pas éloignée où le rapport annuel de Sombra ne vous sera pas transmis avec les colonnes intitulées : " Algèbre," " Géométrie," " Mesurage," etc., laissées en blanc. Les syndics et les habitants prennent en somme un plus grand intérêt dans les affaires d'écoles, et l'on fait maintenant des efforts pour se procurer de meilleurs instituteurs, et pour avoir des maisons et des appareils mieux adaptés à l'exécution de leurs devoirs. Vous verrez par le rapport qu'il a été construit une nouvelle maison d'école durant l'année, et je crois, d'après l'intérêt manifesté par diverses corporations de syndics, que j'aurai à faire rapport de la construction de trois ou quatre pour 1857, comme preuve du progrès de notre partie du pays. Cela est encourageant. Je suis heureux de vous dire que le système gratuit prévaut ici et donne une satisfaction générale. Il est à regretter qu'il existe une telle apathie chez nos corporations municipales, qu'elles ne prennent aucune mesure pour procurer des bibliothèques publiques au township."

XLII. COMTE D'ESSEX.

135. *Joseph R. Berthelot, écr., Anderdon* : " Vous remarquerez que plusieurs questions importantes sont proposées et qu'il y est répondu par les mots " non" et " aucun" dans mon rapport,—ce qui montre évidemment un manque de juste appréciation de l'importance de l'éducation ; il y a sans doute des circonstances atténuantes à cet état de choses, la pauvreté en beaucoup de cas, et des conflits entre les arrondissements, provenant de la différence des sectes et auxquels il est souvent difficile de remédier. J'ai cherché à concilier ces différends, mais je regrette de dire que j'ai échoué en grande partie ; si ce sentiment d'animosité n'était manifesté que par une secte seulement, il serait très condamnable, mais presque toutes, je puis le dire, cherchent à obtenir des privilèges pour leurs enfants, et cela fait qu'il est très difficile de maintenir de bonnes écoles et de s'en tenir strictement à la lettre de la loi qui les régit. Une des raisons que l'on donne souvent pour ne pas envoyer les enfants à l'école, est la distance. Dans beaucoup de cas cette raison est juste, et c'est une difficulté qu'il n'est pas aisé de surmonter à présent, quoiqu'une observation personnelle m'a convaincu qu'il est très avantageux pour les enfants, moralement et physiquement, de marcher deux ou trois milles pour se rendre à l'école. J'ai souvent exprimé cette opinion lors de mes visites, mais cela n'a produit aucun résultat. Cependant je n'ai aucun doute que l'exemple donné par quelques parents en envoyant leurs enfants à deux ou trois milles, aura son influence, et que cette objection disparaîtra graduellement.

136. *James King, écr., Gosfield* : " Je ne puis dire qu'il y ait un changement considérable dans les écoles qui sont sous ma surveillance, soit en bien ou en mal. Elles progressent ainsi que je l'ai rapporté. Notre bibliothèque publique, quoique trop exigüe pour répondre à mes intentions, exerce une influence puissante et salutaire sur toute notre population. Jeunes et vieux, hommes et femmes, blancs et noirs, tous en partagent les bienfaits, et les fruits en sont bien perceptibles. J'espère que nos autorités municipales croiront de leur devoir de l'agrandir."

137. *Jonathan Wigfield, écr., Mersea* : “ Sur cinq écoles qui ont été en opération durant l’année, trois ont été conduites sur le principe gratuit, et les deux autres l’ont été en partie—la contribution mensuelle n’était que nominale. Mais malgré cela, le nombre des élèves a été beaucoup moindre qu’il n’aurait dû l’être. Il paraît qu’aussitôt que les enfants peuvent être de quelque utilité chez leurs parents, ceux-ci ne peuvent ou ne veulent se dispenser de leurs services. Il faut peut-être attribuer cela, non pas à une répugnance des parents pour l’éducation de leurs enfants, mais à la rareté des travailleurs et au prix élevé de la main-d’œuvre dans cette partie de la province. L’année actuelle, si l’on peut en juger par les apparences, promet un plus grand succès qu’aucune année précédente dans les affaires d’écoles.”

138. *Alexander Craig, écr., Tilbury Ouest* : “ Ecoles gratuites :—J’ai la satisfaction de faire rapport au département que les écoles ont toutes été gratuites l’année dernière, et qu’elles le seront aussi en 1857. Nous n’avons aucun trouble, parce que l’adoption de ce principe fait en grande partie disparaître les discordes. Les maisons d’école de ce township sont toutes bâties de troncs d’arbres, et ne sont pas dans le meilleur état de réparation ; elles ont grand besoin de bons meubles. Le No. 3 est sur le point de construire une maison en charpente, et les maisons de tronc d’arbres sont en baisse. Temps :—L’arrondissement No. 4, autrefois le plus mal conduit, a surpassé tous les autres l’année dernière ; il a tenu son école ouverte durant les douze mois, et chacun des autres les ont tenues ouvertes dix mois. Le nombre des élèves augmente, mais pas autant qu’on l’espérait,—les habitants ayant à lutter contre plusieurs difficultés ; un peu plus de la moitié des enfants peuvent fréquenter les écoles tout le temps qu’elles sont ouvertes. Cartes :—Les Nos. 1 et 4 se sont pourvus de cartes ; les Nos. 2 et 3 se proposent de le faire. Bibliothèque :—Les autorités n’ont encore pris aucune disposition pour l’achat de livres ; un certain nombre d’habitants apprécient la valeur d’une bibliothèque, et à en juger d’après les apparences actuelles, elle sera une bibliothèque d’arrondissement. Syndics :—Je crois qu’ils agissent au meilleur de leurs connaissances et de leurs capacités relativement aux écoles et aux maisons d’école. Les habitants commencent à mieux comprendre la valeur de l’instruction pour leurs enfants ; votre généreuse appropriation à même l’octroi en faveur des arrondissements nouveaux et pauvres, a eu pour effet de stimuler les habitants. Depuis cette époque jusqu’à ce jour, la cause de l’éducation a constamment progressé. J’ai soumis aux conseillers municipaux votre lettre du 31 décembre 1855, et je suis chargé par eux et par les habitants en général de vous offrir leurs plus sincères remerciements pour le secours que vous avez donné aux différents arrondissements de ce township.”

LES CITES.

139. *T. A. Ambridge, écr., Hamilton* : “ J’ai le plaisir de vous faire rapport que le progrès de nos écoles durant l’année écoulée a été satisfaisant. Les progrès faits par les élèves dans les différentes branches d’éducation ont été sensibles, et offrent une nouvelle preuve (s’il en était besoin) de l’excellence du système

suivi. Les examens des écoles du centre et des quartiers avant les fêtes de Noël, ont attiré un nombre considérable de citoyens ; et ceux du soir, faits par le principal des deux plus anciennes divisions d'élèves de l'école centrale, dans la Salle de l'Institut des Artisans, ont réuni le plus nombreux auditoire qui se soit jamais assemblé sous le même toit à Hamilton. L'examen était conduit par le principal, et les réponses correctes et rapides des élèves ont obtenu de fréquentes marques d'approbation de la part de ceux qui étaient présents. A la clôture un assistant exprima les sentiments de l'auditoire et les siens dans un chaleureux éloge des écoles communes et de M. Sangster qui les avait si habilement dirigées. Je mentionne ce fait pour montrer que le système est en faveur parmi le peuple, et qu'il empêchera toute intervention qui tendrait à le détruire. Les règlements dans les écoles sont strictement mis en force et observés, ce qui contribue beaucoup à leur heureux fonctionnement. La bibliothèque, j'ai toute raison de le croire, exerce une très heureuse influence sur tous ceux qui profitent des avantages qu'elle offre. Les livres sont bien choisis, et circulent beaucoup parmi les parents des enfants qui fréquentent les écoles, et l'on ne peut douter que la lecture de quelque ouvrage amusant et instructif, venant de la bibliothèque, fait le bonheur et l'attrait de beaucoup de foyers domestiques. Vers la fin de l'année, il y a eu une diminution dans le nombre des élèves, à cause de l'absence de beaucoup d'enfants appartenant à des parents Catholiques Romains, et lors de la réouverture après les fêtes de Noël, on a remarqué que presque tous les enfants de cette croyance étaient absents, en conséquence du privilège qui leur était accordé d'avoir des écoles séparées après le 1er janvier. Nous devons tous regretter qu'un aussi grand nombre d'enfants aient été soustraits aux influences libérales et conciliantes qui les entouraient, et quiconque examine la chose sous le bon point de vue doit convenir avec moi que ce changement, en autant que les enfants y sont concernés, est infiniment pour le pire. Je crois, cependant, qu'à part le regret que l'on doit éprouver en voyant tant d'enfants privés d'une éducation libérale, les citoyens en général sont bien aises que les enfants catholiques romains aient quitté les écoles."

140. *Alexander Workman, écr., Ottawa* : "Durant l'année les écoles communes ont subi un changement, une partie de nos instituteurs s'étant attachés au bureau catholique romain séparé. En conséquence de ce mouvement, le bureau des syndics des écoles communes a éprouvé quelques difficultés à se procurer des personnes compétentes pour les remplacer, et aussi à trouver des maisons d'écoles. Je suis heureux de dire que ces obstacles ont été surmontés. Nos écoles communes n'ont jamais été dans un état plus prospère. Six des instituteurs, porteurs de certificats de première classe, ont fait leur cours à l'école normale de Toronto ; les autres sont porteurs de certificats de même classe obtenus au conseil d'instruction publique du comté : ils ont tous satisfait les parents et gardiens des enfants placés sous leurs soins. Nos écoles ont été pourvues d'un certain nombre de globes, de cartes géographiques et de diagrammes, et il en a été ordonné un nouvel envoi au département d'éducation à Toronto. Cela mettra nos instituteurs à même d'enseigner à nos enfants d'une manière inconnue jusqu'ici dans nos

écoles communes. Je ne dois pas oublier de mentionner que nos syndics ont décidé de faire construire deux grandes maisons d'école, l'une dans la haute, et l'autre dans la basse-ville. Il a été convoqué une assemblée des contribuables pour soumettre à leur approbation les sites choisis. A cette assemblée il fut résolu de demander à Son Excellence le gouverneur-général, par pétition, de concéder aux syndics des écoles de grammaire et communes, un terrain vacant situé dans le centre de la ville, pour y construire une maison d'école centrale, afin que les écoles de grammaire et les écoles communes puissent se trouver réunies. L'on s'attend à une réponse favorable. Le bureau uni pourrait alors accomplir un grand objet, l'éducation de la jeunesse de la cité, et les campagnes voisines pourraient aussi profiter de cet avantage."

LES VILLES.

141. *Le Rév. J. Travers Lewis, L. L. D., Brockville* : "J'ai peu de chose à dire, excepté que l'école Victoria étant gratuite, et n'étant ouverte que depuis un an, elle est maintenant plutôt une expérience du système qu'une preuve de son succès. La grande difficulté semble être que les enfants pour l'avantage spécial desquels ces écoles ont été établies ne profitent pas de ce bienfait. Après mûre réflexion, j'en suis venu à la conclusion que le système gratuit est injuste, inefficace et peu sage, à moins que les enfants ne soient obligés de par la loi de fréquenter les écoles. Je sais toute la difficulté qu'il y aurait à opérer ce changement, et en conséquence je ne mentionne mon expérience de l'école de Brockville que comme corroborant une opinion acquise d'un examen rationnel de la théorie du système gratuit.

142. *George Gillespie, écr., M. D., Picton* : "J'éprouve beaucoup de plaisir à vous informer qu'il y a un accroissement de libéralité de la part de toutes les classes de cette municipalité envers l'encouragement de l'éducation. Les bureaux unis des écoles de grammaire et des écoles communes ont commencé la construction d'une bâtisse capable de recevoir 350 élèves et qu'ils espèrent terminer vers le mois d'octobre prochain. A Picton les écoles sont presque toutes gratuites, car ceux qui paient sont seulement ceux qui préfèrent le faire. Nous ne faisons rapport d'aucun élève indigent, car nous n'en avons pas. Il n'est rien demandé à ceux que le bureau suppose ne pas pouvoir payer ; s'ils offrent de l'argent, il est accepté. De cette manière beaucoup de mères ont pu faire instruire leurs enfants, lorsque les pères y portent peu d'attention, souvent pas assez pour leur en fournir les moyens, préférant dépenser leur argent à l'auberge."

143. *John Gordon, écr., Port Hope* : "Relativement à l'état de l'éducation en cette ville, je dirai que l'union des bureaux des écoles de grammaire et des écoles communes effectuée l'année dernière, promet bien pour notre avancement futur. Nous sommes parvenus à louer une bâtisse capable de contenir 350 élèves, et nous l'avons installée dans le dernier style d'architecture d'école ; nous l'avons aussi munie de cartes, globes, tableaux, appareils chimiques et physiques, etc. A part cette école centrale, il y a trois écoles primaires en opération, une

dans chaque quartier ; celles-ci sont aussi munies de cartes, tableaux, etc., et nous espérons les voir bientôt prospérer dans leur mission véritable, qui est de fournir des élèves à l'école centrale. Les écoles primaires sont sous la charge du Principal de l'école centrale, et sont toutes sur un égal pied quant à l'éducation qui est donnée dans chacune. Quoique l'école centrale ne soit en opération que puis quelques mois, elle est à présent bien remplie, et les syndics sont en recherche d'un site pour construire une bâtisse de plus grandes dimensions. Ils seront obligés de le faire bientôt, non seulement à cause du manque d'appartements suffisants, mais aussi parce que la bâtisse actuelle est mal située, d'un accès difficile, et impropre sous d'autres rapports pour une maison d'école permanente. Les syndics se sont assurés les services d'un bon personnel d'instituteurs et les habitants de la ville sont en général très satisfaits de l'union des bureaux, des écoles de grammaire et des écoles communes. La bibliothèque que nous avons achetée il y a quelques mois fonctionne parfaitement ; nous avons un bibliothécaire capable, et les règlements sont strictement observés. Un bon nombre de livres ont été prêtés pour le peu de temps qu'elle a été ouverte, et je suis certain que jeunes et vieux en ont acquis une grande somme de connaissances générales ; mais les élèves de l'école centrale surtout ont beaucoup lu. Si le goût de la lecture était plus généralement répandu, et si les bibliothèques des écoles communes étaient plus généralement établies, il y aurait moins de tentation à chercher la récréation et l'excitation dans les auberges, réceptacles du vice, qui détruisent souvent toutes les bonnes leçons reçues à l'école."

144. *Le Rév. Robert F. Burns, Ste. Catherines* : " Nous avons trois écoles en opération. Les deux premières ont été ouvertes toute l'année, et continuent à bien fonctionner. La troisième n'a été ouverte que neuf mois. Elle était surtout destinée à la population de couleur, qui s'élève à 500 ; mais quoiqu'elle fût desservie par un instituteur très capable, elle n'a pas, pour beaucoup de raisons, reçu un encouragement suffisant, et il fallut l'abandonner. Quelques enfants de couleur fréquentent les autres écoles, mais il n'y en a pas autant que nous le désirons. Regrettant profondément les difficultés qu'ils ont eu à combattre, nous désirons beaucoup leur offrir toute facilité possible d'amélioration morale et intellectuelle, certains que nous sommes que s'ils recevaient justice, et que s'il leur était donné une bonne éducation, ils ne seraient nullement inférieurs aux blancs, leurs voisins, placés dans les mêmes circonstances. Nous espérons que sous le principe de gratuité, qui a été introduit parmi nous cette année, ils profiteront en grand nombre des avantages placés à leur disposition. L'adoption de ce nouveau système est la preuve de progrès la plus évidente que nous ayons à offrir ; les avantages d'ouvrir nos écoles à tous gratuitement étaient tellement supérieurs au misérable système de contribution, que notre bureau a cordialement concouru dans le changement, et nous sommes certains qu'il n'aura pas à le regretter. Nous connaissons parfaitement les abus auxquels est sujet le système gratuit, tels que (de la part des parents) de n'estimer que faiblement ce qui ne coûte rien, et l'irrégularité qui en résulte dans la fréquentation des écoles par les enfants ; mais nous sommes convaincus que si l'on exerce une surveillance vigilante, on peut éviter

ces abus. La diminution des élèves durant la seconde moitié de l'année n'est pas du tout attribuable à cette cause, mais bien à ce que les enfants catholiques romains ont été retirés. Un bureau séparé a été formé dernièrement ; une école est déjà bien établie et elle est bien fréquentée ; et l'on espère qu'une autre sera ouverte bientôt. Nos écoles communes ont moins souffert sous ce rapport que l'on aurait pu s'y attendre, et les écoles privées ont souffert davantage. Le principe de gratuité nous procurera plus d'avantages que nous n'en avons perdus. Sous le rapport des maisons d'écoles nous sommes bien favorisés ; elles ont été construites il y a environ quatre ans, et ce sont des bâtisses solides et convenables. Nous avons peu de cartes, globes, appareils, etc., et il n'a pas encore été établi de bibliothèque. Mais nous espérons qu'il sera bientôt pourvu à ces besoins. Les syndics semblent être disposés à faire tout en leur pouvoir pour faciliter l'éducation. Avec de bons instituteurs, un système bien régulier, et par la grâce de Dieu, nous avons devant nous une carrière de prospérité. Et j'espère que l'année prochaine lorsque j'aurai été plus longtemps en office, je pourrai vous donner de plus amples détails."

145. *Le Rév. John Gerrie, Whitby* : " En vous transmettant le rapport annuel des écoles, il est peu de chose qui exige des observations spéciales. Nous sommes certains que l'examen du rapport vous satisfera et jusqu'à un certain point recevra votre approbation. Si nous considérons le nombre de personnes récemment établies dans notre jeune ville, et les différences qui existent nécessairement dans l'éducation morale, les goûts, les connaissances, et les principes éclairés, nous croyons que Whitby peut supporter la comparaison avec presque toute autre ville de son étendue et de son âge dans la province. Durant l'année dernière il a été dépensé une forte somme d'argent, et à part un agrandissement important fait à la maison d'école de Port Whitby, il a été fait de grandes augmentations d'appareils, cartes, illustrations, etc., dans toutes les salles, qui sont vastes, bien aérées, convenables et construites en vue de la santé et du confort des maîtres et des élèves. Nous avons eu quelque changement d'instituteurs durant l'année dernière, mais nous en avons maintenant, croyons-nous, un excellent personnel—trois hommes et une femme—trois porteurs de certificats de première classe, et lorsque nous comptons dans la ville trois écoles privées, dans deux desquelles les plus hautes branches sont enseignées, et l'école de grammaire pour le comté, nous pouvons dire qu'il n'y a qu'une bien petite partie de la population qui ne jouit pas plus ou moins des bienfaits de l'éducation. Il peut paraître étrange que nous n'ayons pas encore établi de bibliothèque, mais il a été employé de fortes sommes d'argent pour d'autres fins, et nous espérons qu'avant peu nous jouirons de cet avantage qui nous manque. Nous pouvons aussi mentionner qu'ayant cinq écoles du dimanche dans lesquelles se trouvent des livres, et une bibliothèque attachée à l'Institut des Artisans, ceux qui désirent lire peuvent le faire assez facilement. Nous n'avons encore eu aucun trouble ou aucune agitation à propos des écoles séparées, et je souhaite que nous demeurions dans cet état pendant bien longtemps. C'est un sujet de satisfaction pour moi et pour les syndics, et pour vous aussi, j'en suis sûr, que la Bible soit plus ou moins lue dans toutes les écoles. Je vous prie de recevoir mes remerciements et ceux des syn-

dies, pour le *Journal d'Education*, dont beaucoup d'articles sont excellents et de nature à exercer une heureuse influence sur la société. Je puis mentionner, en terminant, que le goût des connaissances et de l'éducation, et des lectures utiles, semble augmenter parmi notre population, et je crois que nos écoles du dimanche et leurs bibliothèques produisent un effet très salulaire sur notre jeune génération. Puisse Dieu nous conserver longtemps votre précieuse et utile vie, et vous accorder toute la sagesse et la grâce nécessaires pour bien remplir votre travail difficile et important."

146. *W. H. Oliver, écr., Paris* : " Il est très consolant pour moi d'avoir à vous dire que la cause de l'éducation a progressé durant l'année dernière. Il y a eu une amélioration sensible dans l'esprit de notre population en général. L'intérêt s'accroît, l'on manifeste une plus grande disposition à s'occuper de l'état de nos écoles, et à insister sur le développement complet du système, et vous remarquerez que malgré qu'il ait été établi une école séparée par les Catholiques Romains durant l'année 1856, cela n'a pas sensiblement nui à notre école commune, quoique tous les enfants catholiques romains en aient été retirés. Tout le monde admet que nos maisons d'écoles sont insuffisantes pour répondre à nos besoins, et cette conviction que j'ai toujours cherché à faire partager aux contribuables produira, en temps opportun, une amélioration dans cette partie de nos moyens d'éducation. Je fais des efforts pour opérer l'union des écoles de grammaire et des écoles communes. Si j'atteins mon but, il sera établi un lycée, ou école unie, dans une bâtisse assez grande pour contenir tous les élèves qui sont dans le troisième livre et au-delà. Nos maisons actuelles seraient alors suffisantes pour contenir les élèves de première classe, et l'efficacité de toutes nos écoles augmenterait. Cet arrangement aurait l'avantage d'être économique, et il porterait beaucoup à voir d'un œil plus favorable notre système d'instruction publique. Vous verrez par le rapport que nos écoles sont gratuites. Naturellement l'école de grammaire exige de forts honoraires des parents des élèves afin de la soutenir. Cela a produit beaucoup de mécontentement, qui, quelque déraisonnable qu'il soit sans doute en grande partie, nous a cependant aliéné quelques hommes que nous voudrions voir travailler avec nous dans la cause de l'éducation gratuite et universelle. Nous devrions, je crois, atteindre ce but en effectuant une union des écoles de grammaire et des écoles communes. Notre rapport de l'année prochaine indiquera une amélioration marquée dans la moyenne du nombre des élèves, si j'en juge d'après les trois derniers mois, et si je mets en ligne de compte nos moyens de maintenir et augmenter l'intérêt des parents dans la culture morale et intellectuelle des enfants. J'ai pris beaucoup de trouble pour m'assurer des causes de l'irrégularité à fréquenter les écoles, qui paraît si générale dans nos rapports, et qui est si longuement commentée, et mes recherches ont considérablement diminué l'indignation que j'éprouvais ordinairement de la prétendue "indifférence des parents," à laquelle on l'attribuait généralement. Les nécessités inévitables de la condition sociale de notre population expliquent en grande partie cette irrégularité. Peu de personnes savent quels sacrifices beaucoup de mères sont obligées de s'imposer pour envoyer leur fille aînée à l'école pendant six mois de l'année. Il est bien aisé, et c'est peut-être un soulagement à nos sentiments, de

se récrier contre le parent pauvre parce qu'il n'envoie pas son enfant à l'école pendant les six autres mois ; mais ceux qui trouvent à redire feraient, je crois, rarement aussi bien que ceux dont ils se plaignent. En même temps, je dois le dire, il y a parfois des cas de coupable négligence, et les syndics et surintendants devraient s'appliquer à faire disparaître ce mal partout où il existe. Nous nous proposons d'avoir immédiatement de nouvelles cartes. Notre bibliothèque n'est pas très florissante ; les écoles du dimanche et l'Institut des Artisans fournissent des livres à notre population. Je regrette de dire que les fonds reçus des réserves du clergé ont été employés aux rues et aux trottoirs. C'est notre faute, mais nous tâcherons de nous assurer du prochain versement pour les fins d'éducation. L'école Catholique Romaine séparée est dans une misérable condition ; l'instituteur est incapable, les enfants n'ont pas de livres, l'école n'a pas de cartes, et les syndics sont sans argent."

MUNICIPALITES DES VILLES.

147. *Le Rév. James Cooper, Woodstock* : " Nous avons fait des déboursés assez considérables, moins en réparations proprement dites, que pour terminer la clôture et le terrain de la récréation de l'une de nos écoles. Je crois que nos écoles continuent à occuper une bonne position et exercent une salutaire influence sur le public. Cependant on commence généralement à être d'opinion, dans la ville, qu'il nous faudrait une école centrale, au lieu d'en avoir une à chaque extrémité de la ville. Nos efforts sont trop dispersés, et les deux écoles ont trop Pair d'être rivales. Si l'on pouvait vendre avantageusement les bâtisses actuelles, je n'ai aucun doute que l'intérêt pour l'éducation augmenterait par la réunion des deux, ce qui, je l'espère, se fera avant longtemps."

LES VILLAGES.

148. *Le Rév. Archibald Lampman, St. Mary's* : " Nos écoles sont dans une condition florissante, et sont mieux conduites qu'elles ne l'ont été jusqu'ici. La seule difficulté que nous éprouvions encore est le manque de local. L'on se proposait de construire des bâtisses l'été dernier, mais des circonstances imprévues nous ont obligé d'en ajourner l'exécution à une autre saison. Cependant, l'année ne s'écoulera pas sans que cet important projet soit mis à exécution. L'édifice projeté sera en pierre, et il ne coûtera pas moins de £1500. Nos instituteurs actuels sont d'une classe supérieure et adaptés au nombre et à l'intelligence de la population d'école de ce village. Un jeu complet de cartes, et appareils a été obtenu l'année dernière. Le principe de gratuité est presque unanimement approuvé. Je crois que les habitants de cette partie du pays en viennent rapidement à la conviction qu'une bonne éducation anglaise est le droit naturel de chaque enfant de la société, que ses parents veulent ou puissent ou non la payer, et que lui enlever cet avantage, c'est lui faire un tort irréparable. Le préjugé de l'intérêt individuel s'efface, et le peuple comprend graduellement les grands avantages qu'un état peut retirer de l'éducation générale de ses enfants, et il commence aussi à comprendre cette vérité, que la société qui la néglige à présent, condamne ses enfants dans l'avenir, à une lutte inégale, non

pas entre l'ignorant et l'ignorant, mais entre l'ignorant et l'homme instruit. En conséquence, les syndics, et en général tous ceux qui sont chargés des intérêts de la génération qui croît sentent qu'ils sont tenus, en justice pour la jeunesse de leurs arrondissements, de voir à ce que l'esprit de l'acte des écoles communes soit équitablement et fidèlement mis à exécution."

149. *John Hyde, écr., Stratford* : "Le nombre des élèves est de beaucoup plus considérable que l'année dernière ; et ce résultat est dû en partie à ce que les écoles sont gratuites, en partie aux facilités offertes et en partie à la capacité et à la popularité de l'instituteur principal et de ses assistants. Je puis dire aussi que les parents prennent un plus grand intérêt dans les écoles qu'ils ne l'ont fait jusqu'ici. Les examens trimestriels sont bien fréquentés, et l'on exprime une grande satisfaction de la prospérité de notre système."

150. *S. Macdonald, écr., M. A., Windsor* : "Notre organisation municipale comme village était à peine terminée qu'il a été pris des mesures pour effectuer l'achat de sites convenables pour les écoles, et pour pourvoir à la construction de maisons confortables et commodes. La somme de £1100 a été affectée à cette fin et d'autres argents ont été employés à clôturer les lots et à meubler les écoles. Les écoles, qui sont conduites sur le principe gratuit, sont, je suis heureux de le dire, remplies d'autant d'écoliers qu'elles en peuvent construire, et de fait elles attirent tous les enfants de l'endroit. Le salaire accordé à chacun des instituteurs est de £112 par année. Le bureau des syndics se propose d'acheter un autre lot et d'y construire une maison d'école pour la population de couleur. Jusqu'ici le système de séparer les écoles a bien fonctionné, et la plus grande harmonie existe entre toutes les classes."

Appendice B.

RAPPORTS GENERAUX SUR L'ETAT DES ECOLES DE GRAMMAIRE DU HAUT-CANADA,
POUR L'ANNEE 1856.

No. 1. *Rapport sur les écoles de grammaire de la partie ouest du Haut-Canada,*
par THOMAS JAFFRAY ROBERTSON, écr., M. A, Inspecteur.

TORONTO, mars 1857.

MONSIEUR,—En sus du rapport spécial sur chaque école de grammaire dans cette partie du Haut-Canada, située à l'ouest du comté d'Ontario, que j'ai déjà eu l'honneur de vous soumettre, comme le résultat de mon inspection des écoles de grammaire durant l'année 1856, je vais maintenant faire quelques remarques sur leur condition générale, en indiquant leurs déficiences et faisant les suggestions qu'exige leur état actuel.

Comme l'état général des maisons, des meubles et autres matières a déjà été décrit dans le rapport pour l'année 1855, et qu'il est plus minutieusement détaillé dans mes rapports spéciaux mentionnés plus haut, je ne dirai pour le moment que peu de chose sur ce sujet.

Sur les 37 maisons d'école situées dans les comtés de l'ouest, en y comprenant 8 que je n'ai pas visitées parce que les écoles ne fonctionnaient pas, je suis d'avis qu'il y en a 6 plus ou moins inhabitables, soit qu'elles soient vieilles et délabrées, soit (comme cela est le cas pour l'une d'elles) qu'elles consistent en une salle située dans une mauvaise localité. Elles sont cependant toutes occupées, à l'exception d'une seule, et une ou deux d'entre elles pourraient être suffisantes dans d'autres localités, mais elles ne conviennent pas du tout aux florissantes villes dans lesquelles elles sont situées. Une autre a été remplacée par une nouvelle bâtisse construite depuis ma visite, et l'on fait des efforts, en quelques autres endroits pour suivre cet exemple. Les autres maisons d'école sont assez bonnes, et beaucoup d'entre elles indiquent une grande libéralité de la part des habitants de leur voisinage.

Les meubles sont trop souvent considérablement endommagés; cela indique un manque de discipline convenable dans les écoles, et nécessairement cela rend impossible à un instituteur bien instruit de porter toute son attention à l'éducation esthétique. La difficulté sous ce rapport s'augmente considérablement de diverses autres circonstances qui se rattachent matériellement à ce sujet, comme la malpropreté des murs et des planchers, souvent causée par le mau

vais état et l'âge de la maison, quoique plus souvent par la négligence, et le manque de cour, de clôtures et de dépendances convenables. Ces défauts rendraient inutiles les efforts des plus anciens instituteurs relativement à quelques-uns des points les plus importants, comme la propreté, l'ordre, etc. Il faut rendre l'aspect de l'école attrayant pour l'élève; et il faut que son ameublement soit plus confortable, si c'est possible, que celui de la maison paternelle. L'on ne peut s'occuper d'éducation esthétique dans une maison mal construite, incommode et sale, avec des pupitres bûchés de coups de canif et couverts d'encre, des planchers tachés d'expectorations, et des murs couverts d'écritures de toutes sortes. Encore moins peut-on inculquer des habitudes de propreté et d'ordre lorsqu'il n'y a pas de cours d'école convenablement garnies de dépendances. L'on est maintenant si généralement familiarisé, dans beaucoup de cas, avec ces défauts, qu'on ne les remarque même pas, ou lorsqu'on s'en aperçoit, elles sont regardées comme l'accompagnement inévitable des maisons d'école, que l'on fait concourir à créer des habitudes de malpropreté et de négligence, au lieu de devenir entre les mains d'instituteurs éclairés, un moyen important pour aider à former le caractère des enfants.

Pendant que je suis sur ce sujet, je ne puis m'empêcher de faire remarquer combien il serait désirable de remédier non seulement aux défauts que je viens de signaler, mais encore d'adopter des mesures pour orner d'arbres, arbustes et même de fleurs les terrains des écoles. Qu'on les mette sous les soins des élèves, et ils seront bien cultivés, tout en offrant une agréable variété sur les terrains de jeux, et ils auront une heureuse influence sur le caractère. La négligence de la condition matérielle de l'école, l'imparfaite organisation, la mauvaise discipline, etc., proviennent de l'erreur très commune où l'on est d'avoir l'instruction au lieu de l'éducation en vue; pourvu qu'on donne aux enfants les connaissances requises, on fait peu de cas de la méthode adoptée et des différents accessoires qui entourent l'élève, accessoires qui influent tous directement sur la formation de son caractère, et qui par conséquent sont d'importants agents de son éducation.

Le sujet qui exige ensuite une attention spéciale est l'irrégularité d'organisation. Cela est surtout évident en matière de classification impropre, en conséquence de quoi les dispositions du programme ne sont pas suivies avec assez d'exactitude, les différentes branches d'instructions ne sont pas enseignées aux époques voulues ou sont enseignées d'après des systèmes tout-à-fait différents, quelquefois sans aucun système du tout, ou parfois sont complètement omises. Dans les endroits où ces défauts existent, ils ont souvent été causés par la condition antérieure des écoles, et en aucune manière par le mauvais vouloir des instituteurs à se conformer aux réglemens qui leur ont été donnés pour les guider. Les élèves qui suivaient antérieurement un cours d'études particulier sans aucun système reconnu, et souvent guidés en cela par leurs propres idées, ne peuvent être amenés tout à coup à se soumettre à des règles strictes, quelque justes et nécessaires qu'elles soient. Pour remédier à ce défaut il faudra de l'habileté, des soins, et surtout du *temps*; et malgré tout il y aura toujours beau-

coup d'individus qui fréquenteront ces écoles dans le but de se rendre propres à suivre une carrière particulière, et qui par conséquent laisseront de côté tout arrangement général qui ne leur facilitera l'atteinte de leur but particulier.

La grammaire anglaise (y compris la composition, l'orthographe, etc.,) la géographie, l'histoire, les sciences naturelles et la lecture sont souvent irrégulièrement enseignées ou presque absolument négligées. L'on se sert souvent d'ouvrages sur l'histoire et sur les sciences naturelles pour la pratique de la lecture anglaise, et dans ces cas, ces leçons de lectures forment la seule instruction que l'on donne sur ces sciences. Je suis fâché de dire que la lecture anglaise est particulièrement généralement négligée. Je ne connais aucune partie de l'instruction de la jeunesse qui soit aussi défectueusement enseignée que la lecture. Un débit rapide, une prononciation négligée et incorrecte, une négligence complète de l'intelligence et de l'expression, sont des défauts si communs qu'ils sont presque universels. Les principes sur lesquels est basée la bonne lecture sont simples et peu nombreux, et peuvent être facilement inculqués à une classe d'enfants,—après quoi le reste est seulement une affaire de temps, jusqu'à ce que l'on ait acquis avec le temps, une bonne "oreille pour la lecture," comme une bonne oreille musicale. Je sens qu'il est nécessaire d'appuyer particulièrement sur ce défaut ; la bonne lecture est une aide puissante pour devenir orateur. La géographie (surtout politique) est trop souvent enseignée au moyen de livres de texte au lieu de grandes cartes, d'où il résulte que l'on néglige une partie très essentielle, c'est-à-dire de donner une connaissance exacte des différents pays ou des divisions de quelque pays particulier. Il est rare de trouver une classe qui possède la moindre connaissance de géographie du Canada, et trop souvent son histoire est pareillement négligée. Je répète que ces défauts, là où ils existent (et il y a d'honorables exceptions), ne doivent pas être attribués à la négligence des instituteurs ; ils ont grandi comme partie d'un système généralement adopté jusqu'ici, et que l'on regardait comme suffisant pour le but auquel il devait atteindre.

Les principaux défauts que l'on remarque dans l'instruction classique, sont un manque de perfection dans les rudiments, et une manière précipitée de procéder ensuite, qui est cause de l'omission de plusieurs détails essentiels ; ainsi une classe qui lit Homère n'est pas du tout familière avec la terminaison des verbes, et souvent ceux qui sont rendus dans Virgile et Horace connaissent bien peu leur Syntaxe. Nécessairement il y a plusieurs écoles auxquelles ces remarques ne s'appliquent pas du tout, et il est consolant de voir que les classes commencées dernièrement sont généralement mieux réglementées que celles qui sont commencées longtemps avant. Les instituteurs en général manifestent un louable désir d'amélioration dans leurs écoles et semblent bien disposés à concourir cordialement dans toute mesure adoptée dans le but d'accroître leur efficacité. Quelques-uns d'entre eux sont déjà supérieurs, et ils produisent des résultats correspondants, tandis que les efforts de beaucoup d'autres, également judicieux, sont contrecarrés par le manque d'appareils convenables, etc. Aujourd'hui il y a un grand manque d'uniformité d'action ; il est donné trop de latitude dans la manière de parcourir les différentes branches, et la conséquence est que parmi les

classes de différentes écoles rendues au même point, dans l'étude de l'histoire, par exemple, quelques-unes liront l'aperçu de l'histoire générale dans le cinquième livre de leçons, d'autres l'histoire de France, d'autres celle d'Angleterre, etc. L'on ne peut remédier à ce défaut qu'en suivant strictement un code d'instruction uniforme, et surtout par l'exposition de quelque modèle convenable, d'une nature assez générale pour être adapté aux besoins de tous, et assez bon pour mériter d'être imité.

Je doute beaucoup que l'établissement d'écoles de grammaire dans quelques petits villages où elles existent maintenant puisse être considéré comme un avantage. Dans ces cas il arrive très rarement qu'il y ait un nombre suffisant d'élèves classiques pour former une école de grammaire, et les autres branches d'instruction seraient conduites au moins avec autant de succès (et peut-être plus) dans une bonne école commune avec un bon maître.

Vous ayant exposé, en termes généraux, les circonstances qui méritent une attention particulière sur la condition des écoles de grammaire, et vous ayant déjà fait un rapport détaillé et séparé sur l'état de chaque école, je prends respectueusement la liberté de soumettre le tout à la considération du conseil de l'instruction publique.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre très-obéissant serviteur,

THOS. J. ROBERTSON,

Inspecteur des Ecoles de Grammaire.

Au Révérend

EGERTON RYERSON, D. D.,

Surintendant en chef de l'Education,

Toronto.

No. 2. Rapport sur les écoles de grammaire de la partie est du Haut-Canada, par le Rév. WILLIAM ORMISTON, M. A., Inspecteur.

TORONTO, mars 1857.

Monsieur,—En sus du rapport plus minutieux et plus détaillé que j'ai déjà fait sur l'état de chacune des écoles de grammaire de la partie est du Haut-Canada, pour l'année 1856, je sou mets respectueusement les observations générales suivantes, qui sont moins étendues parce que les remarques que j'ai faites dans mon dernier rapport sur les écoles de l'ouest, s'appliquent également à celles de l'est.

Il est agréable, cependant, de pouvoir dire que durant l'année il y a eu un progrès réel et très encourageant qui a contribué à élever le caractère, à donner plus d'importance et à augmenter l'utilité des écoles de grammaire. Dans plusieurs localités il a été construit ou l'on est en voie de construire des édifices très commodes et très élégants pour l'usage des écoles ; il y a une grande amélioration dans la nature de l'ameublement, et l'on a de beaucoup augmenté la quantité d'appa-

reils, et par là on a considérablement accru les facilités d'enseignement, surtout pour la géographie, l'histoire et les sciences naturelles. Les syndics font de sérieux efforts pour se procurer les services d'instituteurs actifs, capables et bien qualifiés, et pour rendre les écoles attrayantes et populaires, et pour les faire réussir de toute manière. Je puis ajouter aussi que l'un des aspects les plus consolants de l'histoire de ces écoles est que le nombre des écoliers des classes supérieures va toujours en augmentant. Un nombre d'élèves plus considérable qu'auparavant étudie les classiques et les éléments des mathématiques, dans le but d'entrer à l'Université de Toronto ou dans quelque collège.

Le peuple en général semble mieux apprécier et plus rechercher l'avantage de donner aux enfants une meilleure instruction que celle qu'ils peuvent recevoir dans les écoles communes, quelque bien conduites que le soient quelques-unes d'entre elles, et par conséquent l'on s'intéresse beaucoup à tout ce qui peut tendre à augmenter les facilités pour se procurer une telle éducation, et dans quelques circonstances les habitants ont agi avec une libéralité éclairée et très louable.

Sur les 36 écoles établies dans les comtés que j'ai visités, 8 étaient fermées, et je crois que quelques-unes d'entre elles ne seront pas ouvertes de sitôt, car elles sont situées dans des endroits où ces écoles ne sont pas requises; 17 sont unies aux écoles communes de leurs localités respectives. Quelques-unes de ces écoles unies réussissent très bien, donnent une grande satisfaction, et promettent d'être d'une utilité croissante et permanente, chaque département étant conduit d'une manière convenable, et étant placé sous la charge d'instituteurs capables et zélés. D'autres se trouvent dans un état anormal bien peu satisfaisant,—unies et pourtant séparées,—sous le contrôle d'un bureau uni, et pourtant tout à fait indépendantes les unes des autres,—nominalement conduites sous un seul système, et pourtant aussi différentes dans leur administration intérieure, leur mode d'enseignement et leur discipline, que si elles n'étaient pas unies du tout; il n'y a aucun examen et aucun avancement systématiques des élèves, aucun arrangement et aucune gradation de classes coordonnées, et parmi les instituteurs il n'y a aucune subordination et aucune division convenable du travail,—et dans ces cas il est impossible que ces écoles réussissent et qu'elles soient satisfaisantes. Il semblerait que dans beaucoup de cas la réunion des deux bureaux n'a été effectuée que pour les fins financières, puisque le bureau uni a les mêmes pouvoirs que ceux conférés aux syndics des écoles communes, pour prélever des taxes sur les propriétés pour le soutien de l'école,—pouvoirs que ne possèdent pas les syndics des écoles de grammaire.

Les conseils de comté, dont le devoir est, d'après la loi telle qu'elle existe aujourd'hui, de munir les écoles de grammaire des accessoires et appareils nécessaires, (devoir qui dans certains comtés a été rempli d'une manière extrêmement honorable), regardant, dans la plupart des localités, les écoles de grammaire plutôt comme un avantage local que comme un avantage général, ont ou négligé, ou refusé de fournir les fonds suffisants pour leur soutien, et c'est ce qui a produit ce désir général de les réunir aux écoles communes. La remarquable

amélioration qui a eu lieu dernièrement dans les maisons d'école et dans l'instruction donnée aux écoles communes, dans nos villes et villages, fait qu'il est nécessaire de prendre quelque mesure pour maintenir la position et l'efficacité des écoles de grammaire, en construisant de nouvelles bâtisses et en se procurant de nouveaux appareils, sans augmenter les honoraires d'enseignement,—car partout où se trouve une bonne école commune ouverte gratuitement, bien peu sont disposés à envoyer leurs enfans à l'école de grammaire, où les honoraires sont nécessairement élevés, pour apprendre les mêmes choses qui sont enseignées avec succès à l'école commune, à bien meilleur marché ; et c'est dans bien peu d'endroits que le nombre des élèves est suffisant pour soutenir l'école par eux-mêmes.

Je ne puis omettre de remarquer ici ce qui me paraît une malheureuse tendance à augmenter inutilement le nombre des écoles de grammaire dans un comté. Dans quelques cas elles sont établies à quelques milles l'une de l'autre ; de cette manière les moyens qu'elles ont de se supporter sont considérablement diminués, et il est à craindre que la conséquence en soit la perte de la réputation de toutes, et l'amoindrissement de leur utilité. Un bon lycée, bien conduit, bien supporté dans un comté, ne ferait-il pas davantage pour accroître la valeur de l'éducation, que plusieurs écoles d'une moindre importance et peu supérieures, si elles le sont du tout, à une bonne école commune ?

Notre pays n'est pas encore suffisamment avancé pour exiger ou supporter un lycée dans chaque ville ou village, et je crois aussi qu'une classe d'instituteurs supérieurs serait induite à se dévouer à cette carrière, s'il lui était présenté une plus grande sphère d'utilité par des classes plus nombreuses et plus avancées. Et beaucoup dépend du zèle et des capacités de l'instituteur, plus réellement que de toute autre chose. Partout où l'on a un instituteur zélé, capable et enthousiaste, l'école est bien soutenue et prospère, mais là où l'on emploie un maître indolent, indifférent ou incapable, tout le reste est inutile.

Maintenant, tandis qu'il y a beaucoup de maîtres qui, honorablement pour eux, utilement pour leur pays et heureusement pour leurs élèves, remplissent fidèlement les devoirs onéreux de leur noble profession, et auxquels nous accordons volontiers leur part d'éloge bien mérité, il en est qui feraient mieux, pour leur honneur et pour leur bien-être, de choisir une autre vocation. Il existe une demande croissante d'instituteurs capables et expérimentés, et c'est à cause du besoin qui se fait sentir de tels instituteurs qu'il est fait autant de changements dans les maîtres d'écoles, changements qui ne peuvent manquer de retarder considérablement les progrès des élèves, et qui produisent très souvent des luttes et des disputes désagréables.

Tous les bons instituteurs commandent maintenant de bons salaires, car malgré que la moyenne des salaires ne soit portée qu'à £170 par année, les meilleurs instituteurs reçoivent généralement beaucoup plus, en sorte qu'il est offert de grands encouragements aux jeunes gens qui veulent se dévouer à la carrière de l'enseignement, et qui veulent s'y bien préparer.

Il est encore à regretter que l'on fasse généralement si peu d'attention à l'entourage des maisons d'écoles, car, à peu d'exceptions près, il n'y a ni clôtures,

ni dépendances, ni arbustes ou arbres, et souvent il n'y a ni bâtiments ni puits ; tout l'ensemble présente souvent un aspect négligé, désolé et repoussant, lorsqu'avec un peu de temps et d'argent on pourrait faire de la maison et du terrain d'école non-seulement un attrait et un ornement, mais un moyen agréable de culture morale et intellectuelle. Une maison d'école sombre, délabrée et désolée repousse par la négligence qu'elle révèle, et perpétue l'ignorance et le manque de goût qui la laissent exister.

Il est grandement à désirer que les syndics tournent leur attention de ce côté ; le progrès du pays et la cause de l'éducation l'exigent de leur part.

Beaucoup d'écoles manquent encore de cartes, de chartes, de globes, d'appareils, de planches, etc., mais la plupart sont assez bien munies de livres de texte uniformes.

Les écoles de grammaire étant destinées à donner une éducation anglaise élevée à beaucoup de ceux qui ne peuvent jouir d'aucun avantage supérieur, de même qu'à en préparer d'autres à suivre avec succès et espérance un cours d'instruction collégiale, ou universitaire, elles forment une partie très importante de notre système général d'instruction et méritent une attention et un encouragement particulier, et afin qu'elles puissent accomplir ce que l'on attend d'elles, soit séparées ou unies aux écoles communes, il est essentiel de placer dans chacune d'elles un instituteur zélé, instruit, patriote et chrétien, et l'on devrait faire tous les efforts possibles pour assurer au comté les services d'une pareille classe d'instituteurs.

L'avancement général du pays,—l'émulation des écoles communes supérieures,—les encouragements et les facilités offertes par l'université provinciale, rendent plus urgente et plus immédiate la nécessité d'avoir de bonnes écoles de grammaire.

Dans presque toutes les écoles on observe les exercices religieux ; généralement on lit les écritures et on fait des prières à l'ouverture des classes, et beaucoup en font aussi à la fin ; et il est très agréable de voir quelle heureuse influence morale ces pratiques exercent sur l'esprit des élèves. Comme on doit s'y attendre cependant, cela dépend entièrement du caractère de l'instituteur, puisqu'aucune règle, quelque stricte qu'elle fût, ne saurait produire ce résultat ; un maître peut bien remplir ponctuellement le service requis ou désigné, et pourtant la manière dont il fait ces exercices et l'esprit qu'il y apporte, ou son caractère et sa conduite en dehors de l'école, peuvent rendre plus que douteuse l'influence qu'ils ont sur l'esprit des enfants.

La tentative d'introduire par autorité des exercices religieux spéciaux ou de demander l'introduction d'une instruction religieuse directe dans l'administration de nos écoles publiques, suppose, ou que tous les instituteurs sont de bons chrétiens et sont bien qualifiés à remplir ces devoirs religieux, état de choses plus à désirer qu'à espérer même dans notre pays si favorisé, ou bien elle rabaisse les exercices sacrés, solennels et sanctifiants de notre sainte religion à une simple momerie de répétition ou à un système de mécanisme magique, qui tend plutôt à produire un esprit d'irrévérence et un mépris des vérités de l'évangile, qu'à

inculquer des principes de véritable piété ou cultiver des habitudes de sincère dévotion.

Si les exercices de dévotion et l'instruction religieuse doivent absolument faire partie des devoirs de l'instituteur, la connaissance des écritures et la piété personnelle doivent être regardées comme faisant partie des qualifications légales indispensables pour cette charge, et à quel bureau d'examineurs pourrait on assigner le devoir de décider si un candidat possède ou non ces qualifications ? Il vaut mieux, suivant nous, laisser ces choses telles qu'elles sont maintenant entre les mains des syndics, qui sont censés représenter les sentiments religieux de la société, et de fait, la majorité de tous les syndics des écoles de grammaire sont des membres du clergé ou d'autres officiers de l'église. Nous pensons qu'il résultera plus de bien de la moralité des instituteurs, et de l'encouragement donné à l'attention qu'ils doivent porter à l'instruction religieuse et à l'éducation des enfants, tant en dedans qu'en dehors de l'école, qu'en les y forçant légalement.

Le corps des syndics des écoles de grammaire dans tout le pays est composé d'un très grand nombre de citoyens influents et bien instruits, dont beaucoup, comme je l'ai déjà dit, sont des ecclésiastiques des diverses dénominations religieuses du pays, et l'on peut raisonnablement être porté à attendre de leur coopération et de leurs efforts réunis beaucoup plus que ce qui a déjà été réalisé. A quelques honorables exceptions méritoires, ils visitent rarement les écoles, et ne donnent pas cet encouragement personnel et cette émulation, tant aux instituteurs qu'aux élèves, qui serait avantageuse au plus haut degré.

En terminant, j'ai à faire les suggestions suivantes :

Que l'administration et le contrôle des écoles de grammaire soient transférés du conseil de comté aux autorités municipales des cités, villes ou villages où elles sont situées, puisqu'elles sont plus naturellement intéressées au succès de ces écoles que les conseils de comté, dont la juridiction est plus étendue, et dont les intérêts sont moins immédiats et moins directs.

Qu'aucune école de grammaire ne soit établie là où il n'y a pas au moins dix élèves qui suivent un cours d'études qu'ils ne trouvent pas dans les écoles communes, et que toutes les écoles déjà établies dont le moyenne des élèves n'égale pas ce nombre, soient discontinuées pendant quelque temps.

Que les fonds soient distribués d'après quelque principe basé sur le nombre des élèves, sans égard à l'ancienneté d'établissement et sans préférence de localité.

Que les syndics des écoles de grammaire au moins devraient avoir des pouvoirs égaux à ceux des syndics des écoles communes, et qu'avec ce surcroît de pouvoir légal ils exerceraient aussi un plus grand pouvoir moral, surtout par une surveillance plus diligente et plus efficace, et par de plus fréquentes et bienveillantes visites.

Notre système actuel d'instruction nationale ne sera complet que lorsque les écoles de grammaire donneront plus complètement l'éducation et l'instruction requises entre l'école commune et le collège, mais lorsqu'elles le feront, comme

cela aura lieu bientôt, parmi les nombreux avantages de notre heureuse *patrie*, si hautement favorisée du Ciel, le moindre ne sera certainement pas les facilités offertes à tous pour obtenir une éducation libérale : au fils de l'artisan comme à celui du marchand, du journalier comme à celui de l'avocat.

Espérant que les progrès de cette année surpasseront de beaucoup ceux de l'année dernière, et qu'ils fourniront même un meilleur sujet d'espérance et de félicitation,

J'ai l'honneur d'être,

Votre obéissant serviteur,

W. ORMISTON.

Au Révérend

EGERTON RYERSON, D. D.,

Surintendant en chef de l'Éducation.

Appendice C.

LES ECOLES NORMALE ET MODELES DU HAUT-CANADA.

No. 1. Conditions d'admission à l'école normale de Toronto, adoptées par le conseil de l'instruction publique pour le Haut-Canada.

Le conseil de l'instruction publique, désirant adopter les mesures qui peuvent être les plus propres à rendre la préparation à l'enseignement dans l'école normale aussi complète que possible, et à étendre ses avantages dans chaque comté du Haut-Canada aussi également et aussi largement que possible, a adopté les règlements suivants concernant la durée des sessions futures de l'école normale, et les conditions d'admission des étudiants de cette institution.

Ordonné, I. Que la session semi-annuelle de l'école normale commencera le 15 de mai et le 15 de novembre de chaque année, (et si ces jours arrivent un dimanche, le jour suivant) et continuera pendant une période de cinq mois chacune—devant se terminer par un examen public et être suivie d'une vacance d'un mois.

II. (1)—Qu'aucun élève du sexe masculin ne sera admis avant l'âge de 18 ans et qu'aucun élève du sexe féminin ne sera admis avant l'âge de 16 ans. *(2)*—Ceux qui sont admis doivent produire un certificat de bonne conduite, daté d'environ trois mois avant d'être présenté, et signé par le prêtre ou ministre de la croyance religieuse de l'aspirant ou de l'aspirante. *(3)*—Ils doivent être en état de lire et d'écrire d'une manière intelligible, et connaître les premières règles de l'arithmétique, ainsi que les éléments de la géographie et de la grammaire anglaise. *(4)*—Ils doivent signer une déclaration de leur intention de se consacrer à l'enseignement, et déclarer que leur but en venant à l'école normale est de se rendre capables de mieux remplir les devoirs de leur profession.

III. Qu'à ces conditions, les aspirants à l'enseignement seront admis aux avantages qu'offre cette institution sans rien payer, soit pour l'instruction, l'usage de la bibliothèque ou pour les livres dont ils auront besoin dans l'école.

IV. Que les Etudiants-Instituteurs pensionneront et logeront dans la ville, dans des maisons qui seront désignées par le conseil de l'instruction publique.

V. Que la somme de cinq chelins par semaine, (payable à la fin de la session) sera accordée aux Etudiants-Instituteurs qui à la fin de la première session auront mérité un certificat provincial.

VI. Que tous ceux qui aspirent à être admis à l'école normale devront se présenter durant la première semaine de la session, autrement ils ne pourront être admis; et leur séjour à l'école dépendra de leur diligence, de leurs progrès et de l'observance des règlements établis par le conseil.

VII. Que toutes les communications seront adressées au révérend Dr. RYERSON, surintendant en chef de l'Education, à Toronto.

No. 2.—Certificats provinciaux accordés par le surintendant en chef de l'éducation.

Le surintendant en chef de l'éducation, sur la recommandation des maîtres de l'école normale et en vertu de l'autorité de la section suivante de l'acte des écoles du Haut-Canada de 1850, 13 et 14 Vic., ch. 48, a accordé aux étudiants de l'école normale ci-dessous nommés des certificats provinciaux de qualification comme instituteurs d'écoles communes dans tout le Haut-Canada :

“XLIV. Et qu'il soit statué qu'il sera et pourra être loisible au surintendant en chef des écoles, sur la recommandation des maîtres de l'école normale, de donner à tout instituteur d'écoles communes un certificat de qualification qui sera valide dans toutes les parties du Haut-Canada, jusqu'à ce qu'il soit abrogé suivant la loi: Pourvu toujours que tel certificat ne sera pas donné à une personne qui n'aura pas été étudiant dans l'école normale.”

Les certificats sont divisés en classes, d'après le programme général sur lequel tous les instituteurs dans le Haut-Canada doivent être interrogés et classifiés, et seront valides jusqu'à révocation.

Chaque certificat est numéroté et entré dans le registre du département dans l'ordre suivant:

Neuvième Session, 1852-53.—Datée 18 Juin, 1853.

(43)

PREMIERE CLASSE.	PREMIERE CLASSE—(Continuation.)	SECONDE CLASSE—(Continuation.)
<i>Hommes.</i>	16 Patrick O'Brien.	30 Eliza Barber.
1 Archibald Macallum.		31 Minnie Robertson.
2 John Herbert Sangster.	SECONDE CLASSE.	32 Anné Siggins.
3 Samson Paul Robins.	<i>Hommes.</i>	33 Emily M. Clark.
<i>Femmes.</i>	17 William Taylor Boyd.	34 Lydia L. Hagar.
4 Dorcas Clark.	18 Robert Archibald Campbell.	35 Elizabeth Maria Magan.
5 Catherine Johnson.	19 John Simmons.	36 Amanda Walker.
6 Anna Mills Morrison.	20 William Vardon.	37 Eliza J. Farland.
7 Marié E. Toof.	21 Neil McTaggart.	38 Azubah Hagar.
8 Huldah L. Whitecomb.	22 <i>Obtenu Première Classe</i> , 591.	39 Melissa Smith.
<i>Hommes.</i>	23 John Clarke.	40 Phebe Louisa Sharp.
9 Alexander Martin.	24 <i>Obtenu Première Classe</i> , 167.	41 Christina Anne Hendry.
10 Warren Rock.	<i>Femmes.</i>	42 Ellen Daniell.
11 Benjamin Charlot.	25 Anna Fleming.	43 Elizabeth Bell.
12 Samuel Rathwell.	26 Elizabeth R. Robinson.	44 Emily Rice.
13 Henry T. B. de Scudamore.	27 Jennette Gray Foster.	45 Martha Hoig.
14 William Warren Trull.	28 Jane Smith.	46 <i>a 72. Certificats Troisième Classe</i>
15 Griffin Patrick Lanon.	29 Rose Saunders.	<i>expirés le 1er Juillet, 1847.</i>

Dixième Session, 1853.—Datée 18 octobre 1853.

(55)

PREMIERE CLASSE.	SECONDE CLASSE—(Continuation.)	SECONDE CLASSE—(Continuation.)
<i>Hommes.</i>		
73 Michael Joseph Kelly.	92 Robert Gibbs.	115 William Montgomery.
74 John Gilmore Malcolm.	93 William Stewart.	116 Charles Hankinson.
75 Lachlan Kennedy.	94 John Roberts.	117 James Evans.
76 Robert McGee.	95 <i>Obtenu Première Classe, 310.</i>	118 Charles Clark.
77 William Smith.	96 William Abercrombie.	119 Richard Hill.
78 George Murray.	97 Augustine McDonell.	120 Joseph Ede.
79 Abraham W. Lawder.	98 <i>Obtenu Première Classe, 430.</i>	121 Thomas Connell.
80 Samuel Robins.	99 William Henry Bly.	122 <i>Obtenu Première Classe, 224.</i>
<i>Femmes.</i>		
81 Lydia Louisa Lyons.	100 <i>Obtenu Première Classe, 307</i>	123 <i>Obtenu Première Classe, 159.</i>
82 Mary McCracken.	101 James Draper.	124 <i>Obtenu Première Classe, 232.</i>
83 Lydia Anne Appleton.	102 Martin Phillips.	125 Ellen Hoig.
84 Elizabeth Coote.	103 Angus McDonald.	126 Caroline A. Masters.
85 Jane Foster.	104 James Moriarty.	127 Delia Andrews Masters.
SECOND CLASS.		
<i>Hommes.</i>		
86 Thomas Newman.	105 Ichabod S. Bowerman.	128 Julia Ann Robertson.
87 David Misener.	106 Thomas M. Bowerman.	129 Helen Campbell.
88 Robert Wilson.	107 James Martin (212).	130 Sophrona Andevon Mills.
89 David Ludgate Williams.	108 Robert Hay.	131 Lydia Eleanor Howard.
90 Phineas Will.	109 William McKay.	132 Fanny Higgins.
91 Asa Beverly Danard.	110 Robert Hellyer.	133 Sarah Bowes (174).
	111 Robert Logan.	134 à 150, <i>Certificats, Troisième,</i>
	112 Jacob Choate Maguire.	<i>Classe expirés le 1er Novembre,</i>
	113 Thomas Hume.	1854.
	114 Joseph Warren.	

Onzième Session, 1853-4.—Datée 20 Avril, 1854.

(61)

PREMIERE CLASSE.	SECONDE CLASSE—(Continuation.)	SECONDE CLASSE—(Continuation.)	
<i>Femmes.</i>			
151 Mary Adams.	172 Sarah Bales.	198 Elizabeth Stevens.	
152 Emily Howard Jennings.	173 Harriet Bowes.	199 Adeline Stone.	
153 Eliza Wilson Keddie.	174 <i>Le même que 133.</i>	200 Elizabeth Van Every.	
154 Julia Anne Robinson.	175 Margaret Burgess.	201 Cecilia M. A. Walkingshaw	
155 Jane Smith.	176 Margaret Buyers.	202 Mary Anne Wilson.	
156 Mary Stephens.	177 Sarah Carr.	<i>Hommes.</i>	
157 Josephine Storrie.	178 <i>Obtenu Première Classe, 266.</i>	203 Wilbur Fisk Adams.	
158 Mary E. Sudborough.	179 Esther Clarke.	204 John Ransome Brower.	
159 Margaret Sweeney (123).	180 Mary Coady.	205 Peter C. Blatcher.	
160 Maria Louisa Williams.	181 <i>Obtenu Première Classe, 268.</i>	206 John Coyne.	
<i>Hommes.</i>			
161 Charles Bannister.	182 <i>Obtenu Première Classe, 269.</i>	207 John D'Evelyn.	
162 Francis Wesley Bird.	183 Kate Higgins.	208 Gilbert Goldsmith.	
163 Coleman Bristol.	184 Anna Maria Holmes.	209 Silas Hollingshead.	
164 William Choulton.	185 <i>Obtenu Première Classe, 229.</i>	210 Edward Jamieson.	
165 Daniel Chisholm.	186 Anne Eliza Jackson.	211 <i>Obtenu Première Classe, 262.</i>	
166 Alfred Ernest Ecroyd.	187 Isabella Johnson.	212 <i>Le même que 107.</i>	
167 John Elson (24).	188 Catherine Junor.	213 John McNaughton.	
168 James B. Gray.	189 Harriet Evelyn Kennedy.	214 Samuel Megaw.	
169 Thomas Ferguson McLean.	190 Margery Muter Kennedy.	215 <i>Obtenu Première Classe, 539.</i>	
170 William Noden.	191 Melissa McCrady.	216 John S. Oliver.	
SECONDE CLASSE.			
<i>Femmes.</i>			
171 Jane Anderson.	192 Christy McLennan.	217 William Plunkett.	
	193 <i>Obtenu Première Classe, 528.</i>	218 Parmenius Reynolds.	
	194 <i>Obtenu Première Classe, 372.</i>	219 Robert Somerville.	
	195 Mary Shearer.	220 William Stevens.	
	196 Margaret Shrigley.	221 John Terrill.	
	197 Lizanna S. Snyder.		

Douzième Session, 1854.—Datée 16 octobre.

(32)

PREMIERE CLASSE.	SECONDE CLASSE.	SECONDE CLASSE—(Continuation.)
<i>Hommes.</i>	<i>Hommes.</i>	
222 Francis Josiah Craig.	234 George Abraham Barkley.	248 James D. Trousdale.
223 Ninian Leander Holmes.	235 <i>Obtenu Première Classe, 427.</i>	240 William Weir.
224 David Kelly (122.)	236 Absalom Dingman.	<i>Femmes.</i>
225 James McBrien.	237 William Douglas.	250 <i>Le même que 171.</i>
226 John McLean.	238 <i>Obtenu Première Classe, 354.</i>	251 Agnes Armstrong.
227 John Patton.	239 Amos Gould.	252 <i>Obtenu Première Classe, 267.</i>
228 George Rose.	240 William Hackett (327.)	253 Susan Dorothy.
<i>Femmes.</i>	241 John Adams Hurlburt.	254 Alice Foggin.
229 Elizabeth Hughes (185.)	242 Alexander McKay.	255 <i>Obtenu Première Classe, 527.</i>
230 Grace Anastasia Magan.	243 Davis McKee.	256 Margaret Teresa McIldeery.
231 Elizabeth McNaught.	244 Alexander McPherson.	257 Jane Mowat.
232 Sarah Birch Quinn (124.)	245 Samuel Nash.	258 Annie Preston.
233 Sarah Agnes Robinson.	246 <i>Obtenu Première Classe, 504.</i>	259 <i>Obtenu Première Classe, 374.</i>
	247 James Stephens.	260 <i>Obtenu Première Classe, 367.</i>
		261 Caroline Wilkinson.

Treizième Session, 1854-55.—Datée 18 Avril, 1855.

(37)

PREMIERE CLASSE.	SECONDE CLASSE—(Continuation.)	SECONDE CLASSE—(Continuation.)
<i>Hommes.</i>		
262 John Livingstone (211.)	275 <i>Obtenu Première Classe, 426.</i>	292 <i>Obtenu Première Classe, 451.</i>
263 James McGrigor.	276 Peter Campbell.	293 Sarah Anne Fuller.
264 Archibald McMurchy.	277 Edmund Peter Costello.	294 <i>Obtenu Première Classe, 317.</i>
265 Donald Munn.	278 Edward Lee Forsyth.	295 Lydia Sophia Munday.
<i>Femmes.</i>	279 <i>Obtenu Première Classe, 429.</i>	296 Julianna Myers.
266 Catharine Cattinach (178.)	280 Alexander McKenzie.	297 Louisa Porter.
267 Helen Elizabeth Clark (252.)	281 <i>Obtenu Première Classe, 509.</i>	298 Mary Porter.
268 Mary Anne De Cow (181.)	282 James Minions.	299 Anne Jane Quinn.
269 Rebecca De Cow (182.)	283 John Morton.	300 Adelaide Rogers.
270 Harriet Anne Lind.	284 <i>Obtenu Première Classe, 503.</i>	301 Mary Sheppard.
271 Mary Anne Murray.	285 John Horton Wright.	302 Esther Sudborough.
272 Henrietta Shenick.	<i>Femmes.</i>	303 Mary Anne Sweeny.
	286 Anne Musgrove Armstrong.	304 Adeline Van Every.
	287 Emma Arnold.	305 Emmeline Van Every.
	288 Matilda Backhouse.	
	289 <i>Obtenu Première Classe, 320.</i>	PREMIERE CLASSE.
	290 Mary Frances Brown.	<i>Hommes</i>
	291 Elizabeth Campbell.	306 John Raine.

Quatorzième Session, 1855.—Datée 15 Octobre, 1855.

(34)

PREMIERE CLASSE.	SECONDE CLASSE.	SECONDE CLASSE—(Continuation.)
<i>Hommes.</i>		
307 William Carlyle (100)	318 Elizabeth Adams.	329 John McPherson.
308 David Orriston.	319 Emmeline Shadd.	330 <i>Obtenu Première Classe, 510.</i>
309 John Harris Comfort.	320 Mary Brown (289)	331 <i>Obtenu Première Classe, 441.</i>
310 John Jessup (95)		332 <i>Obtenu Première Classe, 430.</i>
311 William Henry King.	SECONDE CLASSE.	333 <i>Obtenu Première Classe, 443.</i>
312 Bernard Kerr.	<i>Males.</i>	334 David Johnston.
313 David Blair.	321 Andrew Allison.	335 William Bernard Danard.
314 Alexander Lester.	322 James Bowerman.	336 Henry Hicks.
315 John Taylor.	323 <i>Obtenu Première Classe, 435.</i>	337 <i>Obtenu Première Classe, 593.</i>
<i>Femmes.</i>	324 Henry Clarke.	338 <i>Obtenu Première Classe, 516.</i>
316 Josephine Witmore Clark.	325 James Hay, Junior.	<i>Femmes.</i>
317 Kate Gunn (294)	326 Duncan Crane.	339 Eleanor Leach.
	327 <i>Le même que 240.</i>	340 Elizabeth Eleanor Kennedy.
	328 James Keating.	

341 <i>Obtenu Première Classe</i> , 390.	345 Margaret Catherine McDonnell.	349 <i>Obtenu Première Classe</i> , 607.
342 Elmira Flood.		350 Sarah Elizabeth Tewksbury.
343 <i>Obtenu Première Classe</i> , 363.	346 Mary Ann Munyard.	<i>Hommes.</i>
344 Sophia Caroline McLean.	347 Henrietta Simpson.	351 John Kellock.
	348 Susannah Robinson.	

Quinzième Session, 1855-56.—Datée 15 Avril, 1856.

(63)

PREMIERE CLASSE. <i>Hommes.</i>	PREMIERE CLASSE.—(Continuation.)	SECONDE CLASSE.—(Continuation.)
1ère. Division A.	375 Catherine Walker.	398 Eliza Anne Crawford.
352 Alexander Black.	376 Isabella Walker.	399 Susan Hamilton.
353 James Carlyle.		400 <i>Obtenu Première Classe</i> , 452.
354 David Fotheringham (238.)	SECONDE CLASSE.	401 <i>Obtenu Première Classe</i> , 450.
355 John Hunter.	<i>Hommes</i>	402 Anne Maria Paul.
2ème. Division B.	1ère. Division A.	403 Anne Wharin.
356 Robert Alexander (274.)	377 Justin Badgero.	2ème. Division B.
3rd. Division C.	378 <i>Obtenu Première Classe</i> , 596.	404 Martha Andrews.
357 Stephen Dadson.	379 Thomas Gooch.	405 <i>Obtenu Première Classe</i> , 522.
358 Lewis Corydon Moore.	380 Thomas Green.	406 Mary Avis Dew.
359 Abraham Pratt.	2ème. Division B.	407 <i>Obtenu Première Classe</i> , 526.
<i>Femmes.</i>	381 <i>Obtenu Première Classe</i> , 431.	408 Hannah Clarinda Kerr.
1ère. Division A.	382 <i>Obtenu Première Classe</i> , 432.	409 <i>Obtenu Première Classe</i> , 446.
360 Mary Foster, (341.)	383 <i>Obtenu Première Classe</i> , 434.	410 Mary Maria Marlatt.
361 Fanny Gordon.	384 George Husband.	411 Margaret Murchison.
362 Margaret Irvine.	385 John Mitchell.	412 Fanny Rutledge.
363 Mary Lester (343)	386 William Ruthven.	413 Catherine Ryan.
2ème. Division B.	387 Benjamin Shirreff.	414 Mary Anne Sinclair.
364 Charlotte Madeline Churchill.	388 Charles Shortt.	415 Agnes Sweetin.
365 Mary Turner Hoig.	389 <i>Obtenu Première Classe</i> , 442.	3ème. Division C.
366 Catherine Magan	390 <i>Le même que 460 et 512.</i>	416 Rachel Harley.
367 Nancy Strickland (260.)	3ème. Division C.	417 Margaret Hunter.
2ème. Division C.	391 David Brown.	418 Margaret Jack.
368 Jane Bettie.	392 Dugald Livingstone.	419 Mary Kerr.
369 Mary Ann Gill.	393 Alexander McGregor.	420 Mary McLellan.
370 Mary Houlding.	394 Duncan McIntyre.	421 Mary Ann Minshall.
371 Mary Ann Pickersgill.	395 William Milliken.	422 Catherine Mulhern.
372 Lucinda Piner (194.)	396 Samuel Moyer.	423 Esther Rich.
373 Adeline Sh nick.		424 Hannah Robertson.
374. Margaret Strickland (259.)	<i>Femmes.</i>	425 Annie Webster.
	1ère. Division A.	
	397 Anna Button.	

Seizième Session—Datée 15 Octobre, 1856.

(62)

PREMIERE CLASSE. <i>Hommes.</i>		
1ère. Division A.	434 John Cameron (333.)	445 Helen Milliken Clark.
426 William Reader Bigg (275.)	435 Alexander Campbell (323.)	446 Jane McLean. (409.)
427 Allan Chisholm (235.)	436 James Cody.	447 Margery Jarden Ramsay.
428 John Ford.	437 James Fletcher Cross.	2ème. Division B.
429 Henry Gick (279.)	438 Robert Dobson.	448 Elizabeth Huff.
430 Samson Roberts (332.)	439 Hugh McDougall (98.)	449 Mary Vandusen Huff.
2ème. Division B.	440 John McMillan.	450 Amy Caroline Jones (400.)
431 John Brown (381.)	441 Gilbert Dorland Platt (381.)	3ème. Division C.
432 Robert Brown (382.)	442 George Smith (389.)	451 Angelina Brown Ford (292.)
433 Thomas McKee.	443 Samuel Simpson (333.)	452 Catherine McNiece (401.)
3ème. Division C.	<i>Femmes.</i>	
	1ère. Division A.	SECONDE CLASSE.
	444 Anna Borthwick.	<i>Hommes.</i>

1ère. Division A.	469 <i>Obtenu Première Classe</i> , 505.	2ème. Division B.
453 Joseph Armstrong.	470 Samuel Vandewaters.	484 Sarah Bethel.
454 <i>Obtenu Première Classe</i> , 499.	471 <i>Obtenu Première Classe</i> , 601.	485 <i>Obtenu Première Classe</i> , 518.
455 James Bruce.	3ème. Division C.	486 <i>Obtenu Première Classe</i> , 525.
456 George Fraser.	472 Gilbert Stevenson Austin.	487 Bertha Jackson.
457 Thomas Ladue.	473 James William Bingham.	488 Jane McKay.
458 John McKay.	474 Thomas Boyd.	489 Elizabeth Mary Russell.
459 George Richards.	475 Samuel Burden.	490 Helen Webster.
460 <i>Obtenu Première Classe</i> , 512.	476 <i>Le même que</i> 628.	3ème. Division C.
461 Andrew Weir.	477 James Little.	491 Eliza Agnew.
2ème. Division B.	478 George Misener.	492 Sarah Barnard.
462 Daniel Duff.	479 John Simpson Ross.	493 <i>Obtenu Première Classe</i> , 523.
463 William Edwin Gorsline.	480 Newton Ransome Stone.	494 <i>Obtenu Première Classe</i> , 524.
464 James Harlow.	481 Thomas Walsh.	495 Elizabeth Johnston.
465 John H. Hegler.	482 Thomas Wilson.	496 Jane Main.
466 John Jacques.	<i>Femmes.</i>	497 <i>Le même que</i> 566.
467 John McConnell.	1ère. Division A.	498 Elizabeth Thompson.
468 Peter Musgrave.	488 <i>Obtenu Première Classe</i> , 520.	

Dixseptième Session.—Datée 15 Avril, 1857.

(80)

PREMIERE CLASSE. <i>Hommes.</i>	PREMIERE CLASSE—(Continuation.)	SECONDE CLASSE—(Continuation.)
1ère Division—A.	526 Kennedy, Cath. Ainslie (407.)	556 Shurtleff, Robert Fulton.
499 Brebner, John (454.)	527 McDonald, Elizabeth (255.)	557 <i>Obtenu Première Classe</i> , 592.
500 Chesnut Thomas George.	528 McNaughton, Margaret (193.)	558 Smith, Andrew.
501 Kilpatrick, George.	SECONDE CLASSE.	559 Waters, George.
502 Macwilliam, William.	<i>Hommes.</i>	<i>Femmes.</i>
503 Plunkett, Thomas (284.)	1ère Division—A.	1ère Division—A.
504 Scott, Richard William (246)	529 Calvert, Joseph.	560 DANCE, Anne.
505 Soper, Jasper (469)	530 Deaill, Ervin.	561 Jenner, Sarah Anne.
506 Strachan, Alexander.	531 Duff, James.	562 <i>Obtenu Première Classe</i> , 606.
2ème Division—B.	532 Fleming, James.	563 McMurray, Elizabeth Jane.
507 Bowles, Peter Langlois.	533 Hamm, Thomas Edwin.	564 McNaughton, Janet.
508 Dewar, Archibald.	534 Irving, George.	565 Milne, Elnora.
509 McKereher, Colin (281)	535 Moore, Richard.	566 Richards, Amanda (497.)
510 Osborne, A. Campbell (330)	536 Nichol, William.	567 Smith, Margeret.
511 Rodgers, John.	537 O'Reilly, Robert.	568 Wilkes, Margaret.
512 Thomson, Hugh (390, 460)	538 Shurtleff, George.	2ème Division—B.
3ème Division—C.	539 <i>Obtenu Première Classe</i> , 594.	569 <i>Obtenu Première Classe</i> , 651.
518 Harley, John.	540 Turnbull, John.	570 Gardiner, Jane.
514 Johnston, Hugh.	2ème Division—B.	571 Gillies, Mary.
515 Mishaw, Daniel.	541 Campbell, Neil.	572 Robertson, Martha.
516 Thompson, Alex. (338)	542 Clifton, Henry S.	3ème Division—C.
<i>Femmes.</i>	543 Donn, George Henry.	573 <i>Le même que</i> 659.
1ère Division—A.	544 Hagartie, James.	574 Cull, Alice.
317 Bell, Helen.	545 Knisely, Owen Fares.	575 Dunn, Barbara Morrison.
518 Bisbee, Gertrude M. (485)	546 McCammon, James.	576 Elston, Faith.
519 Brown, Lillis.	547 <i>Obtenu Première Classe</i> , 598.	577 Fletcher, Charlotte.
520 Robertson, Dorcas Damie (483)	548 Sarvis, George Chowan.	578 Gurd, Dorah.
2ème Division—B.	549 Thompson, George Washington.	579 Hume, Mary Miller.
521 Bell, Janet.	550 Yeomans, Silas Parker.	580 McBride, Sarah.
522 Buchanan, Elizabeth (405)	3ème Division—C.	581 McKechnie, Mary Gray.
3ème Division—C.	551 Brookfield, Jacob.	582 Miller, Jennet.
523 Churchill, Mary Anne (493)	552 Foster, Ralph.	583 Munsen, Charlotte.
524 Dadson, Mary Anne (494.)	553 Jones, Jonas.	584 <i>Obtenu Première Classe</i> , 611.
525 Fayette, Emilie Augusta (486.)	554 Laughlin, William.	585 <i>Le même que</i> 666.
	555 Robertson, John.	586 Veit, Anne.

Dixhuitième Session.—Datée 15 Octobre, 1857.

(99)

PREMIERE CLASSE.	SECONDE CLASSE—(Continuation.)	SECONDE CLASSE—(Continuation.)
<i>Hommes.</i>	614 Dougherty, Isaiah.	649 Brown, Maria.
1ère Division—A.	615 Legerwood, Daniel.	650 Campbell, Sarah Anne.
587 Clinton, John.	616 McKenzie, John.	651 <i>Dans la première classe.</i>
588 McLellan, James Alexander.	617 McLean, Archibald.	652 Cattanach, Anna Jane.
589 O'Connor, Thaddeus J. (215.)	618 McVean, John.	653 Cummins, Margaret Jane.
590 Purslow, Adam.	619 Price, Robert.	654 Dundas, Lydia.
591 Rae, Francis (22.)	620 Stevenson, Samuel.	655 Lester, Margaret.
592 Sinclair, Lauchlin (557.)	621 Wellbanks, Hiram.	656 McElroy, Maria.
593 Steele, Thomas Orton (337.)	622 Young, Thomas.	657 Robinson, Eliza.
594 Tisdell, John Cassie (539.)	2ème Division—B.	658 Thompson, Rebecca.
2ème Division—B.	623 Armstrong, John.	2ème Division—B.
595 Campbell, Robert.	624 Baikie, John.	659 Bissett, Mary (573.)
596 Dodds, William (378.)	625 Brown, Isaac.	660 Farrow, Elizabeth.
597 Duff, Charles.	626 Brown, James (R. 51.)	661 McPherson, Catherine.
598 Preston, James (547.)	627 Brown, William.	662 Miller, Isabella Brown.
599 Smith, John Darling.	628 Cosby, Alfred Morgan (476.)	663 Montgomery, Mary Jane.
600 Sweet, Orison David.	629 Kinney, Robert.	664 Robertson, Magdalene.
601 Zimmerman, Isaac (471.)	630 McCalla, John.	665 Scott, Agnes.
3ème Division—C.	631 McDougall, John.	666 Stacey, Jane (585.)
602 Clark, Asahel Bowes.	632 McLean, Peter.	667 Webster, Charlotte.
603 Frisby, Edgar.	633 Nicol, Peter.	3ème Division—C.
<i>Femmes.</i>	634 Preston, David Hiram.	668 Agar, Ellen.
1ère Division—A.	635 Sturk, John Dunn.	669 Armstrong, Jemima.
604 Sutherland, Anne.	3ème Division—C.	670 Ashall, Eliza.
2ème Division—B.	636 Barrick, Eli James.	671 Blackburn, Mary.
605 Henderson, Jemima.	637 Baumwarth, Owen.	672 Coady, Harriet Esther.
606 Keown, Adelaide (562.)	638 Book, Eli.	673 Cooper, Elizabeth.
607 Robertson, Amelia (349.)	639 Brown, James (R. 96.)	674 Currie, Menzies.
3ème Division—C.	640 Bryant, John Henry.	675 Grant, Alice.
[651] Carey, Eleanor Harriet (569.)	641 Lucas, Thomas Dennis.	676 Hood, Jane.
608 Eaton, Elizabeth Cecilia.	642 McDiarmid, Duncan.	677 Kennedy, Susie.
609 Gordon, Annie.	643 McDiarmid, Peter.	678 Morton, Frances Eliza.
610 Millard, Rosa Scott.	644 McMaster, John.	679 Newman, Mary Hargrave.
611 Shoff, Anne (584.)	645 Noxon, Isaac James.	680 Roche, Mary Elizabeth.
SECONDE CLASSE.	646 Riddell, Andrew.	681 Rogers, Christina.
<i>Hommes.</i>	647 Wolverton, Samuel.	682 Scott, Elizabeth.
1ère Division—A.	<i>Femmes.</i>	683 Tracy, Mary.
612 Boag, Joseph.	1ère Division—A.	684 Wilson, Annie.
613 Cremin, Daniel.	648 Banan, Ellen Olivia.	685 Wright, Eliza Jane.

Certificats accordés.....	685
Expirés.....	44
Obtenu de seconds certificats dans la même classe....	9
Obtenu des certificats plus élevés.....	66
	— 119
Total des certificats valides.....	566

(Certifié,)

THOMAS HODGINS,

Régistrateur.

Appendice D.

LES ECOLES DE GRAMMAIRE DE COMTE DU HAUT-CANADA.

No. 1. *Programme des études, et règles et réglemens généraux pour la gouverne des écoles de Grammaire du Haut-Canada.*

Prescrits par le conseil de l'instruction publique, en vertu de l'acte des écoles de grammaire, 16 Vic., ch. 186, et approuvés par le Gouverneur-Général en Conseil.

EXPLICATION PRELIMINAIRE.

La cinquième section de l'acte des écoles de grammaire prescrit : " Que dans chaque école de grammaire de comté, il sera pris des mesures pour faire donner l'instruction par un instituteur ou des instituteurs de capacité suffisante et de bonnes mœurs, dans toutes les branches supérieures d'une éducation anglaise, commerciale et pratique, comprenant les éléments de la philosophie naturelle et de la mécanique, et aussi dans les langues latine et grecque et les mathématiques, de manière à préparer les élèves pour le collège de l'université ou tout collège affilié à l'université de Toronto, conformément à un programme d'études et à des règles et réglemens généraux qui seront prescrits par le conseil de l'instruction publique pour le Haut-Canada, et approuvés par le gouverneur en conseil ; pourvu toujours, qu'aucune école de grammaire n'aura droit à recevoir aucune part du fonds des écoles de grammaire, si elle n'est pas conduite suivant tels programme, règles et réglemens." Dans la 4e clause de la 11e section de l'acte (après avoir pourvu à l'union de l'école de grammaire et d'une ou plusieurs écoles communes d'une municipalité,) il est dit, " qu'aucune telle union n'aura lieu sans qu'il soit fait d'amples dispositions pour faire instruire les élèves dans les branches d'une éducation élémentaire anglaise par un ou plusieurs instituteurs anglais dûment qualifiés."

2. D'après ces dispositions de la loi l'objet des écoles de grammaire n'est évidemment pas d'enseigner les branches élémentaires de l'anglais, mais d'enseigner spécialement les matières nécessaires pour l'admission à l'université. Pour atteindre ce but et rendre plus efficaces les écoles de grammaire, le conseil de l'instruction publique du Haut-Canada, après mûre délibération, a adopté les réglemens suivans, lesquels, conformément à la cinquième section et à la cinquième clause de la onzième section de l'acte des écoles de grammaire, 16 Vic., ch. 186, sont obligatoires, pour les bureaux de syndic et les officiers des écoles de grammaire du Haut-Canada.

Section 1.—CONDITIONS DE L'ADMISSION DES ELEVES AUX ECOLES DE GRAMMAIRE.

1. Les époques régulières pour l'admission des élèves commençant leurs études classiques, seront immédiatement après les vacances de Noël et celles de l'été ; mais l'admission des élèves aux études anglaises seules, ou des élèves qui

auront déjà commencé l'étude de la langue latine, pourra avoir lieu au commencement de chaque session. Les examens pour l'admission des élèves seront conduits par le maître principal ; comme aussi les examens pour les professorats, et les prix qui pourront être institués par les conseils municipaux, suivant qu'ils sont autorisés par la loi,* ou par d'autres corps politiques ou des particuliers.

* *L'acte des corporations municipales du Haut-Canada*, 12 Vict., ch. 81, section 41, statue que le conseil municipal de chaque comté aura pouvoir et autorité de faire des réglemens pour les objets suivans, savoir :

Troisièmement.—Pour acheter et acquérir les immeubles qui seront nécessaires pour les fins des écoles de grammaire, et pour construire, préserver, améliorer et réparer toutes les maisons d'école du comté à l'usage des écoles de grammaire à tels endroits du comté, ou de toute cité et sa banlieue situés dans les limites de tel comté, où les besoins du peuple l'exigent le plus, pour les vendre et en disposer quand ils ne seront plus requis, et pour faire telles dispositions en aide à telles écoles de grammaire que le conseil municipal pourra juger nécessaires pour faire progresser l'éducation dans les dites écoles.

Quatrièmement.—Pour établir des dispositions permanentes pour payer à même le fonds public de tel comté, les dépenses que feront pour être présents au siège de l'université de Toronto, à celui du collège du Haut-Canada, et à celui de l'école royale de grammaire, tels et autant d'élèves des différentes écoles de grammaire publiques de tel comté, qui désireront, ou qui, dans l'opinion des maîtres respectifs de telles écoles de grammaire, auront reçu un degré d'éducation suffisant pour entrer dans les concours, afin d'obtenir toutes bourses, pensions ou autres semblables prix offerts par telle université ou tel collège au concours entre les élèves, mais lesquels élèves, par l'incapacité de leurs parents ou gardiens, d'encourir les dépenses que nécessite leur présence susdite, seraient autrement privés d'entrer dans le concours pour obtenir les prix susdits.

Cinquièmement.—Pour fonder telles ou autant de bourses ou pensions et autres prix semblables dans l'université de Toronto ou dans le collège du Haut-Canada, et l'école royale de grammaire, pour être mis au concours entre les élèves des différentes écoles de grammaire publiques de tel comté, que le conseil municipal le jugera nécessaire, pour répandre l'éducation parmi la jeunesse de tel comté.

* Ci-suivent les bourses offertes aux examens d'immatriculation dans l'université.

Dans la faculté des arts (ayant la valeur de £30 par année chacune,) 2 dans les langues grecque et latine avec histoire et géographie ; 2 dans les mathématiques ; 1 dans les langues modernes avec histoire et géographie ; 3 pour le succès général dans les sujets étudiés par tous les étudiants. Voir les sujets—page 232.

Dans le département d'agriculture—1 ayant la valeur de £30. Les sujets d'examen sont comme suit, savoir : grammaire anglaise et composition ; arithmétique y compris le mesurage ; Euclide, L. 1, esquisse de l'histoire anglaise jusqu'à l'époque actuelle ; [Chambers' History of British Empire.] esquisse de la géographie moderne. Géographie de l'Empire Britannique et des Colonies. Principes de l'agriculture pratique [Stephen's Catechism.]

Département du Génie Civil, 1 de la valeur de £30. Les sujets de l'examen sont comme suit ; arithmétique. Algèbre [Colenzo's.] Euclide, L. 1, 2, 3, 4. et def. 5 et 6, [Colenzo's edition of Simpson's.] Nature et usage des Logarithmes [Colenso.] Trigonométrie plane, [Colenzo.] Grammaire anglaise et composition. Grammaire française. Voltaire, Histoire de Charles XII. Esquisses de l'histoire d'Angleterre jusqu'au temps actuel, [Chamber's History of the British Empire.] Esquisses de la géographie moderne [Putz's and Arnold's Manuals of ancient and modern Geography.] Géographie de l'empire britannique et de ses colonies. Dessin.

Dans la Faculté de Médecine, 2 de la valeur de £30 chaque par année. Les sujets de l'examen sont comme suit ; Salluste, Catilina. Règles ordinaires de l'arithmétique. Fractions vulgaires et décimales. Extraction de la Racine carrée. Quatre premières règles de l'algèbre [Colenzo's.] Grammaire anglaise et composition. Esquisses de l'histoire d'Angleterre jusqu'au temps actuel, [Chamber's History of the British Empire.] Esquisses de la géographie ancienne et moderne, [Putz's and Arnold's Manuals]. Eléments de chimie [Chambers' Educational Course.] Aperçu élémentaire de la conformation et de l'arrangement du

Mais le bureau des syndics pourra, s'il le juge à propos, adjoindre d'autres personnes au maître principal pour les examens au sujet de ces professorats ou prix.

2. Les élèves, pour être admis à l'école de grammaire, doivent pouvoir—
 1o. Lire intelligiblement et correctement tout passage d'un livre de lecture ordinaire. 2o. Épeler correctement les mots d'une phrase ordinaire. 3o. Avoir une bonne écriture. 4o. Résoudre facilement les problèmes sur les règles simples et composées de l'arithmétique, et la réduction et les proportions simples. 5o. Connaître les éléments de la grammaire anglaise, et donner les parties du discours de toute phrase en prose ; et 6o. être au fait des définitions et des éléments de la géographie.

Règne animal. [Carpenter's, ou Paterson's Zoology, ou Chamber's Educational Course] Eléments de la botanique sa conformation et son système [Hefrey's Rudiments of Botany, Balfour's outlines of Botany ou, Gray's First Lessons in Botany.] Les candidats aux bourses subiront un examen sur les autres sujets suivants ; Homère, l'Iliade, L. 1. Horace, les Odes, L. 1. Traduction en prose latine. L'Algèbre jusqu'aux équations inclusivement. Euclide, L. 1. Grammaire française. Voltaire, Histoire de Charles XII.

Dans la Faculté de Droit, 4 de la valeur de £30 chaque par année. Les sujets de l'examen sont comme suit : Xénophon, Anabasis, L. 1. Horace, les Odes, L. I. et 3. Traduction en prose Latine. Arithmétique. Euclide, L. I. II. et III. Algèbre, jusqu'aux Equations inclusivement. [Colenso.] Grammaire anglaise et composition. Grammaire française. Voltaire, Histoire de Charles XII. Esquisses de l'Histoire d'Angleterre jusqu'au temps actuel [Chamber's History of the British Empire.] Esquisses de l'histoire Romaine jusqu'à la mort de Néron. Esquisses de l'histoire Grecque jusqu'à la mort d'Alexandre. Esquisses de la géographie ancienne et moderne. [Putz' and Arnold's Manuals of Ancient and Modern Geography] Blackstone's Commentaries, Vol. 1. N. B.—Les candidats à l'immatriculation en droit, peuvent omettre soit le français et soit le grec, à leur choix.

Mémoires explicatifs du programme précédent :—

1. Les élèves se préparant pour l'université doivent étudier les matières qui les qualifient pour l'immatriculation.*

2. Tout élève étudiant les branches anglaises seulement pourra avoir l'option des matières particulières qu'il étudiera ; mais il ne pourra, sans la permission spéciale du maître principal, faire choix d'une matière qui ne sera pas comprise parmi les sujets prescrits pour la classe dans laquelle il aura été placé, lors de son examen.

3. Les élèves seront divisés par classes, dans l'ordre de leur capacité respective. Il pourra y avoir deux ou plusieurs divisions dans chaque classe ; et chaque élève passera d'une classe ou division à une autre classe ou division, suivant les progrès qu'il aura faits, et non autrement.

4. Le dessin embrasse le dessin linéaire, le dessin géographique, géométrique et d'ornement.

5. La calligraphie sera enseignée à chaque élève, tant que le maître principal le jugera nécessaire.

6. On recommande que les éléments de la musique vocale forment partie du cours d'instruction pour tous les élèves capables d'apprendre le chant.

Section 3.—EXERCICES D'OUVERTURE ET DE CLOTURE DE CHAQUE JOUR.

Les arrangements pour les exercices religieux de chaque jour dans les écoles de grammaire seront laissés à la discrétion des bureaux de syndics.†

Section 4.—DEVOIRS DU MAÎTRE PRINCIPAL ET DES INSTITUTEURS.

1. Chaque maître principal et chaque instituteur d'une école de grammaire observera ponctuellement les heures pour l'ouverture et pour la fin de l'école ; durant les heures de l'école il se dévouera tout entier au service public ; il verra à ce que les exercices de l'ouverture et de la clôture, tels que mentionnés dans la section précédente, soient fidèlement remplis ; il s'efforcera chaque jour, de

* Les suivants sont les sujets "requis" pour ceux qui ne sont pas candidats pour des bourses à l'immatriculation : Xenophon, Anabasis, L.I. Salluste, Catilina, Traduction de l'anglais en prose latine. Règles ordinaires de l'arithmétique. Fractions vulgaires et décimales. Extraction de la racine carrée. Quatre premières règles de l'algèbre. [Colenzo.] Euclide, L.I. [Edition de Colenzo et Simpson.] Grammaire anglaise. Esquisses de l'histoire d'Angleterre jusqu'au temps actuel. Histoire de l'empire britannique par Chambers. Esquisses de l'histoire romaine jusqu'à la mort de Néron. Esquisses de l'histoire grecque jusqu'à la mort d'Alexandre. Esquisses de la géographie ancienne et moderne. Manuels de Putz et Arnold sur la géographie ancienne et moderne. Les candidats aux bourses subiront un examen sur les autres sujets suivants : Homère, l'Iliade, L.I. Homère, l'Odyssée, L. IX. Horace, les Odes, L.I. Virgile, l'Æneid L.II. Traduction de l'anglais en vers latins. Algèbre, proportion et progression. Equations simple et quadratiques. Euclide, L. II, III, et IV. Grammaire anglaise et composition. Grammaire française. Voltaire, histoire de Charles XII. Histoire anglaise sous les maisons Tudor et Stuart. Géographie de l'empire britannique et ses colonies. Pour la liste des bourses et des sujets d'examen dans d'autres facultés et départements dans l'université, voir page 229.

† Les syndics peuvent se prévaloir des recommandations sur ce sujet et des formes prescrites par le conseil de l'instruction publique du Haut-Canada, à l'égard des écoles communes. Voir les réglemens des écoles communes, publiés dans l'appendice de ce rapport.—page 238.

parole et d'exemple, d'imprimer dans l'esprit des élèves les principes et la morale de la religion chrétienne, spécialement ces belles vertus, l'amour de la vérité, le patriotisme et l'humanité, qui forment la base de l'ordre et de la liberté, et le ciment et l'ornement de la société.

2. Chaque maître principal tiendra le registre quotidien, hebdomadaire et trimestriel de son école, suivant les formes et instructions prescrites par la loi. Le maître principal de chaque école ancienne de grammaire de comté fera aussi des observations et tiendra le journal météorologique exigé par la 16^e section de l'acte des écoles de grammaire, 16 Vic., ch. 186; en outre, chaque maître principal tiendra et fera tenir un registre de classe, dans lequel seront notés les exercices de chaque élève, de manière à faire connaître les progrès et la capacité de cet élève sur chacune des matières qui font l'objet de ses études. Le principal maître préparera aussi les rapports annuels et semi-annuels de son école exigés par la loi.

3. Le principal maître maintiendra dans son école la discipline qu'exercerait un père judicieux dans sa famille; évitant les punitions corporelles, excepté lorsqu'elles lui paraîtront absolument nécessaires; et dans tous ces cas il tiendra un mémoire des fautes et des punitions, pour l'inspection des syndics lors de l'examen public ou avant l'examen, après quoi le mémoire sera détruit.

4. Pour une faute très grande, ou une opposition violente et systématique à son autorité, le principal maître pourra envoyer un élève de l'école en informant immédiatement le père ou le tuteur du fait et du motif de cet acte de rigueur, et en communiquant aussi la chose au président du bureau des syndics. Mais aucun enfant ne sera chassé sans l'autorité du bureau des syndics.

5. Lorsque l'exemple d'un élève sera dangereux pour les autres enfants, et dans tous les cas où une réforme paraîtra désespérée, il sera du devoir du principal maître, du consentement du bureau des syndics, d'éloigner pour un temps ou de chasser cet élève de l'école. Mais tout élève qui sera sous le coup de cette censure publique et qui exprimera au maître principal son regret de sa conduite passée, aussi ouvertement et aussi explicitement que l'exigera la faute, sera du consentement du bureau et du maître principal, admis de nouveau à l'école.

6. Après que les syndics se seront conformés par rapport à la maison d'école et à ses dépendances, aux dispositions requises par la seconde clause de la 11^e section de l'acte des écoles de grammaire, 16 Vic., ch. 186, il sera du devoir du maître principal de donner une attention rigoureuse à la température et à la ventilation de l'édifice, aussi bien qu'à la propreté. Il prescrira aussi, par rapport à la cour et aux habitations attachées à la maison d'école, les règles nécessaires pour les tenir proprement et convenablement, et il sera tenu pour responsable de tout défaut de propreté.

7. La maison d'école sera tenue prête à recevoir les élèves au moins *quinze minutes* avant le temps fixé pour l'ouverture de l'école, afin que ceux qui pourraient arriver à l'école avant le temps fixé puissent y trouver un abri.

Section 5.—DEVOIRS DES ÉLÈVES.

1. Les élèves devront venir à l'école en tenue décente.
2. Le retard de la part des élèves sera considéré une violation des règles de l'école et assujettira les délinquants à une pénalité suivant la gravité de la faute, à la discrétion du maître principal.
3. Il ne sera permis à aucun élève de partir avant l'heure fixée pour fermer l'école, excepté en cas de maladie, ou dans quelque cas pressant; et alors même le consentement du maître principal devra être obtenu d'abord.
4. Un élève qui s'absente de l'école, excepté pour cause de maladie ou autre raison suffisante au jugement du maître principal, perd sa place dans sa classe et son droit à fréquenter l'école le reste du terme.
5. Il ne sera permis à aucun élève de rester à l'école à moins qu'il n'ait les livres et autres objets dont il doit faire usage à l'école; mais dans le cas où un élève serait en danger de perdre les avantages de l'école, parce qu'il ne pourrait se procurer les livres et autres choses nécessaires, en conséquence de la pauvreté de ses parents, le bureau des syndics aura le pouvoir de procurer à cet élève les livres et objets dont il aura besoin.
6. Les contributions mensuelles ou trimestrielles prescrites par le bureau des syndics, seront payables d'avance; et aucun élève n'aura droit de continuer à aller à l'école tant qu'il n'aura pas payé l'honoraire fixé.

Section 6.—SESSIONS—VACANCES,—EXERCICES QUOTIDIENS,—ET CONGÉS.*

1. Il y aura quatre sessions chaque année, désignées sous les noms de sessions d'hiver, de printemps, d'été et d'automne. La session d'hiver commencera le 7 de janvier, et finira le mardi avant Pâques; la session du printemps commencera le mercredi après Pâques, et finira le dernier vendredi de juin; la session d'été commencera le second lundi d'août et finira le vendredi avant le 15 octobre; la session d'automne commencera le lundi qui suivra la clôture de la session d'été, et finira le 22 décembre.
2. Les exercices du jour ne commenceront pas plus tard que neuf heures, A. M., et n'excéderont pas six heures de durée, non compris le temps de la récréation du midi, dix minutes au plus chaque avant midi et chaque après-midi. Néan-

* 1. Ce règlement s'applique aux unions d'écoles de grammaire et d'écoles communes, parce que la loi pourvoit à l'union d'écoles communes avec des écoles de grammaire et non à l'union de ces dernières avec les premières. Par conséquent, dans tous les cas où des écoles communes sont unies à des écoles de grammaire, les écoles-unies sont assujetties aux règlements qui sont prescrits ici par rapport aux écoles de grammaire.

2. On doit observer que les diverses clauses de la onzième section de l'acte des écoles de grammaire donnent pouvoir aux bureaux de syndics de faire les règlements relatifs à leurs écoles respectives, qui ne sont pas incompatibles avec les règlements généraux prescrits par le conseil de l'instruction publique, et approuvés par le gouverneur en conseil.

moins, le nombre d'heures d'enseignement quotidien dans toute école de grammaire pourra être diminué, à l'option du bureau des syndics.

3. Le samedi sera jour de congé; ou si le bureau des syndics et le maître principal de l'école de grammaire le préfèrent, les après-midi du mercredi et du samedi de chaque semaine seront congés. Tous les jours considérés par la loi comme jours de fête, seront aussi des jours de congé dans chaque école de grammaire.

4. Les examens publics semi-annuels qui doivent avoir lieu dans chaque école de grammaire, en vertu de la 5^{me} clause de la 11^{me} section de l'acte 16 Vic., ch. 186, auront lieu, l'un immédiatement avant les fêtes de Noël, et l'autre immédiatement avant la vacance de l'été.

Adopté par le conseil de l'instruction publique du Haut-Canada, le 26 décembre 1854.

Approuvé par le Gouverneur-Général en Conseil, tel qu'intimé au surintendant en chef des écoles, le 15 février 1855.

Appendice E.

LES ECOLES COMMUNES DU HAUT-CANADA.

No. 1. Programme pour l'examen et la classification des instituteurs des écoles communes, par les bureaux de comté, prescrit par le conseil de l'instruction publique pour le Haut-Canada.

Devant rester en force jusqu'à ce qu'il soit abrogé et révisé par le conseil.

N. B.—Les candidats ne pourront être admis à l'examen que lorsqu'ils auront donné aux examinateurs des preuves satisfaisantes de leurs strictes habitudes de tempérance et de leurs bonnes mœurs.

QUALIFICATIONS DES INSTITUTEURS DE TROISIEME CLASSE.

Les candidats aux certificats d'instituteurs de troisième classe sont tenus :

1. De pouvoir lire intelligiblement et correctement tout passage d'un livre de lecture ordinaire.

2. De pouvoir épeler correctement les mots d'une phrase ordinaire dictée par les examinateurs.

3. De pouvoir écrire une bonne main.

4. De pouvoir résoudre promptement des problèmes dans les règles simples et composées de l'arithmétique, et dans les réductions et proportions et être au fait des principes sur lesquels ces règles sont basées.

5. De connaître les éléments de la grammaire anglaise, et pouvoir rendre les parties d'une phrase aisée en prose.

6. D'être au fait des éléments de la géographie et des traités généraux du globe.

7. D'avoir quelque connaissance de l'organisation d'une école et de la classification des élèves.

8. Quant aux instituteurs du français et de l'allemand, la connaissance de la grammaire française ou allemande peut être substituée à la connaissance de la grammaire anglaise ; et les certificats qui seront donnés à l'instituteur y seront expressément limités.

QUALIFICATIONS DES INSTITUTEURS DE SECONDE CLASSE.

Les candidats aux certificats de seconde classe doivent, en sus de ce qui est exigé des candidats aux certificats de troisième classe, pouvoir :

1. Lire avec facilité, intelligence et expression, et être au fait des principes de la lecture et de la prononciation.

2. Ecrire une bonne main et être au fait des règles propres à l'enseignement de l'écriture.

3. Connaître les fractions, les involutions, les évolutions et l'arithmétique mentale et commerciale.

(Les institutrices aspirant à cette classe de certificats ne seront interrogées que sur l'arithmétique pratique et mentale.)

4. Etre au fait des éléments de la tenue des livres.

5. Connaître les règles communes de l'orthographe, et être capables de rendre les parties de toute phrase en prose ou en vers qui pourra leur être soumise ; écrire grammaticalement, en épelant et ponctuant correctement, la substance de tout passage qui pourra être lu, ou de tout sujet qui pourra être suggéré.

6. Etre familier avec les éléments de la géographie mathématique, physique, civile ou politique, tels qu'ils se trouvent dans toute géographie à l'usage des écoles.

QUALIFICATIONS DES INSTITUTEURS DE PREMIERE CLASSE.

Les candidats pour certificats comme instituteurs de première classe, outre les connaissances exigées des instituteurs de 2e et de 3e classes, devront :

1. Connaître les règles pour le mesurage des superficies et des solides et les éléments de l'arpentage.

2. Connaître les règles simples de l'algèbre, et pouvoir résoudre des problèmes d'équations simples et quadratiques.

3. Connaître les quatre premiers livres d'Euclide.

4. Connaître les éléments de l'histoire générale.

5. Avoir quelque connaissance des éléments de la physiologie végétale et animale et de l'histoire naturelle, tels qu'enseignés dans le cinquième livre des *National readers*.

6. Comprendre la bonne organisation et régie des écoles, et les modes perfectionnés de l'enseignement.

N.B.—Les institutrices aspirant aux certificats de première classe ne seront pas interrogées sur les sujets mentionnés dans les trois premiers paragraphes de ce chapitre.

No. 2. Règles générales pour l'organisation, la gouverne et la discipline des écoles communes dans le Haut-Canada.

Adoptées, après mûre considération, par le conseil de l'instruction, tel que prescrit par l'acte 13 et 14 Victoria, chapitre 48, section 48.

1.—HEURES D'ÉCOLE—CONGES ET VACANCES.

1. L'école, chaque jour, ne durera pas plus de six heures, à part le temps accordé le midi pour la récréation. Néanmoins, dans toute école, les syndics pourront à leur discrétion, fixer à un moindre nombre d'heures l'enseignement de tous les jours.

2. Tous les deuxièmes samedis seront jours de congé dans chaque école.

3. Il y aura trois vacances durant chaque année ; la première de huit jours, à Pâques ; la seconde, les deux premières semaines du mois d'août ; la troisième, huit jours à Noël.

4. Tous les engagements contractés entre les syndics et les instituteurs seront soumis aux règlements qui précèdent ; et nul instituteur ne sera privé d'aucune partie de son salaire pour avoir pris ces congés et les vacances.

3—INSTRUCTION MORALE ET RELIGIEUSE.

Comme le christianisme est la base de tout notre système d'éducation élémentaire, ce principe devrait dominer dans ses détails. L'acte des écoles communes de 1850, section 14e, garantissant les droits des particuliers en même temps qu'elle reconnaît le christianisme, statue, "Que dans toute école modèle ou commune établie en vertu de cet acte, aucun élève de cette école ne sera forcé de lire ou étudier dans aucun livre religieux, ou de se joindre à aucun exercice de dévotion ou de religion auxquels s'opposent ses parents ou tuteurs : pourvu toujours qu'avec cette restriction il sera permis aux élèves de recevoir l'instruction religieuse que leurs parents ou tuteurs désireront, conformément aux règlements généraux qui seront établis suivant la loi."

Dans cette section de l'acte le principe de l'instruction religieuse est reconnu, et les restrictions sous lesquelles elle doit être donnée sont énoncées, et le droit exclusif des parents et tuteurs à cet égard est assuré, sans aucune intervention de la part ni des syndics, ni des surintendants, ni du gouvernement lui-même. L'instituteur et le père ou tuteur de chaque élève peuvent donc s'entendre entre eux pour décider si l'instituteur fera réciter à tel élève le catéchisme, ou autre précis d'enseignement religieux de la dénomination religieuse de tel père ou tuteur.

L'école commune n'étant pas un *pensionnat* il n'y a pas besoin de règles à l'égard des rapports et des devoirs domestiques ; et comme les élèves sont à la charge de leurs parents et tuteurs, les dimanches, il n'y a pas besoin de règlements pour ce qui regarde le service divin.

Les règlements qui suivent par rapport aux "exercices du commencement et de la fin de chaque jour," aux "devoirs des maîtres et instituteurs" et aux

“devoirs des élèves” ont été adoptés par le conseil et s'appliquent à toutes les écoles communes du Haut-Canada.

3. EXERCICES DU COMMENCEMENT ET DE LA FIN DE CHAQUE JOUR.

1. Pour attirer la bénédiction de Dieu et faire bien comprendre aux élèves l'importance des devoirs religieux et leur dépendance absolue de leur créateur, le conseil de l'instruction publique recommande que les exercices quotidiens de chaque école commune commencent et finissent par la lecture d'un passage des écritures et une prière. On pourra réciter la prière du seigneur ou les formules de prières ci-annexées, ou toute autre prière que préféreront les syndics ou l'instituteur de chaque école. Mais la prière du Seigneur devra former partie des exercices d'ouverture; et les dix commandements seront enseignés à tous les élèves et répétés au moins une fois par semaine. Mais aucun élève ne sera forcé d'assister à ces exercices si ses parents s'y opposent, en écrivant à cet effet à l'instituteur.

FORMULES DE PRIÈRES POUR LE COMMENCEMENT DES PRIÈRES DU JOUR.

Prions.

Père céleste, Dieu tout puissant et éternel, qui nous avez conservé jusqu'à ce jour, défendez-nous encore aujourd'hui de votre pouvoir tout-puissant; accordez-nous de ne pas succomber au péché, et d'éviter toute espèce de danger, et faites que toutes nos actions soient conformes à votre sainte volonté, par Jésus-Christ Notre Seigneur. *Ainsi-soit-il.*

O Dieu tout-puissant, dispensateur de tout bien, source de toute sagesse, daignez éclairer nos intelligences des rayons de votre Esprit Saint, et faites qu'en nous appliquant avec diligence à l'acquisition des connaissances humaines, nous ne manquions jamais de cette sagesse qui mène à la voie du salut; afin que, par votre miséricorde, nous avançons chaque jour en lumière et en vertu, à l'honneur et à la gloire de votre nom, par Jésus-Christ Notre Seigneur. *Ainsi-soit-il.*

Notre Père, qui êtes aux cieux, que votre nom soit sanctifié, que votre règne arrive, que votre volonté soit faite en la terre comme au ciel, donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien, pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés, et ne nous induisez pas à la tentation, mais délivrez-nous du mal. *Ainsi-soit-il.*

Que la grâce de notre Seigneur Jésus-Christ et l'amour de Dieu, et la vertu du Saint-Esprit soient avec nous à jamais. *Ainsi-soit-il.*

A LA CLOTURE DES EXERCICES DU JOUR.

Prions.

O Dieu miséricordieux, nous vous supplions d'accepter nos humbles remerciements pour la bonté que vous avez de nous conserver ce jour, et pour le progrès que vous nous avez fait faire dans les connaissances utiles; nous vous prions

de graver dans notre esprit les instructions que nous avons reçues et de les faire servir à l'avancement de notre bien-être temporel et spirituel; et nous implorons aussi notre pardon pour toutes les fautes que nous avons pu commettre en pensées, paroles et actions. Que votre divine providence veille encore sur nous durant nos intervalles de repos, pour que nous puissions reprendre demain l'accomplissement de nos devoirs, avec une vigueur toute nouvelle, tant du corps que de l'esprit; et préservez-nous, nous vous en supplions, maintenant et à toujours, tant dans nos corps que dans nos âmes, pour l'amour de Jésus-Christ votre Fils, Notre Seigneur. *Ainsi soit-il.*

Eclairez-nous dans les ténèbres, nous vous en supplions, O Seigneur; et par votre miséricorde, défendez-nous de tous périls et dangers, durant la nuit prochaine pour l'amour de votre Divin Fils, Notre Seigneur Jésus-Christ. *Ainsi-soit-il.*

Notre Père, qui êtes aux cieux, que votre nom soit sanctifié, que votre règne arrive, que votre volonté soit faite en la terre comme au ciel, donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien, pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensé, et ne nous induisez pas en la tentation, mais délivrez-nous du mal. *Ainsi-soit-il.*

Que la grâce de Notre Seigneur Jésus-Christ, l'amour de Dieu, et la vertu du Saint-Esprit soient avec nous à jamais. *Ainsi-soit-il.*

4.—DEVOIRS DES INSTITUTEURS.

La seizième section de l'acte des écoles prescrit les devoirs des instituteurs en termes clairs et précis; et aucun instituteur n'a légalement droit à son salaire s'il ne se conforme pas à la loi; entre autres choses, l'acte exige que chaque instituteur "maintienne l'ordre et la discipline convenables dans son école conformément aux formules et règlements qui seront transmis suivant la loi;" la loi oblige le surintendant en chef des écoles à transmettre ces formules; et le conseil de l'instruction publique prescrit les règlements suivants pour la gouverne des instituteurs dans l'administration et la discipline de leurs écoles.

Il sera du devoir de chaque instituteur des écoles communes :

1. De recevoir poliment les visiteurs nommés par la loi, et leur donner toutes les facilités possibles de visiter les livres et d'examiner la condition dans laquelle se trouve l'école; de veiller à ce que le livre des instituteurs soit ouvert afin que les visiteurs puissent, s'ils le veulent, y inscrire leurs remarques. Les visites fréquentes que des personnes intelligentes font dans les écoles inspirent de l'ambition aux enfants et sont d'un grand secours à l'instituteur honnête.

2. De tenir proprement et correctement les registres suivant les formules prescrites; ce qui constitue la partie la plus importante des devoirs imposés par l'acte actuel des écoles, vu que la 31e section de cet acte veut que le fonds local des deniers d'école soit distribué suivant le nombre des enfants qui fréquentent les écoles.

3. De classer les enfants suivant les livres dont ils se servent; d'étudier lui-même ses livres et d'enseigner suivant la méthode perfectionnée indiquée dans la préface des livres.

4. D'observer lui-même la grande règle de la régularité et de l'ordre, et l'inculquer dans l'esprit de ses élèves—QU'IL Y A UN TEMPS ET UN LIEU POUR TOUTES CHOSES, ET A CHAQUE CHOSE SON TEMPS ET LIEU.

5. D'encourager par les préceptes et par l'exemple la PROPRETE, la netteté et la DECENCE. Pour cela l'instituteur doit donner l'exemple de la propreté sur sa personne et dans l'état et l'apparence générale de son école ; il doit aussi s'assurer lui-même, par visite personnelle tous les matins, que les enfants se sont lavés les mains et le visage, qu'ils se sont peignés, et que leurs habits ont été brossés et raccommodés, si cela est nécessaire. L'appartement de l'école doit être balayé et épousseté tous les soirs.

6. Veiller le plus strictement possible aux mœurs et à la conduite générale des élèves, et n'omettre aucune occasion de leur inculquer les principes d'honnêteté et de vérité ; leur inculquer comme devoir, le respect pour les supérieurs et l'obéissance envers toutes personnes au-dessus d'eux.

7. Montrer de l'intérêt pour l'amélioration et le bien-être de ses élèves, les traiter avec bonté mais en même temps avec fermeté ; et chercher à les conduire plutôt par la douceur et la raison que par les coups et la sévérité.

8. Cultiver les sentiments de bonté et d'affection entre ses élèves, décontenancer les querelles, et toute cruauté exercée envers les animaux et tout ce qui peut conduire au vice.

9. Observer ponctuellement les heures du commencement et de la fin de l'école ; durant les heures d'école, se dévouer entièrement au service public ; voir à ce que les exercices scolaires s'ouvrent et se ferment le matin et le soir, de la manière prescrite dans la précédente partie de cette section ; et faire chaque jour tous ses efforts, tant par l'exemple que par les préceptes, pour imprimer dans l'esprit de ses élèves les principes et la morale de la religion chrétienne, spécialement ces vertus de piété, de vérité, de patriotisme et d'humanité, qui sont la base de l'ordre et de la liberté, et forment le ciment et l'ornement de la société.

10. Exercer dans son école la discipline qu'exercerait un père judicieux dans sa famille ; évitant les punitions corporelles, excepté lorsqu'elles lui paraîtront absolument nécessaires ; et, dans tous ces cas, il tiendra un mémoire des fautes et des punitions, pour l'inspection des syndics lors de l'examen public ou avant l'examen public, après quoi le mémoire sera détruit.

11. Pour une faute très grande, ou une opposition violente et systématique à son autorité, l'instituteur pourra envoyer un élève de l'école en informant immédiatement le père ou tuteur du fait et du motif de cet acte de rigueur, et en communiquant aussi la chose au président du bureau des syndics. Mais aucun enfant ne sera chassé sans l'autorité du bureau des syndics.

12. Lorsque l'exemple d'un élève sera dangereux pour les autres enfants, et dans tous les cas où une réforme paraîtra désespérée, il sera du devoir de l'instituteur, du consentement du bureau des syndics, d'envoyer pour un temps ou chasser cet élève de l'école. Mais tout élève qui sera sous le coup de cette censure publi-

que et qui exprimera à l'instituteur son regret de sa conduite passée aussi ouvertement et aussi explicitement que l'exigera la faute, sera, du consentement du bureau et de l'instituteur, admis de nouveau à l'école.

13. Après que les syndics se seront conformés, par rapport à la maison d'école et à ses dépendances, aux dispositions requises par la quatrième clause de la 12e section de l'acte des écoles communes, 13 et 14 Vic., ch. 48, il sera du devoir de l'instituteur de donner une attention rigoureuse à la température et à la ventilation de l'édifice, aussi bien qu'à la propreté. Il prescrira aussi, par rapport à la cour et aux habitations attachées à la maison d'école, les règles nécessaires pour les tenir proprement et convenablement, et il sera responsable de tout défaut de propreté.

14. La maison d'école sera tenue prête à recevoir les élèves au moins *quinze minutes* avant le temps fixé pour l'ouverture de l'école, afin que ceux qui pourraient arriver à l'école avant le temps fixé puissent y trouver un abri.

5. DEVOIRS DES ELEVES.

1. Les élèves devront venir à l'école en tenue décente.

2. Le retard de la part des élèves sera considéré une violation des règles de l'école et assujettira les délinquants à une pénalité suivant la gravité de la faute, à la discrétion de l'instituteur.

3. Il ne sera pas permis à aucun élève de partir avant l'heure fixée pour fermer l'école, excepté en cas de maladie, ou dans quelque cas pressant; et alors même le consentement de l'instituteur devra être obtenu d'abord.

4. Un élève qui s'absente de l'école, excepté pour cause de maladie ou autre raison suffisante au jugement de l'instituteur, perd sa place dans sa classe et son droit à fréquenter l'école le reste du terme.

5. Il ne sera permis à aucun élève de rester à l'école à moins qu'il n'ait les livres et autres objets dont il doit faire usage à l'école; mais dans le cas où un élève serait en danger de perdre les avantages de l'école, parce qu'il ne pourrait se procurer les livres et autres choses nécessaires, en conséquence de la pauvreté de ses parents, le bureau des syndics aura le pouvoir de procurer à cet élève les livres et objets dont il aura besoin.

6. Les rétributions mensuelles ou trimestrielles prescrites par le bureau des syndics, seront payables d'avance; et aucun élève n'aura droit de continuer à aller à l'école tant qu'il n'aura pas payé l'honoraire fixé.

6.—DEVOIRS DES SYNDICS.

1. La manière explicite et détaillée dont les devoirs des syndics sont énumérés et exposés dans les diverses clauses des actes des écoles me rend inutile de faire ici plus que des remarques générales sur la nature des devoirs des syndics, et sur les rapports qui existent entre eux et les instituteurs qu'ils emploient. La loi accorde aux syndics les fonctions les plus importantes; ils forment une corpora-

tion, et, comme tels, ils ont la propriété et le contrôle de l'école, du site, de la maison d'école et toutes les propriétés qui en dépendent; ils sont tenus de préparer et meubler la maison d'école et les dépendances, de pourvoir aux livres et aux instruments nécessaires aux écoles; et, seuls, ils ont le pouvoir d'employer l'instituteur. Leurs devoirs sont donc de la plus haute importance, et doivent être bien compris.

2. Lorsque les syndics emploient l'instituteur, prennent des engagements avec lui pour la période pendant laquelle il enseignera et pour le montant de sa rémunération, le mode d'enseignement est alors laissé au choix de l'instituteur; et le surintendant local et les visiteurs ont droit de l'aviser sur le sujet. L'instituteur n'est pas une machine et aucun syndic ou parent ne devrait chercher à le rabaisser à cet état. Son caractère comme son intérêt le porte à rendre ses instructions aussi bonnes et aussi populaires que possible: et s'il ne donne point satisfaction, il peut être renvoyé conformément aux termes de son engagement. Intervenir dans ses opérations ou le priver de sa liberté d'agir comme instituteur, et puis le renvoyer pour cause d'incapacité, ce qui en est le résultat naturel et ordinaire, c'est lui faire un double dommage, c'est nuire souvent aux élèves mêmes et à toutes les parties concernées. Il devrait être alors bien compris, comme une chose essentielle au caractère, à la position et au succès de l'instituteur, qu'il doit juger lui-même du mode d'enseignement à suivre dans son école, en y comprenant, comme de raison, la classification des élèves ainsi que la manière de les instruire. Il est néanmoins du devoir des syndics de veiller à ce que l'école soit conduite suivant les réglemens établis par la loi.

3. Il est donc bien important que les syndics choisissent un instituteur compétent; **LE MEILLEUR INSTITUTEUR EST TOUJOURS CELUI QUI COÛTE LE MOINS.** Il enseigne plus et il sait inculquer le meilleur moyen d'apprendre, et peut mieux développer l'esprit des élèves dans un temps donné; et le temps et un bon système valent plus que l'argent et pour les élèves et pour les parents. Les syndics qui paient bien et ponctuellement les instituteurs et les traitent d'une manière convenable, manqueront rarement de trouver de bons instituteurs. Vouloir employer une personne incapable parce qu'elle offre ses chétifs services pour une faible somme, c'est gaspiller l'argent et c'est se moquer de la jeunesse d'un endroit, c'est lui faire un tort considérable. Nous partageons l'opinion du bureau national de l'éducation en Irlande, qui définit ainsi les qualités d'un bon instituteur.

“ Un instituteur doit être animé d'un esprit chrétien, doit être doué d'un tempérament doux et discret; et doit être pénétré d'un esprit de paix, d'obéissance à la loi et de fidélité à son souverain; il ne doit pas seulement posséder l'art de communiquer ce qu'il sait, mais il doit encore savoir former l'esprit du jeune homme, et donner à l'énergie que l'éducation sait créer, une direction salutaire. Ce sont là les qualités que les patrons (ou syndics) des écoles doivent surtout rechercher quand ils font le choix d'un bon instituteur.”

4. Les syndics découvriront qu'il est toujours plus économique d'avoir une maison d'école commode tenue confortablement meublée. Il est aussi difficile pour les élèves d'apprendre qu'il l'est pour l'instituteur d'enseigner dans une école qui manque des ameublements et du confort nécessaires.

5. Dans le choix des livres d'école inscrits sur la liste générale faite en conformité de la loi, p. 46, les syndics doivent veiller à ce que l'on ne se serve dans une école que d'une série de livres de lecture, que d'une arithmétique, ou bien une pour les commençants, et l'autre pour les élèves plus avancés, ou d'une géographie, etc., afin que les élèves puissent être classés dans les diverses branches qu'ils étudient. Des livres d'école hétérogènes (quelque bon que chaque livre puisse être en lui-même) rendent la classification impossible, augmentent le travail du maître, lui font perdre du temps et retardent le progrès de l'élève. Mais l'instituteur et les élèves ont à lutter contre de grands obstacles quand ils sont obligés de se servir de livres qui varient autant que les noms des élèves.

7.—DEVOIRS DES VISITEURS.

1. La trente-deuxième section de l'acte des écoles de 1850 pourvoit à ce que tous les membres du clergé reconnus par la loi, à quelque dénomination religieuse qu'ils appartiennent, les juges, les membres de la législature, les magistrats, les membres du conseil de comté et les échevins, seront visiteurs d'école ; et la trente-troisième section de l'acte prescrit les devoirs qu'ils auront à remplir.

2. Les personnes ainsi autorisées à agir comme visiteurs peuvent exercer une immense influence pour élever le caractère des écoles et en développer toute l'efficacité, en s'identifiant avec elles, en les visitant, encourageant les élèves, aidant et conseillant les instituteurs, et en faisant sentir aux parents qu'il est de leur devoir et de leur intérêt de donner l'éducation à leurs enfants. En visitant ces écoles, cependant, les visiteurs ne doivent jamais, en présence des élèves, parler légèrement des connaissances du maître ou de la manière dont il conduit son école. Mais s'ils croient à propos de donner quelques avis à l'instituteur, ils devraient le faire privément. Ils sont aussi requis de communiquer au surintendant local tout ce qu'ils considèrent important aux intérêts d'aucune des écoles qu'ils visitent. La loi recommande aux visiteurs " D'ASSISTER PARTICULIÈREMENT AUX EXAMENS TRIMESTRIELS DES ÉCOLES ; " il est à espérer que tous les visiteurs sentiront que c'est un devoir, que c'est un privilège pour eux, de prêter dans ces occasions leur présence et leur influence. Bien qu'un visiteur puisse faire faire tous les exercices auxquels les autorités de l'école ne peuvent point s'opposer, l'on s'attend cependant à ce qu'aucun visiteur n'introduira dans ces occasions aucune chose qui puisse blesser les sentiments d'aucune classe de chrétiens.

3. Les surintendants locaux sont visiteurs d'école en vertu de leur charge, et les devoirs qu'ils ont à remplir comme tels, sont suffisamment énoncés dans la troisième clause de la 31^e section de l'acte des écoles. Tout en faisant avec soin les recherches et examens que lui impose la loi, tout en donnant à l'instituteur et aux syndics les avis que les circonstances lui suggéreront, et aux élèves, les conseils et les encouragements convenables, il tiendra une conduite polie et conciliante à l'égard de toutes les personnes avec lesquelles il aura à se trouver en communication, et suivra la ligne de conduite qui sera de nature à maintenir l'influence et l'autorité légitime des syndics et des instituteurs.

4. On ne saurait trop encourager l'établissement de bibliothèques dans les divers townships et arrondissements d'écoles. Une association de township, avec le secours de chaque arrondissement d'école, pourrait, au moyen d'une somme

comparativement minime, procurer des livres utiles et intéressants aux jeunes gens de tout le township. On appelle sur ce sujet l'attention sérieuse de tous les visiteurs d'école, aussi bien que des syndics et autres personnes qui s'intéressent à la diffusion des connaissances utiles.—(Voir les avis du département.)

Appendice F.

LES BIBLIOTHEQUES GRATUITES DU HAUT-CANADA.

No. 1. Principes généraux d'après lesquels les livres ont été choisis pour les bibliothèques publiques des écoles du Haut-Canada; extraits des délibérations du conseil de l'instruction publique, datées le 2 août 1853.

Le conseil de l'instruction publique pour le Haut-Canada pense qu'il est convenable d'exposer les principes qui l'ont guidé en remplissant la tâche importante de choisir les livres pour ces bibliothèques d'école.

1. Le conseil regarde comme un devoir impérieux de n'admettre dans ces bibliothèques aucun livre licencieux, vicieux ou ayant une tendance immorale non plus qu'aucun ouvrage hostile au christianisme.

2. Dans l'opinion de ce conseil il n'est pas plus compatible avec le but de ces bibliothèques d'y introduire aucun ouvrage sur la théologie ou la controverse, quoiqu'il ne soit pas à désirer que l'on exclue tous ouvrages historiques ou autres dans lesquels on traite ces questions, et qu'il soit naturel de comprendre dans le choix des livres ceux qui sont de nature à exposer convenablement les preuves de la religion naturelle et de la religion révélée.

3. Quant à ce qui concerne les livres sur l'histoire ecclésiastique, le conseil s'accorde sur un choix des ouvrages les plus approuvés des deux côtés.

4. Avec ces exceptions et dans ces limites, c'est l'opinion du conseil qu'un choix aussi étendu que possible doit être fait de livres utiles et intéressants, d'un mérite durable, et adaptés aux lectures populaires dans les différents départements des connaissances humaines; laissant à chaque municipalité à consulter son propre goût et à exercer sa propre discrétion dans le choix des livres qu'elle aura à faire dans le catalogue général.

5. On ne doit pas penser que le choix d'un livre inscrit dans le catalogue soit l'expression de l'opinion du conseil quant à ce qui regarde la matière traitée dans le livre, mais simplement un consentement de la part du conseil de permettre à une municipalité d'acheter le dit ouvrage si elle le juge à propos.

6. Le catalogue général des livres pour les bibliothèques publiques d'école pourra être modifié et augmenté d'année en année, à mesure que les circonstances le permettront et que de nouveaux ouvrages de mérite paraîtront.

No. 2. Remarques par le surintendant en chef de l'éducation.

Outre la reconnaissance de ces principes, le surintendant en chef a jugé essentiel, en établissant un système national de bibliothèques publiques, de pourvoir à la réalisation des objets suivants:—

1. Empêcher de dépenser une partie du fonds des bibliothèques à acheter des livres de nature à nuire aux mœurs ou à corrompre le goût public.

2. Protéger le public contre les impositions de colporteurs intéressés, relativement au caractère et aux prix des livres de bibliothèques.

3. Mettre les municipalités les plus éloignées sur le même pied que celles qui avoisinent la métropole par rapport aux conditions et aux facilités d'acheter des livres, à la seule exception de leur transmission—qui devient maintenant sûre et facile pour toutes les parties du Haut Canada.

4. Choisir et rendre également acceptable à toutes les municipalités scolaires du pays une grande variété de livres instructifs et intéressants, et cela aux conditions les plus économiques et les plus avantageuses.

5. Laisser la plus grande latitude aux localités à l'égard des sommes à prélever ou à la manière de les prélever, soit dans un arrondissement d'école, dans un township, ou dans un comté. et encourager les efforts des localités, en proportionnant dans tous les cas, le montant de l'aide publique au montant prélevé par telles localités.

No. 3. Avis du département aux corporations municipales et scolaires du Haut Canada.

BIBLIOTHEQUES D'ÉCOLES PUBLIQUES.

Le surintendant en chef de l'éducation répartira cent pour cent sur toutes sommes qui seront prélevées par des corporations municipales ou scolaires, pour l'établissement ou l'augmentation de bibliothèques publiques dans le Haut Canada, suivant les règlements établis conformément à la loi. Le montant ne doit pas être remis en moindre sommes que cinq piastres. Il sera fourni des catalogues et des blancs sur demande faite.

PRIX POUR LES ÉCOLES.

Le surintendant en chef répartira cent pour cent sur toutes sommes non moindres de cinq piastres, qui lui seront remises par les municipalités ou corporations de syndics d'école pour l'achat de livres ou cartes pour servir de récompense dans les écoles communes et de grammaire. Des catalogues et des blancs fournis sur demande.

CARTES D'ÉCOLE ET INSTRUMENTS.

Le surintendant en chef sera heureux de pouvoir ajouter cent pour cent à toute somme, n'étant pas de moins de cinq piastres, qui sera transmise au département par les écoles communes et de grammaire, et d'expédier des cartes instruments, globes et diagrammes, jusqu'au montant ainsi augmenté, du moment qu'il recevra une liste des articles demandés par les syndics. Dans tous les cas il faudra que toute personne, agissant au nom des syndics, présente une procuration par écrit, sous le sceau de la corporation des syndics, chaque fois qu'on le désirera; le département pourra faire lui-même le choix des articles qui devront être envoyés. Il sera fourni des catalogues et des formules sur demande.

Appendice G.

MUSEE D'EDUCATION DU HAUT-CANADA.

Mentionné aux pp. 22—23 du rapport.

REGLEMENTS—JOURS D'ADMISSION AU MUSEE D'EDUCATION—BÂTIMENTS DE L'ÉCOLE NORMALE, TORONTO.

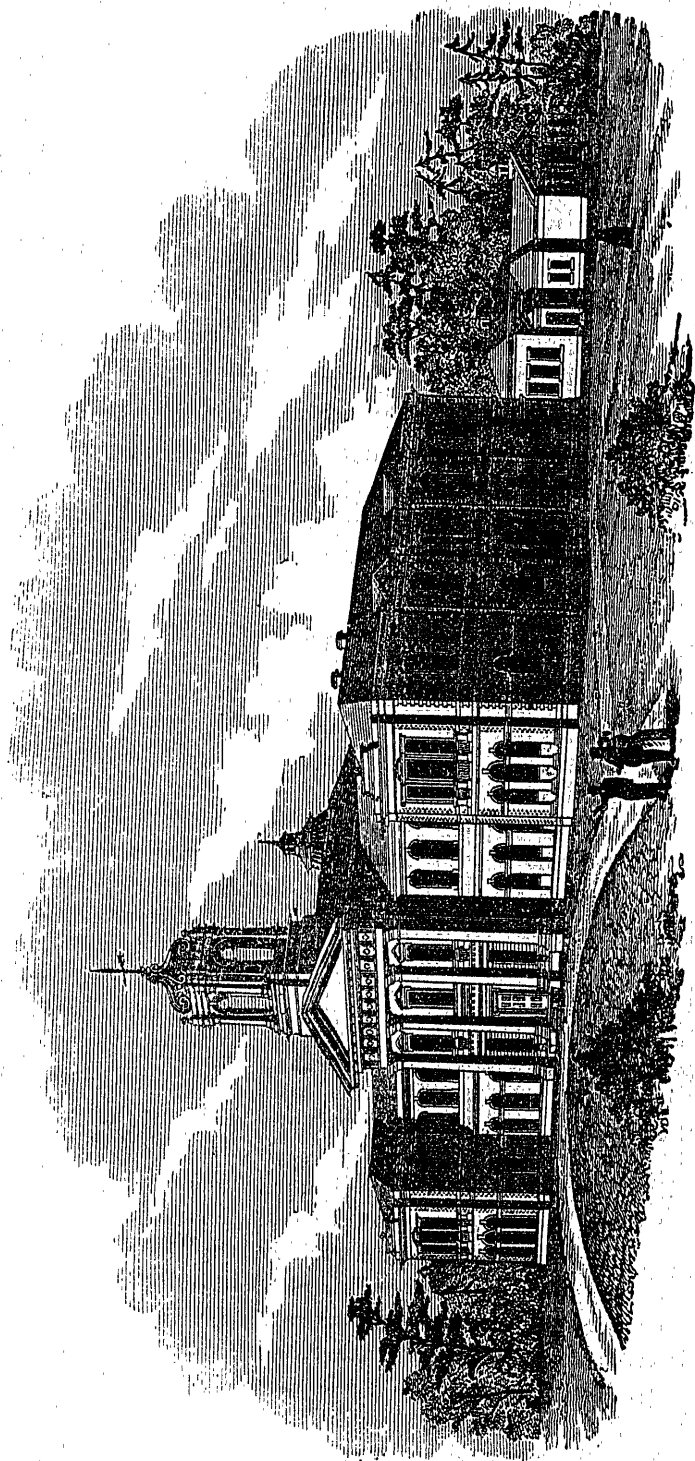
I. Le musée sera ouvert au public dans l'après-midi des lundis, mercredis et vendredis de chaque semaine, depuis 1½ heure jusqu'à 5 P. M.

II. Le public est admis gratuitement, mais chaque personne devra inscrire son nom dans le livre des visiteurs au bureau de l'éducation.

III. Les cannes et les parapluies seront laissés dans la chambre des visiteurs.

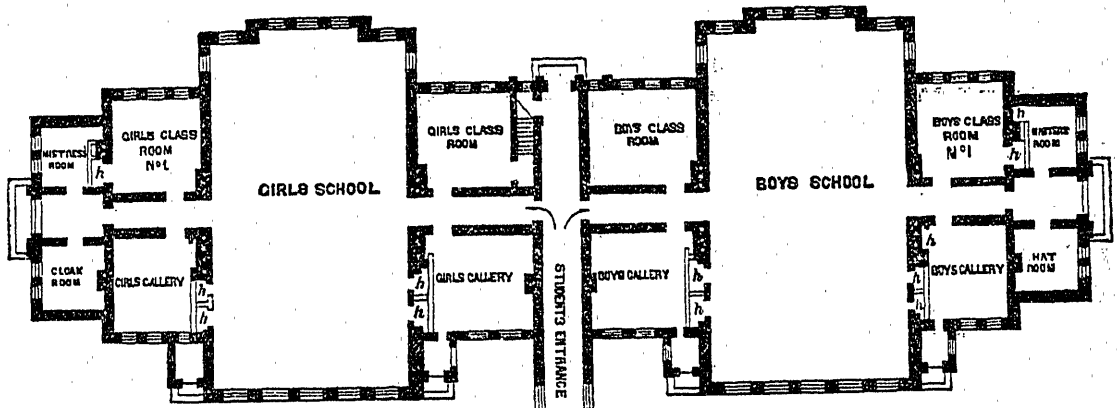
IV. Le visiteur pourra avoir accès au théâtre, dans lequel sont installés les bustes anglais et étrangers, immédiatement après son arrivée, mais il sera accompagné dans les autres chambres, s'il est seul, ou en compagnie, par une personne attachée au département.

Le musée d'éducation est fondé sur un principe reconnu par le gouvernement impérial, celui de considérer ces institutions comme partie du système de l'éducation populaire et comme moyen indirect de former le goût et le caractère du peuple. Il se compose d'une collection d'apparatus pour les écoles communes et de grammaire, de modèles, d'instruments d'agriculture et autres, d'échantillons de l'histoire naturelle du pays, d'empreintes de statues et de bustes antiques et modernes, etc., choisis dans les principaux musées de l'Europe; il s'y trouve aussi des bustes de plusieurs personnages les plus célèbres de l'histoire anglaise ainsi que des copies de quelques uns des ouvrages des grands maîtres des écoles de peinture Hollandaise, Flamande, Espagnole, et Italienne. Ces objets d'art sont *étiquetés* pour l'information de ceux qui ne seraient pas familiers avec les originaux, mais un catalogue historique est en voie de préparation. Dans les témoignages pris par le comité spécial de la chambre des communes, il est dit bien à propos, "que l'objet d'une galerie nationale est de raffiner le goût public, et d'offrir au peuple une source plus pure de plaisirs;" et le comité exprime en même temps l'opinion que comme "les gens de goût qui vont en Italie en rapportent toujours de belles copies modernes des beaux originaux," il est à désirer, même en Angleterre, que ceux qui n'ont pas l'occasion ou les moyens de voyager à l'étranger, puissent voir, sous la forme d'une copie exacte, quelques unes des œuvres de Raphaël et des autres grands maîtres—objet non moins désirable en Canada qu'en Angleterre. Ce qui a été ainsi fait à l'égard de cette branche de l'instruction, est en partie le résultat d'une faible somme annuelle qui, grâce à la libéralité de la législature, a été placée entre les mains du surintendant en chef de l'instruction—à même la part du Haut Canada dans les octrois d'école—dans le but de perfectionner l'architecture d'école, et d'encourager les arts, les sciences et la littérature, au moyen de modèles, d'objets et de publications collectionnés dans un musée en rapport avec ce département.

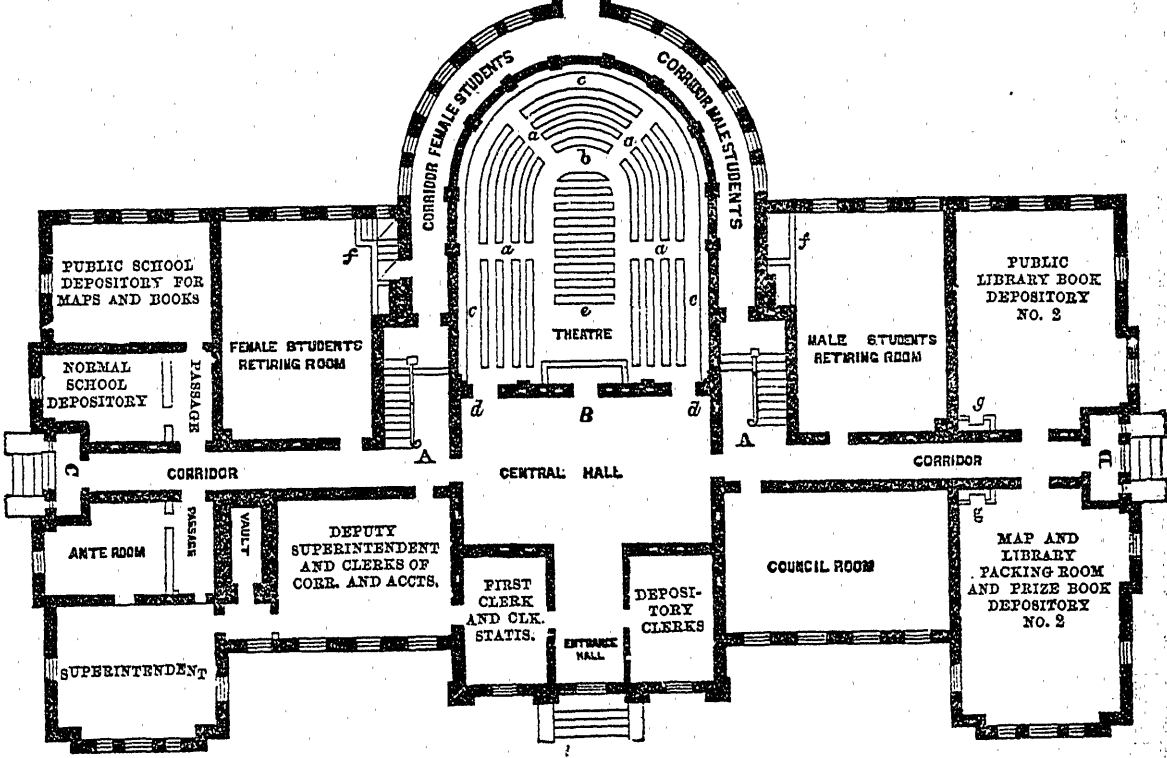


DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE POUR LE HAUT CANADA.

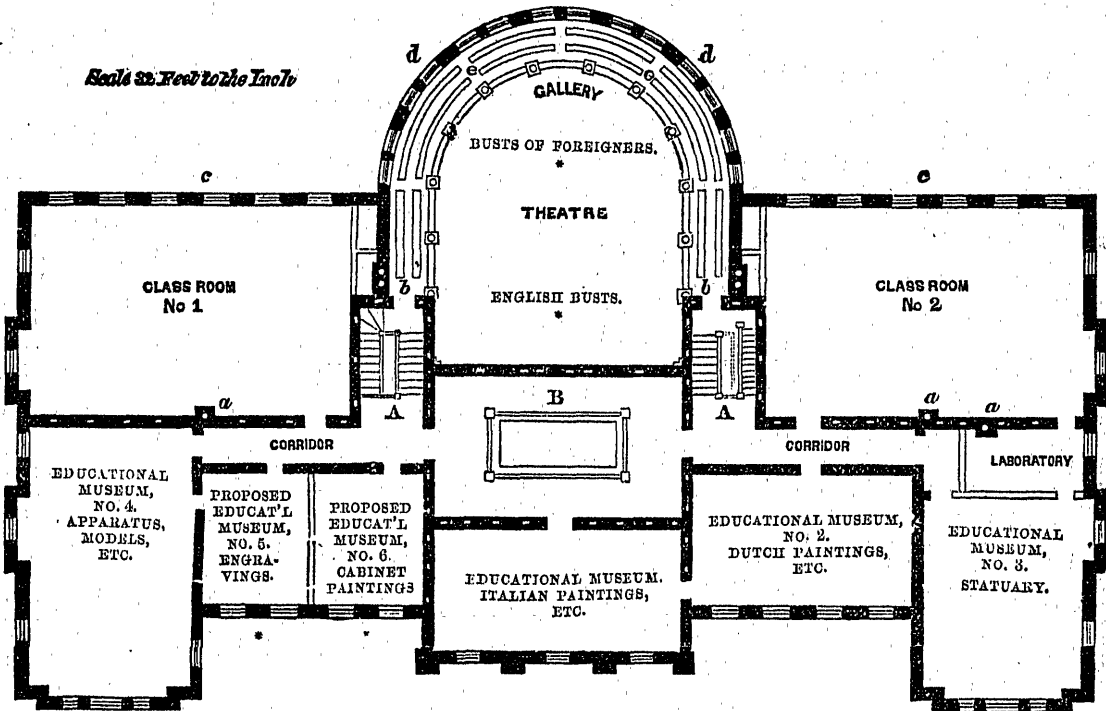
(Bureau d'éducation, à gauche, au rez de chaussée; musée au premier.)



Scale 32 Feet to the Inch



PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE DU MUSÉE D'EDUCATION.



Plan du musée d'éducation.—Etage supérieur.—Département de l'éducation.

Ci-jointes sont des listes des principaux objets d'intérêt qu'on a déjà obtenus pour le musée. Ils sont classés dans l'ordre suivant, savoir :—

- I. SCULPTURE : 1. Antique.
2. Moderne.
3. Architecturale.
- II. PEINTURES : 1. Ecole italienne.
2. " flamande.
3. " hollandaise.
4. " hollandaise et flamande.
5. " allemande.
6. " française.
7. " espagnole.
- III. GRAVURES : 1. Sur acier et en taille douce.
2. Lithographies.
- IV. OUVRAGES ILLUSTRANT L'HISTOIRE DE L'ART, &c. :
1. En français et en italien.
2. En anglais.
- V. AUTRES OBJETS PRÉCIEUX :
1. Histoire du moyen âge, illustrée, etc.
2. Cartes et plans en relief.
3. Echantillons d'histoire naturelle.
4. Echantillons géologiques.
5. Modèles d'instruments aratoires.
6. Modèles de physique et appareils d'école.

LISTE des principaux échantillons de sculpture dans le musée
d'éducation.

(Plusieurs des empreintes ne sont pas encore classées.)

1. ANTIQUES.

SUJET.	DE QUELLE GALERIE.
GROUPE DE GRANDES DIMENSIONS.	
Bacchus et Ariane	Capitole, Rome.
Cupidon et Psyché	Galerie Impériale, Florence.
Le Laocoon et ses fils	Vatican, Rome.
STATUES DE GRANDES DIMENSIONS :	
Apollino de Medicis	Galerie Impériale, Florence.
Aristide	Musée Barberini, Naples.
Cicéron	" "
Diane de Gabies	Louvre, Paris.
Euterpe	" "
Enfant s'arrachant une épine	Capitole, Rome.
Flore	Capitole, Rome.
Uranie	Louvre, Paris.
Uranie assise	" "
Vénus se parant	Vatican, Rome.
Vénus accroupie	Capitole, "
Vénus de Médicis	Galerie Impériale, Florence.
Vénus de Milo	Louvre, Paris.
BUSTES, DE GRANDEUR NATURELLE :	
<i>Mythologiques et Homériques.</i>	
Adonis	Vatican, Rome.
Apollon Belvédère	Galerie Impériale, Florence.
Apollino de Médicis	Vatican, Rome.
Antinoüs	Musée Britannique, Londres.
Antinoüs sous la figure de Bacchus	Louvre, Paris.
Bacchus, Indien	Musée Royal, Madrid.
Castor	Musée Britannique, Londres.
Dionysus, Indien ou barbu	Vatican, Rome.
Faune, du Capitole	Louvre, Paris.
Faune	Musée Royal, Munich.
Faune, Barberini	Musée Bourbon, Naples.
Hercule, Farnese	Vatican, Rome.
Hercules, jeune	Musée Britannique, Londres.
Mercur	Villa Albani, Rome.
Mercur, Grec	Louvre, Paris.
Mercur	Musée Royal, Madrid.
Pollux	Louvre, Paris.
Silène	Louvre, Paris.
Diane chasseresse	Louvre, Paris.
Flore	
Hygée	Musée Royal, Berlin.
Isis	Vatican, Rome.
Clytie sous la figure d'Isis	Musée Britannique, Londres.
Junon (tête)	Vatican, Rome.
Junon (statue)	
Junon Protectrice	Louvre, Paris.
Minerve (avec Egis)	Villa Albani, Rome.
Minerva Medica	

I. LISTE des principaux échantillons de Sculpture dans le Musée d'éducation.

1. ANTIQUES—(Continuation.)

SUJET.	DE QUELLE GALERIE.
<i>BUSTES.—Mythologiques et Homeriques. (Cont.)</i>	
Vénus d'Arles	Louvre, Paris.
Vénus de Milo	“ “
Vénus	Musée d'Arles, France.
Vénus de Cnide	Louvre, Paris.
Vénus de Médicis	Galerie Impériale, Florence.
La Victoire, prise du Parthénon	Collection du Comte de Laborde, Paris.
Calliope	Vatican, Rome.
Clio	
Melpomène	Vatican, Rome.
Terpsichore	
Thalie	Vatican, Rome.
Une Muse	Musée Britannique, Londres.
Ariane	Capitole, Rome.
Ariane, ou une Bacchante	Musée Britannique, London.
Psyché	Musée Bourbon, Naples.
Lencothoe	Vatican, Rome.
Du groupe de Niobé :	
(1) La Mère	Galerie Impériale, Florence.
(2) Le fils	Musée Royal, Munich.
(3) Première fille	Galerie Impériale, Florence.
(4) Seconde “	“ “ “
(5) Troisième “	“ “ “
(6) Quatrième “	“ “ “
Atys (tête)	
Amazone	Musée d'Oxford.
Thésée	Collection Etrusque en France.
Ajax	Vatican, Rome.
Diomède	Musée Britannique, Londres.
Du groupe du Laocoon :	
(1) Le père	Vatican, Rome.
(2) Le fils aîné	“ “
(3) Le cadet	“ “
Méléagre	
Ulysse	
Paris	Bibliothèque, Paris.
<i>Hommes d'Etat et Chefs Militaires de la Grèce.</i>	
Alexander le Grand	Louvre, Paris.
Alecbiade	Galerie Impériale, Florence.
Miltiade	
Periclès	Collection de M. de Pastout, Paris.
“	Vatican, Rome.
Xénophon	
<i>Poètes Grecs et Romains.</i>	
Homère	Musée Britannique, Londres.
Ovide	Villa Albani, Rome.
Pindare	Vatican, Rome.
Sapho	Capitole, “
Sophocle	Galerie Impériale, Florence.
Virgile	Capitole, Rome.
“	Vatican, “
<i>Philosophes, Orateurs, etc.</i>	
Asiaticus (un médecin)	Louvre, Paris.
Carnéades	Vatican, Rome.

I. LISTE des principaux échantillons de Sculpture dans le Musée d'éducation.

I. ANTIQUES—(Continuation.)

SUJET.	DE QUELLE GALERIE.
BUSTES.—Philosophes, Orateurs, etc.—(Continuation.)	
Demosthène	Louvre, Paris.
Diogène	Musée britannique, Londres.
Epicure	Villa Albani, Rome.
Galène.	
Hippocrate.	
Léodamas	Capitole, Rome.
Platon	Vatican, Rome.
Pythagore	Musée Bourbon, Naples.
Socrate.	
Solon	Galerie Impériale, Florence.
Cicéron	Capitole, Rome.
Sénèque	“ “
<i>Personnages de l'histoire romaine.</i>	
Auguste, enfant.	
Auguste César.	Louvre, Paris.
Agrippa	“ “
Caracalla	Vatican, Rome.
Jules César (tête).	
Marc Aurèle (enfant)	Galerie Impériale, Florence.
Néron (enfant)	Bibliothèque, à Paris.
Néron (Empereur)	Louvre, “
Tibère (enfant).	
Titus	Galerie Royale, Munich.
Vitellius	Louvre, Paris.
Roi Etrusque (tête).	
Bérénice	Musée Bourbon, Naples.
Faustine	Capitole, Rome.
Julia Mamen	Louvre, Paris.
Bronze, Lucius Junius	Capitole, Rome.
Brutus, Marcus Junius	“ “
Caton	Vatican, “
Corbulo, Onieus Domitius	Musée Bourbon, Naples.
Drusus	“ Vatican,
Marius	“ Barberini,
Sylla	“ “
<i>Divers.</i>	
Gladiateur combattant	Louvre, Paris.
Gladiateur mourant.	
Joueur d'osselets.	
Joueur de disque, (en action)	Vatican, Rome.
“ “ (se reposant)	“ “
Lutteur	Musée britannique, Londres.
Un Buste	Musée d'Oxford.
Enfant	Musée Royal, Munich.
Deux enfants.	
Une Vestale.	
Ville de Paris	Vatican, Rome.
Ville de Rome	Louvre, Paris.
MASQUES:	
<i>Mythologiques.</i>	
Antinoüs	Musée Royal, Munich.
Minerve.	
Méduse	Musée Royal, Munich.
Omphale	“ “ Berlin.
Vénus	“ “ Munich.

I. LISTE des principaux échantillons de sculpture dans le musée d'éducation.

1. ANTIQUES—(Continuation.)

SUJET.	DE QUELLE GALERIE.
MASQUES.—(Continuation.)	
<i>Rois.</i>	
Alexandre le Grand	Louvre, Paris.
Alexandre combattant	Vatican, Rome.
Ptolemée	Musée Royal, Madrid.
STATUETTES :	
<i>Mythologiques et Homériques.</i>	
Apollon Belvédère.	Vatican, Rome.
Apollino de Medici.	Galerie Impériale, Florence.
Castor et Pollux (groupe).	
Faune jouant.	
Faune se reposant.	
Silène et Bacchus.	Louvre, Paris.
Cérès	" "
Diane à la biche (groupe)	" "
Diane de Gabies.	" "
Minerve	Turin.
Vénus d'Arles	Louvre, Paris.
Vénus de Milo	" "
Vénus de Médici.	Galerie impériale, Florence.
Venus du Capitole.	Capitole, Rome.
Vénus Genitrix	" "
Vénus accroupie	" "
Euterpe	Louvre, Paris.
Polymnie	" "
Génie du repos éternel.	Louvre, Paris.
Génie en adoration.	Musée Royal, Berlin.
Laocon (groupe)	Vatican, Rome.
Amazone	Capitole, "
<i>Personnages historiques.</i>	
Aristide	Musée Barberini, Naples.
Sophocle	Galerie impériale, Florence.
Cincinnatus	Louvre, Paris.
Germanicus	" "
Julia, femme de Pompée.	Galerie impériale, Florence.
<i>Divers.</i>	
Gladiateur combattant.	Louvre, Paris.
Gladiateur mourant.	Capitole, Rome.
L'enfant s'arrachant une épine	" "
Lutteurs (groupe)	Galerie impériale, Florence.
L'enfant et l'oie.	Louvre, Paris.
Joueurs d'osselets	Musée Royal, Berlin.
COLONNES ET OBELISQUES :	
Colonne de Trajan (petit fac-simile.)	} A Rome.
" Antonin, "	
" Phocas, "	
Obélisque de Flaminius, "	
" de Latran. "	

I. LISTE des principaux échantillons de sculpture dans le Musée d'éducation.

2. SCULPTURE MODERNE.

SUJET.	SCULPTEUR.	DE QUELLE GALERIE.
GROUPES DE GRANDES DIMENSIONS :		
Les Graces	Canova.	
Cupidon, avec arc.....	Thorwaldsen.	
Ange Gardien.....	"	
Psyché, portée par des Zéphyr	Gibson.	
STATUES DE GRANDES DIMENSIONS :		
Hébé.....	Canova.	
Pandore.....	Sir R. Westmacott.	
Vénus.....	Gibson.	
Esclave grecque.....	Power.	
Jeanne D'Arc	Princesse Marie.	
BUSTES :		
Hébé.....	Canova.	
Hélène.....	"	Collection privée, Angleterre.
Julien de Medicis.....	Michel Ange	Florence.
Milo de Crotone.....	Le Puget.	
Paris.....	Canova	Galerie Royale, Munich.
Persée.....	"	Vatican, Rome.
Terpsichore.....	"	Angleterre.
Eve.....	Bailey.	
Europe.		
Asie.		
Afrique.		
Amérique.		
<i>Hommes d'Etat de la France, etc.</i>		
Charles IX. de France	Louvre, Paris.
Henri II. "	Jean Goujon	" "
Henri III. "	Germain Pilon.....	" "
Henri IV. "	
Napoléon I.....	Chaudet.....	Collec on à Paris.
Richelieu, Cardinal	Coyzevon.....	Louvr , Paris.
Sully, Duc de	Instit t de France.
Ximènes, Cardinal.....	Rom
Femme de Francois I.....	Muséi St. Denis, France.
Femme de De Thou.....	Musée le Versailles.
<i>Artistes Italiens.</i>		
Michel Ange.		
Palladio.		
Raphaël.		
<i>Monarques anglais, etc.</i>		
La Reine.		
Prince Albert.		
Guillaume IV.		
George IV.		
Duc d'York.		
George III.		
Olivier Cromwell.		
Charles I.		
Reine Elizabeth.		
Marie, Reine d'Ecosse.		
<i>Hommes d'état.</i>		
Lord Brougham.		
Lord Camden.		
George Canning.		
Comte de Chatham.		
Richard Cobden.		
Comte d'Eldon.		
Charles James Fox.		
Comte Grey.		

Diverses.

I. LISTE des principaux Echantillons de Sculpture dans le Musée d'éducation.

2. SCULPTURE MODERNE—(Continuation.)

SUJET.	SCULPTEUR.	DE QUELLE GALERIE, &c.
<i>Bustes—Hommes d'état, &c.—(Cont)</i>		
Lord Lyndhurst. Lord Nelson. Daniel O'Connell. Sir Robert Peel. Lord John Russell. Duc de Wellington.		
<i>Célébrités Littéraires.</i>		
Robert Burns. Lord Byron. Thomas Campbell. William Congreve. William Cowper. John Dryden. John Milton. Alexander Pope. Matthew Prior. Sir Walter Scott. William Shakspeare.....		
" " (monumental)	Abbaye de Westminster.
James Thomson. Joseph Addison. Lord Bacon. Jeremy Bentham. Dr. Johnson. John Locke. Sir Isaac Newton.		Eglise de Stratford-on-Avon.
<i>Ministres.</i>		
Rév. Dr. Chalmers. Rév. Rowland Hill. Rév. John Wesley.		
<i>Médecins, &c.</i>		
Dr. Abernethy. Dr. Gall. Professeur Faraday. Dr. Harvey. Dr. Hunter.		
<i>Architectes, Sculpteurs et Peintres.</i>		
Inigo Jones. John Flaxman. Sir Thomas Lawrence. Sir Christopher Wren.....		Cathédrale St. Paul, Londres.
<i>Célébrités Etrangères.</i>		
Buffon. John Calvin. Baron Cuvier. Archevêque Fénelon. La Fontaine. Martin Luther. Voltaire..... George Washington. Benjamin Franklin. Henry Clay. Daniel Webster.	Houdon.....	Théâtre Français.
<i>Compositeurs Etrangers.</i>		
Beethoven. Handel. Haydn. Rossini. Weber.		

I. LISTE des Principaux Echantillons de Sculpture dans le musée d'Education.

2. SCULPTURE MODERNE—(Continuation.)

SUJET.	SCULPTEUR.	DE QUELLE GALERIE.	
BUSTES.—Artistes.			
David Garrick.		} Diverses.	
John Kemble.			
William Macready.			
John Liston.			
Mme. Siddons.			
Fanny Kemble.			
Adelaide Kemble.			
Malibran.			
Madame Grisi.			
Mlle Cerito.			
BAS-RELIEFS:			
La Nuit	Thorwaldsen.		} Diverses.
Le Jour	"		
<i>Les Quatre Eléments.</i>			
Le Feu	Bacon.		
L'Air	"		
La Terre	"		
L'Eau			
MASQUES:			
<i>Divers.</i>			
Anne d'Autriche		} Abbaye St. Denis, France.	
Charles XII. de Suède.			
François Ier		} Louvre, Paris.	
Louis XI.			
Louis XIII.		} Musée de Versailles.	
Louis XIV.			
Napoleon I., d'après une empreinte prise après sa mort		} Louvre, Paris.	
Birague			
Canova, d'après une empreinte		} Louvre, Paris.	
Dante. [prise après sa mort.			
Freminet		} Louvre, Paris.	
Géricault.			
Mazarin.		} Louvre, Paris.	
Pierre d'Alençon.			
Pierre de Navarre.		} Louvre, Paris.	
Silence.			
Une esclave	Michel Ange.		
Le Tasse.			
STATUETTES:			
<i>Diverses.</i>			
Ariane	Dannecker.	} Galerie Impériale, Florence.	
Amazone	Feuchères.		
Enfants	"		
"	"		
Le premier berceau	Debay.		
Jupiter et Léda	Pradier.		
Paul et Virginie	Cumberworth.		
La Prière	Pradier.		
"	"		
Tancredé et Clarinde	"		
Atalante	Pradier		} Tuilleries, Paris.
Hippomènes	Couston		
12 Statuettes des Apôtres	Pierre Fischer	} De la Tombe de St. Sebald, Nu-	
St. Jean	Donatello		
Les Grâces	Germain Pilon	} Florence. [remberg.	
Nanthilde.			
Danseur.		} Louvre, Paris.	
Couple de danseurs	Canova.		

I. LISTE des principaux Echantillons de Sculpture dans le Musée d'Education.

2. SCULPTURE MODERNE—(Continuation.)

SUJET.	SCULPTEUR.	DE QUELLE GALERIE.
<i>STATUETTES.—(Continuation.)</i>		
Figure écorchée.....	Caudron.	
Etoile du matin.....	Pollet.	
Etoile du soir.....	"	
Albert IV.....	} Lewis Schwanthaler.....	} Prises des statues colossales en bronze dans la salle du trône du palais du roi de Bavière, Munich.
Albert V.....		
Charles XI.....		
Charles XII. de Suède.....		
Frederick du Palatinat.....		
Frederick II. du Palatinat.....		
John William.....		
Louis l'Empereur.....		
Louis le Riche.....		
Maximilien Ier.....		
Otton l'Electeur.....	"	
Rupert l'Empereur.....	"	
Louis Ier de Bavière.....	"	Munich.
Napoléon Ier.....	Barre.	
Jean Huss.....	Schwanthaler.	
Ziska.....	"	Munich.
Goëthe.....	"	"
Jean Paul Richter.....	"	"
Mozart.....	"	"
Klenze, Leo de.....	"	"
Schwanthaler, L. de.....	"	"
<i>Artistes.</i>		
Andrea del Sarto.....	"	"
Bellini.....	"	"
Claude.....	"	"
Correggio.....	"	"
Domenichino.....	"	"
Durer.....	"	"
Fiesole.....	"	"
Francesco Francia.....	"	"
Ghirlandajo.....	"	"
Hemling.....	"	"
Holbein.....	"	"
Léonard de Vinci.....	"	"
Massaccio.....	"	"
Murillo.....	"	"
Michel Ange.....	"	"
Perugino.....	"	"
Poussin.....	"	"
Raphaël.....	"	"
Rubens.....	"	"
Schoen, Martin.....	"	"
Titian.....	"	"
Vandyek.....	"	"
Van Eyck.....	"	"
Velasquez.....	"	"

311 petits bustes des personnages célèbres de tous les âges,
Collection de modèles de mains, pieds, etc., pris d'après nature.

NOTE.—En sus de ce qui précède, on a obtenu un grand nombre de consoles et piédestaux de différentes grandeurs pour y placer les statues.

I. LISTE des principaux échantillons de sculpture dans le Musée d'Education.

3. SCULPTURE ARCHITECTURALE.

Echantillons d'ornements grecs, romains et du moyen âge.

- Section d'une frise de l'Erechtheum.
 Petite volute en forme de feuille d'acanthé.
 Rosettes venant du Capitole [2.]
 Chapiteau de colonne du musée britannique.
 Grande volute venant du Forum de Trajan.
 Petite feuille d'acanthé venant du temple de Jupiter Stator.
 Deux petites rosettes venant du tombeau des Scipions.
 Moulure ornée [quart de rond] venant de l'Erechtheum.
 Volute Lysistrate.
 Chapiteau de colonne du musée britannique.
 Grande frise venant du Forum de Trajan.
 Rosette de centre venant du Forum de Trajan.
 Moulure en forme de feuille venant du temple de Mars Ultor.
 Moulure ornée venant de l'angle supérieur du piédestal de la colonne de Trajan.
 Rosette venant du Capitole.
 Rosette du genre antique.
 Panneau orné de cinq cents arabesques venant du Tombeau de Martinengo Brescia.
 Panneau venant de ditto.
 Panneau d'Alhambra.
 Ditto.
 Partie d'une Frise en forme de grenade venant des portes de Ghibertie, Florence.
 Frise en forme d'oves et de grenades, venant de ditto.
 Partie de l'architrave [avec aigle] ditto.
 Trois morceaux d'architrave ; partie d'une frise de grenades, d'oves et d'oiseaux.
 Un autre, avec éureuil, ditto.
 Nid composé de volutes du genre florentin, avec cygne.
 Panneau genre florentin, avec cygne.
 Pilastre de Florence.
 Rosette en pointe à diamant, de Brescia.
 Pilastre venant de la Villa Medici, Rome.
 Volutes de pilastre, venant de ditto.
 Rosette venant du cloître de Santa Maria del Popolo.
 Panneau venant de Bonn.
 Un Griffon.
 Quatre pilastres du tombeau de Louis XII.
 Deux pilastres de ditto.
 Feuille d'acanthé venant de l'église St. Eustache, Paris.
 Partie d'une pilastre de la Madeleine.
 Section de la même, ditto.
 Quatre portions de pilastre, de ditto.
 Pilastre de Notre Dame [Louis XV.]
 Gonds ornés, en fer, de ditto.
 Autre portion de ditto.
 Pièce d'Architrave, de St. Denis.
 Panneau du château d'Arnot, avec cartouche.
 Bouquet de feuillage, venant de Lincoln.
 Chapiteau, de l'église du Temple.
 Chapiteau de l'église de Stone, Kent.
 Voussoir, de ditto.
 Petit panneau sculpté [2.]
 Ouvrage de bosse, de l'église St. Etienne, Westminster.
 Danseuse, avec guirlande.
 Vases de différents âges.

II. LISTE des principales peintures dans le musée d'éducation.

1. ECOLES ITALIENNES.

DATE.	SUJET.	D'APRES.	DE QUELLE GALERIE.
1387-1445	Reliquaire (Madonna della Stella)	Fra. Angelico.....	Sacristie de Santa Maria Novella, Florence.
1445-1519	Portrait de	Leonardo da Vinci.....	Palais d'Uffizzi, Florence.
do	Modestie et Vanité	do	Palais de la Sciarra, Rome.
do	Tête de Méduse.....	do	Palais d'Uffizzi, Florence.
1446-1524	La vierge et Jean Baptiste adorant le Sauveur.....	Perugino (patron de Raphaël)	Palais Pitti, Florence.
1449-1498	Sainte Famille.....	D. Ghirlandajo (patron de Michel Ange.)	Palais d'Uffizzi, Florence.
1450-1533	La Vierge et l'enfant Jésus.	Francesco Francia	
do	Sainte Famille.....	do	Bologne.
1469-1517	Ste. Catherine d'Alexandrie.	Fra. Bartolomeo.....	Académie de Sienne.
do	Portrait de Savonarola ...	do	Académie des beaux Arts, Florence
do	Marie allant au Sépulchre...	do	Académie de Sienne.
1477-1576	Portrait de.....	Titien	Palais d'Uffizzi, Florence.
do	La Bella. ...	do	do
do	Le Sauveur [de profil].....	do	Palais Pitti, Florence.
1480-1521	Le souper chez Emmaüs ...	Palma (l'ancien).....	do
1483-1520	Madonna del Cardellino ...	Raphaël	Tribune du Palais Uffizzi Florence.
do	La Transfiguration	do	Vatican, Rome.
do	Madonna della Seggiola ...	do	Palais Pitti, Florence.
do	Sainte Famille.....	do	Naples.
do	Ste. Cécile	do	Académie à Bologne.
do	Vision d'Ezéchiel.....	do	Palais Pitti, Florence.
do	St. Jean dans le Désert ...	do	Tribune d'Uffizzi, Florence.
do	La Fornarina.....	do	do
do	Madonne et enfant (sur porcelaine).....	do	Pinacothèque à Munich.
do	Sainte Famille (en petit)...	do	
do	Portrait de Raphaël	do	
1485-1520	La Salutation	Albertinelli.....	Palais d'Uffizzi, Florence.
1488-1580	Sainte Famille.....	Andrea del Sarto.....	Palais Pitti, Florence.
1493-1534	Madonne adorant l'enfant...	Correggio	Tribune du Palais d'Uffizzi, Florence.

II. LISTE des principales peintures dans le musée d'éducation.

I. ECOLES ITALIENNES—(Continuation.)

DATE.	SUJET.	D'APRES.	DE QUELLE GALERIE.
1493-1534	Madeleine.....	Correggio.	
1500-1550	Tête de St. Jean présentée à Hérode.....	Luini.....	Palais Uffizzi, Florence.
1507	Portrait de César Borgia...		
1509-1566	Descente de la croix.....	Daniele da Volterra.....	Eglise de Trinita di Monti, Rome.
1510-1550	Sainte Famille.....	Guilio Romano.	
1510-1592	La famille Bassano.....	Bassano.....	Palais Uffizzi, Florence.
1528-1588	Festin de Balthazar.....	Paul Veronèse.	
do	Le Christ et le Centurion...	do	
1535-1607	Le sacrifice d'Abraham.....	Alessandro Allori.....	Palais Uffizzi, Florence.
1560-1609	Vénus et Cupidons.....	Annibale Caracci.....	Gallerie Royale, Munich.
1555-1619	Conversion de St. Paul.....	Ludovico Caracci.....	Bologne.
do	Le Christ mort, la Vierge, etc	do	
1563-1609	Sainte Famille (échantillon de Chiaro-scuro).....	F. Vanni.	
1569-1609	Paysan mangeant des fèves.	Caravaggio.....	Rome.
1575-1642	Mater Dolorosa.....	Guido Reni.....	Académie de Bologne.
do	Michel Archange.....	do.....	Eglise des Capucins, Rome.
do	Lucrèce.....	do.....	Palais Corsini, Florence.
do	Beatrice Cenci.....	do.....	Palais Barberini, Rome.
do	Massacre des Innocents.....	do.....	Académie à Bologne.
do	L'Aurore (à fresque).....	do.....	Palais Raspigliosi, Rome.
do	L'Espérance.....	do.....	Rome.
do	La mère et l'enfant endormis.	do	
do	La Vierge et l'enfant Jésus..	do copié par Maria Canutti.	
1575-1625	La Musique.....	Martinelli.....	Palais Corsini, Florence.
1577-1621	Le sauveur endormi sur la croix.....	Christofano Allori.....	Florence.
do	Judith avec la tête d'Holo- ferne.....	do.....	Palais Pitti, Florence.
1578-1666	Le Baptême du Christ.....	F. Albani.....	Bologne.
1590-1666	Sybilla Samia.....	Guercino.....	Galerie Royale, Florence.

II. LISTE des Principales Peintures dans le musée d'éducation.

I. ECOLES ITALIENNES—(Continuation.)

DATE.	SUJET.	D'APRES.	DE QUELLE GALERIE.
1581-1641	Dernière Communion de St. Jérôme	Domenichino	Vatican, Rome,
do	Sybilla Cumæa.....	do	Galerie Borghese, Rome.
1600	St. George et le Dragon ...	Castelfranco.	
do	Reniement de St. Pierre....	Gherardo.	
1596-1669	La Circoncision	Pietro da Cortona	
1605-1685	La Mère de Douleurs.....	Sassoferrato	Palais Uffizzi, Florence.
do	Mater Amabilis	do	
do	Vierge et Enfant, (d'après Raphaël)	do	
1615-1673	Académie et Philosophes....	Salvator Rosa	Palais Pitti, Florence.
do	Paysage, (Le pont, etc.)	do	do
do	Conspiration de Catilina ..	do	do
1616-1686	J. Baptiste enfant, (endormi)	Carlo Dolci.	
do	Remords de Pierre	do	Palais Pitti, Florence.
do	Vierge et Enfant Jésus....	do	do
do	L'agonie au jardin des Olives	do	do
do	La Madeleine	do	Palais Uffizzi, Florence.
do	La Poésie	do	Palais Corsini, Florence.
do	Ange de l'Annonciation....	do	Palais Ferroni, Florence.
1697-1768	Grand Canal, Venise.....	Canaletti.....	Palais Pitti, Florence.
do	Palais du Doge (Venise)....	do	do
	Portraits d'Artistes.....	Divers	Palais Uffizzi, Florence.
1707-1762	Fille pleurant	Rotari.	
	do		
	Apollon et les Muses		
	Ecce Homo.....		
	<i>Les suivantes sont du pin ceau d'Artistes vivants. (Originaux.)</i>		
	Carnaval à Rome.....	H. Caffi	Rome.
	Forum Romain	do	do

II. LISTE des principales Peintures dans le musée d'éducation.

1. ECOLES ITALIENNES—(Continuation.)

DATE.	SUJET.	ARTISTE.	GALERIE.
	Béatrice Cenci, la nuit précédant son exécution.	A. Ratti	Rome.
	Dante et Béatrice.	do	do
	Portrait du comte Ugolin...	Florence.
	Montagnard aveugle		

2. ECOLE FLAMANDE.

1370-1441	Le Christ mort et la Vierge.	Jean Van Eyck.	
1450-1529	Tête du sauveur.	Quentin Messys	Collection privée, Brabant.
do	Descente de croix	do	
do	Descente de croix, [trois figures.]	do	
1480	Le Christ mort et sa mère..	John Messys.	
1490	La résurrection.	Claessens.	
1510-1546	Paysage, (figures, montagnes et eau.)	Grimmer.	
1520-1604	L'adoration des bergers	Martin de Vos.	
do	La cène	do	
1520-1570	Résurrection de Lazare.....	Franz Floris.	
1546-1616	Jugement de Salomon	Franck.	
do	Noces de Cana.	do	
do	Naissance du Christ.	do	
1557-1641	Bestiaux.	Van Oort.	
1560-1642	Elie sous un genévrier.	} Style de Van Balen et } Breughel de Velours.	
do	Elie nourri par des corbeaux		
1565-1642	Adoration des Mages.	John Breughel.	
do	Scène d'intérieur, (paysans buvant).	do	
1570-1622	La cène	Francis Pourbus.	Louvre.
1577-1642	Le chapeau de paille, (copié par Farasyn)	Rubens.	
do	Portrait de Rubens.	do	

II. LISTE des principales Peintures dans le musée d'éducation.

2. ECOLE FLAMANDE—(Continuation.)

DATE.	SUJET.	ARTISTE.	GALERIE.
1577-1642	Sainte Famille.....	Rubens	
do	Présentation au temple	do	
do	Le Christ chez Simon le Pharisien	do. copié par J. Van Herpt.	
do	Descente de croix	Rubens	Cathédrale d'Anvers
do	Incrédulité de Thomas.....	do	
do	Le Sauveur (enfant).....	do	Palais Pitti, Florence
1579	Chasse au Sanglier	Snyders.	
1589-1657	Bataille	C. Seghers.	
1597	Portrait de Galilée	Sustermans.	
1599-1641	Cimon et Péra (copié par Besschy)	Vandyck.	
do	Esther et Assuérus (copié par Peter Thys)	do	
do	Le Sauveur crucifié	do	
do	Portrait de	do	
1610-1690	Scène d'intérieur (Paysans Hollandais dansant.)	Téniers le jeune.	
do	Jésus chez Marthe et Marie.	do	
1615-1677	Adoration des Mages.	D. Ryckaert.	
1621-1678	Paysage, figures et animaux.	Gaspard de Wit.	
1644-1719	Paysage, (Lapius, etc.)....	Weenix.	
1660	Madeleine repentante	Boyerman, élève de Rubens.	
1755-1826	Paysage, (Femme et vache)	Ommeganck.	
do	do (Paysans et moutons)	do	
do	do (Moutons et agneaux)	do	
do	do do ..	do	
	do (Bestiaux)		
	do (figures et animaux)	S. Linnig.	
	do do		
	Savoyard et deux chiens ...	Noterman.	

II. LISTE des principales peintures dans le musée d'éducation.

3. ECOLE HOLLANDAISE—(Continuation..)

DATE.	SUJET.	MAITRE.
1650-1702	Peinture historique (sujet tiré de l'ancien testament)	Brakenburg.
1673-1700	Portrait de Guillaume III.....	Debaan.
1687-1772	Portrait (Homme coiffé d'une perruque).....	Quickhard.
1787-1794 } 1740-1818 }	Scène d'hiver (moulin-à-vent). D'après Paul Potter	Schmidt.
1756-1815	Le calme en mer.....	Van Stry.
1756-1815	Vue maritime (pont rustique).....	do
1756-1815	Vue maritime.....	do
1776-1830	Bestiaux.....	Van Os.

4. DIVERSES PEINTURES HOLLANDAISES ET FLAMANDES.

Intérieur de la cathédrale de Mechlin.....	Van Tchel.
Une tempête en mer.....	Verboeckhoven.
Atelier de P. Donw.....	Leys.
Marché aux fruits le soir (contraste des lumières).	Thaus.
Atelier de sculpteur.....	Vandenkoreh
Réunion musicale.....	Verhoeve.
Les saintes femmes au sépulcre.....	J. De Ryn (?)
St. Paul (petit original).....	Verellier.
La sainte trinité.....	Ruttenhammer.
Le singe et les raisins.....	Sneyers.
Scène d'intérieur (mère et enfants).....	Krunz.
Scène d'intérieur (<i>Salon</i> —3 figures).....	O. De Vylder.
Gibier morts (lapin, etc.).....	Clevenburg.
Fruits et huîtres.....	Deheem.
Chasseurs et chevaux.....	Moerenhout.
Portrait.....	Miervelt.
Paysage.....	F. Debaan.
Gibier.....	Oberman.
Foire aux chevaux et aux bestiaux (original).....	Simon Van Dow

II. LISTE des principales Peintures dans le musée d'éducation.

4. DIVERSES PEINTURES HOLLANDAISES ET FLAMANDES.—(Continuation.)

DATE.	SUJET.	MAITRE.
	Sportsmens se reposant (scène d'extérieur)	Dierueker.
	Scène d'intérieur, (Les enfants et la trompette.) ..	
	L'atelier d'Ostade	Vandenbosh.
*	Vue de Dort, (L'hiver.).....	Rosenboom.
	Scène d'extérieur, (Danse, etc.)	Wuillot.
	Vue maritime, (avec embarcations.)	
	Paysage, (L'hiver.)	
	Vue maritime, (Bateau pêcheur à la voile.)	
	Vue maritime, (Embarcations sur la rive.)	
	Gibier mort.	
	Gibier.	
	Paysage.	
	Le marché aux fruits.	
	Visite du bourgmestre Six à Rembrandt.	
	Le petit paysan.	
	Le vieux pêcheur.	
	Le Sauveur crucifié.	

5. ECOLE ALLEMANDE.

	La flagellation. (Antique.)	
	Ecce Homo (Antique)—Coll. du roi de Hollande.	
1471-1528	Portrait de.....	Albert Durer.
1617-1680	Portrait de Cromwell.....	Sir Peter Lely.
1732-1767	Jeune femme buvant du café.....	D'après Wagner.
1737-1807	Bouvier se reposant (Prussien.)	Hackert.
1789	Cimabue rencontrant Giotto	Clement de Zimmerman. Royal Gal-
	Paysanne.	lery, Munich. Eugene de Block.

II. LISTE des principales Peintures dans le musée d'éducation.

6. ECOLE FRANCAISE.

DATE.	SUJET.	MAITRE.
1714-1789	Mer calme	Vernet.
do	Scène de rivière	do
	Sportman	David Col.
	Pêche à la ligne	do
	Paysage, (Village.)	Lafargue
	Marchand de poisson	Nicollie
	Le retour de l'officier, (temps de Napoleon Ier)....	Lecœur
	Scène d'intérieur, "L'image"	do
1726-1805	L'enfant et le chien	Greuze
	Deux enfants et un cheval	
	Fleurs et fruits	
	do	
	L'hiver, en petit	Inconnu.
	Trois portraits en petit	Delacroix.

7. ECOLE ESPAGNOLE.

1618-1615	L'adoration des bergers	Murillo. [Ecole de Séville.]
do	Fruitière et fruitier	do
do	Petits mendiants	do
do	Ste. Vierge et enfant Jésus	do
do	Fille et garçon	do

25 ou 30 ne sont pas encore classées.

III. Gravures dans le musée d'éducation.

I. SUR ACIER ET EN TAILLE DOUCE.

Une série de 43 grandes planches illustrant des sujets sacrés et allégoriques d'après Rubens et Vandyck, et une autre de 11 d'après Vandyck, dues toutes deux au burin des graveurs éminents dont les noms suivent :

Cornelius Galle.....	A. D. 1570.....	C. Visscher.....	A. D. 1610-1670.
Lucas Vorstermans.....	1580.....	Peter de Bailliu.....	1614-1645.
S. A. Bolswert.....	1586.....	Nicolas Lawers.....	1620.....
Paulus Pontius.....	1596.....	Nicolas Ryckemans.....	1620.....
H. Witdouc.....	1600.....	Marinus.....	1630.....
Peter Clout.....	1600-1608.	A. Lommelin.....	1636.....
A Van Diepenbeke.....	1607.....	F. Van Wyngaerde.....	1640.....
Peter de Jode.....	1608-1659.	L. Van Orley.....	1652-1732.
Jacob Neeffs.....	1610-1645.		

Une série de 85 croquis, dessinés et gravés par Rembrandt, (originaux.) A.D. 1606-1665.

Une série de 67 croquis, etc, dessinés et gravés par Callot, (originaux.) A.D. 1593-1635.

Une série de 58 vues dessinées et gravés à l'eau forte par Hermann Van Swanevelt, (originales.) A.D. 1620-1654.

Une série de 52 planches comprenant les œuvres complètes d'Adrien Van Ostade, et gravés par lui-même. (originales.) A.D. 1610-1685.

Une série de 27 grandes gravures du Luxembourg, galerie de Marie de Medicis, d'après Rubens, dues au burin des artistes suivants et publiées à Paris en 1710 :

Loir.....	A. D. 1630-1713.	Vermeulen.....	A. D. 1644... ..
Picart.....	1631-1721.	Audran.....	1661-1721.
G. Edelink.....	1627-1707.	G. Duchange.....	1662-1747.
L. de Chastillon.....	1639-1734.	Trouvain.....	1666-1707.

Une série de 24 grandes planches d'après Nicolas Poussin, dont 15 représentent divers incidents de la vie du Sauveur, et les 9 autres sont des tableaux du dernier jugement. Gravés par Claudia Stella, A.D. 1636-1697.

Une série de 12 gravures par J. Visscher, (1636-), d'après les vues de Berghem, (1624-1683.)

Une série de 45 gravures par Moyreau, (1712-), d'après Wouvermans, (1620-1668.)

Une série de 13 gravures par J. P. Lebas, (1708-1782), d'après Téniers, (1610-1694.)

Une série de 12 gravures par Tardieu, (1720-1772), d'après Rubens, et représentant des scènes de l'histoire romaine.

Un volume de vues dessinées et gravées par F. C. Weyrotter, (1730-1773.)

Une série de 8 gravures d'après Raphaël, représentant la création et la vie de Moïse, par De Meulemeester.

Deux volumes de planches d'animaux et vues, dessinés et gravés par Huel, (1735-1813.)

Une série de 28 gravures d'après des tableaux d'éminents artistes français dont les noms suivent :

Bertin.....	A. D. 1667-1736.	Régnauld.....	A. D. 1754-1831.
David.....	1760-1825.	Garnier.....	1769-1831.

III. Gravures dans le musée d'éducation.

I. SUR ACIER ET EN TAILLE DOUCE—(Continuation.)

Drounis.....	A.D. 1763-1788.	Conder.....	
Girodet.....	1766-1824.	Richard.....	
Mme. Benoit.....	1770.....	Daguerre.....	
Menjaud.....	1772-1831.	Ducis.....	
Guérin.....	1774-1797.	Bidault.....	
Cte. de Forbin.....	1779-1841.	Mme Husson n Chaudet.....	
Mme Haudebourt Lescot.....	1785-1844.	J. Laurent.....	
Michallon.....	1796-1822.	Lanrenon.....	
Mlle. Mayer.....	1800-1821.	Cognier.....	
(1.) Diverses gravures d'après des tableaux des grands maîtres italiens dont les noms suivent, et dues au burin de divers artistes du siècle dernier et de celui-ci, parmi lesquels figurent Rosaspina (1760-), Morghen (1758-1833), Longhi (1766-1831), Anderloni (1784-), Richomme et beaucoup de graveurs célèbres de nos jours :—			
Descente de la croix.....	Perugino.....	A.D. 1446-1524.	
Madonna della Seggiola.....	Rafaël.....	1483-1520.	
Madonna del Cardellino.....	do.....	do	
La madonne et l'enfant.....	do.....	do	
St. Jean Baptiste.....	do.....	do	
Vision d'Ezechiel.....	do.....	do	
Fornarina.....	do.....	do	
Galatée.....	do.....	do	
Madonna dell' Impannata.....	do.....	do	
La Transfiguration.....	do.....	do	
La Bella.....	Titien.....	1477-1576.	
La Flora.....	do.....	do	
Descente de la croix.....	Fra Bartolommeo.....	1469-1517.	
Les parques.....	Michel Ange.....	1474-1563.	
St. Jean dans le désert.....	G. Brigiardini.....	1481-1556.	
Madonne adorant l'enfant.....	Correggio.....	1493-1584.	
La Madeleine.....	do.....	do	
Descente de la croix.....	Dauïde da Volterra.....	1509-1566.	
Sépulture du Christ.....	P. Fontana.....	1512-1597.	
La vocation de St. Matthieu.....	Lod. Carracci.....	1555-1619.	
La Sainte Famille.....	J. Francucci da Imola.....	<i>florissait</i> 1540.	
La Transfiguration.....	Lod. Caracci.....	1555-1619.	
St. Jean Baptiste, prophétisant.....	do.....	do	
La Flagellation.....	do.....	do	
Conversion de St. Paul.....	do.....	do	
La vierge et l'enfant, avec S. François et S. Jérôme.....	do.....	do	
Naissance de St. Jean Baptiste.....	do.....	do	
Descente de croix.....	L. Massari.....	1569-1638.	
Do.....	N. da Cremona.....	<i>florissait</i> 1518.	
Aurore.....	Guido Reni.....	1575-1642.	
Cléopâtre.....	do.....	do	
Lucrèce.....	do.....	do	
Sépulture du Christ.....	A. Tiarini.....	1577-1688.	
Ste Catherine de Sienne.....	do.....	do	
Sybilla Cumena.....	Domenichino.....	1581-1641	
St. Pierre Martyr.....	do.....	do	

 III. Gravures dans le musée d'éducation.

 I. SUR ACIER ET SUR CUIVRE—(*Continuation.*)

St François	F. Gessi	1688-1649.
La Vierge avec Ste Madeleine et Ste. Catherine F. Albani		1678-1666.
Baptême de Jésus Christ	do	do
St. Pierre, martyr	Guercino	1590-1666.
La Vierge	Sassoferrati	1605-1685.
Mater Amabilis	do	do
La Conception	G. A. Sirani	1610-1670.
Communion de St. Jérôme	Domenichino	1581-1641.
Sybilla Samia	Guercino	1590-1666.
Madeleine	C. Dolci	1616-1686.
Dernière Communion de St. Jérôme		
St. George	Francesco Penni (il Fattore)	1488-1628.
St. Michel	do	

(3.) Autres Gravures :

La Conception	Murillo	(Espagnol.)
Dante et Beatrice	Scheffer	(Allemand.)
Luther et Melancthon, etc., traduisant la Bible. P. A. Labouchère		(Français.)
La patte du chat	E. Landseer	(Anglais.)
Maréchal ferrant	do	do.

2. LITHOGRAPHIES.

Lithographies d'après les tableaux plus bas énumérés, appartenant aux galeries de Dresde, Munich, et à diverses autres galeries publiques et particulières :

(1.) *D'après les grands maîtres Italiens.*

Portrait du Duc de Sforza	L. da Vinci	A.D. 1445-1519.
Ste. Vierge et enfant	F. Francia	1450-1533.
do	do	do
Vénus et Bacchantes	Titian	1477-1576.
Le tribut	do	do
La sainte famille	do	do
L'adoration—Sainte famille	do	do
Vénus et le miroir	do	do
Vanité	Giorgione	1477-1511.
Jacob et Rachel	do	do
Vierge et l'enfant	Garofolo	1481-1559.
Madonna di Tempi	Raphael	1483-1520.
La sainte famille	do	do
Portrait de Raphaël	do	do
Madonna di Sisto	do	do
La belle jardinière, (Madonna)	do	do
Madonno et sainte famille	Guilio Romano	1492-1546.
St. Sébastien	Correggio	1494-1534.
La nuit sainte (Sainte famille)	do	do
St. François	do	do
Les joueurs	Caravaggio	1495-1548.
La Vierge et l'enfant	Bordone	1500-1570.

III. Gravures dans le musée d'éducation.

2. LITHOGRAPHIES—(Continuation.)

Sépulture de Jésus Christ.....	Salviati.....	1510-1563.
La Vierge et l'enfant.....	Caracci.....	1560-1609.
Jésus Christ, enfant, et St. Jean.....	Lo Scarsellino.....	1551-1621.
Cléopâtre.....	Paul Veronese.....	1532-1588.
L'adoration.....	do.....	do
Noces de Cana.....	do.....	do
Présentation au temple.....	do.....	do
Susanne aux bains.....	do.....	do
Moïse sauvé des eaux.....	do.....	do
Jésus chez Emmaus.....	do.....	do
Famille Concina.....	do.....	do
Agar et Ismaël.....	Barroccio.....	A.D. 1528-1612.
Notre Seigneur.....	Bellino.....	<i>florissait</i> 1500.
Fille de Palma.....	Palma l'ancien.....	1540-1588.
Jésus, Marie, Catherine, etc.....	do.....	do
David avec la tête de Goliath.....	Orbetto.....	1680-1650.
Esther et Assuérus.....	Strozzi.....	1581-1644.
Rébecca au puits.....	do.....	do
Tancrède dans la forêt enchantée.....	Tiarini.....	1577-1638.
Jésus, enfant.....	C. Dolce.....	1616-1686.
St. Agnès.....	do.....	do
L'innocence.....	do.....	do
Madonne et l'enfant (vierge au lis).....	do.....	do
Hérode avec la tête de Jean Baptiste.....	do.....	do
"Ceci est mon corps".....	do.....	do
Madonne et enfant, etc.....	Maratti.....	1625-1713.
Jésus, enfant, endormi.....	A. Pozzi.....	1642-1709.
Canal de Venise.....	Canaletti.....	1697-1768.
La reine Tomyris.....	Guercino.....	1590-1666.
Madeleine.....	Battoni.....	1708-1787.
Fille en pleurs.....	Rotari.....	1708-1702.
Douze planches, style caryatidiques; dessinées par Frulli, Cenestrelli et Bonola.		

(2.) *Allemandes, Hollandaises et Flamandes.*

St. Luc prenant le portrait de la vierge.....	Meister Wilhelm.....	<i>florissait</i> 1880.
Le Christ au Mont des Olives.....	do.....	do.
L'Annonciation.....	do.....	do.
do.....	Van Eyck.....	1370-1441.
St. Luc prenant le portrait de la vierge.....	do.....	do
L'annonciation.....	Vander Goes.....	1405-1480.
Portrait d'une dame.....	Lucas Cranach.....	1472.....
Descente de croix.....	Albert Durer.....	1471-1528.
Portrait d'Albert Durer.....	do.....	do
Le Christ au mont des Olives.....	Burgomaier.....	1472-1559.
L'annonciation.....	Meckeneu.....	1424.....
Sainte famille.....	Mabuse.....	1492-1532.
Jésus crucifié.....	do.....	do
Repos en Egypte.....	Schorel.....	1495-1562.
St. Jean Baptiste.....	Hemling.....	1440-1499.
Le Sauveur.....	do.....	do

III. Gravures dans le musée d'éducation.

2. LITHOGRAPHIES—(Continuation.)

St. Christophe.....	do	1440-1499.
Châsse de St. Ursule: une série, 12 gran. planç.	do	do
Madone, etc	Holbein.....	1498-1554.
Massacre des Innocents.....	Rubens.....	1577-1640.
Capture de Samson.....	do	do
Réconciliation des Sabines.....	do	do
La guirlande de fruits.....	do	do
Défaito de Sennachérib.....	do	do
Conversion de Saül.....	do	do
Chasse au lion.....	do	do
Dernier jugement.....	do	do
Portraits des fils de Rubens.....	do	do
Le jardin de l'amour.....	do	do
Chasse au sanglier.....	Snyders.....	1570-1657.
do	do	do
Ste. Catherine.....	B. Bruyn.....	1570.....
Scène guerrières, temp. Cromwell.....	Camphausen.....	1586-1626.
Sainte Famille.....	Vandyck.....	1509-1641.
Notre Seigneur et le Paralytique.....	do	do
Un Portrait.....	do	do
Enfants de Charles I.....	do	do
Le roi Charles I.....	do	do
Engelbrecht (un portrait).....	do	do
Vio du berger en Hollande.....	J. Vaudevelde.....	1598-1645.
Scène d'hiver.....	do	do
Cimon et Pera.....	Honthorst.....	1592-1660.
Délivrance de St. Pierre.....	do	do
Le Dentiste.....	do	do
Le matin.....	Wynants.....	1600-1677.
Le soir.....	do	do
Etudiants espagnols chantant.....	Rombouts.....	1597-1687.
Le soir.....	Kuyp.....	1606-1672.
Boutique de barbier hollandais.....	A. Brouwer.....	1608-1640.
Paysans hollandais se battant.....	do	do
Le billet-doux.....	Ferburg.....	1608-1681.
Le soir.....	J. Both.....	1610-1650.
Cabaret hollandais.....	Teniers.....	1610-1694.
do	do	do
Noces de paysans.....	do	do
L'Alchimiste.....	do	do
Le rêve de Jacob.....	F. Bol.....	1611-1681.
Joseph présentant son père à Pharaon.....	do	do
Cabaret hollandais.....	Ostade.....	1610-1685.
L'atelier d'Ostade.....	do	do
Noble hollandais.....	Rombrandt.....	1606-1665.
Feston d'Esther.....	do	do
Le jour des rois.....	do	do
La fille de Ryckaert.....	Ryckaert.....	1615-1677.
Naufrage.....	Peters.....	1614-1671.
L'Hermite.....	Gerard Dow.....	1612-1674.

III. Gravures dans le musée d'éducation.

2. LITHOGRAPHIES—(Continuation.)

Charlatan.....	Gérard Dow.....	1613-1674.
mendiant du marché.....	do.....	do
Le maître d'écriture.....	do.....	do
Le dentiste.....	do.....	do
Le Perrault de Gérard Dow.....	do.....	do
Vendeur de gibier.....	Metzu.....	1615-1669.
Veneur de volailles.....	do.....	do
Femme faisant de la dentelle.....	do.....	do
Homme vendant de la volaille.....	do.....	do
Le loup et le renard.....	Pauditz.....	1620-1665.
Aiguiser de couteaux.....	Weenix.....	1621-1660.
Tempête en mer.....	Everdingen.....	1621.
Chasse à l'ours.....	Fyt.....	1625-1671.
Bergers hollandais.....	Potter.....	1625-1654.
Groupe de bestiaux.....	do.....	do
Troupeau se reposant.....	H. Roos.....	1631-1685.
Chasse.....	Ruysdael.....	1636-1681.
La femme malade.....	Netscher.....	1636-1684.
La dame et le perroquet.....	do.....	do
Les coqs.....	Hondekotte.....	1636-1695.
Coq et dindon combattant.....	do.....	do
Femme s'évanouissant.....	Mieris.....	1635-1681.
Raccommodeur de ferblanterie.....	do.....	do
Etude de Mieris.....	do.....	do
Autre vue de celle-ci.....	do.....	do
Fille lisant.....	P. de Hooghe.....	<i>florissant</i> 1650.
Amusements de la jeunesse.....	Vaoder Werff.....	1650-1722.
Ingur chassée.....	do.....	do
Cupidon aiguisant ses flèches.....	Ralph Meugs.....	1728-1779.
Une mère d'Aloito.....	Riedel.....	1732-1816.
Jeune Napolitain d'Aloito.....	do.....	do
Judith.....	do.....	do
Fille Romaine.....	do.....	do
Fille Romaine à Albano.....	do.....	do
Ecole hollandaise.....	Schmidt.....	1740-1818.
Le Christ et le Samaritain.....	Kauffman.....	1742-1817.
Le Christ pendant la tempête.....	Overbeek.....	1780.....
Les frères.....	Vogel.....	1683-1737.
La chute du Liris.....	Friess.....	1801-1833.
Marché aux bestiaux en Haute Bavière.....	Adam.....
Le pillage.....	do.....
Jeunes renards.....	do.....
Chevaux anglais, pur sang.....	do.....
Etable rustique.....	do.....
Laban et ses serviteurs.....	Bergheim.....
Le retour du grand-père.....	Broekelsen.....
Le roi Louis.....	Bodmer.....
Une ondée.....	Burkel.....
Un orage.....	Baeker.....
Eglise nouvelle à Amsterdam.....	Bosboom.....

 III. Gravures dans le musée d'éducation.

 2. LITHOGRAPHIES—(Continuation.)

Ste. Catherine	Cocin.....
Le coucher du soleil (coloriée).....	Durk.....
Le soldat invalide et son petit-fils.....	Enhuber.....
Concilium Medicum	Geyer.....
La fuite en Egypte.....	H. Hess.....
Caravanne Grecque.....	Hess.....
L'hôte du couvent.....	Hess.....
Faiseuse de dentelle.....	Luekx.....
Les mariés	Hasenclevir.....
Le boulanger prudent.....	Kreul.....
La fuite en Egypte.....	Marks.....
Le matelot malade.....	Simonsen.....
Brazier et sa femme.....	Schleisner.....
Portrait de Goëthe.....	Stieler.....
Le marché, le soir (coloriée).....	Schendel.....
Moïse sauvé des eaux.....	Schraudolph.....
Caravanne italienne.....	Weller.....
L'intercession de la sœur.....	Vander Laar.....
L'Empereur Napoléon III.....	Winterhalter.....
L'Impératrice Eugénie.....	do.....

(3.) *Espagnols.*

Deux enfants mangeant des melons.....	Murillo.....	A.D. 1613-1685.
Deux enfants mangeant des raisins.....	do.....	do
Deux filles comptant de l'argent.....	do.....	do
Enfants jouant aux dés.....	do.....	do
Enfants jouant aux cartes.....	do.....	do

(4.) *Français.*

Sépulture du Christ.....	Poussin.....	1594-1665.
La fuite en Egypte.....	Claude Lorraine.....	1600-1682.
Napolitain et l'enfant.....	Robert.....	1704-1835.
Procès de brigands.....	Jacquard.....

(5.) *Anglais.*

Le testament.....	Wilkie.....	1785-1841
-------------------	-------------	-----------

 IV. Livres dans le musée d'éducation illustrant l'histoire de l'art et des principales galeries de peinture et de sculpture.

1. FRANÇAIS ET ITALIENS.

- Galerie du Palais Pitti, gravée sur cuivre et illustrée par une Société de Gens de Lettres. Par Louis Bardi. Florence, 1842. Quatre vols.
- Galerie Impériale et Royale de Florence, dessinée par le Professeur Gozzini, et gravée par le Chevalier P. Lassinio. Florence. Cinq vols. en trois.
- Galeria dell' I. e Reale Accademia delle Belle Arti di Firenze, pubblicata con incisioni in rame ed illustrata. Florence, 1845.
- S. Marco convento in Firenze, illustrato del B. Vincenzo Marchese. Florence, 1853.
- Peinture à Fresque du Campo Santo de Pise, dessinées par Joseph Rossi, et gravées par le Professeur Chevalier J. P. Lassinio, fils. Florence, 1853.
- Tabernacle de Ste. Marie Nouvelle.
- Description of the Chief Pictures in Dresden Gallery.
- Scènes de la Vie des Peintres, par Madon. Bruxelles, 1842.
- Histoire de l'Art Monumental dans l'Antiquité et au Moyen âge suivie d'un traité de la Peinture sur verre. Par L. Batissier. Auteur des Eléments d'Archéologie Nationale. Paris, 1845.
- Musée de l'Amateur. Choix des Meilleurs Tableaux, Sculptures et Dessins des Artistes Belges Contemporains, lithographiés par Paul Lauters, Professeur de Dessin à l'école Royale de Gravure, et Charles Billon. Bruxelles, 1850.
- Galleries Publiques de l'Europe. Armengaud.
- Paris.—Vues et Monuments, dessinés et lithographiés en couleur, par Jules Arnout. Paris.
- Nuova Raccolta delle Vedute, Obelischi, Fontane e Chiostri di Roma e Suci Contorni. Da Domenico Amici Romano. Rome.

2. ANGLAIS.

(NOTE.—Comme ils n'ont pas été achetés exprès pour le musée, les ouvrages suivants, qui forment partie de cette grande variété de publications traitant des arts, sont sur le point d'être transportés à la bibliothèque provinciale.

- Handbook of Painting. The German, Flemish, Dutch, Spanish and French Schools. Partly translated from the German of Kuyler, by a Lady. Edited, with notes, by Sir Edmund Head, Bart. Two vols. Illustrated. London, 1854.
- The Early Flemish Painters: Notices of their Lives and Works. Illustrated. By J. A. Crowe and G. B. Cavalcaselle. London, 1857.
- Treasures of Art in Great Britain: being an account of the chief collections of paintings, drawings, sculptures, illuminated MSS., &c. By Dr. Waagen, Director of the Royal Gallery of Pictures. Berlin. In three vols. London, 1854.
- Works of the Early Masters in Stained Glass. By John Weale. Illustrations in colors. Two vols. London, 1846.
- Metal Work and its Artistic Design. Illustrations in colors. By Digby Wyatt. London, 1852.
- Antiquities of Athens. By C. R. Cockerell, A.R.A., F.S.A., and other architects; being a supplement to the work of Stuart. Illustrated. London, 1830.
- The Pictorial Gallery of Arts. I. Useful Arts. II. Fine Arts. Illustrated. Four vols. London, 1847.
- The Works of Eminent Masters in Painting, Sculpture, Architecture and Decorative Art. Illustrated. London, 1854.
- The Encyclopædia of the Fine Arts: comprising Architecture, Sculpture, Painting, Heraldry, Numismatics, Poetry, Music, and Engineering. London, 1848.
- The Book of Art, Cartoons, Frescoes, Sculpture, and Decorative Art, as applied to the new Houses of Parliament and to buildings in general: with an Historical Notice of the Exhibitions in Westminster Hall, and directions for Painting in Fresco. Illustrated by Engravings on Wood. London, 1846.
- The Art Journal. With Supplement 10 vols. London, 1849 to 1857.

IV.—Livres dans le musée d'éducation illustrant l'histoire de l'art et les principales galeries de peinture et de sculpture.

2. ANGLAIS.—(Continuation.)

- Gems of European Art. The Best Pictures of the Best Schools. Edited by S. C. Hall, Esq., F. S. A. illustrated. London, 1846.
- Interiors and Exteriors in Venice. By Lake Price. Lithographié par Joseph Nash, d'après les dessins originaux. Londres, 1843.
- Illustrations of the Rock Cut Temples of India. By James Fergusson, Esq. London, 1845.
- Annals of the Artists of Spain. By William Stirling, M. A. Three vols. London, 1848.
- A Biographical and Critical Dictionary of Painters, Engravers, Sculptors and Architects, from Ancient to Modern Times. Par S. Spooner, M.D. New York, 1853.
- The Wilkie Gallery: collection des plus belles gravures de feu Sir David Wilkie, R.A.; y compris ses croquis espagnols et orientaux. Avec notices biographiques et critiques. Londres.
- Description of the Building erected in Hyde Park for the Great Exhibition of the Works of Industry of all Nations, 1851. Illustré par vingt-huit grandes planches, comprenant les plans, les élévations les sections et les détails, tracés sur une grande échelle, d'après les dessins des entrepreneurs, MM. Fox, Henderson et Cie. Londres, 1852.
- The Journal of Design and Manufactures; with Two Hundred and Thirteen Fabric Patterns, in cloth and paper, and Six Hundred and Forty Engravings. En six volumes. Londres, 1852.

V. Autres objets d'intérêt.

L'HISTOIRE DU MOYEN AGE ILLUSTREE, SAVOIR:

Armure complète de chevalier, avec figure.

Do noire do

Trophée d'armes anciennes, y compris la massue, hache d'armes, écusson, etc.

Six Statuettes en bronze.

Recherches critiques sur les armures anciennes de l'Europe, et particulièrement de l'Angleterre depuis la conquête des Normands jusqu'au règne du roi Charles II, illustrées par une série de gravures enluminées avec un glossaire militaire du moyen âge. Par Sir Samuel Rush Meyrick, Chev. LL. D., F.S.A., etc., etc. Londres, 1842.

Gravures représentant les anciennes armures, tirée de la collection de Geodrich Court, Herefordshire; d'après les gravures et avec les descriptions du Dr. Meyrick. Par Joseph Skelton, F. S. A. auteur des "Antiquités d'Oxfordshire." En deux volumes. 4to. Londres, 1853.

Le costume des anciens. Par Thomas Hope. Nouvelle édition, considérablement augmentée. En deux volumes. Trois cent trente et une planches. Londres, 1841.

COSTUMES SUISSES—TABLEAUX BRODES EN OR ET EN ARGENT, ETC., SUR LA SOIE.

Guillaume Tell.

Walter Furst. Von Uri.

Werner Stauffer. Von Schwitz.

Arnold de Melchtal Von Unter Walden. } Un tableau.

Les autres sont des porte-étendards des divers cantons et villes suisses, savoir :

Berne.
X. Gericht Bund.
Schweitz.
Schaffhausen.
Fribourg.
Uri.
Basle.
Unterwalden.
Chur.
Zug.
Lucerne.

Glaris.
Zurich.
Mulhausen.
Appenzell.
Valais.
Soleure.
Genève.
S. Gallen Statt.
Grau-Bund.
Neuenburg.
S. Gallen, Abbé.

V. Autres objets d'intérêt.

3. CARTES ET PLANS EN RELIEF.

Sévastopol, avec plan des travaux militaires du siège.	Amérique du sud	1 : 10 sur 2 : 5
Carte de l'Europe 8 pds. sur 10 : 3	Europe	2 : 2 sur 1 : 9
Carte Physique et Hydrographique	Espagne et Portugal	do
de la France 4 : 0 sur 5 : 0	France et Belgique	2 : 2 sur 2 : 0
Plans de Paris et ses environs 7 : 0 sur 9 : 0	Italie	do
Diverses cartes en relief, comme suit :	Allemagne et Hollande	do
Europe 1 : 10 sur 2 : 5	Iles Britanniques	do
Asie do	Amérique du Nord	do
Afrique do	Russie	do
Amérique du Nord do	Empire Ottoman	do
	Suisse	2 : 2 sur 1 : 8

ECHANTILLONS D'HISTOIRE NATURELLE.

Vitrine contenant cent soixante quatre échantillons d'insectes.

Do do neuf	do	d'oiseaux divers.
Do do dix	do	do do
Do do dix-huit	do	de mammifères et d'oiseaux
Do do quarante-trois	do	de palmipèdes.
Do do trente	do	de mammifères et d'oiseaux.

Oiseaux et mammifères sous vitrine—environ 120 oiseaux—groupe de renards, loup cervier, tête d'original, etc.

Vitrine contenant 38 nids d'oiseaux et environs 300 œufs.

Une vitrine contenant des échantillons de travaux d'insectes.

Deux vitrines d'insectes.

Cabinet contenant 125 pierres et minerais de la Nouvelle Ecosse.

Do do 76 fossiles	do	do
-------------------	----	----

Collection non encore classée de plus de cent espèces de minerais et de fossiles.

5. INSTRUMENTS ARATOIRES, ETC.

30 Modèles d'instruments aratoires construits pour la société impériale d'agriculture d'Autriche.

45 Modèles de do do construits pour l'institut Hohenheim du royaume de Wurtemberg.

9 Modèles de do do du Danemark.

30 Modèles d'objets d'économie domestique, de l'exposition de Paris.

Assortiment de mesures françaises, depuis l'hectolitre jusqu'au centilitre.

Assortiment de poids français, depuis le kilogramme jusqu'au gramme.

6. MODELES DE PHYSIQUE ET APPAREILS D'ECOLLES.

Collections d'appareils de chimie et de physique, comprenant plus de deux cents articles divers comme suit:—Laboratoires de chimie des instituteurs, professeurs et élèves; laboratoires d'agriculture de Johnston; cabinets de Statham; sphères célestes et terrestres, depuis 2½ jusqu'à 30 pouces de diamètre; rouleaux à carte géographique; modèles et solides de géométrie; empreintes en plâtre et autres modèles de dessin; cabinets de minéralogie, fossiles et conchologie; modèles d'engins et des pièces le composant; amueblement d'école, consistant en pupitres, chaises, etc.; conductomètres; pyromètres; réflecteurs; gazomètres; appareils pour le gaz hydrogène; sphères célestes; planétaires; telluriens et jeu d'instruments d'astronomie de Robert; forces mécaniques; gyroscope, etc., pour des objets de mécanique; soufflets hydrostatiques; vis d'Archimède; pompes élévatoire, foulante et autre; cloches de plongeur; roues hydrauliques, etc., pour des objets hydrostatiques et hydrauliques; pompes à air; seringues foulantes et aspirantes; hémisphères de Magdeburgh; fontaines; baromètres [in vacuo, etc.,] pour des fins de pneumatiques; machines électriques; bouteilles de Leyde; carillon électrique; électromètres; tube en spirale, etc., pour l'électricité; télégraphes électriques; batteries galvaniques de Smee, Daniel et Grove; appareils électro-

V. Autres objets d'intérêt.

6. MODELES DE PHYSIQUE ET APPAREILS D'ECOLE.—*Continuation.*

magnétique; barreaux, etc., aimantés; simples et recourbés pour magnétisme; microscopes, miroirs servant à décomposer la lumière; lentilles, prismes; modèles de l'œil humain etc., pour des fins d'optique; lanternes magiques et phantasmagorique, éclairées au gaz hydrogène et au calcium, lampes solaires et d'Argand.

Les appareils et modèles sont tous classés dans la salle No. 4. du musée.

Appendice H.

APPORTIONNEMENT D L'OCTROI LEGISLATIF EN FAVEUR DES ECOLES DU HAUT CANADA POUR L'ANNEE 1857.

Circulaire adressée au greffier de chaque municipalité de comté, cité, ville et village dans le Haut-Canada.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint une copie certifiée de l'apportionnement pour l'année courante, de l'octroi législatif en faveur des écoles de chaque cité, ville, village et township dans le Haut-Canada. Cet apportionnement sera payé à ce bureau, à l'agent du trésorier de votre municipalité, le 1er juillet, pourvu que les comptes d'école aient été régulièrement examinés, et qu'ensemble avec les rapports des auditeurs, ils aient été expédiés à ce département.

Je suis heureux de pouvoir informer le conseil de votre municipalité, que j'ai pu, grâce à la libéralité de la législature, ajouter une somme considérable à l'apportionnement de la présente année; j'ai, de plus, approprié quelques cents louis à même le fonds des écoles pauvres, et j'en ai fait le partage parmi les comtés nouveaux et peu peuplés vu que les octrois législatifs et municipaux ordinaires n'ont pas suffi pour permettre aux syndics de soutenir leurs écoles durant l'année scolaire.

Les statistiques relatives à la population scolaire, sur lesquelles l'apportionnement de cette année est basé, ont été soigneusement corrigées et revisées dans ce département. On a par ce moyen fait disparaître bien des inégalités dans l'apportionnement, et toutes les parties de la Province se trouvent à partager également dans l'octroi, et en proportion des demandes que chaque localité peut faire relativement aux écoles et à l'instruction.

Je n'ai pas déduit l'apportionnement en faveur des écoles catholiques romaines séparées de chaque cité, ville et village en particulier, tel que cela s'est pratiqué en 1855, mais j'ai réservé une somme spéciale dont un apportionnement direct sera fait à chaque école ayant droit de partager dans le fonds. C'est une manière plus équitable et plus satisfaisante de répartir l'octroi, et tout en accordant les apportionnements légaux aux écoles séparées, elle ne diminuera pas si directement et si sensiblement les ressources des municipalités dans lesquelles se trouvent ces écoles séparées, que dans les années passées.

J'espère que les efforts et la libéralité de votre conseil augmenteront en proportion de l'octroi en faveur des écoles de votre municipalité et de la nécessité et de l'importance de donner une éducation saine et parfaite à la jeunesse du pays.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

E. RYERSON.

Bureau de l'éducation, Toronto, 8 juin, 1857.

Apportionnement aux Townships pour 1857.

1. COMTE DE GLENGARRY.		6. COMTE DE CARLETON.	
TOWNSHIPS.	APPORTIONNEMENT.	TOWNSHIPS.	APPORTIONNEMENT.
Charlottenburgh	\$607.20	Fitzroy	\$295.60
Kenyon	581.60	Gloucester	425.60
Lancaster	482.80	Goulbourn	363.20
Lochiel	684.80	Gower, Nord	226.40
		Huntley	282.20
	\$2256.40	March	58.80
		Marlborough	306.40
		Nepean	484.00
		Osgood	480.00
		Torbolton	68.00
			\$2991.20
2. COMTE DE STORMONT.		7. COMTE DE GRENVILLE.	
Cornwall	\$588.80	Augusta	\$877.20
Finch	156.80	Edwardsburgh	523.60
Osnabruck	588.00	Gower Sud	99.60
Roxborough	297.20	Oxford	640.00
		Wolford	301.60
	\$1630.80		\$2332.00
3. COMTE DE DUNDAS.		8. COMTE DE LEEDS.	
Matilda	\$488.40	Bastard et }	\$522.40
Mountain	401.60	Burgess, Sud }	212.40
Williamsburgh	546.00	Crosby, Nord	175.60
Winchester	383.20	Crosby, Sud	640.80
		Elizabethtown	119.60
	\$1819.20	Elmsley, Sud	475.20
		Kitley	444.00
		Leeds and Lansdown, front	217.60
		Leeds and Lansdown, prof.	345.60
		Yonge and Escott, front	282.00
		Yonge and Escott, prof.	
			\$3385.20
4. COMTE DE PRESCOTT.		9. COMTE DE LANARK.	
Alfred	\$120.00	Bathurst	\$314.40
Caledonia	118.00	Beckwith	330.40
Hawkesbury, Est	392.00	Burgess, Nord	144.00
Hawkesbury, Ouest	301.20		
Longueuil	196.40		
Plantagenet, Nord	213.60		
Plantagenet, Sud	116.80		
	\$1458.00		
5. COMTE DE RUSSELL.			
Cambridge	\$60.00		
Clarence	59.60		
Cumberland	218.80		
Russell	140.00		
	\$478.40		

Remarque.—Les deniers des écoles répartis aux divers comtés, cités, villes et villages, tel qu'indiqué dans l'état qui précède, ont dans la plupart des cas, été déjà payés à l'agent, à Toronto, des trésoriers. Lorsque l'appartionnement a été retenu, cela est dû à l'omission ou à la négligence de la part des autorités locales de se conformer à la loi des écoles, et de transmettre les rapports nécessaires.

LANARK—(Continuation.)

TOWNSHIPS.	APPORTIONNEMENT.
Dalhousie et Lavant	\$147.60
Darling	77.20
Drummond	227.20
Elmsley, Nord	190.00
Lanark	256.40
Montague	391.60
Puckenharn	244.40
Ramsay	420.80
Sherbrooke, Nord	28.00
Sherbrooke, Sud	93.20

\$2865.20

10. COMTE DE RENFREW.

Admaston	\$138.00
Alice	30.00
Bagot et Blythfield	98.40
Bromley	104.00
Brougham	72.00
Grattan	74.00
Horton	92.80
McNab	201.60
Pembroke et Stafford	107.20
Ross	120.00
Westmeath	98.00
Wilberforce	84.40

\$1220.40

11. COMTE DE FRONTENAC.

Bedford	\$114.00
Kingston	546.00
Loughborough	243.20
Pittsburgh et Ile de Howe	435.20
Portland et Hinchinbrooke	282.80
Storrington	230.80
Ile de Wolfe	316.80

\$2168.80

12. COMTE D'ADDINGTON.

Ile d'Amherst	\$131.60
Camden, Est	770.40
Ernestown	529.60
Sheffield	290.00

\$1721.60

13. COMTE DE LENNOX.

Adolphustown	\$68.00
Fredericksburgh	353.20
Richmond	355.20

\$776.40

14. COMTE DE PRINCE EDOUARD

Ameliasburgh	\$327.20
Athol	207.20
Hallowell	322.00
Hillier	391.20
Marysburgh	460.40
Sophiasburgh	267.20

\$1975.20

15. COMTE DE HASTINGS.

Hungerford	\$442.80
Huntingdon	238.00
Madoc, Elzevir et Tudor	313.60

HASTINGS—(Continuation.)

TOWNSHIPS.	APPORTIONNEMENT.
Marmora	\$106.80
Rawdon	474.80
Sidney	475.60
Thurlow	526.40
Tyendinaga	765.20

\$3343.20

16. COMTE DE NORTHUMBERLAND.

Alnwick	\$101.60
Brighton	482.40
Cramahe	419.20
Haldimand	504.80
Hamilton	540.40
Monaghan, Sud	156.40
Percy	372.40
Murray	302.00
Seymour	389.60

\$3268.80

17. COMTE DE DURHAM.

Cartwright	\$247.20
Cavan	482.00
Clarke	688.00
Darlington	795.20
Hope	563.60
Manvers	376.80

\$3152.80

18. COMTE DE PETERBOROUGH.

Asphodel	\$248.00
Belmont et Methuen	45.60
Douro	288.00
Dummer et Burleigh	238.00
Ennismore	96.00
Monaghan, Nord	116.40
Otonabee	454.40
Smith et Harvey	286.40

\$1772.80

19. COMTE DE VICTORIA.

Eldon	\$163.60
Emily	428.00
Fenelon	62.80
Mariposa	488.80
Ops	360.00
Verulam	70.40

\$1573.60

20. COMTE D'ONTARIO.

Brock	\$463.20
Mara et Rama	154.40
Pickering	934.40
Roach	544.00
Scott	148.80
Ile de Seugog	40.40
Thorah	152.00
Uxbridge	275.20
Whitby	646.80

\$3359.20

21. COMTE DE YORK.

Etobicoke	\$402.40
Georgina	127.00

YORK—(Continuation.)		27. COMTE DE LINCOLN.	
TOWNSHIPS.	APPORTIONNEMENT.	TOWNSHIPS.	APPORTIONNEMENT.
Gwillimbury, Nord	\$150.00	Caistor	\$183.20
Gwillimbury, Est	463.20	Clinton	327.60
King	800.00	Gainsborough	334.40
Markham	994.80	Grantham	390.40
Scarborough	598.20	Grimsby	292.40
Vaughan	880.40	Louth	204.80
Whitchurch	577.80	Niagara	229.20
York	1047.00		
	\$6041.40		\$1962.00
22. COMTE DE PEEL.		28. COMTE DE WELLAND.	
Albion	516.00	Bertie	\$339.60
Calodon	448.00	Crowland	222.40
Chinguacousy	858.00	Humberstone	185.60
Gore de Toronto	146.60	Pelham	274.00
Toronto	742.40	Stamford	337.20
	\$2711.00	Thorold	308.80
		Wainfleet	178.20
		Willoughby	122.40
			\$1063.20
23. COMTE DE SIMCOE.		29. COMTE DE HALDIMAND.	
Adjala	\$272.00	Canborough	\$144.00
Essa	186.00	Cayuga, Nord	295.60
Flos	60.80	Cayuga, Sud	86.80
Gwillimbury, Ouest	493.20	Dunn	102.00
Innisfil	228.80	Moulton et Sherbrooke	298.00
Medonté	182.80	Oneida	208.00
Mono	349.20	Rainham	286.00
Mulmur	114.80	Seneca	331.20
Nottawasaga	341.60	Walpole	476.40
Orillia et Matchedash	100.00		
Oro	204.40		
Sunnidale	36.00		
Tay et Tiny	105.20		
Tecumseth	429.20		
Tossorontio	75.20		
Vespra	109.20		
	\$3378.40		\$2178.00
24. COMTE DE HALTON.		30. COMTE DE NORFOLK.	
Esquesing	\$753.60	Charlotteville	\$378.80
Nassagaweya	216.40	Houghton	242.80
Nelson	483.60	Middleton	201.60
Trafalgar	754.00	Townsend	726.40
		Walsingham	401.60
		Windham	305.20
		Woodhouse	350.40
	\$2187.60		\$2606.80
25. COMTE DE WENTWORTH.		31. COMTE D'OXFORD.	
Ancaster	\$424.80	Blandford	\$163.20
Barton	120.00	Blenheim	537.60
Beverly	678.80	Dereham	496.00
Binbrooke	184.00	Nissouri, Est	280.00
Flamborough, Est	368.00	Norwich, Nord	400.20
Flamborough, Ouest	399.20	Norwich, Sud	333.00
Glanford	202.40	Oxford, Nord	133.80
Saltfleet	234.00	Oxford, Est	276.00
		Oxford Ouest	241.20
		Zorra, Est	351.60
		Zorra, Ouest	432.80
	\$2661.20		\$3650.40
26. COMTE DE BRANT.		32. COMTE DE WATERLOO.	
Brantford	\$636.00	Dumfries, Nord	\$411.20
Burford	566.00	Waterloo	1028.00
Dumfries, Sud	420.40	Wellesley	504.00
Oakland	73.60	Wilmot	770.80
Onondaga	224.00	Woolwich	441.20
	\$1970.00		\$3155.20

33. COMTE DE WELLINGTON.		BRUCE—(Continuation.)	
TOWNSHIPS.	APPORTIONNEMENT.	TOWNSHIPS.	APPORTIONNEMENT.
Amaranth	\$68.00	Bruce	142.50
Arthur	167.31	Carrick	75.00
Eramosa	336.00	Culross	75.00
Erin	442.00	Elderslie	6.60
Garafraux	265.20	Greenock	89.40
Guelph	298.80	Huron	150.00
Maryborough	160.40	Kincardine	255.00
Minto	24.29	Kinloss	75.00
Nichol	333.20	Saugeen	92.40
Peel	337.20		
Pikington	285.60		\$1236.90
Puslinch	481.20		
	\$3199.20		
34. COMTE DE GREY.		38. COMTE DE MIDDLESEX.	
Artemesia	\$202.00	Adelaide	\$328.80
Bentinck	266.80	Carradoc	354.30
Collingwood	28.00	Delaware	128.00
Derby	22.40	Dorchester, Nord	314.80
Egremont	179.20	Ekfrid	241.20
Euphrasia	81.20	Lobo	358.80
Glenelg	99.20	London	934.80
Holland	161.60	Metcalfe	138.00
Melancthon et Proton	102.80	Mosa	277.60
Normanby	29.60	Nissouri, Ouest	304.80
Osprey	62.00	Westminster	612.40
St. Vincent	216.40	Williams	249.60
Sullivan	54.00		\$4243.60
Sydenham	344.40		
	\$1869.60	39. COMTE D'ELGIN.	
		Aldborough	\$151.60
		Bayham	492.40
		Dorchester, Sud	162.00
		Dunwich	272.00
		Malahide	461.20
		Southwold	653.20
		Yarmouth	624.80
			\$2817.20
35. COMTE DE PERTH.		40. COMTE DE KENT.	
Blanchard	\$318.80	Camden et Zone	\$267.60
Downie	312.00	Chatham	207.60
Easthope, Nord	330.40	Dover, Est et Ouest	222.00
Easthope, Sud	208.00	Harwich	339.20
Ellice	157.60	Howard	404.40
Fullarton	241.20	Orford	179.60
Hibbert	331.60	Raleigh	360.00
Logan	402.40	Romney	68.00
Mornington	223.60	Tilbury, Est	108.00
	\$2525.60		\$2156.40
36. COMTE DE HURON.		41. COMTE DE LAMBTON.	
Ashfield	\$179.20	Bosauquet	\$190.40
Biddulph	233.60	Brooke	94.00
Colborne	163.00	Dawn	81.60
Elma et Wallace	60.00	Enniskillen	18.40
Goderich	\$70.80	Euphemia	224.40
Grey	38.40	Moore	234.80
Hay	112.00	Plympton	267.20
Hullet	186.00	Sarnia	84.00
McGillivray	262.40	Sombra	213.60
McKillop	307.20	Warwick	365.20
Morris	28.00		\$1773.60
Stanley	325.20		
Stephen	170.00		
Tuckersmith	255.60		
Usborne	201.60		
Wawaunosh	170.00		
	\$8118.00	42. COMTE D'ESSEX.	
		Anderdon	\$136.00
		Colchester	211.60
37. COMTE DE BRUCE.			
Arrau	\$120.00		
Brant	156.00		

ESSEX—(Continuation.)	
TOWNSHIPS.	APPORTIONNEMENT.
Gosfield.....	230.40
Maidstone.....	139.20
Malden.....	263.60
Mersea.....	166.40
Rochester.....	166.40
Sandwich.....	561.20
Tilbury, Ouest.....	82.80

\$1957.60

Apportionnement aux Cités, Villes et Villages, pour 1857.

CITES.	
Toronto.....	\$4400.00
Hamilton.....	1920.00
Kingston.....	1520.00
London.....	1440.00
Ottawa.....	1120.00

\$10,400.00

VILLES.	
Belleville.....	\$574.40
Brantford.....	510.00
Brockville.....	440.00
Chatham.....	348.00
Cobourg.....	384.40
Cornwall.....	190.40
Dundas.....	369.60
Galt.....	277.20
Goderich.....	230.00
Guelph.....	384.00
Niagara.....	327.20
Owensound—dans le Township.	
Paris.....	245.20
Perth.....	200.00
Peterborough.....	243.60
Pictou.....	189.20
Port Hope.....	440.00
Prescott.....	243.60
Sarnia.....	100.00
St. Catharines.....	554.40
Whitby.....	203.20

\$6504.40

MUNICIPALITES DE VILLE.

Amherstburgh.....	\$240.00
Barrie.....	160.00
Clifton.....	40.00
Simcoe.....	203.00
Woodstock.....	288.00

\$936.00

VILLAGES INCORPORES.

Berlin.....	\$147.20
Bowmanville.....	220.00
Brampton.....	115.20
Caledonia.....	104.80
Chippewa.....	137.20
Ingersoll.....	200.00
Kemptville—dans le Township.	
Napanee.....	146.40
Newcastle.....	125.20
Oshawa.....	128.00
Preston.....	134.00
St. Mary's.....	129.60
St. Thomas.....	172.40

VILLAGES—(Continuation.)	
TOWNSHIPS.	APPORTIONNEMENT.
Smith's Falls.....	110.40
Stratford.....	171.60
Thorold.....	161.20
Trenton.....	144.00
Vienna.....	108.40
Windsor.....	129.60
Yorkville.....	140.00

\$2725.20

Apportionnement aux Comtés pour 1857.

COMTES.	
	APPORTIONNEMENT.
1. Glengarry.....	\$2256.40
2. Stormont.....	1630.80
3. Dundas.....	1819.20
4. Prescott.....	1458.00
5. Russell.....	478.40
6. Carleton.....	2991.20
7. Grenville.....	2332.00
8. Leeds.....	3385.20
9. Lanark.....	2865.20
10. Renfrew.....	1220.40
11. Frontenac.....	2168.80
12. Addington.....	1721.60
13. Lennox.....	776.40
14. Prince Edouard.....	1975.20
15. Hastings.....	3343.20
16. Northumberland.....	3268.80
17. Durham.....	3152.80
18. Peterborough.....	1772.80
19. Victoria.....	1573.60
20. Ontario.....	3359.20
21. York.....	6041.40
22. Peel.....	2711.00
23. Simcoe.....	3378.40
24. Wentworth.....	2661.20
25. Halton.....	2187.60
26. Brant.....	1970.00
27. Lincoln.....	1962.00
28. Welland.....	1963.20
29. Haldimand.....	2178.00
30. Norfolk.....	2606.80
31. Oxford.....	3650.40
32. Waterloo.....	3155.20
33. Wellington.....	3199.20
34. Grey.....	1869.60
35. Perth.....	2525.60
36. Huron.....	3118.00
37. Bruce.....	1236.80
38. Middlesex.....	4243.60
39. Elgin.....	2817.20
40. Kent.....	2156.40
41. Lambton.....	1773.60
42. Essex.....	1957.60

\$102,912.10

Total Comtés.....	102,912.10
" Cités.....	10,400.00
" Villes.....	6,504.40
" Municipalités de ville.....	936.00
" Villages.....	2,725.20

Total..... 123,477.70

Réservé comme base pour servir à l'apportionnement des écoles catholiques romaines séparées. (estimé à)..... 6,522.30

Grand Total..... \$130,000.00

Appendice I.

LE DEPARTEMENT DE L'EDUCATION POUR LE HAUT CANADA.

No 1. *Communications au département de l'instruction publique pour le Haut-Canada.*

1. *Appel au Surintendant en chef des écoles.*—Toutes personnes concernées dans la mise en opération des actes des écoles de grammaire et des écoles communes ont le droit d'interjeter appel au surintendant en chef des écoles ; et il est autorisé à décider les questions qui ne sont pas réglées par la loi. Mais pour les fins de la justice et dans le but de prévenir les délais, et d'éviter les dépenses il sera nécessaire à toute personne qui en appellera ainsi au surintendant en chef des écoles : 1. De transmettre à la partie contre laquelle est dirigé l'appel, une copie correcte de sa communication au surintendant en chef, afin que cette partie puisse avoir l'occasion de s'expliquer ou de répondre selon qu'elle le jugera à propos. 2. De mentionner expressement, dans l'appel au surintendant en chef, que la partie adverse a été ainsi notifiée, vu que l'on ne doit pas supposer que le surintendant en chef décidera ou réglera une question quelconque concernant différentes parties, sans les entendre de part et d'autre, quelque soit le délai occasionné par une pareille audition. Les demandes d'avis au sujet des affaires des écoles communes, devraient dans tous les cas être en *premier lieu* adressées au surintendant local.

2. *La correspondance avec le Gouvernement au sujet des écoles*, devrait être échangée par le canal du bureau d'éducation, Toronto, vu que la correspondance qui n'est pas échangée de cette manière est renvoyée au surintendant en chef, pour être soumise à son excellence par le département qu'il appartient, ce qui occasionne des délais et des dépenses inutiles.

3. *Correspondance générale.*—Les parties intéressées sont laissées à leur discrétion en ce qui regarde la forme de correspondance relative aux écoles, vu que le département ne donne pas d'instructions spéciales à cet égard ; mais elles sont requises de se servir de papier de grand format ou *foolscap*. Dans toutes correspondances le *numéro* de l'arrondissement scolaire, et le *nom* du township, et du bureau de poste et la CAPACITÉ OFFICIELLE de l'auteur, devraient être mentionnés, ainsi que les *numéros* et les *dates* de toute correspondance antérieure sur le même sujet.

4. *Les Correspondances relatives au Journal d'Education au dépôt d'Education, aux Bibliothèques Publiques, ou au fonds des Instituteurs en retraite*, devraient être écrites sur des *feuilles détachées* des lettres pour appels ou questions légales, afin qu'elles puissent être séparées et classifiées.

No 2. *Documents transmis annuellement par le département d'éducation aux officiers des écoles du Haut-Canada.*

Les documents qui suivent sont fournis gratuitement par le département d'éducation du Haut-Canada aux divers officiers des écoles, c'est à savoir :

1. *Le Journal d'Education pour le Haut-Canada* est envoyé annuellement à chacune des corporations de syndics dans les arrondissements ruraux d'écoles ; aux bureaux des syndics d'écoles communes dans les cités, les villes et les villages ; aux bureaux des syndics des écoles de grammaire ; aux surintendants locaux et aux syndics de chacune des écoles séparées, etc., etc., Total, environ 4,000 copies.

Le journal est le medium officiel qui sert à communiquer toutes les nouvelles départementales. Il est régulièrement transmis par l'éditeur vers le milieu de chaque mois, à l'adresse officielle des parties plus haut désignées. Si elles manquaient de le recevoir elles ne devraient pas tarder d'en notifier le bureau d'éducation. Les numéros qui manquent peuvent généralement être obtenus. Pour le public, le prix est de 5s. par année—payable d'avance. Les volumes des années passées, depuis 1848 (la première année de son existence) peuvent être obtenus aux mêmes conditions.

2. *Les registres d'école*, pour enregistrer la présence, les réceptions et la conduite des élèves sont fournis à chacune des écoles de grammaire et des écoles communes, ainsi qu'aux écoles séparées dans le Haut Canada. Total, environ 3,500 copies. Les registres sont expédiés chaque année à l'adresse des greffiers de comté, pour être distribués gratuitement par les surintendants locaux.

3. *Les rapports semi-annuels des Syndics* sont expédiés à tous les six mois, par le canal du surintendant local, aux syndics de chaque arrondissement d'école. Ceux destinés aux écoles de grammaire et aux écoles catholiques romaines séparées, sont envoyés directement au département—Total envoyé annuellement, 7,000 copies.

4. *Les rapports annuels des Syndics* sont envoyés annuellement, par le canal des surintendants locaux, à chacune des corporations de syndics dans les arrondissements ruraux d'écoles—Total, environ 3,500 copies.

5. *Les rapports annuels*, sur lesquels le rapport général annuel est compilé, sont expédiés au surintendants locaux et aux bureaux des syndics des écoles communes et aux bureaux des syndics des écoles de grammaire—Nombre total expédié annuellement, 600 copies.

6. *Les rapports des auditeurs, trésoriers et sous-trésoriers* sont expédiés à environ 450 de ces officiers, pour être remplis et renvoyés.

7. *Le rapport annuel du surintendant en chef* à son excellence le gouverneur général, imprimé par ordre de la chambre d'assemblée, est aussi expédié à chacune des corporations rurales de syndics ; aux bureaux des syndics d'écoles communes, dans les cités, villes et villages—aux bureaux des syndics des écoles de grammaire—aux bureaux de l'instruction publique—aux surintendants locaux—et aux syndics des écoles séparées, sans compter les copies adressées à d'autres personnes—Nombre total expédié annuellement, environ 4,000 copies.

8. *Formules diverses.*—Des formules sont expédiées, de temps à autre, aux instituteurs en retraite, aux syndics (pour cartes, etc.) aux étudiants de l'école normale, etc.—environ 700 copies.

Lettres reçues et envoyées par le département :—

	1850	1851.	1852.	1 3.	1854.	1855.	1856.
Nombre de lettres reçues	1180	2026	2996	4015	4920	5338	5749
Moyenne par semaine.....	23	39	57	77	95	102	110
Nombre de lettres envoyées..	760	1136	1430	1936	2584	3764	3996
Moyenne par semaine.....	15	22	27	37	50	72	77

Récapitulation.—Nombre total de copies, préparées, ou imprimées, et expédiées annuellement du département de l'éducation pour le Haut Canada :—

1. Journal d'éducation	4,000
2. Registres d'écoles.....	3,500
3. Rapports semi-annuels.....	7,000
4. Rapports annuels des syndics.....	3,500
5. Rapports annuels	600
6. Rapports des auditeurs et trésoriers	450
7. Rapport du surintendant en chef.....	4,000
8. Formules Diverses.....	700
9. Lettres etc., envoyées et reçues, environ.....	9,000
10. Circulaires, environ	700
Grand total par année.....	33,450

Appendice K.

L'EXPOSITION DE 1866 ET LA CAUSE DE L'ÉDUCATION :—

Toutes les opérations agricoles d'un caractère élevé, toutes les entreprises et les industries mécaniques bien réussies ont pour fondement, pour point de départ, l'éducation. Il est donc sage et à propos de réserver une place spéciale à l'éducation dans les expositions provinciales, et de l'y introduire comme élément. L'éducation est en effet un agent moral aussi puissant pour les améliorations mentales que l'est la culture bien entendue de la terre pour l'amélioration du sol. Et ce principe est bien en harmonie avec les sentiments des habitants du Canada, qui considèrent l'éducation populaire comme l'un des devoirs et l'un des intérêts les plus importants au salut de l'état.

Pour donner sous ce rapport du relief à l'exposition de cette année, le surintendant en chef de l'éducation du Haut Canada (pour se rendre au désir de quelques uns des membres de la chambre provinciale d'agriculture) prit la détermination d'envoyer une collection d'objets intéressants et instructifs collectionnés dans le dépôt et le musée liés au département de l'éducation. Voici la liste de ces articles :

I. Une collection de modèles d'instruments aratoires, arrangée en trois groupes. 1. Une série d'environ 40 modèles du royaume de Wurtemberg, du sud-ouest de l'Allemagne, qui ont obtenu la médaille en or à l'exposition de Paris en 1855. 2. Une pareille série d'environ 20 modèles de l'Autriche, du nord-est de l'Allemagne; et. 3. Une semblable série de 10 modèles du Danemark.

II. Une variété d'articles intéressants du musée provincial d'éducation.

III. Echantillons, de cartes, diagrammes, modèles et appareils pour les écoles publiques du Haut Canada.

1. Les modèles d'instruments aratoires ont été obtenus à l'exposition de Paris par le surintendant en chef. Ceux de Wurtemberg ont reçu la médaille en or. Comme collection ils ne sont pas destinés à illustrer seulement les instruments aratoires en usage aujourd'hui, mais aussi les différentes espèces de charues, etc., dont on s'est servi dans ces pays—dans le fait ils servent à donner au moyen d'une série de modèles un aperçu comparatif du *progrès* de la science agricole dans les pays dont ils viennent. L'utilité pratique d'une pareille comparaison peut être bien facilement comprise par ceux qui font de l'agriculture un sujet constant d'étude. Cette considération jointe à la curiosité publique eût l'effet de donner beaucoup de popularité à ces modèles; et l'importance d'exposer à notre population agricole une collection si complète et si variée de modèles d'instruments en usage dans les grands pays agricoles de l'Europe, fut généralement sentie et exprimée à l'exposition.

2. Parmi les articles du musée d'éducation, se trouvait une série magnifiquement coloriée de cartes françaises, en relief, de tous les pays du monde. Mais ce qui excita le plus l'attention fut un grand plan de la cité et du havre ainsi que du célèbre parc d'artillerie de Sébastopol. Ce plan faisait aussi voir la nature du pays pour plusieurs milles à la ronde, les ports de Balaclava et de Kamiesch—la ligne du chemin de fer, les tranchées et les parallèles et les batteries des assiégeants et des assiégés pendant la mémorable campagne. Cette carte eût un grand intérêt pour les soldats de la garnison—On pouvait voir à l'apparence de plusieurs d'entr'eux et à la médaille de la Crimée qui brillait sur leurs poitrines que ce théâtre leur était bien connu.

Une grande carte faisant voir en relief la France divisée en départements—des cartes de la Crimée, de l'empire Ottoman, et d'autres endroits d'un intérêt actuel, formaient aussi partie de la collection, avec une série de grands modèles en verre illustrant la science de la cristallisation; des modèles de mains et de

pieds humains en plâtre, pour le dessin ; des échantillons d'ameublements améliorés pour les écoles, etc., etc.

3. La collection d'échantillons du dépôt d'éducation se composait d'une série de diagrammes mécaniques, astronomiques, physiques et anatomiques ; des séries nationales et de Johnston de cartes géographiques, des cartes du Canada, de modèles d'engins à la vapeur, et d'une grande variété d'instruments de physique et d'écoles, d'imprimés et de diagrammes pour les écoles publiques. Il y avait aussi des échantillons des instruments météorologiques récemment importés de Londres par le département, pour les anciennes écoles de grammaire de comté du Haut Canada.

Toute la contribution du département fut installée dans la "Cour d'Education" ou le transept nord de la bâtisse. De chaque côté d'une estrade au centre du transept étaient suspendus, les cartes, les diagrammes et les leçons, et sur les tablettes de chaque côté de la plateforme étaient placés les instruments météorologiques, les modèles d'engins à vapeur et les instruments d'agriculture, ainsi que les appareils de physique et les ameublements d'école, etc. A l'extrémité du transept en face de la fontaine centrale, et suspendus au plafond sur des feuillages se trouvaient en grosses lettres les mots "DEPARTEMENT DE L'EDUCATION DU HAUT CANADA." Une copie, magnifiquement exécutée, d'une grande dimension, en relief, des armes du département,* était placée immédiatement au-dessous, et après venaient les modèles en relief de Sébastopol, de la Crimée, etc. De chaque côté du transept étaient écrits en grosses lettres les mottos "LE CHRISTIANISME, L'ÂME DE L'EDUCATION !" et "L'EDUCATION DU CANADA, SA GLOIRE !" Le tout ensemble de la cour ainsi installée et décorée de drapeaux et de boucliers, était très frappant, et contribua beaucoup à l'effet général de l'exposition vue sous le dôme central de la bâtisse.

L'utilité pratique d'une pareille exhibition d'appareils d'école, de cartes, etc., fut appréciée par tous les visiteurs ; et la foule qui se portait à la Cour d'Education et qui demandait des explications sur les objets qui y étaient collectionnés, fit voir combien était général le désir du public de profiter des avantages qu'offrait le département pour procurer aux écoles publiques du Haut Canada ces accessoires indispensables à un bon instituteur—instruments pratiques de la profession sans lesquels l'intérêt de l'élève doit se relâcher dans l'exercice et les devoirs de la maison d'école.

A la requisition spéciale du comité local de l'exposition, le surintendant en chef fit un discours sur l'éducation agricole, les avantages qu'elle offre à la communauté et l'importance d'en faire un des éléments de l'instruction des écoles communes ; il parla aussi de l'usage d'illustrations visibles, et d'appareils convenables, comme très propres à en inculquer la connaissance.

* La beauté artistique de ces armes attira l'attention du comité des beaux arts, qui accorda à M. S. P. May du département de l'éducation, un prix et un diplôme en considération du talent qu'il déploya dans l'exécution du dessin.

Appendice L.

SURINTENDANTS LOCAUX DES ÉCOLES DANS LES DIVERSES MUNICIPALITÉS DU HAUT-CANADA.

No. 1.—*Les Townships.*

I.—*Comté de Glengarry.*

<i>Noms.</i>	<i>Municipalités.</i>	<i>Adresse postale.</i>
1. Hector McRae.....	Charlottenburgh	Williamstown.
2. Angus McDonnell	Kenyon	Alexandria.
3. Wm. McEdward	Lancaster	Lancaster.
4. Owen Quigley	Lochiel	Lochiel.

II.—*Comté de Stormont.*

5. Rév. Hugh Campbell.....	Cornwall	Moulinette.
6. Rév. Donald Munro.....	Finch	Finch.
7. Rév. James Charles Quin..	Osnabruck.....	Dickinson's Landing.
8. John Frazer.....	Roxborough	Athol.

III.—*Comté de Dundas.*

9. A. Worthington	Matilda	Matilda.
10. Rév. James Harris	Mountain	South Mountain.
11. John G. McLaughlin.....	Williamsburgh	Morris.
12. John Irwin Ker	Winchester	Winchester.

IV.—*Comté de Prescott.*

13. Humphrey Hughes.....	Alfred	Alfred.
14. John McMaster	Caledonia	Caledonia Springs.
15. James Gamble.....	Hawkesbury, Est	Hawkesbury Est.
16. Thomas Higginson	Hawkesbury, Ouest.....	Vankleekhill.
17. John Pattee.....	Longueuil	L'Orignal.
18. Peter Georgen.....	Plantagenet, Nord	Plantagenet.
19. James Frythe	Plantage, Sud	Riceville.

V.—*Comté de Russell.*

20. James Keays	Cambridge et Russell	Russell.
21. Rév. John Edwards.....	Clarence	Clarence.
22. Rév. Peter Lindsay, A. B..	Cumberland	Cumberland.

VI.—Comté de Carleton.

<i>Noms.</i>	<i>Municipalités.</i>	<i>Adresse postale.</i>
23. Rév. John A. Morris, M. A.	Fitzroy	Fitzroy Harbor.
24. Rév. William McGill	Gloucester et Osgoode	Osgoode.
25. Rév. C. B. Petitt, B. A.	{ Goulbourn, Gower Nord Marlborough et Ne- pean. }	Richmond.
26. Rév. James Godfrey	Huntley.	Bell's Corners.
27. Rév. John L. Gourlay	March	Aylmer, C. E.
28. Rév. Alex. Henderson	Torbolton	Fitzroy Harbor.

VII.—Comté de Grenville.

29. Francis Blakely	Augusta	North Augusta
30. William B. Imrie	Edwardsburgh	Spencerville.
31. Daniel B. Pelton	Gower Sud	Heck's Corners.
32. Rév. Richard Lewis, M. A.	Oxford	Kemptville.
33. John Burchill	Wolford	Merrickville.

VIII.—Comté de Leeds.

34. Lewis Chipman	Bastard et Burgess Sud	Harlem
35. William Robert Taylor	Crosby, Nord et Sud	Newboro'.
36. Jacob A. Brown	Elizabethtown	Brockville.
37. Elisha Landon	Elmsley, Sud	South Elmsley.
38. Robert W. Ferguson	Kitley	Frankville.
39. Henry P. Washburn	Leeds et Lansdown Prof.	Delta.
40. Robert McCrum, M. D.	Leeds et Lansdown Front	Gananoque.
41. William B. Gowan	Yonge et Escott Front	Escott.
42. Seabury Scovil	Yonge Escott Prof.	Farmersville.

IX.—Comté de Lanark.

43. Rév. James Geggie	{ Dalhousie, Lavant et Sherbrooke Nord. }	Perth.
44. John A. Murdoch	{ Bathurst, Darling, Drum- mond, Lanark et Sherbrooke Sud. }	Perth.
45. Rév. Robert G. Cox	Beckwith	Carleton Place.
46. Très Rév. J. H. McDonough	Burgess Nord	Perth.
47. Rév. John Bell Worrell	Elmsley Nord	Smith's Falls.
48. Rév. Ebenezer Morns	Montague	Franktown.
49. Rév. Alex. Mann, A. M.	Pakenham	Pakenham.
50. Rév. J. McMorine	Ramsay	Ramsay.

X.—Comté de Renfrew.

<i>Nom.</i>	<i>Municipalités.</i>	<i>Adresse postale.</i>
51. George Brown.....	{ Admaston, Frazer, Grattan et Wilberforce. }	Douglas.
52. Rév. H. Macmeekin	{ Alice, Pembroke, Stafford et Brougham. }	Pembroke.
53. F. Devine.....	Bagot et Blithfield	Bagot.
54. Rév. James A. Strain	Bromley	Eganville.
55. George Ross	Horton	Renfrew.
56. Rév. S. C. Frazer, A. M.....	McNab	White Lake.
57. Rév. E. H. M. Baker.....	Ross et Westmeath	Westmeath.

XI.—Comté de Frontenac.

58. George Howes.....	Bedford, Olden et Oro	Deniston.
59. Rév. R. Dodds	Kingston	Elginburgh.
60. Asa Philips	Loughborough	Loughborough.
61. Rév. E. C. Bower	Pittsburgh et Howe Island ..	Kingston.
62. James J. McDonald	Portland et Hinchinbrooke..	Spike's Corners.
63. John Spring.....	Storrington	Storrington.
64. Edward Murray	Wolfe Island	Wolfe Island.

XII.—Comté d'Addington.

65. Daniel Fowler	Amherst Island.....	Amherst Island.
66. Allan Ruttan, M. D.....	Camden Est et Sheffield.....	Newburgh.
67. Robert Aylsworth	Ernestown.....	Millcreek.

XIII.—Comté de Lennox.

68. John J. Watson	Adolphustown	Adolphustown.
69. Rév. John A. Mulock	Fredericksburgh	Fredericksburgh.
70. Alexander Martin	Richmond	Napanee.

XIV.—Comté de Prince Edouard.

71. John B. Denton.....	{ Ameliasburgh, Athol, Hallo- well, Hillier, Marysburgh } et Sophiasburgh. }	Picton.
-------------------------	--	---------

XV.—Comté d'Hastings.

72. Richard Corrigan.....	Elzevir, Madoc et Tudor.....	Madoc.
73 B. S. Wilson.....	Hungerford	Roslin.
74. James J. Ryan.....	Huntingdon	Huntingdon Ouest.

XV.—*Comté de Hastings—(Continuation.)*

<i>Noms.</i>	<i>Municipalités.</i>	<i>Adresse postale.</i>
75. George Wiggins	Marmora	Marmora.
76. Joshua McLean	Rawdon	Stirling.
77. Thomas D. Farley	Sidney	Belleville.
78. William Sills	Thurlow	Cannifton.
79. Frederick Warwick	Tyendingaga	Shaannonville.

XVI.—*Comté de Northumberland.*

80. Edward Scarlett	{ Alnwick, Brighton, Cram- ahe, Haldimand, Hamilton, Monaghan Sud, Murray } { Percy, Seymour..... }	Alnwick.
---------------------------	--	----------

XVII.—*Comté de Durham.*

81. Rév. William Logan	Cartwright et Manvers	Manvers.
82. Rév. T. W. Allen	Cavan	Cavan.
83. Rév. George Lawrence.....	Clarke	Newcastle.
84. Rév. John Climie.....	Darlington	Bowmanville.
85. Duncan Cleghorn.....	Hope	Port Hope.

XVIII.—*Comté de Peterborough.*

86. Thomas W. Poole, M.D.....	Asphodel et Belmont	Norwood.
87. Robert Casement.....	Douro	North Douro.
88. George Arundel Hill.....	Dummer et Burleigh	Warsaw.
89. Daniel Donohoe	Ennismore.....	Ennismore.
90. Rév. Edward Roberts	Monaghan, Nord, et Smith.....	Peterboro.
91. Rév. Francis Andrews.....	Otonabee	Otonabee.

XIX.—*Comté de Victoria.*

92. Rév. Charles Brown.....	{ Bexley, Fenelon, Veru- lam, et Sonner- } { ville..... }	Fenelon Falls.
93. Rév. Gilbert Tweedie	Eldon et Mariposa	Manilla.
94. Rév. William Briden	Emily.....	Emily.
95. A. Lacourse	Ops	Lindsay.
96. George Bick.....	Verulam	Bobcaygeon.

XX.—*Comté d'Ontario.*

97. Alfred Wyatt	Brock	Cannington.
98. D. G. Hewett	Mara et Rama	Atherly.

XX.—*Comté d'Ontario.*—(Continuation.)

<i>Noms.</i>	<i>Municipalités.</i>	<i>Adresse postale.</i>
99. Ebenezer Birrill	Pickering	Claremont.
100. Rév. R. Montcath.....	Reach et Scugog	Reach.
101. Abraham Bagshaw.....	Scott et Uxbridge	Uxbridge.
102. Rév. David Watson	Thora.....	Beaverton.
103. Rév. Robert H. Thornton.	Whitby	Oshawa.

XXI.—*Comté d'York.*

104. Rév. H. C. Cooper, B.A....	Etobicoke	Mimico.
105. G. H. Corbett, M.D.....	{ Georgina et Gwillimbury, } Nord	Keswick.
106. J. T. Stokes	Gwillimbury, Est	Sharon.
107. Rév. J. Adams	King	Nobleton.
108. Rév. George S. J. Hill.....	Markham	Markham.
109. Rév. William Belt, B.A. .	Scarborough	Highland Creek.
110. Thomas Pyne, M.D.	Whitchurch	Newmarket.
111. Rév. J. G. Armstrong, B.A.	Vaughan	Woodbridge.
112. Rév. Richard Jones	York	Eglinton.

XXII.—*Comté de Peel.*

113. Rév. H. B. Osler	Albion	Lloydtown.
114. Rév. And. T. Holmes, A.M.	Caledon.....	Brampton.
115. Rév. James Pringle	{ Chinguacousy, et Gore de } Toronto	Brampton.
116. Rév. Thos. Leach	Toronto.....	Do.

XXIII.—*Comté de Simcoe.*

117. James Hart	Adjala	Kenansville.
118. John W. Norris, M.D....	{ Essa, Innisfil et Tossor- } onto	Cookstown.
119. Rév. William Fraser.....	Gwillimbury W. & Tecumseth	Bond Head.
120. Henry A. Clifford.....	{ Flos, Matchedash, Medonte } Vespra et Sunnidale ...	Flos.
121. Rév. Jacob Van Linge.....	Mono et Mulmur	Mono Mills.
122. Rév. J. Campbell, A.M.....	Nottawasaga	Nottawasaga.
123. Rév. John Gray.....	Orillia et Oro.....	Orillia.
124. William Simpson	Tay et Tiny.....	Penetanguishene.

XXIV.—Comté de Halton.

<i>Noms.</i>	<i>Municipalités.</i>	<i>Adresse postale.</i>
125. Rév. John Armour.....	Esquesing.....	Esquesing.
126. Rév. A. J. Macauley.....	Nassagaweya.....	Nassagaweya.
127. Rév. Thos. Greene, LL.D.....	Nelson.....	Port Nelson.
128. C. Jones, M.D.	Trafalgar	Trafalgar.

XXV.—Comté de Wentworth.

129. Richard H. Cradock	Ancaster et Flamboro Ouest.	Dundas.
130. Rév. David Savage.....	Barton	Hamilton.
131. Rév. John Porteous	Beverley	Kirkwall.
132. Rév. George Cheyne.....	Binbrook et Saltfleet	Stony Creek.
133. Andrew Hall.....	Flamborough Est	Waterdown.
134. Rév. James Hughes	Glanford	Hamilton.

XXVI.—Comté de Brant.

135. Rév. Alex. A. Drummond.	Brantford	Brantford.
136. Rév. William Hay.....	Burford et Oakland.....	Scotland.
137. Rév. John Dunbar.....	Dumfries Sud	Glenmorris.
138. Robert Alger.....	Onondaga	Brantford.

XXVII.—Comté de Lincoln.

139. Rév. William Hewson	Clinton	Beamsville.
140. Jacob Kennedy	Caistor et Gainsborough	Smithville.
141. Charles B. Millner.....	Grantham	St. Catherines.
142. Jonathan Wolverton, M.D.....	Grimsby	Grimsby.
143. Philip Gregory	Louth	Port Dalhousie.
144. Thomas McMicking	Niagara.....	Queenston.

XXVIII.—Comté de Welland.

145. P. T. Kempson, M.D.....	Bertie	Fort Erie.
146. Alexander Reid.....	Crowland	Crowland.
147. W. F. Haney, M.D.	Humberstone	Stonebridge.
148. Rév. S. W. Folger.....	Pelham	Fonthill.
149. John Roberts	Stamford	Drummondville.
150. Rév. S. W. Pritchard.....	Thorold	Allanburgh.
151. Sayers S. Hagar.....	Wainfleet	Merrittsville.
152. Rév. W. M. Christie.....	Willoughby	Chippewa.

XXIX.—Comté de Haldimand.

<i>Noms.</i>	<i>Municipalités.</i>	<i>Adresse Postale.</i>
153. Thomas C. Pinkett	Canborough	Canboro.
154. Alexander Winram	Cayuga Nord	Cayuga.
155. Abraham Nash	Cayuga Sud	South Cayuga.
156. Theodore Sheehan.....	Dunn	Dunnville.
157. John Mylne	Moulton et Sherbrooke.....	Dunnville.
158. Rév. Andrew Ferrier, D.D.....	Oncida	Seneca.
159. William Jones	Rainham	Rainham Centre
160. W. Hursell	Seneca	York.
161. John Heasman	Walpole	Balmoral.

XXX.—Comté de Norfolk.

162. James Covernton	Charlottville	Vittoria.
163. Andrew Harvey.....	Houghton	Vienna.
164. John Philipson	Middleton	Dolhi.
165. Rév. Charles Walker.....	Townsend	Hartford.
166. John A. Backhouse	Walsingham.....	Walsingham.
167. Daniel Wesley Freeman ..	Windham	Simcoe.
168. Rév. R. S. Birtch	Woodhouse	Port Dover.

XXXI.—Comté d'Oxford.

169. Benjamin Ellison	{ Blandford, Oxford Est et } Zorra Est	Woodstock.
170. Rév. George Murray.....	Blenheim	Princeton.
171. Rév. Robert Rodgers.....	Dereham	Dereham.
172. O. B. A. Foden.....	Nissouri Est	Nissouri.
173. A. J. Park, M.D.....	Norwich Nord	Norwich.
174. Chauncey Wilcox	Norwich Sud	Springford.
175. Robert Hay	Oxford Nord	Ingersoll.
176. Rév. W. C. Beardsall	Oxford Ouest.....	Ingersoll.
177. Rév. D. McDiarmid	Zorra Ouest	Woodstock.

XXXII.—Comté de Waterloo.

178. Robert Brydon	Dumfries Nord et Waterloo ...	Galt.
179. Rév. James Sim.....	Wellesley et Woolwich.....	Hawkesville
180. Rév. W. B. Rally.....	Wilmot	Wilmot.

XXXIII.—Comté de Wellington.

<i>Noms.</i>	<i>Municipalités.</i>	<i>Adresse postale.</i>
181. Alex. Dingwall Fordyce.....	Riding Nord :—Amaranth, Arthur, Garafraxa, Luth- er, Maryborough, Minto, Nichol, Peel et Piling- ton.....	Fergus.
182. Rév. Robert Torrance.....	Riding Sud :— Eramosa, Erin, Guelph et Puslinch.	Guelph.

XXXIV.—Comté de Grèy.

183. Thomas Gordon.. ..	1er arrondissement d'École : —Derby, Holland, Sulli- van et Sydenham.....	Owen'sound.
184. Thomas Ryan.....	2e arrondissement d'École : —Bentinck, Glenelg, E- gremont et Normanby ..	Bentinck.
185. Rév. J. F. A. S. Fayette....	3èame arrondissement d'Éco- le :— Collingwood, Eu- phrasia et St. Vincent...	St. Vincent.
186. William Ferguson	4èame arrondissement d'Éco- le :—Artemesia, Melanc- thon, Osprey et Proton	Priceville.

XXXV.—Comté de Perth.

187. Rév. Thomas Macpherson...	Blanchard, Downie, East- hope, North et South, Ellice, Elma, Fullarton, Hibbert, Logan, Morning- ton et Wallace	Stratford.
--------------------------------	---	------------

XXXVI.—Comté de Huron.

188. Thomas Sloan.....	Ashfield, Colborne, Grey, Howick, Morris, Turn- berry, Wawanosh.	Harpurley.
189. John Nairn.....	Biddulph, Goderich, Hay, Hullet, McGillivray, Mc- Killop, Stanley, Stephen, Tuckersmith et Usborn.	Goderich.

XXXVII.—Comté de Bruce.

190. Rév. J. H. McNaughton.....	Arran, Elderslie et Saugeen.	Saugeen.
191. John Eckford.....	Brant, Carrick, Culross et Greenock	Brant.
192. William Gunn.....	Bruce, Huron, Kincardine et Kinloss.	Inverhuron.

XXXVIII.—Comté de Middlesex.

<i>Noms.</i>	<i>Municipalités.</i>	<i>Adresse postale.</i>
193. Rév. William Deas.....	Adelaide.....	Adelaide.
194. John Carey.....	Carradoc.....	Muncey.
195. Rév. R. Flood, M.A.....	Delaware.....	Delaware.
196. John Cameron.....	Dorchester Nord.....	Nilestown.
197. Rév. W. R. Sutherland.....	Ekfrid.....	Stratâburn.
198. Rév. C. C. Brough, A. B.....	London.....	London.
199. Rév. William Skinner.....	Lobo et Williams.....	Lobo.
200. Rév. William Ames.....	Mosa.....	Chatham.
201. William McClatchey.....	Metcalfe.....	Katesville.
202. Charles Hardie.....	Nissouri Ouest.....	Wyton.
203. Rév. J. Inglis.....	Westminster.....	London.

XXXIX.—Comté d'Elgin.

204. Rév. Edmund Sheppard.....	{ Riding Est : — Bayham, Dorchester, Malahide sud et Yarmouth. }	{ Orwell.
205. Archibald McLachlin.....	{ Riding Ouest : — Aldbo- rough, Dunwich et South- wold..... }	{ St. Thomas.

XL.—Comté de Kent.

206. David Mills.....	{ Camden, Chatham, Dover, Est et Ouest, Harwich, Howard, Oxford, Raleigh, Romney, Tilbury Est et Zone..... }	{ Clearville.
-----------------------	--	---------------

XLI.—Comté de Lambton.

207. William Bermer.....	Brooke.....	Aughrim.
208. Rév. John Gunne.....	Dawn et Euphemia.....	Florence.
209. Howard Wiseman.....	Bosanquet.....	Bosanquet.
210. Wellington Brichan.....	Euniskillen*.....	Ennis.
211. Rév. Alex. Williams.....	Moore.....	Moore.
212. Christopher Blunden.....	Plympton.....	Hillsboro.
213. Rév. Geo. J. R. Safter, A. B. Sarua.....	Port Sarnia.
214. William Patterson.....	Sombra.....	Sombra.
215. Rév. James Smythie.....	Warwick.....	Warwick.

XLII.—Comté d'Essex.

216. Joseph R. Berthelot.....	Anderdon.....	Amherstburgh.
217. Rév. F. Gore Eliot.....	Colchester.....	Colchester.
218. James King.....	Gosfield.....	Kingsville.

* Ce township étant sous le contrôle d'un bureau de syndic, le surintendant local se trouve nommé par ceux-ci.

XLII.—Comté d'Essex.—(Continuation.)

<i>Noms.</i>	<i>Municipalités.</i>	<i>Adresse postale.</i>
219. Chas. A. Casgrain, M.D.....	Maidstone et Sandwich	Sandwich.
220. James Kevill.....	Malden.....	Amherstburgh.
221. Jonathan Wigfield.....	Mersea.....	Mersea.
222. Francis Graham.....	Rochester.....	Belle River.
223. Alexander Craig.....	Tilbury Ouest.....	Comber.

No 2—Les Cités.

	<i>Municipalités.</i>
224. Theodore A. Ambridge	Hamilton.
225. Charles W. Cooper.....	Kingston.
226. Hamilton Hunter... ..	London.
227. Alexander Workman.....	Ottawa.
228. George Anthony Barber.....	Toronto.

No. 3—Les Villes.

229. Rév. Alexander A. Drummond*.....	Brantford.
230. Rév. J. Travers Lewis, LL.D.....	Brockville.
231. Thomas Cross, M.D.....	Chatham.
232. John Beatty, Jr., M.D.....	Cobourg.
233. Charles Pool.....	Cornwall.
234. Rév. M. Y. Stark.....	Dundas.
235. Rév. Hamilton Gibson.....	Galt.
236. Rév. John Fraser.....	Goderich.
237. Rév. Robert Torrance*	Guelph.
238. John Rogers.....	Niagara.
239.	Owensound.
240. W. H. Oliver... ..	Paris.
241. William O. Buell.....	Perth.
242. John Edwards.....	Peterborough.
243. George Gillespie, M.D.....	Picton.
244. Rév. Jonathan Shortt.....	Port Hope.
245. Fulford B. Fielde	Prescott.
246. Rév. George J. R. Salter, A.B*.....	Sarnia.
247. Rév. Robert F. Burns.....	St. Catharines.
248. Robert Checkley, M.D.....	Whitby.

No. 4.—Municipalités de Ville.

249. John McLeod.....	Amherstburgh.
250. Rév. William McFadden.....	Barrie.
251. Rév. George Bell, A. B.	Clifton.
252.	Simcoe.
253. Rév. James Cooper.....	Woodstock.

No. 5.—Les Villages Incorporés.

254. John Klein	Berlin.
255. Rév. John Climie*.....	Bowmanville.
256. Rév. Andrew T. Holmes, A. M.*.....	Brampton.
257. William McCargow.....	Caledonia.
258. Rév. W. M. Christie*.....	Chippewa.
259. Charles E. Chadwick.....	Ingersoll.
260.	Kemptville.
261. Rév. W. B. Lauder, LL.D.....	Napanee.
262. Rév. Henry Brent.....	Newcastle.
263. Rév. Robert H. Thornton*.....	Oshawa.
264. Otto Klotz.....	Preston.
265. Rév. Archibald Lampman, B.A.....	St. Mary's.
266. Rév. William Price.....	St. Thomas.
267. Rév. John Bell Worrell*.....	Smith's Falls.
268. Rév. Thomas Macpherson*	Stratford.
269. Rév. Wm. Dickson.....	Thorold.
270. F. J. McGuire.....	Trenton.
271. F. W. Atkins.....	Vienna.
272. S. S. Macdonell, M.A., B.C.L.....	Windsor.
273. Rév. S. B. Grundy.....	Yorkville.

* Surintendants Locaux dans les townships-

TORONTO:

IMPRIME PAR JOHN LOVELL, COIN DES RUES YONGE ET MELINDA.

RAPPORT

DU

SURINTENDANT DE L'EDUCATION

DANS LE

BAS-CANADA,

POUR L'ANNÉE

1856.

Imprime par ordre de l'Assemblée Législative.



TORONTO:

IMPRIME PAR JOHN LOVELL, ENCOIGNURE DES RUES YONGE ET MELINDA.

1857.



RAPPORT

SUR

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

DANS LE

BAS-CANADA,

POUR L'ANNEE 1856.

BUREAU DE L'EDUCATION.

MONTRÉAL, 23 Mai, 1857.

A L'HONORABLE T. LEE TERRILL, SECRÉTAIRE-PROVINCIAL.

MONSIEUR,—Depuis mon premier rapport sur l'état de l'instruction publique dans le Bas-Canada, deux lois importantes sur cette matière ont été sanctionnées et promulguées; mais, à raison de leur importance même, il eût été peu raisonnable d'espérer qu'elles eussent une exécution complète dans l'espace d'une année. Beaucoup de leurs dispositions sont cependant en pleine vigueur, et je dois dire que leur résultat est en général des plus satisfaisans.

La nouvelle législation remédie à la plupart des obstacles que j'avais signalés dans mon premier rapport, et fournit de plus les moyens d'opérer progressivement d'autres réformes qui donneront à notre système d'instruction publique toute l'efficacité désirable.

Je traiterai dans ce rapport des résultats immédiats de la législation récente, des nouvelles réformes à opérer, et des statistiques recueillies pendant l'année 1856.

10.—*Résultats de la législation récente.*

Immédiatement après la promulgation de la loi, je me suis hâté de publier une première circulaire (No. 19,) que je joins à ce rapport et dont le but était d'appeler l'attention des inspecteurs, des commissaires d'école et du public sur les dispositions qui m'avaient paru requérir une action immédiate. Par une autre circulaire générale, (No. 21) j'ai aussi fait connaître l'accomplissement de trois des principales mesures voulues par cette législation: l'établissement des écoles normales, la formation d'une caisse d'économie pour les instituteurs âgés et infirmes et la publication du Journal de l'Instruction Publique. Je joins à ce rapport cette circulaire et les divers réglemens que j'ai soumis à l'approbation de Son Excellence, le Gouverneur-Général, et de son conseil exécutif.

L'un des points les plus importants de la législation de l'année dernière, c'est sans contredit la permission qui a été accordée aux municipalités scolaires

de doubler leurs cotisations, et l'obligation qui leur a été faite de percevoir régulièrement la rétribution mensuelle de tous les enfans en âge de fréquenter les écoles. J'ai cru devoir interpréter ces deux dispositions de la loi l'une par l'autre et, lorsqu'il s'est agi de certaines municipalités envers lesquelles il me paraissait difficile d'insister sur la perception de la rétribution mensuelle, et qui ont préféré prélever une cotisation additionnelle équivalant à l'autre source de revenu, j'ai cru devoir m'en contenter pour cette année et ne pas les priver de leur part de la subvention, comme la loi m'y autorisait.

D'ailleurs presque partout on a senti tout l'avantage d'un système qui combine comme bases de l'impôt la valeur de la propriété et le nombre d'enfans à instruire. Sur 490 municipalités scolaires, il n'y en a que 65 où il n'ait pas été prélevé de rétribution mensuelle cette année ; sur ce nombre 51 ont fourni un montant de cotisation additionnel égal au *minimum* de la taxe des enfans. Les 14 autres municipalités sont presque toutes des municipalités pauvres exemptes même de la cotisation. Le petit nombre de municipalités récalcitrantes a été mis en demeure de se conformer à la loi et leur part de la subvention au prochain semestre sera retenue jusqu'à ce qu'elles aient établi au moins le minimum de la rétribution mensuelle.

Lors de la passation de la loi, on m'a paru croire généralement que la disposition qui permettait aux municipalités d'élever leurs cotisations serait une lettre morte ou du moins qu'un très petit nombre de localités s'en prévaudraient. Ceux qui entretenaient cette opinion apprendront sans doute avec étonnement que plus de la moitié des municipalités scolaires ont élevé leur cotisation foncière annuelle. Trois ont été jusqu'à la quadrupler, 16 l'ont triplée, 101 l'ont doublée, 22 l'ont augmentée de moitié, 39 l'ont augmentée d'un tiers, 34 d'un quart, et 14 d'un cinquième. Quarante-deux autres municipalités ont aussi légèrement élevé leur cotisation, de sorte que 271 sur un total de 490 ont déjà profité de la nouvelle loi.

Indépendamment de l'augmentation de la cotisation annuelle, les nouveaux blancs de rapports que j'ai fait imprimer pour les commissaires contenaient des colonnes où devaient être indiqués le montant des cotisations extraordinaires pour solde de dettes imposées en vertu d'une autre section de la nouvelle loi, les contributions volontaires, la valeur du bois de chauffage fourni gratuitement, etc. Sous le titre de "cotisations au-delà de la subvention et cotisations spéciales," la troisième colonne du tableau B indique le montant de l'augmentation de la cotisation et de toutes les contributions extraordinaires réunies, et c'est ce montant que je désignerai plus loin sous le nom de "contributions additionnelles."

Il paraît d'après ce tableau que 457 municipalités ont, au moyen des "contributions additionnelles," excédé le chiffre de leur subvention ; ce qui laisserait seulement 33 municipalités qui n'auraient point fourni au moyen de cotisations ou de contributions volontaires (indépendamment de la rétribution mensuelle et des cotisations pour constructions de maison d'école) une somme plus qu'égale à celle qui leur est allouée par le gouvernement. Dans 120 municipalités le chiffre des contributions additionnelles égale celui de la cotisation ordinaire, et dans quelques-unes il l'excède de beaucoup ; dans 105 autres, il s'élève à la moitié au delà.

Je reviendrai sur ce sujet en comparant les statistiques de cette année avec celles des années précédentes ; mais je crois toutefois que c'est ici le lieu de signaler certains districts d'inspection et certaines municipalités en particulier, à raison des nobles efforts qu'ils ont faits.

Les districts d'inspection que je crois devoir mentionner sont : 1^o. celui de M. l'Inspecteur Bourgeois. La part de la subvention annuelle revenant à ce district n'est que de £302 et l'on y a prélevé outre une somme égale, £428 de contribution additionnelle, £188 de rétribution mensuelle, et £401 de cotisation pour

la construction de maisons d'école, en tout £1320, c'est-à-dire plus de quatre fois le montant de la subvention. 2°. Le district d'inspection de M. Parmelee dont la subvention annuelle est de £1635, a fourni outre £1599 de cotisation ordinaire et obligée : £1406 de contribution additionnelle, £1576 de rétribution mensuelle et £1145 de cotisation pour construction de maisons d'école, en tout £5728. 3°. Dans le district soumis à l'inspection de M. Childs, où la part de la subvention s'élève à £1285, il a été prélevé £1258 de cotisation ordinaire, £1297 de contribution additionnelle, £1650 de rétribution mensuelle et £566 de cotisation pour construction de maisons d'école, en tout £4773. 4°. Dans le district d'inspection de M. Roney, toutes les cotisations se montent à £3044 savoir : outre la cotisation ordinaire, £666 de contribution additionnelle, £1019 de rétribution mensuelle et £560 de cotisation pour construction d'édifices ; tandis que la part de la subvention pour ce district ne s'élève qu'à £808. 5°. Enfin le district d'inspection de M. Germain fournit £4488, savoir : £1591 de cotisation égale à la subvention, £912 de contribution additionnelle, £890 de rétribution mensuelle et £1094 de cotisation pour construction d'écoles.

A l'exception de deux d'entr'eux qui se trouvent situés à l'extrémité est de la Province et dans des contrées où il est même étonnant que l'on obtienne un résultat conforme aux plus simples exigences de la loi, tous les autres districts d'inspection ont fait plus que doubler la subvention de l'état par toutes leurs cotisations et rétributions scolaires réunies.

Je crois devoir recommander à l'attention particulière du lecteur le tableau B de l'appendice où l'on verra le détail des sacrifices généreux faits par des localités dont je ne puis signaler ici que quelques-unes, que je choisis généralement dans les districts les plus pauvres ou les plus récemment défrichés.

Ainsi presque toutes les municipalités du district de Gaspé ont fourni des sommes très considérables comparées à leurs parts de la subvention ; dans le comté de Rimouski, Saint Germain, (ou Rimouski), Lessard, Saint Octave de Métis et Saint Simon ont augmenté leurs cotisations tout en prélevant la rétribution mensuelle ; dans le comté de Charlevoix, la paroisse des Eboulements a prélevé £74 de contribution additionnelle et £50 de rétribution mensuelle ; dans le comté de Mégantic les municipalités d'Aylmer, de St. Calixte de Sommerset et de St. Ferdinand d'Halifax ont payé des sommes étonnantes, si on les compare à leur part de la subvention. Les paroisses de St. Nicolas, de St. Jean Chrysostôme et de St. Joseph dans le comté de Levis ; de Ste. Claire et de St. Lambert dans le comté de Dorchester ; de St. Frédéric et de Ste. Marie, dans le comté de Beauce de Lotbinière, de Ste. Croix, de St. Antoine, dans le comté de Lotbinière, se sont fait honneur par leur libéralité comme on peut le voir en consultant le tableau ci-dessus indiqué. La municipalité de St. Raphaël, dans le comté de Bellechasse, mérite une mention toute particulière. Avec £29 de subvention elle a prélevé £47 de contribution additionnelle £26 de rétribution mensuelle et £50 de cotisation pour construction de maisons d'école, en tout £153. Les municipalités de Beauport, dans le comté de Québec, du Cap Santé, dans le comté de Portneuf, et de St. Jean de l'Isle d'Orléans et de l'Ange Gardien, dans le comté de Montmorency, sont celles qui, dans le district d'inspection de M. Bardy, ont fourni les sommes de contribution les plus élevées relativement à leur part de la subvention. Les municipalités de Dumontier et de Maskinongé, dans le district d'inspection de M. Hubert, de la Baie du Febvre, et de St. David d'Yamaska, dans celui de M. Maurault, ont aussi prélevé des contributions additionnelles assez considérables en même temps que la rétribution mensuelle. Dans le district d'inspection de M. Bourgeois, qui présente au total la plus grande augmentation dans les contributions, quelques municipalités méritent des éloges tout particuliers ; ce sont, en première ligne, Grantham qui a

fourni £143 de contribution additionnelle, £21 de rétribution mensuelle et £123 de cotisation pour construction, en tout £344, en regard d'une subvention de £56 ; puis Wickham, où l'on trouve £241 en regard de £20, Bulstrode et Warwick, £254 en regard de £32, Upton, £116 en regard de £48, et St. Norbert, £103 en regard de £41.

Dans le district d'inspection de M. Child, on trouve des faits vraiment étonnans. Stanstead qui ne reçoit que £158 de subvention perçoit en tout £697, c'est-à-dire outre £158 de cotisation obligée, £260 de contribution additionnelle, £232 de rétribution mensuelle et £45 pour construction. Compton préleve £515 en regard de £94, Tingwick £210 en regard de £34, Bury £125 en regard de £27 et ainsi de suite. Quelques municipalités, cependant, dans ce district ne sont pas encore organisées, et plusieurs ne reçoivent pas leur part de la subvention faute d'avoir rempli les conditions voulues. Shefford (£424 en regard de £87,) Brome (£266 en regard de £72,) Granby (£486 en regard de £79,) Milton, Roxton, Farnham, St. Romuald, Henryville et plusieurs autres municipalités du district d'inspection de M. Parmelee, ont fait des efforts généreux qui méritent d'être signalés à l'attention publique. Les anciens établissemens du district de Montréal n'ont pas voulu rester en arrière de ce qui se faisait dans les *townships* ou cantons de l'est. La paroisse et le village de Longueuil, Boucherville, le village de Varennes, la paroisse de St. Ours et plusieurs autres municipalités des comtés de Verchères et de Richelieu dans le district d'inspection de M. Archambault ; la ville et la paroisse de St. Hyacinthe, Abbotsford (£166 en regard de £51), St. Césaire, Christieville dans le district d'inspection de M. Consigny, ont aussi profité d'une manière bien remarquable des dispositions de la nouvelle loi. Dans le district d'inspection de M. Lanctot, Laprairie, St. Constant (£300 en regard de £93,) St. Cyprien, St. Valentin, Lacolle (£468 en regard de £121,) Châteauguay (£226 en regard de £82,) St. Louis de Gonzague et St. Thimothée (ce qui forme presque la moitié des municipalités) ont droit à être mentionnés dans cet espèce de tableau d'honneur qui s'étend sous ma plume au-delà des proportions que j'avais cru d'abord devoir lui donner.

Il faut bien encore, cependant, que je parle de Mascouche, de St. Gabriel de Brandon, dans le district d'inspection de M. Dorval, des petites municipalités de la paroisse de Montréal en dehors des limites de la cité, qui ont toujours été autorisées à se cotiser pour un montant beaucoup plus élevé que leur part de la subvention, et qui sont prêtes à doubler ce qu'elles paient actuellement si la législature veut le leur permettre, de St. Laurent et de la Nouvelle Longueuil dans le district d'inspection de M. Valade, de Notre-Dame de Bonsecours, de Buckingham, d'Onslow, de Litchfield, des Allumettes et d'Eardley dans le district d'inspection de M. Roney, de St. François de Sales, de St. Eustache et de Ste. Scholastique dans le district d'inspection de M. Germain, enfin de St. Anicet, de Godmanchester, d'Hinchinbrooke, de St. Jean Chrysostôme No. 2, d'Ormstown et de Chatham dans le district d'inspection de M. Bruce.

On le voit, dans toute l'étendue du pays il s'est fait de nobles sacrifices, et il n'est point de partie si éloignée ou si pauvre du Bas-Canada où l'appel qui a été fait aux contribuables n'ait été entendu, et n'ait obtenu une réponse consolante pour l'avenir de l'instruction publique. Il est cependant un fait au milieu de tous ces généreux efforts qui contraste singulièrement avec ceux que je viens d'exposer, et quelque respect que j'entretienne pour le corps municipal auquel je suis forcé de faire allusion, je croirais manquer à ce que je dois au pays tout entier, si je ne témoignais ici le désappointement que j'ai éprouvé.

J'avais cru naturellement que les deux grandes cités de Québec et de Montréal s'empresseraient de donner l'exemple dans ce mouvement et toute ma crainte était que leurs efforts ne trouvassent point de sitôt d'imitateurs dans les

autres parties de la province. De plus, les bureaux des commissaires, tant catholiques que protestants, de ces deux cités, m'avaient représenté à plusieurs reprises non seulement que les ressources dont ils disposaient étaient insuffisantes pour mettre leurs écoles sur un bon pied; mais de plus qu'il était urgent d'en ouvrir de nouvelles pour répondre aux besoins des populations. Peu de temps après la passation de la nouvelle loi, je crus donc de mon devoir d'adresser au maire de Québec et à celui de Montréal la lettre suivante :

BUREAU DE L'ÉDUCATION,

Montréal, 21 août, 1856.

Monsieur le Maire,—Permettez-moi d'attirer l'attention de Votre Honneur et celle du conseil municipal de votre cité sur les premières clauses de l'acte 19 Vic. ch. 14, passé dans la dernière session du parlement.

Par la première clause, vous êtes autorisés à payer au fonds des écoles communes de votre cité une somme double de celle qui est allouée à vos deux bureaux de commissaires d'école par ce département, et de plus une somme supplémentaire de trente pour cent, sur la somme totale, pour défrayer les dépenses casuelles ou imprévues.

Plusieurs graves raisons vous engageront, je n'en doute pas, à profiter de cette nouvelle loi et à prendre l'initiative dans un mouvement que le puissant exemple de votre cité contribuera à rendre général dans tout le pays.

Il m'a été souvent représenté par vos bureaux de commissaires que de nombreuses et importantes améliorations pourraient et devraient être faites dans vos écoles communes, mais qu'elles ne sauraient s'opérer qu'au moyen d'une augmentation de leurs ressources pécuniaires. Ils m'ont aussi suggéré que de nouvelles écoles devraient être ouvertes pour répondre à de nouveaux besoins qui se font sentir de jour en jour avec plus de force. Les développemens matériels si remarquables que prend votre cité et qui sont dûs à l'administration intelligente et libérale de ses affaires ne me permettent pas de supposer un seul instant que vous laisserez languir des intérêts d'un ordre plus élevé et que la législature dans sa sagesse a en partie confiés à votre sollicitude, puisqu'elle vous a donné le droit de nommer les bureaux de commissaires, et le pouvoir de seconder leurs efforts par des allocations annuelles.

Un autre motif est tiré de la troisième clause de la nouvelle loi et de la position difficile que son exécution ferait à vos commissaires d'école. Plusieurs de vos écoles sont gratuites, et de plus il n'a jamais été prélevé de rétribution mensuelle des enfans qui ne fréquentent aucune maison d'éducation dans votre cité.

A ce sujet je ne crois pouvoir mieux faire que de vous communiquer une partie de la circulaire No. 19 adressée à tous les bureaux de commissaires le 21 de juillet dernier.

“ Dans la distribution d'argent que le gouvernement devra faire tant pour les écoles supérieures que pour les écoles modèles, il devra nécessairement avoir égard au zèle que chaque localité aura manifesté pour le soutien de ses écoles communes, la base de tout le système de l'instruction publique.

“ La troisième clause de la nouvelle loi vous oblige à faire mention dans vos rapports sémi-annuels du taux de rétribution mensuelle que vous aurez établi, du nombre d'enfans en âge de fréquenter les écoles de qui elle aura été perçue et du montant total que vous aurez prélevé pendant les six mois pour lesquels vous ferez rapport.

“ La loi m'autorise à refuser avec l'approbation du gouverneur en conseil toute part dans l'octroi à toute municipalité qui aura négligé d'imposer une rétribution mensuelle d'au moins six sous par enfans de l'âge de sept à quatorze ans, ou qui ne l'aura point perçue régulièrement.

“ L'objet de cette rétribution mensuelle n'est pas seulement d'aider à former le salaire de l'instituteur, c'est encore d'engager les parens à envoyer leurs enfans régulièrement à l'école puisqu'ils ont à payer pour ceux qui n'y vont pas, aussi bien que pour ceux qui y vont.

“ La législature, en insistant sur ce point, a eu, sans doute, pour objet de faire sentir plus vivement aux parens leurs obligations. Je serai donc forcé de tenir à l'exécution de cette clause de la loi, excepté envers les municipalités indigentes ou envers celles qui se trouveront placées dans des conditions exceptionnelles rendant la perception de cette rétribution très difficile, pourvu toujours que se prévalant de la première clause de la loi, elles aient prélevé par cotisation ou par souscription volontaire une somme additionnelle égale au montant que pourrait former le minimum de la rétribution.”

J'ose espérer que prenant en considération tout ce qui précède et mûs d'ailleurs par l'esprit de progrès qui les anime, les membres de votre conseil municipal augmenteront dans la proportion que leurs ressources leur indiqueront, la somme qu'ils ont coutume de payer à leurs deux bureaux de commissaires.

Agréé, monsieur le maire,

La considération distinguée avec laquelle je suis

Votre très obéissant serviteur,

(Signé,)

P. J. O. CHAUVEAU,
Surintendant de l'Education.

Je reçus plus tard du greffier de la cité de Québec la réponse suivante :

HOTEL-DE-VILLE,

Québec, 28 février, 1857.

Monsieur,—Revenant à votre lettre du 21 août dernier, j'ai l'honneur de vous informer que le conseil de cette ville a voté, hier soir, la somme de douze cent cinquante louis pour les écoles, comme vous le verrez par la résolution que j'ai l'honneur de joindre à cette lettre.

C'est un octroi volontaire de £276 10s. 1d., en sus de l'octroi obligé de £973 9s. 11d.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

(Signé,)

F. GARNEAU,
Greffier de la Cité.

Cet effort du la part de conseil municipal de Québec et la bonne volonté qu'il indique sont d'autant plus louables que la cité a sur les bras une entreprise gigantesque, celle de la construction d'un aqueduc qui exige dans une ville bâtie sur le roc vif des dépenses énormes.

Ce que je regrette d'avoir à ajouter c'est que, jusqu'à présent, mes démarches auprès du conseil municipal de Montréal ont été sans résultat. On a demandé

un état des dépenses faites par les deux bureaux de commissaires, catholique et protestant. Cet état a été transmis aussi promptement que possible, et comme dans mon opinion, il ne prouvait que la bonne administration financière des commissaires il n'aurait dû qu'accélérer le succès de ma demande. Cependant m'étant depuis mis en rapport avec ceux des membres du conseil, qui s'étaient occupés du sujet, j'ai compris qu'ils ne croyaient point que l'état des finances de la cité leur permît de se rendre à ma demande, dont la considération serait indéfiniment ajournée.

J'ai peine à croire, cependant, qu'une ville qui tient le premier rang dans le pays par sa population et sa richesse, qui agit avec une si grande magnificence dans tant d'autres occasions, qu'une ville dont les citoyens donnent tous les jours individuellement tant de preuves de leur zèle, de leur intelligence et de leur charité, veuille rester en arrière de toutes les autres villes et municipalités du Bas-Canada et même de localités pauvres et éloignées dont les noms sont à peine connus de ses riches habitants et je ne doute pas qu'elle ne se distingue prochainement par une allocation libérale, et digne de sa position.

Un des points les plus importants de la nouvelle loi après ceux que je viens de mentionner, c'est la nécessité qui a été imposée à tous les instituteurs et à toutes les institutrices de subir un examen devant leurs bureaux d'examineurs respectifs, et la défense faite aux commissaires d'employer des maîtres ou maîtresses d'école non munis de diplôme.

Cet article de la loi a été généralement exécuté, et par suite les bureaux d'examineurs ont dû examiner un grand nombre de candidats à leurs séances ordinaires ainsi qu'aux séances extraordinaires que je leur ai conseillé de tenir.

Le tableau suivant constate le nombre et la classe des diplômes qui ont été accordés par chacun de ces bureaux dans le cours de l'année 1856 :

Genre de diplôme.	Montréal, catholique.	Montréal, protestant.	Québec, catholique.	Québec, protestant.	Trois-Rivières.	Sherbrooke.	Stansstead.	Ottawa.	Kamouraska.	Gaspé.	Total.
Diplômes pour académie.....					2						2
Diplômes pour école modèle.....	13	3	14		16	2	1		12		61
Diplômes pour école élémentaire.....	532	2	176	1	133	46	73	1	77		1041
Total.....	545	5	190	1	151	48	74	1	89		1104

Je manquerais à mon devoir si je passais sous silence l'opinion que les instituteurs ont exprimée dans leurs conférences et qui me paraît être généralement partagée par les inspecteurs; les uns et les autres trouvent que ces diplômes s'obtiennent beaucoup trop facilement. Je n'ai nullement l'intention de blâmer les citoyens honorables et éclairés qui font partie des divers bureaux d'examineurs, je les crois tous animés du désir de rendre service à la cause de l'instruction publique, seul motif qui d'ailleurs ait pu les induire à remplir des fonctions gratuites et onéreuses; mais je ne puis m'empêcher de faire observer que les raisons qui, dans le principe, ont pu les porter à une grande indulgence deviennent de jour en jour moins fortes et moins puissantes, par le progrès naturel des choses. Si du

reste il peut exister une certaine crainte de priver les localités pauvres et éloignées d'instituteurs, en se montrant inflexible en ce qui concerne le diplôme pour école élémentaire, la même excuse ne saurait valoir lorsqu'il s'agit du diplôme pour école primaire supérieure ou *école modèle*, et encore bien moins lorsqu'il s'agit du diplôme pour académie.

On assure cependant que dans plusieurs occasions la même facilité a été remarquée et que des instituteurs munis du diplôme le plus élevé méritaient à peine d'être admis à enseigner dans les écoles élémentaires. Même en ce qui concerne ces dernières, les examinateurs doivent réfléchir que dans des cas d'extrême nécessité le surintendant peut tolérer des instituteurs ou des institutrices non munis de diplômes et qu'il vaudrait mieux lui laisser cette discrétion et cette responsabilité que de permettre à des personnes très peu instruites de se présenter dans tout le pays avec un titre qu'elles ne méritent pas et cependant propre à en imposer même à des commissaires bien disposés et désireux de remplir leur devoir, sans parler de ceux qui ne s'estiment que trop heureux de pouvoir abriter leur parcimonie sous une excuse aussi plausible. Il est clair que les nouvelles écoles normales et avec elles toutes les écoles du pays devront souffrir beaucoup d'un tel état de choses. La concurrence d'instituteurs incapables si facilement admis à remplir une charge qui ne devrait jamais leur échoir, détournera beaucoup de jeunes gens des sacrifices qu'ils auraient à s'imposer pour se préparer à l'enseignement.

Je suis aussi bien loin de croire que la disposition de la nouvelle loi qui permet la nomination d'un bureau d'examineurs dans chaque comté soit propre à remédier à l'abus dont on se plaint. Dans ces nouveaux bureaux, mille autres motifs d'indulgence viendraient s'ajouter à ceux qui ont eu tant d'influence sur les examinateurs actuels.

Je n'ignore pas tous les inconvénients qu'il y a pour les instituteurs de certaines localités éloignées à se présenter aux bureaux établis dans les grands districts judiciaires; mais comme d'un autre côté le principal inconvénient de la multiplication de ces bureaux me paraît être l'universalité et la permanence des diplômes qu'il leur serait maintenant permis d'accorder, je crois que l'on pourrait prévenir les abus que je redoute et satisfaire en même temps les habitans des localités éloignées en restreignant les pouvoirs des bureaux de comté. Leur diplôme ne devrait pas valoir hors du comté et devrait être renouvelé tous les trois ou quatre ans; de plus il ne devrait permettre d'enseigner que dans les écoles élémentaires. Comme cependant d'ici à quelques années on pourrait trouver quelque objection à ce que les écoles normales seules fussent en état d'accorder des diplômes pour académies et pour écoles modèles et des diplômes pour écoles élémentaires permanens, et s'étendant à toute la province, on devrait établir un ou plusieurs bureaux munis de tous ces pouvoirs. Un programme très rigoureux et très détaillé, et un système de points ou de marques semblable à celui qui est suivi dans les concours universitaires devraient être prescrits pour ces bureaux par le conseil de l'instruction publique, et l'examen assimilé autant que possible à celui que subissent les élèves des écoles normales.

Les conseils municipaux devraient pourvoir au salaire des secrétaires de chaque bureau de comté, à toutes les dépenses casuelles et fournir un local convenable pour les séances, et il ne devrait pas être exigé d'honoraire du candidat pour l'obtention de son diplôme ou certificat. Le préfet du comté devrait être un des examinateurs *ex-officio*.

Le bureau central (ou les bureaux de district si l'on croyait devoir en créer plusieurs), devraient être composés d'hommes ayant fait des études spéciales et jouissant d'une grande réputation, chacun dans sa branche des connaissances

humaines. Une somme capable de les indemniser partiellement devrait être mise à leur disposition et partagée entr'eux en proportion de leur assiduité aux séances.

Du reste, malgré la trop grande facilité reprochée aux examinateurs actuels, je ne puis m'empêcher d'admettre que la disposition de la dernière loi qui rend l'obtention du diplôme obligatoire pour les institutrices comme pour les instituteurs a eu un excellent effet. Le diplôme est devenu une institution et c'est déjà beaucoup.

De plus, il est évident que tant de candidats de l'un et de l'autre sexe ne se sont point présentés à l'examen sans qu'un grand nombre d'entr'eux aient fait des efforts pour s'y préparer et aient ainsi acquis des connaissances qui bien certainement ne leur seraient jamais venues sans cela. Plusieurs instituteurs qui étudient actuellement dans les écoles normales m'ont aussi avoué que sans l'obligation de se procurer un diplôme ils n'auraient jamais songé à faire un tel sacrifice de temps et d'argent ; mais qu'ayant à se préparer à subir un examen ils ont préféré se mettre en état d'obtenir le diplôme de l'école normale.

Ceci me conduit à parler de l'établissement de ces écoles, ce qui constituait un des objets les plus importants de la législation récente. Je n'ai épargné aucune démarche pour exécuter convenablement les louables intentions de la législature et je lui dois d'exprimer ma plus vive reconnaissance pour la promptitude et la libéralité avec lesquelles elle m'a mis à même d'exécuter la plupart des réformes suggérées dans mon premier rapport et celle-ci par dessus toutes les autres. Je dois aussi au gouvernement exécutif de déclarer que j'ai obtenu l'attention la plus prompte et la plus bienveillante aux suggestions que j'ai dû faire au sujet de l'organisation des écoles normales et de toutes les autres mesures dont j'aurai à parler dans ce rapport.

J'ai pu inaugurer, le trois mars dernier, les écoles normales Jacques-Cartier et McGill à Montréal et, le douze du courant, l'école normale Laval à Québec. J'ai cru devoir donner à l'ouverture de ces écoles un éclat propre à faire voir toute l'importance que le gouvernement y attache et j'ai reçu en cela le concours des autorités religieuses, militaires et civiles. Son Excellence, le gouverneur général, n'a pu présider à ces cérémonies, le parlement étant alors en session ; mais Son Excellence Sir William Eyre, lieutenant-général, commandant les armées de Sa Majesté sur ce continent, a bien voulu y prendre part et a prononcé dans cette occasion des paroles qui lui font autant d'honneur qu'elles sont propres à encourager ceux qui travaillent à l'instruction du peuple.

Les noms que l'on a donnés à ces institutions rappelleront à leurs élèves le souvenir des hommes à qui ce pays doit en grande partie sa civilisation. Rien n'a été épargné pour en faciliter l'accès à la jeunesse et on y a réuni tout ce qui pouvait en rendre le séjour agréable. Elles ont toutes été installées dans de vieux édifices afin de ne point retarder leur inauguration ; mais la province convaincue bientôt de leur succès ne leur refusera pas, j'en suis certain, le développement nécessaire par la construction d'édifices plus convenables, lorsque ceux qu'elles occupent maintenant seront devenus trop étroits pour le nombre des élèves. Ce sera bientôt le cas pour les écoles normales Laval et Jacques-Cartier où l'on a établi des pensionnats, nécessaires aux habitudes de cette partie de la population à l'usage de laquelle elles étaient plus spécialement destinées. Le conseil de l'université McGill, qui m'a prêté son concours pour l'établissement et la direction de l'école normale, qui porte le même nom, a préféré ne pas adopter ce système et laisser aux élèves la liberté de se retirer dans des maisons de pension approuvées. Je ne puis que me féliciter du zèle qu'ont témoigné les gouverneurs et le principal de cette institution pour tout ce qui concerne cette importante entreprise, et le pays doit leur savoir gré du service qu'ils rendent ainsi à l'instruction primaire.

Le nombre des élèves à l'ouverture de chaque école était comme suit : Ecole normale Jacques-Cartier, 18 élèves-maîtres ; Ecole normale McGill 5 élèves-maîtres, et 25 élèves-institutrices ; Ecole normale Laval 22 élèves-maîtres. On espère pouvoir organiser prochainement des pensionnats pour les institutrices dans les écoles Laval et Jacques Cartier. D'ici là il n'y sera admis que des élèves-maîtres.

Les motifs qui ont fait établir plusieurs écoles ont déjà été discutés dans la législation ; les prospectus et les réglemens que l'on trouvera dans l'appendice B, feront voir le caractère particulier de chacune d'elles, lequel est subordonné, cependant, à toute l'uniformité désirable et que prescrit le règlement général. Pour cette raison et pour les bons rapports et l'esprit de noble émulation qui régneront entr'elles on pourra dire je l'espère de ces trois institutions :

*Facies non omnibus una,
Nec diversa tamen, quales decet esse sororum.*

Si d'un côté il est à regretter que les conditions d'existence sociale de cette partie de la Province n'aient point permis d'y avoir une seule école amplement dotée comme l'est celle de Toronto, il est bien probable d'un autre côté qu'une seule institution n'aurait pas un aussi grand nombre d'élèves que les trois écoles réunies. Le parti auquel on s'est arrêté offrira pour compensation à ces inconvénients l'avantage de mettre l'enseignement normal à la portée d'un plus grand nombre de jeunes gens, de le répartir entre les deux sections de la population française et anglaise, catholique et protestante et de le rendre également populaire dans les deux grandes divisions du Bas-Canada dont Montréal et Québec sont les centres.

Le clergé de toutes les religions qui existent sous la protection de nos lois s'est montré satisfait de l'organisation de ces nouvelles institutions. J'ai pu obtenir de Sa Grandeur l'Evêque catholique de Montréal, et de Sa Grandeur l'Evêque administrateur de l'Archidiocèse de Québec la permission de placer à la tête des deux écoles auxquelles ils s'intéressent plus particulièrement, des ecclésiastiques qui s'étaient acquis déjà une haute réputation dans les maisons d'éducation où ils enseignaient. Sa Seigneurie l'Evêque Fulford a bien voulu de son côté donner sa sanction à un arrangement par lequel l'école normale qu'il avait lui-même établie dans son diocèse a pu se fondre dans la nouvelle école McGill. Les ministres des divers autres cultes ont aussi pris part à l'organisation et à l'inauguration de cette institution. Le spectacle qui a été offert lors de l'ouverture simultanée des écoles normales Jacques Cartier et McGill, par le concours empressé de toutes les classes de la société a paru l'un des faits les plus consolans qui puissent se produire aux yeux de ceux qui ne voient le bonheur certain de la patrie que dans les progrès de la tolérance et de la charité chrétienne. De tels résultats sont une grande récompense pour les sacrifices d'opinion ou de préjugés, qui sont quelquefois nécessaires pour les obtenir.

Le système d'enseignement qui sera suivi dans nos écoles normales aura un double caractère d'élévation morale et d'utilité pratique. A l'exception de la connaissance des langues mortes, rien de ce qui forme une éducation complète n'en sera exclu. L'enseignement oral sera la méthode la plus généralement suivie ; mais on y donnera une plus grande part qu'on ne le fait dans les institutions du même genre que possède ce continent, à l'usage des livres pédagogiques et à la composition écrite. Le cours d'études complet sera de deux années, et ce n'est point trop (beaucoup de personnes trouveront même que ce n'est pas assez) pour la multiplicité et l'importance des matières enseignées. Rien n'empêchera cependant que des sujets mieux préparés, et les anciens instituteurs en particulier, ne puissent se mettre en état d'obtenir le diplôme de première ou de

seconde classe dans moins de temps. Une seule année sera requise pour l'obtention d'un diplôme de troisième classe qui ne donne le droit d'enseigner que dans les écoles élémentaires.

Déjà un grand nombre d'instituteurs sont entrés à l'école normale, et tandis que le zèle et la sage modestie qu'ils ont ainsi témoignés leur font le plus grand honneur, le fait, en lui-même, est du meilleur augure, car il n'est point de mode de régénération plus prompt ni plus désirable pour notre corps enseignant que celui qui résultera des études pédagogiques faites par les instituteurs actuels. Il est probable que parmi les élèves ordinaires plusieurs, malgré les conditions de l'engagement qu'ils signent avant de commencer leurs études, se destineront à d'autres carrières qu'à celle de l'enseignement : la même chose n'est pas à craindre à l'égard des instituteurs.

Les écoles modèles annexes ont été ouvertes en même temps que les écoles normales, et la promptitude avec laquelle les salles de chacune d'elles ont été remplies d'élèves, et le fait que nous avons dû partout, faute d'espace, refuser l'admission à d'autres enfans, en nombre considérable, qui la sollicitaient, prouvent ce que j'ai dit ailleurs de l'insuffisance du nombre des écoles primaires dans les cités de Québec et de Montréal.

J'ai cru devoir profiter de l'occasion de l'inauguration des écoles normales pour créer des associations d'instituteurs en rapport avec chacune d'elles. Au moment où l'on préparait une concurrence formidable aux maîtres actuels, il m'a paru équitable de procurer à ceux d'entr'eux qui ne peuvent point venir étudier régulièrement à l'école normale, l'avantage des conférences où ils peuvent discuter entr'eux et entendre discuter par les professeurs de cet établissement les questions pédagogiques, qui sont pour eux du plus grand intérêt. Ces associations devront être divisées en sections et il serait de la plus haute importance qu'une bonne bibliothèque fût formée au chef-lieu de chaque section. J'oserai suggérer qu'une certaine somme soit appropriée par la législature pour cet objet, et je ne crains point de dire qu'une telle allocation serait aussi utile si elle ne l'était davantage que celles qui sont faites chaque année aux sociétés littéraires et aux instituts d'artisans.

En France, en Belgique et aux Etats-Unis, les associations d'instituteurs ont produit les plus heureux résultats ; mais dans ce pays, avec les salaires généralement payés aux maîtres d'école, il n'est pas juste que les frais d'installation et d'organisation de ces sociétés si utiles, soient entièrement à la charge de ceux qui n'en profitent que pour rendre au centuple à nos enfans tous les avantages qu'ils en retirent. Le gouvernement doit en justice y contribuer, et il doit le faire avec la libéralité qu'il montre envers toutes les autres branches du service public.

Les nouvelles lois m'ont armé de nouveaux pouvoirs à l'égard des décisions des commissaires d'école, et de la protection légitime à donner aux instituteurs dans leurs rapports avec ces représentants des municipalités. J'ai tâché et je tâcherai toujours d'user de ces pouvoirs avec la plus grande discrétion, en essayant d'abord les voies de la persuasion et de la remontrance. On pourra voir par les rapports des inspecteurs que cette partie de la nouvelle législation a été partout bien accueillie. Quelques uns d'entr'eux pensent même que leurs pouvoirs et les miens devraient encore être augmentés ; mais je suis loin de partager cette opinion. La concentration d'autorité dans tout département public sous la forme de gouvernement qui nous régit, doit être restreinte dans les limites que lui assigne l'expérience la plus irréfragable, et tant que celle de plusieurs années n'aura pas démontré l'insuffisance de la législation actuelle, il me paraîtrait peu prudent de charger le chef de ce département d'une responsabilité plus grande que celle qui lui échoit maintenant.

J'ai préparé pour l'exécution de diverses parties de la loi des règlements qui ont reçu la sanction de Son Excellence le Gouverneur-Général, et que l'on trouvera dans l'appendice B. Celui qui concerne les dépenses casuelles des bureaux de commissaires et les salaires des secrétaire-trésoriers, aura l'effet de diminuer les contestations et les procès trop nombreux qui ont lieu au sujet des comptes de ces derniers, et en supposant que le *maximum* alloué pour diverses dépenses fût partout accordé, l'économie de temps et de frais de justice et, mieux que cela encore, l'élimination d'un sujet continuel de discord et d'agitation, auront plus que compensé le léger surcroît de dépense qui en résultera.

L'élévation du salaire des secrétaires-trésoriers a été diversement envisagée par les inspecteurs d'école ; les uns y ont vu une acte de justice et de bonne politique, qui nous assurera de plus fidèles et de plus habiles exécuteurs de la loi dans chaque localité, les autres ont trouvé que l'on n'avait fait qu'offrir une prime plus élevée à l'intrigue et à la cabale, qui dans certains endroits ne sont point étrangères à la nomination de ces fonctionnaires. Il est possible que cette mesure ait eû des résultats opposés dans différents districts ; mais toute saine législation devant être basée sur l'état normal des choses, il paraîtrait peu raisonnable de repousser une réforme équitable parce qu'on aura pu en abuser, surtout lorsque les contribuables qui nomment eux-mêmes les commissaires peuvent remédier aux abus.

Après celles qui concernaient l'établissement des écoles normales et peut-être même concurremment avec elles, les dispositions de la nouvelle législation qui chargent le Surintendant des écoles de préparer un rapport sur la répartition à faire entre les universités, collèges, académies et écoles-modèles, de la subvention qui leur est accordée, sont bien certainement les plus importantes et les plus dignes d'attention. Elles ont considérablement accru la besogne et la responsabilité du chef de ce département.

Les sommes accordées chaque année par la législature allaient toujours en augmentant et ce budget par suite d'un malentendu entre mon prédécesseur et l'inspecteur général avait créé un déficit dans les finances de ce département. Il est probable que les mêmes causes produisant les mêmes effets, l'augmentation constante de ce budget particulier eût fini par absorber complètement les ressources de l'instruction primaire, si l'on n'eût point limité par une loi ces sortes de libéralités. En obligeant chaque institution qui désire obtenir des secours de l'état, de transmettre au bureau de l'éducation un rapport détaillé indiquant, autant que des chiffres peuvent le faire, la mesure de ses ressources et de son utilité, et en chargeant l'exécutif d'apportionner la subvention, la législature a eu sans doute pour objet d'assurer une classification plus correcte des institutions et une distribution plus conforme aux exigences de l'instruction publique. Mais une telle classification ne pouvait s'établir tout d'abord d'une manière bien rigoureuse, et le budget de la dernière année devait nécessairement dans une certaine mesure former la base des premières distributions sous le nouveau système. Pour la première année on pouvait même faire valoir une espèce de droit acquis et alléger les dépenses encourues sur la foi des allocations ordinaires. Ce n'est que graduellement et après avoir bien discuté et fait connaître les bases d'un système complet de distribution que l'on pourra le mettre en force de manière à ne léser aucun intérêt légitime, à ne ruiner aucune institution naissante et susceptible de développement.

Si la législature ou le gouvernement avaient pris l'initiative dans la création des institutions d'éducation supérieure, il eût été facile d'en régler d'abord le programme et de les répartir sur toute la surface du pays à proportion de la population et de ses besoins. Mais il en a été autrement ; ces institutions sont le

produit spontané du zèle intelligent des diverses localités du pays ; elles ont germé pour bien dire au hasard et se sont développées en proportion des secours qu'elles ont pu se procurer sous l'ancien ordre de choses. Des maisons qui dans le principe n'étaient guères plus que de bonnes écoles élémentaires sont devenues avec le temps des académies ou des collèges industriels où presque toutes les branches d'éducation sont enseignées avec succès. Elles n'auraient certainement point pris ces développemens sans les secours qu'elles ont obtenu dans le principe et qu'on aurait fort bien pu leur contester soit en disant qu'elle n'avaient point alors l'importance requise, soit en leur opposant les besoins d'autres localités déjà moins favorisées. Cependant c'est à l'aide de l'impulsion que l'on a donnée à ce genre d'éducation qu'on est convenu d'appeler "l'éducation supérieure," que le goût de l'éducation en général s'est répandu dans nos campagnes, qu'elles ont été réveillées de leur léthargie, et que notre système régulier d'instruction primaire, lui-même a pu vaincre les obstacles, qui se sont si longtemps opposés à ses progrès. Je n'entends point ici préconiser le système qui a été suivi ou plutôt l'état de choses qui s'est pour bien dire improvisé de lui-même, j'indique le bien qu'il a fait à côté de ses inconvénients, et je désire surtout établir la situation telle que je la trouve au début de la nouvelle administration qui m'est confiée.

Il n'y a donc eu dès le principe ni classification régulière des établissements, ni proportion établie entre les secours qu'on leur accordait et leur valeur réelle ou le nombre de leurs élèves, ni circonscription territoriale assignée à chacune d'elles, ni rapport bien juste entre le chiffre de population des grands districts du Bas-Canada et le montant des subventions réparties dans chacun d'eux. Les noms même des institutions sont à peu-près ceux que leurs fondateurs ont jugé à propos de leur donner et malheureusement quelque peu mérités que fussent ces noms dans certains cas, ils n'ont pas été sans influence dans l'apportionnement de la subvention.

Faut-il cependant établir de suite des règles rigoureuses qui, fondées sur l'exacte proportion à donner à chaque district ruinaient plusieurs institutions qui ne demandent qu'à vivre pour se développer et rendre les plus grands services ? Ne doit-on point tenir compte des efforts et des sacrifices qui ont été faits par les citoyens des localités les mieux partagées, et ne pas courir le risque de laisser tomber ce qui existe afin de créer ce qui n'existe pas ? N'arrivera-t-il point que ce qui a pu être fait ou entrepris prématurément deviendra par l'augmentation de la population et par le défrichement des terres insuffisant au lieu d'être superflu, et ne s'exposerait-on point dans plusieurs cas à relever plus tard à grand frais ce qu'on aurait laissé tomber, après y avoir déjà donné beaucoup d'argent et de soins ?

Il semble que partout où il n'est pas en dehors de toute justice et de toute proportion raisonnable il vaut mieux laisser au fait accompli l'espèce de faveur qu'on y attache généralement et se borner autant que possible à restreindre les entreprises nouvelles partout où elles viendraient faire une concurrence injuste à leurs devancières. Et d'ailleurs cette restriction toute négative, qui consiste simplement à s'abstenir de leur venir en aide, nous est forcément imposée par l'insuffisance de l'allocation qui s'augmentait d'année en année lorsqu'elle était faite par la législature ; mais qui s'est trouvée dès la première année, sous le nouvel arrangement, considérablement diminuée.

A peu d'exception près, je me suis donc borné pour cette année à une réduction générale et proportionnelle. Elle a été beaucoup plus grande nécessairement sur les subventions extraordinaires qui étaient presque devenues des subventions ordinaires. A moins qu'il ne soit créé un fonds spécial pour cet objet, il sera impossible à l'avenir d'accorder de ces allocations pour construction d'édifices. S'il en était accordé

ce ne devrait être qu'à des institutions nouvelles surgissant dans des districts éloignés où il n'en existe pas encore. Les amis de l'éducation dans ces districts devront faire preuve de leur sincérité et de leur bon vouloir en mettant eux-mêmes sur pied les collèges ou académies qui n'obtiendront de subvention que lorsqu'ils seront activement en opération, comme le veut aussi une des dispositions les plus sages de la nouvelle loi. Le danger des demandes faites uniquement par esprit d'imitation ou seulement pour retirer ce que l'on considère comme sa part afférente des deniers publics sera par là considérablement diminué.

J'ai dû faire quelques changements dans les allocations de certaines institutions. Ils sont indiqués dans les tableaux et motivés dans le rapport spécial à l'exécutif que l'on trouvera dans l'appendice B. Ces changements en général ont pour objet de réparer ce qui m'a paru des erreurs équivalant de fait à des injustices relatives, dans les allocations antérieures, et je devrai faire l'année prochaine un plus grand nombre de ces changemens pour me rapprocher d'une distribution plus équitable et basée d'une part sur la classe des institutions et de l'autre sur le nombre de leurs élèves.

Cette classification si nécessaire est difficile à faire dans les circonstances que j'ai exposées. La législature a accordé le nom de collège, soit par des statuts particuliers qui le leur confèrent pour bien dire solennellement, soit dans le budget annuel, à des institutions dont le programme ne comprenait point l'enseignement que l'on donne ordinairement dans les établissemens qui portent ce nom. Trouvant toute une classe d'institutions revêtues d'un titre que je ne pouvais leur ôter j'ai dû cependant distinguer les collèges classiques de ceux que, faute d'une désignation plus convenable, j'ai pris sur moi d'appeler "collèges industriels." Il existe dans plusieurs cas peu de différence entre ces institutions et celles que la législature du pays désigne sous le nom d'académies* et qui correspondent à ce que l'on appelle du même nom dans les Etats-Unis et du nom de *grammar schools* dans le Haut-Canada. Il serait beaucoup plus simple et plus intelligible de les réunir toutes sous une même appellation quelqu'elle fut. L'existence des unes et des autres est nécessaire dans notre état de société où l'on est obligé de reconnaître comme partie intégrante de l'instruction publique ce que l'on appelle en Belgique l'éducation moyenne. Pour le présent la seule manière de les distinguer, c'est qu'en général ce que l'on est convenu d'appeler *collège industriel* comprend un pensionnat tandis que les académies de garçons n'ont assez ordinairement que des élèves externes; les académies de filles sont ce qu'on appelle ailleurs des pensionnats de demoiselles. Il paraîtra peut-être puéril de s'attacher ainsi à des noms; il y a cependant de graves inconvénients à ce qu'une nomenclature incorrecte soit conservée: le moindre est de jeter de la confusion partout et d'éveiller ou d'entretenir des idées fausses. Cette confusion menace de s'accroître tous les jours, car outre les dénominations déjà familières on a introduit dernièrement celles de *lycées*, d'*instituts* et de *grammar schools*.

La classification une fois bien établie, le programme complet de l'enseignement de chaque espèce d'institution devrait être divisé en *matières d'enseignement obligatoires* et *matières d'enseignement facultatives*. Toute institution pour avoir droit à la subvention annuelle devrait être tenue d'enseigner toutes les *matières d'enseignement obligatoires*, et il ne devrait pas lui être permis d'enseigner rien de ce qui ne serait point compris dans le programme, au moins comme *matière d'enseignement facultative*.

Un maximum et un minimum d'allocation devrait être fixé pour chaque classe d'institutions: et les allocations proportionnées au nombre d'élèves.

Un maximum et un minimum devrait aussi être fixé pour la durée du cours d'études de chaque classe d'institution.

* En France le même mot a plusieurs acceptions, toutes différentes de celle que nous lui donnons.

Le principal de tout collège industriel ou académie devrait être muni du diplôme pour académie, et tous les autres professeurs au moins du diplôme pour école-modèle. Le diplôme de bachelier ès-lettres pourrait y suppléer. Toute école modèle ou primaire supérieure devrait avoir un maître muni d'un diplôme pour cette espèce d'école et un assistant muni d'un diplôme pour école élémentaire.

Comme il est constaté qu'il y a dans les villes et dans les anciens établissements du Bas-Canada un nombre de collèges classiques suffisant, il ne devrait être accordé de subvention à aucune nouvelle institution de ce genre à moins qu'elle ne s'élevât dans quelque partie du pays, où les développements rapides de la colonisation l'auraient rendue nécessaire.

Aucune nouvelle académie de filles ou de garçons ne devrait être subventionnée dans les comtés où il en existe déjà plus d'une, excepté lorsqu'il s'agirait d'une portion de la population catholique ou protestante, anglaise ou française qui n'en aurait point déjà.

Il ne devrait y avoir, dans chaque municipalité, qu'une école-modèle pour la majorité et une pour les dissidens lorsque leurs moyens le leur permettraient et qu'ils excéderaient un certain chiffre de population.

La législature a permis à l'exécutif d'apposer des conditions à l'octroi de la subvention à chaque institution. Ce sera un moyen puissant d'introduire des améliorations importantes. Une des plus urgentes, et que je me propose de recommander en 1859, (afin que l'on ait le temps de s'y préparer) sera l'usage de bancs et de sièges semblables à ceux que l'on peut voir dans les écoles normales ou faits d'après tout autre plan comportant les mêmes avantages. Les bancs sans dossiers et les tables sur lesquelles les élèves sont obligés de se tenir trop penchés sont funestes à la santé et causent chez les enfans faibles la consommation ou des difformités physiques.

Je dois ajouter à ce qui précède que quelque désagréable qu'il ait été pour moi d'avoir à diminuer considérablement les allocations des années précédentes, ou à refuser de nouvelles demandes, j'ai trouvé en général les directeurs des institutions bien persuadés de la difficulté de la tâche qui m'était imposée et tout-à-fait bienveillans et modérés dans l'expression de leur désappointement.

Les allocations supplémentaires faites aux municipalités pauvres ont dû nécessairement être divisées en bien petites sommes mais elles ont été généralement acceptées avec la plus grande reconnaissance. Cette nouvelle disposition de la loi produit le plus grand bien en remédiant à des injustices que cause la règle trop rigoureuse mais inévitable de l'appportionnement basé sur la population.

Il serait à désirer que la somme mise à ma disposition pour cet objet fût augmentée de moitié. On trouvera le tableau de la première distribution avec l'exposé des motifs dans l'appendice B.

Afin de rendre plus efficaces les visites des inspecteurs j'ai obtenu du gouvernement de leur fournir des livres qu'ils donnent comme récompense aux élèves. La circulaire No. 20, dans le même appendice, contient les instructions que j'ai données aux inspecteurs à ce sujet; j'ai pourvu à ce qu'il fut tenu compte de la croyance religieuse de chaque élève dans le choix du livre qui lui était destiné. Les instituteurs dans leurs conférences et les inspecteurs dans leurs rapports m'ont assuré que cette distribution de livres faisait le plus grand bien.

J'ai commencé avec l'approbation du gouvernement à former une bibliothèque départementale dont le nombre de volumes s'augmente chaque jour par les dons que j'ai reçus du pays et de l'étranger.

Enfin j'ai pu commencer dans le mois de janvier la publication du "*Journal de l'Instruction Publique*," et dans le mois de février celle du "*Journal of Education*," que j'aurai à soutenir avec une allocation qui suffit à peine dans le Haut-Canada, à publier un seul journal.

Je ne puis mieux terminer cette partie de mon rapport que par l'extrait suivant de la première livraison où se trouve ce qu'on y appelle le bilan de l'instruction publique pour l'année 1856.

“Législation nouvelle sur l'éducation supérieure et sur l'instruction primaire; pouvoir donné aux municipalités de se cotiser pour un montant double de celui qu'elles payaient auparavant; usage fait de suite de ce pouvoir par un grand nombre de municipalités; premier recensement annuel de la population scolaire; augmentation sensible de la proportion des enfants fréquentant les écoles, sur ceux qui sont en âge d'y aller; établissement d'un bon nombre de nouvelles écoles modèles; réorganisation du bureau de l'éducation dont le personnel étant insuffisant pour les besoins croissants du département; installation de ce bureau dans un local plus convenable; distribution pour la première fois de livres instructifs pour récompense aux élèves des écoles par les inspecteurs; formation de la bibliothèque du département de l'instruction publique; établissement d'une caisse d'économie pour les instituteurs; organisation de trois écoles normales; publication d'une excellente histoire du Canada à l'usage des écoles; distribution d'après un système nouveau de la subvention faite aux institutions d'éducation supérieure; distribution pour la première fois d'une subvention supplémentaire aux municipalités pauvres; enfin fondation “du Journal de l'Instruction publique dans le Bas Canada” et du “Lower Canada Journal of Education,” voilà ce qui a été fait ou préparé dans l'année écoulée.”

2o *Nouvelles réformes à opérer.*

Les rapports des inspecteurs constatent non seulement un progrès dans les statistiques; mais encore une amélioration réelle dans la direction des affaires par les commissaires, dans la tenue des écoles et dans le choix des maîtres. Ces améliorations ne sauraient cependant être bien rapides tant que les commissaires ne disposeront pas de ressources plus considérables.

La principale difficulté consistera toujours dans le grand nombre d'écoles que chaque municipalité est obligée d'entretenir autant à cause des grandes distances et des autres obstacles physiques, qui s'opposent souvent au désir que le département éprouve d'en réduire le nombre, qu'à cause des différences de religion et de langage dont on doit nécessairement tenir compte.

Pour ces raisons les frais de l'instruction publique devront toujours être beaucoup plus considérables dans le Bas-Canada que partout ailleurs. Quelques grands qu'aient été les sacrifices faits par les diverses municipalités dont j'ai parlé au commencement de ce rapport, et quelque disposition que l'on ait à élever la cotisation, il est fort à craindre que tous ces efforts ne permettent point de donner de sitôt des salaires convenables aux instituteurs, de meubler les écoles convenablement, ni de les fournir de tout ce qui est nécessaire à l'enseignement à moins que la subvention qui leur est distribuée ne soit augmentée. Je redoute même que le mouvement commencé ne se soutienne point si cela n'a lieu prochainement. Il ne faut pas non plus oublier que le montant à distribuer étant le même chaque année, la part de chaque ancienne municipalité doit nécessairement subir une légère diminution à raison des nouvelles municipalités que la colonisation fait surgir de tous côtés.

Je place donc en première ligne des améliorations à faire, l'augmentation de la subvention des écoles communes. Cette augmentation devrait être au moins d'un tiers (mais il serait beaucoup à désirer qu'elle s'élevât à la moitié) du chiffre actuel.

Les sujets de plainte des inspecteurs sont toujours les mêmes avec cette différence que les maux qu'ils signalent paraissent généralement diminuer d'intensité. Nécessairement chacun de ces fonctionnaires juge les choses à son point de

vue particulier, quelques uns sont peut-être disposés à s'exagérer les progrès, quelques autres à s'exagérer les obstacles. On peut voir cependant par les rapports de MM. Dorval, Hubert et Tanguay (qu'on ne saurait certainement taxer d'optimisme) qu'à très peu d'exceptions près il se trouve au moins une ou deux bonnes écoles dans chaque paroisse de leurs districts d'inspection. Il en est ainsi dans presque tous les autres districts ; et l'on peut trouver même beaucoup mieux dans ceux de MM. Child et Archambault, ce qui indépendamment du rapport de ces deux inspecteurs est un fait de notoriété publique.

L'insuffisance des salaires des maîtres, l'incapacité d'un grand nombre d'instituteurs et surtout d'institutrices, le manque de livres, de papier, etc., dans les écoles ; la mauvaise construction, le mauvais état des maisons d'école, l'insuffisance de leur ameublement, le manque de globes, cartes, tableaux, etc., la trop grande variété des livres en usage et le peu d'assiduité des enfans sont les maux dont on continue à souffrir.

Les salaires des instituteurs devront s'élever quelque peu par l'élévation des cotisations et comme je l'ai dit dans mon premier rapport je n'ai pas de doute que les écoles normales en excitant l'émulation des municipalités ne contribuent au même résultat. Si à cela se joignait une augmentation de la subvention il y aurait tout lieu d'espérer que cette carrière ne tarderait pas à offrir à la jeunesse les mêmes avantages que toutes les autres.

La construction des maisons d'école est un point de la plus haute importance. Il est à regretter que la suggestion que j'ai faite dans mon premier rapport d'accorder une nouvelle subvention spéciale pour cet objet n'ait pas été suivie. Je serais loin de vouloir cependant qu'elle fut distribuée de la même manière que la première. Une telle allocation répartie par petites sommes pour bien dire dans chaque arrondissement serait bientôt épuisée sans rapporter aucun profit. L'objet ne doit pas être d'aider directement à bâtir un grand nombre de maisons d'école ; mais d'enseigner aux commissaires comment elles doivent être toutes bâties, distribuées et meublées. Il devrait donc être alloué à chaque comté une somme pour la construction d'une école modèle ou primaire-supérieure, et de trois maisons d'école élémentaires avec logement pour le maître. Le conseil municipal du comté pour avoir droit à cette somme devrait être tenu à prélever une somme égale sur tout le comté, et les maisons d'école devraient être bâties dans les paroisses qui offriraient les plus beaux terrains et la somme additionnelle la plus élevée. Les maisons devraient être construites sous la direction de personnes habiles d'après les plans indiqués par le département et être complètement meublées et fournies de tout le matériel d'école moderne. Avec l'esprit d'imitation qui règne heureusement dans nos campagnes, on peut être certain que ces écoles et tout ce qu'on y verrait se populariseraient bien vite et qu'un changement rapide s'opérerait.

C'est aussi mon opinion que les écoles ne seront jamais bien fournies de livres, cartes, tableaux de lecture, globes, compteurs, planétaires et autres objets de ce genre tant qu'il ne sera pas créé un magasin approvisionné par le département et qui accorderait une remise considérable aux municipalités sur le prix coûtant de ces objets comme c'est le cas dans le Haut Canada.

Les bibliothèques de paroisse ne pourront point non plus prospérer tant qu'on n'aura pas recours au même moyen pour les former et les développer. J'espère en laissant accumuler pendant quelque temps l'allocation qui est faite en leur faveur pouvoir mettre sur pied avec la sanction du gouvernement un magasin ou dépôt, dont l'établissement pourrait être aussi un moyen d'encourager la littérature et la librairie du pays, et de faciliter la formation des instituts d'artisans et des associations littéraires.

Le conseil de l'instruction publique dont j'avais recommandé l'établissement dans mon précédent rapport se trouve chargé par la loi de faire des réglemens

pour la régie intérieure des écoles, et d'indiquer les livres et les cartes dont on devra se servir à l'exclusion de tous autres. Je dois dire que je serai heureux comme membre de ce corps de lui offrir tout mon appui et l'aide de mes faibles lumières dans l'exécution de ces devoirs importants.

Jusqu'à ce qu'il ait plû à Son Excellence le gouverneur général d'organiser le conseil de l'instruction publique, je devrai éviter de rien faire qui puisse entraver son action, sur ces matières; mais j'ai cru cependant devoir profiter des conférences des instituteurs pour obtenir l'opinion du corps enseignant sur le choix à faire des livres d'enseignement, n'ayant aucun doute qu'elle serait d'un grand poids auprès de mes futurs collègues.

Après de longues et intéressantes discussions les instituteurs m'ont paru être d'avis que de vouloir prescrire l'usage d'une seule grammaire, ou d'une seule géographie, ou d'un seul traité d'arithmétique dans les écoles à l'exclusion de tous les autres serait bien difficile pour ne pas dire impossible; mais ils se sont prononcés en faveur d'un système qui tendrait à amener graduellement l'uniformité désirable. Ainsi les deux ou trois meilleures grammaires, les deux ou trois meilleurs traités d'arithmétique parmi les plus répandus dans le pays devraient être autorisés à l'exclusion de tous autres, et celui que l'on considérerait le meilleur de tous devrait être spécialement recommandé. De cette manière la grande variété actuelle serait considérablement diminuée, et l'uniformité absolue s'établirait même plus promptement qu'on ne le croit sans toutefois causer de trop grandes dépenses aux parents ni un trop grand mécontentement. Le dépôt de livres où l'on ne trouverait que les ouvrages spécialement recommandés, et l'école normale dont les élèves auraient à cœur de se servir dans leurs écoles respectives des livres à l'aide desquels ils auraient déjà appris et enseigné, contribueraient aussi à amener ce résultat.

Le peu d'assiduité des élèves est un mal qui a sa source en partie dans la mauvaise tenue des écoles, en partie dans l'apathie d'un certain nombre de parents, et dans la pauvreté et les besoins d'un grand nombre d'autres. Il n'est guère possible de remédier à cette dernière cause; mais tout ce qui tendra à réformer les écoles elles-mêmes en préparant de bons maîtres, en leur assurant des salaires convenables, en mettant à leur portée les choses nécessaires à l'enseignement, servira à combattre les deux premières causes.

L'influence du clergé et des amis de l'éducation, les bons exemples de ces derniers feront beaucoup pour stimuler le zèle des pères et des mères de familles. Des lectures publiques faites par les inspecteurs auraient cet effet; mais avec les vastes districts qu'ils ont à parcourir, il leur est peut-être difficile de préparer et de faire de semblables lectures. Les récompenses qu'ils ont eu ordre de distribuer dans leurs visites aux enfans les plus assidus ne seront point non plus sans quelque résultat. A ce point de vue, il est très regrettable qu'à l'exception des membres du clergé, les visiteurs d'école *ex-officio*, ne remplissent que très rarement ce devoir. Il est encore plus fâcheux de remarquer que les commissaires d'école dans un grand nombre d'endroits peuvent être accusés de la même négligence. C'est une preuve de plus de tout l'avantage qu'il y aurait à faire d'un certain degré d'instruction; une condition d'éligibilité à cette charge comme je l'ai suggéré dans mon premier rapport.

Enfin la publication du journal de l'instruction publique devra contribuer à rappeler aux parents toute l'importance qu'il y a pour eux à envoyer leurs enfans de bonne heure à l'école, à les y envoyer assidument, et à les y laisser assez longtemps pour qu'ils soient en état de profiter de l'éducation qu'on leur aura donnée lorsqu'ils en sortiront. Pour cette raison tous les amis de la jeunesse, tous ceux qui ont à cœur de la voir s'instruire devraient s'efforcer de répandre et de populariser les deux journaux français et anglais que le département vient de fonder.

30 *Statistiques de l'année 1856.*

Les tableaux statistiques qui forment l'appendice A de ce rapport méritent toute l'attention des hommes instruits et qui désirent se former une idée correcte du mouvement intellectuel de ce pays.

Le département de l'instruction publique n'avait pas eu jusqu'ici d'officier spécialement préposé à la tâche importante de réunir et de compiler les renseignements qui parviennent à ce bureau de diverses sources. Il n'y aura donc rien de surprenant à ce que cette branche ait prise cette année une importance qu'elle n'avait pas eue et qui ne pourra qu'augmenter avec l'expérience que doit acquérir le clerc des comptes et des statistiques, M. de Lusignan dont le travail persévérant et habile m'a été de la plus grande utilité.

En vérifiant de nouveau les calculs de l'année précédente on y a découvert quelques erreurs résultant d'un double emploi fait dans l'addition des tables de certains inspecteurs. Le sommaire révisé de toutes les institutions d'éducation, de leurs élèves et de toutes les contributions et cotisations se trouve être comme suit et montre encore cette année un progrès considérable.

	1853.	1854.	1855.	1856.	Aug. sur 1855.	Aug. sur 1854.	Aug. sur 1853.
Institutions,....	2352	2795	2869	2919	50	124	567
Élèves,.....	108284	119733	127058	142141	15133	22408	33857
Contributions,..	£41462	£59508	£62284	£101691	£39407	£42183	£60229

Le chiffre du nombre total des institutions provenant des tableaux des inspecteurs, est moindre que celui que je donne ci-dessus ; lequel est pris du tableau D, provenant des rapports faits par les institutions d'éducation supérieure, des rapports des commissaires d'école, et des renseignements que je me suis procurés moi même directement. Le tableau G, des inspecteurs donne seulement 2867 ; mais j'ai toutes les raisons de croire le premier chiffre correct. Au contraire, le chiffre 142141 des élèves de toutes les espèces d'institution ci-dessus est celui du tableau des inspecteurs plus le nombre des élèves de la première section de la première division, (universités et écoles spéciales supérieures.) Le tableau D donne 142908. J'ai préféré le premier n'étant pas également certain de l'exactitude du tableau D sous ce rapport ; certaines classes préparatoires des institutions d'éducation supérieure qui se trouvent sous le contrôle des commissaires ayant pu se trouver comprises deux fois. Cependant, comme d'un autre côté le tableau des inspecteurs ne donne point bien correctement le chiffre des élèves des institutions qui ne sont point sous le contrôle des commissaires d'écoles, il est bien probable que le chiffre réel se trouve entre 142141 chiffre donné plus haut, et 142908 chiffre du tableau D. La différence entre ces deux tableaux, si on se le rappelle, était beaucoup plus considérable dans mon précédent rapport : elle devra disparaître à mesure que les secrétaires-trésoriers, les inspecteurs d'école, et les chefs d'institutions acquièrent plus d'expérience et comprendront mieux les instructions qui leur sont adressées. Il n'est du reste personne un peu versé dans la science des statistiques qui ne voie que cette différence entre des chiffres provenant de sources diverses est pour le présent inévitable ; elle sert du reste à fixer le plus bas chiffre comme ayant été atteint avec la plus grande certitude.

Le progrès réel comme je l'ai déjà remarqué doit être jugé beaucoup plus d'après le nombre d'enfants qui profitent de ce qu'on leur enseigne que d'après le nombre de ceux qui fréquentent les écoles. Le tableau suivant prouve cependant que, bien qu'on puisse désirer mieux, nous ne sommes pas non plus tout à fait stationnaires sous ce point de vue.

	1853.	1854.	1855.	1856.	Aug. sur 1855.	Augm. sur 1854.	Augm. sur 1853.
Elèves lisant bien,..	27367	32861	43407	46940	3533	14079	18573
Elèves écrivant....	50072	47014	58033	60086	2053	13072	10014
Appr. l'Arit. simple,	18281	22897	30631	48359	17728	25462	30078
" " composée,	12448	18073	22586	23431	845	5358	10983
Tenue des livres....	799	1976	5012	3036	4213	5012
Géographique,.....	12185	13826	17700	30134	12434	16308	17949
Histoire,.....	6738	11486	15520	17580	2060	6094	10842
Grammaire française	16353	17852	23260	39328	16668	21476	23975
" anglaise,	7066	7097	9004	11824	2820	4727	4758
Analyse grammat.,..	4412	9283	16439	26310	9871	17027	21898

Le tableau A contient le rapport du recensement des enfans des diverses municipalités fait par les secrétaires-trésoriers en vertu d'une disposition de la nouvelle loi. Il doit nécessairement être très imparfait, faute d'expérience de la part de ces officiers et dans un grand nombre d'endroits par le mauvais vouloir des contribuables. On y remarquera de nombreuses lacunes. Tel qu'il est cependant j'ai cru devoir le publier car il permet d'arriver à des résultats approximatifs assez importants.

D'après ce tableau, il y aurait 229,216 enfans de cinq à seize ans dans le Bas-Canada dont 121,755 fréquenteraient les écoles situées dans leurs municipalités respectives. Le premier de ces chiffres est évidemment bien au-dessous de la réalité. Après avoir comparé avec soin le chiffre de la population des municipalités où la loi n'est pas exécutée avec les résultats obtenus dans les autres, on a trouvé qu'il fallait ajouter 7000 enfans pour tenir compte de ce déficit. Il y a aussi un grand nombre de localités qui n'ont aucune organisation municipale et le chiffre des enfans de cinq à seize ans dans ces localités ne saurait être estimé à moins de 10,000. Le recensement pour les causes que j'ai déjà indiquées, là même où il a été fait avec le plus de soin, doit être beaucoup au-dessous du chiffre réel et je ne saurais évaluer cette différence à moins de vingt pour cent. Tous ces calculs faits, le chiffre des enfans de cinq à seize ans, me paraît être en 1856 de 292,059.

Quant au chiffre 121,755 des élèves fréquentant les écoles, donné par ce recensement, il me paraît correct en ce qui concerne les écoles primaires. Le tableau des inspecteurs (G) donne en effet 121,568 exclusivement des couvens enseignants qui ont tous été classés parmi les académies de filles (*). Les élèves des maisons d'éducation supérieure à très peu d'exception près, n'ont pas été compris par les secrétaires-trésoriers dans leurs rapports de recensement comme fréquentant les écoles, quoiqu'ils l'aient été généralement comme enfans dans la municipalité. Le nombre d'enfans de cinq à seize ans fréquentant les institutions d'éducation supérieure qui paraît avoir été omis par les secrétaires-trésoriers d'après leurs réponses à la circulaire qui leur a été adressée à ce sujet est de 16,485 : ce qui donne en tout 138,240 enfans de cinq à seize ans fréquentant toutes les espèces d'institutions d'éducation sur 292,059, c'est-à-dire 47.33 pour cent. Il y aurait donc encore 153,819 enfans de cinq à seize ans qui ne recevraient aucune espèce d'instruction et si l'on y ajoute au moins un quart de ceux qui sont inscrits comme fréquentant les écoles, mais qui le font avec si peu d'as-

* Le tableau G, pages 112 et suivantes donne : élèves des écoles élémentaires sous le contrôle des commissaires 94629—des écoles modèles de garçons 10590—des écoles modèles de filles 2482—des écoles élémentaires dissidentes 2584—des écoles indépendantes 11283—en tout 121568. Il est vrai qu'on ne trouve dans le tableau D, que le chiffre de 118984 pour le chiffre des écoles primaires ; mais cela vient de ce qu'on en a retranché les classes inférieures ou écoles préparatoires de certaines maisons d'éducation comprises dans une autre partie de ce dernier tableau afin d'éviter un double emploi qui aurait encore augmenté la différence que nous avons déjà indiquée.

siduité qu'il y a lieu de douter s'ils en retirent quelque profit, on aura ici un sujet de réflexion bien triste et bien important ; mais bien propre aussi à redoubler le zèle de tous ceux qui attachent quelque prix à l'instruction de la jeunesse.

M. Hutton, secrétaire du bureau des statistiques générales de la province, est d'avis que les enfans de cinq à seize ans forment dans les campagnes un quart et dans les villes 18·75 pour cent de la population (**). A ce compte et en tenant pour corrects les calculs ci-dessus on aurait pour population totale du Bas-Canada en 1856 : 1,175,809 et le nombre total des élèves de tout âge fréquentant les institutions d'éducation du Bas-Canada, (142,141 au moindre chiffre ce qui en retranchant encore 235 élèves dont les parents résident hors du Bas-Canada, laisse 141,906), serait à la population totale dans la proportion de 1 sur 8·33.

Les résultats du recensement, sans tenir compte de tout ce qui précède, donnent 93,430 enfans de sept à quatorze ans (l'âge légal obligatoire), fréquentant les écoles sur 145,177, c'est-à-dire 64·33 pour cent ou 1 sur 1·80. Le nombre de garçons de cinq à seize ans serait 62,374 sur 117,875 ; ceux de sept à quatorze ans 47,714 sur 74,459. Le nombre de filles de cinq à seize ans 59,381 sur 111,341 ; celles de sept à quatorze ans 45,716 sur 70,718. On pourra facilement rectifier ces chiffres d'après les données ci-dessus et les divers autres tableaux de l'appendice.

Le chiffre des enfans protestans à Québec me paraît considérable relativement à celui des enfans de la même croyance à Montréal ; et celui des enfans catholiques à Québec me paraît petit relativement à celui des enfans de la même croyance à Montréal. D'après les résultats que donnent les autres statistiques de ces deux villes il est bien probable qu'il y a quelque erreur considérable dans ces deux chiffres.

Le tableau B contient un état des sommes prélevées pour l'instruction primaire dans la Bas-Canada. J'ai déjà dans la première partie de ce rapport indiqué les résultats de ce tableau pour les divers districts d'inspection et signalé les sacrifices faits par les diverses municipalités. Je dois dire que la grande augmentation indiquée cette année sur les années précédentes dans les cotisations de tout genre n'est pas toute réelle, et qu'elle provient pour partie de ce que les statistiques des années précédentes ne tenaient point compte de plusieurs espèces de contributions comme je l'ai déjà expliqué. Ce chiffre est en effet de £101,691, et donnerait £39,407 d'augmentation sur 1855 et £42,183 sur 1854, ce qui porterait l'augmentation subitement de £2,776 à £39,407. Les honoraires payés à toutes les institutions d'éducation supérieure cette année s'élèvent à £64,346 ce qui porte le total fourni par les individus directement pour l'éducation à £166,037. La subvention annuelle des écoles primaires s'est élevée à £28,994, la subvention supplémentaire des municipalités pauvres à £1,000 ; celle de l'éducation supérieure à £18,777, les frais d'installation et le fonds de construction des écoles normales £5,733. Les salaires des officiers du département, et des inspecteurs d'école, la bibliothèque du département et les bibliothèques de paroisse, la caisse d'économie des instituteurs, les livres donnés en prix dans les écoles et toutes les autres dépenses casuelles du département forment de plus £8,007 ; ce qui fait que le gouvernement a dépensé en tout £62,511. Aux sommes ainsi dépensées pour l'éducation par les individus d'un côté, et par le gouvernement de l'autre, on doit ajouter £20,753 représentant l'intérêt à six pour

** M. Moreau de Jonnés dans ses éléments de statistique publiés en 1856, dit que les enfans de cinq à dix ans sont en Irlande 1 sur 7·35 habitans ; Grande Bretagne 7·62 ; Ecosse 7·90 ; Suède 10·16 ; France 10·23. Ceux de dix à quinze ans : Irlande 1 sur 8·20 ; Iles Britanniques 8·70 ; Suède 10·17 ; France 10·67. M. Hutton suppose le chiffre de la population totale du Bas-Canada au 1er janvier 1857 à 1,220,514.

cent de la valeur des propriétés foncières possédées par les diverses institutions d'éducation (£345,895) et l'on aura £249,301 pour le montant de toutes les dépenses faites pour l'instruction publique dans le Bas-Canada, ce qui pour une population d'un million deux cent mille âmes est un chiffre très remarquable.

La récapitulation du tableau B donne : contribution volontaire ou cotisation légale pour égaliser la subvention £28,471 ; cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales £23,474 ; rétribution mensuelle £43,372 ; cotisation pour construction d'édifices £6,373.

Le tableau C indique le nombre d'écoles dans chaque comté dans lesquelles on se sert de chacun des livres les plus en usage ; mais indépendamment de ceux qui sont portés dans ce tableau il s'en trouve encore beaucoup d'autres qui ne se lisent que dans un petit nombre d'écoles.

Parmi les livres de lecture le " Devoir du Chrétien " de la collection publiée par les Frères des Ecoles Chrétiennes est toujours l'ouvrage le plus répandu. Il est en usage dans 1442 écoles. La Bible ou le Nouveau Testament sont lus dans 506 écoles. Les livres des écoles nationales d'Irlande sont en usage dans 431 écoles ; le Guide de l'Instituteur espèce d'encyclopédie, rédigé, par M. Valade est en usage dans 533 écoles ; le psautier de David en latin est lu dans 936 écoles, et des livres imitant le manuscrit sont en usage dans 948. Les grammaires françaises les plus répandues sont la Grammaire de L'homond et celle des Frères des Ecoles Chrétiennes ; la première est en usage dans 506, et la seconde dans 855 écoles. Les grammaires anglaises les plus en usage sont celle de Murray et celle de Lennie ; la première se trouve dans 254, et la seconde dans 182 écoles. Un petit volume qui contient un abrégé de l'Histoire Sainte, de l'Histoire du Canada et de l'Histoire de France, est en usage dans 1008 écoles. La géographie des Frères des Ecoles Chrétiennes est en usage dans 1064 celle de Morse dans 139, et celle d'Olney dans 83 écoles. La géographie de l'abbé Holmes est en usage dans tous les collèges et dans presque toutes les académies, elle est bien supérieure à toutes les autres. Le traité d'arithmétique de Bouthillier et celui des Frères des Ecoles Chrétiennes sont en usage : le premier dans 476, le second dans 738 écoles ; les traités d'Adam et de Walingham en anglais sont répandus, le premier dans 198, le second dans 173 écoles.

Le tableau D contient la statistique de toutes les institutions d'éducation et plus particulièrement celle des écoles supérieures et des écoles secondaires. Il comprend trois grandes divisions, celles des écoles supérieures, des écoles secondaires et des écoles primaires. La première division contient deux sections, celle des universités et celle des écoles supérieures spéciales. Le nombre total des volumes dans les bibliothèques de ces institutions est de 15,200, le nombre total des professeurs 56, et celui des élèves 377.

La seconde division comprend quatre sections : les collèges classiques, les collèges industriels, les académies de garçons ou mixtes et les académies de filles.

J'ai préparé des blancs de rapports pour toutes ces institutions indiquant en sus des informations requises par la loi, un certain nombre d'autres matières qu'il m'a paru utile de connaître dans l'intérêt de l'instruction publique et dans celui des institutions elles-mêmes. J'ai eu le soin de distinguer dans les formules ces renseignemens facultatifs de ceux qui étaient obligatoires. J'ai vu avec plaisir que les chefs d'institution ont généralement donné avec le plus grand soin les uns et les autres ; et dans plusieurs cas il m'a été facile de remplir approximativement les lacunes. Je dois aussi des remerciemens aux messieurs qui m'ont procuré des renseignemens particuliers sur les institutions libres et non subventionnées, ce qui me permet de publier la statistique la plus complète, je crois, que l'on ait encore obtenue dans ce pays sur les institutions d'éducation.

Les formules contiennent sept divisions principales : dans la première se trouve une description générale de l'institution, la seconde a rapport aux finances la troisième au cours d'études, la quatrième à l'état sanitaire de l'institution, la cinquième indique la carrière suivie par les élèves sortis depuis deux ans, la sixième et la septième le nombre des professeurs et des élèves rangés sous diverses catégories. Presque tous les renseignements contenus dans les première et seconde divisions sont exigés par la loi. Ceux de la troisième servent à remplir beaucoup plus avantageusement l'intention qu'avait la législature en exigeant une description du cours d'étude suivi. La quatrième division est de la plus haute importance en ce qu'elle est propre à attirer l'attention des institutions sur les réformes hygiéniques ou sanitaires nécessaires et à faire connaître aux hommes de la science la statistique des maladies auxquelles est sujette la jeunesse studieuse. J'ai compris toutefois que ces renseignements me seraient fournis bien plus librement et aussi avec plus d'exactitude si je me contentais d'indiquer les résultats généraux pour chaque espèce d'institutions. Le tableau suivant fait voir que l'état sanitaire de nos maisons d'éducation est en général des plus satisfaisants. Environ le quart des institutions n'ont pas jugé à propos de donner ces renseignements et l'on doit tenir compte de ce fait dans l'appréciation que l'on fera de cette statistique.

NOMBRE D'ÉLÈVES ATTEINTS DE MALADIES GRAVES DANS L'ANNÉE.

NOMBRE D'ÉLÈVES DÉCÉDÉS DURANT L'ANNÉE.

Classe d'institution.	NOMBRE D'ÉLÈVES ATTEINTS DE MALADIES GRAVES DANS L'ANNÉE.								NOMBRE D'ÉLÈVES DÉCÉDÉS DURANT L'ANNÉE.									
	Inflammation et autres maladies du cerveau.	Consomption, bronchites et autres maladies des organes de la respiration.	Pleurésie.	Maladies graves des organes digestifs.	Néuralgie et autres maladies du système nerveux.	Fièvres et maladies épidémiques.	Luxations, fractures et autres accidents.	Nombre total d'élèves malades durant l'année.	Inflammation et autres maladies du cerveau.	Consomption, bronchites et autres maladies des organes de la respiration.	Pleurésie.	Maladies des organes digestifs.	Néuralgie et autres maladies du système nerveux.	Fièvres et maladies épidémiques.	Tués accidentellement.	Noyés accidentellement.	Morts par suite d'autres maladies.	Nombre total d'élèves décédés durant l'année.
Collèges classiques..	7	6	4	17	4	1	8	47	1	1
Collèges industriels..	6	6	5	14	1	9	7	48	2	9	2	13
Académies de garçons ou mixtes.....	9	4	2	20	4	48	2	1	4	2	12	17	38
Académies de filles..	2	8	3	2	10	72	1	98	1	4	1	6	2	14
Total.....	15	29	16	33	17	111	20	241	4	7	1	19	2	14	19	66

Cet état prouve la vigilance des directeurs des institutions. Les maladies graves des organes de la respiration n'ont pas été nombreuses si l'on a égard au climat ; mais la proportion assez considérable de ces maladies, qui se sont terminées fatalement doit engager les directeurs des institutions à veiller sur la ventilation et le chauffage avec une sollicitude toute particulière. Les appartements ne sont pas toujours tenus à une température égale, il fait quelquefois beaucoup trop chaud dans les classes tandis que les corridors ne sont point chauffés. Le défaut de ventilation conduit aussi à ouvrir les fenêtres pendant les classes : toute imprudence de ce genre, dont les enfans robustes peuvent bien ne pas se sentir, ne manque jamais d'être fatale aux élèves faibles et

mal disposés. Le nombre de quatorze élèves noyés accidentellement dans le cours de l'année doit aussi engager les maîtres à la plus grande vigilance dans les parties de plaisir, les promenades sur l'eau, etc.

La cinquième division est très importante en ce qu'elle sert à indiquer dans quelles voies diverses s'engage notre jeunesse au sortir des maisons d'éducation supérieure. Parmi les élèves sortis de ces institutions depuis deux ans après avoir terminé plus de la moitié de leurs cours, 96 ont embrassé l'état ecclésiastique, 3 l'état militaire, 232 se livrent à l'agriculture, 21 se préparent au barreau, 28 étudient la médecine, 28 le notariat, 23 l'arpentage, 2 le génie civil, 355 se livrent ou se préparent au commerce, 201 s'occupent de quelque autre branche d'industrie et 66 ont laissé le pays. Ces données sont loin d'être complètes; il serait cependant beaucoup à désirer qu'elles le fussent dans un autre rapport.

Le nombre total des volumes des bibliothèques s'élève à 96823, le nombre de globes et planétaires à 180, le nombre de cartes géographiques à 1552; la valeur des cabinets de physique et des musées d'histoire naturelle à environ £16000. Les collèges classiques ont 174 professeurs, les collèges industriels 101, les académies de garçons ou mixtes 180 professeurs et institutrices; les académies de filles ont 406 institutrices. Sur le nombre des professeurs 260 sont ecclésiastiques ou religieux et 155 laïcs; sur le nombre des institutrices 333 sont religieuses et 113 sont laïques.

Le nombre des élèves des universités et des écoles supérieures spéciales en 1855 était de 331; en 1856 il a été de 377—augmentation 46. Les collèges classiques en 1855 avaient 2380 élèves; en 1856 il en ont eu 2570—augmentation 190. Les collèges industriels avaient 1709 élèves en 1855; ils en ont eu 1935 en 1856—augmentation 226. Les académies de garçons ou mixtes avaient 4472 élèves en 1855; en 1856 elles en ont eu 6104—augmentation 1632. Les académies de filles avaient 11639 élèves en 1855; en 1856 elles en ont eu 12893—augmentation 1254. Les écoles primaires supérieures ou écoles modèles avaient 12025 élèves en 1855; en 1856 elles en ont eu 13072—augmentation 1047. Enfin en 1855 les écoles élémentaires avaient 100163 élèves en 1856 elles en ont eu 105912—augmentation 5749. L'augmentation totale serait moindre que celle que nous avons signalée plus haut, ce qui provient de ce que nous nous sommes servis pour cette dernière comparaison, des chiffres des tableaux de l'éducation supérieure beaucoup plus élevés en 1855 que ceux du tableau des inspecteurs. On voit que l'augmentation cette année comme l'année dernière est plus grande dans les chiffres de l'éducation moyenne (collèges industriels et académies) que dans ceux de l'instruction classique ou de l'instruction primaire.

Il est vrai qu'un bon nombre d'élèves dans toutes les institutions d'éducation supérieure ne reçoivent qu'une éducation élémentaire ou tout au plus primaire supérieure puisqu'ils en sortent avant d'avoir dépassé la moitié du cours d'étude. De plus quelques institutions ont rapporté parmi leur élèves ceux d'écoles préparatoires, ou même de simples écoles élémentaires affiliées.

En tenant compte de toute ces différences, c'est-à-dire en retranchant une certaine proportion des élèves au-dessous de seize ans de chaque espèce d'institution et les ajoutant moitié aux écoles primaires supérieures, et moitié aux écoles élémentaires on aurait les chiffres suivants qui s'approcheraient d'avantage du véritable état de choses. Elèves recevant l'éducation universitaire ou professionnelle 377. Elèves recevant l'éducation classique 2170. Elèves recevant l'éducation moyenne ou intermédiaire 16393. Elèves recevant l'éducation primaire supérieure 15564. Elèves recevant l'éducation élémentaire 108404.

Indépendamment des résultats que nous avons constatés plus haut en ce qui concerne les écoles sous contrôle, les statistiques de cette année font preuve d'un certain développement de l'étude des sciences exactes dans toutes les maisons

d'éducation. Il y a cependant encore beaucoup à faire sous ce rapport. Le nombre total des élèves s'exerçant au calcul de *mémoire* que l'on appelle aussi *arithmétique mentale*, ou *calcul spontané* serait de 4497, dont 378 dans les collèges classiques, 664 dans les collèges industriels, 1584 dans les académies de garçons ou mixtes, et 1871 dans les académies de filles. Je me suis efforcé en toute occasion de favoriser les progrès de cette branche d'études, et j'ai recommandé aux inspecteurs de l'introduire et de la propager dans toutes les écoles primaires. La tenue des livres est enseignée à 1314 élèves, savoir à 248 dans les collèges classiques à 234 dans les collèges industriels, à 586 dans les académies de garçons ou mixtes, et à 246 dans les académies de filles. L'algèbre s'enseigne à 777 élèves, dont 255 dans les collèges classiques, 135 dans les collèges industriels, 379 dans les académies de garçons ou mixtes, et 8 dans les académies de filles. Le nombre des élèves qui étudient la géométrie est de 737, dont 238 dans les collèges classiques, 187 dans les collèges industriels, 310 dans les académies de garçons ou mixtes et 2 dans les académies de filles. Le nombre des élèves apprenant la trigonométrie n'est que de 240—dont 132 dans les collèges classiques, 34 dans les collèges industriels et 74 dans les académies. Le nombre des élèves qui étudient les sections coniques est de 112, dont 62 dans les collèges classiques, 6 dans les collèges industriels, et 24 dans les académies, enfin 160 élèves étudient le calcul différentiel et intégral, 20 dans les collèges classiques, 13 dans les collèges industriels et 127 dans les académies. Je dois avouer que ce dernier chiffre me paraît le résultat de quelq'erreur ou de quelque malentendu.

Les sciences naturelles s'enseignent beaucoup plus généralement que par le passé, quoique dans beaucoup d'institutions faute d'instruments et de collections, cet enseignement doive être encore bien imparfait. Le dépôt d'instruments établi par M. Ryerson dans le Haut Canada, comme je l'ai déjà dit a fait un très grand bien sous ce rapport. Il est bon cependant de remarquer que les élèves des collèges et académies pourraient eux-mêmes sous la direction de leurs maîtres faire de petites collections d'histoire naturelle surtout d'entomologie et de botanique; beaucoup d'académies dans les Etats-Unis se sont montés des cabinets de cette manière. Les manuels d'histoire naturelle et de taxidermie de la collection Roret que l'on peut se procurer à très bon marché seront très utiles pour cet objet; les conseils et les exemples de quelq'amateur expérimenté vaudraient encore mieux. Les observations météorologiques et les recherches à l'aide du microscope sont encore des moyens excellens, et maintenant très répandus dans les autres pays, pour instruire la jeunesse tout en l'intéressant et en l'occupant agréablement.

Le nombre des élèves qui apprennent la physique est de 545, dont 325 dans les collèges classiques, 41 dans les collèges industriels, 142 dans les académies de garçons ou mixtes, et 37 dans les académies de filles. Le nombre des élèves qui apprennent à faire des observations météorologiques est de 265, savoir: 238 dans les collèges classiques, 9 dans les collèges industriels et 18 dans les académies. L'astronomie est enseignée à 559 élèves, dont 297 sont dans les collèges classiques, 41 dans les collèges industriels, 102 dans les académies de garçons ou mixtes et 119 dans les académies de filles. La chimie est enseignée à 249 élèves, dont 95 dans les collèges classiques, 85 dans les collèges industriels, 62 dans les académies de garçons ou mixtes et 7 dans les académies de filles. L'histoire naturelle est enseignée à 668 élèves, dont 120 dans les collèges classiques, 96 dans les collèges industriels, 167 dans les académies de garçons ou mixtes et 285 dans les académies de filles.

L'anglais est enseigné dans les écoles secondaires à 6309 élèves, dont le français est la langue maternelle, et le français est enseigné à 1680 élèves dont

l'anglais est la langue maternelle. Le nombre d'élèves qui s'exercent à la composition ou amplification française est de 2652 et de 2017 pour la composition anglaise. Le nombre des élèves qui s'exercent à la versification française est de 180, dont 79 dans les collèges classiques, 15 dans les collèges industriels, 50 dans les académies de garçons et 36 dans les académies de filles. Le nombre des élèves qui s'exercent à la versification anglaise est de 235, dont 64 dans les collèges classiques, 15 dans les collèges industriels, 105 dans les académies de garçons ou mixtes et 51 dans les académies de filles. Ces nombres comme on le voit ne sont point bien considérables si on les compare au total des élèves. La grammaire latine s'enseigne à 1642 élèves, dont 1377 dans les collèges classiques, 41 dans les collèges industriels et 224 dans les académies ; 479 s'exercent à la versification et 470 à l'amplification dans cette langue indépendamment des thèmes et des versions. La grammaire grecque s'enseigne à 571 élèves dans les collèges classiques, et à 36 élèves dans les académies. L'hébreu ne s'enseigne qu'à 15 et l'allemand qu'à 12 élèves.

Les belles-lettres sont enseignées à 554 élèves, la rhétorique à 460 et 1250 prennent des leçons de déclamation. Des leçons de philosophie intellectuelle et morale se donnent à 204 élèves ; des notions élémentaires de théologie à 132, de jurisprudence à 39, de droit constitutionnel à 103. L'agriculture théorique s'enseigne à 310 élèves, l'agriculture pratique à 133 et l'horticulture à 459. Quelques institutions ont un cours commercial, spécial et distinct du cours ordinaire, et 610 élèves suivent de semblables cours : 288 dans les collèges classiques, 128 dans les collèges industriels et 194 dans les académies.

Les arts utiles et les beaux-arts ne sont point négligés : 730 élèves apprennent le dessin linéaire, dont 158 dans les collèges classiques, 180 dans les collèges industriels, 232 dans les académies de garçons ou mixtes et 160 dans les académies de filles. Cette branche s'enseigne de plus dans les écoles modèles à un très grand nombre d'élèves. L'architecture s'enseigne à 191, la peinture, le pastel ou l'aquarelle à 402, la musique vocale à 2447 et la musique instrumentale à 1225 élèves. Il ne paraît y avoir de gymnase régulièrement organisé que dans le Collège Ste. Marie à Montréal et 50 élèves s'y livrent aux exercices gymnastiques ; 16 élèves des académies ont aussi cet avantage. La natation ne paraît s'enseigner dans aucun collège : 52 élèves des académies paraissent s'y exercer. Ces deux branches importantes de l'éducation physique devraient être introduites partout : l'homme instruit éprouve tous les jours la honte d'être à la merci des ignorans ou d'être devancé par eux dans des actes de courage ou d'humanité, faute d'avoir été brisé dans sa jeunesse à ces exercices corporels. Il va sans dire que les plus grandes précautions et la plus stricte surveillance doivent présider à ces ébats. Le plancher du gymnase devrait toujours être couvert d'une couche épaisse de tan ou mieux encore de bran de scie ou de sable fin. La natation devrait toujours se pratiquer dans un étang de peu de profondeur et dont les bords seraient graduellement inclinés. De telles nappes d'eau pourraient presque toujours être formées dans le voisinage de nos collèges et assez généralement à peu de frais par les ruisseaux ou petites rivières qui abondent partout.

La danse ne s'apprend que par 40 élèves, et l'escrime par 44 ; l'équitation ne s'enseigne dans aucune institution.

Ayant ainsi parcouru rapidement les diverses branches d'enseignement, de nos institutions d'éducation classique et moyenne, laissant de côté les branches purement élémentaires dont on pourra voir aussi les résultats dans le tableau D, nous devons ajouter que le petit nombre relatif d'élèves à qui sont enseignées les branches les plus élevées, peut être attribué à deux causes. La première, c'est que plusieurs institutions sont de fondation récente et n'ont pas encore complété l'exécution de leur programme ; la seconde, c'est qu'en général les parents s'empres-

sent trop de retirer leurs enfans des collèges et qu'un bien petit nombre achèvent leurs cours. Les pères de familles devraient d'abord réfléchir avec soin au genre d'éducation qu'ils veulent donner à leurs enfans, et le choix une fois fait, exiger que le cours se fasse complètement et n'épargner pour cela aucun sacrifice. Ils doivent songer que l'avenir tout entier de leurs enfans dépend de la persévérance qu'ils auront montrée, et qu'il vaut mieux avoir suivi régulièrement une bonne école primaire en profitant bien de ce qui s'y enseigne que d'avoir fait avec peu de succès deux ou trois classes dans un collège.

Les élèves sont rangés comme suit sous diverses catégories importantes. Il y a 9806 garçons et 14073 filles dans les institutions d'éducation supérieure et d'éducation secondaire dont nous venons de nous occuper; 15 sourds-muets et 30 sourdes-muettes dans les instituts particuliers, dont nous parlerons plus loin, et d'après le tableau du recensement, 62374 garçons et 59381 filles dans les écoles primaires. De ces deux derniers chiffres il faut retrancher 2781 élèves des écoles secondaires compris dans le recensement comme on l'a déjà expliqué, et dont il est probable que les deux tiers sont des filles, (les académies de filles sous le contrôle des commissaires étant plus nombreuses), on aura donc 71268 garçons et 71630 filles dans toutes nos institutions d'éducation. On avait toujours cru jusqu'à présent que les filles recevant l'instruction, étaient dans une proportion beaucoup plus grande que les garçons; on voit que les deux chiffres se balancent presque.

Il y a 200 élèves pensionnaires et 177 externes dans les universités et écoles supérieures spéciales; 1013 pensionnaires, 322 demi-pensionnaires et 1235 externes dans les collèges classiques; 337 pensionnaires, 441 demi-pensionnaires et 1157 externes dans les collèges industriels; 156 pensionnaires, 178 demi-pensionnaires et 5770 externes dans les académies de garçons ou mixtes; 2146 pensionnaires, 1489 demi-pensionnaires, et 9258 externes dans les académies de filles en tout: 3852 pensionnaires, 2430 demi-pensionnaires et 17597 externes. On voit que le système du pensionnat surtout pour l'éducation des filles est en grande faveur dans le pays.

Sous le rapport de la religion les élèves se distribuent comme suit: universités, catholiques 281, protestants 96; collèges classiques, catholiques 1866, protestants 704; collèges industriels, catholiques 1796, protestants 139; académies de garçons ou mixtes, catholiques 4234, protestants 1370; académies de filles, catholiques 12770, protestantes 123. Le nombre total des élèves catholiques est de 20947, celui des élèves protestants est de 2932.

Beaucoup d'institutions ont une réputation qui s'étend au-delà du comté où elles sont situées, car 1961 élèves fréquentent des collèges ou académies hors du comté de leur résidence. Il y a de plus dans les universités 20 élèves du Haut-Canada, dans les collèges classiques 26, dans les collèges industriels 4, dans les académies de garçons 19, dans les académies de filles 13, en tout 82. Le nombre des élèves dont les parents résident dans les Etats-Unis est de 6 dans les universités, 45 dans les collèges classiques, 16 dans les collèges industriels, 51 dans les académies de garçons ou mixtes et 35 dans les académies de filles, en tout 153. Quelques uns de ceux qui ont été donnés comme ayant laissé le pays après leurs études doivent appartenir à cette dernière catégorie.

Les écoles spéciales secondaires consistent uniquement dans les deux Instituts de sourds-muets dont j'ai parlé dans mon rapport de l'année dernière. Je dois attirer de nouveau l'attention au vote fait depuis longtemps par la législature pour l'établissement d'instituts de ce genre, et qui n'a pas encore eu son effet.

Le tableau E. contient une statistique particulière des écoles catholiques des cités de Québec et de Montréal que je me suis procurée directement. A Québec d'après ce tableau 5176 et à Montréal 6769 enfans fréquentent ces écoles; sur ce

dernier chiffre se trouvent 2351 filles fréquentant les écoles des Sœurs de la congrégation de Notre-Dame et 2380 enfans fréquentant celles des Frères des écoles Chrétiennes établies et exclusivement soutenues par le Séminaire de St. Sulpice.

Le tableau F. indique la circonscription de chaque district d'inspection et peut donner une idée de l'étendue des devoirs à remplir par chaque inspecteur. Il est important à consulter pour l'intelligence de tous les autres tableaux.

Le tableau G. auquel j'ai déjà fait plusieurs fois allusion contient les statistiques générales recueillies par les inspecteurs et plus particulièrement celles des écoles primaires. Il y a 490 municipalités divisées en 2619 arrondissemens ; les corporations scolaires possèdent 1945 maisons d'école ; il y a 2502 écoles sous le contrôle des commissaires ayant 94629 élèves, et 93 sous le contrôle des syndics des minorités dissidentes ayant 2584 élèves. Il y a 892 instituteurs dont 448 sont munis de diplômes, et 1574 institutrices dont 303 seulement sont munies de diplômes.

Il y a 112 instituteurs et 878 institutrices recevant au-dessous de £25 de salaire annuellement ; 386 instituteurs et 519 institutrices recevant de £25 inclusivement jusqu'à £50 exclusivement ; 196 instituteurs et 20 institutrices recevant de £50 inclusivement à £100 exclusivement et 10 instituteurs recevant £100 et au-delà.* Il y a plusieurs instituteurs sous contrôle dont le salaire n'est point connu et ces chiffres ne comprennent point non plus les religieux et ecclésiastiques ni les maîtres des écoles indépendantes.

Le minimum de salaire donné à un instituteur est de £12, à une institutrice £9 ; mais ce sont des cas exceptionnels. Le maximum pour les instituteurs est de £150 et pour les institutrices de £75. J'ai prescrit comme minimum £25 pour les institutrices et £50 pour les instituteurs. Le salaire moyen des instituteurs peut être considéré de £40 à £60 ; celui des institutrices de £20 à £30. Dans un grand nombre de cas, les uns et les autres reçoivent en outre leur logement et leur bois de chauffage. J'ai dit plus haut les raisons qui me font espérer sous ce rapport un progrès, qui est tant à désirer.

Le nombre des bibliothèques de paroisses est de 92 ; elles renferment 57493 volumes.

Tel est un aperçu rapide des statistiques de l'année 1856. J'ai tâché de suppléer à des lacunes qui n'ont rien d'étonnant lorsqu'on réfléchit qu'un grand nombre de ces renseignemens sont réunis pour la première fois, et d'expliquer les différences qui paraissent exister entre des tableaux provenant de sources diverses ; je crois n'avoir rien épargné pour faire connaître le véritable état des choses.

Il est évident que nous avons encore beaucoup à faire pour donner à l'instruction publique tout le développement désirable ; mais il est à espérer que la législation existante obtiendra avec le temps de meilleurs résultats.

La principale difficulté est celle qu'offre actuellement l'état des finances du département. J'y ai déjà attiré l'attention dans un rapport spécial qui a été imprimé par ordre de l'Assemblée Législative. Le gouvernement a fait des efforts louables pour remédier temporairement à cette difficulté et pour me permettre de faire sans interruption les paiemens ordinaires.

Une telle situation ne saurait cependant, se prolonger bien des années sans de graves inconvéniens ; d'autant plus que les améliorations les plus urgentes requièrent une augmentation des ressources pécuniaires à ma disposition.

Je dois, en terminant ce rapport, exprimer toute ma reconnaissance envers le clergé des divers cultes, la presse, et les amis de l'éducation en général qui ont prêté un concours si puissant et si bienveillant aux efforts qui ont été faits par le département, dans le cours de cette année.

* 5 de ces derniers dans le district de M. Lanctot sont omis dans le tableau G.

Les progrès remarquables qu'a faits le Bas-Canada dans la voie de l'éducation ont été signalés par les journaux des pays étrangers et, de tous côtés, les marques d'encouragement les plus flatteuses nous ont été prodiguées. Ces progrès ne devront pas nous empêcher de voir tout ce qui reste encore à faire, ni en aucune manière nous engager à nous dissimuler tous les dangers que courra notre système d'instruction publique, tant que les réformes ultérieures indiquées dans ce rapport n'auront pas été accomplies.

PIERRE J. O. CHAUVEAU,
Surintendant de l'Instruction Publique.

APPENDICE A.

TABLEAUX STATISTIQUES.

RAPPORT DU RECENSEMENT

FAIT PAR LES

COMMISSAIRES ET SYNDICS DISSIDENS

DES

MUNICIPALITÉS DU BAS-CANADA,

POUR L'ANNÉE 1856.

TABLEAU A.

RAPPORT DU RECENSEMENT FAIT PAR LES COMMISSAIRES ET SYNDICS DISSIDENS DES MUNICIPALITÉS DU BAS-CANADA POUR L'ANNÉE 1856.

Nombre de chefs de famille.	Nombre de garçons de cinq à sept ans.		Nombre de garçons de sept à quatorze ans.		Nombre de filles de sept à quatorze ans.		Nombre total de filles de cinq à sept ans.		Nombre total de filles de sept à quatorze ans.		Nombre d'enfants de cinq à sept ans.		Nombre d'enfants de sept à quatorze ans.		Nombre de quatorze à seize ans.		Nombre total d'enfants de cinq à seize ans.																										
	Dans la municipalité.	Préquant les écoles.	Dans la municipalité.	Préquant les écoles.	Dans la municipalité.	Préquant les écoles.	Dans la municipalité.	Préquant les écoles.	Dans la municipalité.	Préquant les écoles.	Dans la municipalité.	Préquant les écoles.	Dans la municipalité.	Préquant les écoles.	Dans la municipalité.	Préquant les écoles.	Dans la municipalité.	Préquant les écoles.																									
83	28	88	71	15	7	135	106	31	99	84	20	17	151	132	64	59	187	155	286	238																							
60	13	3	45	10	1	68	30	16	43	27	10	1	69	36	29	11	88	53	20	2																							
104	30	5	55	39	26	111	46	4	46	34	11	1	75	39	48	9	101	73	37	3																							
93	10	3	63	12	4	85	38	16	3	45	13	4	74	23	26	6	108	47	25	8																							
45	13	10	21	15	2	36	27	28	5	33	16	8	69	27	41	15	54	31	10	8																							
149	73	19	118	40	42	14	233	73	68	17	144	53	28	10	240	36	262	93	70	24																							
62	25	7	40	14	17	3	82	24	16	3	38	16	5	11	59	19	78	30	22	3																							
188	86	27	194	60	43	19	323	106	57	14	182	73	35	11	274	98	376	133	78	30																							
259	58	16	145	120	21	224	136	49	13	160	117	28	2	237	132	107	305	237	49	2																							
108	28	3	120	84	11	159	87	34	2	131	52	10	175	54	62	5	251	136	21	...																							
350	67	19	185	96	43	8	295	123	85	18	195	102	43	13	323	133	380	198	86	21																							
...																						
209	86	...	194	119	43	3	323	122	57	...	182	105	35	2	274	107	376	224	78	5																							
...																						
35	19	5	40	13	10	1	69	19	8	1	26	4	4	1	38	6	66	17	14	2																							
47	38	3	39	8	6	1	83	12	38	6	47	9	11	1	96	16	86	17	17	2																							
Total.....																			1792	578	148	1347	754	301	65	2226	967	522	125	1371	729	261	69	2154	923	1100	273	2718	1483	562	134	4380	1890

P. M. BARDY.

Pointe-aux-Trembles...	180	56	28	162	95	17	3	235	126	60	7	138	40	24	...	222	47	116	35	300	135	41	3	457	173																		
St. Laurent.....	73	15	3	76	69	10	5	101	77	15	3	80	60	4	...	99	63	30	49	156	129	14	5	200	140																		
St. Jean.....	201	50	26	115	93	25	5	190	124	45	23	100	58	23	3	168	84	95	49	215	151	48	8	358	208																		
St. François.....	47	15	5	45	29	8	1	68	35	7	6	33	14	4	...	44	20	22	11	78	43	12	1	112	55																		
St. Famille.....	73	24	9	73	38	17	2	114	49	16	2	66	17	16	1	98	20	40	11	139	55	33	3	212	69																		
St. Pierre.....	92	36	28	93	69	18	1	147	98	25	13	84	59	19	1	128	73	61	41	177	128	37	2	275	171																		
Château Richer.....	80	33	17	50	49	16	9	99	75	15	13	64	60	5	1	84	74	48	30	114	109	21	10	183	149																		
St. Anné.....	71	23	2	66	51	14	2	103	53	15	3	67	59	14	...	96	62	38	5	133	110	28	...	199	115																		
St. Joachim.....	63	39	24	55	37	16	2	110	63	23	9	54	39	7	...	84	48	68	33	109	76	23	2	194	111																		
L'Ange Gardien.....	75	31	17	48	33	14	...	93	50	21	15	66	50	12	1	99	66	52	32	114	83	26	1	182	116																		
St. Féréol.....	91	31	3	89	28	9	1	129	32	23	3	55	15	17	1	95	19	54	6	144	43	26	2	224	51																		
Laval.....																	
Québec, (catholiques.)	3125	750	413	2769	1841	600	86	4119	2340	852	420	2448	1780	417	56	3717	2256	1602	833	5217	3621	1017	142	7836	4596																		
Beauport.....	285	69	20	233	201	42	...	344	221	63	5	248	219	43	3	354	227	132	25	481	420	86	3	698	448																		
Châteaubourg.....	178	48	21	123	123	23	6	194	150	43	17	123	119	22	6	188	142	91	38	246	242	45	12	382	292																		
St. Dunstan.....	40	16	9	16	8	6	4	38	21	13	8	26	9	5	...	44	17	29	17	42	17	11	4	82	38																		
St. Ambroise.....	237	86	47	211	155	45	...	342	202	70	44	204	152	52	2	326	198	166	91	415	307	97	2	668	400																		
Ancienne Lorette.....	190	41	9	186	119	29	5	256	133	48	15	177	106	33	7	258	128	89	24	363	225	62	12	514	261																		
Valcartier, (non en opération)																	
St. Foye.....	134	24	12	41	25	6	3	71	40	22	6	56	20	8	...	86	28	46	18	97	45	14	5	187	68																		
Stadacoas, (St. Columban de Sillery).....	336	103	50	241	123	52	7	396	180	95	28	221	86	41	3	357	117	198	78	462	209	93	10	733	297																		
St. Roch.....	46	7	5	42	32	4	...	53	37	23	14	35	27	12	...	70	41	30	19	77	59	16	...	123	78																		
Groindines.....	138	44	12	142	120	26	1	212	133	41	13	135	108	22	2	198	123	85	25	664	210	194	1	1145	258																		
St. Casimir.....	148	40	10	112	42	15	2	167	54	55	12	116	44	26	4	197	60	95	22	278	228	46	3	410	256																		
Deauchambault.....	356	80	25	269	152	35	1	384	178	68	14	229	129	23	3	315	143	143	39	498	281	58	1	699	321																		
Cap-Santé.....	337	117	27	270	177	57	11	444	215	96	27	256	136	63	15	415	178	213	54	526	313	120	26	859	393																		
St. Basile.....	100	38	7	72	42	12	5	122	54	32	4	82	30	17	7	131	41	70	11	154	72	29	12	253	95																		
St. Raymond.....	402	104	6	138	31	56	...	298	37	115	9	134	51	63	2	312	62	219	15	272	82	119	2	610	99																		
Ecureuil.....	66	22	10	55	47	8	2	85	59	14	3	49	35	8	...	71	38	36	13	104	82	16	2	186	97																		
St. Catherine.....	125	52	17	96	63	30	17	178	97	30	16	80	40	23	15	133	71	82	33	176	103	53	32	311	168																		
St. Augustin.....	47	16	6	42	33	15	1	73	40	11	3	46	27	7	...	64	30	27	9	88	60	22	1	137	70																		
Total.....																			4852	2169	871	6267	3990	1305	180	9741	5041	2079	799	5799	3768	1144	133	9022	4700	4248	1670	12066	7758	2449	313	18763	9741

RAPPORT DU RECENSEMENT.—Continué.

Nombre de chefs de famille.	Nombre de garçons de cinq à sept ans.		Nombre de garçons de sept à quatorze ans.		Nombre de filles de sept à quatorze ans.		Nombre total de filles de cinq à sept ans.		Nombre d'enfants de cinq à sept ans.		Nombre d'enfants de sept à quatorze ans.		Nombre d'enfants de quinze à seize ans.		Nombre total d'enfants de cinq à seize ans.
	Dans la municipalité.	Prévalant les écoles.	Dans la municipalité.	Prévalant les écoles.	Dans la municipalité.	Prévalant les écoles.	Dans la municipalité.	Prévalant les écoles.	Dans la municipalité.	Prévalant les écoles.	Dans la municipalité.	Prévalant les écoles.	Dans la municipalité.	Prévalant les écoles.	
C. CIMON.															
Escornains.....	31	11	9	10	10	10	4	17	17	1	28	25	27	27	44
St. Fidèle.....	113	29	9	65	48	44	4	57	37	11	93	44	54	54	201
Malbaie.....	247	64	1	231	44	32	4	176	52	15	424	58	407	96	561
St. Agnès.....	171	37	5	161	58	28	7	157	77	26	210	84	135	54	441
St. Irénée.....	79	23	5	80	41	32	2	89	30	21	130	30	43	5	265
Eboulements.....	205	89	47	154	93	27	2	141	88	17	243	139	174	92	513
Isles aux Coudres.....	95	55	41	75	30	11	11	67	46	8	124	83	104	78	281
Bas St. Paul.....	251	131	89	229	135	65	12	145	133	34	273	192	202	143	698
Petit Rivière.....	87	36	5	47	21	11	10	47	16	12	81	31	58	16	175
St. Urbain.....	96	19	7	64	22	15	1	73	22	17	108	32	37	16	206
Total.....	1375	494	218	1116	502	237	29	992	518	162	2415	718	869	394	3376
REV. G. PLEES.															
Cité, (protestants).....	1507	423	221	1665	1173	309	204	1597	1079	168	1022	1416	782	456	3262
P. J. PAINCHAUD.															
Isles de la Magdeleine.....	294	156	28	110	16	139	12	151	14	159	10	477	50	323	882
V. MARTIN.															
Chicoutimi.....	209	87	11	166	16	28	2	149	33	24	261	43	175	21	542
St. Joseph.....	62	23	7	62	9	12	1	64	7	8	102	21	53	20	199
Bagot.....	127	65	7	63	9	14	1	56	7	6	110	21	113	21	252
Bagotville.....	171	84	23	152	67	20	10	134	84	15	232	114	157	53	478
Laterrière.....	125	13	1	118	9	5	1	105	19	8	129	21	29	3	265
Total.....	694	272	42	561	101	79	12	508	143	61	824	199	527	98	1736

J. G. LESPERANCE.	2		81		20		17		1		139		23		35		11		76		17		13		4		124		32		76		13		37		30		5		263		55	
	134	41	2	81	20	17	1	139	23	35	11	76	17	13	4	124	32	76	13	37	30	5	263	55																				
St. Nicolas.....	244	69	22	198	136	54	2	321	160	48	15	198	129	70	1	316	145	117	37	396	265	124	3	637	305																			
St. Romuald.....	283	32	19	66	44	25	4	123	67	21	19	34	40	18	3	73	62	53	38	100	84	43	7	196	129																			
St. Jean Chrysostôme.....	173	33	5	133	69	28	2	194	76	37	10	133	75	19	2	189	87	70	15	266	144	47	4	383	163																			
Notre Dame de la Victoire	360	93	34	209	117	70	40	372	191	91	35	246	188	82	16	419	239	184	69	455	305	152	56	791	430																			
Aubigny.....	204	44	18	148	118	50	16	242	152	60	160	132	44	4	264	166	104	48	308	250	94	20	506	318																				
St. Joseph de Lévi.....	268	66	12	200	141	47	1	313	154	66	25	207	105	41	2	314	132	132	37	407	246	88	3	627	286																			
St. Henri.....	249	61	33	229	162	54	7	344	203	64	29	254	184	35	4	353	217	125	62	483	346	89	11	697	419																			
St. Anselme.....	263	106	44	278	147	43	7	427	198	97	41	242	140	38	3	377	184	203	85	530	287	81	10	804	352																			
St. Claire.....	387	65	21	194	111	60	12	319	144	57	21	209	124	49	15	315	160	122	42	403	235	109	27	634	304																			
St. Marguerite.....	205	61	8	125	20	44	1	230	29	48	9	131	20	36	2	215	31	109	17	256	40	80	3	445	60																			
St. Hénédine.....	89	20	5	75	45	17	1	112	50	30	1	78	61	21	4	139	66	50	6	153	106	38	4	241	116																			
St. Isidore.....	368	102	43	169	88	43	2	314	133	93	52	179	87	43	6	315	145	195	95	348	175	86	8	629	278																			
St. Lambert.....	181	52	35	93	57	11	2	156	94	59	34	77	47	18	2	154	83	111	69	170	104	29	4	310	177																			
St. Bernard.....	133	63	43	132	101	12	3	207	147	44	30	129	87	13	6	186	123	107	73	261	188	25	9	393	270																			
St. Frédéric.....	125	39	25	111	74	34	1	184	100	49	30	113	78	31	1	193	109	88	55	234	152	65	2	377	209																			
St. Marie.....	384	97	53	262	140	57	6	416	199	114	69	249	139	67	5	430	213	211	122	511	279	124	11	846	412																			
St. Elzéar.....	300	90	24	320	86	40	1	450	110	110	30	380	100	60	1	550	130	200	54	700	186	100	1000	240																				
St. Joseph de Beauce.....	273	75	21	245	113	29	1	349	134	87	30	232	104	39	19	348	134	162	51	467	217	68	697	268																				
St. François.....	503	262	21	551	134	184	15	997	170	305	30	596	153	201	19	1102	202	567	51	1147	287	345	34	2099	372																			
St. Georges.....	131	44	26	109	78	25	1	178	104	40	22	122	87	13	1	175	109	84	48	231	165	38	353	213																				
St. Jean Deschallons.....	149	55	23	160	117	26	1	241	140	43	18	148	118	29	2	220	136	98	41	308	235	55	461	276																				
Lotbinière.....	318	102	60	336	261	58	12	496	333	91	48	299	214	54	9	444	267	193	108	635	471	112	21	910	600																			
St. Croix.....	212	67	19	204	160	41	5	312	184	38	17	198	142	44	9	300	168	125	36	402	302	85	14	612	352																			
St. Flavien.....	85	26	3	91	33	19	1	136	33	27	1	59	30	12	1	98	30	53	150	63	31	234	63																					
St. Antoine.....	249	76	31	197	131	59	10	332	172	49	16	145	99	51	15	245	130	125	47	342	230	110	25	577	302																			
St. Sylvestre.....	493	217	139	349	300	272	107	838	546	298	231	413	301	334	133	1045	665	515	370	762	601	606	240	1883	1211																			
St. Agathe.....	76	18	4	97	36	14	3	129	43	28	3	90	45	15	4	133	52	46	7	187	81	29	7	262	95																			
St. Gilles.....	128	26	6	111	40	11	1	148	47	37	3	110	37	11	2	158	42	63	9	221	77	22	3	306	89																			
Metschmet.....	37	17	2	39	8	9	3	65	13	9	1	34	12	9	1	52	12	26	2	73	20	18	3	117	25																			
St. Appollinaire.....	195	33	3	122	65	18	1	173	69	16	1	102	57	17	1	135	59	49	4	234	122	35	2	308	128																			
Total.....	7065	2111	799	5553	3132	1454	263	9118	4194	2176	899	5537	3131	1514	268	9247	4298	4287	1698	11110	6263	2968	531	18365	8492																			

RAPPORT DU RECENSEMENT. — Continué.

Nombre de chefs de familles.	Nombre de garçons de sept à quinze ans.		Nombre de garçons de seize à dix-huit ans.		Nombre de filles de sept à quinze ans.		Nombre de filles de seize à dix-huit ans.		Nombre total de filles de sept à quinze ans.		Nombre d'enfants de sept à quinze ans.		Nombre total d'enfants de sept à quinze ans.													
	Dans la municipalité.	Dans la paroisse.	Dans la municipalité.	Dans la paroisse.	Dans la municipalité.	Dans la paroisse.	Dans la municipalité.	Dans la paroisse.	Dans la municipalité.	Dans la paroisse.	Dans la municipalité.	Dans la paroisse.	Dans la municipalité.	Dans la paroisse.												
104	32	14	93	63	17	17	7	142	84	28	5	77	48	20	2	123	55	60	19	170	111	37	9	267	139	
79	34	5	86	48	17	17	1	137	54	12	12	76	40	16	1	104	41	46	5	162	88	33	2	241	95	
170	68	10	122	76	41	41	2	231	88	52	11	121	48	30	1	203	60	120	21	243	124	71	3	434	148	
115	34	...	105	21	22	22	...	161	21	24	...	85	17	21	...	130	17	58	...	190	38	43	...	291	38	
171	54	19	110	72	23	23	14	187	105	53	40	115	72	22	11	190	123	107	59	255	144	45	25	377	228	
117	49	5	87	71	17	17	4	153	80	37	7	67	43	22	3	126	86	86	12	154	114	39	7	279	133	
79	24	5	77	17	25	25	3	126	25	32	5	66	18	18	3	116	26	56	10	143	35	43	6	242	51	
106	29	2	76	4	24	24	1	129	7	18	1	54	5	19	2	91	8	47	3	130	9	43	3	220	15	
42	16	...	24	...	9	9	...	49	...	13	...	25	...	8	...	46	...	29	...	49	...	17	...	95	...	
88	35	13	66	14	18	18	1	119	28	24	10	55	15	13	4	92	29	59	23	121	29	31	5	211	57	
102	31	6	62	14	17	17	4	110	24	30	5	52	14	18	3	100	22	61	11	114	28	35	7	210	46	
37	17	4	12	7	9	9	7	38	18	15	3	10	6	7	3	32	12	32	7	22	13	16	10	70	30	
33	15	5	26	6	6	6	1	47	12	24	1	35	6	10	1	69	8	39	6	61	12	16	2	116	20	
...
85	19	1	63	...	18	18	14	100	15	30	...	70	...	31	9	131	9	49	1	133	...	49	23	231	24	
...
224	63	17	212	40	45	45	19	320	76	53	16	176	30	37	15	266	61	116	33	388	70	82	34	586	137	
119	43	23	83	41	17	17	1	143	65	41	20	73	38	17	1	131	59	84	43	156	79	34	2	274	124	
110	45	...	82	...	24	24	...	151	...	42	...	82	...	23	...	147	...	87	...	164	...	47	...	298	...	
137	32	27	66	66	15	15	6	113	99	19	19	68	68	16	10	103	97	51	46	134	134	31	16	216	196	
1918	640	156	1452	605	364	364	85	2456	846	547	143	1307	507	348	69	2202	719	1187	299	2759	1112	712	154	4658	1565	

Nombre de chefs de familles.	Nombre de garçons de sept à quinze ans.		Nombre de garçons de seize à dix-huit ans.		Nombre de filles de sept à quinze ans.		Nombre de filles de seize à dix-huit ans.		Nombre total de filles de sept à quinze ans.		Nombre d'enfants de sept à quinze ans.		Nombre total d'enfants de sept à quinze ans.											
	Dans la municipalité.	Dans la paroisse.	Dans la municipalité.	Dans la paroisse.	Dans la municipalité.	Dans la paroisse.	Dans la municipalité.	Dans la paroisse.	Dans la municipalité.	Dans la paroisse.	Dans la municipalité.	Dans la paroisse.	Dans la municipalité.	Dans la paroisse.										
55	15	6	69	46	7	7	91	52	13	11	51	51	12	2	76	64	28	17	120	97	19	2	167	116
208	58	29	181	105	30	30	269	135	54	32	210	130	42	3	306	165	112	61	391	235	72	4	575	300
114	30	10	109	70	51	51	190	92	36	12	108	75	30	6	174	93	66	22	217	145	81	18	364	185
415	90	7	347	258	76	76	513	272	94	18	337	248	75	...	466	266	184	25	674	506	151	7	1009	538
160	49	30	125	95	19	19	193	135	34	18	109	95	25	4	168	117	83	48	234	190	44	4	361	242
237	97	38	125	93	82	82	304	193	75	32	120	80	89	48	284	160	172	70	245	173	171	110	588	353
163	30	...	89	43	11	11	130	43	23	...	77	35	12	...	112	35	53	...	166	78	23	...	242	78
148	26	20	68	52	16	16	110	73	32	19	81	52	33	1	146	72	58	39	149	104	49	2	256	145
86	30	10	75	43	19	19	124	53	35	6	86	63	19	5	140	70	65	16	161	106	38	1	264	123
235	50	18	171	101	36	36	236	122	70	10	133	96	28	5	251	111	159	28	324	197	64	8	547	233
495	222	86	402	257	76	76	513	356	174	69	354	214	63	11	591	294	396	155	756	471	139	24	1291	650
284	79	41	248	283	37	37	364	275	76	57	218	208	36	20	330	285	155	98	466	431	73	31	694	560
175	53	17	175	133	27	27	235	151	59	14	168	145	26	7	253	160	112	31	343	278	53	2	508	311
247	96	27	201	127	44	44	316	160	82	40	189	106	56	32	327	178	178	67	390	233	100	38	668	338
96	47	8	103	89	18	18	158	102	24	17	94	84	11	5	126	106	71	25	194	173	29	10	294	208
83	36	28	40	31	39	39	302	136	40	21	173	93	32	2	245	116	92	46	384	201	71	5	547	252
248	98	7	213	129	42	42	353	137	80	1	161	88	54	5	196	74	49	29	374	217	96	2	648	227
117	23	17	77	56	13	13	113	77	26	12	81	57	19	5	136	74	49	29	158	113	32	9	239	151
241	70	15	229	84	44	44	343	99	82	5	215	57	46	6	343	68	152	20	444	141	90	6	686	167
105	44	26	74	39	8	8	126	65	34	18	60	40	10	1	110	59	78	44	140	79	18	1	236	124
62	25	13	55	32	17	17	97	50	18	6	44	11	18	8	80	25	43	19	99	43	35	13	177	75
4165	1359	478	3387	2262	751	751	5497	2901	1195	445	3115	2094	764	187	5074	2736	2554	923	6502	4356	1515	348	10571	5627
318	60	27	173	99	43	43	276	126	68	25	180	99	35	1	283	125	128	52	353	198	78	1	559	251
196	90	26	180	89	15	15	285	123	69	25	171	93	24	3	264	121	139	51	351	182	39	11	549	244
70	17	15	68	47	20	20	105	66	22	18	52	40	25	12	99	70	33	120	87	45	16	16	204	136
70	17	4	64	37	8	8	89	43	17	8	67	38	6	3	90	49	34	12	131	72	14	8	179	92
14	6	5	11	4	3	3	20	9	10	4	7	5	17	9	16	9	18	9	3	...	37	18
139	74	41	110	65	49	49	169	134	60	30	94	56	33	23	187	109	134	71	204	121	82	71	420	263
152	46	15	97	50	26	26	103	75	40	15	106	43	11	1	157	58	86	30	203	92	37	11	326	133
127	49	13	78	51	27	27	154	88	34	13	56	38	41	24	131	75	83	26	134	89	68	48	285	163
174	56	10	139	82	33	33	218	92	53	13	150	97	19	2	222	112	109	23	289	179	42	2	440	204
258	41	5	121	54	9	9	171	59	39	6	121	57	14	1	174	64	80	11	242	111	23	1	345	123
1518	456	161	1041	575	223	223	99	1720	835	412	1													

RAPPORT DU RECENSEMENT.—Continué.

Nombre de chefs de famille.	Nombre de garçons de sept à seize ans.		Nombre de garçons de cinq à sept ans.		Nombre de filles de sept à quatorze ans.		Nombre de filles de cinq à sept ans.		Nombre d'enfants de sept à quatorze ans.		Nombre d'enfants de cinq à sept ans.		Nombre d'enfants de sept à quatorze ans.		Nombre d'enfants de cinq à sept ans.		Nombre total d'enfants de cinq à seize ans.								
	Dans la municipalité.	Fréquentant les écoles.	Dans la municipalité.	Fréquentant les écoles.	Dans la municipalité.	Fréquentant les écoles.	Dans la municipalité.	Fréquentant les écoles.	Dans la municipalité.	Fréquentant les écoles.	Dans la municipalité.	Fréquentant les écoles.	Dans la municipalité.	Fréquentant les écoles.	Dans la municipalité.	Fréquentant les écoles.									
B. MAURAUULT.																									
Baie du Fevre	249	178	54	13	361	231	95	45	230	207	42	12	367	264	189	85	443	385	96	25	728	495			
St. Zéphirin	147	121	82	21	168	95	33	11	99	78	11	4	143	93	59	23	220	160	32	5	311	188			
St. Thomas de Pierreville	203	85	40	204	119	164	71	37	173	111	43	9	287	157	156	77	377	230	73	14	606	321			
St. François	165	57	28	128	60	34	219	88	43	23	152	99	34	1	229	123	100	51	280	159	68	1	448	211	
St. David	83	8	23	25	3	3	39	33	12	12	30	28	6	5	48	45	20	20	58	53	9	5	87	78	
Yamaska	362	84	13	337	166	80	12	501	191	60	6	356	205	63	4	419	215	144	19	693	371	143	16	980	406
Gentilly	265	55	23	232	158	20	2	307	183	71	26	248	179	15	1	324	199	126	49	480	330	35	3	641	382
Bianford	37	15	1	43	22	5	63	23	14	1	28	12	5	47	13	29	2	71	34	10	10	10	10	110	36
Béancour	281	97	52	253	198	38	6	388	256	72	44	236	185	27	3	335	242	169	96	489	393	65	9	723	498
St. Gertrude	146	34	10	121	71	23	178	81	39	12	118	79	17	174	91	174	91	168	107	567	466	116	18	851	591
St. Grégoire	417	75	45	286	236	66	9	427	290	93	62	281	230	50	9	434	301	168	107	567	466	116	18	851	591
St. Césaire	102	49	29	128	77	15	2	192	108	49	28	92	55	5	2	146	85	98	57	220	132	20	4	338	193
Nicolet	244	65	17	183	104	45	2	303	123	63	21	207	130	49	7	319	158	128	38	400	234	94	9	622	281
St. Monique No. 1	267	78	12	305	92	50	9	433	113	71	16	232	98	42	10	335	124	149	28	527	190	92	19	768	237
" No. 2	60	21	2	65	27	5	3	91	32	22	...	50	24	9	...	81	24	43	2	115	51	12	3	172	56
St. Pierre les Becquets	263	68	29	250	186	20	6	338	221	68	28	249	192	18	9	335	229	136	57	499	378	38	15	673	450
Total	3271	911	361	2907	1801	509	70	4327	2232	876	372	2771	1915	436	76	4088	2363	1787	733	5678	3716	745	146	8410	4595

M. CHILD.

Stanstead	468	124	123	394	391	71	71	589	584	53	153	393	393	54	52	600	598	277	275	787	784	125	123	1189	1182
Hatley	226	45	30	144	98	42	27	231	155	57	42	156	70	39	11	232	123	102	72	300	168	81	38	483	278
Barston	323	71	48	261	193	43	15	377	279	93	61	198	149	9	6	82	73	28	25	459	342	85	77	708	522
Barford	83	12	9	44	41	13	11	119	61	16	16	57	51	9	6	82	73	28	25	101	92	22	17	151	134
Compton	416	85	80	254	242	45	35	384	337	94	74	223	205	48	36	385	315	179	154	477	447	93	71	749	672
Eaton	282	41	29	121	117	5	4	199	162	29	22	124	116	21	11	174	149	70	57	245	233	58	27	373	311
New Port	29	12	9	19	13	5	4	36	26	11	8	23	18	7	6	40	32	23	17	41	31	12	10	76	58
Bury	126	43	15	76	20	11	...	130	35	22	7	55	23	7	...	84	30	65	22	131	43	18	...	214	65
Lingswick	78	14	7	42	29	13	6	69	42	13	5	56	36	6	8	75	49	27	12	98	65	19	14	144	91
Kingsley	140	41	19	138	82	24	6	203	107	27	17	138	98	15	9	180	124	68	36	276	180	39	15	383	231
Dudswell	97	35	12	56	46	1	...	92	58	17	11	53	30	7	...	77	41	52	23	109	76	8	...	169	99
Brompton	66	17	5	37	26	3	2	57	33	11	5	49	37	15	9	75	51	28	10	86	63	18	11	132	84
Windsor	74	34	4	92	28	10	...	136	32	23	4	59	21	5	2	87	27	57	8	151	49	15	2	223	59
Hereford	28	10	10	21	21	6	6	37	37	3	3	24	24	1	1	28	28	13	13	45	45	7	7	65	65
Shipton	311	83	21	218	166	44	19	345	206	67	12	182	163	43	12	292	187	150	33	400	329	87	31	637	393
Melbourne	226	36	22	129	50	25	4	180	76	47	20	134	57	26	6	207	83	83	42	263	107	51	10	397	159
Durham No. 1	304	107	65	221	139	24	2	352	206	111	65	201	123	23	6	335	194	218	130	422	262	47	8	687	400
" No. 2	68	19	12	16	18	6	2	41	32	10	8	18	16	15	3	43	27	29	20	34	34	21	5	84	59
Tingwick	183	84	29	192	48	26	13	302	90	63	35	189	49	43	13	295	97	147	64	381	97	69	26	597	187
Ascott	259	46	26	162	119	53	48	261	193	68	36	159	117	29	19	256	172	114	62	321	236	82	67	517	365
Orford	74	12	1	45	17	12	4	69	22	17	7	52	13	11	3	80	23	29	8	97	30	23	7	149	45
Sherbrooke	278	75	24	143	72	18	...	236	96	65	14	143	70	42	...	250	84	140	38	286	142	60	...	486	180
Magog	88	23	18	56	51	16	4	95	73	17	16	65	63	14	3	96	82	40	34	121	114	30	7	191	155
Wotton	263	31	6	126	37	31	...	188	43	38	5	135	30	33	...	206	35	69	11	261	67	64	...	394	78
Cleveland	166	44	34	122	110	26	22	192	166	49	41	111	89	13	10	173	140	93	75	233	199	39	32	365	306
Clifton	67	12	4	56	47	9	4	77	55	8	4	31	30	7	4	46	38	20	8	87	77	16	8	123	93
Winslow	135	36	16	98	55	35	19	169	90	34	14	84	46	33	16	151	76	70	30	182	101	68	35	320	166
Total	4857	1192	675	3283	2276	651	365	5126	3316	1163	705	3111	2137	606	279	4880	3121	2355	1380	6394	4413	1237	644	1006	6437

RAPPORT DU RECENSEMENT.—Continué.

* Nombre de chefs de famille.	Nombre de garçons de sept ans à quinze ans.		Nombre de filles de sept ans à quinze ans.		Nombre de garçons de cinq à sept ans.		Nombre de filles de cinq à sept ans.		Nombre d'enfants de sept à quinze ans.		Nombre d'enfants de sept à quinze ans.		Nombre d'enfants de sept à quinze ans.		Nombre d'enfants de sept à quinze ans.		Nombre d'enfants de sept à quinze ans.				
	Dans la municipalité.	Dans la paroisse.	Dans la municipalité.	Dans la paroisse.	Dans la municipalité.	Dans la paroisse.	Dans la municipalité.	Dans la paroisse.	Dans la municipalité.	Dans la paroisse.	Dans la municipalité.	Dans la paroisse.	Dans la municipalité.	Dans la paroisse.	Dans la municipalité.	Dans la paroisse.	Dans la municipalité.	Dans la paroisse.	Dans la municipalité.	Dans la paroisse.	
J. N. ARCHAMBAULT.	80	196	158	166	59	10	215	188	58	1	332	199	139	17	411	346	110	2	660	365	
Longueuil, paroisse.	211	478	135	135	59	5	193	146	31	7	287	168	116	13	380	269	64	11	560	293	
Boucherville.	295	332	93	201	97	44	162	87	30	1	237	91	93	7	294	180	51	1	438	188	
St. Bruno.	162	231	113	321	122	47	219	119	40	2	306	133	104	20	450	232	73	3	627	265	
Chambly.	245	311	113	321	122	47	219	119	40	2	306	133	104	20	450	232	73	3	627	265	
St. Luc.	96	36	84	135	55	30	95	47	9	1	134	54	66	20	179	87	24	2	269	109	
St. Jean.	426	37	408	607	348	110	26	352	234	87	27	439	287	239	63	760	526	46	1156	635	
Biarville.	341	77	16	237	186	40	12	354	214	85	17	233	164	42	470	390	82	23	714	406	
Varennes, village.	122	47	14	152	89	17	5	100	67	6	4	123	76	64	19	196	138	15	275	165	
Verchères.	338	24	12	216	131	21	5	189	89	7	1	217	94	45	17	375	204	13	438	225	
Contrecoeur.	176	63	16	259	139	55	10	119	87	27	1	201	98	118	26	282	210	13	460	237	
St. Marc.	94	31	12	88	62	24	13	69	60	8	101	73	55	25	262	123	110	11	189	135	
Beleil.	185	64	17	231	124	56	7	181	123	33	6	136	120	24	319	222	62	14	501	260	
St. Julie.	148	58	14	208	103	44	10	92	67	30	2	166	79	102	24	209	152	63	374	182	
St. Antoine.	176	37	22	155	106	26	14	113	82	22	139	96	63	36	231	166	40	6	294	202	
St. Charles.	135	12	5	135	81	42	6	102	69	23	3	167	78	54	11	208	142	40	302	159	
St. Denis.	286	114	23	425	231	106	12	257	137	44	351	169	220	200	400	400	156	6	776	490	
St. Ours.	321	96	22	373	145	73	12	257	137	44	351	169	220	200	400	400	156	6	776	490	
Sorel.	339	88	18	391	132	83	12	257	137	44	351	169	220	200	400	400	156	6	776	490	
St. Vincent.	357	88	18	418	239	79	23	273	200	37	15	389	288	167	41	578	409	62	801	477	
St. Aimé.	290	69	26	130	92	29	14	80	55	21	130	70	52	33	458	270	81	8	662	330	
St. Marcé.	111	45	3	172	66	32	3	85	43	23	140	49	77	6	201	106	34	3	312	115	
St. Barnabé.	135	43	32	168	132	30	27	96	77	39	29	165	133	59	209	173	51	33	333	265	
St. Jude.	166	59	19	207	99	58	15	138	81	19	2	215	98	117	34	268	160	37	432	197	
Longueuil, village.	219	72	29	384	271	73	53	272	221	75	36	420	310	145	82	520	436	139	63	804	
Varennes, paroisse.	160	60	8	224	101	49	8	155	86	47	2	251	96	109	16	295	176	71	5	475	
St. Robert.	182	32	5	185	83	30	8	137	80	28	4	195	92	62	13	262	156	56	6	360	
Total.	5934	1610	403	7097	3732	1415	355	4583	3071	940	165	6928	3591	3025	758	9257	6280	1753	285	14035	7323

A. P. L. CONSIGNY.

St. Césaire.	406	123	86	21	611	411	107	62	362	324	78	29	547	415	230	116	764	660	164	50	1158	826
L'Ange Gardien.	140	52	29	7	185	101	48	14	104	55	28	5	180	74	100	36	208	127	57	12	365	175
Abbotsford.	300	56	18	5	207	71	55	13	145	70	30	5	230	88	111	31	265	118	61	10	437	159
St. Pie.	387	134	21	15	566	257	109	17	313	194	75	14	497	225	243	38	668	417	152	27	1063	482
St. Hyacinthe, ville.	367	100	12	15	428	219	104	16	276	231	63	14	443	269	204	36	553	423	114	29	871	488
La Présentation.	160	37	13	2	319	201	58	16	201	142	37	2	296	160	161	52	400	305	54	4	615	361
St. Dominique.	218	37	19	208	114	48	7	158	99	19	2	225	108	85	20	316	200	32	2	433	222	
St. Rosalie.	181	53	19	322	151	49	20	205	143	41	2	139	96	165	86	39	423	275	108	2	617	316
St. Simon.	171	59	14	250	120	26	9	120	103	25	254	112	79	28	369	304	56	2	504	232		
St. Hugues.	235	64	11	278	192	49	11	155	134	26	2	230	147	108	25	350	312	50	2	508	339	
Sorabé.	67	14	8	79	50	22	6	69	56	16	16	7	73	36	18	132	98	28	7	186	123	
St. Damase.	243	80	17	285	157	56	14	204	127	10	1	270	142	136	31	406	266	13	2	555	299	
St. Jean Baptiste.	165	22	14	180	124	16	5	163	104	12	6	191	113	38	19	307	212	26	6	371	237	
Rouville.	146	34	11	171	122	51	10	146	123	17	7	140	85	21	272	234	34	17	391	262		
St. Mathias.	224	30	15	3	155	94	27	17	111	58	12	1	150	76	57	32	227	134	21	4	305	179
St. Brigitte.	174	49	19	21	215	144	49	23	130	90	29	19	208	132	98	42	270	197	55	40	423	270
St. Grégoire.	231	64	17	8	335	176	42	15	205	151	36	10	283	176	106	32	454	302	78	18	618	352
St. Alexandre.	213	57	47	2	305	190	44	34	195	127	28	3	267	164	101	81	417	268	54	5	572	354
St. Athanase, paroisse.	235	80	31	339	163	94	25	199	106	46	5	339	136	174	56	415	238	89	5	678	299	
Christieville.	107	24	9	1	98	56	24	11	54	39	9	1	87	51	48	20	117	85	20	2	185	107
St. Marie.	610	138	27	667	217	109	10	375	182	96	6	5	580	177	247	37	790	350	210	7	1247	394
St. Héléne.	200	40	9	4	123	29	36	5	64	6	24	6	124	19	76	14	125	24	46	10	247	48
Total.	5336	1450	463	115	6626	3495	1297	381	4236	2787	795	157	6328	3325	2747	844	8619	5704	1588	272	12954	6820

JOHN BRUCE.

Dundas.	105	21	9	4	137	54	31	12	87	40	13	2	131	54	52	21	184	81	32	6	268	108
St. Anicet.	218	78	35	25	345	228	72	35	172	133	42	18	286	186	150	70	380	301	101	43	631	414
Godmanchester.	261	64	31	10	161	163	55	24	133	116	31	10	219	149	117	54	291	238	70	20	430	312
Elgin.	84	23	8	1	117	35	24	15	77	28	14	1	115	43	47	23	152	54	33	1	232	78
Hinchinbrooke.	243	69	59	36	355	273	62	51	213	164	57	31	332	246	131	110	434	342	112	67	687	519
Huntingdon.	96	34	12	1	152	51	34	11	66	35	9	2	109	40	66	23	167	73	26	3	261	99
Hemmingford.	557	84	60	42	501	354	112	63	331	261	99	46	542	370	196	123	663	513	184	88	1043	724
St. Jean Chrysostôme.	326	82	33	30	437	187	78	29	247	127	46	6	371	162	160	62	555	268	113	19	808	349
Orsonton.	251	70	65	30																		

RAPPORT DU RECENSEMENT.—Continué.

Nombre de chefs de famille.	Nombre de garçons de sept à quinze ans.		Nombre de garçons de cinq à sept ans.		Nombre de filles de sept à quinze ans.		Nombre de filles de cinq à sept ans.		Nombre total de filles de sept à quinze ans.		Nombre total de filles de cinq à sept ans.		Nombre d'enfants de sept à quinze ans.		Nombre d'enfants de cinq à sept ans.		Nombre total d'enfants de sept à quinze ans.		Nombre total d'enfants de cinq à sept ans.						
	Dans la municipalité.	Prévalant les écoles.	Dans la municipalité.	Prévalant les écoles.	Dans la municipalité.	Prévalant les écoles.	Dans la municipalité.	Prévalant les écoles.	Dans la municipalité.	Prévalant les écoles.	Dans la municipalité.	Prévalant les écoles.	Dans la municipalité.	Prévalant les écoles.	Dans la municipalité.	Prévalant les écoles.	Dans la municipalité.	Prévalant les écoles.	Dans la municipalité.	Prévalant les écoles.					
M. LANCTOT.																									
Laprairie.....	346	37	262	217	43	19	366	273	48	35	239	192	35	15	322	242	109	72	501	409	78	34	688	515	
St. Constant.....	250	31	263	179	40	3	394	213	77	14	206	114	37	3	320	131	168	45	469	293	77	6	714	344	
St. Philippe.....	150	60	19	134	90	39	9	233	118	51	22	125	75	34	210	99	111	41	259	165	73	11	443	217	
St. Jacques le Mineur.....	217	50	14	137	113	44	8	231	135	45	13	120	84	43	5	208	102	95	27	257	197	87	13	439	237
St. Cyrilien.....	421	141	44	374	259	91	10	606	313	116	34	374	244	92	8	582	286	257	78	748	503	183	18	1188	599
St. Valentin.....	294	94	17	283	184	38	1	415	202	82	14	319	190	40	...	441	204	176	31	602	374	78	1	886	406
Lacolle.....	328	82	54	258	197	57	11	397	262	84	57	246	199	51	21	381	277	166	111	504	396	108	32	778	539
St. Edouard.....	302	79	40	166	100	39	14	284	154	65	37	150	95	23	12	238	144	144	77	316	195	62	26	522	298
Sherrington.....	296	104	34	254	148	51	1	409	183	79	32	263	153	44	1	386	186	183	66	517	301	95	2	795	369
St. Rémi.....	154	68	55	113	103	31	5	212	163	67	44	134	114	33	14	234	172	135	99	247	217	64	19	446	335
St. Michel.....	168	37	7	169	138	47	4	253	149	52	14	141	90	34	2	227	106	89	21	310	228	81	6	480	255
St. Isidore.....	182	61	11	191	149	22	2	274	162	64	17	159	124	31	6	254	147	125	28	350	273	53	8	528	309
Châteauguay.....	444	113	32	379	312	68	11	560	355	137	33	376	284	53	10	566	327	250	65	755	596	121	21	1126	682
St. Clément.....	269	78	12	239	239	41	...	358	251	89	16	242	242	27	1	358	259	167	28	481	481	68	1	716	510
St. Martine.....	184	51	13	184	139	38	6	273	158	63	4	177	125	34	3	274	142	114	27	361	264	72	9	547	300
St. Philomène.....	349	116	35	328	277	53	13	531	325	106	22	291	278	57	14	454	314	256	57	619	555	110	27	985	639
St. Timothée.....	311	116	57	233	134	52	...	401	191	144	40	280	171	63	4	487	215	260	97	513	305	115	4	898	406
St. Linothée.....	218	81	33	216	155	51	12	348	200	58	14	178	127	39	10	275	151	139	47	394	282	90	22	632	351
St. Urbain ler.....	167	69	44	147	76	31	13	247	133	75	53	119	81	41	21	235	155	144	47	266	157	72	34	482	288
Total.....	5050	1629	609	4397	3248	887	142	6913	3999	1547	540	4206	3026	819	154	6572	3720	3176	1149	8603	6274	1706	296	13485	7719

C. GERMAIN.	Nombre de garçons de sept à quinze ans.		Nombre de garçons de cinq à sept ans.		Nombre de filles de sept à quinze ans.		Nombre de filles de cinq à sept ans.		Nombre total de filles de sept à quinze ans.		Nombre total de filles de cinq à sept ans.		Nombre d'enfants de sept à quinze ans.		Nombre d'enfants de cinq à sept ans.		Nombre total d'enfants de sept à quinze ans.		Nombre total d'enfants de cinq à sept ans.						
	Dans la municipalité.	Prévalant les écoles.	Dans la municipalité.	Prévalant les écoles.	Dans la municipalité.	Prévalant les écoles.	Dans la municipalité.	Prévalant les écoles.	Dans la municipalité.	Prévalant les écoles.	Dans la municipalité.	Prévalant les écoles.	Dans la municipalité.	Prévalant les écoles.	Dans la municipalité.	Prévalant les écoles.	Dans la municipalité.	Prévalant les écoles.	Dans la municipalité.	Prévalant les écoles.					
St. Vincent de Paul.....	299	72	25	211	138	50	18	333	181	67	28	168	119	39	21	274	168	139	53	379	257	89	39	607	349
St. François de Sales.....	96	46	4	90	57	22	...	158	61	49	5	132	60	18	...	149	65	95	9	172	117	40	...	307	126
St. Rose, paroisse.....	258	45	11	145	119	41	3	231	133	44	9	84	123	35	5	213	137	89	20	279	242	76	8	444	270
St. Rose, No. 1 & 2.....	107	33	18	85	41	16	5	134	64	31	20	131	74	23	2	185	96	64	38	716	115	39	7	319	160
St. Martin, village.....	137	20	3	78	53	14	...	112	56	26	4	72	38	14	1	112	43	46	2	150	91	28	1	224	99
St. Martin, Côte St. Elzéar	36	12	1	31	26	5	1	48	27	12	1	28	24	9	1	49	26	24	2	59	49	14	2	97	53
Bas.....	48	9	1	40	17	2	...	51	18	11	1	28	17	3	...	42	18	20	2	68	34	5	...	93	36
Haut.....	48	15	8	45	42	10	...	70	50	13	10	40	24	9	1	62	35	28	18	85	66	19	1	132	85
" Côte du haut du bord	29	11	6	21	14	8	3	40	23	13	9	16	11	5	3	34	23	24	15	37	25	13	6	74	46
" Bas du bord de l'eau	40	14	3	28	19	5	...	47	22	10	3	39	29	10	...	59	32	24	6	67	48	15	...	106	54
" Côte St. Antoine.....	43	9	6	26	15	2	...	37	21	13	8	26	21	4	...	43	29	22	14	52	36	6	...	80	50
" A bord à Plouffe.....	175	41	15	61	16	11	...	113	31	46	11	48	31	9	...	103	42	87	26	109	47	20	...	215	73
St. Thérèse, village.....	290	28	7	87	59	25	8	140	74	44	7	91	51	21	1	156	59	72	14	178	110	46	9	286	133
Terreboune.....	118	59	10	218	141	15	8	292	159	71	18	101	131	14	5	295	154	130	28	428	272	29	13	587	313
St. Anne des Plaines.....	142	34	15	120	109	19	2	173	126	42	12	106	73	27	4	175	89	76	27	226	182	46	6	348	215
Lacorne.....	159	48	10	135	83	20	...	203	63	43	11	141	69	24	...	208	80	91	21	276	122	44	...	411	143
St. Jérôme.....	494	93	60	276	236	87	51	456	347	81	49	246	218	66	36	393	303	174	109	522	454	153	87	849	650
St. Janvier, village.....	66	9	9	33	17	5	...	47	26	10	4	23	15	4	1	37	20	19	13	56	32	9	1	84	46
St. Adèle.....	114	37	7	49	12	19	2	105	21	26	10	42	15	13	1	81	26	63	17	91	27	32	3	186	47
Mille Isles.....	146	28	20	52	37	11	4	91	61	31	24	34	25	9	5	74	54	69	44	86	62	20	9	165	115
St. Sauveur, (non en opération)	66	19	4	53	33	11	...	83	37	19	1	57	31	14	...	90	32	38	5	110	64	25	...	173	69
St. Raphael, sud.....	28	8	1	24	12	10	...	42	13	6	...	26	13	4	...	36	13	14	1	50	25	14	...	78	26
" nord.....	596	106	51	260	197	40	12	406	260	95	44	253	167	25	9	373	220	201	95	513	364	65	21	779	480
St. Eustache.....	207	61	49	161	115	25	1	247	165	63	31	202	142	38	6	303	179	124	80	363	257	63	7	550	344
St. Augustin.....	123	31	16	72	60	9	1	112	77	34	23	61	55	13	1	108	79	65	39	133	115	23	2	220	156
St. Joseph.....	83	40	27	220	135	36	7	296	162	35	25	192	123	23	...	250	148	75	52	412	258	59	...	546	310
St. Benoît.....	172	17	11	145	111	10	...	172	122	18	12	150	129	11	4	179	145	35	23	295	240	21	4	351	267
St. Jérôme, No. 4.....	125	25	14	111	92	15	1	151	107	42	24	104	77	28	3	174	104	67	38	215	169	43	4	325	211
St. Hermas.....	287	79	26	316	201	39	6	434	233	90	23	289	193	44	5	416	221	169	49	598	394	83	11	850	454
Lac des Deux Montagnes	63	5	4	36	26	3	...	44	30	11	9	49	25	20	...	80	34	16	13	85	51	23	...	124	64
St. Joachim.....	26	11	4	24	18	5	...	40	20	13	5	21	11	7	...	41	16	24	9	45	29	12	...	81	38
Côte St. Marie.....	118	25	4	75	22	26	5	126	31	27	3	76	14	20	6	123	23	52	7	151	36	46	11	249	54
St. Columban.....	15	6	3	39	22	16	...	64	25	8	3	20	12	3	...	31	15	17	6	59	34	19	...	95	40
St. Thérèse, paroisse nord	45	9	2	16	13	3	1	25	16	4	2	15	14	4	1	23	17	10	4	31	27	7	2	48	33
" Sud.....	32	13	...	32	19	6	2	51	21	8	2	34	21	5	...	47	23	21	2	66	40	11	2	98	44
" Haut.....	70	19	6	36	18	15	7	70	31</																

RÉCAPITULATION DU RECENSEMENT POUR CHAQUE DISTRICT D'INSPECTION.

Nombre de chefs de famille.	Nombre de garçons de cinq à sept ans.		Nombre de garçons de sept à seize ans.		Nombre de filles de cinq à sept ans.		Nombre de filles de sept à seize ans.		Nombre de filles de quinze à seize ans.		Nombre d'enfants de cinq à sept ans.		Nombre d'enfants de sept à quinze ans.		Nombre d'enfants de quinze à seize ans.		Nombre total d'enfants à seize ans.									
	Dans la municipalité.	Préquantant les écoles.	Dans la municipalité.	Préquantant les écoles.	Dans la municipalité.	Préquantant les écoles.	Dans la municipalité.	Préquantant les écoles.	Dans la municipalité.	Préquantant les écoles.	Dans la municipalité.	Préquantant les écoles.	Dans la municipalité.	Préquantant les écoles.	Dans la municipalité.	Préquantant les écoles.	Dans la municipalité.	Préquantant les écoles.	Total.							
A. D. Dorval.....	6073	1786	597	4749	9870	893	174	7483	3671	1615	406	4574	2674	841	112	7080	3192	9401	933	9223	5544	1784	286	14458	6763	
G. A. Bourgeois.....	1978	466	161	1044	576	992	79	4327	9229	412	137	1004	665	208	70	1624	2362	868	318	318	2045	1140	431	169	3514	1627
B. Maurault.....	3271	911	361	2907	1807	509	719	4327	9229	412	137	1004	665	208	70	1624	2362	868	318	318	2045	1140	431	169	3514	1627
A. P. L. Cousineau.....	5433	1450	463	4883	3017	763	116	6936	4165	1297	381	4236	2757	795	157	6328	3325	2747	544	544	8619	5704	1745	340	8410	4695
J. N. Archambault.....	5924	1610	403	4674	3200	813	120	1077	3732	1215	355	4383	3071	940	168	6328	3325	2747	544	544	8619	5704	1745	340	8410	4695
F. X. Valade.....	6927	1898	1159	6857	4277	1491	409	11774	6046	2751	1076	6302	4304	1508	252	10661	6532	5779	2253	12959	8781	2998	661	21737	11677	
M. Lanctôt.....	5050	1699	609	4877	3248	887	322	6913	3925	1547	510	4206	3026	819	154	6672	3720	3176	1149	8963	6274	1706	296	13485	7719	
John Bruce.....	5155	1540	847	3833	2625	962	350	6194	3722	1476	818	3428	2355	936	351	5840	3649	3025	1660	7111	4910	1898	701	20624	7271	
C. Germain.....	4632	1240	503	3319	2423	682	491	5236	3076	1222	491	3435	2317	606	279	4880	3121	2355	1380	6394	4415	1257	644	10006	6437	
M. Child.....	4857	1169	675	2396	1699	497	651	3156	3515	1165	705	3111	2137	606	279	4880	3121	2355	1380	6394	4415	1257	644	10006	6437	
J. Rouey.....	5760	1301	745	4038	3039	727	827	6066	4071	1292	693	3063	2607	709	312	5524	3872	2523	1438	7641	5906	1436	599	11000	7945	
R. Pariseau.....	1918	640	256	1452	665	364	92	2456	846	547	143	1907	907	422	69	2302	1719	1187	299	2736	1112	712	154	4658	1565	
Jos. Meagher.....	994	168	28	110	16	130	16	405	56	67	26	171	17	159	10	477	359	323	34	291	30	298	52	583	106	
P. J. Painchaud.....	124	41	9	81	20	11	139	22	33	43	11	16	17	13	4	124	32	76	13	157	37	39	5	263	55	
J. G. Lespérance.....	4618	1617	769	3994	2468	664	156	6274	3223	1323	398	3236	2517	659	201	5345	3413	2981	1464	7820	5015	1318	351	12119	6836	
G. Tanguay.....	3632	1068	421	3099	2233	591	119	4738	2723	918	698	3236	2517	659	201	5345	3413	2981	1464	7820	5015	1318	351	12119	6836	
Jean Grépaud.....	7065	2111	799	5593	3132	1454	923	9118	4194	2176	638	3947	3171	1514	268	6924	4288	4357	1779	6105	4403	1117	251	9308	5836	
P. F. Béland.....	1792	448	148	1347	754	301	65	2226	971	592	158	1277	730	201	69	2134	1263	1100	273	218	1408	2963	531	18365	8402	
John Hinné.....	684	272	122	561	101	79	12	912	155	158	58	563	143	162	84	1526	923	1100	394	2108	1629	349	15	7306	354	
C. Gimon.....	4924	1494	918	1116	592	237	29	1847	740	375	179	909	518	162	84	1526	923	1100	394	2108	1629	349	15	7306	354	
P. M. Hardy.....	4852	2169	817	6267	3900	1305	1041	5041	2979	1024	706	5790	3708	1164	153	4925	4701	4918	1650	4706	2758	758	313	15978	9741	
Rev. G. Pleas.....	1507	423	231	1665	1173	399	204	2397	1588	359	285	1597	1078	168	109	2124	1416	782	456	3269	2929	477	306	4271	3034	
P. Hubert.....	4165	1359	478	3387	2262	731	161	5497	2901	1195	445	3115	2094	764	187	5074	2736	2594	923	6602	4856	1515	348	10571	5627	
Grand total.....	92206	26105	10976	74569	47714	15311	3684	117875	62374	26919	10287	70718	45716	14704	3378	111941	59831	54024	21263	145177	98430	30015	7062	22916	121755	

TABLEAU B.

TABLEAU DES SOMMES PRÉLEVÉES POUR L'INSTRUCTION PRIMAIRE DANS LES MUNICIPALITÉS DU BAS CANADA.

District d'Inspection de	Subvention annuelle.	Cotisation ou contribution volontaire pour égaliser la subvention.	Cotisation au delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé par cotisation ou contribution volontaire.
V. MARTIN.						
Chicoutimi.....	54 7 11	54 7 11	13 19 4	7 10 0		75 17 3
St. Joseph.....	20 3 3	20 3 3	20 0 0			40 3 3
Bagot.....	35 17 11	35 17 11	1 2 6	10 1 6		50 1 11
Bagotville.....	48 19 5	48 19 5	10 0 0	31 19 0		90 18 5
Laterrière.....	12 16 8	12 16 8	22 12 11	10 8 0		45 17 7
Totaux.....	172 5 2	172 5 2	70 14 9	59 18 6		302 18 5
J. MEAGHER.						
Port Daniel.....	28 15 5	28 15 5	15 5 3	56 8 0		100 8 8
" Hope.....	38 10 7	38 10 7	15 19 5	44 16 0		99 6 0
" Cox.....	58 17 6	58 17 6	20 2 6	80 0 0		159 0 0
" Hamilton.....	35 17 10	35 17 10	25 0 0	43 4 4	80 0 0	184 2 2
New Richmond et Diss.....	44 6 7	44 6 7	36 11 5	52 0 0	28 9 0	161 7 0
Carleton.....	29 15 7	29 15 7	48 10 8	50 12 6		128 18 9
Nouvel.....	20 6 10	20 6 10	44 0 2	9 5 0		73 12 0
Shoolbred.....	25 4 0	25 4 0	28 4 1	29 12 0		83 0 1
Mann.....	19 17 0					
Metapédias.....	28 18 11	28 18 11	35 1 1		82 0 0	146 0 0
Fox et Griffin cove.....	24 5 2	24 5 2		11 12 3		35 17 5
Cap Rosier.....	27 7 0	27 7 0	30 0 0	6 8 6		63 15 6
Gaspé Baie (nord).....	10 0 5	10 0 5	20 0 0	9 4 4		39 4 9
" (sud).....	15 9 9	15 9 9	10 0 0	17 8 0		42 17 9
York et Haldimand.....	13 5 5	13 5 5	10 14 7	15 0 0		39 0 0
Douglass.....	19 19 1	19 19 1	9 0 0	17 9 4	30 0 0	76 8 5
MalBaie.....	27 3 6	27 3 6	1 0 0			28 3 6
Percé.....	75 1 10	75 1 10	15 0 0			90 1 10
Grande Rivière.....	24 0 4	24 0 4	36 9 8	18 10 0		79 0 0
Newport et Pabos.....	32 18 1					
Maria.....	46 18 7	46 18 7	30 15 6	32 18 7		110 12 8
Totaux.....	646 19 5	594 4 4	431 14 4	494 8 10	220 9 0	1740 16 6
G. TANGUAY.						
Ste. Anne Lapocatière.....	106 14 6	106 14 6	16 5 6	120 16 8		243 16 8
Ixworth.....	20 8 4	20 8 4	3 0 5	16 18 0		40 6 9
Rivière Ouelle.....	70 5 1	70 5 1	34 14 11			105 0 0
St. Pacome.....	51 10 9	51 19 9	5 19 3	15 12 0		73 11 0
St. Denis.....	61 12 10	61 12 10	127 8 0			189 0 10
Notre Dame du Mont Carmel.....	20 17 7	20 17 7	12 2 5			33 0 0
Kamouraska.....	80 17 2	80 17 2		42 0 0		122 17 2
St. Paschal.....	109 8 9	109 8 9	19 17 11	34 16 0	37 10 0	201 12 8
Ste. Hélène.....	37 4 2	37 4 2	30 0 0			67 4 2
St. Alexandre.....	39 17 10	39 17 10	5 19 8	18 0 0	55 0 0	118 17 6
St. André.....	77 7 0	77 7 0	16 14 0	42 5 4	130 0 0	266 6 4
Rivière du Loup.....	95 13 8	95 13 8	7 10 11	48 18 0		152 2 7
St. Édouard.....	17 6 5	17 6 5	22 10 3	28 0 0		67 16 8
St. George de Cacouna.....	51 10 3	51 10 3	6 4 9	4 8 0		62 3 0
St. Arsène.....	67 1 5	67 1 5	52 13 10			119 15 3
Métis.....	8 2 3	8 2 3	14 0 0	3 8 0		25 10 3
Isle Verte.....	92 11 2	92 11 2	23 7 8	39 8 0		155 6 10
St. Eloi.....	40 11 7	40 11 7	23 8 5			64 0 0
Trois Pistoles.....	98 18 1	98 18 1	102 14 7			201 12 8
St. Simon.....	57 15 3	57 15 3	41 7 11	24 8 0		123 11 2
St. Fabien.....	34 7 11	34 7 11	38 14 9			73 2 8
Bic.....	48 7 10	48 7 10	5 17 2	10 0 0		64 5 0
Rimouski.....	126 18 8	126 18 8	50 15 3	35 14 0		213 7 11
Lessard.....	65 17 10	65 17 10	23 12 2	40 11 0		130 1 0
Lepage.....	56 16 7	56 16 7	20 0 0			76 16 7
Matane.....	41 11 0	41 11 0		27 0 0	128 5 6	196 16 7
St. Octave de Métis.....	25 6 3	25 6 3	30 13 9	7 10 0		72 10 0
St. Modeste de Waithworth.....	14 10 0	14 10 0	9 0 0	6 0 0		29 10 0
Totaux.....	1619 19 2	1619 19 2	753 13 6	565 13 0	350 16 6	3290 1 2

TABLEAU DES SOMMES PRELEVÉES :—Continué.

District d'Inspection de	Subvention annuelle.	Cotisation ou contribution volontaire pour équaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour constructions d'édifices.	Total prélevé par cotisation ou contribution volontaire.
C. CIMON.						
Escoumains	24 17 0					
St. Fidèle	32 10 6	32 10 6	20 0 0	21 5 0	20 0 0	93 15 6
Malbaie	92 4 2	92 4 2	20 13 7	34 16 0		147 13 9
Ste. Agnes	44 9 4	44 9 4	16 0 0		17 10 0	77 19 4
St. Irénéé	38 0 2	38 0 2	7 0 0			45 0 2
Eboulements	73 5 0	73 5 0	74 15 0	50 0 0		198 0 0
Ile aux Coudres	25 1 2	25 1 2	12 19 5			38 0 7
Baie St. Paul	110 12 11	110 12 11	12 10 0	76 0 0		199 2 11
Petite Rivière	20 1 2	20 1 2	10 4 6	4 16 0		35 1 8
St. Urbain	25 8 1	25 8 1	10 0 0	5 0 0		40 8 1
Total	486 9 6	461 12 6	184 2 6	191 17 0	37 10 0	875 2 0
JOHN HUME.						
Tring { St. Victor	29 7 10	29 7 10	10 0 0	23 16 0		63 3 10
{ St. Ephrem	11 8 7	11 8 7	5 2 6	4 0 0		20 11 1
Forsyght	13 12 8	13 12 8	6 2 6	6 18 0		26 13 2
Lambton	20 17 7	20 17 7	17 19 11	10 2 0		48 19 6
Aylmer	9 4 3	9 4 3	42 2 7	12 0 0		63 6 10
Broughton	15 9 6	15 9 6	34 15 0		4 2 1	54 7 4
Leeds	67 11 10	67 11 10	10 17 4		7 10 0	85 19 2
Nelson	16 8 11	16 8 11	12 1 1			28 10 0
Inverness	67 16 8	67 16 8	52 18 4			120 15 0
Somerset { St. Callixte	51 17 0	51 17 0	36 15 8	43 16 4	70 0 0	202 9 0
{ Ste. Julie	29 18 2	29 18 2	3 12 8			33 10 10
Halifax { St. Ferdinand	58 7 0	58 7 0	91 13 0	24 2 0		174 2 0
{ Ste Sophie	42 5 3					
Ireland	27 18 0					
Frampton	69 5 10	69 5 10	13 15 0	45 0 0		128 0 10
Cranbourne	9 19 1	9 19 1	2 18 11	13 0 0		25 18 0
Standon	11 17 3	11 17 3		10 0 0		21 17 3
Total	553 5 5	483 2 2	340 15 3	192 14 4	81 12 1	1098 3 10
P. F. BELAND.						
St. Nicholas	94 10 0	94 10 0	20 2 6	65 13 5		180 5 11
St. Romuald	48 4 5	48 4 5	6 15 7	49 4 0		104 4 0
St. Jean Chrysostôme	51 9 10	51 9 10	25 0 0	56 3 0		132 12 10
Notre Dame de la Victoire	119 11 11	119 11 11	10 0 0	102 19 4		232 11 3
Aubigny	33 15 10	33 15 10	7 10 0	45 0 0		86 5 10
St. Joseph, Pointe Lévi	68 15 4	68 15 4	59 12 2	218 5 4		346 12 10
St. Henri	106 13 1	106 13 1	69 5 0	135 18 0		311 16 1
St. Anselme	105 0 5	105 0 5	77 10 0			182 10 5
Ste. Claire	83 1 4	83 1 4	22 0 0	25 14 0	161 9 6	292 4 10
Ste. Marguerite	49 19 0	17 12 3				17 12 3
St. Hénédine	35 15 0	35 15 0	5 0 0		3 15 0	44 10 0
St. Isidore	75 3 11	75 3 11	7 3 0	26 10 0		108 16 11
St. Lambert	31 8 3	31 8 3	62 0 0			93 8 3
St. Bernard	50 7 4	50 7 4				50 7 4
St. Frédéric	40 19 10	40 19 10	12 16 6	19 0 0		72 16 4
Ste. Marie	113 7 10	113 7 10	158 12 2			272 0 0
St. Elzéar	82 4 2	82 4 2	5 0 0			87 4 2
St. Joseph de Beauce	89 3 1	89 3 1	37 0 0	12 1 6	7 10 0	145 14 7
St. François	99 17 8	99 17 8	21 0 0	41 14 0		162 11 8
St. George	48 9 11	48 9 11	16 0 0	14 16 0		79 5 11
St. Jean Deschaillons	61 2 0	61 2 0		88 7 4		149 9 4
Lotbinière	124 6 3	124 6 3	53 11 3	65 8 6		243 6 0
Ste. Croix	76 1 3	76 1 3	45 9 5	80 16 2	165 18 6	358 5 4
St. Flavien	19 16 3	19 16 3	9 0 0			28 16 3
St. Antoine	69 11 11	69 11 11	58 8 1	88 1 3		216 1 3
St. Sylvestre	129 14 2	129 14 2		44 14 0		174 8 2
Ste. Agathe	18 4 4	18 4 4	6 5 0			24 9 4
St. Gilles	36 17 11	30 0 0				30 0 0
Metschermet	15 4 0	15 4 0	5 0 0			20 4 0
Ste. Appollinaire	41 5 11	41 5 11	12 14 1	9 2 4		63 2 4
Total	2020 2 8	1930 17 6	812 14 9	1189 8 2	328 13 0	4311 13 5

TABLEAU DES SOMMES PRÉLEVÉES :—*Continué*

District d'Inspection de	Subvention annuelle.	Cotisation ou contribution volontaire pour équaler la subvention.	Cotisation au delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé par contribution ou contribution volontaire.
	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.
J. B. F. PAINCHAUD. Isles de la Magdeleine.....	76 0 0	76 0 0	76 0 0
JEAN CREPAULT.						
Beaumont.....	59 9 5	59 9 5	18 6 2	41 0 0	118 15 7
St. Charles.....	80 5 3	80 5 3	107 12 0	187 17 3
St. Lazarre.....	59 1 0	59 1 0	31 4 8	20 0 0	110 5 8
St. Gervais.....	108 17 6	108 17 6	112 3 0	22 1 0	243 1 6
St. Raphael.....	29 2 5	29 2 5	47 11 1	26 6 0	50 10 0	153 9 6
St. Michel, No. 1.....	53 17 4	53 17 4	2 17 8	16 2 0	85 4 0	158 1 0
" No. 2.....	38 7 7	38 7 7	23 17 5	205 0 0	267 5 0
St. Valier.....	66 11 8	66 11 8	5 8 4	16 2 0	88 2 0
Berthier.....	42 9 9	42 9 9	6 16 9	44 0 4	93 6 10
St François.....	59 19 1	59 19 1	5 0 11	50 0 0	115 0 0
St. Pierre.....	51 9 7	51 9 7	82 6 8	133 16 3
St. Thomas.....	146 8 11	146 8 11	15 1 0	129 2 0	290 11 11
St. Ignace.....	94 19 9	94 19 9	7 2 0	49 2 0	151 3 9
Isle aux Grues.....	21 13 10	21 13 10	3 5 0	21 2 0	46 0 10
L'Islet.....	127 0 9	127 0 9	16 7 7	155 15 8	72 18 5	372 2 5
St. Roch des Aulnets.....	103 18 11	103 18 11	15 16 0	36 8 10	156 8 9
St. Jean Port Joli.....	121 9 7	121 9 7	17 13 5	122 12 0	261 15 0
St. Cyrille.....	15 12 11	15 12 11	4 7 1	14 8 0	34 8 0
Totaux.....	1280 15 3	1280 15 3	440 10 1	981 8 6	278 12 5	2981 6 3
REV. G. PLEES						
Québec (Cité) protestants.	211 1 6	211 1 6	30 0 0	1179 0 0	1420 1 6
P. M. BARDY.						
Québec (catholiques).....	762 9 1	762 9 1	10920 0 0	11682 9 1
Beauport.....	82 12 6	82 12 6	58 13 9	87 12 0	59 2 1	288 0 4
Charlesbourg.....	71 14 7	71 14 7	33 5 11	84 0 0	189 0 6
St. Dunstan.....	13 13 4	13 13 4	2 13 8	2 2 0	18 9 0
St. Ambroise.....	89 10 0	89 10 0	41 11 6	79 10 0	210 11 6
Valcartier.....	48 12 0	48 12 0	15 0 0	63 12 0
Ancienne Lorette.....	93 4 0	93 4 0	5 16 0	48 0 0	147 0 0
Ste. Foye.....	25 9 8	25 9 8	49 11 11	10 16 2	85 17 3
Stadacona (St. Columban). Cap Rouge.....	144 14 11	144 14 11	52 19 4	197 14 3
St. Roch.....	16 3 2	16 3 2	10 0 0	30 8 4	56 11 6
Grondines.....	135 1 10	135 1 10	18 5 6	15 0 0	168 7 4
St. Casimir.....	51 1 3	51 1 3	70 11 11	61 10 4	183 3 6
Deschambault.....	38 0 10	38 0 10	7 10 0	8 12 0	54 2 10
Cap Santé.....	98 6 5	98 6 5	13 4 7	47 17 10	169 8 10
St. Basile.....	120 13 8	120 13 8	68 3 4	70 18 0	26 12 6	286 7 6
St. Raymond.....	24 18 4	24 18 4	Pauvre...	12 10 0	37 8 4
Ecureuils.....	59 3 1	23 2 1	Pauvre...	12 0 0	35 2 1
Ste. Catherine.....	19 17 0	19 17 0	25 13 0	8 2 6	53 12 6
St. Augustin.....	62 4 2	62 4 2	12 15 10	15 4 0	90 4 0
Pointe aux Trembles.....	56 8 4	56 8 4	21 2 6	40 0 0	117 10 10
St. Laurent.....	72 4 2	72 4 2	24 0 0	8 15 0	104 19 2
St. Jean.....	30 10 10	30 10 10	13 19 0	43 19 0	77 0 0	165 8 10
St. François.....	44 3 1	44 3 1	99 16 11	95 13 10	239 13 10
St. Famille.....	18 3 8	18 3 8	4 10 0	11 8 0	34 1 8
St. Pierre.....	29 12 1	29 12 1	3 10 0	11 17 3	44 19 4
Chateau Richer.....	30 17 10	30 17 10	44 4 7	27 16 8	102 19 1
St. Joachim.....	43 9 11	43 9 11	78 4 7	40 7 0	162 1 6
St. Ange Gardien.....	33 14 9	33 14 9	10 1	22 10 0	56 14 10
L'Ange Gardien.....	28 6 4	28 6 4	4 8 5	16 7 8	49 2 6
St. Féréol.....	28 17 6	28 17 6	21 19 11	52 4 11	103 2 4
Laval.....	23 5 0	23 5 0	6 10 0	3 4 0	32 19 0
Totaux.....	13 18 11	13 18 11	3 10 0	4 16 6	22 5 5
Totaux.....	2411 2 3	2375 1 3	744 2 11	11961 2 4	162 14 7	15243 1 1

TABLEAU DES SOMMES PRÉLEVÉES.—Continué

District d'Inspection de	Subvention annuelle.	Cotisation ou contribution volontaire pour égaliser la subvention.	Cotisation au delà de la subvention et cotisation spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé par cotisation ou contribution volontaire.
P. HUBERT.						
Banlieue, Trois-Rivières.....	28 1 3	28 1 3	50 13 9	3 14 0	82 9 0
Dumontier.....	94 0 3	94 0 3	28 19 9	34 16 8	157 16 8
Fief St. Maurice.....	22 0 5	22 0 5	6 0 0	28 0 5
Gatineau.....	52 12 5	52 12 5	7 7 7	19 12 0	79 12 0
Maskinongé.....	135 14 1	135 14 1	34 0 9	49 12 0	219 6 10
Pointe du Lac.....	56 10 2	56 10 2	32 14 10	10 12 6	5 10 0	105 7 6
Rivière du Loup.....	106 14 4	106 14 4	92 18 0	22 2 6	221 14 10
St. Didace.....	24 15 7	24 15 7	3 4 5	14 0 0	42 0 0
St. Paulin.....	27 10 4	27 10 4	2 0 0	45 8 8	74 19 0
St. Sévere.....	34 12 1	34 12 1	8 0 11	10 17 8	53 10 8
St. Ursule.....	72 0 0	72 0 0	38 11 10	5 10 0	116 1 10
Trois-Rivières.....	172 5 6	172 5 6	13 1 1	37 12 0	222 18 7
Yamachiche.....	110 6 7	110 6 7	22 16 0	131 4 0	264 6 7
Champlain.....	66 17 3	66 17 3	95 3 2	89 2 0	251 2 5
Ste. Anne Lapérade.....	86 4 9	86 4 9	41 15 3	136 16 8	164 16 8
Batiscan.....	33 5 0	33 5 0	8 7 10	157 1 0	12 15 10	211 9 8
Ste. Geneviève.....	68 9 10	68 9 10	13 13 9	47 17 4	130 0 11
Cap de la Magdeleine.....	39 1 9	39 1 9	32 18 3	4 10 0	76 10 0
St. Maurice.....	57 6 4	57 6 4	6 14 3	60 5 8	124 6 3
St. Prosper.....	30 0 5	30 0 5	12 9 8	27 5 4	69 15 5
St. Stanislas.....	74 1 11	74 1 11	7 18 11	15 16 0	97 16 10
St. Maurice (Forges).....	10 2 5	0 0 0	0 15 0	Pauvre.....	0 15 0
Shawinigan.....	10 17 6	10 17 6	25 13 2	7 4 0	43 14 8
St. Narcisse.....	27 17 6	27 17 6	17 1 6	7 18 0	52 17 0
Total.....	1441 7 8	1431 5 3	596 4 8	845 13 0	18 5 10	2891 8 9
B. MAURAUULT.						
Baie du Febvre.....	107 4 10	107 4 10	120 9 5	48 2 9	20 0 0	295 17 0
St. Zéphirin.....	37 9 0	37 9 0	12 2 6	20 6 0	32 1 10	101 19 4
St. Thomas de Pierreville.....	89 2 6	89 2 6	13 7 6	28 4 0	130 14 0
St. François (paroisse).....	52 16 10	52 16 10	7 10 0	60 6 10
" (village).....	18 13 2	18 13 2	1 6 10	20 0 0
St. David.....	109 15 6	109 15 6	50 5 0	66 16 0	226 16 6
St. Michel (non en opération).....	89 5 8
Gentilly.....	86 16 7	86 16 7	35 2 1	121 18 8
Blanford.....	13 14 1	13 14 1	4 1 0	6 5 0	24 0 1
Bécancour.....	118 8 6	118 8 6	18 2 0	30 5 0	166 15 6
Ste. Gertrude.....	38 9 2	38 9 2	43 18 5	100 0 0	182 3 7
St. Grégoire.....	119 17 11	119 17 11	29 12 3	58 0 0	16 10 0	224 0 2
St. Célestin.....	31 8 4	31 8 4	42 0 0	37 10 0	110 18 4
Nicolet.....	107 11 0	107 11 0	24 19 0	27 4 0	159 14 0
Ste. Monique, No. 1.....	83 7 10	83 7 10	0 10 2	83 18 0
" No. 2.....	14 1 3	14 1 3	9 1 3	0 12 0	23 14 6
St. Pierre les Becquets.....	92 19 6	92 19 6	31 5 9	29 5 0	153 10 9
Total.....	1211 1 8	1121 16 0	443 9 2	315 0 3	206 1 10	2086 7 3
J. A. BOURGEOIS.						
Upton.....	48 12 7	48 12 7	27 17 1	40 0 0	116 9 8
Wickham.....	20 0 5	20 0 5	104 12 1	117 0 0	241 12 6
Acton.....	14 17 0	14 17 0	37 5 2	2 7 0	54 9 2
Aston.....	7 9 4	7 9 4	1 5 3	8 14 7
Bulstrode et Warwick.....	32 19 6	32 19 6	51 14 6	5 0 0	161 0 0	254 14 0
St. Christophe.....	31 14 10	31 14 10	3 16 4	10 14 6	46 5 8
St. Norbert.....	41 14 4	41 14 4	46 6 9	15 4 0	103 5 1
Stanfold.....	49 6 7	49 6 7	7 8 5	94 10 0	151 5 0
Grantham.....	56 3 0	56 3 0	143 17 0	21 4 0	123 0 0	344 4 0
Total.....	302 17 7	302 17 7	428 2 7	188 19 6	401 0 0	1320 19 8

TABLEAU DES SOMMES PRÉLEVÉES.—Continué.

District d'inspection.	Subvention annuelle.	Cotisation ou contribution volontaire pour équaler la subvention.	Cotisation au delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé par cotisation ou contribution volontaire.
M. CHILD.						
Stanstead	158 13 3	158 13 3	260 14 10	232 12 0	45 0 0	697 0 1
Barnston	86 12 4	86 12 4	15 0 0	259 12 0		361 4 4
Hatley	70 0 4	70 0 4	56 19 0	120 0 0	125 0 0	371 19 4
Magog	26 5 4	26 5 4	8 14 8	100 0 0	75 0 0	210 0 0
Barford	14 19 0	14 19 0	14 19 0	43 15 6		73 13 6
Compton	94 9 4	94 9 4	150 0 0	220 13 0	50 0 0	515 2 4
Baton	52 2 10	52 2 10	97 17 2	90 6 0		240 6 0
Newport	11 18 2	11 18 2	6 1 10	17 8 6		35 8 6
Hereford	12 11 10	12 11 10	67 8 2	25 0 0	6 5 0	111 5 0
Clifton	13 5 9	13 5 9	31 14 3	14 0 0		59 0 0
Bury	27 4 7	27 4 7	66 15 11	31 15 0		125 15 6
Brompton	26 1 10	26 1 10	26 8 10	34 15 0		87 5 8
Sherbrooke (Ville)	79 15 10	79 15 10	8 12 0	53 0 0		141 7 10
Orford	20 4 8	20 4 8	3 0 0	16 6 8		39 11 4
Ascot	68 7 4	68 7 4	40 0 0	57 10 0		165 17 4
Windsor	20 11 6	20 11 6	5 0 0	4 17 0		30 8 6
Melbourne	70 1 10	70 1 10	20 0 0	29 8 0		119 9 10
Shipton	70 3 4	70 3 4	129 0 5	64 1 6	50 0 0	313 5 3
Wotton	23 2 3	23 2 3	24 1 9			47 4 0
Cleveland	43 19 8	43 19 8	36 15 4	39 19 4		120 14 4
Durham No. 1.	57 5 4	57 5 4	50 19 9	118 0 0	90 0 0	316 5 1
" No. 2.	19 9 10	19 9 10	19 6 8		35 0 0	73 16 6
Kingsey	81 13 1	81 13 1	8 10 1	38 13 10		128 17 0
Tingwick	34 3 1	34 3 1	92 11 1	6 0 0	77 10 0	210 5 0
Dudswell	22 7 6	22 7 6	14 4 6	19 0 0		55 12 0
Winslow	25 3 2	25 3 2	14 5 10	12 0 0	12 10 0	63 19 0
Lingwick	28 2 1	28 2 1	28 11 9	2 0 0		58 13 10
Weedon						
Garthby						
Stratford						
Wolfestown	12 14 11					
Westbury	14 9 4					
Total	1285 19 4	1258 15 1	1297 13 8	1650 13 4	566 5 0	4773 7 1
R. PARMELEE.						
Shefford et Dis.	87 6 4	87 6 4	82 15 0	179 17 5	75 0 0	424 18 9
Brome	72 16 9	72 16 9	10 18 7	93 0 0	89 9 7	266 4 11
Granby et Dis.	79 12 9	79 12 9	78 17 3	103 18 0	224 5 0	486 13 0
Stukely et Dis.	76 5 4	76 5 4	23 2 4	60 2 4		159 10 0
Milton et Dis.	51 14 1	51 14 1	86 5 11	51 17 4	46 5 0	236 2 4
Roxton	38 11 9	38 11 9	48 5 3	31 5 0	65 0 0	183 2 0
Farnham	43 18 10	43 18 10	40 0 0	60 5 0	125 0 0	269 3 10
St. Romuald et Dis.	70 17 5	70 17 5	77 2 7	9 18 8	18 0 0	175 18 8
St. Valérien	16 6 6	16 6 6	17 13 6	0 15 0		34 15 0
Dunham	121 6 2	121 6 2	75 12 10	120 0 0		316 19 0
Stanbridge	141 6 2	141 6 2	71 13 10	90 6 0	70 0 0	373 6 0
Frelighsburg	54 3 1	54 3 1	23 2 6	45 7 6	143 15 0	266 8 1
Phillipsburg	66 1 8	66 1 8	45 8 4	89 14 10	75 0 0	276 4 10
Sutton	85 15 9	85 15 9	54 10 0	61 4 5		201 10 2
Henriville et Dis.	159 0 4	159 0 4	238 19 8	195 15 0		593 15 0
Clarenceville	55 10 10	55 10 10	42 1 9	48 16 0		146 8 7
St. Thomas de Foucault	37 16 0	37 16 0	27 13 11	74 3 8		139 13 7
St. Athanase et Dis.	93 4 4	93 4 4	33 6 0	78 10 0	5 2 6	210 2 10
Christieville	45 0 5	45 0 5	65 0 0	15 8 0		125 8 5
St. Alexandre	76 11 8	76 11 8	46 18 4		100 0 0	223 10 0
Potton	59 7 2	59 7 2	9 18 10	46 2 3	60 0 0	175 8 3
Bolton et Dis.	67 6 3	67 6 3	207 10 2	120 0 0	49 0 0	443 16 5
Ely	35 7 10					
Total	1635 7 5	1599 19 7	1406 16 7	1576 6 5	1145 17 1	5728 19 8

TABLEAU DES SOMMES PRÉLEVÉES.—Continué.

District d'inspection de	Subvention annuelle.	Cotisation ou contribution volontaire pour éгалer la subvention.	Cotisation au delà de la subvention et cotisations spéciales	Rétribution mensuelle	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé par cotisation ou contribution volontaire.
J. N. A. ARCHAMBAULT.						
Longueuil, Paroisse	92 11 10	92 11 10	81 2 5	104 5 0	277 19 3
“ “ Village	56 19 7	56 19 7	85 0 5	117 0 0	259 0 0
Boucherville.....	96 1 3	96 1 3	112 2 9	66 2 0	274 6 0
St. Bruno	64 1 0	64 1 0	47 12 0	79 12 0	191 5 0
Chambly.....	136 6 10	136 6 10	42 19 2	194 3 4	373 9 0
St. Luc	41 2 8	41 2 8	20 17 4	7 8 0	69 8 0
St. Jean	163 11 4	163 11 4	31 1 4	89 18 0	284 10 8
Blairfindie.....	90 17 1	90 17 1	43 9 8	78 12 8	38 19 1	251 18 6
Varenes (Paroisse).....	65 9 3	65 9 3	32 6 9	29 10 0	127 6 0
“ “ (Village).....	49 4 2	49 4 2	114 2 5	79 4 0	242 10 7
Contrecoeur.....	74 13 0	74 13 0	101 12 0	48 16 0	225 1 0
Verchères	106 8 10	106 8 10	16 9 3	142 16 0	265 14 1
St. Bruno	43 4 11	43 4 11	7 15 1	20 0 0	71 0 0
Belœil	78 4 3	78 4 3	25 12 1	96 0 0	199 16 4
St. Julie	44 3 9	44 3 9	16 1 9	18 17 6	71 19 7	151 2 7
St. Antoine.....	62 0 8	62 0 8	62 19 4	16 0 0	141 0 0
St. Charles.....	56 9 7	56 9 7	8 5 0	67 18 0	132 12 7
St. Denis	113 5 9	113 5 9	55 4 2	40 3 4	17 0 0	225 13 3
St. Ours	116 3 9	116 3 9	131 13 9	48 16 0	296 13 6
Sorel	119 11 9	119 11 9	75 8 7	54 8 6	249 8 10
“ Bourg et Dis.....	118 19 7	118 19 7	45 14 1	64 3 0	228 16 8
Ste. Victoire	56 15 10	56 15 10	10 12 8	67 8 6
St. Aimé	95 11 8	95 11 8	52 10 3	148 1 11
St. Marcel	32 2 9	32 2 9	8 0 2	15 18 0	56 0 11
St. Barnabé	49 4 6	49 4 6	50 15 6	100 0 0
St. Jude	57 7 8	57 7 8	9 12 4	25 12 0	92 12 0
St. Robert.....	50 10 6	50 10 6	30 1 0	80 11 6
Total.....	2131 3 9	2131 3 9	1319 1 3	1505 3 4	127 18 8	5083 7 0
J. B. LESPERANCE.						
Cap Chat.....	33 12 8	33 12 8	13 3 10	20 4 0	67 0 6
A. P. L. CONSIGNY.						
St. Césaire.....	167 9 9	167 9 9	63 10 3	88 10 0	319 10 0
L'Ange Gardien	36 16 11	36 16 11	74 3 1	20 6 0	131 6 0
Abbotsford.....	51 1 11	51 1 11	56 3 9	25 6 8	34 0 0	166 12 4
St. Pie	123 3 1	123 3 1	52 4 4	64 11 4	104 0 0	343 18 9
St. Hyacinthe (Ville).....	132 3 7	132 3 7	333 12 4	53 11 4	75 0 0	594 7 3
“ “ (Paroisse).....	93 18 10	93 18 10	304 14 10	34 13 4	433 7 0
La Présentation	61 0 7	61 0 7	42 19 5	31 6 4	135 6 4
St. Dominique	69 9 4	69 9 4	20 10 8	22 5 0	112 5 0
Ste. Rosalie	66 0 7	66 0 7	17 17 7	34 5 4	55 17 6	174 1 0
St. Simon	62 0 8	62 0 8	57 19 4	37 0 0	157 0 0
St. Hugues	77 3 7	77 3 7	26 16 0	78 3 10	182 3 5
Soraba et Dis.....	17 5 7	17 5 7	65 4 5	41 13 4	124 3 4
St. Damase.....	96 14 6	96 14 6	37 15 6	30 12 6	165 2 6
St. Jean Baptiste.....	75 17 1	75 17 1	10 16 6	67 0 0	163 13 7
Rouville	52 17 5	52 17 5	23 3 2	41 9 10	117 10 5
St. Mathias.....	61 2 0	61 2 0	84 5 2	31 3 4	176 10 6
St. Brigitte.....	47 2 10	47 2 10	20 19 8	46 4 0	114 6 6
St. Grégoire.....	95 11 7	95 11 7	15 6 8	27 12 0	138 10 3
St. Alexandre	76 11 8	76 11 8	46 18 4	123 10 0
St. Athanase.....	93 4 4	93 4 4	33 6 0	59 4 0	5 2 6	190 16 10
Christieville.....	45 0 5	45 0 5	64 19 7	15 8 0	125 8 0
St. Marie.....	139 19 1	139 19 1	22 13 2	265 16 3
St. Hélène } Bonaventure }	26 14 8 10 2 2	26 14 8 10 2 2	11 3 2	2 17 0	50 17 0
Total.....	1778 12 2	1778 12 2	1487 2 11	956 7 2	274 0 0	4496 2 3

TABLEAU DES SOMMES PRÉLEVÉES :—Continué.

District d'inspection de	Subvention annuelle	Cotisation ou contribution volontaire pour équilibrer la subvention.	Cotisation au de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé par cotisation ou contribution volontaire.
M. LANCTOT.						
Laprairie	149 0 4	149 0 4	114 5 9	85 17 6	349 3 7
St. Constant	93 14 10	93 14 10	46 0 0	59 14 5	101 3 0	300 12 3
St. Philippe	84 12 9	84 12 9	34 18 4	13 18 0	133 9 1
St. Jacques le Mineur	73 18 5	73 18 5	25 14 7	9 14 0	109 7 0
St. Cyprien	151 12 2	151 12 2	80 5 2	51 12 8	283 10 0
St. Valentin	112 11 2	112 11 2	60 10 0	90 9 8	263 10 10
Lacolle	121 0 8	121 0 8	196 0 0	151 7 10	468 8 6
St. Edouard	73 11 3	73 11 3	25 15 0	31 0 0	130 6 3
Sherrington	57 4 3	57 4 3	48 14 0	42 8 6	148 6 9
St. Rémi	104 1 0	104 1 0	35 14 10	20 16 0	160 11 10
St. Michel	79 11 0	79 11 0	4 9 0	24 14 0	108 14 0
St. Isidore	74 3 1	74 3 1	9 19 0	25 10 0	109 12 1
Chateauguay	82 0 9	82 0 9	93 11 3	50 10 8	226 2 8
St. Clément	141 19 4	141 19 4	30 18 0	119 6 5	292 3 9
Ste. Martine	132 18 0	132 18 0	26 17 11	140 10 0	300 5 11
Ste. Philomène	68 10 8	68 10 8	41 9 4	64 6 8	174 6 8
St. Louis de Gonzague	130 2 6	130 2 6	106 17 6	123 2 10	43 0 0	403 2 10
St. Thimothée	108 15 8	108 15 8	151 4 4	64 0 0	324 0 0
St. Urbain 1er	70 17 5	70 17 5	36 19 0	28 10 0	50 5 10	186 12 3
Ste. Cécile	41 13 10	41 13 10	3 6 2	84 12 0	129 12 0
Total.....	1951 19 1	1951 19 1	1173 9 2	1282 1 2	194 8 10	4601 18 3
A. D. DORVAL,						
L'assomption (village)	47 11 1	47 11 1	16 14 1	27 8 0	91 13 2
" (paroisse)	65 7 3	65 7 3	5 3 10	31 10 8	102 1 9
St. Sulpice	35 4 7	35 4 7	19 15 8	21 0 0	76 0 6
Repentigny	65 6 9	65 6 9	54 2 1	37 6 8	156 15 6
Lachenaie	34 8 7	34 8 7	12 19 0	30 3 4	77 10 11
Mascouche	99 5 8	99 5 8	73 6 10	47 4 0	219 16 6
St. Lin	102 16 8	102 16 8	27 3 4	40 5 8	170 5 5
Epiphanie	45 16 2	45 16 2	16 3 7	32 2 5	94 2 2
St. Roch	95 18 1	95 18 1	22 9 8	28 12 0	146 19 9
Berthier (village et Dis)	46 4 1	46 4 1	37 5 11	41 16 0	125 6 0
" (paroisse)	88 6 5	88 6 5	25 4 6	29 2 0	142 12 11
Isle du Pads	37 14 7	37 14 7	9 4 0	2 17 4	49 15 11
Lanoraie	69 18 4	69 18 4	30 1 8	13 0 0	113 0 0
Lavaltrie	47 11 2	47 11 2	26 13 11	14 6 0	88 11 1
St. Norbert	37 0 8	37 0 8	5 9 11	35 2 0	77 12 7
St. Outhbert	96 3 4	96 3 4	33 16 8	27 16 0	157 16 0
St. Barthélémi	79 12 10	79 12 10	11 0 0	37 19 6	128 12 4
St. Gabriel de Brandon	67 4 2	67 4 2	146 15 7	29 14 0	243 13 9
Industrie	89 6 7	89 6 7	26 19 11	19 14 0	136 0 6
St. Paul	77 4 2	77 4 2	64 7 6	34 14 0	176 5 8
St. Félix de Valois	70 1 2	70 1 2	11 5 0	40 5 4	121 11 6
St. Thomas	70 3 11	70 3 11	22 0 6	30 12 0	122 16 5
Ste. Elizabeth	119 5 9	119 5 9	16 19 3	59 6 4	195 11 4
Ste. Melanie	60 16 5	60 16 5	10 2 8	28 18 0	99 17 1
St. Ambroise	79 0 4	79 0 4	23 13 3	55 11 3	1 13 0	159 17 10
St. Alphonse	39 4 6	39 4 6	24 15 6	48 0 0	112 0 0
St. Jean de Matha	23 1 9	23 1 9	17 8 0	12 10 4	53 0 1
St. Jacques	126 17 10	126 17 10	28 7 7	32 8 0	187 13 5
St. Alexis	49 17 0	49 17 0	15 5 0	10 10 0	75 12 0
St. Esprit	68 16 10	68 16 10	48 7 6	25 7 4	43 15 0	186 6 8
Rawdon	93 5 3	93 5 3	30 5 8	47 4 4	170 16 3
Ste. Julienne	26 13 1	26 13 1	23 6 11	25 0 0	75 0 0
Kilkenny	41 11 8	41 11 8	15 0 0	5 0 0	30 0 0	91 11 8
St. Liguori	38 18 11	38 18 11	18 0 10	14 0 0	70 19 9
Total.....	2235 15 7	2235 15 7	969 15 4	968 6 6	123 8 0	4297 5 5

TABLEAU DES SOMMES PRÉLEVÉES :—Continué.

District d'Inspection de	Subvention annuelle.	Cotisation ou contribution volontaire, pour équaler la subvention.	Cotisation au delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé par cotisation ou contribution volontaire.
F. X. VALADE.						
Ste. Anne.....	28 17 6	28 17 6	3 5 8	90 13 4	112 16 6
Ste. Geneviève.....	58 10 7	58 10 7	26 9 5	52 12 0	10 5 0	147 10 7
Pointe Claire.....	53 14 9	53 14 9	40 4 7	46 2 4	140 1 8
Lachine et Dis.....	75 4 7	75 4 7	26 5 3	143 3 8	85 0 0	329 13 6
St. Laurent et Dis.....	91 3 4	91 3 4	204 5 1	36 0 6	325 8 0
Montréal (cité) catholiques	360 0 5	360 0 5	12555 16 2	12915 16 7
Hochelaga.....	20 2 6	20 2 6	74 0 6	13 0 0	107 3 0
St. Henri et Dis.....	16 12 5	16 12 5	162 7 7	14 18 8	193 18 8
Côteau St. Pierre.....	28 11 0	28 11 0	172 11 4	6 2 6	207 4 10
Côte des Neiges.....	57 16 8	57 16 8	105 4 4	163 1 0
Côteau St. Louis et Dis...	34 12 10	34 12 10	102 7 2	80 8 0	217 0 0
Côte Visitation et Dis.....	13 7 10	13 7 10	79 17 9	14 0 0	107 5 7
Sault au Récollets.....	69 12 11	69 12 11	20 7 11	94 3 4	154 3 4
Haut du Sault.....	8 7 10	8 7 10	5 4 9	6 1 1	22 13 8
Rivière des Prairies.....	35 15 11	35 15 11	15 10 3	31 4 0	82 10 2
Pointe aux Trembles.....	45 3 11	45 3 11	26 16 1	10 8 8	90 8 8
Longue Pointe.....	35 6 0	35 6 0	40 0 0	25 5 0	100 11 0
Iles Perrot.....	31 0 7	31 0 7	28 0 9	7 14 0	66 15 4
Soulanges.....	81 5 4	81 5 4	27 14 8	55 6 0	164 6 0
Côteau du lac.....	74 9 11	74 9 11	12 10 0	58 15 10	145 15 9
St. Zotique.....	45 9 3	45 9 3	14 14 8	59 1 0	119 4 11
Côteau Landing et Dis.....	16 1 0	16 1 0	16 3 2	27 0 0	59 4 2
Nouvelle Longueuil et Dis..	139 2 11	139 2 11	116 10 0	197 19 4	453 12 3
Newton.....	17 0 8	17 0 8	15 11 4	20 1 2	53 13 2
St. Clot.....	43 14 8	43 14 8	8 5 4	40 0 0	92 0 0
St. Marthe et Dis.....	50 19 10	50 19 10	45 0 0	92 2 5	188 2 3
Rigaud (paroisse).....	68 9 6	68 9 6	26 15 1	70 7 6	165 12 1
Vaudreuil.....	132 9 0	132 9 0	33 9 8	102 0 10	267 19 6
Rigaud (village).....	44 16 2	44 16 2	20 4 2	64 12 7	129 12 11
St. Geneviève No. 2.....	10 9 9	10 9 9	9 10 3	4 12 0	24 12 0
Total.....	1788 8 9	1788 8 9	1479 6 9	13984 3 11	95 5 0	17347 4 5
J. J. RONEY.						
Notre Dame de Bonsecours	23 13 1	23 13 1	63 3 3	14 8 0	101 4 4
Ste. Angélique.....	48 10 7	48 10 7	21 10 0	28 13 4	98 13 11
St. André Avelin.....	44 10 9	44 10 9	19 17 3	77 10 0	141 18 0
Lochaber.....	37 13 3	37 13 3	7 6 9	38 10 0	310 0 0	393 10 0
Buckingham.....	76 12 4	76 12 4	105 10 2	114 12 0	296 14 6
Templeton.....	39 7 3	39 7 3	15 12 9	30 0 0	85 0 0
Hull.....	97 13 11	97 13 11	39 17 1	167 10 0	305 1 0
Aylmer.....	40 13 8	40 13 8	29 6 4	46 18 0	116 18 0
Wakefield.....	20 10 2	20 10 2	17 19 10	8 16 0	65 0 0	112 6 0
Masham.....	34 14 11	34 14 11	19 9 0	5 0 0	25 0 0	84 3 11
Low (non en opération).....	10 10 2
Onslow.....	28 0 11	28 0 11	46 19 1	56 16 0	160 0 0	291 16 0
Bristol.....	51 17 3	51 17 3	27 5 9	55 4 0	134 7 0
Clarendon.....	61 3 4	61 3 4	16 6 8	34 16 0	112 6 0
Litchfield.....	26 6 10	26 6 10	48 16 4	42 6 0	117 9 2
Calumet.....	27 5 7	27 5 7	33 10 5	58 8 0	99 4 0
Mansfield et Walsham.....	21 6 10	21 6 10	31 3 2	42 0 0	94 10 0
Sheen.....	8 0 7	8 0 7	2 19 11	11 0 6
Chichester.....	6 0 6	6 0 6	4 0 0	22 8 0	32 8 6
Allumettes.....	35 13 8	35 13 8	39 6 4	105 12 0	180 12 0
Maniawaki.....	19 4 1	19 4 1	7 15 11	10 0 0	37 0 0
Portland.....	3 12 8	3 12 8	0 3 11	1 18 0	5 14 7
Waterloo.....	20 4 7	20 4 7	0 8 11	18 13 4	39 6 10
Eardley.....	25 4 7	25 4 7	68 0 0	59 12 0	162 16 7
Total.....	808 11 6	798 1 4	666 8 10	1019 10 8	560 0 0	3044 0 10

TABLEAU DES SOMMES PRÉLEVÉES :—Continué.

District d'Inspection de	Subvention annuelle.	Cotisation ou contribution volontaire, pour évaluer la subvention.	Cotisation au delà de la subvention de cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé par cotisation ou contribution volontaire.
C. GERMAIN.						
St. Vincent de Paul.....	82 18 0	82 18 0	41 4 1	114 17 4	238 19 5
St. François de Sales.....	34 4 5	34 4 5	68 7 0	37 11 0	140 2 5
St. Rose, paroisse.....	58 17 10	58 17 10	37 7 2	93 14 0	189 19 0
St. Rose No. 1 et 2.....	44 7 1	44 7 1	15 4 7	72 0 0	131 11 8
St. Martin, village.....	30 17 10	30 17 12	19 19 2	50 7 0
St. Martin, Côte St. Elzéar....	14 9 2	14 9 2	13 5 10	15 10 1	43 5 1
“ “ Bas.....	10 1 10	10 1 10	10 10 0	5 6 0	25 17 10
“ “ Haut.....	17 3 9	17 3 9	3 0 4	12 0 0	32 4 1
“ “ Côte du haut, b. Peau	13 9 2	13 9 2	6 11 2	2 16 0	22 16 4
“ “ Bas du bord de l'eau	12 11 5	12 11 5	7 18 7	14 0 0	34 10 0
“ “ Côte St. Antoine....	10 9 3	10 9 3	2 0 9	5 13 4	18 3 4
“ “ a bord à Plouffe....	21 13 3	21 13 3	7 0 9	13 0 0	41 14 0
St. Thérèse, village.....	47 10 10	47 10 10	18 1 8	26 0 0	91 12 6
Terrebonne.....	74 0 2	74 0 2	14 2 4	18 4 0	106 6 6
St. Anne des Plaines.....	56 8 10	56 8 10	10 14 4	62 0 0	129 3 2
Lacorne.....	50 15 8	50 15 8	34 4 4	27 10 0	112 10 0
St. Jérôme.....	192 18 1	192 18 1	57 1 11	250 0 0
St. Janvier, village.....	18 13 5	18 13 5	5 5 10	5 2 0	29 1 3
St. Adèle.....	22 3 9	22 3 9	5 16 11	28 0 8
Mille Isles, Ste. Angélique....	17 5 10	17 5 10	12 14 2	3 17 0	33 17 0
St. Laurent.....
St. Raphaël, sud.....	21 14 10	21 14 10	3 5 2	15 0 0	40 0 0
“ nord.....	11 6 9	11 6 9	11 13 3	8 12 0	31 12 0
St. Eustache.....	141 14 5	141 14 5	7 3 8	86 10 0	1007 7 2	1242 15 3
St. Augustin.....	79 18 4	79 18 4	25 10 9	28 12 9	134 1 10
St. Joseph.....	41 13 5	41 13 5	21 18 1	36 4 0	99 15 6
St. Benoît.....	75 3 11	75 3 11	11 5 0	67 15 0	154 3 11
St. Jérôme, No. 4.....	16 6 4	16 6 4	33 10 8	12 1 4	61 18 4
St. Hermas.....	60 3 11	60 3 11	34 14 11	21 14 0	116 12 10
St. Placide.....	42 16 0	42 16 0	65 4 0	16 12 0	124 12 0
Lac des Deux Montagnes.....
St. Scholastique.....	120 17 6	120 17 6	152 9 8	47 0 0	320 7 2
St. Joachim.....	18 13 10	18 13 10	24 4 0	13 17 4	56 15 2
Côte Ste. Marie.....	12 5 2	12 5 2	2 10 11	14 16 1
St. Columban.....	30 18 6	30 18 6	32 1 6	87 0 0	150 0 0
St. Thérèse, paroisse, nord....	10 18 4	10 18 4	17 14 11	3 14 8	32 7 11
“ sud.....	9 0 1	9 0 1	9 13 8	4 16 0	23 9 9
“ Haut.....	11 17 1	11 17 1	15 6 6	5 4 0	32 7 7
“ Bas, No. 2.....	14 1 6	14 1 6	12 7 0	26 8 6
“ Rivière Cachéo.....	5 16 3	5 16 3	5 6 0	4 0 0	15 2 3
St. Janvier, paroisse.....	25 8 2	25 8 2	22 14 0	48 2 2
“ Bas.....	9 12 5	9 12 5	13 17 7	23 10 0
Total.....	1501 6 4	1591 6 4	912 12 2	890 13 10	1094 7 2	4488 19 6
JOHN BRUCE.						
Dundee.....	34 5 2	34 5 2	60 14 10	25 4 0	120 4 0
St. Anicet.....	89 3 9	89 3 9	173 0 0	108 0 0	370 3 9
Godmanchester.....	73 0 2	73 0 2	50 11 4	102 4 5	225 15 11
Elgin.....	38 12 8	38 12 8	29 5 4	49 4 0	117 2 0
Hinchinbrooke.....	92 7 0	92 7 0	86 16 8	129 14 6	31 5 0	340 3 2
Huntingdon.....	23 13 4	23 13 4	26 4 5	56 0 0	105 17 9
Hemmingford.....	139 17 0	139 17 0	46 0 0	165 11 3	351 8 3
St. Jean Chrysostôme, No. 2....	119 5 9	119 5 9	150 7 3	115 4 0	384 17 0
Ormslow.....	123 13 9	123 13 9	120 7 6	162 10 0	75 0 0	481 11 3
Montréal, protestante.....	141 3 4	141 3 4	6496 0 0	40 0 0	6677 3 4
Argenteuil.....	80 17 2	80 17 2	35 15 1	115 12 0	232 4 3
Jerusalem.....	73 16 10	73 16 10	42 15 9	75 12 0	192 4 7
Gore.....	52 15 3	52 15 3	25 4 9	68 10 8	146 10 8
Chatham.....	110 1 2	110 1 2	129 11 7	140 4 4	379 17 1
Grenville et Harrington.....	78 17 0
Total.....	1271 9 4	1192 12 4	7472 14 6	1353 11 2	106 5 0	10125 3 0

RÉCAPITULATION DU TABLEAU DES SOMMES PRÉLEVÉES POUR L'INSTRUCTION PRIMAIRE DANS LES MUNICIPALITÉS DU BAS CANADA.

District d'inspection de	Subvention annuelle,	Cotisation ou contribution volontaire pour éгалer la subvention.	Cotisation au delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'écoles.	Total prélevé par cotisation ou contribution volontaire.
J. B. F. Painchaud.....	76 0 0	76 0 0	76 0 0
Jos. Meagher.....	646 19 5	594 4 4	431 14 4	494 8 10	220 9 0	1740 16 6
J. Lespérance.....	33 12 8	33 12 8	13 3 10	20 4 0	67 0 6
V. Martin.....	172 5 2	172 5 2	70 14 9	59 18 6	302 18 5
G. Tanguay.....	1619 19 2	1619 19 2	753 13 6	565 13 0	350 15 6	3290 1 2
C. Cimon.....	486 9 6	461 12 6	188 2 6	191 17 0	37 10 0	875 2 0
John Hume.....	553 5 5	483 2 2	340 15 3	192 14 4	81 12 1	1098 3 10
P. F. Béland.....	2020 2 8	1980 17 6	812 14 9	1189 8 2	328 13 0	4311 13 5
J. Crépault.....	1280 15 3	1280 15 3	440 10 1	981 8 6	278 12 5	2981 6 3
P. M. Bardy.....	2411 2 3	2375 1 3	744 2 11	11961 2 4	162 14 7	15243 1 1
Rev. R. Pless.....	211 1 6	211 1 6	30 0 0	1179 0 0	1420 1 6
P. Hubert.....	1441 7 8	1431 5 3	596 4 8	845 13 0	18 5 10	2891 8 9
G. A. Bourgeois.....	302 17 7	302 17 7	428 2 7	188 19 6	401 0 0	1320 19 8
B. Maurault.....	1211 1 8	1121 16 0	443 9 2	315 0 3	206 1 10	2086 7 3
M. Child.....	1285 19 4	1258 15 1	1297 13 8	1650 13 4	566 5 0	4773 7 1
R. Parmelee.....	1635 7 5	1599 19 7	1406 16 7	1576 6 5	1145 17 1	5728 19 8
J. N. A. Archambault ...	2131 3 9	2131 3 9	1319 1 3	1505 3 4	127 18 8	5083 7 0
A. P. L. Consigny.....	1778 12 2	1778 12 2	1487 2 11	956 7 2	274 0 0	4496 2 3
M. Lanctot.....	1951 19 1	1951 19 1	1173 9 2	1282 1 2	194 8 10	4601 18 3
John Bruce.....	1271 9 4	1192 12 4	7472 14 6	1353 11 2	106 5 0	10125 3 0
F. X. Valade.....	1788 8 9	1788 8 9	1479 6 9	13984 3 11	95 5 0	17347 4 5
A. D. Dorval.....	2235 15 7	2235 15 7	969 15 7	968 6 6	123 8 0	4297 5 5
C. Germain.....	1591 6 4	1591 6 4	912 12 2	890 13 10	1094 7 2	4488 19 6
J. J. Roney.....	808 11 6	798 1 4	666 8 10	1019 10 8	560 0 0	3044 0 10
Total.....	28471 4 4	23474 9 6	43372 4 11	6373 9 0	101691 7 9

TABLEAU C.

TABLEAU INDIQUANT LE NOMBRE D'ÉCOLES DANS CHAQUE COMTÉ, FAISANT USAGE DES LIVRES CI-DESSOUS MENTIONNÉS.

	Alphabet et syllabaire.	Devoir du chrétien.	Peautier de David.	Manuscrit.	Catéchisme	Testament.	Guide de l'instituteur.	Instruction de la jeunesse.	Lectures instructives et amusantes.	National School Books.	Towns readers.	Mavor's Schoolbook.	Catholic School book.	
1	Arthabaska.....	10	10		5	5	6	10	8			3		
2	Argenteuil.....									5		7		
3	L'Assomption.....	41	36	17	35	16	33	24	9	8				
4	Beauce.....	46	48	38	38	40	24	6	12	6			12	
5	Bellechasse.....	38	37	27	34	19	12		6				6	
6	Bonaventure.....	2								12			8	
7	Brome.....	4	4		4	4				12			12	
8	Bagot.....	25	30	28	37	37	18	30	6	12	5		8	
9	Berthier.....	37	25	18	20	18	6	15					8	
10	Beauharnois.....	26	20	26	20	13	18	6		8			12	
11	Chateauguay.....	24	24	22	24	23		17		16			8	
12	Champlain.....	40	42	26	24	30	12	34	19	14	7			
13	Chicoutimi.....	10	10			10		6						
14	Chaubly.....	20	22	22	12	22				2				
15	Compton.....									24				
16	Charlevoix.....	19	19	19	19	19	7							
17	Dorchester.....	26	32	32	18	24	10		10		10		9	
18	Drummond.....	8	5	6	5	5	2		8		18		20	
19	Gaspé.....	4	4	4		4	4		4		8		8	
20	Huntingdon.....	1	1	1	1	1				36		20		
21	Hochelaga.....	23	23	23	23	23	10	18		6	16			
22	St. Hyacinthe.....	50	55	50	48	40	30	20	10	10		8	8	
23	Iberville.....	34	30	14	14	18	8	6					7	
24	L'Islet.....	29	30		12	20							6	
25	Jacques Cartier.....	28	28	28	28	20	15	24			12		6	
26	Joliette.....	50	46	37	38	12	6	19	12	1	6			
27	St. Jean.....	18	17	16	17	12		9			16	14		
28	Kamouraska.....	48	56	32	32	46	55	6						
29	Lévi.....	59	48	42	36	48	36	48			11		16	
30	Lotbinière.....	24	45	28	14	32	17			9		4	8	
31	Laprairie.....	24	31	31	26	12	10	17				12	16	
32	Laval.....	20	20	20	20	20	10	18	6	8		6	6	
33	St. Maurice.....	30	31	12	18	22	8	8					6	
34	Montmorency.....	22	20	22	22	18	22		20					
35	Montmagny.....	18	21	6	6	13							8	
36	Deux Montagnes.....	38	48	48	48	24	23	6			12		8	
37	Mégantic.....	12	12			7	7				6	8		
38	Mitisquol.....									8		40		
39	Maskinongé.....	27	25	20	27	27	11	16	8	9		1		
40	Montcalm.....	12	20	16	17	15	20	9	3	3			3	
41	Napierville.....	25	29	12	12	6	7	17	17		1		6	
42	Nicolet.....	32	54			32	60	19						
43	Ottawa.....	8	11	6							37		16	
44	Pontiac.....										21		8	
45	Portneuf.....	30	30	12	16	18	7	11		3	6		11	
46	Québec.....	41	48	21	31	36	23			10	2		22	
47	Louville.....	18	41	27	20	19	6	8	29		10		7	
48	Rimouski.....	20	33	10	12	23					2			
49	Richelieu.....	34	28	19	21	19	18	18			4		8	
50	Richmond.....											8	25	
51	Soulanges.....	18	21	11		11	6	11	10		6		6	
52	Saguenay.....	5	5		5	5								
53	Shelford.....	11	15	5	5	5		10			4	21	18	
54	Stanstead.....										22	23		
55	Terrebonne.....	16	19	13	9	14		6	4		4		5	
56	Témiscouata.....	13	37	20	17	19	11	4			2		16	
57	Verchères.....	15	31	18	15	15	12	23	13				8	
58	Yaudreuil.....		19	19	18	5	8	18	7	3	2	2	7	
59	Yama-ka.....	20	30	13	11	16	9	15	10		4		11	
60	Wolfe.....		4		4	4					7	6		
	Totaux.....	1253	1442	930	948	974	506	533	287	91	431	100	311	218

TABLEAU INDIQUANT LE NOMBRE D'ÉCOLES.—Continué.

	Murray's English reader.	Grammaire de L'Houmond.	Grammaire des Frères	Exercices Orthographiques.	Murray's Grammar.	Linné's Grammar.	Abrégé de l'histoire Sainte du Canada et de France, des frères.	Histoires.	Géographie des frères.	Morse's geography.	Olney's geography.	Bouthillier's Arithm.	Des Frères' Arithm.	Adams' Arithmatique.	Walkingame's Arith.	
1	Arthabaska,	9		10			9		10			10	9		3	
2	Argenteuil,		24	20	8	7	11			12			23		11	
3	L'Assomption,		30	15				30	20			19	13			
4	Beauce,	11	20	15				43	42			20				
5	Bellechasse,		23	14	12	6		30	30			28	14			
6	Bonaventure,										8					
7	Brome,	12	6	4	4				4					21		
8	Bagot,	7		30	8	5		26	30			12	15	4		
9	Berthier,		12	12	5			18	25			5	17			
10	Beauharnois,	8	8	16	9	4	4	21	25				18			
11	Chateauguay,		8	16	10	8	9	23	25			0	22		19	
12	Champlain,		12	30	30	7		30	32				27		8	
13	Chicoutimi,		6	4				10	10			6	4			
14	Chambly,					3		12	21			13	10			
15	Compton,	24				9	8			7	0			23		
16	Charlevoix,		7	7	13			10	23			8	9			
17	Dorchester,		30		10	10		26	8			19	12		12	
18	Drummond,	7	5	4	8	8		5				8	8		4	
19	Gaspé,	12		4				4	4			4			21	
20	Huntingdon,	18		1		18	12		1				1		18	
21	Hochelaga,		9	14	18	12	16	22	22			8	16			
22	St. Hyacinthe,	18	14	34	12			13	25			14	30			
23	Iberville,		8	25		6	7	26	27	8			20	12		
24	L'Islet,		10	20	12	8	7	24	24			15	14			
25	Jacques Cartier,		28	13	6	8		26	26	0	7		23	4	5	
26	Joliette,		18	24	12	6	10	34	35			18	24			
27	St. Jean,	14		13		7	8	20	20	7	0		13	8	6	
28	Kamouraska,		12	38	30	6		45	37			18	20			
29	Lévi,	8	28	23	18	8	6	33	34	2	3		30	12	3	
30	Lotbinière,	8	27	10	6	4		40	18			37				
31	Laprairie,	10		18	25	3	4	26	18	6		4	20		4	
32	Laval,	6		20	16	5		20	17			4	16		3	
33	St. Maurice,		12	18	6	8	3	30	1	18			24		6	
34	Montmorency,		11	7	3			21	3			11	8			
35	Montmagny,	6	8	12	6	3		18	10			12	5			
36	Henx Montagnes,		8	24		7	4	35	2	36	4		14	16		
37	Mégantic,	6	6	6		4	4		7	3		8	5		3	
38	Missisquoi,					1				8	8			48	5	
39	Maskinonge,		12	7	13			17	24			13	14		1	
40	Montcalm,	1	16		11			11	11			3	8		1	
41	Napierville,	6	7	18		6		12	23	3	2	7	20		6	
42	Nicolet,	2		38	16	2	24	20	32				20			
43	Ottawa,	16	2	14	6	12	24	13	2	12	22	2	12		10	
44	Pontiac,		2			3	9	3		8				4	3	
45	Pontneuf,	10	16	10	8	6		23	19	2		11	13		2	
46	Québec,	18	31	20	26	17	2	41	35	7		27	18		3	
47	Rouville,			40	15			41	41			5	33			
48	Rimouski,		20	19		5	29	29	25			10	21			
49	Richelieu,	10	15	19	18	8	2	34	2	24		2	5	21	5	
50	Richmond,					10				20	10			7		
51	Soulanges,	8	5	15	11	6	2	13	1	16	2		13	2	5	
52	Saguenay,															
53	Shelford,			9				9	1	9		23	2	9	16	
54	Stanstead,					5						5			30	
55	Terrebonne,	7	15	8				12	13		3	8	13			
56	Témiscouata,	11	19			8		17	19			18	17			
57	Verchères,	2	14	9	5			21	15			11	7		7	
58	Vaudreuil,	3	4	11	10		2	13	7			6	5			
59	Yamaska,		9	25	10	5		21	21			4				
60	Wolfe,	6		4				4	1		8				8	
	Totaux,	209	506	855	476	254	182	1008	15	1064	130	83	476	738	189	173

TABLEAU D.—Contenant la statistique de toutes les institutions d'éducation et plus particulièrement celle des écoles supérieures et des écoles secondaires.

PREMIÈRE DIVISION—ÉCOLES SUPÉRIEURES.

Nom de l'Institution et où située.	Date de la fondation.	Par qui fondée.	Nom des visiteurs.	Composition du corps administratif.	Fac. de Théologie.			
					No. de professeurs.	No. d'élèves.	Nombre de volumes.	Coût de l'enseignement.
PREMIERE SECTION.—UNIVERSITES.								
1 Collège McGill, Montréal.	1840	Hon. J. McGill.	Son Excel. le G. G.	Onze gouverneurs nommés par l'exécutif.	Non organisé	encore nisée.		
2 Bishop's College, Lennoxville, district de St. François.	1843	His Lordship Bishop Mountain.	Right Rev. G. J. Mountain, R. E. F. Fulford.	Les évêques anglicans, des syndics et un conseil de professeurs.	2	12		
3 Université Laval, Québec.	1852	Le Séminaire de Québec.	L'archevêque de Québec.	Le recteur et le conseil de l'université, composé des directeurs du Séminaire de Québec, et des 3 plus anciens professeurs de chaque faculté.	Non organisé	encore nisée.		
SECONDE SECTION—ÉCOLES SPECIALES.								
1 Ecole de Théologie Catholique, Grand Séminaire de Québec.	1663	Mgr. Laval, 1er. Evêque de Québec.	Neuf prêtres directeurs.	4	45	2500
2 Ecole de Théologie Catholique, Grand Séminaire de Montréal.	Le visiteur de St. Sulpice.	Onze prêtres directeurs.	5	43	1000
3 Ecole de Médecine de Mont.	1843	Médecins de Montréal	Bureau de Médecins directeurs.
4 Ecole de droit du Collège Ste. Marie, Montréal...	1852	Vid. écoles second. No. 9.
5 Ecole de Théologie Catho. du Collège de St. Hyacinthe, Dist. de Montréal	Vid. écoles second. No. 4.	2	18	500
6 Ecole de Théologie Catho. du Collège de Nicolet, dist. des Trois-Rivières.	1854	Vid. écoles second. No. 3.	1	15	500
7 Ecole de Théologie Catholique du Collège Ste. Thérèse de Blainville.	1840	Vid. écoles second. No. 5.	1	14	200
Total,....					15	147	4700

Faculté de droit.				Faculté de Médecine.				Faculté des Arts.				Coût de la pension musées.		Valeur totale des édifices.		Dépenses annuel.		Revenu annuel.		Total de vol. dans les bibliothèques.		Total des profs.		Total des élèves.																							
No. de prof.	No. d'élèves.	Nombre de volumes.	Coût de l'enseignement.	No. de prof.	No. d'élèves.	Nombre de volumes.	Coût de l'enseignement.	No. de prof.	No. d'élèves.	Nombre de volumes.	Coût du musée.	C't de l'ensei.	Coût de la pension	Total du coût des musées.	Valeur totale des édifices.	Dépenses annuel.	Revenu annuel.	Total de vol. dans les bibliothèques.	Total des profs.	Total des élèves.																											
1	5	15	£3-15	11	57	2300	300	£3	6	38	1500	1000	5	30	250	1300	12500	2765	1253	3800	22	110																									
2	25	300	7000	1200	800	2500	2	12																										
3	7	22	1200	6	10	25	2000	1500	£12	2	10	500	2500	32	10	4000	50000	4000	2500	3700	19	57																									
1	20	3600	2025	2500	4	45																										
2	24	25000	3500	1250	1000	8	43																										
3	9	46	500	50	£30	50	581	581	500	9	46																										
4	1	17	£1 par mois.	1	17																										
5	20	500	2	18																									
6	20	500	1	15																									
7	22	200	1	14																									
13				54				1200					30		128		4800		1850			8		48		4500		3800			5650		94500		15646		8409		15200		56		377	

FINANCES.

Nombre d'élèves recevant gratuitement la pension.	Nombre d'élèves recevant gratuitement la pension.	Sources de revenus	Valeurs des propriétés foncières possédées par l'institution.	Montant total des dettes de l'institution.	Etat sommaire de ces dettes.	Valeur des édifices occupés pour les fins de l'institution.	Dimensions et description sommaire des édifices.	Nombre d'années dont se compose le cours d'études.
1	14	Seigneuries de Beaupré, de l'Isle Jésus, 2 fiefs à Québec, ferme à St Joachim—pension des élèves et enseignement.	100000			15000	700 de long à 3 étages, en pierre.	8
2		Enseignement et pension, et le Séminaire de St. Sulpice.	40000			15000	120 sur 32, 2 ailes de 171 sur 39 à 3 étages en pierre.	8
3		Enseignement, pension, loyers, revenus agricoles.	1850	876	Construction, £327. Intérêt sur la dette, £480. £250 sur capitaux dus.	20000	300 de long, 2 ailes de 180 chacune, 3 étages en pierre.	8
4	7	Rentes, pensions, produits agricoles, dons.	28700	8000	Construction, £550. Emprunt £480. £250 sur capitaux dus.	26000	200 de front, 2 ailes de 160 pds. chacune à 3 étages en pierre.	8
5	18	Les élèves, fermes, le curé de Ste. Thérèse, l'allocation.	29000	1777	Construction, £795. Achat de propriété £982.	10000	110 sur 60, 2 ailes de 43 sur 56.	8
6	1	Pensions, rentes, revenus agricoles, Dons.	3000	5900	£1800, dettes du fondateur. Emprunt £2000 pour frais d'entretien, et £2100 pour la nouvelle bâtisse.	12000	150 sur 57 à 5 étages, 2 ailes de 100 à 3 étages.	10
7		Pension, allocation.	307	719	Argent emprunté.	3500	Corps de logis, 60 sur 30, 2 ailes de 80 sur 45, allonge à une aile 80 sur 47 à 2 étages.	1
8		Allocation, enseignement.					60 sur 40.	5
9	4	Rétribution des élèves, loyers.	17750	11510	Coût du terrain £3250, hypothé. £650 emprunt £5780, 3 constitués £1830.	10000	332 sur 56, hauteurs des murs 48 pds.	8
10		Enseignement, £1580 et allocation.				4000	30 sur 20, 70 sur 38.	7
11	12	Enseignement, pension.	2000	337	Emprunt pour bâtisse.	2000	75 sur 40, à 4 étages.	4
12		Enseignement					Maison louée.	7
38	133		£222607,29119			£117500		

* Le Séminaire de Montréal possède des propriétés d'une bien plus grande valeur ; mais nous n'avons porté dans cette colonne qu'un capital correspondant à ce qui paraît être fourni pour l'entretien du collège ; le Séminaire ayant un grand nombre d'autres œuvres sous ses charges. Voyez Rap. de 1855.

		CARRIÈRE EMBRASÉE PAR LES ÉLÈVES SORTIS DEPUIS DEUX ANS.														PROFESSEURS.										ÉLÈVES.									
		No. d'élèves sortis après avoir terminé tout leur cours, l'année précédente.	No. d'élèves sortis après avoir plus de la moitié du cours.	Nombre de ces élèves contenant leurs études.	Nom. d'élèves sortis depuis 2 ans, ayant embrassé l'état ecclésiastique.	Nom. d'élèves ayant embrassé l'état militaire.	Nombre d'élèves se livrant à l'agriculture.	Nombre d'élèves se préparant au barreau.	Nombre d'élèves se préparant à la médecine.	Nombre d'élèves se préparant au notariat.	No. d'élèves étudiant l'arpentage.	No. d'élèves étudiant le génie civil.	Nombre d'élèves se livrant ou se préparant au commerce.	Nombre d'élèves se livrant à quelque branche d'industrie.	Nom. d'élèves ayant laissé le pays.	Nombre de professeurs ecclésiastiques ou religieux.	Nombre de professeurs laïques.	Nombre total de professeurs, d'ins-tituteurs.	Nombre d'élèves externes.	Nombre d'élèves demi-pensionnaires.	Nombre d'élèves pensionnaires.	Nombre d'élèves catholiques.	Nombre d'élèves protestants.	Nombre d'élèves dont les parents résident dans le compte où se trouve l'institution.	Nombre d'élèves dont les parents résident ailleurs, dans le Bas-Canada.	No. d'élèves dont les parents résident dans le Haut-Canada.	No. d'élèves dont les parents résident aux États-Unis.	Nombre d'élèves au-dessous de 16 ans.	Nombre d'élèves au-dessus de 16 ans.	Nombre total des élèves.					
1	30	23	4	16	16	4	20	174	222	394	2	198	196	2	198	4	26	84	312	396					
2	18	18	18	63	150	210	3	98	85	3	98	4	26	57	156	213					
3	8	19	5	13	...	23	2	5	1	2	10	13	15	16	16	294	82	292	2	180	180	1	1	1	157	137	294						
4	18	36	2	18	1	3	2	3	1	1	5	26	26	26	343	228	328	15	114	209	11	9	176	167	343							
5	7	9	...	9	13	14	14	142	71	139	3	55	80	4	3	88	54	142							
6	7	6	7	9	...	15	1	2	5	3	15	4	13	19	19	214	162	211	3	100	111	2	1	113	101	214							
7	8	6	6	11	2	6	1	4	15	15	15	130	...	129	1	65	65	68	62	130						
8	4	4	4	155	4	155	149	6	155						
9	6	12	9	1	...	3	6	6	2	...	24	15	18	170	63	87	159	11	98	65	4	3	125	45	170							
10	10	10	217	210	...	7	4213	200	17	199	18	217						
11	2	2	44	40	4	...	4	44	30	14	30	44						
12	80	12	12	252	252	252	252	110	142	252						
84	111	27	77	1	44	13	22	10	5	1	138	17	8	136	38	174	2570	1235	322	1013	1866	704	1477	1022	26	45	1340	1230	2570						

SECONDE DIVISION.—ÉCOLES SECONDAIRES.—SECONDE SECTION.—COLLEGES INDUSTRIELS.

DESCRIPTION GÉNÉRAL DE L'INSTITUTION.

FINANCES.

Mom de l'institution et où située.	Date de sa fondation.	Par qui fondée.	Composition du corps administratif.	Composition du corps enseignant. (S'il est composé d'ecclésiastiques, de laïques ou de religieux, et de quel ordre religieux.)	Dépenses annuelles de l'institution.	Revenu annuel de l'institution.	Coût de l'enseignement.	Coût de la pension.	Nombre d'élèves recevant l'instruction gratuitement.
1 Collège de Joliette.....	1846	L'Hon. B. Joliette.....	1 prêtre Directeur et 1 clerc procureur.....	Religieux, clerc St. Viateur, Ecclésiastiques.....	£ 529	£ 443 4	£ s. d.	£ s. d.	38
2 Collège Masson, Terrebonne	1847	Mde Masson.....	Superieur, Directeur, Procureur.....	Ecclésiastiques et laïcs.....	1172	868 3 18	10 18 7 1/2		12
3 " Notre Dame de Levi	1853	M. le Curé Déziel.....	Le Curé de N. D. et 4 Syndics Laïcs.....	Frères des écoles Chrétiennes.....	1442	1219 1 6	3 20 0 0		44
4 " St. Michel.....	1853	" " Fortier Commissaire d'école.....	1 Superieur Directeur et commissaires d'école.....	Laïcs.....	360	150	3 5 20 0 0		12
5 " Laval.....	1854	" " Lavalée et C. Germain, inspecteur.....	3 prêtres Directeurs.....	Ecclésiastiques et laïcs.....	500	350 2	18 0 0		5
6 " Chambly.....	1826	" " Migneault.....	4 prêtres, 1 Marguillier.....	Clercs de St. Viateur et ecclésiastiques.....	510	361 4	20 0 0		1
7 " Rigaud.....	1850	" " Désautels.....	Evêque de Montréal, 1 Supérieur, 1 Directeur.....	Clercs de St. Viateur.....	413	411 3	1 10 0		40
8 " Ste. Marie Monnoir.	1853	" " Crevier.....	Le Curé, Marguillier, Directeur, Prêfet, Procureur.....	Prêtres, ecclésiastiques et laïcs.....	335	335 4			5
9 " Ste. Marie de Beauce	1855	" " Proulx et paroisiens.....	Les Commissaires.....	Frères des écoles Chrétiennes.....	215	1861 5			14
10 " Ste. Germain de Rimouski.....	1855	" " Tanguay.....	Le Curé Direct., 1 assistant.	Ecclésiastiques et laïcs.....	570	135 15			7
11 " Lachute.....	1855	Rev. Ths. Henry et al	7 Directeurs.....	Ministres et laïcs.....	160	160			8
12 " Verchères.....	1854	M. le Curé Bruneau.....	1 Supérieur, 1 Directeur.....	Clercs de St. Viateur.....	467	287 3			8
13 " Varennes.....	1855	Mgr. Bourget.....	Le Curé, 1 Directeur.....	Frères de St. Joseph.....	385	188	12-10 0		8
14 " St. Henri Mascouche	1850	M. le Curé Chevigny.....	Le Directeur seul.....	Laïcs.....	200	70 3			8
15 " Sherbrooke.....	1855	Mgr. Prince.....	L'Evêque, le Curé et 3 autres	Ecclésiastiques.....	100	54 1 10			18
				Total.....	7356	5217			212

FINANCES.

Sources de revenus		Etat sommaire de ces dettes.		Dimensions et description sommaire des édifices.		Nombre d'années dont se compose le cours d'études complet.	
Nombre d'élèves recevant gratuitement la pension.	Nombre d'élèves recevant gratuitement la pension.	Montant total des dettes de l'institution.	Valeur des propriétés foncières possédées par l'institution.	Valeur des édifices occupés pour les ans de l'institution.			
1	£55 des Com. d'école, Pension et subvention.....	313	200	Emprunt £195, dettes diverses £178..	80 sur 40, 60 sur 24, aile, &c...	7	
2	Pension 766, Revenus agricoles £52, Commissaires d'école £50, subv.	920	550	Nouvelle bâtisse £920.....	Longueur, 136, sur 56, 4 étages.	5	
3	Retribution mensuelle, pensions des internes, externes, subv.	2142	8000	Bâtisse £900, achat de terre £240, intérêt £15, mobilier £295, intérêt £53.....	5	
4	Cotisation, Retribution mensuelle, subv.	325	160	Bâtisse £240, terrain £60, cabinet de physique, £32 10s.....	4	
5	Pension, Bazar, dons, subvention..	1700	1300	Emprunt £300, bâtisse nouvelle £1400.....	Longueur 60 sur 48, 2 étages..	5	
6	Pension, enseignement £295 10s. Constituts, Revenus agricoles £65 10s., subvention.....	459	900	Comptes de marchands £229, dettes diverses £243.....	4 étages, longueur 62 sur 56..	7	
7	Enseignement £76, Commissaires d'école £90 subvention.....	2000	600	Construction du nouveau collège.....	7	
8	Enseignement, subv.....	250	700	Emprunt.....	9	
9	Enseignement, subv.....	£143 frais d'entrée, année 1855 et 1856.....	Longueur 66 sur 36, 2 étages et bâtisse de 30 sur 25, 1 étage	
10	Pension, Retribution des élèves, commissaires d'école, £35.....	150	2000	Ameublement £150.....	
11	Dons et aide de la paroisse, subv.....	800	600	Emprunt £500, hypothèque sur la propriété £310.....	
12	Pension £187, subvention.....	2097	3000	£45 à la maison St. Joseph, 152 8s. 8d. pour entretien.....	Longueur 90 sur 40, 3 étages..	6	
13	Pension, Commissaires d'école subv.....	400	Reparation d'édifices, sal. des profs.	Deux étages, 60 sur 40.....	
14	Enseignement, Dons du Curé, subv.....	102	300	Longueur 50 sur 40, 2 étages.	6	
15	Enseignement,.....	11658	18310	50 sur 28, 28 sur 20.....	5	
5	35			21875			

COLLEGES INDUSTRIELS.—Continué.

COURS D'ÉTUDES.

	Nombre de volumes dans la bibliothèque des élèves.	Nombre de volumes dans la bibliothèque des professeurs.	Nombre total de volumes.	Nombre de globes et planétaires.	Nombre de cartes géographiques ou autres possédées par l'institution.	Valeur du musée d'histoire naturelle.	Valeur du cabinet de physique	Nombre d'élèves apprenant l'arithmétique.	Nombre d'élèves s'exerçant au calcul de mémoire.	Nombre d'élèves apprenant la tenue des livres.	Nombre d'élèves apprenant l'algèbre.	Nombre d'élèves apprenant la géométrie.	Nombre d'élèves apprenant la trigonométrie.	Nombre d'élèves apprenant les sections coniques.	Nombre d'élèves apprenant le calcul différentiel et intégral.	Nombre d'élèves apprenant la physique.	Nombre d'élèves apprenant à faire des observations météorol.	Nombre d'élèves apprenant l'astronomie.	Nombre d'élèves apprenant la chimie.	Nombre d'élèves apprenant l'histoire naturelle.	
1	347	200	547	2	10	\$250	210	117	11	11	11
2	800	800	2	15	166	166	33	33	33	33
3	500	666	1166	2	12	50	185	42	17	59	25	25	15	25
4	1	4	32	98	40	9	9	9	9	6
5	100	100	200	7	100	200	60	80	25	25	11
6	900	900	2	8	200	72	43	25	13	7	13	7	7	7
7	261	103	364	4	50	20	10	8	7
8	80	80	2	4	96	28	18	18	18
9	5	110	40	15	20	20
10	500	500	35	16	5
11	50	50	10	140	114	114	23	7	5
12	cath.	61	61	1	4	114
13	cath.	20	20	8	85	28
14	cath.	200	200	8	44	8	7	7
15	8	54
.....	3688	1200	4888	12	107	100	£722	1443	664	234	135	187	34	26	13	41	9	41	85	96

SECONDE DIVISION.—ÉCOLES SECONDAIRES.—TROISIEME SECTION.—ACADEMIES DE GARÇONS OU MIXTES.

DESCRIPTION GÉNÉRALE DE L'INSTITUTION.		FINANCES.							
Nom de l'institution et où située.	Date de sa fondation.	Par qui fondée.	Composition du corps administratif.	Composition du corps enseignant. (S'il est composé d'ecclésiastiques, de laïques ou de religieux, et de quel ordre religieux.)	Dépens annuels de l'institution.	Revenu annuel de l'institution.	Coût de l'enseignement.	Coût de la pension.	No. d'élèves recevant gratuitement.
1 Aylmer (protestante)	1855	Richard McConnel et al.	Directeurs.	Laïcs.	171	109	15s 12 6	12 6
2 Aylmer (catholique)	1854	Rev. J. Hagher, J. J. Roney	Curé et laïcs.	Prêtres et laïcs.	135	45	1 10	25
3 Aubigny	1856	Les commissaires d'école	Les commissaires d'école	Laïcs.	185	150	2 6 à 5	£24	25
4 St. André	1854	Curé et les com. d'école.	"	Laïcs.	75	71	20
5 Beauharnois (St. Clément, etc.)	1849	Curé Charland et les commissaires d'école	"	Frères des écoles chrétiennes.	p. mois
6 Bonin (St. André d'Argenteuil)	Rev. M. Bonin	Syndics dissidents.	Clercs St. Viateur	155	120	5 et 2	15 0	17
7 Baie du Febvre	1854	Commissaires d'école	1 Président et 4 officiers	Laïcs.	143	113	12 0	80
8 Barnston	1849	"	5 Syndics	Laïcs.	100	100	131
9 Berthier	1827	Société d'éducation.	8 Directeurs	Laïcs.	250	250	7 6
10 Buckingham	1852	Rev. John Brady et Thomas McCabe.	1 Président et autres officiers	Laïcs	170	150	3 0	£2 5	25
11 Béteil.	1 Syndic	Laïcs et ministres	250	80	1 10	4
12 Cap Santé	Rev. M. Morin et 6 officiers	Laïcs.	250	250	8
13 Charleston	1829	Souscription	3 Syndics	Laïcs.	86	75
14 Clarenceville	1843	Par les habitants	9 Directeurs, 1 président	Laïcs.	770	770
15 Clarendon	1855	Contribution publique	7 Syndics	Laïcs.	87	177	10 0
16 Cassville	5 Syndics	Laïcs.	100	40	12 6
17 Compton	1853	Les habitants	5 Syndics	Laïcs.	122	122
18 Cookshire	1854	C. A. Bailey et al.	5 Syndics	Laïcs.	150	60
19 St. Cyrrien	1854	M. le curé N. L. Amiot	Commissaires d'École	Laïcs.	200	100
20 Danville	1854	Souscription publique	5 Syndics	Laïcs.	122	122
21 Dudswell	1855	Les habitants	Syndics	Laïcs.	225	225
22 Durham	1840	Les habitants, souscrip. pub.	4 Syndics	Laïcs.	100	63	12s 6d
23 Durham No. 1.	1854	Les habitants	7 Syndics	Laïcs.	275	275	7s 6d	12
24 Farnham (protestante)	1854	Les habitants d'Adamsville, Souscription publique.	5 Syndics	Laïcs.	200	200	10s
25 Farnham (catholique)	1855	Louis Bourdon et al.	1 président, 9 officiers direct.	Laïcs.	150	150
26 Freighsburg	1856	Les habitants	Syndics	Laïcs.	160	91	15s	36
27 Ste. Foye (catholique)	Laïcs.	170	170	1
28 Ste. Foye (protestante)	Laïcs.	200	200	12

29 Granby	1847	Les habitants de Granby	9 Syndics	Laïcs.	182	175
30 Georgeville	3 Syndics	Laïcs.	80	80
31 Gentilly	Laïcs.	100	100
32 St. Grégoire	1824	M. le curé et amis de l'éduc.	Les commissaires d'École	Laïcs.	120	120
33 Huntingdon	1854	Les habitants de Huntingdon	12 Directeurs	Laïcs.	360	380	2 10s
34 St. Jean Dorchester, (cath)	1850	Une corporation.	La corporation	Frères des écol. chrétiennes	180	220
35 St. Jean, (protestant)	Corporation de l'Eglise.	La corporation	Laïcs.	825	580	10
36 Knowlton, H. S.	1854	L'hon. P. H. Knowlton.	Ministres, Gardiens d'Eglise et l'hon. Knowlton	Ministre et laïcs	200	129	4
37 Kamouraska	1850	La paroisse	Les commissaires	Frères des écol. chrétiennes	125	125	10s
38 Leprairie	1852	Curé Faucher	Commissaires d'École	Laïc	180	100	4	60
39 Lotbinière	La Paroisse	Commissaires d'École	Laïcs.	50	15	10
40 Longueuil	1847	M. le curé St. Germain	Commissaires d'École	Clercs de St. Viateur	350	360	3	120
41 St. Laurent	1853	Commissaires d'École	Curé St. Germain et 7 direct.	Prêtr. et frer. de Ste. Croix.	856	809	5s m.	1 10s	10
42 L'Islet	1849	Habitants de la paroisse et aide du gouvernement	Commissaires d'École	Frères écoles chrétiennes.	100	100	22
43 Montmagny	Commissaires d'École	3 Frères écoles chrétiennes	157	157	4	50
44 Montréal, (académie comm.)	1853	Commiss. d'École catholi.	Commissaires d'École Catho.	Laïcs.	166	280	10s m	40
45 Ste. Marthe	1856	E. Lalonde, Ecr.	E. Lalonde et commis. d'Eco.	Prêtres et laïcs.	173	123	21
46 Pointe aux Trembles, Mont.	1855	Le curé Poirier et commissaires d'École	Curé & commissaires d'École	Frères de St. Joseph	70	90	2	25
47 Phillipsburgh, H. S.	1855	Le public	3 Syndics	Laïcs.	150	50	7s à 10s par semaine.
48 Sherbrooke	1830	84 résidents	5 Syndics	Laïcs.	445	240	35	36
49 Sorel, (catholique)	1855	Syndics	Commissaires d'École	Laïcs.	360	140
50 Sorel, (protestante)	5 Syndics	Laïcs.	100	68	4
51 Stanbridge	1854	Syndics	5 Syndics	Laïcs.	200	200
52 Shefford	1831	Les habitants de Shefford	— Directeurs	Laïcs.	175	175
53 Sutton	1854	Directeurs	Comité de Sept.	Laïcs.	200	175	7s6d to 7s 6d to 15s 10s p. s.	6
54 Stanstead	1829	Seabold, Smith, &c.	Syndics	Laïcs.	300	257	2 10s
55 St. Timothée	1843	Curé Archambeault et commissaires d'École	Le curé, 1 recteur et 2 profcs.	Laïcs.	200	148	1 2s	13	16
56 Trois-Rivières (cathol.)	1856	G. M. Lawler	Comité de 7	Laïcs.	200	100
57 Trois-Rivières (protest.)	Les citoyens de la ville.	1 Comité de 7 syndics	Laïcs.	3210s	175	3s 9d à 7s 9d
58 Coaticook	1855	Les habitants de la place	Commissaires d'École, carré	Religieux de St. Laurent	171	171	64	15
59 St. Eustache	1855	R. P. Gastineau, curé	Comité de 6	Laïcs.	250	150	3	12	25
60 Missisquoi	1854	Rev. Davidson et al.	Commissaires d'École	Frères écoles chrétiennes.	300	180
61 Yamachiche	1853	Curé Dumoulin	Commissaires d'École	Laïcs.	200	100
62 Vaudreuil	1845	Commissaires d'École	Commissaires d'École	Laïcs.	90	90	14
63 St. Jean, Isle d'Orléans	1854	Commissaires d'École	Commissaires d'École	Laïcs.	135	120	11
64 Académie commerciale et littéraire de St. Roch	1839	F. E. Juneau	N. Juneau et F. E. Juneau	Laïcs.	300	250	1 10s	20	25
Total					13133	11090	896

ACADEMIES DE GARCONS OU MIXTES.—Continué.

FINANCES.

No. d'é. recevant gratuitement la pension.	No. d'é. recevant gratuitement part. de la pen.	Sources de revenus.	Vale. des propri. fonc. posé. par l'institut.	Montant total des dettes de l'inst.	Etat sommaire de ces dettes.	Vale. des édi. occupés pour les fins de l'inst.	Dimensions et description sommaire des édifices.	No. d'an. dont se compo. le cours d'études.
1.		Enseignement.....	175	150	Achat de terrain.....		64 sur 40, 2 étages.....	3
2.		Enseignement, subv.....			Salaire accordé à 10 Freres, £40.....		72 sur 36, 2 étages.....	3
3.		Cotisa., rétribu. mensuelle, subven.....	250	40	Salaire dâ aux freres en juin 1855, £38 18s., en juillet 1856, £120.....		50 sur 30.....	
4.		Cotisa., rétribu. mensuelle, subven.....	100	43	Dâ aux professeurs.....		800 2 étages, 75 sur 36 et 18 sur 36.....	
5.		Contribu. mensuelle, cotisa., subv.....	1000	158	Bâtisse, pour réparation, £50.....		60 x 30, autre maison 40 x 30, 2 étages.....	
6.		Rétribution mensuelle, subv.....	1200	30	Bâtisse, hypothé., salai. de l'instituteur.....		325 80 sur 40, étages.....	
7.		Cotisation et subvention.....	450	50	Bois, répara., achat de prix.....		500 2 étages, 50 sur 45.....	
8.		Contribu. volontaire et enseigne.....	375	75	Salaire d'instituteur 50, loyer 25, bois de chauffage 25.....		300 24 sur 26, 2 étages.....	
9.		Rétribution mensuelle, subv.....		23	Achat de terrain et bâtisse.....		1200.....	
10.		Enseignements, subv.....		100	Salaire d'instituteurs 15, dépenses £1.....		1200 50 sur 80, 2 étages.....	
11.		Cotisation et dons des habitants.....		750	Bâtisse 100, emprunt, intérêt.....		600 44 sur 32, 2 étages.....	4
12.		Rétribution mensuelle, subv.....		16	Bâtisse (pour achever et meubler).....		125 36 sur 26.....	
13.		Enseignement, subv.....	600acs		Bâtisse.....		300.....	
14.		Enseignement, subv.....	600	255	Dâ aux instituteurs £50, p. bâtisse.....		275 46 sur 36, 2 étages.....	
15.		Colonial Church and School Society, enseignement.....		50	Reparations à l'academie.....		500 50 sur 48, 2 étages.....	
16.		Enseignement, souscription.....	25	50	Reparations non finie.....		750 80 sur 40.....	
17.		Enseignement, souscription volon.....	25	9	Bâtisse non finie.....		450 2 étages, 49 sur 32, allonge 30 sur 20.....	
18.		Enseignement, subv.....	100	200	40 pour repara. à l'acad., 10 pour clôtu.....		40 sur 32, 2 étages.....	
19.		Subvention.....		87	Argent emprunté pour finir la bâtisse.....		300 40 sur 30, 2 étages.....	4
20.		Enseignement, subv.....	60		Sur bâtisse 100, emplace. 50, insti. 69, emplace. 20, dep. 10.....		300 2 étages, 40 sur 30.....	
21.		Enseignement, subv.....	100		Bâtisse.....		250 30 sur 60, 2 étages.....	
22.		Enseignement, subv.....		50	Aux instituteurs.....		675 3 étages, 2 ailes, 2 étages, 77 sur 45.....	
23.		Souscription privée.....	30	50				
24.		Enseignement subv.....	400	280				
25.		Enseignement, Rétribution.....	33	150				
26.		Enseignement et souscrip. volontaire.....	300	41				
27.		Contribu. mens., cotisation et subv.....						
28.								

29.		Subv. et enseignement.....		34	Loyer, bois de chauffage et dépenses 38	300	30 sur 60, 2 étages.....	
30.				12		250		
31.		Cotisation et subv.....	160	161		109	40 sur 30.....	
32.		Cotisation, taux mensuel, dons des amis de l'Education.....	300					
33.		Commissaires d'Ecole, Enseignement subv.....	800	67	Dâ aux instituteurs et autres dépenses, réparations, £67 15s.....	200	40 sur 30, 1 étage.....	5
34.		Cotisation et subv.....		28		800	2-étages, 60 sur 40.....	6
35.	10	Subv., enseignement.....				2000	70 sur 45.....	4
36.		Subv., colonial School & Church Society, rev. agricoles.....	300			1200	2 étages.....	
37.		Octroi Legislatif, cotisa., taux mensu.....	500	70	Aux entrepreneurs.....	250	38 sur 28.....	
38.		Octroi, cotisation.....	300	40	Aux prof. 70.....	818	60 sur 40.....	
39.		Pension, allocation.....	3750	700	A l'instituteur.....	300	45 sur 30, 3 étages.....	3
40.		Pension, Octroi, Commissaires d'Ecole, Revenus agricoles.....	2808	1119	Banque du Peuple 380, divers comptes, £320.....	3000	3 étages, 109 sur 40.....	7
41.	6	Cotisa., contribu. mensuelle, Octroi.....	1100	9	Emprunt pour bâtir et intérêt.....	2000	108 sur 52, 3 étages.....	
42.	3	Cotisation, enseignement, octroi.....	200	68	Reparations, 9.....	1000	50 sur 40, 2 étages.....	
43.		Subv. et contributions.....	700	1025	Salaires des matres, 63, comptes, £5.....	550	70 sur 36, 1 étage.....	
44.		Octroi, commis. d'Eco. enseignement.....	150	50	575 sur le terrain, 453 sur la construc.....	1500	70 sur 40, 3 étages.....	5
45.	2	Cotisation, octroi, retrib. mensuelle.....	750	352	Professeurs, bois de chauffage, loyer.....	50	36 sur 20, 1 étage.....	
46.		Octroi, enseignement.....			Obligations consenties par commissai. d'Ecole pour emprunt pour bâtir.....	300		
47.		Enseign. er subv.....	70	77	Aux instituteurs.....	1000		
48.		Octroi, cotisation, retribution.....	2000	28	Aux insatuteurs.....	500	30 sur 45, 2 étages.....	
49.		Retribution mensuelle.....	400	75	Salaire de l'instituteur.....	500	200 25 sur 36.....	4
50.		Elèves et octroi.....	50		Bâtisse.....	1000	52 sur 32, 2 étages.....	
51.		Subvention, souscriptions, et enseignement.....	500	100	Reparation et construction.....	1100	3 étages, 82 sur 36.....	5
52.		Subv., dons, et enseignement.....		50				3
53.	1	Subv. enseignement.....	1000	50				
54.	4	Pension, instruction, revenus agrico.....	1150	532	Aux instituteurs et pour la bâtisse.....	1150	60 sur 36, 3 étages.....	
55.	1	Elèves et subvention.....	400	150	Celo. Church Sch. Soc. 100, bâtisse 50.....	400	41 sur 33, 2 étages.....	
56.		Subv. et les Elèves.....	100	75	Entretien et professeurs.....	800	80 sur 30, 2 étages.....	
57.		Pension, retribution et cotisation.....	500			450	48 sur 36, 2 étages.....	
58.		Pension, subv.....				175	50 sur 25, 25 sur 15.....	
59.	4	Cotisation, taux mensuel.....	700	350	Dette sur le prix d'achat.....	700	40 sur 40, 1 étage.....	
60.		Subv. et rétrib. mensuel.....						
61.		Cotisation, taux mensuel.....						
62.		Contribu. mensuelle subv.....	24636	8214		33042		
63.								
64.	2							

ACADEMIES DE GARCONS OU MIXTES.—Continué.

COURS D'ÉTUDES.—Continué.

Nature de l'enseignement re-	Nombre de volumes dans la bibliothèque des élèves.	Nombre de volumes dans la bibliothèque des professeurs.	Nombre total de volumes.	Nombre de globes et planétaires.	Nombre de cartes géographiques ou autres possédées par l'institut.	Valeur du musée d'histoire naturelle.	Valeur du cabinet de physique.	Nombre d'élèves apprenant l'arithmétique.	Nombre d'élèves s'exerçant au calcul de mémoire.	Nombre d'élèves apprenant la tenue des livres.	Nombre d'élèves apprenant l'algèbre.	Nombre d'élèves apprenant la géométrie.	Nombre d'élèves apprenant la trigonométrie.	Nombre d'élèves apprenant les sections coniques.	Nombre d'élèves apprenant le calcul différentiel et intégral.	Nombre d'élèves apprenant la physique.	Nombre d'élèves apprenant à faire des observations météorol.	Nombre d'élèves apprenant l'astronomie.	Nombre d'élèves apprenant la chimie.	Nombre d'élèves apprenant l'histoire naturelle.	
1 non sec.								44		18	6	8									
2 cath.				3	4			15		5	3	3	2				6				
3 "				1	6			34	10	12											
4 "	250		250	1	5			40													
5 "		108	108		11	1		57		8	6	9									
6 "					12			80	30	10											
7 "		87	87	1	13			74	19	11	15	5	5		3						7
8 prot.					10			66	25	20	4	4									
9 cath.	100		100	2	30			23	6	4	2	2	2	2				8			14
10 "				2	24			28		6											
11 "				1	7			96	20	14	14	3									
12 "								100	10	5	19	4									6
13 non sec.				4				93	10	5	19	4						1			
14 non sec.	100		100	2	8			23	23	2	2										
15 sect.		100	100	2				53	12	18	20	3									
16 "					10			28	6	3	10	2	1								
17 non sec.		100	100	600	3			89	21	4											
18 "	500		500		6			44	10	8	7										
19 "								84	20	5	33	10									
20 "								33	20												
21 "				2	6																
22 non sec.																					
23 "																					

Nature de l'enseignement re-	Nombre de volumes dans la bibliothèque des élèves.	Nombre de volumes dans la bibliothèque des professeurs.	Nombre total de volumes.	Nombre de globes et planétaires.	Nombre de cartes géographiques ou autres possédées par l'institut.	Valeur du musée d'histoire naturelle.	Valeur du cabinet de physique.	Nombre d'élèves apprenant l'arithmétique.	Nombre d'élèves s'exerçant au calcul de mémoire.	Nombre d'élèves apprenant la tenue des livres.	Nombre d'élèves apprenant l'algèbre.	Nombre d'élèves apprenant la géométrie.	Nombre d'élèves apprenant la trigonométrie.	Nombre d'élèves apprenant les sections coniques.	Nombre d'élèves apprenant le calcul différentiel et intégral.	Nombre d'élèves apprenant la physique.	Nombre d'élèves apprenant à faire des observations météorol.	Nombre d'élèves apprenant l'astronomie.	Nombre d'élèves apprenant la chimie.	Nombre d'élèves apprenant l'histoire naturelle.	
24								40	10		4	1									
25					7			100	35			35									
26 Prot.				1	6			34	7	1	9	2									
27 "								65													
28 "				2	10			27	27	27	27	27	27								
29 non sec.								35	20	10											
30 "				1	7			40	30	10											
31 Catho.	360		360	1	7			33		13											
32 Catho.				1	7			200		14	21	14									
33 non sec.	368		368	2	24			40		20											
34 Catho.	600		600	6	30			200													
35 "					78			40													
36 "	150		150	3	7			61	61												
37 Catho.		22	22					50	50	13		10									
38 "	225		225	2	20			19													
39 Catho.				2	5			100	80												
40 Catho.								125	115	20	15	15	5								
41 "				3	11			68	24	8	6	3									
42 Catho.	260		260	15				130	130	12	15	17									
43 Catho.	30		30	1	10			108	75	27	11	13									
44 Catho.					3			48	25												
45 Catho.					9			40	10												
46 Prot.								34	18	7	4										
47 Prot.								48	37	8	7										
48 "				3	2			120	60	20											
49 "	200		200					25	20	10											
50 "								40	16	4	12	5									
51 non sec.				3				25	20	8											
52 Prot.								48	64	2	8										
53 non sec.	148		148		4			130	52	7	40	8									
54 Pr. Cat.				2	10			146	48	40	16	16	16	16							
55 Catho.		138	138	2	16			40	25	12		6	6								
56 "				2	8			36	36												
57 Prot.								40	10	10	12										
58 Catho.		150	150		5			70	20	34		34									
59 Catho.				2	9			49	12		10	2									
60 "								100	100	12	20	10	10								
61 Catho.		60	60		11			57	29	11		7									
62 Catho.								40	25	10											
63 "				6	7			80	80	20		18									
64 Catho.	250	500	750	65	511	11	391	3746	1584	586	379	310	74	24	127	142	18	102	62	167	

ACADEMIES DE GARCONS OU MIXTES.—Continué.

CARRIÈRE EMBRASSÉE PAR LES ÉLÈVES SORTIS DEPUIS DEUX ANS.

Professeurs.	ÉLÈVES.																																
	Nombre d'élèves sortis après avoir terminé tout leur cours l'année précédente.	No. de sortis après avoir fait plus de la moitié du cours.	Nombre de ces élèves cou-quant ailleurs leurs études.	Nom. de sortis depuis 2 ans, ayant embrassé l'état ecclé.	Nombre d'élèves ayant em- brassé l'état militaire.	Nombre d'élèves se livrant à l'agriculture.	Nombre d'élèves se préparant au barreau.	Nombre d'élèves se préparant à la médecine.	Nombre d'élèves se préparant au notariat.	No. de, étudiant l'arpentage.	No. de, étudiant le génie civil.	Nombre d'élèves se livrant ou se préparant au commerce.	Nombre d'élèves se livrant à quelque branche d'industrie.	No. de, ayant laissé le pays.	Nombre d'instituteurs laïques.	Nombre de professeurs ecclé- siastiques ou religieux.	Nombre de professeurs laïques.	No. total de professeurs, d'in-stituteurs ou d'institutrices.	Nombre de garçons.	Nombre de filles.	Nombre d'élèves externes.	Nombre d'élèves demi pen- sionnaires.	Nom. d'élèves pensionnaires.	Nombre d'élèves catholiques.	Nombre d'élèves protestants.	Nombre d'élèves dont les pa- rents résident dans le comté ou se trouve l'institution.	No. de, dont les parents rési- dent ailleurs, dans le Bas-C.	No. de, dont les parents rési- dent dans le Haut-Canada.	No. de, dont les parents rasi- dent aux États-Unis.	Nombre d'élèves au-dessus de 16 ans.	Nombre d'élèves au-dessous de 16 ans.	Nombre total des élèves.	
1	1										2							2	47	5	52			3	49	43	4	5		21	31	52	
2											6							1	40	15	55			54	1	54	54		5	50	55		
3																		4	79	48	126			1	127	127		2	125	127			
4																		2	78		78			78		78	78			78	78		
5																		4	138	119	15	4		138		137	137			136	138		
6																		2	115	115				115		98	17		5	110	115		
7																		3	69	62	131			130		131	19	112	131				
8																		1	35	30	65					65	33	32	65				
9																		3	92	92				90		84	6	1	42	50	92		
10																		1	17	14	31			22	9	31	7	24	31	50			
11																		2	50	50				50		50			1	49	50		
12																		1	32	32				32		32			2	30	32		
13																		1	4	55	135					125	26	1	58	67	125		
14																		1	70	52	110			8		91	7		43	67	110		
15																		4	58	52	110			8		102	91		9	15	24		
16																		1	80	60	140					140			20	120	140		
17																		3	40	22	62			8		54			16	46	62		
18																		2	19	15	34					34			12	22	34		
19																		4	100	90	190					188			2	22	34		
20																		2	40	35	75					2			1	189	190		
21																		1	2	40	35	75				16			39	36	75		
22																		1	58	51	109					44			44	44			
23																		2	25	28	53					103			52	57	109		
24																		2	18	32	45					1			3	44	44		
25																		3	155	155						47			22	28	50		
26																		1	26	22	48					10			30	125	155		
27																		2	143	143						3			23	25	48		
28																		2	143	143						143			33	110	143		
29																		2	54	52	106					18			44	62	106		
30																		2	40	33	73					73			14	59	73		
31																		1	74	74						74			2	80	82		
32																		1	82	82						82			2	80	82		
33																		5	150	106	256					220			44	212	256		
34																		4	270	270						270			5	44	212	256	
35																		1	48	30						48			13	35	48		
36																		1	27	34	61					30			16	45	61		
37																		2	73	73						73			3	70	73		
38																		1	19	19						19			60	10	70		
39																		7	290	230						19			6	19	19		
40																		8	130	80	20					286			6	284	290		
41																		2	130	130						4			6	124	130		
42																		2	92	72	20					92			6	90	92		
43																		3	170	170						167			10	160	170		
44																		4	110	104						100			22	88	110		
45																		1	37	12	47					49			1	48	49		
46																		3	81	81						81			1	80	81		
47																		3	35	10	40					32			14	31	45		
48																		5	29	28	53					54			4	53	57		
49																		7	264	264						264			2	264	264		
50																		1	56	56						56			5	56	56		
51																		2	20	35	55					45			25	30	55		
52																		1	59	59						59			28	31	59		
53																		4	34	30	54					59			20	44	64		
54																		4	70	75	140					10			50	95	145		
55																		5	168	15	4					168			78	90	168		
56																		1	40	40						40			11	29	40		
57																		1	22	14	36					36			32	4	36		
58																		1	43	48	90					90			10	80	90		
59																		5	101	63	30					61			9	92	101		
60																		4	37	24	61					61			9	92	101		
61																		5	77	77						77			6	194	200		
62																		2	33	36	68					68			1	77	77		
63																		3	135	126	5					126			35	69	69		
64																		4	49	44	5					134			3	100	135		
48																		49	494	1180	5770					178			308	51	1084	5020	6104

24	2	18	32	45	5	50	10	145	47	3	8	22	28	50
25	3	155	155	155	145	145	10	145	47	8	2	30	125	155
26	1	26	22	48	3	45	48	48	48	2	2	23	25	48
27	2	143	143	143	143	143	143	143	143	3	3	33	110	143
28	2	54	52	106	18	88	100	100	100	6	6	44	62	106
29	2	40	33	73	74	73	70	70	70	3	3	14	59	73
30	1	74	74	74	74	74	68	68	68	6	6	2	80	82
31	1	82	82	82	82	82	81	81	81	1	1	44	212	256
32	3	150	106	256	220	220	228							

SECONDE DIVISION.—ÉCOLES SECONDAIRES.—QUATRIÈME SECTION.—ACADÉMIES DE FILLES.

DESCRIPTION GÉNÉRALE DE L'INSTITUTION.

Nom de l'institution et où située.	Date de sa fondation	Par qui fondée.	Composition du corps administratif.	Composition du corps enseignant.
1 Ste. Anne Lapérade.	1855	Curé Dupuis.	La supérieure et le curé, sous contrôle de la supérieure de Montréal.	Sœurs de la Congr. N. D. et laïques. Religieuses de Ste. Anne.
2 St. Ambroise de Kildare.	1855	Curé Laporte.	1 Supérieure.	Sœurs de la Congr. N. D. et laïques. Religieuses de Ste. Anne.
3 L'Assomption.	1847	Les paroissiens.	Sœurs de la Congrégation de Montréal.	Sœurs de la Congrégation de N.-D., 1 laïque.
4 St. Aimé.	1855	Curé Lecour, et G. A. Massue, Ecr.	1 supérieure, 2 religieuses de la congrég., 1 supérieure, 1 assistant, 1 secrétaire.	Sœurs de la Présentation. Sœurs de la Congrégation N. D. Religieuses du Saint Mom de Jésus.
5 Baie St. Paul.	1846	Curé Chauvin.	1 supérieure, 1 assistant, 1 secrétaire.	Sœurs de la Congrégation N. D., 1 laïque.
6 Beioell.	1703	M. Guibert de la Soudrages, Sulpicien, terrain donné par M. Boucher, Seig.	Sœurs de la congrégation.	Sœurs de la Congrégation N. D., 1 professeur de musique laïc.
7 Boucherville.	1853	Le Curé F. Moore.	Le curé et 5 personnes de l'institution.	Laïques.
8 St. Bernard.		Le curé.	Le curé et sœurs institutrices.	Laïques.
9 Cap Santé.	1841	Fabrique des Cédres.	Sœurs de la Congrégation de N.-D.	Sœurs de la Congrégation de N.-D., 1 laïque.
10 Les Cédres.	1855	Mme. veuve Joseph Bresse.	Le curé.	Sœurs de la Congr. N. D. et laïques.
11 Chambly.	1855	Curé Provençal.	Sœurs de la Congrégation.	Laïques.
12 St. Gésaire.	1849	Curé Potvin.	Un comité.	Sœurs de la Congr. N. D. et laïques. Laïques.
13 Ste. Croix.	1849	Grand Vicaire Manseau et commissaires d'école.	Commissaires d'école.	Sœurs de la Providence.
14 Cowansville.	1844	Feu curé Bourassa.	Sœurs de la Congrégation.	Sœurs de la Congr. N. D. et 1 laïque.
15 St. Charles de L'Industrie.	1853	Curé Charland.	Le curé avec la supérieure.	Religieuses du St. Nom de Jésus.
16 Châteauguay.	1793	Rev. M. Chenier.	Les sœurs.	Religieuses.
17 St. Clément, de Beauharnois.		Curé Paquin.	Curé de la paroisse directeur, et revde. sœur Vincent de la Congrégation.	Sœurs de la Congrégation N.-D.
18 St. Denis.	1855	Curé Lanny.	Les sœurs de la Congrégation de N.-D.	Sœurs de la Congr. N. D. et laïques.
19 Ste. Elizabeth.	1853	Curé Harper.	Curés de St. Grégoire et de St. Célestin.	Sœurs de la Congrégation N.-D. Religieuses de la Congrégation de l'Assomption, de la B.-V., 1 laïque.
20 St. Eustache.	1850	Commissaires d'école.	Commissaires d'école.	Religieuses de Ste. Anne.
21 Ste. Famille Isle d'Orléans.				
22 St. Grégoire.				
23 Ste. Geneviève.				
24 St. Hilaire de Rouville.	1849	Mme. Major Campbell, C. B. et paroissiens.	3 Religieuses.	Relig. des SS. N. de Jésus et Marie.
25 St. Hugues.	1855	Curé Archambault.	La supérieure et 2 sœurs.	Sœurs de la Présentation de Marie.
26 St. Hyacinthe.	1848	Sœurs de la charité.	La supérieure et 2 sœurs.	Sœurs de la charité.
27 St. Hyacinthe.	1816	Curé Girouard.	Sœurs de la Congrégation de N.-D., 1 laïque.	Sœurs de la cong. N. D. et laïques.
28 L'Islet.	1845	La Fabrique.	Les commissaires d'école.	Laïques.
29 St. Jean.	1847	Souscription publique et fabrique.	Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal.	Sœurs de la cong. N. D. et laïques.
30 St. Jacques de l'Acigian.	1850	Mme. Blouin, 1ère supérieure.	Supérieure, assistante, et un conseil de 7 membres.	Religieuses de Ste. Anne et 1 laïque.
31 St. Joseph, de la Pointe Lévi.	1854	Paroissiens et la fabrique.	Curé, les membres de la fabrique et les commissaires d'école.	Relig. du St. N. de Jésus et laïques.
32 Kamouraska.	1851	Commis. d'école et paroissiens.	Commissaires d'école.	Laïques.
33 Laprairie.	1708	Sœurs de la Congr., de Montréal.	Commissaires d'école.	Sœurs de la cong. N. D. et laïques.
34 Longueuil.	1843	Eulalie Durocher, Henriette Céré, P. Dufresne.	Sœurs de la Congrégation et curé.	Sœurs de la cong. N. D. et laïques.
35 St. Lin.	1848	Curé Chabot.	5 Religieuses.	Religieuses du St. Nom de Jésus.
36 St. Laurent.	1847	Curé Germain.	La supérieure de l'école, le curé et les commissaires d'école.	Religieuses du St. Nom de Jésus.
37 Longue Pointe.	1852	Sœurs de la Providence.	9 Religieuses, sœurs Ste. Croix.	Sœurs de Ste. Croix.
38 Ste. Marie de Monnoir.	1853	Le curé Crevier.	Le curé, supérieure de la Providence et 1 laïque.	Religieuses de la Providence et 1 laïque.
39 Ste. Marie de la Beauce.	1822	Curé Villade.	1 supérieure, 1 assistante.	Sœurs de la Présentation de Marie.
40 St. Michel de Bellechasse.	1850	Commissaires d'école.	Les commissaires d'école.	Sœurs de la cong. N. D. et laïques.
41 Nicolet.	1854	Le curé Fortier.	Commissaires d'école.	Laïques.
42 St. Paul de l'Industrie.	1853	Le curé et la fabrique.	Curé, la supérieure et les com. d'école.	Sœurs de la cong. N. D. et laïques.
43 Pointe Claire.			Sœurs de la Congrégation de N.-D., et commissaires d'école.	Relig. de la Providence, 1 laïque.
44 Rimouski.	1853	Curé Tanguay.	Le curé, 3 sœurs de la Cong. N.-D.	Sœurs de la cong. N. D. et 1 laïque.
45 Sorel.	1850	Curé Kelly.	L'évêque diocésain, supérieure de la maison et la supérieure générale.	Sœurs de la Providence.
46 Ste. Scholastique.	1850	Fabrique et commissaires d'école.	Directrice, économiste et assistante.	Sœurs de Ste. Croix.
47 Ste. Thérèse.	1847	Curé Ducharme.	Curé et sœurs de N.-D.	Sœurs de la cong. N. D. et 1 laïque.
48 Terrebonne.	1826	Curé St. Germain.	4 sœurs de la Congrégation N.-D.	Sœurs de la cong. N. D. et laïques.
49 St. Thimothée.	1848	La fabrique.	1 supérieure et le curé sous la direction de la supérieure général de Longueuil.	Religieuses du St. Nom de Jésus.
50 St. Thomas de Montmagny.	1850	Curé Beaubien.	Supérieure de la communauté.	Sœurs de la cong. de N. D. 1 laïque.
51 St. Thomas de Pierreville.			Commissaires d'école.	Sœurs de Ste. Croix.
52 Varannes.	1855	Mgr. l'évêque de Montréal.	Le curé et directrice.	Sœurs de la cong. N. D. et 1 laïque.
53 Yamachiche.	1852	Feu le curé Dumoulin.	Dames de la Congrégation N.-D., le curé, 3 sœurs.	Sœurs de la Congrégation N. D. Sœurs de la Charité.
54 Youville, St. Benoît.	1854	J. Girouard, Ecr.		

ACADEMIES DE FILLES. — Continué.

FINANCES.

No. d'ann.	Dépen. annuelles de l'institution.	Revenu annuel de l'institution.	Coût de l'enseignement.	Coût de la pension.	No. d'él. recevant gratuitement.	No. d'él. recevant la pension.	No. d'él. recevant part. de la pen.	Sources de revenus.	Vale. des propri. fonc. posséd. par l'institut.	Montant total des dettes de l'institution.	Valeur des édifices occupés pour les fins de l'instit.	Dimensions et description sommaire des édifices.	No. d'ann. dont se compo. le cours d'études.
1	225	185	mois.	0	60			Enseignement, Elèves.....	150	150	1500	70 sur 50, 2 étages.....	5
2	107	57	2 0 0	0 0	30			Aides commissaires d'école, pension £30 de la municipalité.....	606	11	410	40 sur 30 autre 60 sur 24.....	6
3	230	245	gratuit.	15 0 0	30				11	11	1200	60 sur 45, 2 étages.....	
4	167	186	quart } demi } pension	5 0 0 } 0 0 0 } 10 0 0 }	109			Pensionnaires commis. d'école 40.....	250	19	150	1 étage, 60 sur 40.....	
5	200	240	gratuit.	10 0 0	100			Pension des élèves.....	50		1000	60 sur 40, 3 étages.....	
6	400	400	2 17 9	10 0 0	2			3 Commissaires d'école £40 enseigne.	1500		1200	60 sur 36 pieds.....	
7	200	174	gratuit.	13 10 0	30			Pension commissaires d'école, travail des sœurs.....	150	50	500	40 sur 30 "	
8	200	207	1 0 0	7 10 0	9			3 Constitut de £100 et pension des élèves.....	75		500	80 sur 30 "	
9	125	175	gratuit.	15 0 0	10			Subv. et pension.....			800	65 sur 50 pieds.....	
10	225	225	gratuit.	15 0 0	10			2 Commissaires d'école, pension, travail des sœurs et subv.....	1000		1500	60 sur 40, 2 étages.....	
11	200	200	gratuit.	15 0 0	45			3 Pension des élèves.....	500		2500	72 sur 44, ailes de 30 sur 20 à 4 étages.....	
12	40	40	2 10 0	0 0 0	15			4 Pension 200, et externes pour dessin, musique, etc.....	250	121	450	70 sur 32, autre de 30 sur 20.....	
13	200	200	gratuit.	13 2 6	5			Enseignement et subv.....	42		2000	2 étages, 70 sur 45.....	
14	130	70									600	50 sur 36 sur 60 hauteur.....	
15	235	170		1 10 0	50			Commissaires d'école, revenus agricoles, souscription des paroissiens.....	800	200	500	80 sur 50, 1 étage.....	
16	200	200	gratuit.	13 0 0	91			Pension, travail des sœurs.....	700		2400	2 éta. 80 sur 36, allonge 50 sur 36.....	
17	450	300	1 10 0	13 2 6	40			Commissaires d'école £50.....	1200	900	1300	80 sur 40 en pierre.....	
18	175	183		13 0 0	120			3 Pension des élèves.....	25	70	1300	80 sur 40 en pierre.....	
19	600	600		10 0 0	10			Com. d'é. 50, pens. dons ouv. sœurs.....	900				

20	318	270		12 10 0	50			9 Pens. prod. agricoles, com. d'école.	250	256	1250	80 sur 30, 2 étages.....	
21	180	130		10 10 0	20			6 Pens. £100 octroi, rev. de pro. £16.	500		60	50 sur 30, 2 étages.....	
22	562	562		10 0 0	30			3 Com. d'école 45, pension £420.....	800	150	600	55-45, 3 éta., 2 ail. de 30-25, 1 éta., 75 2 étages, 36 sur 46.....	
23	99	123		10 0 0	18			250 commissaires d'école, pension.....	125	40	1000	60 sur 48, 2 étages.....	
24	180	180	quart } demi } pension	3 0 0 } 5 0 0 } 10 0 0 }	56			Com. d'é. 27, £90 du Major Campbell, Pension commissaires d'école 40.....	350	619	2000	2 étages, 70 sur 45.....	
25	809	189		5 0 0	12				275	85	40	sur 40, 2 étages.....	
26	131	131		12 10 0	25			Com. d'école et revenus agricoles.....	3000	2000	100	sur 50, 3 étages.....	
27	558	574		6-512-10	15			8 Elèves, retrib. des com. d'école.....	300	20	40	sur 26, 1 étage.....	
28	55	58		12 10 0	15			Contribution mensuelle et sub.....	4000	500	8500	102 sur 52, 2 étages.....	
29	850	900	2 6 0	12 10 0	1			10 Pension enseig., com. d'école 40.....	750	700	1530	2 étages, 60 sur 36, 2 ailes de 20 sur 12, aut. mai, 2 éta., 44-24.....	
30	650	550	2 0 0	10 5 0	1			Rev. agricoles, pension enseignement travail des sœurs, dons.....	340	903	1917	65 sur 45, 4 étages.....	
31	227	252	5 0 0	11 0 0	25			Pension, retribution mensuelle.....	200		800	3 étages, 60 sur 40.....	
32	53	47	5 0 0	12 10 0	25			Subv. cotisation taux mensuelle.....	500		6000	17 sur 43, 47 pieds hauteur.....	
33	179	191		12 10 0	50			1 Pension des élèves.....	8500	3000	5000	30 sur 35, 2 étages.....	
34	2635	2713		18 à 20	21			12 Pension enseig., com. d'école 85.....	650	31	500	67 sur 32, 3 étages.....	
35	69	90	1 5 0	6 0 0	21			3 Com. d'école 29, oct. pension, etc.....	1000	410	1000	80 sur 36, 3 étages.....	
36	672	763	3 0 0	15 0 0	8			23 Terre de 20 arpents com. d'é. 40.....	2200	700	1300	96 sur 32, 2 étages.....	
37	600	425	1 3 0	12 10 0	21			6 Pension, enseignement revenus agricoles, travail des sœurs.....	250	49	500	50 sur 30, 2 étages.....	
38	288	239	quart } demi } pension	3 0 0 } 5 0 0 } 10 0 0 }	56			3 Pension, commissaires d'école.....	270	379	2000	120 sur 42, 2 étages.....	
39	1177	977	gratuit.	16 0 0	141			4 Pension, ouvrages manuels.....	100	125	500	67 sur 33, 1 étage.....	
40	133	77	3 5 0	12 3 0	7			Taux mensuel et subv.....	700	60	600	40 sur 30, 50 sur 18.....	
41	136	136	1 8 0	0 0 0	21			Cotisation, ret. mensuelle et subv., Com. d'école 50, pension, dons 30.....	600	51	1000	80 sur 36, haut 15.....	
42	150	113		11 5 0	21			Pension, commissaires d'école.....	2000	150	1500	120 pieds de long, 2 classes.....	
43	150	150	2 6 0	12 0 0	60			3 Commissaires d'école, pension.....	150	78	850	1 étage, 80 sur 30.....	
44	1000	1000	gratuit.	12 0 0	96			33 Elèves, commissaire d'école.....	1500	150	1300	70 sur 40, 2 étages.....	
45	500	450		15 0 0	12			1 Pensions, commissaires d'école.....	50	35	1400	70 sur 45.....	
46	886	369	3 4 0	10 0 0	72			3 Pension et enseignement.....	1000	300	2200	2 étages, 75 sur 45.....	
47	200	140	2 0 0	15 0 0	35			Octr., com. d'école, sous. volontaire.....	151		151	1 étage, 30 sur 40.....	
48	321	286		9 12 6	52			3 Fen., com. d'é. revenus agricoles.....	150	80	1500	80 sur 40, 2 étages.....	
49	160	75		12 10 0	80			6 Enseig. pension, revenus agricoles.....	175	40	400	84 sur 40, 2 étages en briques.....	
50	500	400	10 0 0	3 15 0	10			3 Charité publique, com. d'é. 40, sub.....	29152	13611	57592		
51	55	55		0 0 0	10								
52	356	205	gratuit.	12 0 0	25								
53	266	189	4 0 0	13 0 0	30								
54	443	440	gratuit.	0 0 0	20								
	19937	17506	0 0 0	0 0 0	1882	179	165		29152	13611	57592		21

ACADEMIES DE FILLES.—Continué.

COURS D'ÉTUDES.—Continué.

Nature de l'enseignement-	lieux.	Nombre de volumes dans la bibliothèque des élèves.	Nombre de volumes dans la bibliothèque des professeurs.	Nombre total de volumes.	Nombre de globes et planétaires.	Nombre de cartes géographiques ou autres possédées par l'institution.	Nombre d'élèves apprenant l'arithmétique.	Nombre d'élèves exerçant au calcul de mémoire.	Nombre d'élèves apprenant la tenue des livres.	Nombre d'élèves apprenant l'algèbre.	Nombre d'élèves apprenant la géométrie.	Nombre d'élèves apprenant la physique.	Nombre d'élèves apprenant l'astronomie.	Nombre d'élèves apprenant l'histoire naturelle.	Nombre d'élèves dont le français est la langue maternelle apprenant l'anglais.	Nombre d'élèves dont l'anglais est la langue maternelle apprenant le français.	Nombre d'élèves apprenant la grammaire française.	Nombre d'élèves apprenant l'analyse grammaticale française.	Nombre d'élèves apprenant la géographie.	Nombre d'élèves écrivant les dictées orthographiques françaises.	Nombre d'élèves exerçant à la version française.
1	Catho.	10	80	100	16	72	72	50	50
2	"	6	28	12	3	30	27	22	22
3	"	11	60	71	1	8	85	98	12	22	10	112	90	77	77	11
4	"	16	109	24	40	40	30	30
5	"	2	60	14	24	69	50	50	50
6	"	100	60	160	2	16	70	20	18	50	57	67	48	48
7	"	200	7	48	48	18	48	48	24	24
8	"	150	50	200	1	2	50	30	18	4	28	44	36	28	28
9	"	6	30	25	25	25
10	"	60	7	30	18	5	100	40	40	40
11	"	7	54	20	10	37	20	32	32
12	"	8	48	15	12	42	31	18	18
13	"	13	60	60	6	50	50	30	30
14	Prot.	7	18	10	10	10
15	Catho.	8	100	15	100
16	"	118	7	80	72	15	40	36	40	40
17	"	30	30	2	8	192	5	7	3	97	50	12	12
18	"	170	148	318	2	8	54	90	12	120	60	40	40	40
19	"	8	45	36	30	60	50	30	30
20	"	8	45	50	25	45	40	40	40
21	"	9	50	50	20	38	22	22	22
22	"	200	10	38	4	58	22	22	22
23	"	17	93	16	85	85	85	85
24	"	8	39	17	9	7	39	39	36	36

24	Catho.	8	23	20	23	23	23	23
25	"	30	30	23	107	36	36	30	30
26	"	8	96	68	36	36	36
27	"	248	160	408	2	16	82	120	10	82	44	70	70
28	"	8	46	16	50	32	32	32
29	"	300	11	311	4	60	170	50	170	65	65	65
30	"	14	73	22	71	36	36	36
31	"	2	50	20	158	100	100	100	100
32	"	7	34	9	51	46	31	31
33	"	60	60	10	50	143	2	50	30	30	30
34	"	200	700	900	3	66	292	60	30	15	144	144	140	140
35	"	19	40	38	15	13	24	25	20	20
36	"	100	100	3	5	57	82	10	6	40	40	58	58
37	"	10	20	30	1	9	40	20	20	30	24	24	24
38	"	19	98	18	36	36	28	28
39	"	50	2	9	130	8	100	90	90	90
40	"	6	40	40	36	75	40	33	33
41	"	1000	13	30	40	25	40	30	30	30
42	"	8	32	10	31	22	20	20
43	"	7	34	34	10	18	18	15	15
44	"	300	12	60	18	60	60	46	46
45	"	120	120	2	12	60	21	52	52	52	52
46	"	80	80	1	9	52	13	5	22	30	30	30	30
47	"	60	60	2	7	25	25	12	56	49	46	46
48	"	300	7	60	70	20	20	40	18	18	18
49	"	14	100	12	10	7	107	60	60	60
50	"	150	150	5	30	25	37	30	30	25	25
51	"	6	57	23	20	23	23	23	23
52	"	100	20	120	8	80	16	40	15	15	15
53	"	150	50	200	8	87	87	7	30	15	20	20
54	"	8	87	7	39	39	36	36
		3407	2315	5722	50	593	3668	1597	194	8	2	24	94	231	1371	194	2897	2422	2030	2030	33

ACADEMIES DE FILLES.—Continué.

COURS D'ÉTUDES.—Continué.

	Nombre d'élèves exerçant à la composition ou amplification française.	Nombre d'élèves apprenant l'analyse grammaticale anglaise.	Nombre d'élèves écrivant les dictées orthographiques anglaises.	Nombre d'élèves apprenant la versification anglaise.	Nombre d'élèves apprenant la composition ou amplification anglaise.	Nombre d'élèves apprenant les belles-lettres.	Nombre d'élèves apprenant la rhétorique.	Nombre d'élèves apprenant la déclamation.	Nombre d'élèves apprenant la philosophie intellectuelle et morale.	Nombre d'élèves apprenant l'horticulture.	Nombre d'élèves suivant un cours commercial spécial.	Nombre d'élèves apprenant le dessin linéaire.	Nombre d'élèves apprenant la couture.	Nombre d'élèves apprenant la broderie.	Nombre d'élèves apprenant la laquerie.	Nombre d'élèves apprenant le pastel.	Nombre d'élèves apprenant la peinture.	Nombre d'élèves apprenant la musique instrumentale.	Nombre d'élèves apprenant la musique vocale.
1	30	8	8										50	30				2	10
2	22	3	7	4	4	6							98	42	6	4	1	18	
3	22	4																	
4	6	3	12	6	4	6				10		6	50	2	3			10	
5	6	3	20	20	6	6						15	50	50			15		18
6	7	15	12		6	6						25	60	30			5	5	20
7	24	18	18	4	6	6						12	45	45	2	2	1	1	18
8	24	25	18	10	10	10				10			21	21		12	6	6	23
9	10	20	18										36	20				10	15
10	15	6	8										30	19				7	20
11	15	6	8										30	18		6			
12	25	8	8	12	6	2						12	33	25	8			12	18
13	15	15	15	12									26	12				12	
14	15	15	15										150						200
15	30	10	10										60	12					
16	10	40	40	1	5	10							108	60		15	3	25	30
17	10	40	15	6	10	5			30	2			55	30				6	15
18	40	15	12	6	10	15							75	30					
19	38	20	15	2	8	2							43	20				14	20
20	30		12		12	2							30	30				3	20
21	30		12		12	2							30	30					
22	30		12		12	2							26	14					
23	30		12		12	2							26	14					
24	14												30	5					7
25													100						40
26	10	15	30	10	10								102	40		6	2	30	40
27	12	25	15	20	20	20							90	50			6	9	72
28	20	25	15	3	3	20							80	60		15			
29	65	13	7										40	25		2			40
30	30	15	24										160	40				6	18
31	30	15	24										40	25				10	15
32													54	23					
33	24	6	13										48	24				10	
34	114	60	100		60	30						30	182	80			15	50	40
35	20	5	24		23	30							30	28		1			25
36	12	19	24		10	13				15			56	50				25	10
37	18	13	13		13	13							50	20					24
38													50	20					
39	50	34	34		10	15							56	15			3	21	29
40	20	21	16		22	30							80	10				15	
41	10	4	15										50	20				10	
42													30						
43	10	5	5		5								80					7	12
44													106	25					
45	40	18	18		10	16						6	100	50					30
46	3	14	24		3	2						5	46	35				20	13
47	35	15	15		10	6						12	133	20		12		9	9
48	34	6	6		9	2						4	60	36			6	14	30
49													50	20				16	20
50	13												50	20			2		22
51													36	15					
52	23		12		7								35	16				12	12
53	15		15			1							40	8				10	
54	15		15										70	4					
984	493	578	51	265	79	121	201	42	39	2	111	3186	1258	84	73	57	431	919	

24																				
25																				
26																				
27																				
28																				
29																				
30																				
31																				
32																				
33																				
34																				
35																				
36																				
37																				
38																				
39																				
40																				
41																				
42																				
43																				
44																				
45																				
46																				
47																				
48																				
49																				
50																				
51																				
52																				
53																				
54																				
984	493	578	51	265	79	121	201	42	39	2	111	3186	1258	84	73	57	431	919		

ACADEMIES DE FILLES—Continué.

	CARRIÈRE EMBRASSÉE PAR LES ÉLÈVES SORTIES DEPUIS DEUX ANS.										PROFESSEURS.							ÉLÈVES.						
	No. d'élèves sorties après avoir terminé tout leur cours l'année précédente.	No. de plus de la moitié du cours.	Nombre de ces élèves continuant ailleurs leurs études.	No. d'élèves sortis depuis 2 ans, ayant embrassé l'état relig.	Nombre d'élèves se livrant à quelque branche d'industrie.	No. d'élèves ayant laissé le pays.	No. de religieuses institutrices.	Nombre d'institutrices laïques.	Nombre de professeurs laïques.	No. total de professeurs, d'institutrices ou d'institutrices.	Nombre de filles.	Nombre d'élèves externes.	Nombre d'élèves demi-pensionnaires.	No. d'élèves pensionnaires.	Nombre d'élèves catholiques.	Nombre d'élèves protestantes.	Nombre d'élèves dont les parents résident ailleurs dans le comté où se trouve l'institution.	No. d'élèves dont les parents résident ailleurs, dans le B.-C.	N. d'élèves dont les parents résident dans le Haut-Canada.	No. d'élèves dont les parents résident aux États-Unis.	Nombre d'élèves au-dessous de 16 ans.	Nombre d'élèves au-dessus de 16 ans.	Nombre total des élèves.	
1							4	1		5	84	38	12	134		127	7			130	4	134		
2							3			3	45		18	63		63				57	6	63		
3							4			5	148	46	42	147	1	140	6	1	1	116	32	148		
4							3			4	109	21	11	109		109				102	7	109		
5							3			4	100	77	10	12	100	95	5			93	7	100		
6							3			3	100	50	20	30	100	92	8			100	13	100		
7							3			5	100	20	64	16	100	98	2			100	100	100		
8							2			2	54	20	34	54		54				34	20	54		
9							3			2	50	50		50		50				50	45	50		
10							3			5	78	46	4	28	78	77		1		72	5	78		
11							4			5	96	80	4	12	96	95				91	5	96		
12							1			1	48	48		46	2	46	3			36	12	48		
13							3			5	70	35	1	34	70	67	3			60	10	70		
14							2			2	32	32		5	27	25				18	14	32		
15							6			7	200	140	54	6	200	200				194	6	200		
16							2			3	91	51	16	24	91	83	5	3		82	9	91		
17							6			6	228	180	36	12	222	214	12		2	212	16	228		
18							4			5	120	99	2	19	120	117	3			117	3	120		
19							3			3	103	75	8	20	103	103				95	8	103		
20							3			4	89	77	2	10	87	87	2			87	2	89		
21							2			5	60	27	3	30	60	59	1			60	60	60		
22							4			2	140	80	20	40	140	120	20			121	19	140		
23							3			3	99	77	14	8	99	98	1			98	1	99		

24							3			3	76	56	11	9	74	2	69	6		72	4	76
25							5			7	107	51	29	27	107		107			95	12	107
26							4			4	200	200		200		200				194	6	200
27							5			8	166	85	31	50	160	6	160	6		130	36	166
28							2			2	96	86	10		96		94	2		92	4	96
29							6			8	250	190	10	50	244	6	239	8		238	12	250
30							7			7	137	77	34	26	137	134	2			121	16	137
31							6			8	172	66	78	28	170	2	162	9		160	12	172
32							1			1	98	98			98		94	4		86	12	98
33							2			4	143	75	48	20	143		139	4		137	6	143
34							30			30	394	280	47	67	392	2	334	53	1	367	27	394
35							8			8	131	100	13	18	131		131			126	5	131
36							8			4	120	60	10	50	116	4	107	3		117	3	120
37							4			4	60	16	3	41	60		37	19		53	7	60
38							4			6	98	55	19	24	98		98			94	4	98
39							5			7	141	77	4	60	140	1	123	18		124	17	141
40							3			3	97	87		10	95	2	82	15		92	5	97
41							3			3	75	67		8	75		75			75	5	75
42							2			3	55	23	30	2	55		52	3		50	5	55
43							2			3	103	92	4	7	98	5	103			99	4	103
44							3			5	106	22	31	53	106		106			81	25	106
45							4			5	260	230	16	14	259	1	254	6		248	12	260
46							4			5	107	72	19	16	106	1	99	8		98	9	107
47							3			4	133	89	36	8	132	1	129	3		127	6	133
48							4			6	152	53	66	33	148	4	149	3		144	8	152
49							3			3	102	50	28	24	102		102			94	8	102
50							5			6	230	96	89	45	239	1	227	3		218	12	230
51							5			5	105	70	28	7	105		102	3		99	6	105
52							3			3	80	55	9	16	80		73	7		81	79	80
53							3			3	87	72		15	87		87			81	6	87
54							3			3	6443	4231	1066	1146	6367	76	6137	268	8	5830	613	6443

ACADEMIES DE FILLES.—Continué.

DESCRIPTION GÉNÉRALE DE L'INSTITUTION.

Nom de l'institution et où située.	Date de sa fondation.	Par qui fondée.	Composition du corps administratif.	Composition du corps enseignant.
1. Berthier.....	1825	M. le curé Lamothe.....	4 Sœurs de la Congrégation de N. D.	Sœurs de la Cong. N.-D. et laïques..
2. St. Roch, (Québec).....	1846	"	"	"
3. St. Sauveur ".....	1856	"	"	"
4. Lac des 2 Montagnes.....	1720	"	"	"
5. Pointe aux Trembles (Montréal)	1690	"	"	"
6. " " (Québec)	1725	"	"	"
7. Rivière Ouelle.....	1713	"	"	"
8. St. François, Rivière du Sud.....	1809	Mgr. Panet.....	Sœurs de la Congrégation N. D.....	"
9. Pensionnat de la Congrégation de Notre Dame à Montréal.....	1763	"	"	"
10. Villa Maria.....	1653	La Sœur Bourgeois.....	"	"
11. Ursulines de Québec.....	1855	Les Dames de la Congrégation N.-D.	"	"
12. " des Trois Rivières.....	1640	Madame de la Peltrie.....	Les Dames Ursulines.....	Religieuses Ursulines.....
13. Hôpital Général de Québec.....	1697	Mgr. de St. Valier.....	La Supérieure et 5 Sœurs.....	"
14. St. Henri de Mascouche.....	1725	"	"	"
15. Sœurs de Charité, (Québec).....	1854	"	Sœurs de la Providence.....	Sœurs de la Providence.....
16. St. Vincent de Paul.....	1849	Mgr. Turgeon et Dames de la Soc. d'E	Sœurs de Charité.....	" Charité
17. St. Martin.....	1842	Mgr. Bourget.....	"	Religieuses du Sacré Cœur.....
18. Sœurs du Bon Pasteur (Québec).....	1854	"	"	" Augustines.....
19. Sœurs de la Charité, Montréal.....	1852	Madame F. X. Roy.....	Sœurs de la Providence.....	Sœurs de la Providence.....
20. Sœurs de la Providence, ".....	1747	Madame Youville.....	Sœurs de Charité.....	" Charité
21. Diverses écoles modèles des Sœurs de la Congrégation à Montréal.....	1828	Madame Gamelin.....	Religieuses du Sacré Cœur.....	Religieuses du Sacré Cœur.....
			Religieuses Ursulines.....	Religieuses Ursulines.....
			Sœurs de la Providence.....	Sœurs de la Providence.....
			Sœurs de Charité.....	" Charité
			Religieuses du Sacré Cœur.....	Religieuses du Sacré Cœur.....
			Religieuses Ursulines.....	Religieuses Ursulines.....
			Sœurs de la Providence.....	Sœurs de la Providence.....
			Sœurs Grises.....	Sœurs Grises.....
			Religieuses de la Providence.....	Religieuses de la Providence.....
			Sœurs de la Congrégation N.-D.....	Sœurs de la Congrégation N.-D.....

FINANCES.

Depenses annuelles de l'Institution.	Revenu annuel de l'Institution.	Coût de l'enseignement.	Coût de la pension.	Nombre d'élèves recevant l'Instruction gratuitement.	Nombre d'élèves recevant gratuitement la pension.	Nombre d'élèves recevant gratuitement partie de la pension.	Sources de revenus.	Valeur des propriétés foncières possédées par l'Institution.	Montant total des dettes de l'Institution.	Valeur des édifices occupés pour les ans de l'Institution.	Dimensions et description sommaire des édifices.	Nombre d'années dont se compose le cours d'étude.
		grat.	£. s.	50	7	10						
1 355	353		15 0				2500	70 x 48, 2 étages.....
2 600	600						2000
3 150	150						550
4 250	250						500
5 580	580		15 0	50	6	6	Pension, allocation, etc.....	1100	65 x 55, 2 étages en pierre.....	5
6 250	200		15 0	50	5	2	Pension des élèves et revenus.....	700	275	300	60 x 30, en pierre et 2 étages.....	5
7 286	286	grat.	11 0	90	3	6	Pension des élèves.....	60	600
8 150	150						600
9 4500	2500						30000
10 2000	2000						15000
11 2000	2000		21 0				5000
12 2567	2150	grat.	16 0	150	3	Revenus agricoles et seigneuries.....	9000
13 1500	1500		17 10		10	7	2000	2 corps de logis, 1 à 5 étages en pierre, 80 x 48 1 à 2 étages de	4
14 300	218			40	14	15	£40 des commissaires d'école.....	81	2500	210 x 50 pds.....
15							1250	100 lgr., 2 ailes 3 étages.....
16						
17						
18						
19						
20						
21						
15488	12943			430	48	46	9700	416	63900

ACADEMIES DE FILLES—Continué.

COURS D'ÉTUDES.

Nature de l'enseignement re-	lignieux.	Nombre de volumes dans la bibliothèque des élèves.	Nombre de volumes dans la bibliothèque des professeurs.	Nombre total de volumes.	Nombre de globes et planétaires.	Nombre de cartes géographiques.	Nombre de autres possédées par l'institution.	Nombre d'élèves apprenant l'arithmétique.	Nombre d'élèves exerçant au calcul de mémoire.	Nombre d'élèves apprenant la tenue des livres.	Nombre d'élèves apprenant la physique.	Nombre d'élèves apprenant l'astronomie.	Nombre d'élèves apprenant la chimie.	Nombre d'élèves apprenant l'histoire naturelle.	Nombre d'élèves dont le français est la langue maternelle apprenant l'anglais.	Nombre d'élèves dont l'anglais est la langue maternelle apprenant le français.	Nombre d'élèves apprenant la grammaire française.	Nombre d'élèves apprenant l'analyse grammaticale française.	Nombre d'élèves apprenant la géographie.	Nombre d'élèves écrivant les dictées orthographiques françaises.	Nombre d'élèves exerçant à la versification française.	Nombre d'élèves exerçant à la composition ou amplification française.	Nombre d'élèves apprenant l'analyse grammaticale anglaise.	Nombre d'élèves écrivant les dictées orthographiques anglaises.	Nombre d'élèves apprenant la composition ou amplification anglaise.	Nombre d'élèves apprenant les belles-lettres.	
1	Cath.	50	200	250	2	8	80	20	12	40	7	235	90	30	40	12	15	15	30	40	3	12	15	15	15	48	32
2	"	"	"	"	"	"	110	30	"	70	"	154	122	100	92	"	"	"	200	"	"	"	"	"	"	"	"
3	"	"	"	"	"	"	15	"	"	20	"	15	15	13	"	"	"	15	"	"	"	"	"	"	"	"	"
4	"	"	"	"	"	"	190	120	12	60	12	66	37	37	15	15	15	37	37	37	30	50	40	40	40	20	"
5	"	"	200	200	"	9	60	20	15	30	9	60	50	40	39	30	30	50	40	40	39	30	15	15	15	20	"
6	"	"	"	"	"	8	60	20	8	20	"	36	36	36	36	3	3	36	36	36	36	3	28	17	17	8	"
7	"	114	40	154	2	10	41	44	20	20	"	34	27	20	22	"	"	34	27	20	22	"	"	"	"	"	"
8	"	"	"	"	"	"	32	"	"	21	"	65	34	31	"	"	"	34	27	20	22	"	"	"	"	"	"
9	"	"	"	"	"	"	84	"	"	69	"	34	34	31	"	"	"	65	34	31	"	"	"	"	"	"	"
10	"	"	"	"	"	"	31	"	"	20	"	34	34	16	16	"	"	34	16	16	16	"	"	"	"	"	"
11	"	"	"	"	"	"	130	40	7	75	30	130	100	115	115	14	14	100	100	115	14	14	46	46	16	16	
12	"	1200	"	1200	5	24	106	40	7	87	11	103	62	68	90	22	22	120	100	115	22	22	22	22	22	16	"
13	"	"	"	"	"	"	35	"	6	15	1	32	32	32	32	15	15	32	32	32	15	17	16	16	16	"	"
14	"	"	"	"	"	"	39	"	"	60	"	51	20	43	15	10	20	25	30	43	15	10	3	3	3	"	"
15	"	"	"	"	"	"	150	"	"	60	"	200	25	30	"	"	200	25	30	43	"	"	"	"	"	"	"
16	"	"	"	"	"	"	65	"	"	45	"	100	31	43	"	"	100	31	43	43	"	"	"	"	"	"	"
17	"	"	"	"	"	"	25	"	"	20	"	50	20	50	"	"	50	20	50	50	"	"	"	"	"	"	"
18	"	"	"	"	"	"	50	"	"	40	"	60	33	60	"	"	60	33	60	60	"	"	"	"	"	"	"
19	"	"	"	"	"	"	55	"	"	60	"	65	15	62	"	"	65	15	62	62	"	"	"	"	"	"	"
20	"	"	"	"	"	"	60	"	"	60	"	65	17	51	"	"	65	17	51	51	"	"	"	"	"	"	"
21	"	"	"	"	"	"	365	"	"	365	"	1250	59	200	"	"	1250	59	200	200	"	"	"	"	"	"	"
		1364	440	1804	9	66	1723	274	52	13	25	7	54	1112	70	2895	1096	1087	554	3	183	174	158	48	32	"	

RECAPITULATION DU TABLEAU D.—*Continuée.*COURS D'ÉTUDES.—*Continué.*

	Nombre d'élèves apprenant la géométrie.	Nombre d'élèves apprenant la trigonométrie.	Nombre d'élèves apprenant les sections coniques.	Nombre d'élèves apprenant le calcul différentiel et intégral.	Nombre d'élèves apprenant la physique.	Nombre d'élèves apprenant à faire des observations météorologiques.	Nombre d'élèves apprenant l'astronomie.	Nombre d'élèves apprenant la chimie.	Nombre d'élèves apprenant l'histoire naturelle.	Nombre d'élèves dont le français est la langue maternelle apprenant l'anglais.	Nombre d'élèves dont l'anglais est la langue maternelle apprenant le français.	Nombre d'élèves apprenant la grammaire française.	Nombre d'élèves apprenant l'analyse grammaticale française.
1	238	132	62	20	325	238	297	95	120	1479	622	1543	1165
2	187	34	26	13	41	9	41	85	96	1204	97	1108	876
3	310	74	24	127	142	18	102	62	167	1143	697	1892	1447
4	2	24	94	231	1371	194	2987	2422
5	13	25	7	54	1112	70	2895	896
6	737	240	112	160	545	265	559	249	668	6309	1680	10425	6806

RECAPITULATION DU TABLEAU D.—*Continuée.*COURS D'ÉTUDES.—*Continué.*

	Nombre d'élèves écrivant les dictées orthographiques françaises.	Nombre d'élèves s'exerçant à la versification française.	Nombre d'élèves s'exerçant à la comp. ou amplification française.	Nombre d'élèves apprenant l'analyse grammaticale anglaise.	Nombre d'élèves écrivant les dictées orthographiques anglaises.	Nombre d'élèves apprenant la versification anglaise.	Nombre d'élèves apprenant la composition ou amplification anglaise.	Nombre d'élèves apprenant la grammaire latine.	Nombre d'élèves apprenant la versification latine.	Nombre d'élèves s'exerçant à la composition ou amplification latine.	Nombre d'élèves apprenant la grammaire grecque.	Nombre d'élèves s'exerçant à la composition ou amplification grecque.	Nombre d'élèves apprenant la grammaire hébraïque.
1	1141	79	847	1232	940	64	433	1377	433	393	571	25	15
2	885	15	306	607	645	15	217	41	10	9
3	1336	50	362	1318	999	105	1054	224	36	68	36	22
4	2030	33	964	493	578	51	265
5	554	3	183	174	158	48
6	5946	180	2652	3824	3319	235	2017	1642	479	470	607	47	15

RÉCAPITULATION DU TABLEAU D.—*Continuée.*COURS D'ÉTUDES.—*Continué.*

	Nombre d'élèves apprenant l'allemand.	Nombre d'élèves apprenant la géographie.	Nombre d'élèves apprenant les belles lettres.	Nombre d'élèves apprenant la rhétorique.	Nombre d'élèves apprenant la déclamation.	Nombre d'élèves apprenant la philosophie intellectuelle et morale.	Nombre d'élèves apprenant la théologie.	Nom. d'élèves apprenant les éléments de la jurisprudence.	Nom. d'élèves apprenant les éléments du droit constitutionnel.	Nombre d'élèves apprenant l'agriculture théorique.	Nombre d'élèves apprenant l'agriculture pratique.	Nombre d'élèves apprenant l'horticulture.	Nombre d'élèves suivant un cours commercial spécial.
1
2	10	1202	356	204	136	131	119	39	46	71	24	307	288
3	779	54	31	149	12	13	37	185	49	67	128
4	2	1447	33	78	748	19	25	54	60	46	192
5	2030	79	121	201	42	39	2
6	1087	32	26	16
	12	6545	554	460	1250	204	132	39	108	310	133	459	610

RÉCAPITULATION DU TABLEAU D.—*Continuée.*COURS D'ÉTUDES.—*Continué.*

	Nombre d'élèves apprenant le dessin linéaire.	Nombre d'élèves apprenant l'architecture.	Nombre d'élèves apprenant la couture.	Nombre d'élèves apprenant la broderie.	Nombre d'élèves apprenant l'aquarelle.	Nombre d'élèves apprenant le pastel.	Nombre d'élèves apprenant la peinture.	Nombre d'élèves apprenant la musique instrumentale.	Nombre d'élèves apprenant la musique vocale.	Nombre d'élèves s'exerçant à la gymnastique.	Nombre d'élèves apprenant la natation.	Nombre d'élèves apprenant l'écriture.	Nombre d'élèves apprenant la danse.
1
2	158	91	14	25	10	224	467	50	40	40
3	180	49	24	115	184
4	232	51	12	4	48	170	295	16	52	4
5	111	3186	1258	84	73	57	431	919
6	49	968	245	27	24	285	582
	730	191	4216	1559	137	126	139	1225	2447	66	52	44	40

RECAPITULATION DU TABLEAU D.—*Continuée.*

CARRIÈRE EMBRASSÉE PAR LES ÉLÈVES SORTIS DEPUIS DEUX ANS.											PROFESSEURS.								
	Nombre d'élèves sortis après avoir terminé tout leur cours, l'année précédente.	No. d'é. sortis après avoir fait plus de la moitié du cours.	Nombre de ces élèves continuant ailleurs leurs études.	Nom. d'é. sortis depuis 2 ans, ayant embrassé l'état ecclé.	Nombre ayant embrassé l'état militaire.	Nombre d'élèves se livrant à l'agriculture.	No. d'é. se prépa. au barreau.	Nombre d'élèves se préparant à la médecine.	Nombre d'élèves se préparant au notariat.	No. d'é. étudiant l'arpentage.	No. d'é. étudiant le génie civil	Nombre d'élèves se livrant ou se préparant au commerce.	Nombre d'élèves se livrant à quelque branche d'industrie.	Nom. d'é. ayant laissé le pays.	Nombre de religieuses institutrices.	Nombre d'institutrices laïques.	Nombre de professeurs ecclésiastiques ou religieux.	Nombre de professeurs laïcs	Nombre total de profess. d'instituteurs ou d'institutrices.
1	84	111	27	77	1	44	13	22	10	5	1	138	17	8	136	38	174
2	17	76	29	2	69	5	2	11	4	70	85	16	68	33	101
3	48	82	61	1	2	119	3	4	7	14	1	147	64	31	45	56	79	180
4	42	121	17	16	36	31	198	61	3	262
5	9	23	12	135	7	2	144
6	200	413	146	96	3	232	21	28	28	23	2	355	201	66	333	113	290	155	861

RECAPITULATION DU TABLEAU D.—*Continuée.*

ÉLÈVES.

	Nombre de garçons.	Nombre de filles.	Nombre d'élèves externes.	Nombre d'élèves demi pensionnaires.	Nombre d'élèves pensionnaires.	Nombre d'élèves catholiques.	Nombre d'élèves protestants.	Nombre d'élèves dont les parents résident dans le comté où se trouve l'institution.	Nombre d'élèves dont les parents résident ailleurs, dans le Bas-Canada.	No. d'é. dont les parents résident dans le Haut-Canada.	No. d'élèves dont les parents résident aux États-Unis.	Nombre d'élèves au-dessous de 16 ans.	Nombre d'élèves au-dessus de 16 ans.	Nombre total des élèves.
1	177	200	281	96	301	50	20	6	377	377
2	2570	1235	322	1013	1866	704	1477	1022	26	45	1340	1230	2570
3	1935	1157	441	337	1796	139	1672	243	4	16	1594	341	1935
4	4924	1180	5770	178	156	4234	1870	5726	308	19	51	5020	1084	6104
5	6443	4231	1066	1146	6367	76	6137	268	8	30	5830	613	6443
6	6450	5027	423	1000	6403	47	6370	70	5	5	5717	733	6450
	9429	14073	17597	2430	3852	20947	2932	21683	1961	82	153	19501	4378	23879

SECONDE DIVISION.—ÉCOLES SECONDAIRES

CINQUIÈME SECTION.—Écoles Spéciales.

N ^o .	Nom de l'Institution.	Date de la fondation.	Par qui fondée.	Composition du corps administratif.	Composition du corps enseignant.	Nombre de professeurs.	Nombre d'élèves.
1	Institut des Sourds Muets au Côteau St. Louis	1849	Rév. M. Lagorce.	Les Directeurs-professeurs	Prêtres et clers de St. Viateur.....	3	18
2	Institut des Sourdes Muettes de la Longue Pointe	1853	Mgr. Bourget ...	Les Religieuses-directrices	Religieuses de l'ordre canadien de la Providence.....	5	30
						8	45

RECAPITULATION DES CINQ SECTIONS DES ÉCOLES SECONDAIRES.

SECTIONS.	Nombre d'écoles.	Nombre de professeurs.	Nombre d'élèves.
Collèges	27	275	4505
Académies de garçons ou mixtes.....	64	180	6104
Couvens enseignants et Académies de filles.....	75	406	12893
Écoles spéciales.....	2	8	45
Grand total.....	168	869	23547

TROISIÈME DIVISION.—ÉCOLES PRIMAIRES.

PREMIÈRE SECTION.	Nombre d'écoles.	Nombre d'Instituteurs et d'institutrices.	Nombre d'élèves.
Écoles primaires-supérieures ou <i>écoles-modèles</i> , comprenant les écoles supérieures de filles du tableau qui ne sont pas mentionnées dans la troisième section des écoles secondaires).....	238	260	13072
SECONDE SECTION.			
Écoles élémentaires	2501	2659	105912
Total.....	2739	2919	118984

RECAPITULATION DES TROIS GRANDES DIVISIONS.

DIVISIONS.	Nombre d'écoles.	Nombre de personnes formant le corps enseignant.	Nombre d'élèves.
Écoles supérieures.....	12	54	377
Écoles secondaires	168	869	23547
Écoles primaires	2739	2919	118984
Grand total.....	2919	3842	142908

TABLEAU E.

CONTENANT LA STATISTIQUE DES ÉCOLES CATHOLIQUES
DES CITÉS DE QUÉBEC ET DE MONTRÉAL.*

No. 1.

TABLEAU DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE LA CITÉ DE QUÉBEC POUR 1856.

Ursulines de Québec.	Ursulines de Québec, école élémentaire.	Écoles des Frères de la Doctrine Chré- tienne	Sœurs du Bon Pasteur.	Sœurs de la Charité, 6 classes à l'Hospice.	Sœurs de la Charité, près-de-ville.	Hopital Général.	Congrégation de Notre Dame à St. Roch.	Congrégation de St. Sauveur.	Académies et écoles indépendantes.	Séminaire de Québec.	Université Laval.	Ecole de Théologie ou Grand Séminaire.	Total.
186	160	1710	250	368	157	96	823	260	678	386	57	45	5176

No. 2.

TABLEAU DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE LA CITÉ DE MONTRÉAL POUR 1856.

Ecoles de garçons.							Ecoles de filles ou mixtes.					
Le Petit Séminaire de Montréal, (Prêtres de St. Sulpice.)	Étudiants en théologie, (Prêtres de St. Sulpice.)	Collège Ste. Marie.	Écoles des Frères de la Doctrine Chrétienne.	Ecole modèle de M. Do- ran.	Ecole de Mr. Anderson.	Six écoles de garçons ir- landais.	Ecoles des Sœurs de la Congrégation de No- tre Dame.	Ecoles des orphelins et or- phelines de l'Hopital Général.	Ecole des Sœurs de la Providence.	Ecoles de filles ou mixtes irlandaises (dont une sous contrôle.)	Ecoles canadiennes, (dont trois sous contrôle)	Total
213	43	170	2380	110	70	440	2351	334	270	118	270	6769

* Pour les écoles Protestantes voyez les rapports des inspecteurs Bruce et Pless.

TABLEAU F indiquant la circonscription de chaque district d'inspection, donnant les noms des comtés ou parties de comté qu'elle renferme, le nombre de municipalités, la population, l'étendue du territoire, le nombre d'écoles en opération, la résidence et le salaire des inspecteurs.

Nom de l'Inspecteur et description de son district d'inspection.	Sa résidence.	Nombre de Municipalités	Population.	Acres de terre possédés.	No. d'écoles sous contrôle.	Salaire des inspecteurs.		
						£	s.	d.
1 J. B. F. Painchaud, Iles de la Magdeleine, Gaspé	Iles de la Magdel.	1	2220	3	31	5	0
2 Jos. Meagher, comtés de Bonaventure et Gaspé.	Carleton	21	20772	233340	36	250	0	0
3 J. Lespérance, partie de Gaspé.	Ste. Anne	1	966	8000	3	62	10	0
4 V. Martin, comté de Chicoutimi,	Chicoutimi	5	4951	69669	7	125	0	0
5 G. Tanguay, comtés de Kamouraska, Rimouski, et Témiscouata,	St. Gervais	28	34088	584092	152	218	15	0
6 C. Cimon, comté de Charlevoix et partie de Saguenay	Malbaie	10	13012	209007	36	125	0	0
7 John Hume, comté de Mégantic et parties de ceux de Dorchester et de Beauce,	Leeds	16	16085	214121	37	187	10	0
8 F. X. Béland, comtés de Beauce, de Lévi, de Dorchester, et de Lotbinière,	St. Antoine	30	58135	685437	201	218	15	0
9 J. Crépault, comtés de Bellechasse, Montmagny, et l'Islet,	St. Valier	18	36720	386134	128	187	10	0
10 P. M. Bardy, comtés de Québec, Montmorency et Portneuf; population catholique de la cité de Québec,	Québec	33	80673	544571	142	250	0	0
11 Rév. R. Ploes; population protestante de la cité de Québec,	Québec	1	9118	35	62	10	0
12 P. Hubert, comtés de St. Maurice, Maskinongé et Champlain,	Trois-Rivières, ...	22	41181	443909	102	187	10	0
13 G. A. Bourgeois, parties des comtés de Drummond, Bagot, et Arthabaska,	St. Grégoire	9	9305	175000	34	156	5	0
14 B. Maurault, comtés de Nicolet et Yamaska, ..	Gentilly	17	34650	333482	98	187	10	0
15 M. Child, comtés de Stanstead, Richmond, Compton, Wolfe, parties de Drummond et d'Arthabaska,	Coaticook	33	35848	484143	246	218	15	0
16 R. Parmelee, comtés de Missisquoi, Brome, Shefford, et partie d'Iberville,	Waterloo	22	43632	380704	235	218	15	0
17 J. N. A. Archambault, comtés de Richelieu, Verchères, Chambly, parties de ceux de St. Jean et St. Hyacinthe,	Varenes	26	60889	473296	126	218	15	0
18 A. P. L. Consigny, comtés de Bagot, Rouville, parties de St. Hyacinthe et d'Iberville,	St. Césaire	23	50889	457923	130	156	5	0
19 M. Lanctot, comtés de Laprairie, Napierville, Beauharnois, et parties de Châteauguay et de St. Jean,	Laprairie	20	55785	470523	141	218	15	0
20 John Bruce, comté de Huntingdon, parties de Châteauguay et d'Argenteuil, et la population protestante de la cité de Montréal,	Huntingdon	16	48530	381139	142	250	0	0
21 F. X. Valade, comtés de Jacques Cartier, Hochelaga, Vaudreuil et Soulanges, et la population catholique de la cité de Montréal,	Longueuil	40	82559	424175	119	250	0	0
22 A. D. Dorval, comtés de Berthier, Joliette et Montcalm	L'Assomption	34	64558	630008	149	218	15	0
23 F. Germain, comtés de Laval, Terrebonne, Deux-Montagnes et partie d'Argenteuil,	St. Vinct. de Paul	40	46210	393584	117	187	10	0
24 J. J. Roney, comtés de l'Ottawa et Pontiac, ...	Aylmer	24	23164	826227	83	218	15	0

TABLEAU G.—GRAND TABLEAU SYNOPTIQUE, donnant un résumé de toutes les

NOMS DES INSPECTEURS.	Nombre de Muni- cipalités.	Nombre d'Ar- rondissements.	Nombre de mai- sons d'école.	Nombre d'écoles en opération sous contrôle.	No. d'éco. éléme. sous le contrôle des commissi.	Nombre d'élèves.	Nombre d'écoles primai. supéri. de garçons.	Nombre d'élèves.	Nombre d'écoles dissidentes.	Nombre d'élèves.
District de Gaspé :										
1 J. B. F. Painchaud,.....	1	7	5	4	3	102			1	35
2 Joseph Meagher,.....	21	65	43	36	36	1278				
3 J. Lespérance,.....	1	3	...	3	3	85				
Total.....	23	75	48	43	42	1465			1	35
District de Kamouraska :										
4 G. Tanguay,.....	28	158	60	152	135	5460	10	659	4	303
District de Québec :										
5 C. Cimon,.....	10	36	36	36	36	1455				
6 John Hume,.....	16	52	38	37	32	1318	1	51	4	137
7 F. X. Béland,.....	30	264	75	201	197	7318	2	128	1	26
8 J. Crépault,.....	18	115	40	128	114	5178	7	252		
9 P. M. Bardy,.....	33	137	105	142	136	9195	3	132	1	43
10 Rév. R. Pless,.....	1	5	1	35	17	795	8	337		
11 V. Martin,.....	5	12	9	7	7	234				
Total.....	113	621	304	586	539	25493	21	900	6	206
District de Trois Rivières :										
12 P. Hubert,.....	22	106	67	102	99	4180	6	560		
13 G. A. Bourgeois,.....	9	39	29	34	34	1332	2	101	2	85
14 B. Maurault,.....	17	103	66	98	90	4115	7	451		
Total.....	48	248	162	234	223	9627	15	1112	2	85
District de St. François :										
15 M. Child,.....	33	272	241	245	241	7595	1	63	4	118
16 R. Parmelee,.....	22	255	231	235	201	6028	15	750	24
Total.....	55	527	472	480	442	13623	16	813	28	118
District de Montréal :										
17 J. N. A. Archambault,.....	26	116	101	126	105	4860	11	654	3	126
18 A. P. L. Consigny,.....	23	132	128	130	120	5378	6	605	2	76
19 M. Lanctot,.....	20	136	138	141	121	6025	15	1625	13	434
20 J. Bruce,.....	16	145	139	142	128	5198	45	2070	7	339
21 F. X. Valade,.....	40	119	72	119	69	2465	27	1464	13	480
22 A. D. Dorval,.....	34	139	136	149	140	7284	4	177	5	120
23 C. Germain,.....	40	108	93	117	99	4285	5	421	5	137
Total.....	199	895	807	924	782	35495	113	7016	48	1712
District de l'Ottawa :										
24 J. J. Roney,.....	24	95	92	83	82	3466	1	90	4	125
RÉCAPITULATION :										
1 District de Gaspé,.....	23	75	48	43	42	1465			1	35
2 " Kamouraska,.....	28	158	60	152	135	5460	10	659	4	303
3 " Québec,.....	113	621	304	586	539	25493	21	900	6	206
4 " Trois Rivières,.....	48	248	162	234	223	9627	15	1112	2	85
5 " St. François,.....	55	527	472	480	442	13623	16	813	28	118
6 " Montréal,.....	199	895	807	924	782	35495	113	7016	48	1712
7 " Ottawa,.....	24	95	92	83	82	3466	1	90	4	125
Grand Total.....	490	2619	1945	*2502	2245	94629	176	10590	93	2584

Statistiques recueillies par les inspecteurs d'école, pour l'année 1856.

	Nombre d'écoles primaires supé- rieures de filles.	Nombre d'élèves.	Nombre d'Acadé. d'élèves.	Nombre de collé. d'élèves.	Nombre de cou- vens enseignant d'élèves.	Nombre d'écoles indépendantes.	Nombre d'élèves.	Total des institu. de tout genre.	No. total d'é. fré- quant. toutes es- pè. d'ins. d'édu.	*No. d'é. lisant de- puis A,B,C, jus- qu'à lect. courat.	Nombre d'élèves sachant lecture courante.	Nombre d'élèves lisant bien.	Nombre d'élèves écrivant.	Nombre d'élèves appre. l'arith- métique simple.
.....	3	137	55	47	47	40	12	36	1278	446	463	369	576	286
.....	3	85	20	25	30	3	85	20	25	30
.....	42	1500	521	535	446	616	298	42	1500	521	535	446	616	298
2	151	1	214	2	196	155	6983	2705	1920	2292	3292	1431
.....	1	100	2	15	39	1570	604	328	523	851	201
.....	40	1506	470	402	631	693	288
1	55	2	146	2	425	3	422	80	215	8600	2663	2028	2862	1800
7	455	1	142	2	310	1	18	132	6355	1966	2070	2094	3248
.....	4	79	8	374	2	516	7	1596	22	1312	183	13247	2277	2017
.....	3	100	3	169	4	241	35	1642	298	423	748
.....	2	50	9	284	125	58	68
.....	15	689	13	689	5	1083	13	2428	34	1716	653	33204	8403	7326
.....
.....	3	276	3	425	3	50	114	5491	1263	1345	2340	2300
.....	1	7	39	1525	666	754	469
2	84	3	283	1	294	3	265	5	143	111	5635	1570	1694	1731
.....
.....	2	84	6	559	1	294	6	690	9	200	264	12651	3499	3793
.....
.....	1	32	12	923	7	130	269	9105	1647	2946	2885
.....	7	150	279	7883	1358	2816	2754
.....	1	32	25	1966	3	156	14	280	548	16988	3005	5762
.....
.....	4	291	8	1250	3	444	9	1555	1	40	144	9220	1478	4046
.....	2	130	1	28	2	439	6	695	4	142	143	7493	2218	1813
.....	6	544	4	566	4	564	7	336	170	10094	2925	3892
.....
.....	8	445	4	337	3	484	9	1083	35	6088	168	12846	3680	3667
.....
.....	1	81	1	110	3	459	7	814	1	32	122	6339	1803	2200
.....	21	1491	26	3039	17	3042	44	5678	96	8997	1109	66470	13867	22243
.....
.....	1	35	4	162	3	90	96	3968	1365	1367
.....
.....	2	151	1	214	2	196
.....	15	689	13	689	5	1083	13	2428	34	1716	653	33204	8403	7326
.....	2	84	6	559	1	294	6	690	9	200	264	12651	3499	3793
.....	1	32	25	1966	3	156
.....	21	1491	26	3039	17	3042	44	5678	96	8997	1109	66470	13867	22243
.....	1	35	4	162
.....	42	2482	75	6629	28	4771	63	8796	156	11283	2867	141764	33365	42946

* Cette colonne ainsi que toutes les suivantes n'ont rapport qu'aux écoles sous contrôle.

* Par écoles sous contrôle, sont comprises les écoles élémentaires sous le contrôle des commiss. ou des syndics dissidents, les écoles primaires supérieures, les académies et les collèges industriels qui se trouvent sous le contrôle des commiss.

TABEAU

	No. d'élèves apprenant l'arithmétique c'posée.	No. d'élèves apprenant la tenue des livres.	No. d'élèves apprenant l'orthographe.	No. d'élèves apprenant la géographie.	Appren. la Grammaire Anglaise.	Appren. la Grammaire Française.	Appren. l'analyse et grammaire raisonnée.	Appren. le Style Epistolaire.	Appren. l'Oratoire ou l'Agricuit.	Appren. les Mathématiques.	Appren. le Mesurage.	Appren. le Dessin Linéaire.	Appren. la Musique Vocale.	Appren. la Musique Instrument.	No. d'élèves apprenant l'histoire.	No. d'inst. munis de diplômes.
1	18		28		12	18	27									3
2	209	41			42	24			20							5
3					10	11	10									2
	227	41	28		64	33	37		20							10
4	1188	43	3435	441	118	1579	1140	390				9	30	10	548	16
5	86	30	140	102		214	140						50		256	16
6	234			101	68	100	145								73	
7	1021	4	1503	744	73	1876	1172						97	6	962	13
8	813	103	1584	1018	131	1369	1073	313		40	100	67	88	33	888	16
9	891	130	1168	1064	334	1557	124	123		75	143	96	120	30	1252	33
10	698	67	1067	850	186	317	796	283		99	28	194	268	63	384	6
11	2		6			28										
	3745	334	5468	3870	792	5461	3450	719		214	271	357	623	132	3815	84
12	973	105	1057	821	287	1404	998	356		9	19	24	538	38	844	18
13	116		23	92	11	225	23								24	4
14	639	88	714	607	75	1107	404	115		12		26	24	10	508	13
	1728	193	1794	1520	373	2736	1425	471		21	19	50	562	48	1376	35
15	767		7823	1977	816	97										29
16	1537	1400	2751	1195	602	291	1176	1112							1251	22
	2304	1400	10574	3172	1418	388	1176	1112							1251	51
17	1181	345	482	1818	1618	433	343	143	25	10	35	126	181	126	887	30
18	2031	35	3130	1525	65	3427	936	38	26	52	25		82	28	2936	17
19	1123	118	1214	1232	400	1388	1192	258	19	36	20	47	265	63	729	45
20	4651	286	10865	5252	555	5781	5052	2313		287	180	297	1503	324	1268	31
21	2341	572	5037	2162	1815	3427	2272	881		329	106	336	1532	287	2208	30
22	719	53	2339	840	93	1406	206	4	23					235	417	45
23	1208	110	973	1234	535	2123	1531	423	134	98	96	132	306	168	1190	31
	13254	1469	24040	14063	5081	17985	11532	4060	227	812	462	948	3869	1231	9635	229
24	985	218	1440	514	154	701	735	304		39	170	21	447		905	23
1	227	41	28		64	53	37		20							10
2	1188	43	3435	441	118	1579	1149	390				9	30	10	548	16
3	3745	334	5468	3879	792	5461	3450	719		214	271	357	623	132	3815	84
4	1728	193	1794	1520	373	2736	1425	471		21	19	50	562	48	1376	35
5	2304	1400	10574	3172	1418	388	1176	1112							1251	51
6	13254	1469	24040	14063	5081	17985	11532	4060	227	812	462	948	3869	1231	9635	229
7	985	218	1440	514	154	701	735	304		39	170	21	447		905	23
	23431	3698	46779	23589	8000	28903	19504	7056	247	1086	922	1385	5531	1421	17530	448

SYNOPTIQUE.—Continué.

Nombre d'instituteurs non munis de diplômes.	Nombre total des instituteurs.	No. d'élèves mun. de diplômes.	No. d'instituteurs non munis de diplômes.	Nombre total des institutrices.	*No. d'inst. rec. au d'ous de £25 ex.	No. d'inst. rec. de £25 in. à £50 ex.	No. d'inst. rec. de £50 in. à £100 ex.	No. d'inst. rec. au d'us de £100 in.	Minim. du salaire des instituteurs.	Maxim. du salaire des instituteurs.	No. d'institutrices receva. au-dessous de £25 ex.	Institu. receva. de £25 in. à £50 ex.	Institu. receva. de £50 in. à £100.	Minim. du salaire des institutrices.	Maxim. du salaire des institutrices.	No. de bibliothèques publiques.	No. de volumes.
26	31	5		5	1	16	14		£25	£40							
3	5		2	2		6			22	60	5						
									25	45	1			£15	£25		
29	39	5	2	7	1	25	14		22	60	6			12	25		
19	35	4	119	123	5	15	8		22	66	102	20		9	36	11	5600
1	17	6	13	19		12	1		25	50	18	2		16	40		
21	21		16	16	8	13	3		15	52	15	4		10	40		
12	25	1	170	171	5	14	1		18	140	97	20		10	40	4	975
1	17	2	104	106	4	16	8		25	142	65	22		15	40		
24	57	7	70	77	4	24	14		20	75	14	30		15	45	4	10000
10	16	2	35	37		7	6		25	65	7	19		15	40	1	9500
2	2		13	13	4	3	1		12	60	1	1		16	25		
71	155	18	421	439	25	89	34	2	12	142	217	98		10	45	9	20475
13	31	1	94	95	2	14	8		22	90	60	23		10	47	16	5328
5	9		27	27	4	2	4		18	50	1	3		12	50		
4	17	70	17	87	5	7	4		18	80	74	7	3	15	50	2	400
22	57	71	138	209	11	23	16		18	90	135	33	3	10	58	18	5728
47	76	37	148	185	26	9	3		18	80	60	26	1	10	50		
7	29	151	43	194	6	28	15		15	75	108	76		12	34		
54	105	188	191	379	32	37	18		15	80	168	102	1	10	50		
4	34		80	80	6	20	6		25	150	75	53	2	15	60	8	3510
2	19		107	107	4	31	11		26	75	51	56		17	45		
1	46	9	104	113		24	13		25	100	13	35	1	16	40	6	1030
89	120	3	59	62	12	33	18		22	80	17	29	5	18	60	1	250
89	119		137	137	5	17	21	2	22	100	29	27	3	14	55	22	16550
12	57	2	117	119	7	41	5		20	75	43	37	3	13	50	8	1700
3	34		77	77		7	6		26	70	8	22		17	42	7	1900
200	429	14	681	695	34	173	80	3	20	150	236	259	14	13	60	52	24940
49	72	3	22	25	4	24	26		25	90	14	7	2	10	75	2	750
29	39	5	2	7	1	25	14				6						
19	35	4	119	123	5	15	8				102	20				11	5600
71	155	18	421	439	25	89	34	2			217	98				9	20475
22	57	71	138	209	11	23	16				135	33	3			18	5728
54	105	188	191	379	32	37	18				168	102	1				
200	429	14	681	695	34	173	80	3	20	150	236	259	14	13	60	52	24940
49	72	3	22	25	4	24	26		25	90	14	7	2	10	75	2	750
29	39	5	2	7	1	25	14				6						
19	35	4	119	123	5	15	8				102	20					
71	155	18	421	439	25	89	34	2			217	98				9	20475
22	57	71	138	209	11	23	16				135	33	3			18	5728
54	105	188	191	379	32	37	18				168	102	1				
200	429	14	681	695	34	173	80	3	20	150	236	259	14	13	60	52	24940
49	72	3	22	25	4	24	26		25	90	14	7	2	10	75	2	750
444	892	303	1574	1877	112	386	196	5	12	150	878	519	20	9	75	92	57493

* Ex. veut dire exclusivement; in. veut dire inclusivement.



APPENDICE B.

R A P P O R T

SUR LA

**DISTRIBUTION DE LA SUBVENTION DE L'ÉDUCATION
SUPÉRIEURE,**

ET

C I R C U L A I R E S

**CONCERNANT L'ÉXÉCUTION DES NOUVELLES LOIS SUR
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.**

RAPPORT SUR LA RÉPARTITION DE LA SUBVENTION DE L'ÉDUCATION SUPÉRIEURE.

BUREAU DE L'ÉDUCATION,
MONTRÉAL, 5 Décembre, 1856.

A l'Honorable Secrétaire-Provincial.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre à Son Excellence, le Gouverneur Général, le rapport que le statut passé dans la dernière session du Parlement pour l'encouragement de l'éducation supérieure m'enjoint de faire, chaque année, sur la répartition de la subvention annuelle accordée par la même loi aux universités, collèges, académies et écoles-modèles.

Cette tâche, difficile en elle-même, le devient davantage par le fait que la somme à distribuer est moindre que celle accordée dans l'avant dernière session du parlement, tandisque, d'un autre côté, il est fait un grand nombre de nouvelles demandes.

Il m'a été, pour bien dire, impossible, dans le court espace de tems qui s'est écoulé depuis l'époque à laquelle les rapports m'ont été transmis, de préparer le nouveau système de distribution que la législature a dû avoir en vue de faire établir et qui devra reposer sur la combinaison d'une foule de considérations diverses.

Je crois, d'ailleurs, qu'un tel système ne saurait être mis rigoureusement en opération, cette année, sans une certaine injustice envers un grand nombre de maisons d'éducation, qui ont dû compter sur une part de la subvention annuelle approchant du moins de celle qu'elles avaient reçue l'année précédente et régler leurs dépenses en conséquence, avant la passation de la nouvelle loi. Il me paraît donc plus équitable de me borner à me conformer à l'insuffisance de la somme à distribuer, par un système de réduction que je vais exposer de suite, avec les exceptions que j'ai cru devoir y faire et que je motiverai en même tems.

J'ai l'honneur de soumettre six listes, dans lesquelles l'état des demandes faites par chaque institution, la somme accordée à chacune d'elles pour l'année précédente et la somme proposée pour cette année se trouvent mises en regard et les augmentations et les réductions se trouvent indiquées. La première de ces listes comprend les universités; la seconde, les collèges classifiés; la troisième, les collèges industriels; la quatrième, les académies de garçons ou mixtes; la cinquième, les académies de filles, et la sixième les écoles-modèles. Les allocations au budget de l'année précédente se divisent en deux classes: les allocations annuelles ordinaires et les allocations extraordinaires, pour construction d'édifices ou solde de dettes.

Je dois dire d'abord que la plus grande et la principale réduction me paraît devoir être faite sur les allocations de la seconde espèce. Elles sont précaires de leur nature, et, bien qu'elles aient été de fait regardées comme des installemens de sommes plus considérables sur lesquelles on paraissait compter presque autant que sur l'aide annuelle, il n'en est pas moins vrai de dire que l'on ne peut faire valoir à leur égard les mêmes argumens qui militent en faveur des allocations ordinaires. Ce que l'on peut dire cependant pour cette espèce de subvention m'engage à ne point la supprimer complètement et à combiner, pour faire face aux besoins des nouvelles institutions d'un côté et à la diminution de la somme à distribuer de l'autre, une réduction très considérable sur les allocations extraordinaires, avec une réduction très légère sur les subventions annuelles ordinaires. La première ne saurait être de moins de soixante pour cent, et encore, comme on le verra plus loin, suis-je obligé de proposer de revenir sur l'allocation faite pour les frais d'installation des écoles normales, par l'ordre en conseil du vingt-cinq octobre dernier.

Cette diminution de soixante pour cent sur toutes les allocations extraordinaires est une règle à laquelle je ne propose aucune exception. Elle frappe principalement les institutions des trois premières listes. Comme conséquence inévitable, j'ai dû adopter aussi une autre règle invariable, celle de ne recommander d'allocation extraordinaire en faveur d'aucune institution qui n'en avait point reçu par le budget de l'année dernière.

L'opération de ces deux règles me met à même de ne recommander qu'une diminution de dix pour cent sur les allocations ordinaires de la plupart des institutions portées dans les listes numéros 4, 5 et 6.

Les institutions comprises dans les trois premières listes s'en trouvent exemptes pour plusieurs raisons. La première, qui est évidente, c'est que la plupart de ces institutions sont déjà gravement atteintes par la réduction déjà si considérable recommandée sur leurs allocations extraordinaires. Il est de plus à considérer que c'est dans les trois autres listes que se trouvent portées la plupart des nouvelles demandes. Il me semble plus juste que les nouvelles académies partagent avec les anciennes et ne soient pas subventionnées aux dépens des institutions d'un ordre supérieur, dont la part, s'il en était autrement, deviendrait bientôt insignifiante. Les nouvelles institutions ont été, du reste, à peu d'exceptions près, portées sur la liste pour le *minimum* accordé aux anciennes.

Plusieurs collèges, qui ne reçoivent point d'aide extraordinaire, sont cependant maintenus pour le montant entier de leur subvention annuelle. On se l'expliquera facilement en voyant que cette aide ordinaire ne s'élève pas au-delà de ce qui est accordé à certaines académies.

Dans le but d'approcher le plus possible d'une justice rétributive parfaite, basée sur l'importance du cours d'études, le nombre des élèves et les besoins des populations des diverses sections du pays, j'ai cru devoir recommander certains changemens dans les allocations ordinaires de quelques institutions. Je vais de suite les indiquer et les motiver.

LISTE No. 1.

Bishop's College, à Lennoxville.—Cette institution universitaire, malgré le petit nombre de ses élèves, fait de grands efforts pour compléter un cours d'études de l'ordre le plus élevé, elle vient d'établir, à l'instar des autres collèges, une école préparatoire qui devra lui former une pépinière d'élèves. J'ai cru devoir proposer d'élever la subvention annuelle de £450 à £500.

LISTE No. 2.

Collège de Nicolet.—Après les Séminaires de Québec et de Montréal, c'est la plus ancienne institution du pays et la seule de ce genre, dans l'important district des Trois-Rivières. La perfection du cours d'études que l'on y fait, le nombre des élèves et toutes les autres informations statistiques que contient son rapport, m'autorisent à recommander une augmentation. J'apprends de plus avec regret que les efforts qui ont été faits pour son amélioration ont amené de grandes difficultés financières. Je recommande d'élever l'allocation annuelle de £400 à £500.

Collège Ste. Anne.—Le collège Ste. Anne est la seule institution de ce genre qui soit subventionnée par le gouvernement, dans les deux districts de Kamouraska et de Gaspé. Ses statistiques témoignent, chaque année, d'un grand progrès. Je recommande d'élever l'allocation annuelle de £400 à £500.

Collège de L'Assomption.—Je crois devoir recommander de mettre l'allocation annuelle de cette institution sur le même pied que celle du collège voisin de Ste. Thérèse de Blainville, à la condition expresse que ses directeurs commenceront à former, comme ils se le proposent, un cabinet de physique et un musée d'histoire naturelle, et à pousser plus loin l'enseignement des sciences exactes. Je propose d'élever l'allocation de £300 à £400.

Collège Ste. Marie de Montréal.—Jusqu'à présent, cette excellente institution, de création toute récente, n'avait pas encore complété l'exécution de son programme. Maintenant qu'il est un des plus variés que l'on puisse trouver, le nombre considérable de ses élèves et la localité importante où elle est située lui donnent droit à une augmentation. Je recommande d'élever l'allocation de £300 à £400.

LISTE No. 3.

Collège Joliette.—Ce collège n'a pas moins de 240 élèves. C'est le plus grand nombre dans cette liste. Il est de plus situé dans le centre d'une colonisation importante, créée et développée par l'homme bienfaisant dont il porte le nom. Je ne vois donc pas de raison qui l'empêche d'avoir le *maximum* de la subvention accordée aux institutions de la même classe. Je recommande d'élever l'allocation de £100 à £200; ce qui, avec la somme de £50 qui lui est allouée dans le budget, sous le nom d'Institut de St. Viateur de l'Industrie, forme £250.

Collège Chambly.—Je ne vois pas de raison pour que cette institution reçoive une allocation plus forte que les autres comprises dans la même liste. Je recommande donc de réduire l'allocation de £300 à £250.

Collège St. Michel de Bellechasse.—Le cours d'études suivi dans ce collège et le nombre de ses élèves lui donnent aussi droit au *maximum*. Je propose d'élever l'allocation de £200 à £250.

Collège de Lachute.—La Législature a jugé à propos d'incorporer, dans la dernière session du Parlement, l'académie de Lachute, sous le nom de collège. Par respect pour cet acte du Parlement, j'ai dû transporter le nom de cette institution dans cette liste. Je crois cependant devoir suggérer de n'accorder aucun acte d'incorporation de cette nature, sans consulter ce département. Le cours d'études de cette institution paraît bien développé et le nombre de ses élèves, d'après le rapport, est de 114. Je recommande d'élever l'allocation de £75 à £100.

LISTES Nos. 4 & 5.

Divers changemens de peu d'importance, qui ont été faits dans ces deux listes, peuvent se justifier au besoin par des considérations trop longues à énumérer. Je pense aussi que la subvention de £120, pour la pension et l'instruction de douze sourdes-muettes pauvres, au couvent de la Longue-Pointe, se recommande d'elle-même.

LISTE No. 6.

J'ai cru devoir maintenir au même chiffre les subventions faites, depuis un nombre d'années considérable, aux écoles-modèles soutenues par diverses associations charitables, dans les villes de Québec, de Montréal, de Sherbrooke et des Trois-Rivières. C'est en partie à raison de ces allocations que les cités de Québec et de Montréal reçoivent une part beaucoup moindre de la subvention des écoles primaires que celle qui leur reviendrait, d'après le chiffre de leur popula-

tion. Les écoles des villages sauvages n'ont guère d'autre ressource que l'allocation annuelle qui leur est faite ; pour cette raison, j'ai cru devoir la laisser intacte.

Un grand nombre de nouvelles écoles-modèles sont portées dans cette liste pour des allocations de £20 et de £15. Il m'a paru conforme aux intentions exprimées par la Législature d'en encourager l'établissement.

Les rapports transmis par ces diverses écoles sont cependant loin d'être satisfaisants, et je recommande que l'on m'autorise à retenir entre mes mains la somme accordée à chacune d'elles, jusqu'à ce que ces rapports aient été complétés, et aussi jusqu'à ce qu'il m'ait été prouvé : 1o. que les commissaires d'école de la localité ont fait eux-mêmes, sur les fonds à leur disposition, une allocation additionnelle de pareille somme pour l'entretien de l'école ; 2o. que les instituteurs ou institutrices employés ont obtenu un diplôme du bureau des examinateurs de leur district, leur permettant de tenir école-modèle. Dans le cas où ces conditions n'auraient pas été remplies, deux mois après qu'avis en aura été donné, je recommande que les allocations soient confisquées.

La 8ème clause de l'Acte 19 Victoria chapitre 54, m'interdit formellement de recommander aucune subvention en faveur des institutions qui ne sont pas actuellement en opération. Pour cette raison, les demandes faites par le collège industriel du Côteau du Lac, par les académies de filles de St. Gervais, de Cacouna, de l'Isle Verte, de Sherbrooke, et par plusieurs autres, ne peuvent être accordées. Je le regrette en ce qui concerne celles que j'ai nommées : car, avec les sommes que la Législature leur a déjà données et les souscriptions volontaires faites dans ces localités, j'apprends que l'on a avancé la construction des édifices qui leur sont destinés, de manière à faire espérer que l'on pourra prochainement y recevoir des élèves. La gêne qui devra résulter de la cessation de toute subvention, cette année, pourra peut-être être prise en considération, l'année prochaine, si ces institutions sont alors en activité.

Je suis informé que l'académie protestante des Trois-Rivières et l'académie de Granby sont fermées. Je recommanderais qu'il me fût permis de retenir entre mes mains les sommes allouées à ces institutions, jusqu'à ce que j'aie pu m'enquérir du fait et des causes qui ont pu le produire. Je demanderais la même liberté à l'égard de toute autre institution qui pourrait se trouver dans le même cas.

Des plaintes graves m'ont été faites au sujet de l'administration des deniers de l'académie de Berthier, et je suis à m'en enquérir. Je recommanderais qu'il me fût aussi permis de retenir la somme allouée à cette institution, jusqu'à ce que j'aie obtenu de ses directeurs des explications satisfaisantes, et, dans le cas où je n'en obtiendrais pas, jusqu'à ce que le personnel du corps administratif ait été changé.

La loi ayant limité mon initiative aux institutions situées dans le Bas-Canada, je n'ai pu recommander l'aide ordinaire pour pension d'élèves du Bas-Canada, dans le collège de St. Joseph, dans la cité d'Outaouais.

L'institut des sourds-muets, près de Montréal, et l'académie de M. Juneau, ayant été portés, par erreur, au budget, pour une allocation ordinaire, j'ai cru devoir les mettre de côté. J'ai cru devoir aussi déduire des allocations que je considère convenables, en faveur des collèges de Sherbrooke et de Joliette, les sommes qui leur ont été accordées au budget, sous le titre d'instituts littéraires.

Il m'a été adressé des demandes par le *Young Men's Protestant Union* de Québec, et par l'institut catholique de St. Roch de Québec ; mais, comme la loi ne parle que des Universités, Collèges, Académies et Ecoles-Modèles, et comme ces deux institutions sont absolument de la même nature que les sociétés littéraires que la législature a coutume d'encourager par un vote annuel, je ne puis rien recommander en leur faveur.

Le montant des listes que je soumetts à l'approbation de Son Excellence, le Gouverneur-Général, est comme suit :

No. 1	Universités,.....	£ 1667	15	4
" 2	Colléges classiques,.....	4849	0	0
" 3	Colléges Industriels,.....	2725	0	0
" 4	Académies de garçons ou mixtes,.....	3857	10	0
" 5	Académies de filles,.....	2509	10	0
" 6	Ecoles-Modèles,.....	3169	0	6
		<hr/>		
		£18777	15	10

Le Gouverneur-Général, par un ordre en conseil, a réservé, sur la somme de £22,000, allouée pour le fonds de l'éducation supérieure, comme la loi l'y autorisait, les sommes de £2,500 pour aide supplémentaire aux écoles normales, £2000, pour le fonds destiné à la construction d'édifices pour les mêmes écoles, et, enfin, £500, pour les bibliothèques de paroisse ; ce qui laisse seulement une balance à distribuer de £17,000.

Le montant recommandé excède cette balance de £1777 15 10. Je ne crois cependant point qu'il puisse être rien retranché sans de graves inconvénients. Je propose que l'excédant soit pris sur la somme de £2500 réservée pour les frais d'installation des écoles normales, et qu'il soit dérogé au règlement général pour l'établissement de ces écoles, de manière à me permettre au besoin d'employer à ces frais d'installation une partie de la somme de £1000 allouée pour aider à défrayer les dépenses des élèves, laquelle ne sera pas requise cette année. J'ai d'ailleurs tout lieu d'espérer qu'il restera une somme suffisante pour faire face aux frais d'établissement.

Je réserve, pour mon rapport annuel, les remarques que devront suggérer les renseignements statistiques qui m'ont été fournis par les rapports dont les blancs ont été généralement remplis d'une manière satisfaisante. J'exposerai, en même temps, mes vues sur un système complet de distribution, me bornant, pour le présent, à remarquer qu'un tel système, vers lequel j'ai eu pour objet de m'acheminer par les changements que je recommande dans les allocations annuelles, devra, autant que possible, établir une échelle certaine de subventions basée sur une classification raisonnée des diverses espèces d'institutions, de manière à mettre ce département à l'abri de tout soupçon de faveur ou de partialité.

Je dois, en terminant, observer qu'à moins que le Gouvernement et la Législature n'augmentent considérablement le fonds de l'éducation supérieure, il sera bien difficile, l'année prochaine, de rien accorder pour aide extraordinaire, pour construction d'édifices ou solde de dettes à aucune institution.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

PIERRE J. O. CHAUVEAU,
Surintendant de l'Éducation.

Approuvé par Son Excellence, le Gouverneur Général, en Conseil, le 22 décembre 1856.

LISTE No. 1.—UNIVERSITÉS.

NOM DE L'INSTITUTION.	COMTE.	Sommes demandées, et pour quel objet.			Budget de 1855.			Allocation proposée pour 1856.							
		Aide annuelle.	Aide pour solde de dettes.	Aide pour construction d'édifice.	Aide annuelle.	Aide pour solde de dettes.	Aide pour construction d'édifice.	Aide annuelle.	Augmentation sur le budget de 1855.	Diminution du budget de 1855.	Aide pour construction et solde de dettes.	Diminution du budget de 1855.	Total.	Augmentation sur le budget de 1855.	Diminution du budget de 1855.
		£ s. d.	£	£	£ s. d.	£	£	£ s. d.	£	£	£	£	£ s. d.	£	£
1 McGill College. Au même pour une année de salaire du Secrétaire de l'Institution Royale, du messenger et des dépenses casuelles.	Cité de Montréal.	1282 0 0	2750	2000	500 0 0	1250	500 0 0	500	750	1000 0 0	750
2 Bishop's College.	Ville de Sherbrooke	167 15 4	167 15 4	167 15 4	167 15 4
		500 0 0	450	500	450 0 0	500 0 0	50	500 0 0	50
		1049 15 4	3200	2500	1117 15 4	1250	1107 15 4	50	500	750	1607 15 4	50	750

LISTE No. 2.—COLLEGES CLASSIQUES.

NOM DE L'INSTITUTION.	COMTE.	Sommes demandées et pour quel objet.			Budget de 1855.			Allocation proposée pour 1856.							
		Aide annuelle.	Aide pour solde de dettes.	Aide pour construction d'édifice.	Aide annuelle.	Aide pour solde de dettes.	Aide pour construction d'édifice.	Aide annuelle.	Augmentation sur le budget de 1855.	Diminution du budget de 1855.	Aide pour construction et solde de dettes.	Diminution du budget de 1855.	TOTAL.	Augmentation sur le budget de 1855.	Diminution du budget de 1855.
1 Nicolet.....	Nicolet.....	500	6000	400	200	500	100	80	120	580	20
2 St. Hyacinthe.....	St. Hyacinthe.....	500	3000	500	1000	600	400	600	900	600
3 Ste. Thérèse.....	Torrelbonne.....	500	300	300	400	300	400	120	180	520	180
4 Ste. Anne.....	Kamouraska.....	500	500	500	400	900	600	100	865	635	865	435
5 L'Assomption.....	L'Assomption.....	400	719	2000	300	300	400	100	120	180	520	80
6 Ste. Marie de Montréal.....	Cité de Montréal.....	500	400	400	300	500	400	100	200	300	600	200
7 High School of McGill College pour l'instruction de trente élèves désignés par le gouvernement.	282	282	282	282
8 High School of Quebec	Quebec.....	282	282	282	282
9 St. Francis Richmond	Richmond.....	400	340	160	300	300	300
		3864	5259	9860	3164	3200	3564	400	1285	1915	4840	1515

LISTE No. 3.—COLLÈGES INDUSTRIELS.

NOM DE L'INSTITUTION.	COMTE.	Sommes demandées et pour quel objet.			Budget de 1855.	Allocation proposée pour 1856.										
		Aide annuelle.	Aide pour solde de dettes.	Aide pour construction d'édifice.		Aide annuelle.	Aide pour solde de dettes.	Aide pour construction d'édifice.	Aide annuelle.	Augmentation sur le budget de 1855.	Diminution du budget de 1855.	Aide pour construction et solde de dettes.	Diminution du budget de 1855.	TOTAL.	Augmentation sur le budget de 1855.	Diminution du budget de 1855.
1 Joliette,.....	Joliette,.....	100	100	300	100			250	150					250	150	
2 Masson,.....	Terrebonne,.....	400	300	400	250	150	250				60	90		250	150	90
3 Notre-Dame de Lévi,.....	Lévi,.....	250	300	200	250	300	250				120	180		370		180
4 St. Michel,.....	Bellechasse,.....	300	325		200	150	250	50			60	90		310		40
5 Laval,.....	Laval,.....	150	500	500	100	150	100				60	90		160		90
6 Chambly,.....	Chambly,.....	300	300	500	300	100	250	50			40	60		200		110
7 Rigaud,.....	Vaudreuil,.....	250	100	1000	250	100	250				40	60		200		60
8 Ste. Marie de Monnoir,.....	Rouville,.....	200	100	200	100	100	100				40	60		140		60
9 Ste. Marie de Beauce,.....	Beauce,.....	200	100	50		200	100				80	120		180		20
*10 St. Germain de Rimouski,.....	Rimouski,.....	100	50			100	100							100	100	
11 Lachûte,.....	Argenteuil,.....	250	75	500	75	100	100	25						100	25	
12 Verchères,.....	Verchères,.....	100	100	100	100	100								100		
13 Varennes,.....	Verchères,.....	150	197	500	75	75								75		
14 Mascouche,.....	L'Assomption,.....	100	400	50	75	75								75		
15 Sherbrooke,.....	Richmond,.....		95	125	50			25						75	25	
		2850	3042	4425	1925	1250	2325	450	50	500	750	2825	300	2925	650	
												100				
												2925				

Il y a à retrancher sur cette liste £50 que le Collège Joliette a déjà reçus par le budget de 1856 et £50 que le Collège de Sherbrooke a aussi reçus de la même manière. En tout £100.

* Ce signe indique les institutions qui n'avaient pas encore reçu d'aide du gouvernement.

LISTE No. 4—ACADEMIES DE GARCONS OU MIXTES.

NOM DE L'INSTITUTION.	COMTE.	Sommes de-mandées, et pour quel objet		Budget de 1855.			Allocation proposée pour 1856.												
		Aide annuelle.	Aide pour solde de dettes.	Aide pour construction d'édifice.	Aide annuelle.	Aide pour solde de dettes.	Aide pour construction d'édifice.	Budget de 1855.		Diminution du Budget de 1855.		Augmentation sur le Budget de 1855.							
								£	s. d.	£	s. d.	£	s. d.	£	s. d.				
1 Aylmer (protestante).....	Ottawa.....	125	100	300	75	0	0	67	10	0	7	10	0	7	10	0			
2 Aylmer (catholique).....	Ottawa.....	75	200	200	75	0	0	67	10	0	7	10	0	40	0	40	0		
*3 Aubigny.....	Lévi.....	200	50	50	40	0	0	40	0	0	40	0	40	0	40	0			
*4 André St.....	Kamouraska.....	75	50	50	45	0	0	45	0	0	5	0	0	45	0	45	0		
5 Beauharnais, St. Clément de.....	Beauharnais.....	100	138	100	50	0	0	67	10	0	7	10	0	67	10	7	10	0	
6 Bonin, Argenteuil.....	Argenteuil.....	150	200	200	50	0	0	45	0	0	5	0	0	45	0	5	0	0	
7 Baie du Febvre.....	Yamaska.....	50	75	75	50	0	0	45	0	0	5	0	0	45	0	5	0	0	
*8 Barnston.....	Stanstead.....	100	53	30	100	0	0	90	0	0	10	0	0	90	0	10	0	0	
9 Berthier.....	Ottawa.....	100	25	100	50	0	0	45	0	0	5	0	0	45	0	5	0	0	
10 Buckingham.....	Ottawa.....	100	25	100	100	0	0	90	0	0	10	0	0	90	0	10	0	0	
11 Belœil.....	Verchères.....	50	16	100	50	0	0	45	0	0	5	0	0	45	0	5	0	0	
12 Cap Santé.....	Portneuf.....	200	100	50	100	0	0	90	0	0	10	0	0	90	0	10	0	0	
13 Charleston.....	Stanstead.....	100	200	100	100	0	0	90	0	0	10	0	0	90	0	10	0	0	
14 Clarenceville.....	Missisquoi.....	100	200	100	100	0	0	90	0	0	10	0	0	90	0	10	0	0	
*15 Coaticook.....	Stanstead.....	50	25	25	50	0	0	40	0	0	5	0	0	45	0	40	0	40	0
16 Clarendon.....	Pontiac.....	50	50	0	50	0	0	45	0	0	5	0	0	45	0	5	0	0	
17 Cassville.....	Stanstead.....	50	50	0	50	0	0	45	0	0	5	0	0	45	0	5	0	0	
18 Compton.....	Compton.....	50	50	0	50	0	0	45	0	0	5	0	0	45	0	5	0	0	
19 Cookshire.....	Compton.....	50	50	0	50	0	0	45	0	0	5	0	0	45	0	5	0	0	
20 Cyprien, St.....	Napierville.....	50	25	25	50	0	0	45	0	0	5	0	0	45	0	5	0	0	
21 Danville.....	Richmond.....	75	50	75	50	0	0	67	10	0	7	10	0	67	10	7	10	0	
22 Dudswell.....	Wolfe.....	50	75	75	50	0	0	45	0	0	5	0	0	45	0	5	0	0	
23 Dunham.....	Missisquoi.....	100	50	100	100	0	0	90	0	0	10	0	0	90	0	10	0	0	
*24 Durham, No. 1.....	Drummond.....	200	432	40	40	0	0	40	0	0	40	0	0	40	0	40	0	40	0
25 St. Eustache.....	Deux-Montagnes.....	100	100	100	40	0	0	40	0	0	40	0	0	40	0	40	0	40	0
*26 Farnham (catholique).....	Missisquoi.....	100	100	75	75	0	0	40	0	0	40	0	0	40	0	40	0	40	0

27 Farnham (protestante).....	Missisquoi.....	75	50	50	75	0	0	67	10	0	7	10	0	67	10	7	10	0			
28 Freleishsburg.....	Missisquoi.....	100	100	100	40	0	0	40	0	0	40	0	0	40	0	40	0	40	0		
29 Ste. Foye (catholique).....	Québec.....	50	50	50	50	0	0	45	0	0	5	0	0	45	0	5	0	0			
30 Ste. Foye (protestante).....	Québec.....	50	50	50	50	0	0	45	0	0	5	0	0	45	0	5	0	0			
31 Granby.....	Shefford.....	200	34	250	100	0	0	90	0	0	10	0	0	90	0	10	0	0			
32 Georgeville.....	Stanstead.....	100	61	50	50	0	0	45	0	0	5	0	0	45	0	5	0	0			
33 Gentilly.....	Nicolet.....	50	50	50	50	0	0	45	0	0	5	0	0	45	0	5	0	0			
34 St. Grégoire.....	Nicolet.....	150	67	12	100	0	0	100	0	0	5	0	0	100	0	5	0	0			
35 Huntingdon.....	Huntingdon.....	150	150	150	45	0	0	45	0	0	45	0	0	45	0	45	0	45	0		
*36 St. Jean Dorchester (cathol.).....	St. Jean.....	100	100	100	100	0	0	90	0	0	10	0	0	90	0	10	0	0			
37 St. Jean Dorchester (protest.).....	St. Jean.....	50	50	50	50	0	0	45	0	0	5	0	0	45	0	5	0	0			
38 St. Jean Isle d'Orléans.....	Montmorenci.....	100	100	100	100	0	0	90	0	0	10	0	0	90	0	10	0	0			
39 Knowlton.....	Brome.....	100	75	75	75	0	0	67	10	0	7	10	0	67	10	7	10	0			
40 Kamouraska.....	Kamouraska.....	75	230	350	50	0	0	40	0	0	40	0	0	40	0	40	0	40	0		
41 Laprairie.....	Laprairie.....	120	120	120	120	0	0	100	0	0	15	0	0	100	0	15	0	0			
*42 Lotbinière.....	Lotbinière.....	150	70	350	50	0	0	40	0	0	40	0	0	40	0	40	0	40	0		
43 Longueuil.....	Chambly.....	100	150	150	150	0	0	135	0	0	15	0	0	135	0	15	0	0			
44 St. Laurent.....	Jacques Cartier.....	50	50	50	50	0	0	45	0	0	5	0	0	45	0	5	0	0			
45 L'Islet.....	L'Islet.....	75	68	375	75	0	0	75	0	0	5	0	0	75	0	5	0	0			
46 Montmagny.....	Montmagny.....	100	400	400	100	0	0	67	10	0	7	10	0	67	10	7	10	0			
*47 Montréal (acad. com. catho.).....	Cité de Montréal.....	100	50	250	50	0	0	45	0	0	5	0	0	45	0	5	0	0			
48 Ste. Marthe.....	Vaudreuil.....	100	50	100	50	0	0	45	0	0	5	0	0	45	0	5	0	0			
49 Missisquoi.....	Missisquoi.....	100	352	100	100	0	0	90	0	0	10	0	0	90	0	10	0	0			
50 Pointe aux Trembles de M.....	Hochelega.....	100	100	100	100	0	0	45	0	0	5	0	0	45	0	5	0	0			
51 Phillipsburg.....	Missisquoi.....	100	150	111	2	2	2	100	0	0	11	2	2	100	0	11	2	2	2		
52 Sherbrooke.....	Ville Shrubrooke.....	200	125	77	100	75	0	67	10	0	7	10	0	67	10	7	10	0			
53 Sorel (catholique).....	Richelieu.....	50	28	75	75	0	0	40	0	0	40	0	0	40	0	40	0	40	0		
54 Sorel (protestante).....	Richelieu.....	150	50	50	75	0	0	67	10	0	7	10	0	67	10	7	10	0			
55 Stanbridge.....	Missisquoi.....	100	100	100	100	0	0	90	0	0	10	0	0	90	0	10	0	0			
56 Shefford.....	Shefford.....	100	50	100	100	0	0	90	0	0	10	0	0	90	0	10	0	0			
57 Sutton.....	Brome.....	100	175	175	175	0	0	157	10	0	17	10	0	157	10	17	10	0			
58 Stanstead.....	Stanstead.....	175	37	50	37	10	0	40	0	0	40	0	0	40	0	40	0	40	0		
59 St. Timothée.....	Beauharnais.....	175	50	225	100	0	0	90	0	0	10	0	0	90	0	10	0	0			
*60 Trois-Rivières (catholique).....	Ville des 3 Riv.....	100	50	225	100	0	0	90	0	0	10	0	0	90	0	10	0	0			
61 Trois-Rivières (protestante).....	Ville des 3 Riv.....	50	50	50	50	0	0	45	0	0	5	0	0	45	0	5	0	0			
62 Vaudreuil.....	Vaudreuil.....	50	100	100	50	0	0	45	0	0	5	0	0	45	0	5	0	0			
63 Yamachiche.....	St. Maurice.....	50	75	100	50	0	0	45	0	0	5	0	0	45	0	5	0	0			
		£ 6157	3064	4704	3663	12	2	3837	10	515	0	341	2	2	3857	10	515	0	371	2	2

LISTE No. 5.—ACADÉMIES DE FILLES.

NOM DE L'INSTITUTION.	Sommes de-mandées et pour quel objet.			Budget de 1855.			Allocation proposée pour 1856.																
	Aide pour solde de dettes.		Aide pour construction d'édifice.	Aide annuelle.		Aide pour solde de dettes.	Aide pour construction d'édifice.	Aide annuelle.		Augmentation sur le Budget de 1855.		Total.		Augmentation sur le Budget de 1855.		Diminution du Budget de 1855.							
	£	s.	d.	£	£	£	£	£	£	£	s.	d.	£	£	£	s.	d.	£	s.	d.			
*1 Ste. Anne Laperade.....	50	150	200			40	0	40	0	0	40	0	0	40	0	0	0	0	0	0	0		
*2 St. Ambroise de Kildare.....	50	180	100			25	0	25	0	0	25	0	0	25	0	0	0	0	0	0	0		
*3 L'Assomption.....	50		300			40	0	40	0	0	40	0	0	40	0	0	0	0	0	0	0		
*4 St. Aimé.....	50					33	15	33	15	0	33	15	0	33	15	0	0	0	0	0	0		
*5 Baie St. Paul.....	50		50			25	0	25	0	0	25	0	0	25	0	0	0	0	0	0	0		
*6 Belœil.....	60		200			33	15	33	15	0	33	15	0	33	15	0	0	0	0	0	0		
*7 Boucherville.....	50	50	1000			25	0	25	0	0	25	0	0	25	0	0	0	0	0	0	0		
*8 St. Bernard.....	50		100			40	0	40	0	0	40	0	0	40	0	0	0	0	0	0	0		
*9 Cap Santé.....	75	25				45	0	45	0	0	45	0	0	45	0	0	0	0	0	0	0		
*10 Les Cédres.....	50		25			25	0	25	0	0	25	0	0	25	0	0	0	0	0	0	0		
*11 Chambly.....	200	300	200			45	0	45	0	0	45	0	0	45	0	0	0	0	0	0	0		
*12 St. Césaire.....	50		500			27	0	27	0	0	27	0	0	27	0	0	0	0	0	0	0		
*13 Ste. Croix, Lotbinière.....	60	121	25			45	0	45	0	0	45	0	0	45	0	0	0	0	0	0	0		
*14 Covansville.....	50					45	0	45	0	0	45	0	0	45	0	0	0	0	0	0	0		
*15 St. Charles, Industrie.....	50					45	0	45	0	0	45	0	0	45	0	0	0	0	0	0	0		
*16 Châteauguay.....	100					25	0	25	0	0	25	0	0	25	0	0	0	0	0	0	0		
*17 St. Clément de Beauharnais.....	200	212	930			45	0	45	0	0	45	0	0	45	0	0	0	0	0	0	0		
*18 St. Denis.....	50	25	350			67	10	67	10	0	67	10	0	67	10	0	0	0	0	0	0		
*19 Ste. Elizabeth.....	75		50			75	0	75	0	0	75	0	0	75	0	0	0	0	0	0	0		
*20 St. Eustache.....	30	236	215			27	0	27	0	0	27	0	0	27	0	0	0	0	0	0	0		
*21 Ste. Famille.....	50		300			45	0	45	0	0	45	0	0	45	0	0	0	0	0	0	0		
*22 St. Grégoire.....	50	50	50			67	10	67	10	17	10	17	10	67	10	17	10	17	10	17	10		
*23 Ste. Geneviève.....	75		100			25	0	25	0	0	25	0	0	25	0	0	0	0	0	0	0		
*24 St. Hilaire.....	47	40				25	0	25	0	0	25	0	0	25	0	0	0	0	0	0	0		
*25 St. Hugues.....	150	100	75			67	10	67	10	0	67	10	0	67	10	0	0	0	0	0	0		
						150		150			7	10	60	90	127	10	0				97	10	0

NOM DE L'INSTITUTION.

COMTÉS.

*26 St. Hyacinthe, Sœurs de Charité.....	131	85	300			40	0	40	0	0	40	0	0	40	0	0	0	0	0	0	0			
*27 St. Hyacinthe, Congrégation.....	50					40	0	40	0	0	40	0	0	40	0	0	0	0	0	0	0			
*28 L'Islet.....	37		75			40	0	2	10	0	40	0	0	40	0	2	10	0	0	0	0			
*29 St. Jean Dorchester.....	50	150	50			45	0	45	0	0	45	0	0	45	0	0	0	0	0	0	0			
*30 St. Jacques L'Abégnan.....	150	300	25			40	0	40	0	0	40	0	0	40	0	0	0	0	0	0	0			
*31 St. Joseph de la Pointe Lévi.....	100	400	300			67	10	67	10	80	120	147	10	67	10	80	120	147	10	127	10			
*32 Kamouraska.....	50	28				45	0	45	0	0	45	0	0	45	0	0	0	0	0	0	0			
*33 Laprairie.....	50		50			25	0	25	0	0	25	0	0	25	0	0	0	0	0	0	0			
*34 Longueuil.....	200	500				67	10	67	10	17	10	67	10	67	10	17	10	67	10	17	10			
*35 St. Lin.....	50	20	30			25	0	25	0	0	25	0	0	25	0	0	0	0	0	0	0			
*36 St. Laurent.....	50		150			40	0	40	0	0	40	0	0	40	0	0	0	0	0	0	0			
*37 Longue Pointe.....	100	250				45	0	45	0	0	45	0	0	45	0	0	0	0	0	0	0			
*An même pour la pension et l'enseignement de 12 sœurs muettes.....						120	0	120	0	0	120	0	0	120	0	0	0	0	0	0	0			
*38 Ste. Marie de Monnoir.....	50	12	37			45	0	45	0	0	45	0	0	45	0	0	0	0	0	0	0			
*39 Ste. Marie de Beauce.....	200	100	50			50	0	50	0	8	12	53	0	53	0	8	12	53	0	17	0			
*40 St. Michel de Bellechasse.....	75	125				67	10	67	10	30	45	80	0	80	0	30	45	80	0	45	0			
*41 Nicolet.....	100	400				50	0	50	0	0	50	0	0	50	0	0	0	0	0	0	0			
*42 St. Paul de l'Industrie.....	50	60	100			25	0	25	0	0	25	0	0	25	0	0	0	0	0	0	0			
*43 Pointe Claire.....	50	25	50			25	0	25	0	0	25	0	0	25	0	0	0	0	0	0	0			
*44 Rimouski.....	50	51	200			67	10	67	10	0	67	10	0	67	10	0	0	0	0	0	0			
*45 Sorel.....	50		200			45	0	45	0	0	45	0	0	45	0	0	0	0	0	0	0			
*46 Ste. Scholastique.....	50	78	50			30	0	30	0	0	30	0	0	30	0	0	0	0	0	0	0			
*47 Ste. Thérèse.....	75	25				25	0	25	0	0	25	0	0	25	0	0	0	0	0	0	0			
*48 Terrebonne.....	25	35	25			25	0	25	0	0	25	0	0	25	0	0	0	0	0	0	0			
*49 St. Timothée.....	50					40	0	40	0	2	10	40	0	40	0	2	10	40	0	7	10			
*50 St. Thomas, Montmagny.....	100	100	100			67	10	67	10	0	67	10	0	67	10	0	0	0	0	0	0			
*51 St. Thomas de Pierreville.....	50		100			45	0	45	0	0	45	0	0	45	0	0	0	0	0	0	0			
*52 Yvernes.....	100	151				40	0	40	0	0	40	0	0	40	0	0	0	0	0	0	0			
*53 Yamachiche.....	50	75	25			45	0	45	0	0	45	0	0	45	0	0	0	0	0	0	0			
*54 Youville.....	50	40	75			45	0	45	0	0	45	0	0	45	0	0	0	0	0	0	0			
						1540	0	1540	0	495	2311	10	897	10	126	0	198	297	2509	10	0	897	10	0
						£3955	45	49	6732															

TABLEAU DE LA DISTRIBUTION DE LA SUBVENTION SUPPLEMENTAIRE AUX MUNICIPALITÉS PAUVRES POUR 1856.

COMTES,	MUNICIPALITÉS,	Motifs qui ont porté à accorder la subvention supplémentaire et qui en ont déterminé le montant pour chaque municipalité.	Montant de la cotisation prélevée.				Montant de la subvention annuelle ordinaire.				Montant de la subvention supplémentaire demandée.				Subvention supplémentaire accordée.			
			£.	s.	d.	£.	s.	d.	£.	s.	d.	£.	s.	d.	£.	s.	d.	
Rimouski	{ 63 Lepage.	63 Insuffisance de la subvention pour 7 écoles.	56	16	5	50	16	5	50	0	15	0	0	0	0	0		
	{ 64 Mataie.	64 Cot. pour con. de 2 maisons d'école. £120.	53	11	0	41	11	0	30	0	20	0	0	0	0	0		
Richmond	—65 Orford.	65 Cot. pour réparation de 3 mais. d'éc.	20	4	8	20	4	8	15	0	15	0	0	0	0	0		
Stanstead	—66 Barford.	66 " " " " " " " " £ 75 p. pau.	14	10	0	14	10	0	20	0	15	0	0	0	0	0		
	{ 67 Roxton.	67 " " " " " " " " 150 "	112	13	0	38	11	0	50	0	20	0	0	0	0	0		
Shefford	{ 68 Stakeley.	68 " " " " " " " " 200 "	45	0	0	45	0	0	50	0	17	10	0	0	0	0		
	{ 69 Granby, Diss.	69 " " " " " " " " 55 "	17	0	0	17	0	0	40	0	17	10	0	0	0	0		
	{ 70 Shefford, Diss.	70 Insuffisance de la subvention annuelle.	0	0	0	0	0	0	25	0	10	0	0	0	0	0		
	{ 71 St. Séveré.	71 " " " " " " " " p. pau.	0	0	0	34	12	1	20	0	15	0	0	0	0	0		
St. Maurice	{ 72 Pointe du Lac.	72 Augmentation de la cotisation annuelle.	83	10	2	56	10	2	20	0	15	0	0	0	0	0		
Témiscouata	—73 St. Eloi.	73 Aug. de la cot. ann. et cot. p. rép. m. d'éc. £20.	64	0	0	40	0	7	25	0	15	0	0	0	0	0		
Wolfe	—74 Wotton.	74 Cotis. pour construction de maison d'école. £25.	40	0	0	23	0	0	50	0	20	0	0	0	0	0		

Remarques sur la Distribution de la Subvention Supplémentaire aux Municipalités Pauvres.—Le tableau qui précède était accompagné d'un rapport du Surintendant, approuvé par le Gouverneur Général en conseil, le 22 décembre dernier. On verra, par le tableau même, que la distribution a été basée sur des considérations de trois ordres différens : l'insuffisance de la subvention ordinaire, la pauvreté des municipalités, et les sacrifices que chacune d'elles a faits pour l'éducation. Ces sacrifices sont considérables dans beaucoup d'établissements nouveaux et pauvres. Nous signalerons surtout Roxton, dans les townships de l'Est, habité presque exclusivement par des émigrés des vieilles paroisses, qui paraissent avoir trouvé, dans la colonisation, une énergie et un courage nouveaux.

La plupart des demandes pour aide supplémentaire ont été faites après le temps fixé. Il en a été pour cette distribution comme pour celle de la subvention de l'éducation supérieure. Si le département et le gouvernement avaient tenu à restreindre les pétitionnaires aux délais fixés, un très grand nombre auraient été exclus. Cette indulgence a été motivée sur l'époque tardive de la promulgation de la loi. Elle ne saurait être continuée une autre année sans une grande injustice envers les municipalités et les institutions diligentes, par le retard qu'il faudrait apporter à la distribution, retard dont celles-ci auraient à souffrir sans en avoir été la cause.

[Circulaire No. 19.]

AUX COMMISSAIRES D'ÉCOLES ET AUX SYNDICS DES ÉCOLES DISSIDENTES.

BUREAU DE L'ÉDUCATION,

MONTREAL, 21 juillet 1856.

MESSIEURS,—Vous avez dû recevoir, ou vous recevrez avec cette circulaire, un exemplaire des deux nouvelles lois sur l'instruction publique.

J'ai obtenu du gouvernement la permission de faire réimprimer toutes les lois en force sur le sujet, avec une table analytique et une circulaire générale résumant toutes celles de mon prédécesseur, et contenant les instructions et les recommandations que je crois devoir y ajouter, surtout, en vue des changements qui viennent

d'être faits. Comme ce travail, assez considérable, devra prendre quelque temps; je dois, dans l'intervalle, attirer votre attention sur quelques unes des nouvelles clauses de l'Acte 19, Vict., chap. 14, qui requièrent une action plus ou moins prompte de votre part.

1o.—La première clause permet à chaque municipalité scolaire de se cotiser jusqu'au double de sa part de l'octroi, et aussi de porter de quinze à trente pour cent le supplément qu'elle était déjà autorisée à prélever sur le montant total de la cotisation même doublée, pour faire face aux frais de collection et aux dépenses imprévues. Vous aurez à établir votre cotisation sur cette base, avant le premier jour d'octobre de cette année, si vous désirez profiter de cette disposition législative. C'est, dans une foule de localités, le seul moyen de pouvoir donner des salaires suffisants aux instituteurs, et, par là-même, le seul moyen de se procurer de bons maîtres.

Je dois ajouter que, dans la distribution d'argent que le gouvernement devra faire, tant pour les écoles supérieures que pour les écoles-modèles, il devra nécessairement avoir égard au zèle que chaque localité aura manifesté pour le maintien des écoles communes, la base de tout le système de l'instruction publique. Il est de plus désirable que, dans tous les endroits où l'on ne croira pas convenable de doubler la cotisation, elle soit suffisamment augmentée pour que vous puissiez donner à tous vos instituteurs des salaires d'au moins cinquante louis, et à vos institutrices, au moins vingt-cinq louis.

2o.—La deuxième clause du même acte exige que vous fassiez faire, par votre secrétaire-trésorier, dans le cours du mois de septembre de chaque année, un recensement du nombre d'enfants de cinq à seize ans qui se trouvent dans votre municipalité, distinguant le nombre de ceux de sept à quatorze ans et le nombre de ceux qui fréquentent les écoles. Un blanc de rapport vous est expédié avec cette circulaire, et vous observerez qu'il devra m'être transmis après avoir été rempli, avant le dix d'octobre prochain.

Le secrétaire-trésorier n'a droit à aucune rétribution additionnelle pour ce recensement, qui fait partie des devoirs dont l'exécution est rémunérée par un salaire de sept pour cent sur tous les deniers qu'il perçoit; il sera cependant fait une exception, comme vous le verrez plus loin, pour les localités très-peuplées. Dans les autres municipalités, comme cette besogne ne laissera pas que d'être considérable, on fera bien d'accorder, pour cette raison, au secrétaire-trésorier, le maximum de la rémunération fixée par la nouvelle loi.

3o.—La troisième clause vous oblige à faire mention, dans vos rapports semi-annuels, du taux de la rétribution mensuelle que vous aurez établie, du nombre d'enfants en âge de fréquenter les écoles, de qui elle aura été perçue et du montant total que vous aurez ainsi prélevé pendant les six mois pour lesquels vous ferez rapport.

La loi m'autorise à refuser, avec l'approbation du Gouverneur en conseil, toute part dans l'octroi à toute municipalité qui aura négligé d'imposer une rétribution mensuelle d'au moins six sous par enfant de l'âge de sept à quatorze ans, ou qui ne l'aura point perçue régulièrement.

L'objet de cette rétribution mensuelle n'est pas seulement d'aider à former le salaire de l'instituteur; c'est encore d'engager les parents à envoyer leurs enfants régulièrement à l'école, puisqu'ils ont à payer pour ceux qui n'y vont pas, aussi bien que pour ceux qui y vont.

La Législature, en insistant sur ce point, a eu sans doute pour objet de faire sentir plus vivement aux parents leurs obligations. Je serai donc forcé de tenir à l'exécution de cette clause de la loi, excepté envers les municipalités indigentes, ou envers celles qui se trouvent placées dans des conditions exceptionnelles, rendant la perception de cette rétribution très-difficile, pourvu toujours

que, se prévalant de la première clause de la loi, elles aient prélevé par cotisation ou, par souscriptions volontaires, une somme additionnelle égale au montant que pourrait former le *minimum* de la rétribution mensuelle.

Vos rapports pour le prochain semestre devront donc faire foi de votre obéissance à la loi sur ce point, sans quoi, *vous serez exposés à ne rien recevoir du département.*

40.—Vous voudrez bien observer que, par la 5e clause, les syndics des dissidens sont seuls autorisés à l'avenir à fixer et à retirer le montant de la cotisation des dissidens. Ainsi, d'un côté, les syndics ne devront plus se reposer sur les commissaires pour l'accomplissement de ces devoirs ; et, de l'autre côté, les commissaires devront bien se donner de garde d'empiéter sur les attributions des syndics.

50.—Par la septième clause, une somme de mille louis est affectée au paiement d'un aide supplémentaire pour les municipalités pauvres.

Il n'y aura que les municipalités dont la part d'octroi sera au-dessous de cinquante louis pour toute l'année, qui auront droit à cette aide. Pour l'obtenir, les commissaires ou les syndics devront, d'ici au premier novembre prochain, me transmettre une demande d'après la formule A, ci-jointe.

Cette demande devra être accompagnée d'un certificat de l'Inspecteur, constatant :

I. Que la loi est exécutée de bonne foi dans la municipalité.

II. Que les instituteurs et institutrices sont compétents.

III. Qu'il n'est point dû d'arrérages par des personnes solvables.

IV. Que la municipalité est pauvre et ne saurait payer plus qu'elle ne fait actuellement pour ses écoles.

Il va sans dire que les municipalités, dont les commissaires ou les syndics ne se seront point conformés aux instructions du département, sur quelque point que ce soit, ne recevront aucune part de cette aide supplémentaire. Il sera fait un choix des municipalités les plus indigentes, et l'on aura aussi égard aux sacrifices que les contribuables se seront imposés soit par des souscriptions volontaires, en sus des contributions légales, soit en augmentant leur cotisation d'après la nouvelle loi, soit en contribuant, de quelque manière que ce soit, à la construction des maisons d'école. Pour cela, on devra avoir soin, dans la demande, d'attirer mon attention sur toute circonstance de ce genre.

60.—Par la huitième clause de la loi, il vous est permis d'élever à sept pour cent le salaire de votre secrétaire-trésorier sur les deniers perçus, mais cette rémunération ne devra pas excéder trente louis courant dans aucun cas, et elle devra suffire pour tous services quelconques et même couvrir toutes dépenses casuelles, excepté celles qui se trouvent autorisées par le règlement fait en vertu de cette clause de la loi et dont suit la teneur.

Règlement fait par le Surintendant des Ecoles en vertu de l'Acte 19 Vic., Ch. xiv.

Article premier.—Il sera alloué à chaque secrétaire-trésorier une somme n'excédant pas un louis cinq chelins courant pour un registre des délibérations des commissaires, et une autre somme d'un louis cinq chelins, pour ses livres de comptes. Ces dépenses pourront être renouvelées au besoin. Il lui sera alloué de plus, chaque année, une somme n'excédant pas deux louis dix chelins pour toutes les autres papétries qu'il devra fournir. Des comptes de ces dépenses devront être donnés et approuvés par les commissaires.

Article second.—Les commissaires d'école devront tenir leurs assemblées dans l'école la plus centrale, et, s'ils les tiennent chez leur secrétaire-trésorier ou chez toute autre personne, il leur est interdit de payer aucun loyer sans en avoir obtenu la permission du Surintendant.

Article troisième.—Pour obtenir une permission en vertu de l'article précédent, il faudra transmettre, avec la demande qui en sera faite, un certificat de l'Inspecteur des écoles constatant que les assemblées des commissaires ne peuvent se tenir convenablement dans aucune des maisons d'école, et pour quelle raison, et attestant que le prix du loyer convenu, qui devra aussi être mentionné, ne lui paraît pas excessif.

Article quatrième.—Il sera alloué au secrétaire-trésorier, pour tous frais de voyage, lorsqu'il voyagera pour les affaires de la commission, une somme qui n'excèdera pas dix chelins pour chaque jour de voyage; mais on devra en déduire toute indemnité qui pourra lui être accordée par toute cour de justice, ou tout corps législatif ou municipal pour le même voyage.

Article cinquième.—Le secrétaire-trésorier ne sera censé voyager pour les affaires de la commission des écoles, que lorsqu'il y aura été spécialement autorisé par une résolution préalablement adoptée à une assemblée régulière des commissaires, mentionnant l'objet du voyage, ou, lorsque l'on n'aura pas eu le temps de convoquer d'assemblée, par un ordre écrit, mentionnant aussi l'objet du voyage et signé par le président, et, en son absence, par deux des commissaires d'école.

Article sixième.—Dans les cités, les villes et les municipalités, dont la population était de plus de trois mille âmes, lors du dernier recensement, ou dont l'étendue est de plus de trois lieues en longueur ou en profondeur, sur une demande particulière de la part des commissaires au Surintendant, il sera alloué une certaine somme pour faire faire le recensement des enfants, prescrit par la 2e clause de l'acte passé dans la dix-neuvième année du règne de sa Majesté, chapitre 14.

Article septième.—Toute demande à cet effet devra spécifier la somme que l'on désire ainsi allouer; elle devra être faite dans le plus court délai possible, et être accompagnée d'un certificat de l'inspecteur, constatant que la municipalité se trouve dans les conditions voulues par l'article précédent et que, dans son opinion, la demande n'est pas excessive. Elle devra aussi indiquer le nombre de jours que le secrétaire-trésorier aura employés à faire le recensement et les déboursés qu'il aura faits.

Article huitième.—Il pourra être payé au secrétaire ou au collecteur employé par lui, deux et demi pour cent pour toutes les cotisations perçues à domicile; mais les cotisations ne pourront être ainsi perçues à domicile que sur résolution adoptée régulièrement par les commissaires et un mois après qu'elles seront payables. Le secrétaire-trésorier devra, pendant ce mois, se tenir régulièrement à son bureau, pour y recevoir les cotisations qu'on voudra lui apporter. Cette indemnité ne pourra être accordée que dans les municipalités où l'on aura prélevé un supplément d'au moins quinze pour cent sur la cotisation totale.

Article neuvième.—En dehors des conditions fixées dans ce règlement, toute indemnité qui sera payée au secrétaire-trésorier, ou toute somme qui sera payée pour dépenses casuelles, sous quelque prétexte que ce soit, sans une autorisation spéciale et préalable du Surintendant des écoles, ne sera pas allouée en compte et les commissaires ou syndics en seront personnellement responsables. Le mot "commissaire" dans ce règlement est synonyme du mot "syndic."

Article dixième.—Toute somme qui sera accordée aux secrétaires-trésoriers, ou déboursée en vertu de ce règlement, sera payée des deniers de la municipalité scolaire et il en sera rendu compte en la manière ordinaire.

70.—Par la dixième clause de la nouvelle loi, le Surintendant a le pouvoir de faire prélever une cotisation particulière pour le paiement des dettes légitimes de la municipalité scolaire. Dans tous les cas où vous vous adresserez à moi pour cet objet, vous voudrez me transmettre un état détaillé de vos dettes, aussi, copie de tous jugemens vous condamnant à les payer, ou, lorsqu'il n'y aura pas de tels

jugemens, copie d'une résolution adoptée régulièrement et en admettant la légitimité.

Il est important que les municipalités, dont le passif excède leurs ressources actuelles, se prévalent le plus promptement possible de cette clause de la loi ; autrement, il leur sera de plus en plus difficile d'arriver à une bonne administration de leurs affaires. Les dettes entraînent des procès, les procès amènent naturellement la discorde et des entraves sans nombre à l'exécution de la loi. Il pourra paraître onéreux d'imposer de telles cotisations ; mais toutes les municipalités qui auront le courage de le faire y trouveront, en fin de compte, une grande économie et verront bientôt prospérer leurs finances.

Du reste, dans les cas où des jugemens auront été rendus, ou bien, lorsqu'on devra des arrrages de salaire aux instituteurs, sur la représentation qui m'en sera faite par les parties intéressées, je n'hésiterai nullement à ordonner une cotisation spéciale.

Je dois ajouter que, déjà, plusieurs municipalités ont fait des démarches pour se prévaloir de cette clause si importante de la nouvelle loi.

80.—La 12^e clause donne au Surintendant le pouvoir, lorsqu'il y sera autorisé par le Gouverneur en conseil, de refuser de payer aux municipalités scolaires leur part de l'octroi, lorsque ses instructions n'auront pas été suivies, ou lorsqu'on aura enfreint les règlements du Conseil de l'instruction publique, ou bien, encore, lorsque l'on emploiera des instituteurs qui ne seront point jugés compétens.

La même clause me permet aussi de payer à tout instituteur qui aura été destitué avant l'expiration de son engagement, sans raison valable, une indemnité dont le montant devra être déduit de la part d'octroi revenant aux commissaires.

L'objet de ces dispositions est surtout de mettre le département de l'instruction publique en état de se faire obéir dans toutes les choses de son ressort, et de protéger les instituteurs contre la parcimonie mal entendue de certains bureaux de commissaires.

Je me flatte que je n'aurai que bien rarement l'occasion d'exercer les pouvoirs coercitifs qui me sont conférés par cette clause. Je puis ajouter que, jusqu'à présent, j'ai remarqué, dans la plupart des bureaux de commissaires, une grande disposition à se conformer aux ordres et aux règlements du département. Je suis certain que la même disposition existera à l'égard des règlements du Conseil de l'instruction publique. Je crois donc pouvoir me dispenser d'attirer votre attention sur les conséquences désastreuses qu'une telle extrémité (quand le département se trouvera forcé d'y recourir) devra entraîner pour une municipalité. Il est de plus évident que, lorsque les commissaires auront, par leur faute, fait perdre à la municipalité scolaire sa part de l'octroi, leurs successeurs en office pourront la leur faire rembourser de leurs propres deniers. Quatre municipalités éprouvent actuellement l'effet de cette clause, et, quelque regrettable que soit leur position, il est indispensable qu'elles servent d'exemple.

En ce qui concerne les engagements des instituteurs, je dois appeler votre attention sur le règlement fait par mon prédécesseur dans sa circulaire N. 9, par lequel vous êtes obligés de donner un avis de trois mois avant l'expiration du terme convenu, lorsque vous ne désirez point renouveler l'engagement. Vous devez comprendre que ce n'est point renouveler un engagement que d'offrir à un instituteur un salaire ou des avantages moindres que ceux qu'il avait déjà. Lorsqu'on ne se sera point conformé à la règle du département à cet égard et que les circonstances particulières de l'affaire me permettront de considérer l'engagement comme continué de bonne foi, une indemnité sera accordée en conséquence.

90.—La treizième clause permet au Surintendant de faire employer, au profit de toute la municipalité, la part afférente de tout arrondissement dont les habitants n'auront rien ou presque rien contribué au fonds commun.

Les municipalités, qui voudront se prévaloir de cette clause de la loi contre quelques uns de leurs arrondissemens, devront me transmettre une demande d'après la formule B, montrant dans quelle proportion a contribué l'arrondissement, relativement à toute la municipalité, et suggérant l'emploi à faire de la part dont on demande la confiscation.

Cette disposition de la nouvelle loi est fondée sur la plus simple équité. Il était douteux, d'après le texte des anciennes lois, que l'on pût confisquer la part de deniers revenant à un arrondissement qui ne contribuait aucunement à l'éducation. Tout ce que l'on pouvait faire, c'était de ne pas y établir d'école; mais il est arrivé que des arrondissemens ont demandé comme un droit le dépôt de leur part d'octroi dans une banque sous de telles circonstances. Bien que l'intention du législateur fût probablement de ne rendre ce dépôt obligatoire, que dans le cas où l'arrondissement manquait d'école, sans qu'il y eût de sa faute, le texte n'était pas aussi clair qu'on pouvait le désirer dans ce sens.

Cela arrivait surtout dans les municipalités où l'on avait substitué la contribution volontaire à la cotisation. Il était difficile de rien imaginer de plus propre à encourager les adversaires de la loi et à décourager les amis de l'éducation.

Vous ferez bien de profiter de cette clause de la nouvelle loi, toutes les fois qu'un arrondissement qui vous en donnera l'occasion, ne sera pas composé de personnes indigentes, et, ce seul cas excepté, vous me trouverez disposé à concourir dans vos vues.

100.—La quinzième clause pourvoit à imposer une amende aux secrétaires-trésoriers ou aux commissaires d'école, sortis d'office, qui refusent de livrer les livres, les papiers et les autres objets appartenant à la corporation, qui se trouvent entre leurs mains. Une formule d'avis, d'après cette clause, a déjà été préparée et a servi avec succès dans plusieurs cas.

Il est arrivé cependant que les anciens secrétaires-trésoriers, au lieu d'obéir de suite à la sommation qui leur a été faite, ont entrepris de correspondre avec le département et de me soumettre diverses questions ou les raisons de leur refus.

Il est clair que le dépôt des livres et des papiers entre les mains de la personne désignée dans l'avis, ne doit pas empêcher l'ex-secrétaire-trésorier d'y avoir accès pour la reddition de ses comptes et ne saurait compromettre aucun de ses droits. Ainsi, ce prétexte et plusieurs autres qu'on invoque, ne sauraient valoir. L'avis une fois reçu, on doit le considérer comme un ordre péremptoire et s'y conformer sans perdre un seul instant. La loi impose une amende de pas moins de cinq piastres, et de pas plus de cinq louis pour chaque jour de retard; et les secrétaires-trésoriers sont prévenus que les jours qu'ils emploieront à correspondre avec le département, au lieu d'obéir à l'ordre qu'ils auront reçu, *devront être comptés pour des jours de retard.*

L'amende étant au profit des écoles; il est de l'intérêt public qu'elle soit prélevée strictement dans tous les cas où il y aura lieu.

Telles sont les remarques que je devais vous faire pour le moment sur certaines dispositions de la nouvelle loi. Vous serez prêts, j'en suis certain, à me pardonner ce que mes observations peuvent avoir de sévère en apparence, en songeant qu'il n'y a de justice, d'égalité et même de sécurité réelle pour chacun, que dans l'exécution régulière de la loi envers et contre tous.

Vous recevrez avec cette circulaire de nouveaux blancs pour vos rapports sémi-annuels. Ils vous sont expédiés en double pour les deux prochains semestres. On a été contraint de modifier l'ancienne formule et d'y ajouter plusieurs colonnes, par suite des dispositions de la nouvelle loi, et aussi, afin d'obtenir des renseignements statistiques plus complets dont vous sentirez, j'en suis certain, toute l'importance.

Je saisis cette occasion de vous apprendre que les livres destinés à être donnés en prix aux élèves des écoles, vont être prochainement expédiés aux inspecteurs avec des instructions précises sur la manière d'en faire la distribution.

Vous devrez vous faire un devoir d'assister à la visite de l'inspecteur et d'écrire vos propres observations à la suite des siennes, dans le registre des visites d'école. Vous aurez le soin de fournir à chaque instituteur, comme cela vous a déjà été prescrit, un cahier relié ou cartonné pour servir de registre, à part du journal de l'école. Les inspecteurs ont ordre d'y insérer les noms des élèves qui recevront des récompenses et de n'en point donner, lorsqu'il n'y aura pas de registre.

Aussi promptement que possible, d'autres circulaires vous seront adressées au sujet des autres dispositions des deux nouvelles lois, dont vous avez sans doute déjà apprécié toute l'importance et qui témoignent si hautement de la sollicitude de la Législature pour l'éducation de vos enfants.

Agréé, messieurs,

Les vœux sincères avec lesquels je suis,

Votre très obéissant serviteur,

PIERRE J. O. CHAUVÉAU,

Surintendant de l'Éducation.

[FORMULE A.]

MONSIEUR LE SURINTENDANT,

Nous vous demandons d'accorder à cette municipalité une somme de *vingt louis* comme aide supplémentaire pour cette année.

Notre part afférente dans l'octroi est de *trente louis*.

Nous avons prélevé par *cotisation* la somme de *trente-six louis*.

Nous vous prions d'observer qu'outre la somme ainsi prélevée nous avons *fourni le bois de chauffage à toutes nos écoles, et que nous avons l'année dernière construit deux maisons d'école pour lesquelles nous avons prélevé par cotisation la somme de cinquante livres courant, à part des matériaux et des corvées dont la valeur peut s'élever à soixante livres courant.*

Nous vous transmettons le certificat de M. l'Inspecteur.

CERTIFICAT DE L'INSPECTEUR.

Je certifie que la loi est exécutée de bonne foi dans la municipalité scolaire de _____ qu'il n'y est dû aucun arrérage de cotisation par des personnes solvables, (ou bien que l'on a intenté des poursuites contre les seules personnes solvables qui doivent des arrérages de cotisation) que les instituteurs et institutrices engagés, (ou que l'on se propose d'engager) sont compétents, que la municipalité est trop pauvre pour pouvoir se cotiser ou fournir plus qu'elle ne fournit actuellement pour ses écoles, et que l'on y a réellement fait pour l'éducation les sacrifices que l'on mentionne dans la demande.

Daté à _____

ce _____

185 _____

(Signé,)

Inspecteur.

MUNICIPALITE SCOLAIRE DE

[FORMULE B.]

MONSIEUR LE SURINTENDANT,

Nous vous prions de recommander à Son Excellence, le Gouverneur-Général, de nous autoriser à employer de la manière ci-après décrite, la somme de *soixante livres courant* étant le montant de la part afférente aux arrondissements Nos. 1 et 2 de notre municipalité, pour les *deux semestres* de l'année 1855, vu que ces deux arrondissements n'ont contribué *par souscription volontaire* que pour la somme de *une livre dix chelins courant*, tandis qu'il a été prélevé dans toute la municipalité la somme de *cent livres courant*, dans le même temps, (ou bien, n'ont payé que *une livre dix chelins courant*, tandis qu'il est dû par eux *trente livres courant* pour arrâges de cotisation, et que les autres arrondissements ont payé cent livres courant de cotisation et qu'il n'est dû par aucun plus de *dtx livres courant*.)

Nous désirons employer cette somme à *augmenter le salaire des instituteurs des arrondissements Nos. 5 et 6 qui ne reçoivent actuellement que vingt-six louis de salaire chacun.*

Daté à

ce

185

(Signé,)

Président.

Secrétaire.

[CIRCULAIRE No. 20.]

Montréal, 23 Juillet 1856.

MONSIEUR L'INSPECTEUR,

J'ai l'honneur de vous informer qu'une caisse de livres destinés à être donnés en récompense aux enfants de votre district d'inspection, dans vos visites d'école, est prête à vous être expédiée. Vous voudrez bien me faire savoir par quelle voie je dois vous la transmettre, ou charger quelqu'un de venir la prendre au bureau.

Vous trouverez sous ce pli un catalogue fait double sur lequel est indiqué le nombre d'exemplaires qui vous est envoyé de chacun des ouvrages qui font partie de la collection. Vous devrez garder une des copies pour vous, et, après avoir signé le reçu qui se trouve au pied de l'autre, me la transmettre par la poste.

Cette distribution de prix par le Surintendant et par ses députés, dont le gouvernement a bien voulu faire les frais, devra atteindre plusieurs objets, pourvu qu'elle soit faite d'après les règles que je crois devoir vous prescrire et que j'ai moi-même scrupuleusement suivies dans les visites d'école que mes autres devoirs m'ont permis de faire.

1^o. Vous devrez apporter le plus grand soin à ne donner ces livres qu'au mérite. Pour cela, vous devrez, tout en vous aidant des conseils du maître qui a ses élèves sous les yeux tous les jours de l'année, juger cependant aussi d'après ce que vous verrez vous-même, dans un examen sérieux et détaillé, et vous tenir en garde contre les prédilections particulières de l'instituteur ou le désir qu'il pourrait avoir de plaire à des personnes influentes.

2^o. Il vous est formellement interdit de donner plus de six récompenses dans une même visite, dans une école élémentaire où il y aura moins de cin

quante enfants présents. Vous pourrez (mais vous devrez rarement) porter ce nombre jusqu'à douze dans *les académies et les écoles-modèles*, et même dans *les écoles élémentaires*, où vous trouverez plus de cinquante enfants présents.

30. Il vous est encore formellement interdit de donner ces livres dans les examens publics auxquels vous assisterez, ou de permettre qu'après avoir été donnés par vous dans votre visite, ils soient donnés de nouveau et en déduction des récompenses auxquelles l'élève aurait droit dans une distribution solennelle de prix.

40. Vous devrez remplir la formule d'attestation qui se trouve en dedans de chaque livre, et vous guider d'après l'exemplaire ci-joint dont les blancs sont remplis.

50. Vous écrirez sur le registre des visites d'école, à la suite de vos remarques sur la régie de l'école, et sur les progrès des élèves, le nom de chacun de ceux à qui vous aurez donné une récompense, son âge, l'objet pour lequel il a été récompensé et le nom du livre qui lui aura été donné. Vous aurez le soin de voir à ce que les commissaires donnent à chaque instituteur un cahier relié ou cartonné, pour servir de registre des visites, à part du journal ; et, dans les écoles où vous ne trouverez point de semblable registre, vous ne donnerez point de récompenses.

60. Vous ferez une semblable entrée dans un autre registre que vous garderez par devers vous, et vous m'en transmettez un relevé avec chacun de vos rapports sémi-annuels.

70. Vous aurez le soin d'annoncer que, dans la visite suivante, vous donnerez des récompenses pour les progrès faits dans celles des branches d'instruction qui vous paraîtront avoir été négligées ; et, comme l'assiduité à venir à l'école est un des points les plus importants et les plus difficiles à obtenir, vous ferez bien de récompenser particulièrement, dans chacune de vos visites, celui des élèves dont les absences auront été les moins fréquentes d'après le journal.

80.—Vous devrez avoir pour objet de récompenser des succès réels et non pas seulement relatifs, et, lorsque vous trouverez qu'il ne se fait point de progrès dans une école, vous n'y donnerez aucun prix.

90.—Vous aurez le soin de recommander à chacun des élèves de lire le livre que vous lui aurez donné ; de plus, vous lui direz qu'il sera tenu de vous le représenter à votre prochaine visite en bon état, et de vous rendre compte de ce qu'il contient de plus intéressant ; qu'autrement il s'exposera à ne pas avoir d'autre prix, quand même il en mériterait d'ailleurs.

100.—Vous devrez distribuer les livres d'après les goûts, l'aptitude et l'âge des élèves. Pour cet objet, le catalogue contient trois divisions. La première est pour les élèves les plus avancés, et ainsi de suite. Quoiqu'on ait apporté le plus grand soin à élaguer de la collection les ouvrages de controverse religieuse, cependant, elle est en grande partie composée de livres approuvés par les autorités ecclésiastiques. Les ouvrages marqués d'un astérisque au catalogue conviendront mieux aux élèves protestants, et vous ferez bien de ne donner les autres qu'aux élèves catholiques. Il ne sera pas mauvais non plus de donner des livres anglais aux élèves dont le français est la langue maternelle, lorsqu'il s'agira de les récompenser de leur progrès dans l'étude de celle qui leur est étrangère, et vice versa.

Je ne dois pas vous cacher que plusieurs écrivains de l'école américaine n'approuvent point le système des récompenses et des distributions de prix, si populaire en France et en Angleterre. Ils prétendent qu'elles ne servent qu'à exciter une ambition et une vanité désordonnées chez un petit nombre d'élèves, et à décourager et mécontenter les autres. Vous devrez tout faire pour éviter de tels résultats, et j'ose me flatter qu'en suivant les règles qui vous sont prescrites et en

y ajoutant ce que votre expérience vous suggérera, non seulement vous y parviendrez, mais encore vous atteindrez les objets que l'on a eus en vue et qui sont :

- 10.—D'exciter chez les enfants une louable émulation.
- 20.—De mettre entre leurs mains et celles de leurs parents de bons livres, qui devront leur inspirer le goût de la lecture et seront le noyau de petites bibliothèques que chacun d'eux formera au moyen de ses épargnes.
- 30.—D'augmenter l'influence et le prestige de l'Inspecteur, et de mieux graver dans la mémoire des enfants les recommandations qu'il croira devoir leur faire.
- 40.—De remplacer avantageusement par des prix les congés, seule faveur que jusqu'ici il vous était permis d'accorder.
- 50.—De vous permettre d'encourager l'étude de celles des branches d'instruction qui vous paraîtront négligées.
- 60.—De vous engager, et, pour bien dire, de vous contraindre à faire subir un examen long, sérieux et détaillé aux élèves de chaque école que vous visiterez.

Agréé, Monsieur l'Inspecteur,

La considération avec laquelle je suis,

Votre très-obéissant serviteur,

PIERRE J. O. CHAUVEAU,
Surintendant de l'Éducation.

Circulaire No. 21 concernant la publication du Journal de l'Instruction Publique, l'établissement de la caisse d'économie pour les instituteurs et l'ouverture des écoles normales.

BUREAU DE L'ÉDUCATION,

Montréal, 15 janvier 1857.

Aux inspecteurs, aux commissaires d'école, aux syndics des écoles dissidentes, aux instituteurs et aux institutrices.

MESSIEURS,—C'est avec la plus vive satisfaction que je puis vous annoncer l'exécution de quelques unes des mesures les plus importantes recommandées à la Législature, dans le rapport de 1855.

C'est d'abord la fondation du Journal de l'Instruction Publique dont la première livraison paraît aujourd'hui. Ce journal se publiera en français vers le milieu, et en anglais, vers la fin de chaque mois. À l'exception des documens officiels qui seront les mêmes dans les deux journaux, la rédaction de l'un sera entièrement différente de celle de l'autre. L'abonnement, payable d'avance, est de cinq chelins pour chaque journal. La livraison sera de seize pages ; mais on publiera, de temps à autre, des supplémens, pour empêcher que les documens officiels n'empiètent trop sur la partie littéraire et scientifique de l'ouvrage.

Le journal sera envoyé gratuitement aux inspecteurs d'école, aux membres des divers bureaux d'examineurs, aux institutions publiques, et à chaque bureau de commissaires d'école et de syndics dissidents, pour l'usage des commissaires ou des syndics, de leurs secrétaires-trésoriers, et des instituteurs et des institutrices trop pauvres pour s'y abonner.

On expédiera le journal français aux commissaires ou aux syndics qui ont l'habitude de correspondre avec le département dans la langue française, et le journal anglais, à ceux qui correspondent en langue anglaise. Cependant si quelques

bureaux de commissaires ou de syndics veulent recevoir les deux journaux, ils n'auront qu'à en faire la demande.

On aurait désiré offrir un exemplaire gratuitement à chaque instituteur et à chaque institutrice, quoique cela ne se fasse point dans le Haut-Canada ; mais la publication simultanée de deux livraisons par mois, tandis qu'il ne s'en publie qu'une seule dans l'autre section de la province, avec la même subvention de £450, s'oppose à l'exécution de ce projet. Seulement, les instituteurs et les institutrices pourront recevoir pour cinq chelins les deux journaux, l'anglais et le français, ou, s'ils l'aiment mieux, deux exemplaires de l'un ou de l'autre. On a lieu d'espérer que chaque maître d'école trouvera dans son voisinage quelqu'un qui ne demandera pas mieux que de s'abonner au prix réduit d'un écu, et qu'il pourra de cette manière réduire lui-même son abonnement à cette somme. Cet arrangement aura l'avantage de faciliter les remises par la poste, cinq chelins étant la plus petite somme qui puisse être transmise par cette voie, et de mettre un plus grand nombre d'exemplaires en circulation. Du reste, MM. les commissaires voudront bien se rappeler qu'ils doivent s'empressez de passer le journal, après l'avoir lu, à ceux des instituteurs et des institutrices qui n'auront pas les moyens de s'y abonner, et qu'il ne leur est envoyé qu'à cette condition expresse.

MM. les inspecteurs doivent mettre au nombre de leurs devoirs les plus importants celui de contribuer à étendre la circulation du journal.

MM. les commissaires, de leur côté, feront, je n'en doute pas, tout en leur pouvoir pour obtenir des abonnemens, et ceux qui pourront le faire donneront l'exemple en s'abonnant eux-mêmes.

Sans parler des considérations d'un ordre élevé qui les engageront à en agir ainsi, ils ne doivent pas oublier qu'il y va de leur propre intérêt, puisque tout le profit qui sera fait sera employé à faire venir des livres et des journaux, afin d'étendre le choix des matières, à se procurer la collaboration d'écrivains distingués, à orner le journal de gravures et de vignettes, et à publier des supplémens.

A ce sujet, je désire que vous compreniez que le Surintendant ni aucun des employés de son bureau n'auront de part dans le revenu que cette entreprise pourra rapporter, et qu'ils n'ont à y gagner qu'un surcroît de travail.

Les instituteurs devront engager ceux de leurs élèves qu'ils jugeront en état de profiter de la lecture du journal à s'y abonner ; ceux-ci, en se réunissant, pourront le faire pour des sommes bien minimes.

La lecture du journal anglais sera de la plus grande utilité pour les canadiens d'origine française qui désirent se perfectionner dans l'étude de la langue anglaise, et *vice versa*. Les deux journaux, alimentés par les meilleures feuilles qui se publient en Angleterre, en France et aux Etats-Unis, formeront deux sources d'instruction qu'il sera important de réunir si l'on veut acquérir une connaissance parfaite de tout ce qui concerne l'éducation.

La seconde mesure est la formation de la caisse d'économie pour les instituteurs. Vous recevrez, avec cette circulaire, les réglemens faits pour cet objet et approuvés par son Excellence le Gouverneur Général, le 22 décembre dernier. On a envoyé des *blancs* de demande d'inscription pour les instituteurs actuels et de demande de pension, à MM. les inspecteurs d'école et à MM. les commissaires, et il en sera expédié par la poste à tous ceux qui en exprimeront le désir. Ces *blancs* contiennent les réglemens et des formules de tous les certificats requis.

Les instituteurs ne doivent pas laisser écouler cette année, sans se faire inscrire et sans transmettre pour cela la prime d'un louis. Autrement, ils perdraient le privilège de faire compter, lors de la fixation de leur pension, les années qu'ils ont déjà passées dans l'enseignement. L'article du règlement qui laisse à leur option de payer les primes des années passées ou de les faire déduire de la première année de pension qui leur sera payée, leur offre un avantage dont les ins-

tituteurs pauvres ne doivent pas hésiter à se prévaloir ; ce qu'ils ne peuvent faire cependant qu'en s'inscrivant dans le cours de cette année.

Le *maximum* de la pension sera d'un louis dix chelins par année, pour chaque année passée dans l'enseignement. Ainsi un instituteur qui a enseigné pendant cinq ans, qui se fera inscrire aujourd'hui et qui paiera la prime d'un louis régulièrement pendant cinq ans, pourra, s'il devient infirme, recevoir jusqu'à quinze louis de pension par année ; mais il est entendu que cette somme pourra être réduite d'après le revenu des primes et le nombre de pensions à payer. Dans le cas que l'on vient de supposer, si l'instituteur n'avait point payé ses cinq années de prime en se faisant inscrire, c'est-à-dire, cinq louis, on retranchera de la première année de pension cette même somme de cinq louis, ce qui lui laissera encore dix louis de pension pour la première année et quinze louis pour chaque année subséquente. Au bout de dix ans, s'il vit aussi longtemps, pour cinq louis qu'il aura payés, il en aura reçu cent quarante-cinq. En supposant que l'état du fonds de pension empêche d'atteindre le *maximum*, il n'est guère probable que l'on n'ait pas les moyens de payer en tout temps au moins la moitié de cette somme. Alors ce serait encore soixante-et-douze louis dix chelins que notre instituteur aurait reçus pour cinq louis qu'il aurait déboursés.

C'est au moyen de la subvention annuelle de cinq cents louis retranchée du fonds commun des écoles pour cet objet et des primes qui seront payées chaque année, que l'on espère faire face aux demandes de pension. Si la chose devient nécessaire, il y a lieu d'espérer que la Législature augmentera la subvention, comme ça été le cas pour le Haut-Canada, pourvu que les instituteurs se montrent disposés à profiter de cette mesure si avantageuse pour eux et leurs familles.

Dans les institutions de ce genre, le plaisir de faire le bien se joint à l'espoir d'alléger ses propres misères dans l'avenir. Tandis que le cœur se dilate par la pensée des secours que l'on donne aux vétérans de sa profession, l'esprit se fortifie par la sécurité que l'on éprouve pour son propre sort, et lorsque plus tard on vient à prendre sa part du fonds commun, on ne la reçoit pas avec l'humiliation que l'aumône porte avec elle, mais avec le noble orgueil d'un devoir rempli aux dépens de quelques jouissances passagères sacrifiées dans des temps plus heureux. C'est ainsi que la prudence, guidant la main de la charité, compense l'inégalité des ressources et retranche quelque chose au gain des années d'activité et de vigueur pour ajouter beaucoup au soulagement des tristes et impuissantes années de la vieillesse.

La position particulière des instituteurs, pour qui ces sacrifices sont plus difficiles à faire que pour tous autres, a tellement intéressé le public à leur sort, qu'en sus des subventions que les gouvernemens font à ces caisses d'économies, on s'est empressé dans tous les pays d'y ajouter quelque chose par des souscriptions, des donations, des *bazars*, et par tous les moyens ingénieux que la charité suggère. Ici, où la bienfaisance publique est si active et si facile à éveiller, il suffira, je crois, d'y avoir fait penser pour que le même résultat se produise. Tout l'argent, qui sera envoyé au département pour cet objet, sera reçu avec reconnaissance et l'on en rendra compte dans le *Journal de l'Instruction Publique*.

Messieurs les inspecteurs d'école et Messieurs les commissaires devront tout faire pour donner la plus grande publicité au règlement et engager les instituteurs à s'y conformer. Ils doivent surtout songer que les maîtres qui auront contribué au fonds de pension se trouveront par là-même engagés à persévérer dans l'enseignement, et que l'un des plus grands inconvénients de l'état de choses actuel consiste dans le petit nombre de maîtres qui embrassent leur état comme une profession sérieuse et permanente.

La sympathie qu'ils doivent avoir pour les vieux instituteurs retirés qui peuvent se trouver dans leurs localités doit aussi les porter à leur donner connaissance de ce qui les concerne et à leur faire bien comprendre que toute demande de pension pour cette année doit être adressée au Surintendant avant le premier d'avril prochain.

La loi ayant exigé des instituteurs qu'ils eussent des brevets et les institutrices se trouvant, au premier de juillet prochain, astreintes à la même obligation, il a été impossible de permettre l'inscription sur le registre de la caisse d'économie de ceux ou de celles que les commissaires persisteront à garder illégalement. Ceci n'affecte aucunement les instituteurs ou institutrices qui sont maintenant retirés de l'enseignement. Ils peuvent faire leur demande de pension sans être munis de brevet ; mais la prudence a voulu qu'on restreignit l'octroi des pensions à ceux qui ont enseigné pendant deux ans depuis 1848 et en tout pendant cinq ans ; autrement la caisse se serait trouvée grevée de pensions en faveur de maîtres qui n'auraient enseigné que pendant un très court espace de temps et à une époque où les écoles n'étaient point régulièrement organisées. Il a été aussi jugé équitable de déduire les primes des années passées de la première année de pension.

Il est une disposition du règlement sur laquelle je désire particulièrement attirer l'attention des instituteurs actuels ; c'est celle qui permet de remettre à leur veuve ou à leurs enfans les primes payées avec l'intérêt de la date des divers paiemens, dans le cas où ils mourraient sans avoir rien retiré de la caisse. Il doit être consolant pour eux de songer que, dans aucun cas, l'argent qu'ils auront payé ne se trouvera perdu et que le règlement combine une sorte de police d'assurance avec une annuité.

Il vous est donc facile de voir que la caisse d'économie est un des meilleurs moyens qu'il puisse y avoir d'assurer pour longtemps à nos enfans les services des bons maîtres que l'on va s'occuper de former dans nos écoles normales.

Ces institutions qui existent depuis longtemps en Europe et sur tout ce continent, ont été chez nous l'objet d'appréhensions sérieuses qui ont contribué à retarder jusqu'ici leur établissement. A l'exception d'une seule, toutes les objections que l'on faisait valoir ont été détruites par les précautions qui ont été prises pour que la religion et la morale, loin de rien avoir à redouter dans l'établissement des écoles morales, y trouvent, au contraire, tout à gagner.

La seule objection qui reste, c'est à un grand nombre d'entre vous qu'il est donné de la résoudre. On se récrie de tous côtés contre la modicité, ou plutôt, contre l'insuffisance des salaires payés aux instituteurs. On prédit que nos écoles normales échoueront devant cet obstacle et que personne n'y voudra venir acquérir laborieusement le droit d'être pauvre et méprisé toute sa vie : Messieurs les commissaires d'école permettront-ils qu'un tel reproche soit mérité ?

Laisseront-ils dans la pénurie ceux qui sont chargés de l'avenir de leurs enfans ? Le feront-ils, surtout, lorsque les lois actuelles leur donnent les moyens de se procurer des fonds suffisans, en élevant la cotisation et en les obligeant à prélever la rétribution mensuelle ? Si j'en juge par le progrès qui s'est fait cette année, par l'augmentation de la cotisation annuelle dans presque toutes les municipalités dont j'ai reçu les rapports pour le dernier semestre, par la promptitude avec laquelle, dans un grand nombre d'endroits, l'on a obéi à la clause qui ordonne de prélever la rétribution mensuelle ; je ne puis qu'espérer de voir, l'année prochaine, une augmentation dans les salaires encore plus considérable que celle que je remarque avec tant de plaisir cette année. Plusieurs instituteurs reçoivent cent louis et au-delà, en sus de leur logement : les appointemens de soixante-et-quinze louis ne sont pas rares, et il est aujourd'hui peu d'écoles où un instituteur habile reçoive moins de cinquante ou soixante louis. Ces salaires sont encore loin d'atteindre les sommes qu'il faudrait payer pour rémunérer convenable-

ment de bons maîtres ; mais le progrès est évident et deux causes devront le continuer et l'activer. La première, c'est que, par la législation de la dernière session, les institutrices sont astreintes à obtenir des diplômes d'ici au premier de juillet prochain. Les instituteurs et les institutrices capables se trouveront par là débarrassés de la concurrence des maîtres et des maîtresses incapables qui, donnant leurs services à vil prix, les font encore payer trop cher. De plus, l'école normale offrant des maîtres capables, il n'y aura plus d'excuse pour leur refuser une juste rémunération et d'ailleurs la rivalité qui existera entre les diverses municipalités pour obtenir leurs services, devra nécessairement conduire au même résultat.

Dans le rapport de 1855, j'avais indiqué comme des moyens certains d'attirer vers l'enseignement la jeunesse instruite, la promotion qui pourrait être faite des instituteurs les plus distingués, soit au poste de professeur dans l'école normale, soit à celui d'inspecteur d'école. " Cette dernière charge, avais-je dit, qui sera, j'espère, mieux rémunérée, à mesure que de nouvelles vacances se feront " et que des instituteurs compétents se présenteront pour les remplir, devrait leur " échoir comme leur apanage propre." L'insuffisance de la rémunération a déjà eu le résultat prévu, et deux instituteurs, consultés sur l'offre qui devait leur être fait d'un nouveau district d'inspection, ont déjà répondu qu'ils ne pouvaient s'en charger. La Législature devra donc considérer que l'instituteur qui accepte une charge d'inspecteur doit laisser là son emploi, tandis qu'il en est autrement des hommes des autres professions, et rendre cette place plus lucrative si l'on veut la destiner aux maîtres qui se sont fait une réputation dans leur état, et qui, par conséquent, reçoivent déjà de bons salaires.

Six instituteurs ont trouvé une position honorable dans les écoles normales, ce sont : MM. Toussaint, Devisme, Juneau, Doyle, Boudrias et Delaney. Leurs places dans les collèges et les académies où ils enseignaient sont remplies par d'autres instituteurs de mérite qui, de cette manière, ont obtenu, eux aussi, une promotion.

Tout semble donc concourir à ouvrir une ère nouvelle à l'enseignement, et, du reste, si la chose devient nécessaire, quelque'inconvénient qu'il y ait à fixer un minimum de salaire aux municipalités, j'ai la ferme espérance que la Législature ne reculera pas devant ce moyen rigoureux et difficile d'assurer le sort de ceux qu'elle invite aujourd'hui à des études spéciales pour leur confier l'éducation de nos enfants.

Le règlement général pour l'organisation des écoles normales a voulu, ce qui est conforme à l'esprit de la loi, que nul ne fût admis à l'étude, à moins de déclarer qu'il a l'intention de se livrer à l'enseignement pendant au moins trois années. Afin cependant de ne pas éloigner les vocations chancelantes, on a imposé pour toute pénalité à l'élève qui ne remplirait pas cette condition, le paiement d'une somme de dix louis pour son instruction, et le remboursement de la somme avancée pour sa pension, s'il est élève boursier. De plus, il ne sera pas censé avoir manqué à la condition, si, une fois muni de son diplôme, on ne lui offre pas un salaire suffisant, ce qu'il est laissé au Surintendant de décider. Il serait à regretter que des élèves, qui n'ont aucune intention quelconque de se faire instituteurs, profitassent de l'indulgence du gouvernement pour occuper dans l'école la place que d'autres pourraient y prendre de bonne foi ; mais d'un autre côté, il semble qu'aucun de ceux qui éprouvent quelque vocation pour l'enseignement, ne doit être détourné de l'étude par la crainte de changer d'idée plus tard, puisqu'au pis aller il aura reçu une excellente éducation et la pension pour une somme bien minime. Je dois insister sur le caractère tout particulier de l'enseignement. Celui qui sera donné dans chaque école sera surtout utile dans toutes les conditions moyennes de la vie. Il sera de plus excellent dans son genre,

puisqu'il est vrai que l'on n'apprend jamais rien si bien que ce que l'on apprend pour l'enseigner soi-même.

Si le programme des études défini par les réglemens peut paraître trop varié, il est bon de songer que la plupart des matières qui y sont contenues ne seront enseignées qu'à des jeunes gens ayant fait ailleurs de fortes études qu'il s'agira seulement pour eux de revoir au point de vue de l'enseignement. Le cours obligé des élèves qui voudront seulement enseigner dans une école élémentaire sera très simple ; mais rien n'empêchera que chacun d'eux y ajoute telle autre branche pour laquelle il pourra se sentir un goût particulier.

Des arrangemens seront pris avec ceux des instituteurs actuels qui voudront venir se perfectionner à l'école normale et avec les jeunes gens qui auront suivi un cours classique, de manière à abréger pour les uns et pour les autres le cours ordinaire, suivant les circonstances et suivant la capacité de chacun.

Le prix de la pension dans les pensionnats des écoles Laval et Jacques Cartier est aussi modique que possible. Afin d'admettre un plus grand nombre d'élèves-boursiers, on ne donne que des demi-bourses ; mais la somme qui reste à payer est si peu considérable que bien peu de jeunes gens pourront être arrêtés par cette considération.

Du reste, il sera facile aux amis de l'éducation dans chaque paroisse de réaliser, par une petite souscription, ce qui pourrait manquer à un jeune homme de talent, pour sa pension. Messieurs les inspecteurs et Messieurs les commissaires devront y voir et songer à tout l'avantage qu'il y aura pour leurs localités respectives à s'assurer des bourses du gouvernement en faveur de jeunes gens de l'endroit, qui retourneront y enseigner.

Des blancs de demande d'admission, contenant la formule de tous les certificats, ont été transmis aux inspecteurs ; il en est déposé entre les mains du principal de chaque école normale, et il en sera expédié du bureau de l'éducation, par la poste, à tous ceux qui en exprimeront le désir.

Les raisons qui ont fait établir trois écoles au lieu d'une ont déjà été exposées dans le rapport de 1855. Il suffit de jeter les yeux sur la circonscription désignée pour chacune d'elles, pour voir quels sont les besoins sociaux que l'on a voulu satisfaire par son établissement.

Si d'anciens édifices ont été appropriés aux écoles Laval et Jacques Cartier, ce n'est pas avec une destination permanente, et quoique tout soit fait pour en tirer le meilleur parti possible, (ce qui, pour l'une d'elles, a réussi au-delà de mes espérances) il ne s'écoulera pas bien des années sans que des monumens dignes de la noble cause de l'éducation et dignes d'une nation riche et intelligente, soient élevés à Québec et à Montréal, lorsque l'œuvre elle-même, par son succès et ses développemens, aura justifié cette démarche.

Et ce n'est pas moi qui ferai à mes concitoyens l'injure de douter qu'il en soit ainsi ! J'ai pu, dans cette circulaire, appuyer sur des intérêts matériels qu'il n'est point permis de dédaigner ; mais j'avoue que je compte sur quelque chose de plus. Je ne pense pas qu'à cette époque critique de notre histoire en fait d'instruction publique, on en appelle en vain au zèle, à l'intelligence, au patriotisme de la jeunesse canadienne. L'œuvre de l'éducation est surtout une œuvre de dévouement et ceux dont les ancêtres ont tout risqué, tout abandonné, tout sacrifié pour fonder et défendre cette colonie, sauront bien aussi risquer et sacrifier quelque chose pour en assurer la grandeur et la prospérité.

J'ai l'honneur d'être

Votre très obéissant serviteur,

PIERRE J. O. CHAUVÉAU,
Surintendant de l'Éducation.

BUREAU DE L'ÉDUCATION,

Montréal, 11 Septembre, 1856.

Règlement pour la formation et la gestion du fonds de pension pour les instituteurs trop âgés ou trop épuisés par le travail pour continuer de se livrer à l'enseignement.

Article premier.—Il sera ouvert, par le Surintendant des Ecoles, un registre où se feront inscrire les instituteurs qui voudront contribuer au fonds de pension et y avoir part. Tout instituteur, muni d'un brevet de quelqu'un des Bureaux d'Examineurs dans le Bas-Canada ou d'un Diplôme de quelqu'une des Ecoles Normales du Bas-Canada et enseignant dans une école commune dans le Bas-Canada, aura droit d'y être inscrit, en transmettant au Surintendant une demande d'inscription d'après la formule A et une prime d'un louis.

Article second.—Les instituteurs inscrits, lorsqu'ils seront devenus vieux ou épuisés par le travail, pourront faire une demande de pension au Surintendant d'après la formule B. Cette demande devra être accompagnée d'un certificat d'âge, de celui d'un médecin, déclarant que le pétitionnaire est incapable de se livrer à l'enseignement, parce qu'il est malade ou épuisé par le travail, et de celui du curé ou ministre du culte sous la juridiction spirituelle de qui se trouvera placé le pétitionnaire, constatant qu'il est pauvre et d'une conduite morale et qu'il y a raison de croire qu'il a réellement enseigné pendant le nombre d'années qu'il allègue. Ces certificats devront être faits d'après les formules C. et D. Si, d'après les documents qui se trouvent dans son bureau, le Surintendant a raison de douter que l'instituteur ait enseigné pendant le nombre d'années indiquées, il pourra exiger de lui telle preuve qu'il jugera convenable. Le Surintendant, et lorsqu'il aura été établi, le Conseil de l'Instruction Publique, décideront si la demande doit être admise.

Article troisième.—Les revenus des primes et la subvention annuelle de cinq cents louis seront partagés chaque année entre les pétitionnaires, à proportion du temps qu'ils auront passé dans l'enseignement; mais si, après qu'il aura été payé à chaque pétitionnaire, dont la demande aura été admise, le *maximum* fixé par la loi, c'est-à-dire un louis dix chelins, pour chaque année passée dans l'enseignement, il reste une balance, cette balance sera placée à intérêt dans une banque incorporée. Les capitaux ainsi placés et leurs intérêts pourront être distribués aux pensionnaires, quand le revenu annuel ne sera pas suffisant pour payer le *maximum*.

Article quatrième.—Les instituteurs ayant droit d'être inscrits aux termes de l'Article 1er., et qui se feront inscrire dans le cours de l'année mil-huit-cent-cinquante-sept, pourront l'être pour toutes les années pendant lesquelles ils auront enseigné dans une école commune dans le Bas-Canada depuis le premier de janvier mil-huit-cent-quarante-huit, en payant de suite la prime d'un louis pour chacune de ces années ou en déclarant qu'ils consentent que le montant de ces primes soit déduit de la première année de pension qui leur sera payée. Les instituteurs qui se feront inscrire, après le premier de janvier mil-huit-cent-cinquante-huit, ne pourront point faire compter les années antérieures passées dans l'enseignement.

Article cinquième.—Les instituteurs actuellement trop âgés ou trop épuisés par le travail pour continuer de se livrer à l'enseignement, et qui ont enseigné pendant au moins deux années dans les écoles communes dans le Bas-Canada, depuis le premier de janvier mil-huit-cent-quarante huit, et en tout pendant au moins cinq années, pourront faire une demande de pension au Surintendant d'après les articles précédents. Il sera déduit de la première année de pension payée à chaque instituteur actuellement retiré de l'enseignement un louis de

prime, pour chaque année comptée comme passée dans l'enseignement. Nulle demande, en vertu du présent article, ne sera admise après le premier de janvier mil-huit-cent-cinquante-huit.

Article sixième.—Les pensions seront réparties entre les pétitionnaires dans le mois d'avril de chaque année. Elles varieront suivant les ressources disponibles. La demande de pension devra être faite du premier de janvier au premier d'avril chaque année ; et les instituteurs actuellement retirés de l'enseignement, qui ne feront leur demande qu'après le premier d'avril prochain, ne pourront être portés sur la liste des pensions que pour l'année suivante.

Article septième.—Tout instituteur inscrit, qui négligera de payer la prime pendant une année entière, perdra tout droit à une pension et toutes les primes payées.

Article huitième.—La veuve ou les enfants de tout instituteur inscrit qui sera décédé sans avoir rien retiré du fonds de pension, auront droit de recevoir une somme égale à celle qu'il aura payée, avec l'intérêt de six pour cent de la date des divers versements.

Article neuvième.—Les institutrices auront les mêmes droits que les instituteurs, en vertu de ce Règlement.

PIERRE J. O. CHAUVEAU,
Surintendant des Ecoles pour le Bas-Canada.

Approuvé par Son Excellence, le Gouverneur Général, par ordre en conseil du 22 décembre 1856.

BUREAU DE L'ÉDUCATION,
Montréal, 6 Octobre, 1856.

Règlement général pour l'établissement des écoles normales dans le Bas-Canada.

I

DE L'ÉTABLISSEMENT DES ÉCOLES NORMALES.

Article premier.—Il sera établi trois écoles normales dans le Bas-Canada, sous la surveillance et la direction du Surintendant des écoles pour cette partie de la province.

Article second.—Le Surintendant pourra établir une de ces écoles dans la Cité de Québec et s'adjoindre pour sa direction le Recteur et le conseil de l'Université Laval. L'enseignement s'y donnera principalement dans la langue française, mais la langue anglaise y sera aussi enseignée. Elle sera principalement destinée à répondre aux besoins des populations catholiques-romaines des districts de Gaspé, de Kamouraska, de Québec, de la ville des Trois-Rivières et de cette partie du district des Trois-Rivières qui se trouve à l'est de la ville des Trois-Rivières. Elle sera connue sous le nom d' "Ecole Normale Laval."

Article troisième.—Le Surintendant pourra établir une autre de ces écoles dans la Cité de Montréal et s'adjoindre pour sa direction la corporation de l'Université M^cGill. L'enseignement y sera donné principalement dans la langue anglaise, mais la langue française y sera aussi enseignée. Elle sera principalement destinée à répondre aux besoins des populations protestantes, dissidentes ou appartenant aux autres dénominations religieuses non catholiques-romaines du Bas-Canada. Elle sera connue sous le nom d' "Ecole Normale M^cGill."

Article quatrième.—Une autre de ces écoles sera placée sous la direction immédiate du Surintendant des écoles pour le Bas-Canada, dans la Cité de Montréal. L'enseignement y sera donné principalement dans la langue française ; mais la langue anglaise y sera aussi enseignée. Elle sera principalement destinée à répondre aux besoins des populations catholiques-romaines des districts de St. François, de Montréal, d'Ottawa, de la ville des Trois-Rivières et de cette partie du district des Trois-Rivières qui se trouve située à l'ouest de la ville des Trois-Rivières. Elle sera connue sous le nom d' "Ecole Normale Jacques-Cartier."

II.

DE LA DISTRIBUTION DE LA SUBVENTION ANNUELLE.

Article cinquième.—Le Surintendant ouvrira et fera tenir un livre de comptes pour chacune des écoles normales. Il portera en compte contre chacune d'elles les sommes qu'il paiera de temps à autre pour son entretien, sur les demandes qui lui seront faites par le principal de l'école.

Article sixième.—Le Surintendant pourra employer pour frais d'installation, achats de livres, cartes, globes, instrumens de physique, ameublement et autres objets de même nature pour les écoles normales, selon les besoins de chacune d'elles, telle somme qu'il jugera nécessaire sur l'allocation de quatre mille livres courant faite pour l'année mil-huit-cent-cinquante-six, et la balance de cette somme sera divisée également entre les trois écoles et aidera à défrayer leur entretien, pour cette année et les années suivantes.

Article septième.—Il sera alloué, pour chaque année subséquente, treize-cents livres courant pour l'entretien de l'Ecole Normale Laval, treize-cents livres courant, pour l'entretien de l'Ecole Normale McGill, et quatorze-cents livres courant, pour l'entretien de l'Ecole Normale Jacques Cartier.

Article huitième.—Le Surintendant répartira par parts égales entre les trois écoles, la somme de mille livres courant, chaque année, pour aider à payer les pensions et les frais de voyage des élèves pauvres.

Article neuvième.—La balance qui n'aura pas été employée pour chaque école ira augmenter le fonds de pension pour les élèves de la même école pour l'année suivante.

III.

DU COURS D'ETUDES.

Article dixième.—Le cours d'études de chaque école normale devra comprendre, comme but principal, la pédagogie ou science de l'éducation. Il devra embrasser, comme complément, entr'autres choses, l'instruction religieuse, la lecture raisonnée, l'élocution, la déclamation, la grammaire française et la grammaire anglaise, la composition littéraire, les éléments de la philosophie intellectuelle et morale, l'histoire en général et en particulier, l'histoire sacrée, l'histoire d'Angleterre, celle de France et celle du Canada, la géographie, l'arithmétique dans toutes ses branches, la tenue des livres, l'algèbre, les éléments de la géométrie, du mesurage, de l'astronomie, de la physique, de la chimie, de l'histoire naturelle, de l'agriculture et de l'horticulture, le dessin linéaire et la musique vocale.

Article onzième.—Le cours d'études ne devra pas être de plus de deux ans pour ceux qui voudront obtenir un diplôme donnant droit d'enseigner dans une école-modèle ; et il devra être réglé de manière à ce que l'on puisse se présenter

pour obtenir un diplôme donnant droit d'enseigner dans une école élémentaire, à la fin de la première année.

IV.

DES PROFESSEURS.

Article douzième.—Les professeurs se diviseront en deux classes, les professeurs ordinaires et les professeurs adjoints. Ils seront sous la direction d'un principal, qui aura comme tel des devoirs et une responsabilité particuliers. Un d'entr'eux pourra remplir cette charge.

Article treizième.—Les professeurs ordinaires enseigneront dans plusieurs branches chacun d'eux et l'on pourra exiger qu'ils donnent exclusivement tout leur temps à l'école normale. Le salaire d'aucun d'eux ne devra excéder trois-cent-cinquante livres courant par année.

Article quatorzième.—Les professeurs adjoints enseigneront dans une ou plusieurs branches particulières, sans être obligés d'y consacrer tout leur temps. Le salaire d'aucun d'eux ne devra excéder cent livres courant par année.

V.

DE L'ADMISSION ET DE LA CONDUITE DES ELEVES.

Article quinzième.—Les élèves ne seront admis à l'étude qu'après avoir subi un examen constatant qu'ils savent, au moins, la lecture, l'écriture, les éléments de la grammaire dans leur propre langue, et l'arithmétique d'une manière suffisante. Ils pourront être astreints, par les règlements particuliers de chaque école, à faire preuve d'autres connaissances. Cet examen aura lieu devant le principal de chaque école ou telle personne qu'il délèguera à cet effet.

Article seizième.—Pour être admis à l'étude, il sera nécessaire de produire un certificat de moralité du curé ou ministre de la croyance religieuse à laquelle on appartiendra, et sous la juridiction duquel on aura été en dernier lieu placé, et de prouver que l'on est âgé de seize ans révolus.

Article dix-septième.—Les règlements qui seront faits de temps à autre pour chaque école devront pourvoir à la bonne discipline des élèves, et l'on devra expulser tout élève qui se sera enivré ou aura fréquenté les cabarets, ou aura été vu dans un lieu de débauche, dans une maison de jeu, ou en compagnie d'une personne de mauvaise vie, ou qui se sera rendu coupable de quelque acte d'immoralité ou d'insubordination.

Article dix-huitième.—Il pourra être établi des pensionnats pour les élèves de chaque école, où ils pourront être internés dans quelque pensionnat existant. Le coût de la pension, dans le pensionnat qui sera attaché à une école, sera fixé par le principal de cette école, avec l'approbation du Surintendant.

Article dix-neuvième.—Les élèves externes, à moins qu'ils ne résident chez leurs parens, ne pourront demeurer que dans les maisons de pension approuvées par le principal de chaque école.

Article vingtième.—Les élèves qui recevront du gouvernement quelque aide pour leur pension, pourront être astreints à se retirer dans le pensionnat de l'établissement, à moins qu'ils n'en soient exemptés pour de bonnes raisons par le Surintendant des écoles.

Article vingt-unième.—Le Surintendant pourra répartir la somme allouée à chaque école pour la pension des élèves en un certain nombre de bourses. Aucune de ces bourses ne devra être de plus de quinze livres courant, ni de moins de cinq livres courant. Il sera donné avis du délai dans lequel on devra faire

des demandes pour l'obtention de ces bourses. Un certain nombre de ces bourses pourront être réservées pour être données au concours, d'après le résultat d'un nouvel examen que devront subir ceux qui auront fait leurs demandes les derniers.

Article vingt-deuxième.—Le Surintendant pourra aussi déduire, sur la part accordée pour faciliter la présence des élèves de chaque école normale, une somme qui sera destinée à payer leurs frais de voyage, d'après un tarif qui sera fait pour chaque école.

Article vingt-troisième.—Tout élève, avant d'être admis à l'étude, devra signer une déclaration par laquelle il s'engagera à se conformer à tous les règlements de l'école, à se présenter à l'examen pour l'obtention d'un diplôme, et, après l'avoir obtenu, à enseigner de suite dans une école sous le contrôle du Surintendant des écoles, ou dans quelque collège ou académie incorporée ou recevant un subside provincial dans le Bas-Canada, pendant au moins trois années consécutives; et, dans le cas où il ne remplirait point ces conditions, à payer au Surintendant des écoles une somme de dix livres courant pour indemnité des frais encourus inutilement par le gouvernement pour le préparer aux fonctions d'instituteur, et, en outre, à rembourser toutes les sommes qui auront été avancées pour l'aider à payer sa pension ou ses frais de voyage.

Article vingt-quatrième.—Un élève sera censé avoir manqué à son engagement, lorsqu'il aura été expulsé de l'école normale, ou lorsqu'il n'aura pas obtenu un diplôme, ou, lorsqu'après l'avoir obtenu, il en aura été privé par le conseil de l'instruction publique, d'après la 19^{ème} clause de l'acte 19^e Vict., chap. 14.

Article vingt-cinquième.—Un instituteur ne sera pas censé manquer à son engagement lorsqu'il n'aura pu trouver d'emploi, pourvu toutefois qu'il n'ait point refusé une offre d'emploi accompagnée d'un salaire jugé suffisant, d'après la classe de son diplôme, par le Surintendant des écoles.

Article vingt-sixième.—Dans celles des écoles normales où l'on établira un pensionnat, le Surintendant pourra payer au directeur du pensionnat le montant des bourses accordées aux élèves qui n'auront pas obtenu la permission de prendre leur pension ailleurs. Il pourra aussi payer, sur la part de la subvention annuelle allouée à chaque école, la somme nécessaire pour solder l'excédant des dépenses que causera la tenue du pensionnat.

Article vingt-septième.—Le directeur du pensionnat et les maîtres d'étude de chaque école seront nommés par le Surintendant, de la même manière que les professeurs ordinaires et les professeurs adjoints de chaque école, avec l'approbation de Son Excellence, le Gouverneur Général.

VI.

DES DIPLÔMES.

Article vingt-huitième.—Les diplômes seront accordés par le Surintendant, sur le certificat d'études du principal, et d'après un examen qu'il fera subir lui-même à l'élève muni du certificat, ou que celui-ci subira devant les examinateurs nommés par le Surintendant.

Article vingt-neuvième.—Les diplômes devront être de trois espèces : pour académie, pour école-modèle et pour école élémentaire.

VII.

DES ECOLES MODELES.

Article trentième.—Il sera établi une école-modèle de garçons et une école-modèle de filles, pour chaque école normale. Il y sera enseigné au moins toutes les matières prescrites par la loi pour l'enseignement dans les écoles-modèles.

Article trente-unième.—Les instituteurs et les institutrices de ces écoles seront nommés par le Surintendant des écoles. Le salaire d'aucun d'eux ne devra excéder deux cents livres courant, pour le présent.

Article trente-deuxième.—Les élèves de l'école normale enseigneront à tour de rôle, dans l'école-modèle de leur sexe, sous la direction des instituteurs et des institutrices de cette école et sous la surveillance du principal et des professeurs ordinaires de l'école normale.

Article trente-troisième.—Il sera établi pour chaque école-modèle un taux mensuel ou hebdomadaire qui devra être payé par les enfants qui les fréquenteront. Le revenu de cette rétribution mensuelle ou hebdomadaire servira à défrayer les dépenses de l'école-modèle et celle de l'école normale, et il en sera rendu compte au surintendant des écoles.

VIII.

DES REGLEMENTS PARTICULIERS DE CHAQUE ECOLE.

Article trente-quatrième.—Il sera fait des règlements particuliers pour l'administration de chacune des trois écoles. Ces règlements devront être conformes aux dispositions du présent règlement général.

PIERRE J. O. CHAUVEAU,

Surintendant des Ecoles.

(Approuvé par Son Excellence, le Gouverneur Général, en conseil.)

BUREAU DE L'EDUCATION, Montréal, 12 janvier, 1857.

Règlement particulier pour l'admission à l'étude et l'obtention des bourses pour les écoles normales Laval et Jacques Cartier.

Article premier.—Celui qui voudra être admis à l'étude devra s'adresser au principal de l'école normale, qui, sur la production de l'extrait du registre des baptêmes constatant l'âge de seize ans révolus et du certificat de moralité exigé par l'article seizième du règlement général approuvé le 22 décembre 1856 (formule A), examinera lui-même le candidat ou le fera examiner par un délégué. Si le résultat de l'examen constate que le candidat sait lire et écrire d'une manière satisfaisante et possède les élémens de la grammaire dans sa langue maternelle, l'arithmétique jusqu'à la règle de trois inclusivement, les notions élémentaires de la géographie, et, (s'il est catholique romain,) les notions d'instruction religieuse contenues dans le petit catéchisme, le principal lui donnera un certificat, (formule B).

Article second.—Le candidat, muni du certificat du principal, signera, en présence de deux témoins, (qui, ainsi que le principal, devront la contresigner), une demande d'admission contenant la déclaration requise par l'article vingt-troisième du règlement général, d'après la formule A. Elle sera transmise au Surintendant des écoles avec tous les certificats et documens requis; et, si le tout est correct, le Surintendant fera inscrire le nom du candidat dans un registre et en donnera avis au principal.

Article troisième.—Il y aura quarante-huit bourses pour chaque école : vingt-trois bourses de huit louis et une de six louis, pour les garçons, et vingt-trois bourses de six louis et une de cinq louis, pour les filles.

Article quatrième.—Les candidats pour les bourses devront faire ajouter au certificat de moralité qu'ils n'ont pas les moyens de payer leur pension en entier.

Article cinquième.—Les bourses seront données dans l'ordre des demandes, la moindre étant la dernière donnée. S'il y a plusieurs candidat de même date pour la dernière ou les dernières bourses à donner, le Surintendant et le principal décideront à qui elles devront être accordées, et pourront soumettre les candidats à un nouvel examen, s'ils le jugent à propos.

Article sixième.—Il sera établi dans chaque école un pensionnat de garçons et un pensionnat de filles. Le prix de la pension sera de seize louis pour les garçons et de douze louis pour les filles, payables par quartiers et d'avance.

Article septième.—Les élèves externes devront faire connaître leur résidence. Ceux qui ne résideront point chez leurs parents et qui auront obtenu du Surintendant des écoles l'exemption d'entrer au pensionnat de l'école normale, devront indiquer la maison de pension où ils résident, laquelle devra être approuvée par le principal. Aucune maison de pension recevant des élèves du sexe masculin ne pourra en recevoir du sexe féminin, et *vice versa*.

PIERRE J. O. CHAUVEAU,

Surintendant de l'Éducation.

(Approuvé par son Excellence le Gouverneur Général en conseil.)

BUREAU DE L'ÉDUCATION, Montréal, 12 janvier, 1857.

Règlement particulier pour l'admission à l'étude dans l'école normale McGill.

Article premier.—Celui qui voudra être admis à l'étude devra s'adresser au principal de l'école normale, qui, sur la production de l'extrait du registre des baptêmes ou de toute autre preuve constatant l'âge de seize ans révolus, et du certificat de moralité exigé par l'article seizième du règlement général approuvé le 22 décembre 1856, (formule A), examinera lui-même le candidat ou le fera examiner par un délégué. Si le résultat de l'examen constate que le candidat sait lire et écrire d'une manière satisfaisante et possède les élémens de la grammaire dans sa langue maternelle, l'arithmétique jusqu'à la règle de trois inclusivement, et les notions élémentaires de la géographie, le principal lui donnera un certificat.

Article Second.—Le candidat, muni du certificat du principal, signera, en présence de deux témoins, (qui, ainsi que le principal, devront le contresigner,) une demande d'admission contenant la déclaration requise par l'article vingt-troisième du règlement général, d'après la formule A. Elle sera transmise au Surintendant des écoles avec tous les certificats et documens requis; et si le tout est correct, le Surintendant fera inscrire le nom du candidat dans un registre et en donnera avis au principal.

Article Troisième.—Les élèves devront faire connaître leur résidence, et ceux qui ne seront point résidens chez leurs parens, ne pourront demeurer que dans les maisons de pension approuvées. Aucune maison de pension recevant des élèves du sexe masculin ne pourra en recevoir du sexe féminin, et *vice-versa*.

Article Quatrième.—Il sera donné à chaque élève une somme de huit ou neuf louis pour l'aider à payer sa pension. Cette somme sera donnée en quatre paiemens trimestriels.

Article Cinquième.—Il sera aussi payé à chaque élève, résident à plus de trente lieues de la Cité de Montréal, une somme proportionnée à la distance et n'excédant pas deux livres dix chelins par année, pour ses frais de voyage.

Article Sixième.—Le montant entier payé aux élèves, en vertu des articles précédens, n'excèdera pas chaque année la somme de trois-cent-trente-trois livres six chelins et huit deniers courant allouée à cette école pour cet objet, et, lorsqu'elle sera toute absorbée, les élèves qui se présenteront ne pourront rien recevoir jusqu'à ce qu'il se trouve une vacance.

PIERRE J. O. CHAUVEAU,
Surintendant de l'Éducation.

(Approuvé par Son Excellence, le Gouverneur Général, en Conseil.)

Prospectus de l'École Normale Laval.

BUREAU DE L'ÉDUCATION.—Montréal, 7 janvier 1857.

Des démarches ont été faites, en conformité de l'article second du règlement général des écoles normales, pour adjoindre à la direction de l'école Laval le conseil de l'Université déjà si florissante qui porte le même nom. Ces démarches n'ayant pas été jusqu'à présent couronnées de succès, il a été entendu que le département de l'instruction publique procéderait de suite à l'organisation de l'école afin d'éviter les délais qui pourraient résulter de négociations ultérieures.

Le conseil de l'Université a été consulté sur toutes les nominations qui ont été faites, et j'ai obtenu de M. le Recteur l'assurance qu'aucune d'elles ne serait un obstacle à un arrangement définitif.

C'est avec le plus grand plaisir que je puis annoncer que M. Horan, ancien secrétaire de l'Université et ancien professeur d'histoire naturelle au séminaire de Québec, a bien voulu accepter la charge de principal et celle de professeur ordinaire. L'expérience acquise dans l'enseignement et dans la direction d'entreprises importantes par cet ecclésiastique distingué sont des conditions de succès que le public ne manquera pas d'apprécier.

M. Toussaint, instituteur muni de diplôme pour académie, sera adjoint à M. Horan et chargé particulièrement des mathématiques et de toutes les sciences exactes, de la science de l'éducation et des branches qui s'y rattachent de plus près, comme la lecture raisonnée, l'arithmétique et la géographie. M. Toussaint a dirigé avec succès, pendant plusieurs années, le collège de St. Michel de Bellechasse, dont il avait déjà fait, comme l'observe le rapport du Surintendant pour 1855, une pépinière de bons maîtres.

La grammaire française, la littérature, l'histoire et la philosophie intellectuelle et morale seront confiées à M. Emile de Fenouillet, homme de lettres français, dont les connaissances et les talents sont bien connus.

M. le Principal se chargera lui-même de l'instruction religieuse, de la physique, de la chimie, de l'histoire naturelle et de l'agriculture.

La musique vocale et la musique instrumentale seront enseignées. Les instituteurs seront le piano et l'orgue, l'objet étant principalement de mettre les instituteurs en état de se créer un revenu additionnel dans les paroisses où ils enseigneront. M. Ernest Gagnon, jeune artiste canadien, parfaitement apprécié à Québec, a été choisi pour cette branche à la fois utile et agréable de l'enseignement.

M. Pierre Morin, actuellement employé comme topographe et dessinateur du cadastre pour la commission seigneuriale, se chargera des leçons de dessin linéaire, de calligraphie et des élémens de mesurage.

Des leçons de grammaire anglaise, de littérature, d'arithmétique mentale ou calcul spontané, de tenue des livres, seront données par M. Doyle, ci-devant ins-

tituteur de l'académie de Sillery, qui a été formé à l'enseignement dans les écoles nationales d'Irlande.

On introduira dans toutes les branches la méthode rationnelle et orale, et l'enseignement pédagogique sera démontré et confirmé par l'expérience et rendu aussi pratique que le réclament les besoins de notre époque.

Le cours ordinaire se bornera à la lecture raisonnée, à l'art de donner les *leçons de choses* (objet leçons) si propres à ouvrir l'intelligence des élèves, au moyen des meilleurs tableaux en usage dans les écoles du Haut-Canada et des Etats-Unis, à l'écriture, à la grammaire anglaise et à la grammaire française, à l'arithmétique, à la géographie, en un mot, à ce qui est essentiel à une bonne école élémentaire.

Les autres matières, à l'exception de la musique vocale et de la musique instrumentale, ne seront enseignées qu'à ceux qui voudront obtenir un brevet pour école-modèle ou pour académie. Les langues mortes, dont la connaissance est requise par la loi pour l'obtention de ce dernier diplôme, ne seront pas enseignées, mais, avant de le lui conférer, on s'assurera que l'élève les possède.

Les jeunes gens, qui ont fait en entier ou en partie leur cours d'études dans un collège, auront donc, sous ce rapport, un grand avantage sur les autres. Ils pourront même être dispensés d'une partie du cours ordinaire, suivant les circonstances et leur capacité.

Un gymnase, une bibliothèque, un cabinet de physique et un musée d'histoire naturelle seront formés très prochainement et seront mis à la disposition des professeurs et des élèves.

Il y aura deux maîtres pour l'école-modèle, un maître anglais et un maître français. Le maître français sera M. Juneau, instituteur muni de diplôme pour académie, longtemps secrétaire de l'association des Instituteurs du district de Québec et dont l'école commerciale a été jugée digne, depuis plusieurs années, d'une subvention portée sur le budget.

Il ne sera admis pour le présent que des élèves du sexe masculin à l'école normale. On espère, d'ici à l'automne, pouvoir organiser un pensionnat et une école-modèle de filles. Il en sera donné avis en temps opportun.

L'ancien hôtel du gouvernement, connu à Québec sous le nom de *Vieux Château*, sera occupé par l'école normale, l'école-modèle et le pensionnat des garçons, jusqu'à ce que l'on ait pu construire un édifice plus convenable. Toutes les réparations et tous les changemens nécessaires y seront faits, sous le plus court délai possible. Le jardin attenant sera employé comme lieu de récréation et comme jardin botanique expérimental. Les élèves en retireront de grands avantages pour leur santé et pour leur instruction dans l'art de l'horticulture, si utile, disons plutôt, si nécessaire à l'instituteur. Le site admirable du château et du jardin leur procurera la vue d'un de ces grands spectacles de la nature qui ne manquent jamais d'exercer une noble et salutaire influence sur l'esprit et l'imagination d'un jeune homme.

Le prix de la pension sera de £16. Les élèves boursiers n'auront par conséquent que £8 à payer.

Pour être admis à l'étude, il sera nécessaire de s'adresser au principal, M. Horan, que l'on trouvera au presbytère de la haute ville d'ici à ce qu'il ait pu établir un bureau dans l'école même. Il faudra produire un certificat de moralité du curé de sa paroisse, prouver que l'on a l'âge de 16 ans, et subir un examen satisfaisant sur la lecture, l'écriture, les éléments de la grammaire dans sa langue maternelle, la géographie, l'arithmétique jusqu'à la règle de trois inclusivement, et les notions d'instruction religieuse contenues dans le petit catéchisme. Si l'on veut obtenir une bourse du gouvernement, il faudra, de plus que le curé certifie que l'on n'a pas les moyens de payer toute sa pension. On devra signer une déclaration que l'on entend se livrer à l'enseignement au moins pendant trois ans.

Cette déclaration n'oblige qu'au paiement d'une somme de dix louis et au remboursement des sommes avancées par le gouvernement comme aide ou bourse, dans le cas où plus tard on ne s'y conformerait pas.

L'instruction et l'usage des livres seront entièrement gratuits. Les pensionnaires devront fournir leurs matelas et couvertures et le linge nécessaire.

Les bourses du gouvernement sont limitées au nombre de 24, pour les garçons; elles seront données dans l'ordre des demandes et personne ne sera admis quinze jours après l'ouverture, à moins qu'il ne soit jugé capable de rejoindre les autres élèves au point où ils en seront rendus.

L'année scolaire ordinaire commencera le 15 septembre et finira le 15 juillet, sans interruption; mais le cours d'études sera divisé en deux sessions de cinq mois. Un cours d'une année donnera le droit de se présenter à l'examen pour l'obtention d'un diplôme pour école élémentaire. Un cours de deux ans donnera droit d'être admis à l'examen pour un diplôme d'école-modèle ou d'académie.

Afin de faciliter l'accès de l'école aux instituteurs actuels, il sera pris des arrangements particuliers avec chacun d'eux, suivant les circonstances, de manière à ne pas les contraindre à des études inutiles et de manière à abrégé le tems d'épreuve pour chacun d'eux, suivant sa capacité.

Il sera donné avis du jour de l'inauguration de l'école, dès qu'il pourra être fixé.

Les élèves de l'école-modèle devront payer une rétribution de cinq chelins par mois. Pour être admis, il suffira de s'adresser au principal. On enseignera, dans l'école-modèle, la lecture raisonnée, les leçons par tableaux appelées aussi *leçons de choses*, la grammaire française et la grammaire anglaise, l'écriture, l'arithmétique écrite et l'arithmétique mentale ou calcul spontané, la géographie, l'histoire sainte, l'histoire du Canada, les élémens de l'algèbre, de la géométrie, le dessin linéaire, la tenue des livres et la musique vocale. Les élèves auront aussi l'usage du gymnase et seront formés aux exercices gymnastiques par un des maîtres.

Comme le local ne sera pas aussi grand qu'on le désirerait, le nombre des élèves devra être limité, et les parents, qui désireront placer leurs enfans à l'école-modèle, feront bien de s'adresser à M. le principal le plus promptement possible.

PIERRE J. O. CHAUVEAU,

Surintendant de l'éducation.

Prospectus de l'Ecole Normale McGill.

BUREAU DE L'ÉDUCATION,

Montréal, 13 janvier, 1857.

L'école normale McGill est principalement destinée à former des instituteurs pour la population protestante du Bas-Canada. C'est une institution provinciale et elle est sous le contrôle de l'Etat et du Surintendant des écoles. Sa liaison avec l'Université McGill consiste en ce que le Surintendant s'est adjoint, pour sa direction, le conseil de cette Université. Par cet arrangement, les élèves-maîtres seront à même de profiter des vastes ressources de tout genre que possède l'Université.

Le personnel du corps enseignant se compose, pour le présent, du principal, de deux professeurs anglais et d'un professeur de langue française. Pour la pratique de l'enseignement, il y aura d'abord une école-modèle de garçons et une école-modèle de filles, dans l'édifice destiné à l'école normale: et, de plus, pour

mieux assurer le succès de cette partie importante de l'œuvre, on a aussi affilié à l'école normale l'excellente école-modèle de filles et de garçons qui existe déjà sous le contrôle du comité de la société dite *the colonial church and school society*.

M. Robins, formé dans l'école normale du Haut-Canada, où il a aussi enseigné, doit être un des professeurs de cette école; M. Hicks, l'autre professeur anglais, s'est formé en Angleterre, dans quelques-unes des meilleures institutions, et s'est déjà fait une réputation dans ce pays, en formant lui-même de bons maîtres qui y enseignent maintenant. Par ce moyen, l'école normale McGill pourra combiner avec le système que l'on a adopté dans le Haut-Canada, celui qui est suivi en Angleterre et qui a été essayé avec succès dans le Bas-Canada.

M. Léon Fronteau, bachelier ès-lettres de l'Université de France, est chargé de l'enseignement de la langue et de la littérature françaises, et le principal de l'école, M. Dawson, s'est chargé de l'enseignement de l'histoire naturelle et de l'agriculture, deux branches dans lesquelles il s'est depuis longtemps distingué. On se propose aussi d'ouvrir les cours de l'Université à ceux des élèves-maîtres que leurs études antérieures, leur habileté, leur application, rendront dignes de cet avantage et qui désireront se préparer à l'enseignement dans les collèges, les académies et les autres institutions d'éducation supérieure.

Le cours normal comprendra toutes les branches d'une bonne éducation anglaise et française, étudiées surtout au point de vue de l'enseignement, d'après les méthodes pédagogiques les mieux éprouvées. Il y aura des cours particuliers, sur la science de l'éducation, la discipline des écoles, l'histoire, les élémens des mathématiques et de l'algèbre, les sciences physiques en général, la chimie, l'histoire naturelle, l'agriculture, le dessin et la musique.

Outre l'instruction religieuse que les professeurs donneront, au point de vue du protestantisme, il sera fait des arrangemens qui permettront aux élèves de recevoir un enseignement particulier et plus complet des ministres des diverses dénominations religieuses auxquelles ils appartiendront. Il ne sera pas tenu de pensionnat dans l'institution; mais on mettra tous le soin possible à veiller sur la conduite des élèves qui se retireront dans des maisons de pension approuvées par le principal.

Le gouvernement fait faire des travaux considérables de réparation à l'édifice connu sous le nom de *Old High School*, rue Belmont. Cette maison spacieuse et commode sera mise à neuf pour servir à l'école normale, et l'on y rassemblera tous les instrumens et tout le matériel que l'art moderne a introduits dans les écoles.

Les candidats à l'étude seront examinés sur la lecture, l'écriture, les élémens de la grammaire et de l'arithmétique; ils auront à produire un certificat de moralité du ministre de leur religion, sous la juridiction duquel ils auront été en dernier lieu placés, et à prouver qu'ils ont l'âge de seize ans révolus.

En se conformant à ces conditions, les élèves-maîtres recevront l'instruction gratuitement; ils auront l'usage des livres pédagogiques, et recevront une bourse de £8 à £9 pour leur aider à payer leur pension. Ceux qui résideront à plus de trente lieues de Montréal recevront une petite indemnité pour leur frais de voyage proportionnée à la distance. Les élèves qui seront admis, après que la somme afférente pour l'année aura été employée, ne pourront participer à ces secours que dans le cas où se il déclarerait une vacance.

Les bourses seront payées à la fin des cours et semestriellement aux élèves que l'on jugera en avoir besoin et qui se seront conformés aux réglemens de l'institution.

A la fin d'une première année d'étude, les élèves-maîtres pourront se présenter à l'examen pour l'obtention d'un diplôme pour école élémentaire; et, après deux années d'étude, ils pourront obtenir un diplôme pour école-modèle.

Tout ce qui précède s'appliquera aux élèves du sexe féminin, aussi bien qu'à ceux du sexe masculin. Tous les efforts possibles seront faits par tous ceux qui auront part à la direction de l'établissement, pour s'acquitter convenablement de la tâche importante de former des instituteurs, et rien ne sera oublié de ce qui peut rendre facile et agréable la tâche des élèves-maîtres dans l'école normale et dans l'école-modèle.

Les cours annuels commenceront le 15 septembre et finiront le 15 juillet, avec une vacance d'une semaine à Noël.

L'école sera ouverte le troisième jour de mars prochain et le cours, qui se terminera en juillet, cette année, sera considéré comme un cours d'une année pour ceux des élèves qui seront en état de subir un examen. On recommande aux candidats à l'étude de se présenter avant le jour de l'ouverture et nul ne sera reçu plus de quinze jours après l'ouverture, à moins que, sur examen, il ne soit jugé capable de rejoindre les autres élèves où ils en seront rendus.

Les candidats à l'étude devront se présenter au Principal, à Burnside Hall, avant l'ouverture, et après l'ouverture, à l'école normale, rue Belmont.

PIERRE J. O. CHAUVEAU,

Surintendant de l'Education.

Prospectus de l'Ecole Normale Jacques Cartier.

BUREAU DE L'EDUCATION.—Montréal, 17 janvier 1857.

Cette école sera ouverte, mardi, le troisième jour de mars prochain, dans l'édifice connu à Montréal sous le nom d'*Ancien hôtel du Gouvernement*, près de la place Jacques Cartier.

Elle est principalement destinée à former des instituteurs pour la population catholique-romaine des districts de Montréal, d'Outaouais, de St. François, de la ville des Trois-Rivières et de cette partie du district des Trois-Rivières qui se trouve à l'ouest de la ville.

M. Verreau, ancien directeur du collège de Ste. Thérèse de Blainville, en sera le Principal et l'un des professeurs ordinaires.

M. Devisme, l'autre professeur ordinaire, sera chargé de l'enseignement de la lecture raisonnée, de la grammaire française et de la grammaire anglaise, de la littérature, de l'élocution et de la déclamation, de l'histoire de France, de l'histoire d'Angleterre et de la géographie.

M. Devisme était, lors de sa nomination, principal de l'académie de Berthier, district de Montréal. Il a fait ses études en France, et a enseigné à Londres, pendant dix années.

M. Boudrias, instituteur muni de brevet pour école-modèle, est nommé professeur adjoint et sera chargé, comme tel, de l'enseignement des mathématiques.

La littérature anglaise, l'élocution et la déclamation dans cette langue sont confiées à M. Delaney, qui a étudié dans les écoles nationales d'Irlande.

M. le Principal se charge lui-même de l'enseignement religieux, de la philosophie intellectuelle et morale, de la pédagogie ou science de l'éducation, de l'histoire sacrée, de l'histoire générale, de l'histoire du Canada, et, en attendant d'autres professeurs adjoints, des sciences physiques, de l'histoire naturelle et du dessin linéaire.

La musique vocale et la musique instrumentale seront enseignées avec un soin tout particulier. M. Labelle, qui, pendant sa résidence aux Etats-Unis, a eu l'occasion de prendre des leçons des premiers artistes de l'Europe, a bien

voulu, dans des vues qui lui font honneur, se charger, pour une modique rétribution, de cette partie importante de l'enseignement.

Rien n'a été épargné de ce qui pouvait approprier l'ancien hôtel du gouvernement à sa nouvelle destination. Le pensionnat est muni de tout ce qui est favorable à une bonne hygiène, et de tout ce qui est de nature à entretenir des habitudes de propreté et de bienséance chez les élèves-maitres. Une salle de bains et un *lavabo* ont été préparés. Chaque élève devra se munir lui-même des objets nécessaires à une toilette décente et en faire l'usage convenable.

La bibliothèque du département de l'instruction publique sera mise à la disposition des professeurs, et les élèves pourront emprunter les livres que le principal leur permettra de lire.

Cette bibliothèque est déjà considérable. On a lieu de croire qu'avant la fin de l'année elle s'élèvera à plus de 3000 volumes.

Des instrumens de physique, un laboratoire de chimie et tous les objets nécessaires à la démonstration des sciences se trouveront dans l'école normale. Une grande partie de ces objets y est déjà rendue. Sir William Logan a de plus promis d'aider à former un petit musée d'histoire naturelle.

Un gymnase a été construit dans la vaste cour de l'école, et une attention toute spéciale sera donnée à la gymnastique, cette partie importante de l'éducation physique.

Il sera organisé un cours de lectures publiques par les professeurs de l'école et par des hommes éminens dans diverses spécialités. Ces lectures auront rapport particulièrement à la science de l'éducation, à l'hygiène des enfans et des jeunes personnes, à l'agriculture, à l'histoire et à la littérature française. Les élèves pourront y assister, et, au commencement de chaque séance, un d'entr'eux rendra compte de la séance précédente. Ces comptes-rendus, lorsqu'ils en seront jugés dignes, seront publiés dans le Journal de l'Instruction publique.

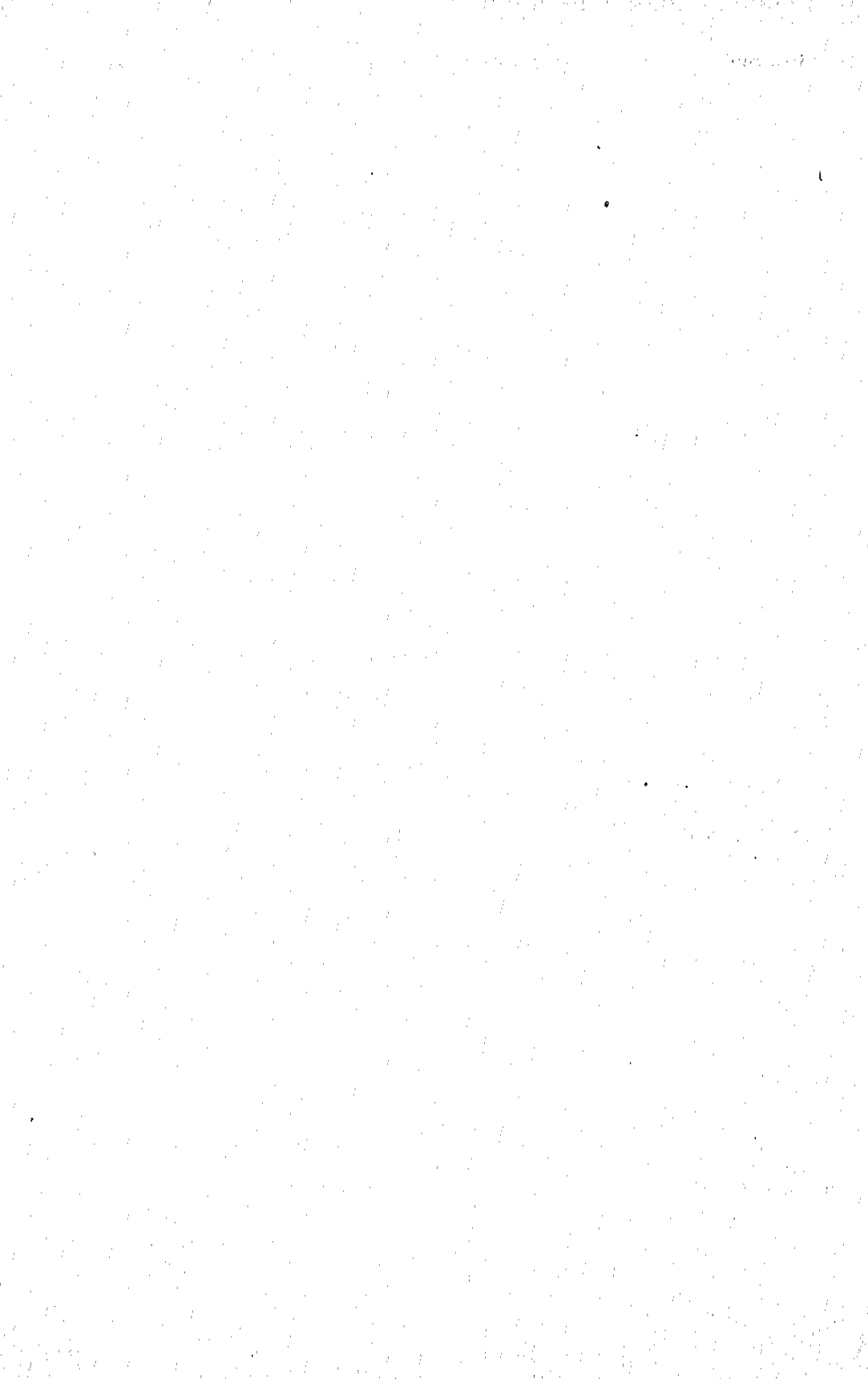
Le prix de la pension est de £16 pour les élèves ordinaires et de £8, pour les élèves boursiers. On devra s'adresser à M. le principal qui se tiendra à son bureau, tous les jours, de dix heures à midi et de deux heures à quatre heures, pour examiner les candidats qui devront produire leurs certificats d'âge et de moralité. Les cours de l'école normale se tiendront du 15 septembre au 15 juillet de chaque année et sans interruption : ils seront divisés en deux sessions. Le cours de cette année sera prolongé, s'il est nécessaire, de manière à former une session qui puisse donner droit aux élèves de se présenter à l'examen pour obtenir leurs diplômes.

Il sera pris avec les instituteurs actuels qui voudront fréquenter l'école, des arrangements particuliers qui leur en faciliteront l'accès ; mais il sera nécessaire de s'entendre avec chacun d'eux pour ce qui les concernera.

L'école-modèle sera confiée à MM. Boudrias et Delaney. On y enseignera toutes les matières prescrites par la loi pour les écoles-modèles. Une attention toute particulière y sera donnée à l'écriture, à l'arithmétique et à la tenue des livres. On exigera une rétribution de cinq chelins par mois de chaque élève. Pour y être admis, il suffira de s'adresser au principal, aux heures déjà indiquées. Comme le nombre des élèves devra être limité, les parens, qui voudront y faire entrer leur enfans, ne devront point tarder à faire leur demande.

Le pensionnat et l'école-modèle des filles ne pourront être organisé que l'automne prochain, et tout ce qui précède ne doit s'entendre que des garçons.

PIERRE J. O. CHAUVEAU,
Surintendant de l'Éducation,

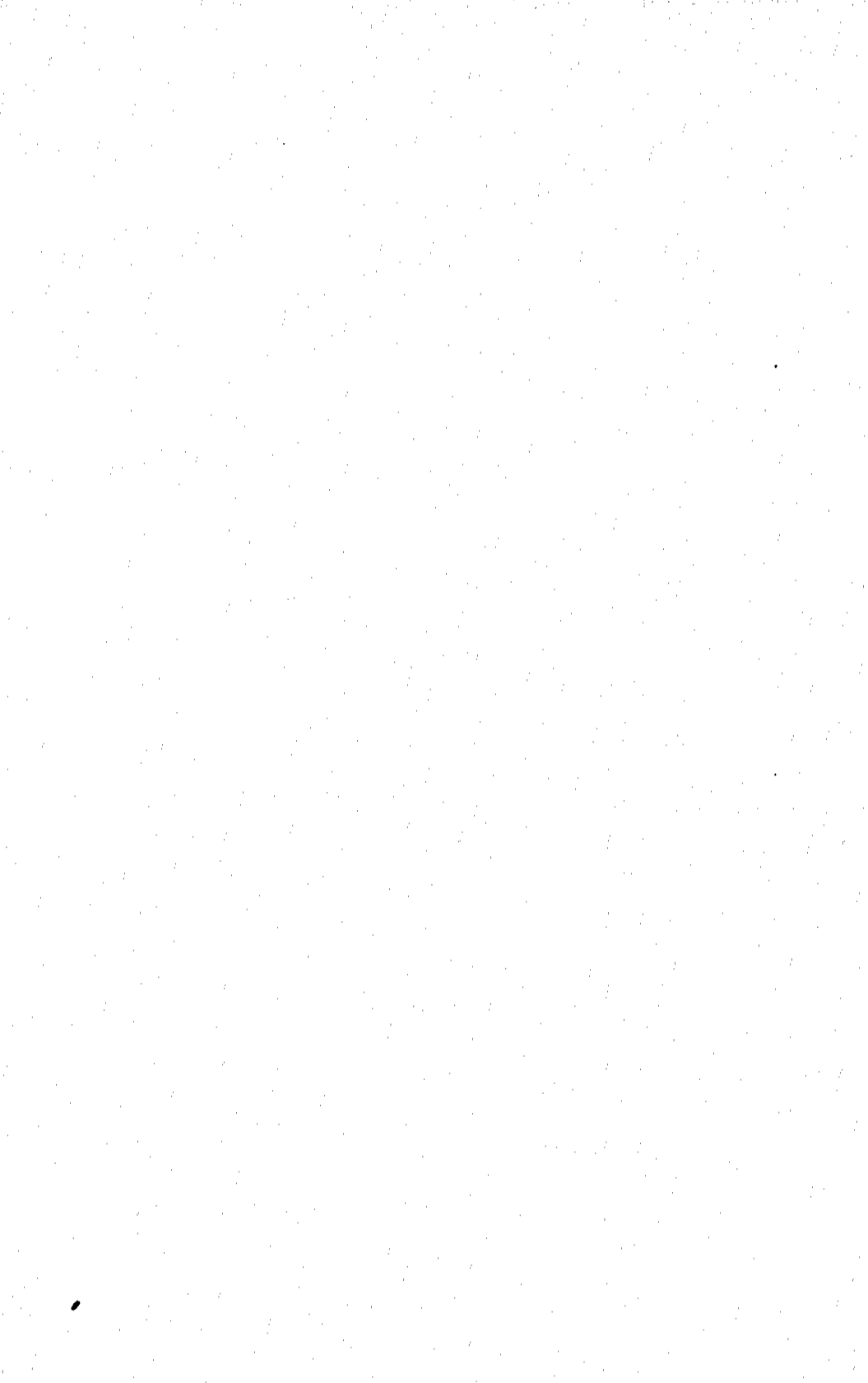


APPENDICE C.

EXTRAITS DES RAPPORTS

DES

INSPECTEURS D'ÉCOLE.



EXTRAITS DES RAPPORTS
DES INSPECTEURS D'ÉCOLE,
POUR L'ANNÉE 1856.

Extraits des Rapports de M. l'Inspecteur Bruce.

Sous le contrôle des Commissaires.	{	“ Il y a dans mon district d'inspection :
		1 Collège.
		6 Académies.
		19 Ecoles primaires supérieures dirigées par des hommes.
		8 “ “ “ “ par des femmes.
		113 Ecoles primaires.
		2 Ecoles primaires supérieures indépendantes et dirigées par des hommes.
10 “ “ “ “ et dirigées par des femmes.		
33 autres écoles secondaires indépendantes.		

Total 192

“ Des 122 instituteurs dont l'action est soumise au contrôle des Commissaires d'école et à celui des Syndics dissidens, 27 ont toute l'habileté qui leur est nécessaire pour enseigner d'une manière parfaite ; la plupart des autres n'ont juste que la compétence que doit posséder un maître pour tenir une école sur un pied convenable ; et il en est quelques uns dont l'inaptitude complète retarde plutôt qu'elle ne fait progresser l'éducation. J'ai souvent tenté d'indiquer à ceux-ci les moyens qu'ils devaient prendre pour perfectionner leurs écoles et leurs méthodes d'enseignement ; mais mes conseils sont toujours demeurés inutiles et mes efforts sont venus se heurter contre leur inexpérience et leur défaut de volonté.

“ 41 instituteurs ont reçu des diplômes de divers bureaux d'examineurs ; d'autres ont obtenu des certificats d'aptitude des membres du Clergé et des Commissaires d'école ; j'en ai moi-même donné un certain nombre et le défaut de connaissances requises que j'ai remarqué chez plusieurs d'entr'eux m'a porté à conseiller qu'on leur refusât de l'emploi. Dans certaines localités pauvres et éloignées, j'ai néanmoins toléré que les écoles fussent dirigées par des hommes possédant une instruction médiocre, plutôt que de les voir fermer et de laisser ainsi grandir les enfans dans l'ignorance ; mais, dans ce cas, je me suis toujours efforcé, autant que je l'ai pu, d'inculquer à ces maîtres les idées que je possède moi-même en fait d'enseignement et de discipline, et je suis heureux de constater aujourd'hui que mes conseils ont été suivis par la plupart de ceux à qui je les ai donnés.

“ Dans un des tableaux qui suivent, il est bon d'observer que le résultat de l'examen que j'ai fait de 13 écoles ne m'a rien laissé à désirer. J'ai eu lieu d'être satisfait de 51 autres ; 37 m'ont semblé médiocres et 21 m'ont paru mal tenues. Si l'on compare ces résultats avec ceux constatés par mon dernier tableau, la différence que l'on remarque témoigne d'un grand progrès, et ce progrès se manifeste surtout dans les écoles de la cité de Montréal, de St. Malachie d'Ormstown, et dans quelques-unes de celles des municipalités de Chatham, de St. André, et dans

l'académie de Lachute. Viennent ensuite Hinchinbrooke et Hemmingford dont 5 ou 6 écoles méritent d'être signalées pour leur bonne tenue. Quelques-unes de celles répandues dans les townships d'Elgin, de Godmanchester, de Dundee et dans la paroisse de St. Anicet, s'améliorent de jour en jour ; il en est même quatre d'entr'elles où l'on suit d'excellentes méthodes d'enseignement. Les municipalités de Gore et Wentworth possèdent 3 bonnes écoles ; celle de St. Jean Chrysostôme, dont les contribuables, il n'y a pas longtemps encore, s'insurgeaient presque contre la loi, en a aussi maintenant trois qui font le plus grand honneur aux instituteurs qui les dirigent. L'enseignement donné dans l'académie de Huntingdon n'a pas varié depuis mon dernier rapport. Grenville et Union méconnaissent encore l'influence bienfaisante de la loi qui régit l'instruction en ce pays.

“ L'état dans lequel j'ai trouvé les écoles que j'ai visitées témoigne, à quelques exceptions près, de beaucoup de progrès. Partout on a rivalisé d'efforts et de volonté pour mettre en pratique les méthodes d'enseignement les plus efficaces, et l'ordre et la bonne tenue que j'ai observés dans un grand nombre d'entre elles font augurer d'heureux résultats.

“ J'ai souvent signalé des déficiences, convaincu que j'étais qu'il n'y aurait jamais d'amélioration, tant que l'on confierait, même pour un court espace de temps, les écoles à des mains inhabiles à les diriger. L'art de discipliner l'enfance, le choix judicieux des livres qu'elle doit étudier, la sage distribution et le bon emploi du temps consacré à son instruction, requièrent non seulement de l'expérience, mais encore une aptitude toute spéciale de la part de ceux à qui elle est confiée ; mais il en est un autre plus difficile à acquérir et qui distingue entre tous celui qui le possède, c'est l'art d'éclairer l'esprit de l'élève, par l'explication des leçons contenues dans ses livres et par le contact incessant que doit établir le maître entre ses idées et celles de l'enfant. Cette méthode d'enseignement qui devrait être suivie par le plus grand nombre n'est malheureusement, je regrette de le dire, mise en pratique que par bien peu d'instituteurs. Partout où elle fait défaut, l'école mérite à peine ce nom. Une connaissance réelle et approfondie des meilleures méthodes devrait donc être requise de tous ceux qui désirent embrasser ce genre de vie. Qu'ils sachent à fond leur grammaire et leur arithmétique ; c'est bien ; mais qu'ils sachent, en même temps, communiquer aux autres la science qu'ils ont eux-mêmes, et qu'ils emploient pour y parvenir tout ce qu'ils ont d'intelligence et de moyens pour y intéresser l'enfance. Ce que les instituteurs qui dirigent les écoles placées dans mon district d'inspection ne s'étudient pas assez à apprendre à leurs élèves, c'est une bonne manière de lire. Tout ce que fait le maître, soit qu'il lise, soit qu'il parle ou qu'il écrive, leur sert naturellement de modèle, et ils chercheront nécessairement à l'imiter. Que l'instituteur ne perde jamais cela de vue ;—qu'il n'épargne ni soins ni peine pour leur mettre sous les yeux ce qui doit utilement attirer leur attention et leur curiosité, et un succès complet couronnera ses efforts. Plus le maître provoque d'application chez son élève, plus ce dernier a d'aise à vaincre les difficultés qu'il rencontre et plus le travail de la classe devient agréable. Savoir entourer d'intérêt ce qui dès l'abord lui paraît ennuyeux est un art que tout le monde ne possède pas assurément ; mais je suis d'opinion qu'il ne peut sans cet art y avoir d'enseignement parfait.

“ Voici quelques préceptes pour bien apprendre à lire aux enfants et leur faire comprendre le sens de ce qu'ils lisent. Ne leur enseignez jamais que ce qui leur sera utile dans la position sociale où Dieu les a fait naître ; faites-leur, s'il est possible, apprécier toute l'utilité de l'enseignement que vous leur donnez ; vous leur inspirerez par là même le désir de s'instruire. Que vos explications soient toujours à la portée de leur intelligence ; évitez ce qui serait trop abstrait.

Entourez chaque sujet que vous traitez de ces attrait qui vont à l'esprit de l'enfant. Donnez de l'intérêt à vos descriptions, en vous servant pour cela d'anecdotes et de traits de morale. Apportez le plus grand soin à vos explications et ne cessez d'interroger vos élèves que quand vous serez convaincu que tous, jusqu'au moins intelligent, vous auront compris. Que chaque mot, que chaque membre de phrase soit pour eux l'objet d'une étude spéciale. Habituez-les à l'analyse et à rendre compte de ce qu'ils lisent ; et vous-même avant de vous livrer au travail imposé chaque jour au maître d'école, faites toujours au préalable l'étude des matières que vous allez enseigner.

“L'arithmétique, cette science dont personne aujourd'hui ne peut se passer et dont l'usage est presque universel, devrait attirer l'attention de l'instituteur. Il s'est fait beaucoup de progrès sous ce rapport depuis ma dernière visite, mais ce progrès n'est pas encore assez marquant. Quelques écoles font pourtant exception et on l'y apprend à perfection, mais la plupart des autres laisse grandement à désirer. On s'attache presque toujours exclusivement à l'étude pure et simple d'un auteur dont on suit obstinément les préceptes, bons ou mauvais, et presque jamais l'explication orale ne vient à l'appui de la règle que donne le livre. C'est là une manière d'enseigner que je ne puis m'empêcher de blâmer et avec laquelle on doit rompre totalement.

“L'enseignement de la grammaire se donne aujourd'hui, dans quelques écoles, d'une manière tout-à-fait rationnelle ; mais dans un grand nombre d'autres il n'est pas ce qu'il faut. Les méthodes que l'on y suit tendent plutôt à fatiguer qu'à inspirer le goût de cette étude. La mémoire seule est ce que l'on cultive, l'intelligence n'y est la plupart du temps pour rien, et si l'on s'adresse à cette dernière faculté on le fait généralement de façon à la rebuter de suite. La sécheresse des principes que l'on veut faire connaître est toujours égale à la sécheresse des explications que l'on donne.

“Je n'ai que peu de chose à dire du progrès que fait l'étude de la géographie. Dans beaucoup de localités cette étude semble l'objet d'antipathies qu'il est difficile de faire disparaître. J'ai vu pourtant quelques écoles où elle est en honneur et où l'on se sert de cartes pour expliquer l'histoire ; j'ai même remarqué, à chacune de mes visites, un accroissement dans le nombre des enfants qui s'y livrent.

“La manière d'enseigner la géographie est défectueuse sous bien des rapports. L'enfant devrait, avant tout, et cela arrive rarement, concevoir ce que c'est que l'étendue ou l'espace, de même qu'en apprenant l'histoire, la première chose qu'il doit posséder c'est une connaissance parfaite de ce qu'on entend par siècle, année, etc. Au lieu de commencer à lui faire apprendre la géographie chez soi, en vue, en quelque sorte, de ces localités dont on parle, les leçons qu'on lui donne d'une manière aride et quelquefois ennuyeuse lui font prendre en aversion et le maître qui les lui débite et le livre qui les contient. Des dessins tracés sur la planche noire contribueraient beaucoup à familiariser l'enfant avec la forme que prennent les continents, les îles, les océans, etc., et à faire une certaine impression sur son esprit ; et c'est la chose à laquelle on songe le moins. En somme, la manière dont procèdent ici les instituteurs est loin d'être logique. C'est toujours du connu que l'on va à l'inconnu, et cette méthode qu'ils ne devraient pas perdre de vue est la seule qui puisse produire les meilleurs résultats chez l'enfant dont ils doivent développer l'intelligence.

“Les journaux d'école sont très défectueux. On n'y trouve que les noms, l'âge et l'indication de la présence quotidienne des élèves à l'école, mais jamais nulle trace de ce qui peut faire connaître les branches d'instruction qu'on y enseigne, ni celle du progrès qu'ils y ont fait depuis leur entrée. J'ai recommandé que l'on adoptât la formule suivante, parceque d'un coup d'œil on y voit tout ce que font et apprennent les enfants et parcequ'en outre elle me donnerait les moyens d'en faire aisément l'examen.”

“ A mesure que l'enfant avance dans ses classes, on passe d'un sujet à un autre, et on l'indique au moyen d'un signe ou marque correspondant. Puis, en comparant celui qui indique son début dans une branche d'instruction avec le signe fait lors de l'examen, et en constatant le progrès de l'élève indiqué par ce signe en même temps que son assiduité à l'école et son aptitude, l'examinateur pourra se faire une juste idée du progrès qu'il a fait et rendre ainsi justice à l'instituteur.”

M. Bruce consacre ensuite un chapitre de son rapport à l'examen des maisons d'école et de leur mobilier. Il ne s'en montre que peu satisfait. Les maisons sont généralement mal construites. L'air n'y circule qu'à peine; les fenêtres en sont souvent ou trop hautes ou trop basses ou trop étroites et ne donnent que rarement passage à une lumière égale. Ce qu'il faudrait faire pour obvier à ce défaut de construction serait d'abord de faire distribuer des modèles ou plans de maisons d'école accompagnés d'avis sur la manière de les bâtir et de les garnir des meubles nécessaires; et d'obliger, chaque fois que l'occasion s'en offrirait, les commissaires d'école à suivre ces modèles sous peine d'être privés de la subvention accordée par le gouvernement pour construction de maisons d'école.

Quoiqu'il ait à se plaindre de la manière irrégulière dont les écoles sont fréquentées, il constate néanmoins un grand progrès sous ce rapport. La comparaison qu'il établit entre les écoles de son district d'inspection et celles du Haut-Canada est toute en faveur des premières. Le dernier rapport du surintendant de l'instruction publique dans cette partie de la province fait voir que le nombre des enfants de tout âge qui sont instruits dans les écoles communes et les académies est de 22, 5. M. Bruce nous montre d'un autre côté que ceux qui assistent à celles qu'il a mission de surveiller est en moyenne de 23, 22.

Le défaut de ponctualité de la part des enfants est un grand obstacle au développement de l'éducation, et, pour le faire disparaître, on a essayé de beaucoup de moyens. En Angleterre on récompense l'assiduité par des prix, de médailles et certificats. La coercition est employée dans certains autres pays de l'Europe; cette question mérite donc, selon M. Bruce, d'attirer l'attention de nos législateurs.

Il signale encore, en terminant son rapport, d'autres obstacles à la bonne tenue des écoles lesquels résultent de la lenteur que l'on met à organiser les classes, aussitôt après leur rentrée, et de la pratique blâmable suivie par certains parents d'en retirer leurs enfants au moment même où ils seraient le plus en état de profiter des leçons du maître.

TABEAU A RÉCAPITULATION.

MUNICIPALITES.	Résultats des examens.			
	Trois satisfaisant	Satisfaisant.	Médiocre.	Mauvais.
Elgin.....	1	5	1	1
Huntingdon.....	Académic.	1		
Dundee.....	1	1	2	2
St. Anicet.....		1	2	1
Hinchinbrooke.....		1	2	2
Hemmingford.....		2	2	4
St. Chrysostôme.....			2	1
St. Malachie.....			2	2
Montréal.....			1	2
St. Andrew's.....	2		5	1
La Chôte.....	1	3	2	2
Gore et Wentworth.....	1	3	1	2
Chatham.....	1	3	1	2
Grenville et Union.....	3	3	3	2
Godmanchester.....	pas d'école.		3	2
	1	5	1	1
Total.....	13	51	37	21

TABEAU B RÉCAPITULATION.

MUNICIPALITES.	Journal d'école.				Nombre total d'élèves étudiant différentes branches d'instruction.				
	Assistance la plus nombreuse.	Assistance la plus nombreuse depuis le dernier examen.	La plus faible assistance.	Assistance en moyenne.	Lecture.	Ecriture.	Arithmétique.	Grammaire.	Géographie.
Godmanchester.....	451	328	208	310	451	274	300	114	113
Hemmingford.....	842	730	542	666	842	622	607	261	238
St. Chrysostôme.....	637	583	373	556	637	363	348	148	147
St. Malachie d'Ormston.....	647	599	374	534	647	420	485	227	120
St. Andrew's.....	414	379	277	377	414	328	282	190	136
Elgin.....	232	168	109	170	232	170	172	95	55
Huntingdon.....	237	169	99	170	225	191	140	147	168
Dundee.....	273	182	184	217	273	135	165	104	77
St. Anicet.....	387	266	203	259	387	186	192	111	90
Montréal.....	251	246	201	230	251	245	190	120	116
*Hinchinbrooke.....	473	350	274	375	473				
La Chute.....	375	324	224	297	375	282		123	102
Gore et Wentworth.....	350	276	200	272	350	208	204	88	42
Chatham.....	516	440	321	410	516	343	356	194	135
Grenville et Union.....									
Grand total.....	6085	5540	3589	4852	6073				

MUNICIPALITES.	Nombre total des élèves étudiant les plus hautes branches d'instruction.									
	Tenue des livres.	Algèbre.	Géométrie.	Latin.	Grec.	Français.	Mathématiques.	Musique.	Dessin.	Chimie.
Huntingdon.....	7	21	8	12	1	7	8	9		
La Chôte.....	4			6		3	1		1	100
St. Anicet.....				4	2					
Chatham.....	4			3		3	4			
Total.....	15	21	8	25	3	13	13	9	1	100

* 12 s'exercent à la composition, 6 apprennent la tenue des livres.

qui se trouvèrent fermées lors de mon passage, et d'une autre à laquelle il m'a été impossible d'avoir accès.

Le nombre des municipalités scolaires sises dans mon district d'inspection est de 22 ; celui des arrondissementes d'école de 255, celui des maisons d'école de 231. Il y a 219 écoles en opération dont 64 tenues par des hommes et 154 par des femmes. 188 sont sous le contrôle des commissaires, 24 sous celle des syndics, et 7 sont indépendantes. Le nombre des élèves qui les fréquentent est de 6928, dont 3971 garçons et 2957 filles. Sur ce nombre 4753 sont d'origine britannique, 2175 sont Canadiens-Français ; 4582 sont protestants et 2346 catholiques. Le nombre d'élèves qui épellent est de 1358, qui lisent couramment, 2816 ; lisant bien 2754, apprenant l'arithmétique simple 1545, l'arithmétique composée 1537 ; la grammaire 1176 ; la géographie 1195 ; à écrire 3791 ; à composer 1012. Il y a en outre quelques écoles où l'on enseigne l'algèbre, la tenue des livres et l'histoire.

Toutes ces écoles, à l'exception d'une seule, sont des écoles élémentaires ; mais l'instruction que l'on y donne et la capacité des instituteurs aux soins de qui elles sont confiées, en mettent 90 d'entre elles au nombre des écoles modèles.

Les 14 académies et les écoles primaires supérieures de mon district d'inspection sont fréquentées par 778 élèves, dont 429 garçons et 347 filles ; 749 apprennent la lecture et l'épellation ; 423 l'écriture, 357 la composition ; 518 l'arithmétique ; 376 la grammaire, 242 la géographie ; 94 l'algèbre ; 79 l'histoire ; 37 la tenue des livres ; 26 l'histoire naturelle ; 22 la géométrie ; 7 l'astronomie ; 6 la chimie ; 11 la physiologie ; 40 la musique sacrée ; 58 la musique instrumentale ; 10 le dessin ; 48 le latin ; 7 le grec ; 33 le français et, dans une seule académie dont les élèves sont Canadiens-français, 45 apprennent l'anglais.

Toutes ces écoles, élémentaires, académiques et primaires supérieures, sont fréquentées par 7706 enfans, et presque sans exception, les instituteurs qui les dirigent, quoique beaucoup d'entr'eux ne soient pas munis de diplômes, allient le plus grand mérite à la meilleure volonté du monde. J'ai remarqué du progrès dans toutes les branches ordinaires d'instruction ; et suivant les statistiques qui précèdent on peut voir que plus des quatre cinquièmes des enfans qui vont aux écoles communes lisent couramment ou bien, que près des cinq neuvièmes étudient l'arithmétique, que plus d'un sixième étudient la grammaire et la géographie, et qu'à peu près un sixième s'exerce à la composition.

Un bien petit nombre des élèves qui fréquentent les académies et les écoles supérieures y reçoivent une instruction plus qu'ordinaire et un plus petit nombre encore s'y livrent à des études classiques. Ces écoles contribuent puissamment à l'avancement de l'éducation, mais ne le font pas en proportion de la subvention qui leur est accordée, surtout si on la compare avec celle que reçoivent les écoles élémentaires. Plusieurs de ces dernières ne laissent rien à désirer en ce qui concerne l'enseignement primaire et peuvent, sous tous les rapports, rivaliser avec elles.

Tous les détails que je donne ici d'une manière bien sommaire sont consignés plus au long dans mes tableaux statistiques.

J'ai distribué les livres que vous m'aviez transmis pour être donnés en prix ; les enfans des écoles primaires ont reçu 222 volumes ; 49 volumes ont été donnés aux élèves des académies et des écoles supérieures ; le total des volumes ainsi offerts est de 271.

Beaucoup de municipalités avaient négligé de se conformer à la circulaire No. 19, en ne se pourvoyant pas des registres qu'elle spécifie. J'ai lieu de croire que ces registres s'y trouveront bientôt et qu'il me sera alors possible d'y donner quelques-uns des prix que les enfans ont partout reçus avec bonheur.

En général, les écoles fonctionnent bien, mais elles sont encore loin d'avoir fait les progrès que l'on doit en attendre. Ce qui me semble le plus défectueux, c'est le système que l'on adopte pour enseigner l'écriture. L'habitude que l'on a de changer de maître fréquemment, et ces derniers ayant chacun leur méthode, et souvent même n'en ayant pas du tout, ou écrivant autrement que ne le font leurs prédécesseurs, tout cela fait que les enfans, en essayant d'imiter une telle variété de modèles, ne peuvent réussir dans cette branche d'instruction. A ce vice d'enseignement généralement très répandu, j'ai lieu de croire que le conseil de l'instruction publique apportera bientôt remède, en faisant adopter quelque bon système et en obligeant les enfans à se servir d'exemples imprimés, au lieu de copier ceux que leur donnent leurs différens maîtres.

Ce dont j'ai encore à me plaindre, c'est le peu de soin que l'on prend de l'enseignement. Trop souvent il arrive que l'instituteur se borne à écouter l'élève réciter ses leçons et ne se donne que rarement la peine d'y joindre quelque explication. Ce mal, je l'espère, disparaîtra aussitôt que l'école normale, qui fonctionne aujourd'hui, nous aura donné des maîtres plus habiles.

Les affaires monétaires des différentes municipalités scolaires sont généralement bonnes. La rentrée des contributions a lieu plus régulièrement et les instituteurs sont mieux payés, quoiqu'il y ait encore des arrérages. D'excellentes maisons d'écoles ont été bâties dans le cours de l'année dernière.

Extrait du Rapport de M. l'Inspecteur LANCTOR.

Pénétré de cette vérité que "tel est l'instituteur, telle est l'école," je me suis fermement opposé en toute occasion à l'emploi d'instituteurs incapables, soit par ignorance, soit par défaut de zèle, favorisant, d'un autre côté, ceux qui m'ont paru le mériter. La clause de la dernière loi, qui autorise le Surintendant à refuser leur part de subvention aux municipalités pour cause d'incapacité chez les instituteurs, m'a déjà été d'un grand secours sous ce rapport, et je dirai ici que cette clause ainsi que celle qui vous donne le même pouvoir, en certains cas, pour cause de désobéissance à vos instructions, devront produire un très grand bien. Du reste, cette loi contient plusieurs autres dispositions excellentes.

Sur les 154 instituteurs et institutrices employés dans les écoles dont j'ai la surveillance, il n'en est pas un ou une dont l'aptitude n'ait été constatée avant son engagement, par un diplôme du Bureau d'Examineurs, pour les hommes, et par un examen subi généralement devant moi, pour les personnes du sexe. Pas un de ces 154 instituteurs et institutrices ne manque donc de capacité, bien qu'il soit vrai que, dans certaines localités, il ait fallu nécessairement se montrer indulgent. Mais cette indulgence disparaîtra du moment que les ressources pécuniaires des commissaires le permettront, ce qui ne doit pas tarder, si la libéralité de la législature ne se dément pas.

Il est un fait que j'aime particulièrement à signaler ici ; car il constate un progrès incontestable dans la voie de l'éducation.

Sur les vingt municipalités dont se compose ce district d'inspection, quinze possèdent, cette année, une école modèle et deux une académie ; formant ainsi dix-sept écoles d'un ordre plus élevé que les écoles élémentaires dans ces vingt paroisses. Quant aux trois qui en sont encore privées, une, *St. Stanislas*, est encore toute nouvelle et ne possède qu'une seule école élémentaire ; les deux autres auront, l'année prochaine, je l'espère des écoles primaires supérieures.

Pourtant, il faut le dire, St. Rémi, qui est une autre de ces *trois* paroisses est grandement en retard ; St. Rémi, remarquable entre toutes les municipalités environnantes par sa prospérité, l'intelligence de ses hommes de profession et de ses commerçants ; St. Rémi, le centre d'une nombreuse population et à un pas de la frontière américaine, n'a, dans son beau village, qu'une bien médiocre école élémentaire fréquentée par plus de *cent vingt enfants*.

Voici les salaires que touchent les instituteurs de ces écoles : celui de La-prairie reçoit £115 à part £45 payés à un assistant ; celui de St. Cyprien £150 avec deux assistantes ; de Châteauguay £60 ; de St. Michel Archange £60 ; de St. Edouard £75 ; de St. Jacques Le Mineur £100 ; de St. Isidore £55 ; une institutrice y reçoit en outre £40 ; celui de St. Louis de Gonzague reçoit £100 et les commissaires payent £35 à une institutrice ; celui de Beauharnois environ £130 à part la contribution mensuelle des élèves ; au même lieu l'Académie de Demoiselles reçoit environ la même somme ; l'instituteur de Ste. Martine £100, et ainsi des autres. Ces salaires, il est vrai, ne sont encore qu'une faible rémunération des services de la plupart des instituteurs de ces écoles, mais quand on songe à la faible rétribution qu'une parcimonie inspirée par le préjugé et l'antipathie accordait, il n'y a que quelques années encore, quand on se rappelle les chétives écoles que celles d'aujourd'hui ont remplacées, n'est-on pas frappé de cet heureux changement, et n'a-t-on pas raison de nourrir l'espérance d'un succès complet et prochain de la cause de l'éducation ?

Quant à l'enseignement que l'on donne dans ces écoles modèles ou supérieures, il est vrai que, dans le plus grand nombre, il n'est pas encore aussi étendu qu'il devrait être, et qu'il le sera, sans doute, plus tard ; mais la raison en est que les enfants n'assistent pas assez longtemps à ces écoles ; que les parents n'apprécient pas encore assez les avantages d'une éducation élevée pour se priver, autant qu'il le faut, des services de leurs enfants. C'est là, je crois, le plus grand inconvénient que fera disparaître l'éducation mais qu'il faut en attendant combattre avec persévérance ; disons aussi que quelques-unes des institutions dont il s'agit ici sont bien fréquentées et donnent un enseignement aussi complet que l'on peut l'exiger. De ce nombre et en tête, je dois placer la belle école établie au village de Beauharnois pour l'éducation des jeunes personnes. Elle est sous la direction des Sœurs de l'ordre de "Jésus-Marie" qui ne compte encore, comme on le sait, que quelques années d'existence et dont les services déjà rendus à la cause de l'éducation sont inestimables. Rien de plus beau que l'ordre, la propreté, l'arrangement intérieur de cet établissement.

Beauharnois soutient de plus une académie pour l'éducation des garçons, et c'est sans contredit la municipalité qui s'est imposé le plus de sacrifices, parmi celles que je connais, pour l'éducation supérieure.

St. Thimothée, la municipalité voisine, rivalise néanmoins noblement avec Beauharnois. Cette paroisse a aussi deux établissements du même genre ; même zèle chez les dames du couvent, même sacrifices chez le rév. Messire Archambeault pour fonder ces deux institutions dont les édifices n'ont pas coûté moins de £2000. L'école modèle de garçons fonctionne bien, mais celles des jeunes personnes souffre un peu de la proximité de Beauharnois et, surtout, de la différence de population et de position géographique des deux villages.

Enfin, après ces établissements, je puis citer l'académie de Laprairie, dirigée par deux instituteurs dont l'habile M. H. O'Regan est le principal. On y acquiert une excellente éducation commerciale ; on y apprend les langues française et anglaise et l'on y enseigne avec succès, entre autres branches, l'arithmétique mentale, la tenue des livres, les éléments des mathématiques et de l'astronomie, le dessin linéaire, le tracé des cartes géographiques, etc., etc. Il est

sorti déjà de cette école, grâce aux lumières et au zèle de M. H. O'Regan, plusieurs élèves qui occupent aujourd'hui des positions avantageuses dans le commerce ou dans les bureaux publics.

Je dois aussi ajouter à cette liste l'école modèle de St. Constant. Elle le mérite par les progrès de ses élèves pendant cette année.

Les écoles élémentaires ont aussi fait voir une amélioration marquée, chez les instituteurs et les institutrices; l'établissement d'écoles modèles dans les villages a eu l'effet, à cause du salaire plus élevé donné aux maîtres qui les dirigent, d'augmenter considérablement le nombre de ces dernières; mais pour les écoles élémentaires, s'il y a différence de capacité entre un instituteur et une institutrice, je crois que l'avantage est en faveur de celle-ci. L'on peut obtenir les services d'une bonne institutrice pour £30 à £35, au lieu qu'il est difficile d'obtenir les services d'un instituteur pour ce prix.

Nos écoles sont pourvues aujourd'hui de cartes, et j'insiste fortement partout sur l'enseignement de la géographie.

Je regrette d'avoir à constater un accroissement dans la diversité des livres en usage. L'on ne se servait d'abord, presque exclusivement, que de la série des livres des "Frères de la Doctrine Chrétienne"; le "Guide de l'Instituteur," une nouvelle grammaire des Frères, une nouvelle série de dictées orthographiques sont venus s'y mêler et jeter la confusion dans l'école. Point de classification possible, avec tous ces livres, point d'émulation par conséquent chez les élèves, division du temps du maître, et perte de temps pour lui et pour l'élève.

Je considère l'intervention prompte du conseil de l'instruction publique, dans le choix de livres classiques uniformes, comme un besoin très urgent. Les nouvelles dictées orthographiques sont loin, dans mon opinion, d'avoir le mérite de celles qu'elles ont commencé à remplacer. Elles ne laissent presque rien à faire à l'élève, et plusieurs instituteurs m'ont exprimé une opinion que j'avais déjà, en me disant que ces dictées manquaient complètement leur but. Il me semble voir encore de graves déficiences dans quelques autres livres d'école en usage.

J'ai lutté autant qu'il a été en moi contre l'obstacle qui résulte de la diversité et de l'imperfection des livres de nos écoles, en engageant plusieurs municipalités à acheter, aux dépens du public, tous les livres, le papier, etc., nécessaires aux enfants; — c'est le "Guide de l'Instituteur" que l'on s'est alors presque partout procuré; mais comme il y avait déjà beaucoup d'anciens livres dans les écoles, le changement ne saurait être que graduel. Mon principal but en suggérant cette réforme a été de remédier à un autre inconvénient encore plus grave que la diversité des livres, celui de leur absence complète; en effet, un tiers des élèves dans chaque école manquaient des choses nécessaires à leur instruction, et nul autre moyen n'a pu réussir, à part celui qui a été en définitive adopté. L'instruction religieuse se donne partout dans les écoles par l'enseignement du catéchisme. Chaque classe, de plus, commence et se termine par une prière.

Je n'ai qu'à me féliciter de la bonne volonté que j'ai trouvée chez les commissaires d'école, ainsi que de leur politesse et généralement de leur déférence à mes avis.

La grande étendue de ce district d'inspection m'empêche de pouvoir exercer seul toute la surveillance désirable. Les maisons d'école sont généralement trop petites et en mauvais état, ainsi que les bâtiments accessoires; on n'y porte pas assez de soin, et l'on en met encore bien moins à l'embellissement des terrains sur lesquels elles sont bâties; l'intérieur en est aussi trop négligé. Il y a encore beaucoup à faire pour placer nos maisons d'école, et tout ce qui en dépend, dans cet état d'ordre et de confort qui réagit si fortement sur le

moral de l'élève, et auquel les hommes d'expérience, en matière d'éducation, attachent tant d'importance.

Les commissaires ne sont pas assez ponctuels généralement à payer les instituteurs au temps fixé ; ajoutez à cela que les termes de paiement qu'ils imposent à ces derniers sont trop éloignés. Payer £20 à un instituteur par chaque semestre ne l'accommodera pas autant que si la même somme lui était payée mensuellement ; et si, au bout des six mois, cette somme n'est pas encore payée, n'est-ce pas le comble de l'injustice ? Pourtant ceci arrive très souvent. Cet inconvénient est si grave, les instituteurs en souffrent tant, qu'il réclame la plus sérieuse attention. Je n'ai rien négligé pour y apporter remède. Mais pour cela, il faut *poursuivre* et c'est ce que l'on craint par dessus toute chose, et, pour passer pour indulgents aux yeux des contribuables, l'on ne rougit pas de se montrer injuste, cruel même, envers les instituteurs. J'ai insisté partout pour que l'on fit le recouvrement des contributions au moyen de poursuites. Il faut avouer toutefois que les frais sont de beaucoup trop élevés, et il est regrettable que la dernière loi ne prescrive pas un mode de procédure semblable, par exemple, à celui de la loi municipale, pour la collection des contributions scolaires.

Les comptes des commissaires sont partout en bon ordre et bien tenus. Tous les secrétaires-trésoriers, qui étaient sortis de charge sans rendre compte, l'ont fait sous ma direction et les anciennes affaires sont réglées.

Les secrétaires-trésoriers sont partout des hommes honnêtes et intelligents et ce sont eux, dans chaque localité, qui contribuent le plus au succès des écoles.

L'établissement de bibliothèques publiques dont l'utilité serait si grande, en donnant aux jeunes gens sortis des écoles le moyen de continuer leur éducation, est une œuvre qui marche avec lenteur ; néanmoins, vous verrez, par le tableau statistique qui accompagne ce rapport, qu'il en existe huit dans mon district d'inspection. La plupart sont peu considérables. C'est toutefois un commencement et je pense que le peuple n'hésiterait pas à se cotiser pour promouvoir cette œuvre si le gouvernement voulait l'encourager par une aide.

Il faut ici faire une honorable exception en faveur de la " Société littéraire " de Laprairie incorporée légalement et qui prend de nouveaux développements chaque année. Elle doit son existence aux jeunes gens de ce village aidés de quelques amis de l'éducation. Depuis à peine trois ans qu'elle est établie, le nombre de ses membres s'est élevé à 80, le nombre de journaux qu'elle reçoit du pays et de l'étranger, à 16 ;—et sa bibliothèque a atteint le chiffre de 915 volumes très judicieusement choisis.

Si l'ardeur de la jeunesse de cette paroisse pour l'instruction ne se dément pas, elle devra retirer de grands avantages de cette institution.

Les soirées littéraires auxquelles elle convie de temps à autre le public, les lectures, qui se font sous ses auspices, auront encore l'effet de ranimer le zèle des contribuables pour l'éducation. Cette société a beaucoup profité de la subvention que la législature a bien voulu lui accorder depuis deux ans.

Pour vous donner une idée exacte du progrès fait dans ce district d'inspection depuis l'an dernier, je soumettrai à votre attention le tableau ci-dessous où je ne consigne que quelques-uns des chiffres par lesquels je puis le constater.

	Ecoles modèles.	Académies.	Elèves de ces écoles.	Nombre total de tous les écoliers.	Nombre d'élèves lisant bien.	Apprenant l'arithmétique composée	Tenue des livres.	Grammaire Anglaise	Gram. Française.	Art épistolaire.	Horticulture et agriculture.	Mathématiques.	Mesurage.	Dessin linéaire.	Musique.
Année..... 1856	15	2	1791	8731	1915	1123	118	400	1388	258	19	36	20	47	328
" 1855	10	..	576	7795	1567	870	67	294	1317	111	...	22	12	18	128
Différence en fav. de 1856	5	2	1215	936	348	253	51	104	71	147	19	14	8	29	200

Si je continuais cette comparaison pour les deux années qui précèdent 1855, la différence serait encore bien plus considérable. L'on remarquera que cette différence porte sur les branches supérieures de l'enseignement.

Enfin, avec du zèle chez ceux qui sont spécialement chargés de la direction des écoles, je n'ai aucun doute que les obstacles à l'éducation s'aplaniront peu à peu. Des lectures publiques dans les différentes municipalités par les inspecteurs et les hommes éclairés de l'endroit contribueraient beaucoup à ce résultat. La dernière loi, surtout cette disposition qui permet aux commissaires de doubler la cotisation et de prélever même davantage sur les propriétés, et d'alléger ainsi pour le pauvre le fardeau des écoles en l'augmentant pour le riche, devra avoir les plus heureux résultats.

Extrait d'un Rapport de M. l'Inspecteur Maurault.

Toutes les paroisses d'un peu d'importance ont rivalisé de zèle pour l'établissement d'écoles supérieures et pour améliorer leurs écoles élémentaires, et je puis assurer que si ce zèle ne se ralentit pas et que les commissaires continuent à montrer toujours la même bonne volonté, les progrès seront étonnants dans un avenir peu éloigné. Plusieurs municipalités ont eu de la difficulté à se procurer des instituteurs habiles pour leurs écoles supérieures, tant ils sont rares, et toutes n'ont pas hésité à s'imposer des sacrifices pour en avoir, tout en comptant sur une part de l'argent destiné à ces sortes d'écoles.

Les derniers amendemens à la loi d'éducation n'ont pas peu contribué à donner cet élan aux contribuables, ainsi que du zèle et du dévouement aux maîtres qui acceptent de bon cœur aujourd'hui les conditions d'un état qui leur souriait si peu auparavant.

Je ne sais par quel magique enchantement ces amendemens, qui imposent aux contribuables de nouveaux sacrifices, n'ont rien qui leur répugne, du moins dans un bon nombre de municipalités ! c'est, nous devons le croire, que le temps en était arrivé, et que tout le monde comprend que rien ne peut progresser sans cela.

La paroisse de St. Michel fait encore une exception, comme vous le savez, bien que trois écoles indépendantes y aient subsisté dans le cours de cette année. J'espère néanmoins que les efforts de certains amis de l'éducation dans cette paroisse qui travaillent activement depuis quelque temps pour faire changer l'ordre de choses actuel seront bientôt couronnés de succès et qu'une nouvelle ère va bientôt s'ouvrir pour St. Michel d'Yamaska. La paroisse de Ste. Monique n'est pas exempté non plus de reproche. Un bon nombre d'écoles, il est vrai, fonctionnent mais bien difficilement, et il en sera ainsi tant que l'on n'y substituera

point la cotisation légale au système des contributions volontaires : je crois que cette opinion iâtreté des gens à rester en arrière du progrès qui se fait ailleurs, trouverait un remède salutaire dans le refus qui leur serait fait de la subvention à l'avenir.

Il serait aussi bien désirable que les commissaires achetassent les livres et toutes les autres choses nécessaires pour l'instruction des enfans. J'ai vu dans beaucoup d'écoles un bon nombre d'enfans très intelligents privés de livres, papiers, etc., par la négligence des parens. Une chose qui retarde encore les progrès des enfans en même temps quelle est nuisible à leur santé c'est la mauvaise construction de certaines maisons d'écoles qui fait qu'une bonne partie des enfans ne peuvent aller à l'école l'hiver, tandis que l'autre y contracte souvent de graves maladies. L'inspecteur devrait, dans l'intérêt des élèves, comme dans celui des maîtres avoir le pouvoir de fermer les maisons d'écoles qui n'offriraient pas toutes les conditions hygiéniques, ou qui n'auraient pas en même temps tout le mobilier nécessaire, sinon sur son rapport, indiquant l'absence de toutes ces choses, la municipalité scolaire qui se trouverait ainsi en défaut, devrait être sujette à être privée de sa part de l'octroi.

Un bon nombre de municipalités fournissent le bois de chauffage pour les écoles et le bois dans ce cas remplace la rétribution mensuelle. Outre que ce mode de contribution où il est établi ne donne pas autant que le minimum du taux mensuel exigé par la loi, je remarquerai qu'il est mauvais et la source d'une foule de difficultés et de tracasseries entre les contribuables et les maîtres, attendu que l'on porte à l'école toute espèce de bois et le plus souvent du mauvais bois. Il ne devrait donc pas être permis aux municipalités scolaires de commuer ainsi l'obligation du taux mensuel.

De petites difficultés surgissent de temps à autre dans certaines localités entre les contribuables ou quelques fois entre ces derniers et les commissaires, mais jamais elles n'ont été encore de nature à inspirer des craintes sur l'avenir prospère qui se prépare pour toutes les municipalités de mon district. Ces difficultés, toujours regrettables par les mauvais sentiments qu'elles réveillent et entretiennent dans l'esprit des gens, mais qui prouvent d'un autre côté, que l'on s'occupe de l'éducation, originent presque toujours, ou du choix du maître, qui ne peut convenir à tous également, dans un arrondissement, ou du site de l'école que chacun veut avoir à sa porte. En général, je dois dire qu'il y a bonne entente partout entre les commissaires et les contribuables et que tous sont animés du désir de coopérer à la grande réforme qui se prépare, je remarquerai aussi que MM. les secrétaires-trésoriers, s'acquittent bien en général de leurs devoirs et que loin d'être aujourd'hui ce qu'ils étaient autrefois un objet de haine pour les contribuables qui jetaient à tort sur eux tout l'odieux de la loi, ils savent au contraire s'attirer leur confiance. La loi a sagement pourvu à l'augmentation de leur rétribution qui était de beaucoup trop faible eu égard à la multiplicité et à l'importance des devoirs qu'ils ont à remplir. Les remarques que j'ai à vous faire sur chacune des municipalités en particulier ne tromperont point, j'espère, votre attente.

COMTÉ DE NICOLET.

St. Pierre les Becquets.—Cette paroisse, où l'éducation ne faisait que des progrès insensibles, doit à l'élection, comme commissaires, du Rév. M. Baily et du Dr. Fournier, des réformes importantes qui la mettent au premier rang parmi les paroisses de progrès. Une école-modèle dirigée par M. Trudel et sa sœur, vient d'y être ouverte. Un choix de livres uniforme a été prescrit ; et pour parvenir à ce but, le Rev. M. Baily a avancé tout l'argent requis pour l'achat de livres et de toutes les autres choses nécessaires pour les écoles. Une maison d'école a été réparée

dans le cours de l'année : ces réparations peuvent valoir de £40 à £50. Deux nouvelles écoles élémentaires ont été mise en opération, portant le nombre des écoles dans cette paroisse à neuf, fréquentées par 472 enfans, et donnant une augmentation de 51 enfans sur l'année dernière. Les écoles ont été visitées très régulièrement par les commissaires et des examens publics ont eu lieu partout. La commission ayant quelques dettes, a résolu d'augmenter la cotisation d'un tiers l'année prochaine pour les liquider. Il serait bien à désirer que cet exemple fut suivi ailleurs.

Gentilly.—La maison destinée à l'académie est maintenant parachevée L'engagement récent de M. Laplante comme professeur est une bonne fortune pour cette paroisse. Le traitement élevé du maître, les frais encourus pour la bâtisse ainsi que le zèle déployé par les commissaires devront valoir à cette municipalité une aide pour cette école. Une nouvelle école élémentaire a été dernièrement mise en opération ce qui porte le nombre des écoles à 9, dans la municipalité, fréquentées par 497 enfans, donnant une augmentation de 112 sur l'année dernière. Plusieurs maisons ont besoin d'être réparées ; mais, je regrette de le dire, les commissaires n'ont pas montré pour cela leur zèle accoutumé. Tout va bien au reste, et je dois dire que les commissaires se montrent amis du progrès. Le bon état des affaires monétaires prouve une bonne administration de la part des commissaires en même temps que le zèle et l'habileté du secrétaire trésorier, M. Tourigny.

Blandford.—Il n'y a que deux écoles dans cette municipalité, fréquentées par 43 enfans. Une autre doit être ouverte dans l'augmentation de Somerset. Malgré que les contributions soient triples de la subvention qui n'est que de £12 14s. 2d., il est impossible à cette municipalité de soutenir 3 écoles sans une aide. La subvention va être encore diminué en conséquence de l'annexion d'une partie de ce township, (le Domaine) à Gentilly. Les maisons sont en bon ordre, et il en est de même des comptes du secrétaire-trésorier.

Bécancour.—Cette paroisse possède 11 écoles, dont une école primaire supérieure de filles, tenue par Dlle. Rean, fréquentées par 513 enfans, en tout donnant une augmentation de 32 élèves sur l'année dernière. Un bon choix de maîtresses capables sous tous rapports, des maisons d'école en bon ordre avec un excellent mobilier, (moins celui de l'école des garçons du village qui est très mauvais,) distinguent cette paroisse. Une des écoles élémentaires de cette paroisse, tenue par Mlle. Levasseur doit être classée parmi les écoles primaires supérieures. Des amis de l'éducation travaillent dans ce moment-ci à établir une école primaire supérieure pour les garçons ; et ils veulent s'ils ont le concours de Sa Grandeur l'Evêque des Trois-Rivières, approprier à cet objet l'édifice en pierre servant de presbytère.

Ste. Gertrude.—Cette petite paroisse compte 4 écoles, dont 3 sous le contrôle des commissaires, une indépendante pour les filles, elle vient d'être établie sous les auspices du révérend M. de Villers. Ces écoles sont fréquentées par 218 enfans, donnant une augmentation de 25 enfans sur l'année dernière. Les écoles sont très fréquemment visitées par M. le curé. Une maison d'école a été construite cette année, dont la valeur est de £125. Cette paroisse est du nombre de celles qui ont droit à un aide supplémentaire, sa part d'octroi n'étant que de £38 9s. 2d. Les affaires monétaires de la corporation sont en bon ordre, les contribuables payant bien leurs cotisations.

St. Grégoire.—Cette paroisse a dix écoles, dont une primaire-supérieure, tenue par M. Biron, fréquentées par 515 enfans ; une académie de filles tenue par les Sœurs de l'Assomption, donnant l'instruction à 140 enfans, total 655. La maison du couvent ne suffisant pas pour le nombre d'élèves qui augmente tous les jours a été agrandi d'une étage cet été. Cette institution est déjà sur un très bon pied.

Une dame laïque dont la haute réputation doit faire celle de l'institution qui la possède, Mme. Marmet, ci-devant dirigeant l'académie de Nicolet, fait partie du corps enseignant de cette institution. Plusieurs maisons d'école dans cette paroisse manquent d'un bon mobilier, surtout celle de l'école modèle du village. Les maisons en général sont en bon ordre.

St. Célestin—Il y a eu durant l'année scolaire 4 écoles, dont deux écoles primaires-supérieures, l'une de filles et l'autre de garçons, et deux autres élémentaires, fréquentées par 141 élèves. J'ai déjà eu occasion de vous parler de ces écoles, qui ne laissent rien à désirer. Une souscription volontaire de £70, à part le loyer d'une maison fournie par le révérend M. Marquis, est venue en aide à la municipalité qui ne pouvait compter que sur soixante et quelques louis pour le soutien de ses écoles. Je dois dire à l'honneur de M. Marquis que le paiement de la plus grande partie de cette souscription est dû à sa générosité. il va sans dire que les affaires de cette corporation sont en bon ordre.

Nicolet—Il y a eu durant l'année scolaire 9 écoles élémentaires, 1 modèle, tenu par M. Pinard, et l'académie des demoiselles par Mme. Marmet, fréquentées par 423 enfans, donnant une augmentation sur l'année dernière de 51 enfans. Le nombre d'élèves du collège était de 130, le total des enfans recevant l'instruction dans cette paroisse est donc de 553. Plusieurs maisons d'écoles ont besoin de réparations et ont un mauvais mobilier. J'espère que cette paroisse ne restera pas en arrière de ses voisins sous ce rapport.

COMTÉ D'YAMASKA.

Baie du Febvre—Cette paroisse a neuf écoles, dont 8 élémentaires fréquentées par 397 enfans, une académie, tenue par M. Lottinville, fréquentée par 131 enfans: total, 528, excédant sur l'année dernière: 75 enfans. Une jolie maison en brique voisine de l'ancienne maison d'école, acquise pour l'académie et qui a été très bien réparée pour cette fin, fait beaucoup d'honneur à cette paroisse. Une autre maison a été entreprise, et une troisième est, me dit-on, sur le point de l'être bientôt. Parmi les écoles élémentaires une est digne de mention, c'est celle de M. LeBlanc, qui enseigne à plus de 100 enfans avec un succès peu ordinaire. Toutes les écoles en général, sont sur un excellent pied et les commissaires ont à cœur de les améliorer encore.

St. Zéphirin—Cette paroisse a 4 écoles élémentaires sur un bon pied, et 198 enfans les fréquentent. Une maison y est en construction cette année et une autre le sera bientôt. Le vieux presbytère qui est encore une excellente maison doit être donné pour l'école du village l'année prochaine. On a éprouvé beaucoup de difficulté pour faire fonctionner la loi dans cette paroisse, mais aujourd'hui tout y va bien et l'éducation progresse. Les commissaires ont pu payer des anciennes dettes contractées les années précédentes. Les contributions locales qui doublent presque la subvention font voir de la bonne volonté chez les contribuables.

St. Thomas de Pierreville—Cette paroisse possède une école primaire supérieure et huit écoles élémentaires, outre celle du village Abénakis, fréquentées par 312 enfans en tout. Il a été fait une nouvelle circonscription d'arrondissemens pour diminuer le nombre des écoles et en avoir de meilleures, bien que celles qui existaient auparavant fussent en général recommandables. L'on doit bâtir bien vite une vaste maison en brique pour l'école primaire supérieure du village, et des mesures doivent être prises pour que des maisons soient bâties dans tous les arrondissemens dans le cours de l'année. Des examens publics ont eu lieu dans plusieurs écoles et le résultat paraît-il en a été très satisfaisant. Les affaires de la commission sont en bon ordre.

St. François—Cette paroisse a six écoles, dont une modèle ou primaire supérieure, tenue sur un excellent pied, par Mme. Robillard et cinq élémentaires, fréquentées par 349 enfans en tout. Je regrette de dire que toutes les écoles élémentaires, à l'exception d'une, sont très médiocres. Il n'y a dans toute la paroisse qu'une seule maison d'école qui est celle du village, et les commissaires ne paraissent pas penser à en faire bâtir. Les salaires des instituteurs sont très faibles, et je suis bien persuadé que tant qu'il en sera ainsi l'éducation n'avancera point.

St. David—Cette paroisse compte neuf écoles, dont huit élémentaires et une autre que je considère au rang d'école primaire supérieure ou modèle, tenue par M. et Mme. Mégrette, fréquentées par 445 enfans en tout, donnant une augmentation de plus de cent sur l'année dernière. Cent enfans fréquentent l'école de M. Mégrette et y apprennent le français et l'anglais grammaticalement, et toutes les autres branches enseignées dans les écoles-modèles. Toutes les autres écoles sont en général excellentes, et les enfans font beaucoup de progrès. Des examens publics ont eu lieu partout avec un éclat inaccoutumé, 500 personnes au moins assistaient, me dit-on, à l'examen de l'école de M. Mégrette. Une maison d'école venait d'être achevée lors de ma visite, et le bois de construction pour trois autres était sur place. Puisse l'exemple de St. David profiter à la paroisse de St. Michel !

St. Monique.—Il existe dans cette paroisse 9 écoles dont 8 dans la municipalité scolaire No. 1, et une dans celle No. 2, fréquentées par 340 enfans. Les commissaires Roberge, Marcotte et Beauchemin, dont le zèle pour l'éducation est au-dessus de tout éloge, avaient réussi à faire faire l'évaluation des biens et à imposer la cotisation, l'automne dernier et l'avis devait s'en donner conformément à la loi, à la porte de l'église, lorsque trois personnes s'emparèrent de l'avis écrit et le déchirèrent. D'autres excès furent commis alors par les ennemis de la loi ; et enfin de fortes menaces forcèrent les commissaires, disposés à faire tous les sacrifices, moins ceux de leurs vies et de leurs biens, à en rester là. Une maison a été achetée pour une école et une autre bâtie par les contribuables pouvant valoir, chacune d'elles, à peu près £35.

Extrait du Rapport de M. l'Inspecteur DORVAL.

“ Le défaut d'instruction dans nos campagnes, puis cet amour, tout naturel, mais qui y est peut-être excessif de ses intérêts matériels, sont, suivant moi, les raisons mêmes pour lesquelles on doit vouloir que le peuple paye directement pour s'instruire. Il avait besoin d'instruction ; mais comment le réveiller de son engourdissement intellectuel ? comment lui faire désirer de voir mettre en pratique une mesure contre laquelle il n'avait que des préventions défavorables ? L'argent, qui partout représente le bien être matériel, était la clef ; en faisant payer le peuple directement, ou l'intéressait directement au placement de son argent, et indirectement aux écoles. A tous les argumens spéculatifs seulement, dont on faisait usage pour persuader de la nécessité de l'instruction, ne se trouvait-il pas toujours quelques frondeurs de toute instruction qui avaient toujours la fameuse réponse toute prête et souvent embarrassante : “ Mon père était riche, et il ne savait pas lire ; il était marguillier, capitaine de la côte, voire même président des commissaires d'école, et il ne savait ni A. ni B.” Mais aujourd'hui que ce frondeur entêté paye ses cotisations, sa rétribution mensuelle, il envoie, en dépit du souvenir de son père, ses enfans à l'école, non pas toujours peut-être pour qu'ils s'instruisent, mais pour ne pas dépenser de l'argent en pure perte, puis

pour ne point payer pour les autres. Quel que soient ses motifs, ses enfans s'instruisent quand même, et, comme je l'ai déjà dit, la génération actuelle une fois instruite, tout ira bien, on devra même en attendre du zèle, parce que ce zèle sera alors une affection déterminée par la connaissance et la juste appréciation de son objet.

“ Je disais, il y a un moment, Monsieur, qu'il serait peut-être difficile d'ôter directement et d'un premier coup, aux commissaires d'école, quelques-uns des pouvoirs qu'ils ont de trop suivant moi : je fais en cela écho aux suggestions de plusieurs inspecteurs mes collaborateurs. Si, comme plusieurs d'entr'eux l'ont déjà dit, la loi exigeait une preuve d'une certaine aptitude littéraire, au moins la lecture et l'écriture comme conditions d'éligibilité aux diverses fonctions publiques rurales soit de maire, soit de conseiller soit même de capitaine et pourquoi pas de marguillier, ce serait une manière indirecte presque imperceptible, mais sûre, de corriger avant peu l'anomalie qui existe dans notre loi, celle de donner trop dans la direction d'un système d'instruction à des personnes qui n'y entendent rien, ce serait pour ainsi dire l'équivalent d'une école normale pour les commissaires : et Dieu sait s'ils en ont besoin ! L'aurait qu'il y a toujours à la campagne pour ces divers petits postes d'honneur serait une incitation de plus à l'instruction. La bonne administration municipale dont nous avons tant besoin y gagnerait et notre agriculture cesserait plus vite d'être ce que je crains qu'elle ne soit longtems encore, sans instruction populaire, et malgré ses progrès, une routine. D'ailleurs plusieurs gouvernemens en Europe traitent chez eux l'ignorance presque à l'instar du délit : que n'en faisons nous autant ? ne sommes nous pas dans des conditions à pouvoir dire que quiconque reste ignorant chez nous, le veut et devient par là volontairement coupable ?

“ Il est bien à regretter que lors de la distribution des fonds pour aider à l'érection des maisons d'école, il n'y ait pas eu de *plan uniforme* qui en guidât la construction et la distribution ; il en serait résulté beaucoup de bien sous le double rapport de la salubrité et du *comfort*, toutes choses dont nos écoles, (au moins un très grand nombre) manquent encore. Mon district d'inspection aura tantôt assez de maisons d'école pour les besoins de la population. Au reste, il ne faut pas croire que là où le nombre des écoles est considérable, ce grand nombre soit une indication certaine de progrès ; il n'est très souvent qu'une preuve de plus de ce que je disais de l'intérêt qui résulte du paiement direct de ses cotisations, etc. Il faut que je paye pour une école, eh bien ! j'en veux avoir une près de moi, et je voterai l'an prochain pour un commissaire qui m'en promettra une. Voilà comment plusieurs paroisses ont des écoles de trop pour les salaires qu'elles peuvent donner à de bons instituteurs et ce grand nombre d'écoles mal payées, fait qu'elles n'ont que de médiocres. Nous avons assez d'écoles ; ce qu'il nous faut maintenant, c'est de les rendre meilleures ; ce qui leur manque, c'est :

“ 1o. L'uniformité des livres d'enseignement :

“ 2o. C'est une méthode uniforme d'enseignement pratique et économique de temps. 3o. Ce sont des instituteurs moraux, instruits et laborieux dont le brevet et diplôme indiquerait la classe ou le degré d'aptitude, afin de faciliter aux Commissaires un choix qu'ils sont très souvent incapables de faire seuls. 4o. C'est un règlement pour la régie intérieure des écoles. 5o. La fixation des matières de l'enseignement ; afin d'obvier aux inconvéniens de cette profusion dont on fait parade dans la plupart des écoles et qui fait qu'on ne réussit parfaitement dans aucune branche. Sur ce dernier point, tout est doute encore, malgré tout le progrès qu'a fait l'instruction ; il n'y a pas jusqu'au langage dont on ne veuille rendre l'enseignement *multiple*. Je suis convaincu que dans nos écoles élémentaires de campagne toutes françaises l'étude de l'anglais est une pure

perte de tems. Cette étude devrait être restreinte à nos maisons d'éducation supérieure comme l'étude du français l'est dans le Haut-Canada aux *Grammar Schools*. Le climat du Bas-Canada rend notre position toute exceptionnelle ; nos travaux à la campagne se suivent sans interruption pendant les quatre saisons de l'année et à chaque saison l'écolier est obligé d'y prendre part ; il a moins de temps que dans la plupart des autres pays à donner à l'instruction, il faut donc qu'on économise son temps, c'est-à-dire qu'il ne le consacre qu'à apprendre le nécessaire. Quelques puissent être les motifs qui engagent quelques chefs de famille dans nos campagnes à faire apprendre l'anglais à leurs enfans, élèves de nos écoles élémentaires, je crains que nous ne payions cher cette étude. Car pourquoi nos enfans assistent-ils aussi peu assidûment à l'école, en proportion du nombre de ceux qui s'y font inscrire sur le journal quotidien ? C'est que, le plus souvent, l'agriculture manquant de bras, on est obligé d'utiliser les forces des jeunes enfans encore à l'école, pour remplacer leurs aînés qui vont aux Etats-Unis.

“ La charge du secrétaire-trésorier est plus importante dans nos campagnes qu'on le croirait : il est le factotum et le conseiller intime et légal des commissaires d'école. Puis souvent même le bon ou le mauvais fonctionnement de la loi dans une municipalité scolaire dépend uniquement de lui. Malheureusement l'élection à cette charge n'est pas toujours faite avec toute la prudence qu'il faut ; depuis surtout qu'elle est devenue un peu plus lucrative en vertu du dernier amendement à la loi, elle a été plusieurs fois l'occasion d'une brigade et d'un favoritisme qui n'ont pas toujours été d'accord avec l'intérêt bien entendu des municipalités. On a destitué à ma connaissance et sans cause plausible des secrétaires-trésoriers irréprochables pour revêtir de leur charge et surtout de leur salaire augmenté, des ignorans à qui la loi ne destinait certainement pas cette rémunération nouvelle. Malheureusement sur ce point comme sur tant d'autres, le Surintendant n'a pas assez de pouvoir ; il ne peut réinstaller le secrétaire déchu et il n'a pour punir les commissaires de leur mauvais vouloir, que la privation de leur part dans l'octroi, foudre qui punit les bons comme les coupables.

“ Je ne trouve pas que les livres de recettes et dépenses des secrétaires-trésoriers soient en général tenus comme ils devraient l'être. J'ai aussi beaucoup de difficulté à faire substituer des livres reliés et solides aux cahiers sans reliure ni couvert, dont les feuilles volantes ont déjà été l'occasion de deux procès considérables dans mon district d'inspection.

“ Je dois aussi parler d'un système de paiement usité dans quelques-unes de mes municipalités : c'est celui de bons sur des marchands, les instituteurs qui en sont porteurs sont obligés de payer à l'échéance de leur salaire. Je pourrais citer deux ou trois cas très singuliers qui prouveraient à l'évidence que l'instituteur perd généralement, par le moyen de ces bons, un quart ou un huitième de son salaire, dont le marchand profite seul ; mais je m'abstiens, de peur de faire reconnaître les personnes. Comme les commissaires doivent toujours, avant l'engagement de leurs instituteurs, compter pour les payer sur des revenus non pas seulement probables, mais certains, s'ils ne les font pas rentrer, c'est leur faute ; pourquoi d'ailleurs l'instituteur en souffrirait-il ? J'é voudrais, quand les commissaires se sont obligés de le payer tel jour, que ce paiement se fit sans délai, sous peine d'en payer double intérêt. Je préférerais même ce moyen à celui de les faire payer par le Surintendant, parceque je pense qu'il contraindrait les commissaires à faire promptement la perception de ce qui leur est dû.

“ Le tableau, que je viens de faire de la marche des choses, dans mon district, n'est pas toujours consolant. Mais, Monsieur, je vous ai rendu là un compte de tout le mal, et je n'ai rien dit de tout le bien qui s'y fait. Ce bien est l'œuvre de

commissaires d'école, de secrétaire-trésoriers, et d'autres personnes, assez désintéressés dans leur œuvre de patriotisme et de charité, pour qu'il ne soit pas besoin de mes éloges pour les y encourager. Ce qu'il faut avant tout, c'est de corriger les abus; le peu de temps que j'ai à ma disposition ne me permet de signaler que ceux-ci. Il y a beaucoup à faire, je ne me le déguise pas; mais, Dieu merci! l'on sent chez le peuple une impulsion, un élan pour l'instruction et les progrès de toutes sortes, qui doivent nous faire bien augurer de son avenir; c'est comme par un beau matin de printemps, les mille bruits d'une végétation forte, bruits sourds, confus et sans nom, mais qui disent que la nature accomplit son œuvre.

"Mes tables statistiques (et j'y ai mis un soin tout particulier) font preuve d'augmentation de zèle chez le peuple pour l'instruction. Je fais, à la suite de mes remarques sur les arrondissements d'école, un tableau comparatif des deux derniers semestres, et il n'y a que peu de branches d'enseignement qui ne présentent pas une augmentation.

"Si tous les officiers de notre grande armée intellectuelle n'ont pas l'aptitude ou les talens qu'ils pourraient ou qu'ils devraient avoir, il faut savoir attendre encore un peu; les cadres sont du moins remplis de jeunes et intelligens conscrits, et avec le chef que nous avons, nous finirons par vaincre, si la législature surtout loin de diminuer accroît ses efforts généreux."

Extrait d'un autre rapport de M. l'Inspecteur Dorval, contenant des notes sur chaque municipalité de son district.

Lachenaie a deux bonnes écoles, une tenue par un instituteur, M. I. Bourgoûin, l'autre par une institutrice, Mlle. Laurier. Trop de matières sont enseignées dans la première de ces écoles; la seconde se fait remarquer par une discipline sévère, et par un grand succès dans l'écriture. On y enseigne la géographie; malheureusement il n'y a point de cartes.

Mascouche a un collège industriel (voyez les statistiques de ces institutions). Ce collège contient une école élémentaire ou préparatoire sous le contrôle des commissaires; elle m'a présenté des résultats peu satisfaisans; j'ai même refusé d'y donner des prix ne trouvant aucun élève qui en méritât. Les classes supérieures du collège ont soutenu l'examen avec avantage surtout sur les mathématiques. L'académie de filles des Sœurs de la Providence qui n'en est qu'à sa seconde année d'existence ne saurait être jugée convenablement d'après les progrès que les élèves ont pu faire dans un aussi court espace de temps. Il y a quatre autres arrondissements sous le contrôle des commissaires. Les institutrices ont £35 de salaire, une n'a que £22. Elles sont généralement capables. Dans l'école de l'arrondissement No. 4, dirigée par Mlle. Beauchamp, l'analyse grammaticale et l'écriture sont remarquables. Dans les autres écoles les enfants sont généralement peu assidus, manquant de livres, et les maisons louées sont peu convenables; les commissaires devraient en construire; ce qu'ils pourraient faire en percevant les arrérages qui leur sont dûs. L'école des syndics dissidents tenue par M. Garrat est une bonne école; la lecture y est excellente, l'écriture belle et l'on y enseigne la tenue des livres.

St. Lin. L'école modèle tenue par M. David est tout ce qu'on peut désirer de mieux. L'écriture y est remarquablement belle; la tenue des livres, l'arithmétique, la grammaire raisonnée, l'histoire et la géographie y sont enseignées avec le plus grand succès. L'académie de filles ou convent des religieuses des

Saints Noms de Jésus et de Marie, donne aussi une excellente éducation dans les deux langues. Les écoles des deux autres arrondissements sont mal tenues, et manquent des choses les plus nécessaires. L'école dissidente n'est pas en opération. Il y a de plus une école indépendante fréquentée par 30 enfants. Les commissaires pourraient, en percevant les arrrages qui leur sont dûs, imprimer une meilleure impulsion à leurs écoles.

St. Calixte de Beauport. Paroisse très pauvre, dans les montagnes. Il y a deux écoles dirigées par des institutrices ; celle de Mlle. Perrault est aussi bien tenue qu'on peut le désirer dans de telles circonstances. L'autre est moins bien.

St. Roch. Il y a six écoles, les maisons sont propres et en bon ordre, la plupart des écoles bien tenues, les enfants trop nombreux cependant pour être mis comme ils le sont sous la conduite de jeunes institutrices. L'école modèle de M. D. Boudrias est très bien tenue ; on y enseigne l'anglais et l'on emploie des moniteurs. Cette paroisse a une bibliothèque de 400 volumes.

Repentigny. M. Gaudry y dirige une excellente école de garçons ; M. Archambault dans le second arrondissement mérite aussi des éloges ; l'école de filles est mal tenue ; celle de l'arrondissement No. 3 est médiocre. Les affaires de finances des commissaires sont bien conduites ; ils devront pouvoir prochainement mieux meubler leurs écoles et les fournir des choses nécessaires à l'éducation, cartes, tableaux, etc. Il y a une bibliothèque publique de 250 volumes.

L'Epiphanie. Il y a quatre écoles ; celle de M. Renaud est la meilleure, quoiqu'elle soit encore très médiocre. Les divisions intestines dans cette nouvelle paroisse ont fait comme partout beaucoup de mal.

St. Félix de Valois.—Les commissaires, pour se mettre en état de bâtir une maison d'école, ont suspendu pendant une année deux de leurs quatre écoles. C'est une manière illégale de pourvoir à la construction d'une maison d'école, et je les en ai blâmés. Des deux autres écoles, celle de M. Cadot est la moins mal tenue, l'autre est conduite par un instituteur incapable, qui doit être prochainement destitué ; les enfants sont du reste peu assidus, et ce serait un prodige si avec cela ils faisaient plus de progrès. Il y avait aussi une école dissidente qui est devenue indépendante ; elle est tenue par M. Israël Mathieu, suisse protestant ; elle est fréquentée par quinze élèves, dont trois canadiens d'origine française.

St. Jean de Matha.—Municipalité pauvre : la nature du sol et des chemins y sont de terribles obstacles à surmonter. On ne comprend jamais si bien les bienfaits de l'instruction que lorsqu'on a sous les yeux l'impuissance à laquelle son absence nous réduit. Dans cette paroisse, je n'ai pu trouver personne qui fût en état de remplacer le secrétaire-trésorier, qui venait de donner sa démission. L'unique école de cette municipalité a fait quelques progrès depuis ma dernière visite : la lecture y est assez bonne ; quatre élèves ont appris un peu de grammaire, six un peu de géographie et d'arithmétique. Même un simple commencement d'éducation est quelque chose de consolant à voir dans ces établissements nouveaux et éloignés.

St. Gabriel de Brandon.—Il y a trois écoles sous le contrôle des Commissaires et une école dissidente. Deux des écoles sous le contrôle des Commissaires sont assez bien tenues. Dans celle de Mlle. Holmes on enseigne les deux langues ; la population est mixte et je ne trouve pas ici, chez ceux d'origine britannique, la répugnance qu'ils manifestent d'ordinaire à apprendre le français. Les canadiens y apprennent aussi volontiers l'anglais.

St. Norbert.—C'est une nouvelle municipalité séparée depuis peu de celle de Berthier. Les Commissaires ont du zèle, mais se sont beaucoup endettés, pour la construction de leurs trois maisons d'école. Ici, comme dans beaucoup d'autres endroits de mon district la rougeole, a fait de grands ravages et

retardé le progrès des écoles. Deux d'entr'elles sont l'ailleurs très inférieures ; mais celle de Mlle. Jacques est une des meilleures qu'il m'ait été donné de visiter. L'écriture des élèves est belle et leurs cahiers d'une propreté remarquable ; la lecture est bien satisfaisante, la géographie et l'arithmétique y sont enseignées avec une bien bonne méthode.

St. Cuthbert.—Des sept écoles de cette municipalité que les Commissaires visitent rarement, et où les instituteurs sont laissés magistrats suprêmes, deux sont bonnes et une passable. Les quatre autres sont déplorables. J'ai tort de dire que les instituteurs sont souverains, ce sont les parents et, par contrecoup, qui sait ? peut-être les enfans, qui règlent eux-mêmes leurs cours d'études. L'un ne veut pas de grammaire, il ne l'apprend point ; un autre n'aime point la géographie, on ne le contrariera pas assez pour la lui enseigner ; un troisième trouvera l'arithmétique superflue, il sortira de l'école sans connaître un seul chiffre. En revanche, un autre voudra apprendre l'anglais ; de suite, l'institutrice se mettra en frais de lui enseigner ce qu'elle ne sait pas elle-même.

L'école, tenue par M. et Madame Pinaud, fait exception. On y a fait de grands progrès depuis ma dernière visite. L'arithmétique sans être poussée aussi loin que je le désirerais y est bien enseignée. La lecture y est excellente, l'analyse grammaticale parfaite, la géographie est assez bien sue et comprise. M. l'abbé Desmarais fait avec zèle et talent l'école à 80 enfans, malheureusement entassés dans une maison beaucoup trop petite, froide et peu convenable sous aucun rapport ; ceci nuit considérablement à leurs progrès. La lecture est excellente. L'arithmétique et la grammaire sont bien sues, mais ne sont enseignées qu'à un trop petit nombre d'élèves.

Berthier (paroisse).—Cinq écoles sous le contrôle des commissaires et de plus un pensionnat de filles tenu par Madame Guéroul. A l'exception de l'école No. 1 tenue par M. Pâquet et du pensionnat de filles, toutes ces écoles sont bien mal conduites. La construction des maisons d'écoles et l'état dans lequel elles se trouvent, le système d'enseignement, l'assistance moyenne des élèves, les affaires monétaires des commissaires, tout s'y ressent d'une négligence ou d'une apathie peu excusable dans une paroisse aussi riche et qui contient tant de personnes instruites.

Berthier (village).—Ce village renferme une académie de garçons, une académie de filles, une école élémentaire de garçons, une autre école élémentaire où les enfans des deux sexes sont réunis, et une école dissidente (protestante). L'académie des garçons est dirigée par M. Léopold Devismes, principal, et par M. Content. Malgré la multiplicité des matières enseignées, elles le sont toutes avec le plus grand succès. Plusieurs élèves ont traduit avec aplomb et facilité des passages de Cicéron du latin en anglais, quoique leur langue maternelle soit le français. L'académie de filles conduite par les dames de la Congrégation est une institution florissante et j'ai été très satisfait du progrès des élèves dans toutes les branches. L'école élémentaire des garçons tenue par M. Pelletier et qui est comme la classe préparatoire de l'académie me présente des résultats aussi satisfaisans. L'écriture n'y est cependant pas aussi soignée qu'elle devrait l'être et j'y ai remarqué dans la lecture un vice qui me paraît régner dans presque toutes les écoles de mon district : on fait traîner d'une manière désagréable la dernière syllabe de chaque mot. L'autre école élémentaire est dirigée par une institutrice, on n'y trouve que de bien jeunes enfans, qui apprennent la lecture et l'écriture. L'école dissidente protestante est bien tenue ; de ses 33 élèves 21 sont des catholiques dont les parents ont pour objet de leur faire apprendre la langue anglaise avec plus de perfection. Berthier possède aussi une bibliothèque publique (250 volumes) un cabinet de lecture (où se trouvent réunis 30 journaux) et un institut d'artisans.

Isle du Pads.—Cette municipalité comprend l'île du Pads, l'île aux Castors, et l'île St. Ignace. Il y a deux écoles, une dans l'île du Pads et l'autre dans l'île St. Ignace. Les institutrices sont capables ; mais les parents sont insoucians et les enfans peu assidus. Les commissaires avec les ressources dont ils disposent pourraient faire plus pour le matériel des écoles et pour les salaires des institutrices qu'ils n'ont fait jusqu'ici.

St. Alphonse de Rodriguez (Kildare). Il y a trois écoles dans cette municipalité, où les querelles au sujet des arrondissements ont retardé les progrès de l'éducation. On peut dire qu'elle est encore dans l'enfance ; mais il y a cependant quelques signes de progrès.

St. Ambroise de Kildare.—Sept écoles élémentaires sous le contrôle des commissaires et une école dissidente. Il y a de plus une académie ou pensionnat de filles tenues par les Sœurs de Ste. Anne. Une des écoles élémentaires de filles est aussi tenue sous leur direction ; c'est l'externât de leur couvent. Ces écoles sont toutes fréquentées fort irrégulièrement surtout celle des dissidents. Le mobilier d'école est partout déplorable et presque nul.

Ste. Mélanie d'Aillebout.—Il y a cinq écoles dans cette municipalité. C'est beaucoup plus que les moyens des commissaires ne devraient leur permettre. Je leur ai démontré qu'avec leurs revenus actuels ils ne pouvaient payer à leurs maîtres qu'un salaire d'une vingtaine de louis en moyenne. Actuellement ces salaires sont £48—£25—£24—£22—£20, ce qui n'est certainement que bien peu. Les institutrices m'ont paru capables et zélées ; mais les enfans font peu de progrès à raison de leur peu d'assiduité. J'ai été très content de l'école de M. Jérôme Robillard, instituteur muni de diplôme, qui enseigne dans l'arrondissement No. 1 ; les enfans y ont fait des progrès sensibles surtout dans l'analyse de la grammaire. Toutes ces écoles sont mal meublées et n'ont pas de cartes de géographie, ni de tableaux etc. Les commissaires devront en diminuer le nombre ou élever considérablement la cotisation. J'ai vu avec plaisir que les habitants et particulièrement ceux de l'arrondissement No. 1 prenaient assez d'intérêt à l'éducation pour assister en nombre à ma visite de l'école.

Ste. Elizabeth.—Sur six écoles que contient cette municipalité, trois sont très remarquables par leur bonne tenue et les progrès qu'y font les élèves, ce sont l'école de M. de Caussin, et l'académie de filles des Sœurs de la Providence dans l'arrondissement No. 1, et l'école de M. Geoffroy dans l'arrondissement No. 2. Les maisons d'écoles sont belles et bien bâties ; encore un peu de persévérance de la part des commissaires et de leur digne et zélé secrétaire-trésorier M. McNichols et cette paroisse comptera parmi les plus avancées de mon comté. L'école dissidente était fermée lors de ma visite ; on me dit qu'elle n'est point fréquentée par plus de huit enfans.

Ravdon (est).—Il y a six arrondissements et cinq écoles dans cette municipalité ; elles sont assez bien tenues pour les circonstances. Par la diversité d'origine et surtout de religion dans les familles, elles offrent un singulier aspect. Anglicans irlandais ; ou anglais, presbytériens écossais, catholiques irlandais ou canadiens-français, les habitants de cette municipalité sont tellement mêlés et diversifiés qu'il leur est difficile d'avoir autre chose que des écoles mixtes. L'étendue du territoire, le manque de bons chemins de communication, obligent de plus les commissaires à entretenir un nombre d'écoles hors de toute proportion avec leurs ressources pécuniaires. Il doit donc nécessairement s'y faire peu de progrès ; la géographie et la grammaire y sont négligées. M. Luke Daly, secrétaire-trésorier, tient très bien ses livres et ses comptes.

Ste. Julienne de Rawdon.—Il y a trois écoles. La maison de l'arrondissement No. 3, est propre, bien faite et nouvellement bâtie par l'arrondissement. Elle lui fait honneur. Les enfans sont peu assidus à ces écoles. L'enseignement laisse d'ailleurs beaucoup à désirer. Les élèves ne peuvent se procurer de livres dans la paroisse ; j'ai conseillé aux Commissaires d'en acheter. Les affaires de finances des Commissaires ne sont pas en mauvais état ; elles leur permettront bientôt, j'espère, de mettre les choses sur un meilleur pied.

Saint-Esprit.—Il est dû considérablement aux Commissaires qui doivent eux-mêmes, avec cette différence qu'ils paient intérêt et n'en retirent point. Il est dû aussi aux Instituteurs, mais malheureusement sans intérêt. Il y a cinq écoles ; le résultat de l'examen de quatre d'entr'elles a été bien peu satisfaisant ; mais celle de M. Lamarche, qui est muni d'un diplôme pour école modèle et enseigne dans l'arrondissement No. 1, est excellente. L'écriture est remarquable sous le rapport de la beauté et de la propreté.

St. Jacques (Est).—Il y a une académie de filles, une école modèle et huit écoles élémentaires. L'académie de filles est sur un excellent pied, elle est conduite par les Religieuses de l'Ordre de Ste. Anne et est maintenant considérée comme leur principale maison. L'édifice qu'elles occupent est celui qui fut la première résidence des Religieuses du Sacré Cœur, à leur arrivée en Canada. L'école modèle est dirigée par M. Rivière. Les enfans y feraient beaucoup de progrès s'ils y restaient plus longtemps ; mais là comme ailleurs les parents les retirent beaucoup trop vite. Tous ceux que j'avais remarqués à ma dernière visite comme étant un peu avancés étaient déjà sortis à la seconde. Toutes les autres écoles ont de nombreux élèves, 75 ou 80. Les institutrices sont trop jeunes et ne peuvent suffire à diriger autant d'enfans et sont trop mal rétribuées pour les efforts qu'exigent un tel état de choses. Elles sont généralement assez habiles. L'état des finances des Commissaires a attiré l'attention du département et j'ai tout lieu d'espérer que d'après les avis qu'ils ont reçus ils vont profiter de la nouvelle loi et se procurer de nouvelles ressources. J'ai été présent à l'examen d'une des écoles ; on a donné 24 prix à 22 élèves. En donnant un prix à un élève, on devrait songer qu'il faut y mettre un peu de l'importance qu'on attache à la médaille du soldat : qu'on décore toute une armée et la médaille aura perdu tout son prestige.

St. Charles Borromée.—Cette paroisse possède trois écoles élémentaires, un collège industriel, une académie de filles, et un institut littéraire. Le collège a déjà sa réputation faite, le nombre croissant de ses élèves est le meilleur éloge qu'on en puisse faire. Je regrette de dire que l'école élémentaire tenue par les clercs de St. Viateur et attenante au collège ne fait que peu de progrès, ce qui est dû en partie au peu d'assiduité des élèves. L'académie des filles des sœurs de la Providence a 125 élèves ; cette institution est de fondation toute récente et il n'est pas étonnant que le cours d'études n'y soit pas encore bien développé.

Lavaltrie.—Je le dis avec regret, l'administration des écoles par les commissaires dans cette paroisse n'est ni active ni efficace. J'ai peine à comprendre comment les habitans de cette paroisse qui se sont imposé de grands sacrifices pour construire deux belles maisons d'école ne persévèrent point dans une si bonne voie après un tel début, soit en excitant la vigilance des commissaires, soit en montrant eux-mêmes plus de zèle à envoyer leurs enfans assidûment à l'école. Les commissaires ont encore des arrrages à collecter ; aussi ont-ils des dettes avec les instituteurs, que j'appelle "dettes d'honneur." Les trois écoles de cette paroisse sont médiocres sous tous les rapports et très irrégulièrement fréquentées par les enfans.

St. Alexis.—Les commissaires de cette paroisse méritent des éloges ; leurs comptes sont bien tenus, leurs maisons d'école spacieuses et en bon ordre et les écoles, à l'exception d'une seule, bien dirigées ; celle de Mlle. Mercure, jeune fille

âgé de 16 ans a 77 élèves, qui font des progrès très satisfaisans. En général, les enfans sont plus assidus dans cette paroisse que dans les paroisses voisines. Il y a quatre écoles toutes bien fréquentées.

St. Barthélemy.—Cette paroisse a six écoles; quatre devraient être mieux tenues qu'elles ne le sont; à l'école de M. Rondeau de l'arrondissement No. 1, les enfans n'apprennent point la géographie parce que les parents ne jugent pas cela nécessaire. Les commissaires devraient faire passer leur volonté avant celle des parents. L'école de Mlle. O'Neil dans l'arrondissement No. 3 est excellente, l'écriture est soignée, l'arithmétique et la géographie sont bien enseignées. Il y a 57 élèves assez assidus; sur 15 qui apprennent l'analyse grammaticale, 10 ont répondu d'une manière très satisfaisante. L'école de M. Philinge No. 5 est une assez bonne école; celle de Mlle Rémillard No. 4 a fait quelques progrès. Les commissaires visitent leurs écoles; ils ont fait d'assez grandes dépenses pour la construction des maisons, et il est à espérer qu'ils pourront prochainement les fournir des choses nécessaires, et mieux rétribuer les maîtres et maîtresses.

St. Liguori.—Il y a deux arrondissemens et trois écoles dans cette municipalité, qui toutes laissent beaucoup à désirer.

St. Paul de Lavaltrie.—Il y a quatre écoles dans cette municipalité; une d'elles est tenue par des clercs de St. Viateur; elle est loin d'être sur un bon pied; mais il y a trop peu de temps qu'elle est établie pour qu'on puisse bien en juger. L'école des Sœurs de la Providence laisse peu de chose à désirer. Ces deux institutions sont dans de très beaux édifices, Mme Laporte tient une excellente école élémentaire dans l'arrondissement No. 3. La lecture y est bonne, l'écriture y est remarquable sous le rapport de la propreté des cahiers. La quatrième école est peu fréquentée par suite de difficultés entre les parents et l'institutrice.

St. Sulpice.—Il y a deux arrondissemens; la maison d'école de l'arrondissement No. 1 est spacieuse, de bonne apparence, mais froide, mal close et mal entretenue. M. Michon, instituteur capable, et recevant un salaire de £68, ne me paraît pas obtenir des résultats proportionnés à ses moyens. Il y a 85 élèves. On a abusé ici comme ailleurs des récompenses que l'on a prodiguées de manière à leur ôter tout leur effet. L'école de M. St. Jean (No. 2) est bonne et on y fait beaucoup de progrès; elle n'est cependant pas assez fréquentée par les élèves. Les livres des commissaires sont bien tenus et leur finances en bon état.

St. Thomas.—Il y a quatre écoles, elles sont généralement médiocres. J'ai assisté à l'examen public de l'une d'elles; M. le curé, les commissaires et un grand nombre de parents étaient présents, ce qui témoigne d'un zèle que je voudrais voir régner dans tout mon district.

Lanoraie.—Les écoles dans cette paroisse et dans beaucoup d'autres de mon district, m'ont paru souffrir considérablement de la concurrence du catéchisme qui se fait à l'église, la semaine. Ces catéchismes devraient autant que possible être remis à l'époque des vacances; c'est une raison et quelquefois un prétexte pour le peu d'assiduité des élèves. Il y a quatre arrondissemens et six écoles. L'arrondissement No. 1, a une école de garçons et une école de filles, tenues dans la même maison par M. Julien, et par Mlle McKercher. La maison de l'arrondissement No. 2 est grande et bien entretenue, Mlle McKercher y enseigne avec assez de succès. Mlle Vézina dans l'arrondissement No. 4 fait une école remarquable par la bonne tenue, la propreté et la bonne discipline; mais les succès de ses élèves m'ont cependant paru peu satisfaisants.

L'Assomption (paroisse).—Cette paroisse est divisée en six arrondissemens, les écoles sont toutes tenues par des institutrices qui ne sont point suffisamment rétribuées. Les maisons d'école sont loin d'être convenables et manquent de bien des choses nécessaires. Les écoles devraient être meilleures, vû les res-

sources dont on dispose et que l'on pourrait augmenter. L'arrondissement No. 6 a changé trois fois d'institutrice depuis un an. Quel progrès peut-on espérer avec un tel système ? Mlle Mercure, dans l'arrondissement No. 3, mérite une mention honorable. Elle paraît aimer son état d'institutrice, elle a de la bonne volonté et de l'aptitude ; l'écriture de ses élèves est remarquable. La grammaire m'a paru bien sue par les élèves de Mlle Chagnon (arrondissement No. 1). Mde Guilbaut fait une bonne école dans l'arrondissement No. 4 ; mais là comme ailleurs les élèves ne restent pas assez longtemps à l'école ; si un élève mérite des éloges, on est presque certain de ne pas le revoir à une seconde visite. On dirait que les parents craignent qu'ils ne deviennent trop savants. La paroisse de l'Assomption a cependant des commissaires qui ne manquent pas de zèle ; j'ai tout lieu d'espérer que l'état des choses s'améliorera prochainement. Il y a une bibliothèque publique de plus de 400 volumes.

L'Assomption (village).— On trouve dans cette importante municipalité, 1^o. un collège classique, 2^o. une académie de demoiselles, 3^o. une école modèle de garçons, 4^o. une école élémentaire de garçons, 5^o. une école élémentaire de filles. Le collège est de plus en plus florissant, et cette prospérité a lieu de surprendre, lorsque l'on songe aux faibles ressources pécuniaires de cet établissement. On vient d'ajouter une aile en pierre au principal corps de l'édifice ; on a acquis un terrain qui servira à des expériences d'agriculture, science que l'on enseigne avec succès. On vient de commencer un cabinet de physique d'après la condition attachée à la subvention de cette année. La bibliothèque compte 1700 volumes parfaitement choisis. Les élèves pensionnaires ne font que coucher au collège ; ils prennent tous leurs repas dans des maisons du village, et l'on se trouve bien de cet arrangement.

L'académie des demoiselles est dans un édifice élevé sous les auspices de la société St. Jean Baptiste ; c'est une belle maison en pierre à deux étages, mais qui est déjà trop petite pour ses 102 élèves. Elle est sous la direction des Sœurs de la Providence, et l'on y suit avec succès le programme complet de nos meilleures maisons d'éducation. C'est aussi à ces Sœurs qu'est confiée l'école élémentaire des filles, qui se tient dans une des salles du presbytère ; on y enseigne toutes les matières voulues par la loi. L'école modèle de garçons est dirigée par M. Urgel Archambault, instituteur capable ; c'est dans cette école que se recrutent en partie les classes du collège, ce qui explique pourquoi on n'y trouve que peu d'élèves bien avancés pour une école modèle. L'école élémentaire est dirigée par M. Médéric Content, c'est une bonne école ; la maison appartient aux commissaires ; le maître y a un petit jardin, les élèves une assez jolie cour de récréation ; sur 56 élèves, l'assistance moyenne est de 40.

Extrait d'un Rapport de M. l'Inspecteur Tanguay.

Le district de Kamouraska progresse certainement, mais le but que j'ambitionne est encore tellement éloigné qu'il m'empêche, peut-être, d'apprécier à sa juste valeur ce que nous gagnons chaque année. Et ce qui décourage presque quand on ose regarder en face et peser tous les obstacles à vaincre, toutes les réformes à opérer, tous les préjugés à combattre, c'est le peu de moyens efficaces dont nous pouvons disposer, c'est le peu d'amis sincères et dévoués sur lesquels nous pouvons compter ; c'est la faiblesse et le peu d'expérience du corps qui peut, plus que tout autre, faire face à l'ennemi, mettre le préjugé en fuite, lutter corps-à-corps avec l'ignorance, la terrasser par sa force et l'éblouir par sa vive lumière. Une partie, en effet, de notre corps enseignant se compose de jeunes

filles assez instruites, il est vrai, et possédant bien les connaissances requises pour tenir une école élémentaire, aux termes de la loi d'éducation, et animées des meilleurs intentions, mais au moindre choc, à la première contrainte, soit avec des enfans grossiers et souvent imbus des préjugés du milieu dans lequel ils vivent, soit avec les parents de ces enfans, ces jeunes personnes perdent courage ; leur peu d'énergie fait place à la peur et à la faiblesse ; les enfans se mutinent, la discipline de l'école se relâche ; les plaintes des auteurs de cet état de choses et le manque d'appui de la part des autorités dans plusieurs endroits font le reste.

Voilà en quelques mots l'histoire du manque de succès de plus d'une institutrice habile et animée des meilleures sentimens.

L'éducation progresse lentement, dit-on; et comment pourrait-il en être autrement, quand on voit avec combien peu de régularité les enfans assistent aux écoles, surtout ceux qui sont d'âge à profiter des leçons de l'instituteur ?

J'ai noté, dans ma revue de chaque municipalité, celles qui sont le plus mal fournies de tables, livres, planches noires, etc., et vous remarquerez, avec le même déplaisir que moi, que le nombre en est grand.

L'exiguïté des maisons et des salles d'école est, en plusieurs cas, une source de graves inconvéniens pour l'avancement des élèves et plus encore pour leur santé. Il est presque impossible de maintenir le bon ordre parmi 40 à 50 enfans en tassés dans une salle de 15 à 18 pieds carrés ; impossible aussi d'adopter le système monitorial, et pourtant c'est le système le plus avantageux dans une école nombreuse.

Malgré les déficiences que je signale et qui sont communes à tous les districts d'inspection, je suis heureux de pouvoir dire qu'il y a plus de zèle que par le passé, et chez les commissaires d'école pour atteindre, autant qu'ils en sont capables, le but vers lequel le gouvernement et le bureau d'éducation dirigent leurs efforts avec une si louable constance, et chez les contribuables qui paient leurs contributions qui sont beaucoup plus élevées qu'autrefois sans trop se plaindre. L'éducation secondaire surtout, donnée par les collèges et académies, etc., est aujourd'hui hautement appréciée, témoin l'encouragement qui a accueilli la nouvelle académie de Rimouski à son début, celui que reçoit le collège Ste. Anne, dont le nombre des élèves s'est augmenté d'un tiers dans une seule année ; celui que reçoit aussi, en ce moment, l'académie de Kamouraska, belle institution qui paraît vouloir se ranger de suite à côté des meilleures maisons de l'ordre si populaire de la congrégation de Notre-Dame.

Plusieurs autres maisons destinées à l'éducation s'ouvriront dans le cours de l'année prochaine ce sont : l'académie des filles à Kakouna, celle de l'Isle Verte, l'académie des garçons à Trois-Pistoles. Toutes ces maisons sont construites dans des proportions qui en feront l'ornement autant que l'avantage des paroisses qui les ont bâties.

Je passe maintenant en revue chacune des municipalités qui composent mon vaste district d'inspection.

Ste. Anne de la Pocatière.— Cette municipalité avait 12 écoles en opération pendant l'année dernière, dont quatre tenues d'une manière irréprochable. Je me permettrai de citer les noms de quelques-uns des instituteurs et institutrices les plus recommandables et qui sont : Delle. A. Richard, qui réunit à un dévouement admirable, une instruction solide et un rare talent pour l'enseignement ; MM. E. Gagnon, Ag. Caron et Delle. M. Gagnon. Des 8 autres institutrices 5 sont passablement instruites et ont fait faire quelques progrès à leur élèves ; les 3 dernières n'ont obtenu aucun succès.

En somme, cette municipalité progresse depuis deux ans particulièrement, et marche aujourd'hui à l'égal d'aucune autre de ce district. Au lieu de 20 à 25 élèves qu'elle fournissait naguères encore à son collège, elle en a envoyé plus de 50 cette année. Enfants fréquentant les écoles, y compris les 50 élèves de la paroisse qui suivent les cours au collège, 514; assistance journalière 400; proportion sur la population totale d'après le recensement de 1851, 1 sur 6; période d'instruction $10\frac{1}{2}$ mois; coût moyen de l'instruction de chaque enfant fréquentant l'école, non compris les élèves du collège, 15s.

Les comptes de la corporation scolaire sont tenus régulièrement par une personne compétente et, n'étaient quelques négligences dans la perception des contributions, tout serait bien. Les commissaires d'école, quelques-uns d'entre eux surtout, et le secrétaire-trésorier ont montré beaucoup d'énergie; l'état de choses actuel est leur œuvre.

Ixworth.—Nouvelle municipalité qui date de deux ans à peine, et qui n'est qu'un démembrement de celle de Sainte Anne, n'a que deux petites écoles en opération fréquentées par 40 enfants. Dans ces deux écoles on s'est borné à enseigner la lecture, l'écriture, quelques notions d'orthographe et de grammaire. Le progrès fait dans l'année a été peu satisfaisant, et la cause de cela est due au peu de moyens pécuniaires à la disposition de la corporation scolaire.

Enfants fréquentant les écoles 60. Période d'enseignement, 10 mois. Proportion sur la population totale, 1 sur $9\frac{1}{2}$. Coût moyen de l'instruction de chaque enfant fréquentant l'école, 16s. 4d.

Saint Pacôme.—Dans Saint Pacôme il y a quatre écoles, toutes quatre élémentaires, mais tenues régulièrement et sur un assez bon pied. Les écoles sous la direction de Dlle. B. Dionne et de M.P. Pearson, instituteur muni de diplôme, ont donné un résultat bien satisfaisant; les deux autres ne sont pas non plus sans mérite, quoique à un degré inférieur. L'arrondissement a perdu, par le départ de Dlle. E. Bégin, institutrice instruite, dévouée et habile. Cette municipalité doit la plus grande partie du progrès que je suis heureux de signaler au zèle actif de M. le curé de cette paroisse.

Il est à regretter que les moyens à la disposition de la corporation scolaire ne lui permettent pas d'ouvrir une cinquième école dans un quartier qui en est privé, et qui, à raison de sa pauvreté et de son éloignement de tout autre moyen d'instruction, aurait grandement besoin d'un foyer de lumière, tant petit qu'il soit.

Les contributions se paient assez régulièrement, eu égard aux moyens limités d'une partie des contribuables. Les comptes sont dans un état satisfaisant.

Enfants fréquentant les écoles 173. Période d'enseignement $10\frac{3}{4}$ mois. Proportion sur la population totale 1 sur $8\frac{1}{2}$. Coût de l'instruction de chaque enfant fréquentant l'école, y compris loyer et chauffage, 14s.

Rivière Ouelle.—Dans cette municipalité il y avait l'année dernière 5 écoles en opération fréquentées par 214 enfants, outre les 78 élèves du couvent de cette paroisse. Sur ces 5 écoles, celle sous la conduite M. E. Gagnon, instituteur instruit et appliqué à son devoir, s'est particulièrement distinguée par sa bonne tenue et par des progrès remarquables. Les 4 autres, quoique inférieures sous plusieurs rapports, ont pourtant donné satisfaction aux parents des élèves et à la commission scolaire.

Les écoles ont été fréquentées assez régulièrement, sauf durant le temps des récoltes.

Les comptes sont dans un état satisfaisant, et la commission scolaire est animée d'un bon esprit. En général, il n'y a qu'à se louer de la marche de l'éducation dans cette paroisse. La souscription volontaire est encore le mode de subvention usité dans cette municipalité.

Un nombre comparativement grand de jeunes gens fréquente des maisons d'éducation supérieure, ce qui n'est qu'une conséquence rigoureuse de l'avancement de l'instruction primaire et de l'appréciation de l'éducation par cette population intelligente et aisée.

Enfants fréquentant les écoles, y compris les élèves du couvent, 214. Période d'enseignement 11 mois. Proportion sur la population totale 1 sur 6½. Coût de l'instruction de chaque enfant 17s 6d.

Saint Denis.—Cette municipalité avait l'année dernière 6 écoles en opérations. Je puis dire que 4 de ces écoles peuvent être regardées comme bonnes je pourrais peut être ajouter, dans une certaine mesure, comme supérieures; ce sont celles sous la conduite de M. C. Petitgrues, instituteur, muni de diplôme, homme instruit et d'une longue expérience; de Dlle. C. Langlois, A. Bégin et H. Côté; une autre est médiocre et la sixième n'est pas bien tenue.

Si je disais que l'éducation de la jeunesse est ici l'objet d'une sollicitude toute particulière de la part d'un grand nombre de parents, que les instituteurs sont généralement capables, que cette paroisse fournit à ses voisines un assez grand nombre d'instituteurs, et que les salaires de ces derniers y sont comparativement élevés, je ne ferais que répéter ce que j'ai déjà dit dans d'autres rapports.

Dans les 4 écoles que j'ai citées, on enseigne plusieurs des matières prescrites pour les écoles modèles, telles que composition, analyse raisonnée sur la grammaire, géographie, tenue des livres, éléments d'anglais, arithmétique générale, etc.

Un instituteur reçoit un salaire de £50, trois institutrices £25, et une autre £22 10s. Je regrette d'avoir à dire que la corporation est endettée de près de £100 par suite de l'incurie du ci-devant secrétaire-trésorier, lequel n'avait pu, depuis longtemps, être amené à donner une état détaillé des affaires de la corporation. Ce secrétaire-trésorier a été remplacé par une autre personne qui y mettra, je crois, plus de ponctualité et d'ordre.

Enfants fréquentant les écoles 278. Période d'instruction 10½ mois. Proportion sur la population totale 1 sur 6. Coût moyen de l'instruction de chaque enfant fréquentant les écoles 11s 3d.

Mont-Carmel.—Trois petites écoles ont été maintenues dans cette municipalité pendant la plus grande partie de l'année dernière. Afin que partouton pût trouver à s'instruire, les commissaires se sont décidés à augmenter le nombre des écoles.

Dans ces écoles on a enseigné la lecture, l'écriture, l'épellation, quelques notions des calcul à un petit nombre d'élèves, outre l'instruction religieuse. Une partie des enfants n'assistent à l'école que pendant la belle saison, encore faut-il excepter le temps des récoltes. Les salaires sont très minces, et pourtant je dois rendre cette justice aux institutrices qu'elles mettent beaucoup de zèle dans l'accomplissement de leurs pénibles devoirs. Une des institutrices n'est pas munie de diplôme, mais elle m'a paru en état de répondre aux besoins de ses élèves et gagne bien le chétif salaire de £8 qu'on lui donne.

J'ai rencontré dans ces montagnes des enfants heureusement doués et avides de s'instruire.

Enfants fréquentant les écoles 116. Période d'instruction 10½ mois. Proportion sur la population totale 1 sur 5½. Coût de l'instruction de chaque enfant 8s 9d.

St. Louis de Kamouraska.—Dans cette municipalité il y avait 7 écoles en opération pendant l'année dernière dont une académie de garçons, sous la direction des Frères de la Doctrine Chrétienne, au nombre de trois; une école primaire supérieure de filles parfaitement tenue par Dlle. E. Michaud, institutrice

qui réunit à une instruction solide, une excellente méthode d'enseignement. Ses meilleures élèves n'en cèdent guères à celles de nos maisons d'éducation les plus renommées. Parmi les autres écoles celles qui ont mieux satisfait sont l'académie des garçons, l'école de Dlls voisine et celle de L. Béchar. Les 3 autres ont fait bien peu de progrès. Cet état de choses est dû, en ce qui regarde l'instituteur de l'arrondissement No. 6, je pense, à un découragement causé par une excessive réduction de son salaire. En effet, au lieu de £36 qu'on lui allouait en 1855, on ne lui donne en 1856 que £20 sous le prétexte que la part afférente de l'arrondissement sur la subvention législative et les cotisations locales ne s'élèvent pas à une plus forte somme, et que le salaire élevé des années passées n'avait été formé qu'au moyen d'un emprunt sur certaine somme en dépôt et appartenant à l'arrondissement No. 1.

L'assistance aux écoles a été irrégulière et j'ai eu plus d'une fois à regretter de voir des enfans de parents riches et intelligents mal pourvus de livres et les écoles elles-mêmes, pour la plupart, dans un grand dénûment de tables, bancs, cartes, etc. Enfans fréquentant les écoles 393, période d'enseignement 10 mois, proportion sur la population 1 sur 6, coût moyen de l'instruction de chaque enfant 17s. 6d. Cette paroisse fournit aussi un grand nombre d'élèves à nos maisons d'éducation supérieure.

Les comptes de la corporation sont tenus régulièrement. La nouvelle bâtisse destinée à l'académie des garçons est presque finie et sera un des plus beaux édifices de ce genre ; elle est dans un site superbe.

St. Pascal.—Dans St. Pascal 10 écoles ont été en opération en 1856. Le résultat des examens de 4 d'entr'elles a été très satisfaisant ; les 6 autres sont médiocres et peu fréquentées. Les 4 premières ont pour institutrices Dlls. E. et H. Austray, dont l'une préside à l'école des garçons et l'autre à celles des filles. Je puis, à bon droit, appeler ces deux écoles des écoles primaires supérieures. Je n'ai qu'à me louer du zèle et du dévouement de ces deux institutrices. Viennent ensuite Dlls. H. Raymond et E. Lévesque. Cette dernière a trouvé dans sa bonne volonté et une application constante le moyen de se rendre capable de faire une bonne institutrice quoiqu'elle ne soit que peu instruite. Deux autres institutrices, Dlls. A. Bérubé et D. Raymond ont aussi donné des preuves de succès, mais pas autant que les premières. Plusieurs de ces écoles sont mal pourvues des choses nécessaires, et un grand nombre de parents se montrent tout à fait indifférents à l'avancement de leurs enfans. En général les progrès ont été lents et on semble avoir eu pour but de suppléer à la qualité des écoles par la quantité. Il y a manque de surveillance de la part des autorités. Un arrondissement est privé d'école depuis plusieurs années et les intéressés ne s'en plaignent pas.

Les finances de la corporation sont dans un état satisfaisant. Toutes les écoles, sauf une, sont entre les mains d'institutrices. Les institutrices dont j'ai parlé avantagement ont pour salaires : deux £30 ; une £25 et une £17. Enfans fréquentant les écoles 450, assistance journalière 310, période d'instruction, 10½ mois, coût moyen de l'instruction de chaque enfant 11s. 9d.

Ste. Hélène.—Cette municipalité a eu 5 écoles en opération pendant la première partie de l'année et 6 pendant la dernière. Trois institutrices ont réussi, autant qu'on pouvait l'espérer, avec de jeunes enfans assistant irrégulièrement et manquant souvent de livres, etc. Ce sont Dlls. D. Dion, H. Saucy et B. Peltier. Les trois autres sont peu propres à enseigner ; une surtout manque des premières connaissances requises par la loi. Ici encore, il a fallu établir plus d'écoles que ne le permettaient les moyens dont pouvaient disposer les commissaires d'école pour répondre à toutes les demandes de gens, qui, sans cela, n'auraient pas pu profiter de leur mise au fonds commun quelque faible qu'elle soit. "Leurs enfans, pourraient, par ce moyen, disaient-ils, apprendre à lire, écrire et recevoir l'instruction religieuse, et c'était tout ce qu'ils pouvaient faire pour eux." C'est

ainsi que des vues plus larges sur le degré d'instruction à donner à la jeunesse, se trouvent quelquefois arrêtées par des inconvénients de localité qu'on ne peut apprécier que sur les lieux.

Pour ces raisons et surtout à cause des faibles salaires que les commissaires allouent en conséquence de la multiplicité des écoles, je dois avouer que les progrès sont bien lents et que l'instruction se borne à la lecture, l'écriture, à quelques notions de calcul et de grammaire, sans compter l'instruction religieuse.

Les comptes sont tenus régulièrement et les cotisations se paient assez ponctuellement. Enfants fréquentant les écoles 153, assistance moyenne 115, période d'instruction 10 mois, coût moyen de l'instruction de chaque enfant 11s. 6d.

St. Alexandre.—Dans St. Alexandre il y a eu 6 écoles en opération pendant l'année 1856. Deux de ces écoles peuvent être regardées comme bonnes, les 4 autres sont médiocres, mais pas tout-à-fait sans mérite ; elles ont suffi jusqu'à présent. Les institutrices sont pour les deux premières, Dlls. A. Dumais et A. Dufour. Cette dernière, quoique jeune, a parfaitement répondu à mon attente et je n'ai qu'à me louer de son application. L'administration des minces finances de cette municipalité a été gênée pendant plusieurs années et elles ne sont pas encore dans un état florissant. Du reste tout va assez bien et la loi fonctionne d'une manière satisfaisante, eu égard aux moyens des contribuables. Les salaires des institutrices varient de £10 à £27. Dlle. A. Dufour, que j'ai citée avantageusement, n'a que £12 10s. Dans les 4 écoles inférieures, l'enseignement se borne à la lecture française et latine, et à l'écriture ; les premiers éléments de grammaire et de calcul s'enseignent à un quart ou à un cinquième des élèves, sans parler de l'instruction religieuse qui s'y donne toujours.

Les comptes sont parfaitement tenus et à part les quelques inconvénients résultant inévitablement du manque de moyens suffisants, la loi d'éducation fonctionne sans opposition. Enfants fréquentant les écoles 504, assistance moyenne aux écoles 163, période d'enseignement 10½ mois, coût de l'instruction de chaque enfant 8s. 4d.

St. André.—Avait neuf écoles en opération pendant l'année dernière. Une de ces écoles, celle sous la direction de Demoiselle Couillard de Beaumont peut être classée parmi les écoles primaires supérieures. Cette école, en effet, ne laisse rien à désirer, tant sous le rapport de la variété des matières enseignées, que sous celui de la discipline et du maintien des élèves au nombre de 78 à 80. Cette institutrice reçoit un salaire de £45.

Les Demoiselles S. Paradis, Ph. Lagassé, élève de Dlle. de Beaumont C. Boucher et Dem. Dumais, sont aussi de bonnes institutrices qui m'ont parfaitement satisfait et méritent d'être encouragées. Les quatre autres sont aussi de bonnes institutrices dont je dois reconnaître le mérite. En somme, St. André est, je crois, la paroisse de tout le district, où les progrès ont été le plus généralement satisfaisants.

Il est seulement à regretter que l'assistance aux écoles n'ait pas été plus régulière. Dans toutes on enseigne la grammaire française et l'analyse raisonnée ; la géographie avec l'usage des cartes ; l'histoire du Canada, l'histoire du peuple de Dieu et même l'histoire de France ; la composition épistolaire, l'arithmétique, et dans quelques-unes les travaux à l'aiguille la broderie, etc., aux jeunes filles, etc. Un arrondissement est resté sans école ; c'est celui qui a causé tant d'embarras à l'occasion du déplacement de la maison d'école. Une grande maison, destinée à l'école-modèle, est en voie de construction, et pourra être prête au printemps prochain. Cette maison est bâtie sur des proportions assez grandes pour répondre aux besoins de l'arrondissement, dût-on, plus tard, séparer l'école des filles de celle des garçons.

Les comptes sont tenus régulièrement, bien qu'il reste une assez forte balance de contributions à percevoir sur les années passées. Enfants fréquentant les écoles 382, assistance moyenne 312, période d'instruction 11 mois, coût de l'instruction de chaque enfant 9s. 6d.

Rivière du Loup.—Cette municipalité 6 écoles en opération dont trois passables et 3 qui n'ont fait aucun progrès. L'instituteur du No. 5 a complètement perdu son temps. Les deux autres ont manqué d'encouragement de la part des commissaires d'école et des parens, et surtout de ce matériel indispensable aux progrès des élèves. Les écoles de cette paroisses en sont toutes très mal pourvues. Quelques bancs boiteux, une ou deux mauvaises tables, quelques vieux livres dépouillés, voilà à peu près leur ameublement.

Certes avec un tel dénuement il est difficile de faire quelques progrès et que le découragement ne s'empare pas d'un pauvre instituteur. Cependant l'état de choses actuel, tout misérable qu'il est, montre une amélioration lorsqu'on le compare avec la condition des mêmes écoles, il y a quelques années. La plus grande partie des nombreux arrérages qui pesaient si lourdement sur le budget scolaire ont payés. Il ne restait dû, lors de ma dernière visite, qu'une somme de £30. Les salaires sont de £25 répartis également, sauf celui d'une institutrice qui n'est que de £14 10s.

Les comptes sont tenus fidèlement, bien que d'une manière peu régulière. Enfants fréquentant les écoles, 247. Assistance moyenne, 160. Période d'instruction, 10½ mois. Coût de l'instruction de chaque enfant, 20s.

Saint Edouard.—Le beau village de la rivière du Loup, si florissant, et dont l'agrandissement est si rapide, a deux écoles en opération, toutes deux tenues sur un bon pied et propres à répondre aux besoins de la population. Celle des filles, sous la direction de Dlle. Ph. Vallée, ne laisse rien à désirer. Cette institutrice est pour la rivière du Loup une précieuse acquisition. J'espère qu'on saura apprécier les efforts qu'elle fait avec tant de succès pour faire reprendre à ses nombreux élèves les années perdues pour leur instruction. Dlle. Vallée enseigne également bien l'anglais et le français, et a surtout le rare talent de faire de l'école un séjour agréable à ses élèves et de leur faire aimer le travail et l'étude. Le programme des matières enseignées est déjà varié, bien que l'institutrice actuelle n'exerce ses fonctions que depuis quelques mois. Le salaire de Dlle. Vallée est de £40 et celui de l'instituteur £75.

Les comptes sont tenus régulièrement et l'on s'occupe activement à faire liquider les arrérages. Le président de la commission scolaire, le Dr. Hudon, comprend toute l'importance qu'il y a pour cette ville naissante de se mettre au niveau de sa destinée future.

Le secrétaire-trésorier remplit ses devoirs avec zèle et intelligence. Enfants fréquentant les 2 écoles, 173. Assistance journalière, 135. Période d'instruction, 10 mois. Coût de l'instruction de chaque enfant, 20s.

Kakouna.—Cette municipalité avait 6 écoles en opération, dont une école-modèle, tenue sur un pied respectable; trois écoles élémentaires dont l'examen a donné un résultat satisfaisant, et une autre parfaitement inutile. Dans cette municipalité, le bon vouloir et le zèle des années passées se sont un peu ralentis. Il se trouve quelques arrérages dûs par les contribuables et par contre-coup la corporation se trouve endettée d'une somme assez considérable. Les écoles n'ont pas été fréquentées aussi régulièrement que par le passé. M. G. Lindsay a fait une bonne école. Les écoles des Delles. Marie Dionne et Hedwidge Pinet, ont fait quelque progrès.

Les comptes sont bien tenus par une personne habile. Enfants fréquentant les écoles 167. Assistance journalière 118. Période d'instruction 10½ mois. Coût moyen de l'instruction de chaque enfant 15s. 6d.

St. Arsène.—Cette municipalité a six écoles en opération. Trois d'entre elles ont donné un résultat satisfaisant. Les écoles de Demoiselles Saucier, Marie Peltier et Adéline Roy ont fait preuve de progrès réel ; celles de Demoiselles Bérubé et Laroche, en ce qui concerne la lecture, l'écriture et l'instruction religieuse, ont aussi fait preuve de quelque progrès. De cette municipalité je n'ai que du bien à dire. Le même zèle et le même intérêt pour l'éducation s'y soutiennent.

J'y ai recommandé depuis quelques années déjà l'établissement d'une école modèle. Je regarde l'établissement d'une telle institution comme indispensable pour donner suite à nos écoles élémentaires actuelles et pour répondre à l'empressement que témoignent un certain nombre de parents de donner à leur enfants une éducation supérieure à celle puisée dans les écoles élémentaires.

Les comptes sont tenus régulièrement et la perception des contributions scolaires s'y fait avec ponctualité. En substance, la loi fonctionne bien et l'éducation est dans un état florissant. Cette paroisse fournit aussi un bon nombre d'élèves aux grandes maisons d'éducation et quelques-uns de ces élèves se distinguent par des talents remarquables. Enfants fréquentant les écoles 350. Assistance journalière 277. Période d'instruction 10½ mois. Coût de l'instruction de chaque enfant 9s. 3d.

Whitworth.—Cette nouvelle municipalité n'a que deux écoles en opération. Dans ces deux écoles on n'a enseigné que la lecture, l'écriture, le catéchisme et les prières. Inutile de dire que ces écoles ont été très médiocres, quand on sait que toute la somme à la disposition des commissaires d'école pour le soutien de ces deux écoles, et pour les frais de gestion n'étaient que de £32 15s. Des mesures sont prises pour mettre les choses sur un meilleur pied une autre année. Il valait mieux, je crois, tolérer ce faible début, que de risquer, par trop de rigueur, d'effrayer les contribuables, dont la plus grande partie est pauvre, par une augmentation dans les contributions. Les écoles étaient mal pourvues de matériel.

La corporation n'est endettée que de la somme de £4. Enfants fréquentant les écoles 85. Assistance journalière 60. Période d'instruction 9 mois. Proportion de la population totale 1 sur 8. Coût moyen de l'instruction de chaque enfant 8s. 6d.

Isle Verte.—Cette municipalité comptait 9 écoles en opération, outre une école commune avec Kakouna, que j'ai classée parmi celles de cette dernière municipalité. Le résultat des examens de 4 de ces écoles a été bien satisfaisant ; ce sont celles sous la conduite de M. Ch. Lindsay, instituteur de l'école-modèle, de Dlle. A. Richard, que je classe parmi les meilleures institutrices d'écoles primaires ; de Dlles. H. Johnson et L. Béchar. Celle de Dlle. Ph. Sirois a aussi fait preuve de quelque progrès. Je regrette de ne rien pouvoir dire des quatre autres. La plupart de ces écoles sont dans un dénument complet, et qui dénote chez les autorités scolaires et chez les contribuables peu de zèle et peu d'activité.

Les comptes sont dans un état satisfaisant, et je crois que le secrétaire-trésorier remplit son devoir avec soin et exactitude. Enfants fréquentant les écoles 464. Assistance journalière 280. Période d'instruction 10½ mois. Proportion sur la population totale 1 sur 7. Coût de l'instruction de chaque enfant 10s. 2d.

Trois Pistoles.—Il y avait 10 écoles en opération l'année dernière. Une seule est bien tenue, et fournie de tout ce qui est nécessaire ; c'est celle de Dlle. A. Bouchard, fréquentée par près de 100 enfans. Celles de Dlles. A. Lavoie, V. Ranouf et H. Gagnon viennent ensuite. Les 6 autres sont très médiocres. Ici aussi on a voulu suppléer à la qualité par la quantité, et il est arrivé que 10 écoles, la plupart conduites par des jeunes filles de 15 à 18 ans, manquant de la confiance des parents et peu surveillées, ont beaucoup moins contribué à répandre l'instruction et à déraciner

de vieux préjugés que 6 écoles tenues sur un bon pied auraient pu le faire. L'éducation a peu progressé pendant cette année. Les cotisations se paient régulièrement et les comptes sont dans un état irréprochable.

La construction du superbe édifice destiné à une académie de garçons et dont je vous ai parlé dans un précédent rapport avance rapidement, et sera parachevé vers le commencement de l'année scolaire 1857. Cette maison sera remarquable par son site, le bon goût de son architecture et ses grandes dimensions. Les écoles communes ont été fréquentées irrégulièrement. Enfants fréquentant les écoles 504. Assistance journalière 380. Période d'instruction 11 mois. Proportion sur la population totale 1 sur 5½. Coût de l'instruction de chaque enfant 9s. 2d.

St. Eloi.—Dans cette petite municipalité il y avait 3 écoles en opération l'année dernière, dont deux bien conduites par des institutrices capables et une troisième fréquentée par de jeunes enfants auxquels on a donné une maîtresse qui, sans posséder toutes les connaissances requises par la loi, pouvait, cependant, répondre aux besoins de ses élèves. Mme. Perrault et Dlle. Michaud ont bien conduit leurs écoles. Je puis dire qu'ici l'éducation a progressé autant qu'on pouvait raisonnablement l'espérer. Les matières composant l'enseignement dans deux écoles sont variées et comprennent plusieurs parties de l'enseignement des écoles modèles. Les comptes sont en bon ordre, enfants fréquentant les écoles 178. Assistance journalière 126. Période d'instruction 10 mois. Coût de l'instruction de chaque enfant 11s. 3d.

St. Simon.—Cette municipalité dont j'ai eu plus d'une fois à me plaindre dans des rapports précédents est aujourd'hui animée d'un meilleur esprit et paraît vouloir travailler sérieusement à son avancement. Les six écoles qu'elle a maintenues cette année ont été fréquentées plus que par le passé, et ont été assez bien tenues. Celles de M. J.B. Bélanger et de Dlle. A. Gagnon ont donné un résultat comparativement satisfaisant. Les quatre autres, quoique inférieures, n'ont pas été tout à fait inutiles. J'espère que cet état de choses s'améliorera encore ; je crois même qu'au moment où je fais ces remarques quelques-unes des institutrices les moins capables ont fait place à d'autres plus habiles. Excepté les deux écoles dont j'ai parlé spécialement, les autres sont très mal pourvues d'ameublement.

Les comptes sont bien tenus, mais laissent voir un déficit entre la recette et le débit de £18 ou à peu près.

Enfants fréquentant les écoles, 252 ; assistance journalière, 203 ; période d'instruction, 10 mois ; proportion sur la population totale 1 sur 6¼ ; coût de l'instruction de chaque enfant 10s 3d.

St. Fabien.—Avait quatre écoles en opération l'année dernière, toutes quatre fort médiocres, et qui n'ont donné que des résultats peu satisfaisants aux examens que j'en ai faits. Il ne faut pas s'en étonner : des institutrices qui donnent leurs services pour la somme de £10 à £12 ne se sentent certainement pas toute la capacité requise pour tenir une école sur un bon pied. Le progrès a donc été lent, si même on peut appeler progrès ce qu'on a fait. Il est vrai que les faibles moyens dont pouvait disposer la corporation scolaire ne lui permettaient guère de faire mieux.

Les comptes sont tenus régulièrement et témoignent d'un déficit de £8 ou £10.

Enfants fréquentant les écoles 138. Assistance journalière 90. Période d'instruction 10 mois. Proportion sur la population totale 1 sur 7¼. Coût de l'instruction de chaque enfant 11s. 4d.

Bic.—Cette municipalité a maintenu 3 écoles sur un assez bon pied, quoiqu'elles soient inférieures à celles des années passées. L'éducation est tout-à-fait élémentaire dans tous les arrondissements. Deux écoles ont fait preuve de progrès, la troisième est restée stationnaire.

Les comptes sont dans un état satisfaisant. Le secrétaire-trésorier s'acquie de ses devoirs avec ponctualité et zèle.

Enfants fréquentant les écoles 129. Assistance journalière 98. Période d'instruction $10\frac{1}{2}$ mois. Proportion sur la population totale 1 sur $10\frac{3}{4}$. Coût de l'instruction de chaque enfant 18s. 6d.

Rimouski.—Dans Rimouski 9 écoles étaient en opération lors de ma dernière visite, outre l'académie de filles, sous la direction des Dames de la Congrégation de N. D. fréquentée par 82 élèves. Cette institution naissante s'est placée à son début au niveau des meilleures maisons de cet ordre par le nombre de ses élèves et par leurs progrès vraiment remarquables. L'examen public n'a rien laissé à désirer, et beaucoup de parents, à la vue d'un pareil résultat, ont témoigné le désir d'encourager une institution si digne de leur confiance. Je ne doute nullement que le nombre des pensionnaires ne soit doublé, au commencement de la nouvelle année. Dans cette vue, le Rév. M. Tanguay, fondateur de cette académie s'est de suite mis à l'œuvre pour l'agrandir et la mettre en état de répondre à une popularité aussi promptement acquise.

L'école-modèle a été sous la direction de M. M. C. Tanguay et H. Catellier, le premier étant chargé du cours supérieur et le second du cours élémentaire. Le salaire collectif des deux instituteurs était de £105. L'instituteur du cours supérieur a montré beaucoup de zèle à s'acquitter de ses devoirs et ses élèves ont fait preuve de progrès satisfaisants.

Les institutrices des écoles des arrondissemens Nos. 4, 5, 8, 10 et 11 ont fait de bonnes écoles; plus d'encouragement et de surveillance de la part des autorités, plus d'assiduité dans les élèves, et des écoles mieux pourvues du matériel nécessaire, eussent certainement donné un résultat plus généralement satisfaisant. Les écoles placées dans les arrondissemens Nos. 1, 2 et 9 ont fait peu de progrès et leur deux institutrices ne sont pas suffisamment capables.

M. P. A. Parent de l'arrondissement No. 11 est un jeune homme qui mérite d'être encouragé et, avec l'application qu'il met dans l'accomplissement de son devoir, il réussit à tenir une bonne école.

Les comptes font voir qu'on a négligé de faire payer les cotisations, et, par contre-coup, la corporation se trouvait endettée d'une somme considérable. Différentes circonstances ont contribué à ôter aux autorités locales l'énergie nécessaire pour tenir les finances de la corporation dans un état plus florissant.

Trois arrondissemens ont été privés d'écoles pendant l'année, parcequ'ils n'avaient donné aucun encouragement à celles qu'ils avaient les années antérieures. Les commissaires d'école ont cru, à ma suggestion, devoir fermer ces écoles pour en ouvrir de nouvelles dans des localités qui en étaient privées. Ces écoles seront ouvertes de nouveau, quand les intéressés se montreront mieux disposés. En résumé, l'éducation a progressé dans six arrondissemens; trois autres sont restés stationnaires. On est sur le point d'ouvrir un pensionnat de garçons et d'ériger l'école-modèle en collège industriel. Enfants fréquentant les écoles 450. Assistance journalière 315. Période d'enseignement $10\frac{1}{2}$ mois. Proportion sur la population totale 1 sur $8\frac{3}{8}$. Coût de l'instruction de chaque enfant 12s.

Lessard.—Les sept écoles de cette municipalité ont été en opération pendant l'année. Quatre de ces écoles sont confiées à des personnes habiles et ont fait des progrès satisfaisants. Elle sont sous la direction de M. Coulombe, que je reconnais pour un instituteur habile, dévoué et aimant son état; de Dlls. Ol. Langlois, H. Lavoie et de M. T. Croft. Deux autres écoles, sans être aussi bien tenues, n'ont pas été non plus sans mérite.

Je regrette de ne pouvoir faire une mention aussi favorable de l'état des finances de la corporation. Elles sont si peu prospères qu'elle s'est vue dans

L'impossibilité de faire honneur à ses engagements envers les instituteurs. Il s'en est suivi des poursuites; les frais, les retards, les lenteurs à payer aux instituteurs leur faible salaire si péniblement acquis auront pour inévitable résultat d'éloigner de cette paroisse des maîtres recommandables et de faire retomber l'enseignement comme ci-devant en des mains incapables. Enfants fréquentant les écoles 243. Assistance quotidienne 180. Période d'enseignement 10½ mois. Proportion sur la population totale 1 sur 4¾. Coût de l'instruction de chaque enfant 11s. 6d.

Lepage.—Les sept arrondissements dont se compose cette municipalité n'ont eu que cinq écoles en opération pendant la plus grande partie de l'année scolaire; les deux autres en ont été dépourvus. Trois de ces cinq écoles ont eu assez de succès. Je dois reconnaître que la commission scolaire et surtout son président ont fait les plus louables efforts et déployé une grande énergie. Le défaut de moyens a encore été ici la principale cause du manque de succès. Les comptes sont tenus correctement et le secrétaire-trésorier montre du zèle. Enfants fréquentant les écoles 145. Assistance quotidienne 104. Période d'enseignement 10 mois. Proportion sur la population totale 1 sur 11¼. Coût de l'instruction de chaque enfant 11s.

Métis.—Cette municipalité n'a eu qu'une seule école en opération pendant un semestre, selon l'habitude de cette localité. L'instituteur est un homme âgé et muni d'un diplôme pour école élémentaire. Dans Métis les progrès de l'instruction ont été presque nuls depuis quelques années.

La nouvelle paroisse de St. Octave, maintenant érigée en municipalité scolaire distincte, se propose d'ouvrir 3 ou 4 écoles au commencement de la nouvelle année. L'école de Métis se trouvait au milieu de la population écossaise; la partie canadienne française formant St. Octave n'a pas encore eu d'école en opération, bien qu'elle se soit trouvée dans les limites de la municipalité de Métis et qu'elle fût de beaucoup plus nombreuse.

L'école de Métis a été maintenue par contributions volontaires. En résumé, peu de zèle et presque point de progrès. Enfants fréquentant l'école 30. Période d'instruction 4 mois. Assistance quotidienne 25. Coût de l'instruction de chaque enfant 20s. Proportion sur la population écossaise 1 sur 9¾. Sur la population totale 1 sur 39¾.

Matane.—Avait quatre écoles en opération, l'année dernière, dont une sur un pied respectable et qui a donné un résultat satisfaisant; les trois autres ont été médiocres et on s'y est borné à enseigner la lecture, l'écriture, quelques notions de calcul, et à donner l'instruction religieuse. Les commissaires ont montré du zèle. La loi y a fonctionné aussi bien qu'on pouvait l'espérer dans une localité isolée. Il est difficile, par suite de cet isolement, d'engager de bons instituteurs avec le faible salaire que les ressources à la disposition des commissaires d'école leur permettent d'offrir.

Les cotisations se paient assez ponctuellement. L'on a construit deux maisons d'école et on parle d'en bâtir une troisième. On a engagé pour l'année courante un instituteur non muni de diplôme, qui doit, comme condition de la validité de son engagement, subir son examen à la première séance du bureau des examinateurs du district.

Voilà, un peu au long, M. le Surintendant, un aperçu du fonctionnement de la loi d'éducation dans chacune des municipalités qui composent mon district d'inspection, et cet aperçu et aussi juste et impartial qu'il m'a été possible de le prendre dans des visites nécessairement un peu rapides. Je me résume: nombre d'écoles 154, dont très bonnes 18, bonnes et suffisantes 51, insuffisantes 61, très mal tenues 24. Nombre d'élèves fréquentant toutes espèces d'institutions d'éducation dans le district 6917; écoles bien pourvues de tables, bancs, tableaux, cartes, etc., 62,

écoles mal pourvues de tables, bancs, tableaux, cartes, etc., 92. Nombre de municipalités dans le district 26, nombre de municipalités dans lesquelles la loi d'éducation fonctionne bien 18, nombre de municipalités dans lesquelles la loi d'éducation fonctionne mal 8. Proportion sur la population totale des enfans qui fréquentent les écoles 1 sur 6 $\frac{5}{7}$, proportion sur ceux de 5 à 16 ans d'après le rapport de M. le Surintendant pour 1855, 52 $\frac{2}{3}$ par cent. Coût probable de l'instruction de chaque enfant fréquentant l'école y compris les fournitures de livres, etc. 14s. 0 $\frac{1}{2}$ d. Nombre probable d'enfans qui reçoivent une éducation que je regarde comme suffisante et appropriée aux besoins du pays 4221, nombre probable d'enfans qui reçoivent une instruction insuffisante ou trop bornée 2696.

Extrait du Rapport de M. l'Inspecteur BOURGEOIS.

Il n'y a pas eu, pendant cette année, une augmentation aussi considérable que l'année dernière, dans le nombre d'écoles en opération, comme aussi dans celui des élèves qui les ont fréquentées; mais j'ajoute qu'on ne devait pas s'y attendre; car le nombre des écoles, actuellement établies, est à peu près suffisant pour répondre au besoin des enfans en âge de les fréquenter, en sorte qu'il eut été peu judicieux d'encourager l'établissement d'un plus grand nombre. Il y a bien encore dans certaines municipalités de petits groupes d'établissements isolés qui ne sont pas à même de profiter des bienfaits de la loi, mais leur position exceptionnelle ne permet pas de porter, pour le présent, remède à ce mal; le temps et l'extension de la colonisation pourront seuls changer leur position.

En considérant les statistiques qui accompagnent le présent rapport, vous remarquerez que la proportion des enfans, un peu avancés dans les différentes branches d'éducation, est peu élevée si on les compare avec le nombre total de ceux qui fréquentent les écoles. C'est un fait que je regrette d'avoir à constater, mais dont il est facile de donner l'explication. Dans cette partie de la province où la plupart des établissemens ne datent que de quelques années, où les colons sont, par là même, peu à l'aise et obligés de travailler continuellement au défrichement, les écoles ne sont fréquentées, en général, que par des élèves très jeunes. A peine l'enfant a-t-il atteint sa dixième ou onzième année et lorsqu'il est en âge de raisonner sur les matières qu'il a apprises jusque là, sans pour ainsi dire les comprendre, qu'il est obligé de laisser l'école et d'accompagner son père aux champs pour l'aider à pourvoir à la subsistance du reste de la famille; en sorte qu'il n'y a que les plus jeunes enfans de chaque famille qui fréquentent les écoles et encore ne le font-ils souvent que très irrégulièrement.

J'ai reçu les 75 volumes que vous avez mis à ma disposition pour être distribués en prix, et ce, lorsque j'avais déjà fait une partie de ma dernière visite; en sorte que je n'ai pu en distribuer que dans les écoles des municipalités que j'ai visitées en dernier lieu. J'en ai donné un petit nombre, et je l'ai fait en suivant strictement vos instructions à ce sujet. Dans tous les cas, je me suis assuré par un examen soigné que l'élève méritait cette marque de distinction par son aptitude à répondre en même temps que par son assistance régulière à l'école et le bon témoignage de son maître.

J'ai promis des prix pour ma prochaine visite, dans toutes les écoles, en ayant toujours le soin de favoriser et encourager l'enseignement des matières les plus utiles et parfois les plus négligées telles que le calcul, la grammaire etc., etc.

Il y a eu pendant cette année amélioration notable dans l'état des finances de la plupart des corporations. La condition que vous avez mise à l'octroi d'une aide supplémentaire en faveur des municipalités pauvres, savoir, qu'elles

ne devaient pas avoir d'arrérages dus par des personnes solvables, a eu son bon effet. J'ai fait savoir d'avance aux Commissaires d'école de chaque municipalité que je m'en tiendrais strictement à la lettre du certificat que l'inspecteur doit donner dans ce cas ; ce qui les a décidés à prendre des mesures pour collecter les arrérages, et ce n'est qu'après m'être assuré de l'efficacité de leurs opérations que je leur ai donné mon certificat.

La plupart des difficultés qui ont jusqu'ici arrêté ou retardé l'opération de la loi dans les limites de mon district d'inspection ont disparu. Il en existe encore quelques-unes qui sont d'une nature locale ou plutôt territoriale, que je signalerai à leur endroit dans les remarques que je dois faire sur chaque municipalité en particulier, tout en suggérant les moyens que je crois propres à les aplanir.

Stanfold.—Il y a dans cette municipalité cinq écoles en opération, c'est-à-dire le même nombre que l'année dernière, moins toute fois l'école supérieure de filles, qui a été fermée au mois de juillet dernier. La suspension de cette école, qui est regrettable, est due à plusieurs causes dont la principale est qu'on a renvoyé l'institutrice avant de s'assurer comment et par qui ou la remplacerait. J'ai l'espoir cependant que cette école sera remise en opération avant longtemps.

La corporation est un peu endettée, mais sera sous peu, je crois, en état de mettre ses finances sur un bon pied. La charge de secrétaire-trésorier est entre les mains d'un homme habile qui ne laisse rien à désirer.

St. Norbert d'Arthabaska.—Il y a eu cette année quatre écoles en opération dans cette localité.

L'école du village a été mise sous la direction d'une jeune institutrice, récemment sortie du couvent de St. Grégoire ; sa capacité et son caractère me donnent la plus grande confiance.

Les autres écoles de la municipalité sont bien tenues et les élèves y font des progrès.

Le secrétaire-trésorier est un homme d'ordre, et les affaires de la corporation sont dans un état satisfaisant.

St. Christophe.—Les changements répétés que l'on a fait des institutrices et les difficultés que les commissaires ont rencontrées dans l'imposition de la cotisation ont, jusqu'ici, retardé le progrès des écoles dans cette municipalité ; cependant aujourd'hui les affaires sont sur un meilleur pied. L'école du village, qui a été récemment mise sous la direction d'un instituteur muni d'un diplôme, promet de bons résultats ; les deux autres écoles sont assez médiocres.

Warwick, Bulstrode et Horton.—Dans cette municipalité qui est d'une étendue considérable, et peuplée par un nombre très limité d'habitants disséminés çà et là par petits groupes isolés les uns des autres, et où la plus grande partie du sol appartient à des propriétaires inconnus ou du moins absents, il a été jusqu'ici impossible d'imposer une cotisation légale. Outre cela, les commissaires d'école, qui demeurent à une grande distance les uns des autres séparés par des chemins de communication très difficiles, souvent même périlleux, ne peuvent que très rarement se recontrer pour régler les affaires de la corporation, et surveiller de près l'opération des écoles sous leur contrôle. Cependant malgré ces difficultés, le zèle et la bonne volonté des habitants de cette municipalité ont réussi à maintenir cette année quatre écoles en opération, dont deux sous le contrôle des commissaires et deux dissidentes. J'ai été très satisfait de l'état et du progrès de trois d'entre elles, la quatrième est assez médiocre. Bulstrode forme un arrondissement de la municipalité et a sa part pour un tiers ou environ dans les derniers accordés par la législature ; les habitants payent la balance du salaire de l'institutrice et satisfont aux besoins de l'école avec beaucoup de zèle et d'exactitude. Mais vers la fin de l'été dernier, comme la grêle a presque entièrement détruit la récolte, dans cette localité, au point de ne pas laisser à chacun la huitième partie

de ce qu'il lui faut pour soutenir sa famille, ces braves gens, après beaucoup d'hésitation, en sont venus à la détermination de suspendre leur souscription et par là même l'école qui fonctionnait d'une manière satisfaisante. J'y suis allé dernièrement, j'ai vu plusieurs d'entr'eux et notamment celui des commissaires d'école qui demeure dans la localité; ils sont tous remplis de bonne volonté mais pauvres et menacés de manquer du strict nécessaire, en sorte que je n'ai pu faire autre chose que de les plaindre. J'espère toutefois que cette interruption ne sera pas de longue durée.

Aston.—Il y a une école dans la municipalité d'Aston proprement dite et deux autres dans cette partie du township qui est comprise dans la paroisse de St. Célestin; la première est médiocre et peu fréquentée, mais les deux autres sont bonnes et progressent.

Les affaires de la corporation ou plutôt des deux corporations (Aston et St. Célestin), en ce qu'elles ont rapport au township d'Aston, sont en bon ordre, et la manière habile dont le secrétaire-trésorier administre les finances n'a pas peu contribué à les mettre sur le pied où elles sont aujourd'hui.

Acton.—L'école de l'arrondissement No. 1 est très médiocre, mais celle du No. 2 donne assez de satisfaction, quoique l'institutrice ne soit pas bien instruite.

Les commissaires ont eu jusqu'ici beaucoup de difficultés à faire payer les absents; cependant les choses vont un peu mieux à présent.

Wickham.—Il y a dans cette municipalité cinq écoles, trois anciennes et deux nouvellement établies. Je crains que M.M. les commissaires n'en puissent soutenir un aussi grand nombre, car la municipalité a peu de moyens; cependant les choses paraissent bien aller pour le présent, et l'état dans lequel j'ai trouvé les deux écoles nouvellement établies me fait espérer qu'on réussira à les maintenir.

Le nouveau secrétaire-trésorier, M. P. McCabe, tient les comptes avec beaucoup de soin et d'attention.

Grantham.—Il y a dans cette municipalité six écoles, dont deux bonnes, trois médiocres et une tout-à-fait inférieure. Celle du village progresse toujours et soutient sa réputation, j'y ai accordé des prix. Les affaires monétaires sont dans un état bien arriéré, le montant des dettes actives et passives est considérable. Le secrétaire-trésorier est un homme instruit, habile et qui remplit très bien les devoirs de sa charge.

St. Guillaume d'Upton.—Je dois dire que, dans toutes les limites de mon district d'inspection, les quatre écoles, maintenant en opération à St. Guillaume, sont celles qui ont été les mieux fréquentées et qui ont fait les progrès les plus marqués pendant l'année 1856. C'est un fait que je suis heureux de constater surtout pour St. Guillaume qui a pendant longtemps montré tant d'indifférence pour ses affaires scolaires. Les choses sont bien changées depuis quelques temps. MM. les commissaires d'école, à la tête de qui se trouve M. le curé, méritent les plus grands éloges pour la manière éclairée dont ils ont régi leurs écoles pendant l'année qui vient de s'écouler. Leur bureau est tenu de la manière la plus satisfaisante; le nouveau secrétaire-trésorier, M. O. Bellemare, est un homme habile et éclairé.

Pour me résumer, les écoles en général, dans mon district, sont assez bien fournies de bancs et tables, mais quelques-unes n'ont pas encore de planches noires, et toutes manquent de cartes de géographie; cependant un certain nombre de corporations sont à la veille de se procurer ces objets importants; elles ne ont pas encore fait faute de moyens.

Dans une grande partie de mon district, les écoles sont fréquentées très irrégulièrement, ce qui peut être attribué à plusieurs raisons, dont les principales

sont l'indigence, le besoin qu'ils ont de travailler à la maison et le manque de vêtements convenables chez des enfants, surtout en hiver.

Parmi les institutrices, il y en a un grand nombre qui ne sont pas suffisamment capables, mais qu'il a été jusqu'à présent impossible de remplacer, quoique dans plusieurs localités les prix qu'on leur accorde soient assez élevés. La mise à exécution de la 6e clause de l'acte 19 Vict. chap. 14, devra diminuer sensiblement le nombre d'écoles, au moins pour le présent; cependant il est mieux d'en venir là immédiatement, ce qui obligera ceux qui veulent instruire les autres à commencer par s'instruire eux-mêmes.

Extrait d'un Rapport de M. l'Inspecteur Archambault.

J'ai fait mes dernières visites avec tout le soin possible et je me suis convaincu qu'il y a véritablement progrès de toutes parts.

Les commissaires mettent plus de zèle à remplir leurs devoirs et font de plus grands efforts pour se procurer de bons instituteurs. Il suffit de rapporter dans une paroisse les améliorations qui se sont faites dans une autre pour qu'elles y soient de suite imitées. Combien de fois m'a-t-on reproché d'avoir fait l'éloge d'un instituteur ou d'une institutrice, parceque les paroisses voisines s'efforçaient alors de les attirer chez elles! Je ne saurais, je crois, indiquer de fait qui soit d'un meilleur augure. Il y a amélioration graduelle, non-seulement dans les salaires des instituteurs, mais encore dans les logements qu'on leur destine.

Quand, il y a cinq ans, je fis ma première visite dans la paroisse de St. Aimé (qui comprenait alors celles de St. Marcel et de St. Robert,) j'y trouvai les écoles fermées; les commissaires ne voulaient pas agir; il n'y avait pas de secrétaire-trésorier; les biens de la municipalité étaient confiés à des personnes irresponsables; je fus obligé d'user des rigueurs de la loi. Aujourd'hui, St. Aimé est une des paroisses les plus progressives de mon district: outre l'académie de filles dirigée par les sœurs de la Présentation, elle a, ainsi que les paroisses nouvelles qui en faisaient alors partie, de nombreuses écoles, bien tenues et bien fréquentées. Je n'ai vu nulle part une assiduité plus consolante; aussi, le onze mars dernier, par un jour très froid et une des plus affreuses tempêtes de neige qui se puisse voir, je me trouvais à faire la visite des écoles des arrondissements dits de la rivière St. Aimé, et du rang de Tierçant, et je vis dans la première, tenue par Mlle. Lucie St. Germain, 55 enfans, 28 garçons et 27 filles; et dans la seconde confiée à Mlle. Eléonore St. Germain, 42 enfans, 22 garçons et 20 filles. Pas un de ces enfans n'avait plus de 12 ans, beaucoup n'avaient guère plus de cinq ans. Un tel fait est également honorable pour les parens, pour les enfans et pour les institutrices. Il se produit rarement là où l'enseignement est mal dirigé, là où le maître ne sait pas intéresser ses élèves et développer chez eux le goût de l'étude. Je cite ce fait et l'exemple de St. Aimé pour faire voir le grand changement qui s'est opéré dans la manière de voir et d'agir des habitans de nos campagnes depuis quelques années. Je passerai maintenant en revue bien rapidement chacune des paroisses de mon district.

Ville de St. Jean Dorchester.—L'académie de garçons tenue par les Frères des Ecoles Chrétiennes, dans cette ville, et fondée par M. Laroque, bien qu'encore dans la première année de son existence, a déjà fait un grand bien, et l'on y a réussi à discipliner des enfans qui, dans ma première visite, avaient paru bien difficiles à gouverner. Les parens se félicitent hautement du changement qui s'est opéré. L'institution est divisée en trois départemens: une classe supérieure (45 élèves), une classe élémentaire française (120 élèves), et une classe élémen-

taire anglaise (86 élèves). L'académie de filles confiée aux sœurs de la Congrégation de Notre-Dame a 234 élèves dont 112 pensionnaires et se tient dans un édifice qui peu être considéré comme le plus beau et le mieux fini de la ville; elle est très bien dirigée. Les autres écoles catholiques de la ville sont bien tenues, surtout celle de Mlle. Valérie Généreux. Les contribuables paient régulièrement les cotisations et les comptes de la commission sont dans un état très satisfaisant. L'école élémentaire dissidente a 45 enfans : l'instituteur reçoit un salaire de £60 ; le logement et la tenue de l'école ne sont pas ce qu'ils devraient être. Il y a aussi une académie protestante tenue dans un bel édifice en brique.

Blairfindie.—Les écoles sont arriérées dans cette municipalité. Il devrait y avoir une école séparée pour les filles au village. Les commissaires méritent cependant des éloges pour le choix qu'ils ont toujours su faire de leurs instituteurs et de leurs institutrices. Je n'ai qu'à me louer de MM. Duquet et Lavigne et de Mlles. Généreux et Hudon qui enseignent dans cette municipalité. Les enfans sont aussi assez assidus, à l'exception de ceux de l'arrondissement du Ruisseau.

St. Luc.—Je regrette de ne pouvoir rendre un témoignage favorable à cette paroisse : tout y languit depuis quelques années, quoiqu'il n'y ait jamais eu comme dans d'autres paroisses une opposition formelle à l'exécution de la loi. Mais tandis que quelques-unes des municipalités où régnait une hostilité très prononcée ont fait depuis les plus grands progrès, celle-ci est restée plongée dans l'apathie. Les affaires scolaires sont mal administrées, les cotisations mal payées, les maîtres mal rétribués et, par une conséquence rigoureuse, les écoles y sont mal tenues.

Chambly.—Le collège pour lequel M. le curé Mignault a dépensé plus de £4000 de son argent est maintenant confié à la direction des clercs de St. Viateur. Une académie de filles vient d'être établie et elle est dirigée par les Sœurs de la Congrégation. Madame Bréat a donné une somme de £1000 pour la fondation de cette maison. M. Fréchette qui, ainsi que d'autres citoyens de l'endroit, a contribué libéralement à cette bonne œuvre, a bien voulu de plus diriger gratuitement la construction de l'édifice qui a un rez-de-chaussée en pierre et deux étages en brique de 60 pieds sur 40. L'intérieur est parfaitement distribué et il y a de jolies galeries extérieures sur les deux faces principales. Les autres écoles catholiques de la paroisse, sous le contrôle des commissaires, sont mal tenues ; les contribuables paient mal ; il y a mal-administration et un procès pour défalcation. Les instituteurs sont mal payés, ce qui explique que l'on ne s'en procure que de médiocres. L'école dissidente du village est assez bien tenue ; si l'on y changeait moins souvent de maître, les enfans y feraient encore plus de progrès. Il y a de plus une école indépendante protestante sur un très bon pied ; elle est tenue par M. et Mme. Strit ; elle est fréquentée par environ 40 élèves qui paient de \$2 à \$4 par mois.

Longueuil.—Il y a dans cette municipalité un collège industriel, une académie de filles et dix écoles élémentaires. Il a été prélevé dans cette municipalité par cotisation et par souscriptions tant de la part des particuliers que de la fabrique £4300 pour l'établissement des deux maisons d'éducation qui se tiennent dans le village. Les Clercs de St. Viateur sont en possession du collège depuis quelque temps, et l'académie est, comme on sait, la maison-mère des Sœurs de l'ordre de Jésus-Marie. Elle compte soixante religieuses novices ou professes, 100 élèves pensionnaires et 216 externes. Sa réputation est déjà grande dans le pays. Les écoles élémentaires sont généralement bien tenues et bien fréquentées, à l'exception de deux ; les instituteurs et les institutrices ont les connaissances et l'aptitude requises. Les comptes sont bien tenus ; mais il y a trop d'arrérages, principalement parmi les contribuables du village.

Boucherville.—Les affaires de cette municipalité sont bien administrées, et les comptes bien tenus. Il y a une académie de filles dirigée par les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame. Elle est bien tenue et bien fréquentée. Il y a aussi une excellente école-primaire supérieure conduite par M. Léon Blois et un assistant chargé de l'enseignement de la langue anglaise. Les élèves y ont fait de grands progrès dans l'arithmétique, la grammaire et l'écriture. Il y a trois écoles élémentaires dans les autres arrondissements, une est bonne, l'autre médiocre et la troisième est très faible. Elles sont toutes tenues par des institutrices.

St. Charles.—Il y a dans cette paroisse une excellente école primaire supérieure tenue par M. Labonté, instituteur tout dévoué à l'exercice de son état; une bonne école élémentaire tenue par Mlle. Labonté, et deux autres écoles élémentaires où, d'après ce que j'ai pu voir lors de ma dernière visite, on a plutôt reculé qu'avancé. La maison d'école du village est loin d'être convenable; les affaires de la commission ne sont pas non plus dans un état aussi florissant qu'elles pourraient l'être.

St. Denis.—Il y a une académie de filles tenue par les sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, une école primaire supérieure de garçons, et huit écoles élémentaires. Le nombre de ces dernières est beaucoup trop considérable pour les ressources de la municipalité. A l'exception d'une seule, toutes ces écoles élémentaires se tiennent dans des maisons louées et en très mauvais ordre. L'école primaire supérieure n'offre pas de résultats aussi satisfaisants que par le passé. Il n'y a jamais eu d'entente contre le système des écoles publiques dans cette paroisse; mais malheureusement il y a beaucoup d'apathie, ce qui laisse moins d'espérance, selon moi, que l'hostilité la plus prononcée.

St. Jude.—Il y a six écoles dans cette paroisse assez bonnes et bien tenues. Les finances des commissaires sont dans un état satisfaisant.

St. Barnabé.—Cette paroisse a cinq écoles fréquentées par les enfants des deux sexes. Comme à St. Jude elles sont bien tenues; les finances des commissaires sont dans un état prospère.

St. Marcel.—Il y a deux bonnes écoles; cette nouvelle paroisse faisait partie de St. Aimé; mais les habitans ne partagèrent jamais l'esprit d'opposition qui y régnait alors. Il y a deux bonnes maisons d'école bâties par les commissaires; les comptes sont bien tenus.

St. Aimé.—Cette paroisse dont j'ai déjà parlé possède une académie tenue par les Sœurs de la Présentation, et six écoles, dont une de garçons, très bien tenues et très assidument fréquentées.

St. Robert.—Cette paroisse qui faisait aussi partie de St. Aimé, du temps de la résistance à la loi, s'est régénérée comme les deux autres que je viens de nommer; ses écoles sont bonnes et les affaires des commissaires sont dans un état satisfaisant.

St. Victoire.—Il y a ici trois écoles; celle du village est dirigée par M. Bernier, ancien instituteur, très attaché à son état, qui est parvenu à se rendre habile dans l'art d'enseigner; il fait de bien bons élèves. Les deux autres écoles ne m'ont pas paru aussi bien tenues que lors de ma visite précédente.

Sorel (paroisse).—Cette paroisse a sept écoles, dont cinq bien tenues et bien fréquentées, les deux autres, dans les arrondissements situés sur le bord de la rivière Chambly, sont moins satisfaisantes. Les comptes des commissaires sont bien tenus.

William Henry ou ville de Sorel.—Dans cette ville les choses ont bien changé. Il y a peu d'années même à peine y avait-il deux pauvres écoles, l'une anglaise et l'autre française. Il y a maintenant une académie de garçons et une académie de filles, sous la direction des commissaires, une académie de garçons et une école élémentaire sous la direction des syndics protestans. Toutes ces écoles sont très bien tenues; l'académie de garçons est confiée aux Frères de

la Doctrine Chrétienne qui instruisent plus de 250 enfans ; cinquante sont pensionnaires. Les élèves de la classe supérieure apprennent avec succès le dessin linéaire, l'arpentage, la tenue des livres, la géométrie, l'algèbre, l'histoire naturelle, la physique et la composition littéraire. Les deux maisons où se tiennent les classes et où sont logés les Frères sont solidement bâties en pierre et en brique ; il y a une cour spacieuse et un beau jardin ; l'académie est bien fournie de livres, tables, globes, cartes et possède de plus les instruments nécessaires à l'arpentage et au dessin linéaire. Les commissaires d'école méritent les plus grands éloges pour toutes ces choses. L'académie des filles est dirigée par les Sœurs de la Providence ; elle a 260 élèves ; et celles de la classe supérieure apprennent la composition littéraire, la botanique, des notions de mythologie, de physique et d'astronomie.

St. Ours.—Cette municipalité est une des plus zélées de tout mon district ; les commissaires ont toujours su se procurer des instituteurs et des institutrices habiles ; il y a six écoles, deux au village et quatre dans les autres arrondissemens. L'école primaire supérieure est tenue par M. Eugène Talham, instituteur habile et connu depuis longtemps ; l'école des filles est dirigée par Mlle. Cormier, jeune personne instruite qui, vû le grand nombre de ses élèves (95), aurait besoin d'une assistante. Les affaires de la commission sont dans un état de gêne résultant de la défalcation du ci-devant secrétaire-trésorier.

Verchères.—Il y a dans cette paroisse une académie de garçons, une académie de filles et deux écoles élémentaires ; ces dernières sont bien tenues et bien fréquentées. L'académie de garçons est confiée aux Clercs de St. Viateur : il y a 142 élèves. L'académie de filles vient d'être placée sous la direction des Sœurs de Jésus et Marie dont la maison-mère est à Longueuil. L'académie de garçons est dans un spacieux édifice en brique, à trois étages, bien distribué et bien fini ; il coûte près de £2000 à la paroisse. L'académie de filles est dans une bonne maison de 55 pieds sur 35 ; elle vient d'être achevée et coûte au-delà de £1000. Je n'ai pas besoin d'ajouter combien tous ces faits font honneur aux contribuables et à leur digne curé M. Bruncau.

Contrecoeur.—Cette paroisse a cinq écoles, deux au village et trois dans les autres arrondissemens. Elles sont toutes très bien tenues, les enfans sont d'une assiduité remarquable et font de grands progrès. Le logement destiné aux maîtres dans les écoles du village est trop petit ; les institutrices des arrondissemens sont mieux logées à proportion.

St. Antoine.—Cette paroisse s'est toujours distinguée par son zèle pour l'éducation. Plus de trente enfans de cette localité étudient actuellement, dans les collèges de Montréal, de St. Hyacinthe, de Verchères, de Varennes, etc. Cependant les écoles ne m'ont point paru aussi bien dirigées que les années précédentes. Il y en a cinq au village et trois dans les autres arrondissemens. Je suis porté à croire que l'on n'a pas été aussi heureux que par le passé dans le choix des instituteurs.

St. Marc.—Je regrette que dans cette paroisse on persiste à ne point établir une école de filles séparée. Il y a deux écoles au village et trois dans les autres arrondissemens. L'instituteur du village est habile et ses élèves ont fait des progrès incontestables. Les contribuables et les commissaires sont remplis de zèle.

Belœil.—L'école-modèle ou primaire supérieure tenue par M. Charles Leroux, au village de Belœil, est une des meilleures de mon district ; dire le zèle que ce jeune instituteur déploie est chose peu facile. Il est occupé des enfans confiés à ses soins depuis cinq heures du matin jusqu'à neuf heures du soir. Il les réunit autour de lui non-seulement pour les classes, mais encore pour l'étude et les récréations. Sous ce rapport, son école vaut un pensionnat. Ceux qui ne

l'ont pas vu ne sauraient croire qu'un seul homme pût se charger d'un tel travail ; ses succès sont en raison de ses efforts. 28 élèves suivent sous M. Leroux le cours prescrit pour les écoles-modèles ; 23 autres enfans apprennent ce qui est requis pour les écoles élémentaires sous l'habile direction de Mme. Leroux. Ces deux écoles sont tenues dans une maison neuve en brique de 36 pieds de longueur sur 36 de largeur, bien finie et très bien distribuée à l'intérieur au milieu d'un beau terrain de plusieurs arpens à l'usage du maître. Cette maison a été bâtie par la fabrique. L'académie de filles tenue dans la même paroisse par les Religieuses de "Jésus et Marie" est fréquentée par 91 élèves dont 51 sont pensionnaires. Elles sont presque toutes de la paroisse et je connais peu de municipalités qui fournissent autant de pensionnaires à proportion de la population. Il y a encore dans Belœil trois autres écoles élémentaires tenues par de bonnes institutrices. Chaque arrondissement a une maison d'école bien bâtie et bien entretenue.

Ste. Julie.—Cette nouvelle paroisse est un démembrement de Varennes et de Belœil : c'est la moins riche du comté ; on y fait néanmoins de louables efforts pour l'éducation ; il y a trois écoles assez bien tenues et bien fréquentées.

Varennes.—Outre plusieurs bonnes écoles élémentaires, cette paroisse possède deux établissemens pour lesquels M. le curé Désautels et quelques particuliers ont fait les plus grands sacrifices. Le collège industriel connu sous le nom de *Lycée* est confié aux Frères de St. Joseph. Il y a 121 élèves, quelques-uns ont fait de très grands progrès dans le dessin linéaire, le tracé des cartes, la géométrie, la composition épistolaire et la tenue des livres. La calligraphie y est très remarquable. L'académie de filles est tenue par des religieuses de Ste. Croix, dont la maison-mère est à St. Laurent dans l'île de Montréal : elles y ont 110 élèves qui ont déjà fait de grands progrès, quoique cette institution ainsi que le collège soient de fondation toute récente. J'ai surtout admiré les cahiers d'écriture des jeunes demoiselles.

Je terminerai en vous assurant que, dans tout mon district d'inspection, on se montre très disposé à profiter de la nouvelle loi. J'ajouterai que, dans mon opinion, une des réformes les plus urgentes serait l'uniformité dans les livres d'école. D'après mes propres observations et sur les suggestions de M. Labonté, instituteur très habile, je recommanderai le syllabaire de M. Juneau, la grammaire des Frères des écoles chrétiennes, ainsi que leur traité de mesurage.

Rapport de M. l'Inspecteur CHILD.

J'ai l'honneur de vous faire le rapport suivant des écoles de mon district d'inspection pour l'année 1856.

Après avoir indiqué ce qui se rapporte à chaque municipalité, je termine par quelques remarques générales.

La municipalité de Stanstead se trouve à tous égards au premier rang. Elle est divisée en 32 arrondissemens, dont les écoles, sauf quelques exceptions, sont ouvertes durant toute l'année scolaire, et sont très fréquentées, les enfans hors de l'école n'étant pas en moyenne plus de deux pour cent. Cet exemple est certainement digne d'être imité. Quelques maisons d'école sont petites, les autres sont ce qu'il y a de mieux. On y enseigne les plus hautes branches d'instruction, et les élèves y apprennent l'arithmétique, la grammaire et la géographie, ce qui les met en état de se présenter aux examens pour être eux-mêmes admis à l'enseignement. Les habitans de cette localité, depuis son établissement comme township, se sont distingués par leur amour de l'éducation et les

efforts qu'ils ont déployés pour y établir des écoles. Ces louables efforts ont enfin été couronnés de succès.

Les progrès de l'instruction dans cette municipalité sont remarquables. L'algèbre et la géométrie sont enseignées avec succès. Les maisons d'école, en général, sont bonnes; quelques-unes sont neuves et construites sur des modèles excellens. L'argent que les Commissaires perçoivent suffit aux besoins, et leur secrétaire-trésorier remplit diligemment les devoirs de sa charge.

Quelques malentendus, qui menaçaient de devenir de sérieux embarras, n'ont heureusement pas eu de suite et les trente-deux écoles de cette municipalité fonctionnent maintenant d'une manière satisfaisante.

Barnston.—Cette municipalité est divisée en vingt-et-un arrondissemens et subventionne vingt écoles; mais des obstacles sont venus en entraver l'opération. Les procès intentés pour faire rentrer les contributions ont été perdus et sont la cause des arrérages qui existent. Les instituteurs, à qui l'on est endetté pour salaire, ont de la répugnance à s'engager, et de fait, les plus capables d'entr'eux vont offrir leurs services où ils sont mieux rétribués. Si la loi y était mieux comprise, ce township ne resterait certainement pas en arrière des autres. Les écoles, qui souffrent de cet état de choses, sont, durant l'année, fréquentées par les deux tiers des sept cent huit enfans qui habitent la municipalité. En général, les maisons d'école sont neuves et les contribuables manifestent le désir de soutenir leurs écoles, persuadés qu'ils sont des heureux résultats d'une bonne instruction primaire. Ce sentiment en induit même un grand nombre à faire donner à leurs enfans dans les collèges des connaissances plus étendues que celles qu'ils reçoivent dans les écoles communes.

Halley.—Ce township a quatorze arrondissemens et quatorze écoles fonctionnant à peu près durant toute l'année scolaire, et assidûment fréquentées. Les maisons d'école y sont neuves et bien construites. Il y règnerait une parfaite harmonie entre les commissaires et les habitans sans de fâcheuses difficultés relatives à certains sites de maisons d'école; mais elles sont heureusement sur le point de disparaître.

Magog est divisé en sept arrondissemens et possède sept écoles bien entretenues. Deux nouvelles maisons, parfaitement construites et commodes, viennent d'y être terminées. On en bâtit une autre au village dans laquelle on a dessein d'installer une école supérieure. Les affaires monétaires de la municipalité ont été sagement conduites, et les commissaires se sont en tout conformés sur ce point à ce qu'exigeait la loi. Je ne me rappelle pas qu'aucune querelle s'y soit jamais élevée. Les commissaires de même que les contribuables font preuve en toutes choses de la meilleure volonté.

Barford a six arrondissemens et cinq écoles bien fréquentées durant toute l'année scolaire. Quatre vingt-dix-huit enfans sur cent vont à l'école. Le zèle déployé par les Commissaires y a été la cause de beaucoup de progrès. Leurs finances sont en bon état. Ce township nouvellement établi a beaucoup d'importance aujourd'hui que le chemin de fer le "Grand Tronc" le traverse.

Compton.—Ce township est divisé en 20 arrondissemens et a 20 écoles ouvertes durant huit mois dans l'année. Les enfans qui y sont nombreux sont de grands progrès. Le secrétaire-trésorier, énergiquement, secondé par les Commissaires, est venu à bout de surmonter bien des obstacles. Au moyen de poursuites dirigées contre les contribuables de mauvaises volonté et heureusement menées à fin, il est parvenu à faire rentrer tous les arrérages de contributions qui étaient dûs. Telle qu'elle se trouve aujourd'hui par ses soins, cette municipalité est dans l'état le plus favorable à l'éducation.

Eaton.—Cette municipalité a treize arrondissemens et treize écoles fréquentées par presque tous les enfans qui y résident, et ne se laisse sous aucun rapport dévancer par ses voisins.

Toutes les branches d'instruction élémentaire, entr'autres la lecture, l'écriture, l'épellation, l'arithmétique, la grammaire et la géographie sont enseignées avec succès par les instituteurs de ces écoles ; il en est même quelques-uns qui ne se bornent pas seulement à cela et qui donnent des leçons d'algèbre, de géométrie et de mesurage. J'ai fait ici les examens les plus satisfaisans. Les enfans de cette municipalité participent à certains avantages dont ne jouissent ceux de nulle autre dans mon district d'inspection. Il y a bien des années, quand les pères et les mères d'aujourd'hui n'y étaient encore que des enfans, un instituteur, venu d'Ecosse, y ouvrit une école et y enseigna jusqu'à sa mort arrivée il n'y a pas longtemps. Les services rendus à l'instruction populaire par ce digne homme lui ont mérité la reconnaissance des parens et des enfans de cette localité ; car le bien qu'il a fait est incalculable et la semence qu'il a jetée sur ce sol répand au loin ses heureux fruits.

Newport se divise en quatre arrondissemens et a trois écoles qu'il soutient avec peine. Les colons de deux arrondissemens situés sur les confins du township d'Eaton envoient leurs enfans à deux écoles de cette localité. Leur proximité rend leur accès facile et elles sont naturellement plus fréquentées que celles de Newport. Il y aurait avantage à réunir ces deux municipalités.

Hereford. Ce township a quatre arrondissemens et deux écoles pauvrement entretenues. Les contribuables y sont peu nombreux et sont disséminés sur un pays de montagnes. Une moitié du township n'est pas concédée ni divisée et l'autre est possédée par des gens qui n'y résident point ; de sorte que la rentrée des contributions y est arriérée. Les trois quarts des enfans vont à l'école, et les commissaires approprient judicieusement les fonds qu'ils ont à leur disposition.

Clifton. Cette localité est divisée par une forêt en deux parties appelées Clifton-est et Clifton-ouest, formant chacune deux arrondissemens. Les quatre écoles qui y sont établies sont bien fréquentées et fonctionnent durant la période ordinaire d'école. Les affaires y sont sagement administrées. Dans ce township comme dans beaucoup d'autres, on éprouve mille embarras dans la perception de la cotisation imposée sur les terres qui ne sont pas en culture ; les Commissaires ont néanmoins réussi à maintenir leurs écoles. Dans Clifton ouest, j'ai trouvé une école bien bâtie et qui a de telles dimensions qu'elle pourrait au besoin servir à des réunions religieuses. Les enfans y sont peu avancés, mais font des progrès.

Bury a sept arrondissemens et cinq écoles. Les dettes dont les Commissaires étaient chargés ont été un obstacle au développement de l'instruction dans ce township ; mais le payement s'en effectue petit à petit, et il y a lieu d'espérer que le malaise qu'elles ont provoqué finira bientôt par disparaître entièrement. La diligence avec laquelle les Commissaires et leur secrétaire-trésorier s'acquittent de leurs devoirs ne peut que produire les meilleurs résultats. La cotisation imposée sur les terres incultes est régulièrement payée par la Compagnie Britannique et Américaine, et grâce à l'aide supplémentaire qui lui est accordée par le département de l'instruction publique, Bury est aujourd'hui en état de soutenir convenablement ses cinq écoles.

J'ai eu le plaisir de voir que le ministre du culte qui réside au village de Bury emploie son argent et son influence à y faire prospérer l'éducation. Partout où l'on rencontre des exemples de ce genre il y a certitude de progrès. J'ai trouvé 131 enfans portés sur les rôles d'école.

Brompton. Ce township est divisé en sept arrondissemens et maintient quatre écoles bien conduites. Les affaires monétaires y sont aujourd'hui mieux administrées, et les Commissaires déploient beaucoup plus de zèle. Les enfans sont très assidus, apprennent bien et se conduisent parfaitement. Le nouveau

village situé à *Brompton Mills* avait, en mars 1856, plus de trente enfans en âge d'aller à l'école. On m'a demandé permission d'y ouvrir une école ; mais les Commissaires, après l'avoir érigé en arrondissement et voyant que des difficultés allaient s'élever au sujet du site sur lequel on se proposait de construire la maison, attendent pour agir qu'elles disparaissent.

Sherbrooke (La ville de) contient cinq arrondissemens et cinq écoles bien fréquentées, mais qui ne le sont pas autant que celles de la campagne. Deux de ces écoles sont françaises ; l'instruction que l'on y donne à l'enfance est sagement surveillée par le prêtre catholique résident. On y enseigne la grammaire et l'arithmétique ; les trois autres écoles sont protestantes ; les enfans y assistent d'une manière irrégulière et sont peu nombreux. Les progrès qu'ils font sont à peine sensibles ; la faute de ce peu de succès ne doit pourtant pas être imputée aux maîtres dont la capacité ne peut en aucun cas être mise en doute. Les lectures que j'ai faites dans ces écoles sur l'importance de l'assiduité que les enfans doivent y apporter n'auront pas, je le crois, beaucoup d'utilité, ces enfans appartenant la plupart aux classes les plus pauvres de la ville. Les écoles indépendantes et les maisons d'éducation supérieure attirent de préférence l'attention des parens qui ont les moyens d'y envoyer leurs enfans.

Les écoles supérieures de *Sherbrooke* méritent leur réputation et contribuent puissamment à répandre le goût de la bonne et solide instruction. Je suis heureux de pouvoir signaler la manière dont la ville accomplit son devoir sous ce rapport. Comme chef-lieu du district de St. François, il lui convient en effet de servir de modèle à toutes les municipalités scolaires dont elle est entourée. L'argent provenant des contributions suffit à tous les besoins des Commissaires. Il leur est dû de nombreux arrérages ; mais ils sont sur le point de les faire rentrer.

Orford, divisé en quatre arrondissemens, n'a qu'une seule école, mais on y est sur le point d'en ouvrir deux nouvelles. La population de cette municipalité est éparsée et peu nombreuse. L'école qui y est ouverte est régulièrement fréquentée et les enfans font des progrès dans toutes les branches qui constituent l'instruction primaire. Ils commencent à lire, à épeler et apprennent l'arithmétique mentale. Cette nouvelle municipalité doit son organisation aux généreux efforts de l'honorable E. Hale. Les enfans qui sont allés à l'école, dans le cours de l'année dernière, sont dans une proportion de 45 pour cent.

Windsor.—Municipalité ayant cinq arrondissemens et trois écoles. Un tiers des enfans, y assistent. Ce township n'est habité qu'en partie et se compose presque de terres incultes. De nouveaux colons s'y sont établis dans des endroits isolés sur les confins de la municipalité. Les Commissaires, pour ces raisons, n'ont pu établir des écoles qui convinssent à tous les contribuables. Il en sera néanmoins bientôt donné à tous les arrondissemens. Les affaires monétaires y sont bien conduites.

Ascot.—Cette municipalité a treize arrondissemens et treize écoles. Les maisons d'école nouvellement construites le sont d'après les meilleurs modèles ; quelques-unes, trop vieilles pour qu'on s'en serve, vont être rebâties prochainement. Les affaires de cette localité sont judicieusement conduites. Les Commissaires et le secrétaire-trésorier ont toute l'aptitude qu'il leur faut pour remplir les devoirs de leur charge. La preuve de la confiance que ce dernier s'est attirée ressort du fait qu'il occupe cette position depuis 1846. J'ai tout lieu d'être content de cette municipalité et de ses écoles dont deux sont françaises et fonctionnent parfaitement sous le contrôle des Commissaires qui sont protestants.

Melbourne.—Cette municipalité est divisée en seize arrondissemens, possédant chacun une école. Ces écoles, à quelque exception près, sont médiocres. Les contribuables payent leurs cotisations avec répugnance et voient leurs écoles

d'un œil indifférent. Les Commissaires m'ont cependant manifesté l'intention d'employer tous leurs efforts à relever leurs écoles du triste état d'abaissement où elles se trouvent placées. L'école préparatoire du collège St. François est fréquentée par les meilleurs élèves de cette municipalité.

Shipton offre un heureux contraste avec le township dont je viens de parler. Avant que celui de Cleveland en fût séparé, Shipton comptait vingt écoles bien dirigées et bien soutenues. Depuis lors, cette municipalité a été divisée en quatorze arrondissemens et elle possède treize écoles qui ont été ouvertes durant toute l'année scolaire ; quelques-unes l'ont même été plus que le temps requis. Toutes sont assiduellement fréquentées et abondamment pourvues de ce qui leur est nécessaire. Les affaires sont habilement administrées. Les écoles de cette municipalité ont donné des instituteurs aux établissemens voisins. Le village de Danville possède maintenant une académie florissante.

Wotton.—Cette municipalité a cinq arrondissemens et soutient avec peine ses quatre écoles à l'aide de la subvention extraordinaire que lui accorde le gouvernement. Les colons Canadiens-français qui sont venus s'y établir il y a cinq à six ans avec des moyens bien limités, n'ayant eu durant ce temps que de chétives récoltes, sont encore aujourd'hui si pauvres qu'il y a lieu de s'étonner du progrès qu'y fait l'éducation. Les Commissaires ont tiré le meilleur parti possible des contributions volontaires mises à leur disposition ; mais les difficultés qui s'élèvent de tous côtés et que j'ai essayé d'aplanir avec eux rendent leur position très difficile. On en est enfin venu à la détermination de diviser le township en neuf arrondissemens, d'imposer la cotisation dans le cours de mai ou de juin prochain, et d'ouvrir des écoles dans tous les arrondissemens où il se trouvera vingt enfans en âge de les fréquenter. Le zèle dont ont fait preuve en cette circonstance les Commissaires et le secrétaire-trésorier, secondés par le curé résident, m'a causé le plus vif plaisir, et j'ai l'espoir qu'avant peu neuf bonnes écoles recevront la plus grande partie des enfans de ce township.

Cleveland.—Ce township qui faisait autrefois partie de Shipton est aujourd'hui divisé en huit arrondissemens et maintient sept écoles. Cette localité est, de toutes les municipalités scolaires du district de St. François, celle qui est la plus arriérée, sous le rapport de l'instruction, mais elle commence à se piquer d'émulation. Les écoles élémentaires, particulièrement celle du village de Richmond, que l'on avait totalement négligées, sont maintenant ouvertes.

Durham no. 1.—Cette municipalité a quinze arrondissemens, dont trois sont habités par des catholiques qui ont élu leurs syndics. Les écoles n'y sont pas toutes aussi bonnes qu'on pourrait le désirer. Les Commissaires ni le secrétaire-trésorier n'ont aucun blâme à encourir à ce sujet ; ils remplissent convenablement leurs devoirs ; mais tout vient de l'apathie des contribuables. Quelques écoles néanmoins sont bien fréquentées.

L'administration des affaires de la municipalité est régulière. Si les habitans de ce township donnaient à l'éducation de leurs enfans les mêmes soins qu'ils apportent à leurs travaux agricoles, il occuperait le premier rang parmi toutes les municipalités de ce district. Il en sera bientôt ainsi, je l'espère, si l'intérêt que ce sujet y a déjà provoqué continue à se développer. Les trois écoles dissidentes catholiques sont en tout semblables à celles qui sont sous le contrôle des Commissaires.

Durham no. 2.—Cette municipalité a trois arrondissemens dont les habitans en grande partie sont catholiques romains, et trois écoles tenues sur un bon pied ; l'instruction s'y donne en français et en anglais. Le village de l'Avenir, qui se trouve dans ses limites, y contribue libéralement pour sa part. L'école supérieure que l'on y construit maintenant sera ouverte l'été prochain. On se propose d'y enseigner dans les deux langues.

Kingsey a treize arrondissemens et neuf écoles dont quelques-unes sont françaises. Elles ont fait peu de progrès. Les contribuables ont la meilleure volonté du monde, quoiqu'il s'en trouve quelques-uns, parmi ceux qui y ont le plus d'influence, à qui la cotisation semble un fardeau. Mais la loi que les Commissaires ont à cœur de faire exécuter, ne rencontre nulle part d'opposition ouverte : les écoles sont bien fréquentées et conduites avec assez de succès. Les comptes du secrétaire-trésorier sont régulièrement tenus. Cette municipalité possède en outre une école de filles dirigée par le révd. M. Balfour.

Tingwick.—Ce township a neuf arrondissemens et huit écoles dont trois sont sous le contrôle de syndics dissidens. Les enfans y ont fait quelque progrès dans les branches d'instruction élémentaire, mais on y enseigne peu la grammaire et l'arithmétique. Les commissaires s'assurent maintenant les services d'instituteurs plus capables. Les enfans de cette municipalité qui fréquentent les écoles sont en moyenne de cinquante pour cent.

South-Ham est divisé en deux arrondissemens et a deux écoles. Cette localité fait partie de la municipalité de Dudswell. Les habitans de l'une et de l'autre soutiennent leurs propres écoles et désirent que South-Ham soit érigé en municipalité scolaire séparée. Ses deux maisons sont petites et mal entretenues. Il ne s'y fait que peu de progrès.

Dudswell a sept arrondissemens et sept écoles. La population se trouve tellement éparsée que les enfans ont bien de la peine à les fréquenter. Deux arrondissemens font néanmoins exception. J'y ai trouvé des écoles bien fréquentées et des enfans répondant avec intelligence aux diverses questions que je leur ai posées.

Winslow.—Ce township avec huit arrondissemens ne soutient que quatre écoles ; les contribuables manifestent le désir de faire participer leurs enfans aux avantages de l'éducation, en les envoyant régulièrement à l'école, mais leur extrême pauvreté y met obstacle. Les écoles sont littéralement au milieu de la forêt. Avec l'aide qu'ils ont reçue et les faibles moyens pécuniaires qui sont à leur disposition, les Commissaires ont néanmoins réussi à payer leurs instituteurs. Il leur reste même une petite balance entre les mains. Malgré toute leur détresse, les enfans de ces écoles m'ont paru faire des progrès dans la grammaire, et la plupart lisent avec intelligence les leçons contenues dans les livres de la série des Ecoles Nationales d'Irlande.

Lingwick.—Cette municipalité qui faisait autrefois partie de Bury est divisée en quatre arrondissemens et soutient avec peine ses quatre écoles où les enfans sont en assez grand nombre. Leurs progrès sont médiocres. J'ai eu une entrevue avec les commissaires à qui j'ai donné des conseils touchant la direction de leurs affaires. Les dettes contractées avant la séparation d'avec Bury leur cause de l'embarras ; mais comme ils seront bientôt en mesure d'y satisfaire, il y a lieu d'espérer que l'éducation s'y répandra davantage. La grammaire et l'arithmétique ne sont enseignées qu'à un petit nombre d'élèves, la lecture et l'écriture sont à peu près tout ce qu'apprennent les enfans.

La municipalité de *Weedon* est sur le point de s'organiser. Elle a sa corporation de commissaires et le recensement des enfans y a été fait ; on se propose de la diviser en trois arrondissemens et d'y ouvrir des écoles dans le cours du printemps prochain. Celle de *Garthby* aura aussi bientôt deux écoles. Il y en aura quatre à *Stratford*, dont trois françaises et une anglaise.

Le township de *Westbury* qui vient d'être séparé d'Ascot a trois écoles. Je n'ai pu les visiter à cause de leur éloignement. Le même obstacle m'a empêché d'accomplir le projet que j'avais formé d'aller dans celui de *Wolfstown* pour en faire ouvrir quelques unes. Je pourrai, je l'espère, m'y transporter l'été prochain.

En général, il y a eu progrès dans les écoles de mon district d'inspection, durant le cours de l'année dernière. Un grand nombre d'arrondissemens ayant été formés, on y a construit en beaucoup d'endroits de bonnes maisons et réparé celles qui avaient besoin de l'être. Des établissemens nouveaux sont devenus des municipalités où l'instruction est libéralement donnée à la jeunesse dans treize nouvelles écoles. Le nombre de celles que l'on trouve dans les anciennes municipalités n'a pas varié depuis mon dernier rapport; celui des enfans a un peu diminué; mais la cause de cette diminution provient de ce que beaucoup de familles ont émigré dans l'Ouest; l'on doit en même temps remarquer que le dernier rapport général sur l'éducation dans le Bas-Canada, portait deux fois par erreur le chiffre des élèves fréquentant les écoles de Cleveland sur ses tableaux statistiques; ce qui rétablit l'équilibre.

Extraits d'un Rapport de M. l'Inspecteur Roney.

M. Roney fait remarquer que le nombre d'enfans assistant aux écoles de son district d'inspection, à la fin de l'année 1856, était de 3956, ce qui indique un accroissement de 1161 ou de 41 pour cent sur l'année précédente. La population du district de l'Ottawa est aujourd'hui d'à peu près 30,000 âmes, sur la population totale; les enfans qu'on y instruit se trouve de cette sorte dans la proportion de 1 à $7\frac{1}{2}$, résultat dont il se montre satisfait.

En général, l'enseignement se perfectionne. Dans beaucoup d'écoles, on n'apprenait, il n'y a pas longtems encore, qu'à lire et à écrire et les premières règles de l'arithmétique; dans presque toutes aujourd'hui, la grammaire, la géographie et l'histoire font partie des leçons et il s'en trouve même quelques unes où les élèves se livrent à l'étude des sciences naturelles.

Les livres dont on se sert maintenant contribuent puissamment à accélérer ce progrès: la série de ceux des écoles nationales d'Irlande sont partout en usage.

Les livres fournis par le Bureau de l'Education pour être donnés en prix, ont aussi eu pour effet de stimuler l'ardeur des enfans, de les rendre plus assidus à l'école et de leur faire attacher plus d'importance à la visite de l'inspecteur.

" Le grand nombre d'enfans qui fréquentent les écoles est, dit-il, par lui-même une preuve évidente de la popularité de la loi. J'aurais peine à trouver dans tout ce district une seule municipalité où ses bienfaits ne se font pas sentir; et j'ai partout trouvé les commissaires remplis de zèle et disposés à seconder les intentions de la législature.

" Les municipalités indigentes, comme St. André Avelin, Portland et Maniwaki, dans le comté d'Ottawa, ne sont pas les dernières à participer aux avantages qu'offre notre système d'instruction publique ni celles qui font le moins d'efforts et de sacrifices dans ce but. L'aide supplémentaire qui leur a été accordée, dans le cours de l'an dernier, ne pouvait être mieux placée.

" Les affaires financières constituent la partie épineuse des devoirs qui me sont imposés. Sauf de rares exceptions, je n'ai eu sous ce rapport qu'un petit nombre de difficultés à vaincre; toutes celles qui existaient d'ailleurs ont été facilement applanies.

" Il y a trois académies dans le comté de l'Ottawa et une dans celui de Pontiac; toutes quatre sont bien tenues, elles ont de nombreux élèves. Les maîtres à qui on les a confiées ont fait des cours d'études dans des collèges ou des universités; Les académies d'Aylmer sont les plus fréquentées et dans toutes

ces institutions on enseigne le latin, le grec, le français et les mathématiques.”

M. Roney a déjà eu occasion de parler de l'insuffisance des salaires accordés aux instituteurs et l'expérience a démontré que, pour en avoir de bons, il fallait convenablement les rétribuer.

Il y a progrès dans la construction des maisons d'école ; mais il serait à désirer qu'on ajoutât partout un logement pour le maître et l'espace nécessaire pour un jardin.

“ J'ai souvent rencontré dans le cours de mes visites, dit encore M. Roney, des institutrices de beaucoup de mérite, et tenant leurs écoles aussi bien que les hommes. Le fait est que nos meilleures écoles sont dirigées par elles et qu'à cause de la rétribution moins forte qui leur est accordée, les municipalités pauvres peuvent plus facilement se procurer leurs services.

“ Le montant des cotisations annuelles actuellement prélevées est de £1600 par année.

“ Le collège de St. Joseph de l'Ottawa a rendu d'incontestables services à l'éducation ; la plupart des instituteurs de ce district ont suivi les cours de cette institution ; et bien que placée dans l'autre partie de la Province, elle appartient également à l'une et à l'autre. La moitié au moins des jeunes gens qui s'y trouvent sont Bas-Canadiens. Une aide pécuniaire qui mettrait ses directeurs en mesure de créer une ferme modèle et un jardin botanique la rendrait encore plus utile aux populations avoisinantes.

“ Comme preuve de l'harmonie parfaite qui règne entre les diverses dénominations religieuses qui se partagent cette partie du pays, j'éprouve un sensible plaisir à constater qu'il n'y existe que trois corporations de syndics dissidens.

“ Outre la série des livres des écoles nationales d'Irlande dont l'usage est généralement répandu, on se sert aussi, dans bien des écoles, des livres des Frères de la Doctrine Chrétienne, du *Mavor's Spelling Book* et de l'*English Reader*.

“ S'il était possible de fournir à bon marché des cartes géographiques aux écoles, ce serait le moyen d'en faciliter l'étude, celles que l'on possède aujourd'hui étant très imparfaites.

“ Voici l'état dans lequel j'ai trouvé les diverses municipalités scolaires que j'ai visitées ;

COMTE DE L'OTTAWA.

Seigneurie de la Petite Nation.—Cette seigneurie contient trois municipalités qui soutiennent dix écoles parfaitement conduites et très fréquentées.

Lochaber.—Cette municipalité a six écoles en opération tenues la plupart par des instituteurs de mérite.

Buckingham.—L'école-modèle de cette municipalité est bien conduite et l'on y trouve tout ce qu'il faut pour bien enseigner l'astronomie et la géographie ; les élèves y sont nombreux. Il y a en tout ici dix écoles sous le contrôle des commissaires et des syndics, sans compter l'académie dirigée par M. Fitzgerald.

Portland, Hull et Templeton.—Une seule école existe à *Portland* ; il y en a deux à *Templeton*.

Les dix écoles que compte la municipalité de *Hull* ont fonctionné avec succès durant la plus grande partie de l'année dernière, sous la direction d'instituteurs habiles. Les commissaires y déploient un grand zèle.

Aylmer.—Quatre écoles, dont deux académies et deux écoles élémentaires, sont en opération à *Aylmer*. Il s'y trouve en outre trois écoles indépendantes tenues par des femmes ; une de ces écoles indépendantes est excellente.

Wakefield.—La municipalité de *Wakefield* a deux écoles à la tête desquelles on a placé de bons instituteurs. Il m'a été jusqu'à ce jour impossible de faire

comprendre aux contribuables de *Low* combien il leur serait avantageux de se soumettre à la loi. Mes efforts auprès d'eux ont été vains. Il se trouve néanmoins dans cette localité une école indépendante.

Maniwaki.—Il n'y a dans cette municipalité qu'une seule école ; mais elle suffit aux besoins de la population. Les révérends Pères Oblats font tout ce qui dépend d'eux pour y répandre les bienfaits de l'éducation. La moitié des enfans appartiennent à de pauvres sauvages.

Eardley.—Quatre écoles d'un mérite ordinaire ont, dans le cours de l'an passé, fonctionné dans le township d'*Eardley* ; elles ont été fréquentées par presque tous les enfans de l'âge voulu par la loi.

COMTE DE PONTIAC.

Onslow.—Sur quatre écoles, le township d'*Onslow* n'en a que deux qui soient sous le contrôle des commissaires. Celle que dirige *M. Garvey* est excellente.

Bristol.—Cette municipalité a cinq écoles. Les contribuables s'y montrent disposés à faire tout ce qui dépend d'eux pour donner une bonne éducation à leurs enfans. Cette localité, de même qu'*Onslow*, aurait besoin d'une école-modèle. L'académie de *Clarendon* ne le cède en rien à aucune institution de ce genre. Ce township a, en outre, six écoles bien conduites.

Litchfield.—A quatre écoles dont trois sont subventionnées par les commissaires. Celle du Portage du Fort est toujours bien tenue, et quoiqu'elle ne porte pas le nom d'école-modèle, elle le mérite à plus d'un titre.

Calumet.—Celles de la municipalité de *Calumet* sont bonnes ; elles sont au nombre de deux et bien fréquentées.

Mansfield et Waltham.—Les trois écoles de *Mansfield* et *Waltham* rivalisent d'émulation ; deux d'entr'elles ont des instituteurs très capables. Cette municipalité doit une grande partie de ses progrès aux efforts de deux amis de l'éducation, MM. *George Bryson* et *John Cogan*.

Allumettes.—Il n'y a pas eu moins de neuf écoles en opération dans cet endroit, durant l'année passée ; la parfaite aptitude des maîtres qui y enseignent en fait les égales des meilleures écoles de la vallée de l'Ottawa.

Chichester et Sheen.—Ces deux localités réunies ont quatre écoles, savoir : deux à *Chichester* et deux à *Sheen*. Celle que dirige l'habile *M. F. Corr* mérite le nom d'académie ; les élèves de celle à la tête de laquelle est placé *M. O'Neil*, à *Sheen*, font de rapides progrès.

Waterloo.—Il y a à *Waterloo* une excellente école ; les enfans y assistent en grand nombre.

Extrait d'un rapport de M. l'Inspecteur Hume.

En faisant le présent rapport sur l'état de l'éducation dans mon district d'inspection, je regrette de n'avoir rien à constater de nouveau qui ne se trouve déjà contenu dans mes comptes-rendus précédens. Je n'ai pas non plus de progrès bien importans à signaler.

J'indique d'une manière concise, dans les pages qui suivent, l'état de l'éducation dans les différentes municipalités que j'ai mission de visiter.

Township de Tring.—Ce que j'ai à dire de ce township est loin d'être aussi favorable que ce que j'en disais l'an dernier. L'institutrice de la principale école, dont la capacité était reconnu, ayant, à la fin de son engagement, demandé une augmentation de salaire, essuya un refus de la part des commissaires.

Une économie mal entendue engagea ces derniers à engager au rabais une autre institutrice totalement incapable; cette école cessa alors d'offrir les progrès dont j'ai déjà eu à me louer.

Il y a trois écoles en opération dans cette municipalité, et aucun des maîtres qui les dirigent n'a la capacité voulue. J'ai fortement insisté auprès des commissaires pour qu'ils s'assurassent des services de personnes plus aptes à remplir leurs devoirs, et j'ai leur promesse qu'ils congédieront leurs présents instituteurs, aussitôt que leur engagement aura cessé, pour les remplacer par d'autres plus capables.

Ce township est maintenant divisé en deux municipalités scolaires, et lorsque j'y passai, les contribuables allaient élire des commissaires dans chacune d'elles. Des trois écoles qu'on y soutient, deux se trouvent à Ste. Victoire et une à St. Ephrem. Pendant le cours de l'an dernier, les commissaires se sont vus dans la nécessité d'instituer des poursuites contre un grand nombre de colons qui négligeaient de payer leurs contributions.

Forsyth.—Deux écoles fonctionnent dans ce township, et les enfants y ont fait quelques progrès. L'une et l'autre sont tenues par des femmes d'une capacité ordinaire. Ce dont on se plaint le plus ici, c'est du peu de célérité que mettent les habitans à payer leurs contributions; il s'en trouve beaucoup de pauvres parmi eux, mais un grand nombre d'autres montrent peu de volonté.

Aylmer.—Les deux écoles de cette municipalité ont été tenues, l'année dernière, par deux institutrices peu capables, mais les enfans de l'une de ces écoles ont néanmoins fait quelque progrès. On avait d'abord eu recours ici à la contribution volontaire, mais on en est sagement revenu à la cotisation. La grande pauvreté des habitans de cette localité est la cause des nombreux arrérages qui sont dus.

Broughton.—Ce township n'a pas eu, l'an dernier, d'écoles en opération, les commissaires n'ayant pu se procurer d'instituteurs. J'espère cependant qu'ils seront en mesure d'en ouvrir une ou deux dans le cours de l'hiver prochain.

Leeds.—Trois écoles bien dirigées et fréquentées par de nombreux élèves ont été en opération. Les progrès qu'on y a faits sont remarquables. Les commissaires ont formé le dessein d'ouvrir deux autres écoles prochainement, et ont même dans ce but engagé un instituteur; la minorité dissidente y a aussi une école. Les habitans de ce township ont fait des démarches pour établir une école primaire-supérieure.

Nelson.—Cette municipalité avait deux écoles en opération; lors de ma visite, l'une d'elles était fréquentée seulement par des enfans canadiens français. L'instituteur est un bon maître, mais il se plaint de ce que les enfans n'assistent pas régulièrement. Les enfans qui vont à l'autre école sont d'origine britannique et ne font guère plus de progrès. Pour faire face aux besoins de la population, trois écoles ne seraient pas de trop; mais les commissaires ont de la difficulté à faire rentrer les contributions, et la subvention législative accordée à cette municipalité se borne à peu de chose.

Inverness.—Cette municipalité a cinq écoles dirigées par de jeunes instituteurs; tous à l'exception d'un seul y sont nés. L'éducation a fait depuis quelques années, de rapides progrès dans cette municipalité, dont les habitans se cotisent libéralement.

St. Calixte de Somerset.—Les contribuables déploient ici beaucoup de zèle. Dans le florissant village qui porte ce nom se trouvent trois écoles tenues dans la même maison mais dans des appartemens séparés. Une maîtresse se trouve installée dans l'un d'eux, et au bout de quelque temps, les enfans passent de son école dans celle qu'un instituteur tient dans l'appartement voisin. Cette dernière

tient lieu d'école modèle, quoique l'enfance n'y reçoive qu'une bonne instruction élémentaire. Les commissaires se disposent à construire une grande maison qui devra servir d'école modèle. La position géographique de Somerset convient parfaitement à cette institution. Cette municipalité est le centre d'une nombreuse population canadienne d'origine française. Le village tire une grande importance de la proximité où il se trouve du chemin de fer du Grand Tronc. Il existe encore trois autres écoles dans cette municipalité, dont deux sont dirigées par des hommes et la troisième par une institutrice. L'un des premiers est très capable. En somme, que j'y ai remarqué des progrès très satisfaisans.

Ste. Julie de Somerset.—Il n'y a encore qu'une seule école dans cette localité. J'ai souvent insisté auprès des commissaires sur la nécessité d'y en établir au moins deux autres. Quoiqu'ils m'aient manifesté la meilleure volonté à ce sujet, ma demande est toujours restée sans résultat. Ce n'est pourtant pas ces derniers qu'il faut blâmer, mais bien plutôt les contribuables à cause de leur apathie. Cette école est cependant bien fréquentée et l'institutrice qui la dirige a beaucoup de capacité. Un grand nombre d'enfans y font des progrès.

Halifax.—Rien n'a encore été fait dans cette municipalité. Une institutrice que les commissaires avaient engagée n'y ayant enseigné que trois mois, ils ne purent faire de rapport sémi-annuel. Ils se proposent maintenant de recourir à la cotisation, mais ce n'est encore là qu'un projet.

Standon.—Rien n'a varié dans ce township depuis mon dernier rapport. L'instituteur que l'on y emploie n'a pas pour remplir ses fonctions la capacité requise et est maintenant trop vieux pour les continuer. J'ai conseillé aux commissaires d'engager un instituteur plus habile, les enfans n'ayant fait que peu de progrès.

Frampton.—Les choses ont tout à fait changé de face dans ce township. Cinq écoles sous contrôle ont été en opération durant l'hiver dernier; deux d'entr'elles étaient fréquentées par de nombreux élèves. Dans l'une d'elles tenue par une institutrice habile et qui enseigne depuis plusieurs années dans le même arrondissement, les enfans font des progrès satisfaisans; l'autre est conduite par un maître récemment venu d'Irlande où il a été admis à l'enseignement, à sa sortie des écoles nationales de ce pays. Son système est excellent et plusieurs de ses élèves font des progrès. Je n'en saurais dire autant des trois autres écoles. Les maîtres qui sont placés à leur tête n'ont que de bien faibles connaissances et les enfans n'y font que peu de progrès. On y a grand besoin de livres; le curé actuel de Frampton qui n'est que depuis peu dans ce township prend beaucoup d'intérêt à l'éducation, et j'ai tout lieu de compter sur lui. Il s'y trouve une école dissidente dont l'instituteur, quoique d'une capacité médiocre, réussit cependant dans une certaine mesure.

Cranbourne.—Les habitans de ce township projettent d'y ouvrir des écoles; il n'y en avait pas encore l'année dernière.

Les livres dont on se sert généralement dans les écoles de mon district d'inspection sont les suivans; dans les écoles françaises les livres de lecture sont: l'Alphabet, le Catéchisme, l'Instruction de la Jeunesse et les Devoirs du Chrétien. Dans une municipalité (Lambton) le Nouveau Testament, et dans une autre (Ste. Julie de Somerset) la Morale en action. Dans huit écoles de cinq municipalités, on se sert de livres manuscrits en français et la plupart des enfans y lisent couramment. Je ne puis dire s'il a été publié de ces livres en anglais. Leur grande utilité ne saurait être mise en doute. Dans les six écoles de quatre municipalités j'ai trouvé des enfans qui apprenaient à lire le latin; les livres dont ils se servaient pour cela étaient le Psautier dans une de ces écoles, et l'Épître dans les autres.

La grammaire des Frères des écoles chrétiennes s'enseigne dans quelques écoles, celle de Lhomond dans d'autres. En fait d'histoire, c'est l'histoire Sainte et celle du Canada qui ont le plus de vogue.

L'arithmétique des Frères des écoles chrétiennes et celle de Bouthillier sont celles que l'on étudie généralement.

Dans les écoles anglaises, les livres de lecture sont généralement ceux de la série des écoles nationales d'Irlande, depuis le 1er jusqu'au 4e livre, et dans une école, à Leeds, le cinquième est en usage.

Deux ou trois instituteurs donnent à lire à leurs élèves l'Ancien et le Nouveau Testament. Il existe la plus grande variété de livres d'épellation, spécialement dans les écoles de Frampton; dans quelques-unes de celles de Leeds et d'Inverness on se sert de *Murray's English Reader*.

La grammaire de Lennie et la géographie de Morse sont généralement adoptées dans les écoles anglaises, de même que les livres de la série des écoles nationales d'Irlande.

On s'y sert aussi de l'arithmétique de Walkingham et de celle de Gray. Il n'y a rien qui soit plus à désirer que l'uniformité dans les livres d'école et je suis heureux de voir que l'acte passé dans la dernière session du parlement de cette province contient des dispositions qui devront y conduire. La variété des livres dans quelques écoles cause souvent un aussi grand mal que leur absence partielle.

Les tableaux statistiques qui accompagnent ce rapport indiquent que le nombre des enfans qui assistaient aux écoles, dans le cours de l'année dernière, est à peu près le même que celui de l'année précédente. Il est vrai qu'il y a accroissement dans le nombre de ceux qui fréquentent celles de quelques municipalités scolaires; mais le contraire a eu lieu ailleurs.

La difficulté qu'ont les commissaires de se procurer les services d'instituteurs compétens est souvent cause que des écoles, restent fermées. La création d'écoles supérieures dans certains centres de population remédierait à ce mal en formant de nombreux instituteurs.

On ne se détermine encore que lentement, dans quelques parties de mon district d'inspection, à substituer la cotisation à la contribution volontaire. Le premier mode de perception est en vigueur dans toutes les municipalités peuplées par des Canadiens-français, à trois exceptions près, tandis que les municipalités où les colons sont d'origine britannique n'admettent que la contribution volontaire.

La perception des cotisations est la partie la plus ardue des devoirs imposés aux commissaires d'école. Dans bien des endroits, on ne les paye que bien lentement et souvent à regret, surtout quand on les demande à ceux qui n'ont pas d'intérêt direct dans l'éducation. On éprouve toujours de la répugnance à instituer une poursuite pour le recouvrement de quelques schellings, lorsque l'on sait que les frais égalent, s'ils ne doublent pas, le montant réclamé. La même répugnance existe, lorsqu'après avoir obtenu jugement, il s'agit pour les commissaires de faire saisir les biens du contribuable qui n'a pu payer.

—

Extrait du premier rapport de M. l'Inspecteur Valade.

Les écoles sont conduites avec talent et progrès, les instituteurs mieux rétribués, les commissaires sont plus zélés et agissent en harmonie avec les contribuables. Vous eussiez vu avec plaisir un grand nombre de parens et de contribuables se rendre aux écoles, à l'heure où je devais les visiter. Leurs remarques souvent judicieuses indiquaient presque toujours leur zèle pour

l'éducation. Les commissaires ont aussi mieux compris que les visites d'école étaient pour eux une mission, et c'est de bon cœur qu'à quelques exceptions près, ils ont assisté à mes examens, où ils ont pu juger des progrès réels des élèves; ce qui, dans mon humble opinion, n'est guères possible dans les examens publics où les talens ressortent à la vérité mais où l'application est souvent mal appréciée. Quoiqu'il y ait encore plus d'une école stationnaire et par conséquent arriérée, les élèves lisant bien sont en plus grand nombre presque partout, ceux qui écrivent avec soin et propreté sont moins rares, et l'on en trouve aujourd'hui beaucoup qui apprennent la géographie et s'appliquent à la composition. L'arithmétique et la grammaire, sans être toute-à-fait négligées, sont loin de recevoir l'attention qu'on devrait leur donner dans un grand nombre d'écoles.

La gestion des finances de nos municipalités scolaires, nécessairement le nerf de tout notre système, me paraît encore ce qu'il y a de plus défectueux. Elle occasionne annuellement des troubles infinis, des récriminations sans nombre, des plaintes causées, ici par l'ignorance du secrétaire-trésorier, là par son apathie, ailleurs même, je regrette de le dire, par sa malhonnêteté. J'ai étudié avec soin cette partie de mes devoirs administratifs et si je n'ose espérer en applanir toutes les difficultés, je crois pouvoir me promettre qu'à l'avenir les commissaires exerceront sur leurs secrétaires-trésoriers un contrôle plus efficace et que les comptes seront tenus avec plus de clarté et de régularité. En résumé, le district d'inspection qui m'est assigné a présenté cette année un ensemble d'écoles plus nombreuses et mieux tenues, de maîtres plus capables et mieux rétribués, des bureaux de commissaires plus attentifs et mieux disposés, et en toutes choses un heureux concours de circonstances plus propres à assurer l'exécution des vues bienveillantes de la législature.

Cité de Montréal, (Catholiques).—Il s'y trouve dix écoles, dont trois écoles supérieures sous le contrôle des commissaires. L'une d'entr'elles, l'école modèle tenue par M. Doran, est excellente, et les enfants y font beaucoup de progrès; on y enseigne l'anglais et le français, l'arithmétique, la géométrie et toutes les autres branches d'instruction voulues par la loi. Les neuf autres écoles sont également bien dirigées et très nombreuses.

Une excellente maison en pierre y est en voie de construction et sera prochainement ouverte. Les comptes de la corporation sont bien tenus.

St. Henri, (Village de).—Cette municipalité scolaire a une école sous la direction des commissaires et une autre sous celle des syndics dissidens. L'une et l'autre sont très fréquentées.

Côteau St. Pierre.—Des deux écoles de cette municipalité l'une dirigée par une institutrice est loin d'être bien tenue, l'autre est habilement conduite par un maître anglais.

Côte des Neiges.—Les quatre écoles de la *Côte des Neiges* sont dirigées l'une par un maître et les trois autres par des institutrices.

Côteau St. Louis.—La municipalité du *Côteau St. Louis* a quatre écoles y comprise celle des Sourds-muets; cette dernière est sous la direction de M. Lagorce. Parmi les trois autres, celle tenue par les Clercs de St. Viateur, est une bonne école. Celle des dissidens de cette localité est parfaitement conduite par M. Lamb; il en est de même de celle qu'ils possèdent à la Petite Côte, dont M. Robert Morrow est l'instituteur. Les comptes des dissidens sont bien tenus.

La Petite Côte a une école tenue par une institutrice dans une maison que les Messieurs du Séminaire de Montréal fournissent gratuitement aux commissaires. Il y en a deux à *Hochelaga*; et l'une d'elles est excellente. L'état des comptes de cette localité est très satisfaisant.

La Longue Pointe a un couvent tenu par les Sœurs de la Providence, une école de sourdes-muettes où enseignent les mêmes religieuses, et une bonne école

élémentaire. Les dissidens de cette municipalité ont aussi une école sous la direction d'une institutrice.

Pointe-aux-Trembles.—La création de l'académie de la Pointe-aux-Trembles est due au zèle de M. le curé Porlier. Le bel édifice où elle se trouve appartient aux commissaires. Cette municipalité a encore un couvent dirigé par les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, et une école élémentaire tenue par une institutrice. Elle a de plus une bonne maison en bois appartenant aux commissaires. L'école supérieure des dissidens est dirigée par Mlle Middlemiss. Une maison en pierre à deux étages, donnée par un contribuable, M. Taylor, est en voie de construction.

Les finances de la municipalité sont dans un état satisfaisant. Deux des maisons d'écoles sont la propriété des commissaires.

Rivière des Prairies.—Cette paroisse a deux écoles, dont une supérieure pour les garçons et une école élémentaire pour les filles. Les affaires monétaires y sont excellentes.

Sault-au-Récollet.—Cette municipalité à cinq écoles bien tenues. Il s'y trouve deux maisons en pierre ayant chacune un quart d'arpent de terrain y appartenant. La municipalité du *Haut du Sault* n'a qu'une seule école, et les affaires monétaires y sont bien conduites.

Saint Laurent.—Cette municipalité possède une académie, un couvent et cinq écoles élémentaires, sans compter celle des dissidens. Le résultat des examens que j'en ai fait a été satisfaisant. Cette paroisse n'a aucune maison d'école dans les Côtes. Dans chaque arrondissement les classes se tiennent dans une chambre de maison privée, circonstance bien propre à nuire au progrès de l'éducation. Les comptes des dissidens sont bien tenus.

La Chine.—Une excellente école supérieure et deux écoles élémentaires fonctionnent dans cette municipalité, et un grand nombre d'enfants y assistent. Deux des maisons où elles se tiennent sont en bois et appartiennent aux commissaires. Leurs comptes ont été tenus avec négligence par leur ci-devant secrétaire-trésorier à qui ils viennent de donner un successeur rempli de zèle. Les dissidens ont aussi une école primaire supérieure.

Pointe Claire.—Cette paroisse a une académie et un couvent qui font de grands progrès, et quatre écoles élémentaires. Les enfants qui y assistent sont en grand nombre. Les comptes sont tenus avec beaucoup de méthode.

Ste. Geneviève.—Cette municipalité a un couvent et quatre écoles élémentaires bien fréquentées. Cette paroisse est pourvue de cinq bonnes maisons d'école et les affaires monétaires y ont été parfaitement administrées.

Ste. Anne (bout de l'île).—Les trois écoles de cette localité et l'école indépendante qui s'y trouve sont bien fréquentées ; l'une des premières, celle tenue par Mlle. Perrier, est excellente. Les comptes y sont en bon ordre.

Isle Perrot.—Dans l'*Isle Perrot*, il y a deux écoles, l'une pour les garçons et l'autre pour les filles. Le nombre d'enfants qui y vont n'est pas aussi grand qu'il devrait l'être à cause de l'étendue de la municipalité et de la population. Il serait nécessaire que l'on y créât d'autres arrondissemens.

Rigaud.—La paroisse et le village de *Rigaud* forment deux municipalités distinctes qui possèdent, outre l'école des dissidens située dans le village, un collège industriel prospère sous la direction des Clercs de St. Viateur, deux écoles supérieures et six écoles élémentaires. Ces dernières sont remarquables par les succès qui l'on y obtient. Sept bonnes maisons d'école en bois appartiennent à la paroisse ; le village a son excellent collège bâti en pierre. Les comptes y sont bien tenus.

Vaudreuil.—L'on trouve dans cette municipalité une académie, un couvent, une école supérieure et six écoles élémentaires, dans lesquels les enfans reçoivent une bonne éducation. Le nombre des maisons appartenant aux commissaires est de cinq dont une en pierre et à deux étages. Des arrérages considérables de cotisations leur sont dûs. La minorité dissidente a une école supérieure bien tenue et une école élémentaire moins que médiocre.

St. Ignace du Côteau du Lac.—A quatre écoles dont l'une celle tenue par M. Aug. Tassé est excellente. Les enfans y sont assez nombreux. Trois maisons appartiennent aux commissaires et l'on en bâtit maintenant une autre où l'on se propose d'installer l'académie que l'on doit prochainement ouvrir dans cette paroisse.

Cèdres.—La municipalité des *Cèdres* soutient une très bonne école supérieure de garçons, un couvent où l'on fait beaucoup de progrès et trois écoles élémentaires. Les trois maisons appartenant aux commissaires sont excellentes. Affaires monétaires très bien tenues.

St. Clct.—La paroisse de St. Clct possède une école supérieure et trois écoles élémentaires tenues par des institutrices, et quatre maisons. Les comptes y sont en bon ordre.

Ste. Marthe.—Cette municipalité a quatre écoles dirigées par des institutrices et cinq bonnes maisons en bois à un étage. On doit sous peu y établir une académie. Les dissidens n'y ont qu'une seule école conduite par un instituteur, et leurs affaires monétaires de même que celles des commissaires sont bien administrées.

Newton.—La municipalité de *Newton* entretient deux bonnes écoles à la tête desquelles on a placé un instituteur et un institutrice. Les comptes y sont assez bien tenus.

St. Polycarpe a une école supérieure dirigée par un maître et sept écoles élémentaires dont quatre sont conduites par des instituteurs et le reste par des institutrices. Ces maîtres et maitresses sont très capables. Les commissaires de cette municipalité ont construit cinq bonnes maisons d'école. Les comptes y sont très arriérés. Dans l'école supérieure des dissidens, tenue par un bon instituteur, les enfans font beaucoup de progrès.

St. Zotique.—L'on y trouve en opération deux écoles supérieures et une école élémentaire tenues par des instituteurs. Les maisons où elles se tiennent appartiennent aux commissaires. Il y a de nombreux arrérages.

Côteau Landing.—Cette municipalité n'a qu'une seule école dans une maison en bois qui lui appartient. Parfaite administration des affaires monétaires. Les dissidens de cette localité ont une école supérieure dirigée par un instituteur, et c'est l'une des meilleures du comté.

Extrait du second rapport de M. l'Inspecteur Valade.

“ Je me bornerai à quelques remarques générales pour compléter la statistique.

“ 1. Les enfans de cinq à sept ans et ceux de quatorze à seize sont approximativement dans la proportion de 1 à 20.

“ 2. Le nombre des filles assistant aux écoles est, à peu de chose près, le même que celui des garçons.

“ 3. Le terme moyen d'assistance aux classes est généralement le même en été qu'en hiver.

“ 4. Très peu d'enfans catholiques fréquentent les écoles protestantes, et moins de protestants assistent aux écoles catholiques.

"5. Les écoles des arrondissements des campagnes sont presque exclusivement tenues par des personnes du sexe.

"6. A l'exception de quatre des écoles exclusivement fréquentées par des élèves d'origine bretonne, toutes les autres le sont par des enfants d'origine française.

"7. Il n'y a que peu d'écoles dans mon district qui ne soient point pourvues de planches noires et même de cartes, ce qui aide beaucoup aux opérations arithmétiques de même qu'à l'étude de la géographie.

"Enfin, Monsieur, laissez moi vous dire en terminant que je fais deux visites par année, et que j'emploie une demi-journée pour chaque visite d'école."

Extrait des Rapports de M. l'Inspecteur BARDY.

COMTÉ DE MONTMORENCY.

Château-Richer.—Cette municipalité scolaire a des écoles bien dirigées, et fonctionnant bien.

Ste. Anne.—Deux écoles tenues par deux bonnes institutrices répondent parfaitement aux besoins de cette municipalité ; l'enseignement qu'elles donnent est très méthodique.

St. Joachim.—Les deux écoles de cette municipalité sont bien conduites, surtout celle du No. 1, tenue par Mlle. Gravel.

Ange-Gardien.—Dans cette municipalité, il y a trois écoles sur un bon pied, particulièrement celle du No. 2, dont l'instituteur, M. Tardif, pourrait tenir une excellente école-modèle.

St. Féréol.—Le zèle actif du Rév. M. Richard, qui dirige la seule école établie dans cette pauvre municipalité, est une garantie du succès qui résultera de ses généreux efforts. Les bienfaits de l'instruction se font sentir dans cette paroisse qui, il n'y a pas longtemps, n'en voulait à aucun prix.

St. Laurent.—Les trois écoles de cette paroisse me paraissent suffire à ses besoins.

St. Jean —Dans cette municipalité il y a trois écoles. L'une, l'académie de l'arrondissement No. 1, est tenue par M. Mignault, professeur habile ; les progrès incessants de ses élèves sont une preuve de ses talents distingués. Une autre école, celle de l'arrondissement No. 2, est habilement dirigée par Mlle. Mignault. Enfin dans celle du No. 3, les enfans ne font guères de progrès, probablement à cause de l'apathie des pères de familles qui négligent de les y envoyer régulièrement.

St. François.—Cette municipalité a deux écoles bien tenues. Le Rév. M. Destroismaisons, qui les surveille, rend de grands services aux Commissaires en s'occupant de régler pour eux leurs affaires monétaires.

Ste. Famille.—Les deux arrondissements de cette municipalité comprennent une école de garçons bien dirigée, et une école de filles tenue par les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, qui ont reçu l'année dernière de la législature une aide de £50. L'instruction donnée dans cette maison religieuse fait honneur à ces pieuses institutrices, au vénérable curé qui les aide de ses conseils et de ses lumières, ainsi qu'à la paroisse qui a l'avantage de les posséder.

St. Pierre.—Les trois écoles de cette municipalité fonctionnent convenablement. On s'y impose de grands sacrifices pécuniaires, particulièrement chez les contribuables du No. 3, au bout l'île d'Orléans, pour entretenir les écoles. Les contributions sont volontaires.

Laval.—Cette municipalité très pauvre n'a qu'une école, dont les enfans sont encore très peu avancés.

COMTÉ DE PORTNEUF.

Ste. Catherine.—J'ai réussi, pour la seconde fois, à faire établir quatre écoles dans cette municipalité, qui fonctionnent suffisamment bien, au moyen de contributions volontaires. Le Rév. M. Dunn y encourage puissamment l'éducation.

St. Raymond.—Cette municipalité soutient trois écoles qui sont sous la surveillance active de M. le Curé du lieu. Cependant elles ne sont pas, à cause de la grande pauvreté des contribuables, pourvues de tous les objets nécessaires.

St. Basile.—La pauvreté règne dans cette municipalité. Il y a peu de régularité de la part des enfans à fréquenter les deux écoles qui y sont établies. J'ai cru devoir engager les Commissaires à fermer une troisième école qui fonctionnait mal.

Cap-Santé.—Les huit écoles de cette municipalité sont sous le contrôle des Commissaires. Elles sont toutes bien conduites à l'exception de celles des arrondissemens No. 4 où les enfans ne font pas beaucoup de progrès. Les deux écoles dissidentes n'ont jamais bien fonctionné et elles n'ont jamais eu le nombre d'enfans voulu par la loi. Près de l'église, M. le Curé a établi deux écoles primaires supérieures indépendantes, l'une de filles, l'autre de garçons. Il n'y a aucun doute qu'elles n'opèrent avec succès sous ses soins vigilans.

Deschambault.—Comme toujours, les écoles de cette municipalité font les plus grands progrès. Les succès que l'on y obtient doivent être attribués à MM. les Commissaires, dont j'ai toujours admiré le zèle et la bonne volonté. Les institutrices, au nombre de quatre, semblent rivaliser de zèle avec les instituteurs par leur vigilance et la bonne tenue de leurs écoles. M. Belleau, instituteur de l'école supérieure No. 1, se distingue surtout par la plus vive application et la méthode judicieuse qu'il emploie.

St. Casimir.—Cette municipalité pauvre a trois écoles assez mal entretenues. J'ai fait entendre aux Commissaires que deux bonnes écoles seraient suffisantes et que je ne saurais recommander qu'on leur accordât leur part de la subvention législative s'ils se ne rendaient à mes suggestions.

Gronclines.—Des cinq écoles établies dans cette municipalité, celle de l'arrondissement du No. 4 fonctionnerait assez bien, si les absences des enfans n'étaient pas si fréquentes. J'ai recommandé aux Commissaires de congédier l'institutrice du no. 5, parcequ'elle était inhabile à tenir l'école dans cet arrondissement.

Ecureuils.—L'école de cette petite municipalité ne fait guères de progrès.

Pointe aux Trembles.—Dans cette municipalité, il y a quatre arrondissemens. L'école de garçons est bien tenue par M. Létourneau, et les enfans y font des progrès. Cette école est près de l'église. M. Blumhart, instituteur de l'école de l'arrondissement No. 1, enseigne avec beaucoup de succès. Les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame y tiennent une académie de filles.

St. Augustin.—Les quatre écoles de cette municipalité sont bonnes. Cependant il est à regretter que celle No. 1, du Cap-Rouge, ne soit jamais fréquentée par le nombre d'enfans voulu par la loi.

Cap-Rouge.—Il n'y a qu'une école dans cette municipalité: Je n'ai que des éloges à prodiguer aux Commissaires, particulièrement à leur président, M. Michel Scott, qui régit les affaires avec une scrupuleuse régularité, et a réussi à faire ériger une bien bonne maison d'école.

COMTÉ DE QUÉBEC.

Ancienne Lorette.—Cette municipalité possède six écoles très bien tenues. Les commissaires sont actifs et zélés et s'entendent avec leur bon curé pour la

régie de leurs affaires. Une école cependant, celle du No. 6, n'est que peu fréquentée.

St. Ambroise.—Les huit écoles de cette grande municipalité scolaire, sous la surveillance active du Rév. M. Boucher, sont toutes bien conduites par des institutrices, surtout celle de l'arrondissement No. 1, tenue par Dlle. Léocadie Dubuc.

Il y a, à la mission des sauvages, deux écoles soutenues par le gouvernement et aussi surveillées par M. le curé. L'une, celle de garçons, est tenue par un Huron et celle des filles par une institutrice d'origine française.

Beauport.—Les cinq écoles de cette paroisse, objet de la sollicitude éclairée du Rév. M. Langevin, fonctionnent parfaitement.

Charlesbourg.—Les cinq écoles établies dans cette paroisse sont dirigées avec succès. L'instituteur, qui tient l'école des arrondissemens Nos. 1 et 2 réunis, a su adopter une méthode très propre à développer et cultiver l'intelligence de ses élèves. Les commissaires, aidés des conseils de M. le curé, conduisent avec avantage les affaires de leur municipalité.

Ste. Foye.—Cette municipalité a deux arrondissemens et soutient une académie et une école élémentaire. Toutes deux fonctionnent bien. L'instituteur de l'académie, homme très instruit, enseigne en anglais toutes les branches requises par la loi. L'école élémentaire, près de l'église, est bien tenue.

St. Roch.—Les deux écoles, l'une de garçons, l'autre de filles, établies dans cette municipalité, sont bien médiocres. Celle des filles doit être mise sous la direction des sœurs de la Congrégation de Notre-Dame.

Stadacona.—Cette municipalité comprend deux arrondissemens. Le No. 1 a deux écoles, au Foulon St. Michel, l'une française et l'autre anglaise, tenues par deux institutrices dans le même appartement et enseignant à 114 enfans, qui font des progrès satisfaisans. Je me suis plaint aux commissaires de l'exiguïté du local qu'elles occupent et leur ai recommandé de séparer les deux écoles. Le No. 2, à Bergerville, près du cimetière anglais de Mount Hermon, renferme aussi deux écoles, dans la même maison ; les enfans n'y ont pas fait de progrès depuis que je la visite.

St. Dunstan, Lac Beauport.—Cette municipalité a deux écoles, dont l'une No. 1, est sous le contrôle de commissaires protestants, et celle No. 2, sous celui de syndics catholiques ; les deux écoles sont très médiocres et les contribuables sont bien pauvres.

St. Edmond, Stoneham.—Cette municipalité n'a qu'une école sous le contrôle de syndics protestants ; les élèves s'y instruisent assez bien. Les catholiques qui paraissent en majorité n'ont point encore d'école. J'ai recommandé à ceux-ci de se conformer à la loi en élisant des commissaires en juillet prochain.

Valcartier.—Cette municipalité a depuis quelque temps des écoles indépendantes, mais elle n'a pas voulu se mettre sous le contrôle de la loi.

École dissidente de Ste. Foye.—Cette espèce de municipalité, formée de protestants, pris dans d'autres municipalités voisines, ainsi que dans la Banlieue de Notre Dame de Québec, a une école sous des syndics, assez bien dirigée, mais elle n'est pas assez régulièrement fréquentée. Je ne puis obtenir d'eux qu'ils me donnent au juste le nombre d'enfans catholiques qui la fréquentent. Je dois vous faire observer que cette municipalité n'a rien de commun avec celle de la banlieue de St. Roch.

Cité de Québec.—Les commissaires catholiques de la cité de Québec ne contiennent que trois écoles, tenues par des laïcs ; ce sont : celle de M. Dion, à St. Roch, celle de M. Dugal au faubourg St. Jean, et une autre à la basse ville tenue par Mlle. Brophy, dont les élèves en petit nombre font peu de progrès. Les deux autres ne contiennent que des garçons et sont très bien tenues.

Toutes les autres écoles de garçons sous contrôle sont dirigées par les Frères de la Doctrine Chrétienne, à St. Roch, aux Glacis, et au Cap-Blanc ; et celles de filles par des Sœurs de charité, au faubourg St. Jean et au Cap Blanc, et par les Sœurs du Bon Pasteur au faubourg St. Louis. Le nombre d'enfans qu'instruisent ces communautés est considérable.

Extrait du Rapport de M. l'Inspecteur CREPAULT.

Beaumont.—Les difficultés qui existaient depuis plus de cinq ans, dans cette municipalité, ont entièrement disparu. Il s'y trouve cinq écoles. Elles sont conduites par de bons instituteurs. M. Letellier, qui tient l'école modèle, s'y distingue par son activité et par ses succès. Mme. Letellier enseigne aux élèves les principes de la langue anglaise. La commission scolaire, qui a pour président M. Poirier, homme très zélé, s'acquitte parfaitement de son devoir.

St. Charles.—Cette localité a neuf écoles, dont une école modèle, tenue par M. Dessaint, et une école primaire supérieure de filles dirigée par Dlle. Couture qui tient sans contredit le premier rang parmi les meilleures institutrices de ce district d'inspection ; et toutes les autres, quoique purement élémentaires, font honneur aux personnes qui les tiennent. Cette municipalité doit en grande partie sa prospérité au zèle et aux sacrifices de feu le Rév. Pierre Villeneuve, aidé du Dr. Labrègue, qui tous deux ont eu la présidence de la corporation scolaire de cette paroisse.

Gervais.—Douze écoles, dont une école primaire supérieure de filles, fonctionnent dans cette municipalité. L'école principale de garçons, qui mérite le nom d'école modèle, est dirigée par M. Declerq, homme instruit et habile dans l'art d'enseigner. L'école primaire supérieure de filles est aussi tenue par une excellente institutrice qui a fait faire, l'an dernier, beaucoup de progrès à ses élèves. Des dix écoles élémentaires de cette paroisse, six sont bonnes et les quatre autres médiocres. Les comptes de la municipalité sont bien tenus. Depuis que le Rév. M. Poullet occupe la présidence de la commission scolaire, les écoles prennent une nouvelle vigueur, et le corps enseignant s'est, en très grande partie, recruté de sujets plus capables et plus dévoués à l'éducation.

St. Lazare.—Cette municipalité quoique très pauvre, soutient sept écoles, qui suffisent pour le moment à ses besoins, et sont activement surveillées par le Rév. M. Dufour, président des commissaires.

St. Michel.—Cette paroisse, divisée en deux municipalités scolaires, compte cinq écoles toutes bien tenues. Le collège industriel, qui a cette année cinq professeurs, dont un d'origine anglaise, continue à faire de rapides progrès. Cet établissement peut rivaliser avec ce qu'il y a de mieux en ce genre, dans le district de Québec. La direction en est toujours confiée à M. F. X. Toussaint, un des membres du bureau des examinateurs de Québec ; ce monsieur est bien connu par ses connaissances et ses succès dans l'enseignement.

M. Toussaint reçoit l'aide de M. Dufresne, qui a dirigé avec succès l'académie de St. Thomas. L'académie de filles que renferme cette municipalité est sous les soins de Mlle. Newcomer, habile institutrice. On enseigne dans cette maison d'éducation, outre ce qui constitue une bonne instruction, la musique, le dessin et les ouvrages à l'aiguille. St. Michel tient le premier rang parmi toutes les municipalités scolaires du comté de Bellechasse. L'état prospère où se trouve cette localité est dû à la bonne volonté des contribuables et au zèle et au dévouement du Rév. M. Fortier et de MM. P. Forgues et Léger Launière qui, depuis plusieurs années, font partie de la commission des écoles.

St. Raphaël.—Cette municipalité, quoique très pauvre, soutient cinq écoles, dont trois bonnes et deux médiocres. Les contribuables déploient beaucoup de zèle et les écoles y sont bien fréquentées.

St. Vallier.—Quatre écoles fonctionnent dans cette municipalité. L'école centrale, tenue par M.M. Bouchard et Sylvain, est assez bonne; mais le besoin d'une école de filles se fait vivement sentir, et une école mixte ne répondrait point aux besoins de la municipalité.

St. François.—Cette paroisse a quatre écoles, dont une primaire supérieure, une bonne, et deux médiocres. M. A. Soulard, qui dirige l'école centrale, est un de ces hommes qui embrassent l'enseignement plutôt par vocation que comme moyen d'existence. Aussi son école offre-t-elle l'ensemble de ce que peut faire l'instituteur laborieux, actif et entendu. Il existe aussi dans cette municipalité un couvent tenu par les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame.

Berthier.—Cette petite municipalité soutient trois écoles toutes tenues par des personnes compétentes. M. Langlois, qui dirige l'école centrale qui peut être classée parmi les écoles-modèles, est un de ces jeunes gens qui se dévouent corps et âme à l'accomplissement de leurs devoirs. Ses classes sont des mieux conduites, et ses élèves font des progrès étonnants. Les deux autres écoles, quoiqu'élémentaires, sont sur un excellent pied, et font honneur aux institutrices qui les tiennent. Trois maisons d'école ont été bâties par la paroisse.

St. Pierre.—Cinq écoles, dont une primaire supérieure de filles, fonctionnent dans cette paroisse qui peut être comptée parmi les *municipalités modèles* de ce district d'inspection. Les Dlls. Létourneau, qui tiennent l'école primaire supérieure, méritent à juste titre la reconnaissance des contribuables pour les succès qu'elles obtiennent. L'anglais, le dessin et les ouvrages en laine sont enseignés aux élèves de cet établissement. Les quatre autres écoles sont tenues par de bonnes maîtresses et fréquentées par un grand nombre d'enfants. Les comptes de la municipalité sont bien tenus.

St. Thomas.—Belle et grande municipalité qui soutient huit écoles et deux académies. L'académie de filles est dans un bel édifice, à trois étages en pierre de taille, et tenue par les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame. On y reçoit beaucoup de jeunes personnes du sexe, de la localité et des paroisses environnantes, on enseigne la musique vocale et instrumentale, le dessin et tout ce qui constitue une éducation distinguée. L'académie de garçons est tenue par quatre Frères de la Doctrine Chrétienne. On y enseigne l'anglais, le dessin, la musique vocale et instrumentale et tout ce qui constitue une bonne éducation commerciale et industrielle. Les huit écoles élémentaires sont dirigées par des maîtresses capables. L'état prospère de l'éducation dans cette paroisse est en grande partie l'œuvre de la corporation scolaire éclairée, qui régit depuis plusieurs années les affaires de cette localité.

L'Isle aux Grues.—Trois écoles, dont une école primaire supérieure de filles et deux élémentaires, fonctionnent dans cette petite municipalité qui a toujours montré beaucoup de zèle pour l'avancement de l'éducation. Le Rév. M. Tardif, sans faire partie de la commission des écoles, a toujours aidé les commissaires de ses conseils. Mlle. Painchaud, qui tient l'école primaire supérieure, et qui a embrassé cet état plus par esprit de sacrifice que par besoin, rend de grands services à cette localité. Elle a fait faire de grands progrès à ses élèves.

Le Cap St. Ignace.—Cette municipalité a huit écoles. Toutes à l'exception de celle de l'église, qui est tenue par les Dlls. Talbot, sont très faibles et l'on n'y enseigne que la lecture, l'écriture et un peu de calcul.

St. Cyrille.—C'est une toute petite et bien pauvre municipalité qui n'a que deux faibles écoles en opération. Elles sont tenues par des institutrices.

L'Islet.—Dix écoles, fonctionnent dans cette municipalité. L'académie des garçons est tenue par les Frères de la Doctrine Chrétienne, qui, là comme ailleurs savent, tout en formant le cœur de l'enfant, lui enseigner les connaissances nécessaires pour devenir plus tard un sujet utile à la société. L'école supérieure de filles est sous les soins de Mlle. O'Meara qui enseigne la musique, le dessin et les ouvrages à l'aiguille. La commission scolaire, composée d'hommes instruits, a pour président le Rév. M. Delâge, qui, par ses sacrifices et son zèle, a grandement contribué à la prospérité où se trouve cette paroisse. Toutes les écoles-élémentaires sont tenues par des maîtresses capables et sont fréquentées par un très grand nombre d'enfants.

St. Jean-Port-Joli.—Cette paroisse a douze écoles en opération, dont quatre bonnes et huit médiocres. Elles sont évidemment en trop grand nombre.

St. Roch des Aulnets.—Cette localité soutient douze écoles toutes élémentaires, dont cinq bonnes et sept médiocres. Mmc. Morin, qui tient l'école de la côte, a fait faire des progrès remarquables à ses élèves qui sont sans contredit les plus avancés. Il serait à désirer qu'on diminuât le nombre des écoles. Je suis cependant heureux de pouvoir dire que l'opposition à la loi qui régna dans cette municipalité, en 1854, a entièrement disparu, et que les contribuables commencent à apprécier l'éducation à sa juste valeur.

—

Extraits des Rapports de M. l'Inspecteur Béland.

Dans ce rapport j'ai cru devoir encore indiquer en détail toutes les matières enseignées dans les écoles de mon district d'inspection et donner le chiffre des élèves qui les étudient. Il sera ainsi plus facile de comparer les progrès faits cette année avec ceux de l'année précédente. Je ne compte aujourd'hui que 107 écoles communes, 2 écoles supérieures de filles, une école modèle, une école indépendante et une école dissidente. Les écoles communes sont généralement bien mieux tenues qu'elles ne l'étaient autrefois. 50 de ces écoles, au moins, pourraient être mises au nombre des écoles modèles.

Le nombre total des enfans qui lisent bien est de 2862, qui lisent couramment 2028, et qui commencent à lire 2663. Le nombre total des enfans fréquentant les diverses institutions de mon district d'inspection est de 8253. Dans les écoles communes il s'en trouve 7553, et dans les couvens, collèges et écoles modèles 700.

Aujourd'hui, 1876 élèves apprennent la grammaire, 1503 l'analyse raisonnée et 3422 l'écriture. L'an dernier, le nombre de ceux qui écrivaient n'était que 3169. L'on trouve aujourd'hui 1800 enfans qui apprennent les règles simples et 1021 les règles composées; ceux qui, l'an dernier, étudiaient les premières n'étaient que 1702 et les dernières 939. Enfin on enseigne maintenant la géographie à 744 enfans, l'histoire à 962 et la grammaire anglaise à 73.

St. Nicolas.—Cette municipalité est divisée en 11 arrondissemens et a 8 écoles. Les contribuables, après avoir déjà bâti dix maisons, veulent en construire une nouvelle qui ne le cédera en rien aux autres sous le rapport de l'élégance et de la commodité.

Parmi les écoles en opération, il n'y en a qu'une seule de médiocre; 7 sont tenues par des filles, et l'autre, par un homme très capable. Le nombre total des élèves qui les fréquentent se monte à 359 dont 189 garçons et 170 filles. Sur ce nombre, 114 commencent à lire, 92 lisent couramment et 153 lisent très bien; 124 apprennent la grammaire, 120 l'orthographe, 36 étudient la géographie, 41 l'histoire, 108 font les règles simples, 43 les règles composées et 166 écrivent.

St. Romuald.—Cette municipalité se partage en 4 arrondissements et compte cinq écoles dont une est indépendante. Les dissidents y ont aussi une école où l'on n'enseigne que l'anglais. Le nombre total des élèves est de 126, dont 69 garçons et 57 filles ; 24 apprennent la grammaire anglaise, 53 la grammaire française, 53 l'orthographe, 23 étudient la géographie et 12 l'histoire, 69 font les règles simples, 44 les règles composées, 82 écrivent, 89 commencent à lire, 55 lisent très bien et 54 assez bien.

St. Jean Chrysostôme.—Cette paroisse a 8 arrondissements et 6 écoles en opération. Sur les 6 écoles, 3 sont bonnes ; les autres sont médiocres. Les salaires que les commissaires accordent aux instituteurs sont trop minces pour qu'ils puissent en avoir de bons.

Il n'y a pas encore une seule maison d'école de bâtie dans cette paroisse. Les écoles sont fréquentées par 199 enfans, dont 104 garçons et 95 filles. Sur ce nombre, 70 lisent bien, 61 couramment et 78 commencent à lire ; 50 apprennent la grammaire française, 6 la grammaire anglaise, 29 l'analyse, 9 la géographie, 46 l'histoire, 49 les règles simples, 31 les règles composées et 91 écrivent. La moyenne des salaires est de £18.

Notre-Dame de Lévy.—Cette municipalité compte 8 arrondissements et a 7 écoles en opération. Cette paroisse paie très libéralement ses maîtres. Aussi, l'éducation y fait-elle de rapides progrès. Son collège a aujourd'hui près de 300 élèves, qui y reçoivent la meilleure éducation pratique et commerciale possible. L'examen que j'en ai fait m'a pleinement contenté. Toutes les autres écoles sont tenues sur un bon pied. Elles fournissent le total de 376 élèves dont 184 garçons et 192 filles. Sur ce nombre, 116 lisent très bien, 100 bien, et 135 couramment, 83 apprennent la grammaire, l'orthographe et les règles simples, 39 les règles composées, 45 la géographie et 48 l'histoire, 14 la grammaire anglaise, 17 la composition, 166 écrivent, et enfin 12 apprennent à faire des ouvrages de broderie, &c., &c.

Aubigny.—La municipalité d'Aubigny possède deux bonnes écoles élémentaires tenues par M. et Mme. Fradet ; elles sont fréquentées par 40 garçons et 64 filles, ce qui donne un total de 104 élèves : si à ce nombre on ajoute les 376 enfans fréquentant les écoles de Notre-Dame de Lévy dont Aubigny fait partie comme paroisse et les 300 élèves de son collège, on verra que Notre-Dame de Lévy, offre le chiffre respectable de 780 enfans qui reçoivent une bonne éducation.

St. Joseph de Lévy.—Cette paroisse se trouve partagée en 6 arrondissements, et a 6 écoles en opération. Elle possède aussi une académie de filles fréquentée par près de 150 élèves. On compte 252 enfans assistant aux écoles communes, dont 167 garçons et 85 filles. Sur ce nombre, 102 lisent bien, 52 assez bien et 63 commencent à lire. 44 apprennent la grammaire française et l'analyse, 6 la géographie, 22 l'histoire, 83 les règles simples, 28 les règles composées, 120 écrivent.

St. Henry.—cette municipalité est encore divisée en 15 arrondissements et a 14 écoles fréquentées par 467 enfans, dont 173 lisent bien, 130 assez bien, et 164 commencent à lire. On enseigne la grammaire à 124, l'analyse ou l'orthographe à 114, la géographie à 27, l'histoire à 37, les règles simples à 118, les règles composées à 62 et l'écriture à 213.

L'an dernier cette paroisse possédait près de l'église une école modèle ; mais, cette année, les commissaires l'ont fermée.

St. Anselme.—Cette paroisse a 10 écoles, dont 7 bonnes et 3 médiocres. On y paie assez libéralement les maîtresses. Les écoles sont fréquentées par 337 enfans, dont 181 garçons et 156 filles. Sur ce nombre, 152 lisent très bien, 93 bien et 92 commencent à lire. On enseigne la grammaire à 116, l'orthographe

à 90, la géographie, à 53, l'histoire à 60, les règles simples à 103, les règles composées à 31, et l'écriture à 154.

St. Claire.—Dans cette paroisse il y a 9 écoles tenues par 2 instituteurs capables et par 7 institutrices dont 4 sont bien capables et 3 d'un mérite ordinaire. Si l'on a établi la cotisation dans cette paroisse, c'est grâce à l'énergie de M. Gagnon, l'un des commissaires. Les écoles sont fréquentées par 302 enfants, dont 148 garçons et 154 filles. Sur ce nombre, 108 lisent bien, 88 assez bien et 106 commencent à lire. Le nombre des élèves qui apprennent la grammaire est de 73, l'analyse 66, la géographie 18, les règles simples 54, les règles composées 21, l'histoire 23; l'écriture 158; la composition 6.

St. Isidore.—Il y a encore aujourd'hui 6 écoles en opération dans cette paroisse, dont 4 sont médiocres et 2 assez bonnes. Ces écoles sont fréquentées par 95 garçons et 85 filles.

St. Lambert.—Cette paroisse est un démembrement de St. Isidore, mais les contribuables y montrent plus de zèle pour l'éducation que dans cette dernière localité. Les six écoles de cette municipalité sont bien dirigées; celle tenue par Mlle. Fortier est des plus florissantes. Le nombre total des élèves est de 167, dont 74 garçons et 93 filles.—52 lisent bien, 31 assez bien, 84 commencent à lire. On enseigne la grammaire à 37, l'analyse à 28, la géographie à 8, l'histoire à 41, les règles simples à 41, les règles composées à 10, l'écriture à 58.

St. Bernard.—Cette paroisse a, cette année, 8 écoles, dont 4 bonnes et quatre médiocres; elle possède en outre une excellente école primaire supérieure de filles. On y compte 336 enfants fréquentant les écoles, dont 114 lisent bien, 39 assez bien, 133 commencent à lire, 148 apprennent la grammaire, 120 l'analyse, 45 la géographie, 75 l'histoire, 110 les règles simples, 41 les règles composées, 119 l'écriture.

St. Marguerite.—Cette municipalité ne compte que 2 écoles qui ont toujours été soutenues par M. Genest, marchand du lieu; mais ses efforts et son zèle sont venus se briser contre l'indifférence des habitants de cette localité. Le seul instituteur qui fasse honneur à cette paroisse doit partir sous peu.

St. Hénédine.—Cette paroisse, voisine de Ste. Marguerite, n'a aussi que deux écoles; elles sont assez bonnes et sont fréquentées par 123 enfants, dont 63 garçons et 60 filles.

St. Marie.—Cette paroisse se distingue par la haute éducation qu'on donne dans son académie de filles et dans son collège; mais ses écoles élémentaires sont moins que médiocres; elles sont au nombre de neuf et sont fréquentées par 225 enfants, dont 100 garçons et 125 filles.

St. Elzéar.—Cette municipalité a neuf écoles, assez mal tenues et fréquentées par 275 enfants, dont 163 garçons et 112 filles.—100 lisent bien, 80 assez bien, et 95 commencent. La grammaire est enseignée à 60 enfants, l'analyse à 50, la géographie à 12, l'histoire à 25, les règles simples à 65, les règles composées à 30 et l'écriture à 112.

St. Joseph (Beauce).—Cette localité à neuf écoles en opération, toutes bonnes, à l'exception de deux qui sont médiocres; elles sont soutenues au moyen de la cotisation; de là leur supériorité sur celles des années précédentes. Les dépenses annuelles de la municipalité se montent à £307; cette somme montre que les instituteurs sont mieux rétribués que ci-devant.

Les écoles sont fréquentées par 377 élèves: 202 garçons et 175 filles; 127 lisent bien, 100 assez bien, 150 commencent à lire; 61 apprennent la grammaire, 57 l'orthographe, 16 la géographie, 37 l'histoire, 65 les règles simples, 43 les règles composées, 134 écrivent.

St. Frédéric.—Quoique cette paroisse soit nouvelle, la loi y fonctionne bien. Les commissaires doivent établir deux écoles près de l'église; il y en aura, alors,

sept dans toute la paroisse ; aujourd'hui, on n'en compte que quatre en opération, les autres sont suspendues pour quelque temps.

Les enfants allant à l'école sont au nombre de 147, dont 65 garçons et 82 filles. Sur ce nombre 63 lisent bien, 32 couramment et 52 commencent à lire. On enseigne la grammaire à 40, l'analyse à 39, la géographie à 25, l'histoire à 32, les règles simples à 18, les règles composées à 21 et l'écriture à 56.

St. François de la Beauce.—Les enfants reçoivent une excellente éducation dans sept écoles de cette municipalité ; les trois autres, quoique moins bonnes, suffisent aux besoins présents.

Le nombre total des élèves est de 424 ; 145 lisent bien, 110 couramment et 169 commencent à lire ; 54 apprennent la grammaire et l'analyse, 28 la géographie, 29 l'histoire, 95 les règles simples, 30 les règles composées et 154 l'écriture.

St. George.—Cette municipalité a huit écoles que je n'ai pu visiter.

Lotbinière.—Dans cette paroisse on compte encore aujourd'hui 15 écoles en opération, toutes bien conduites, à l'exception de 4 qui sont assez médiocres.

L'académie de garçons que M. Faucher, curé du lieu, soutient toujours, fait honneur à la paroisse. L'école primaire-supérieure de filles doit aussi son existence à la libéralité constante de M. Faucher ; elle est sous la direction d'une institutrice très recommandable, dont les élèves font de grands progrès.

Les écoles élémentaires sont fréquentées par 557 élèves. Sur ce nombre 207 lisent très bien, 181 bien, et 169 commencent à lire. On enseigne la grammaire à 187, l'analyse à 148, la géographie à 80, l'histoire à 113, les règles simples à 129, les règles composées à 130, l'usage des globes à 13, la musique vocale à 12, la composition à 25, les ouvrages en broderie à 30, enfin l'écriture à 287.

St. Jean Deschailons.—Cette municipalité a sept écoles en opération elles sont toutes bien dirigées à l'exception d'une seule. Les comptes y sont bien tenus. Les élèves fréquentant les écoles sont au nombre de 271, dont 140 garçons et 131 filles. Sur ce nombre 109 lisent bien, 73 assez bien, 34 commencent à lire. On enseigne la grammaire à 69, l'analyse à 53, la géographie à 24, l'histoire à 45, les règles simples à 60, les règles composées à 33 et l'écriture à 142.

Ste. Croix.—Cette localité tient plus que jamais à l'avantage et à l'honneur d'avoir de bonnes écoles. Outre son académie de filles, elle possède neuf écoles dont 6 sont bien bonnes ; les 3 autres ne le sont pas autant, mais suffisent aux besoins présents.

L'académie, dirigée par des religieuses, donne la meilleure éducation à près de 125 élèves. Les enfants qui fréquentent les autres écoles sont au nombre de 272, ce qui donne un total de 397, recevant une bonne éducation.

On compte, à part du couvent, 101 élèves lisant bien, 99, assez bien et 72 qui commencent à lire. 37 apprennent la grammaire, 75 l'analyse, 29 la géographie, 47 l'histoire, 66 les règles simples, 27 les règles composées, et l'écriture est enseignée à 146. Les affaires monétaires y sont en assez bon ordre.

St. Flavien.—Quoique toujours pauvre, cette paroisse soutient 4 écoles assez bonnes. 130 enfants les fréquentent, dont 80 garçons et 50 filles. 60 lisent bien, 25 couramment, 45 commencent à lire. 30 apprennent la grammaire 15 l'analyse, 10 la géographie, 15 l'histoire, 43 les règles simples, 40 les règles composées, 62 écrivent.

St. Antoine.—Cette paroisse quoique divisée en deux parties, compte encore 10 bonnes écoles. L'école modèle tenue par M. Téléphore Lefebvre lui fait honneur. Les élèves qui fréquentent cette école font de très grands progrès. Le nombre total des enfants fréquentant les écoles est de 300, dont 195 garçons et 105 filles. 166 lisent bien, 96 assez bien, 74 commencent à lire, 104 apprennent la grammaire, 99 l'analyse, 36 la géographie, 104 l'histoire, 132

les règles simples, 75 les règles composées, 131 l'écriture, 15 la composition, 15 la musique vocale, 20 les ouvrages en broderie.

St. Apollinaire.—Cette nouvelle paroisse a 2 bonnes écoles fréquentées par 125 enfants dont 80 garçons et 45 filles. 45 lisent bien, 40 couramment, 40 commencent à lire. 40 apprennent la grammaire, 30 l'analyse, 20 la géographie, 30 l'histoire, 50 les règles simples, 30 les règles composées, 35 l'écriture.

St. Sylvestre.—Cette municipalité a 8 écoles en opération, fréquentées par à peu près 500 enfants.

Ste. Agathe.—Cette municipalité a deux bonnes écoles fréquentées par 110 enfants.

—

Extraits des Rapports de M. l'Inspecteur Cimon.

Escoumains.—Il y a toujours une école dans cette municipalité, grâce aux sacrifices que s'imposent ses principaux habitans.

St. Fidèle.—Cette municipalité, quoique pauvre, soutient deux écoles. Les commissaires et le curé de cette paroisse les visitent souvent. Je suis très satisfait du zèle que l'on déploie dans cette localité, laquelle, quoique très pauvre, se cotise pour bâtir une deuxième maison d'école.

Malbaie.—Quoiqu'il y ait sept maisons d'école de construites dans cette municipalité, il n'y en a que quatre dans lesquelles on fasse l'école, les autres sont fermées et la plus grande partie des enfans des arrondissemens où elles se trouvent n'en fréquentent aucune ; quoique je sois d'opinion qu'il y a trop de maisons, il me semble qu'il serait possible d'avoir quelques écoles de plus. Je suis très satisfait de celles qui existent.

Ste. Agnès.—Les contribuables de cette municipalité méritent une mention particulière pour les efforts qu'ils font pour propager l'éducation dans leur paroisse. Trois écoles y sont en opération et un bon nombre d'enfans les fréquentent.

St. Irénée.—L'instituteur, qui conduisait l'école de St. Irénée, n'a pas voulu s'engager de nouveau ; je souhaite qu'il soit remplacé par un homme aussi capable que lui.

Eboulemens.—Les commissaires ont ouvert dans cette municipalité deux nouvelles écoles, qui, avec les quatre autres qu'elle avait déjà, suffisent à l'éducation des enfans. Tous les instituteurs et les institutrices de cette municipalité sont munis du diplôme pour école élémentaire.

Iste aux Coudres.—Cette municipalité a trois écoles en opération qui sont conduites par des institutrices pourvues de diplômes. Je n'ai pas à me plaindre de l'éducation, que l'on donne dans cette paroisse aux enfans des contribuables : les institutrices paraissent faire leur devoir et les commissaires ne négligent pas de leur côté de visiter les écoles.

Baie St. Paul.—Dix écoles élémentaires et une académie de filles sont en opération dans cette municipalité ; il s'y trouve un terrain et une bâtisse destinés à un collège. Presque tous les enfans de la paroisse fréquentent les écoles. Les commissaires montrent beaucoup d'activité.

St. Urbain.—Il y a maintenant quatre écoles à St. Urbain. Plusieurs étaient fermées lors de ma visite. Celles que j'ai visitées m'ont paru bien tenues.

Petite Rivière St. François.—La seule école de cette paroisse est conduite par une jeune fille qui n'a pas de diplôme ; néanmoins elle a toute l'habileté qu'il faut pour la bien tenir. Ses élèves ont fait des progrès étonnans et font preuve des plus heureuses dispositions.

Extrait du premier rapport de M. l'Inspecteur Meagher.

“ Il s'est fait de grands progrès dans mon district d'inspection. Le nombre des écoles s'y est accru et elles sont bien fréquentées. La contribution volontaire est encore en vigueur dans le comté de Gaspé à cause de la répugnance qu'éprouvent ses habitans pour le système contraire, c'est-à-dire, celui des cotisations. Ce dernier système est mis en pratique avec un plein succès dans toutes les municipalités du district de Bonaventure, à l'exception de celles de Matapédia et Ristigouche.

Depuis mon dernier rapport, les commissaires ont fait de grands efforts pour faire rentrer tous les arrérages dûs pour cotisation ou autrement, et en général ils y ont réussi sans avoir eu besoin de recourir à des poursuites. Les affaires de beaucoup de municipalités sont aujourd'hui dans l'état le plus florissant. Je signale en particulier, Hamilton où le président des commissaires, le Révérend Jean Louis Alain, déploie le plus grand zèle, et Maria et Carleton.

L'inspection des écoles est partout considérée comme très utile. Le sentiment qui règne à cet égard s'est spécialement manifesté dans les deux comtés dont je viens de parler, par l'accueil flatteur que j'ai reçu de tout le monde et des ministres du culte en particulier.

Le manque de livres est ce que j'ai le plus à déplorer. Il y a quelque tems, j'ai reçu du membre du parlement provincial pour le comté de Bonaventure une caisse contenant des livres d'école qu'il me pria de distribuer, dans les différentes écoles de ce comté, parmi les enfans pauvres. Je me suis rendu à son désir et ces livres ont été partout reçus avec reconnaissance.

Après avoir visité les écoles de Percé, j'avais dessein de me rendre dans l'île de Bonaventure; mais la grande quantité de glaces flottantes qui obstruaient le fleuve m'a empêché de le faire. J'ai appris néanmoins que l'école qui s'y trouve était conduite par un maître habile et qu'elle était de nature à contenter les contribuables de cette localité.

Extrait du second Rapport de M. l'Inspecteur MEAGHER.

Gaspé Bay South.—Je n'ai trouvé dans cette municipalité qu'une école en opération fréquentée par 23 enfans; l'examen que j'en ai fait a été loin de me satisfaire. Les faibles ressources pécuniaires dont les Commissaires disposent leur permettent à peine d'engager un bon instituteur.

Gaspé Bay North et Sydenham.—Cette municipalité est divisée en deux arrondissemens où fonctionne une seule école tenue par un excellent maître. Cette école s'y soutient avec difficulté. La subvention accordée à cette localité étant très limitée, l'instituteur me donna à entendre qu'à moins qu'on ne l'augmentât, il se trouverait dans la nécessité de cesser d'y enseigner, les contribuables se trouvant d'ailleurs trop pauvres pour lui assurer un salaire convenable.

Cap. des Rosiers, Fox et Griffin Cove et Douglas.—Cette municipalité a trois écoles. J'en visitai une tenue par Madame Enouf, institutrice recommandable à qui j'ai accordé un certificat. Les deux autres étaient fermées. Après m'être assuré qu'il n'y avait point d'écoles en opération dans la partie supérieure de cette municipalité, non plus que dans celle de Fox et Griffin Cove, je me rendis dans celle de Douglas où je trouvai une bonne école conduite par une très vieille institutrice qui avait sa petite fille pour assistante.

York, Haldimand et Malbaie.—Les deux municipalités d'York et d'Haldimand n'ont point d'écoles. Celle de la Malbaie en avait une dirigée depuis déjà bien des années par un vieil instituteur du nom de Hubert, qui est mort subitement quelques semaines seulement avant mon arrivée en cet endroit. L'institutrice qui l'a remplacé est capable.

Percé et Cape Cove.—On allait ouvrir l'école de cette localité, lors de ma visite. De là j'allai à Cape Cove où j'examinai celle que conduit M. Tilly et qui est fréquentée par 47 enfans. C'est un excellent maître qui remplit parfaitement ses devoirs.

Ile de Bonaventure et Grand River.—Trente-sept enfans assistent à l'école de de l'Ile Bonaventure et y font des progrès. Celle de *Grand River* n'en avait pas lors de ma visite; mais les commissaires attendaient des instituteurs qu'ils faisaient venir de Montréal.

Newport et Pabos.—Dans la municipalité de Newport et Pabos il n'y a pas d'écoles. Certains habitans de cette localité désirent en voir ouvrir, mais s'opposent à ce que, pour leur soutien, on ait recours à la cotisation. L'élection de Commissaires que l'on avait tentée de faire avant mon arrivée n'avait pu avoir lieu.

Port Daniel, a trois écoles en opération. Celle de l'arrondissement numéro 2 est bien conduite, les deux autres sont tenues par des instituteurs d'un mérite ordinaire.

Hope.—Cette municipalité a deux écoles dont l'une est tenue par un bon instituteur aidé de son épouse et fréquentée par soixante et treize enfans; l'autre est aussi dirigée par un instituteur et a 54 enfans inscrits sur son rôle. L'examen que j'ai fait de ces écoles a été satisfaisant.

Cox.—Cette municipalité a trois écoles. Celle de l'arrondissement no. 1 est tenue par un bon maître et est fréquentée par 62 enfans. J'ai eu à me louer de l'examen que j'en ai fait. Celle de l'arrondissement no. 2 a pour instituteur un jeune homme qui ne venait que d'entrer en fonctions, lors de ma visite. Je n'ai pu en conséquence juger de sa capacité par les résultats de son enseignement. Soixante-cinq enfans vont à la troisième. L'examen de la première et de la dernière de ces écoles m'a satisfait.

Hamilton.—Cette municipalité n'a qu'une seule école, dirigée par une institutrice.

Richmond.—Il y a trois écoles à *Richmond*, à la tête desquelles sont des institutrices peu capables. Les dissidens y ont aussi la leur fréquentée par 56 enfans qui font quelques progrès. Ils en ont même ouvert une seconde qui fonctionne depuis le mois de Juillet, mais j'en ai remis l'examen à ma prochaine visite.

Maria a deux bonnes écoles conduites par deux bons instituteurs.

Carleton.—Cette municipalité a trois écoles sous la direction d'une institutrice et de deux maîtres possédant des certificats de l'Inspecteur.

Nouvelle et Shoolbred.—Le Township de *Nouvelle*, qui vient d'être séparé de *Shoolbred*, n'a qu'une seule école. *Shoolbred* en a deux dont l'une est bien tenue et l'autre très faible.

Mann.—Il n'y a pas d'école dans cette municipalité. Ce déplorable état de choses a pour cause des difficultés qui se sont élevées entre les contribuables au sujet de sites de maisons. On en avait d'abord construit une, puis fait l'acquisition de matériaux nécessaires pour en bâtir d'autres. La majorité des contribuables voulait que celle qui était déjà bâtie fût placée dans un endroit plus convenable que celui où elle se trouve située; il s'est alors élevé une querelle que de part et d'autre l'on m'a prié de faire cesser; j'espère en venir bientôt à bout. L'école des sauvages qui se trouve dans cette municipalité est sous la direction de M. Dumontier leur missionnaire. Elle est fréquentée par 65 jeunes enfans qui font déjà des progrès.

Matapédia et Ristigouche.—Cette municipalité a trois écoles en opération dont deux conduites par des hommes et l'autre par une institutrice. Les habitans de cette localité s'occupent aujourd'hui activement d'éducation et se disposent même à y établir une quatrième école.

Extrait d'un premier Rapport de M. l'Inspecteur LESPERANCE.

Ste. Anne des Monts.—Cette municipalité est divisée en trois arrondissemens et il ne s'y trouve qu'une seule école en opération. Il est presque impossible d'y faire venir des instituteurs. Les commissaires ont cependant fait bien des démarches dans ce but ; mais jusqu'à ce jour elle ont été infructueuses ; j'espère néanmoins qu'ils seront bientôt en mesure d'ouvrir leurs deux autres écoles.

Les commissaires ne possèdent encore aucune maison d'école.

L'école de Ste. Anne est fréquentée par 28 enfans ; on y enseigne la grammaire, l'analyse des parties du discours, la lecture, l'écriture, la géographie et un peu d'arithmétique. Le *Guide de l'Instituteur* ainsi que *l'alphabet* et les *Devoirs du Chrétien* sont les livres en usage.

Extraits d'un second Rapport de M. l'Inspecteur LESPERANCE.

Ste. Anne des Monts.— Cette municipalité n'a encore que 3 arrondissemens, mais chacun d'eux possède une école bien tenue par des instituteurs et des institutrices compétents. La population de cette municipalité augmentant avec rapidité nécessitera prochainement sa subdivision en d'autres arrondissemens, et l'établissement de nouvelles écoles ; mais les moyens pécuniaires dont disposent les commissaires sont très limités et ne leur permettent pas aujourd'hui de le faire.

Les commissaires sont néanmoins sur le point de faire construire trois bonnes maisons d'école.

Les écoles sont fréquentées par 114 enfans dont 64 filles et 50 garçons.

Extraits des Rapports de M. l'inspecteur PLEES.

(Cité de Québec,—Protestans.)

Ecole No. 1 du faubourg St. Louis. Cette école que tient M. Geggie est toujours conduite avec zèle et talent. C'est la meilleure de toutes celles que je visite. L'assistance des enfans à cette école est en moyenne de 60 par jour. Les matières sur lesquelles je les ai examinés sont l'écriture, l'arithmétique mentale, et la grammaire anglaise, la géographie, la composition, l'épellation, etc. En somme, le résultat de cet examen a été satisfaisant.

Ecole de la Haute Ville. Cette école est conduite par Mad. Brown, institutrice des plus recommandables. Sa méthode d'enseignement est excellente, et les enfans confiés à ses soins font de grands progrès. La géographie, la grammaire anglaise, l'analyse des parties du discours, l'histoire ancienne et moderne et les dérivés des mots de la langue anglaise sont le sujet de leurs études journalières. J'ai trouvé 32 noms d'inscrits sur le rôle d'école.

Ecole de St. Roch. Cette école sous la direction de Mme. McLean est fréquentée par 53 enfans des deux sexes. Cette institutrice y enseigne la grammaire anglaise, la géographie, l'arithmétique mentale et l'épellation. Les réponses que l'on m'a faites sur toutes ces matières m'ont satisfait.

Ecole de filles No. 2, du faubourg St. Louis. Cette école est fréquentée par 52 enfans. L'institutrice, Mlle. Geggie, fait preuve de beaucoup de capacité ; elle enseigne avec succès la géographie, la grammaire anglaise, la lecture, l'arithmétique mentale et les élémens de la musique vocale ; elle exerce en outre ses élèves à écrire sous sa dictée.

L'Ecole No. 2 de St. Roch, tenue par Mlle. Parker a 37 enfans des deux sexes sur son rôle. Une étude qui m'avait semblé négligée, il y a quelques

mois, et à laquelle ces enfans s'adonnent aujourd'hui avec succès, c'est celle de la grammaire anglaise. L'écriture sous la dictée de l'institutrice et la géographie sont l'objet de soins tout particuliers.

Ecole du Quartier Champlain. Cette école est ordinairement fréquentée par plus de cent enfans ; mais la rougeole et la scarlatine dont un grand nombre ont été atteints sont la cause du peu de progrès que j'y ai remarqué. L'excellente discipline que l'instituteur de cette école, M. Lloyd, y a établie le rend digne de beaucoup d'éloges. Outre ces écoles sous le contrôle des commissaires protestans, Québec en possède plusieurs autres sous la direction de sociétés charitables qui ont un grand nombre d'élèves.

Extraits des Rapports de M. l'Inspecteur MARTIN.

J'ai partout remarqué beaucoup de zèle surtout chez les commissaires d'école et j'en augure le plus grand bien.

Voici l'état dans lequel j'ai trouvé les municipalités comprises dans mon district d'inspection.

Laterrière.—Cette municipalité soutient deux écoles conduites par un maître et une maîtresse qui ne sont pas munis de diplômes ; ils sont d'ailleurs suffisamment instruits. Les affaires monétaires de Laterrière sont dans un déplorable état ; les commissaires se trouvent en conséquence dans l'impossibilité de faire face à leurs engagements.

Bagot.—Il y a deux écoles en opération dans cette localité ; l'une est tenue par un maître pourvu d'un diplôme ; l'autre, qui n'est ouverte que depuis peu seulement, est dirigée par un jeune homme possédant assez de connaissances pour remplir convenablement ses devoirs d'instituteur.

Bagotville.—Cette municipalité a deux écoles tenues par un maître et une maîtresse non munis de diplômes.

St. Joseph.—Quoique cette municipalité ait sa corporation de commissaires, il ne s'y trouve pas d'école en opération. Il en sera ouvert une prochainement dans une maison appartenant à la corporation.

Chicoutimi.—Cette municipalité ne possède qu'une seule école tenue par un instituteur muni de diplôme. Elle n'est en opération que depuis la visite que j'y ai faite.

Les diverses écoles dont je viens de parler ont toutes été soutenues jusqu'à présent au moyen de contributions volontaires ; mais l'efficacité de ce mode de perception est aujourd'hui mis en doute et les commissaires, du consentement des contribuables, se proposent d'imposer l'an prochain la cotisation sur les propriétés foncières de toutes les municipalités.

Il y a manque presque absolu de livres d'école et l'on ne s'en procure que difficilement et à des prix très élevés.

Les maisons d'école sont généralement trop petites et ont la plupart un aspect de pauvreté bien propre à décourager les instituteurs. Beaucoup d'entre elles tombent en ruines.

Extrait du Rapport de M. l'Inspecteur GERMAIN.

St. Vincent de Paul.—Le collège Laval, et une académie de filles, sous la direction des Dames du Sacré Cœur se trouvent dans cette paroisse ; le premier est fréquenté par 104, et le second par 180 élèves. L'éducation la plus distinguée

s'y donne à la jeunesse. Le personnel du collège se compose d'un supérieur, d'un directeur et de quatre professeurs.

Outre ces deux institutions, la municipalité possède encore quatre bonnes écoles où vont s'instruire 215 enfans. Celle de l'arrondissement No. 2 est excellente; elle est dirigée par M. Jacques Gaüssé.

St. Martin.—Cette paroisse est divisée en autant de municipalités scolaires qu'il s'y trouve d'écoles. Cette division est, de l'avis de tous, un grand obstacle à l'avancement de l'éducation. L'école du village est tenue par les Frères de l'ordre de St. Joseph, dont l'aptitude est reconnue. Les religieuses de Ste. Croix y ont aussi un académie de filles et reçoivent une subvention des commissaires. Leurs élèves font de rapides progrès.

Ste. Rose.—L'école établie au village est habilement dirigée, il en est de même de celle de la Côte des Lacasse tenue par M. Contant. Le reste des écoles de cette municipalité laisse beaucoup à désirer.

St. François de Salles.—Cette municipalité a trois écoles. Celle du village est sous la conduite d'une institutrice remplie de zèle; celle du haut de la paroisse est tenue par un instituteur muni de diplôme et qui possède toutes les connaissances que requiert son état. L'école du bas de la paroisse a toujours été très médiocre.

Terrebonne.—Outre le collège Masson dont j'ai longuement parlé dans un précédent rapport, cette municipalité renferme une académie de filles dirigée par les Sœurs de la Congrégation de Notre Dame et fréquentée par 116 élèves.

Il y aussi dans les rangs et concessions de cette paroisse trois écoles élémentaires, dont une nouvellement établie. Toutes trois sont tenues par de bonnes institutrices et les enfans y font des progrès.

Paroisse de Ste. Anne.—Cette paroisse est divisée en quatre arrondissements, dans chacun desquels une école est en opération. L'école du village, arrondissement numéro 1, est tenue par M. Hétier. Cette école est une des meilleures de mon district d'inspection. On y enseigne avec succès à peu près toutes les branches d'instruction en usage dans les écoles modèles. L'art de la calligraphie y est cultivé avec un soin particulier; j'ai compris que les efforts de M. Hétier étaient bien appréciés des habitans et lui avaient mérité leur confiance, car un grand nombre d'élèves fréquentent son école.

L'école de la Côte de Mascouche m'a parue bien tenue, les élèves ont bien répondu sur la grammaire et la géographie, ils ont fait des progrès dans la lecture; mais je crains que le déplacement de l'institutrice qui réussissait assez bien ne produise un mauvais résultat; celle qui lui succède actuellement n'a pas la même expérience que l'autre.

Les deux autres écoles de la paroisse laissent beaucoup à désirer et sont très médiocres.

New-Glasgow.—Cette localité est divisée en quatre arrondissements, ayant chacun leur maison d'école. La grande difficulté qu'éprouvent les commissaires à se pourvoir de bons instituteurs a été la cause de la fermeture de quelques-unes de ces écoles, dans le cours de l'année. Malgré cela elles sont assez bien tenues, celle du village, est la meilleure. Les instituteurs qui l'ont dirigée sont des personnes capables.

St. Jérôme.—Cette paroisse est divisée en deux municipalités. Dans la première, sept écoles sont en opération, et dans l'autre deux seulement. Cette paroisse se distingue toujours par ses bonnes écoles; partout elles sont tenues par des instituteurs recommandables. Mais je crains que cet état de choses ne se perpétue pas si ces derniers ne sont pas mieux traités; ils se plaignent tous qu'on ne leur payé leur salaire qu'avec beaucoup de difficulté; il en est même quelques uns d'entr'eux qui parlent de laisser la paroisse. J'éprouverais de la peine

si ces déplacements avaient lieu. Je signale l'école modèle du village tenue par M. Dalaire, instituteur capable et dévoué.

St. Janvier.—Cette paroisse est divisée en trois municipalités scolaires, et possède cinq écoles. Quoique ces écoles soient médiocres, elles seraient encore bien plus arriérées qu'elles ne le sont actuellement sans le zèle infatigable du curé de cette localité. Les minces salaires que les commissaires accordent, les obligent d'avoir recours à de jeunes institutrices que sans expérience et souvent peu instruites.

Ste. Thérèse.—Cette localité, renommée par son collège, où la jeunesse des différentes parties du Canada et des pays voisins va puiser une éducation classique de premier ordre, possède, en outre, une académie de filles tenue par les Dames de la Congrégation de Notre-Dame. Dans cette institution on enseigne aux élèves les principes de la langue française avec beaucoup de soin.

Le village renferme une école de garçons qui sert comme classe préparatoire au collège. Il s'y trouve aussi une école dissidente de protestants tenue par le ministre résident ; il y règne une discipline et une propreté parfaites.

Si le village de Ste. Thérèse peut se féliciter de ces institutions, je dois constater avec regret que les cinq écoles des concessions de la paroisse qui forment autant de municipalités séparées, laissent beaucoup à désirer. L'apathie des contribuables est en partie la cause du triste état où elles se trouvent.

St. Eustache.—J'ai donné dans mon dernier rapport un compte détaillé de l'institution établie dans le village sous le nom de *Collège St. Eustache*, j'en ai fait connaître le but, j'ai indiqué son programme et signalé le zèle que ses habitants ont déployé pour l'éducation ; il ne me reste qu'à faire connaître le résultat de mes visites dans ce collège. J'ai été heureux de pouvoir constater chez les élèves un degré de science proportionné à l'âge et à l'aptitude de chacun ; ils possèdent bien la grammaire française et répondent aux questions les plus difficiles, sur l'accord des participes, sur la géographie et l'arithmétique ; ils étudient l'anglais à fonds, et j'ai été étonné de leur progrès dans cette langue ; ils se livrent avec un égal succès à l'étude des plus hautes branches d'instruction.

Le village possède de plus une autre maison d'éducation dirigée par les Dames religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, et fréquentée par 96 élèves. Le reste de la paroisse St. Eustache est divisé en sept arrondissements, dans chacun desquels une école est en opération. Ces écoles sont généralement bonnes et répondent aux justes exigences des parents. Dans cette paroisse il y a deux écoles dissidentes, l'une au village et l'autre à la Grande Frénière ; l'importance que s'est acquise le collège St. de Eustache dans l'enseignement de l'anglais a contribué à affaiblir l'école dissidente du village, où je n'ai trouvé, lors de ma dernière visite, que 15 élèves. Il y en avait cependant 21 sur le journal de l'instituteur.

St. Joseph.—Cette paroisse est un démembrement de celles de St. Eustache et de St. Benoît ; il y a deux écoles en opération et elles sont très médiocres.

St. Benoît.—Il y a une école de filles au village, tenue par les Dames religieuses de l'Hospice Youville ; cette maison doit son existence à la libéralité de feu M. Girouard, notaire et ancien membre de l'assemblée législative, qui a fait construire, à ses propres frais, le superbe édifice en briques à plusieurs étages qu'occupe la communauté. Le but principal de l'établissement est de donner asile aux pauvres, aux orphelins et à tous ceux que l'âge ou les infirmités privent de moyens d'existence, et d'y soulager les malades des deux sexes. Quoique cette institution fasse beaucoup de bien, il me semble que l'éducation purement élémentaire que les religieuses donnent aux élèves qui leur sont confiées, pourrait s'étendre à quelques autres branches d'instruction, et de cette façon elles rendraient un service éminent aux jeunes personnes du village ; je suis d'ailleurs convaincu que les parents le sauraient bon gré ; cette école élémentaire est très bien tenue.

Dans le reste de la paroisse, il y a six écoles plus ou moins avancées les institutrices paraissent se donner beaucoup de peine, mais n'ont pas toute l'aptitude requise ; l'école de la côte St. Jean est celle qui m'a le mieux satisfait, les autres sont très médiocres. L'école de garçons du village est tenue par un instituteur capable.

St. Placide.—Il y a quatre écoles dans cette municipalité ; deux sont très médiocres et les deux autres déplorables.

St. Hermas.—Il y a dans cette municipalité quatre bonnes écoles en opération fréquentées par 268 élèves. Celle du village habilement tenue par M. Edouard Corbeil mérite une mention toute spéciale, et figure sur mes tableaux comme école modèle. 101 enfans fréquentent cette école, dont 43 garçons et 58 filles ; 73 écrivent, 24 répondent bien sur les règles simples, 26 sur les composées, 8 sur les autres parties de l'arithmétique, 26 sur la grammaire française et 15 sur la géographie.

Ste. Scholastique.—Cette paroisse est divisée en trois municipalités, savoir : la municipalité de Ste. Marie où se trouve une école en opération très médiocre ; la municipalité St. Joachim qui possède une école tenue par M. Elie Moineau instituteur doué d'un grand zèle et possédant le talent de l'enseignement ; son école est toujours fréquentée par un bon nombre d'enfans, 60 et au-delà ; cet instituteur a su inspirer à ses enfans un esprit d'émulation qui leur fait honneur ; enfin la municipalité de Ste. Scholastique avec 10 écoles en opération. Les écoles de la Côte St. Louis, de la Rivière du Nord et celle du village sont de bonnes écoles élémentaires, les enfans y progressent d'une manière satisfaisante. Les écoles de St. Rémi du sud de St. Joachim et de St. Jean, sont médiocres ; les institutrices manquent d'expérience.

L'école dissidente est tenue par un instituteur capable, muni de diplôme. Le couvent, sous la direction de la communauté des Dames religieuses de Ste. Croix, est toujours à la hauteur de sa réputation. Les succès des élèves sont des plus satisfaisants ; cette maison enseigne avec beaucoup de soins, la composition, l'art épistolaire, les élémens de la géométrie, l'histoire naturelle, la cosmographie, la géographie, la musique vocale et instrumentale, le dessin linéaire, le calcul, l'anglais et le français, la littérature, &c., &c.

St. Augustin.—Cette municipalité a sept écoles en opération. Celle du village, sous la direction de Mlle. Dunn, est une bonne école, ainsi que celle de la Côte des Anges. L'école de la côte St. Louis et celle du petit St. Charles, sans être bien avancées, ont leur mérite. Les institutrices qui les dirigent montrent beaucoup de volonté. L'école de la Côte St. Jean et celle du Petit Chicot sont très médiocres ; celle du Petit Brûlé est une pauvre école. Les enfans résidant dans cet arrondissement n'y assistent que très irrégulièrement ; et c'est là une des principales causes de son peu de progrès.

MM. les commissaires, dans le but de créer une louable émulation entre les différentes écoles, ont réuni tous les enfans des écoles de la paroisse à un examen général et public. Des prix ont alors été distribués avec solennité aux plus diligens ; le résultat de cet examen promet beaucoup.

St. Columban.—La population de cette paroisse est exclusivement Irlandaise catholique. Deux écoles y sont en opération. Cette localité étant très pauvre, elle se trouve, faute de moyens pécuniaires, privée des services d'instituteurs éclairés ; ce qui occasionne des vacances préjudiciables aux élèves.

Mille-Iles.—Cette partie de mon district inspection est dans les montagnes, et il est difficile de s'y rendre. Les habitans de l'arrondissement No. 2 montrent beaucoup de zèle pour le soutien de leur école ; chaque fois que je l'ai visitée, j'y ai rencontré un bon nombre d'enfans.

Ste. Adèle ou Lac Rond.—Cette municipalité possède une seule école bien médiocre.

St. Raphaël, île Bizard.—Cette paroisse est divisée en deux municipalités ayant chacune une école très médiocre. L'instituteur qui, avant les vacances, enseignait à l'école du village est un homme très capable; il est fâcheux qu'il ait été presque continuellement en difficulté avec les parens, qui n'ont pas su apprécier ses services; il est maintenant remplacé par un instituteur pour l'école des garçons, et une institutrice pour l'école des filles. Dans l'école de la municipalité du nord de l'île, l'ancienne institutrice a fait place à une nouvelle qui enseignera beaucoup mieux.

Mission du Lac.—Les messieurs du Séminaire de St. Sulpice de Montréal, y soutiennent à leurs frais un couvent pour les filles et une école des Frères de la doctrine chrétienne pour les garçons. Cette localité n'est pas érigée en municipalité scolaire.

Aperçu comparé des années 1854, 1855 et 1856.

	En 1854	En 1855	En 1856
Nombre d'élèves fréquentant les écoles.	6122	6124	6217
Nombre d'élèves lisant depuis A, B, C, jusqu'à la lecture courante.	2462	1867	1803
Nombre d'élèves sachant la lecture courante	2251	2064	2200
Nombre d'élèves lisant bien.	1469	2193	2164
Nombre d'élèves écrivant	1487	2820	2942
Nombre d'élèves apprenant l'arithmétique simple	1243	1422	1482
Nombre d'élèves apprenant l'arithmétique composée.	718	1092	1208
Nombre d'élèves apprenant la tenue des livres	58	123	110
Nombre d'élèves apprenant l'orthographe	624	1107	973
Nombre d'élèves apprenant la géographie.	490	951	1234
Nombre d'élèves apprenant la grammaire française.	1287	1808	2123
Nombre d'élèves apprenant la grammaire anglais	114	328	535
Nombre d'élèves apprenant l'analyse et la grammaire raisonnée.	536	982	1531
Nombre d'élèves apprenant l'histoire	572	1247	1190
Nombre d'élèves apprenant le style épistolaire	57	259	423
Nombre d'élèves apprenant l'horticulture et l'agriculture.	0	36	134
Nombre d'élèves apprenant les mathématiques.	0	12	98
Nombre d'élèves apprenant le mesurage.	15	71	96
Nombre d'élèves apprenant le dessein linéaire	2	110	132
Nombre d'élèves apprenant la musique vocale	36	78	307
Nombre d'élèves apprenant la musique instrumentale.	28	180	168

Aperçu général des Statistiques des comtés de Laval, Terrebonne, Lac des Deux Montagnes et des paroisses de St. Raphaël et Ste. Angélique.

		Nombre de municipalités.	Nombre d'arrondissements.	Nombre de maisons d'école.	Nombre d'écoles.	Nombre d'instituteurs.	Nombre d'institutrices.	Nombre d'élèves.
Comté de Laval.	St. Vincent de Paul.....	1	5	3	3	1	3	499
	St. François de Sales.....	1	3	1	3	1	2	110
	Sainte Rose.....	2	7	6	9	3	6	398
	St. Martin.....	3	8	7	8	2	5	552
Comté de Terrebonne.	Terrebonne.....	1	5	1	5	3	443
	Ste. Anne.....	1	4	1	4	1	3	200
	New-Glasgow.....	1	4	4	4	3	1	172
	St. Jérôme.....	2	9	9	9	7	3	452
	St. Janvier.....	3	5	5	5	5	200
	Ste. Adèle.....	1	1	1	1	45
	Ste. Thérèse.....	6	6	5	8	1	5	470
Comté du Lac des Deux-Montagnes.	Mission du Lac.....	68
	St. Eustache.....	1	11	11	12	2	8	529
	St. Augustin.....	1	7	7	7	7	269
	St. Benoît.....	1	6	6	7	1	5	356
	St. Joseph.....	1	2	2	3	1	2	146
	Ste. Scholastique.....	3	11	12	13	5	9	604
	St. Coloman.....	1	2	1	2	2	62
	St. Hermas.....	1	4	4	4	2	2	268
St. Placide.....	1	4	2	4	4	201	
Divis. J. Car-tier.	St. Raphaël.....	2	2	2	2	1	2	117
	Argen-teuil.	1	2	2	2	2	56
Ste. Angélique.....								
Total.....		40	108	93	117	34	77	6217

Extrait du Rapport de M. l'Inspecteur Painchaud.

ISLE DE LA MAGDELEINE.

L'école de l'arrondissement No. 1, à Amherst, est fermée depuis le mois de juin dernier, les commissaires ayant congédié leur instituteur pour inconduite. Je ferai tous mes efforts pour la mettre en activité sous peu. Celle de l'arrondissement de l'Etang du nord ne fonctionne pas non plus. Malgré la bonne volonté dont ils font preuve, les contribuables sont trop pauvres pour payer un instituteur.

L'arrondissement No. 4, ou du Cap aux Meules, possède une école bien conduite; M. Truffault en est l'instituteur. Elle est fréquentée par 40 enfants dont 15 garçons et 25 filles, tous commençans. Ce maître y enseigne la lecture, l'écriture, l'arithmétique simple, l'épellation et la grammaire. Son salaire est de £40, outre le bois de chauffage que lui donnent les contribuables.

L'école de l'arrondissement No. 5, ou du Hâvre aux maisons est tenue par M. Duclos qui y enseigne depuis déjà bien des années. Il s'y trouvait, lors de ma visite, 17 jeunes filles et 10 garçons de 5 à 16 ans. Ces derniers lisent très bien. Les matières enseignées par M. Duclos sont les mêmes qu'enseigne l'instituteur de l'arrondissement No. 4.

Les livres les plus en usage dans les écoles de l'île sont ceux des Frères des écoles Chrétienne, encore sont-ils d'une extrême rareté.

L'école dissidente anglaise a cessé d'être en opération depuis le mois de juin. Les syndics se proposent néanmoins de la rétablir sous peu. Quand je la visitai, dans le cours du printemps, elle était fréquentée par 35 enfans dont 10 garçons et 16 filles de 5 à 16 ans apprenant seulement à écrire et à lire.

TABLE DES MATIÈRES.

RAPPORT DU SURINTENDANT. 1o. Résultats de la législation récente.....	1
2o. Nouvelles réformes à opérer.....	18
3o. Remarques sur les statistiques de l'année 1856.....	21

APPENDICE A,—TABLEAUX STATISTIQUES.

Tableau A,—Rapport du recensement des enfants fait par les commissaires et les syndics dissidents.....	34
Récapitulation du tableau A.....	52
Tableau B des sommes prélevées pour l'instruction primaire dans les municipalités du Bas-Canada.....	53
Récapitulation du tableau B.....	62
Tableau C indiquant le nombre des écoles dans chaque comté faisant usage de chacun des livres indiqués.....	63
Tableau D contenant la statistique de toutes les institutions d'éducation et plus particulièrement celle des écoles supérieures et des écoles secondaires.....	65
Récapitulation de partie du tableau D.....	104
Tableau E contenant la statistique des écoles catholiques des cités de Québec et de Montréal.....	109
Tableau F indiquant la circonscription de chaque district d'inspection, donnant les noms des comtés ou parties de comté, etc.....	111
Tableau G., grand tableau synoptique donnant un résumé de toutes les statistiques recueillies par les inspecteurs d'école pour l'année 1856.....	112

APPENDICE B,—RAPPORTS, CIRCULAIRES ET RÈGLEMENTS.

Rapport sur la distribution de la subvention de l'éducation supérieure pour l'année 1856.	117
Tableau de la distribution de la subvention supplémentaire faite aux municipalités pauvres pour l'année 1856.....	130
Circulaire No. 19 aux commissaires et aux syndics des écoles dissidentes concernant l'exécution de la législation récente.....	132
Règlement fait par le surintendant des écoles concernant les dépenses casuelles des municipalités scolaires.....	134
Formules diverses.....	138
Circulaire No. 20 aux inspecteurs d'école concernant la distribution des récompenses dans les écoles.....	139
Circulaire No. 21 concernant la publication du journal de l'instruction publique, l'établissement de la caisse d'économie pour les instituteurs et l'ouverture des écoles normales.....	141
Règlement pour la formation et la gestion de la caisse d'économie pour les instituteurs,	147
Règlement général pour l'établissement des écoles Normales dans le Bas-Canada.....	148
Règlement particulier pour l'admission à l'étude et l'obtention des bourses pour les écoles Normales Laval et Jacques Cartier.....	152
Règlement particulier pour l'admission à l'étude dans l'école Normale McGill.....	153
Prospectus de l'école Normale Laval.....	154
Prospectus de l'école Normale McGill.....	156
Prospectus de l'école Normale Jacques Cartier.....	158

 APPENDICE C.—EXTRAITS DES RAPPORTS DES INSPECTEURS D'ÉCOLE.

Extraits des Rapports de M. Bruce pour les comtés de Huntingdon, et partie de ceux de Châteauguay et d'Argenteuil, et pour les écoles protestantes de la Cité de Montréal	161
Extraits des rapports de M. Hubert pour les comtés de St. Maurice, Maskinongé et Champlain.....	168
Extraits des Rapports de M. Parmelee, pour les comtés de Missisquoi, Brome, Shefford, et partie d'Iberville.....	169
Extraits d'un Rapport de M. Consigny pour les comtés de Bagot et de Rouville et partie de ceux de St. Hyacinthe et d'Iberville.....	169
Extraits des Rapports de M. Lanctot, pour les comtés de Laprairie, Napierville et Beauharnois, et partie de ceux de Châteauguay et de St. Jean.....	171
Extraits des Rapports de M. Maurault pour les comtés de Nicolet et d'Yamaska.....	175
Extraits des Rapports de M. Dorval pour les comtés de l'Assomption, Berthier, Joliette et Montcalm.....	179
Extraits des Rapports de M. Tanguay pour les comtés de Kamouraska, Temiscouata et Rimouski.....	188
Extraits des Rapports de M. Bourgeois pour partie des comtés de Drummond, Bagot et Arthabaska.....	199
Extrait du rapport de M. Archambault pour les comtés de Richelieu, Verchères, Chambly et partie de ceux de St. Jean et de St Hyacinthe.....	202
Rapport de M. Child pour les comtés de Stanstead, Richmond, Compton, Wolfe et parties de Drummond et d'Arthabaska.....	206
Extraits des rapports de M. Roney pour les comtés d'Ottawa et de Pontiac.....	212
Extrait d'un rapport de M. Hume pour les comtés de Mégantic et parties de ceux de Beauce et de Dorchester.....	214
Extraits des rapports de M. Valade pour les comtés de Jacques Cartier, Hochelaga, Vaudreuil et Soulanges et les écoles catholiques de la cité de Montréal.....	217
Extraits des rapports de M. Bardy pour les comtés de Québec, Montmorency et Portneuf	221
Extrait d'un rapport de M. Crépault pour les comtés de Bellechasse, Montmagny et L'Islet	224
Extrait du rapport de M. Béland pour les comtés de Beauce, Lévis, Dorchester et Lotbinière.....	226
Extraits des rapports de M. Cimon pour les comtés de Charlevoix et de Saguenay.....	230
Extraits des rapports de M. Meagher pour les comtés de Bonaventure et de Gaspé.....	231
Extraits des rapports de M. Lespérance pour Ste. Anne des Monts et Cap-Chat dans le comté de Gaspé.....	233
Extrait d'un rapport du Rév. M. Pless pour les écoles protestantes de la cité de Québec	233
Extrait d'un rapport de M. Martin pour le comté de Chicoutimi.....	234
Extrait du rapport de M. Germain pour les comtés de Laval, Terrebonne, Deux-Montagnes et partie d'Argenteuil.....	234
Extrait d'un rapport de M. Painchaud pour les Isles de la Magdelaine.....	240

ERRATA.

- Page 52,—24e ligne, dernière colonne, "lisez 52 au lieu de 53."
" 53,—Vis-à-vis Matane, à la dernière colonne, "lisez 6d. au lieu de 7d."
" 58,—5e ligne, 5e colonne, "lisez £373 9s. 4d."
" 60,—4e colonne, 5e ligne, "lisez 30 au lieu de 36," même ligne "lisez 11d. au lieu de 0d." et dernière-colonné, 2e ligne, "lisez 17s. au lieu de 10s. 7d."
" 61,—32e ligne, 4e colonne, "lisez 37 au lieu de 47," et 5e colonne "lisez 310 au lieu de 320."
" 74,—Lisez "nature de l'enseignement religieux" au lieu de "nombre, etc."
" 111,—Lisez, vis-à-vis 22, "comté de l'Assomption."
" 115,—Dans la colonne des instituteurs recevant £100, et au-dessus district d'inspection de M. Lanctot, "lisez 5," et dans le total "lisez 10 au lieu de 5."

TORONTO :

IMPRIMÉ PAR JOHN LOVELL, ENCOIGNURE DES RUES YONGE ET MÉLINDA.

RÉPONSE

A une adresse de l'Assemblée Législative du 3 du courant, pour les papiers relatifs au Brevet d'invention accordé à MM. Baddely et Gauvreau pour un ciment.

Par ordre,

T. LEE TERRILL,
Secrétaire.

BUREAU DU SECRÉTAIRE,

Toronto, 8 juin 1857.

BUREAU D'AGRICULTURE ET DES STATISTIQUES,

Toronto, 6 juin 1857.

Monsieur,—Conformément à l'adresse du 3 du courant de l'honorable assemblée législative, je prends la liberté de vous adresser une copie certifiée de la demande de M. P. Gauvreau pour un brevet d'invention pour un ciment hydraulique, et copie de la spécification de M. F. H. Baddely d'un nouveau ciment hydraulique utile, telles qu'entrées dans le registre des brevets d'invention. La demande de M. Baddely, du mois d'octobre 1834, ne se trouve point dans la file des anciennes demandes déposées à ce bureau sur l'ordre de l'honorable secrétaire provincial.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,
Votre obéissant serviteur,

WILLIAM HUTTON,
Secrétaire.

ET. PARENT, Ecuyer,
Assistant Secrétaire Provincial,
Toronto.

(Copie.)

EXTRAIT DU REGISTRE DES BREVETS D'INVENTION, VOL. 1, FOLIO 59.

FREDERICK HENRY BADDELY, Québec, Lieutenant dans le corps du génie.

Nouveau "Ciment Hydraulique" utile.

Le dit ciment hydraulique consiste dans l'usage et l'emploi d'une certaine roche du Bas-Canada que l'on trouve en grande quantité dans les environs de Québec, et sur laquelle cette métropole et ses faubourgs sont en grande partie construits, laquelle roche est connue là sous le nom de "Pierre Noire" ou de "Black Rock." Je fais d'abord casser cette roche en petits morceaux, et ensuite je la fais cuire dans un fourneau jusqu'à ce que l'acide carbonique qu'elle contient soit presque ou entièrement chassé sous forme de gaz; après cela, je réduits les fragments en poudre, et je la passe dans un sas bien fin pour la rendre autant que possible impalpable, et à cet état, délayée avec de l'eau, elle forme une pâte ou mortier qui est un véritable ciment hydraulique, propre sous tous les rapports aux fins auxquelles les ciments bien connus sous le nom de Romain, Harwick, Yorkshire, Sheppy, ou autres semblablement constitués, ont été appliqués, y compris les assises, le revêtement et le jointoyement de tous les ouvrages en maçonnerie qu'on érige d'un côté pour retenir ou pour envoyer l'eau, et de l'autre côté pour résister à l'action détériorante de l'atmosphère; avec ensemble tous les plâtrages et crépis intérieurs et extérieurs.

Patente datée à Québec, le 9 octobre 1834.

(Copie.)

QUÉBEC, 4 avril 1854.

Monsieur.—J'ai l'honneur de vous transmettre avec la présente une pétition à Son Excellence l'administrateur du gouvernement, accompagnée des documents nécessaires pour faire obtenir à Pierre Gauvreau, de la cité de Québec, des lettres patentes pour un nouveau ciment utile, et je vous prie de vouloir bien faire en sorte que Son Excellence fasse émettre ces lettres patentes conformément aux conclusions de la dite pétition.

Je vous transmets pareillement l'honoraire de £5, que prescrit le statut.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,
Votre obéissant serviteur,

(Signé,) J. B. FUTVOYE.

A l'honorable JOHN ROLPH,
Ministre de l'Agriculture,
Québec.

(Copie.)

A Son Excellence le Lieutenant Général WILLIAM ROWAN, Administrateur du
Gouvernement de la Province du Canada.

La pétition de PIERRE GAUVREAU, architecte, de la cité de Québec,

EXPOSE HUMBLEMENT :

Que votre pétitionnaire est un des sujets de Sa Majesté, résidant en la cité de Québec, dans la province du Canada.

Que votre pétitionnaire a inventé et découvert un nouveau ciment utile, qu'il se propose d'appeler "ciment hydraulique canadien de Gauvreau," et que c'est après beaucoup de peines et de dépenses qu'il est venu à bout de donner de la perfection à la dite invention et découverte.

Que le pétitionnaire de votre Excellence, désirant obtenir des lettres patentes de Sa Majesté pour le droit exclusif de fabriquer, vendre et employer le dit ciment dans les limites de la province du Canada, a déposé au bureau du ministre de l'agriculture une déclaration solennelle et les spécifications (en double) que la loi exige, et il les a accompagnées des spécimens de l'article qui produit le dit ciment, et du ciment même, qui sont nécessaires pour en faire bien comprendre la composition et le mode de préparation.

C'est pourquoi le pétitionnaire de votre Excellence demande humblement à votre Excellence de vouloir bien faire émettre sous le grand sceau de la province des lettres patentes pour accorder au pétitionnaire de votre Excellence, ses hoirs, ayants-cause ou représentants légaux, le droit et privilège plein et exclusif de fabriquer, et de vendre à d'autres pour en faire usage, la dite invention et découverte, comme susdit, conformément aux dispositions des statuts faits et pourvus en pareils cas.

Et le pétitionnaire de votre Excellence, ainsi qu'il en sent le devoir, ne cessera de prier.

(Signé,) PIERRE GAUVREAU.

QUÉBEC, 4 avril 1854.

PROVINCE DU CANADA.

Spécification de la composition et du mode de préparation du "ciment hydraulique canadien de Gauvreau."

Qu'il soit notoire à tous que ce qui suit est une description et spécification fidèle et exacte de la composition et du mode de préparation d'un nouveau ciment utile admirablement adapté à toutes sortes d'ouvrages hydrauliques, aussi bien qu'aux ouvrages ordinaires de maçonnerie et de briques, inventé par moi, soussigné, Pierre Gauvrau, architecte, de la cité de Québec, et pour lequel par ma pétition en date des présentes, j'ai demandé des lettres patentes royales de Sa Majesté pour m'assurer le droit exclusif de fabriquer, employer et vendre pour en faire usage, le dit ciment auquel j'ai donné le nom de ciment hydraulique canadien de Gauvreau.

Ce ciment est préparé de la formation de roche sur laquelle la cité de Québec est bâtie, et que l'on y connaît sous le nom d'ardoise argileuse, ou de pierre noire du cap, (*Black stone of Quebec*.) L'on casse cette pierre en morceaux d'environ six pouces cubes, et on la met dans un four à chaux ordinaire de brique à

DÉPARTEMENT EN LOI DE LA COURONNE,

Québec, 11 avril 1854.

Sur la lettre de JOHN ROLPH, ministre de l'agriculture, en date du 10 du courant, relativement au brevet d'invention accordé à PIERRE GAUVREAU, le 5 du courant.

Je suis d'avis que le seul point dont l'exécutif ait à s'occuper, est de savoir si le requérant a ou non dûment observé les formalités que prescrit le statut.

Dans mon opinion, les conditions que contient le brevet même sont une garantie suffisante pour quiconque pourrait en avoir obtenu un auparavant pour la même invention.

(Signé,) LEWIS T. DRUMMOND,
Procureur Général, B. C.

RAPPORT.

Le comité auquel fut renvoyée la pétition d'Ira Schofield et autres, officiers qui ont servi durant la dernière Guerre avec les Etats-Unis, a l'honneur de faire rapport :—

Que le 27 juin 1812, les Etats-Unis d'Amérique déclarèrent la guerre à la Grande Bretagne, dans un temps où elle était en lutte avec tous les pouvoirs unis de l'Europe, et où les seules troupes régulières qu'elle avait à sa disposition se composaient du 41^e régiment d'infanterie et de quelques compagnies de vétérans et d'artillerie, n'excédant pas en tout mille hommes postés plus haut que Montréal.

La population entière du Canada, tant la milice que les Sauvages, vint de l'avant offrir ses services. Des compagnies volontaires de cavalerie, des compagnies d'artillerie, et deux compagnies de flanc d'infanterie, fournies par chaque régiment de milice, furent organisées le plus promptement possible, pour défendre une frontière de plusieurs mille milles.

Le gouvernement des Etats-Unis avait fait les préparatifs les plus considérables pour opérer la conquête du Canada, et avait concentré ses forces sur les rivières Détroit, Niagara, Richelieu, ainsi que sur le fleuve St. Laurent, les points les plus accessibles sur la frontière des pays respectifs.

Le début de la première campagne fut l'invasion du Canada par l'armée de l'ouest sous le général Hull, à Sandwich dans le district ouest; de cet endroit le Général lança une proclamation dans laquelle il assurait protection à ceux qui demeureraient paisiblement dans leurs résidences—extermination à tout homme blanc combattant à côté d'un Sauvage —et désolation générale sur le pays entier.

La seconde invasion fut entreprise par l'armée du centre sous le Général VanRensalaer à Queenston, dans le district de Niagara.

La troisième à Frenchman's Creek, sous le Col. Boerstler.

La quatrième, sous le Général Smith, à Waterloo, près de Fort Erié.

La cinquième fut entreprise par l'armée du nord, sous le commandement du Général Dearborne, Commandant en Chef, à Lacolle, près de la frontière du Bas-Canada. Chaque soldat qui osa mettre le pied sur notre sol fut fait prisonnier. Michilimackinaw, Détroit, le territoire du Michigan et toute la partie ouest des Etats-Unis furent capturés—telle fut la fin de la première campagne.

En 1813, la seconde campagne s'ouvrit par l'invasion du Bas-Canada, sous le Général Wilkinson, commandant l'armée du nord, à la rivière Raisin, dans le Michigan, à York, dans le district inférieur, au Fort George dans le district de

Niagara, à l'Isle-aux-Noix, à Chateauguay dans le Bas-Canada, et à Chrysler's Farm. Le Général Winchester et son armée, le col. Boesrtler et les généraux Chandler et Winder furent repoussés et fait prisonniers, le Fort Niagara fut pris — telle fut la fin de la seconde campagne.

En 1814 la troisième campagne s'ouvrit par l'invasion du Bas-Canada par l'armée du nord, sous le Général Hampden. Elle fut repoussée aux moulins de Lacolle dans le Bas-Canada, au Fort Erié dans le Haut-Canada, à Longwoods dans le district de l'ouest, et la Prairie du Chien sur le Mississippi fut prise, ce qui mit fin à la troisième campagne.

A part un grand nombre d'engagements d'une moindre importance, cinquante actions différentes sont récapitulées dans l'Appendice ci-annexé, marqué A.

Peu de pays peuvent se vanter d'un pareil patriotisme en face de la désolation créée sur la frontière par les armées en lutte.

Sa Grandeur Royale dans une dépêche datée de Londres le 13 janvier 1815, attribue aux habitants de la province son salut immédiat et sa sûreté future (Appendice B) :—peu, très-peu des acteurs vivent aujourd'hui ; d'après l'Aperçu de l'adjutant-général marqué C, le nombre ne dépasse pas 65 ; et en rappelant les services distingués qu'ils ont rendus à l'époque critique dont il a été parlé plus haut, il a paru à votre comité que la requête qu'ils ont présentée à votre honorable chambre à l'effet d'un appel à sa majesté, est digne de considération, et votre comité en conséquence recommande qu'une humble adresse soit présentée à sa majesté sollicitant d'elle que les officiers survivants des compagnies de flanc et des corps provinciaux, soient placés sur le même pied que la ci-devant milice incorporée qui fut pareillement engagée dans la défense du pays durant la dernière Guerre, et qui en fut récompensée par l'octroi de la demi-paie.

Le tout, néanmoins, humblement soumis.

WM. H. MERRITT,

Président,

Du consentement unanime du comité.

APPENDICE.

BUREAU DE L'ADJUDANT GENERAL,

Toronto, 8 juin 1857.

MONSIEUR,—Relativement aux informations que vous demandez en votre qualité de président du comité sur la pétition d'Ira Schofield, qui a servi dans le corps de la milice active qui fut appelée à défendre la province durant la guerre de 1812, 1813 et 1814, je suis d'opinion que les officiers survivants de ce corps de tous grades, de l'artillerie, de la cavalerie et de l'infanterie dans les deux provinces, ne dépassent pas aujourd'hui le nombre de 65. Le Lieut. Col. de Salaberry et moi-même, avons puisé aux données les plus correctes sur le sujet.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très-obéissant serviteur,

D. MACDONELL,

Député Adjudant Général de Milice,

H. C.

L'hon. W. H. Merritt, M.P.P.,

Assemblée législative.

(Copie.)

Extrait d'une dépêche du Très Honorable le Comte Bathurst, Principal Secrétaire d'Etat pour la Guerre et les Colonies, à Son Excellence Sir Gordon Drummond, datée de Downing Street, 13 janvier 1815 :

“ Son Altesse Royale se plaît à reconnaître les mérites des habitants du Haut Canada, et les grands services rendus par la milice de la province durant le temps de la guerre ; son Altesse Royale espère que vous leur exprimerez en termes non équivoques la haute opinion qu'elle a de leurs services qui ont eu pour résultat le salut immédiat de la province et sa sécurité future.”

(Signé,)

BATHURST.

Vraie copie.

(Signé) C. FOSTER,

Secrétaire Militaire.

CECULE DES ACTIONS PENDANT

DATE.	NO.	POINT D'ATTAQUE.	OFFICIERS ANGLAIS COMMANDANT.	TROUPES ANGL'S.	OFFICIERS AMERICAINS COMMANDANT.
1812.					
Juill. 12.	1	Sandwich, H. C.	Major Muir		Général Hull
do 17.	2	Michilimaciac, E. U.	Capt. Roberts, M. R.	45 hom	Lieut. Hawks
18, 19, 20.	3	Rivière Canard, H. C.	Col. St. George	300	Major Denny
Août 4.	4	Brown's Town, E. U.	Capt. Hutton	50	Major Vauthorn
do 7, 8.	5	Sandwich, H. C.	Col. St. George	300 mil.	Gen. Hull
do 9.	6	Niagara, E. U.		500	Lt Col. Miller
do 16.	7	Détroit, E. U.	Général Brock	700	Gen. Hull
Oct. 13.	8	Queenston Heights, H. C.	Général Brock	400	Général Wadsworth
Nov. 17.	9	Odetown et Lacolle, B. C.	Major DeSalaberry		Gén. Dearborne, Com.-en-Chef
do 25.		Batteries du Fort Erié, H. C.	Major Ormsby	50	Captain King
do 27.		Batteries de Black Rock, E. U.	Lieut. Col. Meyers	60	Général Porter
do 27.		Fort Erié, H. C.	Lieut. Col. Bishop	600	Général Smith Général Wilkinson
1813.					
Janv. 23.		Lacolle, B. C.	Col. Proctor	500	Général Winchester
Fév. 23.		Rivière Raisin, E. U.	Lieut. Col. McDonnell	480	Général Macomb
Avril 27.		York, (Toronto), H. C.	Gén. Sheaffe	500	Gén. Dearborne
Mai 1.		Mimma, U. S.	Col. Proctor	900	Général Harrison
do 27.		Sacket's Harbor, E. U.	Sir George Prévost	750	Général Brown
do 27.		Fort George, H. C.	Général Vincent	600	Général Dearborne
Jun 5.		Stoney Creek, H. C.	Général Vincent	704	Gen. Chandler et Windor
do 17.		Beech Woods, H. C.	Lieut. Fitzgibbon	50	Lieut. Col. Boerstler
Jul. 4.		Fort Schlosser, E. U.	Lieut. Col. Thom. Clark	100	Pas de défense
do 11.		Black Rock, E. U.	Lieut. Col. Bishop	240	Général Porter
do 18.		Goose Creek, E. U.	Major Friend	200	Pas connu
Août 2.		Lower Sandusky, E. U.	Général Proctor	391	Major Grogan
do 24.		Fort George, H. C.	Sir Geo. Prévost	1000	Général Dearborne
Sept. 17.		Ile aux Noix, B. C.	Major Taylor	250	
do 20.		Lac Erié	Com. Barelay	345	Com. Perry
do 26.		Fort Detroit et Amherstburg	Général Proctor	830	
Oct. 5.		Moravian Town, H. C. [E. U.]	Général Proctor	500	Général Harrison
do 10.		Ball's Farm	Général De Rottenburg		
Nov. 11.		Chrysler's Farm ou Fields, H. C.	Lt. Col. Morrison, 80c.	800	Génc. Wilkinson & Covington
do 25.		Rivière Chateauguay, B. C.	Col. De Salaberry	300	Général Hampden
Déc. 10.		Ville de Niagara, H. C.	Col. Murray	100	Gén. McClure
do 10.		Ville de Niagara, H. C.	Col. Murray	375	
do 18.		Fort Niagara, E. U.	Col. Murray	500	Capt. Leonard
do 19.	31	Lewiston, Youngstown, et			
do 30.	32	Manchester	Général Riail	500	Nombre pas connu
do 30.	33	Black Rock et Buffalo	Général Riail	1000	Général Riail
1814.					
Mars 12.	34	Moulins de La Colle	Major Hancock	500	Général Wilkinson
Mai 19.	35	Oswego	Lieut. Gen. Drummond	750	Général Brown
Jul. 3.	36	Fort Erié	Major Buck	300	Général Brown
do 5.	37	Plaines de Chippawa	Gen. Riail	1500	Général Brown
do 25.	38	Lundy's Lane	Lieut. Gen. Drummond	2800	Général Brown
do 27.	39	Michilimaciac	Lieut. Col. McDonald	100	Major Grogan
do 27.	40	Prairie du Chien	Lt. Col. McKay, J. Day	650	Pas de défense
do 29.	41	Plattsburg	Col. Murray	1000	Gén. Moore
Août 5.	42	Conjocela Creek	Lt. Col. Tucker	400	Major Morgan
do 12.	43	Lac Erié	Capt. Dobbs	75	Lt. Conklin, Marine
do 15.	44	Fort Erié	Lt. Gen. Drummond	1000	Général Gaines
Sept. 7.	45	Michilimaciac	Lieut. Wolsey, R. N.		
do 19.	46	Batt. Ang. Fort Erié	Gén. DeWattville	1000	Général Brown
Oct. 25.	48	Lyon's Creek	Col. Murray	650	Général Bissell
Déc. 10.	49	Rivière Thames	Capt. Basden	250	Général McArthur
do 31.	50	Fort Erié	Sir Geo. Prévost, Com.-en-Chef	12,000	Général Izzard

Vraie copie de l'extrait écrit par le Lieut. Col. Clark, 2e Lincoln, et Assis-

LA GUERRE DE 1812, 1813 et 1814.

TROUPES AMÉ'NES.	REMARQUES
2500	Première invasion du Canada. Le département des troupes du Détroit s'opère près de Sandwich.
60	La garnison se rend sans conditions.
1000	Trois tentatives de traverser la rivière Canard sont repoussées.
200	Une victoire importante par ses résultats.
2500	Traverse de nouveau la rivière Détroit.
600	Sept actions.
3000	Le gén. Hull et son armée se rendent, avec le fort Détroit, le territoire du Michigan et la partie ouest des B. U. au gén. Brock.
1000	Seconde invasion. Le gén. Brock est tué d'un coup de carabine de l'ennemi.
10000	Avance sur le R. O. mais se retire sans action décisive. Le gén. Sheaff recommence la bataille. Le gén. Wadsworth et ses troupes se rendent.
60	Troisième invasion. Le capt. King, sous le commandement du Col. Boerstler, attaque les batteries et le fort Erié, et se rend au Col. Bishop.
200 et artill	Les batteries américaines à Black Rock démontées.
3000	Quatrième invasion. Le gén. Smyth, aotoire par sa proclamation, essaie de traverser le Niagara, mais n'opère pas son débarquement.
	Cinquième invasion.
1000	Sixième invasion. Le général Winchester se rend au Col. Proctor.
500	Les américains retraitent—munitions de guerre, vaisseaux et casernes détruits.
2500	Septième invasion. Le gén. Sheaffe retraite sur Kingston; la ville capitule.
1500	Après une vive résistance les américains retraitent ainsi que le Col. Proctor.
2500	Après le débarquement, les américains retraitent. Les anglais détruisent l'arsenal et ré-embarkent.
3000	Huitième invasion. Après avoir résisté au débarquement de l'ennemi, le g. Vincent retraite sur Burlington.
3550	Attaque nocturne, rude combat, près d'2 des troupes tuées et blessées, 2 génc. fait prisonniers, l'ennemi retraite.
700	Les américains se rendent, ce qui est dû à la bravoure de Fitzgibbon et au courage des sauvages de Caughnawaga du Bas-Canada.
	Magasins détruits—provisions emportées.
300	L'ennemi retraite, casernes et magasins détruits, l'ennemi se rallie, et le Lt.-Col. Bishop est blessé et meurt.
	Le capitaine Fryen tué—une malheureuse affaire.
500	Pas de dommage au fort américain. Le gén. Proctor, retraite vers ses vaisseaux.
4000	Sir George Prévost fait une reconnaissance sur les lignes américaines.
580	Le résultat en est que la garnison capture deux golettes américaines sur le lac Champlain.
	La flotte se rend au com. Perry. En conséquence de la défaite de Barclay sur le lac Erié, Proctor évacue Dét.
3500	Nouvième invasion. Bataille de Moravian Town; défaite du général Proctor.
	Bravoure de Tecumseh, qui fut tué.
	Cette action eut lieu pour reprendre l'apothicaire de l'armée à Cassel Chooms. Le succès en est dû aux sauvages Chippawa sous Black Bird.
3000	Dixième invasion. Gén. Covington blessé, retraite, laissant le champ en la possession du Capt. Murray. Action pleine de bravoure. L'armée américaine retransverse la rivière.
8000	Après avoir été repoussé par le Col. De Salaberry, le gén. Hampden retraite.
1500	Le gén. MacLure brûle la Tour, retransverse la rivière, laissant ses tentes et ses équipages de camp par derrière lui.
	Le fort de Niagara se rend. Des magasins publics on nombre sont capturés.
	Toute la frontière dans les E. U. entre les lacs Erié et Ontario principalement, y compris, Black Rock, est incendiée par la milice du district O. par repressailles pour la destruction de Niagara.
2500	Faible défense.
	Onzième invasion. Etant repoussé, retraite vers ses propres lignes.
4000	Les anglais débarquent de leurs vaisseaux, le gén. Brown retraite, les anglais démolissent les magasins, etc.
8000	Douzième invasion. Pas de défense, la garnison se rend.
5000	Le gén. Riail, après avoir attaqué l'ennemi, retraite dans ses propres fortifications, action rude.
	Gén. Shaft, milice des E. U.—un nombre de rudes engagements, Queenston, St. David, Stamford, etc. Ret. du Ft. St. Geo. à Chip.
	Après une rude bataille les américains sont repoussés, et retransent sur la riv. Niag.
	Après avoir débarqué, l'ennemi est repoussé, et retraite vers ses vaisseaux.
1500	L'ennemi retraite et le Col. Murray réussit à détruire les magasins, vaisseaux etc.
400	Lt. Col. Tucker retourne vers ses quartiers sans rien effectuer.
200	Le capitaine Dobbs, M. R. capture deux vaisseaux de guerre, Somers et Ohio.
8000	Lt. Col. Drummond est repoussé et retraite vers les batteries.
	Lt. Col. Wolsey M. R. capture deux golettes américaines, sur le lac Michigan.
2500	Le gén. Brown prend possession des batteries anglaises et le gén. De Wattville les reprend.
1100	Après un feu nourri, le gén. Bissell retraite.
800	Troisième invasion. Long Woods, district O. L'ennemi retraite.
8000	Gén. Izzard après avoir renforcé le corps du gén. Brown de 8000 au fort Erié, se retire dans son propre territoire pour y hiverner.
	Sir George Prévost, commandant en chef des troupes anglaises, à la tête de 12,000 hommes, la fleur de l'armée anglaise, opéra une descente sur Plattsburgh, E. U. qui malheureusement eut pour résultat la perte de notre flotte sur le lac Champlain, et la mort du brave Downie. Nos fidèles alliés, les sauvages, ne sont pas mentionnés ici, mais à leur bravoure doit être attribuée la défense heureuse du Canada en commun avec la milice et les troupes régulières auxquelles ils étaient rattachés. On verra par cot aperçu qu'il y eut un grand nombre d'invasions, et cinquante engagements durant 1812-13-14, et qu'à la paix de janvier, 1815, pas un acre du sol ne resta en la possession des envahisseurs.

tant Adjudant Général de Milice, frontière Niagara, durant la Guerre de 1812-13 '14.

SAML. WOOD,
Secrétaire Militaire.

TORONTO:

IMPRIME PAR JOHN LOVELL, RUE YONGE.

RAPPORT.

Le comité spécial auquel a été renvoyée la pétition de **ROWLAND BURR**, de la **CITE** de **TORONTO**, au sujet d'un **CANAL** qui unirait les eaux de la **BAIE GEORGIENNE**, dans le **LAC HURON**, à celles du **LAC ONTARIO**, à **TORONTO**, a l'honneur de faire rapport:----

Qu'en obéissance aux ordres de votre honorable chambre et conformément à la prière du pétitionnaire, le comité a fait comparaître M. Burr devant lui et en a obtenu la preuve verbale et écrite qu'il avait à faire, dont une partie d'icelle est ci-annexée.

D'après le témoignage de M. Burr, il paraît qu'animé d'un zèle recommandable et agissant libéralement dans l'intérêt public, il a, à ses frais, fait faire dans le mois de mai dernier, par un ingénieur compétent, l'étude de toute cette partie du pays qui, entre les lacs Simcoe et Ontario, se trouve sur la ligne du canal projeté et au-dessus du niveau du premier de ces lacs.

D'après cette étude, qui comprend huit milles en longueur et embrasse les difficultés les plus importantes, il se trouve que, pour atteindre le niveau du lac Simcoe, les plus grandes excavations n'excéderont point 175 pieds en profondeur; que dans la plus grande partie de cette distance, les excavations n'iront pas, en moyenne, à 40 pieds, et qu'en conséquence de la nature du sol, les excavations coûteront bien moins que les tranchées ordinairement difficiles qui se sont rencontrées sur les travaux publics les plus importants du pays voisin et de celui-ci.

La grandeur des obstacles à surmonter, pour unir ensemble les eaux des lacs Huron et Ontario par un canal de communication directe, semble avoir jusqu'ici détourné les personnes les plus intéressées à entreprendre l'examen complet des droits à l'attention publique que ce projet possède, ainsi qu'il paraît à votre comité.

Les débouchés que les canaux Erié et Welland offrent aujourd'hui au trafic des lacs supérieurs, se trouvent déjà insuffisants, bien que le commerce ne soit encore que dans son enfance. Bien peu de personnes, si elles sont quelque peu au fait des ressources que possède l'intérieur de ce vaste continent dont les eaux viennent se jeter dans nos lacs et nos rivières sans pareils, oseront prétendre que l'élargissement de l'un ou l'autre de ces canaux offrira des facilités suffisantes. On cherchera des voies nouvelles, plus directes, moins dangereuses et moins difficiles. La célérité comme la sûreté sont des choses nécessaires pour lutter avec succès contre nos voisins dans le trafic du fret. La route la plus courte et celle qui présente le moins d'interruption à la marche des steamers ou autres vaisseaux qui passeront des eaux paisibles et sûres du St. Laurent et du lac Ontario aux eaux également sûres des lacs Huron, Michigan et Supérieur, se trouve dans le canal qui traversera cette langue de terre située entre Toronto et la Baie Georgienne. Le seul obstacle que l'on puisse considérer d'une nature extraordinaire, c'est le point de partage des eaux des lacs Simcoe et Ontario. Lorsque les canaux les plus grands n'avaient que les dimensions justement nécessaires pour le passage d'un chargement de cent à deux cents tonneaux, la profondeur de la tranchée qu'il aurait fallu pratiquer dans cette hauteur pouvait être considérée

comme impraticable ; mais aujourd'hui qu'il faut ouvrir des voies de navigation aux vaisseaux les plus grands affrétés pour des voyages océaniques, et qu'avec l'aide de la science et de l'art on a réduit le travail d'une année à celui d'une journée, votre comité soumet qu'une tranchée de la profondeur de celle que présente cette ligne ne peut pas être considérée comme un obstacle insurmontable avec les moyens que nous avons en mains.

A part l'importance qu'il y a de s'assurer du trafic des Etats du nord-ouest de l'Union, importance qui, dans l'opinion de votre comité, justifierait seule la construction des travaux en question, il y a d'autres considérations et des considérations plus patriotiques, à notre point de vue, qui portent à agir sans délai et avec énergie dans cette matière. Il n'est guère nécessaire de dire que votre comité fait maintenant allusion à cette vaste étendue de pays située au nord-ouest des lacs Huron et Supérieur, et qui a toujours été reconnue comme sol canadien, comme à cette partie de notre patrimoine que jusqu'ici la compagnie de la Baie d'Hudson a possédée.

Ce vaste territoire, riche en ressources minérales et agricoles, fera plus que doubler en valeur dès que le canal de Toronto à la baie Georgienne aura été ouvert. A ce point de vue seulement, votre comité soumet respectueusement que l'entreprise mérite les efforts les plus généreux que le gouvernement et votre honorable chambre peuvent faire pour la construction de ces travaux.

Si le système d'accorder des terres publiques en aide aux travaux d'importance nationale se continue, votre comité soumet respectueusement qu'il n'y a pas d'entreprise projetée encore en Canada qui ait des droits égaux à ceux du canal de Toronto à la Baie Georgienne à un octroi libéral.

Le tout respectueusement soumis.

JOSEPH HARTMAN,
Président.

9 juin 1857.

MINUTES DES TEMOIGNAGES.

JOSEPH HARTMAN, Ecuyer, au fauteuil.

MERCREDI, 27 Mai 1857.

Rowland Burr, écr., est appelé ; et étant interrogé, il donne quelques détails descriptifs sur la route et sur la praticabilité des travaux mentionnés dans sa pétition.

VENDREDI, 29 Mai 1857.

Rowland Burr, écr., est de nouveau appelé ; et, étant interrogé, il dépose une carte de la ligne du canal projeté qui est soumise au comité et par lui expliquée.

Il lit alors et transmet au comité l'exposé suivant, qu'il a préparé, et dans lequel il donne un aperçu et une description succincte des travaux sous considérations et des frais de construction :—

EXPOSÉ DE ROWLAND BURR.

1.—Nécessité d'un Canal à Vaisseaux.

Le canal Erié aggrandi a coûté 46 millions de dollars ; il a près de 320 milles de longueur ; sa capacité est de 7 millions de tonneaux ; il porte des bateaux de 150 tonneaux hâlés par des chevaux ; il a donné passage, en 24 heures, à 300 vaisseaux dans une écluse ; il est encombré pour la plus grande partie de l'année à sa plus grande capacité ; son tonnage, en 1850, était de 1,842,254 tonneaux,—ses revenus 3,329,827 dollars ou près de 2 dollars par tonneau.

Le canal Welland a donné passage à plus de 7000 vaisseaux en 1856 ; il est encombré à sa plus grande capacité presque toute l'année ; les dommages que les propriétaires de vaisseaux ont réclamé pour retards éprouvés à passer le canal Welland ont été de deux millions de piastres l'année dernière. Deux millions de tonneaux ont passé sur les bas fonds du lac St. Clair en 1855 et trois millions en 1856 ; les propellers chargent $\frac{1}{4}$ de cent par mille par tonneau, et les chemins de fer ne sauraient faire leurs frais à 1 cent par mille et se maintenir. Le nord ne paie pas à 3 cents par mille, et les produits agricoles et les marchandises qui prendraient la voie du canal de la Baie Georgienne, s'il était construit, se frayent maintenant une route vers New-York par le Mississippi, au prix d'une extension de route de près de 2,000 milles, et sur des eaux dangereuses en raison des battures, des chicots, et du peu d'eau dans le fleuve qu'ils doivent descendre par la vapeur au lieu de l'être à la voile, ce qui double les frais d'un long voyage. Cent mille émigrés se sont dirigés vers l'ouest l'année dernière, et ils auraient profité du canal de la Baie Georgienne s'il eût été complété. 6,600 vaisseaux ont pris chargement à Chicago en l'année 1855, et la moitié aurait passé par le canal, s'il eût été fait ; et si l'on en juge par les dix dernières années, l'augmentation doublerait dans trois années et ainsi de suite. D'après les états des dix dernières années, il faudra, dans les dix années prochaines, des débouchés pour 20 millions de tonneaux de plus qu'il n'y en a aujourd'hui ; alors, si de ce chiffre il double encore en dix ans, ce sera 40 millions de tonneaux par année. Les terres incultes des Etats-Unis qui deviendront tributaires de ce canal sont d'au moins 250,000 milles carrés, et en leur allouant une population égale à celle de l'Etat de New-York,—52 par mille carré,—la population serait de 13 millions ; mais si elle était comme en Irlande, 256 par mille, elle serait de 65 millions, et si elle était comme en Angleterre et dans le pays de Galles, 302 par mille, il y aurait 75 millions d'habitants. Mais notre territoire canadien, comprenant le territoire de la Baie d'Hudson, qui deviendrait naturellement tributaire de ce canal, forme un territoire beaucoup plus grand que celui des îles britanniques, n'est pas aussi au nord et est également propre à l'agriculture, est riche en fer, en cuivre, en charbon, en bois, possède de grands pouvoirs d'eau, et peut, avec le temps, supporter une population aussi grande que celle de la Grande-Bretagne.

Je vous renvoie à une carte, No. 3, maintenant indiquée, et si le canal ne se fait pas en Canada, il devra de toute nécessité se faire à travers la Péninsule du Michigan, aura 220 mille de long, et sera percé dans une grande élévation, et un autre se fera autour des chutes de Niagara, de Tandewanda à Lewiston, qui est maintenant en voie d'incorporation et se fera, s'il ne s'en fait pas un en Canada.

2.—De la praticabilité du canal de la Baie Georgienne et de Toronto.

La seule difficulté est la tranchée profonde, indiquée au diagramme du relevé sur la carte No. 1, à laquelle je renvoie les honorables membres de ce comité, et que je produis maintenant pour votre examen. Le nombre de verges cubées de terre à extraire pourra s'élever à 30 millions, qui pourront être formées en terrassements depuis la tranchée profonde jusqu'à la cité de Toronto, à 25 cents par verges, ne coûtant pas plus de $7\frac{1}{2}$ millions de dollars, (le coût du pont Victoria,) et il sera aussi facile de déposer la terre en un terrassement qui irait en droite ligne de la tranchée profonde à la cité de Toronto, distance de 23 milles, que de la déposer en tout autre endroit; et puis allouer 2 écluses pour chaque chemin latéral qui se trouverait de la tranchée à la cité; une voie de chemin de fer pourrait être faite sur chaque côté du canal, avec un degré d'inclinaison convenable, et enlèverait cette hauteur en cinq ans; les chars descendraient d'eux-mêmes en trains complets avec des gardes-freins seulement, et n'auraient besoin d'un engin que pour les remonter. Le charbon coûte à la compagnie Alleghany $\frac{1}{2}$ cent par tonneau par mille pour le descendre; admettant qu'une verge fasse un tonneau, et que la distance totale soit de 12 milles, 6 cents par verges le descendraient, 10 cents par verges chargerait les chars, laissant 9 cents pour changer les rails, décharger et niveler; et en allouant deux écluses à chaque chemin transversal de $1\frac{1}{4}$ mille de distance, l'on pourrait élever une arche en pierre pour permettre aux voitures de passer sous le canal, et l'on éviterait la nécessité des ponts; allouez 50 paires d'écluses à 100,000 dollars chacune, ce qui donnera cinq millions de dollars; deux millions feraient le draguage de la rivière Holland et autres excavations, de manière à former une ligne droite de Toronto à la Baie Georgienne, et à travers le lac Simcoe. Je vous renvoie à la carte No. 2, qui donne le profil de toute la longueur, en ligne droite depuis les eaux profondes dans le havre de Toronto jusqu'à l'eau profonde dans la Baie Georgienne, qui est de 65 milles. Tout le canal ne coûterait pas plus de 24 millions de dollars. Je renvoie à la cédule No. 1, pour les items de dépense.

3.—Temps requis.

Il faudrait cinq années pour enlever les hauteurs, en prenant autant d'hommes qu'il y aurait d'espace pour charger les chars, et des engins pour ramener les chars vides.

4.—Le Revenu.

En supposant que 100 vaisseaux de 1000 tonneaux passent tous les 24 heures pendant 200 jours de l'année, cela donnerait 20 millions de tonneaux dans la saison; puis admettant que nous sauvons 450 milles de parcours du Détroit de Mackinaw à New-York ou à Québec, ce qui se voit évidemment en consultant la carte No. 4; puis allouant en faveur du canal $\frac{1}{2}$ de cent de péages par mille par tonneau sur les 450 milles ainsi épargnés, c'est-à-dire un dollar et $12\frac{3}{4}$ cents par tonneau, prenant le dollar pour péage, ce qui fait 20 millions de dollars par année, et les $12\frac{3}{4}$ cents se montant à $2\frac{1}{2}$ millions de dollars, ce qui suffira pour le halage des vaisseaux et les réparations, et suffira pour les dépenses annuelles. $\frac{1}{2}$ de cent par tonneau par mille, est le prix le plus bas auquel les propellers peuvent transporter le fret sur les lacs supérieurs, en général. La différence dans le transport du fret par les grands vaisseaux et les petits vaisseaux varie de 50 à 100 pour cent. Les plus grands bâtimens à vapeur sur le lac Erié sont de 350

pieds de long, 75 pieds de large et $12\frac{1}{2}$ pieds de tirant d'eau, portant une charge de 3,000 tonneaux ; les écluses du canal des lacs Supérieur et Huron sont assez grandes pour donner passage à ces bateaux à vapeur, et par conséquent ils transporteront le fret pour moins que les petits vaisseaux.

5.—La necessite, la justice et la saine politique d'un octroi de terres.

S'il est accordé un octroi de terre tel que demandé, les actions peuvent être prises en une année dans les Etats-Unis et en Angleterre, mais s'il n'en est pas accordé, il y aura des retards jusqu'à ce que la charte soit expirée, et d'autres routes et de plus difficiles encore seront ouvertes, et celle-ci restera ce quelle est pour une autre génération, le trafic du territoire de la Baie d'Hudson descendra les eaux du Mississippi et plus de 45 millions d'acres de terre fertile, au nord des lacs Supérieur et Huron, resteront un désert ; mais si votre honorable chambre accorde l'octroi de terre, le reste des terres vaudra plus que le tout sans le canal, et si une famille de dix personnes s'établit sur chaque lot de 100 acres, les 45 millions d'acres qui rentreront dans le marché par l'effet de ce canal, auront une population de $4\frac{1}{2}$ millions ; allouez pour droits de douane sur les articles de consommation, un dollar pour chaque famille, ce sera un revenu de $4\frac{1}{2}$ millions de dollars pour le gouvernement, indépendamment des forts intérêts que nous faisons voir réalisables sur ce placement. Sans un grand octroi de terre, il sera difficile de faire prendre les actions ; les gens ont été bien désappointés récemment à propos des fonds placés dans les chemins de fer. Il y a aujourd'hui, dans les chemins de fer de l'Etat de New-York, 105 millions de dollars qui ne paient pas un pour cent par année, et dans le même temps 900 milles de canal, dans le même Etat, paient toutes leurs dépenses et la perte que le gouvernement de l'Etat éprouve à l'occasion des chemins de fer, qui excède les pertes que le gouvernement canadien fait lui-même dans les chemins de fer. La ligne du canal de la Baie Georgienne à Toronto est semblable à celle du grand chemin de fer occidental sous le rapport des avantages, ayant un trafic tout fait, et les difficultés pour faire le canal ne sont pas plus grandes que celles que la compagnie du grand chemin de fer occidental a rencontrées pour son chemin. On prétend que le canal Erié, dans une saison, fait plus d'affaires que trois voies de chemins de fer, et il a coûté moitié moins, et est exploité pour $\frac{1}{4}$ des dépenses des chemins de fer ; et cependant sur ce canal il y a un transbordement à Buffalo et à Troy, coûtant 25 cents par tonneau, ce qui n'aura pas lieu pour le canal de la Baie Georgienne ; mais tous ces grands avantages qui résulteraient du canal s'il était fait, resteront ce qu'ils sont s'il n'est pas fait, et le seul bon moyen est un octroi de terre. Le canal, s'il est fait, remboursera au gouvernement le prix des terres et paiera ses pertes dans les chemins de fer.

6.—Differentes routes.

La route de Chatham a 26 milles de long, 110 pieds de profondeur pour partie de la voie, et le draguage devra se faire pour toute la profondeur du canal, dans la plus grande partie qui se trouve au-dessous du niveau du lac Erié, ce qui n'épargne que le passage du bas fonds du lac St. Clair et 120 milles de parcours ; et puis sur le lac Erié les vaisseaux transborderont leur chargement à Buffalo, lequel parcourra 320 milles de canal au moyen de chevaux ou bien passera par le canal Welland, et dans l'un et l'autre cas il en coûtera plus par tonneau pour transporter le chargement à New-York ou à Québec, qu'il n'en aurait coûté par le canal de la Baie Georgienne. Ce canal devra coûter \$3,000,000, et quand il sera fait il ne servira qu'à recueillir quelques affaires pour l'Etat de New-York, et aura l'effet de faire aggrandir le canal Erié, ou ouvrir un autre canal autour des chutes de Nia-

gara, et enlèvera ainsi la moitié du trafic du St. Laurent, ruinera le grand tronç et les chemins de fer du nord, sans l'avantage d'ouvrir un immense territoire au nord ou amener le bois, le charbon, le fer, le cuivre, les mâts, et les bois de construction, et augmenter ainsi la valeur des terres comme le ferait le canal de la Baie Georgienne à Toronto.

La seconde route est le canal latéral de Niagara. Dans le rapport de M. Shanly, reproduit par le bureau des travaux publics, le coût en est porté à \$4,000,000, mais il sera certainement de la moitié au moins du coût du canal de la Baie Georgienne à Toronto, excepté pour la tranchée profonde qui ne coûtera pas plus de \$7,500,000. Il faudra deux canaux pour les vaisseaux qui passeront du lac Huron au lac Ontario, ce qui donnera une route par canal aussi longue que celui de la Baie Georgienne à Toronto et coûtera moitié autant, et donnera 330 milles de plus à parcourir, ne profitera pas du beau havre de Toronto et sera à 2 milles des quais de la cité, et il faudra faire à l'est un canal jusqu'au havre de Toronto, et perdre ainsi les avantages du lac Simcoe, comme havre d'hivernement pour 10,000 vaisseaux; et en cas de guerre avec les Etats-Unis, la même objection qui empêche le canal Welland de remonter la rivière de Niagara existera encore, et l'embouchure de la rivière de Niagara est un havre bien dangereux; si un vaisseau, à l'ancre ou amarré au quai, devient libre, le courant le chassera dans le lac, mais Toronto et le lac Simcoe possèdent des havres très sûrs durant les tempêtes et durant l'hiver.

La troisième route en projet est celle de la Baie de Burlington et du lac Huron; mais il ne faut point de commentaires pour renverser ce plan; la longueur et la profondeur de la tranchée et la hauteur à réduire par des écluses, doivent être un grand obstacle pour le présent.

La route qui vient ensuite est celle de la Baie Georgienne à Toronto, la seule praticable et la seule profitable aujourd'hui.

La cinquième route est celle de la Baie de Quinté, Trent, Simcoe et Baie Georgienne. La grande objection se trouve dans la longueur. La hauteur à réduire par des écluses a 236 pieds de plus que celle de la Baie Georgienne, et puis elle ne peut recevoir assez d'eau pour un canal à vaisseaux, et perd 150 milles de bonne navigation de lac.

La sixième est le canal d'Ottawa et de la Baie Georgienne.

La première objection contre cette route se trouve dans le rapport de M. Shanly, et elle vient de ce qu'avec des déboursés raisonnables, on ne pourra avoir plus de 6½ pieds d'eau, ce qui répondra à peine au trafic local; il n'a pas complété l'étude; dans son rapport il dit que l'étude exigerait une année de plus et coûterait \$168,000; et si nous jugeons du coût de l'étude, les dépenses seraient bien grandes; il n'a travaillé à cette exploration que depuis le mois d'août dernier, avec trois partis et n'a pas fait d'estimation; mais s'il est jamais fini et qu'il soit exploité, il ruinera le grand tronç et les chemins de fer du nord et les canaux du St. Laurent, comme aussi le trafic des lacs par le lac Ontario, et les villes et cités des lacs.

Estimation du cout du canal de la baie Georgienne a Toronto.

	\$	cts.
Travaux de génie et nivellement, \$10,000 par année pendant 10 ans.....	100000	00
Salaires des commis, agents et officiers, loyers de Bureau et dépenses.....	100000	00
Achat de terre.—lisière de terre de 20 verges de large, à travers York, Vaughan et King, 120 lots se montant à 1,200 acres à \$80 l'acre.....	96000	00
1½ mille dans la cité de Toronto, formant 80 acres à \$8,000 par acre.....	240000	00
A travers Tecumseth, Essa et Vespra,—120 lots, 1,200 acres, à \$20 par acre.....	24000	00
Pour défricher et arracher les souches, 1,200 acres à \$40 par acre.....	48000	00
Tranchée profonde.—8 milles à 15 pieds de profondeur en moyenne, 120 de largeur au fond, 270 à la surface, faisant 28 millions de verges à 25 cents la verge...	7000000	00
Creusement dans la rivière Holland, 12 pieds de profondeur, 120 pieds de largeur, faisant 10 milles à \$10,000 par mille.....	100000	00
<i>Report</i>	\$	7708000

	\$	cts.
<i>Report</i>	7708000.	00
Excavation et creusement de Barsie à la Baie Georgienne, 20 milles à \$10,000 p.m.	2000000.	00
7 chemins dans York, 7 dans Vaughan, 2 dans King, 3 dans Vespra et Sunnidale, 6 dans Toronto, en tout 25, arches et pavés en pierre, 12 pieds de haut et 12 de large, avec murs latéraux, à \$4,000 chaque.....	100000.	00
6 ponts tournants, à \$3,000 chacun.....	18000.	00
Excavations et terrassements dans Tecumseth et Essa, 20 milles à \$50,000 par mille.	1000000.	00
50 écluses doubles de 250 pieds de long, 50 de large et 12½ pieds de haut en pierre l'Ohio, à \$100,000.....	5000000.	00
50 portes et maisons de péages, \$500 chacune.....	25000.	00
Fer à chemin de fer, traverses et main-d'œuvre.....	1000000.	00
Items et dépenses contingentes non-mentionnés.....	1000000.	00
	\$	16051000.
4 ans, intérêt sur le capital, pour payer les intérêts dus aux actionnaires.....		4000000. 00
	\$	20051000. 00

Les avantages que le canal de la Baie Georgienne à Toronto possède sont les grands pouvoirs d'eau qui peuvent, sur cette ligne, devenir très utiles à la cité de Toronto et aux environs, et fournira de l'eau saine aux citoyens, et cela à la hauteur d'au moins 40 pieds au-dessus de la cité, et il ouvrirait à l'exploitation le lac Simcoe et toutes les petites rivières qui s'y jettent et les townships environnants, et quarante-cinq millions d'acres de bonne terre, ainsi que les lacs Huron et Supérieur, avec toutes leurs rivières et petits lacs, et relierait la Baie d'Hudson au lac Supérieur par 20 milles de chemin de fer, et par la navigation de deux rivières ou de trois cents milles, en partie par canal et en partie par chemin de fer, et deviendrait un canal à vaisseaux depuis la tête du lac Supérieur jusqu'au golfe St. Laurent, et amènerait par les eaux du St. Laurent l'émigration du continent de l'est au continent de l'ouest, ce qui ne pourrait se faire autrement, et avec ce canal nous nous servirions des canaux du St. Laurent, du grand tronc de chemin de fer, de celui d'Ontario, Simcoe et Huron, et ferions de Toronto un New-York, et le commerce sur tous les lacs, cités et villes deviendrait florissant.

L'Etat de l'Indiana a récolté 100 millions de minots de maïs en 1851, et peut encore en produire encore une fois autant, et l'Etat de l'Illinois a récolté la même année 200 millions de minots de diverses espèces de grains, dont une grande partie a été expédiée dans l'ouest, pour approvisionner les nouveaux établissements qui consomment aujourd'hui les produits de ces deux Etats, et qui eux-mêmes produiront bientôt un excédant considérable. D'après l'augmentation survenue pour les dix années dernières, ils auront dans les dix ans à venir un excédant de grains de 500 millions de minots, faisant 12½ millions de tonneaux qu'ils auront à envoyer vers l'est.

Maintenant, si les mines de fer et de cuivre continuent à envoyer le minerai, comme elles l'ont fait pour les dix dernières années, dans dix ans elles en enverront dix millions de tonneaux vers l'est; et le chêne, dont l'exploitation, une fois commencée, ne connaît plus de limites, et qui a formé le principal objet de commerce des trois comtés de l'ouest de cette province pendant les vingt dernières années, est maintenant à peu près épuisé, et doit venir d'ailleurs. On peut en toute sûreté calculer sur un million de tonneaux de chêne et de douves qui passeront par ce canal, et les mêmes vaisseaux qui iront en Europe sans faire de transbordement, ramèneront des immigrés et leurs bagages, et des vaisseaux pourront se construire dans les comtés à bois des lacs Huron et Supérieur, et seront chargés et envoyés et vendus; vaisseau et cargaison, et le temps est justement arrivé où les ports de l'Etat de New-York, et tous les Etats de l'est vien-

dront chercher leurs bârils à fleur, leurs douves et leurs cercles, aussi bien que leur blé ; et dans le fait, les produits des forêts, des mines, du sol et de l'eau, encombreront bientôt ce canal, au point qu'il faudra d'autres débouchés ; d'ailleurs il relèvera le crédit et la position du Canada parmi les nations de la terre.

Si le canal de la Baie Georgienne est commencé, les canaux du St. Laurent, du lac Champlain, et de la rivière Hudson, avec de doubles écluses, commenceront bientôt des travaux et seront terminés bien avant le canal de la Baie Georgienne, alors des vaisseaux de 1000 tonneaux passeront de la tête du lac Supérieur ou du lac Michigan ou du lac Huron à l'Océan Atlantique, par les canaux du St. Laurent, soit à Québec, soit à New-York, et puis feront voile pour les Indes Orientales ou Occidentales pendant l'hiver, ou reviendront hiverner dans le havre de Toronto ou dans le lac Simcoe.

Le rapport de l'honorable ex-commissaire des terres de la couronne fait voir qu'il y a 56 millions d'acres de terre non arpentés dans le Haut-Canada. Donnez 20 millions à la construction de ce canal, et les actions seront prises en une année ; le canal sera construit dans 6 ans, et les 56 millions d'acres restant vaudront plus au gouvernement que les 56 millions qu'il possède actuellement. Alors le territoire de la Baie d'Hudson devra de toute nécessité être annexé au Canada avec ses 500 millions d'acres. Il n'y a pas d'autres moyens de faire des travaux qui doivent toujours payer, en sorte que ce beau pays sera établi. Les ministres de la couronne immortaliseront leurs noms en accordant immédiatement ces terres, et en mettant au travail des milliers d'émigrés aussitôt qu'ils arriveront. Il ne se fait pas, dans le moment, de grands travaux publics en Amérique, et l'on pourrait employer le nombre de journaliers que l'on voudrait au grand avantage de l'ouvrier et du maître. Je me suis donné beaucoup de peine à trouver un ingénieur compétent pour établir le niveau des hauteurs ; j'ai avec lui parcouru toutes les routes et trouvé une grande vallée sur la hauteur des terres,—cette vallée s'étend du lac Ontario au lac Simcoe, et elle est d'environ 200 pieds de profondeur, même sur les hautes terres, et généralement de 40 à 80 verges de large, et j'ai fait une estimation attentive du nombre de verges cubes des terres qu'il faudrait enlever pour faire un canal de 120 pieds de large au fond, de 156 pieds de large à la surface, et de 12½ pied d'eau, et qui aurait toute la chute nécessaire depuis le lac Simcoe, pour arriver dans la Baie de Toronto, et j'ai trouvé qu'il faudrait en extraire 30 millions de verges, qui feraient tous les terrassements de la tranchée profonde à Toronto. La terre qui sortira de la tranchée profonde formera un terrassement de soixante-six pieds de large et vingt pieds de haut sur toute la distance, de manière à permettre de construire deux écluses à chaque chemin latéral, et une arche en pierre et des murs latéraux, et remplacer les ponts par des chemins qui passeront sous le canal. J'ai passé la plus grande partie de plusieurs mois à marcher et examiner les différentes routes pour les canaux dans la province et parcouru plusieurs milliers de milles ; pris beaucoup de trouble à reconnaître les meilleures routes, et je crois qu'il n'y en a point d'autres qui puissent lutter contre le canal de la Baie Georgienne à Toronto, et nulle autre ligne ne réussira que celle dont j'ai établi le nivellement, et dont vous avez le profil ; c'est une ligne droite qui part du quai de la Reine et va jusqu'au No. 2, dans la septième concession de King, traverse la septième concession et entre dans la huitième, sur un mille et un quart moins cinq chaînes d'étendue, c'est-à-dire, du lot 15 au lot 20, alors elle descend une large vallée jusqu'à la ligne de Gwillimbury ouest, dans le centre de la septième concession, en touchant à la rivière Holland, puis descend la rivière jusqu'au lac Simcoe, de là à Barrie, de là à l'embouchure de la rivière Nottawasaga, distance de près de 20 milles de Barrie à la Baie Georgienne, peu de creusement, mille hommes creuseront et chargeront sur les chars 30 millions de verges de terre dans dix ans, à 10 verges par jour pour chaque homme, ce qu'il

peut faire en moyenne, et 4 locomotives transportant 250 verges par voyage, à 10 voyages par jour, dans dix ans, feront le terrassement et transporteront la terre extraite de la tranchée profonde.

J'ai examiné avec soin le rapport que les commissaires des canaux et chemins de fer de l'État de New-York ont fait à leur assemblée législative sur le coût de ces travaux, la somme d'affaires qui s'y fait, et sur leur revenu et tout ce qui s'y rattache; et aussi les rapports des commissaires des canaux et chemins de fer et des commissaires des travaux publics de la province du Canada, et le coût et le revenu pour la province, et j'ai examiné attentivement, quant à l'état actuel du trafic des États de l'ouest, des exposés venant des meilleures autorités sur la somme de trafic ou le territoire, et sur le revenu pour les dernières vingt années. J'ai aussi examiné les terres, les bois et les pouvoirs d'eau dans les environs des lacs de l'ouest et du nord, aussi bien que les difficultés que présentent les bas fonds du lac St. Clair. J'ai vu 30 vaisseaux arrêtés à la fois sur ces bas fonds, 8 propellers une autre fois, et souvent deux ou trois vaisseaux échoués sur les bancs de sable et battures des rivières St. Clair et Détroit.

J'ai vu des vaisseaux s'y accumuler par flotte pour des jours et des semaines, attendant un bon vent pour remonter la rivière, et à la fin ils étaient obligés de prendre des bateaux pour se faire remorquer; et dans la présente saison un vaisseau à ma connaissance a mis 4 semaines à se rendre de Toronto à Détroit, et là j'ai vu le vaisseau à la remorque se rendant de Détroit au lac Huron; et les difficultés augmentent avec les affaires; et après avoir examiné toutes les routes en projet, depuis la route de 220 milles dans le Michigan jusqu'à celle de l'Ottawa, je dis sans crainte d'être contredit que la Baie Georgienne et Toronto offrent la seule route qui puisse répondre aux besoins des affaires, et qui paiera les actionnaires et le gouvernement; et je pense que cela pourra se faire moyennant l'octroi de 10,000,000 d'acres de terre, ou plus, au nord des grands lacs.

ROWLAND BURR,

Cité de Toronto.

APPENDICE.

PÉTITION DE ROWLAND BURR, DE LA CITÉ DE TORONTO.

A l'honorable assemblée législative du Canada, en parlement réunie.

La pétition de Rowland Burr, de la cité de Toronto, expose humblement:— Que votre pétitionnaire a pour plusieurs années passées, consacré son attention à la nécessité d'un canal qui traverserait la Péninsule du Canada Ouest, pour unir le lac Huron au lac Ontario, de dimensions à recevoir les steamers et les vaisseaux ordinaires qui naviguent sur l'Océan, et votre pétitionnaire s'est complètement mis au fait de la position des diverses routes en projet, et du coût probable comme aussi du revenu des différentes routes, et des avantages qui en

résulteraient pour la province, et avec cet objet en vue il a étudié assez les localités, dimensions, coûts, longueurs, capacités et revenus de tous les canaux de l'Etat de New-York et du Canada, aussi, le coût et les revenus de tous les chemins de fer de ces deux pays, pour pouvoir juger la question du coût et du revenu entre les deux pays. Dans la vue de démontrer la nécessité aussi bien que la praticabilité de construire ce canal, votre pétitionnaire a préparé un état qu'il demande respectueusement à soumettre au comité de votre honorable chambre, si votre honorable chambre juge à propos de nommer un tel comité; dans cet état, votre pétitionnaire soumet respectueusement qu'il est en position de faire voir qu'il peut faire et compléter, dans le terme de cinq années, moyennant la somme de six millions de louis courant, un canal qui unirait les eaux du lac Ontario, à Toronto, à celle de la Baie Georgienne, ayant 80 milles de long, 120 pieds de largeur au fond, 136 pieds à la surface de l'eau, avec talus aux terrassements de 1½ pieds sur 1 pied de hauteur, et 12 pieds d'eau de profondeur dans tout son parcours, 64 écluses doubles de 50 pieds francs de largeur sur 250 pieds de longueur, le tout en pierre équarrie de l'Ohio ou autre pierre aussi bonne, et tous chemins principaux, y compris deux chemins de fer au sud de la tranchée profonde, qui se trouve à 30 milles du quai de la Reine, passant sous le canal par des arches en pierre, et construire tous les ponts, maisons de garde, de péages et de barrière, ponceaux, déversoirs, réservoirs, canaux d'alimentation et bassins, et amener l'eau du lac Simcoe pour servir au canal et à la cité de Toronto, pour les usages publics et privés, et offrir de grands pouvoirs d'eau indépendants de ceux de la rivière Humber, et votre pétitionnaire fera voir au comité que d'après une estimation raisonnable, les revenus seront de six pour cent et augmenteront; que tous les articles passant par le Détroit de Mackinaw pourraient payer deux dollars de péages de plus que ceux passant par le canal Welland, ou les 300 milles du canal Erie, et qu'un tarif de beaucoup inférieur suffirait pour payer l'intérêt susdit; et votre pétitionnaire peut faire voir en outre que les terres non-vendues du gouvernement augmenteront considérablement en valeur; qu'il pourrait être aussi tracé, 15 ou 20 comtés, au nord du lac Huron, contenant chacun 500,000 acres des terres couvertes, pour la plus grande partie, en pin blanc et rouge, de première qualité, avec de puissants pouvoirs d'eau, un sol en grande partie excellent, un climat salubre, et que tout ce vaste territoire, lorsque le canal sera construit, pourra immédiatement se vendre d'un dollar à dix dollars l'acre, tandis qu'autrement il ne sera d'aucun avantage pour la génération prochaine. Votre pétitionnaire sollicite votre attention sur les avantages qui résulteraient de ce canal dans le cas de l'annexion du territoire de la Baie d'Hudson au Canada, avec ses établissements et son commerce à venir, et votre pétitionnaire, en anticipation des mesures qui seront immédiatement prises pour le commencer, demande à votre honorable chambre d'amender la huitième clause de l'acte 19 et 20 Vic, ch. 118, qui incorpore la compagnie du canal de Toronto à la Baie Georgienne, dans laquelle il est décrété que partout où la compagnie du canal traversera un grand chemin ou un chemin public, elle y construira un pont sous un mois. Votre pétitionnaire demande que la dite clause soit changée de manière à remplacer les ponts par des chemins passant sous le dit canal partout où cela est praticable, et là où il y a des réserves de chemins, et peu ou point de circulation, de permettre à la compagnie d'établir des passages, et pour les six milles de tranchées profondes, de faire, au lieu de bâtir des ponts sur le canal, un chemin sur chaque côté du canal qui coupera tous les autres chemins, vu que le grand nombre de ponts qu'exigeraient ces chemins, en vertu de l'acte tel qu'il est, entraînerait de grandes dépenses, et entraverait et mettrait tellement en danger le passage des vaisseaux que ce serait rendre la construction du canal bien douteuse.

Votre pétitionnaire fera voir encore que la construction de ce canal augmentera considérablement le revenu du chemin de fer du nord, vu que tous les passagers, articles de valeur et animaux vivants seront transportés sur ce chemin de fer, que la circulation doublera, et l'expérience fait voir que les chemins de fer ne sauraient lutter avec les canaux pour le transport des effets pondéreux ; mais le petit fret et les passagers ne prendront pas la voie des canaux. Votre pétitionnaire demande en outre à votre honorable chambre de faire à cette compagnie l'octroi de la moitié des terres non-arpentées au nord du lac Huron, du 45° au 84° de latitude, et du 79° au 84° de longitude, par lot, township ou comté alternatif, à condition de compléter le canal suivant sa charte, ou de venir autrement en aide à la compagnie, par un prêt de débentures provinciales, pour le montant de £3,000,000 courant, avec privilège de première hypothèque, ou de prendre des actions pour ce montant. Et votre pétitionnaire demande en outre qu'un comité soit nommé, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records, et de faire une enquête et un rapport ; et que votre pétitionnaire ait une occasion de faire voir que la hauteur de 176 pieds, pour l'espace d'un mille et demi, au lieu d'être une barrière insurmontable, est un avantage ; qu'elle fournira assez de terre pour faire, sur chaque côté du canal, jusqu'à la cité de Toronto, distance d'à peu près 27 milles, un terrassement d'une chaîne de large, de vingt pieds de hauteur, de manière à n'exiger que bien peu ou point de creusement, et 4 écluses près de la baie ou dans les environs, de manière à donner au canal une élévation suffisante pour permettre aux locomotives et à leurs trains, chars et wagons de passer sous le canal ; et aussi deux écluses à chacune des principales routes transversales, de manière à permettre de bâtir sous le canal des arches en pierre, d'une largeur et hauteur suffisante pour les besoins de la circulation ordinaire. Votre pétitionnaire fera voir en outre qu'avec le nouveau système de terrassement, le canal pourra se faire en ligne droite ou avec bien peu de courbes, ce qui raccourcira la distance et permettra à tous les vaisseaux de le parcourir en beaucoup moins de temps, qu'il ne parcourrait la même distance dans un canal tortueux.

Et votre pétitionnaire ne cessera de prier.

ROWLAND BURR.

TORONTO, 23 Mars 1857.

ANNÉE 1881

1881

ANNÉE 1881

1881

IMPRIMÉ PAR LOUIS PERRAULT, RUE SIMCOE, TORONTO.

ANNÉE 1881

1

ANNÉE 1881

ANNÉE 1881

ANNÉE 1881

1881

APERÇU GÉNÉRAL

DES

REVENUS ET DES DÉPENSES

DE LA

PROVINCE DU CANADA,

A COMPTE DE L'UNION DU HAUT ET DU BAS-CANADA,
JUSQU'À L'ANNEE 1856, INCLUSIVEMENT.

TORONTO:

IMPRIMÉ PAR LOUIS PERRAULT,
BAY STREET,

1857.

APERÇU GÉNÉRAL des REVENUS et des DÉPENSES de la PROVINCE du Canada, jusqu'à l'année 1856, inclusivement—indiquant le Montant perception—ainsi que les Dépenses classifiés sous différents Chefs.—

REVENUS.

Année.	DOUANE.			ACCISE.			DOMAINE.			Vente des terres affectées aux écoles de grammaire, Haut-Canada, 4 et 5 Vic., chap. 19.			Vente, loyer, etc., de terres, dans le Haut-Canada, pour le fonds des écoles communes du Haut-Canada, 12 Vic., c. 200.			BIENS DES JÉSUITES.		
	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.
1841	225834	7	10½	26851	16	0½	56208	8	5½	5445	1	2½	
1842	278930	7	3½	33991	6	9½	53365	4	1	1597	1	9	3095	13	7	
1843	241572	9	0	30741	3	6½	97862	16	11½	1101	10	8	5751	1	6	
1844	441331	15	1½	33846	19	0¼	66636	11	3	1506	10	7½	4227	7	0	
1845	449960	1	7½	37002	9	2½	114064	8	0	1555	18	9	8476	16	6	
1846	422215	16	8½	31068	9	3½	97261	13	8	2074	2	7	5230	2	11	
1847	414633	5	6½	56965	10	2½	26284	14	0*	1668	14	5	6762	0	3	
1848	334029	8	9	48961	10	4	55137	0	6	4479	13	0	6018	12	10	
1849	444547	5	1	41161	5	5	37603	7	10	2704	17	3	3994	15	0	
1850	615694	13	8	23320	10	4	56188	3	2	3244	12	6	9318	8	2	
1851	738931	17	1	23248	8	0	74313	4	4	2864	4	2	1045	5	2	6625	11	5
1852	739158	9	0	25743	19	4	66391	16	4	3774	8	5	4548	10	11	6664	15	9
1853	1029782	15	4	26582	10	3	93770	4	2	3422	13	0	22182	9	10	8560	19	11
1854	1226933	6	11	19704	8	6	102399	6	11	4483	12	0	28086	0	2	8452	3	9
1855	887850	9	1	19189	15	2	126757	17	1	3802	18	3	47422	3	10	6075	3	4
1856	1106888	12	3	23424	3	10	111457	6	6	4309	10	5	30482	9	6	6577	12	9

* Les recettes nettes seulement du commissaire des terres de la couronne pour 1847 étant données dans les comptes, on n'a pu constater les recettes brutes ni les déductions.

GE du CANADA pour chaque année à compter de l'Union du Haut et du Bas-Brut perçu de chaque source—le Montant Net, déduction faite des frais de Extrait des Comptes Publics mis annuellement devant la Législature.

REVENUS.

Année.	Droits sur le bois, reçus au bureau du surintendant des mesureurs, Québec, 8 Vic., chap. 49, et 9 Vic., chap. 16.			Péages, etc., sur les travaux publics; et vente des travaux locaux.			Revenu casual, (compris l'intérêt sur les dépôts publics.)			TAXE DES BANQUES.			* Taxe de l'aliénation, Haut-Canada, 2 Vic., chap. 11.			Taxe des émigrés, 4 et 5 Vic., chap. 13, et actes d'amendement; et octroi du trésor impérial pour l'émigration.		
	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.
1841	18236	14	3½	568	1	8
1842	24232	13	9	2658	12	0	10277	3	1	10253	9	7
1843	34604	13	3½	2746	6	0	7600	16	11	12160	5	10
1844	44259	14	8½	3728	11	11½	10492	15	5	4891	14	11½	12807	14	0
1845	41039	9	9½	7646	8	11	13020	17	1	2738	17	8	8107	2	6
1846	61486	14	1½	4586	8	6	15899	1	1	2667	0	11	9771	4	2
1847	83335	15	0	8940	0	8	16006	7	2	2603	9	10	74360	15	10
1848	80421	18	9	6715	15	10	12473	1	0	3426	13	3	14543	10	0
1849	93874	5	11½	13877	11	6	10763	4	6	4564	5	0	13875	7	6
1850	99388	7	0	6966	16	7	13312	5	0	3962	8	4	11384	3	9
1851	100057	6	1	11171	15	8	15832	7	7	1995	3	11	12384	17	9
1852	14241	0	8	121947	11	1	22463	10	4	18989	2	10	10675	11	3	11554	15	10
1853	11422	15	7	128049	14	9	15006	15	4	23053	19	4	11413	13	1	10860	10	3
1854	15730	4	4	111109	11	2	28758	7	10	26770	10	5	11272	19	5	13597	11	3
1855	13716	6	3	104164	9	6	55980	11	2	22459	9	10	11944	2	3	4532	19	0
1856	12450	10	8	113236	16	1	79899	10	8	22142	14	2	12548	16	4	4874	5	0

* Devenue partie du fonds de construction du Haut-Canada, par 13 et 14 Vic., chap. 68, et abolie entièrement par 20 Vic. chap. 8. Ce n'est que depuis 1844 que ce compte est inclus dans les comptes publics.

ÉTAT GÉNÉRAL des REVENUS et des DÉPENSES de la
et du Bas-Canada, jusqu'à l'année

REVENUS.

Année.	DOITS DE TONNAGE.				LICENCES D'AUBERGE.				Honoraires sur les licences de mariage.		
	Pour l'entretien des phares dans le Haut-Canada, 7 Guil. IV, c. 95, révoqué par la 14 et 15 Vic., c. 52.		Pour secourir les marins malades dans le Bas-Canada, — 6 Guil. IV, c. 35, et les actes qui l'amendent.		Pour améliorer le St. Laurent, 45 Geo. III; — révoqué par la 12 Vic., c. 114.		Pour l'entretien de la police riveraine de Québec, 14 et 15 Vic. c. 25.				
	£	s. d.	£	s. d.	£	s. d.	£	s. d.			
1841	543	0 11½	7961	6 11	1910	3 4					
1842	560	15 8	1835	14 10	1320	2 4			161	16 10	
1843	604	1 2	631	13 9	1857	14 5			2270	5 0	
1844	604	19 10	2904	3 9	1866	4 9			2547	5 0	
1845	703	3 1	1944	10 5	2429	9 5			2911	10 0	
1846	805	16 5	1928	7 5	2394	6 10			2487	11 10	
1847	878	2 4	2494	12 10	2031	19 11			3097	0 0	
1848	1029	2 5	2307	0 7	1830	14 3			3052	0 0	
1849	1016	19 7	427	3 3	1950	7 7			3176	0 0	
1850	1020	17 1	1947	13 8					9141	15 6	
1851	937	6 10	2270	4 3	746	15 10	17692	3 10	4961	7 6	
1852			2067	9 9			3022	19 0	17833	7 0	
1853			2306	7 1			1817	4 5	19482	5 9	
1854			2602	8 6			2069	17 9	*.	4145	18 3
1855			1442	9 7			1232	5 2		4083	4 0
1856			2027	10 2			1586	2 2		2770	7 10

* Balance (après paiement des pertes de la rébellion) distribuée entre les municipalités. Le produit des licences accordées pour le district de Montréal a été, par la 12e. Vic. ch. 112, et la 15e et 14e Vic., chap 94, affecté au paiement du principal et de l'intérêt des débetures émises pour l'érection du palais de justice de Montréal.
+ Payé plus tard aux municipalités.

PROVINCE du CANADA pour chaque année, à compter de l'Union du Haut 1856, inclusivement, etc.—(Continuation.)

REVENUS.

Année.	Honoraires de milice et amendes imposées aux miliciens.			Amendes, confiscations et saisies.			Fonds des honoraires de justice, Haut-Canada, 12 Vic., chap. 63 et 64.			Fonds d'honoraires de justice pour rembourser les £6.000 avancés à la société des hommes de loi du H.-C., en vertu de la 9e Vic., chap 33, qui pourvoit au local des cours supérieures.			Honoraires de la cour de banqueroute, Bas-Canada, 7 Vic., chap. 16.			Honoraires de justice prélevés pour la construction du palais de justice de Montréal, et pour celles des cours de justice et prisons à Kamouraska et à Aylmer; 12 V., c. 112, et 13-14 V., c. 94.		
	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.
1841	508	11	7	2762	0	7												
1842	309	8	4½	3546	0	9½												
1843	102	5	0	3296	6	10												
1844	48	15	0	3220	11	1½												
1845	53	15	0	3691	15	2½							313	15	8			
1846	48	10	0	3606	15	10½							546	0	7			
1847	43	8	3	2448	14	2½							523	13	4			
1848	41	10	0	1373	10	8							701	16	9			
1849	21	5	1	1333	6	5	115	8	0				420	19	9			
1850	16	5	0	1270	19	11	3960	12	11									968
1851	8	2	6	1401	2	5	4052	12	2	721	9	10						5238
1852	41	4	2	2921	13	2	4648	0	5	860	15	2						3874
1853	9	6	3	4619	16	9	4169	11	11	704	0	1						4643
1854	18	14	2	5921	0	4	4638	17	8	857	1	4						5372
1855				5791	3	0	6717	9	5	1301	13	5						4125
1856	11	5	0	7683	16	9	6914	4	8	1427	16	9						3819

ÉTAT GÉNÉRAL des REVENUS et des DÉPENSES de la
et du Bas-Canada, jusqu'à l'année

Année.	REVENUS.									DÉDUCTIONS RÉPARATIONS,					
	Fonds d'honoraires de justice, Bas-Canada, à l'effet de payer le salaire des officiers attachés à l'administration de la justice, 13 et 14 Vic., chap. 37, et 16 Vic., chap. 196.			Remboursement de sommes avancées, et warrants annulés.			Items divers.			TOTAL DU REVENU BRUT.			Droits de douane et d'accise.		
	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.
1841..									346829	12	11½	13437	0	3½	
1842..				1701	17	7½	1314	16	2	429152	4	6½	14820	12	0½
1843..				2675	8	11½				445578	18	10½	18404	14	6½
1844..				709	1	2				635630	14	8½	18902	7	1½
1845..				7786	14	11				703447	3	8½	32962	1	11
1846..				5255	12	7	48	4	4	669381	19	10½	32730	12	9
1847..				539	18	8	225	18	9	703844	1	3	36147	19	6½
1848..				402	14	6	869	17	8	577815	11	1	36918	2	6
1849..										675427	14	8½	34067	12	1
1850..				137	17	4				867891	4	2	33008	7	11
1851..	17203	11	3							1047982	5	6	36343	3	4
1852..	14330	6	9							1105076	0	2	34593	6	1
1853..	43779	13	11							1474727	5	8	43790	19	11
1854..	16630	16	10							1645706	18	9	53240	12	9
1855..	16758	2	8							1351898	3	1	70648	4	8
1856..	15423	10	4							1577089	19	11	75378	7	6

PROVINCE du CANADA, pour chaque année, à compter de l'Union du Haut-1856, inclusivement, etc.—(Continuation.)

Année.	POUR SALAIRES, FRAIS DE COMMISSION, DE PERCEPTION, D'ADMINISTRATION, DE ETC., ET LES PAIEMENTS FAITS PAR LE COMMISSAIRE DES TERRES DE LA COURONNE.									TOTAL DU REVENU NET.					
	Domaine, (y compris toutes les dépenses du département des terres de la couronne.)			Travaux publics.		Revenu casuel et autres.			Droits remis et deniers remboursés.			TOTAL DU REVENU NET.			
	£	s.	d.	£	d.	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.	
1841..	13946	18	8½	5475	7	11½	1090	17	4½	390	0	8	312489	7	11½
1842..	27202	12	8	7862	18	7	1436	11	0	789	9	8	377040	0	7½
1843..	60485	9	7	3393	6	2½	2125	5	10	361	15	4	360808	7	4½
1844..	58459	9	4	22816	3	7½	1061	12	3	2061	10	8	532329	11	8½
1845..	104872	7	2	13481	6	6½	1703	18	7	721	1	3	549706	8	3½
1846..	73206	11	6	12975	2	7	771	15	5	1354	4	11	548343	12	8½
1847..	526	18	6*	40504	7	10½	1205	18	4	1041	4	11½	624417	12	0
1848..	5195	19	8	56425	2	2	1687	5	3	1128	2	9	429700	18	9
1849..	28034	13	3	49780	16	6	3577	13	1	905	17	5	559061	2	4½
1850..	34473	4	6	46084	4	5	2935	11	8	2503	12	10	748886	2	10
1851..	54351	18	6	33407	10	8	3777	8	10	2864	4	4	917237	19	10
1852..	34143	3	9	41764	4	10	3489	4	8	3114	9	0	987971	11	10
1853..	33948	13	9	44901	19	6	6086	17	9	3717	5	5	1342281	9	4
1854..	32954	0	4	53861	16	4	4578	8	6	8397	5	0	1492674	15	10
1855..	61851	18	3	66972	5	5	15803	7	6½	6416	5	6	1130206	1	9
1856..	88492	3	7	61292	16	5	5833	19	11	5921	13	7	1340170	18	11

* Il n'y a que les recettes nettes du commissaire des terres de la couronne pour 1847 qui sont données dans les comptes, ce qui fait que les déductions ne peuvent être constatées.

† Cette somme comprend le coût d'une lettre de change de £11,919 18s. 7d., transmise à Londres au crédit du bibliothécaire de l'Assemblée, pour l'achat de livres.

ÉTAT GÉNÉRAL des REVENUS et des DÉPENSES de la
et du Bas-Canada, jusqu'à l'année

DÉPENSES.

Année.	Gouverneur général.			Secrétaire civil et son bureau.			Département du secrétaire provincial.			Département du registraire (y compris le traducteur français du gouvernement.)			Département du receveur général.			Département de l'inspecteur général, (y compris la branche de l'auditeur)			Bureau du conseil exécutif.		
	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.
1841	6701	13	4	2110	11	8	4545	6	5½	885	13	4	1913	8	7½	1808	13	11½	3227	7	1½
1842	7708	10	3	2831	0	2	5447	14	3	1673	10	8	2152	15	6½	2571	4	3	3093	19	8½
1843	7777	15	7	3072	15	9	5278	14	2	1194	8	10½	2152	15	6½	2846	16	11	3620	10	11
1844	7777	15	7	1883	14	4	4335	11	7	1499	19	10	1668	1	3	1939	16	0	2092	0	5
1845	7397	6	8	1915	15	4	4391	11	11	1436	2	4	2164	8	8	3101	10	4	2902	19	7
1846	6978	7	8	1269	13	4	4619	13	8	1433	6	4	2155	10	9	3405	0	3	2411	10	0
1847	7777	15	4	1660	14	6	4513	11	5	1556	6	10	2439	14	6	3634	2	7	2495	11	4
1848	7777	15	4	1935	8	4	4528	6	11	1499	6	4	2032	7	7	4233	0	6	2847	4	4
1849	7777	15	4	1841	16	4	4435	13	0	1499	6	4	1911	2	2	4336	13	8	2847	4	4
1850	7777	15	4	824	6	4	4506	19	8	1514	3	10	2427	2	10	4577	13	4	2822	9	9
1851	7777	15	4	786	16	4	4506	19	8	832	13	4	2166	0	0	4390	3	4	2420	11	8
1852	7777	15	4	1687	14	7½	5142	1	1	1091	15	4½	3250	7	9½	4812	3	10½	2861	0	11½
1853	7777	15	4	1720	3	11	5899	3	10	1476	19	4	3464	6	5	5812	14	6	3305	5	8
1854	7777	15	4	1869	2	0	5833	3	5	1804	2	2	4444	5	3	6867	3	2	3772	8	8
1855	7777	15	4	2457	16	10	7673	2	7	1723	10	6	5322	4	11	8149	17	5	5691	12	5
1856	7777	15	4	2394	14	2	7908	5	6	2170	11	3	5471	15	10	10048	6	3	4816	16	0

PROVINCE du CANADA, pour chaque année, à compter de l'Union du Haut-
1856, inclusivement, etc.—(Continuation.)

DÉPENSES.

Année.	Bureau des Travaux publics.			* Bureau de l'agriculture et des statistiques.			Département en loi de la couronne.			Surintendant des mines de bois, Québec.			Dépenses contingentes des bureaux publics.			ADMINISTRATION DE LA JUSTICE.								
	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.	Haut-Canada.			Bas-Canada.					
1841	1693	14	4	6854	18	8½	63065	8	1				
1842	2094	8	11	7068	8	6	63848	10	0				
1843	2094	8	11	5769	2	5	46164	18	0½				
1844	2094	8	9	5443	2	3	55209	0	6				
1845	2046	18	6	7295	0	7	54503	0	11				
1846	1898	17	0	7244	19	1	59855	6	6				
1847	2024	7	1	32	0	0	7809	10	6	64034	3	7				
1848	2599	19	5	75	0	0	7419	6	6	69067	13	6				
1849	1867	7	10	75	0	0	6061	6	1	73889	14	6				
1850	1426	13	0	75	0	0	500	0	0	8583	19	0	36010	11	6	57635	19	3				
1851	1497	12	11	9141	13	4	119	17	11	481	13	2	6256	0	6	38220	15	3½	73443	6	6½		
1852	2489	19	9	7360	11	1	592	18	5	564	1	8	13241	6	7½	2160	13	7½	36827	9	2	72771	9	4½
1853	3438	4	9	1938	15	0	2154	4	8	765	10	11	11242	14	0	2203	8	1	35745	2	7	115853	8	5
1854	4647	11	8	6813	14	7	1526	11	0	1442	6	10	17011	15	7	2652	14	6	43281	11	2	86911	14	4½
1855	5637	2	9	50023	15	7	2737	13	5	2213	7	1	14318	18	3	3585	2	1	46643	7	5	95949	7	4½
1856	7944	2	6	77255	9	6	3135	2	4	2230	18	10	14103	11	6	1542	8	9	51084	2	1	96162	15	9½

* Le bureau de l'agriculture a été établi en 1852. Les paiements faits antérieurement à cette année sont ceux qui se rattachent au bureau d'enregistrement et des statistiques.

† Non insérés dans les comptes publics avant cette année.

‡ Y compris £4,261 9s. 6d. en 1854; £519 11s. 3d. en 1855, et £1,111 16s. 11d. en 1856, pour le palais de justice à Québec.

APERÇU GÉNÉRAL des REVENUS et des DÉPENSES de la
et du Bas-Canada, jusqu'à l'année

DÉPENSES.

Année.	Palais de justice de Montréal, et prisons et cours de justice à Aylmer et Kamouraska—au crédit du fonds des honoraires de justice.			Pénitencier.			Législature.			Impressions publiques, y compris l'impression et la distribution des statuts.			Statuts révisés, y compris les frais d'impression, etc.			Pensions.			Annuités des sauvages et secours aux sauvages indigents.		
	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.
1841	11271	0 0	27328	13 9½	3855	11 7½	722	4 5	8597	11 6
1842	3500	0 0	19778	10 0½	9013	15 10	776	5 0	8566	1 3½
1843	6525	12 6	29873	0 10½	938	10 4	1650	0 0	8695	1 0
1844	10901	8 5	19762	16 4	5741	5 3	2346	5 0	8645	8 4
1845	13000	0 0	41531	5 10	8382	18 0	2400	0 0	8668	5 0
1846	15350	0 0	41929	11 8	8537	0 3	1337	10 1	8475	10 8
1847	12762	1 8	38654	13 2	11636	12 2	8006	17 0
1848	15000	0 0	25914	1 11	5333	3 11	7066	19 1	7315	0 0*
1849	13800	0 0	53510	5 7	9191	8 6	8091	1 11	7105	0 0
1850	9950	0 0	46096	4 9	5051	15 10	9965	12 6	10885	0 0
1851	19297	7 2	5767	19 6	44681	11 0	8927	4 9	9547	3 7	19603	13 11½
1852	16704	9 5	6700	0 0	45423	10 7	5188	15 6	10634	5 10	8112	2 1
1853	11103	13 7	7000	0 0	61448	19 9	8360	9 1	11643	0 2	8155	0 0
1854	13934	11 8½	5000	0 0	103879	2 0	6089	1 0	10708	7 0	8897	17 11
1855	16682	6 8	15000	0 0	98632	19 1	10344	12 3	11459	13 4	9926	15 8
1856	15740	14 0	15740	7 3	107339	0 0	8718	14 1	8480	9 11	9820	8 0	8780	0 0

* Les annuités des années précédentes ont été payées par le département des terres de la couronne, et elles forment partie des déductions opérées sur le revenu territorial.
 † Y compris £11830 15s. 4d. remboursés à la caisse militaire pour des annuités aux sauvages en échange de terres cédées à la couronne.
 ‡ Sur cette somme, £236 1s. 7d. sont sortis du fonds consolidé de revenu, pour le compte du palais de justice d'Aylmer.

PROVINCE du CANADA, pour chaque année, à compter de l'Union du Haut
1856, inclusivement, etc.—(Continuation.)

DÉPENSES.

Année.	ÉDUCATION.			Emigration et quarantaine, y compris l'hôpital de marine et des émigrés à Québec.	Milice.	Sociétés d'agriculture.	Recensement.	Instituts littéraires et scientifiques, y compris les observatoires à Québec et à Toronto.	Expositions de Londres, de Paris et de New-York, et palais de cristal à Sydenham.												
	Haut-Canada.	Bas-Canada.																			
	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.
1841	18194	15 6½	11768	3 6½	6651	9 11	2408	14 5	650	0 0
1842	23356	15 3	18449	7 9½	6118	0 0	2661	10 0	781	1 2	750	0 0
1843	19657	14 3	12910	1 8	8156	1 2½	2650	12 7	100	0 0
1844	67205	6 7	13791	14 11	5712	13 11	3349	15 6	4594	17 8	50	0 0
1845	80549	1 0	11364	2 4	6393	12 0	7532	14 10	9617	10 11	1100	0 0
1846	64033	14 6	17371	9 0	7360	11 6	8913	2 6	813	18 0	1216	12 4
1847	66992	10 5	139787	2 9	6305	6 8	8446	14 9	1061	3 0
1848	66518	18 1	24125	5 2	5644	17 4	9376	9 6	300	0 0	900	0 0
1849	72541	0 6	16468	5 2	6891	9 2	8585	4 9	1100	0 0
1850	30619	14 3	16636	13 4	10957	11 4	2325	14 10	13086	8 4	950	0 0	2000	0 0
1851	32886	6 11	10714	10 4	11758	6 7	1931	9 5	12917	12 1	1600	0 0
1852	31163	0 5	37517	4 9	11201	17 3	2161	8 0	13794	13 3	18349	13 3	1897	14 8	1500	0 0	
1853	59681	3 3	56795	3 1	10622	5 9	2304	18 8	15911	15 4	2826	15 4	5294	9 8	2000	0 0	
1854	40432	9 8	19324	9 4	22289	7 2	2651	9 6	18168	0 9	1937	110	5061	15 10	2500	0 0	
1855	60875	8 10	51283	18 6	16611	2 7	32529	4 2	17660	10 0	1838	3 6	9722	19 3	15825	0 0	
1856	32539	9 3	85057	16 7	20699	6 5	13887	16 3	17955	13 3	710	0	8592	2 3	2000	0 0	

APERÇU GÉNÉRAL des REVENUS et des DÉPENSES de la et Bas-Canada, jusqu'à l'année

DÉPENSES.

Année.	ASILE DES ALIÉNÉS.		Hospices et autres institutions de charité.	Aide aux victimes des incendies de Québec, Montréal, Ottawa et Chicomini, et aux habitants de Gaspé, pour grains de sem.	Intérêt sur la dette publique et sur les débetures de chemins à barrières, Bas-Canada.	Travaux publics, y compris le remorquage sur le St. Laurent.	Edifices publics.					
	Haut-Canada.	Bas-Canada.										
	£	s. d.	£	s. d.	£	s. d.	£	s. d.	£	s. d.	£	s. d.
1841	500	0 0	900	0 0	7972	19 1	66383	9 4	19427	15 4	4657	16 5
1842	3940	17 1	1000	0 0	6729	12 3	79644	7 11	218108	5 7	4480	14 2
1843	2608	15 11	972	4 5	4748	17 7	96654	18 11	550674	13 3	2067	18 0
1844	2755	5 9	772	4 5	5049	11 11	124341	12 8	707671	19 7	14963	16 10
1845	5543	6 11	1653	8 8	9958	19 9	7000	0 0	143733	7 0	551756	13 7
1846	15675	11 1	4501	18 8	6518	18 10	2959	18 11	147951	16 6	373678	12 4
1847	7810	14 7	5162	2 5	7620	11 9	1889	9 0	151145	8 3	225340	1 6
1848	6420	9 10	4121	7 8	4917	3 3	521	0 0	169187	10 6	208677	4 3
1849	15869	0 8	6137	12 9	7808	6 5	1000	0 0	182727	19 11	20573	0 9
1850	8003	7 3	3905	7 2	7610	1 10	326	9 11	202131	12 5	133212	0 0
1851	6495	19 8	6351	14 9	7857	3 4	378	0 9	298350	3 11	116614	18 8
1852	12425	17 0	4046	0 0	9561	13 6	2766	8 10	288474	1 0	128049	2 2
1853	13188	11 3	8230	18 2	13480	3 10	2234	12 8	300383	15 1	123460	7 9
1854	11925	19 11	7442	12 9	15647	11 8	232	4 8	300066	11 7	247250	5 1
1855	18736	19 2	8074	5 0	18257	6 6	5300	4 6	304621	18 6	239218	4 2
1856	17095	10 7	7843	0 5	15245	8 4	3371	0 2	236072	10 0	239085	13 3

* Y compris le coût de construction à même le revenu provenant de la taxe de l'asile des aliénés.
 † Y compris l'intérêt sur les débetures émises conjointement pour l'asile des aliénés et l'école normale de Toronto.
 ‡ Y compris un octroi de £20,000 sterling fait au Fonds Patriotique durant la guerre de Russie.
 § En sus des débetures émises sous forme de prêt aux victimes des incendies de Québec et de Montréal.
 || Y compris les sommes dépensées (pour chemins et ponts,) à compte des octrois faits pour favoriser l'établissement des terres incultes dans le Haut et le Bas-Canada, savoir:—En 1849, £14,550. En 1853, £2,000 dans le Haut-Canada, et £2,593 0s. 3d. dans le Bas-Canada. En 1854, £12,625, et £26,706 19s. 9d., respectivement. En 1855, £20,908 14s. 9d., et £6,234 2s. 7d. Et en 1856, £13,155 16s. 9d., et £4,000.
 a N'est pas compris le montant dépensé cette année et payé en débetures.

PROVINCE du CANADA, pour chaque année, à compter de l'Union du Haut 1656, inclusivement, etc.—(Continuation.)

DÉPENSES.

Année.	Phares et service côtier.	Protection des pêcheries dans le golfe St. Laurent.	Exploration géologique.	Déménagements du gouvernement.	Tenure seigneuriale (commission, fonds de commutation, etc.)	Pertes de la rébellion, (y compris les dépenses de la commission.)		Commission pour établir la ligne frontière du Nouveau-Brunswick.				
						Haut-Canada.	Bas-Canada.					
	£	s. d.	£	s. d.	£	s. d.	£	s. d.	£	s. d.	£	s. d.
1841	3477	4 10	1266	9 6
1842	5488	8 2	60	0 0
1843	4552	10 11	295	10 8	100	0 0
1844	7261	0 11	1097	1 6	3147	5 10	407	17 6
1845	5686	5 4	1905	15 11	543	11 1	731	2 10
1846	6365	18 7	1849	11 11	207	10 0	11000	0 0
1847	4964	17 11	1948	3 0	10202	6 8
1848	5318	18 8	2160	11 4	437	3 7
1849	5582	13 2	1971	17 3	7974	4 3	3200	0 0
1850	8108	2 7	2634	6 8	14049	3 1	561	14 8
1851	7539	19 10	1955	15 0	10568	16 2	75	0 0	1600	0 0
1852	8976	18 5	1505	10 6	1965	11 2	633	2 8	1991	13 2	55	6 11
1853	56953	5 6	645	4 2	1486	12 10	327	7 10	2	2 2
1854	37039	19 2	2498	7 2	2757	0 2	337	15 0	2	2 2
1855	69903	12 1	5741	4 7	1574	19 11	18131	2 1
1856	96634	6 3	2209	3 7	5481	14 7	9215	8 11	56171	3 1

APERÇU GÉNÉRAL des REVENUS et des DÉPENSES de la
et du Bas-Canada, jusqu'à l'année

DÉPENSES.

Année.	Dépenses se rattachant à d'autres commissions.			Missions à Londres, à Washington, et aux provinces d'en bas.			Transport de troupes.			Gratuités pour services spéciaux.			Honoraires de licences d'auberge remis au municipalités.			Bureaux d'enregistrement, livres et enregistrement.		
	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	s.
1841																413	16	0
1842	2434	15	3½						500	0	0*					111	2	3
1843	1266	10	5½				307	0	9									
1844	271	14	6													2158	5	7
1845	1708	2	0							1000	0	0†				1077	11	10
1846	3269	10	10							5000	0	0‡				1631	8	4
1847	905	0	11							200	0	0*				1224	13	1
1848	1691	14	6													203	5	0
1849	4362	6	3							250	0	0*				27	18	0
1850	1307	17	0	257	5	0	1763	16	3	650	0	0	10196	7	0	27	18	0
1851	2007	8	11	643	10	0	1252	1	4	3357	9	6	20598	13	4	247	17	0
1852	898	11	8	461	8	6							19156	10	8	816	1	10
1853	943	4	11	200	0	0	732	14	3	625	0	0§	20173	8	6	227	17	6
1854	2219	2	9	35	0	0				1503	15	0§	**2167	14	2			
1855	1273	8	6	271	13	4				50	0	0	493	4	9			
1856	1505	16	11							75	0	0	454	10	0	274	18	11

* Aide en faveur de la publication d'ouvrages littéraires.

† Au colonel FitzGibbon, au lieu de terres.

‡ £4,500 d'arrérages dus à M. l'orateur Papineau, et £500 à la congrégation luthérienne de Williamsburgh, au lieu de terres.

|| Y compris l'allocation de £500 faite à la compagnie du télégraphe électrique de l'Amérique Britannique du Nord.

§ Payé aux victimes de l'émeute au Ruissau des Sauvages.

** Pas de rapport pour le Haut-Canada après 1853, les honoraires de licence paraissent avoir été payés directement aux municipalités depuis cette époque.

PROVINCE du CANADA, pour chaque année, à compter de l'Union du Haut-Canada, 1856, inclusivement, etc.—(Continuation.)

DÉPENSES.

Année.	Remboursements, etc.			Service spécial.			Obligations des conseils municipaux, Bas-Canada.			Items divers.			TOTAL DE LA DÉPENSE.		
	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.
1841				1371	2	3				767	18	6	291393	11	7½
1842				555	11	1				387	13	5½	515682	15	11½
1843										676	7	11	836754	10	6
1844										353	3	8	1096596	3	1½
1845	5353	7	1*							955	13	8	1013176	16	9
1846							2804	6	3	666	15	9	856630	11	2
1847	1800	0	0†				7108	0	0	629	11	3	816273	12	4
1848							6340	0	0	606	7	11	697356	19	10
1849	47610	11	4‡	3544	10	0	5260	0	0	1156	18	8	623192	0	8
1850										581	5	4	747776	17	1
1851	20590	8	4§							157	5	0	895170	10	7
1852										323	13	7	900082	0	10½
1853										222	1	9	1044685	19	7
1854										3664	3	4	1205249	16	9
1855										1754	3	4	1396074	4	6
1856										478	17	10	1470305	12	1

* Réclamations sur la seigneurie de Lauzon.

† Dette due au locataire des postes du roi.

‡ Remboursement de sommes avancées par le département du commissariat.

§ £16688 1s. 3d. sur cette somme étant la balance d'un emprunt fait en 1837 par le gouvernement du Bas-Canada au trésor impérial.

IMPRIMÉ PAR LOUIS PERRAULT, BAY STREET, TORONTO.
